École Doctorale

SÉSAM

Laboratoire CLERSÉ

UMR-CNRS 8019

Thèse de doctorat

en SOCIOLOGIE

Présentée et soutenue publiquement par

François BRASDEFER

Le 25 octobre 2019

Vandales et propriétaires ?
Sociologie des atteintes à la propriété
dans les mondes du graffiti et du militantisme

Directeurs de thèse :

Dominique DUPREZ, Directeur de recherches au CNRS, CESDIP

Gilles CHANTRAINE, Chargé de recherches au CNRS, CLERSE

Membres du jury :

Jules FALQUET, Maîtresse de conférences, Université Paris VII - Diderot

Carole GAYET-VIAUD, Chargée de recherches au CNRS, CESDIP

Abdelhafid HAMMOUCHE, Professeur, Université de Lille Président du jury

Nicolas SALLÉE, Professeur, Université de Montréal, Rapporteur

Isabelle SOMMIER, Professeure, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Rapporteure

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Résumé : Cette thèse porte sur une comparaison des pratiques envers la propriété des graffeur.ses, street-artistes, militant.e.s anticapitalistes et antipubs. Partant d'une analyse de la littérature criminologique concernant le vandalisme, cette thèse interroge les figures du « vandale » ou du « casseur » en tant que constructions sociales. Dans la continuité des travaux interactionnistes en sociologie de la déviance et en criminologie post-marxiste, nous interrogeons les dégradations volontaires d'objets matériels à partir des trajectoires et expériences d'acteurs déviants, tout en replaçant ceux-ci dans l'imbrication des rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge. L'enquête de terrain procède par ethnographie multi-située, rassemblant seize récits de vie combinés à des observations participantes. Les résultats montrent la formation et l'évolution de « sujets propriétaires » par effets de socialisation aux interactions entre individus, corps et objets matériels dans diverses sphères (familiale, scolaire, professionnelles, sous-culturelles, militantes). La propriété et la possession apparaissent comme des enjeux centraux des rapports sociaux et de la socialisation. Leur naturalisation au sein des rapports de pouvoir participe tant de la réaction sociale au vandalisme que des rapports aux objets et espaces des peintres ou militant.e.s interrogé.e.s. Malgré l'hétérogénéité de leurs positions structurelles ou de leurs trajectoires d'engagement, nous trouvons dans leurs rapports aux objets dégradés, aux pratiques de soin, aux techniques ou encore au contrôle social, une internormativité faisant dominer les normes de propriété formelle sur les normes de possession. Cette thèse explore les rapports de pouvoir contemporains traversant les atteintes à la propriété et apporte une contribution à la sociologie de la déviance, des rapports sociaux et des cultures dominées.

Mots-clés : Sociologie ; Déviance ; Criminologie ; Propriété ; Graffiti ; Militantisme ; Rapports Sociaux ; Socialisation

Abstract : This study aims at comparing practices in relation to property among graffiti writers, street-artists, anticapitalist and antiproductivist activists. Stemming from an analysis of the criminological litterature on vandalism, this thesis explores the notions of "vandals" and "casseur" as social constructs. In line with the interactionist works in the sociology of deviance and in post-marxist criminology, we question the wilful damaging of property based on the trajectories and experiences of deviant actors, while integrating social class, gender and age dynamics in the framework. The fieldwork consisted in a multi-sited ethnography, gathering sixteen life histories combined with participant observations. Results show the formation and evolution of "owning subjects" through socialisation processes, shaping relations between individuals, bodies and material objects in many instances (family, school, work, subcultures, activitism). Property and ownership appear as central stakes in social sociations and socialisation. Their naturalisation in power relations affects social reactions to vandalism as well as the relations to material objects shown by the participants. Despite heterogeneous positions in the social structure and different trajectories in relation to deviance, we find in their relation to damaged objects, in their caring practices, in their techniques or in their relationship to social control an internomativity ensuring the dominance of formal norms over informal ownership. This study explores power relations in contemporary France and in property crimes, and contribues to the sociology of deviance, sociology of social structure and critical criminology.

Keywords : Sociology, Deviance, Criminology, Property, Graffiti, Activism, Social Relations, Socialisation.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Isabelle Sommier, Nicolas Sallée, Abdelhafid Hammouche, Carole Gayet-Viaud et Jules Falquet pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail.

Je veux remercier chaleureusement mes directeurs de thèse Dominique Duprez et Gilles Chantraine, pour m'avoir encouragé à la réalisation de cette thèse, mais aussi pour leur accompagnement, leur patience, leur confiance, et leurs conseils au fil des années.

Je souhaite également dire un grand merci au CLERSÉ, le laboratoire qui m'a soutenu, à l'ED SESAM, notamment Virginie Wulfranck et Catherine Clauw, ainsi qu'à Sandrine Maës du Centre de Documentation de la Faculté de Sciences Économiques et Sociales de l'Université Lille 1, pour leur accueil toujours bienveillant et leur aide précieuse.

Merci également à la Fondation Palladio, liée à la Fondation de France, qui m'a permis d'obtenir une bourse de recherche en 2015-2016 tout en me laissant une autonomie totale dans mes travaux.

Ensuite, cette thèse et son contenu n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de plusieurs personnes, envers lesquelles ma gratitude est infinie. Claire, pour ses conseils et nos discussions, pour sa joie de vivre comme ses critiques. Véronique Hansel et Fabrice Lanvin, qui m'ont aidé à traverser les épreuves et à prendre soin de ma santé. Parmi ces êtres chèr.e.s, je pense aussi à Etienne, Héloïse, Suzy, Vianney, Sarah, Joël, Clément T., Winz, Muriel, Philou, Antoine M., Antoine C., Margot, Jasmina, Sebby, Tata, Doudou.

Une mention spéciale pour Suzy, Joël, Vianney, Aurore, Vincent, Aurélia, Klara, Margaux, Clément B., Thomas D., Irène, Sylvain, Aurélien, Pierre R., Charline, et Michèle : pour leurs relectures attentives, leurs conseils de lecture, leurs travaux et leurs lumières.

Je dois mille mercis et bises à l'équipe du SH1 et à ceux ou celles qui sont devenus des copain.e.s : Ilona, Florian, Amandine, Aurore, Anne, Timothée, Benjamin, Julie, Pierre B., Thomas D., Antonio D., Farouk, Gabrielle. Si j'ai oublié quelqu'un.e, je m'excuse d'avance, mais vous pouvez l'ajouter à la boucle de mails. Chapeau au mouvement des Précaires de l'ESR et merci à tou-te-s celles et ceux qui ont parfois dû me subir en AG.

Enfin, je dois remercier de leur confiance les participant.e.s de cette étude, où qu'ils ou elles soient. Sans eux, cette thèse n'existerait pas. J'espère avoir mérité leur aide, pouvoir leur rendre la pareille un jour et j'espère qu'ils ou elles se portent au mieux.

Je remercie ma famille pour son soutien, et tou-te-s ceux ou celles qui m'ont rendu la vie facile et agréable en dehors du travail. Finalement, j'aimerais dédier cette thèse à Joséphine : puisses-tu évoluer dans un monde plus juste et émancipateur que celui qui se dessine dans ces pages.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Notes de lecture : Ce texte est original, les sources et références sont indiquées dans le corps du texte et en bibliographie. Par respect pour l'anonymat des participant.e.s, chacun.e est désigné.e par un pseudonyme et toutes les informations sensibles ont été enlevées. Les citations sont placées entre des guillemets typographiques. Les extraits de récit des participant.e.s sont présentés avec un retrait spécifique pour en clarifier l'usage. Les extraits de carnets de terrain sont présentées sur un fond gris. Les termes en langues étrangères sont notés en italique le plus systématiquement possible, ainsi que mes propres prises de parole lors d'entretiens. Enfin, nous avons suivi les principes de l'écriture inclusive avec autant de cohérence que possible, séparant par un point les alternatives.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX **8**

LISTE DES ENCADRES **8**

LISTE DES SCHEMAS **9**

LISTE DES ILLUSTRATIONS **9**

INTRODUCTION GENERALE **10**

Sociologie de la déviance, criminologie critique, et vandalismes 17

Pour une sociologie de la propriété : chassez le naturel 40

Ontologies, méthodologie et heuristique 74

PREMIERE PARTIE : MONDES DU GRAFFITI **91**

CHAPITRE 1. SOUS-CULTURE GRAFFITI ET CHAMP DU *STREET-ART* 93

1.1 Contexte originel 97

1.2 Mouvements français 104

1.3 *Street Arts* : émergence d'un sous-champ 121

CHAPITRE 2. RECITS DE VIE ET OBSERVATIONS 128

2.1 Trajectoires, carrières et bifurcations 132

2.2 Formes biographiques et absence de communauté 154

CHAPITRE 3. SOCIALISATION ET RAPPORTS SOCIAUX IMBRIQUES 160

3.1 Du genre : masculinités au premier plan 160

3.2 De la classe sociale : complicités ? 186

3.3 De l'âge : dominations et résistances 220

CHAPITRE 4. GRAFFITI, *STREET ART*, POSSESSION, PROPRIETE : 249

4.1 Rapports aux surfaces et distance sociale 251

4.2 Rapport à la technique et usages sociaux des objets 273

4.3 Possession, propriété et contrôle social 307

LIVRET D'ILLUSTRATIONS **347**

SECONDE PARTIE : MONDES DU MILITANTISME **357**

CHAPITRE 5. ESPACE DU MILITANTISME ANTICAPITALISTE ET ANTIPRODUCTIVISTE 362

5.1 Anticapitalisme : un pôle aussi structurant que fragmenté 367

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

5.2 Antiproductivisme : pôle minoritaire dans l'écologie politique....380
5.3 Observations, concurrences, convergences ?....389
CHAPITRE 6. RECITS DE VIE ET OBSERVATIONS :....401
6.1 Trajectoires, carrières, bifurcations....407
6.2 Formes biographiques : des casseurs fantômes ?....431
CHAPITRE 7. SOCIALISATIONS ET RAPPORTS SOCIAUX IMBRIQUES....436
7.1 Du genre : militantisme contre patriarcat ?....437
7.2 De la classe sociale : quelles résistances ?....472
7.3 De l'âge : jeunes adultes et vieux débats....506
CHAPITRE 8. MILITANTISMES, POSSESSION, PROPRIETE....538
8.1 Rapports aux cibles et distance sociale....540
8.2 Rapport à la technique et usages sociaux des objets....573
8.3 Possession, propriété et contrôle social....606
CONCLUSION GENERALE....643
BIBLIOGRAPHIE....657
ANNEXES....680

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Catégories socio-professionnelles des parents des participant.e.s au corpus graffiti et street-art. 191
Tableau 2 : Catégories socio-professionnelles des couples parentaux des participant.e.s au corpus graffiti et street-art. 192
Tableau 3 : Niveaux des derniers diplômes obtenus par les participant.e.s au corpus graffiti et street-art. 196
Tableau 4 : Occupations et catégories socio-professionnelles des participant.e.s au corpus graffiti et street-art. 198
Tableau 5 : Catégories socio-professionnelles des parents des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes. 475
Tableau 6 : Catégories socio-professionnelles des couples parentaux des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes. 476
Tableau 7 : Niveaux des derniers diplômes obtenus par les participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes. 480
Tableau 8 : Occupations et catégories socio-professionnelles des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes. 483

Liste des Encadrés

Encadré n°1 : Le supportérisme. 76
Encadré n°2 : Position du chercheur 78
Encadré n°3 : Le concept de capital 84
Encadré n°4 : Enquêtes exploratoires 128
Encadré n°5 : La dénonciation des « casseurs » 360
Encadré n°6 : Les Faucheurs Volontaires 404

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Liste des Schémas

Schéma 1 : Axe de rapport à la propriété et à la possession en fonction de la distance sociale et du soin aux objets et espaces matériels.....272
Schéma 2 : Axe de rapport à la propriété et à la possession en fonction de la distance sociale, du soin, et de la qualité perçue des relations.....572

Liste des Illustrations

Illustrations 1 à 4 ……..347

Illustrations 5 à 8……...348

Illustrations 9 à 12…….349

Illustrations 13 à 16……...350

Illustrations 17 à 20……...351

Illustrations 21 à 23…….....352

Illustrations 24……..353

Illustrations 25 à 28……...354

Illustrations 29 à 32……...355

Illustrations 33 et 34…….356

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Introduction Générale

Au moment de rédiger cette introduction, le mouvement social des « gilets jaunes », dont les manifestations de rue et les blocages ont débuté le 17 novembre 2018, continue de mobiliser et d'intéresser. Le traitement médiatique de ce mouvement, quelles que soient les analyses sociologiques que l'on pourra en produire, me semble avoir considérablement évolué entre ses origines et la manifestation du 1er décembre 2018, dont on retient les images de « rassemblements violents ». Dès le lundi, les comparutions immédiates du 3 décembre à la 23e chambre correctionnelle de Paris, réalisées « à la chaîne », différencient les « vrais casseurs » des « profils » atypiques (Jarry, 2018, §19). Des images tournent en boucle sur les réseaux sociaux et les chaînes d'information, on y voit régulièrement un graffiti sur l'Arc de Triomphe, dont l'intérieur a été « saccagé ». Mon premier réflexe, fatigué, a été de penser : « encore une panique morale »… Que pourrais-je en dire, sinon qu'il est trop tôt, même au dépôt de mon manuscrit, pour analyser de quoi il retourne précisément ? Si je devais participer aux commentaires des évènements, ou de l'histoire en train de se faire des « Gilet Jaunes », il me semble que quelque chose s'est noué entre 2015 et 2016.

En novembre 2015, une attaque terroriste d'ampleur exceptionnelle à Paris provoque 130 morts et la déclaration de l'« État d'Urgence » par le gouvernement français. Celle-ci mettra fin à ma quête d'entretiens, non sans surprise puisque je ne travaille pas sur les atteintes aux personnes, ni sur le terrorisme. L'un de mes informateurs[1], se revendiquant pourtant de la non-violence, était probablement considéré comme un individu dangereux, son domicile est perquisitionné. Il n'est pas placé en garde à vue, mais j'espère qu'il va bien. L'État d'Urgence dure deux ans, et voit une partie de ses mesures passer dans le droit commun par la loi « antiterroriste » votée le 3 octobre 2017. Ainsi, quand je pense aux « Gilets Jaunes », je pense aux manifestations interdites pendant la « Loi Travail » et la « COP 21 » en 2016. Je pense également au détournement d'une veste fluo, je pense à ceux ou celles qui portent les banderoles, je pense aux peintures en spray, et à mes mains salies par la peinture. Quel rapport me direz-vous ? Des mains, des corps, un objet matériel que l'on dira modifié ou dégradé, des « vandales », des « casseurs », et beaucoup de mots.

Notre thèse ne propose pas une archéologie des corrections du corps (Foucault, 1975), ou une histoire de la propreté telle que celle développée par G. Vigarello (2002) ; toutefois, elle s'inscrit en partie dans leur sillage. Il sera bien question de propre et de sale, de choses à soi ou aux autres,

[1] Terme utilisé dans la thèse pour décrire les personnes ayant accepté de m'aider dans la recherche d'entretiens avec des participant.e.s ou dans la compréhension des terrains.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'ordres et de désordres, de sujets, de corps et de socialisation. Nous nous intéressons à l'appropriation et la propriété des objets matériels dans la France au début XXIe siècle, avec l'idée que ces concepts peuvent être travaillés avec les outils de la sociologie. Dans cette perspective, une multitude de terrains et d'approches scientifiques peuvent être mobilisés, et nous avons choisi de nous attacher à comprendre des situations dans lesquelles les interactions entre individus et objets matériels sont jugées déviantes, et criminalisées en tant qu'atteintes à la propriété.

Pour élargir la focale tout en précisant les enjeux, cadrons le propos par l'actualité médiatique dans les années 2010.

Devant les députés de la Chambre des Communes de Grande-Bretagne, le 11 août 2011, le Premier ministre David Cameron déclare, à propos des révoltes qui secouent plusieurs grandes villes du pays depuis presque une semaine :

> « Ces scènes sont écœurantes - les scènes de personnes pillant, vandalisant, volant, cambriolant, les scènes de personnes attaquant des officiers de police et même des pompiers éteignant les incendies. C'est purement et simplement de la criminalité – celle-ci doit être affrontée et vaincue. »[2]

Autre pays, la France, autre commentaire, celui d'un inconnu d'une cinquantaine d'années habitant Roman-sur-Isère, petite commune de la Drôme. Il répond à un journaliste pour un sujet diffusé au Journal Télévisé de la chaîne publique France 2, le 27 avril 2015. Le reportage s'intitule « Le vrai coût du vandalisme », et l'habitant en question réagit devant une vitre brisée dans un abribus de sa commune :

> « C'est de la connerie pure et simple de faire ça… Parce que de toute façon c'est le bien commun, et puis c'est nous qui… Qu'en supportons les conséquences. »[3]

Ses propos sont visiblement coupés pour les besoins du montage, mais le message paraît clair. Ces deux commentaires viennent de personnes aux responsabilités très différentes, traitant de

---

[2] « *These are sickening scenes – scenes of people looting, vandalising, thieving, robbing, scenes of people attacking police officers and even attacking fire crews as they're trying to put out fires. This is criminality, pure and simple, and it has to be confronted and defeated.* » (Cameron, 2011). Traduction personnelle. Sauf mention contraire, je suis l'auteur des traductions de l'anglais vers le français dans cette thèse.

[3] Le reportage, particulièrement éloquent, est encore disponible sur internet : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/les-actes-de-vandalisme-un-cout-eleve-pour-les-collectivites_888693.html

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

réalités disparates, néanmoins le « vandalisme » y est présenté comme une « connerie » au mieux, de la « criminalité » au pire, mais à chaque fois comme une chose « pure et simple ».

La même année 2015, trois histoires de dégradations volontaires font surface dans la presse nationale française. La première concerne « quatre militants » du Front National, dont un responsable départemental en Seine-et-Marne, mis en garde à vue en juin pour avoir incendié des voitures et cassé des boîtes aux lettres. Ils voulaient apparemment « dénoncer l'insécurité » et « nourrir » le « discours » de leur parti (S.A., 2015, § 2). La deuxième met en jeu trois peintures à quelques semaines d'intervalle, présentées comme des « tags », lors d'une exposition dans les jardins du château de Versailles, sur l'œuvre *Dirty Corner* d'Anish Kappoor. Passons sur le fait que ces peintures n'ont rien à voir avec la pratique de tag venant de la sous-culture du graffiti hip-hop, traitée au chapitre 1. L'artiste, en accord avec la « présidente du domaine », décide de conserver tel quel un premier jet de peinture jaune sur la sculpture (C.W., 2015, § 3). Puis viennent d'autres dégradations incluant des inscriptions explicitement sexistes et antisémites[4]. Dénoncées par l'artiste comme une blessure comparable au « viol », celui-ci maintient la décision de ne pas restaurer l'œuvre pour ne pas céder aux insultes. L'artiste britannique reçoit le soutien du président de la République et de la Ministre de la Culture, Fleur Pellerin, déclarant craindre un « retour à l'ordre moral ». Le tribunal administratif de Versailles ordonne finalement le 19 septembre 2015 de cesser l'exposition de l'œuvre modifiée et des messages haineux ; des bâches noires sont posées.

La troisième histoire, parue en octobre et faisant « le tour du monde », est sans doute celle qui marqua le plus les esprits. Elle concerne deux cadres en ressources humaines d'Air France, pris dans une bousculade et « malmenés » avec leurs gardes du corps durant les mobilisations intersyndicales contre des licenciements massifs. L'un d'eux a sa chemise arrachée et doit s'enfuir devant les caméras de plusieurs équipes de journalistes (Boitiaux, 2015, §2). Cinq militant.e.s et syndicalistes seront poursuivi.e.s pour « violences en réunion », dix autres pour « dégradations volontaires ».

Dans ces trois cas, quel que soit le degré de détail mentionné, on peine à voir ce qui serait « simple » ou « pur » dans le « vandalisme » ou les « dégradations » matérielles, et l'on traite d'individus jugés déviants pour leurs rapports entre corps et objets matériels. Casser une vitre,

[4] La première peinture non-commanditée et sa couleur prennent alors un nouveau sens et interrogent : le jaune est la couleur du péché dans la religion catholique, c'est également la couleur des étoiles discriminant les juifs dans l'Europe nazie.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

peindre un mur, brûler une voiture, arracher une chemise, sont des gestes qui demandent plus qu'une coordination entre les muscles et la perception. Ce sont des pratiques dans lesquelles les acteurs investissent du sens, et qui peuvent être signifiantes au-delà de la situation, comme semblent l'indiquer les commentaires politiques ou citoyens. Ce sont des pratiques légalement punies par un système pénal pour lequel la « propriété », qu'elle soit publique ou privée, est une pierre angulaire. Présentée comme un droit fondamental ou naturel, placée en haut de la pyramide des normes, la propriété vient justifier un partage entre des rapports individus, corps et objets qui seraient normaux, et d'autres qui seraient anormaux.

Notre problématique consiste à nous demander en quoi les trajectoires des personnes ayant pris le rôle[5] de dégrader sont corrélées à leur rapport à la propriété, c'est-à-dire, à leur socialisation à certains rapports entre corps et objets matériels.

*

Chaque année médiatique apporte son lot de paniques morales (Cohen, 1999, 585-586) à propos du « vandalisme » et des « dégradations volontaires », lors d'émeutes ou de manifestations, ou à propos de sous-cultures réputées déviantes, ou encore au sujet d'actes déclarés isolés mais supposés révéler un dysfonctionnement dans la société en question. Le concept de *moral panic* décrit et permet de réfléchir à la manière dont les groupes sociaux réagissent à des phénomènes ou évènements, présentés à la fois comme « nouveaux » et « menaçants », mettant en danger des valeurs importantes pour ces groupes, tout en étant une version déguisée de vieux maux et dangers bien connus (Ibid). Pour les trois cas de 2015 ci-dessus, on pouvait alors réagir aux « nouvelles » instrumentalisations de la délinquance et aux méthodes de l'extrême droite, aux expressions d'intolérance et au « retour de l'ordre moral », ou aux pratiques des militants syndicaux et aux « foules » en colère. Comme nous le verrons dans la suite de cette introduction, le vandalisme se prête particulièrement bien aux constructions médiatiques cherchant à la fois du spectacle et un sujet de société, et donc aux paniques morales. Ces paniques mettent en jeu des réseaux médiatiques diversifiés, des experts et éditorialistes, démontrant leur capacité à décoder cette réalité « neuve » et « imprévisible », mais reliant aussi les évènements à des racines profondes d'un passé qui leur serait transparent. Ainsi, devant un fait construit comme drame, urgence ou crise, et avec une phase d'exagération, ils peuvent justifier leur position et leurs connaissances

[5] Cette formulation, souvent reprise dans notre étude, vise à distinguer notre approche des transgressions d'une criminologie centrée sur le « passage à l'acte » (Cartuyvels, 2007, 455-457), nous y reviendrons.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

face à l'anxiété ou l'hostilité publique, tout en défendant un ordre moral à renforcer ou rétablir, des forces malveillantes à identifier et stopper.

Initialement théorisées par S. Cohen dans les années 1970, les paniques morales sont devenues une forme de narration courante, une réponse standardisée et chronique. Elles peuvent être utilisées par les responsables politiques pour orchestrer le consentement public, les entreprises pour augmenter leurs ventes, ou par les médias pour traiter de questions sociales (McRobbie & Thomson in Cohen, 1999, 588). Le plus souvent, elles concernent des actions de jeunes hommes des classes populaires qui se comportent mal (supporters de football, délinquants ou sous-cultures menaçantes), les drogues, les enfants en danger, la jeunesse se comportant mal à l'école, les images trop extrêmes de sexe et de violence, les personnes qui abuseraient d'un État-providence en perte de vitesse (fraudeurs, évadés fiscaux, migrants etc.). On peut ajouter à cette liste les discours stigmatisant depuis plusieurs décennies les « casseurs » en manifestation. En mai 2016 par exemple, les controverses autour de l'incendie d'une voiture de policiers dans les mobilisations contre la « Loi Travail », vidéos à l'appui, et les vitres brisées de l'Hôpital Necker à Paris, ont suscité plusieurs centaines de réactions dans la presse, des demandes de sanctions aggravées ou de nouveaux dispositifs « anticasseurs ». On pouvait alors analyser les « nouvelles » violences en manifestation tout en y lisant l'histoire de « l'extrême gauche », se demander qui sont les « jeunes » malveillants derrière les images « terribles », et défendre le besoin d'un retour à la normale, à l'apaisement, au respect de la loi et à l'ordre républicain.

Les histoires de dégradations traitées dans cette thèse font rarement surface dans les médias nationaux, sauf lorsqu'elles sont jugées particulièrement choquantes ou révélatrices. Elles sont plus fréquemment traitées dans la presse quotidienne régionale. Ayant en France plus d'impact que les journaux nationaux, son apparente proximité avec les lecteurs n'empêche pas un décalage entre le monde qu'elle présente et celui vécu par les lecteurs (Ballarini, 2008, 407). Le vandalisme s'y classe dans les « Faits Divers », rattaché à des thèmes comme « Police et Justice » ou « Désordres Civils »[6], et parfois dans les sujets de « Société ». Lorsque des « auteurs » sont évoqués, régulièrement sur simple suspicion et quelques fois après condamnation, ce sont généralement des « jeunes » ou des « mineurs », ou encore des « bandes organisées » qui

[6] Ces exemples ressortent d'un petit corpus d'articles de presse quotidienne régionale pris pour leur représentativité. Entre 2012 et 2015, j'ai tenté d'archiver l'ensemble des articles de presse mis en ligne et parlant de « vandalisme » dans leur titre ou le corps du texte. Prenant aléatoirement (via un logiciel de randomisation) une année, deux mois différents et deux titres de presse parmi huit quotidiens (ici 2014, janvier et août, dans *Ouest France* et *La Voix du Nord*), j'ai obtenu 10 articles dont le contenu illustre bien les propos généralement tenus dans le reste des articles.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

viendraient de « l'extérieur ». Une proportion importante d'articles (plus d'un tiers dans notre exploration aléatoire) mentionne des demandes de « vidéosurveillance », des appels à la « vigilance » des habitants, ou l'investissement dans des dispositifs protégeant mieux les cibles. La question des coûts pour les propriétaires ou la « collectivité » revient couramment. Lorsqu'on parle des auteurs comme des « individus » neutres, on peut lire qu'il s'agit d'actes « petits », « bêtes », de « méchanceté gratuite ». Associés à quelques photos, les textes font part de la « colère » et de « l'incompréhension » des habitant.e.s, de scènes de « désolation ». Il n'est pas rare d'y trouver des propos humiliants ou insultes et parfois des menaces de vengeance proférées par les citoyens à l'encontre des suspects. Ce qui est stigmatisé au-delà du droit, ce sont leurs rapports entre corps et objets anormaux.

C'est précisément pour offrir un compte rendu différent de ces histoires et paniques morales, sans toutefois en nier l'importance, que nous parlerons du « vandalisme ». La catégorie n'a rien de sociologique *a priori*. La première raison est que le terme rassemble des actes qui n'ont pour point commun que d'être sanctionnés par l'article 322-1 du Code pénal français, mais qui peuvent avoir lieu dans une variété d'espaces, avec une variété de motifs et de trajectoires individuelles pratiquement infinie. Le vandalisme ne désigne donc pas directement une infraction, mais c'est l'une des manières dont la langue du grand public et du sens commun désigne les dégradations matérielles de biens d'autrui sans leur consentement.

Le terme est deuxièmement une manière de stigmatiser d'emblée ceux qui auraient ce type de pratiques, les renvoyant aux « Vandales », ce peuple dit « barbare », qui aurait saccagé Rome au Ve siècle ap. J-C.[7]. C'est bien ces « Vandales » que l'abbé Henri Grégoire a voulu évoquer lorsqu'il a ancré le terme de « vandalisme » dans la langue française, en 1794[8]. Dans ses mémoires publiés en 1837 (Réau, Fleury, & Leproux, 1994), il revendique la paternité du terme, et déclare d'ailleurs : « Je créai le mot pour tuer la chose ». Si l'on peut sourire quant à une telle déclaration, elle semble révélatrice à plus d'un titre : au XIXe siècle comme aujourd'hui, utiliser le terme de

[7] L'histoire de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge nous apprend que les Goth pillent Rome dès 408-410, soit 40 ans avant les Vandales, dans ce qui est moins une « chute » qu'une dissolution progressive de l'Empire Romain (Joye, 2010, 179). En revanche, le peuple Vandale a bien précipité cette dissolution : en réussissant à traverser la mer méditerranée et en prenant le contrôle des matières premières en Afrique, les rois vandales ont peu à peu amoindri la domination économique et territoriale de l'Empire (Ibid, 26).

[8] Pour une rapide analyse de cette étymologie, voir Réau L., 1994, *Histoire du vandalisme : Les monuments détruits de l'Art français,* 9. L'Abbé Grégoire utilisa le terme de vandalisme dans un rapport présenté à la Convention le 31 Août 1794, pour faire référence aux destructions des monuments et des biens de l'Ancien Régime et notamment ceux du clergé par l'armée républicaine.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

vandalisme est une manière de stigmatiser des acteurs déviants, en lien avec leur criminalisation. Pour reprendre le langage de S. Cohen, le « vandale » est une figure diabolisée.

Puis, le contexte historique de naissance du terme nous renvoie au cœur de la modernité européenne. En effet, c'est la Révolution française, et notamment sa traduction par la Convention puis par Napoléon Bonaparte, qui a ancré la « propriété » dans la constitution française et dans les autres constitutions d'Europe continentale. Déclarée « droit » « naturel » et « imprescriptible » de l'homme, « inviolable » et « sacré », conserver la propriété fait partie des « buts » de « toute association politique » selon la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 (Courbe & Latina, 2016, 33-34). Le premier Code civil lui donne un caractère absolu, présentée comme le « fondement de toute l'organisation sociale ». Au fil des siècles, elle s'étend à de plus en plus de biens, ses prérogatives sont limitées par les lois en même temps qu'elle obtient une protection « *supra* législative », « afin que ces limitations n'altèrent pas sa substance » (Ibid). En d'autres termes, malgré sa sophistication progressive, son caractère fondamental reste affirmé comme une « garantie essentielle de la liberté ». Loin de n'être qu'une philosophie ou une pétition de principe des gouvernants, c'est bien au nom de la propriété privée ou publique que sont sanctionnées les dégradations volontaires, et que semble se justifier le pouvoir de punir. C'est pour la même raison que l'étude du vandalisme en criminologie se situe dans la catégorie des atteintes aux biens, et en anglais dans les *property crimes*. En ce sens, le « vandale » devient une figure mythique transgressant un droit déclaré « naturel », et c'est parce qu'il enfreint une loi de la nature qu'il menacerait la société et son intégrité. Ainsi, parler de « vandalisme » revient à placer les personnes commettant des dégradations en dehors de la civilisation, comme à la frontière entre nature et culture.

Une approche sociologiquement opératoire des pratiques assimilées au vandalisme ne peut se satisfaire de la catégorie de « droit naturel », à moins d'élaborer une sociologie des controverses sur les justifications du droit de propriété. Suivre ce chemin reviendrait à centrer l'analyse sur les représentations de la propriété. Dans le même mouvement, on s'éloignerait des rapports entre corps, individus et objets, des situations vécues et de l'expérience des individus stigmatisés. Notre intention n'est pas non plus de proposer une sociologie du droit de propriété du point de vue des déviants, nous y reviendrons.

Nous proposons une sociologie de la déviance s'intéressant au vandalisme en tant qu'atteinte à la propriété, considérant que la diabolisation des « vandales » et autres « casseurs » en dit plus sur la naturalisation de la propriété que sur la réalité des comportements en cause. Notre intuition est que cette naturalisation n'est pas un simple « effet de connaissance » du droit, mais qu'elle

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

traverse des rapports de pouvoir, des sujets socialisés et des corps. Notre principale hypothèse de travail est qu'il est possible de traiter le concept de propriété en tant qu'enjeu des rapports sociaux imbriqués. Autrement dit, on peut la traiter sociologiquement sans la considérer comme une catégorie qui serait l'apanage du droit ou de la philosophie, mais comme un ensemble de normes formelles et informelles portant sur les rapports entre corps et objets. Si la propriété fait partie des structures sociales, elle est redevable d'une analyse à partir de la socialisation, déviante ou non. À partir de cette hypothèse, nous nous demanderons en quoi les trajectoires des personnes ayant pris le rôle de dégrader en certaines situations sont corrélées à leur rapport à la propriété.

Si le « vandalisme » ne peut être réduit à une dichotomie forcée entre simple « connerie » et pure « criminalité », si les « vandales » et les « casseurs » sont des figures polarisantes mais décalées de la réalité des individus, alors on peut se demander ce qui explique les dégradations volontaires d'un point de vue sociologique. Est-ce que l'explication se situe dans la propriété elle-même ? Si les rapports entre individus et objets sont susceptibles d'apprentissage, alors on doit pouvoir trouver l'explication d'un rapport entre corps et objets jugé déviant dans les interactions sociales, quels que soient les usages du droit ou les conceptions de la justice mobilisées par ailleurs.

Sociologie de la déviance, criminologie critique, et vandalismes

Que la presse non spécialisée ou les magazines de faits divers télévisés comme « 90'Enquête » ou « Enquête d'Action » diffusent des stéréotypes concernant les déviant.e.s ne surprend pas. Les paniques morales et les clichés à propos du vandalisme n'en ont pas moins des effets. La sociologie de la déviance et la criminologie, en tant que champs scientifiques (Bourdieu, 1976, 89), produisent des discours plus contrastés, mais non sans biais. Sachant que le vandalisme a surtout été étudié dans la littérature anglophone, tentons une synthèse des discours sur celui-ci, tout en gardant notre problématique à l'esprit[9].

[9] Une partie de ce travail d'état de l'art est résumé dans l'article « Dépasser la sociologie des jeunes vandales ? » publié dans la revue *Déviance et Société* en 2015 ; il inclut une partie des retours et critiques auxquels je n'ai pu répondre jusqu'à présent, ainsi qu'une analyse de la criminologie anglophone présentée en partie à la conférence annuelle de l'« European Group for the Study of Deviance and Social Control » en septembre 2014.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

La sociologie de la déviance et la criminologie peuvent être largement définies comme des champs scientifiques s'intéressant à la transgression des normes (Larminat, 2017, § 3). Là où la criminologie peut ressembler différentes disciplines comme la psychologie, le droit ou encore la médecine, la sociologie de la déviance y représente un sous-champ disciplinaire centré sur la composante sociale des phénomènes. C'est à partir de ce sous-champ que s'est formulée notre thèse, et c'est en gardant ses acquis que nous réalisons cet état de l'art. La criminologie se définit théoriquement comme un ensemble de disciplines réunissant et analysant des données empiriques pour expliquer les infractions (c'est-à-dire les transgressions de normes pénales) comme les réactions sociales à ces infractions (Conklin, 2007, 451). L'intérêt pour la « réaction sociale » s'y trouve particulièrement étudié par la sociologie du crime (Robert, 2005, 9) ou de la déviance, mais aussi dans des sous-champs de la criminologie anglophone comme la *cultural criminology*[10] et la criminologie dite critique, sur lesquelles nous reviendrons.

La sociologie de la déviance se base également sur une analyse de la pratique du droit, de l'incrimination, ou de la répression pour comprendre la transgression des normes (Ibid), cela dit, elle s'intéresse plus largement aux processus conflictuels de définition et de catégorisation des actes non conventionnels. Ainsi, les comportements jugés immoraux ou anormaux font partie de son périmètre d'étude, puisqu'ils mettent en jeu des normes, un comportement transgressif et un contrôle social[11] formel ou informel qui stigmatise celui-ci. Sous l'angle des infractions de dégradations volontaires (ou *property damage*), comme sous l'angle des réactions sociales au vandalisme, criminologie et sociologie de la déviance se présentent comme des disciplines de choix pour appréhender notre sujet.

Dans ces disciplines, le paradigme « constructiviste » de la « réaction sociale » s'oppose aux définitions essentialistes des déviances qui postulent qu'il existerait un crime « vrai », anhistorique, ou des transgressions « en soi » (Robert, 2005, 9). Porté à partir des années 1970 par plusieurs courants dont l'interactionnisme, le néo-marxisme, « l'ethnométhodologie ou encore les théories du conflit social » (Cartuyvels, 2007, 445), le constructivisme dans lequel nous nous

[10] La *cultural criminology* étudie la manière dont la criminalité comme le contrôle social prennent leur sens à partir des représentations de la culture populaire, et notamment dans les médias, en tant qu'enjeux politiques et sociaux ou en tant que divertissement (Conklin, 2007, 451).

[11] Le contrôle social désigne les processus qui produisent la conformité des individus et des groupes aux normes d'une société (Conklin, 2007, 325). Le contrôle social formel recouvre les efforts des services de police, des agents de sécurité, des services judiciaires et des institutions pénitentiaires. Le contrôle social informel caractérise les efforts ou réactions d'individus et de groupes comme les pairs, l'entourage familial, les voisins, de collectifs et d'associations, ou encore de témoins pouvant intervenir (Ibid).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

inscrivons amène à considérer qu'il n'y a « pas de crime sans incrimination préalable » (Ibid, 453). Pour formuler autrement la proposition : le crime n'a pas de stabilité ontologique. Historiquement, elle a permis de déplacer un regard scientifique initialement centré sur des individus « pathologiques » vers l'observation du « processus d'étiquetage » ; critiquant la création de la norme, son application ou ses effets (Ibid). Dans d'autres pans de la criminologie et dans une partie de la sociologie du crime, le paradigme du « passage à l'acte », ou paradigme « étiologique », est resté actif. Il continue, malgré la relativité historique ou géographique des actes déclarés illégaux ou immoraux, de prendre les définitions du crime comme des données, et cherche les causes des transgressions en essentialisant les différences entre coupables et victimes. Sa vitalité sociologique fonctionne par l'intermédiaire de raisonnement écologiques (avec des lieux plus ou moins « criminogènes ») ou par l'affinement de théories, notamment la théorie des « noyaux durs »[12] et des propensions[13] à la déviance, inspirées de modèles économiques (Harcourt, 2011, 164).

Partie prenante de cette histoire, la littérature de criminologie ou de sociologie s'intéressant au vandalisme a plus souvent cherché à expliquer les causes des transgressions que les processus d'étiquetage. Toutefois, comme l'explique Y. Cartuyvels, le déplacement constructiviste a progressivement rendu marginal en sociologie de la déviance l'attention aux transgressions du point de vue des acteurs. Laissé au paradigme « étiologique » ou à d'autres disciplines, l'intérêt pour l'explication des comportements jugés déviants y est moins soutenu que celui pour les mécanismes institutionnels de sanction et leurs conséquences. Ce tropisme peut s'expliquer selon l'auteur par une volonté d'éviter la récupération et l'effacement des interprétations sociopolitiques des phénomènes, par une criminologie entre « science appliquée » (Mucchielli, 2010, 2) et « science de gouvernement » (Ihl & Kaluszynski, 2002, 231). La criminologie traitant toujours de catégories morales, de valeurs et d'intérêts, elle ne propose pas un discours axiologiquement neutre, son regard sur un comportement peut tendre à le pénaliser et le criminaliser, à individualiser la déviance et à nier les processus de construction normative (Cartuyvels, 2007, 457). Cependant, se concentrer sur la « réaction sociale » n'empêche pas les récupérations, et le

[12] Celle-ci prévoit qu'« un petit sous-ensemble de délinquants est d'habitude responsable de la majorité des crimes et qu'en neutralisant ce petit groupe, les bénéfices obtenus seraient considérables pour le taux de délinquance global. » (Harcourt, 2011a, 21)

[13] Partant du principe que les infractions passées d'un individu ou d'un groupe aident à prévoir leurs infractions futures, et prenant donc les sanctions pour indicateur de la réalité du crime, on identifie des « taux » de délinquance, par groupe ou profils d'individus, en fonction de facteurs qui leur seraient corrélés : l'âge, le sexe, le revenu, la nationalité, la « race », l'origine géographique, la situation d'emploi, le niveau d'éducation etc.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

paradigme « étiologique » a continué à travers les études cognitivo-comportementales ou biologiques par exemple, mais aussi avec le succès des catégories de dangerosité, de risque et d'insécurité. Ces catégories et leur popularité en criminologie sont assorties d'une fascination pour la prédiction (Harcourt, 2011, 6) ou pour un savoir technique avec des indicateurs chiffrés.

Évitant d'étudier les causes, ou prenant celles-ci pour relativement acquises, la sociologie de la déviance contemporaine s'expose donc à la reprise de biais étiologiques hérités des études antérieures, tout en opposant le raisonnement sociologique constructiviste à d'autres disciplines proposant un discours criminologique. Notre enquête sur le vandalisme a justement pour but de corriger certains des biais étiologiques de la littérature spécialisée : elle se concentre donc sur les causes des dégradations à partir du point de vue des personnes stigmatisées par le contrôle social. Sans revenir au positivisme, ce choix ressort de considérations épistémologiques que nous expliquerons au fil de l'introduction.

Un objet scientifiquement mineur ?

Pour être des champs scientifiques revendiquant l'expertise sur les transgressions ou la « réaction sociale » à celles-ci, la criminologie et la sociologie de la déviance ont relativement peu étudié les dégradations volontaires et le « vandalisme » comparé à d'autres comportements. Un recensement via la base de données *Web of Science*, toutes langues et revues confondues dans l'entrée « criminologie et pénologie », nous donne en 2018 un nombre de 75 articles ou chapitres utilisant ce terme (ou celui de « *vandalism* ») depuis 1991. La catégorie de « *burglary* » (ou « cambriolage ») occasionne à elle seule 492 articles sur la même période dans la même base de données. Serait-ce un effet trompe-l'œil dû à un terme polarisant ou stigmatisant ? La catégorie « *property damage* » synonyme de « dégradation matérielle » dans le droit pénal anglais ou américain, nous donne 27 résultats avec la même méthode… Le vandalisme et les dégradations volontaires semblent représenter des objets mineurs en sociologie de la déviance ou en criminologie. À tout le moins, on parle beaucoup plus de vandalisme dans la presse quotidienne française que dans les revues scientifiques spécialisées sur les phénomènes déviants, la « délinquance », la criminalité ou encore le droit pénal.

Pour réaliser notre état de l'art, nous avons pu constituer deux corpus documentaires : le premier via une lecture attentive des articles et ouvrages sur le vandalisme, anglophones et francophones,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

puis de leurs bibliographies, pour arriver à un seuil de saturation des références[14]. D'un point de vue géographique, ces productions viennent principalement des pays dits occidentaux comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Australie et dans une moindre mesure la France. Les quelques travaux français sont souvent appuyés sur des références anglophones (Massare, 1985; Roché, 2002), et notre enquête ne fait pas exception. L'autre corpus a été formé par recherche automatisée, textométrique et permettant une analyse de contenu en anglais, dans la base de données « criminologie et pénologie » de *Web of Science*[15], regroupant les revues par facteur d'impact. Sans pouvoir prétendre à une recension exhaustive, ces deux corpus permettent d'observer la criminologie et la sociologie de la déviance à une échelle longue, de 1952 à 2013. Ils nous donnent d'un côté une littérature spécialisée sur le vandalisme et rarement exhumée, et de l'autre côté des revues et auteurs réputés dominants internationalement et traitant de « vandalisme ». La méthodologie de ces corpus documentaires est expliquée dans l'Annexe A.

Il est évident que d'autres disciplines et sous-champs scientifiques ont pu aborder la question du vandalisme. On peut citer notamment la géographie sociale, les études sur l'environnement ainsi que sur l'éducation. Nous avons inclus autant que possible ces dernières au premier corpus documentaire, bien que les études de criminologie ou de sociologie y restent bien plus nombreuses. On peut également considérer tout le champ de recherche et de praticiens travaillant sur l'art ou le patrimoine, qui s'intéresse à la restauration d'œuvres dégradées volontairement ou par usure (Reille-Taillefert, 2011, 5) mais aussi à la « conservation » dans les musées ou en dehors (Pasnak, 2013, 2). Ainsi, c'est un détour par ce champ qui nous permet d'avancer sur la définition du vandalisme.

La définition originelle de l'abbé Grégoire est rappelée par Louis Réau en introduction de son *Histoire du vandalisme* (1994, 9). Ce dernier s'intéresse aux « monuments détruits de l'art français », et il nous parle d'une attaque ou d'une « destruction barbare » de patrimoine et d'œuvres d'art. La « barbarie » dénoncée par l'historien est tantôt celle des peuples du Haut Moyen Âge, celle des souverains iconoclastes, des États guerriers, ou de groupes militarisés en quête de domination territoriale. Ces dégradations sont largement documentées. Difficile de les

[14] Point où la lecture et l'accumulation de données n'apporte plus de nouveaux éléments bibliographiques.

[15] Cette base de donnée, initialement fondée par E.Garfield et l'*Institute for Scientific Information* en 1960, a été possédée par le groupe Thompson Reuters entre 1992 et 2016, puis revendue au groupe Clarivate Analytics. Acteur dominant dans le champ scientifique international par la publication du *Science Citation Index* (SCI) ou du *Social Science Citation Index* (SSCI), elle revendique d'être l'acteur le mieux qualifié pour mesurer les « facteurs d'impact » scientifiques internationalement (Garfield, 2007, 68-69).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comparer, en quantité ou en qualité, au phénomène social contemporain du vandalisme, dont la définition est plus large. Celui-ci représente, selon R.V.G. Clarke, criminologue britannique lauréat du Prix de Stockholm et diffuseur des théories de la prévention situationnelle (Robert, 2008, 4), une somme pratiquement incalculable d'incidents « mineurs », que nous pouvons observer chaque jour : c'est le graffiti sur le mur en allant à l'école, la vitre brisée d'une voiture au travail, ou encore le panneau de signalisation déformé en bas de la rue, etc. (Clarke et al., 1978, 68). C'est à ce phénomène évanescent que la criminologie européenne ou anglo-américaine s'intéresse lorsqu'elle traite du *vandalism*. Bien que la définition varie dans la littérature criminologique, la plupart des auteurs soulignent comme notions clés l'« intentionnalité », la « destruction » totale ou partielle, et la « propriété » (Goldstein, 1996, 20). La définition que nous retiendrons ici est la suivante : le vandalisme désigne la dégradation ou la destruction volontaire d'objets matériels sans le consentement préalable de leurs propriétaires.

En criminologie spécialisée sur le vandalisme comme en études sur l'art, l'altération de la matière ou la modification des objets matériels, leur « destruction » totale ou partielle, est centrale. Leur opposé, qu'est la « conservation », l'est également. Ils le seront pour notre enquête. Quant à l'usure, elle participe directement à évacuer de notre objet scientifique les dégradations matérielles dues par exemple au temps, à l'usage conventionnel ou encore aux vicissitudes climatiques. Calquant en cela la définition pénale, nous nous intéressons aux dégradations réputées volontaires ; mais la prudence est de mise. Différencier une altération intentionnelle de la négligence ou de l'usure, face à un objet qui ne serait pas dans son état normal, relève le plus souvent de l'interprétation.

Une vitre brisée donne rarement d'elle-même les raisons de son état, et c'est en partie ce truisme qui explique la facilité avec laquelle on peut imputer telle ou telle dégradation à des suspects usuels, des forces diaboliques, ou simplement des accidents de la vie. La définition retenue place également hors du vandalisme toute destruction ou modification faite ou demandée par le propriétaire lui-même. Pourtant, comme nous le verrons dans chaque partie de cette thèse, s'intéresser aux rapports entre individus, corps et objets et à leur incrimination demande encore d'être attentif à ce cas limite. En suivant le triptyque de notions clés relevé par A. Goldstein dans sa synthèse sur le vandalisme publiée en 1996, la « propriété » et sa défense sont un point crucial, comme l'indiquent déjà le classement dans les atteintes aux biens par la criminologie et les origines historiques du terme. En dépit d'ouvertures importantes à ce sujet dès le début des années 1970 dans la criminologie britannique, il a rarement été traité dans la littérature, la plupart des auteurs y faisant rapidement référence en renvoyant au droit pour sa définition.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Notre premier corpus d'articles et d'ouvrages permet de mettre au jour quatre grandes approches du vandalisme dans la littérature scientifique. La première se concentre sur la mesure et le coût des dégradations, nous la nommerons l'approche « comptable ». Deuxièmement, une série d'articles et de chapitres prend une approche « conséquentialiste », elle prend de l'ampleur dans les années 1980 avec la *broken windows theory*. La troisième option, devenue dominante dans la criminologie contemporaine comme nous le verrons, s'intéresse aux dégradations volontaires en tant que variable quantitative dans les trajectoires criminelles. Enfin, la dernière perspective, initialement importante mais aujourd'hui minoritaire, tente de comprendre les « motifs et significations » du vandalisme, du point de vue des déviant.e.s comme pour la société plus généralement. Pour comprendre les résultats comme les angles morts de la littérature, passons chaque approche en revue.

Approche comptable : des calculs imprécis mais rentables

Selon le rapport que R.V.G. Clarke dirigeât pour le *British Home Office* (1978), peu de dégradations semblent engager des dommages financiers importants. Dans ces cas, les coûts de remplacement sont souvent pris en charge via les marchés d'assurances. Une « infime minorité » d'actes représente un danger réel pour les personnes (Ibid, 2), et c'est donc sous l'angle des arguments financiers et d'un décompte des dégradations que l'une des premières branches d'étude se forme. Ce rapport se situe dans l'« âge d'or » de la recherche sur le vandalisme (Goldstein, 1996, 1), entre la fin des années 1960 et le début des années 1990. L'inquiétude des publics à propos des quartiers pauvres ou de grands ensembles, y a rejoint les demandes du secteur privé, tous en attente de compréhension et de prévention face à un phénomène répandu intéressant peu les criminologues auparavant (Levy-Leboyer, 1984, 1). Réunissant R.V.G Clarke, F. J. Gladstone, A. Sturman, et S. Wilson, il part de l'idée que si le vandalisme recouvre le plus souvent des actes triviaux, c'est son agrégation (Ibid), son coût pour la collectivité, et sa participation à la « ruine » des villes qui poserait un sérieux problème. Cette posture aura des effets de long terme sur la littérature « conséquentialiste » et dans la culture populaire des années 1980 puis 1990. En effet, on trouve la même idée adaptée à l'esprit du temps dans l'ouvrage de W. Skogan (1990) *Disorder and Decline : Crime and the spiral of decay in american neighborhoods*, pilier de la « théorie de la vitre brisée ». Cumulé, le vandalisme serait dangereux, bien qu'il semble relever d'un banal « désordre » à première vue.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Cependant, les études comptables sont dès leurs débuts face à un mur méthodologique : comment mesurer ce qui peut passer inaperçu, ou ce qui peut n'être qu'une simple négligence ? La « dégradation volontaire » est l'une des infractions les moins rapportées aux autorités, et il semble impossible de mesurer précisément son agrégation, que ce soit via les enquêtes de victimisation ou par croisement de données institutionnelles sur un territoire donné (Sturman, 1978, 18 ; Barker et al., 1994, 3 ; Grémy, 2001, 143). Le vandalisme est un phénomène évanescent : il se dérobe fréquemment à l'observation scientifique, et nous le verrons tout au long de cette thèse.

La question d'une quantification des dégradations matérielles n'en demeure pas moins centrale dès le premier livre américain de vulgarisation sur le sujet, allié à un questionnement tout aussi légitime et relativement plus facile à traiter, sur le « sens » du vandalisme (Madison, 1970, 5). L'ouvrage de A. Madison, journaliste et apprenti sociologue, débute justement par une « estimation » monétaire des dommages pour enchaîner sur les risques que feraient courir les « vandales » à la société. En 1975, la publication du colloque *Vandalism and Outdoor Recreation*, centré sur les parcs publics américains[16] débute par une estimation des dommages en Californie (Magill et al., 1979). Sans faire tomber le mur méthodologique, quand le journal de France 2 présente 40 ans plus tard un reportage sur le « coût du vandalisme » en France (cf. *supra*), il n'a pas le temps de donner de précisions sur la mesure des coûts ou même le nombre d'infractions. On peut lire dans les articles scientifiques ou non des estimations variant de quelques millions à plusieurs milliards, parfois pour un même pays ou une même ville : 5,2 milliards ici, un milliard aux États-Unis (Goldstein, 1996, 10), 200 millions en Australie (Martin et al., 2003, 2), un million par an pour les écoles à Marseille, 500 000 € par an pour les graffitis et tags de Lille, sans explicitation des calculs le plus souvent. Les problèmes de méthode sont rapidement surmontés par le choix d'un indicateur chiffré proposé par un ministère, un agent de contrôle social formel, une institution publique ou une entreprise[17].

---

[16] Suite à une commande du département fédéral de l'Agriculture (USDA).

[17] Lorsqu'en 2018, approchant la fin des mobilisations contre la loi ORE, le gouvernement français et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche diffuse par deux dépêches Reuters le coût des occupations d'universités et des dégradations qui y auraient été commises, sa première estimation est de 5 millions d'euros le 18 juin (Le Guernigou & Delame, 2018, §1), elle passe à 7 millions le 13 août (Carriat & Clarisse, 2018, §1). Combien de gravures sur tables, « tags » ou dégradations datent de l'année précédente ? combien sont liées aux « occupations », comment estimer leur coût ? Y-a-t-il eu deux mois de mobilisations ayant produit 2 millions de dégâts ou est-ce le dénombrement qui a pris plus de temps que prévu ? Quelles réparations sont effectuées ou prévues ? Comment chaque université calcule ? Remplace-t-on le plan de travail, la table, ou en profitera-t-on

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Cependant, les statistiques enregistrées ne permettent pas une estimation correcte : c'est pour la catégorie « dégradations » que l'écart est le plus grand entre le nombre de faits et le nombre de plaintes selon une enquête de l'IHESI et de l'INSEE pour les années 1997 et 1998 (Grémy, 2000, 143). Lorsque S. Roché importe la théorie de la vitre brisée en France tout en critiquant la politique de « tolérance zéro », il estime au doigt mouillé que pour « 100 dégradations, quinze font l'objet d'une plainte, moins de deux sont élucidées et sans doute une infime fraction fait l'objet d'une mesure judiciaire. » (Roché, 2002, 54). Dès 1978, l'étude de A. Sturman expliquait clairement qu'à l'échelle d'un quartier, corriger l'imprécision des mesures (ce qu'il tente pendant une enquête comparative de plusieurs mois), demanderait de croiser les données de la police avec celles des administrations, des mairies, mais aussi avec des études de victimisation menées auprès des résidents, des commerçants, et des professeurs des écoles ou des concierges de la zone…

Même en tenant compte de ces précisions méthodologiques, certaines dégradations peuvent être trop petites pour être remarquées, d'autres trop banales. Et que diraient-elles, *in fine*, de la volonté de casser ou modifier, et donc des infractions ? Du point de vue de la victimisation réelle, le sous-report par les citoyen.ne.s aux autorités s'explique dans la littérature par la faible gravité des actes et l'anticipation d'une procédure complexe. Ils ou elles jugent peu probable la sanction de l'auteur. Les cas de plaintes pour vandalisme sont ponctuels et viennent généralement de la volonté de se faire indemniser par une assurance, qui demande un procès-verbal. Lorsqu'une institution est touchée, la logique du sous-report est différente : il y aurait une peur que le rapport d'un acte à la police reflète l'incapacité de l'organisation à résoudre elle-même le problème (Goldstein, 1996, 3). Ensuite, peu d'institutions enregistrent toutes les dégradations volontaires, et quand elles le sont, l'uniformité des relevés devient un problème. Enfin, quand la dégradation est enregistrée, il y a beaucoup de chances qu'elle soit traitée en interne (réparation ou remplacement par les services techniques, éventuelle sanction disciplinaire ou menaces sans suite) : c'est par exemple le cas pour les dégradations à l'école, où ce sont les destructions massives ou choquantes qui seront rapportées à la police, et non les écritures sur table.

L'interprétation des chiffres peut participer aux paniques morales mais dit peu de choses de la « délinquance réelle ». N'ayant pas d'estimation stable, on peut présenter les dégradations en hausse ou en baisse en fonction des périodes, des lieux et des acteurs. Cela n'est pas sans problème pour les gouvernants. En témoigne, après des années de publications et débats sur les voitures brûlées « lors de la nuit de la st Sylvestre », le choix du Ministère de l'Intérieur français

---

pour rénover tout l'amphi ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'arrêter la publication de ces « chiffres » d'arrestations et d'incidents entre 2009 et 2013 (Ministère de l'Intérieur, 2013). Depuis la reprise du décompte, on peut toujours se demander comment différencier, pour les voitures, l'arnaque à l'assurance de la dégradation du bien d'autrui. Autre exemple de la fragilité des approches « comptables » : après mobilisation du champ universitaire français contre l'instrumentalisation politique des statistiques, l'*Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales*, déjà controversé (Mucchielli, 2015), décide d'arrêter en 2015 les représentations annuelles des « chiffres de la délinquance » via le fichier « État 4001 ». Ce dernier recense aux index 62 à 68 les « dégradations volontaires » de biens privés ou public, les « incendies » et les attentats à l'explosif[18]. La présentation gouvernementale annuelle change alors pour regrouper les « chiffres » de la délinquance selon 9 indicateurs, et le « vandalisme » n'y est plus considéré comme une donnée pertinente.

L'approche comptable du vandalisme en criminologie ou en sociologie ouvre donc à plus de questions qu'elle n'en résout, mais elle est particulièrement intéressante pour trois raisons. Les marchés de l'assurance d'une part, jouant directement sur les chiffres « officiels » et l'estimation monétaire des dégâts. D'autre part, elle sert d'argument aux acteurs ayant des postures d'entrepreneurs de morale (Becker, 1963, 147; Godefroy, 2011) : le vandalisme coûterait cher, il serait donc économiquement et publiquement sain de le combattre, et d'investir dans des caméras, de l'effacer avec un matériel professionnel, le sanctionner plus durement etc. Troisièmement, l'approche comptable apporte des précisions et des hypothèses sur les « cibles », nous y reviendrons. Enfin, si l'impossibilité d'une mesure stable rend difficile l'appréhension des conséquences sociales du vandalisme, tout un pan de la littérature s'est consacré à cette question.

Théorie et « désordres » : toujours plus loin des déviants.

L'approche « conséquentialiste » teinte, comme nous l'avons vu, les débuts de la littérature criminologique ou sociologique spécialisée. Elle prend un véritable essor international au début des années 1980 pour s'affirmer dans les années 1990, avec la célèbre *broken windows theory* ou théorie de la « vitre brisée ». Celle-ci est d'abord énoncée par J.Q. Wilson et G.L. Kelling dans un article de presse américaine en 1982 (Wilson & Kelling, 1982), et formalisée plus scientifiquement 8 ans plus tard par W.G. Skogan (1990, 10). L'idée maître y est que les « désordres » non sanctionnés provoqueraient une séquence de « contagion », une « spirale »

[18] Notons que cela inclut les dégradations sur véhicule mais non les dégradations ou destructions commises en lien avec un autre délit, par exemple lors d'un vol ou d'un cambriolage.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

délétère et « puissante » par leur accumulation dans certains quartiers, provoquant la « peur » du crime chez les habitant.e.s, incitant aux vols et provoquant une augmentation des « crimes » sérieux et violents. En termes de contrôle social, le vandalisme y est présenté comme un « désordre » qu'il faudrait couper à la racine, en punissant et excluant les fauteurs de troubles (Harcourt, 2001, 149)

La catégorie de « *disorder* », comme ses traductions britanniques et françaises « *anti-social behaviour* » et « incivilités » dans les années 1990 et 2000, est particulièrement vague. Elle regroupe le vandalisme avec des comportements qui peuvent n'avoir aucun lien, comme l'usage de drogue, la prostitution, les bandes, la mendicité, l'abandon de bâtiments ou de véhicules par leurs propriétaires (Skogan, 1990, 4 ; Millie, 2008, 4). Le premier point commun de ces trois catégories est de signifier une relation négative à ce qui serait considéré comme « ordonné », « pro social » ou « civil ». Comme l'explique B. Harcourt dans sa réfutation de la *broken windows theory* (Harcourt, 2001, 133), ces catégories n'ont rien de naturel ou de fixe, mais elles sont normées, construites et ambiguës, et les prendre sans point de vue critique est l'un des problèmes fondamentaux de cette théorie. Notre thèse s'inscrit dans cette perspective critique. Les représentations de l'ordre et du désordre, des personnes normales et anormales, ne préexistent ni aux stratégies policières, ni au pouvoir de punir (Ibid, 19). En d'autres termes, l'esthétique comme la pratique de l'ordre est toujours travaillée par le contrôle social ; il n'y a pas d'ordre ou de désordre naturel. Puis, nous aurons souvent l'occasion de constater que l'on peut trouver beaucoup d'ordre dans ce qui est considéré comme désordre, et vice-versa (Ibid). Logiquement, c'est en partie via un examen attentif aux erreurs de calcul des « désordres » et de la criminalité dans les quartiers que cette théorie de la « spirale » du déclin urbain se trouve réfutée (Ibid, 123-124 ; Conklin, 2007, 327).

Par ailleurs, B. Harcourt explicite les présupposés de cette théorie. Elle se base notamment sur une division arbitraire entre personnes « ordonnées », adultes et aisées d'un côté, et personnes « désordonnées », jeunes et pauvres de l'autre (Harcourt, 2001, 29) pour ensuite proposer des stratégies de « maintien de l'ordre » agressives ou de « tolérance zéro » pour les infractions mineures ou les conduites réputées dangereuses. Le parallélisme avec les représentations du vandalisme et de ses paniques morales n'a rien d'anodin. C'est en partie via un chapitre sur le vandalisme lié à l'anonymat des espaces urbains, du psychologue américain P.G. Zimbardo (1973, 89), que W.G. Skogan défend la théorie de la contagion (1990, 40). Jusque dans la langue française, le terme d'« incivilité » implique également une stigmatisation et reprend l'idée d'auteurs et de comportements placés à la frontière de la civilisation. Cette relative continuité, et la discussion puis réfutation de la *broken windows theory,* ont toutefois eu des effets sur la littérature

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dominante concernant le vandalisme, ce que l'on repère à travers l'approche des « trajectoires criminelles ».

En prenant pour cadre les revues supposées dominantes en criminologie anglophone[19], on peut trouver un ensemble d'articles, d'auteurs fréquemment cités et leur bibliographie. Notre second corpus bibliographique pour cet état de l'art permet justement de documenter quels papiers ou auteurs y font ou ont fait preuve d'autorité (MacRoberts & MacRoberts, 1996, 341) au sujet du « vandalisme ». En 2014, ils ont très majoritairement une approche quantitative dans laquelle le « vandalisme » ou les « dégradations volontaires » sont simplement un facteur contingent au sein de trajectoires criminelles plus larges. Autrement dit, on étudie rarement le vandalisme ou le sens qu'il pourrait avoir, mais surtout en quoi les infractions de type « dégradations matérielles » ou « *anti-social behaviour* » peuvent être corrélées à des filières pénales (Aubusson de Cavarlay, 1987, 251) ou des profils de dangerosité. Alors que l'on peut trouver une littérature spécialisée sur la question du « vandalisme » entre les années 1970 et 1990, un tournant s'opère dans les revues dominantes entre 1993 et 1994.

Dans les revues sélectionnées, entre 1961 et 2013, on repère 41 articles au sujet du « vandalisme », par 75 auteur.e.s ou co-auteur.e.s qui citent au total 1654 références dans leur bibliographie (articles, chapitres, ouvrages etc.). Dans ces bibliographies, on trouve 41 auteur.e.s cité.e.s au moins 3 fois dans 3 articles différents[20]. Le nombre de ces auteur.e.s fréquemment cité.e.s dans les bibliographies sur le vandalisme explose en 1994, passant de six à 35, soit une multiplication par 5,6. Deux explications ici : parmi les 15 articles trouvés avant 1994, sept ne citent qu'une seule référence car il s'agit le plus souvent de recensions d'ouvrages. On peut supposer que la diffusion de connaissances dans le champ scientifique passait plus volontiers par les livres ou rapports que par les revues avant cette date, ce qui concorde avec notre premier corpus. L'autre explication est plus mécanique : puisque le nombre d'auteurs cités par articles augmente énormément à cette période dans tout le champ (Cohn & Farrington, 2012, 365), les normes d'édition changeant, l'explosion n'est qu'une inflation bibliographique. Pourtant, par notre

[19] Nous avons choisi pour cette enquête 16 revues internationales placées au centre du champ de la criminologie et de la pénologie anglo-américaine par le Social Science Citation Index (SSCI) en 2014 : *Criminology ; Journal of Research in Crime and Delinquency ; Journal of Quantitative Criminology ; Criminal Justice and Behavior ; Crime & Delinquency ; British Journal of Criminology ; Justice Quarterly ; Theoretical Criminology ; Journal of criminal justice ; Punishment & Society ; Australian and New Zealand Journal of Criminology ; Social and Legal studies ; Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice ; Crime, Law and Social Change ; Criminology and Public Policy ; Journal of Experimental Criminology*.

[20] Alors que l'écrasante majorité des auteurs est citée une fois dans un article ou plusieurs fois dans le même article.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

premier corpus, nous savons que le champ criminologique était productif sur le vandalisme bien avant 1994 (Goldstein, 1996, 1). En d'autres termes, ces deux explications nous renvoient à l'idée que la littérature spécialisée des années 1960 à 1990 n'a pas trouvé place dans les bibliographies des revues prestigieuses, comme si les connaissances sur le sujet n'étaient pas, ou plus, cumulatives.

Les 6 auteurs cités fréquemment avant 1994 sont d'abord S. Cohen et R.V.G. Clarke que nous avons déjà évoqués, puis D.J. West, W.B. Miller, M.W. Klein, et M.E. Wolfgang. Leur fréquence de citation n'augmente pas dans les années 1990 : leur autorité initiale ne profite pas de l'inflation bibliographique, ils sont comme remplacés par d'autres corps de littérature. Parmi eux, seul S. Cohen est cité 5 fois pour une même production spécialisée, nommée *« Property destruction : Motives and Meanings »* et publiée dans l'ouvrage *Vandalism* de C. Ward (1973). R.V.G Clarke est cité pour ses manuels de prévention situationnelle, et seulement une fois pour son rapport spécialisé de 1978. Les quatre autres sont cités pour parler des carrières criminelles (D.J. West), des liens entre gangs et « culture » des classes populaires (W.B. Miller et M.W. Klein) ou des liens entre homicides et théorie d'une « sous-culture de la violence » (M.E. Wolfgang). Parmi ces références non spécialisées qui auront indirectement un impact de long terme, seuls les travaux de R.V.G Clarke et de M.W. Klein se trouvent cités après 1994. Parmi la littérature spécialisée de « l'âge d'or », le chapitre S. Cohen est le plus important en termes de citations (la dernière se trouve alors en 2003 dans le corpus). Après 1994, les auteurs les plus fréquemment cités pour faire autorité dans la littérature sur le vandalisme sont pour moitié les auteurs les plus cités dans le champ criminologique américain entre 1980 et le début des années 2000, comme T. Hirschi, D.P. Farrington, R.J. Sampson, M. Felson, ou encore D. Huizinga. Les travaux pour lesquels ils sont mentionnés sont des approches générales ou théoriques sur la « délinquance », l'étude des « carrières » ou les approches « longitudinales », et les questions de mesure du crime. L'autre moitié des auteurs fréquemment cités dans les bibliographies produisent autour des mêmes thèmes, mais on y trouve aussi des articles ou chapitres sur les gangs, l'alcool et la drogue, ou la prévention situationnelle.

Ce corpus d'articles supposés pertinents sur le vandalisme dans les revues dominantes traite du vandalisme en lien avec d'autres atteintes à la propriété (*theft, burglary*…), il parle beaucoup de jeunesse (*school, student, adolescents*), de « violence », de techniques de « contrôle » social, mais aussi de « quartiers » en proie aux « désordres ». On trouve très peu d'études spécifiques du « vandalisme », et encore moins d'intérêt pour le sens des transgressions du point de vue des déviant-e-s, mais surtout une masse d'articles qui tentent d'appliquer les théories générales de la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

délinquance aux carrières criminelles, et traitant les dégradations comme un épiphénomène de la « criminalité ». On y retrouve l'association entre « jeunesse » et « vandalisme » venant notamment des statistiques pénales que l'on sait pourtant fragiles (S. Wilson, 1978, 55) et l'on retrouve le stéréotype du jeune homme urbain comme suspect usuel (Ward, 1973, 13). Paradoxalement, il y a donc une forme de cumulativité, mais celle-ci se construit à partir de biais repérés dès les débuts de la littérature par les auteurs spécialisés.

Le mouvement du champ débutant en 1993 s'illustre également par une augmentation drastique des références à la « violence », là où le rapport collectif dirigé par R.V.G Clarke par exemple, ne mentionnait pas une seule fois le terme en 80 pages. On peut faire l'hypothèse que les théories de la délinquance et les études de carrières criminelles ont peu à peu centré les débats sur les liens entre violences interpersonnelles et dégradations volontaires de biens d'autrui. Cela dit, n'oublions pas que ce lien est également au cœur de la *broken windows theory* (Skogan, 1990, 47 ; Sampson et Raudenbush, 1999, 604). Parmi les auteurs les plus cités dans ce corpus des revues dominantes, S. Cohen et W. Skogan ont exactement le même nombre de citations en l'espace de 52 ans : avec 6 références, ils ne sont finalement que les dixièmes plus cités. En revanche, parmi les dix premières places en termes de citations, la moitié des auteurs (9 sur 18) sont mentionnés pour des travaux sur la « désorganisation sociale » et les « *anti-social behaviours* » entre 1988 et 2005, et 80 % de ces travaux citent W.G. Skogan ou la théorie de la « vitre brisée », alors en cours de discussion.

Si la *broken windows theory* a bien été réfutée, elle a participé à un déplacement des préoccupations en criminologie anglophone ou renforcé des tendances initiales : la littérature spécialisée que nous avions dans le premier corpus a été submergée par des références généralistes, reprenant des termes comme « *disorder* » ou « *anti-social behaviour* » et cherchant des liens entre dégradations volontaires et violences au sein des filières pénales. Restant très vagues tout en reprenant certains stéréotypes, ces termes étaient fongibles dans la littérature initiale, leur transformation en catégorie de l'action pénale ou en catégorie statistique permet de les intégrer dans d'autres questions générales sur la « criminalité ». Se plaçant au-dessus de phénomènes variés, les utiliser évite peut-être d'entrer dans la compréhension d'un objet « mineur » ou réputé « simple » comme le « vandalisme ». Au fil du temps, l'étude de ce que les dégradations peuvent signifier pour les acteurs déviants, ou même de la stigmatisation qu'ils subissent, est passée loin derrière une quête pour « combattre » la délinquance et les problèmes de « violence ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Motifs et significations autour des objets matériels

C'est ainsi que nous arrivons à la quatrième approche du vandalisme, initialement dotée d'influence mais aujourd'hui émiettée : elle suit les premiers travaux de S. Cohen sur les « motifs et significations » des dégradations volontaires et du vandalisme. Dès les années 1970, celui-ci repère la posture, en criminologie comme dans les présentations médiatiques, qui consiste à exposer *a priori* le vandalisme comme stupide, « malveillant » ou « gratuit » (Cohen, 1973b, 217). L'auteur britannique débute sa carrière avec un travail comparatif sur les sous-cultures et leur stigmatisation lors des paniques morales, puis réalise plusieurs articles et chapitres sur les questions de dégradations matérielles. L'ouvrage *Vandalism* (1973), édité par C. Ward et dans lequel il écrit le chapitre « *Motives and meanings* », est en partie conçu comme une réponse à l'ouvrage de O. Newman *Defensible space : People and Design in the Violent City* (1972) qui a participé à fonder une partie des théories de la prévention situationnelle et du design sécuritaire (Clarke, 1997, 8). Pour retracer la diversité inhérente au « vandalisme », S. Cohen propose une typologie des motivations à dégrader, qui sera reprise par la plupart des auteurs spécialisés sans grandes modifications (Barker et al., 1994, 1), tout en partant de l'idée que le vandalisme est toujours « expressif ». Autrement dit, il a un sens pour l'acteur comme pour la société en général (Cohen, 1973a, 42). S. Cohen distingue six types de motivations :

- Acquisitives (casser ou modifier un objet pour obtenir de l'argent ou d'autres biens),
- Tactiques (pour atteindre un autre but que l'acquisition),
- Vindicatives (pour se venger),
- Ludiques (pour s'amuser ou entrer en compétition),
- Malveillantes (pour exprimer colère et frustration),
- Idéologiques (pour une cause ou diffuser un message, politique ou non).

Il est clair sur le fait que ces motifs ne sont pas mutuellement exclusifs : rayer une carrosserie peut être à la fois motivé par la vindicte, la malveillance, la tactique (pour faire sortir la voiture de cet espace) et l'idéologie (pour signifier un conflit entre deux modes de vie). Le premier problème de cet effort typologique est qu'il n'est pas le fruit d'une théorisation systématisée : les motivations ne sont pas toutes sur le même axe logique, elles constituent plutôt une série d'idéaux-types pouvant décrire les comportements et les transgressions du point de vue de l'acteur. Le second problème est que, si l'on y retrouve bien l'intentionnalité et l'altération des objets, la propriété est peu intégrée au raisonnement.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour traiter celle-ci, S. Cohen ouvre une première piste : l'identité du propriétaire, fut-elle symbolique (par exemple dans le cas des biens publics), peut compter dans le choix des cibles dégradées (1973a, 44). C'est en suivant celle-ci que les criminologues prenant un raisonnement écologique vont rapidement faire un lien entre sentiment d'anonymat urbain et dégradations, mais aussi développer une approche « comptable » par les cibles et leur statut. Les objets et lieux publics ou semi-publics apparaissent comme plus souvent dégradés que les biens privés (Clarke, 1978, 68) ; les objets et endroits abandonnés, déjà en état de délabrement, semblent aussi engager plus de dégradations (Massare, 1985, 265). Pour expliquer cela, l'accessibilité, l'absence de surveillance et l'anonymat des objets sont mis en avant : une foule, une nuit noire, ou la croyance que l'on ne sera pas rattrapé, sont des éléments dits suffisants pour qu'un acteur motivé prenne le rôle de dégrader. Suivant la même piste, la stabilité résidentielle et le type de possession du lieu de résidence seraient des variables à prendre en compte : les endroits où résident des propriétaires occupants seraient moins vandalisés que les résidences de location (Nilsson, 1984, 124). La principale hypothèse explicative mentionnée ici se base sur l'intérêt des propriétaires à protéger les biens, et faire un rapport en cas de dommage (notamment pour engager l'assurance ou la copropriété dans les réparations). Dans les deux explications, on avance sur la propriété. Néanmoins, au-delà des questions de comptabilité, le statut des objets est ici relevé ou déclaré par les chercheur.ses ou les statistiques d'infraction : la perception et le vécu de la propriété par les acteur.rice.s, autant que les « motifs et significations » des transgressions, se trouvent encore effacés.

Suivant la typologie de S. Cohen, une tentative de systématiser la réflexion voit le jour au début des années 1980, par le *Equity-control Model* de J.D. Fisher et R.M. Baron (1982, 182). Le vandalisme y est présenté comme une transaction sociale, avec des dimensions instrumentales et/ou expressives (Fisher & Baron, 1984, 64). Leur théorie décrit différentes formes de vandalisme qui seraient pratiquées en fonction de situations que les auteurs modélisent. En dégradant, les individus tenteraient de contrer une situation personnelle qu'ils perçoivent comme inéquitable, et la prise de contrôle sur un objet en l'altérant permettrait de rééquilibrer les choses. Si les individus perçoivent qu'ils ont un certain contrôle sur leur environnement, ils choisiraient d'autres modes de transaction : plus on perçoit de contrôle dans son propre environnement, plus on entreprendrait des actions conventionnelles (Fisher & Baron, 1982, 191). C'est une lecture à la fois systématique, rationaliste et fonctionnaliste, qui laisse de côté les dégradations ludiques, mais qui a l'avantage de proposer un cadre d'analyse de toutes les autres formes de vandalisme, incluant notamment les motifs idéologiques, mais aussi le sabotage. Dans le modèle, la valeur symbolique de l'environnement joue un rôle notable, puisque les signes d'appropriation ou

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'abandon des objets ont un impact sur les perceptions d'équité et de contrôle des personnes en situation (Brown & Devlin, 2003, 512). Partant, les objets, les espaces et leur appropriation ne sont donc plus considérés comme neutres dans les interactions qui mènent aux transgressions, et à la différence de la théorie de la vitre brisée, la perception de « désordres » ne suppose pas la présence de personnes *a priori* « désordonnées » (Harcourt, 2001, 27).

Formulé la même année que la *broken windows theory*, ce modèle est passé comme inaperçu face aux approches comptables et conséquentialistes, puis face à celle des trajectoires criminelles. Nous n'avons pas pour but de le remettre au goût du jour, mais nous nous inscrivons dans son sillage et celui de S. Cohen, et donc dans l'approche des « motifs et significations ».

Nous admettons que les dégradations peuvent avoir un sens pour notre société comme pour celles et ceux qui dégradent. Partant, nous tiendrons compte du choix des objets altérés, mais aussi des situations et des inégalités qui peuvent participer à produire le vandalisme. Pour aller plus loin, un point méthodologique central de notre enquête est de ne pas se reposer sur une définition du statut des objets qui serait détenue par le chercheur : on peut garder l'intérêt pour les motifs et significations et l'approche constructiviste tout en retraçant comment les objets altérés ou leurs propriétaires sont perçus par les personnes réputées déviantes.

Cela étant, l'approche des « motifs et significations » est aujourd'hui fragmentée. On la retrouve parfois dans les travaux certain.e.s auteur.e.s s'attachant à comprendre le graffiti (Ferrell, 1993 ; Halsey & Young, 2002), ou la « casse » en manifestation (Ricordeau, 2001 ; Moreau de Bellaing, 2009). Elle inspire également certaines productions cherchant une prévention plus efficace dans certains environnements (écoles, espaces publiques, ensemble d'appartements, etc.) (Elsinga & Wassenberg, 1991 ; Horowitz & Tobaly, 2003 ; Devlin, 2007). Cette approche en criminologie est donc toujours en proie aux récupérations et à l'éjection des dimensions sociopolitiques des phénomènes. Notre enquête sera plus proche des études compréhensives que celles axées sur la prévention, ce que nous verrons dans la section méthodologique de l'introduction.

Des résultats, mais aussi des biais

Ces quatre approches et leurs relations étant plus claires, on peut synthétiser leurs principaux résultats tout en notant la récurrence de certains biais. Le champ de criminologique ou celui de la sociologie de la déviance n'étant pas insulaire, on peut également expliquer ces biais par le contexte matériel et social des productions. Comme nous l'avons évoqué, l'approche

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comptable nous donne des pistes sur les objets-cibles de dégradations, ou leur temporalité. Une forte proportion des dégradations dans les espaces publics aurait lieu avant et après les heures d'école, la nuit, pendant le week-end, les vacances, plutôt tard dans la semaine et plutôt tard dans l'année « scolaire » (Goldstein, 1996, 30). Cela semble indiquer que le vandalisme est une affaire de jeunesse. Bien que l'idée d'un « vandale » type ait rapidement été balayée, on trouve la corrélation entre jeunesse et vandalisme dans pratiquement tous les ouvrages et articles sur le sujet. Plus il y a de jeunes dans un collectif d'appartements, plus il y aurait de risques d'y trouver des traces de vandalisme (Wilson, 1978, 55 ; Massare, 1985, 265). La catégorie démographique des 10-20 ans est surreprésentée dans les rapports officiels, avec un pic d'activité placé entre 13 et 17 ans (Gladstone, 1978, 20 ; Goldstein, 1996, 26).

Comment expliquer ces résultats ? Le champ criminologique et les études spécialisées sur le vandalisme font preuve ici d'un âgisme clair (Cullen, 2011, 290)[21], ne serait-ce qu'en plaçant le plus souvent l'analyse du vandalisme dans la « délinquance juvénile » construite comme problème social (Yvorel, 2009, 88). Tout d'abord, les temporalités pointant vers « l'école » et les « vacances » sont évoquées sur la base des dépôts de plainte, et non sur la victimisation réelle. Les problèmes majeurs de cette comptabilité sont qu'elle mesure plus l'activité des services de police que les dégradations matérielles (Robert & Zaubermann, 2009, 4) ; et que cette même activité dépend des effets de « *profiling* » (Harcourt, 2011a, 6). La concentration sur les « jeunes », voire les mineurs, dans les recherches sur les dégradations matérielles remonte aux années 1950 : après trois articles à destination des professionnels dans la revue *Federal Probation* datés de 1952 (Richards, 1979, 495-496) ; la criminologie américaine place en 1958 le « vandalisme » dans la « délinquance juvénile » (Clinard & Wade, 1958, 493), l'année suivante, le premier rapport commandé par les autorités américaines est publié ; il s'intitule *A Socio-psychological Study of School Vandalism* (Goldman, 1959).

Lorsque l'inflation bibliographique des années 1990 et la *broken windows theory* entrent en jeu, on se met alors à chercher, dans les « carrières criminelles », des infractions de type *« anti-social behaviour »* chez les mineurs, qui aideraient à comprendre des « propensions » à la délinquance, ou qui trahiraient un cycle d'activité « antisocial » chez les « jeunes » (Sweeten, Piquero, & Steinberg, 2013, 921). Cette préoccupation pour les déviances des « jeunes » rencontre des paniques morales qui traversent la deuxième moitié du XXe siècle. Elles répondent à des conflits entre classes d'âge et générations qui portent à croire que la « jeunesse » aurait des déviances spécifiques et

[21] Ce qu'un auteur aussi conservateur et orthodoxe que F.T.Cullen, soutenant la criminologie « biosociale » et les définition essentialistes du crime, reconnait sans peine.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dangereuses pour l'ordre social des plus adultes (Pratt, Franklin, & Gau, 2011, 56). Sans immunité possible à ces rapports de pouvoir, le fonctionnement du système pénal lui-même a participé à construire un biais statistique et la représentation, légitimée par le champ criminologique comme la sociologie de la déviance, que notre « petit » objet serait principalement le fait de jeunes ou de mineurs. Surinvestissant la lutte contre la délinquance juvénile (Bourgoin, 2011, 4), les institutions pénales qui organisent leur travail en fonction de probabilités ou de statistiques ont un effet « loupe » sur les mineurs et les jeunes. En estimant, via des modèles actuariels ou économétriques, qu'ils auraient un plus fort « taux de délinquance » (Harcourt, 2011b, 164), on en vient à perpétuellement renforcer leur répression car ils sont toujours plus présents dans ces mêmes statistiques (c'est l'« effet de cliquet ») (Ibid, 178).

Il est certain que les paniques morales, les effets de théorie, et les pratiques répressives ne sont pas les seules responsables de ce biais. Il faut mentionner à ce titre, comme pour les raisonnements écologistes cherchant le vandalisme dans les quartiers de « grands ensembles », les effets de commande institutionnelle et publique. Des années 1950 à aujourd'hui, les demandes des États ou des villes pour supprimer les taudis ou les zones dites criminogènes, associées au besoin de comprendre les jeunes qui peuplent les « banlieues », participent à construire les préjugés. De même, l'étude des dégradations dans les établissements scolaires ou universitaires répond à des financements *ad hoc*, ce qui explique la vivacité de cette littérature très spécialisée. Les commandes pour comprendre le graffiti dans les années 1970 ont également participé à ce biais (Gastman & Neelon, 2010, 23), nous y reviendrons. Si la déviance nommée vandalisme a d'abord posé un problème de gestion au sein des établissements scolaires et universitaires, dans les quartiers périphériques, ou encore dans les transports, et que des crédits de recherches étaient disponibles de ces côtés-là, il est compréhensible que les criminologues aient davantage creusé la question du vandalisme des jeunes que celle des adultes. Commandes publiques, paniques morales, théories et fonctionnement du système pénal participent à construire un biais agiste. Notre but sera d'éviter celui-ci, notamment par l'étude des rapports sociaux d'âge et une méthodologie concordante. Pour fragiles que soient les statistiques, elles montrent des années 1970 à aujourd'hui que le « vandalisme » est aussi massivement une affaire d'adultes (Cohen, 1971, 320 ; Goldstein, 1996, 26 ; Mauguin, Chabanne, & Chambaz, 2015, 208)[22].

[22] Pour donner une idée de l'utilisation possible des statistiques pénales, dans le rapport *Les condamnations : Année 2015* du Ministère de la Justice français (Mauguin, Chabanne, & Chambaz, 2015, 208) les condamnations pour « destructions ou dégradations » concernent des majeurs dans 72% des cas. L'âge des condamnés est de 20 à 25 ans dans 19,5% des condamnations, et l'on peut parler de surreprésentation, mais sous quel critère évalue-t-on

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Au moins deux autres biais se forment dans la littérature par une conjonction entre normes du champ scientifique, paniques morales et pratiques répressives. Le premier concerne les masculinités et les rapports sociaux de sexe. Parmi tous les infracteurs recensés, les hommes représentent une écrasante majorité : les statistiques tournant toujours autour de 90 % (Gladstone, 1978, 20 ; Massare, 1985, 11 ; Goldstein, 1996, 23). Logiquement, sur les campus universitaires, on trouve la même corrélation, les jeunes hommes ont plus de risques d'être impliqués dans des cas de vandalisme que n'importe quel autre membre du campus (Brown & Devlin, 2003, 513). Toutefois, dans la plupart des études actuelles, ce lien est pris pour une évidence, et les auteurs enchaînent directement sur une étude de prévention et de recommandations concernant le contrôle social (Spelman, 2004, 64). La littérature en criminologie nous donne l'image du vandalisme comme d'un problème de jeunes hommes voulant s'impressionner mutuellement ou voulant exprimer leur frustration en faisant quelque chose de plus ou moins amusant.

Les résultats les plus solides de la littérature fonctionnent d'ailleurs très bien avec ces biais. Dans les trois facteurs facilitant le vandalisme, on trouve d'abord l'effet de groupe (Gladstone, 1978, 26), lorsque la casse permet de gagner en prestige dans le groupe de pairs. Ensuite, la consommation d'alcool, qui permet des conduites plus désinhibées qu'en temps normal (Norlander, Nordmarker, & Archer, 1998, 206). Troisièmement, comptant dans le choix des cibles et la situation de casse : la composante de plaisir, voire de jouissance, liée à la casse de certains objets ; un sentiment que nous connaissons probablement tous d'expérience (Allen, 1984, 41).

Pourtant, aucun de ces facteurs n'explique directement pourquoi le « vandalisme » serait plus un comportement masculin : la recherche de prestige, le plaisir de dégrader une vitre, ou l'évolution en groupe, peuvent totalement entrer dans nombre de féminités. Encore une fois, le champ criminologique ou la sociologie étant traversés de rapports de pouvoir, ce biais sexiste est hérité de préoccupations sur les jeunes hommes, du « gamin de Paris » aux « bandes » de « blousons noirs » et de « zoulous » (Kokoreff, 1991, 23 ; Mauger, 2011, 8) et des paniques morales correspondantes. Les statistiques du crime, qu'elles soient « autorapportées » ou construites par

---

leur « jeunesse » ? Les 30-40 ans occasionnent plus de condamnations (1799) que les 13-16 ans (1679) ou les 16-18 ans (1659), bien que ces groupes d'âges soient différents, et que leur relation au système pénal puisse être très différentes, l'étude du vandalisme des mineurs est massive, l'étude du vandalisme des « adultes » est pratiquement introuvable. Les statistiques du FBI relevées en 1996 par A.Goldstein (1996, 26) montrent le même angle mort des recherches.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

les institutions pénales, se concentrent perpétuellement sur les « jeunes hommes », que l'on suspecte d'employer « la force » pour obtenir les « capitaux » qui leur font défaut (Zauberman, 2013, 92). Le croisement avec un biais classiste voire raciste est ici très clair : jeunes hommes pauvres ou de quartiers populaires, souvent ethnicisés, constituent des suspects de choix lorsque l'on cherche un acteur criminalisable (South, 2005, 352). Par effets de loupe et effet de « cliquet », les actes enregistrés se transforment en « taux » et facteurs de risques, puis en populations « cibles », qu'il faudrait privilégier lors des politiques renforçant tel ou tel contrôle social selon les modèles de profilage…

La représentation selon laquelle les classes populaires produiraient plus de vandalisme est ici un cas d'école. Dans la stratification sociale, le niveau de revenus du foyer et le statut socio-économique des individus apparaissent comme peu significatifs dès les premières études spécialisées (Gladstone, 1978, 24-25 ; Nilsson, 1984, 132). Des enfants de quartiers populaires aux élèves de grandes écoles, les jeunes hommes sembleraient dégrader les objets d'autrui dans des proportions similaires. À ceci près que le raisonnement écologique propre aux commandes publiques sur l'habitat puis repris dans l'approche « conséquentialiste » a toujours privilégié l'étude des quartiers pauvres (Harcourt, 2001, 27). Les commandes et la demande publique pour mieux comprendre les bandes participent de la même focalisation, et ce biais dépasse très largement les études sur le vandalisme pour imprégner tout le champ pénal. On peut aussi noter l'impact des théories de « sous-culture déviante », de « culture de la pauvreté », ou encore des « *conflict theories* » légitimant un biais classiste : comme nous le verrons dans notre première partie, les études sur les sous-cultures inspirées de marxisme ont par exemple participé à l'idée que les graffitis seraient forcément une pratique des jeunes hommes de classe populaire.

Des suspects usuels contre la propriété ?

Imbriqués les uns aux autres, ces biais dressent un suspect usuel : le jeune homme de classe populaire ou vivant dans des banlieues. Allié au racisme, il permet un retour sur ce qui constitua l'origine de mes questionnements sur le vandalisme en tant qu'étudiant de licence, la panique morale française lors des révoltes de 2005. On y trouve tous les biais et représentations évoquées jusqu'ici sur le vandalisme, avec cette question qui revenait souvent : pourquoi casserait-on la voiture de son voisin (Kokoreff, 2006, 530; Tafferant, 2006, 123) ? Pourquoi brûlerait-on une bibliothèque (Renard, 2010, 14) ? Les images des dégradations ont fait le tour du monde, elles m'ont marqué comme une bonne partie de ma génération. Sans réveiller la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

diabolisation, et sachant que ces révoltes avaient moins de liens avec le « vandalisme » trivial qu'avec les violences policières ou le racisme, trois remarques me semblent pertinentes ici. Tout d'abord, « voisins » de « grands ensembles » ou non, il ne faut pas confondre proximité spatiale et proximité sociale (Chamboredon & Lemaire, 1970, 33). Ensuite, encore faut-il savoir comment les objets, fussent-ils sacrés, peuvent être perçus, en situation, par les premiers concernés des stigmatisations. Enfin, peut-être que les équations entre atteintes aux biens et atteintes aux personnes, « vandalisme » et « violence », « dégradations » et « dangerosité », méritent d'être critiquées.

Au moment de choisir une méthodologie pour approcher le vandalisme, les suspects étaient déjà désignés : aller voir des jeunes hommes de classe populaire. Le risque de produire une nouvelle étude qui donnerait caution aux paniques morales m'en a éloigné. Au contraire, j'ai tenté d'employer les paniques contre elles-mêmes : allons voir des suspects usuels, et voyons s'il s'agit de jeunes hommes de classe populaire. En même temps, demandons leur ce qu'ils pensent, ce qu'ils vivent, et puis comment ils vivent le rapport aux objets matériels, dégradés ou non. Ne pouvant prévoir le surgissement de nouvelles paniques morales, j'espère humblement qu'après lecture de cette enquête, une bonne partie des stéréotypes qui seraient infondés puisse être plus facilement battue en brèche.

Pour ce faire, l'intentionnalité et la destruction totale ou partielle sont problématiques, nous l'avons vu et nous y reviendrons dans la section méthodologique. Mais n'oublions pas la « propriété ». Cette dernière notion clé est paradoxalement le parent pauvre de la littérature spécialisée ou généraliste qui traite de vandalisme. La première piste ouverte par S. Cohen mérite que l'on s'y attarde. Dès ses premiers travaux, il remarquait par exemple qu'à travers les réactions publiques de stigmatisation des vandales, se dégageait l'image d'un jeune « loubard » ou « racaille », membre de gang ou non, qui devait être « arrêté net » dans sa destination pour une carrière délinquante (Cohen, 1971, 327). Toutefois, la majorité des personnes sanctionnées pour dégradations de biens d'autrui ne sont plus jamais sanctionnées par la suite (Barker & Bridgeman, 1994, 4), ce qui indique que le vandalisme n'est pas vraiment lié à la poursuite de carrières déviantes ou délinquantes, ou que les plus aguerris échappent aux sanctions… En pratique, on peut d'ailleurs penser qu'une grande majorité des individus issus des sociétés, dites occidentales ou non, a déjà dégradé un objet appartenant à autrui et sans son consentement à un moment donné de leur vie.

Le vandalisme, en tant que transgression des normes de respect de la propriété d'autrui, des normes de propreté également, paraît menacer les valeurs de respect ou de partage des biens,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

collectifs ou non. Il occasionne des coûts financiers autant que des sabotages de l'ordre esthétique (Ferrell, 1993, 176). En outre il représente une inversion des logiques cartésiennes et puritaines, liant chaque acte à une cause utilitaire et reconnaissable en tant que telle (Cohen, 1971, 327). Là où le vol se comprend sous l'angle de l'appropriation de la matérialité et de la valeur des objets, la dégradation qui n'aboutit pas à un vol se lit principalement sous l'angle de l'inconscience. Ainsi, il a toutes les chances d'être présenté comme intolérable, nommé « stupide » ou « gratuit ». De plus, dans la dégradation des biens publics ou semi-publics, la menace traduite par les experts semble porter non seulement sur la vie sociale, mais aussi sur le sens de l'État-providence (Taylor, Walton, & Young, 1975, 13).

Toute dégradation de propriété n'est pas renvoyée à la question du vandalisme : cela dépend des cibles, de leur caractère symbolique ou non, autant que de la gravité des dommages (Cohen, 1973b, 215). Si le terme de vandalisme implique d'emblée une stigmatisation, certaines formes de dégradations sont tolérées socialement (lors de rites de passages par exemple), certaines sont vues comme des moments historiques (comme la *Boston Tea Party* en 1773 ou la prise de la Bastille en 1789), certaines encore sont vues comme formes d'art. La plupart des groupes dénonçant le « vandalisme » le font au nom de la société en général, en se référant au respect et à la défense de la propriété privée ou publique, normes centrales pour bon nombre de citoyens. Bien que le vandalisme puisse être construit comme menaçant d'autres normes, avec celles de l'« ordre » public comme nous l'avons vu, de la cohésion sociale (Roché, 2002, 12) ou encore le respect de la tolérance lorsqu'une insulte est écrite sur un mur par exemple, c'est bien le champ criminologique et la pratique du droit qui placent la propriété au centre du phénomène.

Malgré la diversité des motifs et significations, et des situations derrière les dégradations matérielles, celles-ci sont *in fine* confrontées à un article du Code pénal qui les sanctionne comme atteinte aux biens ou à la propriété. Quels que soient l'interprétation des vitres brisées et l'avis des expert.e.s, quel que soit le suspect usuel, quelles que soient les conceptions de la justice mobilisées, les délits et contraventions pour « destructions et dégradations » matérielles de bien d'autrui sont confrontées aux normes entourant la propriété publique ou privée. Dénoncer le « vandalisme » ou les « incivilités », c'est souvent réaffirmer la propriété tout en stigmatisant un acteur ou un groupe d'acteurs qui en serait particulièrement irrespectueux. La première piste de S. Cohen en cachait donc une seconde, liée à la *critical criminology* britannique des années 1970 : la propriété est un pilier des structures sociales, et si l'on sanctionne les « petites » atteintes aux biens, ce serait aussi pour protéger un système capitaliste (Taylor, Walton, & Young, 1975, 8).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Il est tentant d'associer d'emblée propriété et capitalisme, toutefois, nous verrons que limiter la propriété au système économique ou aux rapports sociaux de classe, c'est aussi souvent évacuer les autres rapports de pouvoir qui la constituent. La « Criminologie Critique » est aujourd'hui définie comme un sous-champ de la criminologie : elle tient compte de l'absence de neutralité axiologique dans les études du crime ou de la pénologie, et se réunit autour de l'idée que l'ensemble de la chaîne pénale devrait fonctionner selon des principes de justice sociale (Quirion, 2010, §9). Dans les années 1970, la *critical criminology* britannique, aussi nommée *radical criminology*, représentait un courant du paradigme de la « réaction sociale » revendiquant le « néo-marxisme ». Ses auteurs phares ont ouvert des pistes particulièrement importantes pour comprendre les atteintes aux biens et leur criminalisation. Minoritaires et reconvertis dans des études post-marxistes ou dans les *cultural studies,* ils participent à définir notre ancrage dans la criminologie critique et dans la *cultural criminology*. Toutefois, pour clarifier le propos, c'est à l'étude de la propriété en sciences sociales que nous devons maintenant nous attacher.

Pour une sociologie de la propriété : chassez le naturel

La criminologie ou la sociologie de la déviance, spécialisées sur le vandalisme ou non, définissent très rarement ce que signifie l'atteinte à la « propriété ». Lorsqu'elles le font, elles renvoient le plus souvent aux ordres juridiques pour comprendre la propriété publique ou privée. Si cette notion clé n'est pas transparente, il suffirait d'étudier le droit pour répondre. Ainsi, une sociologie du vandalisme en tant qu'atteinte à la propriété est rapidement conduite à l'idée qu'il faut analyser le discours normatif du droit et l'incrimination pour comprendre les transgressions. L'ambition de cette thèse est bien de s'intéresser à la propriété et aux normes qui la composent, pour comprendre ce qui se passe du point de vue des déviants lorsqu'un objet matériel est dégradé volontairement ; pourtant nous ne proposons pas une sociologie du droit.

Une manière habile de simplifier la question, respectueuse des pré carrés disciplinaires, pourrait être d'abandonner l'étude de la propriété autrement que comme un droit, fut-il jugé « bourgeois » ou naturel, pour se concentrer sur les rapports corps-objets. Ainsi, à la place ou à côté d'une sociologie du droit de propriété, on pourrait suivre les « ficelles » de H. Becker (2013) et s'intéresser aux situations et interactions dans lesquelles un objet est transformé ou modifié sans l'accord du propriétaire. Laisser la propriété comme sujet canonique du droit, faire une sociologie des dégradations d'objets matériels ou de leur incrimination. Après tout, dans sa section « Les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

choses ne sont que des gens qui agissent ensemble » (Ibid, 90), l'élève de H. Blumer et représentant de la seconde école de Chicago explique clairement que :

> « Quoique dotés d'une indéniable réalité matérielle, les objets physiques n'ont aucune propriété « objective ». Et les objets sociaux moins tangibles non plus. C'est à des fins sociales qu'on leur accorde ces propriétés, simplement en reconnaissant qu'elles les ont. » (Ibid)

Le terme de « propriétés » est ici utilisé pour désigner une caractéristique ou une qualité, reconnue socialement dans les objets, nous y reviendrons. Une sociologie de la déviance s'intéressant au vandalisme, qui ne serait pas une sociologie du droit de propriété, aura donc tout intérêt à suivre les rapports entre corps et objets et la construction de leur sens dans les interactions. C'est ce que nous ferons. Cependant, nous nous trouvons ici face à un paradoxe édifiant : la propriété (au singulier) est une notion clé qui organise les sanctions contre les dégradations volontaires, pourtant la sociologie de la déviance pourrait simplement s'intéresser à la diversité des rapports entre individus, corps et objets matériels, ces derniers n'ayant aucune caractéristique « objective ». Pour le dire de manière provocante, les « vandales », figures mythiques et diabolisées, ne dégraderaient objectivement rien, ou simplement les caractéristiques reconnues des objets physiques, et il n'est de sociologie de la propriété que dans l'interprétation du droit. Nous souhaitons montrer ici qu'il est possible de faire une sociologie des atteintes à la propriété sans faire une sociologie du droit, tout en s'intéressant aux rapports corps et objets et leur incrimination du point de vue des déviants.

Dans la suite de son propos H. Becker évoque les travaux de B. Latour, et aboutit à l'idée que les objets sont des « accords sociaux figés […] de l'histoire des interactions humaines », renversant comme d'autres la fameuse expression de E. Durkheim pour considérer les « choses comme des faits sociaux » (Bonnot, 2011, 37). Cette proposition scientifique est tentante, elle invite à retracer la construction des objets ou leur « biographie », mais elle n'éclaire pas le rôle des normes liées à la propriété. Plus, ce qui surprend, c'est l'écart entre une criminologie sûre de ses atteintes à la « propriété » et une sociologie de la déviance posant que les objets matériels n'ont pas de caractéristiques objectives. H. Becker nous explique que :

> « En fait, les gens ne rencontrent d'ordinaire aucun problème lorsqu'ils considèrent les objets comme étant immuables et dotés et propriétés stables. Savoir comment ils s'y prennent pour réussir cela devient alors une question intéressante pour le sociologue. De manière générale, la réponse à cette question est que les objets continuent à avoir les mêmes propriétés quand les gens continuent à les penser et à les définir ensemble de la même manière. Le fait de s'accorder sur ce que sont les objets, sur ce qu'ils font, et sur la façon dont on s'en sert, simplifie grandement les activités communes. » (Becker, 2013, 94)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

C'est exactement à ces « accords » de « simplification » que nous souhaitons nous intéresser. Nous pensons que la propriété (au singulier) y participe grandement, et que considérer les objets matériels comme la concrétisation de « faits sociaux » élude la normalisation des rapports entre corps et objets en jeu, c'est-à-dire la socialisation des sujets à considérer tel ou tel objet matériel comme devant être respecté, modifié, dégradé, ignoré etc.

Peut-on faire reposer cet ordinaire des rapports entre individus et objets matériels sur le droit ? Si la force de prescription du droit sur les comportements est supérieure à celui de la philosophie ou de l'économie par exemple, ces deux champs ou disciplines ont participé et participent toujours à l'édification des normes juridiques. L'hypothèse de travail de notre thèse se base sur la conjecture que l'atteinte à la propriété déborde le droit de propriété. Autrement dit, nous supposons que les rapports de pouvoir liés à la propriété fonctionnent certes à travers le droit, mais aussi en deçà et au-delà des formes juridiques.

Est-ce à dire qu'il y a là du naturel ? Traiter de la propriété en sociologie, c'est traiter d'une évidence problématique : censée être « fondamentale » pour les structures sociales (Bertaux & Singly, 2010, 7), on ne trouve pas de sociologie de la propriété comme on trouverait un champ de la sociologie du travail. Notre seconde conjecture, esquissée en ouverture, est que la propriété peut être travaillée par la sociologie. Ainsi, l'étudier demande de ne pas confondre la propriété et le droit de propriété, tout comme le travail pris sociologiquement est loin de se limiter au droit du travail. Le naturalisme concernant la propriété, mais aussi l'universalisme qui l'entoure, peuvent être considérés comme des entraves à une compréhension sociologique. Et pourtant… On peut reprendre l'intuition de H. Becker ici : les individus et les corps auxquels nous nous intéressons, interagissant avec des objets matériels, sont peut-être conduits à naturaliser et à objectiver ceux-ci (Guillaumin, 1978b, 71 ; Tilley, 2006, 71).

Chasser le naturalisme sur la propriété, mais aussi l'universalisme, sera l'un des objectifs de cette section de l'introduction. En route, nous pourrons nous approcher d'une définition sociologiquement opératoire de la notion clé. Nous espérons ainsi contribuer à une sociologie de la propriété qui soit utile non seulement pour comprendre la déviance nommée vandalisme, mais aussi pour d'autres objets scientifiques ou terrains[23].

[23] Dans le cas présent, n'étudiant pas directement les échanges marchands, les « transactions » ou les manières de « calculer », cette proposition sociologique se distingue de l'ethnographie économique telle que définie par F. Weber et C. Dufy (2010, 21-23). L'ethnographie économique fait primer les questions d'échanges et de production sur celle de la propriété (Ibid, 73), nous verrons les problèmes posés par cette perspective au fil de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les deux prémisses évoquées ici pour comprendre le vandalisme en tant qu'atteinte à la propriété nous amènent à une dernière conjecture. En effet, en suivant l'intuition que les atteintes à la propriété recouvrent plus que la défense du droit de propriété, et que le concept de propriété peut être décrit par les outils de la sociologie, nous supposons que la propriété se noue aux structures sociales. En fait, il s'agit de considérer que la propriété est plus qu'une construction sociale ou une « fiction ». Plus précisément, parce qu'elle est liée aux questions de division du travail[24], la propriété nous paraît être un élément primordial dans l'imbrication des rapports sociaux. Selon cette conjecture, elle pourrait être un produit de ceux-ci, peut-être un rapport social, fondamental ou non, ou encore un enjeu des rapports sociaux. C'est en cela que nous suivons, pour partie seulement, les intuitions de la *critical criminology* : nous tenterons de monter que la propriété est autant liée aux structures capitalistes qu'aux rapports sociaux de sexe, d'âge ou encore de race.

À partir de ces trois conjectures, l'hypothèse ouverte qui nous permettra de travailler le vandalisme en tant qu'atteinte à la propriété est que la propriété est en enjeu central des rapports sociaux. En ce sens, elle ne serait ni un simple produit des structures sociales, ni exactement un rapport social comme la classe ou le genre. Si la propriété est un enjeu des rapports sociaux, alors on peut en faire une sociologie en s'attachant à comprendre la socialisation des individus à certains rapports entre corps et objets. S'intéresser au vandalisme en tant qu'atteinte à la propriété revient alors à questionner ce qui, dans la socialisation des acteurs et actrices, dans leurs trajectoires et les interactions par lesquelles ils ou elles sont passées, peut expliquer des interactions entre corps et objets jugées déviantes et pénalisées comme dégradations volontaires de biens d'autrui.

Pour justifier cette hypothèse ouverte, fil rouge de notre réflexion, nous nous basons sur les apports et limites du droit pris sociologiquement, ceux de la philosophie concernant la propriété, ceux de l'anthropologie, et enfin sur la sociologie des rapports sociaux. Cet itinéraire théorique, laissant nécessairement de côté certain.e.s auteur.e.s ou disciplines, passera par deux dialectiques qui nous semblent essentielles pour investir sociologiquement la propriété : une dialectique du droit pris sociologiquement, et une dialectique entre propriété et possession. Au terme de l'examen, nous aboutirons aux rapports de pouvoir qui expliquent la naturalisation des rapports

---

cette section de l'introduction.

[24] La division du travail consiste en une séparation et une spécialisation des occupations ou des activités attribuées à des individus ou des groupes (Durkheim, 1893, 1).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

entre corps et objets matériels, leur normalisation et leurs conséquences pour notre méthodologie.

La dialectique du droit : une notion clé sans certitude

Lorsque la criminologie ou la sociologie de la déviance renvoient au droit pour parler de la propriété, le plus souvent par simple classement du « vandalisme » dans les « atteintes aux biens » ou *property crimes*, se présente un premier écueil. Celui de la définition du droit, qui n'a rien d'évident. Le droit constitue et participe à réguler des pratiques sociales autant qu'il est constitué par le social (ses conflits, relations de dominations, idéologies etc.) (Israel, 2008, 390-391).

D'une part, on peut le décrire comme un « discours de pouvoir » institutionnalisé, autonomisé, formalisé et stabilisé « jusqu'à un certain point »[25] (Robert, 1997, 58-59). En ce sens, via ses institutions spécialisées et la prise qu'il peut avoir sur les individus ou les groupes, il est déjà plus qu'un « discours » ou une série de textes. C'est un ensemble de normes formelles, c'est-à-dire d'attentes standardisées de représentation et de comportement, susceptibles de sanction (Robert, 2005, 25). D'autre part, ces normes sont produites et mises en œuvre dans un champ « du droit » (Soubiran-Paillet, 1997, 15-16) structuré par la concurrence entre des interprètes ou des agents hiérarchisés, tentant de « dire le droit » ou le « bon ordre » à suivre (Bourdieu, 1986, 4). Ce champ juridique est particulièrement étudié en sociologie du droit et de la justice, il est traversé par des valeurs et intérêts contradictoires, par des effets de structure, de socialisation et d'interaction. Doté d'une légitimité supérieure aux champs scientifiques[26], il participe des pratiques pénales et influence bien d'autres parties de l'« espace social », qui interprètent à leur tour les normes. L'interprétation du droit de propriété passe donc par des traductions concurrentes des droits qui s'y réfèrent, et les traductions des normes formelles dépassent elles-mêmes le champ des interprètes professionnels. La légitimité du droit, pris en tant qu'ensemble de normes comme en tant que champ d'interprétation, pose ainsi un problème épistémologique, car elle participe à constituer des ontologies sur la propriété ou les rapports entre corps et objets.

---

[25] Ce qui signifie qu'il permet une « prévisibilité » et une « reproduction » du social tout en n'étant jamais totalement déterminant ou absolu : susceptible d'évolutions et d'interprétations, sa formalisation et son institutionnalisation l'éloignent des comportements qu'il prétend réguler (Robert, 1997, 59).

[26] Pierre Bourdieu le plaçait à ce titre dans un « champ du pouvoir » (1986, 3) à partir d'une définition du pouvoir à la fois réductionniste et dépendante à ce que nous nommons la « question productive » (cf. encadré n°3)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Travaillant à une sociologie de la déviance, nous devons prendre au sérieux cette dialectique. Le renvoi au droit pour parler de propriété nous conduirait à un relevé des normes formalisées et progressivement sophistiquées au fil du temps, comme l'ensemble du « droit des biens »[27], mais aussi aux traductions et mises en œuvres contradictoires de ces normes en fonction des institutions, des agents, des cas d'espèce ou encore des espaces et périodes. On aurait donc à la fois une pyramide des normes avec ses divers étages et couloirs, et toute une granularité dans la pratique du légal ou la division du travail juridique.

Dans les deux cas, on confère au « droit » et à ses interprétations la « force » d'un pivot central pour nous dire comment aborder le sujet[28], voulant que « propriété et droit sont consubstantiels » selon la thèse de J. Bentham (Halpérin, 2008, 3). Sociologiquement, ce postulat voulant que la réalité de la propriété se trouve dans le droit ne peut être pris sans un recul critique, justement car le droit est à la fois constitué et constituant pour le social. Notre hypothèse de travail repose en revanche sur l'idée que propriété et pouvoir sont consubstantiels, et que la propriété, prise sociologiquement, n'a pas de stabilité ontologique.

Examinons le premier pilier de cette dialectique constitutive du droit, le prisme des normes formelles, avec le « droit des biens ». Tout d'abord, celui-ci n'a pas toujours existé, et la plupart des juristes français font remonter ses premières grandes élaborations à la société Athénienne du IVe siècle av. J-C. (Ibid, 13). Puis, un tournant de formalisation « moderne » est posé au XIXe siècle et notamment sous Napoléon Ier, qui aurait imposé des références « pour tous les autres ordres juridiques du monde » (Ibid, 1). Plus large, le sujet canonique de l'histoire de la « propriété » pose aux juristes plus de problèmes. Les jusnaturalistes du XVIIe siècle y voyaient une institution « éternelle », émergeant « naturellement » (Crétois, 2012, 37), constituant un « droit naturel » malgré la diversité de ses formes concrètes. Les juristes positivistes des XIXe et XXe siècles refusent théoriquement ce naturalisme, mais placent le droit de propriété tout en haut de la pyramide dite de Kelsen, c'est-à-dire au sommet de la hiérarchie des normes dans les États de droit. Faisant partie du droit constitutionnel, le droit de propriété se trouve, chez ces derniers, comme un principe « originel », respecté historiquement et à respecter sinon (Ibid, 247), supérieur aux conventions internationales ou aux lois nationales, devant inspirer celles-ci autant que leurs interprètes professionnels.

---

[27] Qui dépasse d'ailleurs le droit de propriété. Celui-ci ne serait qu'un « droit parmi d'autres » sur les biens à côté du « droit de créance » par exemple.

[28] Cette légitimité s'explique par le constat que, historiquement, c'est souvent par le travail des juristes et de leurs doctrines que s'est formalisé le droit des biens et les évolutions du droit de propriété.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dans la période actuelle, l'approche positiviste du droit des biens amène à considérer que la propriété est une « construction » politique (Halpérin, 2008, 2) et qu'il n'y a pas de « nature des choses ». Cette construction naîtrait de l'évolution des « rapports de production » d'un point de vue « collectif », et de la répression du « vol » d'un point de vue « individuel » (Ibid, 4). Pour le droit positif, suivant encore J. Bentham :

> « Être propriétaire d'un bien, c'est pouvoir en exclure les autres et défendre sa propriété suppose la capacité de repousser ou punir les entreprises des voleurs » (Ibid)

Cette pensée de la propriété comme « construction » politique, liée aux questions productives, et d'emblée rattachée au pouvoir de punir, coexiste pourtant avec un naturalisme qui imprègne toujours le discours juridique.

La référence au droit « naturel » ou « sacré » figure toujours dans la constitution française via la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; cette sacralité et le lien à la nature sont défendus bien au-delà de ce cadre national. Plus, les approches positivistes du droit posent qu'il y aurait, au-delà des formalisations et de leur évolution, un substrat naturel de la propriété, avec des liens entre corps et objets « éternels », « universels » ou encore transparents (Ibid, 3), comme une propriété individuelle qui se vérifierait toujours dans l'histoire.

> « Avec la propriété, il est question du rapport de l'homme aux choses et, au-delà du simple plaisir que chacun peut tirer de l'usage des biens, ces « produits » de la nature ou du travail […] et de leur circulation » (Ibid, 2).
>
> « Il n'est pas besoin de se référer à un hypothétique état de nature pour voir dans l'appropriation des vêtements et des ustensiles les plus courants une propriété attachée à la personne, des biens 'marqués' que les populations ont longtemps considéré comme le prolongement magique de l'être humain » (Ibid, 4).

Le droit des biens apparaît ici comme un droit des « choses » appropriables : l'appropriation et la propriété y sont des concepts centraux. Si ces remarques concordent partiellement avec notre intérêt pour les rapports entre corps et objets matériels, le droit nous emmène encore vers l'économie et sa régulation. Surtout, on trouve cette idée paradoxale que si la propriété n'est pas naturelle, elle vient défendre des liens « d'appropriation » « brutes » entre individus et objets matériels, et qu'elle serait donc liée à un ordre naturel (Harcourt, 2012, 93). Ces appropriations pourraient être observées comme l'on « voit » simplement des « biens » « marqués » et rattachés à une « propriété individuelle », et l'histoire de la propriété pourrait se confondre avec « l'histoire universelle » (Halpérin, 2008, 3).

On ne peut donc balayer le naturalisme comme reliquat philosophique si l'on prend au sérieux que le droit est plus qu'un discours de pouvoir : ce naturalisme et l'universalisme concernant la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

propriété sont une justification du pouvoir de punir, et participe des normes sociales. Enfin, dans cette perspective, la propriété est en partie définie par l'incrimination : l'instabilité ontologique du crime (Van Outrive, 1995, 280 ; Cartuyvels, 2007, 453) ; nous mène à l'instabilité ontologique de la propriété. Ce que l'on nomme atteintes à la propriété varie comme les normes juridiques, et il n'y a pas plus de réalité anhistorique de la propriété qu'il n'y a de réalité du anhistorique du crime.

En somme, le renvoi au droit positif ou au droit des biens pour parler d'atteinte à la « propriété » constitue donc une fausse évidence pour la sociologie. Ce droit renvoie lui-même d'une part à l'incrimination et aux constructions sociales[29], et d'autre part à des formes de naturalisme et d'universalisme sur « l'appropriation » des « biens ». Un relevé des normes formelles liées au droit contemporain ne nous donne pas de « notion clé » pour une approche sociologique ; il ne nous explique pas non plus comment l'on « voit » un « bien » « approprié ». Dans le même temps, ce relevé nous ferait entrer dans un inventaire des règles et contradictions[30] dont les juristes ou les philosophes du droit pourraient nous expliquer l'esprit. Pour éviter les pièges de la raison scolastique (Bénatouïl, 1999, 283) à l'échelle de cette thèse, il ne s'agit donc pas de rendre « raison » du (ou au) droit de propriété, ni de critiquer le droit à partir de catégories sociologiques. Il s'agira de s'intéresser à la propriété sociologiquement, sans partir du principe que le droit est la discipline la mieux équipée pour notre problématique générale. Cela dit, nous savons déjà que nous parlons de rapports entre individus ou corps et « choses » « appropriables », construits socialement, susceptibles d'être normés formellement, et liés à la division du travail.

---

[29] Qui seraient elles même liées aux questions productives, nous y reviendrons. Nous touchons là aux limites du raisonnement constructiviste sur la propriété. Si la sanction de la construction « vandalisme », ou des « dégradations matérielles » se fait au nom de la « construction » propriété, encore faut-il savoir sur quoi seraient assises, matériellement et socialement, ces constructions, autrement que sur des « discours » de pouvoir qui se répondraient dans une controverse sans autre fin que la légitimité d'un ordre social... qui serait lui aussi une « construction ».

[30] L'idée de « bien » elle-même, inséparable de la propriété pour les juristes, est un bel exemple de paradoxe juridique sur la propriété, puisque le terme peut avoir un sens matériel comme un sens abstrait. Matériellement, les biens sont les choses servant à l'usage des hommes, pour satisfaire leurs besoins directement ou pour les échanger, ces choses faisant l'objet du commerce juridique entre les hommes (Druffin-Bricca, 2010, 15). Dans un sens plus abstrait, les biens sont les droits qui portent sur ces choses et qui permettent de s'en procurer le bénéfice, grâce au droit de propriété ou au droit d'usage par exemple (Ibid, 16). Il existe donc au sein de l'approche juridique des biens une confusion entre la chose et les droits qui portent sur elle. Comme le remarque Sophie Druffin-Bricca, les rédacteurs du code civil eux-mêmes aggravent la confusion en utilisant le mot « bien » dans les deux sens : tantôt chose, tantôt droit. On retrouve d'ailleurs cette confusion dans le langage commun : « ma » « propriété » décrit tant les objets possédés que les libertés possibles avec ceux-ci.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour prendre en compte le deuxième pilier de la dialectique évoquée plus haut, on peut reprendre l'angle du « champ » et de la concurrence entre acteurs interprétant les normes, qui est celui de la sociologie du droit et de la justice. Si l'atteinte à la propriété est une construction politique fondamentale pour le droit pénal, on atteindrait aux conceptions de l'ordre qu'elle vient défendre, et l'on atteindrait aux « biens », eux-mêmes redevables de classifications, de constructions historiques et d'interprétations. Ainsi, pour comprendre la propriété, l'idée serait d'expliquer les interprétations concurrentes du droit de propriété, leurs justifications et leurs effets, et l'activation contingente ou modale des normes dans la division du travail juridique. On prendrait pour objet scientifique les traductions du droit en fonction des luttes dans le champ juridique, des positions dans la division du travail, et leurs effets. Cela reviendrait à faire une sociologie « du droit » de propriété tel qu'il est interprété ou pratiqué, faisant éclater toute définition unitaire indépendante du champ, en plaçant toujours la pratique du droit ou ses usages au centre des questionnements.

Cet angle se prête mieux à la méthode sociologique : la voie souvent empruntée consiste à rassembler des entretiens et des observations (Israel, 2008, 391) des juges, magistrats, des agents de contrôle social, ou encore des usages du droit dans la vie quotidienne, pour comprendre comment se construit la légalité (Ibid). Nous prenons au sérieux la possibilité qu'il n'y ait pas de définition unitaire de la propriété en dehors du champ qui la construit et met en œuvre ses normes. Cependant, elle renforce d'autant plus l'interrogation à destination de la criminologie ou de la sociologie de la déviance : que viennent alors désigner les *property crimes* ou les atteintes aux biens, catégories organisant les classifications des transgressions et réputées évidentes en droit ? Pour la compréhension des dégradations volontaires, la « notion clé » serait-elle finalement introuvable ?

Aussi, gardons à l'esprit les déplacements du champ criminologique à propos du vandalisme : il s'éloigne depuis les années 1990 d'un intérêt pour les transgressions ou leur sens du point de vue des déviant-e-s pour s'intéresser aux « incivilités » ou au fonctionnement des filières pénales. En plaçant la focale sur les interprétations et la division du travail juridique, sans trouver de définition opératoire de la propriété, on s'éloigne encore des rapports entre corps et objets ou de l'incrimination tels qu'ils peuvent être vécus par les déviant.e.s.

Une solution en sociologie du droit et de la justice serait de questionner l'interprétation du droit de propriété par les déviant.e.s, en suivant le mouvement des *legal counsciousness studies* (LCS). Ces études, attachées à une position constructiviste (García-Villegas, 2003, 363), font la part belle aux processus microsociologiques. Cependant elles se relient difficilement aux

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

structures sociales et à la reproduction des inégalités de pouvoir. Les pensées en termes de domination, les effets idéologiques ou institutionnels y disparaissent derrière l'intérêt pour la construction des interprétations individuelles ou l'analyse de controverses à un niveau symbolique (Ibid, 391).

Pour notre problématique, et prenant au sérieux les questions de division du travail, il serait surprenant d'écarter la propriété des structures sociales ou du matérialisme. Une étude des normes de rapports entre corps et objets qui évacuerait les enjeux politiques ou d'inégalités structurelles peut faire de la « banalité » un programme d'investigation (Bonnot, 2011, 54) ; mais elle évacuerait, ce faisant, les dimensions historiques de la propriété. A contrario, certaines études des LCS ont pour point commun de chercher des « résistances » dans les transgressions (Israel, 2008, 393), ce qui serait compatible avec la *radical criminology* britannique ou les études classiques des sous-cultures basées sur les *conflict theories*. Toutefois, si résistances il y a, encore faut-il se donner les moyens de préciser lesquelles : contre quels rapports de pouvoir ? Pour quelle raison du point de vue des déviant-e-s ? L'approche par la conscience du légal nous paraît donc insuffisante : en plus d'un réductionnisme de la propriété au droit, chercher les usages de celui-ci dans la « vie quotidienne » aboutit à repérer un décalage entre droit et réalité (Ewick, 1995, 44), alors même que l'approche dialectisée pense d'emblée le droit comme une construction « normative » et politique. En revanche, nous pouvons nous demander en quoi les trajectoires et les interactions mettant en jeu des dégradations tiennent compte ou non du droit du point de vue des déviant-e-s.

Gardant la conjecture que la propriété dépasse le droit, et qu'elle peut mener à des résistances, nous retenons qu'elle passe par des pratiques quotidiennes parfois décalées des normes formelles. Ces dernières sont construites par et au sein d'institutions, en lien avec les socialisations, et donc des structures sociales matérielles et inégalitaires. En cela, nous nous intéressons aux rapports corps-objets tels que peuvent les approcher, malgré leurs divergences, des auteur.e.s comme M. Douglas, P. Bourdieu, ou K. Marx mais aussi certaines approches sémiotiques ou centrées sur l'usage (Schvartz, 2006, 1) : les institutions sociales pèsent sur le rapport aux objets matériels[31].

Au terme de cette approche par le droit et ses ambiguïtés, on peut dire que les normes entourant la propriété sont plus que les interprétations concurrentes d'un discours de pouvoir, elles incluent des processus matériels ; ce ou ces pouvoirs excèdent le droit, justement parce que celui-ci est

[31] En cela, nous nous rallions aux propositions de T. Bonnot sur la distinction sujet/objet dite « canonique » (Bonnot, 2011, 39), nous y reviendrons.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

constitué par les structures et interactions sociales. Bien qu'elle ne puisse totalement échapper à la dialectique constitutive du droit, notre enquête ne propose donc pas une sociologie du droit de propriété ou de sa conscience. Un point peu évoqué et pourtant central, est que la propriété peut également dépendre de normes informelles ou de mécanismes d'incorporation. Si propriété et pouvoir sont consubstantiels, alors la propriété peut fonctionner autant par l'informel et les corps que par du droit et des discours interprétatifs. Nous supposons qu'en se libérant du juridisme sur la propriété et de la focalisation sur le droit, on peut avancer sur le sujet.

Philosophie et propriété, l'individu en trompe-l'œil

Pour ce faire, un réflexe serait alors de se tourner vers la philosophie ou son histoire pour identifier ce que signifie ou signifiait la propriété. La philosophie est le deuxième champ d'étude privilégié pour aborder le thème : prolifique, sa normativité est plus ou moins affirmée. Elle porte le risque d'un éparpillement dans les controverses sur l'origine de la propriété, les différentes écoles qui la pensent, ou le dualisme sujet/objet (Bonnot, 2011, 41). Toutefois, on peut espérer approcher autrement la « notion clé ».

Si l'on ne trouve pas de définition exacte de la propriété dans le « droit des biens », cela tient d'abord à l'abandon progressif de la conception classique et « absolutiste » de la propriété, celle de la « maîtrise souveraine », qui désigne le pouvoir « sans limites » d'une « personne » sur une chose « matérielle » (Xifaras, 2004, 8). La propriété au singulier serait un ancien « dogme » politique, lié à l'Empire mais toujours en contradiction avec des états nationaux territorialisés. Selon ce dogme, les « sujets » de l'Ancien Régime deviennent « sujets propriétaires », quasi-souverains sur les « choses » matérielles qui leur appartiennent. Or, ce principe est théoriquement incompatible avec d'autres normes centrales du droit moderne. C'est le cas de l'expropriation, dispositif « irremplaçable en pratique » (Ibid, 192), c'est la nécessité de limiter par la loi le pouvoir des sujets de droit[32] ; c'est encore la vie dans un monde et un espace fini, où les « propriétés » « foncières » sont contiguës et négociées. Les juristes ont donc toujours posé des limites à l'absolu de la propriété, et celle-ci est éparpillée dans un « faisceau de droits »[33], caractérisé par le droit de regard, de protection, d'exclusivité, ou encore celui du secret.

---

[32] Eux-mêmes introuvables en tant que catégorie juridique selon M.Xifaras (2004, 199)

[33] La conception de la propriété comme « faisceau de droits » (« *Bundle of Rights* ») est développée initialement par l'école américaine du « réalisme juridique », et formalisée par l'économiste institutionnaliste E.Ostrom dans les

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les doctrines juridiques de la propriété privée ou publique s'intéressant aux droits « réels », c'est-à-dire portant sur les « choses » appropriables et leur matière, font nécessairement référence à une extériorité du droit, qu'il soit universaliste ou naturaliste (Ibid, 194). Par l'intermédiaire des querelles du XIXe siècle autour de la « question sociale », la propriété serait devenue aussi évidente que problématique : juste ou injuste, naturelle ou conventionnelle, pilier de l'ordre ou de la tyrannie, mais exempte d'une définition précise (Ibid, 12).

Celle-ci ne constituerait d'ailleurs plus la « matrice théorique » du droit ou du capitalisme. Pourtant « l'idéologie propriétaire », le naturalisme ou l'universalisme qui l'entourent, et l'histoire de la « propriété » continuent (Ibid, 14). On le perçoit dans le langage commun, où la propriété désigne encore la possession exclusive d'un objet et la possibilité d'un usage totalement libre de celui-ci. Contre le dogmatisme, une philosophie conséquente renoncerait à définir « la propriété » autrement que par l'étude de la pluralité des normes du droit des biens, du patrimoine ou des objets « immatériels », puis des politiques, des cas pratiques, avec différents modes de conceptualisation possibles, qui instituent des droits de propriété (Ibid, 19).

Et pourtant, c'est bien là qu'une sociologie de la propriété, qui ne serait pas une sociologie du droit, peut commencer à travailler. La philosophie nous confirme que le droit ne donnera aucune réponse évidente et nous emmène, lorsqu'il s'agit d'objets matériels[34], vers des concepts et des réalités que la sociologie peut traiter : la diversité des normes certes, mais surtout le pouvoir, le rapport aux objets ou aux espaces matériels, les idéologies, la subjectivité. Nous parlons toujours de rapports entre corps ou individus et objets matériels, susceptibles d'être normées formellement (et ces normes sont susceptibles d'interprétation), liés à la division du travail et à l'incrimination.

On pourrait supposer que c'est au nom d'un dogme que sont sanctionnées les dégradations volontaires, et que la certitude des « atteintes à la propriété » ne repose que sur des croyances. Cependant, on reste questionné par ces « accords » de « simplification » des rapports entre corps et objets, par le naturalisme ou l'universalisme qui permettent de « voir » des « biens » et des objets appropriés au quotidien. Ils jouent certainement un rôle dans les pratiques assimilées au

---

années 1990 puis 2000 (Orsi, 2013, 14).

[34] La conception du droit de propriété en ce qui concerne les obligations, ou les biens « immatériels », diffère mais n'est pas incompatible la conception de la « maitrise souveraine » sur les objets matériels ; elle renvoie à l'importance des titres et des places hiérarchiques, à la propriété comme construction d'un universel positif.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« vandalisme ». Nous traiterons donc de la propriété et des propriétés[35], et logiquement de l'appropriation des objets matériels (Tilley et al., 2006, 4). Pour approcher au mieux les pratiques de dégradations, nous laissons de côté la propriété intellectuelle ou immatérielle, mais aussi le droit des contrats ou les obligations patrimoniales.

Touchant au dogmatisme, arrêtons-nous sur la notion de « sujet propriétaire ». Dans le langage de M. Xifaras, elle ne désigne pas un sujet socialisé, bien que celui-ci soit partiellement immergé dans le social et dans les interactions entre individus et objets matériels. Il s'agit a minima d'un sujet au sens politique, celui de l'Ancien Régime puis de l'Empire dans la France du XIXe siècle ; il s'agit peut-être d'un sujet au sens philosophique et kantien, distinct de l'objet, un « être » qui connaît et agit sur le réel. Ce « sujet propriétaire » ressemblerait, idéalement, à une figure de souverain maîtrisant « ses » objets, ou à tout « homme libre » selon la philosophie libérale. Cet idéal représente l'exact opposé du « vandale »[36]. Si l'on se souvient des paniques morales ou des mouvements de la criminologie sur le vandalisme, c'est exactement la position de sujet qui est déniée aux « vandales » : à la frontière entre nature et culture, aux frontières de la civilisation, désordonnés, dont les motifs n'ont finalement pas d'importance, car c'est la transgression de la propriété qui semble les définir.

C'est contre ce réductionnisme que travaillait S. Cohen, et on peut se demander pourquoi la figure de sujet serait déniée aux auteurs de dégradations matérielles. Enfin, il est un point central sur lequel notre enquête se distingue de la philosophie du droit. La référence du droit constitutionnel ou civil à la « nature » n'est pas que « métaphorique », car celle-ci reste à la base de l'ordre pénal (Harcourt, 2012, 20) lorsqu'elle sanctionne les atteintes à la propriété. Plus, le naturalisme à son sujet dépasse largement le droit dit « moderne » (Garnsey & Hasnaoui, 2013). Si la propriété est une institution sociale ou liée aux rapports sociaux selon nos conjectures, alors elle est redevable d'une analyse sociologique. Elle a une histoire qui débute bien avant XIXe, et nous renvoie à la philosophie libérale. Faut-il alors se tourner vers les ramifications philosophiques du libéralisme pour la « notion clé » ? La définition recherchée doit être opératoire, c'est-à-dire pouvoir se prêter à une étude de sociologie empirique.

---

[35] Les propriétés des objets matériels désignant leurs caractéristiques ou qualités perçues par des individus ; en ce sens il nous insistons sur la distinction entre la propriété au singulier et les propriétés au pluriel

[36] A ceci près que les « barbares » de l'Empire pouvaient être responsables de leurs biens personnels (Xifaras, 2004, 19).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Questionnant le libéralisme, mobilisons les apports de C.B. Macpherson et sa théorie de « l'individualisme possessif » (Macpherson, 2004), traitant des philosophes anglais du contrat social, notamment de T. Hobbes et J. Locke. Ces penseurs influents proposent un discours normatif sur la propriété ; pourtant, ils nous aident à comprendre certains écueils d'une sociologie de la propriété. Née après le libéralisme politique, la sociologie a souvent repris une ontologie qui la précède : l'association entre propriété et individu. Celle-ci fait partie des prémisses du libéralisme Hobbesien, puis de celui de J. Locke, et ce dernier inspirera tant les constituants français de 1789 (Garnsey & Hasnaoui, 2013, 20) que les premiers débats sociologiques sur la propriété[37].

Les théories de T. Hobbes et J. Locke peuvent être vues comme des entreprises modernes de destitution des traditions qui sont encore vigueur au XVIIe siècle (Savidan dans MacPherson, 2004, 551-553), pour résoudre l'instabilité violente de l'Angleterre et refonder les rapports entre sujets et souverains. Mettons un instant de côté leurs références à un état de nature, et concentrons-nous sur l'idéologie de « l'individualisme possessif ». Chez T. Hobbes ou J. Locke, le contrat social est un contrat entre « hommes » libres et indépendants de la volonté d'autrui, contractant de leur plein gré ou par intérêt. L'unité politique de l'individu est celle d'un sujet perçu comme propriétaire de lui-même et de ses facultés, pouvant maîtriser les objets, les acquérir ; et surtout, il n'en est pas redevable à la société. Cette idée inspire encore le droit de propriété dans sa conception de « maîtrise souveraine » des objets matériels ; elle imprègne le droit des obligations et le droit patrimonial également. En somme, l'idéologie de l'individualisme possessif aurait historiquement « gagné » via les réappropriations successives du libéralisme[38] (Xifaras, 2004, 504).

Pour T. Hobbes et J. Locke, puis pour les rédacteurs du Code civil, l'homme a le droit d'aliéner sa force de travail, mais il ne peut aliéner totalement sa personne, au risque de perdre sa dignité d'homme (MacPherson, 2004, 433). Dans la suite logique de ces postulats du libéralisme, on trouve les idées les plus connues sur la théorie du contrat social : la liberté des individus ne trouve de limitation légitime que dans les obligations et les règles nécessaires pour assurer à tous la

[37] On la trouve chez K.Marx comme nous le verrons, mais également chez E.Durkheim dans le processus de division du travail dans les sociétés modernes (Martuccelli, 2007, 38), ou dans l'analyse des fondements du capitalisme de M.Weber (Ibid, 206).

[38] La critique de Jean-Jacques Rousseau voulant que le droit de propriété ne trouve aucune légitimité dans le droit naturel ou dans la morale n'empêche pas sa reprise des théories de l'individualisme possessif pour son contrat social et les droits positifs qu'il prévoit (Xifaras, 2003, 369-370).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

même liberté et indépendance. La société politique devient l'institution humaine qui protège les droits de l'individu sur sa personne et ses biens, et fait régner l'ordre dans les échanges entre individus propriétaires (Ibid, 435) : la sécurité des biens et des personnes. C'est donc à partir de conceptions singulières sur les individus en société que se fonde le libéralisme politique européen.

Notre travail sur la propriété se pose en décalage vis-à-vis de l'association entre individualisme et propriété : si nous parlerons bien de rapports entre individus et objets, rappelons que l'histoire de l'individualisme dépasse très largement l'histoire du droit de propriété moderne (Rosenwein, 2005, 34-36). Même en définissant la propriété comme « dogme » ou comme « faisceau de droits », on touche à des processus historiques naissant bien avant la modernité, bien avant les philosophes du contrat donc. Nous avons mentionné Athènes, nous pourrions, à la suite de P. Garnsey, faire remonter la philosophie de la propriété à l'empereur « romain » Justinien (Garnsey et Hasnaoui, 2013, 273) au Ve siècle ap. J-C., puis aux premiers chrétiens, puis à Platon…

Un écueil pour approcher sociologiquement la propriété serait de prendre l'individu pour une donnée, suivant le droit et la philosophie, et suivant le libéralisme politique. Pour définir la propriété, nous proposons d'ajouter d'autres éléments, non seulement en prenant en compte un au-delà de l'individu, avec les groupes, les structures et les idéologies, mais aussi un en-deçà, avec le corps, la subjectivité. Ce positionnement ne produit pas en soi une critique du droit ou de la philosophie, il prend simplement acte de l'histoire de l'individualisme et de la particularité des rapports entre corps et objets matériels décrits par la propriété libérale. Il est congruent avec notre dernier postulat liant propriété et rapport sociaux. Il pose que l'histoire des sociétés et la sociologie peuvent nous permettre d'approcher empiriquement les normes de rapports entre individus et objets sanctionnés comme atteintes à la propriété. Sans postuler une institution de la propriété qui émergerait naturellement, qui serait universelle ou « éternelle », sans discuter de sa légitimité à ce stade puisqu'elle semble s'imposer dans le système pénal, nous pouvons nous tourner vers les sciences sociales, et plus particulièrement l'anthropologie.

Anthropologie économique, culture matérielle : la propriété et la possession.

Les discours normatifs du droit et de la philosophie sur la propriété, trompe-l'œil, recours ou « supports intellectuels » (Bonnot, 2011, 41), renvoient à des institutions et des faits complexes, multiples, mais surtout situées dans le temps et dans l'espace. Pour résister au naturalisme et à l'universalisme sur cette notion, on peut employer les savoirs de l'anthropologie,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

notamment en anthropologie économique (Ham, 2005, 110) ou dans les études de la « culture matérielle » (Bonnot, 2011, 24). Logiquement, le premier apport des ethnologues est que le terme de propriété vient du langage juridique des sociétés à État, les sociétés sans État ne connaissant pas le concept (Bonte & Izard, 2004, 605). Reprenant les conceptions du droit européen ou des philosophies libérales, l'utilisation de ce terme ou de celui d' « appropriation » par les anthropologues vient décrire, par une catégorie émanant de leur propre culture, un « processus d'instauration, de délimitation et de transmission de droits sur des territoires et sur les ressources qui sont exploitées, transformées, sur les biens accumulés ou détruits, échangés ou transmis » (Ibid). Nous renvoyant encore au juridique et au « faisceau » qui se dégagerait de l'esprit du droit de propriété libéral, cette définition porte un ethnocentrisme.

En effet, elle peut priver les relations entre corps et objets du sens particulier qui leur est donné par les peuples ou groupes concernés. Dans la majorité des sociétés sans État, les objets (territoires, ressources ou autres) ne sont pas séparables des humains comme le voudrait la division entre « individus » et « biens », et les humains ne se perçoivent pas comme des individus uniques ou irremplaçables mais comme des êtres interchangeables d'une unité sociale comprenant des humains, des esprits (ceux des ancêtres par exemple) et des objets matériels (Ibid). Dès lors, la propriété n'a rien de naturel ou d'universel : il s'agit d'une institution et d'un concept anthropologiquement singulier et culturellement relatif[39]. Le terme d'appropriation, désignant un processus ou une action, implique souvent les mêmes biais si l'on ne clarifie pas ses liens avec les discours normatifs évoqués précédemment.

L'anthropologie économique et les études autour de la « culture matérielle » croisent plusieurs traditions scientifiques particulièrement intéressantes à ce titre. On y trouve l'influence de l'anthropologie structuro-fonctionnaliste initiée par F. Boas ou B. Manilowski, qui s'intéresse aux relations sociales dans les sociétés dites « primitives »[40]. Après eux, celle de l' *Essai sur le don*

[39] Ce qui n'empêche pas les anthropologues critiques de l'ethnocentrisme de traduire les rapports corps-objets ou les normes sociales attenantes par le langage juridique de la propriété (Testart, 2007, 185). Dans sa critique de Mauss, A.Testart a très fréquemment recours à des arguments d'objectivisme abstrait (personne A fait telle chose avec tel objet B), reprenant en cela le positivisme prétendant stabiliser ou neutraliser l'identité des objets et leurs qualités (Bonnot, 2011, 8).

[40] Ce terme est encore utilisé pour désigner les sociétés sans Etat ou sans écriture, il n'implique ici aucun évolutionnisme ou discours raciste présentant les individus comme « primitifs » ou les sociétés comme « en retard » ou moins complexes que les autres sociétés (Testart, 2007, 9). Nous l'avons conservé avec guillemets pour rappeler que les anthropologues, historiens et archéologues ont participé d'un effort de récupération et de classification de cultures alimenté directement par l'expansion coloniale européenne (Tilley et al., 2006, 4).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

(1925) de M. Mauss, cherchant à comparer les droits sur les objets matériels entre les sociétés. Ces auteurs ont aidé à montrer que le don ou l'échange sont comme des faits sociaux[41] universels (à la différence de la propriété), qu'ils contribuent à entretenir des liens fondamentaux tout en marquant différentes positions sociales. Ces faits sont associés à la recherche de prestige ou d'égalité, dans des luttes par et pour des formes d'appropriation (Deliège, 2006, 161) qui ne sont pas celle de la propriété libérale. Tranchant avec certains présupposés économiques malgré leur propre ethnocentrisme, ces études ont pu prouver que les rapports entre corps et objets matériels ne se limitent pas à la production et à la consommation, et que le prestige, la solidarité ou encore la magie sont des facteurs importants dans l'organisation matérielle des sociétés humaines.

On trouve également l'héritage marxiste qui donnera le courant « substantiviste » en anthropologie économique. Celui-ci s'intéresse à l'histoire des sociétés et à la comparaison des modes de production (Dalton, 1971, 12) pour combattre les lectures utilitaristes de l'économie et du libéralisme classique (Deliège, 2006, 227-228). Cette approche scientifique remonte au projet évolutionniste de K. Marx avec l'écriture des *Grundrisse*, repris en partie par F. Engels dans *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1893). À la fois référence et contrepoint de ces projets, l'économie se base toujours sur des images de « l'homme ». La vision néoclassique dominante est celle d'un individu évoluant dans un contexte de rareté matérielle, de besoins illimités, et réalisant des choix rationnels pour satisfaire ses besoins sur un marché concurrentiel. Opposés aux substantivistes en anthropologie économique, les tenants de cette vision sont dits formalistes (Weber & Dufy, 2010, 10). Le formalisme, souvent utilisé aujourd'hui pour justifier le naturalisme concernant la propriété, cherche à fonder anthropologiquement l'idéologie de « l'individualisme possessif » (Ham, 2005, 110).[42] Sans tirer de l'anthropologie économique substantiviste un récit généalogique[43] ou téléologique (Maurer, 2006, 16), et sans lier trop

[41] Au sens où ils sont des « manières de faire, fixées ou non, susceptibles d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure » (Ferréol et al., 2015, 107).

[42] Le formalisme a pour force, en plus du champ influent de l'économie standard, la congruence avec le sens commun via les philosophies de Hobbes ou Locke et les normes juridiques dites occidentales. Dans des sociétés éduquées à penser la propriété comme « naturelle » ou « universelle », avec en leur base des « individus » cherchant à survivre ou à maximiser leur bien-être tout en échangeant des objets, la philosophie libérale imprègne les représentations jusqu'à donner une apparente évidence à l'individualisme propriétaire ou aux théories de *l'homo oeconomicus*.

[43] Même si, plus l'on remonte dans l'histoire des sociétés asiatiques et européennes, plus leurs formes d'organisation ressemblent aux sociétés dites « primitives » observées par les anthropologues (Dalton, 1971, 12), il est clair que ces sociétés ne sont ni représentatives du passé européen, ni d'un « stade » de « développement » qui serait antérieur. Dans les comparaisons anthropologiques sur la propriété, toute réponse généalogique sur les rapports

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rapidement capitalisme et propriété, elle nous aidera à penser la dialectique entre propriété et possession.

Enfin, le sous-champ plus récent désigné par les « *material culture studies* », proche de l'archéologie, de l'histoire, et de la sociologie, se concentre sur la place des objets matériels et des artefacts dans « la production, l'échange, la consommation, la mémoire, la construction symbolique » (Bonnot, 2011, 24). S'intéressant directement aux rapports entre corps et objets et entre sujets et objets mais aussi entre objets, ces études d'inspiration variées peuvent concerner l'engagement du corps dans l'action, les objets pris en tant que signes, leur catégorisation comme enjeu de pouvoir, leur place dans les trajectoires ou la condition sociale (Schvartz, 2006, 1). Leur apport spécifique ici tient aux renouvellements théoriques comme méthodologiques du constructivisme, de l'interactionnisme, de la phénoménologie ou encore du pragmatisme[44]. Ces études permettent de considérer la catégorisation des objets comme relevant de processus historiques et sociaux, pouvant relever de choix mais aussi être ignorés. Elles montrent que la diversité des perceptions ou des statuts des objets est pratiquement infinie (Bonnot, 2011, 60), et que la propriété peut disparaître derrière « l'attachement aux choses » ou l'engagement du corps dans l'action (Dodier 1995, 190 ; Dant, 2005, 133). Autrement dit, ces études nous permettent de revenir aux propos de H. Becker. L'instabilité ontologique de la propriété n'est pas uniquement liée à celle du « crime » ; elle vient également de l'instabilité ontologique des objets matériels.

Pour clarifier la notion « clé », discutons de quelques propositions de l'article intitulé *Essai sur le don* de M. Mauss[45], considéré par beaucoup comme fondateur de l'anthropologie économique française, et auteur central pour les études se revendiquant de la culture matérielle.

L'exemple du système social nommé *kula*, réseau d'échanges et de dons qui voit les habitants des Trobriands travailler d'arrache-pied pour des motifs non-marchands[46], donne l'idée que ce que

---

corps-objet y reste au statut d'hypothèse en débat.

[44] Ce sous-champ des sciences sociales est également très inspiré des théories de l'acteur réseau ou des sciences cognitives ; nos emprunts à ce sous-champ sont soumis à notre exploration des rapports de pouvoir, là où certaines études font disparaître les sujets socialisés, la sociologie bourdieusienne (Bonnot, 2011, 53) et paradoxalement l'histoire longue ou locale.

[45] Une partie des exemples utilisés par M.Mauss vient du travail ethnographique monumental réalisé par B.Malinowksi sur l'archipel des îles Trobriands en Mélanésie, présenté dans *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922). L'ouvrage en question décrit le réseau d'échanges du *kula*, institution sociale vaste et complexe englobant de nombreuses tribus sur plusieurs îles, formant ensemble un circuit relativement fermé (Deliège, 2006, 156).

[46] Reconstruit par B. Malinowski, car aucun des habitants des îles n'aurait été capable de le décrire précisément ou

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

nous nommons « propriété » ou « appropriation » excède la sphère marchande. En ce sens, le « vandalisme » est un objet de choix pour une sociologie de la propriété : les dégradations ne fonctionnent pas forcément en marché ou en circuit, et la conservation des objets matériels (publics ou privés) ne dépend pas que de considérations utilitaristes. On peut conserver par choix, par habitude, sans échange ou sans réciprocité ; on peut également conserver sans s'en rendre compte, par simple indifférence ou par distance corps-objet.

Puis, Marcel Mauss a forgé le terme de « fait social total » pour parler du don, un fait s'exprimant

> « à la fois et d'un coup dans toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales - et celles-ci politiques et familiales en même temps ; économiques - et celles-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation, ou plutôt de la prestation et de la distribution ; sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits et les phénomènes morphologiques que manifestent ces institutions. » (Mauss, 1923-1924, 7).

S'il a pu se méprendre sur le sens du *kula* et la place du don-contre-don, en confondant don et échange (Testart, 1998, 5), peut-on dire que la propriété est un « fait social total » ?

Le premier rappel ici est que le concept se rapporte toujours à un ensemble social spécifique. Il viendrait traduire en langage savant ce qui serait une « fiction » de notre propre culture (Wendling, 2010, 96-97).[47] La propriété participe à la morphologie de notre société[48] et peut se retrouver dans toutes nos institutions, liées à des formes de production/consommation, prestation/distribution, mais aussi d'esthétique. Étant pensée comme systématiquement liée à des droits naturels, universels ou liée au capitalisme (Ham 2005, 110), il nous est très simple de voir la propriété partout, jusque-là où elle ferait défaut[49], et jusqu'à balkaniser le concept. De reste, la notion de totalité pose problème, risquant de réifier et de rendre intemporel ce qui est pourtant construit (Wendling, 2010, 95).

---

d'en formuler les règles de fonctionnement.

[47] Cela pourrait contribuer à expliquer les difficultés du droit et des universitaires à décrire précisément la propriété ou en formuler des règles précises (Ham, 2005, 110).

[48] Elle impacte la démographie et la forme des groupes sociaux, elle peut également être vue comme liée à des rassemblements et des moments « d'effervescence » dans l'histoire, les révolutions françaises du XIXe en sont un exemple.

[49] Nos sociétés pouvant trouver celui-ci partout, on utilise le concept pour dire que la catégorie existe en substance, par approximation (Testart, 2007, 185). Perpétuant le naturalisme et les conceptions normatives, cette approximation nous semble particulièrement problématique pour travailler sociologiquement le concept.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

La propriété vue sous cet angle apparaît comme une construction totalisante dans notre culture. Est-elle pour autant une « fiction » ? Nous posons qu'elle se relie tout de même à des faits sociaux : « manières de faire, fixées ou non, susceptibles d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure » (Ferréol et al., 2015, 107). Pouvant toujours avoir des dimensions économiques, religieuses ou encore esthétiques, l'idée de fait social permet d'affirmer que la propriété est encore « encastrée » dans le social malgré le développement capitaliste moderne (Polanyi, 1944, 44 ; Dalton, 1971, 13 ; Weber & Dufy, 2010, 18) mêlant toujours des idéologies et de la culture, des régulations politiques et juridiques, des relations sociales, et des pratiques d'acteurs ou d'individus (Ham, 2005, 113).

Nous arrivons ainsi à une ambiguïté pour lier propriété et fait social, qu'il soit total ou non : cela suppose que la propriété puisse recouvrir « à la fois et d'un coup » un fait et une institution. C'est bien le sens du fait social chez E. Durkheim et M. Mauss. Il y a des « manières de faire » et des pratiques, stables ou non, que l'on décrit avec l'approximation « propriété », leurs effets peuvent s'observer et s'imposent aux acteurs, et ces manières de faire ont un caractère moral (Steiner, 1992, 643), c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais libérées de la normativité. De surcroît, la propriété est inséparable d'institutions, ce qui signifie qu'elle dépend d'entités constituées qui précèdent les individus, leur résistent, et stabilisent leurs pratiques ou représentations. Puisque la propriété ne fait pas que recouvrir des phénomènes de production de richesses, d'échanges, ou de distribution, elle ne peut être limitée à l'idée de « fait social économique » (Steiner, 1992, 645). Puisqu'elle inclut un « processus » de « délimitation » qui se reproduit dans le temps, elle participe elle-même à stabiliser le social : elle institue non seulement les échanges marchands mais aussi des relations entre corps et objets non-marchandes. La sortie de cette ambiguïté appelle notre seconde dialectique, entre propriété et possession, clarifiant institution et faits sociaux en revenant à M. Mauss.

Dans le système d'échange propre au *kula*, l'objet reçu n'est pas inerte, il aurait une « âme » ; même laissé par le donateur, il porte encore sa trace et il a prise sur le bénéficiaire (Mauss, 1923-1924, 17)[50]. Suivant cette piste en tenant compte des critiques d'A. Testart (2007, 184), distinguant obligation juridique et obligation morale, cette âme peut transiter par les « mœurs ». Propriété et/ou possession, institution et/ou fait, incluent des normes formelles et informelles, les attentes morales standardisées et susceptibles de sanction y participent, c'est

[50] Dans ce passage précis, M.Mauss fait une équation entre « lien de droit » et « lien par les choses », marquant un réductionnisme des liens corps-objet au juridisme portant sur eux.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

acquis. Parfois dite spiritualiste, l'idée d'« âme » qui serait attachée aux « choses », et de présentation de soi à travers les objets est incompatible avec l'objectivisme positiviste[51].

Or, elle est empiriquement fondée dans nombre de travaux d'anthropologie ou de sociologie. On peut citer l'anthropologie d'A. Weiner sur les possessions « inaliénables » (Lepowski, 1995, 106), mais aussi P. Bourdieu dans *La Distinction* (1979) pour la sociologie des inégalités. On peut renvoyer aux travaux d'A. Gotman (2010, 31) sur l'héritage et d'A. Muxel sur la mémoire familiale (Muxel, 2007, 150). On peut citer l'interactionnisme d'E. Goffman sur le décor et les accessoires des acteurs (Goffman, 1973, 94) et enfin les ethnographies montrant la personnification et les marques identificatoires influençant le sens des objets quelles que soient les cultures (Tilley, 2006, 62-63). Cette reconnaissance de « propriétés » (au pluriel) attachées aux objets matériels, c'est-à-dire de caractéristiques sociales dont la perception est socialement normée, se trouve également dans les conceptions de la « marchandise » et des « biens » : leur statut, leur prix, leur classification…

C'est à cet endroit que nous aide la dialectique entre propriété et possession utilisée en anthropologie économique substantiviste (Godelier, 1965, 76) comme dans les premiers écrits politiques de K. Marx, qui la reprenait à P-J. Proudhon (Bensaïd, 2007, 42). Cette distinction sépare la propriété en « titres » de la propriété en « fait », que nous nommons possessions. Les possessions dénotent un fait, une relation pratique et identificatoire entre individus et objets matériels : la possession serait une extension de l'individu, du soi, ou du possesseur, dont la perte peut représenter un vide. La possession n'a pas seulement un sens en termes d'utilité, de signe distinctif ou même de valeur marchande ; échangée ou donnée elle représente le transfert d'un objet que l'on identifie avec le possesseur ou donateur. Comme expliqué par l'intermédiaire de l'idée de fait social, cette « propriété de fait » n'échappe pas à la normativité des structures sociales ou des interactions. La propriété des titres, en revanche, n'inclut justement pas ce lien d'identification ou de proximité tant que l'objet n'a pas été pratiqué en possession ; sans la relation de fait, elle serait simplement une relation juridique, plus abstraite et institutionnelle (Carrier, 1990, 24).[52] Là encore on parlera de normes, celles-ci sont formalisées par le droit dans

[51] Dans une perspective constructiviste, il paraît clair que le sens des objets matériels étant redevables de constructions et de classifications, il peut tout à fait être doté socialement de caractéristiques spirituelles. Puis, dans une société où les distinctions entre objets matériels, humains et esprits sont différentes, on voit difficilement comment nier cette possibilité.

[52] Dans le cas de la marchandise, on peut parler d'un échange d'objets, de transferts avec des titres de propriété et des faits de possession multiples : tout dépend de comment sont perçues les possessions, rattache-t-on l'objet à un

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

notre culture, tout en excédant celui-ci : que l'on fasse reposer cet excès sur l'idéologie propriétaire, les formes de totalisations, ou encore la dialectique constitutive du droit, l'interprétation des « propriétés » des objets nous conduit souvent à imaginer un propriétaire en titre (ou son absence) derrière l'objet matériel.

Lorsque les philosophes ou juristes parlent d'appropriation « brute » qui pourrait être synonyme de propriété individuelle, comme l'a fait K. Marx à partir du *Capital*, l'approximation fait passer un fait social de possession pour un titre de propriété ou un droit moderne. Rabattre cette possession ou appropriation de fait sur une « propriété individuelle », c'est confondre des faits sociaux et une institution, c'est confondre les faits et les titres. Tous les liens d'identification ne sont pas observables, et les « marques » peuvent indiquer autant la propriété que la possession, puisque ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives. En revanche l'appropriation par les titres, centrale au capitalisme, n'est pas la même chose que l'appropriation de fait, dont on reconnaît qu'elle puisse exister dans toute société où les personnes/individus peuvent avoir un lien pratique ou identificatoire avec des objets matériels.[53] Cette dialectique est essentielle[54] pour comprendre ce qui est perçu dans les « choses », le constructivisme sur les objets, et donc les rapports entre individus, corps et objets matériels que nous souhaitons étudier.

Sans référence à un droit naturel ou à un universalisme sur la « propriété », on peut donc parler d'un fait social de possession, de normes informelles de possession, d'institutions stabilisant les possessions, de l'institution de ces possessions via la propriété, de l'institution sociale de la propriété par les titres et les droits, et de rapports sociaux liés à la propriété ; mais il faut bien distinguer le rôle du juridisme, la différence entre normes formelles et informelles, et la différence entre des faits sociaux et l'institutionnalisation de ceux-ci. Cela ne postule pas que les sociétés sans État ou sans écriture n'ont pas de juridisme sur la possession et l'échange : ces

---

vendeur/se, au magasin, à la personne qui en fait la promotion, à l'ami.e qui souhaite ou qui possède déjà l'objet etc. A.Testart n'évoque pas cette distinction tout en l'utilisant implicitement pour différentier « bien » et « marchandises ».

[53] Pour l'anthropologie économique, toute société institutionnalise son rapport aux objets matériels, leur production et leur échange, toute société systématise également l'accès et la gestion des ressources. Ainsi, s'il y a toujours des institutionnalisations de l'économie, les décrire par la propriété revient à jouer sur des approximations ethnocentrées, masquer le naturalisme et l'universalisme en jeu, voire les processus historiques par lesquels la propriété s'est imposée institutionnalisée.

[54] L'intuition de Proudhon conduisant à distinguer possession et propriété apparaît aujourd'hui comme un résultat fondamental pour comprendre tant les théories marxistes que les philosophies contemporaines (Bensaïd, 2007, 46-47; Garnsey, 2013, 273).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

institutionnalisations existent, mais il faut pouvoir reconnaître que les rapports de pouvoir touchant aux rapports entre corps et objets matériels s'y institutionnalisent différemment du juridisme ou de l'économisme dits modernes ou occidentaux (Godelier, 1965, 76).

Par suite, pour notre enquête dans la société française, s'intéresser aux rapports à la propriété des individus étiquetés déviants demande de s'intéresser à leurs pratiques et leurs représentations, à leurs trajectoires, manières de faire et aux institutions qui ont pu les influencer, pour comprendre leurs rapports entre corps et objets matériels. Le rôle de l'institutionnalisation par l'État ou par la sophistication du langage juridique, repéré via l'anthropologie, nous amène ainsi à la sociologie contemporaine des rapports sociaux.

Propriété et imbrication des rapports sociaux

Le lien entre rapports sociaux et propriété fait partie de nos conjectures initiales : il permet une résolution élégante des ambiguïtés de la notion clé repérées jusqu'ici, tout en nous menant aux « accords de simplification » qui naturalisent les rapports entre individus, corps et objets. À moins de rabattre la propriété sur le capitalisme comme l'a fait la *radical criminology*, nos deux premières conjectures restent en surface de la question des inégalités structurelles et historiques. Posant *a minima* que la propriété et la possession viennent caractériser des rapports entre corps, individus et objets matériels[55], et qu'il existe d'autres rapports entre corps et objets matériels que ceux-ci[56], ils peuvent être appréhendés comme une institution sociale construite historiquement (sous l'angle de la propriété et des normes formelles) et comme un ensemble de faits sociaux (sous l'angle de la possession, de l'appropriation de fait et des normes informelles). Dans les deux cas, on y trouverait des dimensions agonistiques ou iréniques : de compétitions de prestige ou pour la conservation d'objets, de division du travail et d'identification des individus et groupes. Pourtant, si propriété et pouvoir sont consubstantiels, encore faut-il qualifier comment ils s'articulent pour les individus réputés déviant.e.s que nous allons étudier.

La piste des rapports sociaux se relie classiquement aux questions de division du travail, elle autorise à voir le droit comme à la fois constitué par le social et constituant celui-ci. Elle nous aide à comprendre pourquoi, malgré l'instabilité ontologique du crime et celle des objets

[55] Individu-objet dans une société individualiste, les anthropologues parleraient peut-être de rapports hommes-objets.

[56] Que l'on pense aux rapports de besoin, au désir, au culte ou encore aux phobies qui peuvent inclure des descriptions sous l'angle de la possession et de la propriété mais les excèdent toujours.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

matériels, la propriété peut apparaître évidente ou naturelle. Cette troisième conjecture résout l'écart entre des objets aux « propriétés » incertaines et une criminologie ou sociologie sûre des « atteintes à la propriété ». Le réductionnisme en jeu n'est pas lié qu'à une « fiction » ou un « dogme » si puissant et totalisant soit-il. Les « accords » de « simplification » reposent également sur la socialisation dans l'imbrication des rapports sociaux, et les processus d'objectification, dépassant les formules sur les rapports entre les « hommes » et les « choses ».

Dans sa réponse à P-J. Proudhon intitulée *Misère de la Philosophie,* publiée en 1847, K. Marx posait l'historicité de l'institution « bourgeoise » des droits de propriété, et son lien avec les « rapports sociaux » (Marx, 1847, 103) :

> « À chaque époque historique la propriété s'est développée différemment et dans une série de rapports sociaux entièrement différents. Ainsi définir la propriété bourgeoise n'est autre chose que faire l'exposé de tous les rapports sociaux de la production bourgeoise.
>
> Vouloir donner une définition de la propriété, comme d'un rapport indépendant, d'une catégorie à part, d'une idée abstraite et éternelle, ce ne peut être qu'une illusion de métaphysique ou de jurisprudence. »

Reprochant à P-J. Proudhon de ne traiter que de la « rente foncière », K. Marx retraduit la dialectique entre propriété et possession par deux dialectiques, d'abord entre « propriété » et « privation »[57], et « propriété-avoir » et « propriété-être » (Hérichon, 1970, 169), inspiré tant par la philosophie totalisante et systématiste de G.W.F. Hegel que par les économistes le précédant. Croisant ces traductions avec une distinction entre « valeur d'usage » et « valeur d'échange » dans le système économique, il permettra de penser le capitalisme. Paradoxalement, c'est ici que commencent les apories du marxisme sur la propriété, en faisant reposer l'analyse de la celle-ci sur la circulation des « marchandises » comme P-J. Proudhon (Engels, 1884, 5), puis, par le travail d'Engels, en posant que l'origine de la propriété se trouve dans le capitalisme.

Le passage du jeune K. Marx ci-dessus invite à ne pas entrer tout de suite dans l'analyse de l'institution « bourgeoise » propre au capitalisme : différents « rapports sociaux »[58] peuvent aider à définir la notion clé, en tant qu'institution ou en tant que fait. Le capitalisme participe à définir la

---

[57] Celle-ci ressemble trait pour trait à la distinction de P-J. Proudhon, c'est à dire entre les formes juridiques de l'avoir dont disposent les propriétaires bourgeois et les formes d'avoir liée à une « liberté » de l'homme qui serait inaliénable ou universelle.

[58] Le terme de « rapport social » lui-même n'est pas clair chez K.Marx : il vient désigner tantôt la monnaie (Marx, 1847, 53), l'atelier (Ibid, 89), la concurrence (Ibid, 99) à cette période de son œuvre ; il prendra une formulation plus stabilisée avec l'idée de « rapport social de domination » (Renault, 2011, 19) dans le premier livre section I du *Capital* (Marx, 1867, 11), puis avec l'idée de rapport de production qui deviendra central en économie marxiste.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

propriété et sa sophistication juridique, mais si d'autres rapports sociaux y participent, l'analyse du patriarcat, ou celle des rapports sociaux de « race »[59] s'avèrent tout aussi déterminantes[60].

Selon D. Kergoat, un rapport social peut-être décrit schématiquement comme « une relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu » (Kergoat, 2009, 112), cette relation étant une « tension » traversant l'ensemble de la société concernée (Pfefferkorn, 2007, 2). Les rapports sociaux sont des rapports de production, mais aussi de reproduction (Kergoat, 2009, 113) qui sont source de conflits et de cohésion dans la mesure où des groupes/individus s'y rassemblent et s'opposent autour d'intérêts contradictoires. Ainsi, le concept de rapport social permet de s'intéresser aux sociétés dans leurs segmentations, leurs hiérarchies et leur différenciation (Bihr, 2012, 5), il est d'emblée dialectique, tout en ayant la possibilité d'intégrer les questions d'usages, de conservation, ou de perception des faits sociaux. Tout rapport social et les enjeux qui l'organisent incluent des faces matérielles et idéelles (Kergoat, 2010, 63) en interaction permanente, c'est-à-dire des forces permettant d'agir, de la matière concrète ou encore des corps, et des représentations, connaissances ou encore du langage (Godelier, 1978, 170). En cela, un rapport social est toujours plus qu'un ensemble de relations sociales entre individus, il inclut des phénomènes idéologiques, des totalisations, des processus structurels ou matériels de long terme. Pour parler de propriété, cet excès est bienvenu puisqu'il nous permet de regarder aux rapports entre corps et objets en deçà et au-delà des individus.

Cependant, aucun rapport social n'existe à l'état « pur » dans la société (Pfefferkorn, 2007, 1), les rapports sociaux s'articulent et s'imbriquent en permanence, et ce n'est que par un travail analytique qu'ils peuvent être séparés (Kergoat, 2009, 112). En ce sens, même une articulation de 3 à 4 rapports sociaux, prenant par exemple ceux de classe, de sexe, ceux de « race » et ceux d'âge, ne peut épuiser la compréhension des interactions sociales, de la trajectoire d'un individu, ou l'histoire d'un groupe.

Dans l'analyse imbricationniste, la « production de la vie sociale », c'est-à-dire le travail et ses divisions, mais aussi la « reproduction », sont définis comme des enjeux centraux. L'exploitation du travail des femmes et le contrôle de la reproduction participent grandement à structurer les

[59] Comme expliqué dans la section suivante, si les rapports sociaux de race et leur analyse participent de notre réflexion sur la propriété et traversent les paniques morales sur le « vandalisme », nous ne les avons pas mobilisés sur notre matériau, ceux-ci apparaissant moins pertinents que les rapports sociaux d'âge pour comprendre le corpus.

[60] Nous suivons également les propos du jeune K.Marx au sens où nous cherchons à éviter tant les « illusions métaphysiques » que « juridiques ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rapports sociaux de sexe par exemple (Delphy, 2005, 34 ; Kergoat, 2005, 96). Dans les rapports sociaux de « race », l'esclavage et la colonisation ont un rôle clé dans la production et la reproduction des hiérarchies racistes (Clerval, 2014), la reproduction d'une ségrégation des racisé.e.s et le contrôle de la procréation également (Nader & Armengaud, 2006, 22). Dans les rapports sociaux d'âge, le travail des mineurs (Bonnardel, 2015, 21), la reproduction des adultes (Rennes 2016, 44) ou des segmentations âgistes sont des points fondamentaux. Trois piliers « canoniques » permettent de repérer, dans chacun des rapports sociaux, l'opposition de deux groupes ou plus autour des enjeux productifs et reproductifs : la domination, l'exploitation et l'oppression (Kergoat, 2009, 119).

La domination peut se décrire par des représentations naturalisées, légitimées, des discours ou conceptions perpétuant les inégalités de pouvoir (Lafaye, 2014, 134) (on peut penser à l'idéologie méritocratique, à la valence différentielle des sexes, à l'orientalisme, aux enfants devant être éduqués etc.). L'exploitation se définit comme la possibilité pour un groupe d'extorquer ou de récolter des profits matériels en utilisant le travail d'un autre groupe (cas de la plus-value capitaliste, du travail domestique gratuit, du travail forcé ou encore du travail scolaire). L'oppression recouvre enfin l'emploi d'une violence physique ou psychologique contre le groupe dominé (répression des mouvements populaires, violences conjugales, guerres coloniales, châtiments corporels etc.). C'est en ce sens et avec ces trois piliers que les rapports sociaux sont des « rapports de domination » au sens marxiste ou féministe.

À ce stade, il est clair qu'un rapport social est toujours un rapport de pouvoir, et c'est ainsi que D. Kergoat parle de « consubstantialité » des rapports sociaux. L'imbrication des rapports sociaux est une imbrication de rapports de pouvoir, à la fois matériels et idéels : si chaque rapport social a des dimensions spécifiques (la domination sexiste n'est pas la même que la domination raciste, historiquement comme localement), chaque rapport social est fait de la même étoffe, il a une même « substance » qu'est le pouvoir. Les rapports sociaux sont également coextensifs, au sens où la dynamique d'un rapport de pouvoir ou de ses caractéristiques agit sur les autres rapports, leur développement ou leurs limites. Cette coextensivité permet de ne pas considérer que les rapports sociaux sont figés, ou qu'ils viendraient simplement s'ajouter les uns aux autres : on peut alors retrouver l'ambiguïté de certaines pratiques, leurs contradictions, leurs possibles dépassements (Kergoat, 2009, 120). Une analyse imbricationnisme ou « consubstantielle » des rapports sociaux amène ainsi à spécifier les rapports sociaux pris en compte, leurs caractéristiques, mais aussi leur évolution concomitante en fonction des contextes sociaux. Enfin,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

elle permet de penser des résistances à chaque rapport de pouvoir, en fonction des trajectoires ou des configurations.

Relier la propriété au concept de rapport social sans en faire l'avatar du capitalisme nous pousse à rappeler en quoi elle participe aux rapports sociaux connus par la sociologie : reprenons les rapports sociaux de classe, de sexe, de « race » ou encore d'âge. Dans chacun de ces rapports, elle participe directement aux segmentations des groupes, à leurs hiérarchisations et leurs différenciations. Disposer de titres ou de capitaux définit les positions et morphologies de classe (Bihr, 2012, 15) ; l'appropriation en titres du produit des femmes fixe le « mode de production domestique » (Delphy, 1998, 48-49); l'institution de titres sur les êtres humains conçus comme objets caractérise l'esclavage (Guillaumin, 1978, 12); la dépendance matérielle et l'impossibilité d'avoir des titres de propriété caractérise le minorat[61] (Bonnardel, 2015, 10). Chacun de ces rapports suppose des faits de possession par le.s groupe.s subordonné.s, la normalisation de rapports corps-objets et l'institution de titres pour le.s groupe.s dominant. Plus, dans les mécanismes de domination, d'exploitation et d'oppression, la propriété et la possession apparaissent comme des points centraux.

On peut rappeler, pour la domination de classe, l'« individualisme possessif » et l'idéologie méritocratique naturalisant la division du travail et les inégalités de répartition (Chauvel, 2001, 339-340). Dans les rapports sociaux de sexe, la propriété et la possession se retrouvent notamment dans l'idéologie de la nécessaire « complémentarité » technique des hommes et des femmes (Tabet, 1979, 7). L'appropriation en titres, des terres ou du patrimoine, est un point clé de la domination colonialiste ou post-colonialiste (Grangaud, 2014, 74 ; Mbembe et al., 2006, 126). Dans la domination adulte et le minorat, la propriété et la possession sont centrales pour définir l'« entrée dans la vie » (Galland, 1991, 94) d'adulte dit « responsable ».

Pour les mécanismes d'exploitation, la dialectique entre faits et titres est pratiquement une condition de possibilité sous chaque rapport social : de la conservation de la plus-value aux contrats de mariages en passant par l'obligation d'instruction[62]. Dans les mécanismes

---

[61] Le minorat désigne une institution sociale et politique, construite historiquement, assignant les moins âgés à un statut de « mineur », conditionnant la manière dont il.elles sont perçu.e.s comme leurs droits effectifs. Cette institution organise une « infériorité générale », une « incapacité légale », des relations « de subordination, et d'appropriation », principalement à travers l'imposition d'une famille et d'une éducation scolaire (Delphy dans Bonnardel, 2015, 10-11).

[62] L'institution scolaire et l'obligation d'instruction s'apparentent à un travail forcé , extorqué aux mineurs puisque ne menant à aucun salaire. Dans le mode de production domestique, « l'entretien » donné par les parents est

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'oppression, la répression des mouvements ouvriers ou anticoloniaux et les pratiques punitives se basent sur la défense de la propriété (Young, 1975, 75 ; South, 2005, 351 ; Harcourt, 2012, 214). Ceux visant spécifiquement les femmes ou les masculinités subordonnées, notamment homosexuelles (Connell, 2005, 83) mettent en jeu la propriété et la possession d'objets techniques ou d'armes (Tabet, 1979, 12). Dans l'oppression des mineurs, le « droit de correction » des parents envers les enfants (Bonnardel, 2015, 79), toujours légal en France, est directement lié à l'assignation à la résidence parentale et leur dépendance pour le lieu de vie.

Pour finir, les résistances dans chaque rapport de pouvoir sont également traversées par la question de la propriété et de la possession : c'est l'article 4 sur la « prospérité » de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » (Olympe de Gouge, 1791) ou le détournement d'objets de « consommation » (Auslander, 2016, 125) ; ce sont les « luddites » anglaises au XIXe siècle (Bourdeau, et al., 2006, 146) brisant les machines, ou le « sabotage » dans le mouvement ouvrier français (Pouget, 1900, 3-4). Ce sont les luttes autour du « travail des enfants » et leur droit à l'indépendance matérielle, ou autour de l'abaissement du seuil de la majorité en Europe après la Seconde Guerre mondiale.

Le lien entre propriété et rapport sociaux nous semble donc essentiel pour comprendre l'articulation entre pouvoir, division du travail et rapports entre corps, individu et objets matériels. L'analyse de chaque rapport social fait apparaître le lien historique et actuel entre propriété, possession, et inégalités structurelles. Pour dépasser les conjectures, notre enquête fait l'hypothèse que la propriété est un enjeu des rapports sociaux imbriqués, c'est-à-dire plus qu'une institution produite par ceux-ci ou par l'un d'eux, plus qu'une construction influençant les fait sociaux, un dogme ou une « fiction » totalisante[63]. Pour le dire succinctement, la propriété est, selon nous, un vecteur central dans les rapports de pouvoir. En ce sens, elle serait moins qu'un rapport social dit

---

dépendant de leur bon vouloir (Delphy, 2015, 10), les mineurs devant également produire un travail de *care*, avec la norme de « proximité affective » pour reprendre les termes de M.Foucault (1994)

[63] On pourrait envisager que retrouver dans chaque rapport social la propriété et la possession tient aux ressemblances entre propriété et « fait social total ». Toutefois, cela entre en contradiction avec le caractère « fictionnel » et culturaliste du concept : d'une part, il existe bien des rapports corps-objets décrits par le terme de propriété et ceux-ci ne sont pas simplement une construction ou un « dogme », d'autre part, on trouve différents rapports sociaux avec des antagonismes différents en fonction des cultures, ce qui n'empêche ni institutionnalisation des possessions, ni possessions de fait. Nous considérons que c'est justement la position d'enjeu des rapports sociaux et la transversalité de ceux-ci qui explique les totalisations à ce sujet : la propriété serait plus qu'un fait social total et moins qu'un rapport social dit « fondamental ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« fondamental » (Dunezat dans Pfefferkorn, 2011, 3) comme la classe ou le genre, mais un enjeu comparable à celui du travail ou de la procréation.

Tester cette hypothèse suppose des recherches amples et variées, dépassant les questions de déviance. Pour notre part, nous la suivrons pour traiter sociologiquement de la propriété, des atteintes à la propriété, et du « vandalisme ». Sa première conséquence est que la propriété serait un enjeu majeur de la socialisation. Cela signifie que c'est avec le prisme de la socialisation (déviante ou non) que nous pourrons tenter d'observer ou de documenter les normes formelles ou informelles de rapports entre corps et objets matériels ou entre individus et objets matériels. La seconde portée de cette hypothèse est que, n'étant pas naturelle, la propriété est pourtant naturalisée par la socialisation au sein des rapports sociaux imbriqués. La partie immergée de cette naturalisation se trouve dans le droit positif, la philosophie libérale, mais aussi les discours stigmatisant les « vandales » et « casseurs ». On la croise jusque dans les pancartes sur lesquelles « propriété privée » implique, sans besoin de définition, un espace interdit.

Socialisation, Naturalisation, Subjectivation

On peut définir la socialisation comme un « ensemble de processus par lesquels l'individu est construit - on dira aussi « formé », « modelé », « fabriqué », « conditionné » - par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours duquel l'individu acquiert - « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » - des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. » (Darmon dans Bereni, Chauvin, et Jaunait, 2012, 107). Plus simplement, c'est la manière dont la société « forme et transforme les individus » (Darmon, 2018, 191), n'incluant pas seulement des processus d'identification, mais aussi des pratiques intériorisées ou incorporées (Ibid).

Crucial pour une sociologie voulant traiter des atteintes à la propriété par le vécu des déviant.e.s, cela permet d'abord de mettre les rapports corps-objets ou individus-objets à leur place, puisque l'on comprend que le rapport aux objets matériels est un « support de socialisation » des individus (Monjaret, 2016, 425).[64] Cela nous permet ensuite de retrouver, dans la tradition de la sociologie de la déviance et de la criminologie, un principe fondamental lié à E. Sutherland : le comportement déviant « met en jeu les mêmes mécanismes que ceux qui sont impliqués dans

[64] La notion de propriété comme support se trouve également dans la sociologie des inégalités liée à R.Castel (Castel et Haroche, 2001)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

tout autre apprentissage » (Sutherland, 1966 dans Mucchielli, 1999, § 14). De là, il suit que les normes de rapports corps-objets et la socialisation à ces normes, qu'elles soient formelles ou informelles, qu'elles soient assimilées à la propriété ou la possession, devraient permettre d'expliquer tant les comportements stigmatisés que les conduites réputées normales ou légales. Ces normes peuvent être interprétées, mais elles n'en sont pas moins constituées dans les rapports sociaux, elles touchent les pratiques et les représentations, les corps et les idées. C'est en interrogeant diverses formes de socialisation dans les rapports entre corps et objets matériels ou individus et objets matériels que nous pourrons questionner le rapport à la propriété des personnes ayant pris le rôle de dégrader.

Avant d'entrer dans la méthodologie qui permet d'approcher ces phénomènes, revenons à la naturalisation de la propriété. Nous avions évoqué que la sociologie ne pouvait se satisfaire des discours naturalistes ou universalistes à ce sujet tout en suivant l'intuition qu'elle n'était pas qu'une « fiction » juridique ou philosophique. Revenant à notre ouverture, pourquoi peut-il être choquant de voir une vitre brisée ? Existe-t-il un ordonnancement des rapports individus-objets qui permet et perpétue la stigmatisation des « vandales » et des « casseurs » ? Interroger sociologiquement le « vandalisme » ou le rapport à la propriété du point de vue des déviant-e-s suppose de se demander pourquoi l'on casse et modifie des objets matériels. Par principe de symétrie, il faut aussi savoir pourquoi l'on ne casse pas, pourquoi l'on ne modifie pas ceux-ci ; pourquoi nous ne sommes pas tou.te.s en situation d'atteinte à la propriété. Suivant notre hypothèse, l'analyse des rapports sociaux proposée par C. Guillaumin sur la naturalisation est éclairante.

Dans *Pratique du pouvoir et idée de nature*, l'auteure explique que le naturalisme est central aux rapports sociaux de sexe ou de « race » et à la légitimation des inégalités. Dans l'esclavage et le « sexage » (passant par « l'appropriation » collective « du corps des femmes » et de la classe des femmes) (Daune-Richard & Devreux, 1992, 10), l'idéologie naturaliste fait passer l'appropriation des êtres humains, de fait ou en titres, pour un fait éternel ou un droit naturel. En plus de la violence qui consiste à faire passer des sujets pour des « objets naturels » (Guillaumin, 1978a, 30)[65], l'idéologie naturaliste prétend ou permet de prétendre que les inégalités entre groupes

[65] On retrouve ici la pensée kantienne et l'impératif catégorique et sa contradiction avec l'institution du droit libéral suivant J.Locke. Notons que C.Guillaumin est parmi les auteur-e-s les plus claires sur l'utilisation des termes de propriété et d'appropriation. *Pratique du pouvoir et idée de Nature,* pour être souvent cité dans les études de rapports sociaux de sexe et central dans le féminisme matérialiste, est pourtant ignoré par de nombreux sociologues sur les inégalités et le rapport aux objets, notamment par les tenants du positivisme, mais aussi par nombre de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

antagonistes relèvent de « mécaniques naturelles » et non de phénomènes sociaux « historiques, dialectiques, intellectuels et encore moins politiques. » (Ibid).

Le naturalisme apparaît comme une croyance forte qui vient justifier et reproduire « l'appropriation » de fait (ou « physique »), la différence des « places » entre les groupes objectivés, et jusqu'à l'organisation interne des individus pris pour objets (Guillaumin, 1978b, 5). En d'autres termes, le naturalisme n'est pas central que dans les faces idéelles des rapports sociaux de sexes ou de « race », mais il interagit avec les faces matérielles de ceux-ci. Il participe à organiser les normes et des « programmes » génétiques, biologiques voire physico-chimiques : le/la dominant.e se voyant comme destiné.e ou programmé.e pour maîtriser la nature, les « objets naturels », les « choses vivantes » ou leurs produits, le/la dominé.e étant renvoyé.e à des destins ou des programmes que sa proximité à la nature ordonne, explique ou impulse (Ibid).[66] Pour reprendre la distinction entre titres et faits, la classe dominante se voit comme ayant un titre à exploiter et oppresser le groupe antagonisé, et objective les faits de possession comme des faits naturels ou universels, jusqu'à croire et voir que les corps et les objets matériels reflètent les « propriétés » ou la « propriété » telle que la socialisation les présentent[67].

Si nous insistons sur l'interaction entre face idéelle du rapport social et pratique du pouvoir (ou face matérielle), c'est que le naturalisme n'est pas simplement né de rapports de forces inégaux qui lui préexisteraient (comme si de l'« infrastructure » naissait la « superstructure »). Il a participé et participe à organiser ce que nous percevons comme matériel, naturel, objectif, des groupes segmentés aux parties du corps… Si l'on suit C. Guillaumin, c'est donc encore l'idée d'objets ou de classes qui existeraient sans perception socialement située qu'il faut revoir, mais l'articulation entre pouvoir, division du travail et incorporation de normes entre corps et objets s'éclaire.

Cela touche directement aux « accords » de « simplification » évoqués par H. Becker, permettant de percevoir au quotidien les propriétés des objets matériels et les rapports corps-objets comme normaux ou naturels. Ce qui peut apparaître comme des conventions « facilitant » les interactions relève ainsi d'une socialisation aux rapports corps-objets ou individus-objets, et repose sur tout

---

constructivistes.

[66] Une forme classique de cette idéologie naturaliste expliquée par C.Guillaumin est que dans les rapports sociaux de sexes le discours de la nature veut qu'« une femme est une femme parce qu'elle est une femelle » (Ibid, 6), l'homme a contrario est un être humain, et politique si l'on en croit Aristote.

[67] Jusqu'à penser que la botte est une marchandise, jusqu'à croire que les ouvriers qui la fabriquent sont un capital humain, jusqu'à prétendre que les femmes s'échangent, que la colonie est un territoire et la migration un flux, que les mineurs appartiennent aux adultes...

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

un travail de production et de fabrication d'attentes standardisées de comportement et de représentations. Le naturalisme entourant la propriété devient plus qu'une idéologie « bourgeoise » pour reprendre les termes de K. Marx : il est déjà la face idéelle des rapports sociaux imbriqués qui participent à définir la propriété et la possession[68]. Nous rejoignons H. Becker sur l'idée que ces « accords » sociaux sur les objets et les sujets sont une question sociologique importante, mais ils n'apparaissent plus si « simples », et loin de relever d'une harmonie ou d'un ordre naturel. Les « choses » impliquent des « faits sociaux » dans les normes d'objectivation et de subjectivation, la propriété et la possession ont un rôle clé dans la normalisation des rapports individus-objets, et penser les « choses » comme « faits sociaux » élude le pouvoir à l'œuvre. À considérer l'écart entre un droit sûr de ses atteintes à la propriété et une sociologie certaine de l'instabilité ontologique du crime et des objets, on arrive à l'idée que tout un travail de socialisation permet de fabriquer les « accords » que les normes formelles sanctionnent.

La dialectique entre objectivation et subjectivation, pivot de l'analyse de C. Guillaumin, nous semble donc un horizon important pour penser les rapports individus-objets, et notamment lorsque ceux-ci sont jugés déviants. Chez l'auteure, l'objectivation désigne le processus de production de l'objectif (Guillaumin, 1978b, 27) en même temps que de réduction à l'objet (Guillaumin, 1978b, 8), ce qui lui permet de tirer les conséquences épistémologiques et politiques d'une analyse croisant les rapports sociaux. Le concept est logiquement mis en relation avec la subjectivation, c'est-à-dire la production du sujet et du subjectif. Cette dialectique permet de résister tant aux explications biologisantes ou universalisantes qu'aux explications culturalistes des comportements attribués à une « classe » (Cervulle & Testenoire, 2012, 6-7).

On voit alors sous un autre jour le renvoi à la « nature » ou à l'impulsion des « vandales » et « casseurs », les convictions que leur conduite relève de l'animalité ou de l'inconscience, surtout lorsqu'il est cautionné par une criminologie et un droit prétendant la propriété évidente. On est conduit à se demander ce qui différencierait le vandale irresponsable du propriétaire responsable. Existe-il un mode de subjectivation propre aux propriétaires ou propre aux vandales ?

Un risque du couple objectivation/subjectivation tel que posé par C. Guillaumin serait d'aboutir à une variante du concept de « fausse conscience » (Ibid) qui serait finalement incompatible avec analyse consubstantielle des rapports sociaux. De même que la propriété n'est pas qu'idéologie,

[68] En ce sens, le naturalisme prenant place dans chaque rapport social, une idéologie naturaliste de la propriété serait toujours bourgeoise, et patriarcale, et raciste, et âgiste etc.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

prétendre que les vandalismes seraient toujours une « résistance », comme a pu le faire la *radical criminology*, reviendrait à évacuer, encore une fois, le vécu et les représentations des personnes ayant pris le rôle de dégrader dans certaines situations. Poser la question de l'objectivation sans idéalisme demande de ne pas placer « l'esprit » au dessus du « corps » ou inversement, et de voir que celle-ci ne se réalise pas que dans la production comme le posait K. Marx (Tilley, 2006, 60). Elle se réalise à différents moments d'appropriation de fait ou en titres, dans d'autres activités que l'appropriation, dans différents contextes et pratiques. Autrement dit, nous devrons nous intéresser aux rapports corps-objets ou individus-objets dans différentes sphères de socialisation et à des moments variés de la trajectoire des individus. Puis, aller voir la subjectivation en jeu dans les rapports de pouvoir ne doit pas nous faire oublier les logiques propres aux interactions concernées, l'impact des corps (Ibid, 71), ni l'histoire, les objets ou les structures qui s'imposent, matériellement et idéellement, aux acteur.e.s.

Avec en toile de fond cette dialectique entre objectivation et subjectivation, tout en inscrivant l'analyse dans l'imbrication et la dynamique des rapports sociaux (Kergoat, 2010, 63), l'analyse du pouvoir de M. Foucault est particulièrement adéquate (Purtschert & Meyer, 2009, 138-139).[69] On y trouve d'abord l'idée que le pouvoir n'est pas une « propriété » qui pourrait être détenue par un groupe ou un individu (Foucault, 1975, 35), mais qu'il s'insinue et traverse les corps et les pratiques, les discours et les normes, dépendant de « processus formateurs » qui rendent possible, favorisent autant qu'ils contraignent et sanctionnent. Son analyse du pouvoir disciplinaire et du travail sur soi (l'enfant et sa plume, le soldat et l'arme, l'ouvrier et la machine) incluent directement le réglage de conduites entre le corps « et l'objet qu'il manipule » (Ibid, 179). Ainsi se produisent des comportements et une subjectivité « appropriée » ; mais parce que les capacités d'agir sont construites et réalisées dans une société parcourue d'asymétries, c'est dans une multitude de techniques et de rationalités que se forment des sujets aptes aux relations de pouvoir, pouvant les reproduire, les modifier, les combattre voire les suspendre (Purtschert & Meyer, 2009, 138-139).

[69] On trouve dans l'article de C.Guillaumin un pont important avec la pensée du couple savoir/pouvoir chez M.Foucault : « L'idée d'une détermination génétique de l'appropriation, la croyance au caractère «programmé» de cette dernière (Darwin avait commencé à parler du « merveilleux instinct de l'esclavage »), est donc à la fois le produit d'un type particulier d'appropriation où une classe entière est institutionnellement appropriée d'une façon stable et considérée comme le réservoir d'individualités matérielles échangeables d'une part, ET (sic) d'autre part du développement des sciences modernes. » (Guillaumin, 1978b, 12).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le concept de gouvernementalité proposé par M. Foucault est également compatible avec l'idée d'un pouvoir des corps qui dépasse les institutions étatiques ou d'ordre public (Lefranc, 2017, 53). Il permet de penser à la fois une « conduite des conduites » dans la normalisation des comportements et représentations dites privées, comme un mode de gouvernement de soi et des autres, et des « contre-conduites », ces dernières usant du pouvoir dominant pour aller contre la gouvernementalité à l'œuvre. Pour se permettre d'analyser les processus d'objectivation et de subjectivation en jeu dans notre corpus, mais aussi intégrer les possibles résistances derrière le « vandalisme », nous tenterons de mettre à l'ouvrage ces concepts de M. Foucault.

Finalement, à côté des « accords sociaux figés » produits par les rapports de pouvoir et supposés évident dans le droit et le positivisme, c'est la piste de « sujet propriétaire » qui nous revient métamorphosée : celui-ci ne serait plus le sujet politique lié à l'Ancien Régime, ni simplement un sujet kantien percevant des objets matériels, mais le produit des rapports de pouvoir et de la socialisation à des normes de rapports corps-objets. Après tout, si les supposés « vandales » et « casseurs » sont des sujets ayant été socialisés à la propriété, fondamentale pour les structures sociales, peut-être ont-ils ou elles des choses à nous apprendre sur celle-ci.

Entre la vitre brisée et la dégradation volontaire de bien d'autrui, il y a un processus d'incrimination qui ne se limite pas au droit mais qui renvoie bien à des normes formelles et informelles sur les rapports corps-objets. Entre la modification d'un objet matériel sans le consentement de son propriétaire et le vandalisme, il y a un processus de stigmatisation qui renvoie au naturalisme et à l'universalisme de la propriété, voire à ce qui définirait la civilisation. Cette stigmatisation participe de la pénalité qui pèse sur des individus et les situations par lesquelles ils ou elles sont passé.e.s. Un ordre supposé naturel continue de justifier le pouvoir de punir, lié à la division du travail et ses inégalités, et les désordres occasionnés sont l'occasion de paniques morales quasi-routinisées. C'est à ces ordres et désordres que nous nous intéressons, sans perdre de vue que la propriété et le « vandalisme » ne renvoient pas qu'à des idéologies ou des droits. C'est bien au nom d'atteintes à « la propriété » que les déviant.e.s sont *in fine* sanctionné.e.s, et c'est l'incrimination qui met cette notion au centre des questionnements. Suivant les travaux de S. Cohen, c'est à ces personnes que nous souhaitons nous intéresser, pour comprendre ce qui s'est passé, de leur point de vue, dans ces situations, sans partir du principe qu'il existerait une différence de nature entre des déviant.e.s et des bon.ne.s citoyen.ne.s, entre des « vandales » et des propriétaires responsables.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ontologies, méthodologie et heuristique

Les décalages entre paniques morales autour du « vandalisme », littérature spécialisée sur le sujet, et l'évidence problématique de la « propriété » fournissent une tension qui parcourt notre enquête. Nous avons conservé le terme de vandalisme pour ne pas faire l'impasse sur les stigmatisations pesant sur les déviances en jeu. Parler de « dégradations » en faisant comme si l'incrimination formelle du comportement était la seule chose qui guettait celui-ci, c'est faire l'impasse sur le contrôle social informel qui s'exerce dans la vie quotidienne. Comme si l'altération des objets matériels et l'objectivisme légaliste suffisaient à comprendre le sens des situations concernées : ce serait réduire les pratiques déviantes à la transgression de normes formelles qu'elles peuvent représenter. C'est enfin escamoter le naturalisme qui imprègne le discours sur la propriété et la socialisation qui naturalise les rapports entre individus et objets matériels.

Le Code pénal ne parle pas de « vandalisme » ou de « casseurs », alors que le champ politique et le champ médiatique utilisent ces termes. Bien qu'elles puissent se produire dans une grande variété de situations, avec une diversité de motifs et de trajectoires individuelles, les pratiques qui nous intéressent ont souvent pour simple point commun d'être sanctionnées par l'article 322-1 du Code pénal, en son Livre III « Des crimes et délits contre les biens ».

> « La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.
>
> Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger. » (*Code pénal - Article 322-1*, 2002)

On y mentionne les actes de « destruction, dégradation ou détérioration » et précise les peines prévues lorsqu'un infracteur est repéré par les services de police ou de gendarmerie puis déféré devant l'autorité compétente. Nous reviendrons sur les considérations de « dommage » « léger » ou plus lourd dans le développement. Par ailleurs, cet article de loi donne un périmètre à la fois formel et flou des personnes que l'on pourrait tenter de rencontrer : celles effectivement sanctionnées pour l'infraction, celles suspectées par les agents de contrôle, ou encore de celles ayant pu « dégrader » ou modifier des objets matériels, sans le consentement des propriétaires, mais sans actionner de sanctions formelles. L'un de nos objectifs méthodologiques, compte tenu de la faiblesse des statistiques pénales et de leurs biais, a été de garder cette diversité.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Notons que la loi donne des précisions quant à un type particulier de rapport aux objets, consistant à « tracer des inscriptions », et occasionnant une sanction spécifique. Cette deuxième partie de l'article date de la réforme du Code pénal du 22 juillet 1992 ; elle a pour but de répondre spécifiquement aux « tags ». Sa naissance est liée à une panique morale française sur laquelle nous reviendrons dans notre première partie. En janvier 1992, des membres de la sous-culture graffiti parisienne ont peint dans la station de métro Louvre et cette fois, les images passent au Journal Télévisé[70]. Dans l'article 322-1, le système pénal désigne donc directement un ensemble de pratiques et vise des suspects usuels qui produiraient des atteintes à la propriété.

Le fait que le contrôle social formel (du Code pénal aux techniques sur le terrain) puisse évoluer en fonction de paniques morales est l'un des atouts du concept et de son utilisation dans l'analyse des politiques publiques (Cohen, 2015, 122). Dans le même registre, on peut mentionner d'autres groupes ou collectifs visés directement par le contrôle formel en rapport au « vandalisme » et à des paniques morales : les militants politiques présentés comme « casseurs »[71], les supporters de football ultras ou hooligans (cf. Encadré n°1) ou encore les « bandes » (Mohammed, 2011, 289). Pour comprendre le vécu des déviant.e.s, plutôt que d'étudier la construction de ces figures diabolisées dans le champ politique ou médiatique, nous avons choisi d'employer les stigmatisations pour guider notre propre politique de recherche.

---

[70] Pour un exemple particulièrement intéressant de traitement journalistique du graffiti à l'époque, mais encore révélateur des paniques morales d'aujourd'hui, voir le document vidéo de France 3 archivé comme « jalon » par l'Institut National de l'Audiovisuel : http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01205/la-station-de-metro-louvre-est-recouverte-de-tags.html

[71] Entre 1970 et 1981, la loi n°70-480 dite « anti-casseurs » insérait un article 314 au Code Pénal visant les « violences » et « destructions ou dégradations aux biens » ayant lieu lors de « rassemblements » organisés, qu'ils soient « licites » ou illicites, et permettait de sanctionner tant les « instigateurs » de la manifestation que les personnes continuant à manifester après avoir eu connaissance des « violences, voie de fait, destructions ou dégradations ». (*Loi n°70-480 du 8 juin 1970 tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance,* 1970). Abrogée le 24 décembre 1981 après plusieurs campagnes pour défendre les libertés individuelles (Agrikoliansky, 2003, 66), elle a été régulièrement évoquée par les responsables politiques et dans le débat public à l'occasion de paniques morales. Le 12 mars 2019, une autre loi dite « anti-casseurs » mais au contenu différent, la loi n°2019-290, est adoptée par l'Assemblée Nationale. Déclarée « partiellement non conforme » par le Conseil Constitutionnel le 4 avril 2019 en ce qui concerne l'article 3, qui donnait à l'autorité administrative le pouvoir de prononcer des interdiction personnelles de manifester sur la voie publique, la loi et ses autres articles sont promulgués au Journal Officiel du 11 avril 2019. Cette nouvelle loi concerne principalement les fouilles de sacs et véhicules des manifestant.e.s pour recherche d'infractions, et l'interdiction de dissimulation du visage en cours ou aux abords de manifestations occasionnant des troubles ou jugées à risques.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Encadré n°1 : Le supportérisme.

Entre juin 2014 et juin 2015 nous avons effectué un travail de terrain auprès de supporters de football, deux se revendiquant du hooliganisme et six étant investis dans la sous-culture ultra. Ils représentaient des participant.e.s souvent rapprochés du « vandalisme » via les paniques morales. Nous n'avons pu analyser leurs récits dans cette thèse, mais nous espérons pouvoir leur dédier une étude à l'avenir.

Pour appuyer cadre méthodologique, il faut brièvement préciser les ontologies qui guident cette thèse. En cela, nous suivons l'épistémologue P. Jackson (2010), spécialisé dans les relations internationales[72], rappelant que toute méthodologie se rattache à des ontologies philosophiques, c'est-à-dire un ensemble de positions sur « la réalité », ce qui « existe », ou les « principes » qui rattachent les chercheur.e.s au « monde ». Ces ontologies font la base des affirmations ou propositions dites scientifiques (Ibid, 28). En plus de forcer l'auteur.e à expliciter ses présupposés, ces précisions permettent d'ouvrir les travaux aux dialogues et critiques, prenant acte de, et célébrant, la pluralité des méthodologies contemporaines.

À ce stade, notre appréhension de la propriété devrait être claire aux lecteur.rice.s : nous l'envisageons avec une ontologie relationniste, c'est-à-dire que son existence est toujours dépendante des instruments, procédés, structures ou pratiques qui la définissent. C'est sous cet angle que l'on a pu repérer son instabilité, et cette ontologie est congruente avec une sociologie interactionniste de la déviance comme avec la sociologie des rapports sociaux. Plus largement, cette thèse se positionne dans l'approche que P. Jackson nomme réflexiviste[73], cherchant à employer les outils de production de connaissance pour comprendre tant la situation de recherche (et donc du matériau ou des chercheur.e.s) que les pratiques de production de la connaissance elles-mêmes (Ibid, 157). Le réflexivisme se caractérise par une ontologie moniste sur les rapports entre chercheur.e et réalité étudiée. En d'autres termes, le « monde » n'y est pas considéré comme indépendant ou neutre vis-à-vis du sujet produisant la connaissance, à la différence du néopositivisme ou du réalisme critique. Le ou la scientifique participe, en pratique et en représentations, aux processus historiques plus larges dans lesquels il ou elle pose sa question de recherche (Ibid, 165).

La seconde spécificité de l'approche réflexiviste est qu'à la différence d'un monisme analytique, devant se limiter théoriquement à l'observable à partir d'engagements sur certaines valeurs, notre recherche est « transfactualiste » (Ibid, 168). Autrement dit, se permettant de repérer plus que des

[72] Et donc habitué à tenter de comprendre un champ éparpillé entre visions concurrentes de la « science ».

[73] Distincte du néopositivisme, du réalisme critique ou des approches analytiques dans la classification de P. Jackson (2011)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

faits, elle peut s'intéresser aux causes derrière les corrélations, mais aussi aux forces historiques comme celles des rapports sociaux de domination, et jusqu'aux représentations dominantes de l'objectivité (Ibid, 180). Une conséquence directe de ces positionnements est d'éviter un réductionnisme des enquêté.e.s ou déviant.e.s au subjectif : ils ou elles sont également objectif.ve.s et participent à l'objectivation, que celle-ci soit scientifique ou non. P. Jackson distingue schématiquement trois branches parmi les approches réflexivistes (Ibid, 170), avec l'intellectualisme holiste, l'intellectualisme révolutionnaire et l'épistémologie du « point de vue » (Gaussot, 2008, 190). Souhaitant contribuer à contrer des « biais systématiques réprimant ou marginalisant » des groupes ou collectifs particuliers (Jackson, 2010, 179), notre étude a plus d'affinités avec cette troisième branche. Toutefois, nous emploierons également des concepts issus d'auteur.e.s réflexivistes holistes (notamment P. Bourdieu) ou révolutionnaires (notamment A. Gramsci) pour leur portée heuristique.

Ce positionnement implique que les productions scientifiques diffèrent des interventions partisanes ou des affirmations au nom d'un groupe ou d'un autre (Ibid, 168), mais qu'elles restent des jugements, auxquels sont apportées des précautions par l'intermédiaire de méthodologies adaptées et de preuves suffisantes. Le terme même de « panique morale » suppose, depuis son origine (Cohen, 1999, 589) et jusqu'à ses usages récents, que la recherche scientifique prenne place dans un univers d'emblée normatif, lié à des valeurs et à des intérêts. Nous n'avons pas pour but de considérer qu'il y a de bonnes ou de mauvaises paniques morales. En revanche, nous supposons partagées avec les lecteur.rice.s un ensemble de valeurs qui nous ont poussé à prendre position dans la *critical criminology* (Sykes, 1974, 213 ; Taylor, Walton, & Young, 1975, 4-5 ; Quirion, 2010), postulant que la justice sociale est un principe central à défendre et à faire advenir. Suivant ce principe, il nous semble impératif de distinguer les atteintes aux « biens » des atteintes aux « personnes » malgré le flou des concepts d'« incivilité » ou de « vandalisme », tout en ouvrant des discussions sur la pénalité qui les entoure. Pour le dire simplement, il nous est apparu dès nos premiers travaux que la modification d'un objet sans le consentement des propriétaires pouvait très rapidement être présentée comme « violente », « barbare », entendant parfois des termes comme « scènes de guérilla », « pillage » ou « viol » (Ferrell, 1993, 141) pour parler d'atteinte à la propriété. Refusant une confusion ou une idéologie assimilant les personnes à des objets matériels, nous espérons aussi contribuer à de longues traditions philosophiques et scientifiques considérant que la vie et les personnes, quels que soient leurs statuts, sont plus importantes que la sécurité des biens.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ces réflexions ont guidé notre cadre méthodologique : chercher à rencontrer et à observer des personnes et pratiques rattachées aux « vandales » ou aux « casseurs », comprendre sociologiquement leur sens, ce qu'ils nous apprennent sur la propriété et la possession, sans les présupposer « stupides », « inconscientes », « barbares » ou « violentes ». Pourtant, utiliser les paniques morales pour guider notre enquête pose plusieurs limites. Tout d'abord, elles tendent à réinterroger les suspects usuels et donc mettre une loupe sur des groupes ou collectifs pré-identifiés. Pour avoir réalisé des enquêtes exploratoires avant cette thèse (cf. Encadré n° 3), nous sommes certains que les dégradations ne sont pas qu'un produit de groupes ou d'individus balisés par les stigmatisations. Pour ne prendre que deux exemples, il est souvent arrivé que j'aie des discussions sur des règlements de compte entre voisins interposés : par dégradations de voitures ou de boîtes aux lettres, entre personnes âgées, à la campagne. Parle-t-on de vandalisme et qui blâme-t-on ? Lors du terrain, plusieurs fois l'on m'a dit « mais tu sais, maintenant que tu en parles, je me souviens qu'on avait fait ce genre de conneries[74]… ». Avoir un entretien formel était manifestement plus compliqué. Nous espérons pouvoir corriger ce biais méthodologique dans de futurs travaux. De plus, pour éviter la réification, nous prendrons le temps de questionner les frontières et les contradictions au sein de ces groupes ou entre individus.

Encadré n°2 : Position du chercheur

Originaire des classes moyennes supérieures et du périurbain lillois, j'ai commencé à étudier le « vandalisme » parce que je l'ai pratiqué en tant que mineur et jeune adulte. À 20 ans, suivant un cours de criminologie, je me demandais à la fois pourquoi j'avais pu prendre ce rôle et pourquoi les paniques morales visaient de jeunes non-blancs en 2005 ? Je ne correspondais pas au profil, ou peut-être que celui-ci était faux. Je me suis demandé comment ces pratiques pouvaient être si répandues et pourtant si peu étudiées ? Étant passé par la sous-culture du *skateboard* puis dans celle de la techno, chaque terrain m'a demandé de puiser dans mon propre parcours pour interagir avec les participant.e.s. Plusieurs expériences traumatiques (agressions physiques) ont participé à former mon intérêt pour la criminologie et la sociologie de déviance ; elles ont également joué dans les réflexions ontologiques présentées ici.

La deuxième limite de ce guidage méthodologique par les paniques morales est le caractère mouvant du périmètre d'investigation : les représentations sur telle ou telle situation ont évolué en cours de thèse, au fil de l'actualité, le sens connoté de certains mots également (« *street art* », « radical »), le contrôle social formel visant tel ou tel groupe se renforce ou se détend etc. La troisième limite est justement liée à ce caractère mouvement, mais pose des questions d'ordre

[74] De manière surprenante, ce terme s'est imposé au fil des analyses comme une catégorie importante pour l'analyse.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

éthique et scientifique qui le dépasse. En s'intéressant à des personnes stigmatisées, on est confronté aux conséquences de la répression et à la difficulté de rencontrer les premièr.e.s concerné.e.s en tant que sociologue. Pour tenir compte des biais de sélections du contrôle social formel tout en s'intéressant aux situations du point de vue des déviant-e-s, il est très vite apparu que rencontrer les personnes sur la base du travail policier ou judiciaire, en demandant l'aide des institutions spécialisées, aurait compromis notre ambition. Nous connaissions le sous-rapport des dégradations aux autorités et le décalage entre faits enregistrés et réalités des déviances. Nous savions également qu'en travaillant avec ces institutions, il aurait été contraire à l'éthique de ne pas en parler aux participant.e.s. Et puis, une fois identifié au contrôle social formel, comment demander la confiance de personnes pénalisées par celui-ci ? Enfin, nous voulions mettre en avant le vécu et le point de vue des personnes réputées « vandales » ou « casseurs », critiquer les savoirs criminologiques, et non regarder aux dégradations à partir d'un point de vue dans le système pénal ou des lunettes de ses agents.

S'intéressant au contrôle social formel comme informel (qu'il vienne des pairs, de la famille ou encore des signes cherchant à encadrer les flux dans l'espace urbain) et tenter de le documenter, nous a orienté vers la sociologie compréhensive et l'ethnographie. Il s'agissait de rendre palpable les rapports entre corps, individus et objets matériels, de restituer le sens des situations jugées déviantes dans les trajectoires des participants, sans oublier le contexte socio-culturel ou les structures dans lesquels les pratiques prennent place. En ce sens, notre enquête se place dans le sous-champ de la *cultural criminology*, tel que définie par J. Ferrell. Son projet est d'« explorer la convergence entre phénomènes culturels et processus criminels » dans la vie sociale contemporaine, en restant attentif aux interactions, aux sous-cultures, mais aussi en adoptant une posture critique, tant vis-à-vis du contrôle des déviances que de la modernité (Ferrell, 1999, 398). Ce cadre méthodologique est donc relativement moins tourné vers une sociologie de l'urbain que vers une sociologie de la déviance à la fois imbricationniste et interactionniste.

Pour reprendre des termes wébériens, en s'intéressant au « sens endogène des activités » tel qu'il est formulé et rendu disponible à l'enquêteur (Pharo, 1985, 145), et en procédant avec des idéaux-types (Ibid, 147), nous espérons repérer des formes d'interaction et de socialisation reliées aux structures sociales. Les efforts typologiques de S. Cohen avaient pu faire avancer la compréhension du « vandalisme », et nous avons essayé de distinguer, lorsque cela était possible, différents types de parcours parmi les enquêté.e.s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dans le même mouvement, c'est par des enquêtes de terrains et les récits de vie que nous avons travaillé. Nous nous sommes avant tout appuyés sur des indices observables et descriptibles pour trouver les formes régulières de comportement ou de représentation ; nous avons réalisé des entretiens et des observations pour comparer différents rapports entre individus et objets matériels (Cefaï, 2003, 356-357). Cela a demandé de saisir, autant que faire se peut, le sens parfois contradictoire que les enquêté.e.s donnent ou ont donné à leurs pratiques, et de les relier par récurrence à des normes, valeurs et intérêts, à des rôles, et plus largement des rapports de pouvoir (Ibid). Le travail d'induction et de déduction, dans des allers-retours entre terrains et théories, explique la structuration de cette thèse en parties dédiées aux groupes et personnes étudiées. Cependant, nous ne proposons pas deux monographies liées à un territoire ou une localité particulière.

L'ethnographie requiert classiquement une acculturation et une fréquentation longue des enquêté.e.s, un engagement corporel et de confiance, la familiarisation avec leur histoire et leurs mots, et jusqu'à la déconstruction des « mythes indigènes sur leur propre compte » (Ibid). Toutefois, retracer la diversité des situations nous a poussés à choisir de réaliser des ethnographies « multi-site », ou, pour reprendre les termes d'Yves Gingras, historien des sciences devant l'Association Française de Sociologie en 2015, une ethnographie « non-monographique ». Nous avons moins cherché à suivre la circulation du sens ou des manières de faire entre « sites » (Marcus, 2010, 376) que tenté de comprendre des phénomènes sociaux ou culturels spécifiques ayant lieux dans différents espaces ou localités sans limites claires (Cefaï, 2009, 4 ; Cornwall, 2011, 89). Ironiquement peut-être, le caractère évanescent du vandalisme s'est donc imposé jusque dans la méthodologie : pas d'ethnographie du vandalisme dans telle ou telle ville, région ou quartier. La fréquentation durable d'un terrain, d'une ville, ou l'immersion au long terme auprès d'acteurs n'a pas été possible. Globalement, cela nous a confronté à la difficulté de tisser des liens de confiance en un temps réduit, et limité les « effets boule de neige », tout en nous donnant des observations variées et un certain recul comparatif au fil des interactions. La méthodologie trouvant sa pertinence en lien avec une problématique et une réalité étudiée, nous reviendrons dans chaque partie sur les limites et les avantages que cette approche a posé sur les terrains.

Un point lié à l'éthique mérite toutefois d'être souligné : l'absence de monographie sur un territoire identifiable a fait partie des gages d'anonymat fourni aux enquêté.e.s. Si nous décrirons l'environnement urbain autant que possible, les villes d'origines ou dans lesquelles ont lieu les dégradations ont été anonymisées dès qu'elles permettaient d'identifier les acteur.rice.s. Cela fait partie des recommandations concernant les données sensibles de la Commission Nationale de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

l'Informatique et des Libertés (CNIL) et cela devient évident lorsqu'un.e participant.e risque d'être inquiété pénalement. Au fil du terrain, cela nous a également permis d'obtenir les témoignages de personnes ayant grandi dans contextes urbains, péri-urbains et ruraux.

Le corpus d'entretiens semi-directifs rassemblés dans cette étude comporte 16 récits de vie réalisés dans les mondes du graffiti et du *street-art* puis dans les mondes du militantisme anticapitaliste et antiproductiviste, principalement entre 2013 et 2015. Ce chiffre vient d'abord d'un redécoupage parmi les 24 témoignages récoltés lors des différents terrains recherche (graffeur.ses, street artistes, supporters hooligans, supporters ultras, militant.e.s anticapitalistes et antipub). Lorsqu'il est apparu que traiter ces récits de vie soigneusement[75] était incompatible avec le temps restant, nous avons décidé de nous limiter à deux sous-corpus de huit participant.e.s chacun. Ensuite, gardant notre ambition de mettre en valeur le point de vue des déviant-e-s tout en s'intéressant à la diversité des rapports aux objets matériels, nous avons fait le choix d'une étude aussi approfondie que possible de ces récits de vie. Cela devrait permettre aux lecteur.rices de se familiariser avec les personnes rencontrées tout en permettant une analyse fine des interactions ou rapports de pouvoir en jeu. Nous espérons qu'au fil de la lecture se noue une compréhension, une mémoire de leurs portraits, une prise au sérieux de leur rapport aux objets et de leurs discours, et une sensibilité à leurs expériences. Autrement dit, ces corpus réduits ont justement pour but de retracer des sujets, leur objectivité, et d'atteindre les rapports à la propriété là où ils peuvent se trouver.

Suivant le principe de saturation évoqué plus tôt, ces 16 récits de vie mis en relation aux observations nous ont paru pertinents pour atteindre deux objectifs à la fois[76]. Premièrement, réunir des récits, trajectoires et situations suffisamment variées pour que les similarités et différences recensées soient robustes. Deuxièmement, donner des comptes rendus tranchant avec les paniques morales et les figures diabolisées de « vandale » ou « casseur ». Ces récits sont croisés avec environ 206 heures d'observation : 30 sessions pour le terrain graffiti et *street-art*, 36 dans le militantisme, consignées dans 5 carnets manuscrits. Les trois-quarts de ces observations sont

[75] Nous espérons pouvoir des mondes du supportérisme lors de futures études.

[76] S'il en était besoin, ce chiffre donne une idée des difficultés d'une étude qualitative et compréhensive sur les « vandales », qui ne représentent à notre connaissance ni une population au sens démographique (car sans dénombrement et sans rattachement à un espace spécifique), ni un groupe social, ni une culture ou encore un espace de pratique (au sens où il se rattacherait de manière régulière à un espace des styles de vies en fonction de capitaux) (Bourdieu, 1979, 194-195).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

participantes, en présence d'informateur.rice.s, d'enquêté.e.s, ou de personnes engagées dans les sous-espaces considérés.

Il est évident qu'un tel corpus ne vise pas de représentativité statistique de la population sanctionnée pour dégradations de bien d'autrui, ou encore des graffeur.se.s, street artistes ou militant.e.s ; ces dernièr.e.s ne peuvent d'ailleurs être réduit.e.s à des sous-cultures ou sous-espaces déviants dans la société française comme nous le verrons. La possibilité de corroborer ou infirmer nos analyses à partir d'un même cadre méthodologique reste présente : par la comparaison avec d'autres enquêté.e.s, terrains, ou avec une étude plus longitudinale, qui pourrait alors prendre en compte l'évolution du sens des situations en fonction des devenirs biographiques (Leclerc-Olive, 2009, 338). Nous comparerons en conclusion les analyses effectuées sur les deux terrains, considérant que sous-culture graffiti, champ du street-art et espace du militantisme représentent des entités discrètes dans la société française d'un niveau *méso*. Elles participent à des socialisations propres bien que distinctes des instances comme l'école ou la famille, traversées par les rapports sociaux tout en ayant des normes d'interaction spécifiques et divers modes d'engagement individuels. De reste, nous considérons que la force de ce corpus réside dans la possibilité d'observer les phénomènes à l'échelle des individus et des groupes, des trajectoires et des rapports sociaux imbriqués, mais aussi de pouvoir toucher aux rapports entre corps et objets matériels, aux positions de sujet et à leurs incertitudes ou contradictions (Leclerc-Olive, 1998, 118).

La récolte concrète des données et le déroulement des terrains sont examinés dans chaque partie, dans la mesure où ceux-ci participent du matériau analysé. Tout le contenu des entretiens a été soumis à de multiples analyses thématiques, horizontalement (par tri et rapprochement des catégories homogènes et des récurrences) et verticalement (cherchant des séquences dans les récits) (Bardin, 2013, 101-102), toujours rattachées à la problématique générale ou à des questionnements intermédiaires. Pour l'analyse des rapports sociaux imbriqués, nous avons également travaillé à une analyse plus structurale, cherchant les liens entre composantes du discours (principes, enchaînements, associations, exclusions, équivalences, connotations etc.) (Ibid, 277-278) sans concevoir de « loi cachée » derrière les propos mais en comparant ces éléments entre les récits de vie. Enfin, dans les cas où une analyse lexicale plus quantitative pouvait rendre les résultats plus clairs (occurrences de termes, fréquences d'utilisations), nous avons réalisé des analyses textométriques (Pincemin, 2011, 259) expliquées dans le corps de texte.

Ceci étant, il nous faut préciser les auteurs et concepts qui forment notre cadre heuristique ; c'est-à-dire à partir desquels l'on entend interpréter (Cefaï, 2003, 569-570) les réalités documentées et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

proposer des trouvailles. Les concepts et auteurs du cadre heuristique ne forment pas ensemble un modèle ou un système qui permettraient de prévoir ou d'émettre des probabilités concernant le « vandalisme » : ils méritent d'être introduits et discutés à ce stade comme au sein des chapitres.

Le monde du graffiti et du *street-art* qui contextualise notre première partie est présenté comme relevant d'une sous-culture pour ce qui est du graffiti « hip-hop », et d'un sous-champ artistique concernant le *street-art*. Suivant K. Gelder, professeur à l'université de Melbourne, une sous-culture peut se définir comme un ensemble de groupes ou de réseaux d'individus partageant des normes, valeurs, pratiques et rituels formant une culture spécifique, dont les traits diffèrent de la culture dominante ou dite « de masse » (Gelder, 2007, 2). Si nous plaçons cette définition dans notre cadre heuristique, c'est parce que le terme de sous-culture est déjà le résultat d'une problématisation : il n'implique pas une vision essentialisant le graffiti « hip-hop » et encore moins un mépris de ses formes ou participant.e.s. Le préfixe « sous » vient désigner la subordination dans le champ culturel légitime ou dominant, et non un jugement de valeur. Toute sous-culture inclut une diversité interne et évolue au fil du temps, par ses distinctions internes et sa propre effervescence, mais également par ses porosités à d'autres pratiques. Malgré une littérature souvent focalisée sur les spécificités de telle ou telle *subculture* et ses signes (Gelder, 2007, 100-101) (punk, techno, pirate, fan, liée à la littérature ou tout autre média) ce sont les rapports entre sous-culture, déviance et vie quotidienne qui nous intéresseront le plus.

Nous plaçons cet outil conceptuel au même plan que celui de « champ », désignant un système de relations objectives entre des positions acquises socialement, un espace d'inculcation et de lutte pour un capital spécifique (Bourdieu, 1979, 70) (cf. Encadré n°3). Nous interprétons le « *street-art* » comme un sous-espace du champ artistique, historiquement lié à la sous-culture du graffiti hip-hop mais distincte de celle-ci. Cette division n'empêche pas d'observer les échanges entre les deux espaces, mais elle nous semble importante pour documenter différents rapports à la légitimité, et donc au pouvoir. Enfin, pour les mondes du militantisme, c'est le concept d'« espace des mouvements sociaux » de L. Mathieu (2012, 9) qui nous semble le plus apte à comprendre anticapitalistes et antiproductivistes. Ce concept permet de repérer un système de relations ou espace relativement autonome du champ politique ou syndical, ne visant pas directement la « prise du pouvoir », avec des groupes interdépendants mais guidés « par des représentations, logiques ou intérêts propres » (Ibid, 121). Là encore, on y trouve des cultures dites militantes, des distinctions, des signes et de l'incorporation qui nous permettront de regarder le rapport aux objets matériels des participant.e.s. Pour contextualiser chaque corpus d'entretiens et d'observations, les deux parties de la thèse débutent par un chapitre d'histoire socio-culturelle des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

mondes considérés.

Encadré n°3 : Le concept de capital

Le concept de capital théorisé par P. Bourdieu est un outil que nous mobilisons sur les classes sociales. Cependant, il nous semble problématique pour une sociologie de la propriété : c'est pourquoi il est peu mobilisé pour les chapitres 4 et 8. Nous analysons le capital bourdieusien comme un capital au sens marxiste du terme, c'est-à-dire un rapport de production (Bourdieu, 1970, 127) nécessitant toujours du travail humain, des matières premières, et un système technique qui permet des bénéfices, fussent-ils symboliques. Le terme de capital selon P. Bourdieu doit donc toujours être pris avec précaution : malgré les confusions avec l'idée de « ressource », le capital n'est pas un objet matériel que l'on pourrait manipuler simplement. On peut certes disposer de titres ou s'approprier un capital culturel, mais il est complexe de trouver des limites au capitaux comme l'on trouverait des limites à un objet matériel. En ce sens, nous parlons de capital économique, de capital culturel, et dans une moindre de mesure de capitaux sous-culturels ou de capitaux militants, mais nous excluons les concepts de capital social ou de capital symbolique par soucis de clarté. L'utilisation du terme de « propriété » par P. Bourdieu est floue, oscillant entre une définition objectiviste et une définition relationniste lorsqu'il parle de « propriétés des agents » (Bourdieu, 1994, 22-23) et prétendant parfois qu'un capital n'est qu'une « propriété » reconnue et valorisée (Ibid, 116).

Entre ces deux outils conceptuels, une différence notable réside dans leur histoire et leur impact sur la recherche académique. Le travail du *Centre for Contemporary Cultural Studies* (CCCS) de Birmingham autour des *subcultures* dure depuis plus de 50 ans, là où le concept d'« espaces des mouvements sociaux » se formalise dans la deuxième partie des années 2000. Si cela peut sembler anecdotique, les travaux du CCCS (dirigés par S. Hall à partir de 1968) ont fortement insisté sur les rapports sociaux de classe marxistes et les questions d'hégémonie[77] chère au théoricien italien A. Gramsci (Gelder, 2007, 89). Ce faisant, les sous-cultures ont souvent été présentées comme des « résistances » à la « culture dominante » et trop rapidement associées à l'image de « jeunes » de classe populaire refusant les normes bourgeoises (Ibid, 90). Travaillant sur le rapport à la propriété et sur les graffeur.se.s, prendre position à ce sujet est inévitable. Ainsi, nous emploierons le concept d'hégémonie pour chaque rapport social. En revanche plutôt que de

[77] Le concept d'hégémonie, sans avoir une définition synthétique et précise chez A.Gramsci (Hoare et Sperber, 2013, 95) désigne une relation de pouvoir consentie et entretenue entre un pôle dirigeant et des groupes auxiliaires de la société civile. Celli-ci se base sur le pouvoir d'attraction, de coercition mais aussi de négociation des dominants. Ainsi, le ralliement des fractions auxiliaires à la domination passe par la négociation de leurs intérêts et par la « persuasion intellectuelle » (Ibid, 100), la croyance en une idéologie, et la capacité à former ou réformer la culture de la société civile (via le système scolaire, la presse, ou un ensemble de connaissances et de pratiques).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

postuler les rapports entre classes sociales et pouvoir, nous questionnerons ce que font les classes et leur imbrication au graffiti, comment ce dernier joue dans les trajectoires, et comment les liens avec la propriété ou la possession se tissent.

Puis, lorsque l'on s'intéresse aux individus réputés déviant.e.s, vandales ou non, une approche interactionniste de la déviance suppose de repérer à la fois la contingence des transgressions et la place du contrôle social dans la stigmatisation, les pratiques et leur sens, ou l'incorporation propre aux différentes prises de rôles déviants. Les chapitres 2 et 5 proposent donc l'articulation de trois concepts (trajectoire, carrière et bifurcation) différenciant les récits de vie par la place que prend la déviance dans les entretiens. Par ce dispositif, nous avons moins cherché à trouver une origine des comportements que tenté de rendre lisible les formes biographiques et leurs mouvements (Coninck & Godard, 1990, 48). C'est sur cette base que nous avons ensuite pu exhumer les mécanismes structurels et les rapports sociaux à l'œuvre.

Le concept de « trajectoire » est partiellement emprunté à P. Bourdieu, sans toutefois reprendre sa théorie de l'habitus. Il désigne alors l'actualisation de la socialisation dans différentes situations ou conditions au fil du temps (Passeron, 1990, 20). Un risque de cette notion est de concevoir la vie des « agents sociaux » comme une courbe définie mathématiquement (Ibid, 21), dans un temps au déroulement linéaire et continu (Leclerc-Olive, 2009, 332). Par suite, nous ne l'emploierons pas pour désigner un temps « objectif » et uni, mais à la fois comme une série de positions objectivement tenues par l'individu dans un ou plusieurs champs, et comme la narration d'une « histoire personnelle » qui actualise des représentations du monde et de soi (Dubar, 1998, 73). En ce sens, tou.te.s nos enquêté.e.s dessinent une trajectoire en entretien. Celle-ci marque toujours une reconstruction du réel en replaçant les « souvenirs » dans un certain « calendrier » ou en laissant les évènements définir celui-ci (Leclerc-Olive, 2009, 339), mais elle nous aide à comprendre les expériences par lesquelles sont passé.e.s les participant.e.s.

Deuxièmement, le concept de « carrière » proposé par H. Becker (1963, 24), souvent utilisé en sociologie de la déviance, vient désigner des « mouvements d'une position à une autre » au sein d'une activité ou d'un travail plus ou moins organisé. Plus séquentiel, cette notion fait dépendre l'évolution des déviances de causes ou corrélations attribuables aux structures sociales comme aux changements de perspectives des individus (Ibid). Comme le premier concept, il peut donc retracer des contraintes et des contingences tout en laissant place à la subjectivité des individus dans un effort d'objectivation scientifique (Darmon, 2008, 151). Pour distinguer clairement trajectoires et carrières, nous emploierons ce dernier spécifiquement pour les pratiques déviantes. Chez H. Becker, une carrière déviante peut bien débuter par l'accomplissement d'un premier

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« acte transgressif » (Ibid, 25), ce que nous appelons une prise de rôle déviant, mais celle-ci n'est pas suffisante. La poursuite d'une carrière vient de l'acquisition d'un « mode de vie » spécifiquement lié à la répétition des pratiques ou activités (Ibid, 30), l'adoption de « motivations et intérêts » liées à celles-ci, et surtout des sanctions formelles et stigmatisations, qui peuvent remodeler les pratiques et « l'image de soi » des acteurs (Ibid, 31). Au-delà de leurs origines théoriques différentes, l'intérêt de distinguer carrières et trajectoires vient du fait que, pour avoir dans certaines situations dégradé des objets matériels, tou.te.s nos participant.e.s n'ont pas forcément de carrière au sens de H. Becker. En d'autres termes, cette articulation permet de questionner l'existence de « vandales » ou de « casseurs » en examinant la place des dégradations et l'évolution du rapport à celles-ci. Prosaïquement, on peut peindre sur un mur sans être « vandale » ou destiné à le devenir, on peut casser et ne pas être « casseur » ou labellisé comme tel.le.

Dernier outil important concernant l'analyse des récits de vie, le concept de bifurcation. Celui-ci représente une séquence d'action partiellement imprévisible ayant des conséquences de longue durée sur une trajectoire ou une carrière (Grossetti, 2006, 11-12). Cette notion permet de se délester d'une conception homogène du temps biographique, souligne la contingence et la manière dont elle est saisie ou non par les acteurs. Logiquement, cela concentre l'analyse sur les évènements qui participent à définir des changements du point de vue de l'acteur ou de ses prises de rôles. Pris ensemble, ces trois concepts ont pour vertu heuristique de clarifier les différences d'engagement entre participant.e.s, comment il ou elle ont pu prendre, dans certaines situations, le rôle de peindre ou de saboter sans l'accord des propriétaires.

Se rapprocher des rapports de pouvoir en jeu dans les récits de vie et les observations de chaque corpus a demandé une analyse approfondie des rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge. En effet, pour questionner les dominations ou les résistances, et documenter le rapport à la propriété, encore faut-il spécifier de quels pouvoirs l'on entend traiter et s'assurer que le rapport aux objets matériels n'est pas simplement expliqué par les structures ou leur imbrication. Du point de vue théorique, se poser cette question consiste à réinterroger les associations entre « vandalisme » et résistance de classe ou entre « casse » et « jeunesse » par exemple. La majeure partie des auteur.e.s cadrant nos analyses structurales est déjà introduite *supra*, avec le consubstantialisme de D. Kergoat en fil conducteur. Les analyses de rapports sociaux de sexe par l'intermédiaire des cadres féministes matérialistes sont centrées sur les masculinités (Connell, 2005) pour le corpus graffiti et *street art*, et plus bi-catégorisés chez les militant.e.s. Cela s'explique

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

par le déroulement des terrains comme par les différences entre les mondes considérés, comme expliqué dans les sections « Socialisation et rapport sociaux imbriqués » de chaque partie.

L'analyse en termes de classes sociales selon un schéma post-marxiste ou féministe matérialiste n'est pas toujours compatible avec une approche compréhensive. Au-delà de l'ontologie réflexive, il faut rappeler que les positions économiques, traits culturels, configurations de genre ou encore d'âge ne sont pas automatiquement liées à des « capacités d'agir » collectives, ni à une reconnaissance d'intérêt ou une identité propre. On touche ici au débat entre classe « en soi » et classe « pour soi ». Pour être clair, l'existence de classes économiques, de sexe ou d'âge repérée sociologiquement, n'empêche pas la relative instabilité ou invisibilité des « consciences » de classe (Chauvel, 2001, 353). Et pour cause, la formation des sujets se faisant dans l'imbrication des rapports sociaux et dépendant d'interactions sociales comme de parcours biographiques, prédire les formes de conscience ou les décisions des acteurs selon des agrégats relèverait de la spéculation ou du réductionnisme.

À ce titre, les travaux de R. Connell, professeure émérite de sociologie à l'Université de Sydney, ont pris une place déterminante, jusqu'à inspirer la prise en compte des rapports sociaux de classe et d'âge. En effet, retracer différentes configurations de pratiques (Connell, 2005, 72) et rapports à la domination, en distinguant non seulement différentes masculinités ou féminités, mais aussi différents rapports au classisme ou au pouvoir âgiste, permet de satisfaire l'exigence d'une analyse à la fois imbricationniste et dynamique. Dit plus simplement, les rapports de forces qui peuvent expliquer, pour un temps donné, l'apparition de dégradations dans une trajectoire ou une carrière, sont nécessairement évolutifs dans la mesure où classes, sexes et âges ne sont pas vus comme des catégories immobiles (Purtschert & Meyer, 2009, 136). L'idée de positions distinctes ou contrastées au sein des rapports sociaux de classe est largement acceptée et formalisée en sociologie, ne serait-ce que par les classifications INSEE ou la sociologie bourdieusienne. Pour les rapports sociaux d'âge, nous proposons une analyse réinvestissant de manière critique la littérature sur les générations et ce qui est nommé, non sans adultocentrisme, l'« adolescence » ou la « jeunesse » (Galland, 2010, 5). Malgré une volonté de présenter de manière fine et vivante l'articulation des inégalités de pouvoir dans les pratiques et représentations des participant.e.s, la mise en récit sépare analytiquement chaque rapport pour comprendre ses spécificités. Par conséquent, comme si l'on avançait brique par brique, c'est au terme des chapitres 3 et 7 que la lecture des rapports de pouvoir structurels et des résistances est la plus synchronique.

Les derniers chapitres d'analyse de chaque corpus se concentrent plus directement sur la propriété et la possession, revenant aux outils de l'interactionnisme, au pragmatisme puis aux

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

analyses foucaldiennes du couple objectivation/subjectivation. Après avoir investigué les récits de vie croisés aux observations, les formes d'engagement et ce qu'ils doivent aux rapports sociaux qui, selon notre hypothèse, participent à définir le rapport à la propriété et la possession, nous pouvons toucher à ce que les supposé.e.s déviant.e.s nous apprennent de ces notions ou expériences. C'est à ce stade que nous pouvons essayer de comprendre en quoi les dégradations peuvent être liées au rapport à la propriété des individus. Au fil de l'induction, les situations racontées nous renvoyaient continuellement aux principes de distance sociale et de présentations de soi à travers les objets (Goffman, 1973, 23). Nous réinterrogeons donc à travers ces notions les espaces publics et privés, mais aussi la socialisation à la conservation et au soin pour les objets matériels, notamment dans le cadre domestique. L'anthropologie et la sociologie des techniques (Guille-Escuret, 2001, 101), et la sociologie des usages, ont permis d'interroger les phénomènes d'appropriation et d'incorporation tout en gardant à l'esprit les apports de l'analyse imbricationniste. Les auteurs inspirant nos analyses ici sont notamment N. Dodier[78] (1995, 223) sur la virtuosité, et F. Matonti et F. Poupeau[79] sur le « capital militant » (Matonti & Poupeau, 2004, 8). Par ces clés de lecture, nous tentons de clarifier le rapport à l'ordre comme aux désordres, et d'évaluer l'influence des normes informelles vis-à-vis des normes formelles de la propriété.

A ce moment, le mode de raisonnement se fait plus déductif et monte en généralité, en s'intéressant à l'internormativité, c'est-à-dire la dynamique des contacts entre systèmes normatifs (Robert, Soubiran-Paillet, & Van de Kerchove, 1997, 25), et s'intéresse aux ordres graphiques, artistiques ou militants dans les espaces publics mais aussi domestiques ou semi-publics. Pourtant présenté.e.s comme désordonné.e.s, nos participant.e.s font preuve de beaucoup d'ordre ; dans la plupart des situations traversées, il et elles ne modifient ou dégradent aucun objet sans le consentement d'autres propriétaires. Pour lier les rapports à l'ordre et les phénomènes d'incorporation de rapports aux objets matériels, le concept de discipline de M. Foucault (Foucault, 1975, 33) fournit un repère important. Relativement à l'écart des normes juridiques, le pouvoir disciplinaire travaille les individus et leur subjectivité par un réglage minutieux des « rapports que le corps doit entretenir avec l'objet qu'il manipule » (Foucault, 1975, 179). Sous cet angle, corps et sujets sont à la fois acteurs et récepteurs d'un pouvoir qui domestique, canalise et rend efficace. Les disciplines passent par la décomposition de gestes, la répétition, et de multiples

[78] Directeur d'étude à l'EHESS et Directeur de recherche à l'INSERM

[79] Respectivement Professeure en sciences politiques à l'Université Paris I et Directeur de recherches au CNRS à l'Université d'Arizona.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

corrections pour que les individus soient plus « aptes » aux relations de pouvoir. Bien que la finalité originale du pouvoir disciplinaire soit l'insertion de populations et de territoires dans un système de production, nous verrons que chaque sous-espace étudié peut mettre en jeu ces apprentissages pour d'autres buts.

Il est clair que le concept de discipline, d'abord philosophique chez M. Foucault, peut faire partie d'une « boîte à outils » sociologique (Bert, 2012, 3-4) à condition d'adhérer à sa conception du pouvoir et de l'individualisme (cf. *supra*), mais aussi de s'intéresser aux mécanismes fins qui normalisent les conduites (Malette, 2006, 42). Ainsi, si la notion de discipline peut apparaître impropre à décrire les politiques économiques ou les marchés (Harcourt, 2012, 242), elle est pour nous d'une importance capitale si l'on veut décrire certaines socialisations aux rapports entre corps et objets matériels. D'un regard centré sur ce que les « vandales » font à « la propriété », on en vient à questionner ce que propriété et possession font aux individus. Il est donc logique de revenir au contrôle social formel et informel pour se demander en quoi il a participé à former et transformer les récits de vie comme les observations. À ce dernier moment de l'heuristique, ce sont les concepts de conduite, contre-conduite et celui de gouvernementalité qui fixent notre horizon. L'un des nombreux passages qui nous permet de questionner, avec M. Foucault, les liens entre propriété et gouvernementalité est le suivant, paradoxalement extrait de *La politique de santé au XVIIIe siècle* et daté de 1979.

> « La police, on le voit, c'est toute une gestion du 'corps' social. Ce terme de 'corps', il ne faut pas l'entendre de façon simplement métaphorique : car il s'agit d'une matérialité complexe et multiple qui comporte, outre les 'corps' des individus, l'ensemble des éléments matériels qui assurent leur vie, constituent le cadre et le résultat de leur activité, permettent les déplacements et les échanges. La police, comme ensemble institutionnel et comme modalité calculée d'intervention a en charge l'élément « physique » du corps social : la matérialité, en quelque sorte, de cette société civile, dont on cherchait à la même époque à penser par ailleurs le statut et la forme juridique. » (Foucault, 1994, 730)

Pour ajuster les individus et les groupes au système de production et d'échange, la propriété se placerait comme un vecteur fondamental. Les stigmatisations de « vandales » et de « casseurs » apparaissent ainsi comme la partie immergée et diabolisée d'un processus plus large et profond, consistant à produire des sujets propriétaires.

Afin d'étayer notre thèse, la réflexion se structure en deux parties de quatre chapitres, représentant chacune une étude de cas. La première concerne les mondes de la peinture et plus particulièrement les pratiques du graffiti et du *street art*. La seconde concerne les mondes du militantisme en s'intéressant aux anticapitalistes et antiproductivistes. Le premier chapitre de chaque partie s'attache à restituer le contexte historique et socio-culturel permettant de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comprendre les pratiques en jeu, il est l'occasion de choix conceptuels et problématise certaines des pistes qui seront suivies dans les chapitres suivants. Les chapitres 2 et 6 ont pour but de présenter le déroulement des terrains ainsi que le matériau récolté, puis d'exposer les récits de vie des participant.e.s en fonction des formes biographiques que nous avons pu repérer. Les troisièmes chapitres de chaque partie, respectivement chapitres 3 et 7, proposent une analyse imbricationniste des corpus selon les rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge. Enfin, les études de cas terminent par une analyse aussi détaillée que possible des rapports à la propriété et possession des participant.e.s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Première Partie : Mondes du graffiti.

« *Look at this wall and all the lives here.*

[…] all of these names you see are people with lives and meaning. »

(LSD OM in Gastman & Neelon, 2010, 23)

Dans cette partie, nous nous intéressons aux pratiques assimilées par le système pénal à du vandalisme, c'est-à-dire à des dégradations ou destructions volontaires d'objets matériels sans le consentement préalable de leurs propriétaires, et pouvant être réalisées au sein de la sous-culture graffiti ou dans le *street-art*. C'est l'occasion d'analyser des entretiens réalisés auprès de personnes ayant participé ou participant encore à ces cultures, pour comprendre les pratiques de tags et de graffiti, de pochoirs ou de collages, les représentations sociales qui y sont associées, mais aussi pour comprendre leurs rapports aux objets et aux espaces, et leurs rapports aux normes de propriété et de possession.

D'emblée précisons que, pour ce qui est du « vandalisme », nous traiterons ici de « dégradations » pour la grande majorité des cas, légères bien souvent, et plus rarement de destructions. Dans nos entretiens et nos observations, pas de « mise à bas d'édifice », et rarement d' « altération profonde menant à la ruine » ou encore de « disparition complète » d'objets matériels[80]. Du point de vue de la doctrine juridique, une destruction ou un « dommage important » existerait lorsque les dégâts sont « lourds » ou « définitifs », nécessitant beaucoup de « réparations » ou atteignant profondément le « bien ». Pourtant, nous parlons ici principalement de peinture, de recouvrement de surfaces par des pigments de couleur, ou par des collages en papier ; les surfaces pouvant être des murs de bâtiments, des boîtes postales, des rideaux mécaniques, des poteaux, ou encore des véhicules… Les peintures présentées comme « indélébiles » sur de « grandes surfaces » sont parfois pénalisées comme des dégradations lourdes

[80] Ces citations provenant de la définition première de la catégorie « destruction » fournie par le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales). Il existe évidemment un sens figuré de la « destruction », lorsqu'on parle d'une famille ou d'un régime détruit. Source : [URL] http://www.cnrtl.fr/lexicographie/destruction. Consulté le 06.04.16

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

et donc des délits, là où les peintures « superficielles » et « effaçables » sont l'objet de contraventions. Sur les huit personnes rencontrées, deux d'entre elles ont aussi réalisé des gravures sur verre, parfois nommées "griffes" ou "rayures", assimilées par la chaîne pénale à des destructions, bien que les vitres griffées que nous ayons pu observer (cf. Illustration 1) soient très rarement atteintes en profondeur et jamais cassées. Il existe également des pratiques de tag à partir d'acide (cf. Illustration 2 et 3)[81], modifiant fortement la surface concernée, mais nous n'avons pu rencontrer de tagueur qui en réalisait au moment de l'enquête.

Notable, la destruction fait pourtant surface dans les discours ; tout un champ lexical lié à ce thème a été employé par les graffeurs (et très rarement par les pratiquant.e.s du *street-art*) lors des entretiens et des discussions informelles que j'ai pu réaliser. Les termes argotiques en question ne sont pas exclusifs à cette sous-culture, et incluent par exemple les mots « flinguer », « dézinguer », « défoncer », « cartonner », « carnage » etc. Si l'on pourrait naïvement prendre ces termes pour des aveux ou revendications de ravages[82], nous verrons plus loin dans l'analyse qu'ils correspondent à la fois à la socialisation des acteurs et aux rapports sociaux de sexe dans lesquels sont prises les interactions qui mènent au « vandalisme ».

Les peintures de tags, de graffitis, les pratiques de collage, ou encore les gravures, sont volontaires et se font souvent sans consentement préalable des propriétaires d'objets ; cependant il existe évidemment dans la sous-culture graffiti et dans le *street-art* de nombreuses occasions où la peinture ou le collage sont faits avec l'accord des propriétaires, d'autres où la pratique est tolérée, et encore des occasions où le peintre et le propriétaire ne font qu'un (lorsqu'un.e graffeur.se réalise une toile pour un ami ou un commanditaire, ou encore lorsqu'il.elle peint ou colle sur l'un de ses objets, pratique que nous nommerons « customisation »). Par ailleurs, il existe de nombreux cas où la peinture atteint involontairement un objet, par gouttes ou par coulures, nous y reviendrons. Pour cadrer l'analyse du corpus, passons par une histoire socio-culturelle du graffiti et du *street-art*.

---

[81] Il peut s'agir de chlorure ferrique qui a un effet corrosif sur les métaux cuivreux et sur l'acier inoxydable (même si c'est moins visible), dont la solution est mise dans un marqueur rechargeable. Des rumeurs d'utilisations d'acide fluorhydrique sont récurrentes, bien plus corrosif, notamment sur les vitres, il est aussi beaucoup plus dangereux à manipuler, plusieurs taggueurs se retrouvant brûlés en préparant ou testant leur marqueur. Enfin, pour un effet corrosif sur les vitres et moins dangereux, l'utilisation de pâte à dépolir existe également.

[82] « Nous avons tout saccagé. Les vandales ont signé. [...] Mais remettez-vous, le graffiti ne va pas déborder sur vos chers monuments, ce crime n'est qu'un coup » (OENO dans Ben Yakhlef et Doriath, 1991, 38)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 1. Sous-culture Graffiti et champ du *Street-Art*

La présentation des pratiques de tags et de graffiti comme faisant partie d'une sous-culture est une proposition d'ordre heuristique, le résultat d'une problématisation scientifique amorcée dans notre introduction générale. Elle n'a pas pour but de décrire une quelconque essence du graffiti, ou d'en mépriser les pratiques. Le terme de sous-champ appliqué plus loin au *street-art* engage les mêmes précautions. Nous proposons dans ce chapitre une histoire socio-culturelle de ces mondes : ce type d'historiographie se distingue clairement de l'histoire « politique » classique, définie par les institutions ou leurs relations, mais aussi de l'histoire positiviste ou linguistique. Elle étudie les cultures en rattachant toujours celles-ci à des groupes sociaux. En cela proche de la socio-histoire, elle est toutefois moins centrée sur les relations entre individus et leurs médiations (Buton, Mariot, & Noiriel, 2005, §4) que par l'appropriation formelle ou informelle des constructions historiques. L'apport d'une approche de ce type est de pouvoir y inclure la littérature dite « grise », produite par les acteurs, tout en gardant notre problématisation, mais aussi de contextualiser le matériau présenté dans les chapitres suivants.

L'ensemble culturel désigné par le terme « graffiti » apparaît pour certains auteurs et pratiquants comme en partie « indéfinissable »[83] (Ferrell, 2016, XXXI). Il est toutefois possible d'en donner quelques contours : nous parlons d'un ensemble de pratiques culturelles codifiées et mouvantes, apparues il y a plus de 50 ans aux États-Unis (on trouve les « blazes »[84] de *CORNBREAD*, *COOL EARL* ou *KOOL KLEPTO KIDD* sur les murs de Philadelphie dès 1967, ceux de *JULIO 204* ou *TAKI 183* à New-York dès 1969[85]) (Gastman & Neelon, 2010, 20) et liées à la culture hip-hop. Pour la plus grande majorité des cas, les peintures graffiti incluent des éléments de calligraphie[86]

---

[83] « Quelqu'un qui essaierait de vous raconter l'histoire du graffiti est soit un menteur soit un idiot » [« Anyone who tries to tell you the history of graffiti is either a liar or a fool ». Traduction F.B.] déclarait un new-yorkais à R.Gastman et C.Neelon lorsqu'ils réalisaient des entretiens pour leur *History of American Graffiti* (2010, 15)

[84] Un blaze est un pseudonyme dans la culture graffiti, et plus largement dans le hiphop. Par extension, le terme s'utilise aussi dans l'argot contemporain français pour désigner simplement un nom. [URL] http://www.cnrtl.fr/lexicographie/blase . Consulté le 07.04.16

[85] *TAKI 183* revendique jusqu'à aujourd'hui d'avoir débuté le mouvement ; il est en réalité le premier graffeur à avoir été immortalisé par la presse : lorsque le *New York Times* du 21 Juillet 1971 écrit un article citant son blaze (« *Taki 183 spawns pen pals »)* et expliquant qu'il fait des émules.

[86] La calligraphie se définit par l' « Art de former des caractères d'écriture élégants et ornés » [URL] http://www.cnrtl.fr/definition/calligraphie . Consulté le 26.03.16

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

stylisée (Ferrell 1993, 53), impliquant un travail important sur les lettres (tailles, couleurs, fond, contours, disposition, ornements…) et sur les « blazes » (composition de lettres, références, jeux de mots et de sonorités…). Ce que l'on nomme graffiti aujourd'hui se nommait « *writing* » par les pionniers américains (*A.ONE* dans Vecchione, 2014) et le terme de « *writer* » continue d'être utilisé pour revendiquer les pratiques originelles de la sous-culture.

Ces calligraphies peuvent se trouver dans une « pièce » (peinte de manière sophistiquée avec plusieurs couleurs et figures, c'est la forme la plus généralement associée à l'art ou la beauté par des observateurs extérieurs) (Halsey & Young, 2002, 169) ou dans un « tag » (qui reprend une signature pseudonymique de graffeur.se, également stylisée ou calligraphiée, mais le plus souvent monochrome et sans contours distincts du trait). Entre, avec, et au-delà de ces deux pratiques qui peuvent être adoptées par un même individu ou renvoyer à des spécialisations, existe tout un tas de formes et de styles, avec des créations originales et des « standards » du genre esthétique graffiti[87], avec des déclinaisons locales ou personnelles, références, détournements etc. Parmi ces nombreux styles populaires à travers le monde et parfois depuis le début des années 1970, nés des compétitions de style entre graffeur.se.s et demandant des techniques parfois dures à maîtriser, la littérature grise permet de citer :

- Le *Flop (*ou *Floppy, Bubble*) (cf. Illustration 4), à l'intermédiaire entre le tag et la pièce, son contenu est souvent la signature d'un.e graffeur.se ou les lettres d'un *crew*[88], et la forme reconnaissable aux contours arrondis et circulaires des lettres, comme gonflées d'air ou d'hélium. Apparu dès le début des années 1970 aux États-Unis notamment par le graffeur et *b-boy* (danseur de breakdance) new-yorkais *Phase2*.
- Le *Block (*ou *Block-letters, Block-buster)* (cf. Illustration 5), dont les lettres sont, comme son nom l'indique, des blocs, aux contours plus rectangulaires, donnant un effet parfois massif, de lourdeur, de solidité. Généralement réalisés sur de grandes surfaces, sans couleur de fond parfois, mais souvent faits avec des rouleaux à peinture depuis les années 1990, ils sont visibles d'une grande distance (le long d'autoroutes, d'usines ou de voie ferrées). Ce style apparaît aux États-Unis dans les premières années de la culture.

[87] Tout comme il existe des « standards » de la musique Jazz ou de la Soul par exemple : les standards sont à la fois des compositions « classiques », parties du patrimoine de ces cultures, et des reprises et appropriations avec des arrangements ou improvisations lors de sessions entre pratiquants (Définition Larousse [en ligne], 2016). Ce sont enfin des éléments de langage, qui font communiquer les pratiquants entre eux.

[88] Un *crew* (ou *posse* dans les années 80) est un groupe de graffeurs, le plus souvent un groupe d'amis et de pairs, permettant notamment aux pratiquants une présence accrue dans les villes (Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 7).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

- Le *Throw-Up*, (cf. Illustration 6) souvent *Chrome* en France suivant le style parisien de la fin des années 1980 (Vecchione, 2014), apparu dès les débuts américains et influencé en retour par d'autres styles (notamment le Flop) ; c'est un intermédiaire entre tag et pièce encore une fois. La forme des lettres peut y varier, comme les contours, mais il est généralement peint rapidement, avec deux couleurs, une pour le remplissage et une pour le contour (chrome et noir, jaune et bleu, noir et blanc, rouge et noir, etc.). Le remplissage peut y être plus ou moins dense, allant du plein couvrant toute la surface, aux « points », en passant par l' « éclair » (où le trait zigzague).
- Le *Wildstyle,* (cf. Illustration 7) consiste en des pièces très sophistiquées et complexes, où les lettres sont entremêlées, décomposées, fusionnées, extravagantes, donnant un effet mouvant, et/ou en trois dimensions. Né dans les années 1980 aux États-Unis, rapidement populaire en France, et objet d'une étude remarquable par G. Gopinath (2015, 117), ce style, dont le lettrage est le plus souvent et volontairement illisible pour les non-initiés, emploie un grand nombre de couleurs et de techniques d'utilisation des sprays. Il est parfois vu comme un aboutissement de l'excellence technique (Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 47), touchant à des formes d'abstraction parfois comparables au surréalisme ou à l'expressionnisme abstrait, mais a aussi été objet de critiques justement pour son caractère illisible et extravaguant. En ont émergé quelques-unes des formes classiques du graffiti, avec notamment l'utilisation de flèches partant des contours des lettres ou les croisant.
- L'*Ignorant style*, (cf. Illustration 8) apparu à la fois en réaction aux styles *Wildstyle* et 3D et à la fois comme hommage aux premiers styles de graffiti, ce style de *Throw-Up* ou de pièce, qui se développe surtout dans les années 2000, prend à contre-pied les démonstrations techniques et les prétentions à l'excellence, tout en permettant une certaine variété stylistique. Les couleurs y sont volontairement associées de manière naïve, crue ou contre-intuitive, les contours ni toujours droits ni clairement ronds, le fond imparfait à dessein, les effets de sprays limités ; il se fait en peignant « à la main » (refusant l'utilisation d'objets supplémentaires, souvent employés en Wildstyle). Par ailleurs, ce style revendique souvent une posture humoristique, parfois enfantine, décomplexée, ce qui lui vaut également des critiques concernant sa facilité, son manque de rigueur technique ou son adoption par simple « mode ».

Les pratiques du graffiti sont le plus souvent collectives, de par les formations de *crew* (Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 7) mais aussi via les imitations, inspirations et dialogues, ou encore de par les évolutions historiques touchant des générations de graffeur.se.s. Cet aspect collectif des

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

graffitis n'empêche pas l'existence de graffeur.se.s plus isolé.e.s, débutant.e.s ou confirmé.e.s, ni le « narcissisme » de certain.e.s (Ibid, 13).

Les débuts du graffiti aux États-Unis se font de manière informelle, mais l'accélération fulgurante de la pratique à New-York au début des années 1970 vient en partie du fameux article du *New York Times* « *Taki 183 Spawns Pen Pals* » paru le 21 juillet 1971, dans lequel un journaliste présente *Taki 183*, 17 ans, dont le tag est présent dans tellement d'endroits qu'on le surnomme le « *king* » (Castleman, 2004, 21). Présenté comme un personnage aimable avec un hobby fascinant, *Taki* devint une sorte de héros populaire et l'article amena encore plus de pratiquants sur les murs et parois du métro bien qu'aucun autre article de presse ne reparle du graffiti à New York cette année-là. Le second article sur le sujet date de mai 1972, et le président du « *city council* » y déclare « la guerre ouverte » à cette « pollution des yeux et des esprits » que serait le graffiti (Ibid, 22).

Peintures souvent restées secrètes mais visibles jusqu'au début des années 1980 aux États-Unis[89], dans une période de crise économique « post-industrielle » (Atséna-Abogo, 2010, 2), elles se popularisent et forment une sous-culture à partir de 1983-1984 (Gastman & Neelon, 2010, 25), notamment avec les premières vidéos de rap. Entre les années 1970 et 1980, les graffeur.se.s passent de quelques centaines à plusieurs milliers (Mensch, 2014, 2). Le graffiti devient l'un des quatre éléments du hip-hop avec la Breakdance, le Rap et le DJing[90], autant de pratiques qui peuvent être vues comme des disciplines même si elles n'ont pas vraiment d' « écoles institutionnalisées » (Sberna dans Atésna-Abogo, 2010, 11 ; *ART2* dans Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 101). C'est dans cet ensemble culturel et à cette période[91] que le graffiti va se diffuser

[89] Ce secret tient en partie au tarissement des articles de journaux New-Yorkais sur le sujet entre 1975 et 1980 : après la mise en place de programmes anti-graffiti, bien documentés par Craig Castleman (2004), l'échec de la municipalité à arrêter le phénomène malgré des investissement colossaux poussait au silence les autorités, et les reproches faits au *New York Times* pour l'article sur Taki 183 dont l'effet fut « viral » décourageait d'autres article de ce type (Ibid, 27).

[90] Ces trois éléments tirent une grande partie de leur inspiration de la culture afro-américaine pré-existante, c'est à dire du jazz et du funk, et dans une moindre mesure du disco.

[91] Avec la publication du film *Wild Style* de Charlie Ahearn en 1982, fiction voulue réaliste, du documentaire *Style Wars* d'Henry Chalfant et Tony Silver en 1983, d'abord diffusé à la télévision puis dans les cinémas, et enfin avec l'ouvrage *Subway Art* d'Henry Chalfant et Martha Cooper publié en 1984. Ces productions, difficiles d'accès à l'époque et souvent passées entre amis, sont devenues des références quasi-sacrées pour les graffeurs ayant commencé entre 1984 et la fin des années 1990, et sont toujours importantes aujourd'hui. La diffusion du graffiti et du hip-hop s'est faite avec ces contenus, mais aussi par les déménagements de graffeurs nord-américains dans le reste des Etats-Unis, et surtout par la reprise des codes, l'innovation et le bouillonnement des styles dans chaque ville où la pratique est arrivée (Gastman & Neelon, 2010, 27). L'un des premiers ouvrages

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

autour du monde, et notamment arriver en France, le hip-hop et le graffiti étant aujourd'hui des cultures globales (Atséna-Abogo, 2010, 1) pour lesquelles chaque pays a sa tradition, et chaque ville sa « scène » comprenant plusieurs générations de pratiquants (Reiss, 2008 ; Mensch, 2014, 2).

1.1 Contexte originel

Pour prendre un peu de recul et avant de parler du contexte français, il faut d'emblée noter que d'autres formes de graffitis existaient bien avant les années 1960, aux États-Unis ou ailleurs. Pour le XXe siècle américain, on peut citer les soldats américains de la Seconde Guerre mondiale avec leur « *Kilroy was here* » (cf. Illustration 9), les « *hobos* » et les travailleurs des chemins de fer écrivant leurs pseudonymes sur les trains (Gastman & Neelon, 2010, 20), ou encore les gangs, du *Southwest* jusqu'à Chicago en passant par la Nouvelle-Orléans, balisant des territoires (Yang, 2014, 228).

À ce sujet, bien que la littérature américaine concernant les incivilités rassemble les graffitis de gangs et autres inscriptions avec les graffitis hip-hop sous une même variable de « désordres physiques » (Perkins & Taylor, 1996, 100; Sampson & Raudenbush, 1999, 617), et bien que la littérature sur le vandalisme ait rapidement été influencée par la criminologie s'intéressant aux gangs, les pratiques des gangs américains diffèrent de celles des « *graffiti writers* » (Ley & Cybriwsky, 1974, 495; Rowe & Hutton, 2012, 69). Contrairement à des gangs cherchant à marquer un territoire permanent ou à délimiter une zone d'influence fixée sur des blocs résidentiels, les tagueur.ses et graffeur.ses revendiquent l'espace de manière temporaire, expansive et libre (Ley & Cybriwsky, 1974, 495), s'intéressant plus à la ville dans son ensemble, à ses artères de transports, ou à ses lieux inaccessibles. Si Richard Lachmann a pu rencontrer à New York entre 1983 et 1984, des chefs de gangs engageant des graffeurs pour « faire la promotion » de leur gang, de sa puissance et pour revendiquer des « secteurs », de nombreux pionniers du graffiti hip-hop ont justement choisi ces activités pour ne pas entrer dans un gang (Ibid ; Chang, 2005, 66). Se distanciant d'eux dans leurs justifications (Gastman & Neelon, 2010, 28), les quelques graffeurs offrant leurs services ne participaient pas aux bagarres et aux autres activités ou

---

photographiques sur le graffiti à New-York, *The faith of graffiti*, par Norman Mailer et Jon Naar, daté de 1973 et aujourd'hui classique, avait rapidement connu une seconde impression en 1974 (et une traduction française), mais restait très peu diffusé et connu comparé à *Subway Art*, sa deuxième édition ne voit le jour qu'en 2009.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

infractions des gangs (Lachmann, 1988, 233 et 236). Certains graffeurs français revendiquent une inspiration et une filiation historique aux gangs américains (*DARCO* dans Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 88), mais force est de constater que leurs pratiques divergent. Enfin, pour revenir aux perspectives historiques concernant le graffiti, la présence d'inscriptions et de dessins sur des surfaces non prévues à cet effet, en Amérique du Nord, du Sud, en Europe ou en Asie, dépasse largement le XXe siècle. Les recherches spécialisées sur le sujet, en archéologie et en histoire, s'accordent sur le fait que les graffitis (et non leur incarnation dans le graffiti hip-hop) existent depuis environs 30 000 ans (Rodriguez, 2015, 22).

Plusieurs graffeur.se.s aiment rappeler cela en citant l'art pariétal des grottes de Lascaux (*DARCO* dans Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 92) découvert en 1940 dans le département français de la Dordogne et datant d'environ 17 000 av. J.-C. On peut aussi nommer, et la liste est longue, les graffitis retrouvés dans les Andes de l'actuel Pérou, ou sur des sites Mayas de l'actuel Guatemala, datés entre 2100 et 200 av. J.-C (Pozorski & Pozorski, 2015; Olton, 2015); les graffitis gallo-romains datés du Ier ou IIe siècle ap. J.-C retrouvés à Pompéi (Benefiel, 2010, 59) et dans plusieurs villes des Gaules (Barbet & Fuchs, 2008, 28-29); les graffitis bouddhistes retrouvés dans les montagnes du territoire aujourd'hui pakistanais datant du IIIe siècle (Neelis, 1997, 914); les inscriptions murales d'un nom ou d'une prière par les chrétiens du IVe siècle dans les cryptes romaines (Marucchi, 1912, 439); les graffitis médiévaux du clergé « russe » entre le XIe et le XIIe siècle (Gordine, 2009, 217-218) ou encore les graffitis des villageois sur les fresques d'une église au nord de l'actuelle Italie, étudiés par Véronique Plesch (2015, 50) et datant du XVIe au XIXe siècle.

Ces exemples montrent que le fait d'inscrire des lettres, des noms et des phrases ou de dessiner sur des murs ou des objets, quelquefois réputés « sacrés », n'a rien d'une pratique récente, rien de « typiquement urbain et moderne » (Kokoreff, 1988, 85) ou limitée au monde dit « occidental ». Loin d'être insignifiants, ces graffitis sont parfois conservés et analysés comme des sources de première importance concernant un lieu et une époque par les archéologues et historiens[92]. L'originalité du graffiti hip-hop qui naît dans les années 1960-1970 est la « répétition d'un même groupe de lettres (et/ou chiffres) » (Becquet, 2009, 50) et son devenir de sous-culture internationale[93]. Par ailleurs, comme le note Armado Rodriguez (2015, 22), ces réflexions sur les

[92] Populaire au début du XXe siècle, l'étude des graffitis en archéologie et en histoire a vécu une période de relative désuétude jusque dans les années 1990, pour être aujourd'hui un sous-champ à la fois spécialisé, prometteur, et dont les défenseurs demandent une conservation plus systématique des graffitis lors de fouilles archéologiques.

[93] Pour une discussion fine des dialectiques entre sous-culture et internationalisation ou globalisation, voir Gelder

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

graffitis en tant que sources historiques de la préhistoire à nos jours montrent l'ironie des investissements colossaux concernant l'effacement et la pénalisation du mouvement graffiti hip-hop contemporain, interrogeant le paradoxe entre l'objectif d'éliminer le phénomène et le caractère culturellement destructeur des politiques publiques.

Émergence d'une sous-culture

Le contexte d'émergence de la culture du graffiti moderne aux États-Unis à la fin des années 1960 et au début des années 1970 n'est pas directement dans notre objet, mais on peut le mettre en relation à plusieurs faits importants pour notre étude. Comme évoqué en introduction, la plupart des pionniers et pionnières ayant développé des techniques sophistiquées pour le style de leurs calligraphies et de leurs personnages sont à l'époque adolescent.e.s ou pré-adolescent.e.s, et leurs références sont plus extraites de la culture populaire qui les entoure que des pièces exposées dans les musées : comics, dessins animés, jouets, publicités, pochettes d'albums etc. (Gastman & Neelon, 2010, 23). Par ailleurs, graffeurs et graffeuses s'inspirent énormément des autres pratiquant.e.s tout en créant une sous-culture compétitive qui dévalorise les simples copies de style. Ces aspects permettent déjà de prendre des distances avec les discours faisant un passage trop rapide entre sous-culture graffiti et monde de l'art, citant notamment Keith Harring ou Jean-Michel Basquiat[94] comme des cas « exemplaires » (alors qu'ils étaient en marge de la culture des graffiti « *writers* » de l'époque) (Yang, 2014, 251) ou présentant d'emblée les graffeur.se.s comme « artistes »[95] sans se demander comment ils.elles se perçoivent et se positionnent (St-Germain, 2012, 100 et 103).

Cela ne signifie pas que la sous-culture graffiti ne participe pas au champ artistique, ni que l'art légitime n'influence pas le graffiti, puisque les limites de ces espaces sociaux sont poreuses, et que

---

2007, 107-121.

[94] Maia Morgan Wells cite d'ailleurs ces deux artistes comme étant de grands exemples de « mauvais étiquetage » (« *mislabeling* ») de la part du marché de l'art des années 1980, utilisant le terme graffiti pour des auteurs dont les productions ne correspondent pas du tout aux codes esthétiques concernés (Wells, 2016, 465)

[95] Selon Chorung Yang (2014, 225 et 227), cette confusion est en bonne partie liée au travail du marché de l'art, cherchant à s'approprier puis vendre le « *graffiti writing* », utilisant des dénominations ambigües séparant « tag » et « graffiti » malgré le mélange de ces deux pratiques dans la sous-culture, ou popularisant les termes de « graffiti art » (notamment pour les travaux de Keith Haring ou Jean-Michel Basquiat), « post-graffiti » (désignant souvent une section du mouvement *street-art* défini plus bas, avec les travaux de Zevs ou Banksy), « art urbain » ou « pressionnisme » plus récemment.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dès le début des années 1970 certains galeristes américains ont cherché à s'approprier le phénomène (Yang 2014, 225) mais la grande majorité des graffeur.se.s n'expose pas en galerie, et comprendre comment fonctionnent ces porosités est plus utile à notre étude que de les simplifier.

Autre élément important, ces pionniers du graffiti américains étaient souvent dans une opposition implicite ou explicite aux lois des adultes (Gelder, 2007, 18) et des autorités, aux arrestations et agressions physiques, aux efforts d'effaçage organisés, et, en lien avec la culture hip-hop, contre le suprématisme blanc (Atséna-Abogo, 2010, 2). Cela étant, les graffitis hip-hop n'ont pas un contenu ou une forme directement contestataire (Becquet, 2009, 51), ces jeunes n'ont pas formé d'organisation politique avec des revendications, ni cherché à influencer le jeu électoral ou produit des manifestes militants pour un avenir meilleur. L'impact du contrôle social formel et informel sur la naissance et les évolutions des sous-cultures est un fait noté depuis longtemps (Gelder, 2007, 30), et nous verrons ce que ces interactions disent des trajectoires et du sens qui émane des pratiques stigmatisées en tant que vandalisme. Enfin, le fait que les pionniers étaient adolescents dans les années 1960-1970 aux États-Unis, et dans une moindre mesure en France dans les années 1980, devrait logiquement orienter les recherches internationales contemporaines vers l'idée que les graffeur.se.s ne sont plus nécessairement jeunes, mais les biais âgistes ont perduré dans un sens contraire.

La toile de fond socio-politique et urbaine originelle de la sous-culture graffiti hip-hop à New York, est elle aussi révélatrice. Les décennies de construction d'autoroutes et de ponts jusqu'à la fin des années 1960 pour transformer Manhattan en centre des richesses (Chang, 2005, 25) ont isolé le sud du Bronx tout comme d'autres quartiers comparés à des « taudis » et des « friches » (Gastman & Neelon, 2010, 24) ; de nombreuses familles des classes moyennes ou supérieures ont quitté ces endroits pour s'installer dans des banlieues avec une meilleure qualité de vie. Ces évolutions ont changé la donne économique de ces quartiers et du système scolaire public. La première génération de graffeur.se.s grandit pendant la guerre froide, et le *National Defense Education Act* de 1958[96], coupa les budgets arts et sports des écoles publiques en sanctuarisant les fonds pour les mathématiques et la science. Ainsi, les enfants nés à la fin des années cinquante avaient peu de chances de trouver une offre sportive ou artistique en arrivant au collège ou au lycée, et selon R. Gastman et C. Neelon, ils ont peut-être simplement créé leur propre programme d'arts appliqués (Ibid, 25). Par ailleurs, dans une société pleinement lancée dans la consommation et la communication de masse, la publicité recouvrant les villes avec des messages

[96] Signé après le lancement du satellite Sputnik par l'URSS en 1957, qui a été vécu comme une défaite des Etats-Unis et de son système d'éducation par le Congrès.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

vantant une réussite économique souvent inaccessible, écrire des tags et faire sa propre publicité, c'est réussir autrement[97]. Rassemblant des œuvres, des styles de vie et des idéologies variables (Dubois, 2001, 314), la culture hip-hop a débuté dans les rues et les espaces publics du Bronx, avec des spectateurs-acteurs, autour de performances et de défis (de virtuosité des rappeur.se.s, graffeur.se.s, breakers, ou djs, de rapidité, de capacité à faire des figures apparemment inaccessibles etc.). Les vêtements, le langage ou l'attitude témoignaient d'un « style de vie » (Ibid), associés à des discours et des visions du monde parfois divisées sur la déségrégation, la violence, ou la révolution.

Cette diversité ajoutée aux conflits entre gangs et organisations politiques a rapidement été mise en suspend et transformée dans le hip-hop, par l'intermédiaire de la figure mythique d'Afrika Bambaataa (ancien membre du gang des *Spades*) et de la Zulu Nation (Chang, 2005, 82). Voulant la solidarité entre afro-américains mais aussi entre latinos, la Zulu Nation (première organisation hip-hop) diffuse et impacte fortement la première génération américaine, puis européenne, avec une idéologie cohérente, contre la suprématie blanche et l'universalisme européen, voulant rendre « positive et créatrice » l'énergie des quartiers ghettoïsés déchirés par les gangs, et prônant les valeurs d'amour, de respect, et de paix (Dubois, 2001 315). Afrika Bambaataa, Dj Kool Herc et Grandmaster Flash sont les icônes fondatrices du hip-hop, organisant des soirées et des *block party*, unissant dans la pratique le DJing, le MCing (devenant Rap), les danseurs de *break*, et le graffiti *writing* (Chang, 2005, 79). Dans la plupart des cas les motivations des pratiquants étaient de défaire « l'invisibilité de leur génération », gagner une reconnaissance des pairs pour « leur originalité, leur cran, leur audace et leur style » (Mailer dans Chang, 2005, 66).

Styles, techniques et matérialité

Dès la fin des années 1960 à Philadelphie, et dès les débuts des années 1970 à New York, les rames de métros ont été des supports de choix pour les graffeur.se.s, tels que les a immortalisées le documentaire *Style Wars* (Silver & Chalfant, 1983). Comme d'autres graffitis, leur pratique demande un certain degré d'athlétisme, pour éviter les contrôles et les dangers[98] mais

[97] Nous retrouvons ici un principe classique de la sociologie de la déviance, popularisé par R.K.Merton (1959, 187), voulant que la déviance résulte souvent d'une recherche de conformité ou de succès légitimes, croisés à un accès ou une pression structurellement inégale vers ceux-ci.

[98] Plusieurs writers et graffeurs sont décédés en peignant à l'époque (*TRACY* 168 dans Reiss, 2008) et les décès de graffeurs sont encore récurrents bien que peu nombreux heureusement.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

aussi parce que la surface du train va bien plus haut que le niveau des yeux, et les graffeur.se.s doivent parfois trouver des prises pour leurs mains et leurs pieds pour être en suspension (Gopinath, 2015, 122). Cela demande également des capacités pour évaluer les proportions de la pièce dans un environnement parfois peu éclairé et une assurance des gestes, puisqu'il est parfois impossible de prendre un recul physique vis-à-vis de la peinture ou de corriger le trait dans le temps imparti. Ainsi, certain.e.s graffeur.se.s se sont spécialisé.e.s dans le « *train-bombing* », bien que les sanctions encourues aient été de plus en plus lourdes.

Tout un langage et une culture du graffiti sur métro et trains existe depuis lors, des premiers « *top-to-bottoms* »[99] et « *whole-car* »[100] au début des années 1970 (Chang, 2005, 67), à la vente de maquettes de trains miniatures dans les magasins dédiés au graffiti aujourd'hui. La première raison de ce choix tient à la visibilité permise par la circulation des métros à travers les villes, faisant voyager et donnant vie aux signatures et pièces colorées, jouant dans la compétition des graffeur.se.s pour une reconnaissance sous-culturelle et un affichage maximal. Pour la même raison d'ailleurs, les trains et camions sont encore aujourd'hui régulièrement supports de graffitis, parfois avec accord des propriétaires, parfois non, occasionnant des procès et diverses mesures de contrôle social. La seconde raison de cette popularité précoce des métros dans la culture graffiti nord-américaine tient à la vétusté des lignes de métro dès les années 1960. Bien que la *Metropolitan Transit Authority* et la mairie de New York aient amplement communiqué à l'époque sur les dégradations commises par les graffeur.se.s, les documents historiques récoltés par Mark Feinman montrent que le métro était déjà dégradé par l'usure. Les pratiques de « maintenance différée » étaient en vigueur dès 1960, ayant pour conséquences, jusqu'à la fin des années 1980, des rames souvent sans lumière, des rails en condition déplorable, des problèmes électriques, des risques pour le personnel comme pour les passagers (Feinman, 2002). Ce lien entre signes d'abandon des espaces ou objets et pratiques de graffiti est un mécanisme qui traverse beaucoup les pratiques nommées vandalisme comme noté en introduction : nous y reviendrons dans le chapitre 3. Enfin, ce choix de support tient aussi au contexte matériel et économique dans lequel le graffiti a fleuri : l'importance du train et du métro héritée du XIXe siècle, puis des camions de fret en forte croissance dans l'économie du transport américain ou européen des années 1950 aux années 1990 (Wackermann, 1998, 75).

---

[99] Consistant à peindre la face extérieure visible des rames sur toute leur hauteur, et pas uniquement en dessous des vitres comme cela se faisait et fait beaucoup.

[100] Consistant à peindre sur toute la largueur d'une rame de métro, d'un wagon ou d'une voiture de train.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Toujours en termes de contexte, socio-technique cette fois, il faut noter la commercialisation au début des années 1950 aux États-Unis des « *Magic Markers* » (cf. Illustration 10) et des peintures aérosols, appropriés par les jeunes pour peindre dans les espaces publiques, notamment en cherchant à remplacer les buses (nommées *caps)* pour expérimenter et obtenir de nouveaux effets de peinture. Les buses d'aérosols pour décaper les fours ou les buses pour mousse à raser sont vite devenues populaires pour faire de larges projections, augmenter la visibilité d'un tag ou remplir le fond d'une pièce[101]; les buses d'aérosols pour vernis ont, de leur côté, été remarquées pour leurs lignes précises, parfaites pour les détails (Ibid, 25). La mécanisation des techniques de peinture avec les aérosols ou *sprays* est aussi un facteur expliquant le développement d'une sous-culture graffiti spécifique, dans la mesure où si les inscriptions avec pinceau et pot de peinture existaient bien avant (et existent toujours), la possibilité de peindre massivement, rapidement, et dans des endroits difficiles d'accès a été facilitée. Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux types de peinture, de nouvelles encres, ou de marqueurs rechargeables à pointe rétractable permettait de laisser des inscriptions plus durables que les craies, plus populaires auparavant.

La popularisation concomitante du hip-hop[102] et du graffiti a souvent été mise en lien avec la question raciale aux États-Unis : si le rap, le DJing et la *breakdance* ont assurément été la création de jeunes racisés noirs, métis ou encore latinos, le graffiti, dont les pratiquants sont bien moins visibles, a dès le début des années 70 rassemblé blancs et personnes racisé.e.s, dépassant les assignations racistes dominantes du fait même de la clandestinité des writers (Gastman & Neelon, 2010, 28). En fait, pour des jeunes ayant grandi dans la société américaine des années 1960 et en plein combat contre le racisme, avec ou après le mouvement des droits civiques, participer à une activité sans ségrégation était un accomplissement certain. Grâce à cette diversité et ces engagements, le hip-hop fait partie de l'histoire Afro-américaine, politiquement et culturellement (Atséna-Abogo, 2010, 2). Il fait aussi aujourd'hui partie de l'histoire socio-culturelle de la France et ce n'est pas un hasard, considérant les valeurs originelles du hip-hop évoquées plus haut, si la culture hip-hop a été particulièrement investie, à partir du milieu des années 1980, par les jeunes français dont les familles ont connu l'immigration ou le racisme pour critiquer les institutions ou arborer la fierté de leur « cité » (Dubois, 2001, 315). Par ailleurs, dès le milieu des années 70 la pratique du graffiti, notamment sur les trains New-Yorkais, rassemble à la fois des jeunes de classes supérieures, de classe moyennes et de classes populaires (Gastman &

[101] Ancêtre de la *FatCap* commercialisée dans l'industrie du graffiti depuis les années 1990.

[102] DJ Kool Herc, pionnier du hip-hop, était graffeur au sein du crew « Ex-Vandals » avant de lancer son *soundsystem*) (Chang, 2005, 67)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Neelon, 2010 29). Aujourd'hui encore, et notamment en France, elle regroupe des pratiquants de toutes les classes sociales (Waclawek, 2008, 161), ce que nous verrons avec nos entretiens.

En termes de rapport sociaux de sexes, malgré la domination masculine observée dans la sous-culture graffiti (Macdonald, 2001, 6) et sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 2, les femmes y sont actives et ont été pratiquantes dès les débuts du mouvement (Chang, 2005, 66 ; Reiss, 2008; Snyder, 2016, 206). On peut d'emblée se demander si, au vu de la diversité interne esquissée jusqu'ici, plusieurs masculinités ne seraient pas en jeu dans le graffiti ? C'est à partir des récits de vie comme des observations que nous pourrons également comprendre certains des mécanismes qui reproduisent inégalités dans cet espace culturel. Néanmoins, s'intéressant à la France contemporaine, précisons comment la sous-culture essaime dans l'hexagone.

1.2 Mouvements français

L'arrivée d'une sous-culture hip-hop et du graffiti en France date du début des années 1980 (Dubois, 2001, 315). Elle prend via les voyages de ceux qui en avaient la possibilité, les premières émissions de radios de DJ Dee Nasty[103], les premières cassettes de rap et premiers vinyles traversant l'atlantique[104], les concerts « *New York City Rap Tour* » avec Afrika Bambaata, the Rock Steady Crew, et *Futura2000* à Paris en 1982 (Fieni, 2016, 290), puis l'ouvrage *Subway Art* d'Henry Chalfant et Martha Cooper en 1984. Mais cette arrivée doit surtout son accélération à la diffusion la même année d'une émission télévisée sur la chaîne TF1, publique à l'époque : *H.I.P H.O.P.*, animée par Sidney, initialement disc-jockey. Principalement centrée sur le rap et le *breakdance*, on peut y voir des graffitis à la fois dans les décors et dans certaines séquences dédiées.

[103] La loi ouvrant les fréquences radios et de télévision aux acteurs privés est promulguée le 29 juillet 1982, et une offre pléthorique de radios régionales ou nationales émergeant rapidement (Sowerwine, 2001, 371)

[104] Les cassettes audio (parfois écrites « K7 ») se popularisent en France dans les années 1970, et se vendent encore plus avec la commercialisation du « baladeur » *Walkman* de Sony à partir de 1979. Leur utilisation pour la musique était aussi développée que l'achat de disques vinyles (notamment les 45-tours) dans les années 1980. Les premiers vinyles hip-hop à être commercialisés en Europe sont « Rapper's Delight » du groupe *Sugarhill Gang,* et « Rappin' » de *Kurtis Blow,* en 1979, classifiés comme disco ou funk à l'époque, ce sont des classiques aujourd'hui. Les cassettes vidéo ont moins contribué à la dissémination du hip hop car elles étaient plus chères d'utilisation au début des années 1980 et donc plus difficiles d'accès.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Si la musique hip-hop est importée en France via des médias commerciaux alors que la culture hip-hop américaine s'est développée avec moins d'intermédiaires, la culture du *writing* à la française est plus longtemps restée loin du mercantilisme (Ibid) bien que des galeries d'art européennes invitent en 1979 à Rome puis en 1983 aux Pays-Bas des graffeurs comme *Lee Quiñones*, *Blast, Lady Pink* ou *Rammellzee* (Becquet, 2009, 52). Paris et ses banlieues sont le point d'entrée du graffiti New-Yorkais en France, et jusqu'à aujourd'hui, un des centres les plus actifs du graffiti dans le monde (Fieni, 2016, 288). L'histoire du graffiti parisien, le plus souvent effacée mais toujours racontée et photographiée, se trouve résumée dans deux sources importantes : l'ouvrage *Paris Tonkar : 4 ans de graffiti (1987-1991)* de Tarek Ben Yakhlef et Sylvain Doriath (1991)[105], et le film documentaire de Marc-Aurèle Vecchione, *Writers : 20 ans de graffiti à Paris*, *1983-2003*, sorti en 2004.

Le premier graffeur reconnu à Paris fut *BANDO,* qui passait plusieurs mois par ans à New York au tout début des années 1980, et se mit au graffiti après une rencontre avec Henry Chalfant et un graffeur du crew new-yorkais *TDS*[106] (Vecchione, 2004). Peignant seul au début puis pendant un an avec *SCAM*, ils forment le crew *Bomb Squad 2* puis le *CTK*[107]. D'autres *crews* se forment à la même période : ils sont une « poignée » à faire du graffiti en 1983 (avec le crew *PCP*, *Jay One, SKKI, Lokiss, Saho* etc.), le plus souvent issus de classe moyenne-supérieure et d'écoles d'art, atténuant l'origine socialement populaire du hip-hop américain (Bazin, 1995, 168). Ils peignent beaucoup sur les quais de la Seine du 1er arrondissement, sur les palissades de « Beaubourg » (le Centre National d'art et de culture Georges-Pompidou étant à l'époque inauguré mais en fin de construction) dans le 4e arrondissement, ou de celles de la pyramide du Louvre (le chantier commence en 1983), parfois dans le 7e ou le 15e arrondissement de Paris.

Dès 1984, *BANDO* se rapproche de graffeurs londoniens, et notamment de *MODE2* (du crew TCA[108]), qui reste connu pour ses peintures de personnages entre *b-boys* hip-hop et robots futuristes avec une précision et un style digne d'un professionnel de la bande dessinée. Tous deux proposent des pièces de plus en plus nombreuses et sophistiquées à Paris. Ils rencontrent

---

105 Les éditions qui avaient publié ce livre ayant fermé en 1999, et celui-ci ayant connu des ventes importantes dès sa sortie, *Paris Tonkar* est aujourd'hui difficilement trouvable en tant qu'objet matériel, et les occasions sont chères pour cette « bible » du graf parisien, mais une version électronique est disponible depuis 2010 sur internet. [URL] http://www.allcityblog.fr/1714-paris-tonkar/

106 « The Death Squad »

107 « Crime Time Kings »

108 « The Chrome Angelz »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

également des graffeurs d'Amsterdam, dont *SHOE* et *DELTA* (connu plus tard pour avoir développé le style 3D), et feront le tour de l'Europe pour peindre ensemble. C'est ainsi qu'est né un « style européen » s'inspirant du style new-yorkais tout en s'en démarquant, avec notamment la popularité des « chromes » (style de *Throw-Up* avec un fond argenté) (Ibid). On comprend aussi que le graffiti parisien ait d'emblée été « cosmopolite », accueillant des pratiquants de New York (*JonOne*, *Futura2000* etc.) ou du reste de l'Europe (Fieini, 2016, 290). Une petite partie de ces pionniers parisiens se voit même offrir un sponsoring en bombes de peinture par la marque Altona (Scred Connexion, 2016, 3)[109]. Cependant, pour beaucoup de graffeur.se.s de cette première génération, l'approvisionnement se fait en volant dans des magasins de bricolage par exemple. Le fait que la peinture aérosol coûtait cher à l'époque a sûrement joué[110], mais ces vols participent de la culture graffiti « authentique » pour les premières générations : sortir beaucoup de bombes d'un magasin démontrant habileté et audace et participant à la reconnaissance entre graffeurs.e.s. Ce n'est qu'à partir de 1994 que des bombes de peintures spécialisées seront commercialisées (notamment par la société Montana Colors), à des prix plus abordables et dans des magasins dédiés au graffiti, mais ce marché ne prend vraiment son essor en France qu'à la fin des années 1990.

Scandale Vandale

Il est important de noter que la culture française du graffiti hip-hop revendique rapidement et encore aujourd'hui le terme « vandale » (Mensch, 2014, 2 ; Fieni, 2016, 294), en retournant le stigmate, pour désigner un type de peinture et de « sessions », représentant le cœur et la forme originelle du graffiti hip-hop (Haze in Workhorse et al., 2012, 20-21). Ces « sessions » ont précisément pour but de peindre sur des murs publics ou privés mais qui ne sont ni la propriété des graffeur.se.s, ni là où la pratique est tolérée. Elles ont lieu souvent la nuit mais pas toujours, pour être le plus visible possible, et pour certain.e.s graffeur.se.s, questionner ou choquer le public potentiel. Une « session vandale » comprend toujours une part de risques et d'adrénaline. Elle peut commencer par un rendez-vous entre deux graffeur.se.s ou plus, ou après une soirée entre amis, à laquelle certains ont apporté des sprays et des marqueurs, mais elle est

[109] Parmi les autres marques de peintures populaires à l'époque, et principalement faite pour peindre des voitures ou des meubles, on peut citer Krylon, Motip, Belton, Felton, Sparvar, Auto K, Julien etc. Un ouvrage de Daniel Knorn consacré au sujet intitulé *Aerosols* est paru en 2015, photographiant et retraçant l'histoire des sprays, notamment à partir de contribution de collectionneurs comme lui.

[110] Une seule bombe de peinture vaut entre 50 et 70 Francs à l'époque (SHUG dans Becquet, 2009, 61)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rarement organisée et sa durée (comme la certitude qu'elle aura lieu) est variable (Horn, 2008, 14)[111]. Ces sessions impliquent beaucoup de pérégrinations dans les rues des villes et leurs recoins en cherchant de bons endroits pour peindre ; elles impliquent aussi souvent, lors des soirées où l'on « se chauffe » et se prépare à sortir tard, consommation d'alcool et de « pétards » (Ibid, 22). Certains *crews* de graffeur.se.s et tagueur.se.s revendiquent une pratique « vandale » par opposition aux pièces sur des « terrains » tolérés, certain.e.s pratiquent les deux. Cependant, il semble qu'un.e graffeur.se qui aurait uniquement fait des pièces légales même extrêmement léchées ou sur des terrains tolérés ne puisse gagner beaucoup de « *fame* » ou de respect dans sa scène locale (*DELTA* et *CREEZ* dans Vecchione, 2014). Cette quête de reconnaissance peut se confondre à une recherche identitaire, mais les motivations et pratiques évoluent à la fois personnellement et historiquement (Becquet, 2009, 53), et le thème de l'identité est devenu un lieu commun des recherches du graffiti, allant jusqu'à l'affirmation non vérifiée ou le réductionnisme.

Parmi les lieux historiques de la culture graffiti parisienne, les lieux abandonnés ont une place importante, comme le terrain vague de Stalingrad/La Chapelle non loin de la Gare de l'Est, devenu un « *Wall of Fame* »[112] et dont les pièces étaient visibles du métro aérien jusqu'au début des années 1990. Ce lieu, comme d'autres par la suite, permettait les rencontres et l'entraînement des graffeur.se.s sans craindre la police ou l'effaçage, mais toutes les peintures et tous les graffeur.se.s n'étaient pas forcément les bienvenu.e.s, notamment quand le nombre de pratiquant.e.s a commencé à augmenter. Entre 1985 et 1988, la sous-culture graffiti se développe aussi énormément à Paris et dans les banlieues par l'expansion des tags dans les espaces publics, certains graffeur.se.s ou *crews* quadrillant les rues à partir des cartes routières pour être présents partout, ou cherchant à peindre dans toutes les rames de métro neuves. Cette période marque aussi le début des graffitis dans les tunnels du métro (avec notamment *PSYCKOZ* et *COLT*). « Dans le sud de Paris, de 1987 à 1990, le terrain de Mouton-Duvernet, la gare abandonnée d'Auteuil » vont aussi accueillir de nombreux « grafs ». Dans les années 2000, le bâtiment

[111] Bien que requérant coopérations et négociations lorsqu'elles se font à plusieurs, les sessions dites « vandales » sont rarement « structurées » en un « plan précis » avec un « résultat déterminé » (définition d'« organiser » du CNRTL). En revanche, une session graffiti dans un dépôt de train ou une usine désaffectée par exemple peuvent demander une organisation des moyens de transport, de peinture, une division du travail etc.

[112] Le terme « *Wall of Fame* » se dit dans la sous-culture pour un mur ou un terrain portant les pièces et tags de graffeurs pionniers ou reconnus. Pour Stalingrad, les pratiquants les plus reconnus d'Europe vont y peindre, comme un « passage obligé » (Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 46) donnant une sorte de galerie « *Hall of Fame* » suivant la tradition américaine en sports ou en musique.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

désaffecté des Magasins Généraux à Pantin[113] aura aussi une fonction de lieu d'échanges, d'entraînement, de galerie etc. (Chevalier & Boukercha, 2014).

La seconde génération de graffeur.se.s parisien.ne.s regroupe plus de pratiquant.e.s, et pousse certaines pratiques comme la peinture sur les métros au dépôt avec des graf' de plus en plus gros (ce qui aurait participé à la fermeture des rames de première classe en 1991[114]) ou dans l'ensemble d'une station (certain.e.s ayant des doubles de clés du réseau). Evoquées en introduction, les peintures recouvrant la station Louvre-Rivoli et ses copies d'œuvres d'art classique dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1991 recevront une forte couverture nationale par la télévision et la presse écrite, tout comme une deuxième nuit de graffitis dans la même station le 11 janvier 1992. Les auteurs de 1991 seront promus à une certaine célébrité, mais aussi les premiers graffeurs français à être incarcérés. Dans la foulée, la RATP se dote d'une brigade spécialisée (Vecchione, 2014) et la réforme du Code pénal, à l'étude par les parlementaires à partir de 1989 et votée en 1992, prévoit à partir du 1er mars 1994 des sanctions spécifiques pour le graffiti illégal en France.

C'est le 2e paragraphe au premier alinéa de l'article 322 visant les « inscriptions ». Objet de plus de répression, mais bénéficiant partiellement de l'effet « viral » de Louvres-Rivoli[115] (Fieni, 2016, 295) la deuxième génération de graffeur.se.s français voit aussi se développer la possibilité de réaliser des commandes pour des institutions ou des particuliers, bien que cette pratique soit parfois vivement critiquée par certains graffeur.se.s « vandal ». En termes d'esthétique, cette génération remet aussi au goût du jour le style *Throw-Up* évoqué précédemment, ainsi que les *Flop*, particulièrement sur les stores métalliques des magasins. Le nombre de pratiquants et leurs activités ayant augmenté, le graffiti parisien connaît une seconde période de croissance sur les murs, entre 1998 et 2000, et ce malgré l'effaçage quasi systématique (mis à part sur les stores métalliques) et l'existence de sanctions pénales spécifiques. Parmi les writers reconnus et visibles

---

[113] Le bâtiment des Magasins Généraux aujourd'hui rénové et accueillant les locaux d'une agence de communication, a donné lieu à un site internet qui fait office de Musée Virtuel : http://www.graffitigeneral.com/

[114] Le Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, interrogé au Sénat en 1991, explique que la première classe, au delà d'être un exception dans les métros français, faisait « spécifiquement l'objet » « de déprédations » (Journal Officiel du Sénat du 05/12/1991, 2709).

[115] A titre d'exemple, l'ouvrage *Descente Interdite* (Boukercha & Bischoff, 2010) spécifiquement consacré aux graffitis dans les métros de Paris, utilise les vidéos des reportages de 1991 et 1992 pour faire sa promotion sur internet. Le graffeur *Oeno*, l'un des graffeurs de 1991 à Louvres-Rivoli et victime d'une peine de prison, utilise dès lors et encore aujourd'hui cet évènement pour accéder aux médias nationaux ou aux galeries d'art ("Oeno Présente: Chrome Diaries" , S.A, 2010) .

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

en Île-de-France sur cette période, on peut citer *O'CLOCK* ou *TRAN*, et les *crews* « GT »[116] ou « TPK »[117] (Vecchione, 2014). Cette période de renouveau précède un engagement encore plus fort de la municipalité de Paris et de la RATP dans l'effaçage des graffitis, qui transformera en retour les pratiques des graffeur.se.s sur métros, qui gravent alors de plus en plus souvent les surfaces et se rabattent vers les trains, notamment les RER et la gare St Lazare.

Du hip-hop à la mode, de la loi aux procès

Du fait de leur arrivée au même moment, la culture hip-hop et la culture graffiti sont intimement liées en France. On trouve des danseur.se.s de breakdance à côté des graffeur.se.s à Stalingrad en 1985, on trouve les futurs membres du groupe de rap NTM, Joey Starr et Kool Shen, parmi l'un des groupes de tagueurs parisiens les plus actifs à la fin des années 1980, les DRC[118] (Vecchione, 2014). Entre le milieu des années 1980 et le succès commercial de la musique rap au début des années 1990, la culture graffiti était à la fois témoin et relais de la culture hip-hop française[119] (Ibid). En 1986 ouvre le premier magasin dédié au hip-hop à Paris, « Ticaret », géré par Dan, commerçant, danseur de *break* puis DJ (S.A, 2014). Le magasin se situe à l'époque juste à côté du terrain vague Stalingrad, où des *Free Jam* rassemblant DJs, breakeur.se.s et graffeur.se.s se déroulent. Le gérant importe des États-Unis et vend des ceintures, lacets, casquettes, tee-shirts ; puis des vinyles, des baskets, des cassettes de rap, mais pas de sprays. Le lieu rassemble beaucoup d'acteurs du hip-hop et la variété de ses pratiques à Paris, en un lieu unique pendant trois ans. Ce commerce dure 14 ans, avec un transfert aux Halles en 1997 (autre lieu historique du hip-hop parisien). C'est via ce magasin, dont la devanture est graffée, que commence la vente de t-shirts de graffiti, et qu'une partie des rappeurs et DJs les plus en vue du hip-hop français dans les années 1990 vont se lancer (Ministère A.M.E.R, Dj Mehdi, Kery James, 113, Cut Killer, Lunatic etc.) ou simplement s'habiller.

La fin des années 1990 correspond aussi à un tournant pour la culture hip-hop française, par la récupération et la commercialisation du rap français entre 1997 et 1998, beaucoup de collégiens

---

116 « Grim Team »

117 « The Psycho Killerz »

118 « Da Red Chiffon », ils formeront le crew de graffiti vandale 93 NTM (« 93 Nique ta mère ») en s'alliant avec le crew TCG (« The Crime Gang »).

119 Le rappeur MC Solaar a également fait ses débuts dans le graffiti, tout comme des membres du groupe Assassin, ou encore Faf Larage à Marseille.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

écoutent du rap et deviennent une « génération Skyrock » (du nom de la radio axée Rap et R'n'B de 1996 à 2014) (Becquet, 2009, 67). Par ailleurs, le graffiti français bénéficie à partir de cette période d'une diffusion via des magazines spécialisés dans la culture hip-hop et vendus en librairie ou par correspondance (*Get Busy, R.A.P…*) et notamment *Radikal* qui consacre des pages aux graffeur.se.s et graffitis les plus reconnus. Ensuite, des fanzines voués au graffiti comme *Graff It* et *Xplicit* se mettent en place et participent à un « phénomène de mode », avec une croissance de la visibilité et des pratiquants dans toute la France peu avant les années 2000 (Ibid).

Le début du XXIe siècle marque un autre tournant dans l'histoire de la sous-culture graffiti française, de par un procès d'une ampleur unique, tant par le nombre de graffeur.se.s inquiété.e.s que par la durée des procédures, et leur impact sur les pratiquant.e.s : le « Procès de Versailles ». Fin 2001, les tagueurs de trains ou de métros « les plus actifs de l'hexagone » (Becquet, 2009, 70) sont l'objet de perquisitions à leur domicile ou leur lieu de résidence partout en France. Une centaine de graffeur.se.s de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ou encore Lille, considérés comme « noyau dur » du graffiti sur trains et métros, sont arrêtés en 2002 pour « dégradations volontaires en réunion » (Vitrani, 2011, §4). Après deux ans d'enquête incluant filatures et écoutes téléphoniques[120], une partie des suspects se dédouane en donnant d'autres noms, une partie nie en bloc les accusations, et c'est 56 personnes qui arrivent finalement devant le tribunal correctionnel de Versailles (Ibid).

Le jugement au pénal n'est rendu qu'en 2009, sans suivre le réquisitoire du Parquet ou les demandes des parties civiles (SNCF et RATP) : tous les faits reprochés sont requalifiés en dégradation volontaire causant un « dommage léger », et sans considérer que les actes étaient commis en réunion. Des peines d'amendes sont prononcées mais amnistiées « en application de la loi du 6 août 2002 »[121] (Ibid). Le caractère médiatique du procès a certainement joué sur cette « clémence » dans la mesure où entre-temps, des graffeur.se.s ont écopé de lourdes amendes et de peines de prison ferme lors de procès moins visibles, et certains accusés de Versailles sont devenus côtés sur le marché de l'art. Depuis l'affaire du Louvre, tout un arsenal avait été mis en place au fil des années, notamment par la RATP, incluant des caméras infrarouges, détecteurs de

[120] Celle-ci commençant à l'origine par une perquisition pour trafic de stupéfiants dans un domicile où l'on découvre un fanzine de graffiti regroupant des centaines de photos de trains peints.

[121] Le chapitre 1 de la loi n° 2002-1062 du 6 août 2002, prévoit que les délits « pour lesquels seule une peine d'amende est encourue » et pour lesquels l'infraction a été commise avant le 17 mai 2002 sont amnistiées, « en raison soit de leur nature ou des circonstances de leur commission, soit du quantum ou de la nature de la peine prononcée »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

mouvements, maîtres-chiens ou des alarmes ; les pratiques d'infiltration par la police nationale et la mise en place de « brigades anti-tag » se sont aussi développées.

Ainsi, le « procès de Versailles » et la répression du graffiti « vandale » ont laissé des traces dans les esprits des graffeur.se.s, liées aux spéculations quant aux peines, liées à l'arrêt des pratiques par certains, mais aussi parce que la sous-culture évolue en rapport à ces sanctions. Le secret est plus que jamais de mise envers les inconnus, et nombreux sont les messages suspectant des « flics » ou des « balances » sur les forums internet dédiés au graffiti, comme le forum « 90bpm[122] » par exemple. Mais le procès ne s'arrête pas là, car un an plus tard, le premier volet civil est jugé : la RATP et la SNCF réclament 1,8 million d'euros de dommages et intérêts, sachant que les devis d'effacement des graffitis n'étaient pas contradictoires. Les amendes ont finalement été bien moindres, allant de 150 à 12 000 euros (Ibid, § 2). Cependant, les « *books* »[123], mis sous scellés et contenant les archives d'une culture déjà reconnue comme importante pour « l'art contemporain », n'ont pas été restitués et risquent la destruction[124]. En 2012 avaient lieu les dernières audiences pour le volet civil de l'affaire, soit 10 ans après les arrestations : s'alignant sur la « clémence » du volet pénal, les dommages et intérêts demandés ont finalement été légèrement supérieurs, égaux, voire inférieurs aux cautions versées par les graffeur.se.s en début de procédure.

Géographies variables

Si l'histoire du graffiti et du hip-hop parisien est largement plus documentée que celle des autres villes françaises, incluant dans une moindre mesure les contributions importantes de villes comme St Denis, Vitry ou Chatillon, le « mouvement » a pris une ampleur nationale entre 1985 et 1995. Le hip-hop Marseillais, balbutiant au début des années 1980 avec quelques émissions de radios et quelques groupes de danseurs[125] (Vaysse 2013, §1), avait une certaine autonomie vis-à-

[122] Signifiant 90 *beats per minutes*, tempo classique pour la musique hip-hop.

[123] Les *books* ou *blackbooks* des graffeurs, pratique répandue à l'époque et sujette à plus de précautions aujourd'hui par peur de leur utilisation comme preuve, contiennent des photos des peintures produites au fil des années et méritant conservation selon les auteurs, mais également des signatures ou des esquisses d'autres graffeurs, comparable à une livre d'or personnel.

[124] C'est ainsi qu'une pétition à destination du Ministère de la Culture pour la conservation de ces documents dans les Archives Nationales est lancée par Karim Boucherka, auteur d'un livre sur le graffiti, et soutenu par de nombreux artistes et intellectuels.

[125] Le plus connu d'entre-eux à l'époque est les *Marseille City Breakers*, originellement danseurs de funk et de jazz, et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

vis de Paris grâce aux *U.S. Navy* afro-américains faisant entrer le rap par le Vieux-Port. Il se structure dans la deuxième partie des années 1980[126] (Ben Gee, 2007; Valnet, 2013a, 10). À partir de 1986 une scène locale se forme dans le centre-ville de Marseille (mêlant graffeur.se.s, danseur.se.s, DJs et rappeur.se.s) et l'ouverture de la salle « La Maison Hantée » proche du cours Julien, initialement dédiée au rock alternatif mais aussi fréquentée par les amateurs de reggae, permet aux premiers DJs et rappeur.se.s marseillais (Lively Crew qui deviendra IAM, Soul Swing & Radical, Boss One etc.) de faire des concerts. C'est aussi entre 1985 et 1990 que les premiers *crews* de graffeur.se.s marseillais.es se forment (*B-Vice, 313*, *TKO, PG, RDR)* avec une poussée forte des peintures entre 1988 et 1989. Parmi les lieux très pratiqués par les graffeur.se.s Marseillais.es, on retrouve le cours Julien, mais aussi les quartiers de Belsunce, Noailles, le Panier ou encore Joliette. Le hip-hop marseillais se popularise à travers la France dans les années 1990, notamment via les disques du groupe IAM, avec un « âge d'or » entre 1993 et 2002 (Valnet, 2013b).

Un évènement marquant et tragique de la culture hip-hop phocéenne de l'époque a été l'assassinat en 1995 d'un membre du groupe *B-Vice,* Ibrahim Ali, 17 ans, par un colleur d'affiches du Front National, déclenchant des manifestations dans toute la France (Rof, 2015). Cet homicide rappelle l'opposition entre racisme et antiracisme. Il contraste par ailleurs avec le caractère le plus souvent non-violent de la scène hip-hop marseillaise, contrairement aux stéréotypes véhiculés sur le rap ou le graffiti, notamment à travers des paniques morales sur les gangs de jeunes racisées à Marseille ou en Île de France (Valnet, 2013b). Parallèlement, en 1996 ouvre « l'Affranchi », salle de répétition et de concert participative dédiée à la culture hip-hop, fréquentée par de nombreux graffeur.se.s et toujours active. À Marseille comme ailleurs, plusieurs générations se succèdent jusqu'à aujourd'hui, le graffiti y devenant dans les années 2010 un argument touristique porté par l'office du tourisme, des visites guidées, et des galeries (Tanguy, 2016, §1 et 4).

Autre ville du sud, autre exemple, le graffiti toulousain débute entre 1985 et 1988, par « une poignée » d'acteurs inspirés par la Zulu Nation, la BD américaine, le style des *writers* New-Yorkais, et quelques crews parisiens (Hammou, 2016, §3). Après quelques pièces remarquées au nord de la Garonne par les précurseurs que sont Fastoche et Mosquito, de nouveaux pratiquants

---

amoureux de musique afro-américaine, comme la plupart des premiers danseurs de break français.

126 En témoigne la première cassette autoproduite du groupe IAM, « Concept », sortie en 1989, qui montera rapidement à Paris et où l'on trouve les tout premiers samples de rap basés sur de la musique arabe traditionnelle.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sont attirés, et en tant que fans de hip-hop, ils forment le crew *TWF* puis *TAA*[127]. La plupart des graffeur.se.s Toulousain.ne.s de l'époque travaillent les pièces sur des terrains vagues du quartier Arnaud Bernard, dans le nord du centre-ville, mais beaucoup d'entre eux.elles taguent également. S'en suit une apparition massive de graffitis et des contacts s'établissent avec des crews marseillais, parisiens, new-yorkais, ou dans les capitales européennes (Ibid, § 6-7). À partir de 1991 jusqu'au début 2000, le crew *Truskool*, composé en partie de graffeurs.e.s de la première génération toulousaine comme 2PON et TILT, marque la culture graphique des murs de la « ville rose » et au-delà (Robert & Gal, 2016, 9). Certains grands noms du graffiti contemporain, entrés à partir de 2002 dans le champ de l'art, proviennent de la seconde génération de graffeur.se.s toulousains liée à *Truskool*, comme MISS VAN, FAFI ou KAT. L'ébullition du graffiti des années 1990 dans cette ville est partiellement liée au fait que la municipalité n'avait pas engagé de procédure d'effacement systématique à l'époque, situation pratiquement unique en France pour une ville de cette taille (Gal dans Renne, 2016, §1) et permettant de conserver des fresques pratiquement intactes pendant 7 ou 8 années (CeeT dans Gal, 2016). Parmi les lieux de peinture privilégiés, au-delà des trains et voies ferrées, on compte dans les années 1990 le bâtiment désaffecté de la Manufacture des Tabacs, ou les friches du boulevard de Suisse, mais aussi des murs de centre-ville parfois graffés en pleine après-midi. Le premier magasin dédié au graffiti à Toulouse et vendant des sprays, « *South Painters* » ouvre en 1998. L'investissement dans l'effacement au tournant des années 2000 a pratiquement réussi à bannir les traces de graffiti dans le centre-ville bien que d'autres générations de graffeur.se.s continuent de peindre. En 2016 paraît un ouvrage sur l'histoire du graffiti Toulousain permettant de documenter la déclinaison locale de la sous-culture.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon en France métropolitaine, on peut également prendre l'exemple de Lille. Encore une fois, le graffiti y débute dans la deuxième moitié des années 1980 (Top Gun & Mikostic, 2006, 1). Parmi les premiers graffeur.se.s reconnu.e.s à Lille on trouve SPEK montant avec des amis le crew TSA[128] en 1988. Après une période de pochoirs, ils graffent souvent à « l'Autopont de Pasteur » : ces murs qui soutiennent l'échangeur autoroutier derrière un lycée au nord de la ville, proche de La Madeleine, sont devenus un lieu historique du graffiti lillois. Sans internet, magazines ou vidéos publiques comme il en existe aujourd'hui, SPEK décide, pour chercher de l'inspiration, de se rendre au terrain de Stalingrad à Paris et de prendre des photos qu'il fera circuler par la suite aux quelques graffeurs lillois de l'époque, comme BECK

[127] « Toulouse Wall Force » puis « Toulouse Aérosol Artists » ou « Tuluz Art Angels »

[128] « The Spray Attack »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

ou SLEEK[129] par exemple. Parmi les autres graffeur.se.s et *crews* ayant commencé à la fin des années 1980, on compte également les *TRC*[130], les *TSV*, *FMB*[131], *MCA*, *ATM Posse*, une dizaine de crews environ mais une vingtaine de graffeur.se.s réellement actif.ve.s (Becquet, 2009, 59). Beaucoup pratiquent plusieurs disciplines du hip-hop. L'un des lieux ayant aidé à approvisionner la scène à l'époque est le « Las Vegas Club » en Belgique et à une heure de Lille : se trouvant dans une base militaire américaine, les nouveautés musicales y affluent (ISHAM & Ogreoner, 2015, §2). À partir de 1990-1991, une mairie de quartier repère les graffeur.se.s et propose de débloquer des fonds pour peindre une place publique (SLEEK dans Top Gun & Mikostic, 2006, 17). L'acteur de ce rapprochement avec les institutions, travaillant à la voirie, apparaît vite comme indigne de confiance aux yeux des graffeurs, leur faisant du chantage, les menaçant de « problèmes » s'ils refusent une commande et qu'il voit leur nom « dans la rue » (Ibid). Ainsi, des relations tendues et ambivalentes se créent entre la scène graffiti lillois et la Mairie de Lille. Les relations avec la police jusqu'alors se limitaient à des courses-poursuites, des contrôles d'identité et des saisies de matériel.

Les premières générations de graffeur.se.s lillois ou du Nord-Pas-de-Calais se rencontrent beaucoup dans les concerts de hip-hop durant les années 1990. Les quartiers les plus peints, sont le centre-ville, la vieille ville, St Maurice Pellevoisin, Caulier et Fives au nord-est de Lille, Moulins et Wazemmes au sud, et le boulevard de la République qui relie Lille et Roubaix.

L'influence de la ville de Roubaix sur le graffiti Lillois est d'emblée très forte. D'une part via l'association ARA (Autour des Rythmes Actuels) qui y est fondée en 1989 et qui soutient le hip-hop, et via l'École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile (ESAAT) par laquelle beaucoup de graffeur.se.s passent (Ibid, 38). Roubaix voit aussi des crews commençant à la fin des années 1980 (*DCJ*[132], *TVA*[133] etc.*)* et l'on réalise vite que les pièces et les tags sont moins effacés qu'à Lille. D'autres centres urbains de la région tels que Dunkerque, Béthune ou Cambrai ont évidemment participé à l'histoire du graffiti lillois (Becquet, 2009, 57), et cette remarque sur les apports des « périphéries » aux « centralités » est évidemment valable pour les villes citées

---

[129] Considéré comme le premier « *king* » du Nord, sillonnant la ville avec son vélo, quadrillant avec une carte chaque quartier, c'est une référence dans la scène lilloise.

[130] « Toutes Races Confondues », dont certains membres fonderont « Killa Recordz », premier magasin hip-hop de l'agglomération, et lieu rencontre des graffeurs jusqu'en 1999, année de fermeture (Becquet, 2009, 59).

[131] « Full Moon Bomber »

[132] « Demon Criminal Joker »

[133] « Trois Vandales Associés »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

précédemment. Une deuxième génération de graffeur.se.s, plus nombreuse, prend le relais à Lille à partir de 1993-1994 (Ibid, 61). Une partie d'entre elle est initiée au graffiti par des ateliers graffiti de NEMO, roubaisien qui a transmis les techniques et amené des pièces plus colorées notamment (NASTE dans Becquet, 2009, 63). Cette génération va aussi développer les « griffes » ou gravures dans les tramways ou les rames de métro. La deuxième partie des années 1990 voit la popularisation à Lille des « chromes » évoqués plus haut, très populaires à Paris. Comme pour la première génération, la plupart des sprays utilisées sont volées, mais des commandes ou « plans légaux » apparaissent aussi, permettant d'accumuler des sprays.

Une troisième génération voit le jour à l'aube de l'an 2000, poussée par la visibilité et la commercialisation croissante du hip-hop et du graffiti, plus nombreuse mais composée de crews parfois plus éphémères. Le premier magasin spécialisé dans le graffiti à Lille est ouvert en 2001, et environ six crews se structurent avec des graffeur.se.s de plusieurs générations, des rivalités, des exploits… En 2005, la ville est, selon certains, recouverte de graffitis comme jamais auparavant, mais c'est aussi l'année où la ville contractualise une délégation de service publique pour l'effacement avec la société « Stop-Graff » (Becquet, 2009, 73). Après un an d'effacement systématique, une partie des graffeur.se.s se sentent découragé.e.s, mais une quatrième génération apparaît, nombreuse et s'alliant avec certains anciens. En 2006, l'ouvrage « Cap Nord » paraît à l'initiative d'un graffeur, et permet aux plus jeunes de découvrir l'histoire de la scène lilloise (Top Gun et Mikostic, 2006).

Nationalisation et internationalisation

En termes de contexte politique et urbain, dès la fin des années 1980, la culture hip-hop en France est arrimée à des dispositifs d'action publics, avec l'émergence de la « politique de la ville » dont le volet culturel va s'appuyer sur la musique et la danse hip-hop pour « renforcer l'intégration » des « quartiers défavorisés » (Dubois, 2001, 318). Dans un même mouvement, l'intervention culturelle publique a pu y trouver une nouvelle légitimation, affirmant le statut de culture du hip-hop (à la fois minoritaire, vue comme populaire et jeune) tout en revalorisant le rôle « social » des politiques culturelles. Bien qu'il soit rétrospectivement clair que l'arrivée du graffiti en France et sa popularité ne soient pas en lien direct avec des ghettos « à l'américaine » ou la volonté de jeunes défavorisés de s'exprimer (Becquet, 2009, 54), la gestion politique et urbaine de cette nouvelle culture a construit un lien fort entre hip-hop ou graffiti et banlieues. Organiser un concours de break, de rap ou de graf dans un quartier devient, comme l'analyse

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Vincent Dubois, un « équivalent fonctionnel du football, permettant de 'canaliser les énergies'de ces 'nouvelles classes dangereuses', et/ou un moyen de fournir une occupation et parfois un stage à des jeunes en mal d'insertion professionnelle » (Dubois, 2001, 319).

Cette appropriation du hip-hop par les politiques publiques en tant que « culture urbaine » n'est pas sans générer des tensions et des débats, au sein des sous-cultures comme dans les institutions[134]. Au tournant des années 1990, sans se scinder en deux, le graffiti s'est donc « fragmenté » (Gicquel, 2013, 136) et restructuré en pôles plus ou moins proches des institutions publiques, du champ culturel légitime ou des tactiques d'intégration. Les styles de certain.e.s graffeur.se.s français.es évoluent encore plus vers l'abstraction et sortent du travail de lettrage « hip-hop » classique, et une partie de la première génération accède aux galeries d'art (Ben Yakhlef & Doriath, 1991, 22). Dans ce début de reconnaissance par les institutions culturelles, les festivals de graffiti, aujourd'hui nombreux et réguliers en France, commencent aussi au début des années 1990. Dès lors, les distinctions et tensions au sein des pratiquants du graffiti entre « vrais » et « poseurs » (personnes qui adoptent un comportement jugé artificiel), « vandales » et « artistes », « *underground* » et « commercial », « *old school* » et « jeunes », prennent un nouveau relief.

Les débuts du graffiti et du hip-hop en France se font dans un contexte politique ambivalent : l'arrivée de François Mitterrand et du parti socialiste à la Présidence de la République en 1981, dans le premier gouvernement de la Ve République classé à gauche, a éveillé de nombreux espoirs, notamment pour les jeunes racisés ou vivant dans les banlieues (Sowerwine, 2001, 377). Un niveau discours était proposé, à destination des cultures minoritaires, notamment via la popularité du ministre de la culture Jack Lang. Mais cet optimisme est à mettre en contraste avec l'arrivée du Front National dans le débat public, parti fondé par des organisations racistes, sur les ruines du poujadisme et de la droite antisémite. Ce parti d'extrême droite obtient 10 sièges (pratiquement autant que le PCF) aux élections Européennes de 1984, puis 35 sièges aux élections législatives de 1986. Un discours anti-immigration exploitant le ressentiment d'une partie des classes populaires et le silence coupable de l'État Français sur de nombreux sujets (Vichy et la collaboration, la guerre d'Algérie et l'amnistie des chefs de l'OAS par le Général de Gaulle) permettent son installation dans les débats. L'attaque des personnes racisé.e.s par le Front National avec les débats sur l'immigration, l'intégration et les violences urbaines, provoque un

[134] Les logiques de sélection des organismes publics ou privés chargés du travail social ou de la culture se font plus selon les critères de la culture « savante » et « légitime » que selon les normes de la culture hip-hop : les pratiquant doivent montrer leur « ouverture », leur « rôle social », le connaissance des codes, montrant bien le statut culturellement dominé des cultures populaires ou minoritaires (Dubois, 2001, 6-7).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

volte-face du Parti Socialiste sur ces sujets entre 1983 et 1984. Les années 1980 sont donc aussi celles de la construction sociale du « problème » des « banlieues » en France, par des paniques morales sur les jeunes ou les « immigrés », les émeutes, la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » de 1983 renommée « Marche des beurs », et un cadrage médiatique prenant les banlieues comme « décor » des faits divers (Sedel, 2014 52).

C'est en partie dans ces ferments que le hip-hop et le graffiti vont apparaître à certains commentateurs comme un signe de décadence, de menace pour la culture française et ses valeurs[135], et comme un témoignage de la violence urbaine sur laquelle les commentaires politiques se focalisent progressivement (Ibid). Cela dit, hip-hop et graffiti servent effectivement de caisse de résonance aux problèmes sociaux, à la dénonciation du racisme ou des violences policières. À titre d'exemple, à partir de la cohabitation de 1986, Jacques Chirac et Charles Pasqua reprennent les thèmes nationalistes et anti-immigration du FN à leur compte (Sowerwine, 2001, 381), ce que le RPR puis l'UMP continueront à faire dans les années 1990 et 2000 : l'expression injurieuse et raciste « le bruit et l'odeur » de J. Chirac prononcée en 1991 lors d'un discours à Orléans, sera reprise et dénoncée dans de nombreux textes de rap (par NTM, Booba, La Rumeur etc.), et l'arrivée au second tour de J.M. Le Pen[136] aux élections présidentielles de 2002 sera aussi l'objet de nombreux textes et de fresques graffiti.

Si le graffiti français s'est en partie autonomisé de la sous-culture originelle Nord-Américaine, il ne saurait vivre en vase clos et ne devoir ses mutations qu'à des évènements internes à la sous-culture ou liés à sa répression sur sol français. Il doit aussi son évolution aux échanges avec les autres scènes européennes. La commercialisation de magazines dédiés au graffiti, puis l'arrivée des forums et sites web, à partir de la fin des années 90, a accéléré les

---

135 L'historien Louis Réau, auteur d'une *Histoire du vandalisme*, s'insurgeait par exemple contre les graffitis et le fait que en 1992 le ministère de la Culture organise au musée national des Monuments français à Paris une exposition sur les « tags » dans le cadre de « Hip-Hop Dixit », pour promouvoir la culture Hip-Hop (Réau, 1994, 1027). Il parlait d'une opération de « démagogie bouffonne » soutenue par la « presse bien-pensante ». Les expositions de ce type ont souvent occasionné des réactions « violentes » à l'époque, notamment racistes, assimilant tantôt le hip-hop aux « bas-fonds » ou aux « négros » (Chikha, 1991, 49). En 1991, le député UDF Charles Ehrmann interpelle Jack Lang à l'Assemblée Nationale lui reprochant de financer des activités de « bandes » qui professeraient le « racisme anti-blanc » (thème devenu cher à l'extrême droite), à l'encontre des valeurs « judéo-chrétiennes » (Ibid, 50; Hammou, 2014, 3).

136 Il avait pourtant perdu un an plus tôt son procès en diffamation contre Pierre Vidal-Nacquet, ce dernier assurant que le leader d'extrême droite avait pratiqué la torture durant la guerre d'Algérie, révélations confirmées un an plus tard par une enquête du journal Le Monde (Sowerwine, 2001, 417).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

échanges entre villes, du national à l'international. Certains crews de la 2e ou 3e génération voyagent, en quête de plus de reconnaissance et de nouvelles sensations, accentuant le développement d'un graffiti européen tout en gardant les spécificités de style de chaque région. Par ailleurs, comme pour les débuts du graffiti américain, les inspirations graphiques peuvent venir d'un ensemble varié de références ajoutées à celles du hip-hop ou s'en éloignant, de la bande dessinée aux figures politiques, en passant par la technologie, la zoologie, le design et l'art consacré. Par ailleurs, l'autonomie du graffiti français et de la culture hip-hop dont il fait partie sont remis en cause par leurs liens avec les institutions publiques et le champ culturel ou artistique. Bien qu'il reste énormément de graffeur.se.s vandales (et de rap « *underground* », « indépendant », ou « autoproduit »), les jeux de commandes ou d'expositions, et la vague de popularisation du *street art* des années 2000[137] aboutissent à brouiller les frontières de la sous-culture, pour le meilleur ou pour le pire selon les observateurs. En tout état de cause, au vu de cette histoire, incluant à la fois des pratiques déviantes et des pratiques culturelles fortement valorisées, il serait abusif de considérer que la sous-culture graffiti est une sous-culture déviante en tant que telle. De fait, l'existence du graffiti en tant que sous-culture qui serait forcément « autonome » ou « rebelle », protégée d'influences extérieures, ne cadre pas avec sa diversité, ni son fonctionnement quotidien ou son histoire, et l'existence de scènes locales indépendantes des mouvements nationaux ou internationaux est de plus en plus rare (Alvelos dans Ross, 2016, 276).

Déviance et légitimité en trompe-l'œil

En regardant rapidement le marché de l'art (Moureau & Sagot-Duvauroux, 2016, 109) pour se faire une idée de l'évolution de la valeur du graffiti et de son insertion progressive dans l'art contemporain, on remarque qu'il devient très prisé par une poignée de collectionneurs américains et européens dans les années 1980 (Wells, 2016, 468), décline dans les années 1990 et remonte à partir des années 2000, les prix s'envolant à partir de 2010. À titre d'exemple, si FUTURA2000 vend aux enchères l'acrylique sur toile « *Lenny's Lesson* » fin 1992 au prix de 2 287 € (à Charbonneau, Paris), et atteint pour sa toile « *Back to the Future* » 10 153 € à Milan l'année suivante, ses productions ne dépassent pas 4 000 € entre 1995 et 2006, jusqu'à ce qu'il atteigne une vente à 20 000 € en 2007 à Paris, puis 24 000 € l'année suivante. Malgré des toiles

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

moins valorisées entre-temps et depuis, ses travaux dépassent les 30 000 € à partir de 2012, et sa toile la plus onéreuse jusqu'à aujourd'hui, « The Crew » (peinte en 1983) se vend à 58 000 € à Paris en 2015 (données Artprice, 2017).

TAKI 183, pionnier n'entrant sur le marché qu'en 2009, obtient un prix comparable en 2010 à Paris (50 000 € pour une toile sans titre peinte en 2009). JONONE entre publiquement sur le marché de l'art en 2003 avec une toile vendue 2 100 € à Paris, il atteint 20 000 € en 2007, gamme de prix qu'il obtient régulièrement à partir des années 2010. Sa toile la plus chère, « *R.I.P. Rest in Peace* » et peinte en 1991, se vend à 56 000 € en 2014 à la galerie Artcurial à Paris, mais il reste connu pour la vente en 2013 d'une Rolls Royce taguée au prix de 128 000 €[138].

Les toiles du graffeur SEEN, commençant aux États-Unis en 1973, reprennent rarement les codes stylistiques du graffiti hip-hop, et sont parmi les graffitis les plus valorisés aujourd'hui sur le marché de l'art contemporain. Il entre aux enchères en 2008 et réalise sa première vente à 2 739 € à Londres ; il réalise une vente à 17 000 € en 2009, et après une période sans vente, atteint 24 000 € en 2010. Ses deux toiles les plus chères, « Batman » et « *Silver Surfer Destiny* », se sont vendues en Israël en 2014 et en France en 2012, respectivement pour 96 468 € et 92 000 €; ce sont à l'époque les toiles graffiti les plus chères au monde. Un des facteurs jouant dans ces valorisations, au-delà de l'effet des enchères et des jeux d'offre et de demande, est aussi que tous les graffeurs cités dans ce paragraphe ont commencé leur carrière dans la rue dès les débuts de la sous-culture américaine ou française.

Pour les graffeur.se.s de la seconde génération, les valorisations sont plus basses. MISS VAN entre par exemple sur le marché en 2007 sans réaliser de vente publique jusque 2009, où ses estampes « *3 Virgenses* » se vendent pour 120 € à Marseille. Elle atteint sa meilleure vente en 2014, pour la toile « *Red Doll* » peinte en 2000, avec un « prix au marteau » de 5 800 €. OENO, connu pour l'affaire de Louvres-Rivoli, entre sur le marché en 2009 à Paris et vend « Flop » pour 1 000€; estimés entre 1 500 et 2 000 €, ses graffitis sur toile restent souvent des lots non vendus (données Artprice, 2017). On voit ici clairement la déconnexion entre la valorisation de certaines œuvres sur le marché de l'art et la réputation ou l'activité des graffeur.se.s au sein de la sous-culture du graffiti.

Les graffeur.se.s vendant à prix d'or des toiles sont un arbre cachant la forêt du graffiti qui, pour la plupart des productions, ne sont pas destinées aux galeries, et sont traitées au pire

[138] Sachant qu'une voiture de collection de ce type vaut entre 120 000 et 65 000€ euros sans intervention artistique

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comme des signes de dangers et des nuisances à effacer, au mieux comme un art éphémère et une culture à défendre. La légitimation des uns dans le champ culturel n'entraîne pas la légitimation des pratiques des autres, jugées déviantes. Enfin, la réussite de certains graffeur.se.s sur le marché de l'art comparée à celle d'autres tout aussi important.e.s pour l'évolution esthétique du genre dépend énormément de leurs capacités à interagir en « jouant le jeu » du monde de l'art, avec des productions se vendant facilement et un capital culturel garantissant des accords profitables (Wells, 2016, 468)

Le traitement du graffiti dans les politiques publiques se rapproche alors en partie de celui de la culture hip-hop, qui illustre selon Vincent Dubois (2010, 6-7), « les dilemmes et contradictions de la reconnaissance des cultures populaires » et l'on pourrait ajouter, des sous-cultures. La focalisation sur certaines parties du graffiti ou du hip-hop permet de jouer avec des stéréotypes qui donnent à la culture dominante des repères, tantôt stigmatisés et tantôt valorisés positivement, dans la « culture des jeunes », « de banlieue », ou « de la rue », bien que ni le hip-hop ni le graffiti ne s'y résument, et bien que certains acteurs revendiquent les étiquettes ainsi posées. La reconnaissance institutionnelle d'une part, et la répression d'autre part, ont évidemment des effets sur les pratiques et leurs formes au fil du temps, entraînant à la « re-spécialisation » (Ibid), à la clandestinité et aux contournements des dispositifs[139].

Finalement, ce qu'une histoire socio-culturelle du graffiti en tant que sous-culture nous apprend, au-delà de sa diversité interne, c'est la porosité de ses frontières avec d'autres pratiques ou champs, et donc l'erreur qui consisterait à voir le graffiti comme libéré des rapports sociaux ou des effets de trajectoire. Puis, la revendication du terme « vandale » et sa centralité pour certain.e.s pratiquant.e.s ne doivent pas faire oublier que la sous-culture ne se limite pas aux déviances. Que l'on prenne le graffiti par l'entrée du hip-hop ou par le marché de l'art, par les politiques publiques ou par les techniques de peinture qu'il implique, le graffiti n'apparaît pas nécessairement comme une sous-culture déviante. Pour certains auteurs comme R. Kramer, poser que la sous-culture graffiti est d'abord une culture déviante ou nécessairement illégale, c'est méconnaître ses réalités comme son évolution depuis les années 1990 (Kramer, 2016, 115). Notre position consiste à voir le graffiti comme une sous-culture où il se produit des déviances et où elles peuvent être revendiquées, sans qu'elle soit une culture déviante. Si le graffiti ne se limite pas aux déviances, pourquoi limiter l'étude des graffeur.se.s à leurs pratiques déviantes ? On devrait

[139] La survie de cette « forme culturelle » est donc en jeu, entre identités, marginalisations, et compromis de toute sorte qui assimilent les pratiques illégitimes au risque de les faire disparaître.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pouvoir s'intéresser, avec notre corpus, divers rapports aux transgressions ou au contrôle social, mais aussi divers rapports aux objets matériels et aux espaces.

1.3 *Street Arts* : émergence d'un sous-champ

Quant aux pratiques du mouvement *street-art*, elles trouvent en bonne partie leurs sources dans la sous-culture graffiti en termes d'éléments et de médias utilisés, mais aussi souvent dans la biographie des street-artistes (Blanché, 2015, 3). Cependant, elles ne sont pas un sous-genre du graffiti, dont elles diffèrent techniquement. Les productions de *street art* se distancient du travail de blaze et de lettrage des graffeur.se.s (Yang, 2014, 233, Fieni, 2016, 290) en appliquant ou en dessinant des images ou illustrations sur des surfaces sans reprendre directement les codes stylistiques du graffiti. Les street artistes tentent de communiquer avec un vaste public, souvent en tenant compte des particularités des sites (Blanché, 2015, 4). Bien que le pochoir ou le collage dans les rues existent avant leur rassemblement sous le terme « *street art* », avec un premier « âge d'or » dans les années 1980 en Europe[140], celui-ci devient un mouvement collectif international au début des années 2000, se remarquant et se diffusant beaucoup par internet et les réseaux sociaux. Le terme de *street art* met en avant un caractère artistique, parfois en opposition à la culture graffiti (Yang, 2014, 243) et notamment aux tags et au « vandalisme », bien que la coexistence des deux se rencontre parfois sur les murs (cf. Illustration 8 et 11).

Encore une fois, pour les pratiques du *street art*, le média ou la surface appartiennent généralement à d'autres personnes ou organisations, et elles sont illégales en France. Cependant, le *street art* est moins souvent présenté comme vandalisme que le graffiti, et moins criminalisé ou réprimé (Ibid, 242), d'une part parce qu'il donne à voir plus d'images que de mots selon Ulrich Blanché (2015, 3), mais aussi parce qu'il vise directement à communiquer avec les passants, là où les graffeur.se.s s'adressent plutôt aux autres membres de la sous-culture (Lachmann, 1988, 243 ; Ferrell, 1993, 50-51). On peut supposer que d'autres mécanismes viennent influer cette pénalisation, nous réinterrogerons donc cette distinction au fil des chapitres.

---

[140] *Blek le Rat* commence par exemple à peindre en 1981, inspiré par les graffitis américains qu'il a pu voir à New-York, mais il s'est très vite distancié du travail des writers en faisant des pochoirs de rats, « le seul animal libre dans la ville » (Blek le rat dans Reiss, 2008) et anagramme du mot art (Fieni, 2016, 291). *Miss.Tic* commence à peindre ses pochoirs en 1985 à Paris, figurant des autoportraits accolés à des messages personnels, parfois humoristiques, intellectuels et/ou féministes (Ibid, 292).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les deux participants rencontrés ayant des pratiques proches du mouvement *street-art* (sans nécessairement se revendiquer street-artistes) faisaient principalement des pochoirs (cf. Illustration 12) et des collages (cf. Illustration 13), le jour ou la nuit, mais bien d'autres techniques existent, comme l'utilisation de stickers (pratique qui existait dès les années 1980, notamment dans le graffiti hip-hop), de textiles tricotés (cf. Illustration 14), de céramiques (cf. Illustration 15), de sculptures et d'installations, de peinture au pinceau, de techniques mixtes etc. Plutôt qu'une sous-culture, le *street art* né au début des années 1980 est assimilable depuis la fin des années 1990 à un mouvement d'art contemporain dont les interventions se font dans la rue, qu'elles soient légales ou non (Yang, 2014, 275).

Historiquement, il trouve à la fois son origine dans la sous-culture graffiti et dans des modes d'actions plus proches d'autres mouvements artistiques ou contestataires. Sur ce point, on peut nommer une influence de la première Internationale Situationniste (Fieni, 2016, 293), entre 1957 et 1962, dont le but était le « bouleversement la vie quotidienne » (Debord, Internationale situationniste, 1957, VIII), la critique et le dépassement de l'art contemporain bourgeois de l'époque, la critique de la société marchande du capitalisme, la participation des individus et leur épanouissement plutôt que leur aliénation. Les artistes reconnus dans le champ artistique français au début des années 1960 que sont Gérard Zlotykamien et Ernest Pignon-Ernest, présentés comme initiateurs français de l' « art urbain » (Yang, 2014, 277) ont aussi contribué à influencer le mouvement des années 1980. Plus connu, le Pop Art est également une inspiration pour le mouvement *street art*, par la célébration du « monde réel » en opposition au monde abstrait des modernistes (Lewisohn, 2008, 75). La capacité d'Andy Warhol ou de Roy Lichtenstein à toucher, via leur art, des publics généralement tenus éloignés des musées et des travaux conceptuels, leur donne un statut de référence chez les street artistes. On peut enfin citer les graffitis militants, affiches et pochoirs contestataires développés dans l'avant et l'après Mai 1968, qui, bien que leurs codes stylistiques restent marqués par l'époque et les travaux de l'Atelier populaire des Beaux-Arts (Gervereau, 1988, 165), ont marqué les esprits par leur ironie, leur poésie, et leur capacité à interpeller dans l'espace urbain (Yang, 2014, 276).

D'une manière comparable au graffiti américain puis français, le mouvement des pochoiristes et des peintres dits « de la figuration libre » ou de « l'art conceptuel », se retrouvent en concurrence pour la visibilité dans les années 1980. Lutte entre eux d'une part, mais aussi avec la publicité désormais étalée dans l'espace urbain (Ibid, 292). La popularité du graffiti hip-hop au fil des années aboutit à ce qu'il devienne une forme d'expression et une forme esthétique dominante à Paris à partir de 1986-1987, renvoyant beaucoup d'acteurs de l'art contemporain de l'époque dans

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

les ateliers et les galeries. Le mouvement des pochoiristes des années 1980 participe de la profusion de formes et de couleurs dans l'espace urbain, mais ne revendique aucune filiation vis-à-vis du « *graffiti writing* » américain, bien que ce dernier ait clairement revigoré et influencé les productions (Riout dans Yang, 2014, 294).

Comme le cubisme, le surréalisme ou le pop-art s'étaient ouverts à des « formes d'expression marginalisées » (art africain et océanien, dessins d'enfants et de personnes psychiatrisées, publicité et bande dessinée), le mouvement de la figuration libre refuse les dichotomies entre « grand art » et art moyen, noble et trivial, académie et rue (Yang, 2014, 296). Jean-Michel Basquiat (cf. Illustration 16), Keith Haring, Kenny Scharf (cf. Illustration 17) ou encore Tseng Kwong Chi font partie des premières expositions de « la figuration libre », entre 1982 et 1985, à Paris, Londres ou New York. Certains pochoiristes reconnus, comme Blek le Rat ou Miss. Tic, ou le groupe d'artistes punk Vive La Peinture (VLP) sont ensuite associés à ce mouvement par les critiques, et partagent parfois des expositions avec eux, bien que leur travail soit en partie une réaction à l'art conceptuel et l'académisme. Là où traditionnellement les travaux sur murs avaient, dans l'histoire de l'art, une place « dédiée » visant à signaler l'éclat d'une puissance (mosaïques, fresques, bas reliefs etc.), les « muralistes » de cette fin de XXe siècle ont investi des murs de manière critique, pour la protestation ou pour abolir la distinction entre la vie sociale et le monde de l'art, faisant fi de la propriété publique ou privée, du muralisme officiel des trompe-l'œil et des fresques éducatives (Ibid, 299-300).

Les premiers pochoirs de Blek le rat datant de 1981 à Paris (Blek le rat dans Reiss, 2008), font des émules avec Surface Active, Jef Aérosol[141], Marie Rouffet, VLP ou Speedy Graphito, qui bariolent les murs des villes, et se voient reconnus par un article du journal *Le Monde* en 1986 (Longhi dans Yang, 2014, 301). Celui-ci paraît au moment où se développe déjà une seconde vague de pochoiristes, avec Miss. Tic, X-Moulinex, les Frères Ripoulin, ou encore Jérôme Mesnager. Chacun.e à leur manière sont inspiré.e.s par la culture populaire, le rock et la sous-culture punk, la bande dessinée, les magazines, le cinéma. Blek le rat comme d'autres à l'époque, voyage et peint dans différentes villes. Plusieurs street-artistes contemporains le citent comme une influence déterminante, tant sur l'engagement politique et poétique de ses travaux dans la rue que sur le placement et les techniques de pochoir ou de collage qu'il adopte à partir de 1991. Les galeristes et les musées commencent à s'intéresser au pochoirisme dans la seconde moitié des années

[141] Il commence les pochoirs dans la ville de Tours en 1982.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

1980[142], tout comme le marketing (Yang, 2014, 305). Parmi les lieux souvent choisis par ces pionniers du *street art* parisien figurent le quartier du Marais, les 1er, 5e, 13e, 14e, 19e (notamment Belleville) et 20e arrondissement de Paris (notamment Ménilmontant), c'est-à-dire dans le centre, au sud et à l'est de la ville.

Les années 1990 sont perçues comme des années de « récession » des pochoirs, collages et autres installations de *street art* (Longhi & Maître, 2011) bien que des pratiquants aujourd'hui reconnus fassent leur apparition sur les murs, comme *Space Invader* et ses mosaïques qui envahissent Paris en 1998 après un premier essai en 1996, ou Shepard Fairey et ses stickers d'*André the Giant*[143] qui débutent en 1989 dans l'état de Rhode Island aux États-Unis et deviennent « *Obey Giant* » en 1998. Cette décroissance relative des productions *street art* ou de leur visibilité tient d'une part, comme nous l'avons dit, à l'entrée dans le champ de l'art contemporain (galeries, musées) d'un ensemble de pionniers des années 1980. Par ailleurs, les investissements des villes en termes d'effacement et de répression du graffiti dans les années 1990 ont également touché les autres productions esthétiques non-commanditées. Cependant, le développement international de la sous-culture graffiti hip-hop à l'époque, allié aux travaux de pionniers devenus célébrités dans l'art contemporain (Lewisohn, 2008, 79) et à l'ouverture progressive du réseau de communication internet[144], ont créé le ferment qui a permis l'épanouissement du *street art* dans les années 2000.

Le contexte culturel de la génération débutant les pratiques de *street art* (et de graffiti comme nous le verrons plus loin) dans les années 1990 n'est pas lié qu'au graffiti hip-hop : il inclut également la popularité du skateboard[145] et autres sports de glisse ou extrêmes, le punk rock en tant qu'autre bande sonore et garant de l'esprit « *Do-It-Yourself* - DIY »[146] (Wells, 2016, 469). Politiquement, on

---

142 Miss.Tic commence par exemple à exposer en galerie à partir de 1986, et arrête peu de temps après les pochoirs et les poésies peintes sur des murs non autorisés. Jef Aérosol monte lui-même ses premières expositions, notamment dans un bar du 11e arrondissement de Paris en 1984 et 1986.

143 Référence à un célèbre catcheur américain des années 1980 aux Etats-Unis

144 Avec par exemple le site internet « artcrimes.com », fondé en 1994 et premier en son genre sur les graffitis et le *street-art*, renommé « graffiti.org » en 2015 et vendant depuis plusieurs années des sprays ou des t-shirts. Le site « bombingscience.com », également dédié au graffiti et au *street-art*, est fondé en 1998, et génère lui aussi une partie de son trafic aujourd'hui en vendant des produits liés à la peinture. (Waclawek, 2008, 204-205)

145 La culture des stickers, autocollants représentant les marques de matériel ou de vêtements liés à la sous-culture skateboard, y est très présente par exemple.

146 Activité rattachée aux sous-cultures, constitant à fabriquer ou réparer soi-même un objet sans formation ou aide professionnelle, et généralement de sa propre initiative

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

y trouve l'attraction idéologique de l'écologie et de l'altermondialisme[147] au tournant du millénaire (Lewisohn, 2008, 81). De plus, la diffusion de nombreux livres d'art contemporain sur « l'art urbain » dans les années 1990 a pu servir de repères esthétiques, notamment car une bonne partie des street artistes en devenir font leurs études dans des écoles d'art et de design. Enfin, de grandes entreprises du prêt-à-porter et du sport ont contribué à rendre le *street art* « *mainstream* » et visible pour des publics variés (Ibid), reprenant le graffiti, le pochoir, les affiches et les stickers comme outils de marketing pour vendre leurs produits.

Dans les années 2000, New York, Londres et Paris sont considérées comme les « épicentres » du *street art* international (Ross, 2016, 272), bien que les pratiquants du *street art*, reconnus ou non, puissent venir de - et produire - partout dans le monde (Nouvelle Orléans, Santiago de Chile, Lisbonne, Le Caire, Montréal, Tokyo, Beyrouth, Melbourne, Shanghaï, Gaza etc.). La photographie et internet deviennent les canaux d'échanges majeurs du graffiti et du *street art* (Miller in Waclawek, 2008, 204). Avec le développement de forums et de réseaux sociaux dédiés ou propices à la photographie comme Flickr, Facebook, Youtube, Instagram, et de sites spécialisés comme « *Woodster Collective* » créé à New York en 2001 ou « Paris Pochoir » entre 2003 et 2009 (Yang, 319, 2014), la diffusion des productions graffiti et *street art* devient massive. L'impact de ces médias est multiple : ils permettent d'une part d'étiqueter un ensemble de photographies ou de vidéos de peintures, collages ou installations facilement regroupées dans la catégorie *street art* et menant rapidement vers des artistes ou des lieux. Ensuite, ils donnent la possibilité de commenter les contenus, ce qui donne un effet « viral » à certaines photos et laisse place à l'expression de critiques et d'éloges.

Puis, nombreux sont les contenus montrant les travaux en cours ou donnant des indications, parfois sous forme de tutoriels, permettant de comprendre les réalisations et de se lancer dans la pratique. Enfin, ces plateformes mettent en lien les utilisateur.rice.s, amateur.rice.s, curieux.ses, pratiquant.e.s confirmé.e.s ou en devenir, mais aussi acheteur.euse.s, galeries et musées. Par ces biais, le *street art* devient ou apparaît comme un mouvement ouvert et collectif d'art contemporain, dans lequel paradoxalement, le lien avec l'urbain se fait plus variable à mesure que l'étiquette « *street* » est plus valorisée dans l'art contemporain (Wells, 2016, 70). Internet a également été critiqué par les graffeur.se.s et street artistes, reprochant par exemple des décalages entre photos et réalité lorsque certain.e.s peintres très actifs ne partagent pas leurs photos alors

[147] Aboutissant d'ailleurs à ce que le marché de l'art considère que les œuvres avec thèmes activistes, satiriques et prônant la rébellion, liées à la culture jeune, urbaine et marginale (chacun des termes étant vaguement définis) suffisent pratiquement à poser l'étiquette Street Art sur des productions (Wells, 2016, 466)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

que d'autres le font, la prolifération de photographie ne disant parfois rien de l'activité d'un.e peintre. Une autre critique est l'affaiblissement de certains styles régionaux par imitation de productions diffusées sur internet. Cependant, beaucoup s'accordent sur le fait que les technologies de communication ont fait plus de bien que de mal au graffiti et au *street art* (Waclawek, 2008, 209).

Certains artistes deviennent progressivement des célébrités du mouvement et du marché de l'art, comme Banksy, Swoon, Fairey, ESPO, EINE, Blu, Faile etc. inspirant des nouveaux acteurs et de nouvelles critiques. Cependant, pour éviter le déterminisme technologique, d'autres facteurs peuvent expliquer la popularisation et marchandisation du *street art*. Comme l'explique Maia Morgan Wells, les personnes ayant 10 ou 20 ans dans les années 1980 et 1990 ont été socialisées en considérant certaines parties de la culture urbaine comme importantes ou dignes d'intérêt. Elles deviennent dans les années 2000 puis 2010, trentenaires ou quarantenaires, ayant l'âge de celles et ceux qui contrôlent le champ de la production culturelle et ses centralités, dans le design, la technologie, les collections d'art et la finance (Wells, 2016, 471). De plus, le changement de stratégie de certaines grandes villes à l'égard du graffiti, commanditant des murs dans les années 1990, puis intégrant le *street art* en tant que partie de leur marketing urbain à travers des pages internet, des dépliants et des visites touristiques, a certainement participé à la légitimation actuelle d'une partie des productions.

Comme l'explique Ethel Seno, travaillant sur l'histoire de « l'art urbain non commandité », le versant illégal du graffiti et du *street art* ont plusieurs points communs au-delà de leurs styles respectifs : ils « défient l'institution artistique et la commande d'art publique » qui nécessitent généralement l'intervention de plusieurs acteurs pour l'accomplissement d'un projet, ils se laissent « guider par l'esthétique visuelle de la ville » tout en participant à la modifier, et ils « remettent fondamentalement en question la notion de propriété » et son appréhension via leurs pratiques (Seno & McCormick, 2010, 130). Cela dit, comme nous l'avons vu, tous deux prennent place dans des espaces sociaux en interaction avec le champ de l'art (en 2014, 10 % des galeries d'art parisiennes étaient dédiées au *street art* ou au graffiti (Fieni, 2016, 297)) ; tous deux impliquent plus qu'un rapport esthétique à la ville, mais aussi des rapports de pouvoir, corporels et matériels, qu'ils peuvent reprendre, contourner, détourner ou modifier.

Enfin, si tous deux peuvent contribuer à critiquer la notion de propriété, on peut se demander comment et jusqu'à quel point, du point de vue des acteurs ayant ces pratiques. Une partie au moins de leur esthétique et de leurs techniques peut tout à fait s'accommoder des normes de propriété privée ou publique, par la commercialisation, la commande, ou leur utilisation comme

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

outils d'éducation par exemple (Benessavy et al., 2010, §27; Mensch, 2014, 5). Ces réflexions nous orientent vers une question centrale (Yang, 2014, 233), qui traverse toute cette partie : qui peut produire ou modifier des objets et des signes dans les espaces publics ?

Parfois confondues dans le langage courant ou scientifique, graffiti et *street-art* doivent être distingués, ne serait-ce que par leur légitimité différente : c'est ce que l'emploi des concepts de sous-culture et de sous-champ vient souligner. Cette délimitation s'est imposée à notre réflexion au cours du terrain, à travers les récits de vie et les observations, mais aussi à partir de la littérature. Sans nier les échanges réels entre ces deux espaces et leurs logiques propres, il faut tout de même confronter histoire socio-culturelle et matériau sociologique : quels points de passage et quelles différences sont perceptibles dans les récits de vie ? S'ils occasionnent différents rapports au « vandalisme » chez les participant.e.s, intéressons nous d'abord à la forme des biographies.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 2. Récits de vie et observations

Comme indiqué en introduction, le premier corpus d'entretiens constitué dans le cadre de cette thèse regroupe 8 personnes ayant pratiqué des tags, des graffitis ou encore des peintures avec des pochoirs, dans l'espace public. La majeure partie de ces témoignages a été récoltée pendant 6 mois de travail de terrain, entre septembre 2013 et février 2014. Deux autres entretiens ont eu lieu dans des temporalités différentes : l'un date de novembre 2015, avec une rencontre par connaissance interposée, et avait pour but de compléter la diversification du corpus initial ; l'autre date d'avril 2012, avec une rencontre par l'intermédiaire d'un ami, et faisait partie du corpus exploratoire constitué pour mon mémoire de recherche en Master II.

Encadré n°4 : Enquêtes exploratoires

Notre première étude sur le vandalisme rassemblait quatre participants ; la seconde se basait sur un corpus de 12 entretiens semi-directifs. C'est à l'occasion de ces enquêtes que nous avons pu tester notre méthodologie par récits de vie. Ces deux études étaient consacrées à ce que nous appelons le « vandalisme ordinaire », c'est-à-dire n'étant lié à aucun sous-espace particulier dans l'espace social. Cependant, notre analyse était limitée par l'absence d'une proposition sociologique opératoire sur la propriété, et n'incluait pas encore de réflexion sur les rapports sociaux de classe, de sexe ou d'âge. En revanche, c'est à ce moment là que des pistes importantes se sont développées, notamment sur la distance sociale traitée dans les chapitres 4 et 8.

Loin d'être un frein à l'exploration, ce volume de récits de vie nous permet d'entrer en profondeur dans les devenirs biographiques, de différencier leurs formes, et nous donne une vue sur leurs finesses ou leurs contradictions. Dit autrement, nous mettrons ces matériaux en valeur, pour donner des comptes rendus sociologiques aussi précis que possible, des récits divergeants des paniques morales, et peut-être créer une meilleure compréhension des enquêté.e.s.

La phase de 6 mois de terrain entre septembre 2013 et février 2014 a beaucoup consisté en une recherche de contacts et de divers documents pouvant m'aider à mieux découvrir la culture graffiti ou *street art* (livres et articles dédiés, sites internet et réseaux sociaux regroupant amateurs, pratiquants, et observateurs, vidéos de graffiti ou de pochoirs, ou encore musique et clips hip-hop etc.) pour éventuellement mener à des entretiens mais aussi m'approcher de certains codes d'interaction propres à ces « mondes »[148]. Ces six mois ont aussi été l'occasion de nombreux

[148] Terme utilisé par Thomas, Aurélien et Alexandre pour décrire la diversité des personnalités et des approches qui

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

moments d'observations, participantes ou non : je me suis d'une part engagé dans des pratiques de graffiti, de tags et de pochoirs à ma petite échelle (devenant brièvement ce que l'on nomme dans la sous-culture graffiti un « *toy* »[149]), et j'ai pu, d'autre part, participer à quelques moments privilégiés avec des graffeurs, passer des après-midi à discuter, dessiner et écouter de la musique ou encore un après-midi de tags et de repérage dans un bâtiment abandonné.

Au total sur ce terrain, j'ai pu dénombrer 89 heures d'observations réparties sur 30 sessions, sans compter les entretiens informels. Plus d'un tiers de ces sessions s'est déroulé la nuit ou en soirée. 34 heures concernent des observations participantes avec d'autres acteurs, et 55 représentent des observations et pratiques de peinture plus solitaire, nous y reviendrons.

En raison de la méthodologie choisie avec plusieurs terrains d'enquête, et malgré l'établissement de liens de confiance dépassant le terrain, je n'ai pas pu participer directement à de véritables sessions de graffiti ou de tag avec un *crew*. Bien qu'elles aient servi à susciter des entretiens formels ou informels, comprendre leur contexte ou leur contenu, et documenter des pratiques connexes à l'objet d'étude, celles-ci s'avèrent moins détaillées sur l'engagement dans une carrière déviante que les récits de vie récoltés. Ces observations seront donc mises au second plan dans l'analyse qui va suivre ; elles passeront après l'analyse des formes biographiques pour venir informer la compréhension de certains points des pratiques de graffiti, tag ou pochoir, évoquées dans les discussions. Bien que ces observations ne soient pas comparables à un travail de participation observante ou de long terme, elles restent pertinentes pour comprendre les trajectoires faisant un passage furtif par des pratiques de graffiti, ainsi que pour appréhender certaines particularités des situations de tag (sorties nocturnes, risques de repérage, techniques pour utiliser les *sprays*[150] etc.).

Faire advenir les rencontres n'a pas été simple dans la mesure où la plupart des graffeur.se.s ou tagueur.se.s n'ont pas d'endroit facilement identifiable permettant de les rencontrer, contrairement aux militants qui peuvent avoir un local ou un bar habituel. Dans le centre de la ville de Lille, il existe bien le magasin « *All City* », où se croisent pêle-mêle certains graffeur.se.s actif.ve.s et reconnu.e.s, certain.e.s débutant.e.s, mais aussi des personnes voulant repeindre leur voiture ou d'autres objets sans avoir forcément de lien avec la sous-culture graffiti. Je suis passé

---

coexistent au sein de la sous-culture graffiti.

149 Le terme de « *toy* » vient y désigner de manière péjorative un « débutant » ou quelqu'un qui n'a pas « trouvé son identité graphique » (Becquet, 2009, 94).

150 Bombes de peinture aérosol, aussi nommées « bubs » dans la sous-culture.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

plusieurs fois à ce magasin, ainsi que chez d'autres revendeurs de sprays dans d'autres villes, mais il est rapidement apparu que, n'étant pas un graffeur ou un tagueur connu ou reconnu localement (ni en voie de reconnaissance d'ailleurs), n'ayant pas eu le temps d'acquérir les codes sur place, et essayant de rester clair sur mon engagement universitaire, établir des contacts et réaliser des entretiens par ce biais ne m'a pas été possible. En réalité, ce terrain a demandé beaucoup de déplacements en dehors des villes que je connaissais auparavant.

Les rencontres que j'ai pu effectuer et qui ont mené à des entretiens se sont faites par ami d'amis ou connaissances interposées pour cinq d'entre-elles, puis par « effet boule de neige »[151] (Combessie, 2007, 53) pour trois personnes. Ce mode de rencontre n'a rien d'une constitution d'échantillon représentatif ou aléatoire, de toute façon peu faisable pour une recherche sur une pratique déviante et objet de répression comme le graffiti. Il a indéniablement joué sur le « profil » des personnes avec lesquelles j'ai discuté, notamment parce qu'il s'agit d'une méthode basée sur le capital social (Ibid, 54), tel que défini par Pierre Bourdieu (1980, 2), jouant donc sur des relations construites socialement, plus ou moins fortes ou durables, et fortement liées aux positions sociales des « agents » sans toutefois s'y limiter. Par conséquent, les premières rencontres ont été fonction de ma position sociale (cf. Encadré n°2) et des liens forts ou faibles que j'ai pu entretenir dans ma propre trajectoire et au fil du terrain. Les rencontres suivantes ont été pour partie fonction de la position sociale des personnes avec lesquelles j'ai commencé mon enquête, mais ont permis une certaine diversification d'âge et de classe.

Les personnes qui ont accepté un entretien formel enregistré ou avec prise de notes pour l'un d'entre eux, et que j'appellerai « participant.e.s » par commodité, ont entre 22 et 40 ans au moment où je les rencontre, et leurs pratiques de tags ou de graffiti commencent le plus souvent alors qu'ils sont mineurs, entre 15 et 17 ans pour sept d'entre eux, c'est-à-dire vers la fin du collège ou au début du lycée. Un participant fait figure d'exception ici, puisque ses pratiques de peinture dans la rue au pochoir commencent vers 29 ans, et qu'il travaille en entreprise depuis dix ans déjà à ce moment-là. Cinq d'entre eux poursuivaient leurs pratiques de peinture graffiti, tag ou pochoir dans l'espace public au moment où nous nous sommes rencontrés : trois pratiquent encore le tag « vandale » mais bien moins qu'au début de leur engagement dans le tag, et deux continuent à peindre mais dans des démarches différentes, ne marquant pas de blaze par exemple ou ne l'ayant jamais fait pour le pochoiriste présenté plus haut.

[151] Expression utilisée lorsque l'on demande aux premières personnes interrogées si elles pourraient nous indiquer des personnes concernées par notre recherche et peut-être prête à rentrer en contact avec le chercheur ou la chercheuse.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Parmi ces participant.e.s une seule femme. J'ai essayé à plusieurs reprises de contacter ou d'être mis en contact avec des femmes faisant du graffiti, « vandale » ou non, mais mes recherches ont partiellement échoué sur ce point. Pour deux graffeuses auxquelles j'ai pu présenter ma démarche et proposer une rencontre, l'une a choisi simplement de ne pas répondre à mon message et à mes relances, l'autre m'a transmis par un ami son refus, principalement « parce qu'elle ne me connaît pas » et parce qu'elle ne se sentait « pas forcément à l'aise pour parler en entretien ». Voulant éviter une surreprésentation des hommes dans des cultures qui ont déjà été notées comme espaces de domination masculine (MacDonald, 2001, 6) mais pour lesquelles on tend à invisibiliser la participation des femmes, je n'ai pas réussi ici à contrer le biais repéré dans la littérature. Cela nous donne toutefois l'occasion d'étudier les masculinités à l'œuvre dans les pratiques et représentations des autres participants.

Du point de vue des caractéristiques socio-économiques des participant.e.s, celles-ci seront traitées dans la section concernant les rapports sociaux de classe, mais il est déjà possible d'indiquer qu'il.elles sont majoritairement originaires des classes moyennes ou supérieures. Cela est probablement en partie lié à la manière dont j'ai rencontré les participant.e.s, comme évoqué plus haut. Enfin, concernant les familles dont sont issus les participant.e.s, cinq couples de parents sont mariés et trois couples sont divorcés. Quatre des participants sont les aînés, quatre autres sont les derniers, pour des fratries allant de deux à cinq frères et sœurs mais dont la moyenne est de 2,8. Cela peut sembler anodin mais il n'est pas inutile de noter que nous n'avons observé aucune corrélation entre divorce des parents et tag, graffiti, ou *street art*, ou encore entre famille nombreuse, tag, graffiti et *street art*.

Après ces données de cadrage un peu générales, le plus pertinent est encore de présenter les différentes trajectoires de ces 8 personnes : certaines ont eu des pratiques de graffiti très brèves et n'ont donc pas de carrière dans la sous-culture graffiti, d'autres en revanche ont ce type de parcours, d'autres encore n'ont pas de carrière déviante au sens de H. Becker (1963, 24) mais une carrière artistique parsemée de transgressions pouvant être assimilées à du vandalisme. Pour comprendre les situations du tag, du graffiti et du *street art* et les forces qui les traversent, il m'a justement semblé intéressant de ne pas trop privilégier les graffeur.se.s ou artistes les plus actif.ve.s sur une longue durée et reconnu.e.s par leurs pairs, comme ont pu faire nombre d'études sur le graffiti (Ferrell, 1993, 50) mais aussi d'interroger ceux ou celles qui participent ou ont participé aux phénomènes de manière plus furtive. La raison en est que ces dernièr.e.s participent aussi à construire la sous-culture graffiti et sa diversité de pratiques ; leurs traces sont visibles dans l'espace public ou l'ont été à un moment donné, leurs pratiques ont un sens qui n'est

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pas moins important que celles des graffeur.se.s plus actif.ve.s et reconnu.e.s, surtout pour notre problématique. Enfin, depuis leurs débuts, la vitalité du graffiti et du *street art* et les pratiques de distinction qui s'y trouvent ne pourraient pas exister sans l'engagement fugace et dominé de certains acteurs (Lachmann, 1988, 236).

2.1 Trajectoires, carrières et bifurcations

Retracer des portraits au sein de la sous-culture graffiti et dans le mouvement *street art* permet d'éclairer un ensemble de similitudes entre les histoires de vies, tout en laissant place aux dissemblances. La question que nous souhaitons traiter dans ce chapitre est la suivante : comment tirer du sens de la singularité de ces histoires de vies tout en objectivant certains mécanismes qui expliquent les pratiques de graffitis, tags, gravures, pochoirs ou encore collages ?

L'approche des biographies en sociologie pose, nous l'avons vu en introduction, un certain nombre de questions, comme celle des effets de « reconstruction » ou d' « illusion biographique » (Bourdieu, 1986, 69). La présentation des participant.e.s implique déjà un travail de réécriture de leurs récits de vie, privilégiant volontairement certains passages comparés à d'autres, oubliant certains éléments ou les conservant pour une autre démonstration. À ce stade, nous nous intéressons aux mouvements et aux formes biographiques (Coninck & Godard, 1990, 48) ; nous interrogerons les effets de structure dans le chapitre suivant. C'est donc l'occasion d'articuler les concepts de trajectoire (Passeron, 1990, 21; Dubar, 1998, 73), carrière (Becker, 1963, 24) et bifurcation (Grossetti, 2006, 12). Comme différentes lentilles de vue, ces concepts se complètent mutuellement pour comprendre les pratiques et représentations des graffeur.e.s et street artistes, gardant en tête le contexte socio-culturel de ceux-ci évoqué plus haut.

À partir des récits de vie des participant.e.s, nous pouvons distinguer trois types de parcours distincts permettant de regrouper les récits récoltés selon leurs similarités. Nous présentons ces « types » de parcours comme des types d'« engagements » (Becker, 2006, 2-3), impliquant donc une certaine temporalité, les « mises en cohérence » proposées par les

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

participant.e.s, des décisions, des contraintes et le résultat d'actions antérieures, mais aussi les notions d'intérêt et de valeur.[152]

Un premier type unit les trajectoires incluant des situations de déviance sans que celles-ci ne mènent à une carrière déviante ou à des bifurcations. Assez peu étudiées car souvent considérées comme sans intérêt par les membres des sous-cultures ou par les chercheur.ses s'y intéressant, ces trajectoires individuelles participent néanmoins considérablement aux phénomènes sociaux que l'on nomme graffiti ou *street art*. Ce premier type concerne les parcours d'Emma et de Nathan, que nous nommerons « engagement furtif »[153].

Le deuxième type de parcours rassemble les trajectoires dont les situations de déviance n'occasionnent pas de carrière déviante mais sont liées à des tournants biographiques objectivables et objectivés par les participant.e.s. Il s'agit du type qui décrit le plus correctement les récits de vie de Thomas et Louis, que nous appelons « engagements marquants »[154].

Enfin, le troisième type est celui qui concerne le plus de participants, montrant au fil de la trajectoire l'adoption d'une carrière déviante et une ou plusieurs bifurcations. Il représente les formes biographiques confiées par Romain, Alexandre, Aurélien et Samuel, que nous appellerons engagements « profonds »[155]. Après avoir analysé plus précisément chacune de ces formes de trajectoires, nous questionnerons la place du contrôle social ainsi que notre propre rôle d'enquêteur. En tout état de cause, graffiti et *street art* ne représentent pas des communautés, et les déviances qui peuvent s'y produire sont liées à des effets de socialisation pluriels.

---

[152] Ce concept est notamment compatible avec l'étude des sous-cultures et l'approche des rôles ou de la présentation de soi proposée par E. Goffman (Becker, 2006, 6).

[153] Le terme « furtif » désigne ici moins la « rapidité » des engagements, mais plus le caractère « inaperçu » ou « invisible » de ces engagements, tant du point de vue des membres des cultures concernés, que du point de vue de nombreux chercheurs et chercheuses, ou encore du point de vue de l'impact que les pratiques ont sur la trajectoire des personnes concernés. http://www.cnrtl.fr/definition/furtif

[154] « Marquant » se relie ici à la définition de marquer comme « Laisser une marque tangible, une trace, une impression durable. » http://www.cnrtl.fr/definition/marquer

[155] Le mot « profond » est choisi pour la définition suivante : « Qui affecte la personne humaine en profondeur, dans une de ses parties vitales. », c'est-à-dire que les pratiques, au-delà de laisser une impression durable, impliquent une modification du mode de vie et de la trajectoire des participants. Cette typologie se base sur un axe logique qui comprend différent degrés d'engagement, ayant plus ou moins d'impact sur les trajectoires des personnes rencontrées. Cependant, elle n'a nullement pour but de dévaloriser les engagements furtifs ou de valoriser les engagements profonds.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Engagements furtifs

Déviances sans grandes conséquences, c'est le titre que l'on pourrait donner au type de trajectoires que m'ont raconté Emma et Nathan, caractérisant des engagements furtifs dans le graffiti ou les pratiques de *street art*. Nathan ne raconte pas l'acquisition d'un mode de vie spécifique au graffiti, étant plutôt investi dans un mode de vie organisé par les institutions scolaires et par ses parents dans lequel la plupart de son temps libre est consacré au skateboard et à la sociabilité avec ses pairs. Il ne déploie pas non plus un ensemble de justifications spécifiques à la sous-culture. Lors de son premier contact avec des agents du contrôle social formel, il est partiellement étiqueté déviant devant sa famille et le collège, mais le « label » ne reconfigure pas ses pratiques de graffiti par la suite, ni son identité, ne se considérant ni « graffeur », ni vraiment « déviant ». Il parle uniquement de « petit graffs », « en parallèle » du skate, et me précise bien que parmi ses amis skateurs « Il y en avait aucun qui faisait que du graff ». Cela étant, il s'est effectivement reconnu dans le terme graffiti et m'a proposé de faire un entretien lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois lors d'une soirée chez un ami commun. Ainsi, il reconnaît s'être engagé dans le graffiti mais furtivement, blaguant sur le fait qu'il ne s'agit pas de « grand banditisme », mais aussi en me disant à plusieurs reprises (avant et après l'entretien) qu'il n'est pas sûr d'avoir une histoire très intéressante pour mon étude. En termes de pratiques graffiti, elles ont justement pris fin via les sanctions formelles et informelles (arrestation, menace de casier judiciaire, convocation par le collège, punition par ses parents etc.). De plus, cette période où Nathan prend parfois le rôle d'un tagueur ne provoque pas de tournant ou de changement dans sa trajectoire scolaire ou ses orientations.

> « Au final pour ceux qui voulaient me choper, c'était trop facile de remonter à moi, il suffisait d'avoir une des dizaines de personnes qui savaient qui c'était [BCD], qui balance quoi. (*ouais*) Et puis en sachant qu'au collège tout le monde… Tout le monde parle, parle très vite, donc au final c'était pas réfléchi parce que c'était sûr qu'un jour ou l'autre on viendrait me faire… me faire chier… Ça va, au collège ils ont pas été chiants. En plus j'étais l'élève modèle un peu (*d'accord*), j'étais parmi les meilleurs élèves du collège, donc j'avais un peu… Je me sentais un peu intouchable tu vois au collège. […]Et j'étais toujours dans les… soit le premier, soit le deuxième de la classe. Donc euh, ça me permettait d'avoir une certaine impunité et ce qui a fait aussi que l'histoire s'est vite tassée parce que ils ont convoqué ma mère, ma mère elle leur a expliqué ce qui s'était passé le week-end, et puis voilà, ils ont dit ' bon bah c'est tout, il arrête et… on oublie ça quoi.' » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

Il rejette ce moment de sa vie soit comme « des conneries d'ados », comme une « recherche identitaire » ou une volonté d'« appartenir à un groupe », ce qui correspond à sa perception de l'adolescence, mais aussi aux stéréotypes dominants sur le vandalisme évoqués dans notre introduction. Son engagement n'est pas perçu ou perceptible comme un évènement imprévu qui

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

aurait eu des conséquences de long terme sur sa trajectoire. Fils d'un ingénieur-cadre en entreprise et d'une comptable à l'hôpital, son parcours entre les classes moyennes et les classes supérieures n'a pas été impacté par sa prise de rôle ou les sanctions appliquées.

Dans le cas d'Emma, bien que ses pratiques de pochoirs ou de collages dans les rues n'aient pas cessé au moment de notre rencontre, il semble que l'on puisse également parler d'un type d'engagement furtif. Elle a participé à un *crew* de graffiti durant ses années de lycée, mais cette première période ne marque pas l'entrée dans un mode de vie particulier, dans la mesure où les sorties nocturnes avec les autres graffeurs sont rares, se font dans la continuité de soirées entre amis qu'ils passent dehors pour pouvoir boire et fumer, ne prennent pas le pas sur ses pratiques scolaires ou avec ses parents, et se font le plus souvent très proches du lieu de résidence de son ami. Elle ne voit personnellement « pas l'intérêt de cette histoire de territorialité ».

> « …ça m'énerve un petit peu en fait, euh (*c'est-à-dire ?*) de, de devoir défendre son territoire « ah t'as vu euh y'a un mec de [C1] qui est venu toyer ton truc, machin, il faut que tu retournes dessus » […] enfin tu vois genre, lui il habitait [Q2], franchement si il y avait pas un 'Boris' tous les trois mètres […] c'était grave quoi (d'accord), enfin il fallait qu'il remédie à ça tout de suite et qu'il aille foutre son nom partout quoi. […] J'ai quand même peint, peint avec eux tu vois mais… je sais… on va dire que c'était pas un climat de sécurité euh, [silence] j'ai, enfin je sais pas… j'avais pas tellement envie, tu vois j'avais pas cette, ce besoin de me rebeller par rapport à mes parents, je le faisais déjà sous d'autres formes, et euh c'était un petit p, hum… c'était sympa quoi mais euh, je pense pas que j'en retirais la même chose qu'eux tu vois… (*d'accord, ouais ça te… le, ouais ça t'apportait pas la même, pas autant ou…*) ben non, mais moi j'aimais bien, en fait j'aimais je, et en plus j'aime bien prendre mon temps tu vois pour faire des trucs (*demi-rire*) par définition c'était pas tellement tip-top quoi… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Dans son récit de la découverte du graffiti, elle met de la distance entre la manière dont les membres du *crew* vivaient le graffiti et son propre point de vue, mobilisant des justifications et motivations distinctes des graffeurs qu'elle a connus. Elle aime le dessin comme beaucoup de graffeurs, mais préfère la variété des styles permise par le *street art*, éloigné du travail de blaze. Elle apprécie l'idée de « réclamer la ville » dans le graffiti, mais pense que cela devrait aller « plus loin », car un « mec lambda » qui verrait des tags dans la rue, n'y verrait pas les « combats » entre des graffeurs qui ne s'adressent que les uns aux autres.

Dans le passage cité plus haut, Emma mentionne également des questions de sécurité, et explique dans un autre passage qu'elle était souvent la seule à mentionner l'existence de risques quand les autres graffeurs n'en parlaient « pas trop ». Lors des sessions vandales considérées comme des « missions » par le crew, ils lui confiaient souvent le rôle de « guet », montrant une division du

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

travail reprenant des stéréotypes classiques des rapports sociaux de sexe, associant la protection à un rôle féminin, élément sur lequel nous reviendrons plus en détail par la suite.

De reste, cette période d'engagement dans la sous-culture graffiti ne marque pas non plus l'adoption d'une carrière car Emma n'a jamais été sanctionnée ou étiquetée déviante pour ses pratiques. Quelques années plus tard, lorsqu'elle découvre la scène graffiti et *street art* de la ville de Sydney, elle parle d'un « déclic » dans ses représentations des rapports entre ville et « culture alternative », mais son mode de vie dépend de ses cours de master et de ses colocations. Si elle pouvait sortir la nuit pour peindre avec un ami et passer du temps à découper ses pochoirs, mais aussi passer « des après-midi entières » à se balader pour regarder les fresques dans la ville, ces pratiques ne mènent pas dans son récit à un mode de vie propre au graffiti ou au champ de la production artistique, ou qu'elle estimerait distinct de celui de ses amis ne pratiquant pas de *street art*. Elle ne se considère pas street artiste ou pochoiriste, ses pratiques transgressives n'ont pas modifié son identité. Elle considère en réalité qu'il existe « deux aspects » dans sa vie : ce sont les « études » et ses pratiques artistiques, qu'elle rapproche de « hobbys ».

Ensuite, parler de bifurcation dans la trajectoire d'Emma semble également problématique : on peut considérer que son engagement de courte durée dans le graffiti puis de plus longue durée dans le *street art* sont des évènements imprévisibles, mais évaluer les conséquences de long terme que ceux-ci ont pu avoir sur sa trajectoire nous pousse à conclure à l'absence de réel tournant. En effet, à son retour de Sydney et après un stage sur place, Emma continue les pochoirs et collages mais moins fréquemment, et termine son master d'urbanisme : sa trajectoire de formation ne change pas. Du point de vue familial, elle a « toujours tenu très loin » ses parents des pratiques de tag, de *street art*, ou même concernant l'alcool ou les joints, même si elle pense qu'ils ne sont pas « dupes ». Ses engagements n'ont pas provoqué de rupture vis-à-vis de sa famille avec laquelle ça se « passait bien » avant comme après sa période à Sydney. En recherche d'emploi au moment du premier entretien, comme du second cinq moins plus tard, sa trajectoire professionnelle en est à un moment clé.

Lors de son premier récit, elle expliquait qu'elle voyait des ponts entre urbanisme et *street art*, et qu'elle aimerait réunir les deux, notamment via une participation réelle des habitants au développement urbain et via l'association de production multimédias qu'elle a montée avec ses ami.e.s. Lors de notre seconde discussion, elle a plus de contacts avec « le privé » et « les collectivités locales » et a élargi son « ratissage » des offres d'emploi, ne mentionnant plus la possibilité de trouver un travail proche de ses pratiques artistiques. Pour être clair sur cette absence de bifurcation pour Emma, il faut revenir sur la théorisation du concept proposé par

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Michel Grossetti (2006, 11), et l'idée d'« irréversibilités relatives » : si les trajectoires ne doivent pas être vues comme le déroulement d'un temps homogène, il existe néanmoins « des ressources et contraintes issues des situations passées » qui doivent être prises en compte par les acteurs sociaux et qu'ils ou elles ne peuvent modifier sans produire d'efforts. Ainsi, pour affirmer que l'engagement d'Emma dans le *street art* provoque une bifurcation dans sa trajectoire, il faudrait montrer que celui-ci a créé des contraintes et ressources difficiles à changer, ou alors qu'il lui a justement demandé de modifier les irréversibilités créées auparavant. À partir des récits qu'elle m'a confiés, il apparaît que ses engagements artistiques n'ont pas créé de tels changements bien qu'ils aient une importance dans ses représentations et qu'elle continue occasionnellement les pochoirs et collages. Notre rencontre s'est justement faite à un moment d'incertitude pour Emma quant à l'issue réelle de sa période de chômage, où son cursus universitaire lui donne des contraintes et ressources orientant sa trajectoire, et où son engagement dans le *street art* peut être mis entre parenthèses.

Il me semble que cela illustre le sens du terme « furtif » choisi précédemment : pour Nathan comme pour Emma, à la fois leurs pratiques sont peu visibles par les acteurs centraux du graffiti ou du *street-art*, et à la fois elles ont peu de conséquences visibles sur leur trajectoire sociale en termes de contraintes ou de ressources. Par ailleurs, la pénalisation différente des deux pratiques fait qu'il est plus simple pour Emma d'avoir un engagement de plus longue durée que celui de Nathan sans que des sanctions ne modifient sa trajectoire scolaire, familiale ou professionnelle. Ce type d'engagement dans des pratiques pouvant être assimilées à du « vandalisme » montre déjà, qu'il n'y a aucun lien mécanique entre graffiti ou *street art*, et marginalité ou problème d'insertion sociale.

Engagements marquants

Pour le deuxième type de parcours, mettant en jeu des engagements nommés « marquants », c'est-à-dire menant à des bifurcations dans les trajectoires des participants mais sans adoption d'une carrière déviante, les cas de Thomas et de Louis sont intéressants. Leurs deux récits de vie incluent des évènements ou une série d'évènements imprévisibles ayant des conséquences de longue durée. La bifurcation de Thomas est précédée par une première période d'expérimentations à 34 ans, où lui et ses amis décident d'abord de réaliser un collage « politique » dans la rue. Il pratique des collages pendant les quelques mois suivants, s'entraîne sur son temps libre, « à côté de son travail », sans réellement entrer dans un mode de vie différent, puis décide

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de travailler la technique du pochoir car l'effacement au « karcher » rend les collages « extrêmement éphémères ». Quelques mois plus tard, après un voyage à New York en septembre 2008 où il peint des pochoirs, il est remarqué par « un blog » de « *street art* » et démarre une série d'expositions outre-atlantique. À cette période il finance ses billets d'avion avec son salaire, et réalise certains « allers-retours » le temps d'un « week-end » prolongé. Il s'entend bien avec les artistes qu'il rencontre dans les vernissages et comprend que ce qu'il appelle aujourd'hui « son travail » intéresse. Enchaînant en 2009 avec trois évènements publics où il réalise les perspectives de ventes de ses travaux, et donc la possibilité de se lancer dans un métier de « pochoiriste », il fait finalement le choix de changer de trajectoire.

> « Le pochoir que j'avais découpé pour l'expo euh '*Street Crush*' là du mois de février, c'était une vue de… Time Square, c'était un, un beau truc bien détaillé en deux couleurs, et, j'ai peint ça pendant… les deux jours de [Événement culturel 2] [sourire]. Alors je faisais, j'avais un prix très bas je crois que je faisais ça à 20 € le morceau (*Mm...*). Et ça n'a pas arrêté quoi, j'ai… (*ouais…*) […] et les gens ils s'arrêtaient parce que je peignais en direct, et ils commandaient, et ils enfin, j'en ai vendu plein, donc j'ai dû en finir le week-end avec euh 800 € en poche je crois. [Sourires] Alors là j'ai commencé à me dire euh… (*ah ouais ça peut ouais…*) bon, là ça commençait à… après j'ai fait, j'ai fait les portes ouvertes d'ateliers d'artistes, bah toujours chez [Nom d'artiste 4] il m'avait invité, au mois d'octobre. Parce que moi j'avais pas d'atelier encore (*ouais*), je bossais chez moi, j'avais pas la, l'espace euh, adéquat, et euh… […] Donc en 2009, décembre 2009 j'ai fait la première euh, [Événement culturel 3] à [VP2] (*ok*). Et là ça a été le… parce que [Événement culturel 3] à [VP2] c'est 15 000 personnes, euh (*ouais*), qui déboulent pendant 24 heures, et euh, là j'avais préparé quelques trucs etc. Euh… et ça a bien marché pareil je me suis, je me suis fait je sais pas 7 ou 800 €. Donc là je me suis dit il faut… enfin f, alors en plus, dans mon boulot, dans mon activité, vu que c'était la crise, on avait une chute de… une chute de l'activité. (*Mm...*) Euh, moi je bossais dans une petite boîte familiale, on était 4… bah y, ça voulait dire que ben il fallait euh, ben re p, prendre la route, redémarcher des clients, faire de la com' tout ça (*Mm...*) enfin… moi ça faisait 7 ans que j'étais là-bas, j'a euh… j'avais fait le tour. (*ouais*). J'étais pas motivé pour faire ça quoi. Surtout que de l'autre côté, ça commençait à cogiter et à me dire 'euh, en, euh… moi je d, je peux, enfin j'ai pas de… j'suis pas marié, pas d'enfants euh… j'ai un appart euh, qui était presque fini de payer, donc bon pft…' » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

On voit dans cette citation à la fois les possibilités qui s'ouvrent à Thomas en termes de trajectoire dans le champ artistique, l'incertitude liée à la crise économique, mais aussi les possibilités de modifier ses contraintes sans avoir à fournir des efforts insurmontables. N'ayant pas d'impératif lié à un mariage ou à des enfants, relations sociales qui créent des « irréversibilités relatives » évoquées plus haut, étant également proche de rembourser le crédit de son logement, il estime pouvoir vivre avec un revenu plus bas et/ou plus incertain. La condition avant de quitter son travail était de trouver un atelier : ressource « adéquate » pour le travail que demandent ses pochoirs. Au printemps 2010 il trouve une place dans un atelier collectif de sa ville et annonce à

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

ses « patrons » qu'il va se lancer dans le pochoirisme « à 100 % ». Fils d'un électricien et d'une enseignante dans le secondaire, il passe du champ de la production industrielle à celui de l'art contemporain. Son engagement dans les pratiques *street art* sans lien direct avec la sous-culture du graffiti explique en partie que Thomas n'ait pas de carrière déviante à proprement parler, peignant rapidement dans les rues, de jour, n'ayant jamais été sanctionné formellement ou étiqueté.

> « au début t'as peur un peu, tu te dis 'bon vaut peut-être mieux faire ça la nuit' euh… (*ouais*) ça, t'as peur. Et après tu te dis euh 'la nuit c'est chiant', parce que tu vois rien. Alors euh… et des pochoirs, quand tu fais plusieurs couches (*ouais il faut*), encore j'aurais qu'une couche je dis pas, tu mets ton pochoir, tu passes ta bombe, basta, moi j'ai plusieurs couches, et donc j'ai des positionnements qui sont euh, très pré, (*très précis*), enfin, ouais. Et si tu vois pas bien, ben, ça m'est arrivé (*ça casse le truc),* plusieurs fois [demi-rire] le truc il est complètement décalé parce que je voyais rien, et quand je vois le résultat après [sourire], bon ben il est trop tard c'est foutu quoi. Donc euh tu te dis 'merde… c'est complètement con. Euh… pourquoi faire ça la nuit ? La journée ça va être pareil', donc euh, je me suis mis à peindre en journée, j'ai toujours peint en journée, je peins jamais la nuit, je fais toujours ça, (*d'accord*) de jour, partout (*ok).* Enfin partout où j'ai pu peindre hein, j'ai pa, j'ai quand même peint beaucoup à… à New York, à Berlin, euh à Londres, euh à Prague, à… à Paris, euh, toujours en journée, j'ai jamais eu euh… enfin j'ai jamais été arrêté quoi. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Cependant, cet engagement marque sa trajectoire durablement, et ses pratiques de pochoiriste dans la rue au fil des années sont imprégnées par le fait qu'elles deviennent un « travail » (terme qu'il répète souvent lors de notre entretien). Il passe beaucoup de temps dans son atelier où nous réalisons l'entretien, notamment dans la « découpe de pochoirs », pratique « extrêmement technique »; il réalise des « collections » à partir de photos qu'il a prises lui-même ou avec sa compagne, également artiste, qui travaille avec lui. Enfin, peindre « dans la rue », c'est aussi pour lui l'occasion de rencontres, de montrer ses œuvres gratuitement, et une part importante des personnes passant à son atelier, faisant des commandes ou non, ont d'abord vu ses pochoirs dans les rues.

Thomas ne se définit pas comme « street artiste », mais plutôt comme « pochoiriste », dans la mesure où il estime peindre peu dans la rue comparé à d'autres qui y sont « plusieurs fois par semaines », et parce qu'il a « beaucoup plus un travail d'atelier ». Le caractère « imprévisible » de sa trajectoire et du tournant réalisé, au-delà d'avoir quitté le dessin industriel et d'être entré dans le champ artistique à 34 ans sans formation en école d'art, tient aussi au fait qu'aucun des membres de sa famille ne travaillait dans le champ de l'art pictural, ayant plutôt des pratiques artistiques qui se limitent à des hobbys, mis à part un cousin décorateur pour le cinéma.

La trajectoire de Louis connaît également une bifurcation mais liée à des évènements différents. Découvrant le graffiti en tant que style de peinture via un « magazine » et s'engageant

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

avec des amis dans un *crew*, il passe par un épisode violent qui met rapidement un terme à ses pratiques « vandales » qu'il estime aujourd'hui « gentilles ». Il décide alors d'essayer de nouvelles techniques, notamment le graffiti sur toile, le dessin et le pochoir. Il cherche rapidement un atelier, tente une école d'art, déménage, et tente de se frayer un chemin dans « l'art contemporain ». Sa période d'engagement dans la sous-culture du graffiti au lycée débute vraiment après avoir observé deux autres graffeurs à l'œuvre dans un bâtiment désaffecté, peignant beaucoup là bas au début, et réalisant beaucoup d'esquisses sur papier pour faire partie du crew. Ensemble, ils ne font « pas trop de fresques », « quelques tags » dans la ville de leur lycée, mais pratiquent beaucoup « dans » le lycée, collant des « stickers », gravant beaucoup leurs blazes sur « les tables » des salles de classe. Ils commencent également à trouver des « plans » pour peindre sur commande et être « payés en bombes ». Jusqu'ici, ce qui pourrait ressembler à un engagement plutôt « furtif » dans le graffiti aurait pu se poursuivre via l'engagement dans une carrière de graffeur, mais Louis n'évoque pas de changement de mode de vie, il n'est pas arrêté ou formellement étiqueté déviant. Par ailleurs, il découvre rapidement et douloureusement les risques d'une carrière dans la sous-culture graffiti et les pratiques « vandales » dans la grande ville proche de laquelle il habite.

> « c'est… un épisode pas très marrant. Mais un jour euh, on va peindre euh, […], à la sortie du périph', […] t'as une espèce de passage où t'as tout le mur du pont, voilà. Où y'a plein de graffitis, plein de gens vont peindre là-bas et… Un samedi aprem euh, moi je rejoins 'Greg' et 'Martin' euh, pour aller peindre là-bas, enfin même pas pour peindre pour aller prendre des photos d'ailleurs. […] moi j'avais des bombes dans le sac au cas où mais j'ai pas peint ce jour là. Je, peut-être euh, j'osais pas trop, je sais pas. Bref, je les rejoins pour peindre, et euh… c'était au mois de… j'sais pas novembre, c'était au début de l'hiver. Et euh… y'a des gamins qui viennent nous voir, genre euh, 10-12 ans euh, qui viennent nous poser des questions […] et puis au fur et à mesure des questions genre 'ouais c'est qui le chef de votre crew ? C'est quoi votre crew ?' machin nin-nin-nin-nin… pft. Moi je suis complètement novice dans le… dans le milieu, je connais pas trop euh, je sais pas trop ce qui ce passe et tout. J'vois que 'Greg', aime pas trop répondre tu vois, 'nan y'a pas de chef dans le crew, on a pas de crew.' machin. Bon bref, ça se passait… ils s'en vont et puis euh, quelques, quelques heures plus tard, pas beaucoup, il commence à faire noir parce que c'est l'hiver genre il doit être euh, 16 h 30-17 h 00 un truc comme ça, euh on voit quatre mecs arriver euh d'un coté… Et 'Greg' il dit 'bon ben vas-y euh, on va ranger les sprays euh, ranger l'appareil photo et tout euh, c'est un coup à se faire emmerder machin nin nin', et le temps de dire ça euh, y'a quatre autres mecs qui arrivent de l'autre coté euh… (*ah ouai.*) voilà donc euh, assez rapidement euh, les mecs arrivent sur nous, et on se fait littéralement exploser la gueule par ces mecs là. » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Les agresseurs prennent les bombes mais pas l'appareil photo, et Louis apprend par la suite qu'il s'agissait des membres d'un crew *dont* ils avaient « repassé » la peinture cette après-midi-là. Bien que les recouvrements soient courants sur ces terrains où le graffiti est toléré, certains

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« l'acceptent moins » et le vol de sprays entre graffeurs plus aguerris et novices est plutôt fréquent dans la sous-culture. Pour Louis il s'agit d'un évènement « traumatisant », sa cheville est cassée, la main de son ami « Greg » également ; au retour chez ses parents, il se fait « engueuler » parce qu'il n'avait « pas à être là » et « pas à faire ça », et il se retrouve interdit de refaire du graffiti. Puis, vu leur expérience, avec ou sans interdiction, lui et « Greg » n'ont pas « re-touché une bombe » pendant six mois. Comme l'explique Louis, « dans le graffiti illégal et tout euh, j'ai quasiment arrêté en même temps que j'ai commencé ».

Cependant, Louis continue de graver des tables, de faire des esquisses, et l'été suivant, au hasard d'un engagement associatif dans la ville où il réside, il rencontre des graffeurs et se met à faire des fresques plus « artistiques » sur des « terrains » avec eux. Il y peint plus de personnages que de lettrages. À cette époque, même s'il refait quelques tags en rentrant de sessions, il reprend « confiance », mais garde ses distances avec la sous-culture.

> « moi j'ai jamais eu le tempérament euh, pour, pour jouer dans cette cour là. Te dire euh 'j'représente, je défends mon territoire, je pose partout euh, tu me repasses je te défonce euh…' hum… c'est pas ma, ça fait partie du graffiti, (*mais c'est p...*) mais c'est pas, en tout cas, (*c'est pas ce qui toi t'as…*) c'est pas ce qui me correspond du tout et, je veux certainement pas être associé à ce genre truc quoi… » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Ce changement de perspective sur certaines pratiques du graffiti joue dans la bifurcation de Louis. C'est une période où il est encore au Lycée, réalise des commandes de peinture, et trouve un atelier dans sa ville, où il peut expérimenter sur des toiles, « principalement du pochoir ». Comme le dit Louis, il a commencé le « graffiti pour faire de la peinture », et restant engagé en cela, il déménage dans la grande ville la plus proche à la sortie du lycée, tout en s'inscrivant dans une école de d'art et de design. Petit à petit, il fait son entrée dans le champ de l'art contemporain, via des galeries d'art ou des expositions collectives, lors desquelles cela ne s'est pas toujours bien passé.

Il raconte les fresques où il était invité avec des « pointures » du graffiti et du *street art*, et où des commentateurs anonymes l'« insultent », lui ou son travail, dans les vidéos ou sur les photos de l'évènement diffusées sur internet. Il mentionne aussi une galeriste ayant accolé à son travail l'étiquette « *street art* », pour que l'exposition soit plus « vendeuse » : des graffeurs de sa région viennent voir les travaux et critiquent durement ce label. C'est pourquoi il s'est petit à petit « détaché » du terme *street art*, travaillant toujours des portraits, parfois pour des fresques légales, collectionnant toujours les magazines de graffiti, utilisant encore la *spray*, mais se revendiquant « artiste » dans « l'art contemporain ». Ainsi, l'engagement de Louis dans le graffiti a laissé une marque et l'a finalement dirigé vers une carrière artistique légitime, parcours qui n'était pas

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

prévisible. Il est le premier membre de sa famille à faire des pratiques artistiques un métier, fils d'un cadre en entreprise de grande distribution, et d'une directrice de garderie. Lui qui était « plutôt contre » le graffiti avant de tomber sur un magazine qui l'intéresse, suivait un parcours scolaire conventionnel au collège public puis en lycée général, pratiquait beaucoup de sports, et s'est pourtant engagé, au fil des commandes, dans l'art contemporain.

Les trajectoires de Thomas et Louis illustrent des engagements marquants dans le graffiti ou dans le street-art, au sens où ceux-ci ont laissé des traces sur leur trajectoire sociale, créant des ressources et des contraintes qui définissent en retour le tournant adopté. Leurs pratiques restent imprégnées de ces engagements, bien qu'aucun d'entre-eux n'ait adopté de carrière déviante. Ce type de parcours est à mettre en lien avec la période historique dans laquelle il prend place et que nous avons évoqué plus haut : Thomas commence les collages et pochoirs en 2007, Louis commence à peindre des graffitis en 2003, c'est-à-dire à un moment où le *street-art* devient un mouvement collectif largement diffusé sur internet, où les magazines de graffiti sont vendus en librairie, et où il est possible pour des acteurs ayant les ressources suffisantes et pouvant produire des œuvres qui se vendent, d'entrer sur le marché de l'art contemporain, estampillé *street art* ou non.

Engagements profonds

Le troisième type de trajectoire raconté par les participants nous ayant accordé un entretien met en jeu à la fois des carrières déviantes, et des bifurcations. Les récits de Romain, Alexandre, Aurélien et Samuel sont d'égale importance pour comprendre ces formes d'engagements et leur impact biographique : si nous ne pouvons pas évoquer en détail toute leur trajectoire pour l'instant, il est important pour la suite de l'analyse que nous puissions voir les similarités et écarts entre les quatre exemples de ce type.

Le choix du terme d'engagement « profond » décrit des pratiques qui, au-delà de laisser une impression durable, impliquent une modification du mode de vie et de la trajectoire des participants. Les différentes modalités choisies pour les entretiens, et donc le fait que pour Romain, Alexandre et Aurélien, nous disposons d'entretiens enregistrés puis retranscrits alors que pour Samuel nous avons des entretiens sans enregistrement mais avec prise de notes, ont des effets sur nos possibilités d'analyser ces trajectoires. En d'autres termes, nous disposons de plus de précisions à la fois dans les choix de termes et dans les diverses séquences de discussion avec

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

les premiers, mais nous avons assez de matériau avec Samuel pour comprendre ses engagements et leur évolution au fil du temps.

Romain est né 1982 et il pratique toujours la peinture graffiti aujourd'hui, de manière légale et occasionnellement « vandale ». Son récit met en jeu une première séquence où il est « intrigué » par les graffitis, « gribouille » sur des « coins de table » ou des « classeurs » entre la fin du collège et le début du lycée. Il dessine beaucoup sur papier avant de « s'entraîner » à la spray dans le garage d'un ami, et teste la peinture « sur un mur » peu de temps après. Son entrée dans la sous-culture graffiti et l'apprentissage de ses codes se fait avec un « *crew* » reconnu dans sa ville, dont il connaît un des membres, et lors d'une soirée où ils sortent pour une session vandale « sur le tas ». À partir de ce moment, Romain et l'un de ses amis de lycée débutant aussi le graffiti ont 16 ans, et se donnent des rendez-vous pour aller « faire » des « autoroutes », des « voies ferrées ». Il explique que c'était une « ambiance » « super » pour « s'entraîner », sans « trop de risques » ; il est inspiré par les graffitis et tags qu'il apprécie et qu'il voit dans les rues, mais aussi par quelques échanges de lettres avec un graffeur parisien, et les magazines *Paris Tonkar* ou *Graff'it*. La même année, il vit sa première arrestation et première garde à vue, pour avoir gravé son blaze à la pierre sur une vitre d'un abri de transports en commun (l'entreprise portant plainte).

> F.B « *Ouais donc, mais du coup tes parents, donc là ils appellent tes parents en garde av'ou… ?*
>
> Romain : ouais… le soir. Et puis libéré le lendemain matin (putain… la nuit en garde av pour ça…), mm… ah ouais… (*sur un mineur…*) ça avec une plainte de [ETC1], bah la vitre elle était gravée… donc je sais plus ce que j'ai eu euh… je sais plus du tout… je crois que ça a été parce que j'étais mineur… je crois que j'ai eu des… y'a rien eu du tout en fait. (*ouais et du coup tes parents l'apprennent et comment ça, enfin tes parents ils ont quoi comme réaction ?*). Bah mon pé, mon père il me met une grosse droite [sourire], direct. Et puis après ouais bah, c'était un peu chaud, je sais pas je… ouais pf, je sais plus, je suis pas parti un peu, j'ai, j'ai été vivre chez mes grands parents… ouais nan c'était, la crise [demi-rire un peu gêné] (*ah ouais d'accord*), ils ont pas kiffé… ah ben ouais la garde à vue, nin-nin-nin… le… tu vois… ça se fait pas tu vois… ils disaient c'est la déception tu vois. (*ouais*) Mais bon voilà… ça m'a pas forc… ça m'a calmé mais pas f, pas plus que ça quoi.
>
> F.B : *Genre t'as arrêté quelques mois et après ça a repris ou… ?*
>
> Romain : Mm... bah les gravures ouais j'ai arrêté, quoique j'ai… j'en ai refait hein… mais je faisais plus attention. Euh… nan bah pff, de toute façon c'était, le début enfin… je pouvais pas m'arrêter ça faisait euh… ça faisait même pas un an que j'avais commencé, vas'y te… j'pouv, c'était pas possible. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Cette citation montre à la fois l'expérience de la première sanction pour Romain, ainsi que la réaction de ses parents, et l'impact qu'ils ont eu sur son début de carrière. Cette première phase,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

entrecoupée dans son récit de vie par des considérations sur le fait qu'il aimait « le dessin », sur les rendez-vous graff avec son ami de lycée sans internet ou téléphone, sur l'apprentissage d'un « geste sûr » avec les sprays, ou sur les graffitis de la fin des années 1990 dont les « esquisses » étaient plus « travaillées », représente une séquence d'entrée dans une carrière déviante. Les premières transgressions, premiers apprentissages spécifiques à la sous-culture, et la continuation des pratiques malgré une sanction des agents de contrôle social formel l'étiquetant comme déviant, notamment aux yeux de ses parents. On retrouve cette même séquence chez Aurélien par exemple.

Sur la route du collège, Aurélien se rappelle être « marqué » pendant plusieurs années par un graf « bien vandale » sur une palissade, indiquant « Joyeux Noël ». Aimant beaucoup marcher et se balader dans les villes, il rejoint à l'âge de 14 ans un « groupe d'Éclaireurs de France », dans lequel il se lie d'amitié avec des adolescents qui, comme lui, aiment le hip-hop (ses « *beats* rapides ») et le graffiti (nous sommes à la fin des années 1990). Il est intéressé par les pièces comme les tags, et commence par s'entraîner sur « papier », surtout parce qu'il aime la « calligraphie ». Avec ses amis, Aurélien développe des liens « forts », et ils commencent à « baliser » les « 4 coins de la métropole » sur laquelle ils sont répartis. Réalisant qu'il n'est « pas bon » pour dessiner « des têtes », il fait plus de « tags » et de « griffes » dans les rues ou dans les transports en commun, quelques voies ferrées, et peu de « pièces » sur des « terrains ».

> « Ce qui me plaisait en fait c'était la déambulation plus que… enfin à partir du moment où j'ai découvert ce truc-là avec mes potes, on s'est rendu compte que c'était juste un moyen, euh de, de… parfaire sa géographie de ville, de rencontrer des gens, de… aussi d'exacerber aussi un peu ses, sa rage toi vois, d'adolescent quoi. […] Nous on était dans le hip-hop tu vois enfin, on a grandi là dedans, on a pas eu trop le choix. Les métalleux ils nous faisaient rire. […] C'était Fun radio ou, ou Skyrock quoi. Du coup moi j'étais de l'école Skyrock, et… ben comment ça se fait c'est, c'est clair qu'on est passionnés par ça, on en a marre d'être passifs euh, au bout d'un moment 'Ben vas-y les gars ont se fait une soirée là, on cherche un… on se voit un samedi aux Eclés, vas-y pour la semaine prochaine propositions…' de lettres tu vois qui veulent dire des choses. (*Mm...*) Et... voilà on soumet des trucs au début on voulait faire 'RAS' 'Retour aux sources' mais il y avait déjà les Roots Manuva, du coup on s'est dit nan vas-y c'est mort on vas pas, on va pas franciser un, un crew qui existe déjà. Après on a trouvé notre truc, via une BD, euh, on a trouvé ce qu'on, [hésitation] on a trouvé un bla enfin trois lettres qui nous parlaient à fond, et là on s'est dit vas-y c'est parti quoi. Du coup vas-y des… des écritures de textes et, et du tag à fond quoi. C'est, cette envie de représenter tu vois enfin, on est un peu les enfants de la, euh comment dire ça, les enfants du populaire tu vois. Et où, il faut être populaire quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

On voit ici la diversité des motifs jouant dans l'engagement, mais ceux-ci évoluent au fil de la trajectoire. Se créant une « identité collective un peu souterraine », avec un groupe où ils sont 6 ou 8 à faire du graffiti et/ou du rap (ils autoproduisent un CD à l'époque), ils se fournissent en

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

volant des sprays, recherchent la « *fame* » pendant un temps, puis prennent des distances avec les rivalités entre crews, lassés en quelques mois par les « insultes » et les « rendez-vous pour se taper » lancés sur les premiers forums internet. La première fois qu'il se fait « serrer » par la police, Aurélien a 17 ans, il vient de faire un « *fatcap* » sur un tram et « deux keufs », qui le regardaient depuis l'étage supérieur de la station lui lancent « Bonjour jeune homme… ». Il passe quatre heures au poste de police, dans la cellule pour mineur, son père vient le chercher, lui dit qu'il est « super déçu », et le ramène au lycée. Cette arrestation, comme les suivantes, n'est pas sans impact sur sa pratique, mais n'y met pas fin.

> « Après t'en discutes, t'analyses tu… tu sais pourquoi tu t'es fait arrêter, euh… les erreurs elles viennent de toi tu vois, c'est pas… si tu te fais arrêter c'est de ta faute hein. (*ouais*) C'est pas, c'est pas… la structure de la ville c'est pas, faut, enfin tu vois c'est une pratique qui s'apprend, euh… c'est en forgeant qu'on devient forgeron tu vois. Donc euh, au bout d'un moment tu regardes 'pourquoi je me suis fait serrer là, pourquoi je me suis fait serrer là ?', 'bon voilà j'avais trop bu[156] j'ai fait n'importe que quoi, j'ai rien regardé…' là, pour la première fois dont je t'ai reparlé, j'aurais dû regarder en l'air tu vois. (*Mm...*) J'ai pas regardé en l'air, euh j'étais… à chaque fois c'est de ta faute tu vois, si tu te fais attraper quoi… moi là ça fait, du coup mes dernières embrouilles c'était vers 21 ans, euh, depuis j'ai rien eu parce que je sais, maintenant je sais, je sais comment faut faire quoi » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Si cette première séquence d'engagement dure pour Aurélien trois ans là où celle de Romain a duré moins d'un an, on y retrouve les phénomènes évoqués par H. Becker : des premières pratiques déviantes (1963, 25) suivies de l'adoption d'un « mode de vie » qui impacte l'identité de l'acteur, le développement de motifs et d'intérêts propres à l'activité en question (Ibid, 30), l'expérience d'une sanction « labellisant » l'acteur comme « déviant » mais n'arrêtant pas nécessairement ses pratiques (Ibid, 31). Par ailleurs, Aurélien comme Romain commencent à organiser leurs pratiques de peintures en *crew* ou en duo, avant leur première interpellation, ce qui correspond aussi au modèle séquentiel de H. Becker bien qu'il évoquait cette étape comme « finale » (Ibid, 37-38) dans le cas des usagers de cannabis ou d'opium. Pour être plus précis sur le changement de « mode de vie » impliqué dans leurs deux trajectoires, on peut nommer les nombreuses sorties nocturnes avec leurs amis graffeurs, les tags et graffitis pratiqués dans différentes villes d'une même métropole ou région dès cette époque puis dans différentes régions

[156] La consommation d'alcool ou de cannabis était assez répandue sans paraître excessive sur le terrain graffiti, elle a parfois permis de faciliter les conversations. Comparé aux street-artistes ou aux militant.e.s, les graffeur.e.s en faisaient plus usage. J'ai participé à ces consommations en ayant un usage contrôlé pour conserver mes facultés de concentration. Nous reviendrons sur leur impact dans les situations de dégradations en différents endroits de cette thèse.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

et pays par la suite, le fait de maîtriser progressivement les risques associés à ses pratiques, ou encore le fait d'avoir, une fois majeurs, travaillé pour payer les peines d'amendes.

Pour Alexandre et Samuel, on retrouve encore des séquences d'entrée dans des carrières déviantes et sous-culturelles. Alexandre a toujours aimé la « peinture », les « beaux-arts », mais aussi « bricoler » et « dessiner » sur les tables de lycée. Il est convaincu par « un pote d'enfance » d'aller « faire des murs » vers 18-19 ans, celui-ci fait partie d'un « groupe » où certains font des « tags » et qu'il intègre. Même s'il se décrit comme n'étant « pas vraiment sérieux à la base » dans ses pratiques de graffiti, il s'est senti « pris » au jeu mais sans tomber dans « l'obsession » comme certains. Avec son « équipe », ils font du graffiti tous les week-ends et parfois plusieurs fois par semaine, puis ils l'emmènent dans un « dépôt » de trains, et y prenant du plaisir, il se met à souvent « faire » des trains (*a posteriori*, il estime avoir peint sur environ 150 trains). À cette époque, cela fait plus de deux ans qu'il fait « vraiment » du graffiti, et il a déjà été sanctionné de plusieurs amendes pour « dégradations volontaires », ce qui ne l'empêche pas de continuer jusqu'à être interdit de territoire en Belgique, moment à partir duquel il arrête de peindre des trains mais continue le graffiti « vandal » ou sur des terrains.

Pour Samuel, né en 1987, les pratiques de graff ont commencé en fréquentant un magasin dédié au hip-hop dans sa ville natale, avec un après-midi où les « grands » qui taguaient lui ont prêté une « bombe ». Il raconte qu'il trouve dans le graffiti un certain « plaisir », qu'il « aime ça et puis c'est tout », notamment pour « l'ego ». Puis il n'a « pas lâché » et s'est fait une « reconnaissance ». Cela dit Samuel explique qu'il a moins une « recherche de territoire » qu'une logique de « vadrouille ». Il respecte les « anciens » du graffiti de sa ville et considère que la génération des années 2000 dont il a fait partie a vécu beaucoup de changements par le biais des magazines, des « *shops* » de graffiti, et de l'arrivée d'internet. Comparant parfois le graffiti à une « drogue », il lui est arrivé de sortir pratiquement « tous les soirs » à certaines périodes, ou de peindre « partout »[157] et se sentait très frustré quand il ne pouvait pas peindre. Par exemple, avec la mère d'une de ses copines, il avait un accord pour qu'ils inventent des « bobards » lui permettant de peindre la nuit ou le week-end. Il a été interpellé et sanctionné plusieurs fois, mais il a parfois pu s'en sortir par la chance ou la ruse. Après plus de 10 ans de pratique, il continue toujours à graffer mais plus rarement la nuit, préférant des plans « tranquilles ».

À partir de ces quatre récits de vie, on comprend que les carrières déviantes dans la sous-culture graffiti sont loin d'être toutes identiques, même si l'on y retrouve les étapes clés évoquées

[157] Nous verrons dans le chapitre 4 que ce n'est pas le cas.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

plus tôt. Au-delà des jalons qui composent ces biographies, on observe aussi, en lien avec les carrières, la mobilisation de termes spécifiques et de registres de justifications liés à la sous-culture : chacun d'entre eux utilise le terme « vandale » pour se référer à certaines de sessions graf, bien qu'il existe des degrés différents dans la catégorie. À titre d'exemple, Romain et Alexandre, membres du même crew, ont tous les deux fait du graffiti « vandale » et continuent à en faire occasionnellement (plutôt des tags), mais ils vont parler de vidéos « vraiment vandales » pour les crews qui réalisent des *throw-ups* sur des trains ou des *whole-car*. Dans le même ordre d'idée, Alexandre explique lors d'un autre entretien, que peindre 150 trains c'est « pas beaucoup pour certains mais beaucoup pour d'autres ».

Pour reprendre une métaphore évoquée plus tôt dans ce chapitre, si le graffiti est un genre esthétique, avec des standards et des traditions, des conventions et des styles ; le terme « vandale » désignerait des performances traditionnelles (quelles que soient les formes effectivement peintes entre tags et pièces pendant la session), et espace de performance au sein duquel existent plusieurs styles (plus ou moins *hardcore*, plus ou moins innovant, sophistiqué, bien fait etc.) et catégories de situations (dans les dépôts de trains, dans les rues, sur les toits etc.).

Pour revenir aux justifications mobilisées dans les récits de ceux ayant une carrière dans la sous-culture graffiti, et que nous traiterons plus en détail dans le chapitre 4, notons aussi la fréquence des critiques concernant la police, les brigades anticriminalité (BAC) ou encore sur les peines d'amendes et de prison (bien qu'aucun.e des participant.e.s rencontré n'ait été incarcéré.e). Celles-ci sont pratiquement absentes des autres récits de vie collectés. Seul Louis mentionne le contrôle social formel après que je lui ai posé une question sur le sujet. Et pour cause, l'entrée dans une carrière déviante étant liée aux sanctions et à l'étiquetage des individus, ceux qui ont le plus souvent fait l'expérience des pratiques de contrôle et qui ont pu sentir un impact des sanctions sur leur trajectoire, mobilisent un discours plus développé et plus critique sur le sujet.

De reste, ces quatre parcours mettent aussi en jeu des tournants biographiques, laissant penser qu'il n'existerait pas, dans la culture graffiti, de véritable carrière déviante sans conséquences de long terme sur la trajectoire des individus, mais nous ne disposons pas d'un matériau suffisant pour en faire une certitude.

Se rappelant des autres types d'engagements rencontrés jusqu'ici, on peut rapidement considérer que l'entrée dans une carrière déviante de graffeur n'a rien de mécanique ou de très probable, et nombreux sont celles et ceux qui ont simplement eu des phases d'expérimentations du graf ou du *street art* (comme certains amis de Louis s'y essayant dans un bâtiment abandonné ou ceux de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Thomas arrêtant après quelques collages) ou qui ont mis un terme à leur engagement après sanction formelle ou informelle (comme dans le cas de Nathan). Cela étant, sur les quatre participants regroupés dans ce type d'engagement dit « profond », trois ont débuté leurs pratiques entre 1997 et 1999, avec des âges allant de 14 ans pour Aurélien à 19 ans pour Alexandre, et Samuel a débuté vers 2004 à environ 17 ans. Du point de vue de l'histoire de la sous-culture graffiti, ils correspondent aux troisièmes et quatrièmes générations de graffeurs français : la culture hip-hop devient une culture populaire de masse, le graffiti a ses fanzines et magazines, de plus en plus de pratiquants, et rapidement ses « *shops* » spécialisés.

L'entrée dans la sous-culture graffiti de ces adolescents ou jeunes majeurs en est-elle pour cela un évènement « probable » ? Il faut d'abord se rappeler que cette période manifeste, comme nous l'avons vu, de fortes ambiguïtés dans les réactions face à la culture graffiti, et donc dans son attrait pour les individus. Elle gagne d'un côté de la reconnaissance dans le champ culturel via quelques galeries et musées, via la commercialisation de productions hip-hop, et via les dispositifs d'action publique locale à destination des « banlieues » ou les municipalités s'ouvrant aux commandes et aux festivals graffitis. Elle est en même temps l'objet d'un contrôle social formel de plus en plus fort et spécifique, un alinéa du Code pénal lui est dédié, les grandes villes sont lancées dans un effaçage systématique, des brigades de police spécialisées sont formées, l'utilisation de caméras de surveillance se développe, peu de graffeurs sont en prison mais beaucoup écopent d'amendes.

Il est possible que nos quatre participants n'avaient pas conscience de toutes ces ambiguïtés à l'époque de leur entrée dans la sous-culture, mais ils ont pu rapidement les découvrir, et pouvaient observer aussi rapidement que si l'esthétique graffiti pouvait être acceptée, le « vandalisme » était une activité risquée et pouvant se payer cher. Pour aller plus loin, ne disposant pas d'estimations du nombre de graffeurs français sur cette période, nous ne pouvons parler de probabilité statistique vis-à-vis d'une population référence. Nous pouvons en revanche essayer de voir si, dans leur trajectoire avant d'entrer dans le graffiti, des éléments rendent leur insertion dans ce monde probable.

D'une part, aucun de ces quatre participants aux engagements profonds ne pratique le graffiti dans la continuation d'une trajectoire familiale : leurs parents ne faisaient pas partie de la première génération de graffeurs, ils n'ont pas d'occupation dans le champ de l'art contemporain, et leurs frères et sœurs ne font pas de graf (trois d'entre eux étant des aînés, Samuel ayant un grand frère qui ne faisait pas de graffiti mais était proche des cultures skate et punk). D'autre part, leurs pratiques de dessin, de peinture, ou de bricolage dans leur enfance ou leur adolescence

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

peuvent être prises de manière contradictoire : l'étude de Sylvie Octobre (2004) réalisée avec le Département des études, de la prospective et des statistiques entre 2001 et 2002 sur les loisirs des 6-14 ans en France montre que la « pratique en amateur » des « arts plastiques » (dessin, peinture ou sculpture) représente 15,5 % des pratiques de loisirs des moins de 15 ans[158] (Joly, 2010, 1). Elle concerne en majorité les jeunes filles (76 %), globalement des consommatrices et consommateurs d'autres produits culturels comme la Bande dessinée (95 %) ou les cassettes et CD audio (96 %), disposant d'un ordinateur (81 %). Leur scolarité se fait sans problème (86 %), et la majorité n'a pas d'autonomie forte en matière de fréquentations, sorties avec ou sans adulte, d'invitations d'ami.e.s (65 %) (Octobre, 2004, 367-370). Chez les 15-19 ans en 1995, on repérait une minorité de pratiquants de dessin ou de peinture en amateur, avec une surreprésentation des jeunes femmes mais aussi des familles de cadres ou de professions intellectuelles supérieures ; ces pratiques connaissant un « fort taux d'abandon » à mesure que les individus dépassent 20 ou 30 ans (Giraud, 2008, §4 et 13-14).

Ainsi, ces pratiques sont socialement situées dans des rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge, comme nous le verrons plus précisément par la suite, et se profile en creux l'idée que parmi la minorité de jeunes garçons pratiquant en amateur le dessin ou la peinture, aimant la bande dessinée et consommateurs de musique, et disposant progressivement d'autonomie dans leurs fréquentations et leurs sorties, se trouve une plus forte probabilité de pratiques d'expérimentation du graffiti. Cependant, gardons à l'esprit que le fait de réaliser des graffitis sur des murs sans autorisation n'est pas une pratique légitime comme le dessin sur papier ou la peinture sur toile. Chacun des participants, quel que soit leur engagement, savait qu'il s'agissait d'une pratique interdite et la cachait à ses parents. De plus, si les expérimentations sont nécessaires pour l'entrée dans une carrière déviante, elles sont loin d'être suffisantes. Décrire les expérimentations de peinture graffiti comme relativement prévisibles dans la trajectoire de ces quatre participants peut être pertinent, mais qualifier leur entrée dans une carrière déviante comme un évènement probable serait abusif.

Nous sommes devant un évènement « contingent »[159], une « imprévisibilité » dont le moment est n'est pas donné à l'avance (par comparaison avec l'orientation scolaire ou le passage d'un concours par exemple) et dont l'issue n'est pas prévisible non plus (à la différence de risques que l'on peut anticiper comme la maladie ou le chômage). Ces situations que Michel Grossetti décrit

[158] C'est bien moins que la musique en amateur qui concerne 42% des moins de 15 ans, et que les pratiques de danse (27.5%), mais plus que la pratique théâtrale (12.5%) par exemple.

[159] Qui peut être ou ne pas être. Définition CNRTL, http://www.cnrtl.fr/definition/contingence

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comme des « crises » (2006, 15) ne sont pas perçues comme telles par nos participants (seul Romain utilise ce terme en entretien pour évoquer la réaction de sa famille à sa première grade à vue) et il ne faut pas les confondre avec l'idée de « crise d'adolescence » du sens commun.

L'entrée dans une carrière déviante de graffeur, pour être imprévisible, n'est pas présentée comme une crise par nos participants : il s'agit d'expériences « constructives » et « fortes » pour Aurélien et ses amis ; l'entrée dans un « groupe de potes » avec des pratiques parfois « bizarres » pour Alexandre ; des « sensations » de « kiff » et rentrer dans un « jeu » pour Romain ; des « rencontres » et « prendre le droit » de peindre en « vadrouillant » pour Samuel. Ces perceptions sont à mettre en rapport avec l'effet de reconstruction propre aux entretiens, mais aussi avec les effets d'une carrière dans la sous-culture graffiti, gommant les incertitudes, les contraintes, les efforts et les tourments des débuts. De fait, si bifurcation il y a, c'est que les carrières ont eu des effets de long terme sur les trajectoires des individus (sur leurs pratiques, représentations, modes de vie ou identité). Pour ces quatre participants, la continuation d'une carrière déviante a joué un rôle conséquent sur leur position dans l'espace social ou leurs dispositions.

Romain et Alexandre se sont tous les deux orientés vers des écoles de design pour leurs études supérieures, et sont au moment de notre rencontre des peintres professionnels. Romain qui aime dessiner dès le lycée, apprécie les « beaux objets » et a envie de faire « du dessin [son] boulot », il s'oriente donc vers le design « industriel ». Assez pris par ses études sur Paris, il ne garde que la « peinture » graf comme hobby, mais la pratique « à fond ». Lors des stages qu'il a dû réaliser dans différentes villes de France, il continue de graffer, sur des terrains comme en vandale. Pendant l'année qui a suivi l'obtention de son diplôme, il continue la peinture mais pratique moins fréquemment.

> « Et après je suis revenu, sur [V1] en… je sais pas, 2010… (*D'accord et ouais là, vous commencez votre truc euh… légal et… ?*) Ouais c'est, ça c'est calmé, puis j'en ai eu un peu ras-le-bol de ce milieu-là [du design]. Je me suis dit qu'il y avait moyen de faire un petit truc avec ça… [parlant de peinture] puis voilà. J'avais mis de côté un petit peu tu vois… donc voilà… (*Et ras-le-bol du milieu, pourquoi ?*)
> [Il prend une grande respiration] Bah c'est… pf… c'est pas comme la pub mais tu vois c'est… je sais pas… beaucoup d'hypocrisie, de 'moi-moi-moi', […] les boss s'approprient tes créations, et se font mousser dessus… t'es payé comme un… un caissier alors que tu fais des heures de ouf, le week-end tu bosses encore. Ouais t'as des avantages c'est, l'ambiance est sympa mais… c'est […] trop pour peu. (*d'accord*) Après je me suis mis en indépendant mais là c'était la misère, faut être euh… faut être commercial à fond, j'aime pas trop… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Revenant dans sa ville natale en 2010, il décide avec Alexandre et un autre ami graffeur de se lancer dans la peinture en tant que professionnel, « parce qu'il y a pas mal de demande et très peu de concurrence ». Du côté d'Alexandre, après le bac il teste un an de licence à l'université, puis se réoriente dans des études de design « d'objet », en partie parce qu'il appréciait dessiner, bricoler et customiser des objets depuis l'enfance. Sur place, il profite de la vie étudiante et du « grand atelier » pour travailler sur du design « conceptuel » et « décalé », proche de l'art contemporain. Il continue évidemment de graffer avec son *crew* durant ces années. Après quelques stages et « boulots » dans l'intérim, mais rarement en rapport avec son diplôme, Alexandre se lance dans un projet à la frontière entre graffiti, design et peinture de bâtiments avec Romain.

> « Moi j'étais chef de… Office Dépôt hein (*ah ouais ?*) Attention hein… tu peux le dire ça ! […] j'ai démissionné hein, eh ! (*ah ouais ?*) j'étais chef de… je sais même plus le nom du truc… [demi-rire] du… Office Dépôt mais c'est même pas ça ! [silence] je sais même plus gros… je bossais tellement dedans je sais même plus… enfin bref, mais j'ai eu des bonnes places en intérim, enfin des bonnes places, je pouvais signer un CDI à 1 200 € par mois tu vois, j'ai dit ben… nique (*nan ?*), je préfère être en chien et faire mon kiffe hein (*ouais*). Bah attends… […] Qui va signer à ça ? (*bah y'a des gens…*) moi j'préfère galérer… et… ouais enfin bref, j'ai des principes quand même. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Les périodes d'emplois précaires pour Romain et Alexandre coïncident avec l'impact de la crise financière de 2007 dans le secteur du design, qui a entraîné peu de licenciements pour les personnes en CDI, mais a globalement freiné les investissements dans le design, annulé ou retardé des projets dans les entreprises, ralenti les embauches, les contrats courts et les externalisations à des indépendants (Boutin, Clutier, & Verilhac, 2010, 133). Ils sentent une concurrence des designers plus « jeunes » arrivant sur le marché de l'emploi, mais aussi le fait qu'ils ne sont « peut-être » pas assez « requins » pour décrocher un poste qui leur plaît. Romain et Alexandre se retrouvent donc dans une période d'incertitude, dont l'arrivée était partiellement imprévisible et l'issue était plus probable, menant à une autre bifurcation dans leur trajectoire.

Ils peuvent utiliser certains de leurs droits à une allocation chômage ou au RSA pour programmer un changement dans leur activité, et éviter une « crise » (au sens de M.Grossetti) dans leur trajectoire, mais font ce choix à partir des contraintes et ressources qui sont les leurs. Parmi ces « irréversibilités relatives » plusieurs éléments sont liés à leurs carrières dans la culture graffiti. Membres d'un même crew, ils décident de travailler ensemble, et de se « compléter » tant du point de vue de leurs « profils » professionnels que de leurs compétences en tant que peintres. Par ailleurs, ils n'ont pas, au départ, eu « l'envie » ni vraiment la possibilité de vendre leurs productions graffiti. Cela dit, leur carrière est aussi synonyme de ressources en termes techniques

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de peintures ou de connaissance des milieux graffiti et *street art*, un capital sous-culturel[160] (Thornton, 2013, 159) en somme. Ils décident donc de créer un projet de peinture de bâtiments. Ainsi, c'est également à travers cette bifurcation dans leur trajectoire professionnelle que l'on voit l'impact de leur carrière dans le graffiti. Cette dernière, en plus de leur formation, a créé des irréversibilités relatives qui peuvent expliquer leurs choix et leur position actuelle dans l'espace social.

Il est notable ici que cet impact de long terme ne soit pas tant dû aux sanctions formelles reçues au long de leur carrière déviante qu'aux ressources développées dans la sous-culture et à leurs identités de « peintres » - « graffeurs » : pour eux, la déviance nommée graffiti « vandale » a peut-être eu moins d'effets de marginalisation dans l'espace social que des effets d'inscription dans certaines parties de celui-ci.

Concernant la trajectoire d'Aurélien, et la bifurcation impliquée par sa carrière de graffeur, on peut aussi voir des effets en termes de position dans l'espace social. Il obtient un baccalauréat en section scientifique, et se dirige vers la sociologie, car une bonne partie de ses responsables aux Éclaireurs de France font de « la socio ». Bien que ceux-ci leur disent qu'ils vont terminer « au chômage », leur capacité à « bien parler », et le fait qu'il les voit comme des « grands frères » l'aide à faire ce choix d'orientation. De plus, son meilleur ami dans sa « bande » de potes et/ou graffeurs veut également faire de la sociologie, et il aime l'idée de faire ses études avec lui. Si Aurélien n'est pas intéressé par trouver une formation dans le dessin à l'époque, c'est en rapport aux membres de son crew et à sa propre vision du graffiti.

> « j'avais pas un bon coup de crayon, c'est pas quelque chose qui me passionne dans le sens où je passe pas des heures entières sur mes carnets de dessins, euh, j'ai pas le réflexe de dessiner, euh, j'ai, j'ai une trousse de feutres hein j'avais mes Tria, comme tous les tagueurs à l'époque… j'avais mes Posca j'avais mes carnets de dessins et tout mais je faisais ouai du… juste du graf quoi. […] Il y avait [Une école d'art appliquée] à deux pas de chez moi mais ça m'intéressait pas… […] En fait j'avais à côté de moi des gens qui dessinaient trop bien pour me donner l'envie de, de m'y mettre quoi. J'avais l'impression que c'était déjà plié tu vois… (*ouais*) quand t'as, 17 ans et que ton pote il dessine depuis 10 ans, bon ben voilà il a déjà un niveau euh (*ouais qui te)* qui te décourage quelque part quoi. (*ouais qui te fa, ou alors qui te fascine autant qu'il te décourage quoi donc euh*) Et puis voilà il y avait des copains en école d'art dans l'équipe, moi il fallait que je fasse autre chose quoi tu vois enfin. (*ouais*) Fallait se compléter quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

[160] Comme expliqué en introduction (cf. encadré n°3), le concept de capital sous-culturel nous semble intéressant du point de vue heuristique sans être compatible avec l'idée d'instabilité ontologique de la propriété. Nous utilisons donc ce terme par défaut, en espérant pouvoir affiner ces conceptions dans de futures études.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pendant ses études, il continue à faire des tags et des gravures les premières années, puis sa pratique évolue vers des pièces plus grandes et souvent sans blaze. Arrivé en Master, il décide de réaliser un mémoire de recherche sur le graffiti, ce qui l'amène d'ailleurs à avoir des réponses différentes des autres participants rencontrés, nous y reviendrons (il me dit par exemple qu'il posait certaines questions que je lui ai posées en entretien, se positionne lui-même comme venant d'une « classe supérieure » en début de discussion etc.). Après son Master II, il prend une année sabbatique et voyage, et au moment où nous réalisons notre entretien, Aurélien vit au RSA dans une maison squattée, voulant travailler sur la culture hip-hop à l'avenir. Ici encore donc, la carrière d'Aurélien a des effets sur sa formation et ses volontés d'inscription dans l'espace social : son capital sous-culturel peut être reconverti en capital culturel légitime via des études de sociologie, et bien que le métier de son père dans l'éducation nationale ait probablement joué dans ses choix d'orientation à l'université, c'est aussi ses pairs dans la sous-culture qui l'ont aidé à choisir.

Toutefois, il faut se garder de voir l'utilisation de ses droits au RSA et l'habitation dans un squat comme une simple conséquence de l'étiquetage et des sanctions formelles durant sa carrière : de fait, il a aujourd'hui un casier judiciaire vierge après un an et demi de procédure avec « enquête de moralité », et cela fait plusieurs années qu'il n'a plus eu de contacts avec des agents de police ou de gendarmerie. Le lien entre sous-culture graffiti et position actuelle d'Aurélien se fait moins par une marginalisation qui serait conséquence de la répression, que par l'influence de pairs et de normes sous-culturelles, guidées par des valeurs et intérêts spécifiques. Comme il l'explique, il peut graffer dans la cour de son logement, lui ou ses amis peuvent tester des encres sur les murs de son salon, et il aime avoir cette possibilité. Par ailleurs, avec son *crew* et dans le graffiti il a beaucoup pratiqué « la mise en commun », des sprays comme d'autres objets, se rendant compte que l'on est « plus fort à plein que tout seul ». Ici se dessinent assez clairement des rapports aux objets et aux espaces, et donc des rapports à la propriété spécifiques, liés aux pratiques graffiti, mais aussi lié aux milieux « anar » que fréquente Aurélien et ses amis depuis longtemps (même s'il refuse cette étiquette), nous y reviendrons évidemment.

Pour être clair, il ne s'agit pas de dire ici que les sanctions formelles n'ont pas eu d'impact sur la trajectoire d'Aurélien. Celles-ci ont une place circonscrite : il m'explique qu'il a appris à maîtriser les risques, mais aussi que les Travaux d'Intérêt Généraux ou les amendes sont des choses « qui se réparent », et qu'il s'en est « toujours plus ou moins bien sorti ». Les sanctions formelles permettent donc moins d'expliquer les effets de long terme de sa carrière sur sa trajectoire (et

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

donc d'expliquer la bifurcation) que l'ensemble des influences (représentations, pratiques, identité) et des choix liés aux sous-cultures dans lesquelles il s'inscrit.

2.2 Formes biographiques et absence de communauté

On peut considérer que cette réflexion sur le contrôle social est basée sur l'approche de sociologie compréhensive choisie jusqu'ici, et que, reconnaissant une objectivité aux récits des participants rencontrés, nous sommes conduit à accepter les « perspectives sur le monde » et « rationalisations » de leur activité qu'ont les acteurs ayant une carrière déviante (Becker, 1963, 38). Cela dit, si une perspective interactionniste sur la déviance oblige de l'étudier comme on étudierait un processus d'apprentissage normal, alors il faut être capable de distinguer les effets d'une socialisation dans une ou plusieurs sous-cultures et les effets de criminalisation de cette sous-culture. En l'occurrence, pour les participants rencontrés sur notre terrain et ayant des carrières déviantes et sous-culturelles, l'impact des sanctions pénales sur leur trajectoire semble moins important que l'impact des normes acquises dans la sous-culture. Pour aller plus loin, le cas de Samuel peut s'avérer révélateur bien que nous disposions de moins d'éléments pour connaître sa carrière et sa trajectoire que pour les autres participants aux engagements profonds.

Samuel, à la différence des autres participants ayant pratiqué du graffiti, ne m'a pas donné son numéro de téléphone pour faciliter un rendez-vous. Nous nous sommes rencontrés par connaissance interposée, puis avons discuté sur internet avant un entretien informel, puis un entretien avec prise de notes. Il me dit que c'est parce que je connais un ami à lui qu'il a accepté de discuter, mais il ne m'a pas donné son contact téléphonique parce qu'il pense qu'il est encore « surveillé », par la « BAC » notamment, même si pour lui « les choses se tassent » au moment de notre rencontre. Assis en terrasse de bar en centre-ville, il prévoit d'ailleurs qu'une voiture de « BAC-eux » va s'arrêter quelques secondes pour nous regarder, ce qu'elle fait effectivement. Il y a quelque temps, il s'est fait « choper », mais comme il n'avait « pas de peinture sur les mains », « ils » ont été plus cléments. Avant cela, il avait aussi arrêté de prendre des photos de ses graffitis, sur son portable ou sur appareil, pour éviter les ennuis.

Il m'explique que l'on est « forcé » d'être un peu « parano » dans le graffiti, certains graffeurs ayant pris des peines de prison supérieures à des peines pour violences sexuelles, ou des amendes de 200 000 € qu'il compare à du « racket ». L'arsenal « répressif » est impressionnant, pose

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

beaucoup de « barrières », mais le « graf » sera « toujours là ». « Effaçage, matraquage, caméras » ou encore « brigades spécialisées » forment un tout, et le fait de ne pas savoir « qui fait quoi » dans le graffiti joue autant dans la « parano » qu'il peut ressentir que dans la répression du phénomène (qui fait « peur » autant qu'il peut « fasciner » positivement). Au fil des années, il a arrêté de peindre en centre-ville la nuit, entre « les mecs bourrés », les « lascars », la « police »… De la part des badauds, il a rarement eu de réactions violentes, plutôt des questions comme « Pourquoi vous faites ça ? » ou des commentaires comme : « c'est moche ». Cela dit, à deux reprises il a eu des problèmes avec des passants ; un client de restaurant « un peu collabo » qui le balance aux flics, ou un voisin de commerçant qui l'a attaqué avec un spray lacrymogène avant d'appeler la BAC. Dans les récits de Samuel, on sent que les formes de contrôle social formels et informels ont eu de l'impact, bien qu'il prenne toujours plaisir à graffer, avec ses « potes », parfois « pour lui » ou pour d'autres.

Au fil des « rencontres », importantes à son sens, il a aussi souvent eu des embrouilles avec d'autres graffeurs. Parfois certains essayaient de lui « péta »[161] des bombes, il a donc du faire face. Il se dit « impulsif », ce qui a pu jouer dans les embrouilles, et il y a des villes où il ne met « plus les pieds ». Et puis, le graffiti lui a posé des problèmes avec ses copines, avec parfois des « conflits » importants même si certaines « toléraient », d'autres ne « voulaient pas en entendre parler », et il devait soit peindre moins, soit trouver des solutions pour leur cacher, comme évoqué précédemment. Fils d'un « ouvrier » et d'une « secrétaire », il avait décidé de faire de la « socio » à l'université après son bac, mais sans obtenir de licence, il a beaucoup fait d'intérim en « usine ». Par la suite, il reprend un DUT « dans le social », pour être éducateur spécialisé ou travailler dans l'animation sociale. On comprend ainsi que si la carrière de Samuel a pu avoir des effets dans sa trajectoire, c'est peut-être moins du point de vue professionnel que du point de vue de sa possibilité d'avoir une relation stable ou de ne pas avoir à craindre la « surveillance » et les « embrouilles ». Sa carrière lui a créé des ressources et des contraintes en termes de sociabilité, et elle a pu l'empêcher d'avoir la trajectoire qu'il aurait souhaité. Comparé aux trois participants évoqués un peu plus haut, Samuel est celui qui a commencé le plus tard, et qui a donc la carrière déviante la plus courte. On peut donc faire l'hypothèse que les effets de marginalisation liés à une carrière déviante lui sont plus perceptibles que pour les autres participants au moment où nous parlons.

[161] Voler

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour conclure au sujet des bifurcations vécues par le type d'acteurs qualifiés d'engagés profondément dans le graffiti, on voit que celle-ci sont partiellement liées à la présence de « mentors » comme l'avait noté l'étude classique de Richard Lachmann (1988, 234), du moins pour Aurélien (ses « grands frères ») et Romain (et le « *crew* » qui l'introduit au graffiti vandale). Cependant, leur importance n'apparaît pas aussi forte qu'il l'avait suggérée, puisque la fascination pour les tags et les pièces, ou les dessins reprenant un style de lettrage typique du graffiti, comme les expérimentations avec des sprays, ne nécessitent pas toujours l'influence de guides ayant déjà une carrière sous-culturelle. Par ailleurs, la présence de ces « mentors » ne prédit pas non plus l'entrée dans un type d'engagement particulier, puisque Louis et Nathan nous ont parlé de personnes ayant des rôles de ce type, alors que l'un vit une bifurcation sans adoption de carrière déviante, et que le second ne montre ni d'effets de long terme sur sa trajectoire, ni l'adoption d'un mode de vie lié à la sous-culture graffiti.

Ces remarques permettent de prendre une certaine distance avec les conceptualisations de l'entrée dans la sous-culture graffiti comme un « rite de passage » ou « d'initiation », souvent présentes dans la littérature (Kokoreff, 1990 ; Felonneau & Busquets, 2001, 67; Horn, 2008, 40; St-Germain, 2012, 94). Qu'il existe des rituels d'interaction au sein de la sous-culture graffiti, et que les « anciens » puissent y bénéficier de « respect » comme l'a évoqué Samuel ne fait pas de doute, mais l'utilisation du terme « rite de passage », renvoyant aux études anthropologiques d'Arnold Van Gennep (1909), suppose l'existence d'une « cérémonie » (Caillet and Jamous, 2001, 62) ce qui s'oppose au caractère souvent fluide ou hasardeux des débuts de carrière observés. Surtout, un rite de passage implique une relation au sacré, et la présence claire d'officiants qui pratiquent les gestes rituels codifiés devant un sacrifiant et une victime : même en considérant les « grands frères » et autres « mentors » évoqués par certains, la fascination pour les graffitis, et des codes propre à la sous-culture, nous sommes au mieux dans une métaphore. Comme nous l'avons vu dans ces trajectoires, les graffeurs ayant une carrière sous-culturelle et/ou déviante ne forment pas une communauté au sens sociologique du terme, c'est-à-dire qu'il n'existe pas forcément de proximité affective, spatiale ou « d'esprit » entre eux (Mesure, 2015).

L'idée de « rite d'institution » théorisée par Pierre Bourdieu pourrait sembler pertinente pour souligner « la différence » qui sépare ceux qui font partie des « graffeurs » et les autres (Bourdieu, 1982, 59). Cependant, elle est pensée en rapport à des institutions ayant justement la capacité de faire « connaître et reconnaître » cette séparation (comme pour les investitures aux fonctions étatiques, les concours d'entrée en formation, les remises de prix, etc.), de rendre l'arbitraire « naturel », ce dont la culture graffiti ne dispose pas vraiment. Ainsi, le terme de rite semble peu

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

adéquat pour étudier le graffiti, et celui de rituel théorisé par E. Goffman (Goffman, 1973, 69) est plus exact sociologiquement. Ensuite, il semble ici que l'impact de long terme des carrières de graffeurs vandales sur les trajectoires individuelles, et donc les bifurcations, s'observe plus par les effets de socialisation que par des effets performatifs où les graffeurs seraient symboliquement marqués et reconnus comme un groupe séparé. Cela ne signifie évidemment pas que les graffeurs ne sont pas victimes de violence symbolique ou qu'ils n'en pratiquent pas, comme nous le verrons plus loin, mais cela doit nous rendre prudent vis-à-vis de l'idée que c'est parce qu'ils seraient étiquetés « graffeurs » et donc « déviants » que leur trajectoire bifurque.

Pour clore cette section, rappelons que la typologie présentée ici se base sur un axe logique d'engagement différencié, incluant ou non des bifurcations, incluant ou non des carrières déviantes. Par conséquent, la même logique formelle devrait ouvrir la possibilité à un quatrième type de trajectoire que nous n'avons pas rencontré : des acteurs ayant une carrière déviante dans la culture graffiti sans que celle-ci ne provoque de tournant dans leur parcours de vie. Autrement dit, une carrière déviante implique-t-elle nécessairement un tournant biographique ? Notre matériau ne permet pas de réponse assurée, et cette question pourrait constituer une problématique de recherche à part entière. Cela dit, il existe un ensemble d'exemples en sociologie de la déviance qui peuvent nous mener à une hypothétique réponse négative. Les entretiens sur l'usage « contrôlé » des drogues dans les années 1970 montraient déjà qu'une proportion de consommateurs de cannabis aux États-Unis peut être décrite comme ayant une carrière déviante sans que celle-ci ne soit un « *turning point* » en termes de trajectoire personnelle ou professionnelle (Zinberg, 1984, 90).

Il existe différentes pratiques déviantes qui mettent en jeu une continuation malgré des sanctions formelles, l'adoption de motifs, justifications et modes de vie spécifiques, et qui ne sont pas analysées par les acteurs ou les chercheurs en termes de bifurcation dans les histoires de vie : les habitudes de fraudes dans les transports publics ou de petits vols à l'étalage peuvent en être des exemples. Ce qui rend la carrière déviante bifurcation peut dépendre, comme nous le voyons, de normes sous-culturelles particulières, de la catégorie de déviance considérée, mais aussi des réactions sociales et des sanctions engagées, ou encore du poids variable des étiquetages etc. Pour ce qui est de notre matériau sur le graffiti, pas de carrière sans bifurcation, mais la diversité d'engagements que nous avons pu rencontrer en 6 mois de terrain nous laisse penser que c'est tout à fait possible.

R. Lachmann a trouvé plusieurs exemples, au début des années 1980 à New York, « d'enfants » pratiquant le graffiti, obtenant une forte reconnaissance sous-culturelle (« *fame* »), et délaissant par

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

la suite leur rôle pour poursuivre une trajectoire scolaire classique (1988, 239). Ce potentiel angle mort peut motiver d'autres recherches, et il a déjà été noté par G.J. Snyder (2016, 211) dans des termes différents[162]. Cela dit, il me semble qu'il peut être expliqué par au moins deux processus. Le premier est lié à la théorisation du concept de carrière déviante lui-même. Il implique un changement dans le « mode de vie » des individus et dans leurs interactions, mais mesurer le poids de ces transformations dans une trajectoire demande soit d'approfondir chaque étude biographique (avec plusieurs entretiens d'un même acteur sur une longue période), soit d'entrer dans une sociologie spéculative basée sur l'imagination de ce qu'aurait pu être telle trajectoire si tel acteur n'était pas entré dans une carrière déviante.

La deuxième explication réside à un niveau plus épistémologique, quant aux pratiques de recherche en sociologie de la déviance. En se concentrant sur des pratiques sociales et des phénomènes à partir d'une approche biographique, les sociologues (et plus particulièrement ceux intéressés par la déviance ou la criminologie) tournent leur attention sur les « problèmes » sociaux, leurs causes et effets, tentant de comprendre les engagements conventionnels comme les exceptions, les trajectoires communes comme les tournants spécifiques, laissant de côté l'étude compréhensive de beaucoup de cas « non-problématiques » ; où tout se passe bien si l'on peut dire. Et, comme l'explique Bernard Lahire « lorsqu'on s'intéresse à un problème, on est toujours enclin à absolutiser (c'est-à-dire à décontextualiser) les vérités partielles que l'on produit » (1995, 28). En débutant un travail de terrain avec une question de recherche en sociologie de la déviance et s'engageant dans des entretiens ou des observations, le fait même d'être intéressé par la déviance tend à poser une loupe sur ces phénomènes sans être toujours en mesure d'évaluer le poids respectif de tout ce qui peut constituer et influencer un parcours de vie. Ainsi, comme le remarquait G.J. Snyder pour le graffiti, l'identité de « *writer* » ou « graffeur » apparaît rapidement comme plus importante que d'autres marqueurs identitaires pour les acteurs ayant une carrière dans la sous-culture (Snyder, 2016, 206), donnant l'impression en entretien et dans l'analyse que la carrière détermine le reste de la trajectoire, impression qui ne peut être qu'un point de vue sur la réalité des parcours de vie en jeu.

Le travail typologique distinguant et regroupant trois catégories d'engagements (furtifs, marquants et profonds) étant réalisé, nous avons avancé sur la compréhension des parcours de

[162] Il rappelait que les premiers auteurs des « *subculture theories* » voyaient les cultures punk et les mods comme des "résistances symboliques" qui n'avaient pas d'effets réels sur la vie des participants, « car ils ne pouvaient échapper à leur positions de classe » (2016, 209); Snyder explique qu'il y finalement très peu de chercheurs-es ayant décrit l'impact des cultures « jeunes » sur les acteurs adultes (Ibid, 211)

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

nos participants. Il existe différents parcours en lien avec la sous-culture graffiti ou en lien avec le *street art* mènant à diverses situations pouvant être qualifiées de « dégradations volontaires » par le droit pénal. Peindre des trains dans un dépôt la nuit n'est pas, en l'état de nos connaissances, une situation rencontrée par un acteur s'engageant furtivement dans des pratiques de graffiti, alors que faire des tags au marqueur ou des gravures sur une table de l'école est une pratique plus largement répandue. Pour avancer dans l'analyse de ces situations et des mécanismes sociaux qui les influencent, nous allons essayer de comprendre comment les parcours d'acteur.rice.s et les situations qu'ils ou elles racontent sont croisés par des rapports sociaux de sexe, de classe, ou encore d'âge.

En tout état de cause, graffiti et *street art* ne forment pas de communauté : les formes biographiques présentées ne permettent pas de repérer un parcours de vie qui mènerait spécifiquement aux pratiques dites « vandales » en peinture. On repère des mécanismes de socialisation déviance et d'association différentielle, et ceux-ci influencent le rapport aux objets et aux espaces plus qu'ils ne le déterminent. Autrement dit, s'il existe un rapport à la propriété ou à la possession qui expliquerait les transgressions, c'est au croisement de différentes socialisations qu'il se forme.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 3. Socialisation et rapports sociaux imbriqués

Comme évoqué dans l'introduction générale, nous avons choisi trois rapports sociaux dont nous souhaitons questionner l'impact sur les pratiques assimilées au vandalisme. De par le matériau accumulé, il est clair que l'on ne peut évacuer la question des rapports sociaux de sexe dans le graffiti et le *street art* : sept sur huit de nos participants sont des hommes, socialisés dans une société différenciant les rôles masculins et féminins, et associant à un même comportement une valeur inégale selon que l'on soit classé dans la catégorie homme ou femme, c'est la « valence différentielle des sexes » (Héritier, Échard, & Quiminal, 1991, 45). Aucun rapport social n'étant « pur », nous sommes aussi conduits à interroger les mécanismes de classe au sens marxiste du terme. En effet, l'une des hypothèses classiques concernant les sous-cultures repose sur la « *conflict theory* » (Gelder, 2007, 100), attribuant l'existence de déviances aux luttes entre segments inégaux dans les rapports de pouvoir (Bartollas & Milovanovic, 2019, 64), et expliquant souvent que les sous cultures viennent d'une résistance au capitalisme. Comme nous le verrons dans la section 3.2, les rapports à la domination de classe sont plus complexes, notamment en raison de la diversité des parcours de vie que nous avons pu retracer. Enfin, l'introduction générale a montré l'association récurrente entre jeunesse et « vandalisme », et les entretiens révèlent l'intérêt d'une grille de lecture prenant en compte les rapports sociaux d'âge. Pour rappel, le prisme de la consubstantialité implique de regarder à l'imbrication de ces matrices, et ce n'est que par la mise en écriture que nous séparons analytiquement chaque rapport, permettant une lecture cumulative des processus structurels. Par cette approche, nous souhaitons mieux comprendre les effets de socialisation en jeu pour les graffeurs et street artistes, et trouver des pistes sur leur corrélation avec la propriété et la possession.

3.1 Du genre : masculinités au premier plan

Nous analyserons ici le matériau des récits de vie à partir des théories de Raewyn Connell (2005) sur les masculinités, reliées aux théories féministes matérialistes sur les rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2010). Comme évoqué précédemment, cela n'a pas pour but d'exclure analytiquement l'impact d'autres rapports sociaux. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous reviendrons plus précisément sur les concepts à mobiliser, en nous aidant notamment de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

l'ouvrage éclairant de Nancy MacDonald (2001) *The Graffiti Subculture : Youth, Masculinity and Identity in London and New York*. La possibilité d'appliquer ses conclusions *street-art,* ainsi que ses prises de positions sur le pouvoir, méritent d'être discutées.

Pour R. Connell, il n'existe pas une seule masculinité (ou féminité) qui pourrait être définie comme un « objet » cohérent, recouvrant un « type de caractère naturel », une « moyenne des comportements » ou une « norme » (2005, 71). C'est pour cette raison qu'elle évoque surtout des masculinités au pluriel, comme autant de manières dont les acteurs et les institutions conduisent ou produisent, toujours de manière relationnelle, des vies genrées. Elle évoque ainsi une première définition comme suit : la masculinité serait « simultanément une place dans les relations de genre, les pratiques à travers lesquelles hommes et femmes prennent cette place dans le genre, et les effets de ces pratiques en termes d'expérience corporelle, de personnalité et de culture » (Ibid).

Le terme de genre renvoie pour elle à un ordonnancement des pratiques sociales, un ordre, et nous avons vu que cette vision est compatible avec une analyse matérialiste des rapports sociaux de sexes, dans la mesure où ceux-ci sont organisés autour d'au moins un enjeu majeur, celui de la production et reproduction de la vie sociale (Ibid, 73 ; Kergoat, 2010, 61). Le genre est un ensemble de pratiques sociales et donc historiques, qui se réfèrent constamment aux corps et à ce qu'ils font. Les individus et les groupes sont aux prises avec des situations et des contextes historiques insérés dans les rapports sociaux de sexe, tension traversant toute la société (Kergoat, 2010, 62). Par conséquent, Connell définit les masculinités et les féminités comme des configurations de pratique dans l'ordre du genre (2005, 72). Pour l'analyse de notre matériau, cela signifie que les pratiques quotidiennes et/ou déviantes de nos participant.e.s n'échappent pas à cet ordre (Ibid, 3). Ces pratiques dépendent à la fois de configurations historiques et interactionnelles qui font les masculinités et féminités. Dans un même mouvement, ces configurations de pratiques sont en interdépendance avec leurs sensations corporelles, leur individualité et leur culture. Cependant, il n'est pas question de réifier les comportements des hommes ayant participé à cette étude et de généraliser sur un type de masculinité qui se dégagerait de notre observation du graffiti et du *street art* en France au début du XXIe siècle.

Un masculin pluriel

Comme indiqué en introduction générale, parler de masculinités consiste aussi à accepter la diversité des masculinités (et des féminités) qui peuvent exister, leur caractère complexe, et leurs contradictions internes. Observer cette diversité dans les entretiens et les observations sans

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

évacuer les questions de domination nous pousse à distinguer entre différentes configurations de pratiques, et à parler des rapports que ces masculinités entretiennent entre elles. C'est dans cette optique que R.Connell propose d'une part le concept de « masculinité hégémonique » et d'autre part une typologie des rapports entretenus avec cette « forme dominante » (Bertrand et al., 2015, 10). La masculinité hégémonique est une configuration de pratiques masculines qui légitime « la domination de certains hommes sur les autres hommes et la subordination de toutes les femmes à tous les hommes » (Ibid) ; c'est celle qui revendique et assure la prééminence d'un groupe particulier dans la vie sociale (Connell, 2005, 77). Cette configuration et son autorité ne sont pas nécessairement plus cohérentes que d'autres formes de masculinité, elles n'entraînent pas un déterminisme automatique des groupes et des individus (Connell, 2005, 37), car ces derniers peuvent rejeter l'hégémonie, mais ils ne peuvent le faire sans lutte ou négociation.

Dans l'analyse du matériau, il s'agira donc de voir où se situent les pratiques de masculinité hégémonique, comment celles-ci peuvent évoluer ou occasionner des négociations et des rejets. Pour ce faire, la typologie proposée par R.Connell distingue au moins trois rapports à cette domination. Dans la mesure où seul un nombre réduit d'acteurs peut à un moment donné revendiquer l'hégémonie, il existe des masculinités « complices », c'est-à-dire participant à reproduire la masculinité hégémonique sans en reprendre toutes les caractéristiques (Bertrand et al., 2015, 10). Les configurations de pratiques complices permettent à certains individus et groupes de bénéficier de rétributions patriarcales (avantages de la subordination des femmes et des autres hommes) tout en réalisant des compromis, ne montrant pas de « domination brute » ou d'autorité incontestable (Connell, 2005, 79), ils n'ont pas non plus à vivre avec les « tensions » et les « risques » des plus dominants. Ensuite, il existe des masculinités « subordonnées » vis-à-vis de l'hégémonie : elles peuvent être objets de stigmatisation ou dénigrement, mais aussi oppressées économiquement, discriminées légalement ou encore cibles de violences (Ibid, 78). Les caractéristiques des masculinités subordonnées sont tout aussi évolutives que celles de la masculinité hégémonique, mais la forme de leur relation est hiérarchique, et les groupes subordonnés sont souvent renvoyés à des formes de féminité.

Ce premier triptyque domination/complicité/subordination renvoie à un autre type de relation, sur un autre axe logique, tournant autour des dynamiques et changements valorisant positivement ou négativement les caractéristiques des groupes subordonnés. Il s'agit des relations d'autorisation et de marginalisation : une pratique sociale masculine subordonnée peut être temporairement valorisée ou durablement récupérée par les configurations hégémoniques, comme elle peut être progressivement ou radicalement mise à l'écart dans les rapports de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pouvoir. Ainsi, dans le cas des pratiques de la sous-culture graffiti et du *street art*, il s'agira pour nous de comprendre quelles sont les formes de relation en jeu selon les acteurs et les groupes, quelles sont les masculinités complices ou subordonnées, quelles pratiques viriles sont autorisées ou marginalisées.

Un ouvrage daté de 2001 par N. MacDonald s'intéresse justement à la question des masculinités et de la jeunesse dans les sous-cultures graffiti de Londres et New York. Reprenant en partie R.Connell mais s'intéressant beaucoup plus aux questions de sous-cultures, d'identités et d'« *agency* », l'auteure insiste sur la manière dont les individus et les groupes articulent des ressources et des discours divers pour négocier leurs masculinités (Macdonald, 2001, 97). En lien avec ses visées de sociologie ethnographique et compréhensive, elle nous rappelle que ce n'est pas aux chercheur.se.s ou aux théoricien.ne.s de déclarer telle ou telle pratique « masculine » : l'enjeu est plutôt d'apporter la preuve que les graffeurs ou street artistes eux-mêmes définissent leurs actes en des termes masculins, en opposition à d'autres pratiques ou à la féminité plus généralement.

Cependant, N. MacDonald est ambiguë sur la conception de l'hégémonie en plusieurs points de sa réflexion. Évoquant que certaines activités déviantes comme le graffiti peuvent participer à une construction de masculinité hégémonique, elle met en miroir celles-ci avec le travail policier qui vante la maîtrise de territoires, le contrôle des émotions, la force, et dévalorise la féminité (Ibid, 121). Ainsi, elle évoque une bataille pour la masculinité entre graffeurs et policiers, dont l'enjeu n'est pas tant l'hégémonie que la puissance. On peut se demander ici pourquoi l'auteure, évoquant des conflits de pouvoir et de « suprématie masculine » (Ibid, 123), met en équation deux groupes aux ressources très différentes sans chercher à différencier leur relation à la domination ? N. MacDonald ne reprend pas les conceptions de complicité, de subordination ou encore de marginalisation chères à R. Connell. Or, affirmer une masculinité à partir de ressources légales et professionnelles n'est pas comme revendiquer une masculinité dans la déviance, justement car la capacité des groupes ou individus à disposer d'avantages matériels ou symboliques et à assurer la stabilité d'un certain ordre genré est différente. S'il y a compétition de masculinités entre police et graffeurs, celle-ci se fait avec des armes inégales, et cette inégalité mérite d'être caractérisée.

Dans une perspective imbricationniste, une analyse des masculinités dans le graffiti ne peut se passer d'une étude des différentes relations à la masculinité hégémonique. De plus, N. MacDonald réalise son terrain dans les années 1990, à une époque où les pratiques de *street-art* sont encore émergentes. Elles ne rentrent pas dans sa problématisation, et on peut se poser la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

question d'un différent rapport aux masculinités dans ces deux espaces culturels à la fois proches et distincts.

Plus loin dans son ouvrage, l'auteure explique sa position sur l'hégémonie en critiquant les impasses théoriques du CCCS, tout en laissant planer des interrogations. Pour N.MacDonald, il y a « un problème avec la notion d'une majorité dominante ou d'une norme culturelle. Le paysage social n'apparaît pas comme mettant en avant un groupe qui correspondrait à cette description. Ce qu'il révèle à la place est une série de groupes disparates qui, comme des 'sous-cultures', expriment chacun leurs propres valeurs, styles et manière de vivre. »[163] (Ibid, 151). Cette réflexion implique qu'il n'existerait pas d'hégémonie culturelle, ou de domination structurelle incarnée par un ou plusieurs groupes. Cela permet à l'auteure de ne pas d'emblée placer la sous-culture graffiti sous le sceau de la résistance comme le faisaient les théoriciens marxistes du CCCS, et nous la suivons sur ce point. Cependant, affirmant que le concept d'hégémonie est trop vague pour être descriptif et trop politique pour être compréhensif (Ibid, 177), l'auteure reprend le concept de « paniques morales », fortement lié aux questions de domination dans le champ culturel, et montre des extraits d'entretiens dans lesquels ses participants évoquent bien les classes sociales (Ibid, 95). Il nous semble important de rappeler ici le positionnement différent de notre recherche.

La préface de la seconde édition de l'ouvrage *Masculinities* de R.Connell nous en donne l'occasion : comprendre l'efficacité des masculinités dans la légitimation d'un certain ordre social genré, fut-il temporaire ou localisé, c'est comprendre que cet ordre est en relation avec des structures de pouvoir plus générales (Connell, 2005, XVIII). Penser les masculinités avec la domination paraît donc nécessaire d'un point de vue théorique, dans une connexion avec les études sur les rapports sociaux de sexe, mais aussi d'un point de vue pratique, puisque les possibilités de changement des masculinités sont liées à des rapports de pouvoir transversaux. Par conséquent, nous reprendrons certaines analyses de N.MacDonald sur les questions de masculinité dans le graffiti, mais sans nous priver d'une analyse des autres rapports de pouvoir qui s'y trouvent.

---

163 "*What I, alongside many other theorists* (Evans, 1995; McRobbie, 1994; Thornton, 1995), *have had trouble with is this notion of a dominant majority or cultural norm. The social landscape does not appear to boast a group which fits this description. What it yields instead is a series of disparate groups which, like 'subcultures', each express their own values, styles and ways of life.*" (Traduction F.B.)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Cette section sera principalement consacrée à une analyse de corpus et à une analyse des situations racontées par les participants ou directement observées. Dans un premier temps, nous verrons si l'existence de discours masculins ou sur la masculinité peut être attestée dans les entretiens, la forme qu'ils prennent et les relations qu'ils dessinent. Quant aux situations mises en jeu par les pratiques graffiti ou *street-art*, nous-y chercherons des similitudes et différences, mais aussi comment elles se relient aux différents positionnements des acteurs, à leurs expériences corporelles et culturelles. Comme cela a pu être esquissé lors du chapitre 2, nous essaierons aussi de croiser les données récoltées sur les masculinités avec la typologie d'engagements évoquée plus haut.

Peintures et mots de « mecs »

Pour approcher le corpus d'entretiens et la question des masculinités en gardant à l'idée qu'il faut d'abord montrer comment les participant.e.s utilisent ou non des catégories genrées, il est possible d'avoir une première approche quantitative. En effectuant une analyse textométrique (Pincemin, 2012, 19)[164] sur les entretiens formels réalisés, nous avons pu compter les pronoms personnels (« il », « elle », ou encore « lui ») utilisés dans les discours des participant.e.s, mais aussi dénombrer l'utilisation de certains noms communs désignant des individus masculins ou féminins (« ami » ou « amie », « copain » ou « copine », « mec » ou « meuf » etc.)[165]. Il est évident que tous les pronoms personnels ou nom communs se rapportant directement ou indirectement à des individus ne sont pas forcément dans une bi-catégorisation de genre : il est souvent arrivé que les individus parlent de « gens » ou de « parents » pour le couple de père-mère, ou de « groupes » pour se référer à leurs « potes » hommes et femmes.

Ainsi, nous avons exclu de notre calcul toutes les formes utilisant un masculin neutre, singulier ou pluriel, si celles-ci ne se rapportent pas explicitement à un groupe dont la catégorie de genre est identifiable. Ce qui nous intéresse ici est plus le différentiel entre les termes utilisés, et leur contexte, plutôt que leur nombre absolu. De cette première analyse, un constat clair apparaît :

---

[164] La textométrie consiste en une approche des corpus par des synthèses quantiatives et qualitatives, elle fonctionne selon des principes « différentiels », c'est-à-dire cherchant des convergences et divergences de représentations lexicales (ou grammaticales, phonétiques etc.), notamment à partir de fréquences d'occurences et de la répartition des mots (Pincemin, 2012, 18-20)

[165] Cette analyse quantitative a été effectuée sans programme spécifique de lexicographie, dans la mesure où celle-ci concernait finalement peu de mots dans la totalité des entretiens.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

tou.te.s les participant.e.s avec lesquel.le.s nous avons réalisé des entretiens formels sur le graffiti ou le *street-art* utilisent plus de pronoms personnels et de noms communs masculins lorsqu'ils ou elles désignent des individus genrés. Autrement dit, les entretiens ont beaucoup plus parlé d'individus masculins que féminins, et ce dans des proportions élevées.

La plupart ont utilisé entre quatre et huit fois plus de pronoms personnels masculins (il, lui) que de pronoms personnels féminins (elle, lui) ; un participant a utilisé 14 fois plus de pronoms masculins, un autre a utilisé à 179 reprises « il.s » ou « lui » se rapportant à un individu masculin, et une seule fois « elle » au singulier. Du côté des noms communs, une majorité d'entretiens montre une utilisation de 3,5 à 11 fois plus fréquente de termes masculins (un « mec », des « gars », les « copains », un « bonhomme ») et deux participants utilisent 18 et 40 fois plus ces mots que ceux de « fille », « meuf », « nana », « copine » ou encore « femme ». Ce déséquilibre observé chez tou-te-s les participant-e-s peut venir en partie des interactions propres aux entretiens, dans lesquels, bien que commençant par des questions formulées sans catégorie de genre, la discussion a pu vite se centrer sur les amis d'adolescence ou sur des graffeurs et artistes particuliers. Reprenant moi-même certains termes pour les besoins de l'échange, j'ai pu parfois renforcer certains discours genrés sans m'en rendre compte, mais les écarts observés donnent une piste intéressante. Pour avancer dans la compréhension, regardons les fréquences et trions le corpus.

Pour chaque entretien, l'analyse lexicale nous donne ici deux rapports : un ratio de pronoms personnels masculins/féminins, et un ratio de noms communs masculins/féminins. Ces ratios positifs expriment des rapports différenciés aux individus et à leurs catégories de genre, des tendances différentes à parler plus d'hommes que de femmes. Pour obtenir un premier indicateur, on peut additionner les rapports aux pronoms et les rapports aux noms communs, ce qui nous donne un score brut (c'est-à-dire ne tenant pas compte, pour l'instant, du nombre total de mots utilisés par les participants). Ces scores laissent entrevoir un premier tri : sur les 7 entretiens formels pris ici, trois groupes se distinguent par leurs scores. Un premier groupe forme les entretiens aux scores les plus bas, c'est-à-dire dont la tendance à parler plus d'hommes que de femmes en entretien a été la plus faible. Ce groupe rassemble, par ordre croissant, Thomas (9.6), Nathan (10.2), et Emma (10.7). Ensuite, un deuxième groupe se situe autour de l'entretien médian, celui de Louis (16.4), et celui de Romain (17.1). Puis se dégagent deux profils d'entretiens dont les ratios sont les plus élevés, mais dont les scores bruts sont éloignés : Aurélien (32.8) et Alexandre (219). Ce premier tri peut déjà être croisé avec les trajectoires évoquées dans le sous-chapitre précédent.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

En effet, les participants ayant comparativement moins mis d'emphase sur les individus masculins regroupent ceux qui ont des pratiques assimilées au *street art*, ou n'ayant qu'un engagement furtif dans le graffiti. De l'autre côté, ceux ayant le plus parlé d'acteurs masculins regroupent trois acteurs ayant des carrières déviantes dans la sous-culture graffiti. Il semble donc tout à fait possible que des rapports distincts à la masculinité soient mis en jeu par le graffiti et le *street art*.

Pour plus de précision, il est intéressant de réfléchir sur des propensions ou des fréquences. Pour cela, nous rapportons le nombre de mentions d'individus masculins sur le nombre de mots énoncé par le participant en entretien, et le nombre de mentions d'individus féminins sur le même total de mots. On obtient alors des fréquences d'utilisation de termes masculins et féminins, c'est-à-dire des propensions à utiliser des catégories sexuées compte tenu du volume des discours. Pour produire un indicateur synthétique à partir de ces deux fréquences différentes, il suffit de mesurer la distance entre la propension à parler d'individus hommes et celle à parler d'individus femmes, et donc de soustraire la première fréquence par la seconde (cf. tableaux en Annexe B). Cet indicateur lexical nous donne une image plus complexe que la précédente, et tout aussi importante pour notre étude des rapports à la masculinité.

On retrouve ainsi Alexandre avec l'écart de fréquence le plus élevé (1.79), puis Aurélien (1.03) ; on retrouve Louis avec un score médian (0.94), mais certains participants ont une place différente. Romain se trouve en avant dernière position (0.68), et Emma en dernière position. Il et elle ont les deux plus faibles propensions à parler plus d'individus masculins que d'individus féminins, quel que soit le volume de mots prononcés. Par conséquent, Romain, qui apparaissait rapidement dans le pôle de ceux qui parlent beaucoup plus d'hommes que de femmes, se trouve bien en dessous de la fréquence médiane, et a une propension au discours genré faible comparé aux autres participants ayant une carrière dans le graffiti[166]. D'où vient ce résultat ? Est-il corrélé à des questions de classe sociale d'origine, ou d'âge, ou lié à d'autres facteurs ? En tout état de cause, ce premier regard sur le lexique et les dichotomies genrées nous amène à penser que si la sous-culture graffiti met en valeur les masculinités, avoir une carrière déviante en son sein ne signifie peut-être pas adhésion à un modèle unique de masculinité. Par ailleurs, si les pratiquant.e.s de *street art* apparaissent en dessous de la médiane quel que soit l'indicateur utilisé, ayant donc des tendances et des propensions à parler plus d'hommes que de femmes relativement faibles, leur discours n'est pas étranger à l'ordre du genre.

[166] Romain utilise à la fois peu de pronoms ou noms communs désignant des tiers, qu'ils soient féminins ou masculins, nous y reviendrons.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Avant d'entrer dans l'analyse plus fine, il est nécessaire de donner quelques informations sur le contenu du lexique utilisé par les participants. Nathan, qui se trouve dans le trio des participants ayant une propension relativement élevée à parler d'individus masculins (en termes de fréquence donc), n'utilise des pronoms personnels féminins (« elle.s ») que pour se référer à sa mère, sa sœur ou à des potentiels partenaires amoureux ou sexuels. Lorsqu'il utilise des noms communs féminins, ils sont rarement au singulier (« les filles », les « meufs », des « copines »), alors que « son pote » ou « le mec » sont des formes beaucoup plus fréquentes. Romain aussi n'utilise le pronom « elle » que pour désigner sa conjointe, sa mère ou sa sœur en entretien, mais il utilise assez peu fréquemment « il.s » ou les termes de « mec », « pote » ou « gars » comme nous l'avons vu. Alexandre n'a utilisé « elle » que pour parler de sa mère. Aurélien, en revanche, parle beaucoup de « potes » et de « copains » au masculin, utilise peu de noms communs féminins, mais fait plusieurs fois référence à des relations amicales féminines, et emploie « elle » souvent au singulier pour raconter les actions d' « une pote », ou d'une vendeuse. Quant à Thomas, ayant une faible tendance à évoquer plus d'hommes que de femmes quels que soient les indicateurs, il utilise des noms communs plus variés que les autres participants (une « fille », une « amie », une « nana », une « dame », une « conjointe ») et utilise les pronoms personnels féminins pour désigner tour à tour une photographe de *street art*, une « dame » l'interpellant pendant qu'il fait un pochoir, ou encore une « cliente » organisant des expositions.

Les discours sont donc tendus vers les masculinités, mais différemment, et certains peuvent être complices d'une masculinité hégémonique, c'est-à-dire légitimant le patriarcat (ne s'intéressant qu'aux femmes dans la mesure où celles-ci participent aux alliances et à la reproduction). Autre élément de lexique que l'on peut noter facilement est la présence d'insultes. Emma et Aurélien utilisent une fois le mot « connard » chacun, pour désigner des graffeurs (un irrespectueux du *street art* pour l'une, un « gars » énervant et décevant pour l'autre). Louis et Alexandre utilisent pour leur part trois et quatre insultes chacun, en majorité des insultes sexistes ou homophobes. Celles dévalorisent directement ou indirectement certaines femmes ou certains hommes (des individus rencontrés en garde à vue, des militants d'extrême droite, ou encore des graffeurs irrespectueux). Cette remarque permet de rappeler que les individus ayant une carrière déviante n'ont pas forcément un discours plus dégradant et sexiste que d'autres, sans carrière déviante. Pour avancer sur cette question, il nous faut passer à une analyse plus compréhensive.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les potes, les pairs, la prise de risque

Dans tous les entretiens sans exception, il est fait mention d'un groupe de « potes », « d'amis », de pairs masculins, à partir duquel les pratiques de graffiti ou de *street art* commencent.

> « …j'ai toujours mon même groupe de potes, la moitié sont encore du collège ou du lycée, c'est pour ça que je suis là aussi, c'est pour voir mon groupe de potes. Et dedans d'ailleurs, il y a mon pote skateur avec qui on faisait les petits euh, les petits graffitis… On avait chacun notre pseudo et puis voilà quoi. » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

> « …en cours, […] je foutais pas mal de bordel, et je sais plus y'a un prof qui me demande combien j'ai eu, parce qu'il a pas noté ma moyenne, et je gueule '[C14][167] !' mais comme un gogole tu vois '[C14] !', et… et tout le monde a rigolé tu vois, et tous les mecs autour de moi, la bande de mecs et… enfin ça commence à gueuler [C14] !, [C14] !, [C14] ! tu vois. Et on a commencé à, à écrire partout [C14] sur les tables, et… c'est fini à partout [C14] sur les murs, sur les rideaux, nin-nin, et le lycée il était retourné quoi… […] et après on s'est dit, on allait faire des [C14] dans la rue quoi tu vois… (ouais c'est dingue), il y a plein de trucs qui mènent au graffiti. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

> « …quand j'étais au lycée, ben… on squattait beaucoup en fait dehors parce que […], ben pour boire pour fumer pour machin tu pouvais pas être chez tes parents quoi pour une raison évidente. Et du coup on squattait dehors et puis euh, quand il faisait assez tard bon ben, […] à coté de [VC2][168] euh y'a pas beaucoup de flics qui passent, puis passé une heure [ndlr : du matin] c'est bon [ndlr : pour graffer] tu vois. (*ouais d'accord*) puis si c'est juste à côté de chez toi je veux dire enfin, je veux dire on se sentait… […] y'avait le… le petit coté, ouais, adrénaline mais euh, en fait euh, quand t'y repenses enfin, on… pas pour moi parce que j'habitais pas là mais je pense pour les autres, ils habitaient dans le quartier tu vois c'était comme, c'était une continuité de, voilà de leur présence là tu vois. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Ces passages soulignent que les premières situations de pratiques assimilables à du vandalisme dans le graffiti ou le *street art* sont souvent liées à la présence dans un groupe masculin, et ce même pour Emma. Cette présence, comme nous le verrons, s'accompagne aussi d'une socialisation particulière. Ces groupes sont souvent adolescents, mais pas nécessairement, puisque Thomas a 35 ans lors de son premier collage et raconte aussi des débuts en groupe. On voit dans ces passages l'apparition du contexte scolaire chez Nathan et Alexandre, et des espaces publics, chez Emma, nous y reviendrons. Plusieurs thèmes émergent : l'idée de faire des choses ensemble, entre amis, l'idée de faire passer un message parfois, impressionner ou faire rire les amis, se rebeller, rechercher l'adrénaline, la question du risque également.

---

[167] Futur nom du premier crew d'Alexandre au lycée, anonymisé.

[168] Ville de 62 000 hab. en 2011, anonymisée.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dans l'ouvrage de Nancy MacDonald sur les masculinités dans le graffiti il est fréquent que les graffeurs se réfèrent à leurs pratiques « vandales » en tant que « travail » masculin ou « truc d'hommes » (MacDonald, 2001, 98). Nous n'avons pas rencontré des discours aussi clairs, possiblement car nos premiers entretiens n'incluaient pas de question directement sur le genre. Cela dit, lors d'un entretien informel avec Samuel, un de ses amis graffeurs se demandait « quel genre de fille » pourrait faire du graffiti ? Dans notre discussion à trois, Alexandre valorise « les mecs qui mettent les couilles sur la table » en opposition à ceux qui ne font que répéter un style de graffiti, et Romain explique la même idée avec un langage plus policé. Plusieurs participants ont rencontré quelques filles faisant du graffiti, mais elles semblent rares ou du moins peu visibles.

Comme l'explique N.MacDonald, on comprend mieux l'engagement des masculinités dans la sous-culture si l'on s'intéresse aux associations réalisées dans les discours entre prise de risque, rébellion, adrénaline et masculinités (Ibid, 99). Les extraits précédents nous orientent vers la même piste, même si la naturalisation du genre n'apparaît pas. Les citations qui suivent aident à comprendre comment se font ces associations pour nos participant.e.s, notamment dans les situations racontées.

> « ça peut être des belles amendes, en général et TIG [ndlr : travaux d'intérêt généraux], et puis, […] bon après c'est pour des grosses pointures et tout mais tu vois euh… je sais pas si t'es allé, t'as regardé des magazines ou de la presse sur le graffiti […] mais, il commence à y avoir des belles peines de prison euh, pour des mecs qui, qui cartonnent vraiment, donc euh ouais […]. Je peux comprendre que les mecs lâchent pas l'affaire mais… ça commence à coûter assez cher… (*ouais y'a un risque derrière euh*…) enfin c'est pas d'aujourd'hui qu'on fait de la prison pour euh, le graffiti, puisque le, il me semble en France le premier qui a fait de la Prison, il s'appelle Oeno, il avait fait la station Louvres, à Paris, il l'avait cartonné, et euh… (*ouais ben c'est*…) ouais, il avait fait de la prison il me semble, je sais plus en combien de temps euh… (*c'est une histoire intéressante*). […] Toute sa notoriété est même pas mal basée là-dessus mais euh. Enfin moi je l'ai rencontré c'est un cramé hein. (*ouais ?*) ouais tu le vois c'est… [sourire] bah c'est des mecs euh, c'est un délire quoi… Tu vois à un moment donné le graffiti et le tag c'est pas juste… là aujourd'hui, pour tout le monde c'est un 'mouvement artistique' [mimant des guillemets], pour les mecs, qui sont, pour certains mecs c'est un mode de vie, c'est un truc de cramé » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Louis, qui n'a pas de carrière déviante dans le graffiti au sens strict, mais connaît bien la sous-culture et plusieurs graffeurs, nous parle de « belles » amendes, et de « belles » peines de prison que peuvent prendre les « mecs » qui sont de « grosses pointures », ceux qui « cartonnent vraiment ». Le fait d'utiliser un adjectif positif pour décrire des sanctions pénales peut correspondre ici à une figure de style, l'antiphrase, procédé classique de l'ironie (comme parler d'un temps « merveilleux » lorsqu'il pleut), mais souligne également l'importance de la chose. En

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

d'autres termes, Louis ne déclare pas que les peines sont plaisantes, mais le fait qu'elles soient importantes ou lourdes. De fait, elles participent à la « notoriété » de certains graffeurs, telles des stigmates témoignant de prouesses. Les « mecs » qui encourent ce type de peines sont à la fois décrits avec compréhension (un mode de vie), admiration (« cartonner » étant associé dans le langage populaire au fait de réussir) mais aussi avec une mise à distance par Louis : ils sont dans « un délire », « cramés » (sous-entendus fous).

Pour Samuel, le graffiti est un plaisir entre « potes » mais aussi un « défouloir », dans une société où tout le monde essaie de se démarquer, comparant cela à d'autres activités comme la « musique », le « foot », les « soirées »… Il explique qu'il est tout le temps « exigeant » avec lui-même, pour se « prouver » qu'il peut « faire des choses », aime « l'adrénaline » lors d'une peinture. Il y a toujours des « risques », cela demande donc de ne pas « lâcher », de montrer du courage[169] pour se faire une reconnaissance. Pour lui cette logique explique également le « trip » des premières générations de graffeurs qui volaient les sprays alors que certains pouvaient très bien les payer. Encore une fois, on voit l'association entre les prises de risques et la masculinité, le thème de l'adrénaline réapparaît, et tout cela rentre dans une compétition pour la reconnaissance entre graffeurs.

Romain parle de ses débuts dans le graffiti comme « une étape au-dessus du skate » (sport centré autour d'une sous-culture à dominance masculine, et de prouesses techniques valorisant les prises de risque), quelque chose d'un peu « égocentrique », fait pour « interpeller », « plaire ou ne pas plaire », mais certainement moins « méchant » que de « vendre de la came » ou d'agresser quelqu'un. Pour lui comme pour Louis et Alexandre d'ailleurs, l'association entre prestige, prise de risque et masculinité n'est pas aveugle : il y a les « cramés » du graffiti, ceux qui vont trop loin, ou encore des hommes qui produisent des déviances bien pires que des peintures illégales. Avec Alexandre et Romain justement, les anecdotes fourmillent, mêlant exploits et risques. Ils ironisent même sur certains discours de graffeurs ressemblant à des récits de « guerre ».

> Alexandre : « lui il s'est fait embarquer dans un coffre de BM[170], parce qu'il avait tagué une camionnette, par des… des chauds ils l'ont embarqué dans un coffre et tout »
>
> Romain : « ah… ouais nan c'était chaud, enfin j'ai failli me faire embarquer dans le coffre (Alexandre : ouais il a, il s'est débattu, il a réussi à sortir…) mais il y a une voiture qui s'est arrêtée qui dit 'qu'est ce qui se passe ?' et euh, je me suis barré et tout, mais c'était chaud… »

[169] Et il utilise l'expression « il faut porter ses couilles » à ce sujet.

[170] Abbréviation désignant une marque de voiture allemande.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Au moment d'expliquer comment ils choisissent les endroits pour peindre, l'échange est révélateur :

> Romain : « Ben au tout début tu… tu fais un truc où… y'a pas grand monde qui va le voir. […] forcément tu t'entraînes donc c'est… l'arrière de salle de sport, sur une voie ferrée enfin, je sais pas c'est… des trucs discrets euh… je sais pas ou même… ça peut être une… planche en bois dans ton garage quoi… (Alexandre : on a pas d'endroits privilégiés plus que d'autres…) après le…
>
> *F.B : À part peut-être les trains à un moment quoi ?*
>
> Alexandre : ah y'a une époque ouais… (*ouais voilà c'est des périodes ou… ?)* mais c'est… c'est con à dire mais c'est une histoire de…. [sourire] faire tes preuves en gros, tu vois d'être crédible. C'est… c'est débile hein (Romain : faut pas brûler d'étapes mais…)
>
> *François : Crédible… vis-à-vis des autres graffeurs ?*
>
> Alexandre : ouais ouais… nan même. Enfin inconsciemment parlant hein, on fait, on le fait pour soi d'abord, mais bon je pense que […] (Romain : après y'a un jeu…) c'est un peu une compétition entre chaque équipe quoi. Où on s'envoyait des trains dans la gueule 'tiens prend celui-là, tiens regarde le mien nin-nin-nin' et puis, [sourires] c'est celui qui a les plus grosses couilles, mais avec notre âge aujourd'hui bah voilà… et euh… on les laisse gagner quoi. Et on essaie de développer autre chose. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture et Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

L'évolution des situations dans lesquelles ils produisent des graffitis est rapidement mise en relation avec un public potentiel, qui n'est pas tant les passants que les autres graffeurs. Avec l'entrée dans la sous-culture s'installe un « jeu » prenant, au risque de « brûler les étapes », où les « équipes » (terme qu'Alexandre emploie souvent pour parler des *crews*) se défient les unes les autres, et se répondent sur les surfaces. On s'envoie « des trains dans la gueule » comme des coups dans un match de boxe. Et si les enjeux sont en partie personnels (« pour soi »), ils sont aussi évidemment collectifs, tendus vers des prouesses, les vainqueurs temporaires étant ceux qui ont fait mieux, plus grand, plus beau, plus risqué. C'est le sens de l'expression « celui qui a les plus grosses couilles », expression symptomatique s'il en est que les compétitions de style, de technique et de maîtrise des risques sont aussi des compétitions de masculinité, au niveau individuel et collectif : qui est le plus fort ? Qui prend le plus de risques sans se faire prendre ? Quel crew surpasse l'autre ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Des épreuves et du sens collectif

Ces remarques ne doivent pas faire oublier que ces relations et négociations de masculinités, individuelles et collectives, ne se font pas à l'exclusion d'autres relations : on peut tout à fait chercher à être plus fort que les compétiteurs tout en ayant d'autres motivations et sensations, tout en donnant des sens variés aux productions et aux situations.

> « Aurélien : t'as l'impression de faire partie d'un, d'un m, tu le sens ça tu vois quand t'es gamin que […] tu fais partie de ton temps en fait tout simplement, (*Mm...*) mon temps c'était le hip-hop tu vois, si on était nés euh vingt ans avant on aurait fait du rock et, et du pochoir peut-être quoi. […] Mais du coup voilà et puis après avec tout le délire de, revendication aussi qu'il y avait dans le hip-hop euh, dans les années 90 c'était quand même, ultra-politisé enfin, tu vois des textes « Qu'est-ce qu'on attend pour foutre le feu ? » [ndlr : titre du groupe NTM] on en est loin quoi. […] nous on a grandi avec ça… enfin… des dizaines de milliers d'albums vendus, qui prônent la révolution et, et les brûleurs de voitures enfin, ça se fait plus trop quoi.
>
> *F.B : […]et comment ça se joue en fait le truc entre toi ton style perso, ce que tu veux faire en termes de dessin ou en termes de calligraphie, et le… ce que… (*et l'identité collective ?*) ouais voilà comment ça se… ?*
>
> Ben c'est complètement horizontal, chacun fait ce qu'il veut, ce qu'il peut quoi (*ouais, il y a pas de…).* Il y a pas de critère de sélection quoi. […] 'Tes tags ils sont pourris mais c'est pas grave toi t'es un super pote' (*d'accord*) Tu vois enfin c'est… Il y avait différents niveaux de, il y avait des potes qui graffaient très bien, d'autres moins bien. Moi j'étais un peu moyen tu vois, enfin c'est, mais, c'est pas ça l'important tu vois, l'important c'était de représenter, l'important c'était de s'amuser. L'important c'était de découvrir la ville comme je t'ai dit. L'important c'était d'être présent… sur les murs quoi. *(Mm... ouais et donc il y a, il y a aussi une dimension de plaisir enfin, tu)* ouais complètement (*parce que c'est tes potes c'est tes…)* c'est même la, la première je crois que c'est ça quoi. [Silence] Nous le truc de la '*fame*', de la… d'être connus et reconnus, ça nous as très vite passé en fait. (*d'accord*) On s'est très vite rendu compte que… le graffiti [de V1] c'était pas une grande famille où on était tous contre quelque chose, euh, c'était des guéguerres de chapelle, nous on a été vus et perçus comme un peu la frange euh radicale tu vois, et du coup on s'est très vite extraits de toute cette '*fame*'… (*Mm...*) euh, tous ces gens qui se montraient physiquement, tu vois, au magasin à partir de 2002, dans les concerts de hip-hop euh enfin c'est… Tu sais c'était l'époque du… du, d'avoir son, son blaze sur le sac-à-dos quoi. (*ouais ouais*) Et alors généralement ceux qui avaient le blaze sur le sac-à-dos c'était des gens qui taguaient pas vraiment. Euh, ou qui taguaient à peine, genre, dans les deux rues autour de l'école ou dans les rues autour de chez eux. Mais en gros qui faisaient ça pour draguer les meufs *[Sourires]* ça il y en avait vraiment beaucoup. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Bien qu'il soit long, cet extrait d'entretien a l'avantage de présenter à la fois la diversité des motifs qui font l'entrée dans la carrière graffiti d'Aurélien, et les liens forts qui existent entre sa sociabilité masculine d'adolescent (des « potes », partageant leur passion, s'amusant, découvrant), l'envie de rébellion et de revendication pour partie liée au hip-hop (plus « politisé » à l'époque, « radical », « contre quelque chose »), et la pratique d'une identité collective voulue authentique,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

par opposition « aux gens qui se montrent » ou qui utilisent les transgressions « pour draguer les meufs ». Cette dernière phrase est intéressante car elle montre qu'Aurélien, comme d'autres participants, est bien conscient que le graffiti a pu et peut être utilisé comme moyen d'accès à certaines masculinités dominantes, mais dans son cas, ce n'est pas tant les conquêtes amoureuses ou sexuelles qu'il cherche que le marquage de territoires et l'affirmation collective. Pour un autre exemple de cette idée, cette fois pour quelqu'un n'ayant pas eu de carrière, on peut prendre Nathan :

> « une envie de reconnaissance quoi plutôt, au collège, parce que après, c'est vrai qu'au collège… les skateurs… bon on était un peu à part du coup tu vois, il y avait les gars qui plaisaient aux meufs, les gars en jogging Lacoste et compagnie, et puis nous on était le groupe de skateurs. Bon moi ça va, j'avais un bon groupe de copines et de copains mais pour voilà, pour sortir du lot euh… on tapait pas les autres quoi (*Mm*…), on faisait soit des, des bons tricks en skate, ou soit on écrivait notre nom un peu partout [sourire], et puis les gens ils voyaient, ils voyaient ça et puis ils disaient 'ouah c'est cool', voilà quoi. » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

Plusieurs observations de N.Macdonald sur d'autres sites géographiques viennent soutenir ces analyses. D'une part, la sous-culture graffiti prône des valeurs de confrontation et d'accomplissement en tant qu'espace de construction des masculinités (2001, 101). C'est en affrontant des dangers et en prouvant leur courage, leur force et leur résistance que les individus et les groupes gagnent des lettres de noblesse masculine et sous-culturelle (bien que les « *kings* » soient rares). De fait, les situations et les espaces urbains propices au graffiti offrent quantité d'épreuves pour tester les graffeurs (Ibid, 102), des risques d'arrestation aux risques de chutes en passant par les badauds s'improvisant « justiciers » (souvent des hommes dans les entretiens), des gardes à vues aux bagarres entre graffeurs, en passant par les tentatives d'humiliation graphiques.

En passant cette série d'épreuves au sein de la sous-culture, en montrant un type d'engagement profond de leur corps et de leur subjectivité, dans un contexte de socialisation masculine et en associant quasi systématiquement ces engagements à un statut masculin, les carrières de graffeurs construisent des masculinités bien particulières. Une autre preuve que cette logique masculine traverse la sous-culture graffiti nous permet de revenir à l'introduction de cette partie. C'est la récurrence de termes visant à décrire certaines actions valorisées sous l'angle de la destruction ou de la force, proche du langage guerrier, alors qu'il s'agit souvent de peintures, exécutées dans des situations risquées ou déviantes : « flinguer », « dézinguer », « défoncer », « cartonner », faire un « carnage », une « mission », « marbrer », « claquer », « détruire » le lycée ou la rue, « tout déchirer » etc. Ces termes sont logiquement plus fréquents chez ceux ayant une carrière. Leurs

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

opposés fonctionnels dans les discours consistent à se faire « péter » par les flics ou « niquer » par la justice.

Par le contrôle social avec lequel ils sont en interaction permanente, par les stigmates de la déviance, et parfois par leur âge, les configurations de pratiques propres aux graffeurs ayant une carrière sous-culturelle ne peuvent être des masculinités hégémoniques. Cependant, elles semblent tendues entre des relations complices et subordonnées : les acteurs valorisent certaines parties des masculinités hégémoniques et participent en creux à légitimer une partie du patriarcat, mais leurs pratiques sont soumises à des processus de marginalisation et d'autorisation.

Avant d'avancer sur ce point, nous pouvons également lire ces confrontations masculines à un niveau plus collectif. Pour cela, l'interprétation que fait Sylvie Ayral des pratiques de déviance en groupe de pairs masculins dans *La Fabrique des Garçons* (2012, 177), sur la base d'un article de D. Lapeyronnie (1999), est intéressante. Partant du principe que les « violences » et autres déviances parfois qualifiées d'« incivilités » sont le résultat de la socialisation, certaines transgressions ou manifestations de sexisme (ou encore d'homophobie et de racisme) sont une manière pour un groupe de pairs d'affirmer « une masculinité que l'individu ne peut personnellement assumer » (Lapeyronnie, 1999, 47-48). Sans reprendre l'idée que ces violences soient particulièrement le fait de jeunes de quartier populaires, ni l'idée que l'individu serait dissous dans ces groupes, il semble que les crews de graffiti donnent effectivement l'occasion aux graffeurs d'accéder à des démonstrations de force, de prestige, de technique ou encore de courage, qui ne seraient pas possibles tout seul.

Pertinence et division du travail genrées

Par contraste, individuellement et collectivement, les paroles d'Emma sur ses pratiques de graffiti au lycée sont révélatrices.

> « …quand je me promenais dans la rue avec ce mec, donc c'était au début tu vois et euh, moi je savais pas qu'il avait cette grande passion pour le graffiti, ouais et à chaque fois il était 'ah regarde c'est machin truc, et ah regarde le truc ah', du coup tu vois t'apprends à regarder, et puis bon, après bien sûr il m'a emmené sur euh enfin, sur des spots à [VC2][171], il habitait [Q2][172] et, et à chaque fois que je devais aller, j'allais chez lui euh, fallait que, que je longe une voie ferrée en fait, c'est un, t'as un passage qui longe une voie ferrée et qui après a […] un petit pont et enfin bref, donc vraiment idéal quoi… pas se casser la tête,

[171] Ville de 62 000 hab. en 2011, anonymisée.

[172] Quartier de VC2, anonymisé.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> c'est vraiment, en plus c'est près de, de chez toi tu vois et, c'est, donc c'est bien pratique, (*idéal pour peindre ?*) pour peindre ouais […] (*et pourquoi ?)* pourquoi ? Franchement c'était […] parce que tranquille parce que… pas de flics parce que hum… bien parce que à la limite, moi je pensais pas tellement, je pensais plutôt sécurité à l'époque [demi rire] mais t'as aussi, ben les gens qui prennent le train ils voient tes graffitis [sourire] tu vois t'es… t'es fier quoi, (*ah oui d'accord donc y'a deux trucs quoi*…) t'as ça, enfin pour lui c'est surtout ça, moi après… à l'époque euh, enfin même toujours maintenant tu vois, euh, enfin, si c'est important qu'on voit ce que tu fais, mais les gens qui prennent le train euh, enfin moi j'aime bien quand je prends le train j'aime bien voir euh voilà qui a posé où tu vois, c'est sympa… mais après pff… moi j'ai bien conscience que, je sais pas si c'est parce que je suis une fille ou quoi mais j'en retire pas le même plaisir du risque tu vois et de, de l'aventure, de ce que ça fait d'aller peindre en pleine nuit euh, en sachant que tu peux te faire prendre, que lui à l'époque tu vois enfin. Même encore aujourd'hui tu vois. *(D'accord*) Enfin lui son attitude c'est plutôt, toujours aujourd'hui d'ailleurs, c'est plutôt '*fuck* la police' et puis voilà, 'allez mourir' d'ailleurs l'autorité 'allez tous mourir' [demi-rire] » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

On perçoit dans cet extrait à la fois le rapport corporel et subjectif que l'ami d'Emma, puis elle-même, construisent dans leur appréhension des espaces et du graffiti, observant les traces, reconnaissant les acteurs qui se répondent, décelant aussi les espaces « idéaux » pour peindre (à l'ombre des « flics », mais aussi des parents). Le fait qu'elle évoque les questions de risque et de sécurité est très important, mais on peut penser, à la lumière de l'extrait qui va suivre, qu'elle n'était pas la seule à avoir ces questions en tête. Emma explique clairement qu'elle ne « retirait pas le même plaisir » que les autres dans les prises de « risques », dans l'« aventure » : et pour cause, le prestige et les sensations rapportées n'ont pas le même sens pour elle, ni la même valeur.

Se définissant comme « fille », n'ayant pas été socialisée aux mêmes activités ni aux mêmes buts, elle n'emploie pas la prise de risque pour construire un prestige masculin (bien qu'elle puisse). Clairement, le courage, les prises de risques, l'adrénaline ou la maîtrise technique sont des actions ou sensations ouvertes à tous les individus, quel que soit leur genre, mais c'est leur valeur dans la construction individuelle ou collective et dans les situations qui diffère. Même s'il s'agit de phénomènes communément associés au masculin, les individus rattachés à la catégorie femme pratiquent aussi des formes de masculinité. Les graffeuses ayant des carrières dans la sous-culture étudiée par N.MacDonald expliquent bien leur recherche et leur maîtrise de ces éléments, leur « masculinisation » progressive pour être acceptés par leurs pairs graffeur.ses[173]. Plus

[173] Phénomène observés dans de nombreux espaces à dominante masculine mais potentiellement mixtes, et donc moins lié à des questions de déviance qu'à des questions de socialisation de genre. Le chapitre « La conversion au métier » de G.Pruvost (2007) dans *Profession policier, sexe féminin* est intéressant à cet égard. L'article de C.Mennesson « Etre une femme dans un sport masculin » (2004) également.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

généralement, l'engagement des femmes n'est aucunement une question de capacité, mais bien une question de « pertinence » (MacDonald, 2001, 101 et 128) : les pratiques déviantes dans le graffiti ne sont pas un outil pour la féminité comparable à l'outil qu'il peut représenter pour la masculinité.

> « Moi j'ai jamais eu de grosse période euh, avec un blaze machin, parce que… (silence) je sais pas… je, enfin j'ai pas, je vois pas l'intérêt de cette histoire de territorialité, ça m'énerve un petit peu en fait, euh (*c'est-à-dire ?*) de, de devoir défendre son territoire 'ah t'as vu euh y'a un mec de [C1][174] qui est venu toyer ton truc, machin, il faut que tu retournes dessus' ou euh 'ah euh…' enfin tu vois genre, lui [ndlr : son 'mec' à l'époque] il habitait [Q2], franchement si il y avait pas un [POM][175] tous les trois mètres à [Q2] c'était imp, c'était grave quoi (*d'accord*), enfin il fallait qu'il remédie à ça tout de suite et qu'il aille foutre son nom partout quoi. […] Mais… j'ai quand même peint, peint avec eux tu vois mais… […] on va dire que c'était pas un climat de sécurité euh, (silence) j'ai, enfin je sais pas… j'avais pas tellement envie, tu vois j'avais pas cette, ce besoin de me rebeller par rapport à mes parents, je le faisais déjà sous d'autres formes, et euh c'était un petit p, hum… c'était sympa quoi mais euh, je pense pas que j'en retirais la même chose qu'eux tu vois… (*d'accord, ouais ça te… le, ouais ça t'apportait pas la même, pas autant ou…*) ben non, mais moi j'aimais bien, en fait j'aimais je, et en plus j'aime bien prendre mon temps tu vois pour faire des trucs [demi-rire] par définition c'était pas tellement tip-top quoi… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Si les normes de la sous-culture graffiti n'ont pas poussé Emma à un engagement profond, c'est parce que celles-ci avaient moins d'intérêt et de valeur pour elle que pour ses pairs masculins, et on peut comprendre son engagement dans le *street art* comme à la fois un effet de ses dispositions et comme un choix basé sur des intérêts et des valeurs différentes. De plus, comme elle nous le raconte, les situations de graffiti mettent aussi en jeu les dichotomies genrées :

> « Emma : ce qui m'insécurisait le plus c'était le fait de savoir que eux ils avaient pas peur tu vois… *(d'accord*) quelque part, enfin, ils faisaient attention mais euh… ah ils étaient quand même un petit peu, inconscients quoi je crois (*ouais*) et moi j'ai l'impression mais de toute façon c'était mon rapport avec e, avec mon ex à l'époque tu vois, c'était un, j'avais l'impression d'être la voix de la raison tu vois (*Mm...*) entre guillemets. D'où, le fait que j'avais peur alors que c'était pas nécessaire tu vois. (*ouais après c'est comme ça que tu l'as vécu*) ouais voilà.
>
> *F.B : Et eux te renvoyaient cette image de… de celle qui a peur ou ?*
>
> Nan ils étaient conscients mais… mais euh, ils étaient conscients qu'il y avait un danger, mais euh, mais tu sais c'est des, enfin c'est con je vais dire, c'est des mecs, mais voilà ils la ramenaient pas trop à ce sujet-là tu vois, genre en mode 'ouais y'a un risque mais euh, vas-y enfin' tu vois j'étais la seule à le dire quoi [rire] […] vraiment. Et euh, et par contre quand c'était des missions plus importantes évidemment ils prenaient plus de, ils

[174] *Crew* réputé, anonymisé.

[175] Blaze de graffeur, anonymisé.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> prenaient plus de précautions. Et je me retrouvais souvent à faire le guet d'ailleurs. […] Enfin… ouais ben les premières fois je sais que, je préférais faire le guet en fait. (*d'accord*) Parce que je me sentais pas de toute façon d'aller, d'aller… enfin pas, pas que j'ai peur qu'on me prenne moi sur le fait, mais euh juste j'avais pas confiance dans d'autres personnes qui faisaient le guet pendant que je peignais tu vois [demi-rire] » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

La situation de « mission » racontée nous montre la mise en place d'une division du travail. Là où les relations entre pairs masculins au sein du *crew* étaient décrites par Aurélien comme « horizontales », on voit que la présence d'un individu catégorisé comme féminin peut changer une partie de l'équation. Emma se retrouve à faire le « guet », c'est-à-dire à surveiller et protéger les autres graffeurs qui estimaient probablement la tâche moins gratifiante que la peinture. Le fait qu'Emma participe volontairement à cette division n'est pas non plus étonnant : dans un espace culturel où la prise de risque est associée au pôle masculin, ne pas avoir confiance dans un rôle protecteur des « mecs » entre dans la même logique, notamment si ceux-ci avaient consommé de l'alcool ou fumé auparavant.

Le fait que la construction des masculinités joue dans les pratiques de graffiti est maintenant clair, et l'on voit aussi mieux comment les carrières de graffiti vandale peuvent mener (bien que cela ne soit pas une règle intangible) à des formes de masculinité complices l'ordre dominant du genre. Mais nous nous sommes centrés jusqu'ici sur les participants aux engagements profonds, en les comparant aux autres cas. Il nous reste à mieux comprendre les différentes relations entre ceux-ci, et les types de masculinité vers lesquels tendent les autres acteurs, notamment dans le *street-art*.

Plusieurs masculinités en jeu

Les performances et les épreuves par et pour la masculinité présentes dans la sous-culture graffiti n'ont rien d'absolu : elles n'ont de sens que si elles sont perçues par les autres acteurs, et si les statuts sont reconnus, ou plutôt gagnés. Ces statuts peuvent être ceux de graffeurs « vraiment » vandales pour Aurélien, de « mec qui cartonne » comme le disait Louis, de « gars qui apporte des choses » d'un point de vue technique ou esthétique selon Alexandre et Romain, mais aussi de « *toy* ». Ce dernier terme désigne à la fois les graffeurs inexpérimentés et les peintures posées sur un autre tag/*throw-up*, et qui n'apportent pas de respect au producteur. Il s'agit d'un statut qui n'est pas forcément difficile à obtenir (mais encore faut-il expérimenter les tags), qui n'est pas recherché par les acteurs et qui sert de repoussoir à beaucoup. Ce dernier statut montre

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

partiellement les hiérarchies qui existent au sein de la sous-culture graffiti, entre les acteurs avec un engagement profond et les acteurs plus furtifs et donc dominés. Rappelons la traduction du terme anglais « *toy* » : il désigne un « jouet », donc plus proche de l'enfant ou du garçon que de l'homme… La quête de reconnaissance joue à tous les niveaux du graffiti, mais également du *street-art*.

Le thème de la reconnaissance est régulièrement traité dans la littérature concernant les graffeurs, il est pourtant rarement mis en lien avec sa dimension genrée. Comme l'explique N.Macdonald « Les *writers* n'obtiennent pas de reconnaissance ou de respect pour n'importe quel effort mais, plus spécifiquement, pour leurs efforts 'masculins' - ceux qui incorporent une démonstration d'audace et de courage ». Les questions d'« ego » et de « reconnaissance » parcourent pratiquement tous nos entretiens, mais leur sens pour les participants peut varier, notamment au fil des expériences.

> « Romain : Moi j'ai appris, je voulais toucher toutes les disciplines du graff dès le début, tu vois, faire le tag, un, des stickers, euh… et des pièces couleur… voilà… (Alexandre : il a plus d'amour pour vraiment le graffiti, alors que moi c'est…) j'ai pas fait de persos parce que… voilà mais dès le début j'ai vraiment fait… dans son ensemble
>
> Alexandre : pour moi c'est plus parce que mes potes ont fait ça… que j'ai été amené à côtoyer des gars qui faisaient du tag, et j'ai fait du tag, mais je pense qu'il est plus… [parlant de Romain] plus attaché aux valeurs du tag…, moi… j'men fous, mon blaze il était connu, j'étais content ! (Romain : et moi ça me saoule maintenant… tu vois…)
>
> *F.B : Ben c'est ce que j'ai voulu dire, […] c'est con mais du point de vue de la comparaison des gens que j'ai jusqu'à présent, là ça fait 6 ou 7…* (Alexandre : t'as vu qui ? mais dis nous euh… !) *Bah euh le truc, enfin tu vois je promets aux gens que c'est…* (Alexandre : ah ouais ok…) *[…] nan mais pour être honnête en fait il y en a 3 que de toute façon tu connaîtras pas parce que c'est des mecs qui…* (Romain : pas du coin ?) *nan […] c'est qu'en fait ils ont pas duré quoi… c'est-à-dire que… ça s'est arrêté en 6 mois, un an et voilà… (*Alexandre : ouais mais les écoute pas alors ! Ils t'apprendront rien…) (Romain : mais si) *Ben si parce que ça participe au phénomène* (Romain : c'est important)
>
> Alexandre : mais tu sais c'est… 80 % des mecs… (*c'est ça…)* tu sais moi on m'a déjà dit… [imitant une voix d'homme ivre] 'ah mais moi aussi je fais du graffiti'… […] 'dans mon cahier' quoi… j'ai jamais vu… et attends et des mecs m'ont déjà dit 'bah moi aussi je fais du graffiti mais euh… […] jamais sur un mur' (Romain : ouais toujours sur cahier… j'ai…) 'ben donc tu fais pas de graffiti !' [répondant au discours qu'il rapporte] […] Donc tu te dis 'ah ben toi t'es…', tu… Déjà moi je dis jamais que je fais du graffiti, mais j'imagine même pas ça autre que sur un mur ! Et le gars il dit ça… [imitant encore une voix] 'ouais nan mais moi… jamais sur un mur !' euh… y'a un décalage entre les deux quand même tu vois [ton un peu énervé]. [..]
>
> Romain : nan mais, les mecs qui ont une carrière entre guillemets très brève, ont leur importance tu vois… ils peuvent être super euh… super imp… (*exactement tu vois, le truc c'est qu'ils participent au phénomène général tu vois…)* […], mais dans cette partie-là, en gros, t'as

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> deux… en gros, deux catégories… t'as ceux qui… qui peignent pas longtemps et qui sont… ils participent énormément au truc, et d'autres qui peignent pas longtemps, vraiment dans le fond du graff, et qui… qui bénéficient du 'post-graffiti'. 'Post-graffiti' donc expos euh… (*ouais ok, ouais je vois ce que tu veux dire)*, et il y a deux, je différencie en gros deux catégories… il doit y avoir d'autres nuances… mais en gros y'a ceux qui peignent pas beaucoup, mais qui ont donné tout leur cœur dedans en étant authentiques, et d'autres qui peignent pas beaucoup, et qui essaient de bénéficier de… (*ouais qui utilisent le*…) de l'engouement… (*ouais la culture et l'engouement*…)… et l'engouement, y'a les deux. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture et Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

On retrouve bien les hiérarchies opérées précédemment entre ceux qui méritent un titre de graffeur parce qu'ils prennent des risques, sont « authentiques », et ceux qui restent sur papier, ou essaient de prétendre au titre sans y arriver. On retrouve également un discours que reprennent souvent les chercheurs.ses sur le graffiti (Kramer, 2016, 114), chez Alexandre, voulant que les engagements furtifs dans le graffiti ne soient pas intéressants.

Dès le début de l'extrait, Romain et Alexandre ont des postures divergentes sur la question de la reconnaissance, qui se traduisent dans leurs productions mais aussi dans les distinctions qu'ils opèrent au sein même de la sous-culture. Romain, comme Alexandre, valorise un engagement « authentique » : tenant compte de l'histoire « vandale » du graffiti, de ses techniques de base consistant à peindre sur un mur, et critiques des « expos » en galerie pour ceux qui n'auraient pas fait leurs preuves dans la rue. L'opposition entre authenticité et fausseté est un classique des discours sous-culturels, mais aussi des propos dans le champ culturel légitime. Or, cette opposition se double pour Alexandre d'un dénigrement des engagements furtifs, de ceux qui « n'ont pas de carrière » (j'avais alors présenté ce concept lors de la discussion pour savoir ce qu'ils en pensaient), là où Romain considère que les engagements furtifs peuvent être intéressants pour mon étude, tant que le « cœur » est là. Alexandre considère que Romain est plus proche des « valeurs » du graffiti que lui, et me dira en entretien qu'il aime beaucoup tourner en dérision, même dans ses peintures, tous les jeux de « respect » et d'authenticité au sein du graffiti.

Pour comprendre ces tensions, il faut relire le début du passage, où Alexandre explique ses premiers engagements par ses « potes » alors que Romain présente l'intérêt esthétique comme moteur (bien que ses « potes » aient joué comme nous l'avons vu). Il faut également penser à l'origine sociale des participants. Ces rapports à la reconnaissance peuvent se voir comme des rapports aux masculinités. Comme nous l'avions vu avec l'analyse lexicale, Alexandre semble plutôt tendu vers des pratiques de graffiti complices de la masculinité hégémonique, où domination et individualité se conjuguent, bien que son activité déviante le place dans une masculinité subordonnée (faire des « missions » pour peindre des trains n'est pas une activité masculine légitime). Romain, également dans une masculinité subordonnée et pour des raisons

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comparables, tend moins vers la masculinité hégémonique dessinée par les épreuves de force et de courage, que vers une masculinité ventant la maîtrise technique. Cette dernière est également complice de pratiques hégémoniques, mais dans une autre partie de l'espace social, plus proche des classes moyennes et supérieures que des classes populaires (Connell, 2005, 55).

Romain est fils d'une professeure en CHRU et d'un infirmier, Alexandre est fils de deux éducateurs spécialisés. Pour autant, tous deux sont bien au fait des relations d'autorisation et de marginalisation ayant cours : les « *no-life* », les « cramés », que décrivait ailleurs Alexandre peuvent être marginalisés au sein même de la sous-culture, et ne bénéficient d'une légitimité en dehors de celle-ci que s'ils passent en galerie, grâce à l'engouement pour le « post-graffiti » mentionné par Romain. Contrairement à ce que pouvait affirmer N.MacDonald, il existe donc différent types de masculinités hégémoniques dans la sous-culture graffiti, qui s'expliquent par des engagements différents au sein de cette culture, mais aussi par des rapports différents à la domination[176].

Reconnaissance et relations d'autorisation

La question de la reconnaissance traverse également le champ artistique, et donc le mouvement du *street-art*. Nous avons déjà vu la mise à distance opérée par Emma vis-à-vis des pratiques de démonstration de force (prise de risque, conquête territoriale). Pour Thomas, pochoiriste, son portrait présenté plus haut montrait déjà comment la reconnaissance par d'autres street-artistes, blogueurs et amateurs d'art a permis sa bifurcation vers le champ artistique.

> « Même si je pense pas être un artiste euh, complètement égocentrique, on a de l'ego, sinon j'aurais jamais fait ce que… ce que je fais, j'aurais pas lâché mon boulot… faut avoir une confiance en soi et puis faut avoir de l'ego un peu. […] Après je sais qu'il y a des artistes qui ont euh, des ego complètements surdimensionnés et… faut d, après faut savoir jouer avec tout ça aussi quoi. (*Mm...*) Faut pas… perdre complètement la boule euh… parce que tu fais des trucs… que tu fais [Événement culturel 4] ou tout ça… bon ben faut rester aussi un peu les pieds sur terre quoi. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Si l'on pourrait rapidement prendre ces discours sur l'ego comme un signe d'un individualisme particulier qui peut exister dans le *street art*, plusieurs faits s'opposent à cette idée. Premièrement, les discours sur l'ego sont également présents dans la culture graffiti, bien que le fonctionnement

[176] L'erreur de N.MacDonald à ce sujet tient principalement au fait que, son chapitre 5 (2001, 63) dédié à l'étude des carrières de graffeurs, présente un seul type de trajectoire au sein de la sous-culture graffiti. Ne reconnaissant pas non plus les questions d'hégémonies culturelles, elle en vient à conclure qu'il existe une unicité des rapports à la masculinité dans le graffiti.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

en *crew* soit très important et donne une dimension collective plus claire. Il est difficile de dire à partir de notre matériau que le milieu du *street-art* serait plus individualiste que le milieu du graffiti (connaissant aussi de nombreux pratiquants solitaires). Deuxièmement, l'existence d'un « ego » passe nécessairement par l'expérience de l'altérité, et par des interactions façonnant autant la subjectivité de l'individu que son objectivité, c'est-à-dire la capacité à se considérer soi-même comme sujet mais comme ayant des limites, des caractéristiques propres etc. Pour s'en convaincre, les propos de Louis sont utiles. Il évoque ici le fait de parler de ses pratiques de graffiti ou d'art avec ses amis.

> « Je l'ai jamais caché, parce que c'était 'cool', […] c'était euh, ben ça revient à ce que je te disais tout à l'heure quand je faisais un, un dessin sur ma pochette de classeur, c'était une façon détournée de, de… [demi-rire] de dire 'je fais ça', ou de susciter le questionnement pour pouvoir y répondre, sans aller dire 'salut je fais du graffiti ! Ou je fais de la peinture ou machin'. Tu faisais le truc, moi je le savais pertinemment euh, je mettais mon classeur sur la table et, t'attends, t'attends que quelqu'un vienne te dire 'c'est toi qui l'a fait ?' 'ouais, j'en ai d'autres si tu veux…' ouais c'est ridicule mais c'était ça… j'allais pas spontanément vers des gens pour leur dire que je suis artiste, j'attends qu'on me le demande. Mais je le fais quand même, mais ça c'est, c'est de l'ego euh, c'est de l'ego à mort quoi… Ca c'est, les graffeurs en ont à fond, les artistes aussi [sourires] c'est exactement, c'est le même euh besoin de notoriété de reconnaissance de machin… (*ben y'a un truc qui tourne autour du nom de toute façon, dans les deux cas…)* complètement, complètement. (*Qu'on appelle ça un blaze ou qu'on appelle ça un nom d'artiste*…) c'est clair, c'est clair. Et moi j'ai, un besoin surdimensionné de, reconnaissance, et je pense que c'est ça qui m'avait plus aussi dans le graffiti je pense à un moment donné, mais au final assez rapidement j'ai euh, j'ai lâché mes pseudos et j'ai pris mon nom tu vois » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Avant même l'entrée dans une carrière de graffiti ou de *street art*, dès les premières expérimentations, la réaction du public potentiel compte pour la reconnaissance et pour l'individu. En revenant à Thomas, les raisons pour lesquelles il aime peindre dans la rue sont multiples mais croise une quête de reconnaissance qui n'est pas identique à celle des graffeurs.

> « Généralement je repeins pas au-dessus de quelque chose quoi c'est… enfin, ça m'arrive pas, soit je joue, si il y a un tag je vais jouer avec le tag, je vais le laisser et je vais jouer avec le tag à côté quoi, mais je vais pas aller euh, claquer mon truc dessus quoi. (*d'accord*) De toute façon je sais très bien, je connais très bien les règles là-dedans, on me l'a... sans connaître, je connais pas du tout le milieu […] graffiti, je connais quelques artistes qui… qui font du graffiti, mais euh… […] j'étais très au courant des règles, que si tu… si tu collais ou tu peignais au dessus de graffitis ou de tags, c'était la guerre déclarée quoi, donc euh, et c'est le genre de trucs qu'il faut pas jouer parce que… c'est… c'est le, tout le monde va, c'est le bouche-à-oreille après qui va se mettre en place, et le moindre de tes trucs il va être euh, tout de suite toyé euh, à gogo quoi donc euh… (*ouais du coup c'est*…) ça a aucun intérêt, de toute façon c'est pas le… le but c'est pas, de dire 'moi je fais des trucs plus beaux que toi' machin, c'est pas, moi j'ai pas du tout la même démarche que ceux qui font du tag ou… ou du graffiti, […] enfin, même si ça reste de l'art urbain je pense qu'on est pas dans la même démarche. […] Je peins très très peu dans la rue, j'ai plus, beaucoup

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> plus un travail d'atelier que un travail dans la rue. Donc je me considère pas comme un street-artiste… (*ouais*) […] je me considère comme pochoiriste, je travaille, je découpe de pochoirs que je peins, il y a un travail de… il y a, c'est une technique le pochoir donc c'est très technique, et… c'est (*ouais tu revendiques justement le terme de pochoir parce que ça met en valeur*) ouais (*le travail technique quoi*) ouais voilà c'est ça […]. Et c'est, là, le fait de peindre dans la rue, ben c'est sûr que c'est une… ben c'est gratuit déjà, moi j'aime bien peindre dans la rue parce que… c'est aussi une façon de rencontrer des gens euh… le fait de peindre en journée, il y a souvent des gens, les gens s'arrêtent. Euh… souvent ils discutent, euh, une fois on m'a même offert euh, on m'a invité après, c'était à côté aller boire un café ou un thé (*ah c'est marrant ça*), ouais, donc y'a toujours une, et toutes générations quoi, que ce soit des jeunes ou des personnes âgées… […] Donc ça… ouais moi je me suis rendu compte aussi, avec les événements, comme quand on fait des portes ouvertes, etc. c'est, d'un point de vue… générationnel, euh, c'est une, un art qui, enfin tout du moins, moi ce que je fais, ça touche toutes les générations quoi (*Mm... et puis dans la rue en plus, ouais c'est vrai que si, si tu peins en journée et que t'arrive à croiser des gens, qui ont un bon rapport à ça…*) […] ça, c'est ça que j'aime bien aussi c'est un… c'est, il y a quelque chose quoi, qui (*Mm...*), qui se passe dans le… dans, dans l'espace et puis… dans la vie de tous les jours, chacun vaque à ses occupations et la personne passe là, moi je suis en train de peindre et… (*Mm...*) et voilà c'est… […] ça a un côté qui est sympa, il y a beaucoup de gens aussi qui, qui viennent parce qu'ils… enfin, qui connaissent mon travail par mon t, par le, par ce qu'ils ont vu dans la rue quoi. Euh… et aux portes ouvertes il y en a pas mal qui sont venus, euh parce que j'ai peint, celui de [V1][177] là (*ouais*), en bas du caf, près du [B5][178] » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Ce long passage montre à la fois que Thomas connaît les principes guidant la reconnaissance dans le milieu de graffiti, et que ses pratiques de pochoiriste rentrent dans une logique de légitimation différente. Il doit faire attention à ne pas recouvrir les tags et graffitis avec ses peintures, pour ne pas débuter de « guerre », et entretenir un respect mutuel entre les graffeurs et lui. Cette distance à respecter tient en partie au fait qu'il peint « peu » dans la rue comparé à ceux qui peuvent prétendre selon lui au titre de « street artiste », mais aussi comparé aux graffeurs vandales, qui sortent plus souvent pour peindre. Dans un autre passage, il décrit le « milieu des mecs du graffiti » comme un milieu « un peu macho » (où il faut « se montrer », « claquer » son « blaze partout ») et il fait la différence entre ceux qui font des tags et des graffitis, et « les mecs qui vont taguer sur ta voiture, sur tes volets, sur ta maison », et qui « font chier tout le monde ».

On peut donc comprendre les pratiques de Thomas comme des pratiques de distinction vis-à-vis de la sous-culture graffiti vandale et de ses pratiques masculines. De son côté, il privilégie la maîtrise technique du découpage de pochoirs en atelier, une présence plus rare ou limitée dans les rues, des réalisations en pleine journée et les interactions que celles-ci permettent. Thomas

---

[177] Ville de 230 000 habitants. Anonymisée.

[178] Bar de [V1]. Anonymisé.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

cherche donc une reconnaissance qui passe par ses pairs du champ artistique, et par le fait que ses pochoirs dans la rue peuvent attirer un large public lors de portes ouvertes d'ateliers ou lors d'autres évènements culturels. On sent ici toute la différence avec la culture graffiti : ses pochoirs dans les rues peuvent être jugés illégaux du point de vue strictement juridique, mais bénéficient d'autorisations informelles, n'étant pas associés au vandalisme mais à l'art, et sont utilisés comme vecteur de reconnaissance professionnelle.

> « Les mecs, de la brigade anti-graffitis, ils repeignent les tags, et ils repeignent pas mes… ils laissent mes pochoirs souvent (*ah c'est marrant ça*) ouais ça sa arrive souvent (*d'accord*) ouais… *(Mais, ils… comment ? Comment ils jugent euh ?)* Euh ça je sais pas… alors je sais qu'une fois j'ai rencontré un de leurs chefs, enfin rencontré par hasard, j'étais en train de peindre dans la rue, le mec il s'arrête, il m'dit euh 'ah mais c'est toi qui fait ça ? J'ai dit à mon équipe', il m'a dit '[…] j'ai dit à mon équipe euh, tes trucs euh, on les repeint pas quoi…' (*ah c'est marrant ça*) ouais. (*ah ouais donc ils jugent*…) ouais, ils avaient jugé que ça euh, c'était bien [demi-rire], et fallait pas repeindre (*d'accord*) par contre les tags autour on repeint (*les tags il repeint).* Donc j'ai des trucs qui sont restés plus, plus d'une année… » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Cette relation d'autorisation dont peut bénéficier le *street-art* explique aussi les critiques venant de la sous-culture graffiti, dont les pratiques sont plus marginalisées.

Ce rapport au contrôle social joue à plein dans la question de la reconnaissance et dans celle des masculinités : les uns pouvant critiquer les autres pour leur côté « macho » (ce que faisait Emma en d'autres termes) les autres pouvant les critiquer en retour pour leur côté « facile ». L'absence de sanction formelle dans la trajectoire de Thomas joue partiellement dans son discours orienté vers le « travail » et l'art comme profession, avec ses contraintes et ses opportunités. Est-ce à dire que sa quête de reconnaissance et ses pratiques assimilées au *street-art* échappent aux masculinités ? Il présentait sa bifurcation vers le champ de l'art contemporain, son choix de « vivre autrement », comme une prise de « risque », associée à des « perches » qu'on lui a tendu et à sa « nature », sa « personnalité », mais sans l'opposer à une altérité genrée. Le fait que Thomas manifeste sa distinction vis-à-vis des pratiques « macho » de graffeurs vandales n'est pas anodin. Le fait qu'il évoque, comme tou.te.s les autres participant.e.s, plus d'hommes que de femmes dans notre entretien, mais relativement peu fréquemment, n'est pas à ignorer non plus. Enfin, n'oublions pas l'exemple de Romain, qui valorisait des actions et des acteurs tournés vers la maîtrise technique, et donc une forme de masculinité complice d'une autre hégémonie que celle d'Alexandre.

N'échappant pas plus à l'ordre du genre que les autres, les configurations de pratiques décrites par Thomas sont, pour ce que l'on a pu observer et comprendre, tendues entre trois pôles. Premièrement, une prise de distance avec la masculinité dominante du graffiti (valorisant la force,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

le courage, la prise de risque physique, la ténacité) ; deuxièmement une complicité avec la masculinité hégémonique des classes moyennes ou supérieures (valorisant la maîtrise technique, des prises de risques professionnelles, utilisant des transgressions autorisées pour sa reconnaissance), et troisièmement, une prise de distance vis-à-vis des hiérarchies de genre. Rappelons sur ce dernier point que le champ de l'art contemporain est un espace culturel où la remise de cause des dichotomies de genre et le soutien des critiques féministes sont particulièrement vifs (Hällgren, Dunkels, and Frånberg, 2015, 7; Albuquerque, 2016, 137) sans que cela n'empêche l'existence de pratiques de domination masculine ou d'inégalités structurelles (Pujar, 2016). Il aurait évidemment été très intéressant d'avoir plus de participants ayant des pratiques assimilées au *street-art* pour pouvoir proposer une analyse plus large des masculinités dans ce sous-champ de l'art contemporain. Le cas de Louis, ayant arrêté le graffiti vandale après s'être fait tabasser, et ne voulant plus « être associé » à ce type de pratiques, vient renforcer l'idée que le *street-art*, par proximité avec le champ de l'art contemporain légitime, représente un espace où les masculinités se négocient différemment, et laissant peut-être plus de place à la féminité.

Il apparaît donc que l'analyse des rapports sociaux de sexe et des masculinités dans les pratiques de graffiti et de *street-art* est une perspective fructueuse. Si ce point était déjà brillamment démontré par l'ouvrage de N.Macdonald (2001), le croisement de ces perspectives avec les réflexions de R.Connell sur l'hégémonie, et l'attention portée à des trajectoires différentes permet d'avancer notre compréhension des phénomènes. On voit des situations différemment assimilables aux « dégradations volontaires », mais surtout les masculinités variables qu'elles mettent en jeu, ce qui permet de progresser en termes de compréhension de ce qui influence le « vandalisme ». Les rapports à la masculinité traversent tant les engagements furtifs de Nathan ou Emma que les engagements profonds d'Alexandre ou d'Aurélien. Ils définissent des manières de pratiquer le graffiti ou le *street art*, des motivations, des tensions, et donc des rapports aux objets et aux espaces différents. Nous y reviendrons dans le chapitre 4. Nous avons déjà commencé à discuter les questions d'âge avec la socialisation des pairs, mais aussi les questions de classe économique qui semblent produire plusieurs rapports aux épreuves masculines. Passons maintenant à une analyse plus précise des rapports entre graffiti, *street-art*, et classe sociale.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

3.2 De la classe sociale : complicités ?

L'analyse des rapports sociaux de classe sera guidée, pour comprendre les pratiques de graffiti et de *street art*, par les travaux d'A. Bihr (2012), basé sur K. Marx, et ceux de P. Bourdieu, notamment dans *La Distinction* (1979). Comme nous l'avons dit précédemment, l'articulation heuristique de ces auteurs passe par un ensemble de points communs que l'on peut rappeler, mais aussi par des désaccords qui nous ont poussé à faire un tri dans les outils conceptuels mobilisés.

A la base des pensées marxiennes et bourdieusiennes, se trouve l'affirmation que toutes les sociétés connaissant des formes de division du travail sont « segmentées » et « hiérarchisées ». Elles sont composées de groupes différents, aux ressources et aux pouvoirs inégaux (Bihr, 2012, 6). Ces « dotations différentes » en fonction des groupes renvoient aux « ressources matérielles » (revenus, patrimoine, espace, temps), aux « ressources sociales et politiques » (rencontres, réseaux de socialisation, positions institutionnelles, capacités à défendre des intérêts ou des valeurs), et aux « ressources symboliques » (savoirs, diplômes, représentations et capacités d'imposer celles-ci).[179] Chercher à comprendre l'impact des rapports sociaux de classe dans les pratiques et les représentations du graffiti et du *street art*, revient à documenter et analyser comment les participant.e.s peuvent faire partie de différents groupements plus larges que leur sous-culture ou mouvement artistique, liés à leur position[180] dans la division du travail, avec des ressources diverses, qui peuvent justement influencer leurs activités et discours.

Les rapports de classe sont des rapports de pouvoir et de force : les différents groupes sont en lutte perpétuelle pour conserver ou améliorer leur position dans les hiérarchies existantes (Ibid). Les classes les moins favorisées le sont en rapport à des classes dominantes et non en raison de qualités intrinsèques ; les plus privilégiés s'observent vis-à-vis de groupes moins privilégiés ou sans privilège aucun, et non en raison de vertus qui leur seraient propres. Comme dans les

[179] Bien que le caractère segmenté et hiérarchique de la société française ait été remis en question entre les années 1980 et 1990, les sociologues intéressés par les questions d'inégalités structurelles, entre catégories professionnelles, patrimoines, ou encore en termes d'accès aux biens culturels, montrent que les divisions de classe, les hiérarchies et les groupes « macrosociologiques » auxquelles ces inégalités donnent lieu existent toujours en France (Bihr, 2012, 13).

[180] Pour rappel nous utilisons ici le terme de position dans un sens bourdieusien (la place occupée dans l'espace social, relative aux différents capitaux détenus ou non, et donc relative aux trajectoires et places dans la division du travail), et non dans un sens Marxiste (où la position de classe décrit les opinions, partis et choix politiques, en lien avec la lutte des classes et les alliances qu'elle permet ou non) (Bihr, 2012, 79)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rapports sociaux de sexe, les conflits ont pour enjeu « l'appropriation des ressources sociales » et la « légitimation d'un ordre social » (disant le juste et l'injuste, le bon et le mauvais goût etc.) (Ibid). Ainsi, l'étude des rapports sociaux de classe dans le graffiti et le *street art* passe non seulement par une compréhension du positionnement des acteurs, mais aussi par une observation des conflits pour l'appropriation de certaines ressources, et des querelles sur la légitimité de certaines pratiques ou représentations.

Ce qui permet d'observer sociologiquement l'existence de différentes classes et d'inégalités entre elles, est le rattachement des individus à « conditions d'existence » proches ou semblables vis-à-vis de la division sociale du travail, mais aussi des traits culturels communs, et le fait qu'ils sont susceptibles d'agir collectivement pour défendre leurs intérêts ou influencer les choix politiques (Ibid, 7 ; Chauvel, 2001, 317-318). Ici il ne faut pas confondre rapports sociaux et relations sociales : les places dans la division du travail, et dans les classes sont définies en bonne partie indépendamment des individus, acteurs ou agents (Bihr, 2012, 45). Tout comme les rapports sociaux de sexes, les rapports sociaux de classe sont transversaux. Ils impactent le travail évidemment, les modes de consommation des différents groupes (de l'alimentation aux objets d'arts en passant par les vêtements etc.), l'espace (urbain et rural, central et périphérique), ou encore les pratiques spirituelles (religieuses ou non) par exemple (Ibid, 62). Par conséquent, si les rapports sociaux de classe dans le graffiti ou le *street art* ont une pertinence, c'est parce que ces pratiques n'échappent pas plus à l'ordre des classes qu'à l'ordre du genre. Si ces rapports ont une efficacité dans la réalité observée, alors on pourra repérer des conditions d'existence semblables ou divergentes entre certains individus en fonction de leur position dans la division du travail (profession des parents, diplômes, occupation), et des traits ou modèles culturels communs relatifs à des groupes plus larges que leur sous-culture ou leur champ artistique, préexistants historiquement et partageant des conditions d'existence similaires (Chauvel, 2001, 335).

En revanche, nous avons vu en introduction que ces positions économiques et ces traits culturels communs ne sont pas mécaniquement liés à des capacités d'agir collectivement pour défendre des intérêts ou à une identité commune : l'existence de classes « en soi » ne saurait être contredite par la relative invisibilité ou instabilité des « consciences de classes » (ou classes « pour soi ») (Chauvel, 2001, 353). Par suite, la potentielle absence de discours sur des identités de classe ou l'ambiguïté de propos politiques dans nos entretiens et nos observations n'invalideraient pas les liens que les participant.e.s peuvent avoir avec les classes sociales. Elles indiqueraient au contraire que les modes de généralisation ou les critiques de l'ordre social réalisées ont une certaine autonomie vis-à-vis des rapports sociaux de classe, tout comme ils.elles pouvaient avoir une

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

certaine distance vis-à-vis des rapports genrés. D'une manière analogue à la section précédente donc, plutôt que de plaquer un modèle prédéfini des « classes moyennes » ou des « classes populaires » qu'il s'agirait de vérifier, nous essaierons de voir en quoi les participant.e.s mobilisent leurs conditions d'existence matérielle dans leurs discours ou leurs pratiques, et en quoi ils ou elles se distinguent culturellement d'autres classes ou fractions de classes.

Alors que nous disposions, pour l'étude des masculinités dans le graffiti, d'un ouvrage entier consacré au sujet et permettant de guider notre analyse, l'analyse des rapports sociaux de classe dans le graffiti ou le *street-art* est un sujet finalement peu traité. Premièrement, car le graffiti a relativement peu été étudié par les théoriciens des *subcultures* (Snyder, 2016, 209), puis en raison des postulats de résistance de classe du CCCS de Birmingham (Ibid, 210). Or, il est nécessaire d'employer des outils conceptuels aussi poussés pour comprendre les classes que pour comprendre le genre, à la fois par principe de symétrie et pour analyser le plus finement possible le matériau. Autrement dit, il faut que nous puissions poser des questions à notre matériau qui soient analogues dans leur potentiel explicatif.

Partant, nous essaierons de comprendre la diversité des configurations possibles au sein des classes, et les rapports divergents ou contradictoires à la domination de classe : lorsque des pratiques des classes moyennes sont en relation de complicité avec des pratiques de classes supérieures, lorsque certaines configurations sont subordonnées à une fraction hégémonique, ou encore dans des relations d'autorisation ou de marginalisation observables. Pour ce faire, plusieurs outils sont à notre disposition. Bien qu'il soit toujours possible de repérer des oppositions binaires dans les rapports de classes[181], une analyse attentive aux différentes positions dans la division du travail ne distingue pas deux classes (bourgeoisie et prolétariat), mais au moins trois ou quatre. Les classes supérieures, classes populaires, et classes moyennes (constituées des classes d'encadrement et des petites bourgeoisies) désignent d'emblée différentes relations à la domination de classe : la possibilité d'exploiter le travail d'autrui ou non, la position d'exécutant ou d'encadrant, la propriété des moyens de production etc. Dans cette section, nous nous intéresserons clairement à l'enjeu du travail : l'enjeu de la propriété sera traité de manière plus approfondie dans le chapitre 4.

Pour appréhender les relations d'autorisation et de marginalisation à l'œuvre dans les rapports sociaux de classe, nous regardons le rôle du contrôle social, mais aussi aux niveaux idéologiques et politiques des luttes. En tentant de réaliser ou de défendre leurs intérêts, les classes cherchent à

[181] Entre dominants et dominés, exploitants et exploités, oppresseurs et oppressés

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

augmenter leur pouvoir et à peser sur les institutions régulant la société, notamment l'État (Ibid, 2012, 64). Ces luttes d'influence passent par la tentative de prescrire les objectifs généraux de la vie en société, et les moyens matériels et culturels d'atteindre ces objectifs. C'est pour cela que les questions de légitimité, chères à P. Bourdieu, mais aussi à A. Gramsci, seront mobilisées. Si les classes partagent des valeurs et des intérêts communs, elles défendent des normes qui leur correspondent, et tentent d'encadrer la manière dont les membres de la société interagissent. L'ordre symbolique des rapports sociaux de classe est donc fragmenté par des luttes idéologiques, où les groupes cherchent à imposer leurs intérêts et leurs valeurs. Les classes peuvent « légitimer l'ordre social et la position qu'il lui réserve, soit au contraire […] contester (en tout ou en partie) ce même ordre social et la position qu'il lui réserve » (Bihr, 2012, 65). De ce point de vue, les classes supérieures ont tout intérêt à défendre la légitimité l'ordre économique, en passant par des productions culturelles, notamment savantes, qui naturalisent la répartition inégale des richesses ou la propriété privée.

La position de P. Bourdieu concernant ces luttes de légitimité diffère de celle de K. Marx ou d'A. Gramsci, puisqu'il théorise l'ordre symbolique en opposition au réductionnisme « économiciste » (Voirol, 2004, 405). Le « capital symbolique » est relativement autonome des positions dans la division du travail, prenant en compte le prestige comme rémunération (Ibid). Cela n'empêche pas la violence symbolique[182] d'être assise en bonne partie sur des considérations de positions sociales, et donc de places dans la division du travail. La recherche de prestige est liée chez P. Bourdieu à la quête de capital économique ; elle vise toutefois à masquer son rôle via les idées de « désintéressement », de « don » ou de « mérite », et toujours à partir d'une légitimation des inégalités). Elle peut donc se faire au détriment d'une recherche directe d'accumulation matérielle (Ibid, 407-408).

Par conséquent, il faut poser que les compétitions de légitimité peuvent avoir pour moteur la recherche de reconnaissance individuelle ou collective. Les acteurs peuvent être mus par des normes certes basées sur des intérêts mais sans volonté d'acquisition matérielle (Ibid, 428). Comme pour la légitimation de la masculinité hégémonique pensée par R.Connell, les valeurs et intérêts d'un groupe, dominant ou non, sont complexes et peuvent être contradictoires à la fois collectivement et individuellement. Il faut donc s'attendre à ce que, dans leurs visions du monde et dans la défense de certaines valeurs et intérêts reliés à leur classe sociale, nos participant.e.s

[182] Imposition sans coercition des intérêts, valeurs et normes particuliers à une classe dominante à d'autres classes dominées

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

disposent d'une autonomie et manifestent des contradictions, mais aussi à la possibilité qu'ils soient victimes ou complices de violence symbolique.

Pour finir ces rappels, dans la rivalité qui oppose les classes, et notamment dans la compétition politique pour imposer certaines normes, des alliances sont souvent nécessaires. Celles-ci prennent notamment appui sur les effets de violence symbolique forçant un consensus : l'union des classes supérieures et des classes d'encadrement ou de la petite bourgeoisie permet par exemple d'éviter un changement des règles du jeu économique défavorisant les classes populaires. Ces alliances sont historiques, sociales, complexes et mouvantes. Elles peuvent donner naissance à ce qu'A. Bihr nomme des « blocs sociaux », qui allient des classes pour défendre certains intérêts et valeurs, mais elles peuvent aussi être fragilisées voire anéanties par des changements sociaux ou par la diversité interne des classes. En effet, des fractions de classes peuvent avoir des tactiques opposées, des intérêts concurrents, passer des alliances avec d'autres fractions etc. Pour clarifier ce schéma, l'idée d'hégémonie est encore fructueuse. Chaque alliance ou bloc social est dominé par une fraction hégémonique qui prévaut en termes d'intérêts, de valeurs, et de stratégie. Ce sous-groupe à la position dominante est celui qui a réussi à légitimer ses intérêts auprès des autres fractions ou classes, et à subordonner leurs luttes à ses objectifs. Il dispose d'un pouvoir institutionnel qui structure une partie des luttes politiques et culturelles, et donc de la capacité d'autoriser certaines pratiques ou représentations de classes, ou au contraire de les marginaliser.

A ce sujet, on peut déjà faire l'hypothèse, au vu de l'histoire du graffiti évoquée au premier chapitre, que les interdits juridiques et les normes informelles qui sanctionnent le graffiti vandale serviraient les classes supérieures et le bloc social dominant[183]. A contrario, les pratiques plus insérées dans le champ artistique légitime, inspirées du graffiti ou du *street art*, et ne remettant pas en cause la propriété (tags sur toiles, commandes de fresques etc.) bénéficieraient de relations d'autorisation et seraient légitimées, notamment en tant que marchandises. Il sera donc intéressant de repérer, dans nos entretiens et dans nos observations, quelles pratiques et quels acteurs sont sujets à ce type de relations de subordination, et quelles pratiques et acteurs peuvent bénéficier d'une certaine légitimité dans les rapports sociaux de classe.

[183] Les classes moyennes et une partie des classes populaires ayant aussi un intérêt à la conservation de la propriété

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Origines de classe

Pour entrer dans l'analyse des rapports sociaux de classe dans les parties de la sous-culture graffiti et du mouvement *street-art* observées, nous aurons d'abord une approche par un croisement de données déclarées par les participant.e.s. Cette manière d'objectiver les positionnements de classe se base sur trois éléments, que l'on peut considérer comme des facteurs jouant sur la position dans la division du travail ou dans l'espace social : les professions et catégories socioprofessionnelles des parents, les niveaux de derniers diplômes obtenus par les participant.e.s, et enfin leur occupation au moment des entretiens.

Selon la nomenclature des Professions et Catégories Socio-professionnelle (PCS-2003) de l'INSEE, sur les 16 parents de nos participant.e.s, six travaillent en tant que « Cadres et professions intellectuelles supérieures »[184], six travaillent dans des « Professions Intermédiaires »[185], deux sont employés (Employé de commerce, ou employé administratifs d'entreprise), un est « Ouvrier » (ouvrier qualifié de type industriel) et un autre est « Artisan » (Artisan électricien du bâtiment). Voici un tableau récapitulant ces données :

Tableau 1 : Catégories socio-professionnelles des parents des participant.e.s au corpus graffiti et street-art.

Groupes socio-professionnels agrégés (Code INSEE)	**Catégorie Socio-professionnelle (Code INSEE)**	**Description donnée par les participant.e.s**	**Nombre d'individus sur 16 parents**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2)	Artisans (21)	« Électricien »	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures (3)	Professeurs, professions scientifiques (34)	« Enseignant.e-Chercheur.e »; « Professeure en CHRU » ; « Professeur »	4
	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (37)	« Ingénieur textile pour une entreprise »	1
	Cadres administratifs et	« Cadre en entreprise de	1

[184] Ils ou elles sont « Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise », « Professeurs, professions scientifiques », ou encore « ingénieurs et cadres techniques d'entreprise ».

[185] Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés, ou professions intermédiaires administratives de la fonction publique.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

	commerciaux d'entreprise (38)	grande distribution »	
Professions Intermédiaires (4)	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (42)	« Institutrice »	1
	Professions intermédiaires de la santé et du travail social (43)	« Infirmier » ; "Educateur.rice spécialisé.e » ; « Éducatrice de jeunes enfants »	4
	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (45)	« Comptable en hôpital »	1
Employés (5)	Employés administratifs d'entreprise (54)	« Secrétaire »	1
	Employés de commerce (55)	« Télé-opératrice »	1
Ouvriers (6)	Ouvriers qualifiés de type industriel (62)	« Ouvrier à l'usine »	1

Cinq participant.e.s ont leurs deux parents dans les « professions intermédiaires » ou les « cadres et professions intellectuelles », un participant a un parent de « profession intermédiaire » et un parent « artisan », un participant a un parent de « profession intermédiaire » et un autre « employé », et un participant a un parent « cadre et profession intellectuelle supérieure » et un autre « employé ». Ici un tableau synthétisant cette distribution des professions dans les couples de parents.

Tableau 2 : Catégories socio-professionnelles des couples parentaux des participant.e.s au corpus graffiti et street-art.

Nombre de participants concernés	**Types profession du couple parental**
5	Deux parents de « professions intermédiaires » ou « cadres et professions intellectuelles »
1	Un parent « cadre et profession intellectuelle supérieure" et un autre "employé »
1	Un parent de « profession intermédiaire » et un parent « artisan »
1	Un parent « ouvrier » et un parent « employé »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

La combinaison la plus fréquente dans les couples de parents est celle dans laquelle le père est « cadre », « ingénieur » ou « professeur » et où la mère est soit de « profession intellectuelle » (cas d'Emma), soit de « profession intermédiaire » (les cas de Louis et Nathan), soit « employée » (cas d'Aurélien). Autrement dit, la moitié des pères de nos participant.e.s sont « cadres ou profession intellectuelle ». En revanche, la moitié des mères de nos participant.e.s sont de « professions intermédiaires », elles sont ou ont été en couple soit avec des « cadres ou professions intellectuelles » (dans deux cas), soit avec un autre membre des « professions intermédiaires » (un cas), soit avec un « artisan » (un cas). Parmi les couples de parents de nos participants, les pères n'ont donc pas forcément des catégories professionnelles mieux classées que les mères (3 cas), ni l'inverse (3 cas). Cela justifie notre choix de prendre en compte autant la catégorie professionnelle du père que de la mère pour positionner nos participants, même si nous n'avons pas eu accès à la division du travail domestique, élément important pour comprendre quelles pratiques d'éducation ou quels capitaux économiques ont effectivement été mobilisées pour les participant.e.s.

Il y a parmi les parents deux combinaisons d'homogamie professionnelle, où les deux parents sont de « professions intellectuelle supérieure » (cas d'Emma) ou « profession intermédiaire du travail social » (cas d'Alexandre). Dans six cas sur huit, les couples sont soit dans le même groupe professionnel agrégé, soit dans des catégories professionnelles contiguës du point de vue des classements PCS de l'INSEE. Deux couples manifestent un écart supérieur aux autres du point de vue de l'occupation : un dans lequel le père est de « profession intellectuelle supérieure » et la mère est « employée » (cas d'Aurélien), un autre dans lequel le père est « artisan » et la mère de « profession intermédiaire » (cas de Thomas).

La classification en PCS mobilisée ici reprend en partie l'héritage de P. Bourdieu, dans la mesure où les professions qui y sont définies (à partir du revenu et du diplôme notamment) permettent relativement bien de positionner les individus dans l'« espace social », et donc dans ses différentes régions que sont les classes sociales (Brousse, 2012, 247). Ainsi, on peut déjà avoir une idée de la manière dont les parents de nos participants sont distribués dans la structure des classes sociales : ils auraient majoritairement des positions de « classes moyennes » et de « classes supérieures ».

Si cela correspond aux caractéristiques déjà notées par d'autres auteurs sur le graffiti en France (Beuscart & Grangeneuve, 2008, 52), il faut néanmoins reconnaître que parmi nos participant.e.s, les cas d'homogamie forte étant minoritaires, les chances qu'ils manifestent un répertoire de dispositions culturelles cohérentes du point de vue des rapports de classe sont faibles (Lahire, 1998, 33). Par ailleurs l'absence de certains groupes professionnels agrégés peut être relevée :

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

aucun.e de nos participant.e.s n'a de parent agriculteur exploitant, commerçant ou chef d'entreprise, ni de parent sans activité professionnelle.

Passons maintenant à la classification proposée par Alain Bihr, pour tenter de comprendre le positionnement des familles dans la division du travail. Compte tenu des données dont nous disposons ici, on peut d'emblée remarquer que l'origine sociale de nos participants ne se situe pas dans la « classe capitaliste » (propriétaires de moyens de production et vivant du travail des salariés). Par ailleurs, il semble aussi qu'il y ait très peu de parents pouvant être rattachés à la classe de la « petite bourgeoisie » (c'est-à-dire propriétaire d'une partie de ses moyens de production mais devant vivre de sa force de travail) : seul le cas du père de Thomas, artisan « à son compte » peut être présenté comme relevant de cette classe. La grande majorité des parents de nos participants vivent donc du salariat et ne sont pas propriétaires de leurs moyens de production. Quatre parents se situent dans les « classes populaires » ou d'exécution, étant employés, ouvriers, ou encore infirmier. 11 parents sur 16 sont membres des « classes d'encadrement ».

Ils et elles sont le plus souvent (neuf cas) dans des institutions étatiques ou para-étatiques, dans des métiers d'enseignement, d'éducation ou liés à la santé, c'est-à-dire participant à l'organisation et à la conception des procès de travail. Ils ou elles assurent, de manière indirecte mais nécessaire, les conditions permettant la production (éducation) ou reproduction (santé) du capital et des forces de travail. En outre, deux parents membres de cette classe d'encadrement sont des cadres salariés dans des grandes entreprises, participant directement à la conception, l'organisation et le contrôle des procès de travail. Pour avoir une vue plus synthétique des origines sociales de nos participants à partir de la position dans la division du travail occupée par leurs parents, on donc peut considérer que 4 couples de parents feraient pleinement partie des classes d'encadrement (cas d'Emma, Nathan, Louis et Alexandre), deux couples sont à l'intersection des classes d'encadrement et des classes d'exécution (cas de Romain et Aurélien), un couple est rattaché à la fois aux classes d'encadrement et à la petite bourgeoisie (cas de Thomas), et un couple fait pleinement partie des classes d'exécution (cas de Samuel).

Cette classification permet deux traitements complémentaires à partir des notions de « fractions de classe » et de « blocs sociaux ». En effet, les classes étant nécessairement hétérogènes, il faut bien repérer que si Emma, Nathan, Louis et Alexandre semblent proches dans cette classification, ils.elles sont lié.e.s à des fractions de classes distinctes du point de vue de leurs origines. Les parents d'Emma sont dans une fraction haute, en tant qu'enseignants-chercheurs (titulaires de diplômes élevés et disposant d'une haute qualité de vie) et donc proche des classes supérieures

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

(van Zanten, 2013, 279). Les parents de Nathan et de Louis font à la fois partie de fractions de classes d'encadrement élevées et intermédiaires, dans la mesure où les pères sont cadres en grande entreprise (Ibid) et les mères travaillent dans les institutions publiques d'encadrement (éducation de jeunes enfants et comptabilité en hôpital) (Pélage & Poullaouec, 2007, 36). Les parents d'Alexandre font partie d'une fraction intermédiaire dans la classe d'encadrement en tant qu'éducateurs spécialisés, disposant de moins de revenus que des cadres et de diplômes comparables aux enseignants (hors enseignement supérieur), sans être des membres des classes d'exécution (Foucart, 1992, 154).

Du point de vue des deux types de classifications utilisées ici, par les PCS de l'INSEE puis par une attention aux positions dans la division du travail, on voit déjà la diversité de l'origine sociale des personnes ayant pratiqué du graffiti ou du *street art*, allant des classes supérieures aux classes populaires en passant par diverses fractions des classes moyennes. La relative absence des membres de classes dont la position est très liée à la propriété de moyens de production pourrait nous indiquer que la propriété est bien un enjeu dans le graffiti, mais nous ne pouvons pas aller plus loin pour l'instant. Cela étant, on peut aussi voir que, si l'on réfléchit en termes de « blocs sociaux », c'est-à-dire en termes d'alliances entre différentes classes, les origines sociales de nos participant.e.s se situent plus du côté de l'organisation et la reproduction des capitaux que du côté de l'exécution et de la force de travail sans capital au sens de Marx.

Ainsi, les hypothèses sur les rapports sociaux de classe et la sous-culture graffiti ou le mouvement *street art,* voulant que ceux-ci soient forcément du côté de la culture populaire et en opposition à l'oppression capitaliste méritent, à tout le moins, d'être affinées ou corrigées. Si l'origine sociale des participant.e.s n'est pas dans la classe capitaliste, on peut difficilement l'associer mécaniquement à la classe d'exécution, et donc difficilement prétendre, comme les auteurs du CCCS étudiant les *subcultures*, que leurs pratiques sont forcément des « résistances de classe » (MacDonald, 2001, 43). Tout cela rappelle l'idée plus générale que le « vandalisme » n'est pas un produit des classes populaires mais pratiquement de toutes les classes sociales, et les graffeurs ou pochoiristes ne font pas exception. Enfin, cela tend à valider l'orientation de notre questionnement général : si les graffeurs ont été socialisés dans les environnements sociaux qui ne sont pas étrangers aux enjeux de la propriété, comment expliquer leurs pratiques assimilées à des dégradations de biens ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Diplômes : loin d'être ignorant.e.s

Pour aller plus loin, considérons les niveaux de derniers diplômes des participant.e.s : l'un d'entre eux a un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), l'un d'entre eux a un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), cinq participant.e.s ont un diplôme de Master II ou équivalent, et un participant a le baccalauréat pour dernier diplôme.

Tableau 3 : Niveaux des derniers diplômes obtenus par les participant.e.s au corpus graffiti et street-art.

Dernier diplôme obtenu	**Nombre de participants concernés**
Baccalauréat	1
BTS ou DUT (Bac +2)	2
Master II ou équivalent (Bac +5)	5

Sachant que l'accès aux diplômes ne se fait pas à chances égales du point de vue de l'origine sociale, cette distribution des diplômes parmi nos participants permet plusieurs réflexions. D'une part, alors qu'en 2014, les personnes originaires des catégories ouvriers, employés, cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires, sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat varient de 60 % à 13 %[186], leur absence ici semble indiquer qu'il n'y a pas d'incompatibilité forte entre l'accès aux études supérieures et les pratiques du graffiti et du *street-art*. Sachant que pour une majorité des participant.e.s (six sur huit), ces pratiques ont commencé avant l'accès aux études supérieures, elles ne semblent pas non plus représenter un frein du point de vue scolaire[187]. Considérant également que pour sept cas sur huit, les participant.e.s rencontré.e.s continuaient à peindre, il n'apparaît pas non plus que l'accession à des formations de haut niveau provoquerait un effet de « désistance », mais nous reviendrons sur ce point dans la section suivante concernant les rapports sociaux d'âge.

Avec cinq participants sur huit ayant deux parents officiant dans les « professions intermédiaires » ou parmi les « cadres et professions intellectuelles supérieures », sept participants en tout sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Sachant que 62 % des enfants de ces catégories professionnelles obtiennent ce type de diplôme ; et qu'ils ou elles sont 31 % en venant des catégories ouvriers ou employés (Poullaouec, 2015, 33), les niveaux des derniers diplômes

[186] Observatoire des Inégalités, « Le niveau de diplôme des catégories sociales », données 2014, INSEE, 2016

[187] On pourrait d'ailleurs imaginer une étude centrée sur ce qui semble être une corrélation positive entre niveau de diplômes élevés et pratiques de graffiti ou de *street-art*.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

obtenus par notre petit groupe les ancrent encore dans les classes moyennes et/ou supérieures à fort capital culturel, même si ces capitaux et leur structure sont différents. Bien que notre mode de constitution de l'échantillon puisse expliquer en partie ces constats, il dresse un portrait bien éloigné des « vandales » comme des « barbares ».

D'autre part, compte tenu des professions occupées par leurs parents, nos participants ont plus souvent un niveau Bac +2 (BTS ou DUT) ou un niveau Bac + 5 que la moyenne des personnes ayant leur origine sociale[188], moins souvent un niveau Bac + 3 ou 4. Notre échantillon est trop petit pour généraliser ces observations, mais celles-ci permettent de mieux positionner les enquêtés : non seulement ils se situent majoritairement dans les classes moyennes ou supérieures, mais ils disposent souvent de diplômes caractérisant plus les fractions intermédiaires ou hautes de ces classes. Tout lien simpliste entre les pratiques de graffiti ou de *street art* et un faible niveau d'éducation, ou une ignorance des « règles du jeu » culturel paraît donc au mieux abusif, au pire mensonger. L'intérêt du facteur « diplôme » dans l'analyse des rapports sociaux de classe permet non seulement d'avoir une certaine idée des capitaux culturels des participants, mais aussi de comprendre à quel type de place dans les rapports sociaux de classe ils peuvent accéder. Le fait qu'une majorité soit diplômée de l'enseignement supérieur permet par exemple de considérer que la majorité d'entre eux sera théoriquement plus protégée du chômage que la majorité des personnes de leur génération (Le Rhun & Pollet, 2011, 42).

Ces données peuvent être mises en relation avec le processus de « massification » de l'accès à l'enseignement supérieur entre 1985 et 1995 (Convert, 2010, 15). Dans la mesure où la plupart de nos participant.e.s ont passé leur baccalauréat après 1995, on peut rapidement s'intéresser aux filières dans lesquelles ils ou elles ont obtenu leur diplôme. Parmi les Master II obtenus, deux participants ont étudié le design, une participante a étudié l'urbanisme, un autre la sociologie. Un participant est encore en formation de médecine, ayant dépassé les cinq années après le bac mais n'ayant pas encore le grade de docteur. Enfin, les deux participants ayant un BTS ou un DUT étaient dans des filières de mécanique industrielle pour l'un, et du travail social

[188] Nationalement, ils-elles sont entre 12% et 14% à obtenir un niveau Bac+2 (BTS ou DUT) en venant des cadres et professions intellectuelles supérieures ou des professions intermédiaires, catégories de 5 de nos participants; entre 8% et 11% avec un niveau Bac+2 en venant des ouvriers ou employés, catégorie d'un de nos participants. Dans notre échantillon, les personnes disposant d'un BTS ou d'un DUT sont un quart. De même, les enfants des venant des cadres et professions intellectuelles supérieures ou des professions intermédiaires sont nationalement entre 41% et 20% a avoir un Master II pour dernier diplôme, ceux venant des ouvriers ou employés entre 4 et 9%, contre plus de la moitié ici. (Observatoire des Inégalités, "Le Niveau de Diplôme Des Catégories Sociales", données 2014, INSEE, 2016)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pour l'autre. Dans le groupe ayant au moins un bac + 5, le design, l'urbanisme et la médecine font figure de filières prestigieuses (attirant les élèves du secondaire souvent performants et les enfants d'origine favorisée particulièrement) (Ibid, 24). C'est ici que l'on trouve Emma, Nathan, Romain et Alexandre. En revanche, la discipline sociologique est plus proche dans son recrutement des sections de techniciens supérieurs, ou des instituts universitaires de technologie, qui attirent en moyenne un public plus proche des classes populaires et les élèves ayant moins de réussite scolaire. C'est dans ce groupe que l'on retrouve Aurélien, Samuel et Thomas. À première vue donc, les pratiques de graffiti et de *street art* ne semblent pas être particulièrement liées à des trajectoires de déclassement, mais pour avancer sur ce point, il faut nous intéresser aux occupations.

Occupations et reclassement

Du point de vue de l'emploi occupé par les participant.e.s au moment de nos rencontres, deux d'entre eux sont artistes-peintres, deux sont peintres (artisans de la peinture participant occasionnellement au champ artistique), l'un d'entre eux est étudiant en doctorat, un est externe en médecine, un est éducateur spécialisé et une personne est en recherche d'emploi.

Tableau 4 : Occupations et catégories socio-professionnelles des participant.e.s au corpus graffiti et street-art.

Occupations au moment des entretiens	**Nombre de participants**	**Classification PCS-2003**
Artisans de la peinture	2	Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment (21 - Artisans)
Artistes peintres	2	Artistes Plasticiens, (35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles)
Doctorant	1	Enseignants de l'enseignement supérieur (34 - Professeurs, professions scientifiques)
Externe en médecine	1	Externe en médecine (34 - Professeurs, professions scientifiques)
Educateur spécialisé	1	Educateur spécialisé (41 - Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés)
En recherche d'emploi	1	Chômeurs n'ayant jamais travaillé (81)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ainsi, en termes d'emplois et de PCS, quatre des participants font partie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et notamment des fractions fortement dotées en capital culturel (cas de Thomas, Louis, Aurélien et Nathan), deux participants font partie des « artisans » pour leur activité principale bien que participant au champ des artistes plasticiens (cas de Romain et Alexandre), et Samuel fait partie des « professions intermédiaires ». Puis, le cas d'Emma est trompeur : en recherche d'emploi au moment de notre rencontre, et ayant complété son Master II récemment, elle peut être classée dans les « personnes sans activité professionnelle » bien que plusieurs mois après nos entretiens elle ait obtenu un contrat à durée déterminée en tant que chargée de projet dans une collectivité territoriale. Sa situation a toutes les chances d'aboutir à celle des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Par ailleurs, Romain et Alexandre, commençant leur activité à l'époque, vivaient du Revenu Social d'Activité (RSA). Leur réalité s'inscrit dans les statistiques nationales des deux groupes qu'ils fréquentent : d'un côté les « petits indépendants » de l'artisanat, considérés comme « la plus populaire » des classes moyennes (Bosc, 2007, 44) ; d'un autre les professionnels de l'art et de la culture, qui connaissent de fortes inégalités de gains, et « des taux plus élevés de chômage et de sous-emploi contraint » que la quasi-totalité des professions intellectuelles supérieures (Menger, 2010, 205).

Plus largement, et si on les rapproche des Artistes peintres que sont Louis et Thomas, il y a des liens clairs mais non mécaniques entre l'engagement dans la sous-culture du graffiti hip-hop ou dans le mouvement du *street art* et le choix de devenir artiste-peintre ou artisan-peintre (qui concerne la moitié de nos participant.e.s). L'autre moitié se situant entre les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires (cas de Emma, Aurélien, Nathan et Samuel), il est possible de tenir notre hypothèse précédente concernant l'absence de liens observables entre déclassement et pratiques de graffiti ou de *street-art*.

Comparés avec la position sociale occupée par les couples de parents, les situations de nos participant.e.s sont plus souvent celles de « cadres et professions intellectuelles supérieures » ou d' « artisans », et moins fréquemment de « profession intermédiaires ». Dans une classification plus marxiste, il apparaît que nos participants sont toujours fortement du côté des classes d'encadrement, moins souvent exécutants, et plus souvent proches de la petite-bourgeoise intellectuelle (artisans et artistes). Ainsi, nous pouvons tout au plus parler de trajectoires de reclassement pour nos enquêtés, avec des déplacements qui sont pour la moitié d'entre-eux dans la même classe sociale que leurs parents mais dans une fraction différente (légèrement plus élevée pour Aurélien et Nathan, légèrement inférieure pour Emma) ; pour l'autre moitié, nous avons affaire soit à des trajectoires ascendantes (sortie des employés et ouvriers pour Samuel qui

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

entrerait dans les professions intermédiaires ; entrée dans les professions intellectuelles supérieures pour Thomas), soit à des déplacements plus horizontaux, du public vers le privé des indépendants et vers une augmentation du capital culturel (pour Romain, Alexandre et Thomas).

De ces analyses en termes de classes sociales visant à positionner nos enquêtés, il ressort donc des profils de classes moyennes ou supérieures, en reclassement voire en légère ascension vis-à-vis des fractions de classe desquelles ils ou elles sont issus. Cette idée nous ouvre à la possibilité, déjà évoquée dans le chapitre 1, que le capital culturel spécifique à ces espaces sociaux puisse être reconverti dans des professions plus légitimes, et participe des déplacements entre fractions de classes. Il nous est cependant difficile d'aller plus loin du point de vue macrosociologique, par absence de données plus précises : la comparaison des niveaux de revenus des parents et des enquêtés aurait été intéressante, tout comme des informations sur la position sociale des conjoints ou des grands-parents[189].

À ce stade, il apparaît donc difficile de trouver dans les rapports sociaux de classe et l'enjeu du travail, des clés qui expliqueraient les pratiques de graffiti ou de *street-art* de nos participants, là où des personnes provenant des mêmes fractions de classe et avec une trajectoire comparable n'ont pas eu les mêmes pratiques. Toutefois, en croisant ces positions dans les rapports sociaux de classe avec les modes d'engagements repérés plus tôt, mais aussi en proposant une analyse des pratiques de distinction et des interactions racontées ou observées, de nouvelles perspectives apparaissent.

Classes sociales et formes d'engagement

Du point de vue des degrés d'engagement, nous avions délimité trois types : furtifs (n'occasionnant ni carrière déviante, ni bifurcation de trajectoire), marquants (sans carrière déviante mais avec bifurcation), et profonds (avec carrières et bifurcation). Les deux engagements furtifs repérés étaient les profils de Nathan et d'Emma, qui ont des trajectoires plus proches des cadres que des professions intermédiaires. Les deux engagements dits « marquants », de Louis et Thomas, se lient à des trajectoires sociales entre cadres et professions intermédiaires, mais

[189] L'absence de questions portant sur ces points dans notre questionnaire tient d'une part à un effet de cadrage *ex ante*, nous intéressant plus aux trajectoires individuelles des participant-e-s, à leurs perceptions, et aux situations dans lesquelles ils ou elles se sont trouvés. D'autre part, une fois les premiers contacts établis et en situation d'entretien formel, il paraissait hors de propos d'interroger les participants sur les revenus de leurs parents, grands parents, ou la profession de leur conjoint-e si eux-mêmes n'évoquaient pas ce sujet.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

aboutissant à des professions artistiques. Enfin, les quatre engagements profonds, et donc comprenant des carrières déviantes dans la sous-culture graffiti, avec Samuel, Aurélien, Alexandre et Romain, se situent dans diverses classes sociales mais avec une plus forte prévalence des origines de classe populaire (ouvriers, employés) et de classes moyennes (professions intermédiaires), certains accédant à des situations de la petite bourgeoisie intellectuelle. Pour ce type d'engagement, il serait abusif de tirer la conclusion que les carrières déviantes dans la sous-culture graffiti sont produites par des conditions dominées du point de vue des rapports sociaux de classe.

En effet, il faut se rappeler ici que la déviance est aussi un produit des normes et des institutions du contrôle social. Dans la mesure où ceux-ci sont plus tournés vers la répression des classes populaires, le croisement entre trajectoires de classe et engagement dans une carrière déviante peut nous informer plus sur les modes de contrôle des dégradations et la production institutionnelle de la déviance que sur des propensions à commettre des infractions qui seraient socialement stratifiées. Le fait que nous n'ayons pas pu classer les pratiques d'Emma ou de Louis dans des carrières déviantes par absence de sanctions formelles et de justifications sous-culturelles ne signifie pas qu'il ou elles n'auraient pas pu avoir ce type d'engagement. En outre, sans entrer dans une compréhension plus fine et interactionnelle des pratiques de classes, il serait aussi trompeur de prétendre que c'est parce que Samuel et Aurélien ont au moins un parent ouvrier ou employé qu'ils ont adopté des carrières dans le graffiti vandale. Si les différentes formes d'engagements et les positions dans l'espace social influencent la coprésence de certains acteurs dans les interactions, nous ne pouvons pas parler de lien de causalité dans un sens ou dans l'autre.

Parmi les participants ayant un engagement profond, plusieurs ont pu convertir le capital spécifique à la sous-culture graffiti dans des champs plus légitimes (artisanat et recherche universitaire), mais c'est aussi un processus remarqué parmi les participants sans carrière déviante (Louis et Thomas). Il est donc nécessaire de noter que, sans mode d'explication déterministe du rapport entre position de classe et sous-cultures, les engagements et les positions dans l'espace social se conjuguent et influent sur la mobilité sociale. Les engagements les moins profonds n'empêchent pas des formes de reproduction sociale, et les plus profonds peuvent participer d'un déplacement horizontal ou ascendant dans l'espace social. Il est très probable que des carrières déviantes dans le graffiti ou l'engagement dans le *street art* puissent mener à des déclassements, mais ceux-ci ne sont en rien mécaniques. Comme nous allons le voir, les rapports sociaux de classe participent aussi des pratiques de distinction racontées ou observées.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Distinctions et reconnaissance

Dans la section précédente, nous avons pu voir qu'une bonne partie du prestige se distribuait, au sein de la sous-culture graffiti mais aussi dans une moindre mesure dans le *street-art*, selon des critères de prouesses masculines, de prise de risque physique ou d'excellence technique. Néanmoins, les rapports sociaux de sexes ne sont pas les seuls à influencer « les règles du jeu » : la reconnaissance entre graffeurs ou street-artistes se fait aussi par l'intermédiaire de pratiques de distinction, où l'on classe les autres en même que l'on se classe, à partir de goûts vestimentaires, de consommations, de rapports à la ville etc.

Lors de notre discussion avec Samuel dans un bar de centre-ville, il m'expliquait calmement, regardant les enseignes des magasins, que « tout le monde essaie de se démarquer », et que les graffeurs « fonctionnent comme la rue », avec ses publicités plus ou moins bien placées et ses marques aux typographies reconnaissables. Étant « insérés dans la société comme tout le monde », il sait bien que les graffeurs sont aussi « consumériste » et influencés par la « mode ». Venant d'une ville de taille moyenne, dans un bassin industriel, il se souvient que les graffeurs venant d'une grande ville voisine étaient reconnaissables en pleine rue par leur « look », avec des vestes *North Face* ou des baskets *New Balance* dans les années 1990-2000 par exemple. Encore aujourd'hui, ceux qui ne sont pas « lookés » se reconnaissent sans besoin de mots par « la façon dont ils se comportent » en marchant dans la rue, regardant les tags et les spots tout autour d'eux ; ils peuvent aussi être vus par des fines gouttes de peinture sur leurs vêtements, autour des manches ou sur leurs chaussures.

Cette manière de distinguer rapidement ceux qui sont graffeurs et ceux qui ne le sont pas, à partir de l'hexis corporelle ou des objets, est un mode de classement rarement accessible aux « outsiders » de la sous-culture, ne voyant que des doudounes et des baskets, et repérant tout au plus que la tenue n'est pas neuve ou négligée. Ce mode de classement influence les interactions, notamment la facilité de discuter de ses pratiques de graffiti ou d'autres pratiques de consommation culturelle. À titre d'exemple, lors de mon travail de terrain, il est arrivé qu'un graffeur commente le manteau que je porte au moment où la conversation se détend, un autre m'explique qu'il évite d'être vu par les agents de sécurité dans une gare avec un t-shirt montrant des graffitis. Ma connaissance de certaines marques ou certains artistes hip-hop a par exemple pu faciliter les discussions, montrant que nous pouvions être sur la même longueur d'onde dans nos pratiques culturelles.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dans une autre discussion quelques mois auparavant, Romain et Alexandre m'expliquent que les années 1990 étaient truffées de marques et de logos qui les ont inspirés, et que la consommation liée au hip-hop jouait un rôle à la fois marqueur et formateur. Les manteaux de marque encore une fois (Helly Hansen puis *North Face*), les baskets *Starter* ou Adidas (avec « les lacets faits derrière les chausses pour faire ressortir la marque »), les casquettes… La présence dans les concerts de hip-hop était aussi des moments où se montrer, se rencontrer. Les baskets font office d'objets référence pour de nombreux graffeurs selon eux, certains ayant des collections, quelques-uns allant jusqu'à les entourer de sacs plastiques pour éviter les gouttes de peinture pendant une session. Nous reviendrons dans le chapitre 4 sur les pratiques de collections, particulièrement intéressantes du point de vue du rapport à la propriété. Cela dit, Romain et Alexandre savent que les habits sont moins révélateurs aujourd'hui, peut-être parce que certaines marques et certains objets de la culture hip-hop ont été massivement commercialisés et récupérés par d'autres, peut-être aussi car être visiblement graffeur comporte des risques de sanction.

Ils n'hésitent pas non plus, malgré leur « amour » pour le hip-hop, à se moquer de ceux qu'ils appellent les « papayous », ces « mecs » qui, graffeurs ou non, sont dans des « stéréotypes », « dreadlocks » et « djembé », grafs « pastels » avec des personnages « culculs »… On retrouve ici une opposition déjà repérée entre l'authenticité et la fausseté, entre l'original et la copie, mais il faut noter que ces principes de reconnaissance et de classement ne sont pas étrangers à des rapports de classes. En effet, il faut bien pouvoir acheter des vestes ou des baskets de marques (même si certains peuvent en acquérir de seconde main ou en volant), avoir bon goût, se repérer dans la culture « américaine », « hip-hop » ou « graf », payer une place de concert et s'y rendre. Romain et Alexandre, ayant fait des études de design, disent apprécier les « beaux objets » et réservent le terme de « vrai artiste » à ceux qui ont un travail « conceptuel », une « démarche » qui dépasse les lettrages, qui vont au bout de leur « performance ».

Alors que la mère de Romain officie en tant que professeure du supérieur, et qu'il a pu vivre dans un studio dont ses parents étaient propriétaires lors de ses études à Paris, c'est chez Alexandre que ces pratiques de distinction sont le plus manifestes en entretien. Cela s'explique en partie via des études de design plus proches du monde de l'art contemporain, mais aussi car en tant qu'enfant, il se rendait souvent aux « beaux-arts », emmené par son beau-père de l'époque, plutôt bourgeois selon lui, avec une « culture de ouf ». L'origine sociale (et géographique, comme le faisait remarquer Samuel) fait donc partie de l'équation, mais elle croise des modes de classements internes à la sous-culture : dans le graffiti, pouvoir se payer les dernières Nike apporte moins de prestige que les prouesses physiques ou techniques. On pourrait néanmoins penser que les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pratiques de distinction au sein du graffiti n'ont qu'un impact cosmétique, c'est-à-dire ne participant pas directement aux pratiques de tags ou de graf. En réalité, elles ont aussi un impact sur la division du travail au sein de la sous-culture.

Rapports de classe, production du graffiti et du street-art

Aurélien est le seul participant à mentionner sa classe sociale en entretien (plutôt « supérieure » vis-à-vis de ses voisins, parfois « vu comme l'intello du quartier » étant enfant), et pour lui il était clair qu'au collège les « hiphopeux » se distinguaient des « gosses de riches ». Au fur et à mesure que sa carrière dans le graffiti a avancé, il s'est distancé, avec son crew, des jeux de « *fame* » et de visibilité « au magasin » ou aux concerts hip-hop comme nous l'avons déjà évoqué. Il est bien au courant de l'impact des pratiques de distinction, probablement aussi en raison de ses études poussées en sociologie, bien qu'il n'utilise pas le terme. Voici comment il présente leur impact sur la possibilité d'accéder à des sprays par exemple :

> « Du coup j'avais une, une petite, une petite culture vol quoi. Mais… c'est sûr que le graffiti euh, t'en viens à chourer tes sprays et tes marqueurs parce que… ben t'as pas d'argent de toute façon quoi. Que finalement ben c'est un moyen quand même ultra pratique de… d'assouvir ta passion. Et après tu te rends compte que, ce que t'as appris dans le graffiti, c'est-à-dire le vol, ben tu peux le, l'appliquer à d'autres domaines quoi (*Mm*…) […] quand tu te fais serrer dans le graf, quand tu te fais serrer pour vol bon ben… généralement tu peux discuter avec le vigile 'Comment tu m'as serré ?' et tout, comment voilà enfin… et du coup t'apprends à bien faire quoi. (*Mm*...) Et puis après même quand tu pousses le vice un peu plus loin… t'apprends à te déguiser, pour aller voler. Tu vas pas voler avec un pull comme ça [il montre son pull qui porte plusieurs tâches] tu t'habilles bien, tu mets des fausses lunettes euh, tu mets un peu de Pento, une petite mallette enfin tu vois tu joues le cadre quoi. Tu te déguises en riche et puis… ça passe quoi. (*Mm*...) Ca passe bien. (*ouais parce que le riche il vole pas c'est bien connu*… [sourire]) C'est ça [sourire]. […] Moi j'ai une veste Saint-James là tu vois c'est… une veste de… c'est une marque de marins, c'est des trucs que tu trouves en Bretagne, en Normandie enfin sur toute la côte quoi. C'est un blouson qui coûte 300 €, je mets ça dans [Q11][190], laisse tomber quoi. Et... je suis tout seul avec une, un vendeur ou une vendeuse, avec ce blouson si je suis bien coiffé, et que j'ai pas de baskets euh, elle part dans la remise derrière, elle me fait confiance quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Cet extrait manifeste bien que si, comme Samuel l'expliquait, le vol de spray fait partie de la culture graffiti, et si la prise de risque masculine y participe, le vol remplit une fonction d'acquisition des outils nécessaires au graffiti, notamment pour ceux qui ne peuvent pas se les

[190] Quartier de grande ville, commerçant et de classe supérieure.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

payer. Mais la possibilité même de réaliser un vol dépend également d'interactions dans lesquelles les apprentissages, et notamment ceux de la distinction sociale, comptent. En jouant le « riche » et en évitant de porter un pull trop marqué "hip-hop" ou avec des taches de peinture, en évitant les baskets, en s'habillant comme un "cadre" par exemple, certains stigmates de la déviance et stigmates de classes peuvent être contournés. Comme Aurélien l'explique un peu plus loin, il y a « des codes » qui influencent les interactions dans la sous-culture graffiti, ceux-ci sont liés à des règles propres à la sous-culture, mais aussi informés par les rapports de sociaux de classes et de sexes. Ces mêmes codes lui font donner une attention particulière à ses cheveux et sa tenue lorsqu'il va travailler à l'université pour son doctorat : il ne veut pas être « étiqueté » en tant que graffeur.

Les pratiques de distinction sont donc en interaction constante avec les questions de légitimité et les pratiques de contrôle social formel ou informel. Être reconnaissable et classable dans les « graffeurs vandales » par sa tenue n'est utile que dans certaines interactions, et peut s'avérer problématique dans d'autres. Connaissant les préjugés associant jeunesse, classes populaires et déviance, Aurélien sait bien qu'il peut désarmer une partie du contrôle social en montrant une appartenance de classe privilégiée dans certains espaces. Dans ce type de cas, les rapports sociaux de classe et les rapports de distinction jouent effectivement dans la division du travail du graffiti : les membres d'un *crew* les plus habiles à voler des sprays, jouant le mieux avec les codes ou disposant des bons habits peuvent obtenir les outils pour peindre, par solidarité. De même, comme j'ai pu l'observer, pour les discussions avec des inconnus, il peut arriver que plusieurs amis graffeurs ou membres d'un même *crew* donnent à certains le rôle de « discuter », ou que certains évitent ce rôle, en rapport aux diplômes. Cela donne des phrases du genre « ça faut que t'en discutes avec » untel « parce que moi j'y connais rien », « j'aime pas trop intellectualiser le truc ».

Une autre manière d'observer les pratiques de distinction dans le graffiti est de voir les classements au sein de la culture, sur l'utilisation des sprays, des supports, et sur le rapport au marché de l'art. Demandant à Aurélien s'il a déjà peint sur toile :

> « Nan j'aime pas du tout le cadre… [Sourire] de la toile (*Mm...*). Tu peux pas dépasser… faut être propre faut… enfin nan t'es pas obligé d'être propre mais… Et puis je vois pas la pertinence d'une toile tu vois à part euh… se la péter tu vois… […] enfin je trouve ça vraiment débile [insistance] de peindre une toile et de la mettre chez soi quoi. (*Mm...*) Genre vraiment c'est 'm'as-tu-vu' c'est… c'est 'Ah regarde ! Regarde ce que je fais quand je joue à l'artiste…'. C'est quelque chose qui m'énerve même. (*Mm...*) Tu vois quand

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

[YZA[191]] il fait des tableaux… j'aime beaucoup [YZA] hein, euh mais quand il fait des tableaux où il, il se peint lui-même [insistance], […] et qu'en bas il y a écrit '*Out of the box*', ça ça me…. dresse le poil [insistance] […]. Je trouve ça complètement dé… ouais c'est… c'est de la frime pure en fait quoi. C'est… que tu le mettes chez toi ou que tu l'offres… je trouve ça naze. Je trouve que c'est vraiment une pratique qui a p... aucune [insistance] place dans une toile quoi. […] La seule raison euh, de mettre du graffiti sur toile c'est de faire de l'argent. Et j'en veux pas à ceux qui le font tu vois si, si y'a du, de l'argent à se faire sur le graffiti, autant que ça soit les graffeurs quoi (*ouais clairement*) donc ça c'est, ça c'est, c'est sûr. Mais, c'est la seule raison, d'être, du graffiti sur toile quoi. […] Toutes les reconnaissances euh, d'un art ou d'une culture émergente… qui intégrerait les musées, ça c'est secondaire quoi. J'en suis persuadé quoi. […] le premier motif c'est la thune c'est tout.

F.B : Mais t'as jamais non plus pensé à… à voilà à monter un truc de, enfin presque en autodidacte tu vois mais un truc de… de… une… une carrière d'artiste… genre street art *ou quoi ? C'est pas un truc qui te…*

Nan, nan nan parce que je vois pas… je t'ai dit à part le côté alimentaire du truc euh… je vois pas de pertinence à faire ça… et… enfin tu vois je sais pas tu vois les fresques d'[C7][192] au fur et à mesure des années tu vois c'est… c'est… de plus en plus lamentable quoi. Ça devient de plus en plus alimentaire, ils font des trucs dégueulasses, il y a des styles graphiques qu'ils ne maîtrisent pas… là la fresque là qu'il y a là [il désigne du doigt une fresque sur des palissades dans la rue], tu vois enfin c'est 4 000 €, euh… Vinci les achète comme ça 'vas-y vous nous faites euh un Ghandi, un éléphant euh, deux trois graffs en 3D mal faits euh…', elle est, cette fresque-là elle est super choquante tu vois pour ça. Tu vois les gamins dans la rue, dès le début hein quand les couleurs étaient encore vives, personne [insistance] la regardait quoi… personne c'est… c'est plat, c'est mort tu vois. Il y a aucune âme dans ces trucs-là. Du coup euh, monter en asso euh, pour aller grappiller des thunes ou des sprays euh… nan ça m'est jamais venu à… à l'esprit quoi. C'est… je voyais pas à quoi ça me servirait tu vois… Je suis déjà comblé dans ce que je fais en fait tu vois donc euh…

F.B : Mais même pour avoir des sprays enfin moi je… y'a plusieurs mecs qui disent que voilà c'est aussi un moment, les plans plus légaux ou plus institutionnels c'est pour avoir des sprays et pu…

Ouais alors je crois que quand, quand ils te disent ça ils oublient l'autre partie tu vois enfin c'est… (*ouais*) Moi je pense que… y'a pas que ça. C'est sûr que c'est chouette hein. C'est… j'ai même pu jalouser des équipes qui sortaient des, dizaines voire des centaines de sprays, avec tel ou tel plan… c'est… Mais après voilà tu vois… nous pendant, pendant des années on les a quand même bien, bien chourés » Aurélien, 28 ans, doctorant.

L'utilisation d'un support comme la toile, le fait de monter une association pour trouver des « plans légaux », ou la volonté d'entrer dans le *street art* sont renvoyés par Aurélien à des faux pas en termes de goût (« se la péter », « débile », « naze », « frime », « lamentable », styles non maîtrisés etc.) d'une part, mais aussi à une quête matérielle (la « thune », « l'argent », les fresques

[191] Graffeur, blaze anonymisé

[192] Crew de graffiti, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« alimentaires », « grappiller » des sprays etc.). Ces pratiques sont donc classantes au sein de la sous-culture, et nul doute qu'un passage d'entretien comme celui-ci classe Aurélien dans l'esprit « authentique » et « vandale » du graffiti. Ces jugements renvoient à des positions dans la division du travail, certains s'occupant souvent de commandes, d'autres produisant plus souvent ou uniquement hors commande, certains allant souvent en galerie, d'autres posant plus souvent dans la rue. Mais Aurélien n'en veut pas à « ceux qui font de l'argent », à partir du moment où ils ont « fait leurs preuves » dans la rue, avec leurs pairs. Sans leur en vouloir, et ayant pu les jalouser pour ce qu'une place plus légitime dans le travail de peinture peut obtenir (« des centaines de sprays » notamment), ces pratiques restent classantes non seulement sur une échelle de technicité et de prise de risque physique, mais aussi sur une échelle de valeurs monétaires et de travail.

Le vol de sprays est ici présenté comme une manière de contourner le manque d'argent, et d'éviter de prendre une place d'« exécutant » dans le travail de peinture, comme si l'on jouait un capital sous-culturel contre un autre, l'un plus structuré autour du capital masculin contre l'autre plus structuré autour d'un capital économique. Souvenons-nous ici des paroles de Romain et Alexandre, ayant monté une structure pour répondre à des commandes de peinture en tant qu'artisans. Leur dévalorisation des copies de style ou des graffeurs stéréotypés rentrait à la fois dans les jeux propres à la sous-culture en termes de technique, et dans la valorisation d'un savoir-faire qui peut se convertir dans l'économie légitime. De fait, l'accession à un lieu de travail comme leur atelier collectif, l'atelier que loue Thomas pour réaliser ses pochoirs, ou l'atelier dont dispose Louis, classe les participant.e.s du point de vue de la division du travail, tout comme l'édition de cartes professionnelles, le montage d'association ou la vente de toiles.

Les possibilités de déplacement dans les rapports sociaux de classe à partir du savoir-faire et du savoir-être acquis dans le graffiti supposent donc un déplacement dans les jeux de distinction (être exposés à des critiques et interactions différentes), mais aussi d'avoir la bonne structure de capitaux, et de pouvoir se reconvertir : sans budget il est difficile d'avoir accès à un atelier ou de monter une association, sans réseau il est difficile de décrocher des « plans », sans notoriété dans le graffiti il est complexe d'être légitime etc. Ces points sont évoqués par plusieurs participants évoquant la difficulté de « se vendre » pour Romain et Alexandre, le « marché de l'art » qui est un monde de « merde » mais nécessaire pour travailler dans l'art pour Louis.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Street-art et goût pour la ville

Un autre point important sur lequel les rapports sociaux de classe et la distinction jouent directement dans la production du graffiti ou du *street art* est le rapport à l'espace urbain, à la ville et ses lieux culturels. Originaire d'une petite ville proche d'une métropole dans laquelle il vit au moment de notre entretien, Thomas inclut des images urbaines dans ses pochoirs. Évoquant le travail qu'il réalise avec sa compagne, également artiste et avec laquelle il a créé toute une collection d'œuvres, il m'explique qu'il « adore la ville » et « l'urbanisme ». Précisant sa pensée quelque temps plus tard :

> « ouais j'aime bien la ville… j'ai arpenté [V1][193] en vélo, euh partout, j'ai habité en ville, je suis né en ville, enfin je suis né dans la… à [VC5][194], qui est là juste derrière, mais j'ai toujours vécu en ville. […] Après j'ai été en vacances à la campagne tout ça j'aime bien aussi mais je pourrais pas rester là dedans (*ouais*), j'ai besoin de… (*l'agitation de la ville et*…) ouais, l'agitation et puis tout ce qui, tout ce que la ville t'apporte quoi, j'aime bien les bistros… j'aime bien aller au ciné, j'aime bien faire des sorties enfin… (*d'accord*) tout ce qui… tout ce qu'il y a. J'aime bien les, l'architecture, c'est, ça c'est un truc de fou quoi, donc euh… donc ouais je suis, et c'est ce qu'on essaie de re, faire ressortir par nos créations là parce que, on, voilà on aime, ouais. Et puis il y a des villes qu'on aime plus ou moins bien, donc euh, moi New York je suis complètement fana, j'attends que ça d'y retourner, on espère pouvoir y retourner au mois de… là je suis pas allé depuis 2 ans ça me manque… parce que il y a des villes qui ont comme ça une énergie, qui est, complètement impressionnante, c'est… (*Mm*...) et qui sont euh, qui sont fascinantes quoi. D'un point de vue architecture j'ai… c'est… c'est super. (*ouais c'est… c'est chaque ville a son*) a son charme. (*ouais voilà c'est ça*). Et puis après il y a, enfin, il y a tout, il y a la ville en elle-même et puis il y a les gens qui vivent dans cette ville, qui font que, la ville a... a cette force ou pas donc euh. Donc il y a New York, après il y a Berlin, qui reste une ville, aussi absolument géniale, d'un point de vue… vie, en général là bas c'est… pff… paradis quoi. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Ce regard sur l'espace urbain, qu'il concerne sa région natale ou des villes-mondes comme celles de New York ou Berlin, vient d'une part d'effet de socialisation que Thomas évoque rapidement. Les balades à vélo ont formé un goût pour ce type d'espace, pour l'architecture, sans que les éléments aient nécessairement à relever de l'architecture classique ou moderne, valorisées par les classes supérieures (ses pochoirs incluent des motifs de plaques d'égout, des portes en bois, des maisons en briques, des bistros). En revanche, un tel goût suppose de pouvoir effectivement considérer la ville dans ses dimensions esthétiques.

---

[193] Ville, anonymisée

[194] Petite ville, anonymisée

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Nous sommes ici proches de la disposition du regard « pur » expliqué par P. Bourdieu dès 1979, amenant les membres du champ artistique à « considérer en elles-mêmes et pour elles-mêmes, dans leur forme et non dans leur fonction, non seulement les œuvres désignées pour une telle appréhension, c'est-à-dire les œuvres d'art légitimes, mais toutes les choses du monde, qu'il s'agisse des œuvres culturelles qui ne sont pas encore consacrées – comme en un temps, les arts primitifs ou, aujourd'hui, la photographie populaire ou le kitsch – ou des objets naturels.[195] » (Bourdieu, 1979, III). La citation de Thomas dénote aussi une attention aux « énergies » dégagées par les villes. Celles-ci sont culturelles, comme en témoignent les « sorties » évoquées en milieu de citation (« ciné », « bistros » etc.) et les « gens ». Au-delà de la possibilité de voyager, l'accès à ce type de sorties « en ville » n'a rien d'également distribué entre les classes sociales (Fridman & Ollivier, 2004, 6).

Pris ensemble, ces éléments du rapport à la ville de Thomas participent donc également de la distinction sociale : montrer que l'on peut concevoir l'urbain comme une expérience esthétique plus que fonctionnelle, apprécier l'architecture des quartiers, populaires ou non, et être attaché à la dimension culturelle des villes, leur potentiel artistique, festif, divertissant, épanouissant, c'est d'une part revendiquer la légitimité de ces usages, mais aussi en creux classer ceux qui n'ont pas ce rapport à la ville dans une autre catégorie que la sienne. Ceux qui ne voient pas la beauté dans les rues n'ont pas le regard des street artistes. Sur ces points, le témoignage d'Emma, qui est moins acculturée au champ artistique que Thomas, est intéressant.

Pendant notre premier entretien, Emma explique les liens qu'elle voudrait réaliser entre pratiques de *street-art* et urbanisme, pour mêler ses « études » (« parce que ça rassure papa maman ») à ses « pratiques artistiques ». Elle vient à l'époque de monter une association de création multimédia, avec l'ambition de soutenir des projets artistiques, mais aussi de « s'adresser à […] publics qui ont pas forcément accès à la culture », en donnant accès « à des moyens techniques et à notre expertise ». On sent ici une partie de la trajectoire d'Emma, originaire des classes supérieures à fort capital culturel (elle a toujours pratiqué des activités artistiques, le théâtre, la musique, le dessin, puis le *street art*) et se destine, master II en poche, à un emploi de cadre valorisant à la fois les « techniques », la négociation « politique » de la ville, et « l'expertise ».

> « j'aime beaucoup euh, penser à la ville euh, mais vraiment… […] comment tu, comment tu euh, élabore les politiques de la ville et tout ça mais euh, mais moi ce que j'ai

[195] Le terme objet naturel n'a pas de définition claire chez Bourdieu, il peut désigner des objets non transformés par le travail humain. Cependant, dans une perspective de sociologie constructiviste évoquée dans notre partie sur la propriété, le terme d'objet naturel relève plus de l'oxymore que la description.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> l'impression c'est… c'est que ce genre de métier urbaniste ou euh, en charge du développement euh urbain machin, c'est vraiment des métiers en lien toujours avec le politique et, et… qu'est-ce qu'ils font concrètement ? c'est demander des financements tout le temps et c'est euh, 'ah il faut qu'on soit en accord avec tel loi et tel projet de machin, le SCOT, le PLU, machin' donc ça te restreint vachement et finalement ben… voilà on a plus tendance à vouloir faire plaisir aux politiques et à ceux qui sont en charge à la mairie pendant ces… pendant le mandat, plutôt que, que d'aller voir du coté du citoyen de… de… (*ok ouais*…) et des gens qui habitent vraiment la ville en fait. […] c'est pour ça que j'ai cet intérêt dans le *street art* entre guillemets c'est… c'est vraiment du coup c'est l'individu, qui va réclamer un bout du territoire de la ville euh, des murs, euh à la base euh, pour moi, euh, je pense pour beaucoup aussi qui pratiquent ce genre d'activité c'est, c'est sur des… c'est sur des murs euh publics, c'est pas, on évite des murs publi, privés, des façades privées, des portes de garage des machins comme ça, parce que voilà c'est… c'est se dire euh bon c'est nous qui créons, qui redonnons des couleurs à la ville et… c'est plutôt dans ce sens-là quoi… (*d'accord ouais c'est intervenir euh… avoir une action*) avoir une action directe sur euh le bâti sur euh, sur l'environnement euh, bâti quoi. (*d'accord, oui et donc euh, avoir une action sur des, sur quelque qui est* euh), ben c'est du concret c'est du… c'est immédiat en plus enfin je veux dire, et puis il y a une certaine forme de, de fierté enfin il y a beaucoup de projets aussi qui, comme ça qui incluent des jeunes euh, même des projets de réinsertion machin ils vont peindre une fresque… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Dans cette partie de l'entretien, Emma explique que le *street art* s'oppose, ou vient compléter, une gestion de la ville que l'on pourrait qualifier de technocratique (« politique de la ville », « métier urbaniste », « développement », « financements », « telle loi et tel projet ») qui « restreint » la participation des « habitants » ou du « citoyen ». En appliquant des pochoirs, des collages, ou en peignant des fresques, « l'individu » revendique des « murs publics » pour créer, donner « des couleurs à la ville », par une « action directe » et « immédiate », productrice de « fierté ». Encore une fois, la création artistique en ville se place sur un autre plan que celui de la fonctionnalité, même si ces deux plans se croisent et peuvent se réconcilier selon Emma, à partir d'un soutien aux projets artistiques indépendants :

> « le déclic ça a été quand je suis partie en Australie et que j'ai vu euh, comment les, comment les galeries, comment les petits acteurs de la culture ou… surtout de la culture alternative en fait, ils arrivaient facilement à avoir des financements. Que la ville de Sydney elle utilisait ça comme vitrine tu sais un peu comme, à Melbourne c'est vraiment l'un des capitales du sud du *street art* tu vois et, ils utilisent vraiment ça pour faire parler d'eux et la ville elle en, elle en, elle a plein de retombées positives par rapport à… voilà, à ce que ici on va voir un joli pochoir ou un joli graffiti et puis on va dire 'ben non faut repeindre du blanc dessus parce que… ça correspond pas à l'image de la ville', alors que eux ils en ont fait une image. Ils sont mondialement reconnus, Los Angeles c'est pareil tu vois. Et donc euh, et les gens ils apprécient je pense que, y'a personne aujourd'hui à, enfin y'a très peu de gens aujourd'hui à Melbourne qui vont dire 'Ben nan cette petite rue y'a trop de graffitis, ça, ça, on n'en veut pas quoi'. Parce que c'est beau, parce que c'est, c'est encadré dans le sens où bah vu qu'on leur donne des espaces pour peindre et ben ils vont

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> pas aller peindre dans les belles façades euh, historiques du centre-ville tu vois. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Le soutien des projets, et plus largement l'intérêt d'Emma pour le *street art* passe par une valorisation esthétique, respectant « les belles façades » tout en soutenant « la culture alternative ». Le fait que ces travaux ne soient pas « commandés » mais pas non plus « effacés », participe à valoriser la ville.

> « Puis c'est le genre de projets aussi, faut voir qui, euh, je vais pas dire faut que ce, c'est pas […] 'la beauté' mais faut quand même que ça plaise à des… à des gens lambda, et que ce soit pas trop euh, enfin je sais pas, une culture euh, une culture populaire mais dans un sens euh, qui plaît à, à un individu lambda. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Probablement consciente que son regard est informé par ses propres pratiques et son parcours, elle garde l'idée qu'il faut que les productions de *street art* puissent plaire esthétiquement au plus grand nombre. Elle oppose donc « le tag à la con » et les « prestations artistiques », notamment quand elles demandent un « investissement » important de l'artiste en termes de « temps », ces dernières pouvant être soutenues et réaliser des liens entre vie quotidienne des habitants et urbanisme. Au moment d'évoquer les « détournements » qu'elle aime particulièrement dans le *street art* :

> « par exemple y a beaucoup d'artistes euh, de *street art* qui vont détourner des panneaux publicitaires, qui vont rajouter un petit truc et, tu sais jamais exactement si c'était prévu à l'origine ou si c'est… quelqu'un de très doué qui a fait en sorte qu'on voit pas que c'est un détournement tu vois mais… je… trouve ça très marrant aussi. De se balader dans la ville et de repérer ce genre de trucs tu vois (*ouais parce que j'ai l'impression que t'as*…). C'est ludique… (*Ouais voilà t'as un œil euh, enfin tu re, ou alors tu regardes, je sais pas si c'est un œil euh*) si si, ton regard il change hein enfin tu vois y… tu te promènes dans la rue tu regardes pas la même chose que les autres gens je pense hein… enfin, après t'es à, je pense qu'il y a une personne sur dix qui va s'arrêter devant un plateau avec un sticker dessus tu vois tout le monde s'en fout… mais bon c'est ça qui fait plaisir aussi euh, c'est cette idée que tu vas toujours découvrir des petits trucs cachés dans la ville… ça fait comme un peu une chasse aux trésors tu vois. (*Ouais je vois, et puis ouais ouais ça, c'est, ça évolue quoi donc euh*…) en plus ça évolue, donc tu reviens la semaine d'après, y a encore d'autres trucs à voir quoi. C'est génial » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Le rapport « ludique » qu'elle peut entretenir à la ville se base sur un « regard », sans doute informé différemment de celui de Thomas, mais néanmoins un regard qui perçoit les « trésors » de la ville, qui « découvre » des détails « cachés », notamment le travail « génial » de certains artistes dans la rue. Sans être pleinement dans un regard « pur » donc, Emma observe les rues et les villes avec sa formation d'urbaniste, son origine de classe, mais aussi avec le filtre de ses pratiques artistiques. Nous ne sommes pas loin ici des réflexions sur « les aventuriers du quotidien » évoqués par C. Bidou (1984) à propos des « nouvelles classes moyennes ». Emma

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

reconnaît facilement, autant en matière de gestion urbaine qu'en matière de production associative ou en matière de détournements, qu'il y a « une personne sur dix » qui va trouver ce « plaisir », qu'elle n'a pas forcément le même goût pour le « beau » que les « lambdas ». Les discours de justification et les pratiques urbaines d'Emma n'échappent donc pas à la distinction et aux rapports sociaux de classe. L'idée que « l'individu » redonne des couleurs à la ville, présentée dans la première citation, marque en fait une neutralisation du caractère souvent situé du regard et des productions artistiques.

Fabriquer l'esthétique urbaine

Nous arrivons ainsi au constat que, dans les pratiques de *street art* au moins, l'intégration de dispositions aptes à reconnaître l'esthétique urbaine au-delà des formes les plus légitimes, la revendication d'un goût original, distinct des autres, et enfin la valorisation de la dimension culturelle des villes (via la politique ou les pratiques individuelles) est en partie liée à l'ancrage dans les classes moyennes-supérieures à fort capital culturel ou à la fréquentation du champ artistique. Ce point pourrait sembler évident pour le *street art*, revendiqué comme « mouvement » artistique contemporain, diffusé par la photographie et internet, soutenu par des galeristes et des municipalités, tout en étant produit par des artistes affirmant leur indépendance vis-à-vis du marché de l'art, des musées, et l'importance de la critique sociale. Il apporte néanmoins une nuance à la fois aux discours d'ouverture sur les classes populaires ou les « lambdas », et aux discours du désintéressement souvent présent pour légitimer les productions artistiques. Gardant à l'esprit que l'origine et les trajectoires sociales des graffeurs rencontrée n'est pas éloignée de celle des pratiquants du *street art*, on peut également faire l'hypothèse qu'un même processus est à l'œuvre pour une partie des graffeurs, même si ceux-ci refusent souvent de se nommer « artistes » justement.

Si l'on met en lien le développement historique de la sous-culture graffiti française, dont les pionniers sont d'origine « bourgeoise » comme le dit Samuel, avec la massification de l'accès aux études supérieures dans les années 1980, on trouve un contexte socio-historique français propice aux dispositions favorisant un regard esthétique sur la ville et ses possibilités culturelles. Si l'on se permet de suspendre l'association trop rapide entre sous-cultures et classes populaires ou résistances de classe, on peut réinterpréter la « mode » du graffiti des années 1990 et la création dans les années 2000 d'un mouvement artistique reprenant et élargissant une partie de ses codes.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Il est évident que si tous les graffeurs ne sont pas de classes moyennes et supérieures, tous ne sont pas dans une revendication esthétique valorisant la culture urbaine, notamment une partie des graffeurs vandales. Ces derniers peuvent être tout à fait conscients des jugements esthétiques différentiels qui permettent à certaines productions de rester. Samuel se souvient par exemple que dans « certains quartiers », « les gens » n'ont rien à faire des graffitis ou des tags, alors que les « quartiers riches » vont avoir des caméras de voie publique. Comme il le dit, ces mêmes quartiers ont la possibilité de décider que tel tag est laid et que tel graffiti est « beau ». Pour Alexandre et Romain, il est clair que le « graffiti » apporte quelque chose de « positif » aux villes, même si les « discours » sur la « délinquance » veulent faire croire le contraire. Comme le dit Romain, même en vandale, « tu mets du rose sur quelque chose de… gris ». Par ailleurs, leur habitude de lire et de voir les graffitis leur permet de déceler tout un tas de « références » culturelles codées, au « cinéma », aux « bouquins », ou ne serait-ce qu'à travers des « couleurs » qui évoquent tantôt des « dessins animés », des « équipes » de sport, des quartiers…

En gardant à l'esprit le fait que « l'ordre des choses » dans les villes, et la légitimité de certaines productions, sont des objets de lutte entre classes et fractions de classes, on peut tout à fait faire l'hypothèse que le graffiti est aussi un terrain de lutte entre différentes conceptions de la ville, de l'esthétique, elles-mêmes assises sur des trajectoires de classes différentes. Plutôt que de voir le graffiti comme une « résistance » ou un « art », on comprend alors que différentes « esthétiques » s'opposent, et que certains graffeurs ont toutes les raisons de refuser de placer le graffiti sur le terrain de l'« art » légitime. Il m'a été très souvent donné d'entendre, lorsque je présentais mon travail à des personnes des classes supérieures ou des classes moyennes, que le *street art* et le graffiti étaient « intéressants » parce que « esthétiquement » plus recherchés que le tag (alors que la calligraphie du tag suppose un œil qui n'est simplement pas disponible au regard des non-initiés[196]), et que c'est la valeur esthétique qui devrait guider la conservation dans les rues.

Ayant pris l'habitude de prendre des photos lors de mes déplacements urbains et de mon terrain, une amie de classe supérieure me demande : « pourquoi tu les prends en photo ? Ils sont moches ! ». De l'autre côté du spectre esthétique légitime, dans la ville où j'ai réalisé cette thèse, un festival dédié au graffiti et au *street art*, organisé par une association et soutenu par la municipalité, la région, l'université de Lille mais aussi la SNCF, s'intitule « Biennale Internationale d'Art Mural » et propose des « expositions » gratuites, des « performances », et des fresques peintes dans divers quartiers. Dans un article de *La voix du Nord*, on apprend que l'objectif est

[196] Exclusion qui énerve souvent les détenteurs de capitaux culturels valorisés, eux même exclusifs en beaucoup de lieux et de pratiques.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'assurer « la promotion de la culture urbaine », des « créations » « ambitieuses »; un artiste barcelonais, fils d'artiste et d'architecte y déclare que le *street art* « commence à peine à décoller, depuis qu'il y a un marché du *street-art* en fait » (Khelil, 2017). L'article, titré « Des graffeurs habillent d'art les murs de la Ville », n'est qu'un exemple parmi des centaines de discours ventant l'art commandité et l'urbanité qui « mérite le coup d'œil ».

Ces commentaires et discours sur la politique s'appliquant au graffiti ne sont pas légion dans le corpus, et pour cause, la plupart des montées en généralité des participant.e.s se font lorsqu'ils ou elles objectivent le contrôle social, nous y reviendrons dans le chapitre 4. Les modes d'objectivation exprimés plus haut, sont en fait très situés. Le regard pur et valorisant la culture des classes supérieures serait celui qui départage le « vandalisme » et « l'art ». Pour les participant.e.s les plus proches des classes populaires, et ceux refusant au graffiti un statut d'art, c'est exactement ce type de partage qui provoquait, dès les débuts français ou américains, la célébration des uns contre la répression des autres. Comme Thomas nous l'a expliqué, ce sont ces mêmes intérêts et valeurs qui font que ses pochoirs ne sont pas effacés par les entreprises anti-graffiti, estimant avoir un droit à distinguer le « beau » conservable et le « laid » négligeable, voire dangereux. Les classes supérieures à fort capital culturel représentant une fraction hégémonique dans le bloc social dominant, elles s'arrogent un droit de décider des objets culturels légitimes et des autres. Pour reprendre les propos de B. Harcourt sur la *broken windows theory,* cette hégémonie participe à définir un « ordre des choses », ayant des implications sur la carcéralisation de l'espace urbain, mais aussi sur l'esthétique de l'ordre et du désordre (Harcourt, 2001, 161-162).

Considérant que la seule raison de conserver le graffiti soit sa valeur esthétique, surtout s'il est commandé ou maîtrisé, leur droit de regard, classant l'art et la salissure, produit une violence symbolique. Cette dernière délégitime et marginalise les productions sortant de ce cadre, pour ou par les autres fractions et les autres classes, sauf à bénéficier d'une relation d'autorisation[197]. Par conséquent, nommer d'emblée le tag ou le graffiti comme « art », souvent perçu comme légitime en sociologie, relève d'un coup de force. Celui-ci dissimule sous le « populisme »[198], voire un

[197] Autre exemple dans la ville de Lille, le « Parcours Art Mural », dépliant distribué à l'office du Tourisme (dont le verso est un « Parcours Art Contemporain »), encourage à réaliser des tours en vélo libre-service pour observer des graffiti à 90% commandés (du moins pour son édition 2014). Le skatepark de Lille, terrain où le graffiti est toléré, y devient une « oeuvre collective ». En une année, la ville de Lille dépense plus de 900.000 euros pour effacer les tags et graffitis non commandés, via une entreprise de « propreté », estimant sur des bases esthétiques autant que juridiques que certaines productions sont des nuisances.

[198] Dont le principe est la célébration d'une culture populaire construite comme autarcique, nécessairement résistante

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« légitimisme »[199] (Passeron & Grignon, 1985, 12) voulant bien faire, les luttes et les valeurs des acteurs subordonnés.

Graffiti, street art et dynamiques de classe

Suite à ces réflexions, il nous paraît possible de dessiner les différents rapports à la domination de classe observés parmi les participant.e.s. Par souci d'économie de la démonstration, nous rappellerons brièvement les acquis de cette section concernant les positions de chacun.e, puis nous mettrons ceux-ci en rapport à leurs engagements et à leurs dispositions. Emma, Louis, Nathan, Romain et Alexandre peuvent être regroupés comme étant les enquêtés ayant l'origine sociale la plus élevée de notre corpus, avec leurs deux parents dans les cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires. Ils ou elles se destinent à des occupations diverses : Louis étant artiste-peintre, Romain et Alexandre petits artisans indépendants dans la peinture également, Nathan externe en médecine, et Emma cadre. Chacun d'entre eux est soit en situation de reclassement (Nathan, Emma) soit en situation de déplacement vers des fractions différentes de celle de ses parents (Louis, Romain et Alexandre), sans déclassement mais par accumulation de capital culturel. Du point de vue de leurs pratiques, on remarque aussi que Nathan et Emma ont tous deux eu un engagement furtif dans le graffiti ou le *street art*, c'est-à-dire n'occasionnant par de bifurcation dans leur trajectoire. En revanche, Louis, Romain et Alexandre ont au moins eu un engagement marquant, si ce n'est un engagement profond marqué par une carrière déviante dans le graffiti. Ainsi, du point de vue de leur propre trajectoire et en se basant sur les entretiens effectués, il apparaît que Nathan et Emma ont eu les pratiques les plus compatibles avec leur position de classe d'origine.

Le premier s'est essayé au graffiti sans s'engager dans une carrière déviante, sans que celle-ci ne modifie son mode de vie ou ses choix d'orientation, il juge a postériori son engagement comme une pratique liée à une « recherche de reconnaissance » vis-à-vis de son groupe de pairs adolescent. On peut considérer que cette recherche temporaire de prestige n'a pas eu d'effet sur

---

à la domination ou autonome de celle-ci dans l'idéel (Mauger, 2011b, 85)

[199] Dont le principe est que les luttes symboliques entre fractions dominantes, notamment celles repérées par les sociologues de la légitimité, s'appliquent à toutes les classes sociales et permettent l'explication de leur comportement. Le légitimisme peut conduire au misérabilisme, niant les possibilités d'autonomie culturelles des classes populaires, leur complexité ou encore leurs normativité propre, il associe la culture des plus « pauvres » à une culture « pauvre ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sa position de classe, c'est-à-dire que le graffiti n'a pas remis en cause sa position dans la division du travail, son accumulation de capital culturel légitime ou de capital économique. Cela étant, il n'a pas non plus fait usage du graffiti pour améliorer sa position de classe. On peut donc considérer que sa position privilégiée dans les rapports sociaux de classe a participé à neutraliser l'impact des pratiques déviantes : issu d'une fraction dominante des classes moyennes-supérieures, il rejoint une autre fraction dominante. S'il n'a donc pas eu des pratiques de complicités de la domination au sein du graffiti, il manifeste au minimum une complicité de classe en dehors de tout engagement sous-culturel.

Pour Emma, les pratiques artistiques, un temps avec un *crew* de graffeurs puis en tant que pratiquante de *street-art*, n'ont pas non plus modifié son mode de vie. Cependant, nous l'avons rencontrée à un moment où elle pouvait bifurquer vers une occupation proche du milieu artistique (montage d'une association multimédia, recherche d'un emploi mêlant *street art* et urbanisme). En l'état de nos connaissances, cette bifurcation n'a pas eu lieu. Elle se rapporte à ses pratiques, et au *street art* en général, dans la continuité d'autres pratiques culturelles, notamment liées aux choix d'activités extrascolaires qu'elle a fait avec ses parents. Ses pratiques n'ont pas eu d'effet sur sa position dans la division du travail mis à part l'investissement dans le milieu associatif en tant que bénévole, son accumulation de capital culturel ou économique n'a pas été stoppée. On peut considérer en revanche qu'elle a acquis un capital culturel spécifique au graffiti et au *street art*, sans qu'elle n'utilise celui-ci pour un reclassement. Sa position dans les rapports sociaux de classe contribue à sa perception du *street art* comme un apport culturel important dans les villes, et participe à ses aventures quotidiennes, mais là encore l'impact des pratiques déviantes a été neutralisé. Au sein du *street art*, il est possible d'établir qu'elle a des pratiques complices de la domination des professions intellectuelles supérieures (artistes ou experts), voire des pratiques proches de l'hégémonie : sa délégitimation du tag et sa valorisation du travail artistique, même issu de scènes « alternatives », légitime en creux la répression des pratiques subordonnées n'adhérant pas au goût dominant.

Louis est entré dans le champ artistique contemporain après un engagement furtif dans la sous-culture graffiti. Participant au marché de l'art sans apprécier celui-ci, il refuse d'être associé au *street art* même s'il reconnaît qu'il a appris des choses, humainement et techniquement, en pratiquant le graffiti. Le déplacement qu'il a opéré à partir d'une origine sociale entre les cadres et les professions intermédiaires est celui d'une reconversion d'une partie du capital spécifique au graffiti vers le champ des professions artistiques. Ainsi, nous avions observé une bifurcation dans sa trajectoire : le graffiti a eu un effet sur sa position dans les rapports sociaux de classe et sa

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

possibilité d'accumulation de capitaux légitimes. Dans le champ de l'art contemporain, il a également des pratiques complices de l'hégémonie des classes supérieures, attestées par un discours voulant que, s'il respecte les pratiques du graf « vandale » et comprend le plaisir qui peut s'y trouver, il ne veut pas être associé à celles-ci professionnellement, et considère que « après, si tu te fais prendre, tu peux pas dire 'c'est pas normal'». Légitimant lui aussi la marginalisation des pratiques subordonnées, il adopte parfois des pratiques de fractions de classes hégémoniques.

Les cas de Romain et d'Alexandre, d'une origine sociale entre classes supérieures et classes moyennes, ou complètement dans les classes moyennes, mettent en jeu cette fois des carrières déviantes dans la sous-culture et des bifurcations de trajectoires. Ayant acquis un capital spécifique en tant que graffeurs, ils ont reconverti celui-ci en lien avec leurs études de design, pour s'établir en tant que petits artisans indépendants au lieu de poursuivre des contrats en tant que cadres. Leur position dans la division du travail a été impactée par leur engagement profond dans le graffiti. Chez eux coexiste donc des relations contrastées à la domination de classe : dans une position subordonnée, étant à la fois dominés vis-à-vis des professions artistiques et vis-à-vis de la petite bourgeoisie installée, ils sont sujets à des relations d'autorisations (du côté de la décoration) et de marginalisations (du côté du graffiti vandale). Fréquentant le champ de l'art contemporain, ils sont pourtant en marge de celui-ci, il sont acculturés au goût des classes supérieures tout en ayant une position subordonnée vis-à-vis des artistes. On peut donc penser que leur origine de classe, comme leur diplôme ont relativement atténué l'impact des marginalisations en leur permettant de prendre une place légitime dans le travail de peinture. Critiquant les sanctions pénales, résistants à la division du travail légitime par des productions non commandées, les pratiques de complicité de classe qu'ils peuvent avoir sont à mettre en lien avec la conditionnalité de leur reconversion : comme l'expliquait Romain dans notre premier entretien, une « grosse amende » ou une « peine de prison » auraient de graves conséquences, Alexandre nous dit que cela mettrait en péril « sa vie entière », ce qui montre la fragilité relative leur reclassement.

Ayant des trajectoires sociales plus clairement associées aux classes moyennes ou aux classes populaires, Thomas, Aurélien et Samuel ont aussi des occupations divergentes : artiste, doctorant, et éducateur spécialisé. Ils ont eu des engagements dans le graffiti ou dans le *street art* qui sont soit marquants, soit profonds. Les deux premiers ont un point commun notable : ils ont reconverti des capitaux spécifiques acquis dans le graf ou le *street art*, dans le champ artistique ou dans l'enseignement supérieur et la recherche. A contrario, Samuel n'a pas transféré les apprentissages du graffiti pour obtenir une place dans la division du travail, et il est le seul dont les deux parents

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sont ouvriers ou employés. Cet élément permet de formuler l'hypothèse, que nous ne pouvons pas creuser ici, que la convertibilité des capitaux sous-culturels dans des champs légitimes dépend plus largement de la position dans les rapports sociaux de classe. De reste, Samuel partage tout de même avec les deux autres participants le fait de ne pas être en situation de déclassement. Il a aussi en commun avec Aurélien d'avoir un parcours qui met en jeu une carrière déviante et une position subordonnée dans les rapports sociaux de classe. En revanche, Thomas n'a jamais subi d'effet de marginalisation liée à ses pratiques de *street-art*.

Pour lui, la reconnaissance de la part d'acteurs du champ artistique et la possibilité de tirer un revenu suffisant de son travail de pochoiriste a permis la bifurcation vers une carrière d'artiste. Modifiant sa position dans la division du travail et dans les rapports de classe, il a utilisé l'expérience de transgressions bénéficiant d'une certaine tolérance pour accéder aux professions intellectuelles supérieures. Sa participation au marché de l'art et ses pratiques culturelles le placent dans une relation entre complicité et pratiques hégémoniques, reconnaissant le graffiti comme « art urbain » mais cherchant à se « démarquer » des tags vandales « sur ta voiture, sur tes volets, sur ta maison » et qui énervent « tout le monde ».

Concernant Aurélien, la reconversion de capitaux acquis lors de sa carrière déviante ne s'est pas faite dans le champ de l'art, ni même dans la division du travail de peinture, mais en relation aux professions intellectuelles. Cette place dans l'espace social, aux côtés de fractions fortement dotées en capital culturel mais dans une position encore subordonnée, lui donne également une relation contrastée à la domination. Il a pu vivre des processus de marginalisation du fait de ses pratiques déviantes, mais n'a pas employé de relations d'autorisation au sein du graffiti. Critiquant l'accumulation de capital économique tout comme la pénalisation du graffiti vandale ou sa récupération politico-intellectuelle, il refuse d'être complice de certaines fractions hégémoniques et des logiques de marginalisation de classe, et résiste par ses productions non commandées. Toutefois, n'échappant pas plus à l'ordre des classes que les autres participants, sa trajectoire reproduit partiellement un ancrage dans une fraction des classes supérieures à fort capital culturel, espace dans lequel peut se jouer autant de complicité que de résistance.

Pour Samuel enfin, la carrière déviante n'a pas mené vers une reconversion de capitaux sous-culturels. En relative ascension sociale par l'accès aux professions intermédiaires, il est dans une position subordonnée sans avoir, par son engagement de graffeur, des pratiques légitimant la domination de classe. Ne profitant pas de relations d'autorisation via le graffiti, il est plus sujet à des relations de marginalisation mais parvient à négocier une place légitime dans la division du travail. Critiquant à la fois la répression du graffiti vandale (du « racket ») et l'intellectualisation de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

cette culture, on peut parler de pratiques de résistance à la domination de classe et penser que sa complicité avec la domination, si elle existe, se jouerait dans un autre espace que nous n'avons pu observer, celui du travail dans la classe d'encadrement.

Au terme de cette section, plusieurs remarques nous semblent nécessaires. Premièrement, considéré sous l'angle du travail et de la distinction, le graffiti et le *street art* n'apparaissent pas comme des résistances ou des remises en cause des rapports sociaux de classe. Nous avons vu que des transgressions furtives comme des engagements profonds peuvent être tout à fait compatibles avec la reproduction sociale, l'ascension sociale ou la légitimation de la domination de classe. Certains participants négocient effectivement des moyens de ne pas légitimer les hiérarchies de classe au sein du graffiti, et peuvent tout à fait avoir des volontés de transformation ou de critique radicale, mais il n'est pas possible, en l'état des connaissances, d'affirmer que les pratiques de « graffiti » transcendent, transforment ou résistent aux rapports sociaux de classe. Ils recouvrent plutôt, avec le *street-art* (plus marqué par le champ artistique) un espace de pratiques varié et donc un espace de lutte, dans lequel s'opposent et se distinguent différentes fractions de classes, disant et contredisant les pratiques légitimes. On peut penser que si résistance il y a, c'est en regardant à l'enjeu de la propriété que nous avancerons : ce sera l'enjeu du dernier chapitre de cette partie.

Deuxièmement, la distribution de prestige et les processus de reconversion vers des champs légitimes influent directement sur les pratiques des acteurs ; ainsi s'organisent des activités de tagueurs « vandales » acharnés et des street-artistes, en passant par les producteurs de fresques sur des terrains tolérés ou les « *toys* ». Ces deux processus sont consubstantiellement liés aux rapports sociaux de sexe et aux rapports sociaux de classe. Les acteurs et actrices pouvant être reconnus comme ayant « fait leurs preuves » à partir de prises de risques physiques ou de performances techniques dans le graffiti ou le *street art* ne peuvent probablement espérer une reconnaissance professionnelle, en l'état des rapports de force observés, que dans la mesure où ils bénéficient de capitaux économiques et culturels valorisés par ailleurs. Les acteurs et actrices dont l'engagement ne peut ni se prévaloir d'une performance physiquement ou techniquement reconnue par des pairs masculins, et dont la place dans les rapports sociaux de classe est moins valorisée, ont toutes les chances de vivre des formes de marginalisation dans la sous-culture et en dehors. Ils et elles seront probablement plus souvent des « *toys* » aux productions négligées ou effacées, c'est-à-dire invisibilisées, mais aussi plus impactées négativement par le contrôle social en cas de vol de sprays ou de prises sur le fait par exemple.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

L'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe permet de comprendre les modalités d'engagement dans les mondes de la peinture en même temps que les risques de procès en « vandalisme ». Elle révèle que graffiti et *street art* ne sont pas nécessairement des résistances : la diversité des récits de vie rencontre la diversité des positions structurelles. Plus on avance, plus les participant.e.s prennent une consistance sociale, et plus la figure du « vandale » véhiculée par les paniques morales apparaît déconnectée de leurs expériences. Serait-ce alors une question d'âge comme ont pu prétendre les approches statistiques en criminologie ?

3.3 De l'âge : dominations et résistances

Les questions d'âge, de représentations de la « jeunesse », de l'enfance, de « l'adulte » ou encore des générations, jouent un rôle important dans les perceptions associées au vandalisme, en termes de paniques morales notamment, mais aussi dans la littérature criminologique comme nous l'avons vu dès l'introduction générale. Ces questions participent des réflexions et des formes de contrôle social pesant sur le graffiti, et dans une moindre mesure sur le *street-art*. Pour nous intéresser à l'âge sous un angle sociologique attentif aux rapports de domination, nous avons choisi de traiter les rapports sociaux d'âge avec des clés de lecture comparables aux rapports sociaux de sexe ou de classe. Nous utiliserons ici les travaux de Yves Bonnardel (2015), se basant en bonne partie sur sa lecture de C. Delphy et C. Guillaumin pour comprendre l'institution familiale et celle du minorat, tout comme pour approcher les formes de domination et d'oppression majeurs/mineurs. Celles-ci traversent la socialisation primaire comme secondaire, et l'école y joue un rôle important sur lequel nous reviendrons. Cela dit, si une majorité des membres de la sous-culture graffiti rencontrés ont débuté leurs pratiques en tant qu'adolescents, la majorité d'entre eux a continué les pratiques au-delà du minorat, en tant que « jeunes » et en tant qu' « adultes ». Il faut donc que nous soyons en mesure de comprendre les enjeux de domination relatifs à la « jeunesse » après le minorat, sans les déconnecter de la domination adulte, et sans ignorer les interactions spécifiques à la sous-culture graffiti ou au champ du *street-art*.

Comme nous l'avions évoqué, de nombreux sociologues étudient la jeunesse comme un « nouvel âge de la vie » (Galland, 1991, 152; Pitrou, 1995, 32; Blöss & Germain, 2010, 221) devenu mode d'entrée dans « la vie adulte », et examinent celui-ci à partir de seuils et de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

calendriers considérés comme objectifs. Si l'on peut légitimement compter « le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple » (Galland, 1991, 121) comme des « étapes » jouant dans les représentations des individus en tant qu'adultes, nous interprétons celles-ci comme des normes régulant l'accès aux positions dominantes dans le rapport social d'âge. En effet, il faut garder à l'esprit que les divisions entre âges sont « arbitraires » (Bourdieu, 1984, 1) au sens où elles sont produites par des luttes de pouvoir[200], au même titre que les divisions entre sexes ou entre classes. La sortie du minorât à partir de 18 ans révolus en France, et l'accès au statut d'individu « majeur » pouvant exercer ses droits fondamentaux, ne signifie pas pour autant la fin de toute discrimination d'âge dans les rapports sociaux (bien que les mineurs soient dans une situation de domination et d'oppression radicalement plus forte).

A titre d'exemple, Olivier Galland considère, à partir d'un raisonnement développementaliste et naturalisant, que l'accès à « la vie » adulte est de plus en plus « tardif », en raison de facteurs comme l'allongement des études, le changement des rôles féminin, mais aussi la prégnance du chômage et du précariat (Galland, 1991, 148 ; 2010, 34). « Du début des années 1980 au milieu des années 2000, le pourcentage de jeunes actifs de moins de 25 ans occupant un emploi temporaire ou étant au chômage est passé de 40 % à près de 60 % » (Ibid). Comme l'explique encore l'auteur, les jeunes en situation précaire ou instable subiraient une « prolongation de l'adolescence » organisée par la dépendance à la famille d'origine (pour la survie économique et l'hébergement) (Galland, 1991, 133). Étant donné que la stabilité de l'emploi conditionne en bonne partie la fondation d'une nouvelle famille, pratique clé du statut d'adulte dominant, mais aussi la possibilité de vivre durablement hors de la famille d'origine, et sachant que nos participant.e.s ont obtenu un statut de majeur.e entre 1991 et 2009 (atteignant 23 ans entre 1996 et 2014), ils et elles ont été statistiquement majeurs et « jeunes » à une période où l'accès au statut d'adulte était plus complexe que pour les générations précédentes.

Ces phénomènes matériels régulant l'accès à l'« indépendance financière » et à des positions dominantes dans les rapports sociaux d'âge se lient aussi systématiquement à une face « mentale », « symbolique » ou encore « idéelle » (Daune-Richard & Devreux, 1992, 11). Sur ce point, on peut évoquer les doubles discours se renforçant mutuellement depuis les années 1950

[200] Rappelons cependant que de nombreux lecteur.rice.s de cette interview de P.Bourdieu ont retenu autant la « mise hors jeu » des jeunes dans la société des adultes, que l'idée que la jeunesse serait associée à des « privilèges » (Mauger, 2001, 139). Cette dernière représentation ne renvoie généralement à aucune donnée expliquant en quoi la dépendance économique ou la discrimination d'âge constitueraient des privilèges...

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

en France, d'un côté vantant l'idée que la jeunesse est « l'avenir de la société » (et non pas son présent puisqu'elle est « hors jeu », inexpérimentée, étudiante ou en formation etc.), et la stigmatisation de son inadaptation sociale lorsqu'elle est associée à la délinquance ou au chômage (Galland, 1993, 90). On peut également penser aux discours qui rappellent les idéologies sexistes ou racistes, contenant des préjugés naturalistes sur les jeunes et leurs corps : « grands enfants », « irresponsables » et irréfléchis devant devenir « raisonnables », « adultes en devenir » devant être formés pour travailler, en proie à leurs « pulsions » et hormones, parfois traités de « petit.e.s con.ne.s », ne connaissant par la « vraie vie », « sauvages » etc. (Bonnardel, 2015, 148-150). Concernant le graffiti, ce type de propos idéologiques et dominocentrés se retrouve pêle-mêle dans les rapprochements des tags aux « incivilités » des « jeunes » et à la « délinquance », ou encore dans les assimilations entre tags et déjections animales[201].

Ce discours de l'animalité est d'ailleurs repris par une partie des participant.e.s cherchant à se distancier de certaines pratiques. Ici Emma à propos des tags ou pochoirs trop peu visibles :

> « Ça sert à rien de le faire derrière un buisson pour que… (*ouais*) [demi-rire] (*ouais ouais c'est sûr mais t'en as*…) oui t'en as mais, justement enfin moi ça me fait rire… c'est bien t'as fait ton petit truc euh, t'as marqué ton territoire, t'as fait ton pipi de chien et puis euh… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Ainsi, si les mécanismes liés aux rapports sociaux d'âge s'observent principalement entre adultes et enfants, ils traversent toute la société et n'épargnent pas les « jeunes » entre eux, avec des pratiques d'oppression et domination de la part des adolescents envers les enfants, ou des jeunes majeurs envers les adolescents et les enfants (Bonnardel, 2015, 95).

Impact des générations, impact de l'âge

Au sein de la sous-culture graffiti, ce type de reproduction des hiérarchies sociales s'observe entre les différentes générations. On trouve quantité d'illustrations sur les forums ou réseaux sociaux dédiés à la pratique : certains « anciens » trouvent que l'on « maniait mieux le Posca » dans les années 90 qu'aujourd'hui, écrasant la diversité des pratiques derrière une prétendue unité des époques ; certains définissent la période actuelle par « la mode » et « les

[201] Un exemple est souvent le classement des « tags » au même rang que les « déjections canines » par les villes et leur communication institutionnelle. C'était le cas à Montréal en 2016, avec la campagne « Penses-y avant de laisser tes cochonneries ». Ce rapprochement est également permis par l'idée qu'il s'agit d'incivilités ou d'atteintes au cadre de vie.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

shops », revendiquant en creux l'authenticité des « *old-timers* » vandales… Dans les travaux sociologiques s'intéressant aux trajectoires de graffeurs, il arrive également de croiser des propos concernant les graffeurs plus jeunes, qu'un pratiquant expérimenté peut prendre sous son aile et éduquer, reproduisant la domination adulte : « Y'a plus aucun repère pour les gosses. Depuis 2005, il y a plus rien sur les murs [ndlr : en raison des politiques d'effacement]. Comment tu veux que les petits ils apprennent correctement le graffiti ? Du coup, je suis revenu […], j'ai chopé les petits *kids* et je suis devenu leur *daddy* » (GORAN dans Becquet, 2009, 90). Le thème de la transmission et de l'héritage est fréquent parmi les premières et deuxièmes générations de graffeurs français (Ibid, 99 ; TOP GUN & MIKOSTIC, 2006, 4).

On sent ici l'enjeu de la socialisation des plus jeunes par des anciens, assurant un cadrage des productions esthétiques et organisant une hiérarchie dans laquelle se distribuent le prestige et le dédain, pour les jeunes ne respectant pas les générations précédentes par exemple. Dans l'histoire socio-culturelle du graffiti au chapitre 1, nous avons vu que l'association entre graffeurs de différentes générations dans un même crew n'est pas rare : elle permet la reproduction de la culture et de tisser des solidarités en termes de techniques de peinture ou pour éviter les sanctions. En gardant l'idée que tous les acteurs ont à composer avec les rapports sociaux d'âge, on voit donc qu'il existe des manières de pratiquer ceux-ci, qui semblent être assimilables à des jeux d'autorisation et de marginalisation entre adultes et jeunes, ou jeunes majeurs et adolescents. L'illustration la plus forte de ces mécanismes est sans doute le mouvement de légitimation et de récupération qu'ont connu le graffiti et le hip-hop à partir de la fin des années 1980 : via la politique de la ville et via l'entreprenariat culturel, on autorise et légitime une partie d'une culture présentée comme « jeune », on y déniche des « potentiels », tout en cherchant à canaliser les énergies des adolescents perçus comme inadaptés ou mal insérés, et on marginalise progressivement des formes vues comme inacceptables voire dangereuses (le graf « vandal », le rap « *hardcore* » etc.).

À ce stade de la réflexion, le degré de théorisation moins abouti des rapports sociaux d'âge peut poser problème. Faute d'ouvrages ou d'article préexistants sur les différents rapports à la domination d'âge, et *a fortiori* sur ces rapports au sein du graffiti et du *street art*, nous devrons en rester à des hypothèses. D'abord, si l'on conçoit que les rapports sociaux d'âge fonctionnent à partir de groupes antagonistes (majeurs/mineurs, adultes/enfants, matures/immatures etc.), s'opposant sur des enjeux de division du travail et d'appropriation matérielle, et si les contours de ces groupes renvoient à des luttes de pouvoir, il n'existe pas plus d'« adulte » ou de « jeune » que de « masculinité » ou de « féminité » qui seraient des objets naturels, cohérents ou sans tension.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les statuts d'enfants et de mineurs renvoient à une classe instituée, marquée par l'« infériorité sociale » par la classe adulte, vivant des situations d'« incapacité légale, de subordination » dans l'institution familiale, et d'appropriation collective par le biais de l'école (Delphy, 2015, 10). Plus loin dans cette section, nous verrons que le rôle d'encadrement et d'instruction obligatoire de l'école joue un rôle intéressant dans le graffiti.

Le système âgiste influence autant la façon dont les individus sont « considérés » que les « droits effectifs » qui leur sont accordés, mettant sous tutelle les mineurs et reléguant les « vieux » et « vieilles » (Bonnardel, 2015, 18) pour construire et consacrer les adultes dits responsables comme dominants. Comme pour la masculinité et la féminité, ces catégories ne peuvent être approchés à partir de « moyennes des comportements » (Connell, 2005, 71). Pourtant, on peut poser qu'il existe des types d'adultes, s'incarnant dans des acteurs sociaux, conduits et produits par des institutions, menant des vies âgées de manière relationnelle. Les pratiques matures et immatures sont en relation permanente, et l'on est toujours assigné à la jeunesse ou la vieillesse vis-à-vis de certains acteurs ou institutions.

Comme pour les masculinités, on peut donc faire l'hypothèse que les types d'adultes (et les types de jeunes, enfants, ado etc.) sont des configurations de pratiques : à la fois des places dans les rapports sociaux d'âge, des pratiques à partir desquelles les acteurs prennent place dans ces âges, et les effets de ces comportements en termes corporels, culturels ou personnels. Au sujet de ces effets, on peut penser au rapport à la douleur ou à l'humiliation, aux objets et pratiques qui ne sont « pas pour les enfants » mais pour « les grands », ou encore aux injonctions à ne pas « faire l'enfant » et être « un.e grand.e », souvent intériorisées, amenant parfois à un mépris pour les individus que nous étions peut-être auparavant (Bonnardel, 2015, 156-157). L'âge renvoie à un ordonnancement historique traversant le social, aussi important que le genre ou la classe pour notre étude, consubstantiel et coextensif à ces autres rapports sociaux. Encore une fois, nous tenterons de ne pas généraliser sur des types d'« adultes » ou de « jeunes » abstraits, mais de comprendre comment les configurations de pratiques observées sur le terrain fonctionnent, peuvent être variées, complexes et contradictoires.

Au sujet d'hypothétiques rapports à la domination âgiste, revenons aux « étapes » censées êtres clés dans l'accès au statut « d'adulte », via une situation stable d'indépendance économique, la décohabitation avec la famille d'origine, et la fondation d'une nouvelle famille. On peut considérer que les individus regroupant ces caractéristiques ne représentent pas la totalité des personnes pouvant se revendiquer adulte. En revanche, il semble que réunir ces éléments permet d'accéder aux fractions dominantes de la classe adulte moderne, celles qui sont le plus légitimes

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

culturellement, celles qui sont en situation hégémonique car légitimant directement la domination adulte. Il serait abusif de prétendre que seuls ces traits permettent des configurations de maturité hégémonique : l'absence de situation de handicap ou l'absence de stigmates déviants/criminels font partie de l'équation, le croisement avec les autres rapports sociaux également[202]. Il s'agit de conditions de la domination nécessaires mais pas toujours suffisantes. À côté de ces fractions hégémoniques et définies vis-à-vis d'elles, il existe des types adultes subordonnés mais complices de l'hégémonie. On peut pour cela penser aux fractions des adultes indépendants financièrement, ne vivant plus chez leurs propres parents, célibataires et cherchant à fonder une famille, ou en couple sans enfant. Ces fractions peuvent bénéficier d'alliances avec les adultes en situation hégémonique et de rétributions matérielles ou symboliques (crédit dans les relations sociales, droits garantis par les états, revenu disponible…) sans avoir à vivre avec les tensions des plus dominants. On peut faire l'hypothèse qu'une partie des majeurs de notre corpus correspond à ce type de position.

Comme autre type de maturité subordonnée, probablement objet de relations d'autorisation ou de marginalisation, parfois associés aux « jeunes » et parfois associés aux « adultes », on peut penser aux majeurs indépendants financièrement mais célibataires et vivant chez leurs parents, ou à ceux n'ayant pas d'indépendance financière et vivant une « adolescence prolongée » selon O.Galland… Ces illustrations sont évidemment schématiques, mais permettent de comprendre qu'une pensée en termes de rapports de pouvoirs matériels et idéels incluant divers rapports à la domination n'a rien d'impossible. Pour notre terrain sur le graffiti et le *street art*, il sera donc intéressant d'essayer de repérer les discours sur les « jeunes », les « adultes », sur sa propre « enfance », « jeunesse » ou « maturité », sur l'école, la dépendance vis-à-vis des parents, la vie hors du domicile parental, et évidemment les expériences du contrôle social en tant que mineur ou majeur. En quoi ces éléments participent-ils, croisés aux rapports déjà observés, à façonner les pratiques de graffiti et de *street art* ?

Juger sa jeunesse et devenir grand

Les rapports sociaux d'âge traversent tout d'abord les discours des graffeurs et street-artistes sur leur propre parcours et sur leurs pratiques, souvent de manière rétrospective. Nous l'avions vu notamment avec Nathan, utilisant le terme de « conneries » pour évoquer les tags de

[202] Les idéologies sexistes et racistes rapprochent souvent les femmes et les non-blancs des enfants, supposés moins adultes et responsables que les hommes blancs.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

son adolescence avec son ami skateur, et « conneries d'ados » pour de petits vols à l'étalage avec des amis. Au début de notre entretien, il m'expliquait ne plus être « étudiant » en médecine, mais « salarié » à l'hôpital en tant qu'interne. Il s'est installé depuis plusieurs années avec « sa copine », et ils ont déménagé ensemble plusieurs fois au gré des études et du travail. À l'époque du collège pendant laquelle il commence les tags, il « idolâtrait » un ami de sa sœur, quatre ans plus âgé que lui, le voyait comme un « mentor ». Le rôle des adolescents mieux placés que lui dans les hiérarchies d'âge joue beaucoup dans son adoption du skateboard et des pratiques graffiti.

> « Je ne sais même pas pourquoi on faisait ça, mais je sais que tout le monde avait un pseudo et un dièse numéro. […] c'était l' effet de mode un peu. Ouais l'effet de mode. Il y avait les grands qui faisaient ça, au skate Park c'est vrai que tout le monde était toujours avec son marqueur, à écrire sur la rampe et tout… » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

« Les grands », c'est-à-dire les mineurs plus âgés que Nathan ou les jeunes majeurs, étaient des sujets d'inspiration, voir d'imitation, en tant que « mentors » ou par un effet de « mode ». Pour comprendre l'enjeu des rapports sociaux d'âge ici il faut se référer aux mécanismes de socialisation et à la domination liée à la maturité. Le « devenir-grand » et le « devenir-adulte » sont des éléments importants dans la construction de l'enfance et de l'adolescence ; c'est par l'éducation, la socialisation, mais aussi en retour dans l'expérience des personnes renvoyées à l'immaturité, une « perspective obligatoire », au même titre que le « devenir-homme » ou le « devenir-femme » dans l'ordre du genre (Bonnardel, 2015, 162).

L'état de dépendance matérielle et l'absence d'autonomie relationnelle, alliés à une socialisation manifeste et latente par les adultes, pousse les individus assignés à l'enfance à chercher à être « grands » et à faire comme eux. « 'Grandir', c'est ainsi se voir autoriser des activités toujours plus nombreuses. L'avancée en âge, d'année en année, de classe en classe, scandait notre vie, et signifiait davantage de droits, un accès accru à des biens ou à des comportements jusque-là prohibés » (Ibid, 158). Que les comportements soient transgressifs mais que les enfants cherchent à y avoir accès n'a, dans ce cadre, rien d'étonnant : l'utilisation des « gros-mots » ou la consommation d'alcool chez les enfants et les adolescents fonctionne sur des mécanismes comparables.

Dans une situation où, pour Nathan comme pour d'autres, le « temps libre » (à distance de la famille, à distance de l'école, et dans des activités non supervisées par les adultes) est rare, il est compréhensible que celui-ci soit investi par un désir de faire des expériences qui rapprochent de la maturité, fut-elle déviante. À titre comparatif, au collège et au début du lycée, Nathan va dans une « école de musique » pour apprendre le « solfège » et la « guitare », raconte qu'il « n'aimait pas

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

trop ça » : il avait l'impression de passer pour « un con » en jouant devant ses amis, là où le skate et les tags lui apportaient du prestige. Ce n'est que lorsqu'il arrête l'école de musique et se met à former un groupe de reprises de rock avec ses amis qu'il pratique plus souvent cette activité. Au moment de notre entretien, il associe ses tags à un esprit « rebelle de base adolescent », « pas réfléchi ». Pour comprendre, il faut se souvenir de son type d'engagement furtif, arrêté par une sanction, et qu'il fait l'entretien à partir d'une position de « jeune » adulte ayant intériorisé les normes dominantes sur le graffiti. On voit donc que, pour des pratiques n'organisant pas un mode de vie particulier et pas de bifurcation de trajectoire, les rapports sociaux d'âge jouent dans les interactions qui mènent aux tags. Pour les participant.e.s avec d'autres trajectoires, on peut retrouver des logiques comparables de classement dans l'enfance, l'adolescence, la jeunesse ou la position d'adulte.

Romain et Alexandre ont tous deux des carrières déviantes dans le graffiti et vécu des bifurcations de trajectoire en rapport à leur engagement. Ceci étant, Alexandre mobilise beaucoup plus de termes relatifs à l'enfance et à la jeunesse que Romain. Lors de notre première rencontre, ils expliquent que leur attirance pour les graffitis était aussi « une question d'âge », et ils estiment qu'un « gamin » d'aujourd'hui (c'est à dire probablement adolescent au milieu des années 2010) ne serait pas forcément intéressé par des tags ou des chromes vus dans la rue. À leur époque (ils font leurs premiers graffitis vers 1997), à la manière de Nathan mais 4 ou 5 ans plus tôt et dans d'autres contextes urbains, le graf était « une étape au-dessus du skate ». Avant leur première arrestation, il était hors de question de parler du graffiti à leurs parents, « c'était secret », « tabou », puis il est devenu difficile de le cacher. En tant que majeurs, leurs pratiques restent vues par leurs parents avec dédain, la mère de l'un considérant que c'est « un truc de branleur ». Lorsque, « jeunes » adultes, ils décident de travailler avec une place légitime dans la peinture, leurs parents n'avaient pas confiance dans ce projet, estimé pas « concret », les traitant de « fous ». D'une manière intéressante, ce n'est qu'en voyant des fresques de *street art* valorisées à la télévision que la mère de l'un d'eux change d'avis, exemple s'il en est du fonctionnement des relations d'autorisation dont peuvent bénéficier certaines pratiques.

En tant que collégien, Romain était intrigué par les graffitis et les tags dans la rue, et c'est à l'école avec un ami, en dessinant sur des feuilles, des classeurs, des agendas ou des « coins de table » qu'il commence à s'entraîner. Il aime d'autres types de dessins, notamment la BD, mais ne prend pas de cours de dessin à l'époque. Lors de la soirée où il débute les graf dans la rue, le rapport de génération est très clair : il était « tout jeune débutant » et a « appris sur le tas » avec un crew plus

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

vieux et avec plus d'expérience. Les rendez-vous peinture avec son ami se ensuite font assez simplement, en raison de leur coprésence à l'école.

On retrouve l'influence des groupes de pairs dans la socialisation adolescente et les pratiques déviantes, mais cette dernière, comme l'explique John Holt (dans Bonnardel, 2015, 113), tire sa force de la ségrégation sociale imposée aux enfants et adolescents par le biais de l'école, et par les interdits concernant la fréquentation de personnes d'autres âges lorsqu'elles sont étrangères à la famille. « Si les jeunes cèdent si facilement à la pression sociale, quand elle est exercée par d'autres jeunes, c'est peut-être parce qu'il s'agit là du seul groupe auquel ils puissent se rattacher. » (Ibid). Partager une activité entre amis sans supervision adulte, c'est-à-dire entre égaux ou quasi-égaux du point de vue de l'âge, joue un rôle important dans la liberté que peuvent ressentir les individus assignés à l'adolescence s'engageant dans le graffiti.

Lorsqu'il regarde les photos de certaines de ces pièces, Romain me confie qu'il prend parfois un « coup de vieux », puisqu'il se place aujourd'hui dans une génération d'« anciens » qui pratiquait déjà le graffiti il y a 15 ans. Il est indépendant financièrement et locataire d'un appartement, et bien que nous n'ayons pas pu avoir plus d'informations sur son statut de célibataire, le projet d'entreprise en cours rentre dans le cadre d'une construction de place d'adulte.

Pour le cas d'Alexandre, les souvenirs de l'enfance parsèment son discours, et débutent dès les premières minutes de notre entretien à deux. Au moment d'expliquer comment ses pratiques de dessin et de « customisation » ont commencé, il me dit que « dès petit » il allait aux « beaux-arts » et qu'il a « toujours fait de la peinture », « d'une manière ou d'une autre », mais aussi que son père customisait avec lui certains objets. Sa première expérience avec une bombe, achetée « comme un con » se passe à « 14 ans », « tout seul dans son coin ». On retrouve ici la délégitimation de pratiques associées à l'immaturité, peut-être liée au fait que les « vrais » et « anciens » revendiquent de ne pas avoir acheté leurs sprays. Cette première expérience tourne court, car il « part » dans le skateboard, qu'il pratiquait « beaucoup » en tant qu'adolescent. Il a développé une passion encore présente pour le skate, une exaltation peut-être moins importante que celle qu'il éprouve pour l'« art », mais bien plus forte que pour les autres activités qu'il faisait en tant qu'adolescent : le hockey puis la boxe thaï. Son retour vers le graffiti s'effectue par « un pote d'enfance » (« fils d'un pote à son père »), à la fin du lycée.

Les mots qu'il emploie pour décrire les réalisations de l'époque sont « bizarres » et « merdes », mais avec l'équipe de potes formée par son *crew*, il « grandit » et « évolue ». Au moment où nous nous sommes rencontrés, Alexandre a 34 ans, et me dit avoir « beaucoup de recul » vis-à-vis du

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

graf, cherchant à être « plus malin » que pendant des périodes d'engagement intenses. Il a un travail d'artisan dans la peinture, vit de manière indépendante en termes de finances, loue un appartement, est en couple ; en d'autres termes, il a accédé à un statut d'adulte bien que ses pratiques déviantes soient couramment associées à la jeunesse.

Pour lui comme pour Romain, cette accession à une configuration de pratiques adulte est à mettre en lien avec la bifurcation dont nous avons déjà parlé. Cette dernière est liée à une carrière sous-culturelle, travaillée par des quêtes de prestige entre pairs masculins et dont les capitaux ont été reconvertis pour un reclassement, mais elle vient après une période d'incertitude qui n'est pas à prendre à la légère, puisqu'elle fait partie de la définition même de la bifurcation. Tous deux expliquent clairement qu'ils sont passés, en tant que jeunes majeurs, avant et après la fin de leur formation, par plusieurs années sans stabilité professionnelle. Pour Romain il s'agissait de « stages », puis de tentative de « travail en indépendant » très difficile notamment à cause de « la crise » économique de 2007, de contrats pour travailler comme un « larbin ». Pour Alexandre il s'agissait d'« intérim », de « galérer » même si on lui proposait des contrats de longue durée mal payés, car ce n'est pas avec leurs diplômes qu'ils ont pu « croquer ». En se rappelant les réflexions et données sur l'entrée « tardive » dans la « vie adulte », on retombe ici sur les rapports matériels qui concernent les jeunes majeurs et influencent l'accès aux positions dominantes dans l'ordre âgiste. Ils ont vécu la difficulté d'accéder à un statut professionnel stable, même avec des diplômes, qui concerne particulièrement leur génération, où les hiérarchies croisant l'âge et la classe les ont placés dans des positions dominées. On revoit alors les bifurcations de ces deux trajectoires, à la fois issues de contraintes et de choix, comme des moyens d'accès à une place plus enviable, non seulement dans l'ordre des classes, mais aussi dans l'ordre de l'âge.

Comme l'expliquaient Romain et Alexandre, il y a un âge auquel le graffiti « s'est calmé » tout en continuant, un âge auquel ils ont eu envie de « croquer » avec un projet « entre anciens », coïncidant avec une période de leur trajectoire où il était attendu qu'ils prennent une place d'adulte responsable. Les trajectoires de graffeurs sont donc influencées par les rapports sociaux d'âge, quelle que soit la profondeur de l'engagement : ils impactent la prise de rôle l'individu qui peint, la manière dont il se rapporte à ses pratiques ou à celle des autres, et les formes de cette pratique. On peut faire l'hypothèse que ces rapports âgistes participent aussi des trajectoires de « désistance » (Bottoms et al., 2004, 369) chères aux criminologues, mais dans la mesure où 6 sur 8 de nos participants continuaient une partie de leurs pratiques au moment des entretiens, nous ne pourrons avancer plus sur ce point. En outre, on comprend mieux ici que le concept de « rite de passage » vers l'âge adulte, parfois employé en sociologie et évoqué plus haut, marque certes

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

une intuition bien fondée sur les liens entre âge et sous-culture, mais se révèle simpliste et réducteur sur le fonctionnement de ces liens.

Recherche d'autonomie et risques de sanctions

Dans la façon dont les rapports sociaux d'âge influencent les pratiques de graffiti ou de *street-art*, les discours d'Aurélien montrent des contours comparables aux récits de vie précédents. Ils permettent cela dit d'avancer sur la question des sanctions formelles et informelles. Nous nous rencontrons lorsqu'il a 28 ans, et pour décrire ses temps libres en tant qu'adolescent il évoque les activités de « piano le mercredi » et de « judo le soir » qui, avec « le cadre familial » et « l'école », dirigeaient sa vie jusqu'au collège. Ses parents lui avaient demandé quelles activités il voulait faire, sans lui en imposer une directement, ce qu'il trouve « chouette » encore aujourd'hui.

L'espace de la rue qui représentait son « accès au monde », comme nous l'avons vu plus avant, est lié à un temps où il pouvait être « seul », sans supervision adulte, du moins lorsqu'il a négocié de pouvoir se rendre au collège sans que son père ne le conduise. Ses débuts dans le graffiti avec ses amis viennent après ses « premières conneries » en 6e, et sont parfois rapportés à des questions d'âge : lorsqu'il parle d'une « rage d'adolescent » à exprimer ; lorsqu'il parle de « l'image d'Épinal » des tagueurs nocturnes expérimentés, qu'il a pu « idolâtrer » avant de les rencontrer réellement. Il se souvient d'avoir fait partie d'une « nouvelle génération » de tagueurs « au tournant du siècle », et le rôle d'une station de transport publique, dont le mur « immense » servait de lieu de discussion, pour se donner rendez-vous ou se défier. Pourquoi ce mur ? Car la station était un « point de convergence » entre les « lycées » de différentes villes ou différents quartiers, « confluence » entre les « zones où ça marbrait bien ». Les tags, messages ou barres se faisaient « avant ou après l'école ». Encore une fois, le rôle de la ségrégation scolaire des mineurs et de la recherche d'autonomie influence les pratiques.

> « F.B : *j'imagine que ça évolue mais, à quel mo, enfin tu, au début tu le caches à tes parents ? tu le dis ? comment ça se passe ? Parce que*…
>
> Aurélien : Bah ouais au début tu euh… encore aujourd'hui quoi. Enfin nan avec mon père ça va mais… ben ouais au début tu le caches et puis enfin, comment dire ça ? Tu peux pas… dire à ton père 'J'écris sur les murs', c'est pas possible tu vois enfin, c'est… mon père en plus il est vachement, ultra-citoyen, la plus grosse connerie qu'il a fait […] dans sa vie je crois que c'est monter sur une cage à poule tu vois… [sourires] C'est, mais… du coup voilà lui il a joué le… il vient d'une condition sociale très très basse, il a, il a fini prof, euh il a joué le jeu de la méritocratie, c'est l'État qui lui a payé ses études, il

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> s'est engagé […]. Je sais plus comment ça s'appelle, du coup il a fait ça, et lui il a un rapport à l'État […] plutôt positif dans le sens où ça lui a permis de sortir de la merde. Du coup voilà il a eu l'argent, il a eu un poste, il a eu une reconnaissance et tout ça, du coup, dire que tu vas 'tout flinguer'…euh… en faisant des tags sur les murs ouais nan ça passe pas quoi, ça peut pas passer. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Les pratiques de tags dans la rue par Aurélien étaient cachées à ses parents, mais ceux-ci se sont vite rendu compte des taches de « peinture », « des stocks de bombes » dans sa chambre, ou même des tags et dessins sur papier dans la salle à manger, qu'il ne cachait pas mais dont il ne pouvait parler.

L'extrait d'entretien ci-dessus montre comment le rapport parent/enfant peut influencer la dissimulation, liée aux risques de sanction. Non seulement il s'agit de pratiques déviantes, illégales, et susceptibles de sanction informelles comme nous l'avions vu, mais l'inégalité de position dans les rapports d'âge vient structurer et justifier le silence. Aurélien commence en tant que mineur. Son père, son responsable légal, est un adulte « ultra-citoyen » qui dispose d'un emploi de fonctionnaire grâce à l' « État ». On peut déjà noter une différence importante : celle de l'accès à une pleine citoyenneté, que l'institution du minorat ne permet pas, quelles que soient les volontés des enfants ou adolescents. Même si Aurélien avait voulu être « ultra-citoyen » comme son père, il n'aurait pas pu voter, signer de contrats en son nom, se défendre légalement etc. La difficulté d'en parler, une fois qu'Aurélien est devenu majeur, responsable pénalement et probablement moins sujet à des sanctions familiales, est aussi assise sur la division du travail dans laquelle leurs positions sont asymétriques. L'un commence en situation d'obligation de résidence chez ses parents (qui rend visible la « peinture »), sans possibilité d'autonomie financière et assigné à une place de formation : il doit étudier. L'autre est autonome financièrement, dispose d'une place sécurisée par l'État. Il est clair pour Aurélien que les jugements potentiels de son père sont justement basés sur cette place dans la division du travail. L'asymétrie ne disparaît pas totalement avec la majorité, puisque l'autonomie financière d'Aurélien est bien moindre, qu'il est assigné à un rôle d'étudiant, même s'il ne cohabite plus avec ses parents. Si l'on se rappelle des jugements que les parents d'Alexandre et de Romain portaient sur leurs pratiques, estimant que la peinture n'est pas un travail « concret », voire une pratique sans intérêt ou méprisable, il semble intéressant de prendre en compte l'inégalité de pouvoir entre parents et enfants à partir de leurs places dans la division du travail. Cette inégalité apparaît le plus clairement lorsque l'on s'intéresse aux interactions dans lesquelles des parents sanctionnent leurs enfants.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Lorsque Louis, vers 15 ans, se retrouve agressé par un *crew* de graffeurs avec ses amis, il rentre chez lui la cheville cassée et avec plusieurs hématomes, il estime ne plus pouvoir mentir et cacher ses pratiques à ses parents.

> « Donc je dis les choses, j'suis complètement démonté mais je me fais engueuler [demi-rire] parce que j'avais pas à être là et parce que j'avais pas à faire ça et que c'est bien fait pour ma tronche presque. » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Il se retrouve privé de sortie et interdit de faire des graffitis par ses parents. Ici se superposent le contrôle social informel et les représentations du graffiti diffusées par le contrôle social formel, dans la mesure où les responsables légaux de Louis lui interdisent une pratique dans son entièreté, qu'elle soit illégale ou non. En effet, lui et ses amis étaient au moment de l'agression dans un terrain toléré, aucune sanction formelle n'était directement risquée, et l'on voit que Louis n'avait, selon eux, « pas à être là » et « pas à faire ça », puisque la pratique est d'emblée vue comme déviante.

On peut également supposer que l'interdiction avait pour but d'exercer un « devoir de protection » de la part des parents (ne pas sortir taguer pour ne pas risquer d'autres coups), mais il est intéressant de remarquer que le traitement de l'agression par les parents, malgré un soutien du point de vue médical, se fait avec un cadrage voyant plus Louis comme « coupable » de graffiti que comme victime d'agression (« se fait engueuler », « bien fait » etc.). Le fait qu'il n'ait « pas à faire cela », se lie à l'assignation des adolescents à l'éducation et la formation ainsi qu'à l'idée qu'ils doivent être supervisés par des adultes réputés responsables.

Il est des cas où la distance entre sanction informelle et sanction formelle est encore plus grande, et où l'autorité parentale se transforme en quasi « droit de correction » des mineurs de la famille (Bonnardel, 1975, 79). Romain essayait de cacher ses pratiques à ses parents, mais ces derniers l'apprennent « au premier pépin », lorsqu'il est encore mineur. Il passe une nuit en garde à vue puisqu'il y a eu un dépôt de plainte suite à sa gravure sur verre. Il explique qu'il « n'a rien eu du tout » en termes de sanction pénale, parce qu'il était « mineur ». On pourrait donc penser que l'institution du minorat et l'idée de « protection » qui lui est accolée constituent ici une forme de privilège et joue dans les pratiques vandales des adolescents. Cependant, Romain confie avec un sourire gêné qu'en apprenant les faits, son père lui « met une grosse droite », et qu'il a dû aller « vivre chez [ses] grands parents ». Du point de vue sanctions informelles donc, Romain a été agressé physiquement par un adulte responsable de lui légalement, puis déplacé de son lieu de résidence.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Nous sommes à l'époque en 1998, et l'idée que les parents qui frappent des enfants ou adolescents sont dans leur bon droit s'il s'agit de les punir est dominante[203], comme elle l'est probablement encore aujourd'hui. La traduction contemporaine du « droit de correction » donné informellement aux adultes envers les mineurs est reliée dans le cas de Romain à la dépendance matérielle du logement. Difficile dans ce cadre de parler de privilège, dans la mesure où les droits apparents devant la chaîne pénale (en tant qu'auteur et non en tant que victime) renvoient pratiquement à une absence de droits dans le cadre familial (Delphy dans Bonnardel, 2015, 105). Puisque nos entretiens ne portaient pas initialement sur les relations familiales, il est difficile de dire combien de participant.e.s ont été concerné.e.s par les sanctions corporelles, mais nous savons que Alexandre a pris des « pêches » par exemple, (et il considère que cela n'a jamais « fait de mal à personne », discours récurrent dans les violences entre parents et enfants). Les privations de sorties, les déplacements du lieu de résidence, les interdictions de fréquenter certaines personnes sont plus nombreuses (Louis, Nathan, Romain).

Certains parents n'apprennent jamais les pratiques ou ne donnent que des sanctions symboliques de désapprobation ou déception (cas d'Aurélien), certains participants ont préféré ne pas évoquer directement leurs parents lors des discussions enregistrées. Toutefois, nous n'avons trouvé aucun lien entre les trajectoires d'engagement des graffeurs ou street-artistes et les relations parent-enfant racontées : les adolescents victimes de sanctions corporelles ou matérielles par leurs parents n'ont pas arrêté leurs pratiques, et il est difficile de dire s'ils ont eu, au contraire, un engagement plus profond ou non.

Le rôle de parent contre les « conneries »

Pour mieux comprendre le lien entre relations de pouvoir parents/enfants et graffiti, mais aussi leur lien avec la division du travail, nous avons pu participer à une discussion intéressante avec Romain et Alexandre.

> « F.B : *Parce que c'est marrant du coup, c'est vrai qu'il y a... nous on va peut-être être la première génération de parents qui pourront apprendre à leurs enfants* (R : ouais ouais…), *à faire ce genre de choses, mais c'est vrai que nos parents*…
>
> A : mais jamais ! comment t'apprendrais à ton gamin à faire ce genre de choses ? (R : bah si !) Mais apprendre à ton gamin à faire ce genre de choses ? euh y'a des priorités dans la

[203] Pour rappel, « un sondage SOFRES réalisé en France en 1999 pour l'association Eduquer sans frapper » explique que « 84% des personnes interrogées donnent des coups à leurs enfants » (Bonnardel, 2015, 98).

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

vie ! (R : ben bim, à l'eau, bim…) Bah t'es pas con, tu vas pas apprendre à ton gamin à faire des graffitis, tu vas lui apprendre à faire des maths, le vocabulaire français…

F.B : *nan mais ce que je veux dire c'est… en mode loisir tu vois, apprendre à dessiner, apprendre à… tu vois…*

R : si ou a écrire son nom et tout.

A : Tu sais moi mon p, mon kiff, ça serait de jamais dire à mon fils que, que son père a fait un tag dans sa vie. (R : nan mais t'es pas obligé de partir dans l'extrême tout de suite !) Et quand il a 16 ans : 'tu sais t'as fait tes conneries, j'ai fait les miennes'.

R : ouais mais pars pas dans l'extrême tout de suite, t'es pas obligé de dire 'ouais j'ai fait des graffitis sur des trains, des métros et machin', tu dis 'regardes, tu t'appelles comment ? bah ton nom tu l'écris…' ou 'tes titres de poésie' de façon graf tu vois, j'en sais rien… euh… voilà… t'écris Jean de la Fontaine, t'écris Jean de la Fontaine un peu graf ou calligraphié…

A : là tu le formates déjà, là tu le formates déjà ton gamin ! C'est pas ce que lui kiffe !

R : ouais mais toi tu vas le formater en dire 'ouais j'ai fait des graffs de trains, des gardes à vue nin-nin'

A : Mais nan ! tu dis rien, mais tu dis rien, mais quand il a 16 ans tu dis 'ben… ouais ben écoutes ouais, papa aussi il a fait des conneries" tu vois je sais pas mais…'
Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture et Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Ayant au moment de cet entretien 31 et 34 ans, Romain et Alexandre confrontent ici directement leur investissement sous-culturel à la position d'adulte et de parent « devant » éduquer un enfant ou un adolescent.

Plus tôt au cours de la discussion, Alexandre avait expliqué que, s'ils ne peignent plus autant qu'avant dans les rues, ils aimeraient pouvoir « revenir en force », mais « l'âge » posera peut-être alors problème : bien que certains *crews* actifs aient des membres ayant bien dépassé quarante ans, Alexandre ne se voit plus « marbrer » comme avant, « il suffit que t'aies un gamin […] enfin tu vois, on sait pas la vie… dans 5 ans… ça sera plus aussi facile à mon avis ». Les conditions requises pour éduquer un enfant lui semblent assez peu compatibles avec un investissement fort dans le graffiti et le fait d'être âgé lui inspire peut-être une méfiance vis-à-vis de ses propres capacités (le rapport au corps des adultes diffère de celui des jeunes majeurs ou adolescents). Cela dit Romain explique que le rôle parental et les obligations qui lui sont attachées pourraient aussi bien leur donner l'envie de s'y remettre. Dans le passage ci-dessus, s'imaginant dans la position de père, Alexandre évoque directement l'obligation d'instruction, calquée sur les matières reines de l'école publique (mathématique, français), et refuserait presque d'enseigner le dessin ou la calligraphie. Il semble aussi réticent à considérer partager cela en tant que loisir. Il aimerait

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pouvoir cacher, jusqu'à un certain âge, ses propres pratiques, qu'il présente comme des « conneries ». La position d'autorité associée à l'adulte ayant des enfants se lie chez lui à l'idée d'être comme irréprochable (« jamais un tag dans sa vie »).

En termes de rapports sociaux d'âge, on est ici devant des normes relativement classiques de la domination adulte/enfant au sein des familles : les adultes ne font pas de « conneries » et réservent certaines vérités à l'approche du seuil de la majorité, ils ont pour tâche l'éducation des enfants en lien avec l'école, qui doit les préparer à travailler. Le fait qu'Alexandre mentionne le risque de « formatage » est également parlant puisqu'il témoigne de la conscience du rapport de force entre adultes et enfant dans la socialisation familiale, et du risque d'imposer aux enfants « ce qu'ils n'aiment pas ». En revanche, Romain imagine la possibilité de transmettre son amour pour le dessin et la calligraphie, toujours en lien avec le programme scolaire (« Jean de la Fontaine », « poésies », « prénom » etc.). On trouve donc ici deux perspectives différentes dans l'approche du rôle parental, possiblement assises sur des trajectoires de classe distinctes, mais tous deux liées par plusieurs principes. Le rôle d'adulte dans l'institution familiale est un rôle d'éducation et de hiérarchie (où le parent décide ce qui doit être su, ce qui est bon pour l'autre non-agé) ; s'y joue la subjectivité des individus assignés à l'enfance mais aussi la reproduction des normes sociales.

Tout comme le contrôle social formel participe à modifier les pratiques du graffiti, on voit que le contrôle social informel, et le rôle joué par les parents, bien que moins documenté, participe aussi au phénomène : il influence les pratiques, notamment le secret, il renforce certaines représentations normatives (comme l'idée qu'il s'agit de « conneries », ou qu'il ne s'agit pas d'une activité digne d'un apprentissage professionnel, etc.), et joue dans les objets choisis pour taguer, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. L'une des limites de notre corpus sur le sujet des rapports majeurs/mineurs concerne les pratiquants du *street art*. Ni Emma ni Thomas n'ont été sanctionnés par leurs parents ou même découverts lorsqu'ils étaient mineurs. En revanche, nous pouvons nous intéresser à l'autre institution centrale de la socialisation et déterminante dans les rapports sociaux d'âge : l'école.

Cadre scolaire, autorisations et marginalisation

Nous avons déjà évoqué la sanction qu'a vécue Nathan au collège après la découverte des tags et des stickers réalisés avec ses amis. Convoqué par la direction, des preuves de sa culpabilité sont trouvées dans ses « classeurs », même si parmi ses camarades « tout le monde savait ».

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> « Mais au final pour ceux qui voulaient me choper, c'était trop facile de remonter à moi, il suffisait d'avoir une des dizaines de personnes qui savaient qui c'était [BCD][204], qui balance quoi. Et puis en sachant qu'au collège tout le monde… tout le monde parle, parle très vite, donc au final c'était pas réfléchi parce que c'était sûr qu'un jour ou l'autre on viendrait me faire… me faire chier… Ça va, au collège ils ont pas été chiants. En plus j'étais l'élève modèle un peu, j'étais parmi les meilleurs élèves du collège, donc j'avais un peu… Je me sentais un peu intouchable tu vois au collège. J'étais l'un des rares qui pouvait casser un peu les profs, parce que j'avais les meilleures notes donc moi je pouvais me permettre un peu plus de choses, être un peu plus… Genre voilà, passer au-dessus de la grille du collège quand t'as une heure de perm' alors que t'as pas le droit de le faire, bah je me… avec les potes moi je me permettais de le faire parce que je savais que quand on me disait quelque chose bah c'était 'Bah c'est pas parce que tu as des bonnes notes qu'il faut…' , mais c'était toujours gentil avec moi, parce que les profs ils savaient que… Vu qu'en plus le niveau était jamais très élevé vu que c'est vrai qu'il y avait pas mal de gars qui galéraient en cours, on était rares les, les, les… On était quoi, dans une classe, cinq six à vraiment être bons. Et j'étais toujours dans les… soit le premier, soit le deuxième de la classe. Donc euh, ça me permettait d'avoir une certaine impunité et ce qui a fait aussi que l'histoire s'est vite tassée parce que ils ont convoqué ma mère, ma mère elle leur a expliqué ce qui s'était passé le week-end, et puis voilà, ils ont dit 'bon bah c'est tout, il arrête et… on oublie ça quoi'. » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

La manière dont Nathan explique la clémence de la direction du collège est tout à fait claire : c'est parce qu'il était « élève modèle », avec « des bonnes notes », « vraiment bon », qu'il pouvait disposer d'une « certaine impunité » et qu'il se sentait parfois « intouchable » lors de petites déviances (sortir du collège sans autorisation et « passer au dessus de la grille », répondre aux professeurs de manière « cassante » etc.). Si le but du travail scolaire est bien *in fine* la « formation » ou « production » de l'élève et sa « préparation au marché du travail » (Bonnardel, 2015, 114), on comprend ici que, tant que Nathan réussit son métier d'élève, tant qu'il joue son rôle de « premier » ou « deuxième de la classe », la direction peut relâcher son contrôle et « oublier » les sanctions possibles. Nathan et son meilleur ami avaient aussi décidé de ne pas « boire d'alcool » et de ne pas « fumer de joints » comme d'autres au collège, montrant leur attachement au « skate » d'une part, mais aussi implicitement aux attentes des adultes envers les adolescents (cette décision sera changée au début du lycée). Pour rester sur le thème scolaire, on peut comparer ce récit à celui d'Alexandre, dont la capacité à réussir le métier d'élève était plus difficile.

Décrivant son parcours dans des « études classiques », Alexandre me dit qu'il n'a jamais « trop accroché à l'école », et « jamais trop travaillé », bien qu'il ait décroché « en deux fois » un bac STT (Sciences et Technologies Tertiaires), et qu'il ait aujourd'hui un bac + 5. Ayant beaucoup

[204] Blaze, anonymisé.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

déménagé et passé beaucoup de temps sur les routes en raison du divorce de ses parents, il se souvient vivement de la période du lycée avec ses amis. Il a fréquenté deux lycées différents dans une ville de 25 000 habitants, sur un territoire industriel en reconversion, et se rappelle avoir « foutu un bon bordel là-bas ». Il évoque nettement la poursuite d'une forme d'obligation d'instruction pendant le lycée, via la pression de ses parents, puisque faire un bac technique et commercial n'était pas ce qu'il voulait.

> « Parce que j'ai fait euh seconde S euh, comme tout le monde euh, je me suis, j'ai fini avec 8 de moyenne… enfin voilà quoi… J'aurais dû faire un BEP, mais mes parents ont toujours, tu sais à l'ancienne on disait 'ouais le bac ! le bac ! le bac !' (*mm… ouais tout le monde a...*). Et moi j'étais plus le genre de gamin à faire un CAP, un BEP, où ils nous spécialisaient… et je regrette à fond de pas avoir fait ça quoi. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Considérant encore au moment de notre entretien la possibilité de réaliser un CAP de mécanique, il est nécessaire de replacer ce qu'Alexandre nommait son côté « mauvais canard » dans un contexte où il doit réaliser un travail d'élève dans une formation et un lycée qu'il n'a pas choisi. Les bons souvenirs qu'il a de cette période semblent essentiellement liés à ses amis, le skate ou le graffiti. Avec la « bande de mecs » que représentent ses potes, le « bordel » c'était notamment les premiers tags, posant le blaze de leur crew sur les tables, les murs, les rideaux… C'est aussi une sortie scolaire en terminale, où lui et ses camarades vont voir « un match de foot », et confectionnent une banderole humoristique, « une connerie » pour « se faire remarquer », mais « une des meilleures ».

Alexandre explique qu'il n'était jamais « méchant », mais avec 3 amis ils se sont fait exclure trois jours car ils étaient « trop expansifs », enchaînant les blagues et les expériences, à la cantine, dans la cour, dans les toilettes. Le respect de la discipline, la contention des émotions même euphoriques, et la répression des « décharges émotionnelles » des enfants et adolescents est un principe central de la socialisation scolaire et de la domination adulte (Bonnardel, 2015, 82). Ils ont pu dépasser certaines limites sans se faire prendre, comme lorsqu'ils mettent le feu aux « chiottes » avec « de l'engrais et du sucre », et leur « élan » dépassait le lycée pour aller jusqu'aux canulars chez de petits commerçants.

Toutefois, c'est aussi la raison pour laquelle Alexandre a dû changer de lycée : en jouant à faire vaciller un radiateur dans une salle de classe, il décroche involontairement celui-ci du mûr. « La flotte » brûlante se retrouve projetée, tuant une plante verte, faisant fondre un cartable, mais aussi risquant de blesser un élève.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> « Un truc de con tu vois, jamais vraiment violent je… (*nan*…) à, à côté de ça j'ai jamais… je me… je me suis beaucoup foutu de la gueule des profs [ton de confidence], mais jamais j'ai été euh manquer de respect, même aux plus cons tu vois (*d'accord*). J'ai jamais été le rebelle euh… [il imite] 'oh l'autre enculé là'… (*mm*) toujours un certain respect pour la hiérarchie quand même… (*d'accord*) Mais en poussant les gens… oh pff… on faisait n'imp' hein. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Rapporter ces petites dégradations à des « conneries » ou des trucs « cons » plusieurs fois dans le discours est une manière de prendre des distances avec ces pratiques, même s'il en parle avec un sourire et se souvient de nombreuses anecdotes[205]. L'analyse par les rapports sociaux de sexes et de classes a déjà permis d'avoir une approche plus sociologique de sa trajectoire. Comparant les récurrences avec les autres récits, on peut s'approcher d'une compréhension plus générale des rapports entre nos participant.e.s et l'institution scolaire.

Aurélien se souvient bien de la période de « boom » du hip-hop et du tag en France, et de la manière dont celle-ci influençait les interactions entre élèves au lycée, regroupés en clans (notamment les « hip-hopeux »). Un « effet de mode » qui s'est « vite essoufflé », mais qui lui rappelle le nombre important de « tagueurs sur papiers » qu'il pouvait observer, et le volume impressionnant de blazes tagués « sur tables » au lycée, alors qu'il n'y avait « rien du tout » sur les murs des rues alentour. Pour sa part, il pratiquait surtout la calligraphie sur les agendas et les feuilles volantes, mais pas sur son sac à dos, ni sur la face externe de ses cahiers, pour éviter d'être repéré. De fait, pour voir des tags dans des agendas, il « faut les ouvrir », ce qui laisse une marge de dissimulation importante lorsque l'on est sous une surveillance soutenue.

> « en classe si je m'emmerdais c'était sur les tables que je faisais des tags quoi, pas dans mes cahiers… c'est… ça m'intéressait pas dans mes cahiers après pour réviser c'est chiant tu vois si t'as des tags partout euh, t'arrives plus à lire ton cours c'est relou quoi. Donc euh, j'ai pas trop de souvenirs d'avoir flingué tout mon matériel scolaire, en tags quoi. J'avais des… j'avais les murs de la ville j'avais les murs du collège, j'avais des carnets de dessins, j'avais des feuilles volantes, mais… ce qui était cours c'était les cours quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Le fait qu'Aurélien mentionne l'ennui des cours du lycée dans ce passage peut être mis en lien avec les propos d'Alexandre sur le fait qu'il « n'accrochait pas » à l'école. Le risque d'une interprétation rapide ici pourrait être de faire un lien entre problèmes scolaires et dégradations, puisque nous avons bien montré dans la partie précédente que même un engagement profond

[205] Ecoutant ses récits, j'ai parfois eu du mal à me retenir de rire et à ressentir une forme de fascination, ayant moi-même participé à ce genre d'activités avec mes amis et me souvenant des bons souvenirs qui peuvent les accompagner.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

dans le graffiti n'empêchait pas la poursuite d'études longues. En revanche, un enjeu se dessine sur l'obligation d'instruction et le métier d'élève.

Contourner la domination adulte ?

Aurélien cherchait à conserver des pratiques de bon élève (« pour réviser », « les cours c'était les cours ») tout en taguant ou s'entraînant à la calligraphie, mais toujours d'une manière discrète pour ne pas risquer de sanctions. Alexandre jouait avec ses amis et provoquait du « bordel » tout en évitant de « manquer de respect » aux professeurs et à la « hiérarchie ». La forme des débuts d'engagement dans la pratique se joue donc aussi dans la domination adulte du cadre scolaire. Ce qu'apportent les tags et les graffitis à ces jeunes hommes dans le cadre scolaire c'est, nous l'avons vu, d'un côté des prises de risques physiques et techniques qui participent à la construction de leur masculinité, qui ne menacent pas directement leur investissement scolaire ou leur position de classe ; et d'un autre côté, une pratique à l'ombre ou dans le dos de la supervision adulte, qui peut de leur point de vue rapprocher de figures de la maturité ou de l'autonomie, et qui joue dans les pratiques de distinction entre adolescents.

> « L'idée aussi tu vois du… ce qui est chouette dans le graffiti c'est aussi de… le côté mystérieux tu vois, à… conserver ton identité secrète, c'est… quand t'entends des gens parler de ton blaze au lycée t'es… tu pètes de rire quoi… c'est rigolo quoi. Moi j'entendais, tu sais moi mon blaze c'était [VWX][206] (*d'accord*) du coup euh, je faisais des [VWX] à fond aussi dans le lycée hein tu vois avec les gros barannes[207] de cirage, enfin je m'éclatais bien avec… J'ai entendu une fois tu vois, j'suis, j'suis aux toilettes, il y a un type qui est là il fait 'nan mais il a encore tout tagué et tout, il… je suis sûr qu'il sait pas qui est [personne ayant inspiré le blaze][208] et tout, il doit être vraiment trop débile', ça moi ça me fait rire tu vois, parce que, si j'ai choisi ce blaze, c'est pour une certaine raison tu vois (*ouais ouais carrément*), c'est parce que je, j'aimais beaucoup ce personnage » Aurélien, 28 ans, doctorant.

On peut percevoir dans ce passage l'ironie d'Aurélien qui se satisfait du mystère autour de son blaze mais aussi de la référence qu'il contient. On peut lire également le fait que les blazes des tags sont des pseudonymes et figures que l'on peut contrôler, dans la forme comme dans le fond. Dans une situation adolescente où les marges de contrôle et d'autonomie sont souvent limitées à quels types de personnes l'on fréquente à l'école, que faire de son temps « libre », qui sont les

[206] Blaze de tagueur, anonymisé

[207] Graisse de cirage permettant de taguer

[208] Personnage historique, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

amis ou non, quels produits culturels on peut consommer et revendiquer (vêtements, musique, jeux etc.), on comprend mieux la sensation de liberté que peuvent procurer les tags et graffitis que nous racontent les participants, même si cela débute par des tables de classe, en même temps que les profits de distinction qui peuvent y être assortis. Sur le même thème, voici un passage de Louis sur les tags et les relations avec son crew au lycée :

> « Louis : et puis le lycée on a craqué quoi (*ouais*) mais c'était du… du vandale gentil tu vois [sourire] c'est les tables euh, on était, on faisait des stickers à longueur de journée, on faisait des stickers ont en mettait partout euh…
>
> *F.B : D'accord, ouais donc au lycée vous en faisiez aussi, c'était pas, parce que, ouais vous vous voyez pas seulement à l'extérieur…*
>
> Ah oui, ben on s'est vraiment rapproché dedans, dans l'enceinte du lycée carrément, même pas dans le cadre, genre dans [insistance] le lycée euh… Dès qu'il y avait une heure de perm' et tout, c'était chacun avec son carnet d'esquisses et puis on regardait les trucs machin, 'j'ai fait un sticker, vas-y on va le mettre', voilà. » Louis, 25 ans, artiste peintre.

On retrouve les tables de classe, l'effet matériel et social de la ségrégation scolaire, mais aussi la solidarité entre des adolescents ayant les mêmes pratiques et passions pour le dessin, et la tentative d'équilibre entre autonomie et conformité aux attentes scolaires exprimée par l'expression « vandale gentil ». Louis n'a jamais été sanctionné pour ses pratiques au lycée, et explique cela par le fait qu'il bénéficiait d'une certaine tolérance, non par sa capacité à entrer dans le rôle de l'élève, mais cette fois par le travail de peinture qu'il y a effectué :

> « Bah au lycée euh… au lycée ouais mais en même temps on me faisait pas chier. Je pense que les gens savaient, que c'était moi mais euh, j'ai fait la cafétéria, j'ai fait le foyer. Bah après on m'a pas emmerdé euh, nan, je pense que c'était pas très grave. Je veux dire sur une table y'a pas besoin de… faire des graffitis pour le faire… donc après… » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Quand je lui demande s'il a déjà été taguer la nuit au lycée :

> « Nan ben ça aurait un peu idiot de ma part quand même… (*ouais j'avoue que si t'y as fait des fresques et tout euh*…) nan et puis, au moment où c'est arrivé je m'en souviens très bien, que, les préfabriqués tout ça on été taguées euh, […] moi j'ai trouvé ça presque dommage, parce que on ét, j'étais en train de monter le projet, avec le prof d'art plastique de l'époque. Parce que je lui en avait brièvement parlé, et que ça aurait été super mortel de faire une fresque justement à cet endroit-là et un truc euh, béton euh (*ouais un truc beau quoi*), et… voilà ben après ça a été avorté parce que t'as eu ça et, on est passé à autre chose, machin. Nan, j'ai pas fait ce genre de choses euh, au lycée je pense que j'étais [demi-rire] comment dire ? ça serait un peu hypocrite de dire respectueux mais, je le faisais sans trop de… (*ouai tu, t'imposais des limites ou*…) Ben j'essayais de pas aller trop loin, parce que bon après ça sert a rien de se faire non plus euh… mais je te dis enfin mettre son nom sur une table tout le monde le fait depuis, depuis la maternelle primaire, je sais

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> pas tout le monde a écrit ou gravé dans la table euh, ou fait un truc, tout le monde le fait. Moi j'essayais de faire toutes les tables [demi-rire], c'est, voilà, mais pas plus. En tout cas pas plus violent que les autres juste plus, intensément mais, ou même, sur les murs on essayait de mettre que des stickers, des trucs tu vois, qui font pas que t'as besoin de refaire la peinture, on était des gens, bon je vais pas… gentils vandales. » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Les fresques réalisées par Louis dans son lycée, en accord avec la direction et avec le « prof d'art plastique » de l'époque se passent à une période où lui et son crew décrochent des « plans » et des commandes chez des particuliers pour être payés en sprays. Le fait qu'ils taguaient « intensément » sur les tables, en essayent de faire « toutes les tables » par exemple, est tempéré par le choix d'utiliser des stickers sur les murs, plus faciles à enlever, et conservant leur équilibre de « gentil vandale », là où certains avaient choisi de rentrer la nuit dans le lycée et d'y taguer les préfabriqués.

On trouve dans ce récit, en plus de la tension entre autonomie et supervision scolaire, des relations de coopération avec les adultes du corps enseignant. Ces dernières sont tout de même soumises à la domination adulte, puisque ce sont les adultes qui choisissent les lieux peints (ici les lieux qui sont le plus éloignés du travail scolaire, c'est-à-dire le « foyer » lycéen et la « cafétéria ») ou l'existence même d'une coopération esthétique (le projet étant « avorté » en raison d'un épisode indépendant de la volonté de Louis ou de la majorité des lycéens), et peut-être le contenu des peintures elles-mêmes.

En échange de sa participation, Louis bénéficiait d'une certaine tolérance vis-à-vis de ses pratiques déviantes, ce qui ne l'empêchait pas de poser des limites, expliquant que cela ne « servait à rien de se faire euh »… embêter par l'administration ? mal voir ? sermonner ? punir ? coller ? exclure ? Ce sont bien les adultes du corps enseignant ou de l'administration, bénéficiant d'un pouvoir discrétionnaire incomparable aux possibilités des élèves, qui répondraient à cette question et qui décident de ce qui est légitime ou non. Enfin, comme le note Louis, le fait d'écrire un nom, un pseudonyme ou un message sur une table de classe est une pratique qui dépasse très largement les quelques mineurs s'engageant dans le graffiti : elle donne l'occasion de discuter, de blaguer, de revendiquer, d'exprimer, de référencer, de se distinguer…

Encadrement et résistance

La dernière illustration des relations mineurs/majeurs dans le cadre scolaire racontée par nos participant.e.s nous vient d'Emma, expliquant son intérêt pour le dessin puis le *street art*.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> « il y a une certaine forme de, de fierté enfin il y a beaucoup de projets aussi qui, comme ça qui incluent des jeunes euh, même des projets de réinsertion machin ils vont peindre une fresque… moi je me souviens quand j'étais en… en primaire, euh les plus grands on les avait, l'année juste après moi, ils ont peint la fresque euh, de la cour de récré tu vois, (*d'accord*) et tous les cinq six ans ils refaisaient la fresque avec euh, avec une nouvelle génération quoi… […] tout le monde était super content enfin… moi j'ai pas pu prendre part parce que j'avais pas, j'étais pas assez grande encore mais euh, donc voilà ça fait un peu 'bon bah oui une fois tous les cinq ans il y a une classe qui a la chance de, de faire ça quoi mais…' (*oui*) mais bon ça donne ce sentiment que… que c'est à nous l'espace quoi.
> *Ouais parce que c'est… c'est… moi je, enfin, c'est vrai que il y avait un peu le même truc euh, mais c'est marrant parce que je me souviens aussi de… voilà c'était pas notre année et euh c'était (*c'était frustrant [demi rire] un petit peu) *ben ouais y'a un coté frustrant parce que c'est euh, ben ça a l'air cool et en même temps tu, enfin, ils ont la possibilité voilà de, d'agir enfin sur l'école entre guillemets ou en tout cas les murs* (Le truc que t'aurais jamais le droit normalement de faire des gribouillis sur le mur) *ouais voilà et puis c'est encadré enfin entre guillemets c'est genre on t'as ces… cet espèce de…*
> Mais c'est cet, cette jouissance de juste faire un t, poser ton pinceau et faire 'ah j'ai fait un trait héhé' (*ouais*) et de créer un truc sur le mur. Et en plus ça va rester là pendant cinq ans quoi… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

La « fierté », la « jouissance », le contentement que raconte Emma à propos d'une activité de peinture collective à l'école primaire nous semble être un élément pivot dans la réflexion. En effet, les professeurs et la direction choisissaient « les grands » de chaque « nouvelle génération » pour peindre « la fresque » de « la cour de récré » : ils autorisent « tous les cinq ans », « une classe », à faire quelque chose comparable à des « gribouillis sur le mur » à ceci près que les adultes choisissent ce qui est peint. C'est une chose que les élèves n'ont « jamais le droit » de faire « normalement », et de fait, c'est une minorité qui a accès à cette « jouissance » de « poser le pinceau » et de « créer un truc sur le mur », qui « va rester ». Comme pour les rapports sociaux de sexes ou de classe, les « bons moments » racontés par Alexandre, le « plaisir » raconté par Aurélien, la « fierté » racontée par Emma, le « kiff » raconté par Louis sont des éléments trop récurrents pour être évacués, ce sont des sentiments et des émotions moteurs. Associés aux quêtes de prestiges, aux volontés de distinction, aux ressorts de l'amitié ou de la solidarité, ils participent à ce que sur beaucoup de tables et dans énormément d'institutions scolaires, on retrouve ces traces.

Mais un autre élément participant aux formes et aux trajectoires de tag et de graffiti apparaît. Si l'on compare la peinture rituelle des camarades d'Emma en primaire à la décoration par Louis du foyer de son lycée, on voit qu'il existe tout un continuum de pratiques tolérées voire encouragées dans le cadre scolaire, de la participation à la décoration aux petites déviances, tant que justement, le cadre scolaire peut continuer normalement selon les attentes des adultes. Les pratiques de peinture, de tags et de graffiti peuvent révéler énormément de choses sur les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

interactions entre enfants, adolescents, jeunes et adultes, professeurs, parents, mais ils sont en dernier ressort des pratiques susceptibles de sanction. C'est la raison pour laquelle on les réalise le plus souvent lorsque le professeur a le dos tourné, dans le creux d'un agenda, avec des stickers, ou encore la nuit, lorsque la surveillance est prise en défaut.

Le fait que les pratiques de modification matérielle des espaces, de personnalisation, de production de peinture, dessins et graffiti soient des moyens d'avoir une forme de contrôle et d'appropriation pour les élèves est clair pour de nombreux enseignants : comme le dit Emma, il y a « beaucoup de projets » qui « incluent des jeunes » et la peinture, notamment dans « la réinsertion ». Cette relation d'autorisation temporaire marque très bien la domination adulte mais aussi la norme qui est de ne pas légitimer ces pratiques si elles ne sont pas encadrées, limitées, si elles n'améliorent pas *in fine* le climat de production scolaire. Le but n'est évidemment pas que les élèves peignent tout ce qu'ils ou elles veulent sur les murs, qu'ils ou elles le fassent à leur manière du début jusqu'à la fin, que tous les élèves puissent le faire et encore moins qu'ils prennent le droit de le faire sans autorisation.

Nous sommes ici devant des cas où la classe dominante adulte autorise un groupe d'enfants à exercer un contrôle très partiel d'une institution centrale dans l'inégalité de pouvoir. On « inclut » les enfants dans la peinture de l'école, comme on « inclut » les lycéens dans la déco de la cafétéria, comme on « inclut » des délégués de classe dans un conseil de classe ou des représentants étudiants dans des conseils de discipline.[209]

En termes de rapports sociaux d'âge, Yves Bonnardel analyse le « vandalisme » dans les écoles à des formes de « résistance » (Ibid, 13) à l'ordre âgiste et à la domination adulte. Il semble que nos données soutiennent cette hypothèse. Le travail de Sylvie Ayral et d'autres chercheur.ses appuie le fait que les dégradations volontaires dépendent fortement du « climat » général de l'école (Ayral, 2011, 12) et des rapports sociaux de sexe (Ibid, 118) (avec la construction de la masculinité par des démonstrations de force ou d'insoumission). S'il est certain que l'appareil scolaire trie les jeunes filles et les jeunes garçons à partir de son système punitif (Ibid, 184) et que l'on a pour ces auteurs un croisement entre genre et âge, le système scolaire et les sanctions de pratiques déviantes met au jour le rapport antagoniste entre la classe des adultes et la classe des

[209] Un parallèle avec d'autres formes de domination d'autres rapports sociaux n'est pas inutile : pensons à l'inclusion des femmes en politique, en conseil d'administration d'entreprise ou d'université, dominés par les hommes, aux dispositifs de participation des habitants des quartiers populaires dans des politiques de rénovation urbaine, aux volontés de montrer la diversité « d'origines » ou « de couleur » dans des émissions de télévision et des partis politiques à dominante blanche...

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« élèves » (Ibid, 182). Puis, avec Y. Bonnardel, on peut se demander quelles sont les conséquences plus larges de la répression des « décharges émotionnelles » lorsqu'elles sont classifiées comme dégradation ou « vandalisme » : elles participent peut-être à former des « citoyens de demain » (Bonnardel 2015, 92-93) qui respectent la propriété ? Difficile à dire sans étude du rapport à la propriété des adultes.

Ideal de responsabilité et sanctions matérielles

Pour terminer sur la manière dont rapports sociaux d'âge influencent les prises de rôles et les trajectoires de graffiti ou de *street art*, il faut aborder les différentes relations à la domination adulte que peuvent avoir nos participants, âgés entre 22 et 40 ans au moment de nos entretiens. Nous avons évoqué dès notre introduction le fait que les représentations du « vandalisme » et du graffiti pointent classiquement du doigt la jeunesse. Rappelons que l'institution du minorat possède comme particularité de déclarer les adolescents responsables pénalement à partir de 13 ans. Bien qu'ils ne risquent pas les mêmes sanctions qu'un majeur et relèvent du juge des enfants ou d'un tribunal pour mineur, nous avons vu avec les punitions parentales que les risques de sanctions ne sont pas nécessairement plus légers pour les mineurs. En effet, en plus de risquer des sanctions formelles, ceux-ci sont exposés à des sanctions informelles parfois plus graves que pour des majeurs, du fait de la domination adulte.

Par ailleurs, pour la moitié de nos participants, et spécifiquement ceux ayant eu un engagement profond dans la sous-culture graffiti, des sanctions formelles leur ont été appliquées en tant que jeunes majeurs. Celles-ci sont le plus souvent des Travaux d'Intérêt Généraux (TIG), des amendes et parfois des interdictions de territoire. Concernant le premier type de sanctions, nous savons que Romain a effectué plusieurs « TIG », sur une période de 2 mois dans un premier temps, devant repeindre les murs d'un musée, puis une seconde fois pour 360 heures sans qu'il ne nous précise où ni comment cela s'est passé. Alexandre a également eu des TIG bien qu'il les évoque moins que l'interdiction de territoire lorsqu'il était étudiant. Aurélien se rappelle que sa plus grosse peine de travaux représentait 120 heures, associée à une amende de 3 000 € et une interdiction de territoire. Là où Romain les évoque avec une certaine résignation dans le ton de sa voix et l'enchaînement de ses phrases, Aurélien a de bons souvenirs du TIG effectué, qu'il décrit comme « trop bénéfique ». Il travaillait dans les archives de sa ville d'origine, « sous l'aile du conservateur » : sans que l'institution ne lui prête vraiment attention, il pouvait avoir les clés des archives et y passer beaucoup de temps, et aidait les personnes à retrouver leurs ancêtres par

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

exemple. Samuel n'a pas parlé de travaux d'intérêt généraux pendant notre entretien ou lors de discussions informelles. Pour ce qui est des amendes, tous les quatre ont eu à payer diverses sommes, allant de 50 € pour Romain et Alexandre lorsqu'ils ont été aidés par un bon avocat, aux 3 000 € dus par Aurélien, et plusieurs amendes de 600 ou 800 € pour chacun.

Au moins deux remarques nous semblent intéressantes sur ce sujet : dans leurs discours, les participants dont la responsabilité pénale a été engagée en tant qu'auteurs de dégradations volontaires ne se plaignent pas tant de l'existence de sanctions que des peines exorbitantes risquées, et effectivement données à d'autres graffeurs. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que chacun d'eux fait sien l'idéal de responsabilité associé à la majorité et à la figure d'adulte : responsabilité vis-à-vis des sanctions, mais aussi vis-à-vis du contrôle. Être un graffeur expérimenté c'est être au courant des risques (d'où le secret autour des pratiques vis-à-vis d'inconnus, ou la connaissance des caméras de surveillance), faire face lorsque les sanctions sont appliquées, mais aussi être « plus malin » pour éviter d'être sanctionné, « apprendre de ses erreurs » et ne plus être embêté. On pourrait donc considérer que nos participants ayant des carrières déviantes n'échappent pas aux normes hégémoniques de la classe adulte, mais qu'ils doivent négocier avec celles-ci pour continuer leurs pratiques. Ils semblent trouver une place entre des positions adultes subordonnées en raison de leurs déviances (parfois nommés « conneries », « dérapages » ou « manières de s'impliquer » dans la société) et des positions de résistances aux devoirs de la vie adulte (« espace de liberté » où l'on ne « demande rien à personne », moyen « d'exister dans le troupeau », qu'il « se passe quelque chose en dehors du réglage »). En cela, malgré le fait d'être indépendants financièrement, responsables, en capacité de fonder une famille s'ils le désirent, ils peuvent toujours être associés à la jeunesse et à l'irresponsabilité en fonction des interactions.

Le second point sur lequel on peut développer les liens entre sanctions sur les jeunes majeurs engagés profondément et rapports sociaux d'âge concerne l'impact matériel des TIG, amendes et interdiction de territoire. Nous avions vu, sous l'angle des trajectoires de classe, que l'impact du contrôle social formel n'avait pas conduit à des déclassements mécaniques. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que les stigmates de la déviance et l'accroissement des peines d'ordre matériel pour graffiti lors des années 1990 ont accru les difficultés d'accès à une position d'adulte hégémonique. C'est en tout cas une interprétation possible des longues démarches d'Aurélien pour effacer son casier judiciaire, ou de l'anxiété et des remords ressentis par Romain et Alexandre lorsqu'ils savent qu'ils ont « dérapé » et qu'une lourde amende menace ce qu'ils ont construit jusque-là.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dès lors, il semble que les différentes configurations de pratiques adultes rencontrées chez nos participants soient délimitées par au moins deux facteurs : les sanctions formelles et les formes d'engagement. En effet, pour Nathan et Emma, aux engagements furtifs, l'accès à une position d'adulte hégémonique est peut-être incomplète (l'un est externe en médecine mais pas encore un praticien installé, l'autre est au chômage et a décroché un contrat court peu de temps après la fin de ses études), mais elle n'est en aucun cas freinée par les sanctions formelles ou informelles. En fait, l'ordre de l'âge tel qu'ils le vivent est évidemment dépendant des rapports sociaux d'âge, mais aussi surtout des rapports sociaux de sexe, de classe, et des luttes de classement propres à leur champ professionnel (Bourdieu, 1984, 2). En revanche, ils n'ont pas à négocier leur accès ou leur fuite d'une configuration hégémonique au même titre que les participants ayant une carrière déviante. Il est difficile de savoir si chacun d'eux peut tirer des profits de son engagement furtif en tant qu'adulte, avec des collègues ou d'autres connaissances, mais la possibilité n'est pas à exclure. Tenant peu de discours sur la place d'adulte qu'ils cherchent à atteindre ou qu'ils ont trouvé, il est complexe de dire plus de choses sur leur rapport à la domination adulte : ayant intégré ou étant en voie de répondre à un ensemble de normes, il et elle subissent des formes d'attraction ou de pression vers la maturité hégémonique, sans qu'il soit possible de savoir s'il ou elle ont autre chose qu'une position complice ou subordonnée dans le reste de leur vie sociale. La forme de leur engagement, que nous avions nommé celle des « déviances sans conséquences », ne les a pas non plus mis en situation d'incertitude quant à leur accès à la position d'adulte.

Pour Louis et Thomas, l'accès à une position d'adulte hégémonique n'est pas non plus freiné par des pratiques déviantes au moment de notre enquête, puisque aucun des deux n'a eu à endurer des sanctions formelles. En revanche, ils sont, par leur activité dans le sous-champ artistique et leurs pratiques parfois associées au graffiti dans les représentations, soumis aux lois de vieillissement de ce sous-champ, et à des assignations à la jeunesse. Ainsi, ils peuvent être rapprochés, en tant qu'artistes installés, de configurations hégémoniques adultes, mais aussi de positions subordonnées. On peut en tout cas estimer que c'est une autre signification de leurs tentatives de démarcation du mouvement graffiti et des graffeurs : non seulement par intérêts de classe et distinction sociale, mais aussi par revendication d'une forme de responsabilité, de professionnalisme, « gardant les pieds sur terre » comme le disait Thomas etc. Tous deux en couples, Louis est locataire au moment de notre rencontre, Thomas propriétaire de son logement. Indépendants financièrement mais en proie à plus de précarité que d'autres adultes de leur âge via le champ artistique, leur engagement dit « marquant » a justement été l'occasion d'un reclassement. La bifurcation vécue a été le moyen d'accéder à une position d'adulte dans la

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

division du travail de peinture. On peut percevoir cette logique dans leurs propos concernant leur jeunesse : habitués à répondre à des interviews, leur présentation au début de l'entretien est entièrement tournée vers le rôle d'adulte indépendant et responsable. Louis m'explique qu'il revient très rarement sur sa jeunesse, qu'il n'y pense plus trop, et qu'il ne veut plus être associé au graffiti même si « tout compte » et qu'il garde sa passion intacte. Thomas ne mentionne jamais sa vie avant son emploi « technico-commercial » s'il n'y est pas invité, reste évasif sur ce sujet : et pour cause, sa trajectoire dans le *street-art* ne prend pas source dans un engagement de jeunesse. Il apprécie cependant d'avoir des retours positifs de « toutes les générations », « que ce soit des jeunes ou des personnes âgées… ». D'un point de vue très matériel, la bifurcation a même été permise par l'accès à une position adulte pour Thomas et dans une moindre mesure pour Louis : le premier a profité du fait de n'être « pas marié », et « sans enfants » pour sa reconversion, le second a bénéficié de son indépendance en termes de logement pour aménager un atelier chez lui, pour « produire correctement ». N'ayant pas plus de données sur les pratiques dans la configuration adulte, il semble donc qu'ils soient dans des positions plus proches de l'hégémonie dans l'ordre de l'âge qu'Emma et Nathan.

Cette section a tenté de mettre au jour l'influence des rapports sociaux d'âge dans les pratiques de graffiti et de *street art*, bien que, comme pour d'autres rapports sociaux, ces effets ne puissent être totalement séparés d'autres mécanismes (distinction sociale, construction de la masculinité etc.). La tentative de proposer une réflexion sur les configurations adultes hégémoniques ouvre des pistes de recherche intéressantes pour dépasser le réductionnisme des propos sur les « rites de passages adolescents » ou encore le graffiti comme « résistance de classe ». Si résistance il y a, elle apparaît plus dans les rapports majeurs/mineurs, et notamment dans les institutions familiales et scolaires, que dans l'ordre des classes économiques. L'hypothèse du vandalisme scolaire comme forme de résistance aux rapports sociaux d'âge est à prendre au sérieux. Une étude ethnographique attentive aux rapports de domination adultes/enfants sur les dégradations volontaires dans les écoles, collèges et lycée pourrait y répondre plus directement. L'âge en tant que construction sociale et moteur d'oppositions structurelles traverse tous les types d'engagements que nous avons rencontrés pour ce terrain. Il influence les manières de pratiquer, le rapport au contrôle social et les formes du contrôle social elles-mêmes, provoque des tensions tant pour les mineurs dominés que pour les adultes en position subordonnée ou hégémonique.

*

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Au terme de ce chapitre centré sur les rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge, nous avons identifié divers mécanismes dont l'imbrication peut expliquer les formes d'engagements racontées par les participant.e.s. Certaines pratiques rapprochées des dégradations par le système pénal peuvent trouver leur énergie dans la recherche de prestige, elle-même tendue vers différentes masculinités, croisant l'influence des groupes de pairs, montrant tantôt de la force et du courage et tantôt de la technicité et de la maîtrise. Ces épreuves et modes de valorisation expliquent différentes manières de pratiquer la peinture et d'obtenir (ou non) des formes de reconnaissance, qui sont toujours en relation au contrôle social formel. En effet, selon les formes biographiques et les épreuves racontées, on repère des formes et des situations qui ne sont pas également assimilées aux dégradations volontaires et au « vandalisme ». Les rapports sociaux de classe s'imbriquent à ces dynamiques, non pas via un déclassement économique qui serait le fruit des sanctions, mais par les goûts, un tri entre la « salissure » et « l'art » par les classes supérieures, et par un accès différentiel au champ artistique ou aux possibilités de reconvertir ses apprentissages. Cette imbrication participe des marginalisations et des autorisations, mais permet de voir, sur l'enjeu du travail, que les engagements dans le graffiti ou le *street art* ne relèvent pas nécessairement d'une résistance aux rapports sociaux de classe. Enchevêtré dans ces relations de pouvoir, les performances sont aussi des quêtes d'un « devenir grand », et les pratiques transgressives ne sont pas incompatibles avec l'adhésion à une figure d'adulte responsable, puisqu'elles peuvent jouer dans le reclassement. Les masculinités et les distinctions de classe peuvent produire des résistances face à la domination adulte, que masque la délégitimation des pratiques de jeunesse pour beaucoup de participant.e.s.

En tout état de cause, nous repérons des formes de socialisation propres à la sous-culture graffiti ou au sous-champ du *street-art* qui croisent la socialisation primaire et secondaire dans un monde genré, classé et âgé. Du point de vue de notre problématique générale, ayant montré que les participant.e.s ne sont pas membres d'une communauté déviante, cela signifie que le « vandalisme » reproché aux mondes de la peinture dépend de la socialisation : parfois déviante, parfois conforme aux rapports de pouvoir et aux attentes légitimes. Pour le dire plus simplement, les « vandales » ne sont pas le fruit d'une socialisation particulière, d'un défaut de trajectoire ou d'un excès dans la marginalité. Nous sommes amenés, par le terrain, à la confirmation du lien entre paniques morales et figure du « vandale », et ce malgré le retournement de stigmate dans la sous-culture graffiti. Puis, chaque rapport social étudié sous l'angle de la division du travail impacte les questions d'appropriation des objets et des espaces. Nous sommes donc en mesure de regarder en quoi les pratiques ici assimilées au « vandalisme » peuvent dépendre de rapports à la possession et la propriété.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 4. Graffiti, *street art*, possession, propriété :

Les trajectoires et pratiques de nos participants s'étant engagé dans le graffiti et le *street-art* varient en fonction des rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge. Ces variations ne se font pas par une addition de logiques qui seraient pures ou abstraites : elles sont le produit de structures sociales imbriquées et de socialisations à certaines représentations, interactions, et expériences corporelles. Cela justifie notre intention de regarder au rapport entre individus, corps et propriété ou possession à travers le prisme de la socialisation, et ce sans présupposer d'une différence radicale entre déviant.e.s et non-déviant.e.s.

Dans ce corpus, l'association entre les pratiques pouvant être rapprochées du « vandalisme » par le système pénal et les masculinités se fait par l'intermédiaire de prises de risques, de démonstrations de force, de maîtrise technique, de rébellion, et de recherche d'adrénaline. Ces quêtes et principes de reconnaissance influencent les trajectoires, les hiérarchies entre pratiquant.e.s et le rapport à la possession et la propriété. Ces tensions se retrouvent dans les choix des objets et espaces peints : c'est l'évitement des embrouilles avec les graffeurs pour Thomas, les compétitions sur les trains de Romain et d'Alexandre, les jeux de celui qui griffe le plus de vitres d'Aurélien, la recherche de *spots* visibles pour Samuel et les autres, les stickers qui font « massif » au collège de Nathan, la volonté de faire toutes les tables du lycée pour Louis… On peut aussi faire entrer dans ce cadre les vols de sprays et la valorisation du mur contre le papier ou la toile chez les participants ayant un engagement profond dans le graffiti.

Les formes d'engagement sont en même temps travaillées par les rapports sociaux de classe : ces derniers jouent sur les formes de masculinités en jeu (et donc les pratiques, entre démonstration de force et démonstration de maîtrise technique), sur les bifurcations et reconversions de capitaux sous-culturels, et sur les pratiques de distinction sociale. Ce deuxième rapport de pouvoir participe à la distribution du prestige et aux pratiques de peinture elles-mêmes, et ainsi au rapport aux objets ou espaces peints. On a vu cette contribution dans les références culturelles des participants et les tris entre beauté et laideur : la valorisation de l'architecture, de la culture urbaine ou afro-américaine par Thomas, l'amour des « beaux objets » et de « l'art » chez Alexandre ou Romain, l'intérêt pour la « culture alternative » et l'aventure au quotidien d'Emma. Ici, il semble que c'est tant le choix de surfaces pour peindre que les manières de faire qui sont impactées. On repère aussi l'effet des rapports sociaux de classe dans les trajectoires des participants ayant connu une bifurcation : la possibilité d'accès à un atelier pour Louis, l'apport

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

des pochoirs dans la rue aux visites d'ateliers de Thomas, la possibilité de « jouer le riche » et de ne pas éveiller les soupçons au travail pour Aurélien… Ces bifurcations influencent ce qui est produit et le sens donné aux résultats, puis les espaces dans lesquels on produit (entre chez soi, la rue, la galerie etc.). Enfin, les pratiques de distinction sociale, au-delà d'influencer les jugements entre conservation et effacement, jouent dans le rapport aux objets et aux espaces matériels : le rejet de la toile ou du tag, les vêtements de marque en vogue chez les graffeurs ou plus passe-partout, le dédain pour ceux qui « se montrent » ou ceux qui « imitent » et le respect de l'authenticité.

Enfin, sexe et classe se combinent avec les rapports sociaux d'âge, et se répercutent autant sur les représentations et les pratiques que sur le rapport à la propriété et à la possession. Le graffiti représente une activité « libre » pour la plupart des participant.e.s, entre pairs mais sans supervision adulte, rapprochant des plus « grands » parfois « idéalisés », permettant de gagner du prestige aux dépens du pouvoir scolaire ou parental. Les pratiques de dissimulation pendant le minorat, par peur de sanctions formelles ou informelles[210] sont aussi des pratiques de conservation et d'usage des objets voulues à l'abri de la domination adulte. Entre graffeurs, la reproduction des codes et la transmission de l'héritage passe par des rapports de génération hiérarchisés ; l'ordre de l'âge traverse également le *street-art*, où les démonstrations de professionnalisme ou l'acculturation au champ de l'art régulent les chances d'accès à une position adulte. Ces deux mécanismes participent du rapport aux objets matériels ou aux situations rapprochées ou non du « vandalisme ».

En somme, sous chaque rapport social étudié, la propriété et la possession des objets matériels, entendues sociologiquement comme des relations d'interdépendance entre individus, corps et objets matériels ou espaces, normées formellement et informellement, sont un enjeu important qui n'est pas épuisé par la question du travail. C'est pour cette raison que nous avons souhaité consacrer un chapitre spécifique à la propriété et la possession. Dans la mesure où il n'existe pas de sociologie de la propriété, l'approche doit se faire de manière inductive. Nous essaierons donc, à partir du cadre heuristique évoqué en introduction, de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les relations entre individus, corps et objets matériels. Un premier angle d'attaque consiste dans le repérage des éléments commun à tous les participants, quelle que soit leur trajectoire.

[210] Liées à l'obligation de résidence chez les parents et l'obligation d'instruction

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

4.1 Rapports aux surfaces et distance sociale

On se souvient des propos des participants ayant fait du graffiti, revendiquant la destruction avec emphase et tonalités guerrières. Nathan disait qu'il faisait des tags « partout », Romain et Alexandre qui « niquaient tout » à leur époque la plus active, Aurélien et son crew qui « marbrait » les villes… Sauf à tomber dans une lecture naïve de ces déclarations, on peut se demander si les surfaces choisies par les graffeurs ou les pratiquant.e.s du *street art* sont effectivement indifférenciées et aléatoires, si elles touchent réellement « tout » et n'importe quoi. On sait déjà que les critères de visibilité comptent énormément pour beaucoup des participant.e.s, pour des quêtes de prestige et de reconnaissance, mais voyons les objets et espaces qu'ils ou elle évoquent effectivement dans leurs récits, ou les surfaces ressorties des carnets d'observation.

Espaces publics et dégradations

Quand elle évoque le *street art* qu'elle valorise, Emma explique que les surfaces sont toujours des « murs publics » ou accessibles de la rue, c'est-à-dire qu'il est « évident » qu'ils ne sont pas liés à « un particulier », et que la personne ne va pas devoir passer « un coup de pinceau » sur sa façade après le pochoir ou le collage. Elle considère cela dit que la « porte de garage » peut être un bon compromis si elle est visible et qu'on n'y met pas un « tag à la con ». Lors de son engagement dans le graffiti au lycée, elle et son *crew* peignaient souvent le long d'une « voie ferrée » et près d'un « petit pont », rarement en centre-ville, et elle dessinait régulièrement sur son « trieur » de cours. On a déjà évoqué le fait qu'Emma n'a pas d'intérêt particulier pour les questions de défense du « territoire » ayant cours dans le graffiti, et qu'elle préfère le rapport au temps et à la création permise par les pochoirs. Très concrètement, le choix des surfaces se fait en fonction de son inspiration en se baladant dans les rues, imaginant l'effet et la visibilité finale du pochoir : « là c'est bien pour les passants, là c'est bien pour les voitures… ». Dans ses anecdotes, elle évoque des « boîtiers électriques » présents à chaque carrefour à Sydney, et existant parfois en France, supports « privilégiés » pour elle. Elle évite les pratiques qu'elle considère « destructrices » ; elle ne peindrait pas sur une « belle façade » et explique que sur une « jolie devanture » de bar, elle ne peindrait que le « volet ». Elle considère que peindre sur des palissades de chantier ou les panneaux de circulation n'est pas destructeur, et ne serait pas dérangée de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

peindre sur des trains, pour leur côté « mythique » dans la culture graffiti. Cependant, Emma peint beaucoup plus « pour elle » et sur des feuilles que dans la rue, car cela demande plus de préparation et « d'investissement » en termes de temps et d'argent.

Thomas, peignant également des pochoirs mais disposant d'un atelier professionnel, a des choix de surfaces comparables. Lors de son premier collage entre amis, ils avaient choisi un « vieux café" abandonné d'une "petite ruelle », dont deux anciennes vitres étaient murées de parpaings. Passant au pochoir quelque temps plus tard pour leur plus grande durabilité, il en réalise un au-dessus d'un autre bar, dans un quartier populaire, en utilisant une échelle « un dimanche après-midi » et en le posant sur un graffiti délavé[211]. Lors de son premier voyage à New York, il emporte de quoi peindre dans des quartiers qu'il avait repérés sur internet et conseillés par une photographe de *street-art*. Marchant beaucoup, il trouve les « endroits » qui l'« intéressent » en se baladant, notamment « des vieilles portes rouillées » dans une zone de Brooklyn (« Dumbo ») « à l'abandon depuis pas mal d'années » mais connue pour la présence de *street art*. Par comparaison, il raconte que si des pochoirs dans des « quartiers bourgeois » auraient pu être « intéressants », ils peuvent n'avoir « aucun intérêt » s'il n'y a « rien » qui s'y passe, quand bien même ses productions seraient « visibles ». Il distingue ainsi des villes, quartiers et surfaces « propices » et d'autres moins favorables pour ses pochoirs. À Berlin, il peint sur une « ancienne chapelle » bien qu'il se « refuse » d'habitude à peindre sur des « monuments historiques ». Celle-ci n'était plus utilisée comme lieu de culte mais comme squat et théâtre amateur, et déjà taguée « de haut en bas ». Interrogé par des policiers, il explique qu'il a une démarche « artistique » et ne cherche pas à « détériorer ». Généralement, il ne peindrait pas sur « une façade de maison » sauf si elle est « clairement délabrée » ou « abandonnée », de manière à ne pas « dégrader » « le bien d'autrui ». Au-delà des bars à côté desquels il aime peindre, il lui arrive de peindre sur des « postes EDF », des « cabines téléphoniques », des « murs qui longent quelque chose », mais pas sur « une propriété qui est habitée »; il se balade beaucoup notamment pour prendre des photos, et cherche « au *feeling* » « les bons endroits » pour avoir un bon « rendu ». Cela dit, Thomas estime qu'il peint peu dans la rue, ses supports privilégiés sont travaillés en atelier : papier, toile, bois, métal…

Pour ces deux participants ayant des pratiques assimilées aux *street-art*, on repère d'emblée la récurrence d'espaces publics (rues, bars, pont, voie ferrée) et des surfaces ciblées qui sont le plus souvent éloignées d'un propriétaire particulier : maisons ou commerces abandonnés, boîtiers

[211] Le graffeur en question repassant le pochoir de Thomas trois ans plus tard.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

EDF, panneaux, bars. On trouve aussi des considérations sur l'esthétique urbaine et les surfaces à éviter : des belles façades, des monuments historiques… Dans cette logique générale, l'exemple de la porte de garage donné par Emma, ou même celui du bar en activité donné par Thomas semblent constituer les exceptions. Comme des entorses à une norme d'évitement des biens privés qui seraient valorisés : soit par l'esthétique que leur trouvent les pratiquants (la belle façade), soit par convention (le monument ou lieu de culte), soit encore par jugement de ce que le propriétaire potentiel valorise (ce qui est entretenu et non abandonné).

Du côté des graffeurs, tous types d'engagements confondus, voici les surfaces effectivement évoquées lors d'entretiens et d'anecdotes. Nathan me parle des tags avec des marqueurs indélébiles trouvés chez ses parents : sur sa planche de skate d'abord, puis dans le bus sur la route collège, dans les « rues alentour » lorsqu'il n'a pas cours, sur une boulangerie, sur les modules du skatepark, mais aussi en dessinant avec son doigt dans la poussière de certaines vitres. Quand avec son ami ils se déplacent pour skater et qu'ils restent sur un « spot », il arrive qu'ils taguent un mur ou des objets de mobilier urbain. Ils taguent aussi sur les panneaux d'affichage libre ou des affiches de campagnes électorales. Le soir où ils remontent la rue principale de leur commune, les endroits qu'ils taguent sont des panneaux de circulation, des boîtes aux lettres, une « boîte d'électricité » sur un rond-point… Quand je l'interroge plus directement sur ces choix d'objets à taguer, il me parle de « hasard » :

> « moi c'était jamais prémédité. C'était euh je suis là avec les potes, on est en train de s'amuser, j'ai mon marqueur… allez je vais faire ça et ils vont dire 'wow trop fort'… » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

Ce qu'il présente comme n'ayant « aucune logique » est tout de même contrebalancé par des endroits fortement évités : « les propriétés privées », jamais sur « les maisons ». Il se souvient que lors de cette fameuse nuit où lui et ses amis ont été interpellés, ils avaient tagué la porte d'un particulier. Voici comment il en parle :

> « en gros dans 98 % des cas c'était juste des, du mobilier urbain quoi, en gros et 2 % des cas pendant la nuit on avait peut-être déconné où vraiment on avait pas fait attention ou on s'en foutait quoi, mais c'était pas le but… Le but c'était pas de dégrader chez les particuliers. » Nathan, 24 ans, externe de médecine.

À travers le skate, lui et ses amis avaient l'habitude des reproches de dégradation du mobilier urbain, et pour lui ce n'était « pas grave ». Il se disait que le mobilier est « à la mairie » et puis se

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

disait à l'époque « *fuck* le système ». Avec ses potes du collège, il dessine sur ses classeurs, colle des « étiquettes » à l'intérieur de la salle de permanence ou des couloirs, mais aussi sur des bancs de la cour. Il avait l'habitude de personnaliser ses propres affaires avec son blaze, ou les modules sur lesquels il skate, mais explique très clairement qu'il n'aurait jamais tagué les affaires de sa sœur ou de ses parents.

Romain et Alexandre évoquent les trains d'un dépôt en Belgique assez rapidement lors de notre premier entretien, puisque c'est à cette occasion, au travers d'une arrestation, que s'est nouée leur amitié. Sans surprise, ils évoquent beaucoup plus de surfaces et justifications différentes que Nathan, puisque leur carrière dans le graffiti vandale dure depuis 15 ans. Romain a commencé sur papier puis s'est entraîné à l'arrière d'une salle sport, et sur une planche dans le garage d'un ami. Après la session sur les bords d'une autoroute, il a peint sur plusieurs voies ferrées et bien d'autres voies de circulation (avec notamment l'exemple de l'abribus que nous avons déjà évoqué). Pour sa part, Alexandre vit une première expérience seul en testant une spray sur un mur d'une gare, ce n'est que plusieurs années après que lui et ses amis gravent des tables et « retournent » le lycée. Avec leur *crew*, les deux amis me disent qu'ils ont finalement moins peint dans des centres-villes que dans des périphéries : les trains et les voies ferrées, comme les panneaux d'autoroute sont un investissement « rentable » en termes de visibilité, même s'ils ont pu peindre aussi dans des endroits plus « cachés » évidemment (comme les bâtiments abandonnés où nous sommes allés faire des repérages). Il leur arrivait de monter sur des poubelles ou des cabines téléphoniques pour pouvoir taguer en hauteur, sur des surfaces apparemment « inaccessibles » pour un badaud mais qui peuvent permettre de ne pas être effacés pendant longtemps. (cf. Illustration 18) Dans la même logique, il leur est arrivé de peindre sur quelques toits, mais finalement peu, considérant cette pratique trop dangereuse (et rapprochée de ceux qui sont « *borderline* »).

Le pourquoi d'un endroit s'explique pour eux par plusieurs facteurs : « le temps » disponible, la « visibilité », les endroits qui ne sont pas d'emblée repeints ou « frottés ». Ils mentionnent aussi les « matières » qui vont « tenir mieux » la peinture que d'autres. Pour les tags, ils se baladent beaucoup, à pied ou motorisés, et parfois peu importe la surface tant que l'impact visuel est présent, l'avantage des sprays étant de pouvoir peindre sur des « briques » comme sur « un bardage en métal » ou à l'intérieur de toilettes. Il leur arrive également de faire des fresques pendant toute une après-midi, sur des terrains tolérés ou des endroits où ils peuvent se poser et faire un « barbecue » entre amis. En termes d'espaces, ils évitent de peindre trop près de chez

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

eux, « pour pas que les gens se disent 'ah ben lui il habite dans ce coin-là…' ». Ils me parlent de peintures sur des « fermes », des « camionnettes », des « rideaux » de magasins, des « boîtes aux lettres », des « boîtiers électriques », des « palissades », des « murs abandonnés » ou au contraire des murs « trop propres », pour surprendre…

Les « dérapages » dont ils parlent encore aujourd'hui arrivent quand ils ont consommé de l'alcool et qu'ils passent une bonne soirée, car sans cela ils sont trop « conscients » des risques. Ils ne font jamais de tags chez eux, hormis sur des feuilles volantes qu'ils peuvent jeter (au cas où une perquisition arriverait), mais jamais sur des cahiers qu'ils garderaient. Ce qu'ils évitent soigneusement, c'est de peindre sur des « cimetières », des « églises », des « sculptures », des « voitures » qu'elles soient « belles » ou « normales », les « motos » qu'ils adorent etc. Comme pour les autres participant.e.s, des exceptions existent : Alexandre a déjà tagué sur une voiture « golf », en Espagne. Comme il le dit :

> « une Corsa pourrie ouais je m'en fous… mais on aime bien les objets nous, donc […] un mec passionné par sa 4L on ira pas taper sa 4L on est pas cons hein… » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

De même, il leur est déjà arrivé de taguer une porte d'église sur laquelle il y avait beaucoup de graffitis, « la porte oui, on s'en fout ; des briques, la pierre, nan jamais. ». Ils évitent ainsi de toucher la pierre de « beaux bâtiments ». Enfin, interrogés plus précisément sur ce qui comptait en situation dans le choix des objets peints, ils m'expliquent qu'ils s'intéressent plus à la surface qu'au bâtiment lui-même, et c'est « leur vision » de l'espace qui détermine la chose : peindre une palissade devant un bâtiment rénové compte pour la visibilité, mais ils peuvent aussi peindre une petite plaque métallique ou un boîtier en plastique s'ils voient la possibilité d'une belle « photo » avec un « beau bâtiment derrière », le but étant de ne pas « abîmer » quelque chose qui aurait de la valeur.

Dans les entretiens informels avec Samuel, celui-ci évoque des peintures dans des usines désaffectées, qu'il a délaissées par manque d'impact comparé à « la rue », un espace qui est « à tout le monde ». Encore une fois, après plus de 10 ans de graffiti, il évoque des surfaces et des motivations variées : anciens « bunkers », « stores » métalliques, bâtiments « désaffectés » ou tout nouveaux, « tunnels », toilettes ou ascenseurs etc. Pour expliquer ses choix, il m'explique que la structure de la ville compte : il ne peint quasiment plus en centre-ville la nuit pour éviter « les mecs bourrés, les lascars, la police », et diversifie les quartiers, en se déplaçant en voiture ou à

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pieds, autant pour éviter d'être associé à un endroit précis que pour être « visible ». Mais avant tout, ce qui compte, c'est la manière dont il perçoit les lieux et le « *feeling* » : ce que l'espace lui « inspire ». La présence de caméras peut jouer pour lui et ce que des graffeurs locaux ont pu lui indiquer aussi. Puis, quand il a repéré un mur, il « repasse pas 25 fois devant » et pose son tag ou son graf.

Comme nous l'avons vu, il tient aussi compte des réactions des gens dans le choix des espaces : il sait que dans certains quartiers ou sur certains « trucs désaffectés » (où il y a déjà des tags par exemple), « tout le monde s'en fout » et « un tag appelle un tag ». S'il a prévu de taguer ou graffer dans une grande ville, ou une ville où il sait qu'il ne « reviendra pas », il peut s'en « foutre » et peindre dans plus d'endroits pour être « vu le plus possible ». Il lui arrive de peindre en sachant très bien que cela ne restera pas, mais aussi sur des terrains, pour rencontrer d'autres graffeurs et « choper du style ». À son sens, il y a toujours « une recherche » dans les endroits tagués ou graffés, même pour ceux qui disent « tout cartonner ». Samuel ne « pose » pas sur les écoles maternelles ou primaires, pour éviter de choquer un « petit gamin qui a rien demandé », sachant que le graffiti peut avoir « mauvaise image », mais n'a pas de problème à peindre sur des collèges ou des lycées. Il ne tague pas les « lieux de culte », car il les « respecte », et ne veut pas être associé aux « nazis » qui le font. Il explique aussi qu'il ne peut pas peindre dans certaines « maisons abandonnées » si il y « sent la vie » via le papier peint ou les objets qui y sont. Du point de vue des espaces privés, il a déjà gravé dans un ascenseur dans l'appartement d'une copine, et s'amuse qu'elle voie encore peut-être son blaze tous les jours. Chez lui, il y a une période où il « posait partout », mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il a un peu de décoration en lien avec le graffiti, car il ne veut pas « imposer » à outrance sa passion à ses copines, ni avoir de « chapelle ».

Pour Aurélien, les pratiques de calligraphie débutent sur papier, sur agenda, sur des tables de cours. Elles s'orientent après quelques mois vers les tags et gravures sur vitres, qu'il apprécie notamment pour la « déambulation » et les « rencontres » qu'ils impliquent entre amis. Il va très peu dans des terrains, un peu plus sur des voies ferrées, il n'a jamais peint ou gravé des trains mais beaucoup plus de métros. Comme d'autres, il lui est arrivé de taguer des rues ou des boulevards « des dizaines de fois ». Dans la mesure où l'important pour lui et ses « potes » était de « représenter » et d'être « présents » sur les murs, de « découvrir la ville », ils font rapidement « beaucoup de tags ». Il évoque des façades de « bâtiment », des murs de « stations de métros » (où il n'y avait pas encore de caméras à l'époque), des gravures dans les rames de métro ou de tram (devant et parfois au-dessus d'autres passagers) ou sur « vitrine de magasin ». Là encore la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

visibilité joue beaucoup, dans la mesure où les « griffes » sur le métro circulent et ne s'effacent pas : les compagnies de transport ne peuvent remplacer toutes les vitres, tout au plus déplacent-elles les vitrages en les retournant ou équilibrant le nombre de griffes entre différentes rames. « Tu pètes de rire enfin, ça travaille pour toi tu sais ».

Chez ses parents, il ne voulait pas « s'afficher » et n'a pratiquement rien tagué ou personnalisé autre que certains classeurs ou agendas : il se souvient de quelques dessins « discrets » au « crayon de bois » sur son papier peint, mais en faire plus aurait « déplu à toute la famille », et puis il aurait fallu repeindre ou « repayer une tapisserie ». Vivant aujourd'hui dans un squat, il estime qu'il n'a « rien à demander à personne ». Il peut « s'amuser » et se « faire plaisir » comme ses amis, parfois lors de soirées alcoolisées dans le salon ou la cour. Cela ne le gêne pas de voir des messages ou des tests sur le mur du salon « le lendemain », tant qu'il ne s'agit pas de « calligraphies » ou de « couleurs agressives » par exemple, car il aime y être « au calme ». Par ailleurs, seuls les « copains » voient ces marques, pas les « lambdas ». Aujourd'hui il explique le choix d'espace de ses peintures sans signature sur des grands bâtiments, des ponts ou sur des toits, comme une volonté de retrouver « l'impact » des premiers graffitis ou tags, tout en se sentant libre de « décorer la ville » de « susciter le sourire », puisqu'il sait que son travail plaît aux « lambdas » justement, ainsi qu'aux journalistes.

Pour terminer ce tour d'horizon des cibles et comprendre ce qu'il peut y avoir de commun entre nos participant.e.s, voyons ce qu'a évoqué Louis. Nous avons déjà raconté ses gravures sur les tables et les stickers au lycée. Le premier endroit où il pose des graffitis ou des tags est une « boucherie désaffectée » de sa petite ville. Il s'y entraîne pendant des « semaines », puis passe avec son *crew* à des tags « à petite échelle » : ils font peu de fresques sur des terrains tolérés, taguent des panneaux de circulation, des murs de ruelles, et trouvent quelques plans légaux pour décorer des chambres de particuliers par exemple. Après l'épisode traumatique de leur agression, Louis ne tague plus et ne fait plus que des dessins sur les tables du lycée ou sur papier. Il trouve tout de même le moyen de peindre des fresques dans la « cafétéria » et le « foyer » en accord avec la direction du lycée. L'été suivant, il rencontre un crew de graffeurs par l'intermédiaire d'un job d'été et se remet à faire des fresques sur terrains tolérés. Ces choix s'expliquent à la fois par sa mise à distance des pratiques de la culture « vandale » du graffiti et par l'envie de faire des travaux « artistiques » seul ou avec des graffeurs qui n'ont pas « peur » des risques. À cette époque, il lui arrive de poser quelques tags « sur la route » allant ou revenant d'un terrain toléré, « parce que t'as les bombes dans le sac », mais « pas tellement pour ce que ça donne

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

en soi » que « pour le kiff de le faire ». Il continue aussi de trouver des plans légaux chez des particuliers.

C'est en outre à ce moment qu'il trouve un atelier pour se mettre aux pochoirs sur toile et à la peinture légitime, continuant de s'entraîner à peindre des personnages lors de fresques improvisées (par internet ou par texto avec des potes). Il cite également une peinture légale de camion lors de laquelle il est sujet à un contrôle d'identité avec ses amis. Pour les choix des surfaces qu'il peint, notamment les terrains, Louis explique que ces murs ont été « mis à disposition par la force des choses ». Il pense que certains graffeurs vandales n'ont pas « de limite », mais « tout le monde est au moins inconsciemment au courant » des règles, à savoir que « tu tapes dans des trucs qui vont faire chier le moins de monde possible et qui vont être le plus visible possible ».

> « Je me dis euh, j'imagine un pochoir sur une boîte aux lettres de la poste euh… ça emmerde moins de monde que le même pochoir sur ta boîte aux lettres à toi, ou, bon, après moi le vandalisme sur mobilier euh, urbain euh publique, [sourire] me dérange moins que euh, chez les particuliers. » Louis, 25 ans, artiste peintre.

Il peut tout à fait comprendre qu'un tag sur sa porte, quand l'on rentre chez soi, soit énervant, surtout s'il faut repeindre ; cela dit, cela n'a rien de personnel,

> « tu tagues une porte, tu tagues pas la porte de M.Marchand ». Louis, 25 ans, artiste peintre.

Distribution des surfaces et légalité

Que tirer de cet ensemble de données ? Il apparaît de nombreuses récurrences concernant la préférence pour le mobilier urbain (postes électriques, boîtes aux lettres, panneaux, skatepark), les biens publics (trains, vitres et murs du métro), les bâtiments abandonnés, et les biens privés visibles depuis espaces publics (murs, toits, vitrines de magasins, stores métalliques). De l'autre côté du spectre des surfaces potentielles, c'est-à-dire sur les objets ou espaces que les graffeurs ne prennent pas la liberté de peindre et évitent le plus possible, on trouve les lieux de culte, les beaux bâtiments, les cimetières, et les biens qui seraient directement attachés à un propriétaire (voiture, façades, portes, vitres de particuliers touchées uniquement à partir de leur poussière…). On peut penser que cette distribution des objets-cibles déclarés par les participants est liée à un répertoire

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de justification et de neutralisation du caractère interdit des pratiques de tag et de graffiti. Cependant, leur concordance avec les pratiques de *street art*, moins stigmatisées en tant que déviances, et racontées par des participants n'ayant jamais été sanctionnés, éloigne en partie l'argument.

La manière dont Louis parle de règles, celle avec laquelle Samuel parle d'une « recherche » même pour ceux qui prétendent « tout cartonner », l'emphase d'Alexandre pour expliquer qu'ils ne sont « pas cons » et qu'ils ne toucheraient « jamais » à une voiture entretenue par son propriétaire, sont des éléments qui représentent plus qu'un discours. Ils reviennent extrêmement fréquemment, même dans des anecdotes racontées de manière informelles : lorsqu'ils décrivent des situations et des pratiques concrètes, voulant impressionner, faire rire, expliquer, se remémorer, ou encore critiquer, le même tri implicite ou explicite émerge.

> Du point de vue de mes notes de terrain, au tout début de mon engagement furtif dans le graffiti, je suis passé par une phase d'observation quant aux espaces déjà tagués, aux potentialités dans la ville, pour trouver où s'entraîner et où vraiment « poser » mes tags. La plupart des murs qui me semblaient « libres » de tags et visibles depuis la rue étaient des murs de particuliers, mais il me paraissait insensé et impossible de m'essayer au tag à ces endroits directement. La peur d'être jugé mauvais par d'autres tagueurs, de ne pas faire les choses dans le bon ordre, mais aussi une certaine retenue m'ont traversé. Je ressentais à la fois des dimensions mentales et physiques à cette retenue, et je l'analyse comme liée à un effet de ma socialisation : éduqué à la précaution envers les biens d'autrui dans les espaces privés comme publics, transgresser cette norme incorporée demandait un travail sur soi ou une désinhibition particulière, surtout lorsque l'on pratique seul. Mes premières sorties se font donc sur terrains tolérés, par volonté de m'entraîner sans prendre trop de risques. Puis, à force de me balader dans les rues, mon regard sur les espaces est devenu plus instrumental, repérant plus facilement ce qui peut être posé dans quel endroit, avec quels risques etc. Lors des sorties nocturnes avec des sprays dans mon sac à doc, l'opportunité jouait beaucoup dans le choix final d'une surface : la visibilité, la présence d'autres tags que je ne voulais pas repasser ou l'espace libre à côté d'eux, l'absence de caméras, de passants à pieds ou en voiture, l'idée qu'à tel endroit « les gens s'en foutent » ou au contraire ce cela serait « abusé » vu la propreté du mur… Mes choix ne prenaient pas tant en compte l'aspect légal ou illégal que ma capacité à faire abstraction de jugements informels, de proches, de badauds, d'autres graffeurs (auprès desquels

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> j'avais l'impression de devoir gagner une certaine estime, cherchant à faire connaître mon blaze ou évitant de faire un tag trop laid). Cette capacité à passer outre les désapprobations m'a semblé liée à des effets de représentation de mes propres pratiques (et la peur d'un stigmate) mais aussi à une tension corporelle, bloquant mes mouvements ou me forçant à regarder trois fois autour de moi avant de me décider à peindre ou non. Pour me sentir plus à l'aise, j'ai fait en sorte de prendre un temps pour moi avant d'aller en rue, un temps pour regarder des pièces, des vidéos, écouter de la musique, dessiner, fumer, boire quelques bières également. Vers 2 heures du matin, je me sentais plus à même de sortir, motivé pour peindre, sachant par quelles rues je passerai, sentant aussi que ce que j'avais pu vivre dans ma journée en termes de frustration ou de satisfaction participait à me motiver (pour me défouler, m'exprimer, montrer plus de courage etc.). Ces nuits-là, je fais des tags à la spray dans plusieurs rues différentes (sur un pont, un plot de béton, des bords de route, des palissades de chantier…), un chrome sur un vieux mur d'enceinte résidentielle après avoir vérifié que les voisins en vis-à-vis étaient endormis. Pas trop mécontent du résultat, je décide une nuit d'aller chercher un spot plus lointain et de marcher un ou deux kilomètres, je repasse devant des tags que j'ai faits une ou deux semaines auparavant sans être content du tracé, ou remarque que certains ont disparu. Arrivé au lieu repéré depuis le métro quelques jours plus tôt, au pied d'un bâtiment administratif, je fais un autre chrome avec un remplissage plus brouillon (la *spray* se vide). En relisant mes carnets de terrain : à côté des tags au marqueur sur des gouttières, des toilettes, des rebords de fenêtre ou de porte, je réalise que je n'ai tagué à la *spray* que sur des biens publics, collectifs ou liés à des commerces. Je l'ai fait par recherche de visibilité, mais aussi avec l'idée que je ne faisais de mal à personne en particulier.

Ces tendances à privilégier ou éviter des surfaces et des espaces ne peuvent être réduites à des questions d'opportunités, dans la mesure où celles-ci se recherchent, se provoquent, sont liés à des habitudes, des cadres culturels ou encore des représentations de soi. Il s'agit d'une attente standardisée de représentation mais aussi de comportement, susceptible de sanctions formelles mais aussi informelles (le risque de passer pour un « cramé », d'« emmerder tout le monde » etc.). C'est-à-dire une norme au sens sociologique du terme. Cette attente existe au sein de la sous-culture, et comme toute norme, elle admet des exceptions.

De manière générale, les graffeurs et les street artistes évitent les surfaces liées à des particuliers qu'ils estiment attachés à leurs objets (sauf s'ils en ont l'autorisation), privilégient les biens publics

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

et visibles des espaces publics, et évitent soigneusement des surfaces qu'il faut à leur sens « respecter » (cimetières, lieux de culte, patrimoine). On arrive donc à un premier résultat d'importance sur le rapport aux objets et aux espaces, voulant que, quels que soient leurs discours (« marbrer les villes », « tout niquer » etc.), les pratiquants que nous avons rencontrés ne peignent jamais tout et n'importe quoi. Des phénomènes de socialisation sous-culturelle mais aussi légitime s'immiscent dans leurs pratiques et leurs choix : il y a des règles du jeu d'une part, mais aussi des surfaces qui commandent la retenue en vertu de leur signification.

Pour avancer sur ce premier résultat concernant le rapport aux objets et aux espaces, on peut regarder à quel niveau se situe cette normativité, par exemple en se demandant ce qu'elle doit aux lois et règlements concernant la propriété. Dans les sept entretiens formels que nous avons pu enregistrer, soit plus de 15 heures de conversation avec des participants dont nous avons vu la variété des engagements, je n'ai jamais utilisé le terme « propriété » pour voir la manière dont il serait mobilisé ou non. De fait, celui-ci n'est utilisé que cinq fois en tout, par Thomas deux fois, par Aurélien, Emma, et Nathan une fois chacun. Seules trois utilisations évoquent la propriété pour faire référence à une forme de contrôle social (Nathan pour la nuit de tags, Thomas pour évoquer les espaces qu'il évite). Le terme de propriétaire, est utilisé 17 fois, mais seulement six fois pour évoquer une régulation des peintures des participant.e.s (des demandes d'autorisation dans la majorité des cas). Le reste des utilisations est lié à leur statut de locataire pour la grande majorité d'entre eux, nous y reviendrons dans l'étude des pratiques domestiques. Le mot « droit » est utilisé neuf fois pour évoquer ce que les participants peuvent ou ne peuvent pas faire, le plus souvent vis-à-vis de leurs parents mais aussi parfois en lien avec la notion d'interdit (mobilisée 15 fois dans l'ensemble des entretiens). Propriété, propriétaire, droit et interdit : globalement le champ lexical lié à la propriété en tant qu'ensemble de normes formelles s'arrête à ces quatre termes finalement très peu utilisés[212]. Enfin, notons que c'est chez Thomas que le nombre d'utilisation de ce champ lexical est le plus fort (n = 14) alors que la moyenne d'utilisation est de 4, et que certains ne le mobilisent tout simplement pas. Il est aussi le seul de nos participants à être propriétaire de son logement au moment de l'entretien.

En résumé, on peut tirer l'idée que dans des entretiens semi-directifs concernant des pratiques de graffiti, le *street art* et le rapport aux objets et aux espaces, sans que le chercheur n'apporte le terme, on parle finalement très peu de droit de propriété… Est-ce surprenant ? On

[212] Les vocables tels que « loi », « bien », « patrimoine », ou encore « capital » obtiennent 4 occurrences totales.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sait que les normes informelles ont parfois plus d'impact pour le contrôle social des individus en situation que les normes formelles du droit national (Robert, 2005, 30). Cependant, en rester à une telle réponse n'a rien de satisfaisant si l'on veut comprendre précisément les mécanismes en jeu. Ce que ces données sur le choix des cibles et les manières de parler des participant.e.s nous indiquent, c'est que les normes qui guident la peinture de tel ou tel objet se situent à un niveau informel, mais suffisamment fort pour se retrouver dans des parcours aux engagements divers, à des âges divers, dans des classes diverses… Nos participants se sont tou.te.s retrouvé.e.s dans des interactions où ils.elles ont globalement eu tendance à peindre sur des biens publics, semi-publics ou liés à des commerces, et ce sans que le statut des surfaces, objets ou espaces semble lié à des normes formelles. Les normes informelles guident plus leurs comportements : ce n'est pas tant les titres de propriété ou les statuts légaux des biens qui s'immiscent dans leurs pratiques que l'expérience des objets en interaction.

Espaces privés et socialisation au soin

Le fait que nous observions des références relativement plus fréquentes à la propriété comme guide des comportements de peinture pour le cas d'un participant propriétaire d'un logement nous pousse à interroger les pratiques de possession et de propriété dans d'autres espaces et activités. Quelles sont par exemple les pratiques de nos participant.e.s dans leur vie quotidienne ?

Thomas et Louis disposent tous deux d'un atelier pour travailler leurs peintures. Pour le premier, le choix s'est fait par volonté de s'engager professionnellement dans le pochoir, mais aussi par souci de structurer ses activités quotidiennes.

> « moi j'avais tout dans mon salon [sourire], je coupais mes pochoirs dans mon salon, j'avais des bombes dans mon salon, et il y a un moment c'est pas… c'est pas possible, tu peux pas vivre. Parce que c'est à la fois ton salon, ton atelier, et… dans ta vie c'est… dans ta tête c'est… c'est pas possible, c'est… et il y a un moment où, tu peux pas vivre comme ça là dedans (*d'accord ouais c'est de séparer pour mieux gérer…*) ouais, ouais […] moi le but c'était d'en faire mon activité principale donc c'est comme si j'avais sur, euh, avant j'avais un boulot je prenais ma voiture j'allais sur mon lieu de travail. J'ai fait ça pendant 13 ans. Donc là pour moi c'était, même si je prenais pas ma voiture, il fallait que j'aille dans un lieu qui soit : sortir de chez soi, et pour être dans une démarche mentale de concentration, et de… d'avoir un espace où je… (*qui est fait pour ça*) propice à la création et à mon activité. (*d'accord*) ça je pense que c'était extrêmement important. Je le savais que j'avais besoin de ça. Pour euh, sinon je, j'aurais pas pu évoluer comme je voulais. Parce qu'après c'est pareil, chez toi ben… en plus moi j'ai une technique avec les bombes etc. c'est

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> compliqué c'est, c'est sale, ça pue, c'est nocif euh, il faut de l'espace. […] Donc il y avait, il y avait l'atelier, après une fois qu'il y avait l'atelier ben il y avait des évènements à participer, il y avait un book à faire, ça c'était, c'est quelque chose que j'ai fait très vite aussi, pour pouvoir montrer ce que je faisais, et puis voilà donc tout ça c'était un… un processus qui m'a permis aussi de me faire connaître, puis le… je pense que j'ai donn, il y a un côté professionnel à ce que je fais, donc euh… et ça les gens le ressentent. Il y a... c'est important c'est… les gens vont pren, vont avoir beaucoup plus confiance si ils sentent que derrière il y a une assurance (*ouais*), il y a quelque chose *(Ouais et donc du coup ouais, j'imagine que… ouais, séparer les endroits et… avoir un endroit qui est dédié à.. la création…)* Ah ben donc ça t'aide obligatoirement, tu viens ic, moi je viens ici à l'atelier, euh j'habite à un quart d'heure à pied, je viens ici, ben voilà, je suis dans mon environnement de travail, j'ai ma table de découpe où je passe beaucoup de temps pour couper mes pochoirs. Il y a le bureau, là-haut je peins, enfin voilà donc c'est… […] un environnement de travail » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Thomas présente son choix de travailler ses pochoirs dans un atelier comme un « besoin », une « aide » et une « assurance » pour la création et la « concentration », mais aussi une manière de montrer le caractère « professionnel » de sa démarche. On retrouve ici de manière détournée le thème de la propriété en tant que support des individus (Castel & Haroche, 2001, 13).

Pour structurer son quotidien et assurer le rôle de producteur d'art qu'il entend jouer, Thomas loue un atelier où il reçoit des visiteurs comme moi, où il dispose d'une « table de découpe », d'une salle à part pour « peindre » (il évoque la saleté, l'odeur forte et la nocivité des sprays) etc. C'est un « environnement » matériel fait d'espaces et d'objets dont les fonctions sont des ressources pour son « travail ». Le fait que Thomas soit locataire de son atelier ne doit pas faire oublier que sa reconversion, et sa possibilité de louer un espace de travail, lui est venue de la possibilité d'utiliser la propriété d'un logement comme support justement. Membre d'une association louant un atelier collectif « autogéré » dans une ancienne usine au moment de notre entretien, Thomas m'explique que trouver ce type de lieu n'est « pas évident » pour un prix raisonnable. Payant à la surface occupée, il a construit tout son atelier à partir d'un « plateau » « complètement nu », et il en a doublé l'espace en construisant un étage dans un deuxième temps. L'association étant au départ engagée dans un « bail précaire » avec le propriétaire de l'usine, il voulait 25m² et faire quelque chose de « simple » : une seule pièce, cloisonnée en deux avec une partie « découpe » isolée du froid et une autre partie « peinture » sans isolation particulière. Sur le toit de cette pièce, il avait un espace « stockage ».

En 2012, lorsqu'un bail de six ans a été signé entre l'association et le propriétaire de l'usine, Thomas fait des travaux pour isoler le plafond, décloisonner la pièce d'origine et construire un escalier donnant sur un étage pour peindre et stocker. Venant « quasiment tous les jours », et

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

passant parfois huit ou dix heures d'affilée dans sa pièce principale, il rappelle plusieurs fois l'importance d'avoir un chauffage correct. Évidemment, tout cela représente un « investissement », mais Thomas est « propriétaire d'un logement », qu'il loue pour payer le loyer de l'appartement où il vit. Il avait acheté à une période où les prix étaient « trois fois moins chers », et a fini de rembourser son crédit l'année dernière. Sans cela, il estime que son travail ne serait « financièrement pas possible », à moins de faire des productions « commerciales à gogo », ce qui ne l'intéresse pas. Si Thomas est de loin le participant qui mentionne le plus le champ lexical de la propriété formelle, on peut penser que c'est en partie lié à ce titre et cette position de propriétaire dont il a su tirer parti, de sa bifurcation jusqu'à notre rencontre. Par ailleurs, l'espace de l'atelier et les objets qui s'y trouvent remplissent d'autres fonctions qui sautent aux yeux lorsqu'on le visite.

Assis à une table pour l'entretien formel, je bois un thé avec lui entouré de ses productions graphiques, de livres, de bombes de peinture, non loin de cartes professionnelles ou de flyers d'évènements culturels. De la musique et quelques bruits d'ateliers voisins tapissent le fond sonore. L'espace est décoré et parsemé de nombreux objets qui sont relativement ordonnés, mis en valeur par des lumières, que Thomas désigne parfois du doigt pour me donner un exemple de pochoir. Ouvert au public lors de portes-ouvertes, cet atelier est évidemment aussi un lieu d'exposition pour Thomas, un décor de présentation de soi, et la manière dont il a agencé l'espace me dénote tout de suite son statut de professionnel et une volonté d'accueil. C'est un espace dont il a pris possession il y a plusieurs années et qu'il continue d'entretenir et de modifier, il dispose d'un titre de location et organise la surface d'origine comme il l'entend. Quand je l'interroge sur son lieu de vie, il est plus évasif mais explique qu'il a quelques œuvres d'autres artistes dans son « salon » et seulement un pochoir à lui sur « palette » en bois. Il n'a pas envie d'être « envahi » ou « narcissique » et d'en mettre sur « tous les murs », bien que dans son logement précédent il avait pu peindre sa « cour ». En d'autres termes, Thomas semble connaître un rapport aux espaces et aux objets tout à fait conforme aux attentes formelles et informelles entourant ses statuts de locataires et de propriétaire. Comme on le supposait dans notre partie d'approche sociologique de la propriété, il est tout sauf étranger ou ignorant de ces normes, il les connaît et peut les employer à son avantage.

Louis, passé par un engagement marquant dans la sous-culture graffiti et aujourd'hui artiste-peintre, dispose également d'un atelier, qu'il a aménagé dans l'appartement qu'il loue.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> « j'ai fait mon atelier chez moi là récemment, et c'est un peu délimité quand même, j'aime vivre dans cet environnement, mais un moment donné je me rend compte quand même, peut-être aussi parce que c'est mon métier [appuyé] maintenant donc euh, […] ça prend une partie tellement importante dans ma vie euh, plus qu'avant… Que là je me rend compte que c'est important à un moment donné de savoir euh, dissocier les deux, d'avoir ta vie euh, normale entre guillemets, et d'autre part la peinture. (*d'accord*) C'est pas évident t'es toujours un peu dedans mais euh, y'a quand même une manière de faire quoi… donc euh… si tu veux chez moi aujourd'hui maintenant mon salon est ouvert sur mon atelier. Ca fait deux pièces euh, pseudo-séparées mais je reste quand même dedans (*d'accord ouais c'est un choix*…) et et, là mon appart est bien rangé, d'un côté j'ai tous mes bouquins toute ma bibliothèque magazines machin, de l'autre côté c'est l'atelier et en ce moment, c'est le carnage quoi… Y'en a partout parce que au moment où je peins j'en ai rien à foutre de ce qui se passe autour… c'est pour ça que je flingue mes fringues, je flingue le sol, je flingue les murs, y'en a partout mais c'est un… (*parce que l'important c'est le rendu quoi*…) l'important euh, c'est peut-être même pas le rendu c'est d'être dedans au moment où tu dois y être… (*d'accord*) donc du coup euh… j'suis pas en transe euh machin quand je peins… quoi que, on pourrait presque euh [sourire] être dans ce délire-là mais ouais, tu, je pense que t'arrives à produire correctement, en tout cas pour moi quand… quand t'as pas de limite » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Comme Thomas, il évoque à la fois une division matérielle et symbolique de l'espace pour structurer son « métier » et « sa » vie « normale » : dans un « salon » en deux parties, l'une où il peut mettre de la peinture « partout », « flinguer » le sol ou même ses habits, et l'autre dans laquelle ses affaires sont « rangées », sa « bibliothèque » et son lieu de vie quotidienne en ordre. À la fin de la citation, Louis évoque le fait de ne pas avoir de « limites » lorsqu'il peint, ce qui ne se comprend qu'en ayant à l'esprit la fonctionnalisation des espaces en question : dans le lieu dédié à la peinture, c'est son immersion dans le travail de peinture qui compte (« être dedans », voire en « transe »). Les coulures, débordements, ou encore les mouvements de son corps ne se font plus en fonction d'un soin conventionnel qu'il appliquerait aux objets qu'il souhaite conserver (« livres », « magazine », meubles etc.). Il prend alors la liberté de modifier les objets-supports, de les « produire » comme il l'entend et au gré de l'inspiration, mais bien dans les limites de son atelier. Or, avant d'ordonner son espace de vie quotidienne ainsi, Louis est passé par différents endroits et périodes intéressantes du point de vue des rapports à la propriété et la possession.

Lorsqu'il vivait chez ses parents, Louis décorait parfois des « chambres » de particuliers sur commande, et a peint quelques tableaux qui sont aujourd'hui accrochés dans le salon de ses parents, mais il n'a jamais peint les murs de sa chambre ou celle de ses frères et sœurs. Il explique cela par le fait qu'il a rapidement pris sa peinture comme un travail, mais aussi parce qu'il a « toujours respecté » les objets de sa famille. Comme il le dit ironiquement : « j'ai pas vandalisé la

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

maison de mes parents ». Pour les objets ou espaces de ses proches, il y fait autant attention que s'il s'agissait de « ses affaires », voire « plus ».

> « Parce que je suis comme ça euh… euh déjà euh, humainement parlant je pense que… je fais plus attention à celui qui est à coté de moi qu'à moi… enfin j'te parle pour des proches mais, le mec dans le métro euh… je vais pas forcément euh, mais ouais… je sais pas. Enfin en tout cas j'ai le sentiment de… d'accorder plus d'importance aux bien-être de la personne avec qui je suis, donc de ces objets, ça va… ça va de paire, que moi ouais.. […] je pense me négliger plus que n, que je ne néglige les autres, donc pour les objets c'est exactement la même chose ouais. Je vais bien plus faire attention euh, si tu me prêtes un truc ou machin, que, que… mon truc euh, même si c'est le même objet et tout » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Louis relie le soin qu'il apporte aux objets de ses « proches » à la prévenance qu'il ressent pour leur « personne » et leur « bien-être ». Au début de la citation ci-dessus, il explique cette attitude par une question d'individualité (« je suis comme ça ») et d'« humanité », puis fait rapidement la précision que sa vigilance pour les autres se base sur des critères de distance sociale. Comme beaucoup, il accorde moins d'attention aux individus qu'il ne connaît pas qu'aux personnes qui lui sont proches et qu'il apprécie. On peut supposer que ce critère de distance sociale est proche de celui qui permettait à Louis de peindre sur des panneaux de circulation, des murs de la ville, ou encore de graver des tables au lycée, dans la mesure où ces objets-surfaces n'appartenaient pas à des personnes proches. Pour aller plus loin sur cette idée, continuons à explorer le rapport aux objets et aux espaces qu'il nous raconte. Lorsque Louis s'installe dans son premier appartement, voici la manière dont il présente les choses :

> « Louis : j'ai eu mon premier appartement euh [demi-rire], après le lycée ouais… c'était le carnage il y en avait partout euh, pas de la peinture hein, de tout, c'était vraiment n'importe quoi euh, des piles de vaisselles et des piles de, de fringues de machin, j'en avais vraiment rien à foutre, et euh là, bon c'est de la maturité aussi, maintenant euh, je sais tenir un appartement correctement, parce que c'est aussi agréable, de… rentrer dans un environnement qui est un minimum tenu, et c'est pas… j'ai quitté l'adolescence quoi je pense…
>
> *F.B : ouais nan mais, tu vois c'est justement tout ça qui m'intéresse quoi, genre le, le rapport aux objets et le, tu vois, genre de, comment tu….*
>
> J'ai eu une époque où je dessinais sur tous mes objets, tout euh… ouais à l'époque de mon premier appart d'ailleurs, j'ai failli perdre ma caution parce que j'avais fait des tags dans mon appart partout, comme ça, je trouvais ça cool [sourire], même mon téléphone d'interphone j'avais tagué dans tous les sens c'était ridicule. Mais c'était euh… je sais pas, c'est des pulsions, j'avais besoin de le faire partout, au même titre que sur une table tu sais… tu me mettrais un feutre j'serais là… j'ai encore des potes qui grattent aux tables avec leur ongle pour faire une truc euh, mais tu peux pas t'en empêcher mais ça s'est…

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> j'suis plus dedans depuis longtemps donc euh… ça me démange plus autant qu'avant… (*d'accord ok*) ouais c'est mécanique un moment donné euh, je pense, au même titre que, quand tu griffes une porte de téléphone euh, t'as des mecs qui sont là, ils se rendent même plus compte… avant j'étais comme ça, avant j'avais tout flingué ouais… » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Les pratiques quotidiennes évoquées rétrospectivement ici sont à mettre en relation à plusieurs éléments : d'une part, Louis nous avait expliqué qu'il pouvait avoir plus de soin pour des biens qui appartiennent à des proches que pour ses propres objets (sol d'appartement, habits etc.). Il n'est donc pas forcément étonnant que son « premier appartement » soit moins « tenu » et entouré de soin que la maison de ses parents ou son appartement actuel. On peut aussi penser que cette expérience d'un premier logement personnel demande un travail domestique, et donc un apprentissage et un investissement personnel, différent de sa situation de l'époque « lycée », nous y reviendrons.

Deuxièmement, Louis renvoie l'évolution de ses pratiques envers les objets à une question d'âge : ayant « quitté l'adolescence » (il a 25 ans au moment de notre entretien), il apprécie aujourd'hui de vivre dans un « environnement » plus ordonné,, « tenu » « correctement », d'où également la division de son espace de vie actuel, avec atelier et salon bien « rangé ». On retrouve ici l'impact des rapports sociaux d'âge sur les trajectoires mais avec l'enjeu de la possession et propriété : la figure de l'adolescent qu'il était est délégitimée par rapport à la place d'adulte qu'il semble avoir obtenu. Le Louis jeune aurait un rapport moins « correct » à la propreté et à l'ordre que le Louis âgé. En l'occurrence, on peut se demander comment Louis aurait pu risquer de perdre une caution d'appartement avant de pouvoir vivre seul et signer des contrats en tant que majeur ? Troisièmement, il nous fait part d'une « période » de sa vie où il « dessinait » sur « tous ses objets ». Rétrospectivement, il n'évoque pas d'objet concret mis à part les murs de son appartement, des tables, et son « interphone ». Le fait qu'il ait failli perdre sa caution est clairement un rappel des normes formelles de la propriété, puisqu'il était locataire, et a probablement repeint l'appartement pour qu'il ressemble à son état initial avant de le quitter.

Ce rappel n'a rien d'abstrait, il a impacté le comportement de Louis par la menace de sanction matérielle, et on peut supposer que cette menace a participé à ses apprentissages en termes de rapports à la propriété et à la possession. Enfin, « avant » d'avoir son comportement actuel, il dit qu'il ne se rendait « pas compte », et exprimait ses « pulsions » ou « besoins » graphiques de manière « mécanique » : la référence au domaine psychologique voire biologique est un élément classique de délégitimation des jeunes et des pratiques « inappropriées » envers les objets, nous

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

l'avons vu. La mécanicité de l'habitude révèle l'inertie de dispositions envers les objets et envers le dessin acquises au lycée. Ces références, alliées à l'utilisation des notions de « correction » et de « tenue » dans le même passage, sont également des manières de montrer son adhésion aux normes conventionnelles de la propriété privée et de la possession en tant que locataire responsable : aujourd'hui il peut peindre « sans limite », dans son atelier…

On voit donc des pistes d'explication des rapports aux objets et aux espaces dans les activités quotidiennes de nos participant.e.s. Ces traces des interactions et de la socialisation aux normes de propriété et de possession permettent selon nous d'expliquer les pratiques et représentations dans les espaces publics ou semi-publics. En effet, les normes de contacts et d'évitement des objets semblent aussi traversées par un rapport de distance sociale au propriétaire des biens en question. Cette idée trouve de nombreuses illustrations dans les récits de vie, quel que soit leur type d'engagement, les effets de groupe en jeu, leur position dans les rapports de classe, de sexe ou d'âge.

Un axe de distance sociale

On la voit lorsque Nathan raconte qu'il évitait « les propriétés privées » lors de sa sortie nocturne entre amis et qu'il ne trouvait pas grave de dessiner sur les murs qu'il percevait comme liés à la « Mairie ».

> *F.B : « Avant de te faire choper, est-ce que tu dessinais genre sur les trucs genre de ta sœur ou sur les trucs de tes parents… ?*
>
> N : Nan. Nan, nan, nan. [Silence]
>
> *F.B : […] parce que tu vois tout à l'heure, tu disais qu'il y avait pas de logique mais j'imagine que y avait… enfin tu vois ?*
>
> N : Nan, nan. Pas, nan, nan. Pas sur mes parents ou ma sœur ou quoi. Nan, (*d'accord*) [silence] nan, sur ma planche, sur mes affaires quoi mais… Un peu pour personnaliser quoi en fait, mais nan pas à la maison… (*d'accord, ouais parce que c'est… ouais*) Mais mes parents ils savaient que… C'est pour ça, ils savaient que j'avais toujours un marqueur sur moi et tout, ils savaient que je mettais sur ma planche, c'était plein de [BCD] et tout, ils savaient ça. Mais tu vois ils avaient confiance tu vois, (*mm…*) donc quand ils ont su, ils ont dit 'bah merde hein'. » Nathan, 24 ans, externe en médecine.

Au-delà du lapsus consistant pour Nathan à parler de dessins « sur » ses parents ou sa sœur après une question concernant leurs objets, les silences de Nathan et son insistance quant à la négation montre qu'il s'abstenait sans hésitation de dessiner sur les affaires de ses proches. Cette tendance

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

est, sur l'enjeu de la propriété, à mettre en lien avec sa volonté d'éviter le plus souvent les biens des particuliers et de favoriser le mobilier urbain pour les tags. Cet évitement se déroulait aussi en situation de groupe, lors d'une nuit où leur objectif est de faire le plus de tags possible.

On peut imaginer que lors des interactions cette nuit-là, Nathan fait partie d'une équipe d'acteurs dont au moins un des membres est plus expérimenté dans le graffiti, et que ce dernier a pu les conformer à une norme de la sous-culture vis-à-vis du décor urbain et des rôles à jouer ou non. Toutefois, cette possibilité n'empêche en rien l'existence des mêmes normes de contact et d'évitement dans d'autres espaces sociaux : en effet, nous avons vu à plusieurs reprises dans cette partie qu'en tant que sous-culture, le graffiti est en interdépendance permanente avec des processus structurels et transversaux (genre, classe, âge, contrôle social etc.). Enfin, il est parlant que Nathan évoque la surprise de ses parents, qui savaient qu'il marquait ses propres affaires, lorsqu'ils ont appris qu'il taguait en rue : comme lorsqu'il savait rester dans le rôle de « bon élève » au lycée, Nathan a des interactions différentes en fonction des scènes sociales. Il peut très bien avoir un rapport très conventionnel à la propriété dans certaines situations, entretenant la « confiance » de ses parents, et suivre un autre script lors d'interactions où transgresser peut lui rapporter un crédit auprès de ses pairs masculins.

Quand Aurélien me raconte les petits dessins réalisés au crayon de bois sur la tapisserie jaune de sa chambre en tant qu'adolescent, il déroule une logique d'évitement et de soin comparable :

> « Nan pas de tags dans ma chambre, pas de tags dans ma chambre, parce que… fallait le cacher aux parents et… et… et voilà ils m, je sais pas ils m'avaient payé une tapisserie, je savais qu'après moi il y avait les petits frères ou les petites sœurs qui allaient reprendre la chambre… j'avais pas… c'est m, mais c'est même pas comme ça que ça c'est fait dans ma tête hein, c'est bu, je sais p, je sais pas j'aimais pas… je voulais pas m'afficher en fait tout simplement quoi. Je voulais juste pas m'afficher… Ça aurait déplu à tout le monde, dans la famille. J'ai fait des trucs au crayon de bois tu vois (*Mm...*) des trucs vraiment très discrets, du crayon de bois gris sur une tapisserie jaune ça se voit pas vraiment. Et puis je savais que j'allais devoir repeindre ou… peut-être repayer une tapisserie donc euh ouais nan ça m'intéressait pas… » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Il mobilise une diversité de motifs pour son comportement qui rappelle la variété des engagements dans le graffiti, ou les déclinaisons toujours singulières des rapports sociaux tels qu'observés dans les sections précédentes. Ces variations ne contredisent pas tant les mécanismes observables que les discours réifiant les graffeurs ou les prétendus « vandales ». Ici, Aurélien nous

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

fait part de sa volonté de « ne pas s'afficher » devant sa famille, de ne pas « déplaire », en même temps que des considérations matérielles sur le paiement de la tapisserie par ses parents, ou la tâche de restauration (« devoir repeindre », « peut-être repayer ») qu'il voulait éviter.

Un élément pivot dans cette logique est la phrase concernant ses « petits frères ou petites sœurs » : le fait d'éviter de peindre sa chambre, ou le choix de dessins légers pouvant être invisibles ou effaçables, est en partie liée à l'interdépendance qu'il entretient avec le reste de sa famille. Ces liens d'interdépendance sont aussi ce qui donne leur force aux principes de soin envers les personnes les plus proches socialement et envers leurs objets. Par prolongement, ils exposent et facilitent les prises de liberté avec des objets-surfaces distants socialement dans le graffiti ou le *street art*, fussent-elles jugées déviantes. Entraînés par des quêtes de prouesses masculines qui leur permettent de se distinguer socialement, de gagner du prestige et de se faire plaisir entre amis et sans supervision adulte, les participant.e.s n'en ont pas moins été socialisé.e.s à des normes de propriété et de possession traversant la famille, l'école, et les espaces publics.

Deux derniers exemples pour témoigner de cette norme informelle jouant dans les interactions qui produisent le graffiti ou au *street art*. Souvenons-nous de l'extrait d'entretien où Louis nous parlait de « règles » que tous les graffeurs appliquent plus ou moins « consciemment ». Voici comment il résumait sa pensée :

> « Je peux parfaitement comprendre que, si t'as un tag sur ta porte d'entrée, ça te fasse chier quand tu rentres chez toi, je peux le comprendre. Je peux comprendre aussi que… ça fasse chier la SNCF si y'a des graffitis sur les voies ou sur les trains… hum… ouais… mais je trouve que, que les… les sanctions, sont un peu dures, pour ce truc-là… (*comparé à d'autres…*) comparé à d'autres types de vandalisme euh…, voilà on te fait un tag sur ta porte, putain c'est relou parce que bon ça va peut-être te coûter un peu d'argent aussi… parce qu'il va falloir, le produit euh, pour le nettoyer, et la peinture pour repeindre ta porte, c'est un truc… euh… hum [sourire] j'suis en train de réfléchir si c'est du vandalisme euh, si c'est plus personnel que quand tu te fais péter ta bagnole, mais en fait c'est la même chose [sourire], (*ben je sais pas tu vois c'est…*). Parce que un mec, euh toi tu te balades dans la rue tu fais des tags machin, tu tagues une porte, tu tagues pas la porte de M. Marchand, en particulier, tu tagues la porte parce qu'elle est toute blanche et que c'est… ça te… démange » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

L'exemple de « M. Marchand », hypothétique propriétaire d'une porte taguée, est particulièrement parlant. Louis s'y rapporte à partir d'une figure de style à la fois populaire et souvent involontaire, qui est la périphrase. Nous avions déjà repéré des figures de style révélant des intentions

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

stylistiques dans les discours des participants (les hyperboles et métaphores guerrières du graffiti), et ce trait de langage doit également être pris au sérieux.

Au lieu de se référer à la porte d'« untel », ou d'« un particulier », Louis remplace un terme court par un autre plus long pour en changer le sens : sa périphrase est une pronomination, consistant dans l'utilisation d'un nom plus ou moins célèbre (Marchand étant un des noms de famille les plus courants en France) à la place d'un nom commun qui désignerait anonymement une personne (cas d'« untel », ou d'« un gars » etc.). Pour, H. Suhamy, professeur émérite de stylistique, cette figure se base sur une combinaison linguistique de l'allusion, de la substitution et de l'allongement (Suhamy, 2016, 52). Elle permet à Louis de conserver l'abstraction de la personne considérée tout en ajoutant un titre (« Monsieur ») et un nom propre répandu. Le procédé se base sur un « principe d'économie et de connivence, grâce auquel l'auteur trouve avec son récepteur un point de contact ténu et discret, mais par où passe, avec la rapidité d'un flux électrique, un message complexe, riche d'informations emmagasinées. » (Ibid, 51).

Ces informations qui nous intéressent sont à chercher dans l'allusion de Louis : en parlant de ce « M. Marchand » auquel il ne penserait pas s'il taguait une porte, il signifie à la fois l'idée que l'objet est très probablement liée à un propriétaire particulier, mais que celui-ci est abstrait et ne compte pas dans l'interaction qui produit le tag. M. Marchand peut bien avoir un nom de famille et mériter des politesses dans d'autres interactions, mais il est ici tellement abstrait pour un tagueur que son titre de propriété formel (« sa » porte, « ta bagnole ») ou la dépendance matérielle (« coûter un peu d'argent », « nettoyer ») qu'il entretient avec cet objet est tout simplement oubliable. Dans l'interaction, la porte est un décor ou un accessoire (Goffman, 1973, 106), elle sera peinte et peut-être repeinte, et la politesse attendra, même si Louis comprend bien qu'un tag sur une porte ou un train peut « faire chier » le propriétaire « abstrait ». Les mécanismes des rapports sociaux de sexe, d'âge et de classe participant à produire le graffiti ou le *street art* sont ici plus forts que l'enjeu de la propriété formelle.

L'idée est répétée et développée par d'autres participants et d'autres entretiens. C'est le cas d'Emma, lorsqu'elle évoquait la « porte de garage ».

> « Ben déjà entre le légal et illégal et public et pas public tu vois enfin ce que j'entends par public c'est qu'on voit, et on voit et c'est évident que c'est pas un mur de particulier tu vois que le mec il va pas passer un coup de pinceau sur son… ben déjà le meilleur exemple c'est porte de garage tu vois, bon… y'a des gens qui aiment avoir leur porte de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> garage toute blanche et bah tant mieux pour eux… tant pis pour eux, j'ai envie de dire tu vois » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Ces « gens » dont parle Emma apparaissent tout à fait distants et abstraits dans l'interaction qui peut permettre à Emma d'utiliser une surface privée pour son pochoir. Elle illustre cette distance par la question de l'entretien : s'il est « évident » que le propriétaire potentiel ne tient pas à la propreté de son mur ou à sa couleur d'origine, elle estime que ce « particulier » ne sera pas réellement impacté par sa prise de liberté.

C'est bien ce mécanisme qui explique la récurrence des lieux abandonnés dans les objets-cibles, des biens possédés par des commerces (les « rideaux de fer », les « camionnettes ») mais aussi la récurrence des biens publics, que Nathan estimait être « à tout le monde ». La distance sociale exprimée dans l'interaction par les objets, tels que les perçoivent les participants, permet de suspendre les pratiques de soin et de propriété auxquels ils ont été socialisés par ailleurs. Plus le propriétaire peut être identifié par l'intermédiaire de son objet (entretien, marques d'appropriation, convention) et plus il apparaît comme un être proche socialement, plus cet objet sera évité, consciemment ou non.

Le dernier exemple de cette norme se trouve dans le récit de Samuel, qui disait que graffer était un « moyen d'exister », « même si ça vous fait chier ». Pour les gens qui voient des graffeurs peindre, il explique que beaucoup ne disent rien, ont peur, les voient comme méchants, mais « 85 % » s'en « battent les couilles »… mais « si fais ça chez eux c'est plus le même jeu ». Ayant plusieurs fois peint dans des usines abandonnées, il nous avait expliqué son impossibilité de peindre dans des maisons abandonnées : « on y sent la vie », avec le papier peint et les objets laissés. Se dessine donc, à partir du rapport aux objets dans les espaces publics et dans la vie quotidienne de nos participants, cet axe schématique de distance sociale qui facilite ou freine la possibilité de transgresser les normes informelles d'évitement et de soin envers la propriété d'autrui.

Schéma 1 : Axe de rapport à la propriété et à la possession en fonction de la distance sociale et du soin aux objets et espaces matériels.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Si nous avons souhaité indiquer le terme de propriété dans le schéma ci-dessus, c'est en raison des choix théoriques tenus jusqu'ici : cherchant à expliquer en quoi les pratiques de graffiti et de *street art* sont influencées par les rapports sociaux et la socialisation à l'enjeu de la propriété, mais aussi à critiquer une perspective naturaliste, cette terminologie permet selon nous de réinvestir la notion de propriété par la sociologie interactionniste. Cependant, il est important de retenir les éléments qui nous ont permis d'arriver à ce résultat : si les objets appartenant à la famille des participant.e.s sont traités avec plus de soin que le mobilier urbain, c'est moins en rapport aux normes formelles de propriété qu'aux normes informelles de possession. Il est évident que ces deux niveaux normatifs s'interpénètrent et s'influencent, et nous verrons à quel point dans les pages suivantes. Notons toutefois que les comportements et représentations étudiés jusqu'ici produisent un schéma qui ne peut, justement, se départir de l'influence de la propriété au sens juridique. En effet, si les rapports de possession et de distance sociale semblent ici pouvoir jouer en défaveur du « respect » de la propriété publique ou privée lorsqu'elle est liée à des inconnus et des propriétaires abstraits, c'est bien sur des critères juridiques et pénaux que sont sanctionnés les participants ayant un engagement dans le graffiti. On peut donc émettre l'hypothèse que dans l'enjeu de la propriété et de la possession, la première domine la seconde d'un point de vue matériel. Enfin, il est clair qu'au fil de notre investigation, ce schéma pourra être amendé pour plus de précision, et qu'il ne doit pas être lui-même est hypostasié en faisant fi de l'impact des rapports sociaux de sexes, de classe et d'âge déjà évoqué.

4.2 Rapport à la technique et usages sociaux des objets

Si les normes informelles de possession sont un point décisif dans les pratiques de graffiti et de *street art*, on peut avancer sur les rapports entre individus et objets matériels par les questions de techniques et d'usages sociaux. En effet, comme nous l'avons vu à travers les différentes formes d'engagement, mais aussi à travers les distinctions sociales entre graffeurs et street artistes, techniques et usages sociaux participent de la division du travail de peinture, fut-elle déviante, mais aussi du rapport aux objets et aux espaces. La focalisation sur les questions techniques est évidemment dépendante de l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe observés sur le terrain ; elle permet cependant de critiquer ce qui pourrait passer pour une simple expression des masculinités de classes moyennes et supérieures.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour rappel, nous avons vu en introduction générale que les individus et les groupes « assimilent leur milieu à travers un rideau d'objets (outils et ou instruments) » (Leroi-Gourhan, 1973, 332). Les approches ethnologiques suivant M. Mauss définissent largement la technique comme des « actes traditionnels groupés en vue d'un effet mécanique, physique ou chimique, actes conçus comme tels », ce qui suppose d'identifier trois piliers : la tradition, l'intentionnalité et l'efficacité matérielle (Guille-Escuret, 2001, 101). Dans une étude contemporaine des pratiques de graffeurs et de street artistes, le concept de tradition doit être adapté pour tenir compte de la société différenciée dans laquelle ils ont été socialisés. Nous appréhenderons donc la « tradition » à partir des pratiques et représentations historiques de la sous-culture ou du champ considéré, mais aussi à partir des techniques incorporées sur d'autres scènes sociales (école, famille, milieu professionnel, espace publics…), en gardant à l'esprit que les rapports de pouvoir sont en interdépendance permanente avec les enjeux techniques (George, 2012, 27).

La peinture calligraphique à main levée avec de la peinture aérosol fait aujourd'hui partie d'une technique au sens anthropologique et sociologique du terme : elle s'inscrit souvent dans des traditions hip-hop ou graffiti locales, nationales et internationales, elle consiste en une suite d'actes changeant des surfaces (par effets physiques, chimiques et mécaniques), et met en jeu à la fois l'intentionnalité et l'efficacité des pratiquants (choix de blazes, recherche de visibilité, compétitions etc.). Les pratiques de pochoirs et de collage du *street art* renvoient elles aussi à des techniques au sens anthropologique du terme : elles produisent des artefacts voulus esthétiques en reprenant des codes et traditions de l'art pictural et des mouvements sociaux, et mettent en jeu des volontés d'être vu ou reconnu à travers une production efficace.

En complément, la sociologie des usages sociaux, initialement développée en lien avec les TIC mais ouvrant à une réflexion entre constructivisme et matérialisme, permet une investigation de la manière dont les acteurs s'approprient les objets dans leur vie quotidienne, des premières utilisations jusqu'à la stabilisation des pratiques (Ibid, 32), de manière individuelle ou collective. Dans ce champ de recherches, un écueil récurrent concerne la question de l'autonomie relative de l'« usager ». Il ne faut pas surestimer cette dernière dans la mesure où l'écrasante majorité des objets culturels sont le fait de propositions de concepteurs/promoteurs, incluant des rigidités (lois physiques, verrous techniques etc.) et des stratégies d'offre participant à structurer les usages. Il importera donc de repérer les contraintes d'usage auxquelles font face nos participant.e.s dans leur rapport aux objets, tout comme la manière dont ils.elles s'approprient ceux-ci en lien avec leurs besoins, envies et positions sociales. En retour, nous pourrons peut-être repérer des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pratiques dans lesquelles « tradition » et « efficacité » sont claires, mais où l'intentionnalité est plus floue. Nous pourrons aussi revenir sur les débats concernant les formes de « résistance » à partir d'une compréhension des usages relevant d'un détournement des techniques, qui pourraient remettre en cause des hiérarchies de classe, de sexe ou d'âge.

Pour démarrer l'analyse, il convient de mentionner que les questions de techniques ont été particulièrement utiles lors de l'enquête de terrain et des entretiens. En effet, présentant aux participant.e.s mon intérêt pour le rapport aux objets et aux espaces, poser des questions sur les situations de peinture (parfois de manière ingénue) ne suffisait pas à approcher précisément certaines de leurs pratiques. En revanche, lors des rencontres ou des discussions, engager des échanges sur les questions de technique de peinture ou de conservation des espaces/objets, permettait à la fois de m'aider à apprendre le graf et d'obtenir des descriptions de leurs rapports aux surfaces, aux outils, à la production ou encore à l'espace domestique. Aussi paradoxal que cela puisse paraître pour une activité cible de tant de débats sociologiques et criminologiques depuis des décennies, et incluant des activités et outils souvent inaccessibles aux non-initiés, les techniques et usages dans la peinture graffiti sont finalement peu traités dans les aticles et ouvrages scientifiques (mais plus présents dans les travaux sur le *street-art*).

Lorsque l'on se penche sur des ouvrages ou des expositions organisées par des membres de la sous-culture, les questions techniques sont très souvent présentes, parfois jusqu'à un certain romantisme. Lors d'expositions réunissant des graffeurs, j'ai par exemple eu plusieurs fois l'occasion de voir des collections de sprays usagées des années 80 ou 90, des photos de rails de train dans la brume, d'entendre des anecdotes émues sur des techniques « à l'ancienne »… L'amour pour la calligraphie et ses techniques, ancestrales ou plus récentes, peut aussi ouvrir des discussions passionnées entre graffeurs, sur les typographies, les effets de perspectives etc. Dans une autre veine, ici le graffeur PONES interviewé dans l'ouvrage *Cap Nord* (2006, 58) :

> « En 97, on avait traversé tous les grands axes jusqu'à la gare, et tout défoncé à la *fatcap*[213]. On avait claqué des *fatcaps* à la Belton[214], t'aurais vu les traits, car parfois l'hiver on les laissait dehors dans le froid ; ça fait qu'après t'avais des traits d'au moins 10-15 centimètres ! Même SLEEK disait que quand on taguait on éclatait toute la rue avec deux bombes, un tag tous les 15-20 mètres, tandis que lui était plutôt du style à taguer par-ci par-là, dans des endroits stratégiques, mais, bon, il défonçait tout aussi. Parfois on

[213] Terme de la sous-culture pour décrire des buses pour sprays.

[214] Marque de peinture en spray tout supports, dont les bombes ont rapidement été très prisée des graffeurs français, et dont aujourd'hui une bonne partie des ventes se fait par l'offre de produits dédiés au graffiti, notamment la « Molotow » 600ml.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> revenait de Roubaix jusqu'à Lille en taguant la route. » PONES dans TOP GUN & MIKOSTIC, 2006.

Outre les revendications de « défoncer » ou « éclater » les rues que nous avons déjà analysées, et les invitations à reconnaître le prestige dans la pratique des tags massifs, notons que ce passage traite à la fois de la division du travail de peinture et de techniques pour produire des tags efficaces : le graffeur évoque des espaces publics très pratiqués et visibles en termes de surfaces (« grands axes », « gare », « route »), des outils et astuces pour élargir les traits des lettres (« *fatcaps* », « Belton », exposition au « froid », estimation en centimètres), la validation des effets par un pair respecté, les « stratégies » pour économiser la peinture tout en marquant « tous les 15-20 mètres »… Des tags aux marqueurs jusqu'aux personnages dans les fresques légales, en passant par les pochoirs et dessins sur feuilles volantes, le rapport à la technique est une mine d'informations. Dans notre présentation historique de la sous-culture, nous avions rapidement évoqué les différents styles « standards » de la pratique (*floppy, throw-up, wildstyle, 3D* etc.) qui requièrent des techniques parfois différentes. Nous avions aussi mentionné un chapitre particulièrement éclairant de G. Gopinath (2015) approchant les questions techniques du graffiti *wildstyle* à New York dans les années 1980 sans pour autant ignorer les dimensions de contrôle social (Ibid, 127).

Dans ce chapitre, l'auteure retrouve à sa manière les piliers de l'anthropologie des techniques, rappelant l'impact historique du style *wildstyle* de New York dans la culture graffiti à l'international (immortalisé notamment par H. Chalfant et son ouvrage *Subway Art*), montrant l'intentionnalité des graffeurs derrière des lettrages apparemment « illisibles », mais aussi l'efficacité matérielle des actes de RAMMELLZEE ou KASE 2, provoquant les réactions des spectateurs voyant des métros bariolés traverser la ville.

Comparant le style *wildstyle* aux peintures maniéristes de la renaissance, G. Gopinath montre que l'exagération visuelle des lettres et l'impression de mouvement qui s'en dégage partaient d'une volonté de créer du « mystère » et de se distinguer des graffitis classiques à New York (Ibid, 117). Dans la pièce qu'elle examine, les lettres et le lexique comptent moins que l'entrelacement des lignes dans la masse et le mouvement formés par les mots (« KASE 2 & ELKAY ») : les dessins n'ont pas qu'une surface, ils sont actifs, obtiennent de la texture, un volume, une vélocité (Ibid, 120). Pour produire ce rendu, les graffeurs ont tenu compte du sens dans lequel le métro allait se déplacer (plaçant des coulures et des vapeurs allant de gauche à droite), et ils ont réalisé plusieurs ébauches sur papier. (cf. Illustration 25).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

L'exécution s'est faite en une seule « session » nocturne dans un dépôt, c'est-à-dire jusqu'à huit heures de travail et peut-être 20 sprays utilisées (Ibid, 122). La taille de la composition, d'environ 18 mètres de longueur sur 2,5 mètres de hauteur, un « *wholecar* » (l'entièreté d'une voiture de métro), et les conditions de production, impliquent des techniques corporelles spécifiques. Il y a la dextérité et stabilité de la main des peintres n'ayant pas beaucoup de temps pour corriger les traits, des capacités athlétiques et diverses « prises » de mains et de pieds pour se suspendre au-dessus du sol, une évaluation des proportions avec peu de recul et dans l'obscurité, l'évitement des risques d'électrocution par le « troisième rail » (Ibid). Le caractère illégal de la situation implique aussi de « voyager léger », sans échelle par exemple, et de rester vigilant pour s'échapper au plus vite en cas de besoin.

Ce type de rapport à la technique évoque pour l'auteure le concept de « virtuosité » (Dodier, 1995, 223), où un individu révèle ses qualités à travers une « performance » reconnue, impliquant certes une « œuvre », mais aussi une maîtrise corporelle des outils techniques. « Le virtuose peut agir grâce à des 'tours de main', à des habitudes acquises depuis l'enfance, à une seconde nature, à une intuition, qu'importe, l'essentiel tient dans l'évènement qu'il réussit à créer. » (Ibid, 224). Pour G. Gopinath, cette virtuosité est à la fois une forme d'« ornement » et d' « armement », comme un camouflage, permettant aux graffeurs dans un contexte de pénalisation accrue de prouver leur valeur tout en protégeant leurs productions des interprétations ignorantes. Ce type de technique demande un entraînement soutenu, voire quotidien, et des processus d'incorporation. Autrement dit, analyser la virtuosité demande de se pencher sur des activités dans l'espace privé et le quotidien. Enfin, gardant à l'esprit que la virtuosité relève autant de la performance que d'un jugement (parfois impitoyable) (Ibid, 223), il faudra rester attentif aux pratiques des participant.e.s n'ayant pas eu un engagement profond mais pouvant nous aider à avancer dans la compréhension des socialisations en jeu.

Technique et appropriation des objets

Pendant les entretiens, il est arrivé à trois reprises qu'un participant prenne une feuille et un crayon pour me montrer par les gestes ce qu'il tentait de m'exprimer par la parole. Après que Romain m'ait expliqué qu'il considère les graffitis d'il y a « 15 ou 20 ans » plus « travaillés » et « consciencieux » qu'aujourd'hui, notamment par le travail d'« esquisses », je lui parle un peu de mes difficultés d'apprentissage dans la peinture à la spray :

« *F.B : c'est pas évident du tout comme technique à apprendre, ça demande du temps […]*

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> R : Ouais de la répétition euh, faut être sûr de ses gestes en fait c'est ça qui fait euh… ce qui fait que ça marche bien, enfin moi je trouve hein… pas hésiter quoi. Faire euh… vla t'as une ligne droite à faire ben allez fhit ! [il mime une ligne faite à la main levée], faut essayer de la faire d'un coup, pas, faire plein de petits traits… parce qu'après c'est comme au cray, au, au… dans le dessin normal tu vois [il prend un crayon et une feuille pour me montrer, on est assis à une table dans l'atelier et il me montre], il y en a qui dessinent toujours tu sais en faisant des… (*ouais je vois*) des sortes de petits traits poilus là… [il imite ce type de trait sur la feuille rapidement] [demi-rire] et moi, tu vois je… préfère quand c'est… tu vois tracé net quoi… [il fait une ligne, puis une autre, et réalise le contour d'une forme dans la foulée] (*ouais effectivement*). Attends je prends un crayon blanc pour faire les trucs… [ton ironique, il cherche un crayon de bois normal, et refait le dessin en lignes droites]. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Réaliser une ligne droite à main levée pour le contour d'une lettre ou d'une forme en utilisant un aérosol demande pour Romain d'« être sûr de ses gestes », de « ne pas hésiter », mais il précise d'emblée que cela s'acquiert par « répétition » du mouvement. Joignant le geste à la parole, il se saisit d'une feuille de brouillon et d'un crayon de couleur blanche : ce qui importait dans son explication était d'abord le mouvement de la main tenant un outil pour dessiner et non le rendu. Plutôt que de réaliser une ligne en superposant plusieurs traits courts dans la même direction (« plein de petits traits »), il est préférable pour lui de joindre directement et rapidement (ce que souligne l'onomatopée « fhit ! ») des points A et B imaginaires. Si ce conseil peut s'appliquer en tenant un crayon de bois, il prend aussi tout son sens vis-à-vis des caractéristiques techniques des bombes aérosols expulsant de la peinture.

En effet, au moment où le doigt presse la « *cap* », celle-ci peut ne pas être à la bonne distance pour avoir l'épaisseur de trait voulue, la peinture peut rapidement couler sur le mur si l'on n'en connaît pas le débit, mais la spray rejette aussi généralement quelques gouttes autour de la buse. En appuyant plusieurs fois sur une même ligne, ou en hésitant et ralentissant, on obtient souvent une succession de taches de peinture (comme écrire en faisant des « pâtés »), ou un trait dont l'épaisseur varie involontairement[215]. En comparaison, si apprendre à écrire à l'encre sur une feuille sans faire de pâtés renvoie à un apprentissage scolaire, la technique de mouvement ou de gestion de l'objet stylo peut échapper au langage une fois qu'elle est incorporée. Et comme quelqu'un habitué à lire des manuscrits reconnaît rapidement une écriture avec ratures et pâtés, les graffeurs peuvent très souvent voir, dans un tag ou une pièce (cf. Illustration 18), l'assurance du geste qui se dégage d'un simple trait de peinture.

---

[215] Certains graffeurs peignent aussi par appuis répétés sur la cap et par traits courts ou dont l'épaisseur varie, notamment pour réaliser des corrections ou des effets, mais cela demande d'avoir déjà maîtrisé le trait simple.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Cette assurance joue directement sur la reconnaissance des tags et des graffitis, la possibilité de les repasser, leur caractère insultant ou ironique s'ils recouvrent un dessin plus léché, et enfin le jugement du producteur sur sa propre peinture. En observation participante, je me suis plusieurs fois empêché de peindre une surface en pleine nuit en me disant que mon tag allait être moche et qu'il n'avait pas sa place ici. Sur terrain légal, outre l'évitement de *crews* dont je connaissais les blazes par « respect », j'ai pu passer trente minutes à tenter de refaire un simple contour noir sur une pièce tellement celui-ci transpirait l'imprécision et que j'en avais honte. On touche donc au fait que le rapport aux objets-outils des graffeurs inclut des éléments d'appropriation des objets particulièrement travaillés ou incorporés. On est aussi avec l'exemple de Romain au point de rencontre des traditions esthétiques (ce qui est considéré comme un trait correct dans un tag ou un contour de lettrage), de l'intentionnalité (la recherche de reconnaissance et la volonté de faire tel ou tel trait), et de l'efficacité matérielle (un trait droit rapidement exécuté est plus efficace qu'un geste hésitant et temporisé, surtout si l'on veut éviter d'être pris).

Cette première approche de la technique à partir d'un simple geste à main levée tient compte des particularités de l'outil « spray » lorsqu'il est utilisé sans pochoir et de codes esthétiques du graffiti. Les techniques pour construire et réaliser les blazes peuvent s'appuyer sur les mêmes logiques tout en ajoutant des considérations lexicales ou phonétiques. Voici deux extraits de l'entretien avec Nathan :

> « Nathan : alors en fait, dans [Q13][216] il y avait aussi un autre pote qui faisait du skate, bon il était moins bon. Mais euh voilà, il touchait un peu au skate et… et il… et pareil il faisait quelques tags vite fait, mais surtout son grand frère, qui était deux ans plus vieux que nous, c'était 'Jean' son grand frère, le petit frère c'est 'Gabriel', c'était mon pote à l'époque. Euh… lui il faisait pas mal de tag mais lui, même avec des bombes de sprays et tout, il faisait des trucs, bon c'était pas forcément super beau mais… Et lui, il m'avait trouvé le pseudo en fait, comment l'écrire. (*d'accord*) Moi j'avais trouvé… J'essayais d'écrire [BCD], je savais pas comment l'écrire, je me souviens je devais être en cinquième, début de cinquième où… où j'écrivais sur ma planche quoi. J'écrivais sur ma planche de skate [BCD], mais je savais pas comment l'écrire et puis il avait trouvé l'écriture ça, puis et elle était bien, elle se faisait en… en un coup de crayon du coup c'était trop facile de la faire partout
>
> *F.B : Et sur tes trucs à toi, genre en dehors des trucs de classe, genre je sais pas dans ta chambre ou quoi, tu faisais aussi des [BCD] ou tu… tu personnalisais des trucs ou tu faisais… ?*
>
> Ouais sur, sur mes classeurs par exemple tu vois mes classeurs, je suis sûr que sur mon… Nan j'avais déjà, nan j'avais pas fait sur ma tapisserie ni rien. Mais souvent ouais, si, sur mes objets, mes trucs, je faisais des [BCD] un peu partout, c'était vraiment le truc euh, dès que j'avais un crayon j'écrivais [BCD], j'étais, j'étais super habitué. Ben si tu veux je peux

[216] Nom de quartier, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> te montrer comment je l'écrivais (*ouais vas-y*) [Il cherche un stylo et une feuille]. Tac… C'est tout con mais je sais encore les faire. En fait je faisais ça [bruit du crayon en contact avec la feuille]. (*d'accord*) En gros j'en faisais un peu partout. Et j'rajoutais #09. [demi-rire] Ouais, c'était ça, ça allait super vite à faire tu vois. » Nathan, 24 ans, externe en médecine.

J'ai gardé avec moi le dessin du blaze réalisé par Nathan cet après-midi-là. Il consiste en quatre lettres tracées sans lever la pointe du support, « en un coup de crayon ». Certains traits gênants sont éludés, et les lettrages demandant un croisement de plusieurs traits sont exécutés de manière à ce que la fin d'un mouvement coïncide avec le début de l'autre[217]. On pourrait penser que cette manière d'écrire relève surtout de l'esthétique (sur la « planche », les « classeurs »), et de la volonté d'être rapide (« j'avais le truc ») et non des contraintes liées à l'outil, mais c'est bien « Jean », le graffeur qui avait des « sprays » et jouait un rôle de « mentor », qui a « trouvé comment ». Tous ces éléments se croisent dans l'adoption des gestes techniques, même pour un engagement furtif comme celui de Nathan.

Lorsque l'on observe des tags dans des espaces publics ou semi-publics, on peut remarquer que cette recherche d'un geste efficace et économe est souvent présente, jouant parfois contre la lisibilité des blazes (volontairement ou non). Les tagueurs expérimentés ont rarement besoin de réaliser tous leurs lettrages dans un même mouvement, mais les combinaisons de traits entre lettres, les soustractions de lignes gênantes, ou encore les dispositions de lettres permettant des gestes fluides sont très répandus. Le choix des lettres lui-même peut être influencé par la technique de dessin à main levée : certains lettrages de blazes sont plus « épanouissants » que d'autres à peindre comme le dit Alexandre. Certaines formes de lettres peuvent aussi être plus commodes à tracer à main levée si l'on veut garder la continuité du geste et le réaliser de manière économe. Quand l'œil est entraîné, on remarque aussi la virtuosité de certains tags réalisés avec un marqueur ou une spray, en une seconde ou deux, variant les épaisseurs de traits, évoquant des visages ou des symboles, fusionnant les lettres tout en les laissant lisibles… (cf. Illustration 20 et 21)

Notons enfin que Nathan n'a fait que quelques mois de graffitis au marqueur mais se décrit comme « super habitué », et il se souvient avec très peu d'efforts du geste qu'il réalisait : devant moi, il fait un tout premier trait maladroit mais très rapidement les mouvements de sa main s'enchaînent sur les autres lettres, comme suivant un cours d'action connu. Les techniques du dessin à main levée se basent sur l'appropriation d'objets et la stabilisation d'usages, ici en lien

[217] Pour le blaze imaginaire « BCD », la courbe basse du C peut servir à se lancer dans l'arrondi d'un D en fin de trait par exemple.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

avec la socialisation aux codes du graffiti mais aussi aux manières d'écrire légitimes. En plusieurs mois d'entraînement, ces techniques et usages peuvent être incorporés.

Du point de vue théorique, on peut dès lors imaginer un « espace » des techniques calligraphiques du graffiti hip-hop, où la diversité d'usages des sprays, marqueurs, encres, supports etc. rencontre les traditions locales ou nationales, mais aussi les détournements et expérimentations de techniques calligraphiques. À ce sujet, voici le témoignage d'Aurélien, plus expérimenté dans cet espace de pratiques, à partir d'une feuille volante :

> « F.B :… *apprendre à manier une bombe même si tu dis qu'au début c'était pas forcément le, enfin toi tu te considérais pas, tes tags comme les plus beaux du crew ou quoi, tu, t'acquières quand même des techniques de… de voilà de savoir tenir une bombe et de faire une belle courbe (*ouais ben ouais, ouais complètement*) ou… et ça est ce que vous, vous, vous échangiez là-dessus ? Vous en discutiez du s, de, tu vois du style de l'un de l'autre dans le crew ou c'est un truc qui reste perso euh* ?
>
> Aurélien : Bah oui t'en discutes enfin, la discussion elle est, enfin c'est un peu toujours la même quoi. C'est… si tu tagues pas bien t'es fasciné par tes potes qui taguent bien et tu leur dis, et quand tu fais un truc pas trop mal, ben ceux qui taguent ils te le disent et t'encouragent à continuer quoi. C'est… après on se donnait pas des cours de graf non plus, l'idée c'est de chacun avoir son style et si, si tu trouves pas le tien ben c'est, c'est pas grave quoi. Tu vois c'est… faut pas trop s'inspirer non plus quoi. (*ah c'est… pour, enfin ça peut paraître con mais pourquoi ?*) Bah t'avais toute une idée enfin, par son style graphique, son empreinte graphique mais dans le rap c'est la même chose tu vois enfin c'est… C'est un milieu où ça parle ça jase énormément et… c'est un milieu qui aime bien essayer de voir euh, qui a pompé quoi à qui. Et du coup euh, si t'as pas un vrai talent, bah forcément tu vas aller t'inspirer. Moi je me suis de pas mal de lettrages de [MNO] euh, que je trouvais dans Kapital ou dans les fanzines. Et... mais du coup même à un niveau personnel t'es pas satisfait, tu te dis 'Ouais nan mais je suis en train de faire du [MNO] là c'est n'importe quoi…' C'est… Du coup moi j'ai plus travaillé mes tags et… je me suis plus trouvé, une empreinte graphique, en tag quoi. Moi je m'amusais à faire des tags à l'envers en fait […], mon blaze j'ai appris à le faire, à l'envers quoi, je commençais par la, par la droite et j'allais vers la gauche. Ça ça… j'avais eu des bons échos par rapport à ça. (*ouais c'est ouais parce que c'est pas…*) C'est pas commun quoi. (*ouais et puis d'expérience c'est pas très simple, […] enfin je sais pas comment dire ça mais tu vois de travailler un geste, rapide et efficace, dans un sens ça a rien avoir avec le fait*) ah ouais nan ça t'embrouille quoi. Ça t'embrouille trop. On avait eu tout un délire comme ça où on, tu vois tu peut faire d'abord de droite à gauche, après tu peux retourner ton tag, et le retourner et le faire de droite à gauche. T'as trois manières de le faire à l'envers quoi. (*ouais d'accord ouais, comme avec euh, en miroir ou en… d'accord ok*) [silence] Tu vois si on prends une feuille, vite fait [il se lève et cherche une feuille dans la pièce avec un crayon] (*euh j'en ai là si tu veux*) ouais. [je cherche dans mon sac à dos, sort mon bloc-notes et sépare une feuille] (*tac, faut pas faire attention à ça mais bon*) [Une esquisse de mon tag est sur la feuille et je la trouve laide, il s'assoit à coté de moi] Donc euh, je sais plus le faire hein ça fait des années que je l'ai pas fait mais… je vais te le montrer [il repositionne la feuille devant lui] tu vois si tu commences par euh, je sais pas on va écrire quoi ? Euh ouais, socio tiens. [Il écrit/dessine] Tu peux le faire comme ça, tu peux te le faire… alors, là ça va être l'embrouille… [il dessine à l'envers sans que sa main n'hésite longtemps] comme ça et tu peux le retourner aussi quoi. Du coup le retourner ça serait, ben le S c'est le même, ah on a que des lettres [demi-rire], ah ouais nan mais ça

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> marche pas ! [Les lettres Socio sont pratiquement identiques à l'envers selon un axe de symétrie horizontal] mais tu vois celui-là, tu peux aussi, si tu le retournes euh, si tu mets une ligne de symétrie ici, tu le mets à l'envers (*ah ouais*) et tu peux, celui-là aussi, avec une ligne de symétrie tu peux te le mettre à l'envers aussi quoi […] C'était rigolo quoi. C'est un jeu. (*ouais*) [Il se rassoit à sa place devant moi de l'autre côté de la table] » Aurélien, 28 ans, doctorant.

J'ai choisi de garder cet extrait d'entretien dans sa longueur pour tenter de retranscrire à la fois l'enthousiasme d'Aurélien sur les questions de technique calligraphique, mais aussi les détails de l'interaction où il s'assoit à mes côtés pour m'expliquer les choses. Juste après que je pose ma question, il semble évident pour lui qu'au sein d'un *crew*, les tagueurs et graffeurs « discutent » de techniques et d'usages. Les qualités de production étant inégales, il pouvait être « fasciné » par certains de ses potes, rapprochant implicitement certains amis de virtuoses de la gravure ou de la calligraphie dans d'autres passages. Nous avions déjà repéré, dans notre section sur les rapports sociaux de sexes, que la maîtrise technique était un enjeu pour le prestige dans le graffiti, et Aurélien raconte ici l'effet d'entraînement et « d'encouragement » au sein d'un *crew*.

Cependant, réduire la quête de prouesse ou d'adresse technique à des compétitions masculines ou des effets de groupe manque un point crucial. Les techniques mettent en jeu des apprentissages spécifiques, qui annoncent des productions et des esthétiques souvent occultes pour les non-initiés[218], mais aussi la possibilité de reconvertir ces techniques dans des champs de pratique légitimes (graphisme, art et artisanat etc.). Cette socialisation, qui peut être déviante[219], se déroule entre pairs : « on se donnait pas des cours de graf non plus », loin des hiérarchies âgistes de l'apprentissage scolaire. Cela dit, la quête de « style », enjeu central de nombreuses sous-cultures, est cadrée par les productions préexistantes et les manières de faire qui font autorité dans le graffiti à l'époque. Aurélien mentionne ainsi l'influence de certains graffeurs et de leurs photos publiées dans les magazines ou les ouvrages spécialisés[220]. Dans le balancement entre tradition et intentionnalité, le souci d'authenticité et les principes de distinction dévalorisent les simples copies : comme dans le « rap », les graffeurs « jasent » et démontrent leurs aptitudes à reconnaître comment l'un a pu « pomper » son « style » et chez un autre. Partant, Aurélien a pu trouver « son » « empreinte » graphique dans le tag par « jeu » autour des techniques calligraphiques, mettant « à l'envers » son blaze ou celui de son crew selon divers axes de rotation. Aussi simple

---

[218] Non-initiés qui en retour déprécient souvent les tags et veulent leur effacement, parce qu'ils répondent à des logiques esthétiques qui leur sont étrangères.

[219] Rappelons que ce type d'échanges techniques peut aussi avoir lieu sur un terrain toléré ou dans le fond d'une salle de classe; la culture graffiti n'étant pas en soi déviante même si elle inclut des carrières déviantes.

[220] Ces derniers font souvent l'objet de collections, nous y reviendrons.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

que puisse paraître cette proposition, elle demande d'une part un éloignement vis-à-vis des gestes initiaux et ou traditionnels, et d'autre part l'incorporation de nouveaux gestes. Quiconque tente d'écrire son propre nom à l'envers se rendra compte du travail nécessaire pour aboutir à un mouvement fluide. Là où un tag peut paraître illisible quand ses lettrages sont inversés, la démonstration technique a du sens pour les graffeurs. Ils connaissent le travail que peut demander un bon tag (« ça t'embrouille trop », c'est « rigolo ») et la force des gestes faits par habitude. Là encore les usages des objets et leur appropriation jouent dans la reconnaissance, puisque Aurélien avait eu de « bon échos » par rapport à ces détournements.

Le rapport à la technique des graffeurs met en jeu des formes d'appropriation des objets sophistiquées et des apprentissages incorporés. Pour ne pas tomber dans la fascination, on se doit de voir qu'ils rappellent des socialisations légitimes (écriture au stylo, apprentissages de géométrie, innovation esthétique etc.). En suivant ou détournant volontairement certains actes « traditionnels », nos participant.e.s réalisent leurs productions selon certains ordres. Ces ordres, qui se comprennent par les interactions dans lesquels les acteurs s'insèrent, dépassent les sous-cultures ou le champ du *street-art*.

De l'ordre dans le désordre ?

Sur ce point, on peut aller voir comment Thomas se rapporte à la production de pochoirs qui constitue une bonne partie de son temps de travail.

> « Thomas : Je sais qui si un jour je veux me mettre à commencer à peindre à main, à main levée… ça va me demander de l'entraînement. (*ouais*) Donc euh… les (*ouais donc t'es plus obligé de*…) y faut y aller euh… (*faut de l'entraînement*…) ouais, je pense. Parce que moi là c'est, tout est basé sur euh, c'est pas… sur, sur la, je sais que c'est ma découpe qui va faire mon rendu. Et puis après c'est mon, mes dispositions si je fais une composition à plusieurs pochoirs qui vont faire mon rendu. Donc c'est pas le fait de… (*ouais c'est pas le geste de main levée*) j'ai pas un geste qui va être naturel […]
>
> *F.B : Et donc du coup, parce que ça revient plusieurs fois, est-ce que tu dirais que t'es soigneux ? dans ton, dans ton travail et, et personnellement à côté aussi ou est ce que… ?*
>
> Ah je suis ma, soigneux je sais pas mais je suis maniaque ouais. (*Mm...*) J'disais la… ouais c'est de la me, c'est maniaque, c'est… j'aime bien le détail, j'aime bien les trucs propres… enfin propre, après au ni, au niveau du rendu j'aime pas que ce soit trop trop propre, mais euh ouais, j'aime bien les choses… (*ouais t'es perfectionniste peut-être*…) ouais, c'est ça ouais (*même si le mot il est un peu parfois*…) ouais nan perfectionniste et ouais. J'aime bien faire les choses de manière très, très propre, clean, et dans toute la démarche quoi. Que ce soit dans la découpe, que ce soit dans la… dans la création de… de flyers, de, d'autres… on, tout ça je pense que c'est très important. […] Enfin moi j'y porte, j'apporte beaucoup

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> d'importance parce que, c'est ce qui va, c'est l'image que tu vas… (*que tu vas donner ouais*) tu vas donner, et pour moi je pense que c'est, si tu montres, tu donnes une image de comme ça de, ben sans pousser jusqu'à l'extrême hein mais, tu montres une image de quelque chose de rigoureux (*de propre ouais*), et de propre, ça, ça joue sur… sur les retombées que tu vas avoir c'est… » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

N'ayant jamais fait de graffiti à main levée, Thomas sait que les tags dont nous parlions avant ce passage demandent de « l'entraînement ». Pour ses productions, c'est « sa découpe » qui fait le « rendu », puis la composition par superpositions de « pochoirs ». Pour rappel, la technique du pochoir se base sur un principe d'impression à partir de feuilles comparables à des patrons (qui sont le pochoir lui-même, feuilles généralement en carton ou en métal), découpés pour que le dessin se constitue par les vides et leurs contours. (cf. Illustration 22) La peinture se fait en passant une brosse, une spray ou encore une éponge au-dessus des patrons pour colorier la surface choisie. Superposer plusieurs pochoirs permet d'employer plusieurs couleurs, de créer des effets de dégradé, profondeur, contraste etc.

Thomas estime donc avoir un « geste » qui va être moins naturel que celui d'un graffeur. Il va jusqu'à se décrire comme « maniaque » des détails dans les pochoirs, avec l'envie d'être très « propre », « clean » dans toute sa démarche. Cherchant, comme nous l'avions vu plus tôt, à ne pas « dénaturer » son travail ou perdre son style (ne pas être « trop propre »), il accepte l'adjectif « perfectionniste » pour préciser qu'il veut pouvoir maîtriser les finitions de son travail. Il explique cette tendance par le fait qu'à travers son travail de découpe ou de publication, c'est sa propre image qui est en jeu. À travers une appropriation « rigoureuse » de ses outils (même des supports de publicité comme des « flyers ») et un soin dans les détails de ses produits, Thomas tente de communiquer son professionnalisme (« retombées ») et peut-être l'idée que sa méticulosité est rare, digne de valeur et de confiance.

L'idée que Thomas se fait de sa technique et de la représentation qu'elle donne de lui, à travers l'insistance sur le terme « propre », nous rapporte aux considérations de G. Vigarello sur la propreté classique puis moderne (Vigarello, 2002, 244). Celle-ci s'est d'abord formulée à partir du « regard » tout en touchant de plus en plus à l'invisible[221], et c'est bien à la fois des représentations du « propre » et tout un travail technique à l'abri des regards que Thomas évoque. À travers la netteté des découpes et des pochoirs, c'est, comme pour la propreté du linge ou d'un bâtiment à partir de l'ère moderne, autant un rapport de « soi à soi » qui s'exprime qu'un rapport de « distinction » (Ibid, 91).

[221] à partir des avancées de Pasteur en microbiologie (Ibid, 217), mais aussi avec l'idée de forces secrètes dans les corps, les flux et les matières (235).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour reprendre un langage interactionniste, si les productions « propres » de Thomas sont des performances de son rôle d'artiste, mais aussi des éléments de décor (pour scènes publiques ou privées), alors elles jouent dans sa présentation de lui-même sur plusieurs niveaux : l'image de rigueur qu'il donne en tant qu'acteur de l'art (pour gagner la confiance de clients, asseoir sa qualité d'artiste, se sentir satisfait de son travail), et l'image de ses productions comparées à d'autres peintures en rue ou en exposition (plus maîtrisées techniquement que d'autres pochoirs, plus valorisées esthétiquement que des tags ou graf etc.). Ces liens entre une production qu'il veut « très propre » et la présentation de lui à travers ses performances expriment, comme tout jugement sur la propreté, l'appréciation d'un « ordre » (Ibid, 207), à la fois matériel et moral, dans lequel il souhaite inscrire son travail.

> « Alors après je sais euh que… mon passé de… de technicien, euh m'aide beaucoup […] je pense que ça m'aide énormément déjà pour découper mes pochoirs, pour réussir à m'imaginer euh, dans la tête, le rendu qu'on peut avoir, en coupant telle ou telle zone, enfin ça c'est… parce que t'as, mon métier moi c'était euh… le, pour le moyen de discussion entre deux personnes dans le… dans le technique, c'est le plan en 2D, donc t'as une pièce, en 3D, qui est sur un plan 2D, donc il faut que dans ton e, dans ton esprit (*bien*…) t'arrives à imaginer ce que ça… ce que ça représente, et souvent c'est des pièces euh des fois, complexes avec des formes… rondes, carrées euh, donc il faut que ta, ta, obligatoirement ton esprit il travaille autour de ça, donc t'arrives à visualiser. Donc ça je pense que ça m'aide beaucoup. (*c'est vrai que c'est pas évident enfin… ça demande un*…) Des fois ouais, donc euh… je, je crois que ça ça m'aide, et après s, il y a aussi euh, le… tout simplement l'organisation, la rigueur euh, professionnelle que je, que mon expérience m'a donnée. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Dans ce second extrait on trouve une autre raison de cette quête d'un rendu techniquement « propre », moins dépendante de sa volonté et des distinctions propres au champ de l'art contemporain. Thomas attribue la précision de sa découpe et sa rigueur dans le travail à son passé « dans le technique », où il devait à la fois s'occuper de démarcher des clients (« l'organisation », « la rigueur », « se vendre ») et de dessiner des pièces de machine faites pour la production industrielle (« plan en 2D », « pièces » « complexes » en « 3D »). Les dispositions acquises pendant sa socialisation secondaire, avec ses études puis ses années de travail en entreprise, lui permettent de « visualiser » le rendu d'un dessin en imaginant les zones de découpe. Ainsi, Thomas a conservé une partie de son rapport à la technique tout en effectuant sa bifurcation, et redéployé une partie de son savoir-faire incorporé dans un champ qui peut valoriser les détails, les finitions, et l'organisation. La forme des pochoirs de Thomas, mais aussi sa manière de les produire et leur diffusion dans l'espace urbain ou via les photos, viennent donc d'un rapport à la technique formé au fil des socialisations dans divers espaces. Cette diversité et sa trajectoire d'engagement

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

participent sans doute à lui donner un « style » reconnaissable vis-à-vis d'autres pochoiristes, mais elles contribuent également à éclairer le rapport aux objets et aux espaces en jeu.

Par ces exemples de discussions techniques dans le graffiti et le *street art*, nous avons vu que le rapport aux outils et aux gestes peut y être très travaillé et sophistiqué, montrant des phénomènes d'incorporations même pour des participant.e.s aux engagements furtifs. Les particularités des outils et des contextes de production (la main levée et la rue, le pochoir et l'atelier) influencent la manière dont les graf, tags et pochoirs ou collages sont effectivement produits. Ainsi, contrairement à l'image spontanéiste du tag, aux discours d'animalisation des producteurs, ou encore aux comparaisons entre tags et détritus, on repère un ensemble d'apprentissages et de socialisations dans les techniques et les usages des objets. Ces apprentissages font passer certains aux rangs de virtuoses parmi leurs pairs bien que l'esthétique et les pratiques en jeu puissent être incompréhensibles pour les non-initiés. La virtuosité n'est qu'un pôle parmi d'autres dans l'espace des techniques possibles. Cet espace est constitué par la diversité des usages, des outils, des supports et des contextes de production, mais aussi par des rigidités, des traditions locales ou nationales, ou encore des détournements et des expérimentations.

En questionnant les participant.e.s sur le rapport à la technique, on comprend qu'ils produisent selon des ordres à la fois matériels et moraux (un graf propre, un bon tag, une découpe travaillée) qui dépassent la sous-culture ou le champ de l'art, car ils peuvent dépendre de dispositions propres à leur trajectoire sociale. Ces ordres, ces techniques, et les usages d'objets qui y sont associés peuvent tendre vers des quêtes de maîtrise et de propreté, des quêtes de distinction et de prouesse. Ils participent donc autant à la production du graffiti et du *street-art* qu'aux jugements sur ceux-ci. Ils prennent aussi part à la présentation de soi et aux représentations que les acteurs se font de leur propre rôle.

Rapport au soin et ordre dans le graffiti

Ce que nous venons de développer permet mieux de comprendre pourquoi, en posant ses pochoirs dans des espaces publics mais en évitant les propriétés privées, Thomas explique qu'il a une démarche « artistique » et ne cherche pas à « détériorer ». Si l'on peut considérer en criminologie qu'il s'agit d'une manière de neutraliser (Matza & Sykes, 1957, 666-667) le caractère illégal de ses pratiques, ses productions sont pour lui l'expression d'une appropriation maîtrisée des objets et des espaces, à partir de traditions picturales, d'intentions esthétiques, et des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

représentations de l'ordre qui lui font distinguer (au sens sociologique du terme) un pochoir « propre » sur un « poste électrique » et un « tag » qui « fait chier tout le monde » pour reprendre ses mots. Le rapport à la technique et à la « propreté » qu'il manifeste n'a rien d'isolé, et l'on peut trouver chez nos participants graffeurs les mêmes mécanismes.

> « R : Nan mais dans ce que je fais, je suis assez pointilleux quand même. Dans… dans, dans les dessins, dans mes peintures ouais faut que ça soit euh, propre, impeccable, tout. Après… il y a des, il peut y avoir des défauts, que ça soit pas dérangeant. Tu te dis bon, 'ça il y a que moi qui le vois' ou 'c'est pas grave', ça, c'est pas gênant tu vois. (*ouais si c'est dans l'esprit*) Tolérant mais exigeant quand même. […]
>
> *F.B : ouais donc du coup plus avec la peinture qu'avec tes trucs à toi..? enfin c'est pas…*
>
> R : Plus avec la peinture qu'avec mes propres objets ouais… ouais ouais… mais après j'ai des objets auxquels je tiens et auxquels, je suis super soigneux, euh… ouais j'ai une vieille mot, une vieille moto euh, qui a 42 ans là. Elle impeccable, j'y, parce que j'y tiens à fond, j'y fais super attention, mais j'suis pas maniaque à la nettoyer à chaque fois que je l'utilise tu vois… (*nan)* euh, je la lave… si elle demande, au besoin mais… (*si elle a besoin d'être lavée*) sinon elle est très bien entretenue et tout ça quoi. Encore la peinture d'époque et tout quoi. (*ah ouais !*) ouais. [court silence encore lié à la scie qui fait du bruit dans l'atelier à côté] Après une paire de pompes euh… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Cet extrait provient d'un entretien avec Romain, dans son atelier[222], lorsque je lui ai posé des questions sur ses pratiques de soin. Il me parle juste avant de son bureau, qu'il décrit comme un « bordel organisé », ce qu'il analyse comme le fruit de son travail « créatif », le « plein » d'objets le mettant « à l'affût » du « moindre truc » qui pourrait l'inspirer, et qui reste un espace dans lequel il retrouve les choses car elles sont « bien classées ».

Pour son travail de peinture, et même pour des graffitis en rue ou sur terrain, il se décrit comme « pointilleux », « exigeant » cherchant un résultat « propre » et « impeccable ». Il explique en creux que cette recherche est encore liée aux regards des autres, puisqu'il accepte la présence de « défauts » s'il est le seul à les « voir », ou si ces imperfections ne menacent pas le « tout » (« pas grave », pas « gênant »). En dehors de la peinture, il ne se dit « pas maniaque » mais explique rapidement qu'il peut avoir des pratiques de soin très développées avec certains objets, comme cette « vieille moto » avec laquelle il est « super soigneux ». Il justifie cela par la relation d'affection personnelle avec cet objet (« j'y tiens à fond », « je la lave… si elle demande »). Ce soin passe par le « nettoyage » régulier et l'attention à sa conservation dans un état authentique (« 42 ans », « bien entretenue », « peinture d'époque », « super attention »).

[222] D'où quelques coupures car les bruits de découpe à la scie dans l'atelier voisin rendaient la discussion inaudible.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

En revanche, en fin de passage, il évoque ses « paires de pompes », pour lesquelles il a moins de soin. Cette négligence pour les chaussures est illustrée quelques minutes plus tard, par des logiques croisant rapport à la technique et attachement aux objets.

> « sinon nan après, enfin manteau pff… au bout d'un an il est mort quoi tu sais… y'aura plein de tâches et… je peux pas m'attacher à un jean ou une paire de pompes… si, une paire de pompes je fais attention, de pas peindre euh, avec celles que je préfère quoi. Mais bon… nan. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Nous avions évoqué les coulures de spray à divers moments de cette partie, et nous voyons ici que si elles peuvent constituer un principe de reconnaissance entre graffeurs, c'est aussi parce qu'elles se retrouvent parfois involontairement sur leurs affaires. Romain va éviter d'utiliser des chaussures auxquelles il est attaché pour graffer, mais semble résigné au fait que les manteaux, jeans et chaussures, sont globalement plus menacées par l'usure et les aléas d'un travail de peinture à l'aérosol. Il est donc tout à fait possible de repérer, chez des participants dont certaines pratiques sont associées au « vandalisme », au « désordre », à l'animalité ou encore à l'inconscience, des pratiques de soin méticuleux (notamment lorsqu'il y a attachement). Comme pour Thomas, les usages de la spray que Romain a développé sont le fruit de socialisations croisées entre sous-culture et culture légitime.

> « *F.B : Ouais donc du coup ouais tu… […] à partir de quand t'as commencé à être… comment dire ? à te trouver techniquement bon ou… ? est-ce qu'il y a un moment particulier ? (*Euh…*) est ce que c'est juste à partir du moment où quelqu'un… un de tes potes je sais pas… ?*
>
> R : Bah je… au lycée j'ai fait euh… un bac euh, dans le dessin tu vois, donc déjà euh, ça m'a amené forcément des techniques de gouaches de… dessin technique, des trucs à la règle, dessin, tu vois, création de logos ou peu importe… Donc il y a déjà eu cette rigueur-là qui s'est mise et puis bah… mon acolyte de l'époque, parce que ap, ça marche beaucoup en binômes, le, le graff… et euh, bah lui il était très fort en dessin et… donc euh, il m'a donné le goût à différentes pratiques du graff tout de suite (*d'accord*), euh bah, la première soirée que j'avais fait avec, où on était 5 là ; c'était sur le périph' de [V1], bah tout de suite j'ai le vif du sujet, chrome, contour noir, et puis il m'a amené sur euh, 'bah viens, on va se prendre euh, tranquille, j'ai un petit mur on peut peindre toute la journée si on veut', donc tout de suite été attiré par… prendre son temps le, le dimanche, ou aller très vite le samedi soir quoi. (*ouais, d'accord ouais c'est pas les mêmes… pas du tout les mêmes expériences du coup…*) Et donc la technique… elle s'améliore tu vois, parce que quand il faut aller vite… et faire un truc dans le noir… bah forcément après quand t'as le temps et la journée, tu vois t'es, t'es carrément plus tranquille donc (*c'est clair*) voilà quoi. (*ouais et puis tu peux pas… […] quand c'est rapide tu décides pas forcément de la taille du mur machin et tout*) ouais (*alors que quand tu peux prendre le temps, déjà de choisir ton mur, de choisir le truc et tout…*) Mm... [acquiescement] Mais le fait de faire quelque chose de… rapidement euh… ça t'apporte des très bons résultats, et surprenants quoi (*d'accord ouais aussi*), ouais il faut, il faut. C'est comme ça que tu deviens bon, en travaillant vite tu vois… tu vois mettre 4 jours [insistance] pour faire un truc c'est carrément trop tu vois… Moi, c'est impossible mais

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> bon… faut que ce soit fait direct. J'aime pas étaler dans le temps… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

On voit ici que Romain attribue en partie son caractère « pointilleux » à ses études de « dessin » (cf. chapitre 1 sur les écoles d'art, et la question de la porosité entre espaces légitimes et carrières déviantes dans notre section sur les rapports de classe). À l'époque, il avait choisi un « bac » « dessin » parce qu'il aimait cette pratique (figurant dès l'adolescence l'engagement « marquant » qui commence à être le sien). Le fait d'être socialisé à des « techniques » de production différentes (« gouaches », « dessin technique » à « la règle », « logos ») a joué sur son usage des sprays, en posant une recherche de « rigueur » dans ses graffitis. Par ailleurs, les échanges avec son « acolyte » de l'époque lui donnent un goût pour la diversité de styles coexistant au sein de l'espace des techniques de « graffiti ». Dans cet espace théorique, il distingue au moins deux contextes techniques qui l'ont mené à de « très bons résultats », d'un côté le « samedi soir », « chrome » et « contour noir » des sessions vandales, et d'un autre le « dimanche après midi », où il a pu prendre son « temps », plus « tranquille ».

Les usages des sprays et le rapport à la technique de Romain se nouent donc entre sa trajectoire scolaire et sa carrière déviante, avec différents contextes d'appropriation des sprays et une capacité à produire « rapidement » des traits « propres ». Ces porosités entre socialisations légitimes et socialisations déviantes pour la production de graffitis voulus « impeccables » nous renforcent sur un résultat important : si certains rapports à l'ordre, à la propreté, et à des usages sophistiqués s'expriment dans les manières de faire des graffeurs, ceux-ci se nouent dans des socialisations plus larges que la sous-culture de référence[223]. Pour un dernier exemple des rapports entre graffiti et « propreté », le cas d'Aurélien permet de comprendre les balancements entre soin et négligence évoqués par Thomas ou Romain, ne voulant pas être « trop propres » ou se fixer sur des détails peu « graves ».

> « Dans le travail graphique je me… Je suis pas soigneux enfin ou… je vise pas la propreté chirurgicale, parce que vu que ce que je fais ça se voit de loin… les détails sont vus par personne. (*Mm...*) ou presque. Y'a très peu de gens qui vont me prendre la tête sur des détails de lettres ou de… sur des angles… qui sont pas parfaitement euh, symétriques ou… sur euh sur un, un encadrement qui n'est pas parfaitement droit euh… c'est… du coup euh… graphiquement parlant euh, tu vois c'est euh, quand tu fais un remplissage à la spray, je sais pas tu vois, un mur euh d'autoroute qui est un peu excentré par exemple, qui est à, une petite dizaine de mètres euh de, de la voie de circulation, bah t'as ceux qui vont flinguer deux sprays entières, pour avoir un noir [insistance], un bel aplat noir euh parfait, euh moi je suis plus de l'école euh remplissage électrique, euh, mais très serré, le

[223] Par ricochet, on peut d'ailleurs penser que la diversité des pratiques et des techniques au sein du graffiti renvoie à l'hétérogénéité sociale des trajectoires de graffeurs.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> résultat il est quasiment [insistance] le même quoi. Quand tu passes à, 90 ou à 120, pft, tu vois de toute façon un aplat noir, et j'ai économisé une spray tu vois. Donc euh… être soigneux… enfin tu vois tous les fresqueux que je vois en terrain, qui sont là 'psst, psst, psst, psst psst, psst, psst, psst, psst' [il imite le son d'une spray utilisée par petite touches répétitivement pour faire des effets ou des corrections, et mime des mouvements de bras] t'es là qu'ils flinguent une spray entière pour un, la moitié d'un contour euh, bon ben c'est bien ils ont de l'argent tant mieux pour eux hein… (*Mm...*) si c'est… si ils ont aucun problème, moi je trouve c'est du gâchis tu vois. C'est… je suis un peu quand même dans l'économie de peinture moi, et du coup euh… bah être soigneux… si y'a des défauts euh… c'est pas grave quoi… » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Dans son « travail graphique », Aurélien ne s'estime pas « soigneux » car son intention n'est pas de « viser » une « propreté chirurgicale ». Développant sa pensée, il fait appel à l'espace des techniques existant dans le graffiti, où il repère plusieurs « écoles », ne serait-ce que pour le « remplissage » (c'est-à-dire le fond des lettres). Cherchant l'efficacité dans une pratique où ses supports privilégiés vont être vus de loin et rapidement (« mur d'autoroute », « petite dizaine de mètres », conducteurs entre « 90 » et « 120 » km/h), il fait un remplissage qu'il nomme « électrique » et « serré » : son bras fait des allers retours réguliers avec la spray en se déplaçant de quelques centimètres à chaque fois (ou zigzague) pour recouvrir la surface. Il n'obtient pas un « aplat noir parfait » (c'est-à-dire couvrant absolument toute la surface), mais un maillage suffisamment dense pour qu'à plusieurs mètres de distance les vides soient invisibles.

Il se distingue par là des graffeurs tournés vers les fresques sur « terrain » (les « fresqueux »), qui passent plus de temps à essayer de faire « propre ». L'efficacité de sa technique mêle une volonté d'impact visuel des lettrages et le fait d'« économiser » une spray là où d'autres « flinguent » des bombes et « gâchent » la peinture. Comme avec les exemples donnés par Romain, entre samedi soir et dimanche après-midi, l'espace des techniques coexistant dans le graffiti se lie à des contextes de pratiques différentes, mais aussi à des questions matérielles : « économiser » une spray, c'est durer plus longtemps avec le stock acquis, éviter d'avoir à dépenser trop « d'argent » ou à retourner voler des sprays. De fait, ce qu'Aurélien présente comme n'être pas « soigneux » est ici lié à des incorporations et des usages très précis. À ce stade, ce qui pouvait apparaître comme de la négligence (un fond incomplet) relève d'un usage volontaire et efficace des sprays, traditionnel en graf vandale (rattaché à une « école »). Aurélien revendique ici une esthétique volontairement peu soignée sans pour autant être dénuée de technique, puisqu'elle réunit à la fois impact visuel, spontanéité du geste (refus des petites touches de détail, acceptant l'absence de « symétrie » ou le flou des « contours ») et économie de moyens. Encore une fois, les techniques et usages des sprays sont liés à des socialisations qui dépassent la sous-culture : au-delà de la masculinité, elles engagent tous types de capitaux, et le choix d'une technique peut se faire,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

comme ici, par compromis entre traditions sous-culturelles, recherche d'effets et capitaux économiques limités.

Les exemples de techniques revendiquant plus « l'impact » (des couleurs ou des formes) et la spontanéité qu'une précision ou une perfection picturale sont nombreuses, avec la maîtrise des coulures par exemple (cf. Illustration 23), le style *ignorant*, les *blockletters*, ou encore le tag massif. Pour reprendre les considérations esthétiques et techniques de G. Gopinath, qui comparait *wildstyle* et maniérisme, on peut considérer, en suivant Umberto Eco (1992), que se trouve dans le graffiti et le tag des éléments du style « néobaroque » et de l'esthétique « moderne » légitime, « célébrant une victoire de la vie sur l'art » académique (Ibid, 96). Les balancements entre tradition et style, ou entre « propre » et négligé, rejouent une dialectique entre « ordre » et « nouveauté » (Ibid, 91), installant un jeu entre producteur, spectateurs « naïfs » et spectateur « critiques » (Ibid, 92). Les producteurs ne s'adressent pas tant à l'observateur « naïf » qu'aux autres graffeurs et spectateurs « critiques ». Le « naïf » ne verra au pire qu'un tag parmi d'autres, une peinture « moche » ou salissante, et au mieux un tag marrant, un graf impressionnant ou surprenant. Les « critiques » reconnaîtront la qualité d'une production à sa stratégie de variations autour et au sein d'un genre connu (différences organisées, irrégularités maîtrisées, chocs, interruptions, innovations, frustration des attentes) (Ibid, 96).

Ainsi, lorsque Samuel feuillette avec moi un ouvrage rempli de photo de graffitis, il s'arrête sur une photo de pièce, et me dit qu'il aime le « style » « crade », entendant par là que l'opposition à trop de propreté relève aussi d'une esthétique. Lorsque Thomas me dit qu'il ne cherche pas à faire « trop propre », ou lorsque Romain accepte les « détails » qui ne menacent pas la qualité d'une pièce, ils participent de cette même logique qui souhaite éviter d'apparaître comme une simple reproduction d'un modèle, d'un genre ou d'une série. Quand Alexandre m'explique qu'il n'a jamais cherché à faire de « *wildstyle* », il me signifie que d'une part, ce n'est « pas son fort », mais aussi qu'il a toujours préféré jouer sur des « concepts » pour « prendre à contre-pied » les quêtes d'excellences techniques. Il propose des variations plus conceptuelles que techniques au sein du graf vandale, ce qui suppose la connaissance des traditions et la recherche de distinctions esthétiques.

Si en s'intéressant à la technique et aux usages dans le graffiti on s'intéresse toujours à une quête de masculinité, visant la maîtrise et la prise de risques techniques, on aboutit également à un repérage d'éléments tout à fait classiques et légitimes du point de vue esthétique. Là où d'aucuns peuvent juger que certains tags et graffiti sont des désordres et des souillures, on voit que l'attention à l'ordre et à la maîtrise des irrégularités peuvent y être très sophistiquées. De là, il n'est

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pas surprenant que l'on trouve des rapports à l'ordre, au soin et à la propreté sur d'autres scènes de vie de nos participants, et ce sera le sujet de notre prochaine section. Les usages voulus maîtrisés des objets et des espaces pour une production efficace sont autant liés au regard des autres en interaction qu'aux diverses dispositions qui émaillent les trajectoires (donnant une affection pour certains objets, une formation aux rendus méticuleux, cherchant l'économie de moyens, le renouvellement de traditions culturelles etc.).

Espaces domestiques et pratiques de conservation

Sans avoir la possibilité d'une investigation de toutes les scènes sociales traversées par les participant.e.s rencontré.e.s, nous avons choisi de traiter ici deux types de pratiques liées à l'espace privé : celles concernant les collections, et d'autres concernant le travail domestique. Ce choix repose sur l'idée qu'elles mettent en jeu des rapports aux objets et aux espaces qui peuvent être techniques, liés aux rapports sociaux, mais aussi aux questions de conservation et de soin. Sur le sujet des collections, Alexandre peut nous donner une bonne entrée en matière, puisqu'il m'a expliqué dès notre première rencontre, et sans mention de ma part, avoir plusieurs collections. Voici comment il explique le choix de ses études dans le design :

> « bah j'ai toujours travaillé un espèce d'esprit décalé, que ça soit dans les jeux de mots ou dans le, pf, j'suis un mec comme ça quoi… et j'ai toujours accroché les objets, et […] enfin c'est quelqu'un qui m'a motivé à refaire […] des études, j'en avais besoin, pour moi, peut-être pas, enfin, c'était plus personnel, pour faire un truc en plus que le bac euh… même si j'ai vraiment jamais vraiment été destiné à faire de… de hautes études quoi. Et euh, c'est l'amour des objets en général, j'ai toujours ét, collectionné euh les… par exemple, je pique tous les, dans les Mac Do, je pique tous les, les panneaux jaunes anti-glissades là (*ouais [sourire]*) et je les accumule chez moi, enfin j'ai, j'aime bien les collections un peu déjantées » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Nous parlant d'un « amour des objets » et d'un « esprit décalé », Alexandre enchaîne sur sa collection de « panneaux anti-glissades » pour nommer une première « collection déjantée ». Cela fait longtemps qu'il dérobe ces objets dans les fast-foods de tous les pays et il déclare, lors de notre second entretien formel, que cela peut paraître « bizarre ». Il prend plusieurs fois de la distance avec cette pratique de conservation, parlant de « conneries » ou de « merdes » pour parler de certains objets banals et du fait que le terme de « collection » est un « grand » mot. Plus généralement, il replace cela dans son amour pour certains objets depuis qu'il est « gamin ».

> « *F.B : Et dans ces cas-là ces objets-là, c'est des objets que tu… que tu gardes pour toi, qui sont chez toi ou… que tu prêtes, que tu montres ?*

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

A : Bah y'en a plein de j'ai égaré euh… la vie quoi… après euh, nan nan c'est des trucs, je stocke euh, pas mal de trucs quoi ouais, enfin (*ouais y'a certaines collections que tu gardes et d'autres que t'abandonnes ?*) ouais ouais… voilà ouais. Des collections genre euh, chaque fois que je trouve un certain jouet sur une brocante, un certain jouet *Playschool* de telle année, je le prends. Et ça fait vingt ans tu vois… Mais c'est une petite tortue que tu mettais dans ta, tu, enfin, qu'on mettait dans le bain, avec juste la tête qui sortait. [demi-rire] Et euh, j'ai… j'en ai plein, tu vois j'aime bien aussi les séries, avoir euh, j'ai euh, là en bas [ndlr : dans une autre partie de l'atelier] j'ai, j'me suis toujours intéressé aux séries, avoir plusieurs fois le même objet, même si il est euh… [bruit de scie-rires] (*et pourquoi ? enfin ça peut paraitre con mais*…) Ben je sais pas j'ai des trucs bizarres, genre j'ai euh, 500 *Hot Wheels*, nan pas 500, 300, Lotus [ndlr : marque de voiture de luxe], emballées encore tu vois, dans un carton… Des vieilles Lotus tu vois (*ouais ouais je vois bien, ben j'ai joué avec des Hot Wheels aussi*), bah ouais voilà. Mais là c'est encore tout emballé tu vois, j'ai jamais déballé… (*Parce que ?*) Parce que je sais pas, gamin je m'imaginais faire un mur blanc rempli de *Hot Wheels* ou bien, enfin déjà un truc, qui se récupère… J'accumule des séries comme ça, c'est bizarre, pour un jour en faire un truc quoi mais… Là j'ai des… paint, des flashball, tu vois des flics là, des cartouches de flashball, j'en ai un carton plein, enfin un sachet plein tu vois. Un jour faire un lustre, un truc assez léché avec des… tu vois justement contraster avec euh la violence de la rue, et un truc assez péteux…. Et je sais pas je… j'accumule des merdes hein…

F.B : ouais y'a parfois pas forcément un projet derrière ou si à chaque fois ?

A : Nan nan je sais que le… je sais tout de suite que le truc je pourrai en faire quelque chose, enfin (*d'accord*), parce que l'objet il a une histoire, donc tu, tu pourrais l'installer dans une autre histoire, qui vont se… qui vont s'entrechoquer, c'est là que ça va être intéressant tu vois… » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Les pratiques de conservation et de collection en « série » d'Alexandre sont parfois liées à son enfance, comme ces jouets de marque « *Playschool* » destinés aux bains, ou les répliques miniatures de voitures « encore emballées ». Cette conservation d'objets peut-être anodins pour d'autres que lui, prend place d'une part dans le sens qu'il attribue aux objets (« une histoire » personnelle et/ou sociale dans le cas des « cartouches de flashball ») mais aussi dans l'imagination et la création de futurs projets : réaliser un mur de voitures miniatures, un « lustre » assez « léché » soulignant la « violence de la rue ». On sent ici qu'Alexandre a fréquenté, par sa socialisation primaire et secondaire, le champ de l'art contemporain, en tant que spectateur mais aussi en tant que producteur.

Pour des exemples de ses productions d'art conceptuel mêlant critique et ironie à partir d'objets détournés, on peut citer un « trône » avec un millier de tickets de métros tenus par des fils de pêche, des « cutters » neufs sous un faux emballage « *American Airlines* » après les attentats du *World Trade Center*, un aquarium rempli de poissons panés, des séries de pots de yaourts dont l'emballage se moque du marketing des voitures etc. Tout comme l'ironie en littérature se base

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sur des contrastes et des oppositions entre le sens littéral et les connotations d'un terme, ici les projets d'Alexandre se basent sur des jeux avec le sens des objets. Si l'on compare les collections privées d'Alexandre à l'entretien quasi « maniaque » de Romain pour sa moto, on avance sur la confirmation que le sens des objets pour l'acteur détermine pour partie leur usage et participe à leur conservation. Cela dit, la logique par projet d'Alexandre ici ne doit pas faire oublier que ce sens des objets dignes de soin ne dépend pas forcément d'intentions claires. Son évocation récurrente de l'enfance est ainsi peut-être moins un retranchement dans la psychologie que la référence à des effets de socialisation : mis au contact de ces objets, il les a appréciés et les rattache à une histoire qui dépasse la sienne. Pour avancer sur ce point des collections, Louis et Aurélien sont deux participants ayant raconté avoir des collections de magazines graffiti.

On se souvient de Louis ayant séparé son espace domestique en une partie atelier et une partie « salon », où se trouve sa bibliothèque avec ses « livres » et ses « magazines » de graffiti, dont il est toujours « passionné » même s'il n'en fait plus. Il déploie une logique comparable, du point de vue du soin, à celle des « cartons », « sacs » et pièce séparée de l'atelier d'Alexandre : celle de la fonctionnalisation des espaces. C'est également la même idée que celle de Thomas qui s'est toujours gardé des espaces de « stockages » au fur et à mesure des constructions d'atelier. Fonctionnaliser un espace (principe majeur de production d'ordre dans les espaces urbains et domestiques pour H. Lefebvre (2000)) pour le dédier à la conservation d'objets, c'est lui donner un cadre matériel lui évitant autant que possible l'usure ou les dégradations, mais aussi y prévoir des usages orientés vers le soin. Ces usages se traduisent par un entretien mécanique pour Romain, la garde des emballages pour Alexandre, l'évitement de l'humidité et des taches de peinture pour Thomas. Au-delà de cette fonctionnalisation des espaces, Louis nous parle de sa collection de livres et de magazines et compare leur usage à d'autres objets.

> « Louis : Si tu prends mon portable et que tu me le pètes, ça va pas me faire chier parce qu'il est pété, ça va me faire chier parce que j'en ai peut-être besoin tout de suite et que là je peux plus m'en servir. C'est pas l'objet en soi, qui me manque, c'est son utilité et le fait que, voilà je pourrais en avoir besoin, c'est relou mais (*ouais donc y'a un truc de*…) tu me fais tomber mon portable et tu me pètes l'écran je t'en voudrais pas tu vois, je m'en tape, il fonctionne encore. C'est qu'un téléphone on s'en fout. […]
>
> *F.B : et pour toi euh, en fonction de quoi t'as, y'a des objets dont t'as plus soin que d'autres ou… ? est-ce qu'il y a parce que […] tu disais qu'il y a des objets auxquels tu fais très attention et d'autres que tu fais, en fonction de quoi tu dirais… ? qu'est-ce qui te… ?*
>
> Louis : Euh l'attachement que, je sais pas comment… hum… comment dire, je sais pas. Je vais préférer un bouquin qui m'a coûté 10 € et qui me suit depuis des années et que, qui est sur ma table de chevet et que je lâche jamais, à un truc euh qui m'a coûté la peau du cul, mais euh voilà, qui me procure pas le même euh, nan je sais pas… je suis

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> vachement attaché aux bouquins en fait, c'est… c'est parce que c'est souvent, souvent [demi-rire], c'est des bouquins d'art en fait, c'est vraiment des choses qui me, qui me parlent vraiment, dans lesquelles je me retrouve, euh, […] à l'époque je m'étais acheté, euh je me souviens en plus [sourire] je venais d'en acheter un Ipod euh, quand ils venaient de sortir, les Ipod vidéo machin et un jour je l'ai fait tomber, je l'ai pété… [silence-sourire] dommage. C'est pas grave. Ah il m'a coûté dix fois le prix du bouquin tu vois. Mais euh j'étais pas attaché à l'Ipod comme je suis attaché au livre euh (*ouais c'est pas la même valeur euh*…) c'est une valeur sentimentale quoi on va dire. En fait je crois pas être attaché à quelque cho, un objet quelconque soit si il m'a pas permis de, si il m'a pas apporté quelque chose, les bouquins s'y prêtent très bien… Forcément, parce que, parce que c'est là dedans que je puise principalement mon inspiration forcément, puisque les artistes sont plus là, après faut aller voir les expos mais… les tableaux je ne les ai pas [rire] c'est sûr, donc euh ouais nan c'est ça… » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Examinant les problèmes liés au fait de perdre ou de dégrader un de ses propres objets, Louis mentionne deux caractéristiques centrales : d'une part la fonctionnalité de certains items, d'autre part l'« attachement » qu'il ressent envers eux. Dans le cas du « portable », ce n'est pas tant une intégrité de surface qui compte pour lui (« tu pètes l'écran », « je m'en tape », « il fonctionne encore ») que la conservation des fonctions de l'objet (son « utilité », en avoir « besoin », s'en « servir »). Par contraste, dans le cas du « bouquin d'art », c'est encore un peu de la fonction de l'objet qu'il souhaite conserver (« inspiration » pour son travail d'« artiste », ce qu'il « apporte » par les photos de « tableaux ») mais le soin vient aussi d'un « attachement » à une chose « qui lui parle vraiment », dans laquelle « il se retrouve ». À ce titre, il prend pour comparaison un livre qu'il posséderait et dont la valeur d'échange monétaire serait de « 10 € », et le cas d'un baladeur de musique « Ipod » qui coûte des dizaines de fois ce prix. La casse et la perte de ce dernier sont « dommage », mais pas aussi graves, quelle que soit la mesure monétaire, que la perte de son livre « de chevet », qu'il ne « lâche jamais » (et dont la valeur d'usage compte plus).

Par effet de socialisation, mais peut-être aussi dans un jugement de distinction sociale préférant la culture picturale à la technologie, l'attachement à l'objet « livre d'art » et le soin qu'il éprouve pour celui-ci trouve tout son sens dans sa trajectoire sociale et professionnelle d'artiste-peintre. Les motifs de conservation, fonctionnalité et attachement, se superposent. La perception de la valeur des objets peut-être tout à fait déconnectée des mesures économiques, et l'on voit rejouée la dialectique entre valeur d'usage et valeur d'échange, possession de fait et propriété formelle.

Autre technique de conservation et de collection pour Aurélien, qui utilise moins la fonctionnalisation d'un espace que la gestion des usages individuels et collectifs.

> « A : Moi j'ai juste gardé les Radikal, tout le reste enfin Groove, *Get Busy [ndlr : magazines dédiés au graffiti ou au hip-hop]* j'étais trop jeune j'en ai pas acheté. Mais… du coup j'ai gardé mes Radikal et je demandais aux copains de me les rendre… […]

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

F.B : Et pourquoi t'as gardé les… enfin peut-être question conne mais pourquoi t'as gardé les Radikal ?

A : Plus par esprit d'archiviste… Euh Groove c'était moins, Groove c'était plus grand public tu vois. C'était pas t, pfff c'est faussement spécialisé quoi. Du coup ils s'intéressaient aux grands tagueurs, aux grands rappeurs mais… pour aller chercher les nouveautés c'était pas là-bas qu'il fallait aller quoi. Et les… même les… les rédacteurs ils étaient moins impliqués, moins passionnés, ça se sentait à fond dans les interviews. Du coup euh, vu qu'ils y connaissaient moins de choses, les interviews étaient moins pertinentes, moins longues moins préc, c'était tout le temps du général en fait quoi. […] C'est… tu vois… le truc c'est drôle une fois mais c'est pas les, ça sert à rien de le garder ce truc-là tu vois. Enfin moi je trouvais que ça servait à rien. Ça a une valeur historique moins, moins forte… que le Radikal. Parce que Radikal ils prenaient position tu vois ils, ils montraient des trains… peints tu vois. Ils ont été en procès et tout. Ils allaient décrocher des, des interviews avec des rappeurs américains, en pleine émergence tu vois enfin c'est… tu vois en gros quand Groove s'intéressait au Wu Tang Clan euh, bah dans Radikal t'avais des interviews de, de Jeru[224], de Nine[225], de Frankenstein[226], euh… (*ouais*) des Fu-Schnickens tu vois… t'apprenais plein de choses quoi. (*ouais c'était plus… un truc de puriste plus que…*) C'était plus en profondeur dans la sous-culture quoi. Beaucoup plus en profondeur. [Silence] Et puis aussi c'était que… ils étaient beaux les magazines. C'était un beau papier, glacé des belles pochettes, des belles photos, les mises en page elles cartonnaient. C'était, c'était un bel objet quoi. Groove c'était vite fait quoi. C'était vraiment vite fait. *(D'accord et ouais quand tu dis esprit d'archiviste… c'est vis-à-vis du TIG que t'as eu ou c'est… parce que tu t'estimes un peu…)* Ah nan nan nan (*…avoir un esprit d'archiviste ou je sais pas*) nan même pas parce que je m, j'archive pas grand-chose d'autre mais… ça me semblait important de les garder euh… à ce moment-là. Je trouvais ça, ouais… c'était important du coup j'ai pas découpé dedans pour accrocher des trucs sur mes murs » Aurélien, 28 ans, doctorant.

La collection de magazines d'Aurélien est ici justifiée par l'intérêt du contenu d'une part (« esprit d'archiviste », « spécialisé », « passionné », « nouveautés », « pertinentes », « valeur historique », « profondeur dans la sous-culture », « trains peints »), mais aussi par les caractéristiques esthétiques de l'objet lui-même (« beaux », « beau papier glacé », « photos », « mises en page », « bel objet »). Encore une fois, c'est le sens des objets qui explique la conservation pour l'acteur : l'intérêt du contenu recouvre des dimensions fonctionnelles (inspiration, connaissance de la culture etc.) superposées à des dimensions esthétiques et peut-être d'attachement émotionnel.

Si l'on se réfère à l'axe de distance sociale facilitant ou freinant les dégradations, on saisit l'idée déterminante : c'est le sens des objets et de leurs caractéristiques qui impacte le soin, la négligence, ou le mépris. Ce sens des objets prend en compte des caractéristiques physiques, des conventions sociales, des fonctionnalités, des usages, et tout un croisement de socialisations qui

[224] Jeru the Damaja, rappeur américain

[225] idem

[226] Rappeur canadien

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

peuvent faire éprouver de « l'amour » pour un objet ou du dédain pour celui-ci, qui font la perception de sa « valeur » contingente, qu'elle soit historique, économique, sentimentale, patrimoniale, fonctionnelle… Moins dépendant d'une volonté des acteurs que d'une interdépendance sans cesse renouvelée, ce sens des objets s'impose souvent aux individus par le biais de leur trajectoire, de leurs socialisations et interactions. Les récurrences qui se dégagent entre les différents participants, et la continuelle absence de référence à la propriété formelle nous amènent à penser que nous sommes bien dans des normes informelles de possession dépassant les phénomènes sous-culturels ou déviants. Sous cet angle, si nous sommes devant des normes transversales de possession et que l'on revient aux biens des espaces publics, quelles caractéristiques un mur abandonné pourrait avoir afin d'entraîner des pratiques de soin ? Si même son propriétaire formel ne l'entretient pas, que ses caractéristiques physiques le rendent visible et apte à être peint, que sa fonction d'enclosure ou de séparation n'est pas menacée par des pigments, qu'il n'évoque aucune proximité sociale particulière, et que rien dans notre socialisation ne lui donne de valeur particulière, pourquoi ne pas le peindre ?

Pour revenir à l'extrait ci-dessus et prolonger la réflexion, il apparaît que les usages assurant le soin individuel ou collectif encadrent le propos central d'Aurélien : lorsqu'il prête ses magazines à ses amis comme il en a l'habitude, il leur demande de les rendre pour pouvoir les conserver. Seul avec le magazine et ses belles photos, il ne découpait pas celui-ci pour « accrocher » les images sur « ses murs ». Il tient à préserver leur intégrité physique. L'enjeu de regarder les pratiques de collection montre les appropriations soigneuses de nos participant.e.s. Ils ou elles ont effectivement des pratiques ordonnées et conventionnelles dans une multitude d'interactions au sein et en dehors de la sous-culture graffiti. Le contrôle des usages exprimé par Aurélien ici ressemble peut-être à celui de n'importe quel collectionneur acceptant de prêter des objets auquel il tient. Le rapport aux objets, qu'il soit soigneux ou méprisant, est traversé par des socialisations variées, mettant en jeu des mécanismes comparables à énormément d'autres comportements sociaux (apprentissages, incorporation, distinction, distance sociale etc.). À plusieurs reprises lors de notre terrain, les participant.e.s ont raconté connaître des graffeurs ayant des collections de sprays, de trains miniatures, de chaussures ou encore d'albums hip-hop. Il y a donc toutes les chances pour que ces pratiques de soin ne soient pas un hasard du terrain mais bien un argument de plus soutenant que le rapport aux objets et aux espaces de ceux que l'on nomme « vandales » n'est déviant que dans des situations très particulières et selon des attentes de propriété formelle en décalage avec les faits de possession.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

L'image du soin et l'approprié

Le dernier sujet que nous souhaitions aborder ici concerne le rapport à l'ordre en lien avec l'espace domestique et la propreté de celui-ci. Généralement, Nathan se décrit comme « soigneux » faisant « super gaffe » à « ses affaires », prenant pour preuve lors de notre discussion le téléphone « portable » qu'il conserve avec son écran intact depuis « quatre ans ». Se disant perfectionniste ou « appliqué » mais pas « maniaque », notamment dans ses études, son travail, dans le skate auparavant, ou dans sa collection de musique actuelle, il « aime les choses bien faites » sans en être « maladif » (expliquant que cela ne lui pose pas de problème dans ses « relations sociales »). Cela dit, le « rangement » fait figure d'exception :

> « Moi je m'en fous, l'appart il peut être pas balayé, mal rangé et tout, je vais pas être… je vais pas du tout être stressé hein. À la rigueur je vais m'y sentir mieux. » Nathan, 24 ans, externe en médecine.

Vivant depuis plusieurs années avec sa copine, il ne semble pas mettre d'importance dans l'ordre ou la propreté de leur logement mis à part la manière dont il s'y « sent ». Il y a toutes les chances que ce soit plus souvent sa concubine qui s'occupe des tâches domestiques (comme c'est le cas pour la majorité des français.e.s[227]). Restant très évasif sur ce point, il me dit aussi qu'il ne « bricole pas du tout » malgré le fait que son père ait « entièrement » construit la maison où nous sommes en train de discuter. Il semble que l'on retrouve ici une mise à distance et délégation du « sale boulot » (Molinier, 2011, 16) et s'il s'agit effectivement de travail domestique, n'oublions pas qu'il s'agit aussi de rapports aux objets et aux espaces. Nathan dit ne pas prendre soin de son espace domestique et ne pas mettre en ordre les objets à moins qu'il se sente stressé ou poussé à le faire.

Par contraste, Emma évoque plus longuement les questions de propreté et d'ordre lors des entretiens, mais sa présentation d'elle sur le sujet du soin tranche :

> « *F.B : Ouais donc tu, et tu te dirais euh, soigneuse ou… ?*
>
> E : Pff, avec les objets nan pas tellement enfin [silence] nan. (*nan ?*) j'suis en train de réfléchir mais… (*et quelque soit l'objet euh… ?*) euh [silence] mouais, je sais pas, enfin après je suis pas particulièrement destructrice comme personne hein mais […] j'suis pas non

[227] En 2016, les femmes passent en moyenne deux fois et demie plus en temps à s'occuper des tâches de ménage, cuisine, linge et courses que les hommes. Source : https://www.inegalites.fr/L-inegale-repartition-des-taches-domestiques-entre-les-femmes-et-les-hommes

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> plus très soigneuse… je sais pas, je sais pas si on pourrait me mettre d'un côté ou de l'autre… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Comparé à Nathan, pas de description « perfectionniste » ou « appliquée », mais une hésitation : sans être « destructrice », Emma a du mal à se décrire soigneuse de ses propres objets. On aborde ici la variabilité des jugements sur le caractère « soigneux » ou « ordonné » des individus.

> « E : en fait j'ai l'impression de faire attention mais… il arrive souvent des trucs euh… qui pourraient faire croire que je fais pas attention. Mais j'suis, en fait je suis très tête en l'air et euh, il m'arrive toujours des trucs de merde mais euh… C'est pas volontaire. C'est jamais volontaire de toute façon. Mais euh… [silence] hum je sais pas. […] je pense que si on me compare à… une personne normale ou… lambda, nan mais je suis normale ouais. Euh, je suis peut-être un peu moins soigneuse avec… avec mes affaires… Je suis très bordélique, euh, et tête en l'air, donc voilà. C'est tout. C'est pas euh… *(mais c'est pas dur à vivre pour euh… ?)* ah nan [dans un soupir] *(nan mais tout à l'heure tu m'as fait un regard euh, ça avait l'air de t'énerver tu vois mais c'est marrant)* ben oui mais alors euh, ça m'énerve, ça m'agace, parce que depuis que je suis petite j'ai, je suis très tête en l'air euh, je perds beaucoup de choses. Et que… on m'a toujours euh, on a toujours perçu ça comme euh, comme si c'était une, je sais pas une tare ou euh, un, une preuve de… du fait que, enfin si c'est… des gens enfin je sais pas si ils ont pas confiance en toi mais juste t'es moins… [silence] c'est pas sérieux tu vois. Alors que je suis quelqu'un de sérieux. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Malgré l'« attention » qu'elle porte à ses objets, une partie des usages d'Emma semble donner à son entourage ou à elle-même l'impression qu'elle « ne fait pas attention » : elle « perd » beaucoup de « choses ». Se décrivant comme « tête en l'air » et « bordélique » mais aussi « sérieuse », probablement « normale » comparée à une personne « lambda », c'est de manière involontaire qu'elle a souvent égaré des téléphones, ou oublié des affaires de travail chez elle. Sentant au moment de l'entretien qu'elle pouvait être énervée par ma question (soupirs, regards irrités), je tente maladroitement de dédramatiser les choses tout en essayant de mieux comprendre. Cette image d'être peu soigneuse ou négligeante lui est attachée depuis qu'elle est « petite », comme un défaut ou une « tare ». Ses usages parfois inattentifs des objets sont pris pour des « preuves » d'un manque de « sérieux », et entraînent une défiance de la part des « gens ». Un peu plus loin, elle raconte :

> « Quand j'étais petite euh, hum… franchement euh, j'avais une capacité extraordinaire à oublier tout le temps mes affaires à l'é, à la maison tu vois et euh… je me stressais pas avec ce genre de trucs en fait alors que… je comprenais pas pourquoi ça avait beaucoup d'importance parce que je pouvais suivre avec le livre du voisin alors… […], enfin j'ai l'impression que pour le coup on me voyait comme la fille qui euh, qui est pas digne de confiance. [demi-rire] (*ouais tu le sentais comme ça euh…*) ben nan euh (*ou on t'a dit carrément ?*) nan, c'est le fait que moi je me sente pas digne de confiance. Pas digne de confiance c'est pas, ça c'est pas ça le truc c'est euh. Ouais tête en l'air, mais c'est les gens têtes en l'air, des gens tête en l'air tu te dis toujours que c'est parce que… ils sont un peu m... ils sont un peu plus stupides mais en fait non c'est juste que je me prends pas la tête, c'est tout. (*ouais*

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> *ouais nan c'est pas… enfin moi je suis assez tête en l'air aussi et…*) ben voilà, mais tu comprends, tu sais enfin, moi je me souviens, en anglais, et c'est, je sais pas pourquoi mes souvenirs c'est toujours en cours d'anglais mais… et il fallait trouver un adjectif qui définissait les gens tu vois, et moi, mon adjectif, enfin mon petit truc c'était '*absent minded*', tu vois genre […], tête en l'air, ok bon c'est super, ce qui me définit c'est que je suis tête en l'air. Et euh, et j, et c'est incroyable parce que je m'en s, même si je m'en rendais compte j'avais du mal à travailler dessus tu vois… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Non seulement les usages d'Emma avec certains objets peuvent être jugés comme « tête en l'air » par d'autres personnes, notamment par ses parents lorsqu'elle était « petite », mais ils renvoient aussi à une vision négative qu'elle peut avoir d'elle-même, ne se sentant pas « digne de confiance », et ayant du « mal » à « travailler » sur ses pratiques d'attention. Craignant pratiquement un stigmate (« les gens tête en l'air », « un peu stupide »), elle refuse ces représentations et explique qu'elle ne voit tout simplement pas l'« importance » d'être « stressée » et de se « prendre la tête » sur l'usage des objets à partir du moment où cela ne l'empêche pas de participer aux interactions (« suivre » en classe par exemple).

Plusieurs points sont révélateurs ici. Premièrement, la peur d'un stigmate et d'un manque de confiance par Emma opposée aux discours de certitude et de relative indifférence de Nathan sont à mettre en lien avec la socialisation différentielle des personnes assignées au féminin ou au masculin. Dans une société assignant largement les filles et les femmes aux tâches reproductives et de « *care* », être représentée comme « la fille » « tête en l'air » ou « bordélique » n'a pas le même poids qu'être représenté comme un garçon tête en l'air ou bordélique[228]. Les jugements interindividuels sur le soin ou l'ordre sont certes variables, mais leur poids diffère notamment selon le genre, et on a plus affaire ici à des jugements de valeur qu'à la description de comportements réels[229].

Deuxièmement, l'idée que touche Emma liant « stupidité » et « inattention » aux objets retombe de manière intéressante sur des éléments déjà évoqués dans les représentations associées au « vandalisme » : avoir un comportement soigné et ordonné avec les objets revêt des connotations morales ainsi que des présomptions sur la conscience ou l'intelligence des individus. Tant pis pour ceux et celles qui ne seraient pas jugés « soigneux » et « ordonnés », et qui vivraient ce jugement douloureusement, avec angoisse ou difficulté ?

---

[228] En retour, on peut émettre l'hypothèse que non seulement la socialisation à la masculinité participe à favoriser les pratiques de graffiti et de *street-art*, mais que la socialisation à la féminité freine l'adoption de pratiques pouvant être associées à un stigmate de négligence et de non-soin envers les objets.

[229] A partir de combien d'objets perdus est-on jugé « tête en l'air » ? Comment mesurer la limite entre un appartement « bordélique » et un appartement « rangé » ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Troisièmement, la référence à un « travail » de la part d'Emma vis-à-vis de ses usages et de l'attention qu'elle porte aux objets montre qu'elle sait, au moins implicitement, que ceux-ci sont susceptibles de modification, n'étant pas naturels mais bien objets de socialisation. Enfin, comme nous allons le voir avec les exemples qui suivent, les thèmes de l'enfance ou de l'éducation, de la confiance en soi et dans les autres, et du décalage entre normes d'ordre et utilisation factuelle des objets reviennent très souvent lorsque l'on parle d'usages dans l'espace domestique.

Samuel estime avoir « toujours été bordélique », mais il fait plus attention lorsqu'il est « en couple ». Il considère qu'on ne peut pas « imposer son bordel » lorsqu'on vit à deux, pour ne pas « empiéter » sur la vie sa copine et pour éviter qu'elle « parte ». Il fait aussi très attention à la « bagnole » qu'il utilise, car c'est celle de sa mère : s'il arrive un problème sur des affaires « à lui », c'est « moins grave ». Même s'il a peu de « déco » personnelle liée au graffiti, il se fait souvent « un coin à soi » où il dispose certains de ses objets, un peu comme une « cabane » mais sans transformer l'appartement en « chapelle » graffiti par exemple. Il estime être « respectueux » des affaires de « son entourage », et me rappelle bien qu'avec « la rue » c'est différent, car « c'est à tout le monde ». Il n'a pas vraiment de collection, mais a des « lubies » un peu « consuméristes », « comme tout le monde » : pour lui, ce sont les « baskets ». Si un peu de peinture atterrit sur ses « *shoes* », ce n'est pas forcément grave, en revanche, si une « veste » a trop de marques de peintures, il ne sortira pas avec, car il essaie d'être « passe-partout ».

Comparé à Nathan et Emma, aux engagements furtifs dans le graffiti ou le *street-art*, le contrôle social s'immisce dans l'usage des objets personnels de Samuel. S'il ne s'estime « pas soigneux », il prend pour exemple la tenue qu'il porte pendant notre entretien et me dit qu'il ne s'habillerait « pas comme ça pour un mariage ». Encore une fois, le contexte et le sens de l'interaction jouent dans le rapport aux objets-vêtements et leur propreté, et se dessine ici l'idée qu'il y a des usages que l'on pourrait dire « appropriés » dans certains espaces et pas dans d'autres. Ce terme vient désigner les usages conventionnels des objets selon les normes interactionnelles dominantes : avoir une tenue appropriée, ou utiliser un objet de manière appropriée est fruit d'apprentissages, par distinction sociale et/ou par adoption et stabilisation de pratiques ou de rôles.

Lorsque Samuel me dit qu'il ne s'habille pas de la même façon pour discuter avec moi que pour une cérémonie, il ne fait que me dire qu'il reconnaît différents contextes d'interaction dans lesquels les attentes de présentation de soi, et donc d'usage des objets, sont différentes. Lorsqu'il m'explique que son caractère « bordélique » s'exprime moins quand il est en concubinage, c'est à la fois une question de rapports sociaux de sexes, de travail domestique, et de conduite « appropriée » envers les objets et les espaces. Samuel a une carrière déviante dans le graf vandale,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

et il a des comportements appropriés lorsque c'est nécessaire. De même, il parle de ses affaires « spécial peinture » quand il va graffer, puisque comme il le dit avec un ton d'évidence « tu vas pas mettre tes fringues de boulot pour aller peindre ». Aussi simples que ces remarques puissent paraître, le fait que les acteurs puissent trouver certains comportements évidents témoigne du degré d'incorporation des usages appropriés. Bien que la naturalisation du rapport aux objets ou du rapport à leur propreté soit une tendance générale notée en introduction, ceux-ci sont toujours sociaux, quelle que soit la variété des discours tenus sur soi (« bordélique », « tête en l'air », « maniaque » etc.).

On se souvient de Romain et de l'entretien « impeccable » de sa moto, et du fait que par son engagement profond dans le graffiti ou son travail de peinture, il ne « peut pas s'attacher à un jean ou une paire de pompes ». Concernant l'espace domestique, il conserve précieusement sur une étagère certains « souvenirs de voyages », notamment des « maquettes » de trains ou de métros, encore dans leur « packaging » original. Il a également gardé « deux trois jouets » ou « bricoles » de son enfance. Du point de vue propreté et rangement, il m'explique qu'il fait attention à sa voiture, mais qu'il y a toujours un peu de « bordel » dedans, avec des bouteilles d'eau par exemple. Lorsqu'il vivait dans un 15m² pour ses études, il « bricolait tout le temps » et ne faisait pas toujours le « ménage ». En revanche, aujourd'hui il s'estime « *clean* ».

> « Bah, quand on est bien élevé, c'est facile, tu le fais tout de suite… quand c'est fait régulièrement voilà. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Ce rapport à la propreté est encore ramené à des normes d'éducation et à leur dimension morale (« bien élevé »), avec l'idée qu'un peu d'autodiscipline rend les choses plus aisées (« fait régulièrement », « fait tout de suite », « c'est facile »). En cours de discussion dans son atelier, je lui demande si ce rapport a toujours été comme cela.

> « *F.B : c'est-à-dire que dans ta chambre quand t'étais gosse c'était toujours euh, à peu près rangé ou… ?*
>
> R : [Il inspire]… ouais… un peu confus quoi tu sais… c'est jamais rangé nickel quoi tu vois, il y a toujours des trucs qui dé… qui traînent à droite à gauche (*oui oui normal*), mais euh… [encore une pause à cause de la scie]
>
> *F.B : Ok ouais… […] tu disais ouais y'a des trucs auxquels tu fais hyper gaffe et tout euh, je sais plus si tu m'as dit si t'avais des frères et sœurs ?* (une sœur) *une sœur ok, et euh, comment ça se passait, chez toi, et même euh… à force, comment ça se passait avec les objets de tes parents ou les objets de ta sœur est-ce que tu faisais genre hyper gaffe ou est-ce que tu t'en foutais euh ?*
>
> R : Nan ouais je fais… je fais attention quoi. (*ouais*) ouais ouais. (*pas de… ouais y'a pas eu de gros conflits euh..?*) nan nan, chacun ses… ses objets euh, enfin chacun ses affaires nan nan, pas de soucis. J'ai jamais euh, arraché les, une robe de ma sœur, ou flingué… un sac à ma

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> mère nan… […] nan, je sais qu'ils sont super exigeants et soigneux donc euh… (*tes parents ou ?*) ouais, ouais ouais, donc je, je le suis indirectement aussi… un peu moins, mais… Ma mère est maniaque [sourire] (*Ah ouais ? genre ?*) un peu trop donc je le suis moins. » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Dans un retour sur ses pratiques en tant qu'enfant, Romain estime qu'il était plus « confus », laissant parfois des choses trainer « à droite à gauche ». Ce jugement qu'il porte sur lui-même peut se comprendre à l'aune du rapport aux objets et à la propreté du reste de sa famille. Il décrit en effet ses parents comme « super exigeants » et « soigneux ». N'atteignant pas toujours lui-même un rangement parfait (ou « nickel »), il était soigneux des « affaires » de ses proches comme nous l'avons vu avec les autres participant.e.s auparavant. Il n'aurait jamais cherché à « arracher » le tissu d'une « robe » de sa sœur ou d'un « sac » de sa mère.

Le modèle d'interaction individus-objets de sa famille, qu'il résume par « chacun ses affaires » et « pas de soucis », sous-entend qu'il y avait une confiance mutuelle, que les possessions de chacun étaient relativement exclusives, et que le soin ou la distance envers les objets des autres était une norme évitant les conflits. Ainsi, la socialisation primaire de Romain a probablement joué dans son rapport aux objets et aux espaces dans le cadre domestique, et peut-être même sur son côté « exigeant » dans la peinture. « Éduqué » à « bien » s'occuper de son appartement, il explique plus loin qu'il a l'habitude de « ranger » et d'« entretenir les choses » pour ne pas qu'elles « s'abîment ». Cela dit, il mentionne aussi le terme de « maniaque » pour désigner le rapport à l'ordre de sa mère.

Elle irait « un peu trop » loin dans le rangement et la propreté, et s'il a pu récupérer une partie de ses traits, il estime être « moins maniaque » qu'elle. J'avais employé le terme « maniaque » dans son acception courante un peu plus tôt dans l'entretien pour comprendre le rapport au soin de Romain, bien conscient de ses connotations psychologisantes et négatives, mais intéressé par les réactions qu'il susciterait. En l'occurrence, la « manie » désigne un rapport excessif à certains objets, et manquant de mots pour engager les participant.e.s à me parler de leurs pratiques, je l'ai rarement utilisé en premier, tout en sachant qu'il pourrait jouer en tant que répulsif et catalyseur pour la parole. Ce qui me semble digne d'intérêt ici est la manière dont Romain l'utilise en évitant de se l'appliquer personnellement : il reconnaît l'impact des dispositions de sa mère sur son comportement, mêlant termes positifs (« facile », « bien éduqué », « nickel ») et négatifs (« maniaque », « un peu trop »). Dur de savoir si ces interactions ont mené à des « conflits » dans sa famille, mais une évolution entre sa jeunesse et sa position d'adulte est soulignée. La confusion a laissé place au « *clean* » après un moment de vie en appartement où ranger était plus difficile. Objet de socialisations au fil d'interactions, d'apprentissages continus et parfois incorporés, le

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

rapport aux objets évolue pour constituer des conduites appropriées mais aussi des jugements sur les pratiques des autres. En filigrane, des trajectoires de rapport aux objets se dessinent.

Comme il en avait parlé dans son travail graphique, Aurélien ne s'estime « pas soigneux », m'expliquant qu'il y a toujours un peu de « bordel » dans sa « chambre », et qu'il n'a jamais « beaucoup de rigueur » quel que soit le travail en question. Lui demandant si ce type de rapports au soin s'exprimait dans d'autres dimensions dans sa vie, il me confie :

> « Je peux l'être… si sur une tenue de maison, bon là c'est le branle-bas-de-combat ici donc euh [ndlr : référence au squat menacé d'expulsion dans lequel il vit], c'est pas très bien rangé ici tu vois mais… sur une tenue de maison j'essaie d'être, une tenue de cuisine par exemple euh, ouais faut être, faut être hyper soigneux. C'est… ça dépend des choses tu vois mais… (*parce que…*) enfin de plus en plus, parce que de plus en plus ça m'énerve de… d'être dans une maison qui n'est pas rang, pas bien rangée quoi. C'est… quand, quand tu peux pas… t'asseoir à table parce qu'il y a plein de trucs sur la table, tu vois quand il faut faire la vaisselle avant d, avant de cuisiner… C'est des trucs qui m'énervent de plus en plus quoi. Donc c'est, c'est pas du soin mais c'est de la rigueur. (*d'accord*) d'avoir une certaine rigueur euh, de tenue de maison, je crois que c'est important enfin… à mon niveau c'est important c'est clair. (*ouais parce qu'en coloc' aussi c'est…*) Surtout en collectivité ouais. Surtout en collectivité. Si tu veux bien vivre euh, une expérience collective il faut, faut un peu de rigueur et un peu de soin sûrement quoi. Je pense… » Aurélien, 28 ans, doctorant.

N'ayant jamais vécu seul mais dans plusieurs colocations au fil des années, il explique avoir de la « rigueur » dans la « tenue de maison », notamment dans des espaces comme la « cuisine », ou le « salon ». D'une manière très pratique, il évoque les problèmes qui peuvent survenir avec une « maison » « pas bien rangée » : ne pas pouvoir s'asseoir à table si celle-ci est remplie de « trucs », ne pas pouvoir cuisiner rapidement s'il reste de la « vaisselle » à faire. Comme Romain, il évoque l'évolution de ses usages, avec le fait d'être « de plus en plus » énervé si un certain ordre n'est pas respecté. Sa trajectoire de rapport aux objets et à l'espace domestique a incorporé et stabilisé des usages tournés vers un certain ordre, lui provoquant parfois des émotions négatives. Cette importance et ce besoin d'être « soigneux » se lie à la dépendance aux autres : « en collectivité », si l'on veut « bien vivre une expérience collective », il faut être rigoureux et prendre soin des objets et des espaces, de manière à éviter les frustrations quotidiennes ou les conflits.

> « En fait je mets du soin quand ça implique d'autres personnes… C'est ça à mon niveau à moi… Si je vivais tout seul euh, voir traîner une vaisselle je m'en fous tu vois… c'est la mienne je sais pourquoi elle est là, c'est parce que à, au moment de la faire… c'est-à-dire juste après le repas, bah j'avais mieux à faire ou j'avais juste la flemme, mais à partir du moment où t'habites avec des gens… c'est pas possible quoi. Et c'est pareil dans tous les domaines tu vois. Si je travaille tout seul euh, sur une recherche, bon ben voilà le bordel, je m'y retrouve et tout, si on est deux ou trois, faut être soigneux dans le classement, dans le rangement dans le… dans je sais pas l'échéancier de travail ou… euh… [silence] (*ouais*)

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> J'ai pas de besoin de soin… à un niveau personnel quoi. ça c'est sûr. Être un peu sale je m'en fous tu vois [silence], avoir bien brossé mes cheveux… pour aller regarder un film euh… n'importe où enfin, tout seul tu vois, pft, je m'en fous… par contre je me brosse les cheveux pour aller à la fac [demi-rire] (*d'accord, parce que… à la fac il y a des gens qui te voient ou… ?*) parce qu'il y a des codes [insistance]. Et j'ai pas envie d'être euh, étiqueté comme… ils m'ont déjà étiqueté enfin, ils me demandent tous si je fais du graf euh, j'arrive pas, enfin je leur dis non mais… je sens bien qu'ils me croient pas tu vois euh c'est… un pote qui parle du squat là, devant plein de gens au RU euh… j'ai pas bien aimé quoi, si en plus tu te présentes un peu, un peu crado et tout c'est… enfin j'ai pas envie d'être étiqueté tu vois… du tout quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Clarifiant sa pensée, Aurélien fait la distinction entre le soin qu'il a pour « lui », ou quand il est « seul », et dans son rapport aux autres. Ses paroles indiquent clairement les principes d'interdépendance qui guident sa « rigueur » et l'adhésion à des normes d'ordre collectif. Revenant sur le sujet de la « vaisselle », la voir « traîner » lorsqu'il est le seul à utiliser l'évier et la cuisine ne le dérange pas. Il sait « pourquoi elle est là », et il sera le seul confronté au travail de vaisselle ou à la saleté des objets au moment de cuisiner une nouvelle fois. En habitant « avec des gens », le relâchement sur cet ordre n'est « pas possible » selon lui. C'est la même logique pour ses pratiques de travail. Ce qui ressemble à du « bordel » dans ses outils de bureau ne pose pas de problème dans la mesure où il « s'y retrouve » (le manque d'ordre apparent ne menaçant pas de fait la fonctionnalité des objets ou leur conservation), mais s'il travaille avec « deux ou trois » personnes, la possibilité de se retrouver dans le matériau et les outils par un « classement », un « rangement » ou « l'échéancier de travail » demande du « soin ».

Le décalage entre faits de possession et normes d'ordre est clair : Aurélien n'a pas besoin de suivre certaines attentes d'ordre ou de propreté pour son usage personnel des objets, du moment que leur fonctionnalité et leur conservation ne sont pas menacées. En revanche, l'absence de certaines normes d'ordre ou de propreté lors des interactions collectives peut conduire à empêcher l'usage des autres, bloquant la prise de possession d'un objet dont l'acteur.rice peut avoir besoin (s'ils.elles ne peuvent cuisiner ou utiliser un document par exemple).

Les pratiques dans l'espace domestique répondent encore une fois à des critères de division du travail, de propreté, de fonctionnalité, ou encore de valeur des objets, marquées par la force de relations d'interdépendance. Ces relations d'interdépendance sont aussi au cœur des attitudes menant au soin ou au dédain des objets dans les espaces publics : la distance sociale élevée entre un bien public et un usager signifie généralement une interdépendance bien plus abstraite que celle qui relie un fils à la voiture de sa mère, un frère à la robe de sa sœur, ou un colocataire devant la vaisselle dans l'évier. En dehors de l'espace domestique, l'interdépendance

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

entre acteurs et objets peut être plus floue, et Aurélien mentionne à juste titre l'importance des normes de présentation de soi, comme l'avait fait Emma. Faisant attention à la propreté ou la netteté de son apparence lorsqu'il se rend au travail « à la fac », il ne veut pas être « étiqueté » et fait attention aux signes que peuvent représenter « un pull » sale, des cheveux en bataille, ou une présentation de soi « crado ». Ne voulant pas renseigner involontairement les autres sur ses pratiques de graffiti ou sur sa vie en « squat », ne voulant pas être stigmatisé peut-être, Aurélien nous montre encore sa connaissance des « codes » qui font une présentation de soi appropriée, passant donc par un rapport aux objets qui reprend des images de l'ordre conventionnel.

Se placer dans une sociologie des usages pour regarder la conservation des objets ou le soin dans l'espace domestique a révélé plusieurs points importants. Les références à l'enfance dans les objets valorisés, les normes suivies dans la famille ou lors de colocations rappellent le caractère socialement construit des rapports aux objets ou aux espaces. Objets de socialisation, les apprentissages et les évolutions dont nous parlent les participants éclairent des trajectoires individuelles et collectives de rapports aux objets. Dans ces trajectoires se joue l'apprentissage de techniques de soin et de conservation (comme la fonctionnalisation des espaces, ou la réglementation des usages lors de prêts ou de cohabitation), la distinction de conduites conventionnelles en fonction des interactions, ou encore les sens et valeurs d'usage des objets. Cependant, l'un des aspects les plus récurrents entre tous les participants a été que les pratiques conventionnelles de conservation et de soin se retrouvent sur des scènes sociales variées (école, famille, milieu professionnel, rituels…).

En d'autres termes, s'ils ou elles ont pu prendre dans certaines interactions le rôle de modifier (et dégrader selon la chaîne pénale) des biens ne leur appartenant pas formellement, nos participant.e.s n'apparaissent pas comme ayant des rapports aux objets généralement problématiques, conflictuels, irréfléchis ou irrespectueux. Cela s'explique probablement par le fait que le sens des objets en interaction facilite autant qu'il peut freiner les pratiques de soin ou de négligence. Ce sens s'impose souvent aux acteurs via leur socialisation (notamment aux rapports sociaux), via les caractéristiques physiques repérées dans les objets, leur fonctionnalité et l'affection qu'ils ou elles peuvent ressentir pour des objets, les valeurs d'usages et les capitaux dont ils disposent ou non.

Ainsi se joue leur rapport conventionnel des objets et espaces dans une multitude de scènes sociales où ils sont en interdépendance avec des objets et des acteurs socialement proches d'eux.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ainsi s'observent aussi des divergences entre les normes informelles de possession et les normes formelles de propriété (déconnexion entre valeur d'usage et valeur monétaire, déconnexions entre pratiques de soin et titres etc.). Dans beaucoup de cas, ils et elles sont conscients des jugements négatifs sur la négligence et le manque d'ordre/de propreté ou au contraire l'excès de manies. Ils et elles sont également conscients, par leur engagement dans le graffiti, leur famille, leurs études, leur travail, que les usages des objets peuvent évoluer, dépendre d'un travail sur soi, de discussions sur des normes collectives ou des pratiques individuelles.

D'un point de vue sociologique et contre un ensemble de discours récurrents, c'est la figure du « vandale » qui se désagrège, celle du barbare insuffisamment civilisé, de l'animal, de l'inconscient… C'est aussi les représentations du « désordre » qui se trouvent parcourues d'ordre, et des comportements qui n'ont rien d'« antisociaux », faisant des allers-retours permanents avec les interactions sociales, les socialisations légitimes, les solidarités… En revanche, en s'intéressant à l'enjeu du rapport aux objets et aux espaces par les techniques et les usages, il semble que, comme pour le choix des « cibles », le graffiti et le *street art* fassent jouer les normes de possession informelle contre des normes de la propriété formelle. Pour le formuler autrement, si nos participant.e.s n'ignorent pas les normes de propriété et de possession dans la plupart de leurs pratiques, peut-être que le graffiti et le *street art* mettent justement en opposition deux ordres, d'un côté les possessions et de l'autre la propriété ? Remettre au travail le sujet du contrôle social et du rapport aux objets peut nous permettre d'avancer sur cette question.

4.3 Possession, propriété et contrôle social

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'impact du contrôle social sur les pratiques des participant.e.s engagé.e.s dans le graffiti ou le *street art*. Si l'histoire de la sous-culture graffiti montre l'interdépendance permanente entre les formes du contrôle et les formes de la pratique elle-même, nous cherchons ici à savoir ce que cette relation nous apprend du rapport aux objets matériels et espaces dans les situations assimilables à des dégradations.

D'une part, nous avons pu voir que le contrôle social formel des dégradations volontaires participe à dessiner des types d'engagements différents. Les engagements « furtifs » que nous avons rencontrés (sans bifurcation de trajectoire et sans carrière déviante) font état de pratiques régulières occasionnant au moins deux rapports : l'absence de sanction formelle ou informelle

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

dans le cas d'Emma, et la fin des transgressions suite à une première combinaison de sanctions[230] dans le cas de Nathan. Toutefois, ces deux cas mettent aussi en jeu des dissimulations vis-à-vis des parents ou à l'école. En d'autres termes, l'absence de sanction ne signifie pas que les attentes concernant les dégradations volontaires, le graffiti ou les pochoirs n'ont aucun impact régulateur. Le fait que les comportements soient d'emblée connus par les acteurs comme étant susceptibles de sanctions est suffisant pour influencer la forme de leurs engagements, et donc leur rapport aux objets ou aux espaces.

Pour les engagements dits « marquants » (sans carrière déviante mais avec bifurcation), on retrouve cette connaissance des attentes formelles du côté de Louis et de Thomas. Le premier a conservé ses premiers outils de peinture cachés dans sa chambre pendant des mois, cherchait à entretenir une pratique de « gentil vandale » au lycée et ne veut plus être assimilé au graffiti dans son art. Le second montre dans ses discours distinguant tag et pochoirs, ou lors de sa seule interpellation en Allemagne, qu'il ne veut pas être associé aux dégradations mais à une démarche artistique. La tolérance du contrôle social formel à l'égard des pochoirs lui permet de peindre avec signature sur des biens publics en pleine journée et à visage découvert. Pour ces participant.e.s, c'est donc le contrôle social informel qui semble avoir le plus d'impact, mais aussi les normes du champ de l'art et les attentes d'esthétiques légitimes. Logiquement, pour les acteurs ayant un engagement « profond » dans la sous-culture graffiti (avec carrière déviante et bifurcation), l'expérience du contrôle social formel est plus dense. Ils ont subi diverses sanctions (TIG, amendes, gardes à vue, courses-poursuites, agressions ou dénonciations par des badauds) au fil de leurs pratiques, ils ont également appris à maîtriser les risques encourus, dans les situations de graf tout comme dans le rapport aux objets et espaces quotidiens (évitement de certaines tenues en public, de certains lieux, de certaines formes de pratiques et de certains objets dans l'espace domestique). Ce sont ces participants qui mobilisent les discours les plus critiques face à la « répression » du graffiti.

Comme l'analyse des styles dans le graffiti ou des inspirations du *street-art* le laissaient présager, et comme nous avons pu le vérifier à travers l'impact des rapports sociaux de sexe, de classe ou d'âge, au contrôle social des dégradations volontaire se superpose des formes de contrôle social informel entre pairs qui assurent la reproduction des cultures en question et de leurs hiérarchies. Les jugements sur les qualités et défauts des « nouvelles générations » ou le « respect des

[230] interpellation, menace de casier judiciaire, convocation par le collège, punition par ses parents etc.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

anciens », les compétitions de prouesses masculines, les mises à distance des toiles ou des tags « moches », sont à chaque fois liées à des normes traversant les espaces sociaux considérés et dans lesquels des déclinaisons locales s'organisent. S'intéresser à l'impact du contrôle social dans le rapport aux objets et aux espaces, c'est donc prendre au moins deux niveaux en compte, en interdépendance permanente : ce qui dérive ou soutient des normes formelles du système pénal, et ce qui dépend d'attentes collectives plus informelles dans la production des pratiques de peinture (culturelles, sous-culturelles, entre pairs, localement etc.).

Croisant les types d'engagements et les questions de contrôle social, les rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge ont apporté des éclairages spécifiques. Les sanctions formelles du système pénal ou de l'institution scolaire sont en relation constante avec le genre de nos participants, et pour cause : elles participent à définir des masculinités complices et subordonnées, et la domination masculine dans le graffiti ou le *street art*. Lorsqu'Emma raconte qu'elle ne tirait pas les mêmes bénéfices des prises de risques liées au graffiti à l'époque du lycée, elle note en creux que les démonstrations de courage et les prouesses dans les compétitions jouaient dans la masculinité des membres de son *crew*. Comme l'a montré S. Ayral dans le cas de l'école, les risques de sanction formelle mettent en avant le courage des « jeunes » hommes, et quand une sanction est appliquée, elle peut confirmer un statut prestigieux face à ceux ou celles qui n'ont pas les mêmes pratiques. De plus, l'effet de groupe des *crew* et des situations permet aux individus d'accéder à des démonstrations de force « en équipe », et donc supérieures à toute prétention individuelle. Toutefois, nous avons vu que pour certains participants, le type de masculinité poursuivie relevait moins de la force physique et du courage que de la maîtrise technique. Là encore, le contrôle social offre énormément de possibilités pour mettre en valeur une masculinité prestigieuse : faire des tags « propres » ou « massifs » en un temps réduit, s'introduire dans un dépôt et réaliser des graf sur trains sans être attrapé, produire des pochoirs techniquement valorisés par les pairs du champ artistique etc. Le contrôle social, les quêtes de masculinité et leur impact sur le mode de vie peuvent aussi construire des figures mêlant attraction et répulsion, avec l'exemple des « cramé » souvent mobilisé. Si ces divers rapports aux masculinités se comprennent en prenant au sérieux les risques de sanctions et les quêtes de prestige derrière les transgressions (même lorsque celles-ci bénéficient de relations d'autorisation pour le cas du *street-art*), il en va de même pour les rapports sociaux de classe chez nos participants.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Nous avons pu voir que l'apparition de carrière déviante était partiellement corrélée à des trajectoires plus proches des classes populaires que des classes supérieures, probablement en raison d'un fonctionnement classiste du contrôle social formel. Par ailleurs, les rapports sociaux de classe influencent directement la division du travail de peinture et les relations de marginalisation/autorisation dont peuvent bénéficier ou non certaines déviances. C'est bien en relation à des critères de goût légitimes des classes moyennes-supérieures que s'organisent les partages entre un supposé « tag laid » « devant être effacé » ou « puni » et un supposé « beau graffiti » « pouvant être légal » et objet de marketing. C'est aussi en lien avec des goûts actualisés par les capitaux économiques et culturels que s'organisent les distinctions sociales entre pratiquant.e.s ou vis-à-vis des « lambdas ». De plus, le contrôle différentiel et classiste du travail de peinture impacte les possibilités de reconversion ou de reclassement des peintres graffiti ou *street art* : les engagements furtifs ou marquants d'individus originaires de classes moyennes supérieures peuvent n'avoir aucun impact sur leur trajectoire de classe, ou être liés à des déplacements horizontaux ou ascensionnels des participant.e.s. Les engagements profonds et le contrôle social qui leur est accolé peuvent également n'avoir aucun impact apparent sur les trajectoires de classe malgré les sanctions, voire permettre un reclassement positif, mais aussi fragiliser ou retarder l'accès à des positions stables dans les classes populaires et moyennes. Enfin, le contrôle formel comme informel peut surtout réorganiser les pratiques des individus voulant éviter qu'une sanction pénale ne les touche durement (frein des sorties « vandales », changements de blazes, arrêt des photos ou des réseaux sociaux, évitement de lieux, de pratiques et de surfaces, etc.). Nous regardons donc des pratiques déviantes traversées autant de domination genrée que de domination de classe, et, sous ces rapports, il nous semble difficile de parler du graffiti ou du *street art* comme des résistances.

En revanche, l'étude des rapports sociaux d'âge a montré des relations au contrôle formel antagonisant la domination adulte chez plusieurs participant.e.s durant le minorat. En regardant rapidement du côté des questions de génération au sein du graffiti, nous avions vu que la maturité ou l'immaturité pouvait être une clé de compréhension des rapports de distinction, participant à organiser le « respect » et le mépris entre pratiquant.e.s, et donc le contrôle informel et la reproduction des pratiques. En lien avec les questions de genre et de classe, nous avons aussi compris que l'accès (ou la volonté d'accès) à des positions d'homme adulte incline les participant.e.s vers des changements de pratiques (accélération ou frein des pratiques vandales, maîtrise des risques ou des techniques, mise à distance de certaines pratiques, reconversions professionnelles). Il semble clair que l'association répandue entre jeunesse et graffiti dépend d'un

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

contrôle accru des mineurs et des « jeunes », notamment par la surveillance scolaire et familiale mais aussi par les tensions que génèrent les positions d'adultes subordonnées ou hégémoniques. C'est ainsi que nous avons pu trouver, notamment à l'école, des pratiques de tags résistant à la domination adulte bien que dans les discours des participant-e-s, cette opposition ne soit jamais le seul moteur et fasse rarement l'objet de justifications explicites. Nous profiterons donc de cette section pour discuter les questions de résistances, notamment à partir du concept de « contre-conduite » de M. Foucault (Foucault, 1977, 208).

Néanmoins, plusieurs points restent à élucider dans le rapport à la possession et à la propriété qui engagent directement le contrôle social formel ou informel. Premièrement, si nous avons vu des appropriations sophistiquées, des formes de virtuosité et des quêtes de maîtrise chez les graffeurs et street-artistes, ceux-ci semblent avoir un rapport ambigu au pouvoir : ils constituent rarement des pratiques contre l'hégémonie dans le cas de la masculinité ou des classes sociales mais peuvent développer des résistances à la domination adulte. En d'autres termes, nos participants useraient du pouvoir contre d'autres pouvoirs. Peut-on trouver des mécanismes éclairant ce processus dans nos entretiens et nos observations ?

Par ailleurs, l'un des thèmes pouvant surprendre par sa relative absence est celui du rapport au politique des participant.e.s. Le rapport au contrôle et le rapport aux objets ou espaces dépend-il de positionnements politiques ou de revendications que nous n'aurions pas exhumées jusqu'ici ? Enfin, sachant que les enjeux de propriété et de possession sont toujours liés au pouvoir, les situations de graffiti ou de *street-art* mettent-elles en scène des résistances dirigées par ou contre ces enjeux ? En effet, à plusieurs reprises lors du terrain et lors de notre analyse, nous avons pu constater que les mécanismes informels guidant la possession (distance sociale, valeur et usage des objets, rapport à la technique, socialisation au soin, conduites appropriées) pouvaient jouer contre les normes de la propriété formelle (qu'elle soit publique ou privée). Pour tenter de répondre à ces questions, et monter en généralité sur le graffiti et le *street art*, repartons à l'étude des situations évoquées ou observées tout en tenant compte de ces acquis.

Contre disciplines et détournements de cadres

Par souci d'économie de la démonstration, nous avons pris ici trois exemples principaux de situations, choisis pour leur récurrence dans les divers discours des participant-e-s, comme pour le degré de détail dont nous disposons sur ces interactions.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le premier concerne des pratiques de peinture liées à une « session » « vandale », généralement la nuit. Comme nous l'avons vu, de telles situations ne se limitent pas à des engagements profonds dans la sous-culture graffiti : Emma et Louis en ont connu plusieurs au lycée lors des « missions » ou sorties avec leur *crew*, et Nathan en a fait une expérience également. Cependant, gardant à l'esprit les propos d'Aurélien ou de Samuel, la fréquence d'une telle pratique au sein d'une trajectoire individuelle impacte directement la gestion des risques de sanctions.

> « Ben après t'en discutes, t'analyses tu… tu sais pourquoi tu t'es fait arrêter, euh… les erreurs elles viennent de toi tu vois, c'est pas… si tu te fais arrêter c'est de ta faute hein. C'est pas, c'est pas… la structure de la ville c'est pas, faut, enfin tu vois c'est une pratique qui s'apprend, euh… c'est en forgeant qu'on devient forgeron tu vois. Donc euh, au bout d'un moment tu regardes 'pourquoi je me suis fait serrer là, pourquoi je me suis fait serrer là', 'bon voilà j'avais trop bu j'ai fait n'importe que quoi, j'ai rien regardé…' là, pour la première fois dont je t'ai reparlé, j'aurais dû regarder en l'air tu vois. J'ai pas regardé en l'air, euh j'étais… à chaque fois c'est de ta faute tu vois, si tu te fais attraper quoi… moi là ça fait, du coup mes dernières embrouilles c'était vers 21 ans, euh, depuis j'ai rien eu parce que je sais, maintenant je sais, je sais comment faut faire quoi » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Nous avions déjà évoqué le processus d'apprentissage dont nous parle Aurélien pour faire référence à la maîtrise des risques et la socialisation déviante. Arrêtons-nous ici sur l'articulation qu'il propose entre l'interaction de production d'un tag et la possibilité de se faire « arrêter » ou « serrer » par la police. Il fait plusieurs fois référence à « soi » et à son propre corps (« ta faute », « erreurs » « viennent de toi », « regardes », « trop bu », « j'aurai dû regarder »). Il lie directement le « pourquoi » d'une sanction avec le « comment » du tag : c'est l'usage qu'il fait de son corps dans une situation où il peut être surveillé qui activerait la sanction. Disant qu'aujourd'hui, il « sait comment faut faire », avec pour preuve la fin des « embrouilles » depuis plusieurs années, c'est par l'apprentissage et l'incorporation de techniques qu'il évite la sanction. La maîtrise des risques semble passer par la maîtrise de soi, même lorsqu'il y a effectivement interpellation ou arrestation.

> « C'est jamais à cinq que tu te fais prendre sauf si, tu fais une session à cinq mais même, de toute façon quand t'es cinq il y en a toujours un qui arrive à s'échapper tu vois. (*ouais*) C'est… au-delà de deux-trois… on courait vite. On était jeunes [insistance] [sourires] moi je faisais de l'athlétisme euh, à l'école, du coup on savait pourquoi on courait. Et... du coup voilà quand on se faisait serrer c'était toujours deux ou trois. Et c'est là que tu vois… en qui tu peux avoir confiance ou pas quoi. Nous je sais que dans, toutes les arrestations que j'ai pu avoir, on a jamais balancé les copains parce que des fois les, les keufs tu vois ce qu'il se passe c'est que, ils font des enquêtes tu vois, les cellules graffitis elles étaient em, embryonnaires à l'époque mais déjà les flics ils s'intéressaient vachement. Et du coup dans les dépositions ça arrivait plusieurs fois où, ils te sortent un dossier

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> photo, euh genre 'Lui tu le connais ? Lui tu le connais ?' c'est euh, 'tu vas me dire qui c'est ce gars-là, enfin na-na-ni na-na-na' (*ouais, ouais donc la vraie pression de, 'dénonce tes potes'*) ouais voilà c'est ça. Puis nous dans notre équipe, ça s'est toujours bien passé. On a jamais balancé les copains. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Lors d'une session « vandale », souvent à plusieurs pour Aurélien, la gestion du corps passe non seulement par la concentration (ne pas avoir « trop bu » ou trop fumé) ou la vérification des risques (« regarder en l'air » ou autour de soi), mais aussi par l'anticipation. Dans le cas où un acteur du contrôle formel tente une interpellation, il s'agit de « courir » pour « s'échapper ». Il n'est pas anodin que le sport à l'école soit mentionné. Le « sport », pratique de gestion efficace du corps s'il en est, fait partie du tronc commun de l'enseignement public au lycée, et « l'athlétisme » ou la course pouvaient être réinvestis pour éviter les sanctions (« on était jeunes », « on courait vite », « on savait pourquoi on courait »).[231]

Puis, lorsque la concentration, l'attention aux risques, les anticipations et les performances physiques sont prises en défaut, il s'agira de ne pas « balancer les copains » ou même les graffeurs d'une autre « équipe ». Cette gestion du silence sous les questions pressantes est essentielle pour la « confiance » au sein du *crew*, mais aussi pour le prestige dans la sous-culture, puisque les balances sont rapidement et durablement sujets de mépris[232]. Avant, pendant et après les sessions vandales, le contrôle de soi et de son corps paraît central chez Aurélien, pour prévenir et contourner les risques de sanction, protéger les autres et conserver un prestige centré sur le courage ou la maîtrise technique. Ce contrôle de soi au fil des interactions est toujours en lien avec les objets et les espaces : le but de courir est de « s'échapper », ce qui implique une certaine connaissance des lieux ou des capacités d'improvisation dans ceux-ci, le silence importe face aux « photos » et autres preuves possibles (dans le bureau des enquêteurs comme en dehors), regarder autour de soi permet d'éviter les caméras ou les agents qui surveillent un espace, ne pas boire trop pour ne pas être négligeant sur place ou dans ses usages.

---

231 Tous les graffeurs avec une carrière déviante ont évoqué des « courses poursuites » avec la police à l'occasion de sessions « vandales ».

232 Les forums ou groupes de réseaux sociaux dédiés à la pratique regorgent de dénonciations de ceux qui ont ou auraient « balancé » à la police des graffeurs de chaque scène locale. Il arrive que les accusations et la mauvais réputation prennent un caractère international. Pour ne citer un exemple parmi d'autres, dans le film réalisé par et pour le crew VR6, intitulé « Vandal Rodeo 6 », l'un des graffeurs ayant participé à une session de peinture de train est très clairement mis à l'index.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Avec moins de précision en raison des formes de l'entretien, Samuel développe des logiques comparables sur le contrôle de soi en session vandale face aux risques de « répression ». Pour échapper aux « flics », il essaie d'éviter d'avoir de la « peinture sur les mains » pendant ou après une session ; il évite également de prendre « des photos » sur appareil ou sur « portable », et plus largement de « filer son numéro » à des inconnus. Connaissant des techniques et usages de son corps et des objets qui lui permettent de gérer les risques de sanction formelle, Samuel nous avait aussi parlé de l'enjeu des vêtements. Il ne met pas de « veste » avec « trop de peinture » pour ne pas être « grillé », et prévoit, lors des sessions, des choses « confortables » puisqu'il faut pouvoir « s'adapter à son milieu ». Le « survêt » est un bon choix pour lui comme pour d'autres dans la mesure où il permet de courir facilement.

En alliant ces pratiques en situation avec le rapport aux usages et techniques que nous venons d'éclaircir (avec des productions sophistiquées suivant certains ordres, la connaissance des conduites appropriées), le concept de « discipline » tel que théorisé par M. Foucault offre une piste intéressante. En effet, le pouvoir disciplinaire fonctionne selon lui par un réglage minutieux des « rapports que le corps doit entretenir avec l'objet qu'il manipule » (Foucault, 1975, 179). Il passe par les décompositions de gestes, par la répétition et par de multiples corrections à partir desquelles les corps et les subjectivités des individus sont rendus « aptes » aux relations de pouvoir. Si les finalités originales du pouvoir disciplinaire selon M. Foucault étaient l'insertion efficace de populations et de territoires dans le système de production et dans les institutions publiques, il semble que nous ayons affaire ici à des autodisciplines tendues vers des productions particulières (des graffitis vandales).

En d'autres termes, ce que le contrôle de soi et du rapport aux objets par les graffeurs apporteraient, au fil des essais et des corrections (les « sessions » où l'on « apprend » à éviter les sanctions), c'est l'efficacité et l'aptitude tendues vers le prestige masculin, l'insertion sous-culturelle, et la confiance entre pairs. Cette tension joue aux dépens de la propriété formelle défendue par les institutions publiques. Sans limiter les rapports entre individus et objets matériels dans les sessions graffiti à des questions de discipline, peut-on parler ici de formes de contre-discipline ? Plusieurs sessions vandales ont été décrites par Alexandre et Romain, voyons comment se joue le contrôle social et le rapport aux objets dans les situations qu'ils ont traversées.

> « R : un tag avec les cailloux qui traînaient au bord des rails du tramway, sur les… sur les vitres… de l'arrêt de tram. Et puis bah voilà quoi, les flics sont arrivés, on… ils ont encerclé l'arrêt de tram. Ils sont arrivés à huit [insistance] euh, moi je pense… j'avais une

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

demi-heure d'attente… 'pourquoi vous avez fait un truc comme ça… ?'… ça a fait du bruit, ils ont dû avoir un témoin et puis… première connerie…

F.B : Et donc il s'est passé quoi ?

R : ah nan bah là c'est gravé dans le verre tu vois, donc euh, forcément euh… c'est pas un truc que t'effaces sur le coup. J'étais mineur, donc j'ai… j'ai mangé des, j'ai mangé une première TIG je pense hein ou… nan j'crois… je sais plus ce que j'ai pris, enfin j'ai pas eu grand-chose. Bon ça s'est bien passé quoi… [silence court] j'sais pas…

F.B : Ouais et après euh, après ça c'est répété euh ?

R : J'ai toujours fait attention tu vois, après c'était des erreurs d'inattention tu vois… quand j'ai eu un problème c'est parce que, c'est moi qui ait pas fait attention. (*mais c'est, enfin comment, je comprends pas comment… comment ça dépend de toi en fait ? je…*) ben… si tu prends euh… si tu bois une bière en trop, bah là ça arrivera pas ce soir tu vois, mais euh… c'est l'inhibition qui… 'aahh', tu sais tu crois qu'il est trois heures du matin, il est minuit euh… tu fais un tag il y a plein de monde autour de toi tu dis 'ouais je m'en fous et tout'… et puis après il y a la délation tu vois. ça existe hein c'est… malheureusement ça existe. [silence court] Parfois t'as des… j'ai eu le, la chance il y a pas si longtemps que ça tu vois, passer devant un flic tu vois, il nous voit tu vois, [il y a du bruit à côté dans le bar donc il répète] un flic qui nous grille, et qui était euh… censé donc après, faire une déposition officielle tu vois au commissariat 'oui oui j'ai bien reconnu c'est effectivement euh' et, il l'a pas fait. Donc il y a eu un vice de procédure dans le truc et on a été relaxé au tribunal… Mais on s'était, toujours super bien défendu parce que, si t'avoues que c'est toi alors que t'es en garde à vue c'est mort quoi. […] Toujours dire le minimum, comme ça, le… si tu dis rien en garde à vue, après le… le juge il a un dossier quasiment vide ou vide… et après c'est à toi et à ton avocat en live à gérer… si t'avoues… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Interrogeant Romain sur sa première arrestation et ses suites, il mobilise le terme de « connerie » pour une gravure sur verre, qui « fait du bruit », ne « s'efface pas », et repérée par un « témoin ». Ne rentrant pas dans le détail sur la sanction formelle dans ce passage, il enchaîne de manière autocritique après ma question de relance. Il parle du fait de faire « attention », et comme Aurélien, « d'erreur d'inattention ». Interloqué à l'époque par cette forme d'auto-examen négatif, je lui demande en quoi le fait qu'il se fasse sanctionner « dépend » de lui. Il mentionne « la bière » en trop qui fait perdre en « inhibition » et en sagacité : il faut « toujours » tenir compte de l'heure, « faire attention » au « monde autour de toi ». En d'autres termes, gérer corporellement les risques, garder un certain contrôle sur soi. Il en vient ensuite aux questions de « délation » et de « chance », c'est-à-dire lorsque la tentative de maîtrise de la situation a échoué, et notamment une anecdote avec un « flic » censé témoigner contre lui et l'incriminer. Ils ont pu bénéficier d'un « vice de procédure » cette fois-là, mais la fin du passage montre que sa carrière déviante a mené à une connaissance de la chaîne pénale. Encore une fois, face à la quête de l'aveu, une discipline

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

collective leur a permis de « bien se défendre » : « toujours dire le minimum », pour que « le juge » ait un dossier « vide » ou presque, et que l'avocat puisse « gérer ».

> « *F.B : j'imagine que ça a évolué mais, comment est-ce que, ça ressemble à quoi une… […] ça se passe comment une session type ? pour toi ou… ou à différentes époques j'en sais rien tu vois ?*
>
> A : Euh… de toute façon on repère toujours les murs ; toujours quand on bouge. Et euh… à l'époque on se réunissait tous les week-ends ou même plusieurs fois par semaine pour peindre et… et on se réunissait on disait « ouais ce mur-là » et puis on préparait les bombes en conséquence, enfin on… on venait avec notre matériel et… (*ouais, ouais… et vous achetiez les bombes ?*) Euh… on achetait ou on les volait euh… ouais mais on en achetait ouais… si ça nous arrivait ouais. (*ouais c'est un truc euh, c'était pas par principe… parce que y'en a qui…*) nan, oui oui y'en a, ouais ouais. Mais nan nous on faisait… enfin… Après on essayait toujours de s'arranger tu vois… de… mais ouais ouais ça coûtait cher aussi. (*ouais c'est pas…*) Nan mais on en a piqué pas mal aussi tu vois mais… (*tu disais qu'avant c'était plus cher ? nan ?*) Ouais vraiment quand j'étais gamin, c'était… en Francs c'était… 50 F, même plus quoi, c'était… une bombe hein… c'était énorme. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture.

Demandant à Alexandre de décrire une session vandale typique avec son *crew*, il se fait plus précis sur les préparations. Bien que beaucoup de sessions commencent après une soirée entre amis (d'où l'importance d'éviter la « bière de trop ») le rapport à la discipline peut se jouer autant dans la situation et la gestion de risques que dans des habitudes pré-sessions. D'abord, un repérage des « murs » et des lieux si ceux-ci sont éloignés et moins connus que d'autres. Cela permet, comme il me l'avait expliqué dans un premier entretien, de « cacher la voiture », ou de connaître la visibilité possible de la production en termes de fréquence d'effacement, de matière et dimensions physiques, ou de perception des passants. Puis, il mentionne la fréquence des rencontres à l'époque où lui et son crew étaient les plus actifs : cela permet de « tout déchirer » dans la lutte pour le prestige d'une part, mais c'est aussi l'occasion des échanges de conseils, partages d'esquisses ou des bons moments « entre potes » plusieurs fois évoqués. Ces derniers participent aussi des liens de confiance au sein du *crew*. À cette époque, c'est « tous les week-ends », voire « plusieurs fois par semaine ». Avant la session, il faut aussi « préparer les bombes en conséquence », c'est-à-dire en lien avec l'esquisse qu'ils veulent reproduire, la connaissance de l'outil spray, et les caractéristiques du mur précédemment repéré. Dans le cas d'une session « trains » dans un dépôt, la connaissance des caractéristiques du lieu est importante voire nécessaire, mais c'est « beaucoup d'emmerdes » selon Alexandre, qui estime avoir peint sur plus d'une centaine de trains au fil des années. À la fin de l'extrait ci-dessus, je le coupe maladroitement pour comprendre comment ils se procuraient les bombes. Parfois achetées, parfois volées (parce qu'elles « coûtaient cher »), ils essayaient toujours de « s'arranger ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

On retrouve donc autour des situations de graf vandale tout un tas de pratiques liées à des apprentissages réglant les rapports entre les corps et les objets ou espaces (outils de peinture et de déplacement, surfaces, lieux etc.), avec des essais répétés tendus vers l'efficacité et des formes de mesure. Les multiples corrections se trouvent à la fois dans le rapport à la technique que nous avons évoqué (peindre mieux, faire plus propre, plus rapide, plus grand), dans les échanges et distinctions au sein de la sous-culture (comparaisons entre crews, apprentissages des traditions ou astuces, discrétion face aux inconnus et aux agents de contrôle) et dans les rapports de force (faire plus fort et plus courageux que d'autres crew, déjouer la surveillance et éviter les sanctions). On démontre ainsi être « apte » à produire des graf vandales reconnus par les pairs, mais comme Alexandre le mentionne avec les sprays ou avec le mur repéré, cette manière d'utiliser le pouvoir des corps va parfois contre les normes de la propriété formelle (publique ou privée). Pouvant user et détourner les normes de la possession pour aller contre celles de la propriété, ils peuvent adopter une contre-discipline.

Ce qui nous permet de parler de contre-discipline dans le cas des sessions vandales, c'est aussi l'attention aux espaces et aux interactions. Non seulement les participants usent de formes de discipline contre les attentes formelles entourant la propriété des surfaces ou des sprays, mais ils détournent aussi les rôles et les espaces. Nous avions eu un brillant exemple de ces détournements par Aurélien, pouvant jouer sur son apparence et sur les attentes de rôles dans un magasin pour se procurer une veste ou des sprays.

> « A : j'ai même pu jalouser des équipes qui sortaient des, dizaines voire des centaines de sprays, avec tel ou tel plan… c'est… Mais après voilà tu vois… nous pendant, pendant des années on les a quand même bien, bien chourés [insistance] à Leroy Merlin, vraiment énormément, à base de s, tu sortais… je sais pas tu vois, on y allait euh, sur une journée on se disait 'vas-y, toi t'habite à [VC2], on prend des vélos, t'habite à trois km de Leroy Merlin, on y allait cinq-six fois par euh, par jour, tu sors euh, sept-huit sprays… à la fin de ta journée t'es bien quoi.
>
> *F.B : Mais comment, comment tu fais enfin, ça peut paraître con mais comment tu fais pour sortir autant de sprays en une journée dans… ? Les mecs ils s'en rendent pas compte ?*
>
> A : Bah non. Enfin tu fais ça bien quoi… c'est… Bah tu… je sais pas tu les mets dans ta poche, ou dans ton manteau… après faut des manteaux spéciaux tu vois, tu te couds des poches, tu… tu… quand tu vas avec tes parents pour t'acheter un blouson d'hiver bah tu penses à ça tu vois [sourire] c'est 'comment je vais, quel blouson pour chourer des sprays ou chourer autre chose' euh du coup tu vises les grandes poches intérieures. Tu vises les, tes jeans tu les prends un peu plus larges euh… pour les mettre avec une ceinture et mettre des, des trucs là tu vois enfin… c'est… et dans le magasin bah tu… je sais pas moi

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> par exemple avec mon demi-frère, lui il m'aidait pas mal à chourer des sprays, il graffe pas du tout tu vois mais ça l'amusait, il allait détourner le type du rayon peinture, genre [il prend une voix de jeune un peu naïf] 'bonjour, je veux repeindre ma chambre, il faut, il me faudrait des pigments orange' na-na-ni-na-na-nin, 'ils sont où vos pigments ?'. Bim, le, le gars il part avec euh, avec mon demi-frère et moi après j'ai le champ libre quoi. Donc tu fais ça plusieurs fois avec plusieurs personnes différentes… » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Valorisant les sessions vandales et méprisant une partie des travaux de commande s'ils manquent d'« âme » (certains des « plans » légaux), Aurélien montre comment les apprentissages de maîtrise des risques peuvent ressortir de contre-disciplines par détournements de cadres interactionnels et organisationnels. Le passage est traversé de part en part de normes de rapports aux objets matériels et aux espaces : pour leurs sessions vandales au fil des années, les amis de son crew (« nous ») s'organisent pour dérober des sprays. Pour lui, la première raison était le manque « d'argent », et l'apprentissage des techniques de maraude était « un moyen ultra-pratique » « d'assouvir sa passion ». Certains magasins vendeurs de peinture étaient privilégiés (« Leroy Merlin »), probablement par connaissance des lieux d'une part, mais aussi par proximité des endroits d'habitation ou de stockage (« trois km », « on prend des vélos », « sur une journée »). Pour accumuler les outils, plusieurs passages sont réalisés dans une même journée, mais encore faut-il « faire ça bien ».

La préparation d'éventuelles sessions et la connaissance des tactiques de sécurité pousse à l'usage détourné de certains objets (« manteau » à l'intérieur duquel on « coud » « des poches », « blouson d'hiver » avec « grandes poches intérieures », « jeans » « larges » avec « ceinture »). Dans l'interaction au magasin et en lien avec la fonctionnalisation des espaces commerciaux, l'avantage de ces objets-accessoires est de donner une image appropriée (donnant l'air d'être des jeunes hommes comme les autres vis-à-vis de vendeurs ou des agents de sécurité) tout étant les accessoires d'autres interactions, dans le dos de la surveillance, et permettant de sortir avec les sprays sans payer. Là encore, le contrôle social s'immisce jusque dans les pratiques quotidiennes : on peut choisir un manteau apparemment banal devant « les parents » pour l'user autrement lors d'autres situations. Dans l'espace à but commercial, c'est encore une fois une question de conduite appropriée et de détournement. Jouer le rôle du client (« détourner le type du rayon peinture », « repeindre ma chambre », « il me faudrait des pigments »…) pour avoir le champ « libre » et profiter de failles dans l'organisation. Ces pratiques se basent sur la connaissance de multiples normes de possession informelle et de propriété formelle, réemployées en défaveur des finalités prescrites ou légitimes lors de certaines interactions.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ces détournements et contre-disciplines peuvent aussi apparaître lors d'engagements furtifs dans le graffiti. Lorsqu'Emma s'arrangeait pour dire à ses parents qu'elle dort chez son ami de lycée, pour finalement aller peindre sur une voie ferrée à l'abri des regards, elle détourne le contrôle social informel de ses parents et l'usage prévu des espaces. Connaissant les contraintes de son rôle de fille auprès de ses parents (elle doit demander l'autorisation pour sortir tard et rentrer le lendemain), elle montre une attitude conventionnelle. Changeant de scène, elle s'engage avec son *crew* dans une « faille » de l'organisation de l'espace au sens de H. Lefebvre (Sangla, 2010, 168). La voie ferrée, espace conçu pour la circulation de marchandises ou de clients, n'est plus un décor urbain uni-fonctionnel, elle est alors scène et décor pour s'entraîner, prendre des risques, s'amuser et peindre sans commande, et ce depuis des décennies dans la culture du graffiti hip-hop.

Dernier exemple sur les sessions vandales mettant en jeu détournements et contre-discipline, les sorties de Romain lorsqu'il habitait Paris.

> « *F.B : Ouais donc Paris ouais tu… tu… tu commences à faire plus de légal, plus de fresques ?*
>
> R : Ouais. Mais… en faisant quand même des trucs parce que… le pote avec qui on s'envoyait des courriers, forcément (*ah oui t'as pu…*) arrivé a Paris on s'est revu. Et lui il peignait des métros à fond à l'époque. Mais grave, grave, grave… [sourires] la folie. Et moi j'en ai pas fait. Mais on a fait des… on a passé des nuits complètes dans les tunnels de métros tu vois […] ouais… et on se baladait, donc on arrivait vers 23 h 30… on repérait un endroit… parce que, t'as plein de petites salles où tu peux te planquer en fait. Donc dès qu'il y a plus grand monde tac, tu vas dans le tunnel, tu te planques dans la petite salle, t'attends que… tout se ferme. T'attend une heure du matin tu vois. Et après… après c'est parti hein, jusqu'à, jusqu'à cinq heures hein, franchement on arrêtait pas ! On prenait 10 chromes, 10 noirs chacun et… on était sur la ligne 12, ça fait que, après t'as des correspondances, tu passes, dans des petits, petits couloirs pour piétons, à l'intérieur des tunnels tu vois, avec des petites lampes comme ça [il mime]. (*ah oui les trucs de… de secours là*) ouais ouais, des petits couloirs comme ça avec des petits tags à l'ancienne… il y avait des tags BANDO, c'est le… (*Mm*) le premier gars qui a ramené le graff à [V1], euh nan à Paris, je veux dire en France quoi. (*Putain y'avait encore des BANDO à l'époque !*) Ouais, y'avait que des tags à lui… ça fait que je me suis dit 'ben merde putain, y'a personne qui passait là ?' parce que… il y avait même pas de… de… d'autres tags tu vois. Et donc on allait comme ça de ligne en ligne, on p, pff, on peint partout… après t'es épuisé, tu ressors de là t'es tout noir et c'est, crade et tout, il fait chaud, à fond,… on allait super loin quoi… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

On retrouve les « repérages » de lieux (« tunnels de métro », « petites salles », se « planquer », « petits couloirs »), le choix des outils (« 10 chromes », « 10 noirs », « petites lampes »), un rapport au corps qui vise certes la prouesse et l'endurance (« super loin », « le premier gars », « fait

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

chaud », « crade », « t'es épuisé », « on n'arrêtait pas ») mais aussi l'efficacité (« on peint partout », « de ligne en ligne »). D'un point de vue spatial et interactionnel, pour arriver dans cette situation, il faut arriver au bon moment dans les galeries du métro, connaître les « petites salles » pour attendre que les autres usagers partent et que « tout se ferme », puis sortir au bon moment pour avoir plusieurs heures de peinture, et ressortir du métro. Les couloirs de service ou les galeries dédiées aux transports publics sont détournés pour devenir des surfaces de visite et d"exposition (« tags à l'ancienne », « chrome », « Bando »). Ces détournements passent par un contrôle des rapports entre corps et objets ou espaces, une gestion des risques, des formes de mesure.

Romain explique qu'au milieu des années 2000 de plus en plus de graffeurs se sont mis à peindre au rouleau, permettant que les surfaces gardent mieux les pigments et d'amener de la « couleur ». Sans connaître comment fonctionne le métro parisien (à la fois en termes d'espaces, de surveillance, de routines des employés ou usagers) et sans discipline, ce type de pratique serait probablement voué à l'échec. Usant du pouvoir contre du pouvoir, les sessions vandales proposent un usage des corps efficace aux dépens de la propriété formelle, usant de multiples apprentissages techniques et d'appropriations qui prennent en défaut le contrôle social dans certaines situations. Mais c'est bien à partir des socialisations aux conduites appropriées envers les objets et les espaces et à la discipline que les transgressions s'opèrent.

Jouer avec l'approprié

Nous avons vu que les pratiques vandales ne sont qu'une manière de graffer ou taguer parmi bien d'autres. Pour prendre un deuxième type de pratique favorisant moins les engagements profonds, nous pouvons revenir aux tags à l'école. Nous avons vu que les interactions qui pouvaient mener aux dessins sur tables se faisaient dans le dos de la supervision adulte, avec des adolescents gérant les tensions entre leurs amis, leurs goûts et leurs quêtes d'un côté, et les risques d'être sanctionnés formellement, l'exécution du métier d'élève et le contrôle informel de leurs parents de l'autre. Pour rappel, l'obligation d'instruction des mineurs et leur exploitation collective par l'école a pour but la croissance ordonnée des populations et leur ajustement à un appareil économique de production et d'échange. Dans cette logique, la régulation des liens entre corps et objets ou espaces est un vecteur privilégié du pouvoir des adultes envers les mineurs. L'interaction en salle de classe consiste en un ensemble de disciplines (position assise, posture sur table, tenue du stylo, soin des livres, silence et hauteurs de voix, direction de la tête ou des yeux etc.) associées au rôle d'élève, qui peuvent être momentanément détournées.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Être assis en silence et tenir son crayon sur une feuille certes, mais pour dessiner plutôt que de « s'ennuyer ». Prendre certainement soin des livres et classeurs, mais les rendre accessoires de prestige et de distinction entre élèves… En prenant le rôle de celui ou celle qui dessine tout en conservant la façade de l'élève appliqué, ou en prenant le rôle de celui ou celle qui blague et « fout le bordel » en respectant des limites hiérarchiques, les individus assignés à l'adolescence et au minorat détournent des cadres, adoptent des contre-disciplines, ne serait-ce que furtivement. C'est le moment d'apprendre certaines formes de dessin pour Emma, celle de graver toutes les tables pour Louis, celle de faire rire pour Alexandre. Les interactions dans la cour ou entre les temps de travail sont aussi soumises à surveillance et à certaines disciplines (quels vêtements porter dans l'enceinte scolaire, quels jeux, loisirs ou sports, quelles espaces autorisés ou interdits, quelles démonstrations de force ou de technique etc.) mais le contrôle des adultes s'y fait moins dense. C'est parfois l'occasion de donner et coller des stickers pour Nathan ou Louis, de graver les bancs du collège « à l'arrache ». C'est l'occasion de s'amuser pour Alexandre, et celle de se donner des rendez-vous ou de comparer les esquisses pour Romain, celle de parler hip-hop ou moquer les métalleux pour Aurélien…

Avec plus de 12 ans de scolarisation en tant que mineurs pour nos participants, à raison d'environ 250 jours par an et entre 30 et 40 heures de présence par semaine, les possibilités de répéter des exercices corporels et d'apprendre à jouer efficacement dans le dos de la surveillance sont nombreuses. Ce n'est pas la fonction des espaces scolaires, mais c'est parfois ce qu'il s'y produit et qui participe à montrer les luttes entre majeurs et mineurs. Là aussi donc, on use du pouvoir contre du pouvoir, et c'est bien la pratique de rapports aux objets et aux espaces qui montre l'opposition entre des normes concurrentes. Ces pratiques passent par la possession (en l'absence de droit de propriété pour les mineurs) et peuvent aller contre les prescriptions légales de respect des biens. Elles jouent finement sur la ressemblance entre normes informelles « appropriées » et normes formelles de la propriété publique ou privée, mais en profitent pour d'autres finalités. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'ils ou elles sont ignorantes ou irresponsables que le désordre arrive ; c'est parce qu'ils ou elles connaissent l'ordre et les conduites appropriées que les cadres peuvent être détournés. Il nous semble donc pertinent de parler de contre-discipline à propos de ces situations assimilables au vandalisme par l'institution scolaire ou par les parents, bien que cette gestion des corps ne soit pas nécessairement tendue vers une efficacité définie sous-culturellement.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Dans les situations où Emma et Thomas posent des pochoirs ou des collages dans les rues, bénéficiant de relations d'autorisation (de classe et de genre) comparée à la sous-culture graffiti, les pratiques de détournement peuvent être revendiquées. C'est notre troisième situation type pour considérer les liens entre contrôle social et rapports à la propriété ou la possession. Thomas avait bien exprimé l'importance de son travail technique pour que ses productions puissent respecter un certain ordre, parlant d'un aspect « maniaque » dans les détails de sa « découpe », qui donne de la valeur aux pochoirs et rejaillissent sur son image d'artiste. Après avoir évoqué le choix de la bonne épaisseur de papier pour ses premiers collages, Thomas évoque des disciplines dans le rapport aux outils.

> « Bah après c'est au fil du temps, c'est l'expérience… comme les pochoirs, quand tu peins dans la rue, tu te balades avec ta pochette, tes pochoirs il y'a plein de peinture encore dessus, si tu les laisses euh, à plat, comme ça euh [il mime une pochette fermée avec ses mains], pendant une journée, bah ça va sécher, y vont (*ça va coller*) y vont se coller, et ben… ton pauvre pochoir qui est super, […] et… ben tu colles… [il se retourne pour regarder vers un pochoir en cours de découpe] si y'a de la peinture, et que t'as une autre feuille dessus ben, ton pochoir tu peux lui dire adieu quoi. Ça ça m'est arrivé euh… une fois et puis après ben tu, tu fais attention, tu fais… Maintenant ça m'arrive plus ben donc euh… je fais extrêmement attention, t'es… enfin t'apprends après au fur et à mesure de… de, du travail quoi c'est… donc il y a une expérience qui se… qui se… qui s'a, qui vient, qui se met en place et qui fait que ben on fait plus des erreurs… c'est en faisant des erreurs qu'on apprend hein souvent c'est… (*Mm... ouais donc ouais c'est aussi tout le temps d'une mise en place de ta technique et de*…) Ah ben ouais… c'est un long travail de, et encore, je pense que je pourrais encore évoluer euh, ouais après, techniquement, ouais… […] c'est toujours possible d'évoluer, après là je sais que j'ai une technique bien…. parce qu'après t'as un style qui se, qui se met en place, et, moi je travaille souvent avec deux couleurs, donc avec deux pochoirs. Enfin deux couleurs, des fois je joue avec plusieurs couleurs dans un même pochoir mais je travaille avec deux pochoirs, très détaillés, et euh… un fond qui fait euh, la révélation de tout ça donc c'est… ma technique elle est basée là-dessus et je travaille que… comme ça. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Avec le « temps », « l'expérience » et la « technique » se « mettent en place » pour faire des « pochoirs » « super », et éviter les problèmes liés au transport et à la peinture qui « sèche ». Ces précautions jouent avant comme après la situation de peinture. Il aura suffi qu'il corrige sa manière de transporter les outils pour gérer efficacement les pochoirs (moins « d'erreurs », « on apprend », « extrêmement attention », « travail »). Ces efforts dans un réglage du rapport entre corps et objet matériel pour ses outils se voient aussi dans son « style », avec un choix du nombre de « pochoirs » (certains street artistes n'en utilisent qu'un, d'autres jusqu'à une vingtaine) de « couleurs » (et donc du nombre de sprays à emporter), et du niveau de détail pour que le « fond » « révèle » la composition. Cependant, si Thomas est prompt à employer le terme de « travail » et que l'on a déjà vu les effets d'incorporations recherchés au fil des interactions centrées sur les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pochoirs, il ne mobilise pratiquement pas l'idée de contrôle social formel ici. De fait, celui-ci joue moins qu'au début de sa pratique : Thomas semble avoir incorporé la relation d'autorisation dont il bénéficie.

> « la première fois [sourire] j'ai dû faire ça en… qu'il faisait noir, dans une petite ruelle… perpendiculaire à [R4][233], [R8][234], où j'ai habité en plus après. Et euh… pour, bah ouais parce qu'au début t'as peur un peu, tu te dis 'bon vaut peut-être mieux faire ça la nuit' euh… ça, t'as peur. Et après tu te dis euh 'la nuit c'est chiant', parce que tu vois rien. Alors euh… et des pochoirs, quand tu fais plusieurs couches, encore j'aurais qu'une couche je dis pas, tu mets ton pochoir, tu passes ta bombe, basta, moi j'ai plusieurs couches, et donc j'ai des positionnements qui sont euh, très pré, (*très précis*), enfin, ouais. Et si tu vois pas bien, ben, ça m'est arrivé, plusieurs fois [demi-rire] le truc il est complètement décalé parce que je voyais rien, et quand je vois le résultat après [sourire], bon ben il est trop tard c'est foutu quoi. Donc euh tu te dis 'merde… c'est complètement con. Euh… pourquoi faire ça la nuit ? La journée ça va être pareil', donc euh, je me suis mis à peindre en journée, j'ai toujours peint en journée, je peins jamais la nuit, je fais toujours ça, de jour, partout. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

La « peur » qu'il ressent « au début » de sa pratique de collages et de pochoirs le poussait à choisir un cadre d'interaction où la surveillance lui semblait amoindrie, c'est-à-dire nocturne. Ce sentiment est renvoyé, quelques minutes plus tard, lorsqu'il évoque l'interpellation à Berlin, au fait que peindre sur des murs ne lui appartenant pas est « logiquement interdit ». Toutefois, les problèmes techniques posés par la nuit (« la nuit c'est chiant », « voyais rien », risque de pochoirs « complètement décalés », « résultat foutu ») peuvent être contournés en choisissant un autre contexte d'interaction, en « journée ». Après tout, « pourquoi faire ça la nuit » lorsque l'on peut prendre le rôle d'artiste et que le rendu recherché doit être « précis » ? Thomas explique ici pourquoi ses détournements de l'espace, utilisant un « poste EDF » ou un « mur abandonné » pour exposer ses travaux, renvoient à une discipline différente des sessions « vandale ».

> « j'ai jamais été sanctionné. Après ça arrivera peut-être un jour hein mais euh… il suffit aussi de tomber sur les mauvaises personnes… Je pense après aussi c'est le comportement vis-à-vis de… de la police quand il t'arrive ce genre de choses… il faut pas… je pense qu'il faut la jouer fine et puis… parce que il y a des gens comme… [Nom d'artiste 9] ou [Nom d'artiste 15] qui ont eu des gros problèmes… mais je pense… je pense qu'ils ont été agressifs et puis… après ça finit toujours par te retomber dessus, donc euh faut trouver… voilà c'est… (*ouais, ouais c'est aussi sur le moment*) vaut mieux jouer… ouais. (*chacun a son…*) Ouais faut voir la réaction du… de la personne. Et c'est pour ça que je pense que la journée c'est beaucoup plus euh… intelligent parce que t'es noyé dans le… on te voit beaucoup moins, parce que la nuit bah y'a pas grand monde dans les rues

[233] Rue commerçante traversant un quartier central et un quartier populaire, anonymisée

[234] Rue perpendiculaire à R4, placée au niveau du quartier centre, anonymisée

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> et… et puis c'est pas les mêmes flics qui tournent la nuit que la journée quoi donc euh… donc c'est pas… la journée t'es beaucoup plus tranquille je pense que la nuit enfin. C'est une erreur de croire que la nuit c'est plus… Après dé, ça dépend pour où tu peins quoi, mais moi pour ce que je fais euh… je pense que c'est mieux la journée. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Contrôlant et jouant « finement » de son « comportement » vis-à-vis de la « police », il ne veut pas « tomber » pas dans une attitude « agressive » pour éviter ses sanctions, et revendiquer le rôle d'artiste. Loin d'être protectrice pour lui, « la nuit » est un contexte d'interaction où il est plus difficile de revendiquer son rôle d'artiste, et où les acteurs du contrôle social formel et informel sont différents (« pas les mêmes flics », « pas grand monde »). Il est plus « intelligent » et « tranquille » pour lui de peindre « noyé » dans le flot des interactions que permet la rue en « journée ». Jouer de cette tolérance dépend des endroits peints et des formes de la peinture (« moi pour ce que je fais »), mais elle implique encore une fois la connaissance du contrôle social et des manières de jouer des conduites appropriées. Pouvant assumer publiquement les détournements en tant qu'artiste et utiliser les normes informelles aux dépens de la propriété formelle, Thomas manifeste aussi en ce sens une contre discipline.

> « *F.B : est-ce que tu prends un peu le, le côté interdit en compte ou pas du tout, c'est-à-dire, est-ce que tu prends des précautions ou… […] enfin bon tu disais ouais tu le fais en plein jour donc du coup euh, (*ouais*) tu pars avec le principe que les gens peuvent venir te voir mais.. ?*
>
> T : ouais après je le fais pas, comme je disais, je le fais pas sur une… sur une propriété qui est habitée, ou soit je le fais sur un mur qui longe quelque chose ou… bon qui appartient toujours à quelqu'un mais bon euh… ou… (*ouais mais je veux dire, tu, enfin je sais pas tu te masques pas ou tu*…) nan nan, nan nan. Ah ben de toute façon tu tapes mon nom euh, sur Google tu vas vite me retrouver, tu tapes…, je signe tout [Nom d'artiste 1], tu vas retomber sur moi, tu vas retrouver mon nom, tu vas savoir que je suis ici euh… [évoquant son atelier], celui qui veut me retrouver il me retrouve sans problème. Nan après j'ai pas… voilà pft. Nan j'ai pas… Je me cache pas, j'ai pas… Ouais il y en a qui se cachent hein qui, veulent pas montrer leur visage…, qui sont… bah après c'est un choix je sais pas… ou peut-être après parce qu'ils font des choses qu'ils… ont pas trop envie de… (*ouais ou qu'ils… peut-être qu'ils aiment bien le, la protection de l'anonymat je sais pas*) ouais je sais pas, nan moi se, là-dessus j'ai pas de, j'ai pas de problème parce que j'ai eu pas mal d'articles dans la presse locale, où y'a ma photo, y'a mon nom euh… donc non [rire] […] Nan là-dessus y'a pas de… puis bon je vois pas ce qu'on pourrait me reprocher, après euh… bon sauf le fait, ouais si je peins des fois sur des cabines téléphoniques ou… sur des postes EDF et tout ça, donc bon ben… mais pff… c'est repeint c'est nettoyé… pft. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

La répétition des onomatopées (« pft », « pff ») et des signes de détente (sourire, rire) indique encore à mon sens le caractère incorporé des pratiques de détournement du contrôle social par Thomas. Le début de sa réponse, précisant qu'il évite les « propriétés » « habitées », n'est pas

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

spécifique à sa position d'artiste, car tou.te.s les participant.e.s s'abstiennent de peindre certaines surfaces : même si le « mur » « appartient toujours à quelqu'un ». Sans masque, avec signature sous les pochoirs, il prend le rôle d'artiste et apprécie que les badauds viennent discuter pendant qu'il peint, ce qui tranche avec les badauds « justiciers » et les courses-poursuites évoquées par les graffeurs vandales. Le retrouver ne poserait pas de problème, son identité peut être diffusée dans « la presse locale » avec sa photo. La production dans laquelle il est engagé n'implique pas la même conduite que celle des graffitis en relation de marginalisation.

Pour terminer sur le rapport au contrôle dans la situation de type pochoir ou collage assimilée au *street-art*, on peut s'intéresser aux dires et pratiques d'Emma. Elle nous avait raconté apprécier l'aspect de « détournement » permis par le *street-art*.

> « par exemple y a beaucoup d'artistes euh, de *street art* qui vont détourner des panneaux publicitaires, qui vont rajouter un petit truc et, tu sais jamais exactement si c'était prévu à l'origine ou si c'est… quelqu'un de très doué qui a fait en sorte qu'on voit pas que c'est un détournement tu vois, mais… je… trouve ça très marrant aussi. De se balader dans la ville et de repérer ce genre de trucs tu vois. (*ouais parce que j'ai l'impression que t'as*…). C'est ludique… (*Ouais voilà t'as un œil euh, enfin tu re, ou alors tu regardes, je sais pas si c'est un œil euh*) si si, ton regard il change hein enfin tu vois y… tu te promènes dans la rue tu regardes pas la même chose que les autres gens je pense hein… enfin, après t'es à, je pense qu'il y a une personne sur dix qui va s'arrêter devant un panneau avec un stickers dessus tu vois tout le monde s'en fout… mais bon c'est ça qui fait plaisir aussi euh, c'est cette idée que tu vas toujours découvrir des petits trucs cachés dans la ville… ça fait comme un peu une chasse aux trésors tu vois. (*Ouais je vois, et puis ouais ouais ça, c'est, ça évolue quoi donc euh*…) en plus ça évolue, donc tu reviens la semaine d'après, y a encore d'autres trucs à voir quoi. C'est génial, […] puis bon ben ce qui est génial aujourd'hui c'est que bon, ben tu veux l'garder à l'esprit bah tu prends une photo quoi. C'est tout. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Nous avions dans un premier temps mobilisé ce passage pour souligner le rapport à la culture légitime, montrant la proximité entre ce rapport « ludique » à la ville et les goûts des classes moyennes supérieures. Cependant, ce qui retient l'attention ici, c'est l'insistance sur le détournement et les rapports corps-objets/espaces qu'il suppose. Les « panneaux » publicitaires modifiés de telle sorte que l'on ne « sait jamais exactement si c'était prévu » marquent bien le jeu des acteurs du *street-art* sur le décor, utilisant les représentations conventionnelles des objets et espaces publicitaires pour mieux les détourner. Cela prend appui sur les « balades » en ville, des « photos », mais aussi le partage de conventions et de représentations des interactions (« s'arrêter devant un panneau », « tout le monde s'en fout », « trucs cachés », « marrant », « génial »), et/ou des expériences corporelles (« fait plaisir », « repérer », le « regard » qui « change »). Dans ses

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pratiques en tant que productrice, Emma parle aussi de réglages de son rapport corps-objets, dans ses « dessins personnels » et dans ses pochoirs.

> « y'a un certain style euh ar, *street-art* tu vois, y'a un style euh graffiti, y'a un style voilà… […] Mais euh, il y a, je me cherche encore tu vois au niveau du style, et du coup euh, quelques fois je me dis délibérément, je me donne des contraintes tu vois, je vais dire 'ah ben tiens je vais faire un truc dans ce style-là et tout' et euh mes dessins personnels ils sont beaucoup moins définis au niveau du style, enfin je me cherche encore beaucoup tu vois, tandis que quand je me donne une contrainte pour moi c'est plus facile parce que je dis 'ben voilà on va faire euh, un petit peu comme dans ce genre-là' C'est toujours plus facile de décliner quelque chose qui a déjà été fait enfin (*ouais, ouais d'accord, ouais t'as des trucs plus libres et des trucs*) et du coup le pochoir c'est une technique, c'est une contrainte tu vois c'est, vraiment une contrainte qui, enfin par définition tu vois je, j'ai pas l'impression de vraiment innover tu vois mais je fais un truc qui est à moi quand même tu vois. (*Mm... ouais tu t'inscris dans un genre entre guillemets*) et en plus je m'inscris dans un genre… qui s'adapte parfaitement à la ville, la *street art*. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Au fil de son engagement même furtif, Emma a appris les conventions de « style » et de « genre », autant que la « technique » et ce qui « s'adapte parfaitement à la ville ». Elle emploie la production de « pochoirs » comme une « contrainte » qui lui permet de « décliner » un « style », de prendre part à « l'aventure » et aux « détournements » urbains, par « un truc qui est à elle ». On retrouve donc des formes d'auto-contrôle tendues vers l'efficacité (se donner des contraintes pour s'inscrire correctement dans un genre) qui consistent plus dans un loisir que dans un « travail » au sens légitime du terme comme pour Thomas. Or, nous avons bien vu que les productions de *street-art* demandaient un travail sur les outils et sur soi. On pourrait penser que cet engagement furtif ne participe que d'un rapport distant au contrôle social, puisque Emma n'a jamais été sanctionnée, mais ce serait oublier ses jeux avec le contrôle informel par ses parents, et sa gestion des risques autour des situations.

> « Euh, alors déjà, je teste toujours mes pochoirs avant, sur papier, pour voir si bon ça rend quoi. Pour voir aussi si j'ai pas trop de difficultés à poser le pochoir, quelques fois il faut rajouter des trucs euh genre patafix et machin pour que ça tienne bien. Et que t'as pas le temps de le faire, faut préparer le pochoir avant, avant de partir quoi. Donc euh ça c'est important, parce que si tu le fais pas tu galères et… c'est stressant et tu fais de la merde. Euh, et après euh comment ça se passe ben… alors soit, soit euh, souvent je sors en soirée avec des potes, je prends mes trucs, et euh, et euh j'en chope un qui va faire le guet, euh le moins bourrés de tous. Ouais. Et sur la route du retour euh, pour aller à [VC1] enfin chope des p, on l'a fait une fois ça, euh… on voilà… (*ouais tu prends l'occasion*) tu prends l'occas' comme elle se présente, mais au final c'est pas toujours le mieux parce que c'est très passant et que les flics ils sont euh, ils sont là, enfin moi je dirais que c'est, ça dépend où tu vas hein mais tu fais pas ça à côté de, dans les environs de [Q3][235] par

[235] Quartier commercial de grande ville, souvent très peuplé la nuit en raison de ses nombreux bars, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> exemple. Tu fais pas ça, après soirée, dans les environs de [Q3] quoi… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Pour éviter de faire « de la merde » esthétiquement, mais aussi contrôler son « stress », Emma « teste » et « prépare » toujours ses pochoirs sur papier, pour anticiper des problèmes de « pose » (« patafix », « rajouter des trucs » « pour que ça tienne bien », « avant de partir »). Elle profite de « soirées » avec ses amis où elle a préalablement amené ses accessoires de peinture, et choisit le « moins bourré » pour « faire le guet » pendant qu'elle peindra « sur la route du retour ». Ces précautions permettent justement de prendre « l'occasion comme elle se présente » même s'il faut faire attention aux « passants » et aux « flics » dans certains quartiers. Elles concernent encore une fois directement des rapports corps-objets, recherchant l'efficacité pour peindre, la répétition des pratiques, et le règlement d'éléments corporels (déplacements, ivresse, stress, précision des gestes).

> « *F.B : Mm... et… co… dans les deux époques, t'as, t'as jamais été prise sur le fait, jamais euh… y'a jamais eu de… ?*
>
> E : Nan mais si j'ai eu très peur y'a plein de fois eu très peur hein, une fois j'ai, euh c'était un pochoir euh, dans une rue perpendiculaire à la rue [R4][236] tu vois, je l'ai posé, on a arrêté, je me suis foutue dans un renfoncement avec un pote et euh, et y'avait, y'a un car de CRS qui est passé tu vois mais, enfin je veux tu… après tu te sens en danger quoi, je pense qu'ils nous auraient pas vu tu vois mais euh… de toute façon j'ai l'impression qu'à partir du moment où t'es pas, t'es pas en train de faire avec tes mains tes bras comme ça [elle mime des bras levés] sur le mur, et t'es juste à côté du mur, déjà tu te sens beaucoup plus en sécurité quand même [demi-rire] quand t'as les bras le long du corps tu vois. Euh… mais si enfin, mais après euh, après t'as… la peur c'est quelque chose de… comment expliquer ? T'as peur mais… quelques fois c'est exagéré parce que t'as des endroits où jamais les flics ils vont faire un truc tu vois… après t'as, t'as des passants qui passent euh, tu te dis 'bon ben y'a toujours la possibilité qu'ils appellent les flics mais bon…' qui va se fouler à appeler les flics pour euh, pour des clampins qui font des trucs à la con tu vois ? » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

L'anecdote racontée ici témoigne encore d'une connaissance des conduites appropriées face au risque de contrôle formel. En pleine exécution d'un pochoir nocturne, au moment où la feuille découpée est « posée » mais pas encore peinte à la spray, « un car de CRS » passe sur la route. Probablement aidée par le « pote » ayant le rôle de surveillance, elle se cache "dans un renfoncement" pour éviter le « danger ». Même s'il y a des chances que ceux-ci ne voient et ne fassent rien, Emma mentionne une simple tactique pour ne pas éveiller les soupçons : avoir « les bras le long du corps » plutôt que les mains levées en direction du mur.

---

[236] Rue bordant un quartier populaire de grande ville, anonymisé.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Jouer le rôle du passant, profiter de l'obscurité et des interstices de l'espace, avoir réglé les éventuels problèmes techniques auparavant ; la gestion des risques de sanction et la production voulue efficace passe encore par un contrôle fin des rapports aux objets et aux espaces. Sachant bien que parfois la « peur » ressentie tient plus à la perception des risques en situation (« flics », « badauds ») qu'à une probabilité des sanctions (« endroits où jamais les flics ils vont faire un truc », « qui va se fouler à appeler les flics ? »), Emma produit ses détournements esthétiques en tenant compte du contrôle social et des conduites appropriées. Le degré d'incorporation et même de discipline est différent de celui démontré par Thomas, mais le niveau auquel se situent les mécanismes est encore celui de la possession et des normes informelles.

En ce sens, l'absence de mention se référant aux titres de propriété dans la situation ne surprend pas : elle éclaire. Le type d'interaction qui mène au collage ou au pochoir relève donc de contre-disciplines différentes de celle du graffiti vandale, mais usant de mécanismes comparables sur la possession et la propriété. Plus tolérée[237], parce que mettant en jeu des éléments plus proches des classes moyennes et supérieures (en termes de culture légitime, en termes de masculinité, de positions d'adulte), ses acteurs développent une connaissance fine des normes informelles de rapport aux objets et espaces pour mieux détourner les normes formelles. En l'occurrence, pour dessiner et peindre en passant outre les titres de propriété.

Pour jouer du pouvoir de leurs corps et gérer les différents risques associés au contrôle formel ou informel des dégradations, nos participants utilisent des contre-disciplines passant par des normes informelles de la possession. Si l'on a montré l'ensemble des socialisations de sexe, de classe et d'âge qui participent à activer, désactiver et donner leur forme aux pratiques, c'est par la compréhension des socialisations dans le rapport aux objets ou aux espaces que se donnent à voir les mécanismes qui permettent aux graffeurs, tagueurs et street-artistes de détourner des cadres ou d'adopter des contre-disciplines. Anticiper techniquement, connaître les conventions d'interaction et de rôle, ce qu'elles impliquent dans les rapports entre acteurs et accessoires ou décors, trouver les interstices dans les espaces… C'est par l'intermédiaire des normes informelles de possession (comment peindre vite, découper correctement, quelle position du bras, quel manteau, quel recoin) et leur connaissance des conduites appropriées (quelles attentes de la

[237] Nous verrons dans la partie 2 d'autres contre-disciplines objet le tolérance avec les actions de désobeissance civile.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

surveillance avant, pendant ou après l'interaction) que les acteurs peuvent avoir des pratiques allant contre le respect de la propriété formelle.

C'est par des socialisations légitimes sur l'enjeu des rapports individu et objet matériel ou espaces qu'ils ou elles s'affranchissent momentanément des normes de propriété formelles auxquelles ils ou elles ont été éduquées. Par conséquent, les discours sur l'inconscience ou l'irresponsabilité des vandales, leur proximité avec la barbarie, la salissure ou le désordre, sont peut-être plus qu'une description erronée. Ils construisent une cécité sur l'utilisation du pouvoir des corps, qui peut aller en faveur d'une pluralité de motifs (quêtes de prestige et de reconnaissance, de distinction et d'esthétique, d'autonomie et de solidarité) et en défaveur des titres formels dans certaines situations. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que ce processus traverse de nombreuses déviantes qualifiées comme « atteinte aux biens » et à « la propriété ». Se posent alors des questions plus politiques sur ces contre-disciplines, détournements de cadres, et sur la propriété comme vecteur de gouvernementalité.

Des sanctions et du politique : contre-conduites et sujets propriétaires

Parler de discipline au sens de M. Foucault dans des pratiques contournant les finalités sécuritaires et productives appelle à mobiliser son concept de contre-conduite, développé dans la fin des années 1970 lors de ses cours au Collège de France. S'il développe l'idée que les « institutions étatiques » normalisent les « conduites privées », il rappelle à juste titre que le pouvoir dépasse largement les constructions d'ordre public (Lefranc, 2017, 53). Lorsqu'il étudie le « pastorat chrétien » et sa crise dans le cours *Sécurité, Territoire et Population* (1977), il s'intéresse aux révoltes et aux « formes de résistance en tant que conduite » (Ibid, 198). Dans la multiplicité des révoltes et des résistances qui marquent une conflictualité envers le pouvoir pastoral, il repère des éléments de « contre-conduite »[238] plus portées sur une dimension religieuse que politique au sens institutionnel du terme. Il distingue alors cinq formes de contre-conduites : par l'ascétisme, les communautés, la mystique, l'écriture ou la croyance eschatologique.

Ces formes ont en commun de reprendre des éléments du pouvoir dominant tout en résistant à la « conduite des conduites » propre au pastorat. Pouvoir et résistance étant coextensifs l'un à l'autre

[238] Il choisit ce terme après avoir constaté que l'idée de « révolte de conduites » serait abusive, celui de « désobéissance » pêcherait par sa faiblesse, et celui de « dissidence » est trop connoté dans le contexte de la guerre froide.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

(Fontana & Bertani, 2012, 184), les résistances jouent à la fois des rôles « d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise » dans les relations de pouvoir (Foucault dans Fontana & Bertani, 2012, 184). En lien avec notre introduction, les contre-conduites, tout comme le pouvoir, ne sont pas une propriété que l'on pourrait échanger. Elles ne s'exercent pas « dans les formes du droit et de la loi », ni ne se déduisent d'intérêts et de volontés d'un sujet préétabli (Fontana & Bertani, 2012, 185). Elles peuvent être pensées comme des « stratégies » et des « luttes » dans le pastorat ou la gouvernementalité moderne (Ibid).

Si l'on peut rapidement considérer que les contre-disciplines évoquées jusqu'ici constituent des « stratégies » et des « luttes », et donc des contre-conduites, encore faut-il identifier à quelle « conduite des conduites » elles s'opposent. En effet, nous avons montré dans l'analyse des rapports sociaux de sexe et de classe que nos participant.e.s pouvaient tout à fait participer au renforcement de configurations dominantes. En d'autres termes, si lutte il y a, celles-ci se font souvent pour la masculinité, pour la distinction de classe et le reclassement, contre la domination adulte dans le cas des mineurs et pour l'acquisition de position adulte pour certains majeurs. Sur l'enjeu de la propriété et de la possession, les situations se font à la fois avec la possession et contre les titres. Le graffiti et le *street-art* révéleraient donc de contre-conduites contre la forme dominante de la propriété, qu'elle soit privée ou publique, conçue comme vecteur central de la gouvernementalité moderne. La résistance serait ici contre une forme de « conduite des conduites » que l'on pourrait nommer le pouvoir propriétaire.

Si tel est le cas, on doit pouvoir trouver, dans la ligne dessinée par Foucault, des modes de subjectivation propres aux rapports de pouvoir propriétaires. Le pouvoir propriétaire participerait à former un « sujet propriétaire » que les contre-conduites déborderaient, ou contre lequel elles lutteraient stratégiquement. En faisant l'hypothèse que la propriété est un enjeu central des rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge, on imagine difficilement comment la production de sujets classés, genrés et âgés pourrait se faire sans des sujets entraînés à suivre les normes de la propriété formelle. Il me semble à cet égard que l'ensemble des éléments étudiés jusqu'ici dans notre corpus graffiti et *street-art* permet de parler d'une telle forme de subjectivation. En effet, quel que soit le type de trajectoire des participant. e.s et la profondeur de leurs engagements, quelles que soient leurs positions dans les rapports sociaux, ceux-ci démontrent dans la majorité des interactions racontées un suivi des normes formelles et informelles régulant l'interdépendance entre individus et objets ou espaces matériels.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ces sujets portent une attention à la propriété des objets en fonction de critères de distance sociale, mais aussi à la présentation de soi à travers les objets, leur propreté, leur valeur, leur usage conventionnel dans l'ordre des interactions. Ils ou elles ont des pratiques de conservation et de soin dans l'espace domestique depuis leur socialisation primaire, avec des évolutions en fonction de leurs rapports familiaux, lors de collocations ou encore lorsqu'ils vivent seuls. Ils incorporent des techniques de production liée à la division du travail, agissent en fonction du sens et des valeurs d'usage des objets, mais aussi en fonction des titres de propriété. Ce dernier point est visible dans les pratiques d'évitement de certaines surfaces comme dans l'adoption de conduites appropriées en fonction des contextes. Ils ont certes modifié des objets ou des espaces sans autorisation, et donc eu des pratiques déviantes selon le système pénal, mais leur rapport aux objets est le plus souvent sans problème ou conflit, réfléchi et respectueux. N'ayant pas eu le choix d'être socialisés au respect des normes formelles et informelles de la propriété et de la possession, ils semblent avoir beaucoup de caractéristiques les rapprochant d'un « sujet propriétaire ». Alors : vandales et propriétaires ?

Sachant et ayant incorporé un ensemble de jugements négatifs sur le fait d'apparaître négligents ou désordonnés, ils peuvent tout aussi bien juger les excès des uns et des autres, ou faire évoluer leurs pratiques à partir d'un travail sur soi et un réglage continu des rapports entre corps et objet matériel. Bien qu'étiquetés comme déviants pour certains, leurs trajectoires de propriétaires mettent effectivement en jeu des sujets pensants et agissants. Pour avancer sur l'idée la subjectivation par le pouvoir propriétaire et la gouvernementalité, passons par un dernier élément de notre enquête sur le graffiti et le *street art* : Le rapport au politique, à l'ordre de la « police » au sens de M. Foucault ou de J. Rancière (1995, 51-52; 2009, 216), c'est-à-dire l'assignation des corps et des manières de faire à des places et des fonctions, mais aussi aux revendications contre cet ordre.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises que la plupart des montées en généralité politiques réalisées par nos participant.e.s se faisaient lors d'une critique de la répression à l'égard du graffiti. Il est compréhensible que les participants aux engagements profonds, et donc avec une carrière déviante, aient des discours plus construits et denses à ce propos. Pour comprendre leur position en tant que sujets politiques, il serait réducteur d'assimiler ces discours à de simples neutralisations (au sens de D. Matza) ou justifications. Malgré le peu de propos explicitement revendicatifs sur les heures d'entretien formels récoltées, voici plusieurs exemples.

« *F.B : Mais c'est marrant parce que tu parles de bêtise ou de dérapage mais… enfin…*

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> R : c'est considéré comme des dérapages après, moi p, pas forcément. (A : ah nous on) on trouve pas ça mauvais quoi.
>
> A : même si on abîme, paraît on coûte cher à la SNCF, on a jamais, on s'est jamais pris pour des vendeurs de mort, pour des dealeurs de came ou quoi. Enfin on sait qu'on fait la part des choses quoi
>
> R : parce que tu mets que de la peinture quoi, tu mets du rose sur quelque chose de… gris
>
> A : on sait qu'en France vaut mieux se faire serrer en vendant de la came que de se faire serrer en, pêtant un métro tu vois (R : ouais), tu prends beaucoup moins cher. (R : on l'a vu de nos yeux…) mais par quel… voilà on a des principes quoi.
> Romain : c'est pas quelque chose de… à la base, c'est, oui c'est un truc égocentrique et tout, mais, c'est fait pour euh… pour interpeller ou, plaire ou ne pas plaire aux gens. Et souvent… c'est pas bien méchant. C'est forcé… (*c'est que de la peinture*) ça peut être désagréable. Mais euh… ça sera toujours moins qu'un viol et… on l'a déjà vu des mecs qui s'en sortaient bien mieux que nous au tribunal euh… pour des choses, de ce cadre-là quoi. » Alexandre, 34 ans, artisan de la peinture et Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Discutant l'échelle des délits et des peines lors de notre discussion à trois avec Alexandre et Romain, ils évoquent les sanctions disproportionnées qu'ils ont risquées ou effectivement subies. Je commence par une question simple sur le terme de « dérapage » et de « bêtise » qu'ils utilisent. Enchaînant sur des questions de valeurs et d'intérêts derrière les sanctions judiciaires, Romain rappelle que pour eux le tag n'est pas « mauvais » comparé à de pratiques de vente de stupéfiants ou à des agressions sexuelles (« dealeurs de came », « vendeurs de mort », « viol »). En effet, comme rappelé en introduction de cette partie, nous parlons de pratiques de « peinture » (mettre « du rose » sur un mur « gris ») qui constituent d'une part des atteintes aux biens et non des atteintes aux personnes, et qui se trouvent placées relativement bas dans l'échelle des infractions au droit de propriété[239].

On peut tout à fait comprendre, comme le dit Alexandre avec ironie, que les dommages matériels puissent « coûter cher » à certaines institutions publiques, mais il faut selon eux « faire la part des choses » entre une peinture non commanditée et une mise en danger de la vie d'autrui. Ces « principes » dont parle Alexandre sont probablement à la fois une forme de mise à distance justificatoire de stigmates liés à la « délinquance » et le produit d'une socialisation aux valeurs humanistes. À la fin du passage, Romain reprend certaines des critiques pouvant être émises à l'encontre des graffeurs, notamment leurs quêtes « égocentriques » ou leur production parfois « désagréable » mais explique qu'ils cherchent à « interpeller », quitte à ne pas plaire. Plus tard

[239] Considérées comme moins sérieuses que les vols avec effraction par exemple

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dans la discussion, nous évoquons la recherche d'impact visuel dans les villes, Alexandre introduisant une comparaison avec le marketing et de la publicité.

> « R : et c'est bien plus soft, le graff, que le marketing… le marketing c'est super agressif en fait tu vois, c'est bien plus agressif qu'un tag tu vois… je trouve hein…
>
> *F.B : Bah le truc c'est que déjà, ces mecs-là ils… pour le coup eux ils possèdent des espaces qui sont constants et ils matraquent…*
>
> R : ils ont des facilités… légales… d'espaces, de moyens euh… de tout ce que tu veux quoi. […] attends, le matraquage tu vois euh… Carrefour Carrefour ! ou des… gonzesses à poil… ou euh des hamburgers tu vois… nous ce qu'on propose c'est… je sais pas si t'as vu au bord de l'[AX1] l'autoroute [V1] - [AV8], on a fait un graff euh… […] donc c'est euh… on a enlevé le côté *ego-trip* du graffiti pour faire quelque chose qui devait plaire à un maximum de monde, sur un mur super visible. On avait eu l'autorisation du propriétaire du mur, y'a pas de problèmes et tout, et donc ouais, là c'était vraiment bien tu vois… […] enfin bref tu vois, ils sont, nous on est bien moins agressifs même si, à la base t'as pas forcément le droit… mais c'est, moi je trouve que c'est vraiment quelque chose, au final de positif malgré tout ce qu'on veut nous faire croire que, c'est [il prend une voix réprobatrice] de la délinquance euh, c'est… heureusement qu'il y a ça. Heureusement qu'il y a ce… tu sais ce dérapage… » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Tournant encore autour des questions de valeurs mais aussi autour des intérêts qui soutiennent les normes, Romain considère les tags et les graffitis plus « softs » que le marketing « agressif » des grandes enseignes dans les rues. Dans cette phase de l'entretien moins formelle et plus orientée vers un échange détendu, nous nous retrouvons à comparer la présence de signes dans les espaces publics et leurs nuisances pour la société en général, certains disposant de titres (« facilités », « légales », « moyens ») et d'autres non. Pour Romain, l'intérêt économique du marketing et l'aide importante que représente un titre de propriété ne signifie pas que les signes promotionnels ont un impact positif sur les individus ou dans la société (« matraquage », « gonzesses à poil », « hamburgers », « nous bien moins agressifs »). Par suite, les signes du tag et du graffiti qui ne disposent pas de titre de propriété (« pas forcément le droit ») ne sont pas d'emblée négatifs pour la société, en dépit des représentations diffusées autour du graffiti (« ce qu'on veut nous faire croire »). Pour montrer le côté positif des peintures graffiti, le premier exemple qui lui vient en tête est une fresque légale et sans blaze (« plaire à un maximum de monde », « autorisation du propriétaire », « pas de problèmes ») mais il nous dit aussi que les tags « dérapages » peuvent être « heureux ». Il me semble que c'est bien parce que Romain est aussi un sujet propriétaire qu'il mobilise le terme de « dérapage », comme d'autres le terme de « connerie ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Par ailleurs, ce passage traite d'un paradoxe révélateur : si l'ordre associé à la propriété peut avoir des retombées négatives socialement, et si les désordres et transgressions vis-à-vis du pouvoir propriétaire peuvent avoir des effets positifs, c'est bien *in fine* les titres et leur légitimité qui prévalent, ce que Romain et Alexandre ont bien compris à travers leur fresque. Alors, on serait tenté de se demander naïvement pourquoi ces « dérapages » s'ils connaissent les normes de propriété ?

> « tu vois y'a une sortie de… phobie du pas propre, ou une obsession du propre tu vois, enfin c'est ça qui est un peu spécial c'est que… moi j'ai vraiment pas l'impression de… crader euh… la ville tu vois… on essaie plus de… la faire vivre, même si ça déplaît, on le sait très bien hein… de la faire vivre… ouais de lui donner un côté vivant tu vois, il se passe quelque chose en dehors de… de l'ordinateur, du réglage de… tu vois, des petits dérapages quoi » Romain, 31 ans, artisan de la peinture.

Contre une « obsession du propre » et du « réglage », Romain revendique de « faire vivre » « la ville » malgré les présentations rapprochant les tags et graf des salissures (« crader »). Dans certaines situations donc, la vie sociale (les quêtes genrées, classées, âgées, les amis, le plaisir, ou encore les propositions esthétiques) passe avant le respect de la propriété formelle. Comme nous l'avons vu avec la technique ou l'ordre domestique, ce à quoi il fait référence ne se situe pas tant « en dehors » de l'ordre propriétaire qu'en son sein et au-delà de celui-ci. C'est à partir d'un sujet propriétaire déjà constitué par la socialisation que se produisent les transgressions.

Après avoir évoqué les dernières sanctions dont il a été l'objet, je demande à Aurélien ce qui le fait continuer malgré tout.

> « Alors qu'est ce qui me fait continuer moi, là je te parlais de, d'espaces de liberté euh, moi j'adore m'approprier euh, une surface, quelle qu'elle soit tu vois, que ça appartienne à la mairie ou à un promoteur immobilier, c'est… j'adore décorer la ville, j'ai l'impression que je décore la ville, je suis dans une pratique en, en plus en ce moment qui fait, sourire les gens, plutôt que de les énerver et ça me parle. Je suis plus dans une optique à susciter le sourire qu'à, provoquer l'indignation tu vois. Et euh, qu'est ce qui me fait continuer euh ? Sûrement un peu tu vois ce truc de liberté pure où 'Vas-y rien à foutre, je demande rien à personne, j'ai envie de me taper cette façade ou ce toit, je le tape et puis c'est tout quoi.' euh… après j'ai d'autres espaces de liberté, donc euh… c'est pas vraiment ça qui m, je sais pas j'ai, c'est peut-être le fait que… vu que je m'inscris pas dans, tu, je suis pas quelqu'un de productif au sens euh, salarial du terme. Euh, j'suis au RSA nin-nin-ni na-na-na et du coup c'est peut-être une manière de m'impliquer dans la vie civile tu vois c'est une manière de, d'être productif quelque part tu vois, c'est… il y a peut-être un côté comme ça chez moi de… de participer à, à la construction de la société quoi. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ayant intégré une partie des nécessités d'être « productif » et de « s'impliquer dans la vie civile », le discours d'Aurélien sur sa « participation » à « construire » « la société » prend appui sur les retours entendus sur ses productions, sur le plaisir éprouvé à « s'approprier une surface », sur un sentiment de « liberté » face à « la mairie » ou un « promoteur immobilier » et plus largement sur les attentes de la société (« demande rien à personne »). En revenant sur ce passage, on comprend que « l'espace » qu'il trouve pour peindre n'est pas « pur » des rapports de pouvoir propriétaires, mais qu'il les excède, pour « susciter le sourire » des autres, pour lui et pour ses amis.

Avec les citations de Romain et d'Alexandre, ici se manifeste à notre sens des contre-conduites, un rapport à l'ordre et au politique, dans une possibilité de se soustraire ou de dépasser les attentes liées aux titres formels. Aurélien mentionne à ce stade surtout la question du travail (« RSA », « productif », « construire »), mais se limiter à celle-ci élude le fonctionnement de la possession et de la propriété. Le sujet propriétaire constitué dans la trajectoire d'Aurélien se lie également aux questions de conservation et d'usages dans le *crew* ou dans sa famille. On se souvient de ses pratiques de prêts de magazines avec ses amis graffeurs tout en faisant attention à leur conservation. Interrogé sur ses pratiques de prêts lorsqu'il était enfant et sur l'éducation de ses parents, voici ce qu'il me répond :

> « Je sais pas la mise en commun des affaires elle était incitée quoi. Ouais enfin voilà 'c'est à toi mais… c'est à toi s, seulement si tu peux le prêter quoi'. C'est… et puis… au-delà des parents enfin très vite, tu vois à l'école et tout tu te rends compte que t'as plus de choses que les autres euh, tu trouves ça pas normal et du coup… enfin depuis tout petit tu vois, je donne ou je prête des trucs ou… ou j'en emprunte ou… (*ouais t'as, c'est un truc que t'as toujours fait ?*) ouais et puis c'est un esprit de vie tu vois enfin, garder les choses pour soi, pour soi, c'est un peu débile quoi. C'est, après euh, c'est sûr que mon ordi je le prête pas aujourd'hui tu vois enfin… enfin si je peux le prêter mais j'aimerais bien le récupérer… [sourires] au bout d'un moment quoi. C'est mais… je sais pas moi ça m, depuis toujours ça me paraît normal de… de mettre en commun les choses qui sont… possibles de mettre en commun tu vois. J'ai toujours halluciné dans la rue, le dimanche chacun avait sa tondeuse tu vois. Enfin alors que… on pourrait avoir trois tondeuses pour la rue, c'est bon quoi. Au lieu de ça tout le monde a envie de son petit truc euh… tout le monde a envie de, de pas compter sur l'autre en fait. Y'a une espèce de, de honte à devoir compter sur l'autre, un peu… dans notre société j'ai l'impression. Il faut être capable de gérer sa vie tout seul. Et c'est demandé, valorisé, encouragé, euh… moi j'aime bien combattre un peu ça tu vois… l'idée que, comme je te disais tout à l'heure, ensemble on est plus forts euh, la vie est plus facile. Tu vois, c'est le truc typique, t'habites tout seul t'as besoin d'un frigo, t'habites à 4 t'as besoin d'un frigo. C'est… du coup ouais mettre en commun les choses euh, c'est normal nan ? [sourire]. » Aurélien, 28 ans, doctorant.

Habitant dans un squat, et ayant toujours habité en collocation, la « mise en commun » des objets est « normale » pour lui. La solidarité au sein du *crew* dont il nous avait parlé, notamment face aux

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

sanctions, prend aussi place dans un ensemble de valeurs politiques. Ses parents, disposant des titres lorsqu'il était mineur, valorisaient les « prêts » d'objets à ses amis, et l'ont socialisé en conséquence. À l'école, vivant dans un quartier populaire, les inégalités qu'il pouvait observer donnaient encore plus de sens au partage (« t'as plus de choses que les autres », « pas normal », « je donne ou je prête des trucs »).

Encore une fois, c'est le discours d'un sujet propriétaire, ce qui se lit aussi dans les critiques de la propriété privée (« chacun avait sa tondeuse »). « Notre société » « demande, encourage, valorise » l'idée que chacun doit avoir « son petit truc », « tout seul », et provoque selon lui une « honte » de la solidarité matérielle. Il veut « combattre » cela, et comme les expériences d'une carrière dans le graffiti ou des collocations ont pu lui apprendre, « ensemble on est plus fort ». Le fait qu'il considère toujours la valeur d'usage ou d'échange des objets pour leur conservation et leur prêt, avec l'exemple de son « ordinateur » (qu'il aura moins tendance à prêter ou qu'il voudra « récupérer »), est également le témoignage d'une subjectivité percevant et activant des normes de rapport individus-objet, fruit de multiples socialisations et en congruence avec la propriété formelle (disposant de titres ou pouvant agir en tant que tel en interaction). Ses pratiques de graffiti actuelles partent du pouvoir propriétaire pour lutter contre ce qu'il perçoit comme négatif dans sa société, et sans échapper totalement à ce pouvoir, elles constituent des stratégies en faveur d'autres formes de possession (plus solidaires, plus égalitaires, « construites » autrement).

Un dernier exemple de montée en généralité politique pour les participants ayant une carrière déviante nous vient de Samuel. Lors de notre premier entretien informel, il se montre critique envers la politique culturelle de la « ville » dans laquelle il réside actuellement, qui tarit la scène hip-hop locale et « efface » beaucoup de tags, graffitis et même « stickers » dans le « centre-ville ». Cette ville pour lui « redevient une ville de droite », un peu « morte » au niveau du hip-hop ou du graffiti. Il me parle également du traitement pénal disproportionné contre les grafs, pouvant aller jusqu'à « cinq ans de prison »[240], là où une agression sexuelle (« viol ») peut selon lui n'être punie que de quelques années supplémentaires. On retrouve ainsi chez lui les arguments développés par Romain et Alexandre sur l'échelle des délits et des peines, avec encore une fois l'idée que de telles atteintes à la propriété ne devraient pas être plus sanctionnées que des

[240] Le code pénal prévoit en réalité un maximum de 2 ans de prison pour dégradation volontaire avec dommages lourds et circonstances aggravantes. Cependant, si l'infraction est associée à d'autres délits, même si le but de l'activité du point de vue des acteurs était bien les graffitis, la sanction risquée peut effectivement se rapprocher de 5 ans.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

violences contre des personnes. Du côté des amendes, il considère qu'elles sont une forme de « racket », notamment lorsqu'elles dépassent plusieurs dizaines de milliers d'euros et suivent les requêtes de parties civiles. Même si ça « fait chier » certains, pour Samuel le graf est un moyen « d'exister dans le troupeau », et même si la « répression » met beaucoup de « barrières » aujourd'hui, le graffiti « sera toujours là ».

> « Effaçage, matraquage, caméras, c'est un tout. Et il y a les brigades spécialisées aussi… Ce qui fait peur aux gens dans le tag, c'est aussi qu'on sait pas qui fait quoi, ça fait plus peur, ça fascine… » Samuel, 28 ans, éducateur spécialisé.

On pourrait rapidement faire appel à la figure du citoyen pour contextualiser tous ces propos, puisque Samuel émet des critiques sur la politique culturelle, le fonctionnement de la justice ou les côtés grégaires de notre société. Toutefois, il me semble plus pertinent de les replacer dans le contexte d'un pouvoir propriétaire : si les tags et grafs sont effectivement sanctionnés par le système pénal et les autorités locales, c'est d'abord en vertu d'un droit de propriété dit « naturel », et ensuite en lien avec le fonctionnement des rapports sociaux (formes de masculinités réputées dangereuses, cultures dominées dans l'espace social, domination adulte etc.). Par ailleurs, la figure du citoyen elle-même repose sur le fonctionnement du pouvoir propriétaire : être respectueux des biens d'autrui, de la propriété privée et de la propriété publique, c'est être citoyen dans le langage des « incivilités ».

Arrêtons-nous donc un instant sur l'échelle de valeurs reprise par nos participants : à la fois pour justifier leurs pratiques et manifester une relation au politique, ils font référence à l'idée que la vie humaine devrait être plus protégée que les biens matériels. Avec une perspective humaniste, c'est-à-dire tenant « l'homme pour valeur suprême » et visant autant que possible « l'épanouissement » de « l'humanité »[241], il est difficile de leur donner tort. Notre cadre ontologique évoqué en introduction générale nous pousse à leur donner raison. Cependant, la relation du pouvoir propriétaire aux valeurs humanistes n'est pas évidente : il est bien des cas où le respect de la propriété privée ou publique passe par le déni de droits humains comme la dignité, le droit à la sûreté de sa personne, le droit au respect d'une vie privée, le droit à la subsistance etc. Il est également bien des cas où le non-respect de la propriété privée ou publique menace les êtres humains.

[241] Définition de l'humanisme du CNRTL [URL : https://www.cnrtl.fr/definition/humanisme]

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Sans tomber dans une lecture philosophique des montées en généralité politique de nos participants, il est nécessaire de rappeler que les valeurs et intérêts derrière le droit de propriété n'ont rien d'univoque. Ce que l'on gagne à s'intéresser au pouvoir propriétaire dans une lecture foucaldienne, avec l'idée que la gouvernementalité moderne produit des sujets propriétaires, c'est la possibilité de voir les transgressions et les sanctions autrement que sur une base de philosophique ou juridique. La subjectivation des individus par le pouvoir propriétaire est un élément de « conduite des conduites ». Par conséquent, si les transgressions se font à partir de sujets propriétaires, les sanctions peuvent aussi être interrogées par cette clé. Que produisent les « barrières », les « amendes », la « prison » pour graffiti, ce « tout » et cette « peur » publique dont nous parle Samuel ? En se libérant de l'idéologie naturaliste entourant la propriété, on peut penser qu'elles sont des stratégies pour corriger les sujets propriétaires.

Orthopraxies

C'est le sens que l'on peut donner aux peines d'amendes pour dégradation volontaires, condamnations visant à verser une somme d'argent au « Trésor public », augmentée en cas de retard. Ces dernières n'ont pas menacé les trajectoires de classe des participants ayant des carrières déviantes, elles les ont en revanche poussés à travailler et à changer leurs pratiques envers les objets et les espaces matériels. Elles peuvent également signaler des valeurs monétaires dont les individus devraient tenir compte. C'est aussi l'idée de correction du sujet propriétaire qui se dégage des « travaux d'intérêt généraux » : repeindre les murs d'un bâtiment selon les normes formelles pour Romain, prendre soin de documents d'archives publiques pour Aurélien. Un TIG est une sanction judiciaire déclarée « utile », « socialisante » et « réparatrice » pour la « personne condamnée » (Ministère de la justice, 2012, 7), en d'autres termes et dans le cas des atteintes à la propriété, elle cherche une orthopraxie des relations entre individus et objets matériels. C'est peut-être aussi le sens des peines de prison, puisqu'au delà de la menace pour les infractants potentiels, l'entrée dans un établissement pénitentiaire signifie explicitement, en plus de la « privation de liberté », des contraintes comme les « fouilles », « contrôles » et « l'interdiction de posséder certains objets » (Ministère de la Justice & Direction de l'administration pénitentiaire, 2009, 3).

Ainsi, pour les acteurs insérés dans une carrière déviante, les sanctions constituent moins celles d'une justice de classe que celles d'une gouvernementalité et d'un pouvoir propriétaire s'assurant que les populations respectent une croissance « en ordre » et adaptent leur comportement à l'appareil de production et d'échange (appareil suivant à la fois des principes classistes, sexistes, et

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

âgistes). En retour, les procès en « vandalisme » et en « incivilité » sont moins ceux d'une justice ou d'une criminologie ignorante que ceux d'une gouvernementalité qui fonctionne : niant la subjectivité des acteurs et la diversité des motifs qui mènent à transgresser des normes de propriété déclarées naturelles, elle permet qu'il n'y ait pas de « bonne raison » de s'en prendre aux biens, et elle produit autant que possible une congruence entre normes de possession et normes de propriété, entre sujet possédant et sujet propriétaire. Les tagueurs vandales sont sujets à sanctions, pas les graffeurs sur toile. Les graffeurs sur terrains tolérés et sur cellophane peuvent être surveillés, ils risquent plus de menacer la propriété que les artistes contemporains jouant exclusivement le jeu des galeries et des musées.

Toutefois, la correction et la production continuelle de sujets propriétaires pour assurer une domination de la propriété sur les faits de possession s'observent aussi dans les trajectoires d'engagements que nous avons nommés « furtifs » ou « marquants ». En effet, la gouvernementalité ne se limite pas aux institutions pénales. Lorsqu'on demande à Nathan de « balancer » ses amis et qu'on lui intime l'ordre d'aller effacer ses tags dans la rue, on ne fait pas qu'œuvrer à la réparation matérielle de dommages légers, on lui réapprend qu'il ne peut pas modifier des objets sans l'accord des propriétaires et quel est l'aspect attendu des surfaces. Quand on « oublie » les sanctions au collège, c'est en contrepartie d'un arrêt de ses pratiques et avec l'assurance qu'en tant qu'élève modèle, il saura rectifier sa conduite. Quand ses parents le privent de son skateboard, ils le punissent par les objets, pour lui, pour qu'ils puissent avoir « confiance » dans ses allées et venues, et pour qu'il règle ses rapports entre corps et objets matériels sur des normes formelles. On corrige le sujet et son rapport avec les objets.

Au moment où Louis rentre d'un terrain légal sur lequel il s'est fait agresser par d'autres graffeurs, ses parents lui défendent de refaire du graffiti : il n'avait « pas à faire ça » et à « être là », ce n'est pas une utilisation correcte de sa passion naissante pour la peinture. L'agression elle-même, visant à punir le repassage d'un graf et à voler les sprays, était autant une manière pour les agresseurs de défendre leurs attentes de reconnaissance dans la sous-culture, qu'une manière de le forcer à une distance envers les productions d'autrui. Peignant aujourd'hui sur des surfaces qu'il possède ou sur lesquelles il a l'autorisation de peindre, il a été interpellé il y a plusieurs années pour un simple contrôle d'identité alors qu'il peignait sur un camion en toute légalité. L'arrivée des agents fait suite à la dénonciation par une voisine surveillant la scène, comme Romain avait été dénoncé par des passants pour ses gravures en tant qu'adolescent.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« *F.B : à cette époque là t'as des potes qui continuent de faire du graffiti ?*

L : Bien sûr ! toujours aujourd'hui d'ailleurs. Pas les mêmes… enfin si d'ailleurs, c'est, ceux-là continuent mais peut-être…. à des fréquences euh, à une fréquence différente. Mais euh, enfin y'en a pas mal qui sont tombés aussi donc euh… (*qui sont tombés c'est-à-dire ?*) qui, qui se sont fait attraper euh, donc ça ça freine aussi hein… euh… moi j'ai vécu un contrôle de police avec eux justement euh, c'était à [VC3][242] on avait, on faisait une peinture sur un camion, enfin un camion, un camtard quoi, avec euh, un truc genre marché, euro-master là je sais pas quoi. Et... on avait l'autorisation du propriétaire et puis les voisins ont quand même appelé les flics euh, parce qu'ils savaient pas donc euh, les flics sont venus et puis euh. Là on te fait un contrôle d'identité euh, pendant qu'on te demande ton identité euh les mecs font le tour ils demandent tout euh, et voilà… Enfin après, y'a des dossiers, si toi t'es, si tu, tu récidives dans le graffiti euh, déjà y'a une brigade, anti, anti-graffitis ou anti tag, anti-graffiti je crois, bref une brigade qui est payée à ça… Et euh, ils notent tout ce qui se passe je veux dire. Si le mec s'appelle Abdel et qu'il a tagué dans tous les sens euh, le jour où on le prend en flagrant délit euh, même si il fait un truc légal euh, 'Bonjour Monsieur, vous avez vos papiers ? Oui, vous êtes en train d'écrire quoi là ? Ah c'est intéressant…' Et puis euh, trois semaines après euh, on vient te chercher parce qu'on t'as retrouvé, tu vois c'est comme ça que ça se passe, donc euh, j'ai pas mal de potes que, qui se sont fait arrêter plusieurs fois pour des tags pour des machins. Je pense que… y'en a que ça calme pas hein, mais… […] Il y avait une maison euh, juste à coté du camion, puis une vieille à son rideau euh, moi j'avais dit, 'à tous les coups euh, les flics ils arrivent dans 10 minutes quoi', ou le temps qu'ils arrivent, ça a pas manqué c'est arrivé ouais… parce que la vieille avait dit 'y'a des jeunes qui sont en train de peindre sur la bagnole', tout simplement. Donc euh… après y'a pas eu de soucis hein, on a, on a été cherché le proprio du camion, il a dit ouais pas de problème » Louis, 25 ans, artiste-peintre.

Le lapsus de Louis au milieu du passage est tout à fait clair si l'on comprend comment fonctionnent la pénalisation du graffiti et la gouvernementalité par la propriété : il nous parle de « flagrant délit », même pour « un truc légal ». En l'occurrence, le but pour les agents vérifiant les identités et repérant les blazes est de limiter le risque que les techniques de peintures n'enfreignent les normes de la propriété, maintenant ou à un autre moment. Se sachant surveillé et repéré, il faudra changer de blaze, ou éviter le graf vandale, ou apprendre à gérer les risques, c'est-à-dire modifier les réglages entre corps et objet matériels et les formes de possession. La « vieille » voisine ne peut pas forcément « savoir » que Louis et ses amis ont l'autorisation de repeindre le camion, elle ne va pas discuter, elle suppose qu'elle observe un rapport corps-objet déviant par « des jeunes » qui font des « graffitis », et appelle la police. Pour faire la lumière sur cette histoire, les agents du contrôle formel demandent la vérité au « proprio » du camion. Si quelqu'un a autorité sur la conservation de l'objet, c'est bien le propriétaire. « Pas de problème » pour Louis par la suite, mais il mentionne plusieurs « potes » « tombés » par ce mécanisme alliant contrôle social informel et contrôle formel.

[242] Ville, anonymisée

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Tou.te.s les participant.e.s de cette interaction sont des sujets propriétaires, socialisés à un ensemble d'attitudes envers les objets matériels, voulant rapprocher le plus possible la possession de fait et la propriété des titres. Le propriétaire tranche après vérification, mais autant les voisins que les graffeurs avaient bien fait attention à ce que l'on ne transgresse pas, ou pas trop. On peut imaginer que Thomas, peignant le même camion avec des pochoirs, aurait eu le droit à une discussion avec la voisine, pouvant revendiquer facilement un rôle d'artiste professionnel, une position professionnelle et responsable. Pour nos participants engagés dans des carrières déviantes, rappelons-nous des « justiciers » qui peuvent aller jusqu'à agresser des graffeurs pour défendre l'intégrité des objets possédés par d'autres. Ils manifestent à la fois leur sujet propriétaire (eux connaissent les normes, n'étant pas des vandales) et corriger les autres, parfois par la force. C'est tout le sens du terme de « conduite des conduites » pour faire référence à la propriété : le droit et la philosophie peuvent très bien expliquer les valeurs, les intérêts et les procédures derrière les normes, mais c'est aussi, et peut-être surtout, des socialisations et des dispositifs de sanctions qui assurent la reproduction du pouvoir propriétaire et sa prévalence sur les faits de possession.

Suivant cette piste, on peut également tenter un réexamen des pratiques de *street-art* et des discours politiques des acteurs concernés. Emma liait par exemple sa formation d'urbanisme à sa vision du *street-art* dans notre premier entretien.

> « c'est pour ça que j'ai cet intérêt dans le *street art* entre guillemets c'est… c'est vraiment du coup c'est l'individu, qui va réclamer un bout du territoire de la ville euh, des murs, euh à la base euh, pour moi, euh, je pense pour beaucoup aussi qui pratiquent ce genre d'activité c'est, c'est sur des… c'est sur des murs euh publics, c'est pas, on évite des murs publi, privés, des façades privées, des portes de garage des machins comme ça, parce que voilà c'est… c'est se dire euh bon c'est nous qui créons, qui redonnons des couleurs à la ville et… c'est plutôt dans ce sens-là quoi… » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

La « réclamation » du territoire par l'individu (et nous avons vu le caractère socialement situé de cet individu abstrait) est liée à l'intérêt de « créer » et « redonner des couleurs » à la ville. En utilisant les « murs » « publics », les pochoirs et collages peuvent proposer une esthétique urbaine et participer, un peu comme nous le disaient Romain ou Aurélien, à faire vivre les espaces urbains. Cette démarche prend tout autant appui sur des sujets propriétaires constituées par la socialisation (la maîtrise technique, la distinction sociale, le rôle d'artiste, les conduites

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

appropriées…), mais propose des manières de faire plus susceptibles d'autorisation au sein du pouvoir propriétaire.

> « il y a deux ans, je t'aurais dit 'ouais je fais des trucs d'urbanisme à côté et puis euh à côté je fais ça, ça, ça tu vois'… mais parce que je pense que ça part d'un projet social tu vois, c'est… et puis même la c... c'est des règles d'urbanisme du genre ben bon là effectivement dans le centre de [V1] tu vois y'a des façades bon on changerait pas la couleur ni les moulures pour rien au monde tu vois… bon ça je comprends… je comprends très bien qu'il y ait une idée de patrimoinisation, patrimo-nialisation [rire] bref, voilà, […] mais y'a d'autres, enfin y'a d'autres expérimentations architecturales et tout mais c'est que des… c'est… qui sont assez inclusives du citoyen tu vois genre… […] je pense que vraiment le déclic ça a été quand je suis partie en Australie et que j'ai vu euh, comment les, comment les galeries, comment les petits acteurs de la culture ou… surtout de la culture alternative en fait, ils arrivaient facilement à avoir des financements. Que la ville de Sydney elle utilisait ça comme vitrine tu sais un peu comme, à Melbourne c'est vraiment l'un des capitales du sud du *street art* tu vois et, ils utilisent vraiment ça pour faire parler d'eux et la ville elle en, elle en, elle a plein de retombées positives par rapport à… voilà, à ce que ici on va voir un joli pochoir ou un joli graffiti et puis on va dire 'ben non faut repeindre du blanc dessus parce que… ça correspond pas à l'image de la ville', alors que eux ils en ont fait une image. Ils sont mondialement reconnus, Los Angeles c'est pareil tu vois. Et donc euh, et les gens ils apprécient je pense que, y'a personne aujourd'hui à, enfin y'a très peu de gens aujourd'hui à Melbourne qui vont dire 'Ben nan cette petite rue y'a trop de graffitis, ça, ça, on n'en veut pas quoi'. Parce que c'est beau, parce que c'est, c'est encadré dans le sens où bah vu on leur donne des espaces pour peindre et ben ils vont pas aller peindre dans les belles façades euh, historiques du centre-ville tu vois. » Emma, 22 ans, en recherche d'emploi.

Plus aptes à mobiliser l'idée de « participation citoyenne » et de coconstruction urbaine, car mettant à distance le « tag » et reprenant des codes culturels proches des goûts légitimes, les pratiques du *street-art* sont plus facilement solubles dans les stratégies du marché de l'art (« galerie », « acteurs de la culture », « culture alternative », « retombées positives ») et dans celles des « projets » publiques « urbains » ou « sociaux » (« avoir des financements », « ils utilisent vraiment ça », « capitales » du « *street art* », « mondialement reconnu », « c'est encadré », « on leur donne des espaces », « ils vont pas peindre dans les belles façades »). Par conséquent, ces pratiques peuvent aussi engager, comparé au graffiti, une plus grande adhésion aux normes de la propriété formelle et au pouvoir propriétaire. L'artiste est plus facilement reconnu comme un sujet, ses techniques plus congruentes avec les attentes conventionnelles de réglages entre individus et objet matériel, ses modifications des surfaces décorent, participent, valorisent… On peut aussi faire l'hypothèse que les relations de tolérance dont bénéficient les pochoirs ou les collages sont le fruit d'une évolution des sujets propriétaires eux-mêmes, davantage habitués à la peinture non-commanditée et aux « cultures urbaines » dans les années 2000 que dans les années

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

1980. En termes de « conduite des conduites », le *street-art* manifeste des contre-conduites plus « appropriées », plus correctes et donc demandant moins de corrections.

> « Et... donc au niveau pochoir je sais ce qui se fait et puis euh après, dans le, dans le reste au niveau des, de la création graphique… dans la rue il y a des trucs que je suis aussi hein. Y'a pas mal de… il y a des trucs que j'aime bien, des trucs que j'aime pas… après je… (*ouais ça c'est ton goût*) ouais ouais, [court silence] après je suis conscient, ouais je m'en rend compte qu'il y a de, il y a un gros engouement autour de tout ça, c'est… il y a beaucoup de, de choses qui sont mises en place… Donc là ce qui c'est passé à Paris là, avec la Tour 13[243] là, euh, c'est un truc de fou quoi. Euh… c'est des projets qui sont, en pleine… (*en plein développement*) c'est des choses qui vont se développer… les pignons de, d'immeubles qui sont peints, ça se développe énormément dans toutes les capitales du monde… donc il y a des gros gros projets qui… qui arrivent à se mettre en place. Et... qui sont défendus par le, par les politiques aussi donc euh… c'est intéressant aussi c'est, c'est en train de rentrer dans la… (*dans la culture*), ben là ce qui a été fait ici, la [EC7][244], à [V1] aussi, c'est des points qui sont… c'est très positif, c'est très chouette. Qu'il puisse y avoir toute cette, cet engouement autour de ça c'est bien. […] ça aide aussi à… à, à ce que les gens soient plus sensibilisés, et puis que, il y ait un respect aussi euh, parce qu'après il y a toujours ce gros problème, bah de… d' amalgame entre le tag, le graffiti, et puis ben les mecs qui vont taguer sur ta voiture, sur tes volets, sur ta maison, et ça fait chier tout le monde, les gens ils comprennent pas, et après ils vont te dire 'ben toi ce que tu fais c'est pareil' enfin voilà (*ouais alors que c'est pas la même démarche*) ouais. Après les gens sont pas non plus stupides hein, ils savent reconnaître… » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

Ayant appris à reconnaître les auteurs des pochoirs « dans la rue » et les différentes « créations graphiques » en jeu, Thomas enchaîne sur l'engouement autour du *street art*, soutenu « par les politiques » et par des galeries avec des « projets » partout dans le « monde ». Il s'agit évidemment de « points positifs » pour lui, et l'on voit l'évolution collective des sujets propriétaires, progressivement « sensibilisés » à « respecter » le travail des artistes peignant parfois de manière non-commanditée. La mise à distance avec des conduites inappropriées est claire, « l'amalgame entre le tag, le graffiti » et le *street-art* est un « problème ». Ces « tags » que les gens « ne comprennent pas », qui font « chier tout le monde » heurtent plus directement les sujets propriétaires.

Grâce aux « projets » culturels mettant en valeur la ville et le *street art*, aux photographies circulant sur les réseaux internet, aux discussions avec des badauds lorsqu'il produit, les « gens » finissent

---

[243] Evènement culturel publique rassemblant dans un même bâtiment voué à la destruction des dizaines de « street-artistes », ouvrant à une exposition « collective » et « éphémère » d'un mois, aujourd'hui visible en ligne et via un ouvrage dédié

[244] Evènement culturel subventionné publiquement et soutenu par diverses institutions culturelles, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

par savoir « reconnaître » la différence entre dégradation et « créations graphiques » « intéressantes », entre objet de sanction et sujet artistique… Mais comme pour les graffeurs, nous avons vu que ces pratiques *street-art* émanent de sujets déjà socialisés à des rapports entre individus, corps et objets matériels suivant des normes de propriété. La subjectivation par la propriété a permis aux producteurs de *street-art* d'incorporer un ensemble de corrections qui permettent une contre-conduite relativement tolérable. Pour s'en convaincre, retournons sur la manière dont Thomas présente sa bifurcation à partir des premiers évènements culturels où il vend ses pochoirs :

> « Et là ça a été le… parce que [Événement culturel 3] à [VP2] c'est 15 000 personnes, euh, qui déboulent pendant 24 heures, et euh, là j'avais préparé quelques trucs etc. Euh… et ça a bien marché pareil je me suis, je me suis fait je sais pas 7 ou 800 €. Donc là je me suis dit il faut…. alors en plus, dans mon boulot, dans mon activité, vu que c'était la crise, on avait une chute de… une chute de l'activité. Euh, moi je bossais dans une petite boîte familiale, on était 4… bah y, ça voulait dire que ben il fallait euh, ben re-prendre la route, re-démarcher des clients, faire de la com' tout ça, enfin… moi ça faisait sept ans que j'étais là-bas, j'a euh… j'avais fait le tour. J'étais pas motivé pour faire ça quoi. Surtout que de l'autre côté, ça commençait à cogiter et à me dire 'euh, en, euh… moi je d, je peu, enfin j'ai pas de… j'suis pas marié, pas d'enfants euh… j'ai un appart euh, qui était presque fini de payer, donc bon pft…', je me suis dit 'bon je vais, je vais voir'. Et il fallait que je trouve un lieu, pour euh, si je voulais lâcher mon boulot il fallait que j'ai un lieu, un atelier pour pouvoir bosser quoi, quotidiennement avoir un truc stable. » Thomas, 40 ans, artiste-peintre.

S'il est tout à fait certain que ce propos ne représente pas la trajectoire de tous les street-artistes, je l'ai choisi pour la densité des informations concernant les rapports corps-objet et le sujet propriétaire. Si tous les street-artistes ne commencent pas avec un « boulot », ils ou elles ont été socialisé.e.s par des institutions comme la famille ou l'école, dans lequel on apprend des conduites appropriées. S'ils et elles ne commencent pas forcément par vendre 800 € de pochoirs, on peut fréquenter le marché de l'art, les galeries, les musées, et s'acculturer à leurs usages ou leurs échanges. On n'est pas forcément en situation de rembourser un « appart », mais l'on a dû vivre dans des espaces possédés ou loués. Si les artistes n'ont pas forcément « d'atelier », elles peuvent, comme Emma, apprendre des techniques de production chez eux ou avec leurs pairs. Ces engagements sont donc parcourus, indépendamment de la volonté des individus, de pouvoir propriétaire, de socialisation à l'enjeu de la propriété et de la possession.

En fonction de leur place dans les rapports sociaux, ils doivent apprendre à avoir des rapports entre individus, corps et objet matériels, conformes aux attentes pesant sur les mineurs ou sur les adultes, sur les hommes ou sur les femmes, sur leur position de classe. Par une multitude de sanctions positives ou négatives sur des scènes sociales variées, on construit des sujets

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

propriétaires devant rapprocher le plus possible leurs pratiques de possession des attentes de la propriété formelle, qu'elle soit publique ou privée. La gouvernementalité passant par la propriété s'assure que l'on ne dessine pas sur les tables de l'école ou sur le papier peint de sa chambre, que l'on ne peigne pas les trains ou dans les rues. Elle permet que l'on trouve irrationnel voire dangereux et violents certains rapports corps-objets, et que l'on en trouve d'autres beaux, intéressants ou valorisables, justifiant les punitions. Elle produit des situations où la vérité émane du propriétaire, et la capacité de sujet des « vandales » ne compte qu'en tant qu'elle peut être corrigée, exploitée, dominée. La riche diversité des motivations, des formes esthétiques, des techniques, des performances, des histoires et des formes de possessions démontrées dans le graffiti ou le *street-art* importent peu face à un pouvoir propriétaire qui s'est donné les moyens d'apparaître comme naturel aux acteurs sociaux. Assurant dans la majorité des interactions la congruence entre les normes de possession et le respect des titres, la pénalisation du vandalisme dans le graffiti et le *street-art* reproduit socialement les rapports de pouvoir, la croissance des populations et des territoires selon un certain ordre, et l'insertion dans un système de production et d'échanges.

*

Cette partie composée de quatre chapitres nous donne au moins trois critères cadrant la comparaison avec le corpus suivant. Premièrement, les formes biographiques permettent de différentier trois modes d'engagements dans les déviances assimilées au vandalisme au sein des mondes de la peinture : ceux relevant de carrières déviantes, ceux impliquant une bifurcation dans la trajectoire des participant.e.s, et ceux n'ayant pas d'effet de long terme sur l'identité ou le mode de vie. Sous cet angle, la figure du « vandale » et le retournement de stigmate qu'il occasionne dissimule autant l'ordonnancement des rapports aux objets matériels et aux espaces que la diversité des trajectoires ou le sens des situations. Deuxièmement, l'attention à la socialisation dans les rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge montre des mécanismes d'acquisition de prestige, de solidarité, de distinction sociale, mais aussi de résistance à certains rapports de pouvoir. À ce titre, c'est plus souvent en congruence avec des rapports de domination transversaux et des socialisations légitimes que se produisent les tags, graffitis, collages ou encore les pochoirs. Ce point est particulièrement important : on repère une socialisation déviante au sein de groupe de pairs, mais également l'immersion de celle-ci dans les structures sociales. Autrement dit, les pratiques pouvant être rapprochées du « vandalisme » par le système pénal dans la sous-culture graffiti ou le champ du *street-art* ne renvoient absolument pas à des individus

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

qui seraient à la frontière entre nature et culture, marginaux ou inconscients des règles du jeu social. Troisièmement, le rapport à la possession et à la propriété dans ce corpus met en jeu des normes d'interaction pouvant être décrites sociologiquement. Nous y avons vu l'impact de la distance sociale et de la perception socialement située des objets matériels et des espaces, ainsi que les effets d'incorporation ou de discipline. Ceux-ci expliquent non seulement les manières de faire en situation, lorsqu'une dégradation arrive, que les pratiques de soin et d'évitement pour des conduites appropriées. Cela permet d'avancer que les normes de possession et de propriété relèvent d'une internormativité (Robert, Soubiran-Paillet, & Van de Kerchove, 1997, 25) parfois conflictuelle, mais le plus souvent naturalisée pour les participant.e.s de ce corpus. Chacun.e fait part à sa manière d'une subjectivité défendant ou légitimant le pouvoir propriétaire, et la figure du « vandale » évoquée par les paniques morales n'est que le reflet de la propriété comme vecteur de la gouvernementalité moderne.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Livret d'illustrations

Illustration 1 - « DEK » - Tag, gravure sur verre, Lille, Mai 2019 (F.B.).

Illustration 2 - « CYNOK » « DMP » - Tags, acide sur plexiglas, Lille, Juin 2015 (F.B.)

Illustration 3 - Collectif - Tags, acides sur métal, Lille, Juin 2015 (F.B.)

Illustration 4 - « ACID HOJO » - Graffiti style Floppy, acrylique sur mur, NA, Avril 2019 (GetNLoose)

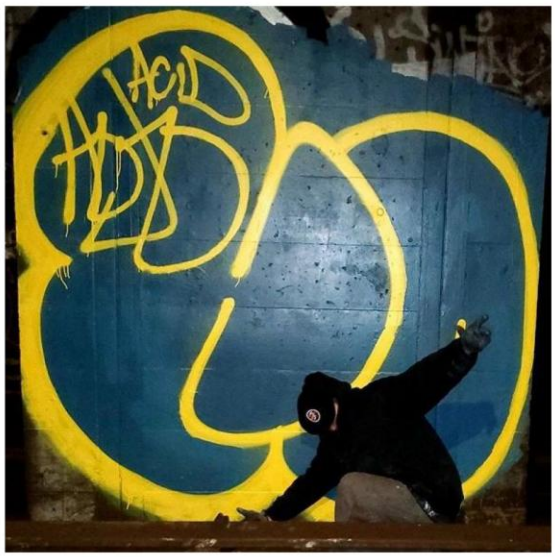

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 5 - « KEYZ » - Graffiti style Block, acrylique sur mur, Lille, Février 2014 (F.B.)

Illustration 6 - « 34JT » & « HAZ » - Graffitis style Throw-up, Miami, Décembre 2015 (F.B.)

Illustration 7 - « VASIO » - Fresque graffiti Wildstyle, acrylique sur mur, Lille, Août 2013 (F.B.)

Illustration 8 - Epsylon Point & Splif Gachette - Fresque graffiti style Ignorant et pochoirs, acrylique sur mur, Wavrechain sous Denain, avril 2013 (BIAM).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

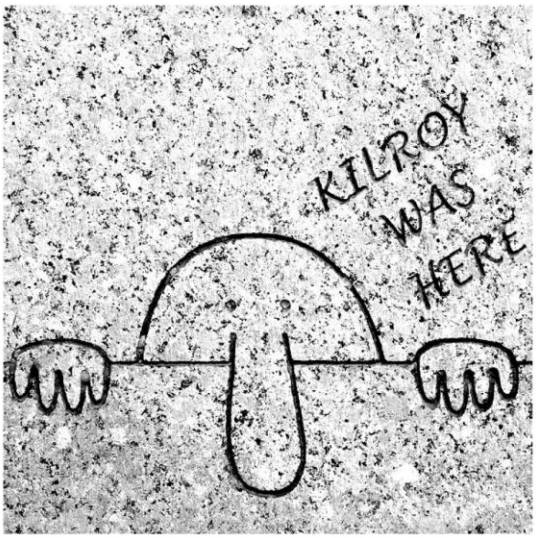

Illustration 9 - « Kilroy Was Here », Gravure, Washington, 2006 (Luis Rubio)

Illustration 10 - « Magic Markers », N/A, (Nick Collins)

Illustration 11 - Tags et collages, Acrylique et papier, Lille, 2017 (F.B.)

Illustration 12 - « Jouer les seconds rôles pour un échantillon d'éternité », Pochoir, Guyancourt, Miss Tic, 2019 (ADAGP)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 13 - « Les Rroms sont des héros », Collage, Lille, Karine Garbarini, 2015 (EPIS)

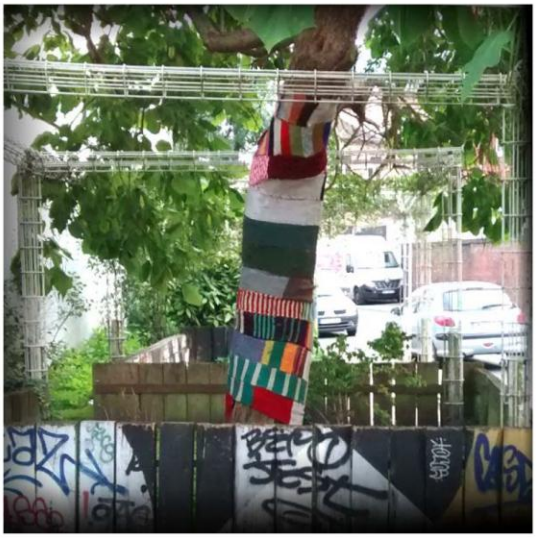

Illustration 14 - Sans titre, installation textile, Lille, Août 2017 (F.B)

Illustration 15 - « PA 1075 », Céramique, Paris, Space Invader, 2013 (F.B.)

Illustration 16 - « Scull », acrylique et crayon sur toile, Jean-Michel Basquiat, 1981 (SA)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 17 - « The Gates Project », Kenny Scharf, Acrylique sur mur, New-York, 2011 (SA)

Illustration 18 - "Un tag réalisé a une hauteur invraisemblable", acrylique sur mur, Paris, 2013 (F.B).

Illustration 19 - « Shine » ; « Capre », acrylique sur métal, Martinique, 2017 (F.B.)

Illustration 20 - « Nargue », acrylique sur porte, Lille, 2015 (F.B)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 21 - « QDLZ » « BAC » « EFACE » « Real », « PREE », « JIHES », « PGR », « ETHO » « KCDQ », « DZ »..., tags sur volets, Lille, 2015 (F.B)

Illustration 22 - Pochoir sur mur, Logan Hicks, Oslo, 2019 (SA)

Illustration 23 - « Fluide SDF » et coulures maîtrisées

Voir page suivante

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 24 - « KASE 2 & ELKAY »,
New York, Henri Chalfant, 1983

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 25 - Affiche de campagne dégradée, Lille, 2019 (F.B.)

Illustration 26 - « Militants du Front de Gauche », Ingrandes-sur-Vienne, 2011 (S.A.)

Illustration 27 - « 1789 : 20 000 casseurs prennent la Bastille », Lille Insurgée, 2019 (S.A)

Illustration 28 - « Merci de laisser cet endroit propre », Squat ouvert, Paris, 2015 (F.B.)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 29 - « *Please don't leave dishes in the sink, be kind and clean* ! » « Merci de ne pas laisser les plats dans l'évier, soyez gentils et lavez ! », Miami, Squat ouvert, 2015 (F.B)

Illustration 30 - « Couverts, poêles, saladiers, égouttoirs », ZAD de Notre-Dame des Landes, 2018 (F.B.)

Illustration 31 - « ACAB - *All Cops Are Bastards* », Toulouse, 2015 (AFA Tolosa)

Illustration 32 - Affiche détournée contre l'expulsion de Notre-Dame-des-Landes, ZAd-Nadir.org, 2015 (F.B.)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Illustration 33 - Action antipub sur place publique, Paris, Festival « Démarquons nous », 2014 (F.B)

Illustration 34 - « Pas de Pub, des Arbres », Action antipub sur carrefour, Paris, 2014 (F.B.)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Seconde Partie : Mondes du militantisme

« *J'fais parti'd'un group'd'anarchistes,*
Qui a comm'spécialité d'fair'les déménag'ments,
Pour v'nir en aide aux communistes
Qui s'trouv'nt embêtés pour payer leur logement,
Nous somm's enn'mis de tout propriétaire,
Mais, par contre, nous somm's amis du prolétaire :
Voilà pourquoi, parmi les anarchos,
On nous a surnommes la Ligu'des antiproprios. »
S.A in le *Père Peinard*, n° 219, 28 mai 1893.

Toujours dans le but de mieux comprendre les pratiques rapprochées du vandalisme par le système pénal, nous nous intéressons dans cette partie aux dégradations ou destructions volontaires d'objets matériels sans contentement préalable des propriétaires et pouvant être produites dans le militantisme anticapitaliste ou antiproductiviste. Le choix de ces militantismes s'inscrit dans notre problématique guidée par les paniques morales : parfois stigmatisés sous l'étiquette de « casseurs » ou rapprochés de cette figure lors de mobilisations, parfois revendiquant la « désobéissance civile », les participant.e.s de notre second corpus d'entretiens donnent une autre entrée sur la question du vandalisme. Il ou elles ont participé à diverses mobilisations (étudiantes, syndicales, associatives, altermondialistes, antipub, antifascistes, anticapitalistes etc.), et nous aident à comprendre les pratiques de sabotage, de graffiti et de collage militants, ou encore d'occupation. Pour pouvoir comparer les corpus, nous interrogerons leur trajectoire, leur socialisation et leurs rapports aux normes de possession et de propriété.

La grande majorité du « vandalisme » évoqué dans cette partie concerne des dégradations légères, mais inclut parfois aussi des destructions : je n'ai jamais assisté ou entendu parler de « mise à bas d'édifices » lors de mon terrain, mais il a été question de destruction de plusieurs objets matériels dans le cas d'arrachage d'affiches par exemple, et parfois « d'altération profonde » rendant des objets inutilisables ou inaptes à remplir leur fonction première dans certains cas de sabotage. Nous parlons donc ici d'actes pouvant être qualifiés juridiquement de « dommages légers » ou de « dommages importants » alors que l'altération profonde des biens est apparue comme extrêmement rare dans la partie précédente. Si nous traiterons encore de peinture avec les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

graffitis militants[245], notamment pour les mobilisations dites « antipub », le panel de situations est ici plus varié que dans le graffiti hip-hop ou le *street-art* : ces peintures ne sont qu'un type de pratique parmi le répertoire d'actions militantes (Péchu, 2012, 454), mais elles constituent une déviance au sein même du militantisme, contrairement au tractage par exemple. Les objets visés, modifiés ou dégradés, dépendent le plus souvent de tactiques individuelles ou collectives, mais aussi de la culture des groupes, qu'elle soit idéologique ou non. Encore une fois, le sens des dégradations et le choix des cibles se fait aussi en fonction de la situation qui mène à la prise de rôle.

Dans le registre des dommages matériels produits par les militants anticapitalistes ou antiproductivistes, on trouve aussi bien la découpe d'un grillage ou d'un cadenas pour accéder à un espace, le sabotage ou la casse d'un distributeur automatique de billets (DAB) pour bloquer une banque, l'arrachage de plants génétiquement modifiés (OGM) contre leur exploitation, l'incendie de poubelles pour créer une barricade, le recouvrement ou la casse de publicités pour amoindrir leur visibilité, la pose massive de stickers pour un mouvement, le bris de vitrine d'agence d'assurances ou la peinture de grand magasin, etc. Certaines des pratiques évoquées ici sont, tout comme d'autres types de « vandalismes », considérées banales voire folkloriques et peu ou pas sanctionnées, tel l'arrachage ou la modification d'affiches politiques par des opposants lors d'élections (cf. Illustration 25). D'autres pratiques sont directement objet de paniques morales autour de la figure du « casseur » comme nous l'avons vu en introduction[246], sujet de répression spécifique au niveau légal ou dans le travail policier[247]. La qualification de délit ou la sanction par

---

[245] Le terme de graffiti est utilisé ici dans son sens anthropologique (Lovata & Olton, 2015, 11-13) et non sous-culturel. Troy Lovata et Elizabeth Olson définissent le graffiti, « moderne ou ancien, publique ou privé », comme une « forme d'expression » consistant dans l'écriture ou le dessin de messages, récits, signes ou encore de symboles, sur des surfaces non prévues à cet effet. Cette définition large permet d'inclure tant les inscriptions nommées « graffiti » par les archéologues que les gravures d'arbres ou les messages politiques ou non, écris à l'aide d'une bombe de peinture. Pour être clair en ce sens, tous les graffitis hip-hop sont des graffitis au sens anthropologique, mais tous les graffitis au sens anthropologique ne sont pas des graf' hip-hop, loin s'en faut.

[246] Plus marginalement, certaines pratiques peuvent être rapprochées du « terrorisme », comme dans le cas de l'affaire « Tarnac » où un acte de dégradation ou sabotage supposé militant et rapidement imputé à des anarchistes a donné lieu à 7 ans d'enquête pour « destructions ou dégradations en réunion en relation avec une entreprise terroriste » sur une ligne TGV. La circonstance aggravante de lien avec le terrorisme est abandonnée en 2015 (Soullier, 2015, §7) , les militants poursuivis sont relaxés par le tribunal correctionnel de Paris le 12 Avril 2018 (Seckel, 2018)

[247] On peut penser à la technique de la « nasse » de plus en plus utilisée à partir de 2015 en France par les CRS pour isoler les militants radicaux en manifestation. Cette technique a d'abord été expérimentée au début des années

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

contravention dépend partiellement des dommages causés, mais plusieurs autres éléments peuvent influencer la répression de ce type de déviance en cours de mobilisation.

Premièrement, sachant que les manifestations de rue font partie du répertoire usuel des mouvements contestataires français (Mathieu, 2000, 399), évoquer des dégradations militantes convoque rapidement à l'esprit celles produites lors de manifestations. Elles sont parfois spectaculaires, parce que plus visibles et plus observées que d'autres actions militantes. Leur importance doit toutefois être relativisée pour notre étude, puisqu'il existe bien d'autres situations pouvant être accusées de « vandalisme » dans le militantisme contemporain, et bien d'autres expressions que les manifestations de rue. Casser une vitrine lors d'une manifestation, ou réaliser un graffiti militant au milieu d'un cortège, c'est le plus souvent prendre un rôle non seulement devant les autres participant.e.s mais aussi assurément devant des badauds, des journalistes locaux ou nationaux, et des agents de contrôle social formel (CRS, Police Nationale, Gendarmerie etc.). Pour rappel du contexte français, le Code de la sécurité intérieure et le Code pénal obligent « toutes manifestations sur la voie publique » à une déclaration préalable[248], avec un dossier déposé en mairie et en préfecture, précisant les coordonnées d'une association organisatrice au moins, les individus « en charge » (noms, prénoms, adresse, moyen de contact), l'utilisation d'une sono, le nombre attendu de participant.e.s, et les « dispositifs de sécurité mis en place ».

Nombre de mobilisations anticapitalistes ou antiproductivistes doivent s'en passer, refusent ce contrôle préventif, ou dépendent d'alliés institutionnels (Pina, 2010, 2) pour porter ce type d'action[249]. Comprendre sociologiquement les dégradations militantes implique donc de ne pas surévaluer la place des manifestations de rue dans les mobilisations tout en restituant les interactions spécifiques qui y ont lieu. De plus, s'intéresser à des groupes militants peu institutionnalisés et pouvant revendiquer des illégalismes (Béroud, 2004, 5), en manifestation ou non, nécessite donc de restituer les jeux d'alliance, de concurrence ou de conflits entre acteurs de

---

2000 par les forces de police anglaises, sous le nom de « kettling », en réponse à la popularisation des techniques de black-bloc lors des G20 à la fin des années 1990 (Lewis, 2011, §10; Mercklé, 2016, §8)

248 L'article L211-1 du Code de la sécurité intérieure indique que « sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes, et, d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique. » à l'exception des manifestations sportives, des sorties considérées « conformes aux usages locaux ».

249 Organiser une manifestation publique sans déclaration, maintenir une manifestation interdite, ou encore « tromper » la préfecture sur l'objet réel, c'est s'exposer à des sanctions (pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende) prévus par l'article 431-9 du Code Pénal.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

mobilisations identiques ou connexes, ce que nous verrons dans le premier chapitre de cette partie.

Deuxièmement, rappelons que si les dégradations militantes lors de manifestations publiques se font dans des situations spécifiques, elles influencent directement la réaction sociale aux déviances des militant.e.s : plus facilement photographiées et plus aptes à être prises en « flagrant délit » que d'autres « atteintes à la propriété », elles peuvent aussi facilement être utilisées contre les acteurs des mobilisations. Un syndicaliste ou membre d'association produisant une dégradation lors d'une manifestation risque de faire retomber la sanction sur sa section ou son association en tant que personne morale responsable pénalement, voire sur ses acolytes militant.e.s. Partant, d'un point de vue individuel comme collectif, il peut être plus pertinent pour un.e militant.e, affilié.e ou non à un syndicat et motivé.e à prendre le rôle de dégrader, de se revendiquer « autonome » et d'éviter les objets-signes classiques d'un organisme reconnu (vêtements, drapeaux, stickers etc.). (cf. Illustration 26)

Encadré n°5 : La dénonciation des « casseurs »

La catégorie de « casseur » n'est pas récente dans l'espace public médiatique (Tournier, 1991, 83). On trouve des illustrations de la prise de distance entre organisations militantes et « vandalismes » en 1968. C'est le cas lorsque G. Séguy, secrétaire général de la CGT, reproche aux « trublions » et « provocateurs » les évènements de Mai 1968 (Ibid) ; ou lorsque le Parti Communiste Français reprochait à des « commandos venus de l'extérieur » certaines mobilisations en 1970 (Roche, 236). Le terme de « casseur » entre dans l'espace public avec les dicussions autour de la « loi anti-casseurs », et dans le dictionnaire *Larousse* en 1972. Pour comprendre la dénonciation des « trublions » et des « éléments extérieurs » qui saperaient le mouvement ouvrier, il faut en fait revenir aux considérations marxiennes et communistes du XIXe siècle, avec les diatibres contre le « *Lumpenproletariat »,* traduit en « sous-prolétariat » ou « pègre prolétarienne » (Tournier, 1991, 85). Ce terme fustige les déviant.e.s dénués de conscience de classe, et l'on retouve le déni du sujet présenté en introduction.

En même temps, beaucoup d'organisations se désolidarisent systématiquement des militant.e.s qui dégradent dans leurs communiqués à destination de la presse ou dans leurs discours quotidiens (Roche, 2002, 236), et activent elles-mêmes des normes de contrôle social en situation, par les services d'ordre syndicaux, les invectives entre individus, voire les interventions etc. (cf. Encadré n°5). Tout concourt ainsi à localiser les responsables potentiels des dégradations en dehors du militantisme traditionnel et institutionnalisé : les « autonomes », « casseurs », ou encore « personnes étrangères à la manifestation », des « gens qu'on connaît pas », « qu'on voit jamais en manif'».

Or, les dégradations lors de mobilisations n'ont rien de nouveau, et peuvent tout à fait prétendre à la catégorie de mode d'action « traditionnel » ou « usuel » : rappelons que c'est bien pour fustiger les dégradations lors des mobilisations

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

révolutionnaires que le terme « vandalisme » a été créé. Là encore donc, le vandalisme semble nous échapper dès que l'on s'y intéresse de près, mais les jeux d'identification, de socialisation ou de contrôle social formel ou informel semblent être une bonne piste. Enfin, il est important de noter que les dégradations et leur répression sont également utilisées par les autorités publiques contre les acteurs de mobilisations. Placer en garde à vue un responsable syndical ou associatif pour dégradation ou « trouble à l'ordre public », faire payer une amende à une association, interpeller un.e étudiant.e pour avoir peint dans un amphithéâtre occupé, peuvent être des manières de freiner une mobilisation, de lui fixer des limites ou encore de remettre en cause sa crédibilité, nous y reviendrons.

Ainsi, là où il est possible pour certains individus de revendiquer une pratique « vandale » dans le graffiti hip-hop, il est plus complexe pour les militants de se déclarer « casseur », ce qui a directement impacté la constitution de notre corpus. Même si des retournements de stigmates minoritaires et limités dans le temps s'observent (cf. Illustration 27), les représentations dominantes sont telles que le « bon militant » ne casse rien, et les paniques morales contribuent à l'idée que le « vrai militant » ne doit pas menacer la sécurité des biens ou l'ordre public. Cela n'empêche pas l'existence de discours guerriers, revendiquant l'affrontement ou les illégalismes, les productions de brochures ou tracts analysant positivement ces situations, et l'utilisation du terme « casseur » (du « service public », de la « solidarité » etc.) pour qualifier les gouvernants par exemple. Les dégradations volontaires que nous ont racontées les participant.e.s en entretiens formels ou informels sont, malgré la profusion de discours et la répression qu'elles occasionnent, peu de choses comparativement au nombre et à la variété des situations où tout se passe légalement, sans menace pour l'ordre public. Les actes de négligence ou d'indifférence sont également répandus, et dans de nombreux cas, ce sont les militant.e.s qui modifient leurs propres objets en tant que propriétaires ou possesseur.e.s, pour en faire des outils de mobilisation, des objets mémoriels, des occasions de rire etc.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 5. Espace du militantisme anticapitaliste et antiproductiviste

Proposer une histoire socioculturelle complète des mobilisations anticapitalistes et antiproductivistes en France relève de la gageure. À tout le moins, il s'agit d'une histoire conflictuelle, pouvant remonter plusieurs siècles, et sa retranscription ici pour comprendre les trajectoires ou situations militantes que j'ai pu croiser, laisse nécessairement de côté des pans importants de ces mouvements. De la même manière que nous avions problématisé le graffiti et le *street-art* comme des sous-cultures ou des champs, nous avons contextualisé les mobilisations observées à partir du concept d'« espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2012, 9). Cette catégorie a un statut analogue pour notre raisonnement, bien que sa capacité à analyser la diversité des acteurs ou le caractère évolutif des processus soit plus affirmée que celle du concept de sous-culture par exemple.

Toutefois, là où plusieurs histoires de la sous-culture graffiti ou du *street-art* existent, on ne trouve pas dans la littérature scientifique ou militante d'histoire de « l'espace des mobilisations » anticapitalistes ou antiproductivistes à proprement parler. On peut probablement expliquer ce phénomène, pour le contexte français, par la relative nouveauté du concept dans l'histoire des idées sociologiques[250] (là où le concept de « *subculture* » se formalise à la fin des années 1970), mais aussi par la relative division des mouvements anticapitalistes et antiproductivistes. Ces termes donnent encore une image nébuleuse (Pina, 2010, 2), car traitant d'une histoire en train de se faire, et entrant en concurrence avec une foule de désignations et d'histoires savantes ou profanes (gauche mouvementiste, extrême gauche, écologie politique, écologie radicale, marxistes, anarchistes, libertaires, écolos, gauchistes, autonomes, objecteurs de croissance etc.). Analyser conjointement l'anticapitalisme et l'antiproductivisme est un positionnement au sein de ces débats, que nous justifierons au fil des pages qui suivent.

Nous tenterons ici d'en donner des contours aussi clairs que possible tout en se gardant d'évacuer le caractère débattu et conflictuel de leurs frontières. De fait, si nous proposons une telle contextualisation historique, c'est uniquement pour mieux comprendre deux sous-groupes particuliers de militant.e.s : ceux et celles ayant gravité dans l'anarchisme autonome d'une part, et ceux et celles ayant participé à des mobilisations antipub d'autre part. Enfin, tout comme les graffeur.ses, les militant.e.s sont les premièr.e.s critiques du militantisme (Ibid, 2012, 193;

[250] Elle même due à la rareté des sociologies du militantisme en France avant les années 1970 (Subileau, 1981, 1038)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ollitrault 2015, 14) et n'ont pas forcément besoin de nouvelles théories pour connaître leurs histoires. Cette section n'a pas vocation à résoudre les questions d'identification permanentes au sein des mouvements, ni à apporter de solution aux militant.e.s en quête de légitimité ou d'unité. Le but est d'avoir suffisamment d'éléments contextuels pour comprendre les trajectoires de nos participant.e.s, leurs socialisations, leurs positions structurelles, et leurs rapports aux objets ou aux espaces.

Origines des contestations, logiques d'identification

Pour esquisser le contexte historique et socioculturel des pratiques observées ou racontées par nos participant.e.s, nous avons choisi de prendre l'année 1968 comme point de départ, tant pour l'anticapitalisme que pour l'antiproductivisme, et ce malgré la diversité d'interprétations existantes des évènements de cette époque (Pagis, 2014, 16). Autour de Mai 1968, des individus et groupes aux logiques d'engagements variées (politiques, religieux) rencontrent des changements structurels dans leur société (système scolaire, droits des femmes) et convergent en produisant une « crise politique » inédite malgré des attentes hétéroclites (Ibid, 301). Les luttes de Mai 1968 et du début des années 1970 sont objectivées comme « victorieuses » par de nombreux sociologues et militant.e.s, et les acteurs et actrices que j'ai rencontrés sont effectivement « adossés » à celles-ci (Boltanski dans Pagis, 2014, 306).

Pour un bref rappel, après plusieurs années de mobilisations étudiantes et ouvrières, une série d'émeutes entre le 2 et le 12 mai 1968 à Paris et dans d'autres villes ouvre sur une grève générale surprenant les centrales syndicales à partir du 13 mai. Manifestations spontanées avec environ 900 entreprises en grèves, occupations de nombreuses usines et de bâtiments publics, affrontements journaliers entre militant.e.s et policiers : les médias et syndicats annoncent six millions de grévistes le 20 mai, de neuf à dix millions trois jours plus tard (Ciancia, 2015, 92-93). Les négociations du « projet de protocole » des « accords de Grenelle » entre le gouvernement G. Pompidou d'alors et sept directions syndicales, entre le 25 et le 27 mai 1968, débouchent sur l'annonce d'une augmentation du SMIG et de certains salaires, l'augmentation des remboursements par la Sécurité sociale, l'amorce d'une réduction du temps de travail, et la création de nouveaux droits syndicaux en entreprise (Astarian, 2003, 52-53). Cependant, ces négociations en partie décalées de la situation des grévistes[251] n'arrêtent pas les protestations, et

[251] L'augmentation du SMIG de 35% ne concerne en effet qu'une minorité de salariés à l'époque, l'augmentation de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

des grèves et occupations importantes se poursuivent au début du mois de juin, et ce malgré la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Les 10 et 11 juin, à Paris puis Sochaux, trois militants meurent en pleine mobilisation dans des usines Renault et Peugeot : un lycéen maoïste et deux ouvriers de 24 et 49 ans. Le premier était poursuivi par les gendarmes, le second tué par balle par un CRS, le troisième chutant d'un mur au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre (Calinon, 2008, 1). Le lendemain, le gouvernement publie un décret « portant dissolution d'organismes et de groupements » gauchistes révolutionnaires[252], et interdit toute manifestation sur le sol français pendant la campagne des élections législatives prévues les 23 et 30 juin 1968. Plusieurs évacuations de locaux occupés (théâtre de l'Odéon, Sorbonne, École des Beaux-arts de Paris) et reprises du travail (lycées, usines automobiles, ORTF) ont lieu entre le 12 et le 30 juin. Cette première séquence ouvre une série de mobilisations importantes durant les années 1970, des changements structurels dans la société française comme dans le militantisme. Servant de base référentielle et matérielle, faisant l'objet de critiques, ces luttes sont bien « derrière » les militant.e.s que j'ai rencontré.e.s. Les discours sur cette période sont parfois assis sur autant d'idéalisme que sur une volonté de passer à autre chose.

Rappelons le contexte culturel précédant cette période : l'institution familiale est déjà tournée vers des pratiques de recherche « du bonheur » et de loisirs « récréatifs » (radio, cinéma, télévision, promenades, vacances et week-ends) (Benoit, 1965, 198). Au milieu des années 1960, la télévision ne concerne qu'un cinquième de la population, mais le transistor permet déjà la diffusion de radios portables, ce qui provoque la massification d'une culture ciblant les « adolescents » et les jeunes adultes, masculins ou féminins (Verger, 1984, 80 ; Sowerwine, 2001, 313). L'appareil photographique, la bicyclette et la voiture sont également des objets de plus en plus possédés (avec des inégalités homme/femmes évidentes sur l'automobile, et une exclusion des femmes

---

7% puis 10% des salaires du privé cache la situation plus complexe des nombreux OS grévistes et autres travailleurs aux pièces (Ibid). Si le salaire nominal moyen a effectivement augmenté pour l'ensemble des salariés d'environ 10% (Volkoff, 1970, 8), l'inflation se plaçant déjà à 3% en 1968 (Boyer, 1976, 42), les gains annoncés étaient logiquement relativisés par le coût de la consommation courante et le non - paiement d'une bonne partie des jours de grève. Enfin, les conditions de travail réelles et immédiates ne sont pas évoquées par le protocole de Grenelle si ce n'est par le biais des promesses sur le droit syndical. La réforme des universités n'a rien d'acquise pour les étudiant-e-s non plus, même si la période de mai-juin 1968 orientera de fait la loi Faure de novembre.

252 Jeunesse Communiste Révolutionnaire (JCR), Fédération des Etudiants Révolutionnaires (FER), Parti Communiste Internationaliste (PCI),Parti Communiste Marxiste-Léniniste de France (PCMLF), Voix Ouvrière, Mouvement du 22 mars etc.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pour la propriété de nombreux biens (Verger, 1984, 85)). L'état dispose toujours du monopole de la radiodiffusion et de la télévision via l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), mais la musique des Beatles ou de nombreuses reprises venant des États-Unis sont déjà parmi les n° 1 des ventes en 1966-1967. Ainsi, le processus de massification commerciale, l'ouverture sur les « contre-cultures » ou l'américanisation parfois imputée à Mai 1968 est un processus qui commence dès les années 1950. Ces constats permettant d'expliquer certains rapports à l'esthétique qui feront date dans les mouvements sociaux, avec les photographies d'affrontements, les affiches sérigraphiées ou les liens entre champ artistique et militantisme. Notons aussi que pendant les manifestations de rue en 1968, le Général de Gaulle décide d'interdire les retransmissions radios en direct à partir du 25 mai, puisque les transistors servaient aux rassemblements militants à Lyon ou Lille comme à Paris (Ciancia, 2015, 92). L'impact des réseaux de communication et de leur contrôle est donc dès cette époque un enjeu pour les militant.e.s, notamment face à la répression politique.

Du reste, ces évènements participent à la valorisation des luttes pour l'obtention de droits sociaux ou de changements politiques, mais aussi à un attachement aux manifestations de rue, à l'idée de grève générale et marginalement aux stratégies d'action directe. Ils continuent de colorer les discours sur le positionnement des syndicats face aux gouvernements (certain.e.s percevant par exemple la CGT d'alors comme un frein et une liquidatrice de la grève générale), ou sur la répression policière des mobilisations. Ils ont eu des effets de long terme sur le militantisme français, bien que ceux-ci soient différenciés en fonction des trajectoires. Ainsi, J. Pagis, ne repère pas « une génération 68 », mais 12 « micro-unités de générations » en fonction des positions et dispositions des acteurs (Pagis, 2014, 302). Les conséquences et transmissions liées à cette période (entre militant.e.s, entre générations, entre mouvements etc.) ont été aussi importantes pour l'anticapitalisme que pour l'antiproductivisme. Par ailleurs, J. Pagis note bien que si les effets de Mai 1968 sur les militant.e.s sont liés à la participation aux mobilisations d'alors, ils ne découlent pas mécaniquement de « l'intensité » des engagements. Ainsi, ce que nous avions nommé les engagements « furtifs » dans le chapitre 2 pourraient s'avérer tout aussi pertinents pour comprendre le militantisme. Dans les pôles de militantisme considérés, une attention aux trajectoires ne montrant pas forcément une carrière militante reconnue comme prestigieuse, ou avec des processus de « défection » (Fillieule, 2012, 85) sera importante pour comprendre les phénomènes assimilés au « vandalisme ».

Le choix d'un début à Mai 1968 tient enfin à la conceptualisation « d'espace social des mobilisations » : si l'existence de mouvements sociaux modernes date pour les pays dits

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

occidentaux du milieu du XIXe siècle (Mathieu, 2012, 121), la « poussée » et l'existence d'un espace relativement autonome du champ politique et du champ syndical s'est manifestée réellement à la fin des années 1960 pour la France (Ibid, 125) et s'est accentuée dans la foulée. C'est autour de Mai 1968 que se sont fait jour des registres d'actions « non partisans », « ne visant pas directement la prise du pouvoir[253] » avec des groupes interdépendants mais guidés « par des représentations, logiques ou intérêts propres ». À partir des mois ou années qui suivent s'est exprimé et matérialisé un ensemble varié d'« unités contestataires » auparavant séparées, défendant un ensemble « disparate » de « causes », tout en revendiquant et pratiquant une forte autonomie « à l'égard du jeu politique partisan, mais également des logiques syndicales » (Ibid, 126).[254]

Nous analysons l'anticapitalisme et l'antiproductivisme comme deux pôles distincts mais connexes dans l'espace social des mobilisations français. Ils sont de taille différente même si leurs périmètres sont toujours fluctuants. Là où l'anticapitalisme est historiquement large, structuré et structurant, l'antiproductivisme reste marginal et encore en structuration. Chacun de ces pôles, conçu comme sous-espace attractif et/ou répulsif, rassemble toutefois différentes causes et organisations pour ou contre lesquelles les militant.e.s travaillent, luttent, débattent etc. C'est autant via leurs causes, leurs acteurs et leurs organisations que l'on repère ces pôles, mais aussi les relations complexes entre anticapitalisme et antiproductivisme. Ces liens variables dans le temps et dans l'espace matériel, peuvent être plus ou moins intenses et conflictuels, mais existent justement depuis Mai 1968 et la décennie 1970.

Pour définir ces sous-espaces polarisants, citer un ensemble de causes mobilisatrices au sens de L. Mathieu[255] s'avère difficile : celles-ci vont de la lutte contre l'évasion fiscale aux associations de

---

253 Et l'auteur de préciser entre parenthèses « quoi qu'aient pu rêver les groupuscules d'extrême gauche ».

254 Pour rappel, l'un des éléments caractérisant cet espace social des mobilisations, d'une manière relativement analogue aux sous-cultures, est sa capacité autoréférentielle : ses acteurs ou membres considèrent faire partie d'un « univers distinct » des autres domaines d'activité, partagent des codes culturels spécifiques bien qu'évolutifs (Ibid, 143-144). La particularité de cet espace vis-à-vis d'autres parties de l'espace social à fortes capacités autoréférentielles (sous-cultures, communautés etc.) est qu'il peut traverser pratiquement tous les champs professionnels via ses liens d'ubiquité avec syndicalisme ou les partis politiques, qu'il ne peut se limiter à un type d'institution (touchant les familles, les écoles, les médias mais aussi les religions par exemple), et surtout que ses membres tentent consciemment d'influencer « le cours de la vie politique » (Ibid).

255 « Une cause est un thème ou un enjeu de lutte doté d'une relative unité aux yeux des contestataires, tout en étant de leur part l'objet de définitions diverses. L'amélioration du sort des chômeurs, par exemple, constitue une cause pour l'ensemble des organisations et militants qui s'y rallient et qui conjuguent leurs efforts de mobilisations

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

soutien scolaire aux migrants en passant par le droit au logement digne pour les plus pauvres, l'antifascisme ou encore l'antispécisme. Comme nous le verrons dans ce chapitre ou à travers les récits des participant.e.s, replacer anticapitalismes et antiproductivismes dans un même espace sociologique n'empêche évidemment pas d'observer les coalitions, les concurrences et oppositions, l'évolution ou la porosité des frontières avec d'autres champs ou pratiques, ou encore l'hétérogénéité des acteurs se revendiquant militant.e.s autour des mêmes enjeux.

5.1 Anticapitalisme : un pôle aussi structurant que fragmenté

Le pôle anticapitaliste, ou « l'espace des mobilisations anticapitalistes », représente un ferment et un pivot historique dans l'histoire du militantisme français. Une grande partie de l'espace social des mobilisations trouve pour origine l'histoire et la culture du mouvement ouvrier et de l'anticapitalisme révolutionnaire. À partir de Mai 1968 les militant.e.s se définissant de gauche ou d'extrême-gauche (socialistes, communistes léninistes ou staliniens, trotskistes, maoïstes, libertaires et anarchistes…), et notamment ceux ou celles engagés dans des postures révolutionnaires, se sont reconvertis peu à peu dans d'autres mobilisations, plus ou moins liées à l'opposition au capitalisme.

> « La crise de Mai n'ayant pas débouché sur le grand soir attendu, nombreux ont été au début des années 1970 les militants - préalablement socialisés à des activités protestataires, éventuellement violentes - à quitter les organisations gauchistes pour reconvertir leurs savoir-faire dans une multiplicité de causes qui, en dépit de leur diversité, partageaient un certain nombre de points communs, comme une focalisation sur les 'marges'(immigrés, prisonniers, malades mentaux…), et la défense d'identités minoritaires (régionalisme, féminisme, homosexualité…). » (Mathieu, 2012, 127).

Pourtant, ce que L. Mathieu analyse ici comme une « différenciation progressive du pôle révolutionnaire du champ politique », en se basant notamment sur les analyses de Gérard Mauger (1994, 225) sur lesquelles nous reviendrons en fin de chapitre, ne décrit pas l'ensemble des

---

particulières. Mais ces proximités et coopérations ne doivent pas pour autant faire méconnaître que ces organisations et militants peuvent avoir des représentations divergentes du bonheur des chômeurs et des moyens d'y parvenir (de la réduction du temps de travail, permettant de 'travailler moins pour travailler tous', à l'instauration d'un 'revenu minimum d'existence' détaché de l'occupation d'un emploi). Plus globalement, des causes peuvent au sein de l'espace des mouvements sociaux être antagonistes [...] mais aussi relativement proches [...], ce qui peut favoriser leur coalition mais aussi l'émergence de rivalités ou de concurrences. » (Ibid, 25-26).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

trajectoires des militant.e.s dits « gauchistes », notamment celles des trotskistes ou anarchistes toujours actif.ve.s dans les années 1980 et parfois jusqu'à aujourd'hui (Pagis, 2014, 331 ; Johsua, 2015, 9). Pour analyser ce que l'on pourrait nommer un « pôle anticapitaliste » dans l'espace social des mobilisations, et y placer nos participants, il faut avoir à l'esprit, que l'après Mai 1968 correspond plus largement à une période historique spécifique pour les militant.e.s luttant contre la domination capitaliste. Non seulement la plus grande grève générale du XXe siècle et les mobilisations suivant Mai 1968 signent la fin des pratiques autoritaires, voire dictatoriales de Charles de Gaulle (Sowerwine, 2001, 303), mais elles cristallisent une opposition au capitalisme et à l'impérialisme américain comme aucun mouvement en France depuis lors (Ross dans Sowerwine, 2001, 343).

Comme l'analyse Constanzo Preve[256] à propos des marxismes, la période entre 1956 et 1991 correspond à une époque de « marxisme tardif » et de « dissolution », non pas des idéologies prises généralement, mais d'une part du « communisme historique réel » en URSS (dont les prémices apparaissent dès la fin des années 1950) (Preve, 2011, 188)[257] et d'autre part des pistes ouvertes autour de l'existentialisme de Jean-Paul Sartre (Ibid, 199), du réformisme scientifique de Louis Althusser (Ibid, 203), ou encore du « maoïsme occidental » (Ibid, 213) des années 1970. La formation de l'espace social des mobilisations français est donc, dès ses débuts, marquée par diverses critiques et réappropriations d'anticapitalismes préexistants, que nous n'avons pas le temps d'examiner ici, mais qui invitent à ne pas séparer trop rapidement des causes qui seraient sur les « marges », sur « l'identité », et d'autres qui seraient « authentiquement » anticapitalistes. Il existe des manières très différentes de pratiquer ou revendiquer une lutte contre le « capitalisme » pour nos participant.e.s, et ces théorisations aident à ne pas réduire l'anticapitalisme aux militant.e.s proches du marxisme stalinien ou léniniste ni même aux activistes d'une « gauche radicale ». On peut tout à fait comprendre que les observateurs politiques caractérisent l'affaissement électoral du Parti Communiste Français, l'affaiblissement du syndicalisme à partir des années 1990 (Béroud, 2012, 542) et la fin du « bloc » de l'URSS comme la fin d'un certain

[256] Philosophe italien et enseignant du secondaire, élève d'Althusser.

[257] Le rapport dit « Khrouchtchev » ou « rapport secret » du XXe Congrès du PCUS fait déjà état des problèmes de la Russie stalinienne et des pays colonisés ou sous domination de l'URSS, notamment de l'épuration des trotskystes et des méthodes dictatoriales employées. Plusieurs entretiens informels avec des militants trotskystes, maoïstes ou anarchistes de l'époque m'ont confirmé que dans les milieux antistaliniens, ce rapport était « déjà de l'histoire ancienne » en 1968, l'impossibilité de réformer l'URSS et l'impasse du « communisme » pratiqué de cette manière étant déjà claire, ne serait-ce que par l'étouffement des révoltes et les emprisonnements massifs des années 1950.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

projet marxiste ou communiste, mais le « marxisme tardif » pensé par C. Preve irrigue toujours l'anticapitalisme contemporain et la diversité de ses luttes (Johsua, 2015, 241).

Dans les mobilisations comme dans les idéologies, l'histoire de l'anticapitalisme dépasse celle du communisme institutionnalisé et du syndicalisme représentatif : la présence continue des anarchistes et libertaires est là pour en témoigner. Cette histoire dépasse d'ailleurs, qu'on le veuille ou non, celle du gauchisme[258]. Pour reprendre une métaphore de chimie, et clarifier le lien que nous faisons entre C. Preve et L. Mathieu : la dissolution d'une substance (ici l'anticapitalisme de 1968) ne fait pas disparaître les molécules de base de celle-ci. Elles peuvent colorer le mélange, recomposer d'autres liaisons, et expliquer ses caractéristiques. Historiquement et culturellement, les militant.e.s anticapitalistes que nous avons rencontré.e.s héritent en partie de la critique de l'autoritarisme stalinien dominante dès la fin des années 1970 (Sowerwine, 2001, 361) comme ils.elles héritent partiellement de l'existentialisme (importance de la subjectivité et du choix, controverses entre mobilisation et résignation face aux institutions) (Tartakowsky & Pigenet, 2014, 585), de l'internationalisme (Fillieule et al., 2004, 15) ou de l'anticolonialisme (Foote, 2009, 43). Ces legs se lisent non seulement dans leurs représentations, mais aussi dans leurs pratiques. Au-delà des questions idéologiques, les personnes que j'ai rencontrées héritent de comportements ayant fortement influencé les « devenirs militants » post-soixante-huitards : de la vie en communauté à l'attention à la domination masculine, de l'intérêt pour l'écologie à la pratique de couples « ouverts » (Pagis, 2014, 123). Ce chapitre nous permet donc de voir comment cette histoire complexe s'est traduite jusqu'à aujourd'hui, et de comprendre pourquoi et comment, des anarchistes autonomes jusqu'aux militant.e.s antipub en passant par les étudiant.e.s émeutièr.e.s, on peut se revendiquer anticapitaliste et prendre un rôle d'acteur.rice dans une mobilisation

[258] A titre d'exemple, et pour mettre en perspective la plasticité du terme « anticapitaliste », celui-ci tire sa première vague de popularisation à partir des années 1925 en France, notamment via les débats entre les « jeunes anticapitalistes » du « socialisme allemand », c'est-à-dire les national-socialistes du NSDAP et leurs soutiens français, et les « anticapitalistes marxistes » se revendiquant de la révolution communiste et de l'internationalisme (Halbwachs, 1937, 624 ; Brecht, 1937, 504). La seconde poussée du terme se situe logiquement entre 1965 et 1975, l'usage décline ensuite jusqu'en 1996 pour retrouver son niveau de l'année 1968, et remonte sensiblement jusqu'à 2008 et aujourd'hui. Une comparaison avec l'usage du terme communisme montre la suprématie du référentiel communiste sur les autres anticapitalismes. Depuis une décennie, on assiste à une résurgence d'un « anticapitalisme de droite » via les thèses libertariennes se revendiquant de « l'anarcho-capitalisme » ou « ancaps ». Source : Google Books NGramViewer en ligne pour les termes « anticapitalisme, anticapitaliste, altermondialisme, communisme » de 1800 à 2008 dans les ouvrages en langue française.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

contestataire correspondante (parfois jusqu'à le crier en signe de ralliement lors de manifestations publiques).

Définitions et tensions

Ces remarques générales permettent d'avancer sur une caractérisation des anticapitalismes que j'ai pu observer. Quatre des militant.e.s que j'ai rencontré.e.s ont pour un temps au moins évolué dans les anarchistes et libertaires, ou dans l'anticapitalisme dit « autonome » (et dans une moindre mesure dans des milieux trotskistes. Dans son ouvrage sur le Droit au Logement, C. Péchu (2006, 7) mentionne un « champ politique radical » qui permet de s'approcher de ce que nommons « pôle anticapitaliste ». Il est défini par P. Gottraux (2002, 11) comme un « réseau constitué par les groupes, organisations, partis (ou fractions de partis) partageant des référents anticapitalistes et révolutionnaires, se revendiquant du prolétariat et/ou des sujets sociaux dominés et cherchant […] à transformer le monde qui les entoure » (Gottraux dans Péchu, 2006, 6-7). C. Péchu pointe d'emblée que son existence discontinue ressemble moins à un « champ » qu'à un « sous-espace ». En tenant compte des remarques de L. Mathieu sur l'autonomie des mobilisations, cette première définition demande de considérer que le champ politique partisan et le champ syndical sont en interface avec le militantisme anticapitaliste : ils en représentent à la fois l'endroit et l'envers, l'intérieur et l'extérieur.

Les propos de P. Gottraux repris par C. Péchu impliquent deux hypothèses concernant ce « sous-espace » anticapitaliste. Il se structurerait historiquement par deux couples d'oppositions : professionnalisme *versus* spontanéisme, puis classisme *versus* contre-culture (Pette & Eloire, 2016, 25). Selon C. Péchu (2006, 7), un « champ militant » de « gauche et d'extrême gauche » pourrait alors se situer dans les parties « spontanéistes » et « contre culturelles » de ce plan. Deux problèmes nous poussent à prendre des précautions avec ces hypothèses de travail. Premièrement, si les militant.e.s se posent bien souvent en opposition aux professionnel.le.s de la politique institutionnelle (Mathieu, 2012, 14), il existe aussi une professionnalisation dans les mobilisations contestataires anticapitalistes, avec des acteur.rice.s cherchant la position de « permanent.e.s salarié.e.s » (Ibid, 27) au sein d'associations militantes par exemple. Le militantisme anticapitaliste déborde ainsi fréquemment le spontanéisme, et on peine à expliquer la reproduction comme l'évolution de ce militantisme sans « professionnels du militantisme » (Duriez 2004, 184). Nous considérons que ce premier couple marque une tension qui structure tout l'espace social des mobilisations, et pas seulement l'anticapitalisme. Par ailleurs, si l'on prend

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

au sérieux le spontanéisme et l'importance des trajectoires sans carrière militante, c'est l'idée même de « champ militant » qui s'éloigne : nous parlerons d'espace militant avec un pôle anticapitaliste historiquement fort, en interaction permanente mais relativement distinct du champ associatif, syndical ou politique.

Deuxièmement, comme nous le verrons dans les récits qui suivent, l'hypothèse d'une opposition entre un pôle classiste et un pôle contre culturel mérite d'importantes réserves. Entre les années 1968 et 2010, les trajectoires des acteurs mobilisés, des causes ou des organisations dressent certes une tension entre classisme et contre-culture, mais celle-ci apparaît plus dans les discours que dans les pratiques pour nombre de militant.e.s considéré.e.s. Elle se révèle moins structurante que le premier d'axe d'opposition. La « contre-culture » participait des mobilisations des années 1970, comme la culture « alternative » (Roueff, 2001, 409) participe des mobilisations des années 1990. En somme, nous faisons l'hypothèse que les liens de proximité historiques entre luttes se revendiquant du « prolétariat » et « mouvements » qui en paraîtraient déconnectées (« marge », « identités », contre-cultures et sous-cultures) sont plus forts que la tension évoquée plus haut. Si l'on constate effectivement que des acteurs peuvent ou ont pu passer d'un registre « classiste » à un registre « contre culturel », et que des lieux ou organisations peuvent se distinguer sur ces catégories, le partage de référents anticapitalistes ne se limite justement pas à ceux ou celles qui se revendiquent du prolétariat ou de sujets sociaux dominés[259].

Le pôle anticapitaliste auquel nous nous intéressons peut-être défini à grand traits comme le « sous-espace » de « gauche et d'extrême gauche » présenté ci-dessus, mais une dernière remarque nous conduit à éviter de nommer celui-ci comme un pôle du « militantisme politique radical ». Comme l'explique C. Péchu (2006, 7) « toutes les organisations politiques « radicales » ne se définissent pas par référence à un sujet révolutionnaire ou une classe dominée particulière ». Donner l'épithète « radicale » à ce pôle laisserait injustement de côté les militant.e.s

[259] Ainsi, on peut se demander, à l'instar du discours sur le politique et le graffiti, « pour qui » se manifeste cette tension ? Si elle marque bien les discours d'une partie des militants des années 68-70, l'existence de plusieurs générations militantes avec une diversité de profils pousse à considérer que cette tension est plus marquante pour cette génération d'anticapitalistes que pour les suivantes. Par ailleurs, elle se trouve toujours dans des rationalisations de l'histoire du militantisme : les faits montrent plutôt une relation continue et souple entre contre-cultures ou sous-cultures et anticapitalisme. Sur notre terrain, les participant-e-s ne mentionnent pas d'opposition structurante à ce sujet, elle ne transparaît que dans des entretiens informels chez des personnes à fort capital militant, revendiquant une « authenticité » anticapitaliste distinctive, mais qui sont le plus souvent engagés dans des sous-cultures ou proches de celle-ci (fréquentation de concerts militant-e-s, habits sous-culturellement marqués etc.).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

antiproductivistes, réunissant une partie des « radicaux » de l'écologie politique sans vraiment entrer dans la catégorie « extrême gauche ».

Le pôle anticapitaliste de l'espace social des mobilisations en France tel que nous le définissons constitue donc un sous-espace contestataire organisé ou travaillant autour des enjeux de « lutte des classes » au sens marxiste du terme (communisme stalinien ou léniniste, trotskisme, maoïsme, anarchisme ouvriériste ou autonome…), ou contre l'impérialisme capitaliste, pour l'émancipation des travailleurs ou des sujets, et/ou contre la domination, l'exploitation, ou l'oppression capitaliste (par le capital, par la bourgeoisie etc.). Les diverses causes qui s'y rattachent sont approchées par les militant.e.s ou les organisations de manière plus ou moins réformiste ou révolutionnaire. Revendiquer des stratégies d'action directe ou de sabotage placerait les participant.e.s de ce corpus plus près des postures révolutionnaires que des postures réformistes, bien qu'au moment où je les rencontre, ils ou elle ne se réclament pas forcément révolutionnaires ou radica.ux.les. Ces quatre militant.e.s ont fréquenté, lors de mobilisations, une mosaïque d'acteur.rice.s pouvant se revendiquer de causes rattachées historiquement à l'anticapitalisme. Par conséquent, si nous restituerons en partie les causes autour desquelles des situations de dégradation ont pu exister, la compréhension du contexte et de leurs motivations passe quelques rappels sur un spectre large de débats et pratiques dans l'anticapitalisme français, devant prendre en compte les mouvements dont ils se distinguent ou les acteur.rice.s auxquel.le.s ils.elles s'opposent.

Pour reprendre à L. Mathieu l'exemple de la lutte pour « l'amélioration du sort des chômeurs », une même cause peut être soutenue par des acteurs différents dans l'espace social des mobilisations, voire par des acteurs opposés, avec des réponses différentes et concurrentes à la clé. Par exemple, si le syndicat CFDT se positionnait en allié du pôle anticapitaliste dans les années 1960 et 1970 (voire en « bureau d'études de la classe ouvrière ») (Dumay, 2017, § 7), il s'en est clairement démarqué depuis la fin des années 1980 (Chevandier, 2014, 635-636) pour prendre une position plus cogestionnaire vis-à-vis du marché du travail. Cela n'empêche pas ses responsables et adhérents de manifester aux côtés de chômeurs, à quelques mètres d'anticapitalistes autonomes, contre une surveillance accrue des personnes sans emploi. Par suite, si de nombreux acteurs et organisations du pôle qui nous intéresse ici peuvent se retrouver sur la cause de « l'amélioration du sort des chômeurs », leurs réponses et mobilisations varient, et une liste de causes (qui ne pourrait de toute façon être exhaustive) ne suffirait pas à dessiner un périmètre satisfaisant.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les organisations comme négatif ?

En liant l'histoire des causes et des organisations, on peut donner une autre perspective : cela donne une photographie « en négatif ». Nous avons déjà nommé quelques doctrines d'importance dans l'anticapitalisme marxiste qui inspire nos participant.e.s. Un zonage à partir des partis et des syndicats auxquels ont pu adhérer certain.e.s militant.e.s anticapitalistes permet de donner des repères : la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) puis le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Lutte Ouvrière (LO), le Parti des Travailleurs (PT), le Parti Communiste Français (PCF), le Parti Socialiste Unitaire (PSU), le Parti de Gauche (PG) puis Front de Gauche (FG), ainsi que le Parti Socialiste (PS) ont influencé et influencent toujours l'anticapitalisme français, par proximité, par opposition ou par contraste. Dans le champ syndical, la Confédération Nationale du Travail (CNT), la Confédération Générale du Travail (CGT), Force Ouvrière (FO), la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), ainsi que l'Union Syndicale Solidaires (SUD) forment une autre base non exhaustive aidant à regarder l'espace de l'anticapitalisme.

Comme expliqué plus haut, ces organisations représentent des bornes dans l'espace que nous observons : elles servent d'interface (de porte d'entrée comme de sortie du militantisme) et de limite aux mobilisations anticapitalistes. C'est précisément l'autonomie vis-à-vis de ces organisations que revendiquent nombre d'associations ou de collectifs militants dont ont fait partie nos enquêté.e.s. C'est donc en dehors, en deçà et au delà de ces organisations que se situe le sous-espace anticapitaliste auquel nous nous intéressons.

Certaines organisations se revendiquent clairement anticapitalistes (LCR-NPA, LO, PT ; CNT, SUD), d'autres constituent plutôt des alliés par éclipse, des compagnons de route, ou des références polarisantes (PCF, PG-FG, PS ; CGT, FO, CFDT). Pour nos participant.e.s évoluant dans l'anticapitalisme trotskiste ou libertaire « autonome », nombre de ces institutions sont classées comme n'ayant rien à voir avec l'anticapitalisme (notamment le PS et la CFDT) voire avec la gauche[260] (avec l'idée de « traîtres », de « liquidateurs » ou de « jaunes »). Nous les mentionnons ici car ils ont historiquement influencé les mobilisations anticapitalistes[261], mais aussi parce qu'ils participent à produire des discours et pratiques importantes pour notre étude.

[260] Jean-Pierre Garnier et Louis Janover rapprochent par exemple ces organisations et leurs militant-e-s de ce qu'il nomme la « deuxième droite » (Garnier & Janover, 1986) depuis l'accession au gouvernement du Parti Socialiste.

[261] Faire une histoire de l'anticapitalisme sans mentionner le socialisme du SFIO, le Mitterandisme ou les chrétiens de gauche n'aurait pas grand sens.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le gouvernement au pouvoir lors de notre terrain étant issu du Parti Socialiste, ses choix politiques influençaient directement les réactions des militant.e.s lors des mobilisations et des entretiens : par les mesures fiscales ou la politique concernant le chômage, par la politique du logement, d'éducation, des transports, de sécurité intérieure ou de diplomatie, par les politiques concernant les migrant.e.s ou les LBGT +[262]. Les décisions prises par le Parti Socialiste lorsque F. Mitterrand était président aident également à comprendre les positionnements des anticapitalistes opposés au réformisme socialiste : les alliances avec les communistes ou certains trotskistes rapidement oubliées, le « tournant de la rigueur », le néocolonialisme, les affaires de corruption, l'instrumentalisation de l'extrême droite ou encore le soutien d'une Europe libérale, entre 1981 et 1995, ont laissé une trace dans les mémoires. Pour un autre exemple de l'impact de la gauche dite de « gouvernement », de 2012 à la clôture de mon terrain en 2016, le gouvernement a plusieurs fois fustigé des groupes « d'ultragauche », les « casseurs » et leurs attaques « vandales », notamment lors des mobilisations contre la « loi Travail », propos repris par la CGT (S.A, 2016, §1; Hacquemand, 2016, §1). Pour beaucoup de militant.e.s anticapitalistes que nous avons rencontré, les organisations et militant.e.s socialistes[263] soutenant le libéralisme économique ou la « social-démocratie » représentent une figure de repoussoir historique, ce qui permet parfois de s'attribuer l'étiquette de « gauche de la gauche » voire de « vraie gauche » (Pina, 2010, 2).

À ce stade, on pourrait donc considérer que l'espace social des mobilisations anticapitaliste dans lequel se trouvent 4 de nos participant.e.s est constitué par ce qui est désigné « gauche mouvementiste » (Duriez, 2004, 167) et « extrême gauche » (Pina, 2010, 1). Le problème ici est que, participer à la gauche « mouvementiste » (constituée par les associations et collectifs militant pour différentes causes classées à gauche du spectre politique) n'est pas non plus un critère suffisant pour repérer l'anticapitalisme. Au-delà des difficultés rencontrées pour définir « la gauche » (Ibid), et l'opposition des anticapitalistes à des associations jugées comme « fausses » ou comme concurrentes, les logiques d'engagement dans les mobilisations montrent que mouvementisme, logiques partisanes ou syndicales, peuvent se croiser ou non au sein d'une même trajectoire (Mathieu, 2012, 218). Pour illustrer simplement cette réflexion, une militante pour le Planning Familial valorisant la grève générale et votant au Parti de Gauche ne se

[262] « Lesbiennes, Bisxuel-le-s, Gays, Transgenre », le choix de cette désignation associée au « + » n'ayant pas pour but d'invisibiliser l'importance du mouvement Queer, ni les sexualités dites « minoritaires » ou les mobilisations Intersexes, Asexuelles ou Pansexuelles. Ce choix se base sur la stabilisation relative de l'acronyme LBGT dans l'espace social du militantisme français entre les années 2000 et 2010 (Prearo, 2015, 82).

[263] Et notamment les anciens trotskiens parmi eux.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

considère pas forcément anticapitaliste[264]. Un anticapitaliste libertaire peut refuser de militer au sein d'associations déclarées et n'accepter que les collectifs éloignés de tout jeu électoral classé à gauche. Nos participant.e.s, pour se revendiquer anticapitalistes, n'ont donc pas besoin d'adhérer à un parti politique ou une association, ni de voter, ni d'être syndicalistes, et peuvent tout à fait refuser le qualificatif « d'extrême gauche » (Pina, 2010, 1) ou être critiques vis-à-vis de l'idée que leur mouvement soit classé « à gauche » (Duriez, 2004, 167).

Trois des participant.e.s valorisent et revendiquent fortement l'autonomie vis-à-vis du champ partisan et des syndicats représentatifs. Bien qu'ayant évolué surtout dans les milieux libertaires, nous verrons que leurs caractéristiques recoupent en partie les « anticapitalistes » adhérant au NPA étudiés par F. Johsua (2015). Un autre participant dispose d'une trajectoire plus proche du trotskisme français, et adhère à Lutte Ouvrière au moment de notre rencontre. Ces quatre parcours et leurs complexités nous permettront d'approcher une partie des logiques du militantisme anticapitaliste contemporain, même s'ils ne peuvent être pris pour « représentatifs » de celui-ci au sens statistique ou même politique du terme.

Cette discussion des origines et des contours de l'anticapitalisme contemporain ébauche déjà les liens entre le pôle anticapitaliste et antiproductivisme. Elle explicite également une partie des problèmes d'identification rencontrés sur le terrain tout en tenant compte des jeux de frontières et d'évaluation incessants dans l'espace des mobilisations. Nous avons choisi pour critère de nous intéresser aux militants se revendiquant de l'anticapitalisme, quels que soient leurs pratiques envers les partis ou les syndicats, quelles que soient aussi les causes pour lesquelles ils ou elles ont milité au fil du temps. Ce choix réaffirme notre ancrage dans la sociologie compréhensive tout en préparant une analyse en termes de carrières et une compréhension plus structurelle des phénomènes. Les quatre participant.e.s qui nous ont confié leur histoire mentionnent principalement l'influence des milieux libertaires ou anarchistes et parfois l'influence du trotskisme. Il nous reste donc à mieux spécifier ces mouvements.

---

[264] De même, l'anticapitalisme ne se réduit pas à « l'extrême gauche », puisque le caractère « extrême » est éminemment variable en fonction des contextes et des positionnements : là où certains éditorialistes peuvent placer les soutiens du Parti de Gauche à l'extrême gauche, il reste deux ou trois partis classés plus « à gauche » que celui-ci (NPA, LT, LO) (ce qui n'est plus le cas pour le Front National à l'extrême droite depuis plusieurs décennies) et les causes ou propositions soutenues par le PG ressemblent à s'y méprendre à une position socialiste mitterrandiste (alliance avec le PCF, liens avec le monde associatif, répertoire gaulliste etc.) ou de socialisme d'inspiration keynésienne.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Histoires de mouvements

Les courants trotskistes, dont les représentants les plus visibles en France sont historiquement le parti Lutte Ouvrière (LO) (Bensaïd, 2002, 4) et celui de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) (Johsua, 2015, 241) correspondent au militantisme communiste à la fois ancré dans la volonté d'une révolution prolétarienne internationale et dans l'opposition à la terreur bureaucratique stalinienne (Bensaïd, 2002, 6-7). Acceptant l'emploi d'une violence révolutionnaire pour exproprier les capitalistes et mettre fin à l'exploitation dans tous les pays, ils revendiquent la propriété collective des moyens de production et la direction des États par l'union des travailleurs. Ils prennent donc une position d'avant-garde révolutionnaire (Yon, 2005, 157) tout en valorisant parfois l'autogestion ouvrière, refusant la direction des nations par un appareil technocratique. Persécutés et assassinés par l'URSS dans les années 1930, stigmatisés par le PCF jusque dans les années 1960, l'étiquette « trotskiste » garde parfois une connotation péjorative, en tant que courant anticapitaliste « durablement minoritaire » vis-à-vis du communisme dominant, en proie à des tendances « sectaires »[265], au « fétichisme » doctrinal (envers Marx, Lénine et Trotski) (Ibid, 142) et aux divisions multiples (Roche, 2002, 12).

Sans revenir sur les diverses scissions et courants opposés au sein du trotskisme, celui-ci représente encore une référence dans l'anticapitalisme révolutionnaire et le « gauchisme léniniste » français (Ibid, 17 ; Sommier & Crettiez, 2006, 191). C'est d'une part, via l'histoire de la IVe Internationale fondée en 1938 par Léon Trotski, que l'on retrouve malgré sa balkanisation politique dans les soutiens aux soulèvements polonais et hongrois de 1956, aux révolutions algériennes, cubaines et vietnamiennes, aux mouvements de libération zapatistes au Mexique dans les années 1990, ou dans l'opposition au « néolibéralisme » dans les années 2000 (altermondialisme, référendum sur le traité constitutionnel européen). C'est d'autre part, via l'influence culturelle des trotskistes, la sélection et la formation sur la durée des militant.e.s (Ibid, 17) jouant dans les récits d'un engagement « total » (Johsua, 2015, 46) et leur presse militante souvent prise pour modèle. La revue *Socialisme ou Barbarie* dans les années 1950 et 1960 est par exemple encore citée en 2016 dans les milieux marxistes, libertaires, ou dans les débats universitaires. Tout en étant parfois objet de caricature, la presse trotskiste continue d'inspirer nombre de militant.e.s, jusque sur les pages de réseaux sociaux ou les AG étudiantes.

---

[265] Conséquence directe de leur répression politique violente et des tentatives de dissolution par des régimes autoritaires. Nous avons déjà mentionné la répression d'une partie des groupes trotskystes en 1968, la dissolution de la Ligue Communiste en 1973 en raison de ses combat antifascistes donnera paradoxalement naissance à la LCR.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

C'est encore dans les luttes des années 1970 que se construit l'image actuelle du trotskisme, période à laquelle l'Internationale veut incarner un « parti de combat » (Bensaïd, 2002, 99) et où se créent une multitude de sigles et groupuscules révolutionnaires plus ou moins actifs (Ibid, 104). La fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent pour les trotskistes un changement radical, la reconversion d'ancien.ne.s militant.e.s dans des mouvements plus réformistes[266] ou plus anarchistes, et le passage à une « lente impatience » (Ibid, 107) pour la « reconstruction » d'un mouvement ouvrier international désormais « sur la défensive » (Ibid, 116). De fait, les réformes libérales autour de M. Thatcher et R. Reagan, l'arrivée au pouvoir de V. Giscard d'Estaing et le reflux des révolutions anticoloniales montre que le retournement du rapport de force au profit des prolétaires n'a pas eu lieu dans la temporalité espérée. Les années 1980 marquent une forme de « trou noir » (Jacquemain & Frère, 2013, 16) pour le trotskisme européen après l'effervescence des années 1970 : épuisés par les dissensions et parfois dépassés par les « nouveaux mouvements sociaux » (Roche, 2002, 244). Au tournant des années 1990, la fin des bureaucraties à « l'Est », la réunification allemande et la désintégration de l'URSS se transforment en une « restauration capitaliste » sans grand signe de reprise d'un mouvement ouvrier révolutionnaire ou autogéré en Europe (Ibid, 118). À partir des années 1990 et 2000, une autre vague de militant.e.s trotskistes rejoint des positions plus réformistes et socialistes, d'autres s'attachent à faire vivre les divers partis en concurrence (LO, PT, LCR-NPA). Ils participent, toujours minoritaires, aux mobilisations pour la défense des droits des travailleurs (notamment en 1995 (Chevandier, 2014, 635) ou en 2005-2006) et la revendication de nouveaux droits, mais aussi aux tentatives d'alliances altermondialistes ou contre le régime néolibéral.

Pour ce qui est de l'anarchisme et des milieux libertaires, leur caractéristique dans le militantisme est celle d'une double opposition, économique et politique, au « système capitaliste » et à l'« État » (Pereira 2013b), 149). Le plus souvent utilisés en tant que synonymes dans cette étude[267], les nuances entre « anarchistes » et « libertaires » concernent divers positionnements et filiations au sein d'un même espace : l'anarchisme est historiquement attaché aux socialismes et communismes antiautoritaires, avec l'anarcho-syndicalisme, le conseillisme ou le fédéralisme de communes autogérées (Sommier & Crettiez, 2006, 184), là où les libertaires seraient plus

[266] Avec notamment l'entrée au Parti Socialiste de 400 militants et de figures comme « Julien Dray, Henri Weber, Harlem Désir, Pierre Moscovici (en provenance de la LCR), Jean-Luc Mélenchon, Jean-Christophe Cambadélis » (Bensaïd, 2002, 120). On retrouve la plupart d'entre eux autour du gouvernement socialiste au pouvoir au moment de mon terrain en 2012.

[267] Un collectif féministe libertaire est le plus souvent un collectif anarcho-féministe, un syndicaliste libertaire s'inspire le plus souvent de l'anarcho-syndicalisme.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

imprégnés d'un attachement à la liberté individuelle et à l'autonomie radicale face aux États (n'empêchant en rien la constitution de collectifs, de communes ou l'attachement à la lutte des classes)[268] (Fréjaville, 2012, 1). Ces nuances sont parfois utilisées par les militant.e.s, le plus souvent pour se distinguer. L'infusion des pratiques dites « libertaires » dans divers espaces, porte certain.e.s à fustiger les « pétitions de principes » dans des mouvements qui gardent des pratiques trop hiérarchiques, excluantes ou antidémocratiques (Ibid, 3), d'autres refuseront de se nommer « anarchistes » considérant que l'appellation doit rester réservée à des pratiques spécifiques. Les organisations anarchistes/libertaires les plus visibles en France sont la Fédération Anarchiste (FA), l'Organisation Communiste Libertaire (OCL), Alternative Libertaire (AL), le réseau *No Pasaran !* ainsi que le syndicat de la CNT.

Souvent réduit par ses opposants à une doctrine voulant le « chaos » voire le « crime », l'anarchisme revendique un « désordre positif » contre les dominations et inégalités entérinées par l'État, prônant l'autogestion et l'autonomie, la solidarité concrète des exploité.e.s et oppressé.e.s (Jourdain, 2013, 3-4), et des formes de coopération ou participation égalitaires. Traversés autant d'utopies que d'engagements concrets, les milieux libertaires héritent, comme tous les autres courants anticapitalistes, d'auteur.e.s classiques, de théories et de scissions que nous n'avons pas le temps de citer en détail ici. Le marxisme et ses critiques y restent des référentiels forts, bien que la liberté y soit « envisagée pour tous, excluant tout dispositif d'aliénation, y compris celui de la servitude volontaire » (Ibid, 5). Perméable voire accueillante envers une multitude d'idéologies et de sous-cultures, les militant.e.s anarchistes des années 1968 jusqu'à aujourd'hui revendiquent et luttent pour des causes particulièrement diverses, concurrentes, voire opposées en pratique : opéraïsme[269] et autogestion, antifascisme, anticolonialisme et antiracisme, féminisme radical, mouvements de libération sexuelle et mouvement Queer, antispécisme, futurisme, décroissance, culture punk, hip-hop, *hardcore* etc.

Cibles récurrentes de répression politique, minoritaires vis-à-vis des anticapitalismes léninistes ou staliniens, les engagements anarchistes envers la politique institutionnelle se traduisent souvent par un refus du vote (Sommier & Crettiez, 2006, 185) (entre abstentionnisme et opposition aux tactiques partisanes), quelques ralliements ponctuels (notamment au NPA ou aux partis à

[268] Sauf pour le « rameau » de l'anarchisme individualiste refusant tout engagement dans une organisation (Sommier & Crettiez, 2006, 184)

[269] Courant marxiste italien ouvriériste, revendiquant la centralité de la classe ouvrière et des changements de sa composition dans les évolutions du capitalisme, prônant un refus du travail et une dissolution de la classe ouvrière par elle-même.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« gauche de la gauche »), et par des engagements syndicaux variables (proximité historique avec la CNT, convergences avec SUD ou FO comme certain.e.s trotskistes). C'est donc dans le décalage avec le champ politique et le champ syndical, au sein de mouvements, d'associations, ou de collectifs informels que s'engagent la plupart des militant.e.s, dans un souci d'autogestion, d'éducation populaire ou encore de résistance et d'insurrection.

C'est à partir de ce dernier couple que les militant.e.s anarchistes révolutionnaires sont rapidement étiquetés d'« ultra-gauche » (Daguzan, 2010, 27; Beuvain & Lanuque, 2013, § 8) ou d'« extrême gauche » « violente », encline au « terrorisme »[270]. L'anarchisme a bien inspiré certains groupes armés révolutionnaires marxistes-léninistes dans la deuxième moitié du XXe siècle (Préposiet, 2012, 407), via les théories de « propagande par le fait », la pensée d'une violence « morale » qui dévoilerait la face réelle de l'État et des injustices, ou la volonté d'une construction des sujets révoltés par la confrontation (Sommier, 2015, 58). Toutefois, il est important de noter que le recours à une violence contre les personnes y est constamment critiqué et débattu, marquant plutôt des exceptions spectaculaires qu'une pratique centrale (Sommier & Crettiez, 2006, 187), et le terrorisme condamné au même titre que le militarisme (Jourdain, 2013, 47).

Jouant un rôle « majeur » dans les luttes des années 1970 et le déclenchement de 1968 (Ibid, 77), mais difficile à identifier officiellement (Préposiet, 2012, 338) c'est autant dans les pratiques d'action directe (grève, blocages, sabotages, lutte contre les autorités) ou d'autogestion, de presse militante (Sommier & Crettiez, 2006, 188), que dans les « contre-cultures » que l'on trouve les militant.e.s anarchistes et libertaires (du situationnisme aux communes, des squats aux *bloc-party*, des festivals littéraires aux spectacles de rue). Alternativement alliés et concurrents des trotskistes ou des maoïstes, on les trouve engagés des années 1980 jusqu'à aujourd'hui dans des groupes affinitaires (Pereira 2013b) 149 ; Williams, 2015, 12) sur des causes variées, pour la Palestine, contre le sida, contre le fascisme et l'extrême droite, contre le militarisme, pour la liberté de mouvement et contre l'expulsion des sans-papiers (Sommier & Crettiez, 2006, 185). Les

[270] De fait, l'anarchisme européen doit aussi cette étiquette à son histoire et aux théories de « propagande par le fait » : au XIXe siècle, de nombreux attentats anarchistes, et notamment les assassinats du Tsar Alexandre II en Russie et du président Sadi Carnot en France, en 1881 et 1894, conduisent à une répression forte. Cette vague de militantisme révolutionnaire violent s'arrête pratiquement au début du XXe siècle (Jourdain, 2013, 70-71). En France, c'est l'objet des « lois scélérates », en vigueur jusque 1992, en partie contraires à la « La Déclaration universelle des droits de l'homme » : celles-ci permettront le fichage politique des milieux libertaires et gauchistes révolutionnaires, des arrestations sans procès, la censure de la presse militante etc. (Portis, 1997, 60). Lorsque prend fin mon terrain d'enquête, en 2016, la mise en place de l'état d'urgence renouvelle la possibilité de censure des opposants politiques ou leur sanction sans procès, et notamment des anarchistes.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« anars » et « autonomes », via leur engagement dans les « nouveaux mouvement sociaux » ou dans le soutien au mouvement ouvrier, participent aussi activement à la critique du marxisme orthodoxe (Angaut, 2013, 183), de l'anarchisme classique (Garcia, 2007, 21), de la démocratie représentative ou du patriarcat (Jourdain, 2013 79). Si la pratique de collectifs informels ou à renouvellement rapide rend difficile l'appréhension historique des engagements libertaires, on doit noter leur présence soutenue et non sans tension dans les mouvements squat (Schifres, 2004, 42-43 ; Péchu, 2010, 98), autour des causes féministes radicales (Dupuis-Déri, 2009, 195) ou de l'altermondialisme (Dupuis-Deri, 2003, 6) pour ne citer que quelques exemples. Enfin, on retrouve leur influence dans l'écologie politique radicale, malgré les oppositions et concurrences entre ces pôles de mobilisation.

5.2 Antiproductivisme : pôle minoritaire dans l'écologie politique

Le pôle antiproductiviste représente un sous-espace contestataire fortement lié aux milieux militant.e.s pour la décroissance. Il s'agit d'un pôle distinct et plus réduit, mais connexe à celui de l'anticapitalisme. Son importance dans l'histoire de l'espace social des mobilisations française est également plus faible, mais son attrait et les débats qu'il suscite à partir du début des années 2000 (Sémal, 2012, 14), ainsi que les pratiques spécifiques qu'il sous-tend, nous ont conduit à conserver le terme de « pôle » au détriment de celui de « cadrage » (choisi par L. Sémal) ou de « cause » (puisque l'on y repère diverses « causes » au sens de L. Mathieu). L'antiproductivisme est un courant militant issu de l'écologie politique, dont la formation, principalement due à l'activisme associatif (Jacquiot, 2007, 219), peut également se comprendre à partir de Mai 1968, tournant majeur pour de nombreux mouvements de défense de l'environnement ou de transformation des rapports entre humains et nature (Gay, 2010, 113). Pour en restituer l'histoire, il faut donc le replacer dans le contexte du militantisme écologiste, lui-même plus faible que le militantisme anticapitaliste (Ollitrault & Villalba, 2014, 716).

Se construisant le plus souvent « à côté » voire en contraste de la « gauche radicale », l'écologie politique se retrouve à partir de 1968 face à trois mouvements : elle est reprise par des acteurs contestataires, elle voit les associations de « défense de la nature » s'initier à la « lutte politique », et des liens se créent avec d'autres mobilisations, notamment autour des chrétiens de gauche (Georgi, 2012, 395), des mondes agricoles (Franquemagne, 2010, 125) ou des anticapitalistes

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

opposés au stalinisme (Pagis, 2014, 217; Ollitrault, 2015, 14). Les milieux français du militantisme écologiste des années 1950-1960 étaient principalement tournés vers « la défense de milieux naturels, des sites et des espèces animales » (Gay, 2010, 113), prenant parfois en compte l'impact de l'économie. En attestent les luttes contre certains projets d'aménagement ou d'équipement[271] ou pour l'agriculture biologique[272]. Ceci étant, les acteurs de ces mobilisations sont à l'époque principalement des « cercles scientifiques » ou « associatifs » relativement peu contestataires (Ibid, 115 ; Ollitrault & Villalba, 2014, 717)[273]. Mai 1968 et ses suites ouvrent les militant.e.s écologistes à une contestation de plus en plus systémique et globale (Sommier & Crettiez, 2006, 457), faisant le lien entre critique du modernisme, critique du centralisme étatique et autoritaire, et défense de l'environnement. Dans les luttes des années 1970 et dans les évolutions du militantisme écologiste jusqu'à aujourd'hui se dessinent au moins trois branches en relation quasi-permanente dans les mobilisations : les scientifiques, intellectuel.le.s et « expert.e.s » mobilisé.e.s, les militant.e.s issus de la contestation soixante-huitarde, et les acteur.rice.s individuel.le.s plus « autodidactes » luttant pour leur « cadre de vie » (Ollitrault, 2015, 25).

Représentant une portion de l'espace des mobilisations, le militantisme écologiste, et a fortiori l'antiproductivisme, n'échappent pas aux mécanismes évoqués plus haut : on y trouve un ensemble de causes, d'organisations et d'acteurs diversifiés où se croisent, coopèrent ou se concurrencent différentes trajectoires militantes. Les militant.e.s antiproductivistes que nous avons rencontrés, participent à des mobilisations antipub, l'un des piliers de l'antiproductivisme depuis le début des années 2000 (Sémal, 2012, 75). Cependant, tout comme il serait erroné de prétendre que tous les « gauchismes » sont des anticapitalismes, l'écologie politique n'est pas largement antiproductiviste ou décroissante, et l'on peut considérer que ce mouvement reste minoritaire parmi les milieux « verts » ou dans l'écologie politique (Ibid, 270-271). Il est également l'un des courants les plus proches de l'anticapitalisme au sein de l'écologie politique,

---

271 L'auteur évoque le « projet de prolongement de l'autoroute du sud vers le centre de Paris qui en 1956 menace une partie de la forêt de Fontainebleau » qui sera abandonné grâce à la création d'un comité de mobilisation par la Société Nationale de Protection de la Nature (Gay, 2010, 113), ou encore le « Mouvement contre l'armement nucléaire », fondé en 1964, très lié au pacifisme mais dont les soutiens seront parfois des figures importantes de l'écologie politique, avec René Dumont ou Théodore Monod.

272 L'association de consommateurs et de producteurs « Nature et Progrès », promotrice du bio en France et plus récemment de la « biodynamie », est par exemple fondée en 1964.

273 Ils voient les institutions étatiques réguler ou planifier quelques activités risquant d'endommager la nature, avec la mise en place de « redevances » sur la pollution des réserves naturelles ou de l'eau entre 1956 et 1964 ou la création du statut de parc national en 1960 (Ibid, 114)

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

parfois proche et parfois en opposition à l'« éco-socialisme » (Löwy, 2008, 71). Cependant, la diversité des mouvements d'écologie politique (Sommier & Crettiez, 2006, 457), avec parfois des acteurs importants classés à droite du spectre politique (Bourg & Papaux, 2010, 112) ou refusant de se positionner, montre régulièrement que la contestation de certaines décisions touchant à l'environnement n'impliquent pas forcément la critique générale d'un mode de production. Cette montée en généralité peut d'ailleurs apparaître comme contre-productive dans certaines mobilisations (Trom, 1999, 45). Partant, les oppositions entre militant.e.s écologistes et militant.e.s anticapitalistes ont pu être nombreuses sur le terrain, notamment entre organisations concurrentes dans le champ politique à l'échelle locale ou nationale.

Pour un repérage des interfaces et limites de l'espace des mobilisations de l'écologie politique, une liste des principales organisations partisanes qui influencent les positionnements des acteurs pourrait être la suivante : Europe Écologie Les Verts (EELV), Mouvement Écologiste Indépendant (MEI), Génération Écologie (GE) et CAP21, mais aussi le NPA et le PG-FG[274]. Pour les structures partisanes se revendiquant directement de la décroissance, on peut citer « le Parti pour la décroissance (PPLD), le Mouvement des objecteurs de croissance (MOC), le Parti des objecteurs de croissance (POC) et Écologie, pacifisme et objection de croissance (EPOC) » (Sémal, 2012, 78). Enfin, dans le champ syndical, on peut citer la Confédération Paysanne (CP), la CFDT et SUD comme les principales structures ayant participé ou participant à définir le militantisme écologiste, ainsi que la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) ou la CGT, le plus souvent par opposition (Bécot & Pessis, 2014, 54 ; Coupé, Cottin-Marx, & Flipo, 2014, § 29).

Encore une fois, c'est justement dans l'autonomie vis-à-vis de ces organisations que se trouvent la plupart des mobilisations antiproductivistes : considérant que trop peu de causes sont traitées comme il le faut par ces organisations ou par les États (Gay, 2010, 15 ; Bourg & Papaux, 2010, 114), se méfiant de la bureaucratisation (Ariès, 2008, 53), du carriérisme ou de la technocratie, ne sentant pas leurs intérêts et valeurs représentées ou encore en tenant compte d'espoirs déçus ou de trahisons (Johsua, 2015, 91). Sur ce dernier point on peut citer les déceptions liées aux partis de gouvernement et leurs choix politiques, et ce depuis les années 1980 (Sainteny, 1998, 1062 ; Bécot & Pessis, 2014, 64), les problèmes d'unité dans l'offre électorale des « verts » (Villalba, 1997, 89), ou la faiblesse paradoxale des initiatives écologiques dans les grandes

[274] Lors de notre terrain d'enquête se sont également créés deux formations politiques autour de quelques élus : le Front Démocrate en 2014, et le Parti Ecologiste en 2015, leur impact sur le champ politique reste à évaluer, les militant-e-s que j'ai rencontrés ne les ont pas évoqué.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

villes françaises (Jacquiot, 2007, 241) jusqu'aux années 2000[275]. Une liste de causes rapidement prises pour antiproductivistes poserait les mêmes problèmes d'identification qu'auparavant : la lutte contre le réchauffement climatique peut être objet de diverses mobilisations par des acteurs variés, concurrents, voire en opposition, tout comme la protection de la biodiversité, le soutien à l'agriculture paysanne ou la lutte contre le système publicitaire. Un exemple révélateur concerne les réponses et concurrences autour de la crise climatique et ses conséquences sociales.

Le développement durable a été un concept initialement formulé « au sein de commissions et de forums internationaux sous l'égide de l'ONU », et donc par des figures entre expertise et environnementalisme entre les années 1970 et 1990 (Villalba, 2009, 36). Il a été repris et soutenu par des associations militant.e.s dans l'écologie politique (Ollitrault, 2015, 148). Progressivement, il est devenu l'une des principales réponses institutionnelles au réchauffement climatique en France au cours des années 2000 (Lacroix & Zaccaï, 2010, 209), notamment via son appropriation par des acteurs opposés à des régulations environnementales strictes[276]. Le flou politique de la notion, sa plasticité opérationnelle ainsi que sa capacité à mettre en valeur un avenir désirable contre les menaces environnementales, ont justement permis le ralliement des acteurs économiques ou du champ politique (Villalba, 2009, 364-365). Objet d'un fort scepticisme dans les milieux de la décroissance (Sémal, 2012, 74), taxé de « mythe » ou de « bouée trouée » face aux catastrophes climatiques à venir (Ariès, 2008, 6), il a participé à séparer les positions antiproductivistes de celles des autres militant.e.s écologistes plus réformistes, notamment via les critiques altermondialistes (Ollitrault & Villalba, 2014, 721). Il est aussi devenu un argument de marketing politique ou économique pour des acteurs aux intérêts contredisant certains courants de l'écologie politique (pêche « durable » *versus* écologie profonde, développement urbain « durable » *versus* antiproductivisme etc.). Ainsi, pour restituer les logiques d'engagement des militant-e-s rencontrés, c'est encore l'histoire d'enjeux et de causes contradictoires dont il faut tenir compte, mais aussi d'enjeux liés à la vie quotidienne (consommations, déplacements etc.).

---

[275] Alors même que c'est sur ces territoires que l'électorat vert est le plus fort (Villalba, 1997, 94).

[276] Le développement durable a été l'objet d'une intense communication gouvernementale autour des négociations du « Grenelle de l'environnement » en 2008, annonçant des discussions entre les « associations écologistes » et l'Etat. Ses principaux résultats ont été de mettre la France en conformité avec le droit de l'Union Européenne et d'annoncer un « progressisme institutionnel » tout en maintenant les « aides financières défavorables à l'environnement » dans des secteurs clés (« transport de marchandises, aérien, agricole »), conformément aux demandes d'adversaires usuels des militant-e-s écologistes comme la FNSEA ou le MEDEF (Lacroix & Zaccaï, 2010, 223).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Enracinement et oppositions

Cela nous amène à mieux spécifier le contexte socioculturel auquel ont été confrontés les militant-e-s antiproductivistes que j'ai rencontrés. Entre la fin des années 1960 et la fin des années 1970, plusieurs branches françaises d'associations internationales se forment (WWF, Amis de la Terre, *Greenpeace*), et plusieurs mouvements de mobilisation piliers de l'écologie politique prennent de l'ampleur (antinucléaire, tiers-mondisme, opposition aux pesticides, à la pollution) (Body & Pisvin, 2015, §2). Les questions de surpopulation[277], d'autogestion et d'un besoin de limites à la croissance économique[278] connaissent des avancées importantes. Toutefois, c'est aussi un ensemble de catastrophes climatiques ou industrielles relayées par les médias qui vont progressivement donner une résonance particulière à l'écologie politique en France. On peut citer la catastrophe chimique de Seveso en 1976 ; la marée noire de l'Erika en 1999 ; la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986, celle de Fukushima en 2011 ; la crise industrielle dite de la « vache folle » en 1986. Sur le plan climatique, on peut citer les violentes tempêtes El-Niño de 1997-1998 en Amérique centrale, la canicule Européenne de 2003, le Tsunami dans l'Océan Indien de 2004, ou la sécheresse et la famine massive en 2011 dans la Corne de l'Afrique. Témoignant des risques industriels et climatiques qui pèsent sur les sociétés modernes, ces évènements et leurs traductions en scandales (Ollitrault & Villalba, 2014, 717) ont renforcé la diffusion des critiques propres à l'écologie politique sur différentes causes (risques technologiques non maîtrisables, caractère global et connectés des problèmes, responsabilités des grands groupes industriels et des États, anthropocène, crises alimentaires, déplacements de population etc.).

Entre les années 1970 et 1980, quatre axes parfois opposés de rapport au champ politique, associatif ou syndical ont participé à structurer le militantisme de l'écologie politique : la volonté d'autonomie et d'action au sein de structures préexistantes, le refus d'un positionnement dans le spectre traditionnel gauche-droite, la mise en place d'organisations « d'accompagnement » ou de « transformation » écologique, et l'attachement aux questions sociales ou aux traditions libertaires (Sommier & Crettiez, 2006, 457-458). La période des années 1990 qu'ont connue les militant.e.s que j'ai rencontrés, marque cependant celle d'une institutionnalisation de l'écologie en France (Villalba, 1996, 149 ; Ollitrault, 2015, 104). Institutionnalisation du militantisme et des partis, le plus souvent à « gauche » (Sommier & Crettiez, 2006, 458), avec une volonté de « faire de la politique autrement » dans les partis verts (Sémal, 2012, 152). Structuration aussi par récupération ou routinisation des dispositifs mis en place divers acteurs locaux, nationaux ou internationaux

277 Posées par l'ouvrage *La Bombe P* de Paul R. et Anne H. Ehrlich publié en langue française en 1971.

278 Via le Rapport Meadows publié en 1972 et gagnant rapidement un impact fort dans les milieux écologistes.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

comme nous l'avons vu avec le développement durable. Par conséquent, si la période que nous observons dans l'antiproductivisme est toujours liée au « marxisme tardif » (puisque connectée au militantisme anticapitaliste) elle relève d'une phase différente pour l'écologie politique : les pratiques des associations militant-e-s se sont elles aussi stabilisées, balançant entre production d'expertise, cogestion ou consultation, mobilisations autour de luttes ou périodes clés, et diffusion de nouvelles pratiques pour « l'écologisation des modes de vie » (Ibid, 153).

Loin d'être dans une phase de dissolution idéologique ou pratique, l'écologie politique s'est enracinée dans le militantisme et dans le champ politique français. Cependant, cet ancrage et la diffusion de l'écologie politique s'accompagnent de négociations et de réappropriations qui marquent en creux les positions des militant.e.s radicaux : la prise au sérieux des catastrophes climatiques et de leur accélération (Ariès, 2008, 9), et le constat réitéré de l'incapacité des États et grands partis à réformer en profondeur les circuits économiques (Guibert et Latouche, 2006, 6), devient par exemple un marqueur des courants de la décroissance ou de l'éco-socialisme.

Si des postures révolutionnaires existent dans l'écologie politique, celles-ci restent marginales malgré la visibilité des « éco-guerriers » et la stigmatisation de « l'éco-terrorisme », et ce même parmi les milieux politiquement « catastrophistes ». Les pratiques d'action directe, de sabotage, de blocage ou d'occupation, font toutefois intégrante partie du répertoire militant radical, s'inspirant des théories et pratiques de la désobéissance civile (Ariès, 2008, 265), mais aussi des milieux libertaires (Gay, 2010, 128). Les formes d'actions dominantes dans l'écologie politique sont plutôt : la mise en place de comités de soutien, la pratique de manifestations de rue, l'emploi d'instruments juridiques, de lobbying ou de campagnes médiatiques. Elles jouent dans l'image des organisations vertes, et entretiennent des liens avec d'autres mobilisations (contre le CPE en 2006, dans l'aide aux sans-papiers, contre la financiarisation). Ces caractéristiques participent à ancrer l'écologie politique entre des organisations majoritairement réformistes (voire gestionnaires et pragmatiques dans leur rapport au champ politique) et des militant.e.s se voulant soutien des mouvements sociaux ou associatifs (Sommier & Crettiez, 2006, 461). Plus largement, radicaux ou non, c'est aussi via « l'écologisation des modes de vie » que se traduisent une partie des engagements (Pruvost, 2013, 37) : suivant des normes alimentaires (bio, végétarisme, véganisme), de déplacement (vélo et transports en commun), de production (économie de ressources, sobriété, autoproduction) ou de recyclage etc. (Sommier & Crettiez, 2006, 459). S'il est clair qu'un projet comme celui du « Commerce équitable » dépasse les sphères militant.e.s dans leur extension marchande, la consommation (idéologiquement refusée par les décroissants), représente une facette de l'espace des mobilisations (Dubuisson-Quellier, 2014, 712-713).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Importante sur le rapport à la propriété qui nous intéresse, il s'agira aussi de regarder quelles peuvent être les différences de rapport aux objets entre nos participant.e.s.

Les quatre militant.e.s antiproductivistes que nous avons rencontrés pour notre terrain se sont mobilisés pour la cause antipublicitaire. Le « système publicitaire » y est pensé comme l'un des piliers du productivisme et du capitalisme ; leurs trajectoires marquent divers engagements associatifs à distance des partis politiques. Une seule de nos participantes a fait état de proximités avec le champ syndical. Le courant de la décroissance auquel ils et elles se rattachent revendique un changement de société radical en modifiant les « structures productives » et d'abord en rompant avec « l'augmentation indéfinie de la production » (la croissance du PIB) qui provoque des dégâts sociaux et écologiques à court comme à long terme (Bruckert, 2007, 55). Refusant la dépendance des sociétés à l'économie et à la marchandisation, la décroissance implique également selon ses théoriciens et militant.e.s un changement des « croyances collectives », une nouvelle « hiérarchie des valeurs » et une libération de « l'imaginaire » pour remplacer l'idéal de la croissance par celui de la convivialité (Ibid, 56). Attachée aux formes politiques républicaines, à l'humanisme et à la démocratie (Ariès, 2008, 38), méfiante quant à l'universalisme (via l'influence du tiers-mondisme), la décroissance revendique de replacer les peuples et l'échelle locale à l'initiative des décisions sur la production, l'usage des ressources, ou la politique en général. Pour les antiproductivistes, ces prises de position se justifient devant la menace de l'effondrement des sociétés dans une conjonction de crises « écologiques, énergétiques, financières, économiques, politiques, sociales, alimentaires, sanitaires » (Sémal, 2012, 13), devant les « fausses solutions » imposées par la « classe dirigeante mondiale » (Ariès, 2008, 38) et un capitalisme qui semble se renforcer.

Toutefois, il serait trompeur de prétendre que le militantisme antiproductiviste français est unifié (Dubuisson-Quellier & Barrier, 2007, 211). À titre d'exemple, si le journal « *La décroissance* » a représenté un moteur central de la diffusion de ce courant à partir de 2004 (Flipo, 2007, 143), comme la revue théorique « *Entropia* » lancée en 2006 (Sémal, 2014, 74), des tensions existent entre ces deux publications et leurs soutiens. La reprise de certains articles et thèmes par des acteurs de l'extrême droite a aussi rapidement montré les ambivalences que peut susciter le projet décroissant (Flipo, 2007, 145). Ces ambivalences, parfois balayées rapidement (Ariès, 2008, 180), s'expliquent en partie par la plasticité interprétative de thèmes comme le besoin d'une « nouvelle hiérarchie des valeurs », l'importance du « peuple » face aux « crises » ou la critique de la

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« marchandisation »[279]. Plus profondément, des proximités et des tensions historiques existent, dans l'écologie politique « catastrophiste » (Sémal, 2014, 26) entre antiproductivisme et survivalisme.

Ce dernier représente un courant de pensée important dans l'écologisme des années 1970, craignant l'effondrement de la civilisation par une limitation naturelle de la croissance (Sémal, 2014, 126) (d'où la récurrence d'un discours pessimiste autour des « générations futures »). Précurseur du mouvement décroissant, le survivalisme est parfois rapproché des quêtes d'une survie individuelle ou familiale dans un monde en cours d'effondrement (avec la création de stocks d'armes ou de nourriture). Le survivalisme est donc présenté[280] comme une « dérive » dans les mouvements décroissants, car pouvant ouvrir à des pratiques autoritaires et autarciques. Un autre sujet de tension concerne le rapport au champ politique et la création de partis revendiquant le terme décroissance à partir de 2006, ou la thématisation d'une « décroissance de l'empreinte écologique » dans le parti des Verts français, qui ne remet pas en cause le productivisme ou l'économisme (Flipo, 2007, 148). Enfin, des clivages se posent autour de la valorisation d'une « sobriété volontaire » à l'échelle locale ou individuelle, avec des expérimentations et l'écologisation des modes de vie d'un côté, et la création de « rapports de force » et de convergences dans l'opposition au système capitaliste ou productiviste de l'autre (S.A, 2012, 1). Sur notre terrain, il est ainsi souvent arrivé que les participant.e.s se distinguent du mouvement « Colibri » lié à Pierre Rabhi[281], parfois présenté comme exemple de la décroissance, et pourtant principalement axé sur des actions individuelles, reprenant partiellement des thèses sectaires ou complotistes, et finalement peu opposé à l'exploitation des travailleurs ou à la consommation (S.A, 2014).

Les liens entre antiproductivisme et mouvement antipub se comprennent notamment par la centralité de l'association « Casseurs de Pub » dans l'histoire du pôle antiproductiviste.

---

[279] L'opposition au commerce et au pouvoir des marchands pour la défense de valeurs supérieures est par exemple un thème classique dans le christianisme, avec l'extrait de « l'expulsion des marchands du Temple » dans le Nouveau Testament. Aussi éloigné du militantisme que cela puisse sembler, il nous est plusieurs fois arrivé d'être confronté à ce type de discours lors de notre terrain chez les antipub.

[280] Malgré l'extrême rareté de ces pratiques, leur image constitue un « repoussoir politiquement utile » pour se distinguer des individus qui seraient désespérés ou qui refuseraient la démocratie locale voulue dans les milieux décroissants (Sémal, 2014, 532).

[281] Homme politique et entrepreneur français, ancienne tête de liste écologiste et altermondialiste.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Équivalent français de l'ONG écologiste canadienne « *AdBusters* » qui détourne des publicités pour contester le poids des marques et des grandes entreprises dans la société (Ayrault, 2008, 44), « Casseurs de Pub » critique la société de consommation (Ibid, 54) et participe à des campagnes comme « La journée sans achat » ou « La rentrée sans marques ». Elle édite une revue annuelle éponyme autour des thèmes altermondialistes, anticapitalistes et écologistes, parodiant les publicités ou les personnalités politiques, et publiant des articles militants. Fondée en 1999, cette revue commence à employer systématiquement le terme de décroissance dès 2001 et joue un rôle moteur dans la fondation du magazine « *La décroissance* ».

On trouve également, à côté de « casseurs de pub », diverses organisations antipub avec des positionnements différents. Les associations « Résistance à l'Agression Publicitaire » (R.A.P) et « Paysages de France » représentent les faces les plus légalistes du mouvement (contestation juridique des installations publicitaires, négociations avec les pouvoirs publics, mobilisations pour l'application de réglementations), proposant parfois des manifestations et « happenings » (Dubuisson-Quellier & Barrier, 2007, 215) et pratiquant à la marge des formes de désobéissance civile. Ces associations oscillent entre productions militantes critiques des dégâts de la publicité, opposition à la « société de consommation », soutien à l'antiproductivisme et lutte pour l'amélioration du « cadre de vie ». Le collectif des « Déboulonneurs » (créé en 2003-2004) et le « Collectif Contre le Publisexisme » (créé en 2001) revendiquent plutôt « l'action directe » ou la « désobéissance civile » comme modes d'action privilégiés. Plus inspirés par les traditions libertaires, ces collectifs conduisent des actions de mobilisations à destination de la presse et des habitants des grandes villes, avec notamment des diffusions de tracts, des sabotages d'affiches publicitaires (sur lesquels nous reviendrons souvent), la pose de stickers et plus rarement l'occupation de locaux. Autre indicateur des liens entre antiproductivisme et luttes contre le système publicitaire, tou.te.s les militant.e.s antipub rencontré.e.s ont été lecteur.trice.s régulièr.e.s ou abonné.e.s du journal *La décroissance*, et participent à d'autres causes contre l'omniprésence de l'automobile dans les grandes villes ou pour le soutien à l'agriculture paysanne par exemple.

Enfin, le mouvement antipub français doit aussi sa structuration à des acteurs et organisations moins proches de l'écologie politique ou de l'antiproductivisme que d'une opposition parfois « floue et large » à la « société de consommation » (Dubuisson-Quellier & Barrier, 2007, 213). C'est le cas d'Yvan Gradis, refusant d'être affilié à un « mouvement politique particulier » (Ibid) éditeur du bulletin « *Le Publiphobe* » à partir de 1990 puis membre fondateur de R.A.P avec François Brune. C'est également le cas de certains membres de l'association

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« Paysages de France », centrés sur les questions de cadre de vie et le non-respect des lois et règlements par entreprises ou les communes. Puis, c'est le cas d'un ensemble de pratiques individuelles d'opposition au système publicitaire et de dégradation des publicités sans carrière militante apparente, parfois labellisé « ex-post » par les acteurs de l'antipub comme des « actes citoyens » ou « politiques » (Ibid, 215). Ces positionnements expliquent une partie des concurrences dans le militantisme antipub (avec des acteurs aux positionnements idéologiques distincts, ou des figures plus ou moins valorisées), mais aussi les distances et oppositions entre les milieux de l'antipub et les militant.e.s du pôle anticapitalistes.

5.3 Observations, concurrences, convergences ?

En lien avec la problématisation évoquée plus haut, nous traiterons dans ces pages de mobilisations antiproductivistes et anticapitalistes qui ne sont toujours pensées comme relevant d'un même espace. En effet, les concurrences et oppositions entre acteurs se revendiquant de la lutte des classes et acteurs se revendiquant de l'écologie politique sont nombreuses. D'une part, c'est souvent dans l'opposition aux organisations dominantes du mouvement ouvrier que s'est construite l'écologie politique (Gay, 2010, 125) : en rupture avec le communisme léniniste ou stalinien ou le socialisme réformiste (car productiviste), contre nombre de stratégies partisanes ou pratiques syndicales (valorisant plutôt la forme associative), contre les théoriciens ne s'intéressant que marginalement à la « nature » également (Ibid 115). Dans le même temps, des acteurs dominants du militantisme anticapitaliste[282] voient souvent la critique de la croissance comme un abandon du progrès social ou matériel[283] (Buton, 2016, 66). Les problèmes comme la menace de la nature ou la pollution sont souvent perçus comme marginaux comparées à la pauvreté ou la défense des classes populaires. Puis, il est parfois considéré qu'une fois le capitalisme renversé, la grande majorité des revendications écologistes seraient d'emblée satisfaites[284] (Ibid, 76). Ces lectures, basées principalement sur des positions idéologiques et programmatiques, marquent toutefois l'antagonisme entre les organisations d'un pôle en légitimation et celles d'un pôle

[282] Le PCF en tête, mais aussi les organisations maoïstes, certaines organisations trotskystes ou encore l'OCL (Buton, 2016, 69-70)

[283] Voire, au début des années 1970 et parfois aujourd'hui dans certains discours militants, comme une machination réactionnaire ou une défense du malthusianisme venant de la droite et des sociaux-démocrates.

[284] Argument qui a été également utilisé pour éviter la prise au sérieux du féminisme matérialiste par le marxisme orthodoxe, on l'entend encore aujourd'hui chez certains militants.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

historiquement structurant : le premier construisant par critique du second, le second subordonnant les priorités du premier.

Or, pour rester sur le plan idéologique, la plupart des organisations dominantes de l'anticapitalisme reprennent des arguments écologiques dès la fin des années 1970 (Ibid, 71), et la majeure partie des idéologues de l'écologie politique reprennent des thèmes marxistes ou socialistes dans la même décennie (Gay, 2010, 118-119). Pour comprendre cela, il faut rappeler que l'espace des mouvements sociaux est une « zone d'évaluation mutuelle » pour les acteurs investis (Mathieu, 2012, 43), et ce d'autant plus lorsqu'ils se retrouvent sur des causes « proches » : les organisations y luttent pour la reconnaissance de leur légitimité, pour la définition des enjeux, pour le recrutement militant et pour leur survie dans le temps. L'observation mutuelle peut pousser à des méfiances et oppositions dans le champ politique, comme à des convergences lors de certaines mobilisations, ce que nous verrons avec notre terrain. Les emprunts croisés et les tensions montrent alors autant l'appartenance des acteurs à un même espace que les frictions entre membres de pôles contigus. Pour une dernière analogie de chimie : si les tensions qui traversent l'espace social des mobilisations indiquent bien que le mélange est hétérogène, ces tensions créent des interfaces et des échanges d'énergie (d'où, aussi, des volontés de « synergies ») qui aboutissent à certains équilibres. Ainsi, l'étude des militant.e.s rencontré.e.s suppose de comprendre tant les éléments qui rassemblent ces deux pôles que leurs frictions au sein d'un même espace.

Nous avons mentionné l'importance historique qu'a jouée la période de Mai 1968 puis des années 1970. Plusieurs considérations d'histoire socioculturelle doivent y être ajoutées. Tout d'abord, rappelons que les acteurs antiproductivistes et anticapitalistes se croisent régulièrement dans certaines organisations ou sur certaines causes depuis la décennie 1970. C'était le cas dans les premières mobilisations opposées au nucléaire, du côté des chercheurs engagés dans « l'appel des 400 » en 1974 (Topçu, 2007, 94), comme du côté des manifestants contre le projet de centrale à Creys-Malville en 1977 (Garraud, 1979, 458)[285]. Les mobilisations autour du Plateau du Larzac entre 1971 et 1981 constituent probablement l'un des cas de convergence les plus révélateurs ici, puisque malgré leurs réappropriations parfois mythifiées (Martin, 2014, 122), elles préfigurent les luttes des ZAD que nous avons pu observer en partie.

[285] Rappelons qu'à l'occasion de cette manifestation, un militant (Vital Michalon) est tué par une « grenade offensive », dans un scénario tristement proche de la mort de Rémi Fraisse sur la ZAD s'opposant au barrage de Sivens dans le Tarn, en octobre 2014 (Michalon, 2014).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le mouvement du « Larzac » débute par une mobilisation d'agriculteurs contre l'extension du camp militaire du même nom, ces derniers se retrouvant expropriés de leurs terres et refusant de céder face à l'armée ou à l'argent de l'État (Franquemagne, 2010, 121). La lutte devient rapidement un mouvement régional antiautoritaire et pacifiste, ralliant une partie de la bourgeoisie occitane locale, des activistes religieux, des défenseurs de la nature et des groupes contestataires anticapitalistes (maoïstes, anarchistes, ouvriers socialistes et communistes, mouvements antimilitaristes) (Holohan, 1976, 286). Victorieuse à partir de l'élection de F. Mitterrand en 1981, on trouve sur la lutte du Larzac des futurs représentants de l'Altermondialisme des années 2000, comme José Bové, des membres de la Confédération Paysanne, des membres des Faucheurs Volontaires anti-OGM etc. On y pratique des modes d'actions voulus spectaculaires pour les médias, souvent repris par la suite dans d'autres mobilisations : rassemblements symboliques, « montée » à Paris en tracteurs, campement illégal au pied de la Tour Eiffel, intrusion dans le camp militaire, construction de lieux de vie, confrontation physique avec la police, obstruction juridique etc. L'emploi d'une violence voulue révolutionnaire par les trotskistes ou maoïstes dans un mouvement largement pacifiste ne va pas sans poser des conflits avec les paysan.ne.s ou militant.e.s non-violents sur place ; elle participe néanmoins à la diffusion de la lutte. Au Larzac, on trouve également Lanza del Vasto, philosophe catholique, prônant la non-violence et encore référence pour les milieux antiproductivistes (antinucléaire, décroissance, militants végétariens), notamment chez ceux pratiquant une religion. La lutte du Larzac, renforcée dès 1973 par une CFDT d'inspiration ouvriériste (Martin, 2014, 126) et d'autres syndicats, est soutenue activement par les milieux anticapitalistes existentialistes par la suite, par des partis de gauche (PS, PSU, PCF), mais aussi en interface avec les ouvriers grévistes des usines LIP entre 1973 et 1974.

Sans surévaluer les convergences au Larzac, qui ont compté nombre de dissensions entre militant.e.s ou entre habitant.e.s, on peut les considérer comme un moment structurant les liens entre les deux pôles. Avant une phase plus divergente dans les années 1980, on voit d'ailleurs que les années 1970 représentent une période de proximité entre mobilisations anticapitalistes et antiproductivistes à partir des biographies militantes. C'est ce que tend à cacher une lecture en termes idéologiques, mais c'est ce que montre S. Ollitrault à propos des militant.e.s écologistes contestataires et inspiré.e.s par les libertaires (Ollitrault, 2015, 83) ; c'est aussi ce que note J. Pagis dans les devenirs « post 68 » incluant la pratique de communautés autogérées (Pagis, 2014, 122), c'est aussi l'un des enseignements que l'on peut tirer des théorisations de L. Mathieu sur l'espace social des mobilisations. En termes pratiques, c'est aussi des liens qui s'observent avec les phénomènes rattachés aux « contre-cultures ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

À ce sujet, nous nous déjà sommes éloignés des représentations dominantes de Mai 68 puis des années 70 célébrant ou fustigeant un évènement « ludique » et « indolore » pour mieux « délégitimer » la grève générale d'alors, le gauchisme ou ses effets (Pagis, 2014, 17). Dans le même ordre d'idées, la vision construite dans les années 1980 d'une « génération 68 » « opportuniste », « bien reconvertie » (Ibid), passée à la « contre-culture » puis finalement au pouvoir dans le régime « néolibéral » ouvre un écueil qui se retrouve dans nombre de commentaires scientifiques ou non.

On peut supposer que, pour le champ scientifique, cette lecture fait suite à trois prises de positions, dont nous pouvons remonter la trace. Nous avons cité les travaux de P. Gottraux sur le groupe « Socialisme et Barbarie », publiés en 2002, qui ont affirmé l'idée d'une opposition entre « contre-culture » et « classisme » dans l'extrême gauche, reprise par C. Péchu sur le Droit au Logement (2006). On retrouve l'idée d'un abandon de la lutte à cause des « contre-cultures » dans les propos liminaires de G. Mauger dans « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme » en 1994[286]. L'auteur y propose un retour sur les trajectoires militantes, partant de l'anticapitalisme lié à Mai 1968, qui se serait ensuite éparpillé dans des luttes sur « la marge » et les « identités » (Mauger, 1994, 223). Les idéologies gauchistes se seraient affaiblies via la « contre-culture » américanisée « petite-bourgeoise » ou dite « alternative », ajoutés aux déclassements ou reclassements, aboutissant à la « restauration » du « libéralisme » par cette même « génération 68 » (Mauger, 1994, 225).[287] D'une manière intéressante, on trouve déjà un raisonnement analogue, sans analyse bourdieusienne, dans l'avis d'autodissolution de la revue *Socialisme ou Barbarie* publié dès 1967. Ses auteurs y estiment que dans les sociétés « capitalistes modernes », « l'activité politique tend à disparaître », les « intellectuels » se séparent des « éléments ouvriers », la « révolte affective », l'individualisme et la « déviance » « folklorique » érigée en publicité « culturelle » empêcheraient autant un renouvellement « idéologique radical » qu'un « mouvement social réel » (S.A, 1967, 4-5).

Ces propos, pour être répandus chez les militant.e.s ou les universitaires, désignent une séquence trompeuse[288]. Ils montrent la mélancolie et l'ambiguïté avec lesquels sont parfois évoqués la militance des années 1968 ou 1970 par les militant.e.s de la même génération (Ciancia, 2015, 175) ou de la suivante (Pagis, 2014, 19). En plus de manifester la déception ou la désillusion

[286] Cité en début de chapitre car repris par L.Mathieu pour théoriser l'espace des mouvements sociaux

[287] L'auteur y évite la réification d'une génération unie grâce à l'analyse des différentes positions de classe et de leur lien avec Mai 1968 proposée par P.Bourdieu à la fin des années 1970 (Bourdieu, 1978, 22).

[288] Egalement entendue lors d'entretiens informels avec des militant-e-s et/ou universitaires d'âges variés

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

(Jacquemain & Frère, 2013, 26), cette division temporelle ne tient pas vraiment compte de la multipositionnalité des acteurs et actrices de l'anticapitalisme ou de l'antiproductivisme. Nous prenons pour solide l'hypothèse de l'impact des rapports sociaux de classe sur la politisation et l'engagement, et donc le fait que les reclassements jouent sur les mobilisations, mais il semble tout à fait abusif d'imputer aux « contre-cultures » (souvent évoquées sans détail) un recul des idéologies contestataires, du mouvement ouvrier ou de la politisation. Ce type de raisonnement semble réaliser une coupure arbitraire entre culture et politique et dresser l'image de sous-cultures « hippies » dépolitisées d'une part et d'un militantisme « authentique » d'un autre. Pouvant servir autant à des reconstructions invisibilisant les luttes qu'à l'idéalisation de figures militantes, ces commentaires « mécanistes » font l'impasse sur ce que J. Pagis nomme « l'encastrement du politique » (2014, 118-119) dans les sphères professionnelles, familiales mais aussi amicales et culturelles. De fait, les militant.e.s des années 68 puis 1970 sont encore très souvent politisé.e.s à gauche dans les années 2000, en majorité contre le libéralisme économique ou les politiques sécuritaires, et continuent de participer à des manifestations ou des mobilisations (Tartakowsky & Pigenet, 2014, 587 ; Pagis, 2014, 129). Reprocher aux « contre-cultures » ou aux « reclassements » l'existence d'une domination capitaliste dans son régime néolibéral, ou les échecs de certaines mobilisations depuis les années 1970 apparaît alors comme un discours trop généralisant pour être pertinent sociologiquement. Ce discours pèse pourtant dans les concurrences entre anticapitalistes et antiproductivistes : les « gauchistes » se distinguent en disant ne pas être « hippies » ou en reprochant l'inaction des « écolos », et ces derniers se démarquent des « communistes » et de leurs « utopies » productivistes ou de leur aveuglement. Sans nier l'importance de ces discours pour le militantisme, elles n'empêchent ni les relations de soutien et d'amitiés, ni les querelles entre personnes, ni surtout la proximité sociale de ces militant.e.s.

Pour notre problématique, ces rappels corroborent notre intention de comprendre les engagements sans nier le croisement des socialisations ou des rapports de pouvoir. Ils permettent aussi de regarder le rapport à la propriété et à la possession des militant.e.s non seulement dans les activités militantes, mais aussi dans leur vie privée et leurs pratiques culturelles. De fait, l'engagement dans diverses contre-cultures a permis dans les années 1970 puis 1980 d'exprimer des « aspirations » utopiques et réalisées, de poursuivre la « contestation » autrement, et d'organiser des « transferts » des militant.e.s vers d'autres espaces et sociabilités (Ibid, 304). C'est un vecteur de transmission entre militant.e.s. Si l'anticapitalisme contemporain se nourrit et débat à partir de l'altermondialisme, du trotskisme, et des mobilisations féministes, LGBT+, antiracistes ou de soutien aux étrangers, c'est aussi parce que les espaces et les pratiques dites « culturelles » ou « sous-culturelles » et leurs critiques ont assuré un relais décisif des années 1960 aux années

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

2010 (Pereira, 2014, 756). Si, malgré les différents positionnements, les espaces militant.e.s en faveur de la décroissance soutiennent des manifestations anticapitalistes, peuvent participer aux tactiques « Black-bloc » ou se trouvent sur les mêmes salons de littérature politique, c'est en partie pour la même raison. Par conséquent, la question de la multipositionnalité et la socialisation plurielle des militant.e.s, souvent évacuée dans les raisonnements généralistes sur le « gauchisme »[289], doivent être prises au sérieux. En négligeant les apports du « retour à la terre », du « mouvement squat » ou des « hippies » (Mauger, 1994, 222) ou en dressant une opposition entre culture et politique dans les espaces militants et dans les pratiques, on rate une partie des convergences et concurrences réelles entre anticapitalistes et antiproductivistes au sein des mobilisations observées sur le terrain.

L'altermondialisme, les squats, les ZAD

Deux derniers exemples nous paraissent révélateurs de ce point de vue. Il s'agit d'une part des convergences et tensions au sein du mouvement altermondialiste au tournant des années 2000, et d'autre part du mouvement squat et des ZAD des années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Objet de nombreuses analyses parfois contradictoires en sociologie politique, l'altermondialisme a été à la fois analysé comme marqueur d'une nouvelle radicalité politique et comme la continuité de luttes passées (Mathieu, 2005, 147). Le début de ce mouvement est le plus souvent placé à la fin des années 1990, avec les mobilisations contre le sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle en novembre 1999, et le démontage d'un futur restaurant McDonalds à Millau en août de la même année par des militants membres ou proches de la Confédération Paysanne. Seattle marque notamment l'irruption dans l'espace public des tactiques « Black Bloc », revendiquant une action directe de confrontation au contrôle social et de dégradations militantes contre des grands magasins ou des banques (Dupuis-Deri, 2004, 79). Action collective à partir d'acteurs masqués et habillés en noir, le but est de former un ou plusieurs cortèges offensifs lors de grands sommets ou de fortes mobilisations nationales, à partir d'une coordination minimale mais aussi avec des banderoles ou drapeaux portant une « critique radicale du système économique et politique » (Ibid, 80). Cette tactique peut donc rassembler à la fois des anticapitalistes « consciemment ou non » inspirés d'anarchisme et des « écologistes » ou des « féministes » de tendance radicale (Ibid, 86)[290]. Objet de nombreux débats dans le mouvement altermondialiste, le recours à la « violence » a contribué à une certaine publicité dans

[289] Comme si les « authentiques » ne pouvaient pas se socialiser au contact ou dans d'autres groupes.

[290] Ainsi que des militant-e-s antiracistes, LGBT+, pour le droit au logement digne ou la culture libre.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

les médias, à la fois négative et positive puisque objet de paniques morales et de répressions tout en assurant une présence aux yeux de « l'opinion publique » (Jossin, 2013, 265). Plus largement, le répertoire d'action de l'altermondialisme inclut des marches et manifestations de rues, des occupations et blocages, des campagnes d'information ou de lobbying, et surtout la tenue de festivals et contre-sommets permettant, comme l'appropriation d'internet (Giani, 2013, 35), de faire « confluer » différentes luttes ou acteurs du militantisme (Haché, 2008, 149).

Dans le cadre français, le mouvement altermondialiste naît d'un rassemblement hétérogène des militant.e.s engagé.e.s dans des mobilisations contestataires des années 1990, sans grande unification idéologique mais ayant en commun de dénoncer la précarité salariale ou sociale, le « néolibéralisme » et le « démantèlement de l'État providence » (Ibid 149). Cette remontée d'une convergence à partir de causes diverses[291] (la plus suivie ayant été celle contre le « Plan Juppé » sur les retraites et la Sécurité sociale en 1995 (Tartakowsky & Pigenet, 2014, 584)) doit en partie son existence à la défiance envers le champ politique « de gauche » depuis le premier mandat de F. Mitterrand et l'affaissement du PCF, mais aussi aux militant.e.s écologistes et tiers-mondistes issu.e.s des années 1970 et ayant poursuivi leurs engagements dans les années 1980 (Mathieu, 2012, 150-151). L'altermondialisme a exercé un attrait pour les militant.e.s précisément parce qu'il annonçait « rejeter le dogmatisme » et acceptait la pluralité des luttes à mener. Il replaçait la « cause environnementale », le « féminisme » ou les droits des « minorités » dans une double « dissidence » : en décalage vis-à-vis des organisations instituées sur certaines causes (Sommier, Fillieule, & Agrikoliansky, 2008, 104), mais aussi en refus d'une uniformisation ou d'une mondialisation par le « néolibéralisme » (Parenteau, 2011, 214).

On voit donc dans le mouvement altermondialiste un moment de convergence, ou du moins une tentative de la sorte, entre pôle anticapitaliste et antiproductivisme, à l'échelle internationale mais aussi en France. Souvent présenté comme un mouvement de « jeunes », il marque un renouvellement des effectifs militants tout en redéployant des forces historiques de l'espace des mobilisations (Jossin, 2013, 214-215). À titre d'illustration, une organisation revendiquant le premier plan dans l'altermondialisme : « ATTAC » (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est une fédération créée en 1998, rassemblant à la fois divers acteurs de la presse, des syndicalistes anticapitalistes, des associations contre le chômage, pour le logement, pour les droits des femmes, des associations de l'écologie politique (notamment Les Amis de la Terre) et de l'économie sociale et solidaire (Wintrebert, 2007, 13). Ces différentes

[291] Le droit au logement, la lutte contre le Sida, la lutte contre le chômage, la défense des droits fondamentaux des sans-papiers, la défense des retraites et du service public, pour le droit à l'avortement ou contre le Front National.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

branches (solidarité tiers-mondiste, agriculture paysanne, mouvement des « sans », syndicats de salariés) acculturées aux « questions internationales », alliées au travail et compétences des militant.e.s plus jeunes (Jossin, 2013, 217), ont tenté de construire un mouvement « transnational » sans réellement y parvenir (Agrikoliansky, 2014, 612).

Dans son rapport complexe avec le champ politique, l'altermondialisme voit aussi des tentatives d'alliances entre antiproductivistes et anticapitalistes pour la présidentielle de 2002 autour d'une candidature de Pierre Rabhi qui n'obtiendra pas un nombre suffisant de signatures pour tenter le premier tour. On voit aussi fleurir, au tournant des années 2000, le mouvement de la décroissance qui discute justement des liens entre ces deux pôles (Guibert & Latouche, 2006, 5). L'après 2002, suivant les attentats de 11 septembre 2001 et la réélection de J. Chirac contre J-M. Le Pen en France, marque des « troubles » dans la « gauche mouvementiste » (Sommier & Crettiez, 2006, 203). C'est pourtant en 2003 que se situerait le « pic » du mouvement, avec un contre sommet du G8 à Évian, un Forum Social Européen de plusieurs semaines en région parisienne, et des manifestations festives sur le plateau du Larzac (Agrikoliansky, 2014, 608). L'hétérogénéité des organisations et de leurs référents idéologiques, mais aussi de leurs cadres nationaux, joue dès cette époque dans les difficultés à coopérer (Ibid, 612). On voit une partie des altermondialistes adhérer à la LCR dès 2002, les autres militant.e.s s'orientant électoralement vers José Bové, Les Verts ou le Parti Socialiste en 2007. La campagne du « non » au référendum sur le Traité Constitutionnel Européen en 2005, soutenue par un collectif national rassemblant de nombreux soutiens de l'altermondialisme, marque une victoire rapidement contrecarrée après 2007 (notamment par la crise économique qui commence à cette époque).

Le mouvement altermondialiste perd de l'ampleur à partir de cette période pour plusieurs raisons, bien qu'une partie des acteurs centraux soit toujours actifs et visibles. On peut mentionner la déception de certains acteurs vis-à-vis des « foires militantes consensuelles » (Jossin, 2013, 289), le manque d'une « plateforme cohérente et précise » politiquement, la répression des mobilisations[292] (Tartakowsky & Pigenet, 2014, 590) mais aussi l'évolution des stratégies nationales ou internationales de cooptation ou d'évitement lors des sommets internationaux (Mathieu, 2005, 161). On retrouve les anciens altermondialistes autour du PS, du PG, des Verts et du NPA en 2012, dans la décroissance ou la transition écologique, autour du syndicat SUD, dans

[292] Celle-ci se nourrissant des « impératifs de sécurité » suite à l'attentat du World Trade Center en 2001 : facilitant les contrôles aux frontières ou la pénalisation des manifestations pacifiques dans l'espace public (Agrikoliansky, 2014, 613).

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

les luttes sur des causes variées (logement, services publics, cause des étrangers, sécurité, paysannerie etc.) et dans les mobilisations observées sur mon terrain de 2012 à 2016.

Ensuite, l'étude des mouvements squats français permet de combler plusieurs points de cette brève histoire en tout préparant l'analyse de notre matériau. Trois de nos participant.e.s ont pratiqué des formes de squat pendant leur trajectoire dans l'anticapitalisme, plusieurs informateurs confirment son influence dans l'antiproductivisme, et nous avons souvent eu l'occasion d'observer ou de participer à des réunions dans des lieux militants occupés ou autogérés. La pratique de squat désigne une forme d'action, ouvertement militante ou non, définie par "l'occupation illégale d'un local en vue de son habitation ou de son utilisation collective" (Péchu, 2010, 8). Distingué de la simple action d'occupation par l'idée de projet d'habitation ou d'utilisation collective, c'est bien ici le squat entre « résistance » et « contestation » qui nous intéresse, en se centrant évidemment sur les squats collectifs avec revendications, qu'il s'agisse de « logements alternatifs », de projets de « centres sociaux », de « conservation » d'espaces en cours d'aménagement, ou encore de squats dits « politiques » revendiquant une action « révolutionnaire » (Ibid, 15). Malgré un relatif « recul » et « éparpillement » des mobilisations dans les années 1980 (Tartakowsky & Pigenet 2014, 582), on constate que les diverses causes de l'espace des mobilisations anticapitalistes (Péchu, 2010, 94) ou antiproductivistes (Ibid, 103) ainsi que les sous-cultures attenantes (Ibid, 18) ont trouvé, dans les squats à cette époque et encore aujourd'hui, des forces et des recompositions importantes[293]. Nous avons déjà fait allusion à la présence de l'association DAL dans l'altermondialisme, association crée en 1990 à partir d'une scission du Comité des Mal Logés[294], et revendiquant les squats. On y retrouve notamment, comme dans les « micro-générations » participant au Larzac, des militants anticapitalistes et des « catholiques de gauche » se voulant autonomes des partis et déçus par le socialisme (Ibid, 78). Les « sous-cultures » présentes dans les squats « alternatifs » ou portés sur la lutte des classes constituent aussi, pour les acteurs en recherche de nouvelles normes (de militantisme ou de distinction, de féminisme, d'antiracisme ou d'écologie, de rapport à la nature ou au politique) des appuis et des inspirations de luttes (Bouillon, Fourquemin, & Louey, 2012, 83). Les squats « alternatifs » ont également joué dans les trajectoires d'écologistes radicaux

[293] Alliés aux mutations du syndicalisme manifestées dans les grèves de 1986-1987 (contre la loi Devaquet, puis contre des réformes de la SNCF), qui popularisent les « coordinations nationales » et relancent les prises de décisions par la base via des assemblées générales, ces phénomènes participent du mouvement plus massif de 1995 (Chevandier, 2014, 364-635).

[294] Lié au mouvement autonome et fondé en 1986 suite aux incendies criminels de plusieurs hôtels meublés dans le 20e arrondissement de Paris

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

centrés sur l'antinucléaire, l'antispécisme ou la décroissance dans les années 2000 (Ollitrault & Villalba, 2014, 272).

Ces croisements suscitent des débats, des conflits internes ou externes (notamment entre les squats dits « politiques » et les squats « d'artistes » dans les années 1990 et 2000) (Péchu, 2010, 16), et peuvent aller jusqu'à mettre fin à l'action de squat. Néanmoins, ils produisent des occasions de transmission et de critique faisant évoluer tant les idéologies que les pratiques. Les échanges permis par les squats « ouverts » étaient observables sur mon terrain, où une réunion de militant.e.s pour la décroissance pouvait se tenir avant une soirée punk et à deux pas des revues de la Fédération Anarchiste ou sur le féminisme. La diversité des squats, des trajectoires et des usages qui s'y trouvent, bien qu'invisibilisées (Aguilera & Bouillon, 2013, 132) tend à montrer que ce mode d'action a pu être vecteur de mobilisations, et son lien avec la pratique des communes autogérées (Péchu, 2010, 18) ou le « retour à la terre » (Ollitrault & Villalba, 2014, 722) permet de voir l'importance de ce type de lieu pour les militant.e.s réuni.e.s dans ce corpus.

Ce point nous amène finalement aux mobilisations des ZAD, lieux voulant une « convergence des luttes » anticapitalistes et antiproductivistes s'il en est. Une bonne partie des militant.e.s ou « zadistes » y déclarent « leur rejet du capitalisme », l'attachement à l'autogestion et à « l'antiproductivisme » pour le « respect de l'environnement » et la « réappropriation collective » des espaces (Johsua, 2015, 243). Les ZAD ont été particulièrement mises en avant dans les médias pendant mon travail de thèse. Ce coup de projecteur tient d'abord à la longévité et la victoire (parfois amère et violente) de la lutte contre la « Zone d'Aménagement Différé » d'un aéroport à Notre-Dames-des-Landes. Cette « première » ZAD commence véritablement en 2009 (Dechezelles, 2017, 91) bien que la lutte contre ce projet remonte à plusieurs décennies. Après avoir résisté à plusieurs opérations militaires ou policières, et notamment s'être opposés aux projets du Premier ministre socialiste J-M. Ayrault (président de « Nantes métropole ») entre 2012 et 2014[295], la réalisation de ce que les militant.e.s nomment un « grand projet inutile » a été abandonnée en 2018. Il tient également au sort de la ZAD du Testet, à Sivens (Tarn), opposée à la construction d'un barrage hydraulique, et évacuée quelques semaines après la mort de Rémi Fraisse, militant écologiste touché par une grenade offensive le 26 octobre 2014. Elle tient enfin à l'intérêt que suscitent les ZAD dans les milieux anticapitalistes et antiproductivistes contemporains, et chez les universitaires, les ancien.ne.s engagé.e.s dans l'altermondialisme (Dechezelles & Olive, 2017, 117) ou dans les luttes des années 1970.

[295] Avec une opération militaire d'évacuation repoussée en 2013.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le terme de ZAD désigne, pour nombre de militant.e.s, autant la catégorie administrative de « zone d'aménagement différée » que le concept de « Zone à défendre » ou de « Zone d'autonomie définitive ». Ce dernier terme fait référence à l'autogestion et au mouvement « autonome », mais aussi directement au principe de « Zone d'Autonomie Temporaire », conceptualisé par l'écrivain américain Hakim Bey en 1991 (Dechezelles & Olive, 2017, 26). L'hétérogénéité politique des militant.e.s occupant des lieux contre les politiques publiques menaçant la nature et contre le néolibéralisme, et donc des pratiques qui se trouvent sur les ZAD[296], ne devrait avoir rien d'étonnant, vu les développements de ce chapitre. Allant de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes en fonction des périodes, et notamment des saisons, les ZAD sont aussi des lieux de circulation (pratique comme idéologique) et fonctionnent souvent en interdépendance entre elles ou avec les lieux militants des centres urbains les plus proches.

Les continuités entre ce type de mobilisations et d'autres moments de congruence entre pôle anticapitaliste et pôle antiproductiviste ne surprennent pas non plus. Il nous semble d'ailleurs complexe d'y voir une nouveauté particulière à ce stade[297] : elles concernent une histoire encore en train de se faire, si ce n'est qu'elles marquent un autre moment de rapprochement entre militant.e.s souvent en opposition ou en concurrence car membres d'un espace contigu. Au quotidien, pour prendre l'exemple de la région nantaise, les plus proches du mouvement autonome ou libertaire s'y trouvent donc parfois en contradiction ou en concurrence avec des associations telles l'ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes) ou des regroupements affinitaires de paysans en lutte. Ces frictions n'empêchent pas la solidarité pratique dans la gestion des ressources, l'opposition à la répression, ou encore la publication de tracts. Plusieurs militant.e.s rencontré.e.s sur notre terrain dans des grandes villes ont séjourné et se sont mobilisé.e.s sur une ZAD ou une autre, et nous avons réalisé deux voyages à Notre-Dame-des-Landes entre 2014 et 2017, la première fois pour une semaine d'observations participantes.

---

[296] Celles-ci sont dures à dénombrer exactement, notamment car certaines sont relativement éphémères ou peu visibles : la ZAD de Bure contre l'enfouissement de déchets radioactif ayant eu plus d'écho que celle de Roybon contre l'implantation d'un « Centre Parks » par exemple (Dechezelles, 2017, 94).

[297] Au moment où nous écrivions la première version de ce chapitre, des militant-e-s de Notre-Dame-des-Landes essuient des tirs de grenades offensives malgré l'arrêt officiel du projet : la volonté d'évacuation et de retour à une gestion légale ou étatique de la propriété foncière semble constante depuis plusieurs mois. De nombreux blessés ont été documentés par les journalistes et les équipes médicales autonomes en avril 2018, dont plusieurs par des grenades offensives.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les pôles anticapitalistes et antiproductivistes dont font partie le trotskisme, l'anarchisme et l'antipub, font partie du même espace social des mobilisations, notamment car leurs membres s'y reconnaissent comme faisant partie du militantisme contemporain, comme participant à des activités similaires bien que parfois concurrentes voire opposées. Cette histoire socio-culturelle permet aussi d'envisager qu'ils représentent des régions connexes de cet espace, c'est-à-dire que plusieurs parties de ces deux pôles représentent des réseaux suffisamment cohérents pour être en relation continue à l'échelle d'une même ville ou d'un même pays. Que ces relations soient autant faites de sympathie que d'évitement n'empêche pas leurs interactions. Le fait que des affinités et des unions se tissent repose à la fois sur leurs intérêts et valeurs que sur leurs normes de socialisation et leur histoire.

Nous avons tenté dans ce chapitre de trouver une position médiane entre histoire des contestations et réalité des mobilisations. De fait, tout comme le graffiti et le *street art* ne pouvaient être réduits à des questions esthétiques, le militantisme ne peut se réduire aux idées : on y trouve évidemment des rapports de pouvoir, des rapports corporels et matériels. Les militant.e.s antipub, anarchistes et trotskistes proposent, chacun.e.s à leur manière, des critiques de la propriété publique ou privée. Notre questionnement pour cette partie devient donc : comment se produit cette remise en cause, et jusqu'à quel point va-t-elle ? Le chapitre suivant s'attache ainsi à présenter le corpus rassemblé puis à analyser les trajectoires d'engagement repérées.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 6. Récits de vie et observations :

La série d'entretiens concernant le militantisme rassemble huit personnes ayant pratiqué des dégradations matérielles le plus souvent à l'occasion d'occupations, de sabotages, de manifestations de rue, ainsi que des graffitis militants lors de mobilisations. La plupart de ces témoignages ont été recueillis entre novembre 2013 et novembre 2015. Trois entretiens ont eu lieu entre 2011 et 2012, à l'occasion de recherches préliminaires pour mon Master II. Cette temporalité étirée du corpus tient en partie à la difficulté de réalisation du terrain auprès des militant.e.s anarchistes et autonomes, qui ont souvent refusé les entretiens formels malgré de nombreux contacts informels. Cette phase de la recherche est révélatrice de plusieurs points concernant le rapport à la répression des militant.e.s ou le rapport aux objets, nous y reviendrons.

L'engagement sur le terrain avec observations participantes a duré environ 10 mois, entre janvier 2015 et novembre de la même année. Celui-ci a été l'occasion de fréquenter des lieux militants (squats, festivals, local associatif ou syndical, ZAD) et de participer à des activités (manifestations, tractage, repas collectifs, concerts de soutien, projections de documentaires, débats, occupations). Il m'a aussi permis d'avoir accès à divers éléments m'aidant à me familiariser avec les cultures militantes en question (tracts, brochures à prix libre, journaux et revues, livres, sites internet, vidéos documentaires ou privées, mais aussi chansons ou morceaux de musique militantes). L'objectif était de comprendre les pratiques et le contexte dans lequel ont pu évoluer les personnes et les mobilisations, mais encore de susciter des entretiens. Sur ce point, deux entretiens formels assez extensifs sont effectués en trois mois, puis s'ouvre une période difficile. Les quatre mois de terrain suivants donnent lieu à une quinzaine d'entretiens informels, variant d'une discussion d'une dizaine de minutes à une heure d'échanges. La majorité d'entre eux passait par des expressions de sympathie vis-à-vis de mes questions de recherche, tout en m'expliquant qu'un entretien formel ou la mise en relation avec d'autres militant.e.s ne serait pas vraiment possible.

Prenant les conseils des militant.e.s et ceux de chercheurs.ses plus expérimenté.e.s, je tombe également dans une forme d'entêtement sur ces quelques mois, refusant de passer à des entretiens par prise de notes là où la méthodologie par enregistrement avait fonctionné sur les autres terrains. L'enjeu était de produire des matériaux comparables entre les corpus, et donc relativement homogènes. Finalement, j'utiliserai les entretiens informels pour analyser ce corpus militant, et la facilité du terrain auprès des militant-e-s antipub (réunissant trois entretiens formels

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

en l'espace de deux mois) m'a permis d'avoir un corpus équilibré. J'ai pu dénombrer, en plus des huit entretiens, 36 sessions d'observations participantes, soit environ 117 heures (avec 60 heures sur la ZAD et 57 heures passées avec des militant.e.s dans leur quotidien ou en cours de mobilisation.

J'ai ainsi pu partager quelques moments privilégiés avec certain.e.s participant.e.s : lors de concerts, d'assemblées générales, de passages en squat ou en ZAD, de moments d'aide à l'organisation, d'actions de désobéissance civile ou de manifestations non déclarées ou interdites. Un peu à la manière du graffiti ou du *street art* et en lien avec la méthodologie choisie, il m'a été impossible de m'acculturer sur le long terme dans les collectifs en question. Pour cette raison, les observations, discussions informelles ou la littérature grise viennent compléter ou équilibrer les propos tenus en entretien formels, mais ne constitueront pas la source première de notre matériau. Leur pertinence, pour comprendre certaines situations militantes, n'est pas négligeable (débats sur les modes d'action, rapport à la répression, vie quotidienne lors d'occupations etc.) car elles donnent une place à ce qui n'est pas forcément expliqué en entretien. De plus, ce positionnement de mes observations donne un aperçu des pratiques d'engagements sans carrière militante, ce qui aide à contrecarrer la focalisation sur les acteurs les « plus engagés » ou considérés comme « exemplaires ».

Si mes rencontres dans les milieux anarchistes et autonomes ont souvent été marquées par le secret ou par le refus, malgré l'existence de lieux militants relativement identifiés (bars, locaux syndicaux, squats, associations etc.) cela tient à plusieurs raisons qui ne sont pas sans intérêt pour notre objet. Premièrement, explicitant autant que possible les raisons de ma présence dans les lieux ou les activités concernés, et comme pour les participants du graffiti, j'ai pu « refroidir » certaines conversations et d'emblée limiter les contacts. En effet, ma position de doctorant en « sociologie », s'intéressant à la « déviance » (ou à la « répression ») et à la « propriété », cherchant à « déconstruire » le « vandalisme » ou la figure médiatique du « casseur »[298] donne rapidement l'image d'une présence qui n'est pas authentique, qui observe, et qui recherche autre chose que la participation politique à des mobilisations et activités. Il s'agit d'un problème classique de sociologie ethnographique ayant toujours un impact sur la réalité étudiée, mais aussi de choix éthiques lorsque l'on s'intéresse à des groupes pénalisés à partir d'une criminologie se voulant critique. Mon positionnement refusant les pratiques d'infiltration ou de tromperie des participant.e.s potentiel.le.s, n'a pas empêché d'être plusieurs fois questionné, sur

[298] Les termes cités ici sont ceux que j'ai le plus souvent utilisé pour décrire mon objet d'étude et mon travail lors des rencontres où des discussions personnelles ou professionnelles se sont engagées.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

un ton ironique, pour savoir si j'étais un « flic », un « agent de la DGSI » ou un « RG ». De fait, le réseau anarchiste que j'ai le plus fréquenté a vécu une infiltration par la police deux ans avant le début de mon terrain, et l'intérêt des institutions de contrôle social pour la surveillance des militant.e.s marqués à l'extrême gauche est très clair[299] (Roche, 2002, 239; Pascual, 2017, §3).

Deuxièmement, les refus comme les secrets tiennent aux caractéristiques sociales des enquêtés. Ces dernières jouent dans les tentatives d'effet boule de neige rapidement limitées : nombreux.ses étaient les militant.e.s acculturé.e.s à l'université, avec un haut niveau de diplômes, et l'on m'a plusieurs fois demandé ce qu'allait apporter mon travail aux luttes en cours. Une militante anarchiste m'explique d'ailleurs que « l'on sait bien » que l'université participe le plus souvent à légitimer les dominations, et je ne peux lui donner tort. Les personnes rencontrées ne refusaient pas forcément toute observation scientifique, plusieurs doctorant.e.s ont pu faire du terrain dans les milieux concernés. J'en déduis qu'il me manquait à la fois un capital militant reconnu pour être digne de confiance (un investissement sur les luttes passées et aux côtés des anarchistes) et un capital social (c'est-à-dire plus que des connaissances dans le groupe, des amis actifs sur place et qui me font confiance). C'est l'intérêt d'une position de participation observante comme celle d'I. Pereira par exemple (Pereira, 2013a, 134), qui ne m'était pas accessible personnellement.

Troisièmement, la vitalité de la presse militante dans les milieux libertaires joue un rôle important : il y a déjà « beaucoup » d'écrits sur les actions directes ou la critique de la propriété, dans les « brochures » sur les mobilisations ouvrières, les tactiques black-bloc, les squats, les émeutes et insurrections etc. D'un point de vue militant libertaire, il n'y a donc pas forcément besoin d'écrits sociologiques pour comprendre ou contribuer à légitimer les mouvements (ils et elles s'en occupent à partir de presses autonomes), alors que cela pouvait constituer un attrait pour les militants antiproductivistes. Le plus souvent écrites à plusieurs mains et avec des pseudonymes, ces brochures sont intéressantes pour les débats et les pratiques qui nous concernent. Elles marquent la volonté d'autonomie idéologique et matérielle, un rapport aux objets valorisant les supports de texte, mais elles posent toutefois un problème fondamental en tant que source pour une analyse de sociologie compréhensive. En effet, il est très dur de les

[299] C'est ce qu'a déjà montré, en 2001, la publication du rapport « Gauche 2000 » produit par les Renseignements Généraux français. Initialement destiné au gouvernement, il a été diffusé par les journaux « Le Parisien » et « Aujourd'hui en France ». Ce rapport, dont des extraits sont toujours disponibles sur internet, recensait des centaines de personnes et organisations d' « extrême gauche », incluant noms et adresses, bien que les Renseignements Généraux aient officiellement interdiction d'enquêter sur partis politiques depuis 1993 (Valdiguié, 2001, §1)

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

relier systématiquement à une trajectoire sociale individuelle, en termes de classe, de sexe et d'âge, ou à des pratiques qui ne se disent pas[300]. J'ai donc récolté les brochures circulant dans les lieux fréquentés à l'époque, ainsi que celles conseillées par mes rencontres, nous les emploierons en gardant ces précautions à l'esprit.

Encadré n°6 : Les Faucheurs Volontaires

Lors de notre terrain aurpès des antiproductivistes, nous avons réalisé deux entretiens avec des Faucheurs Volontaires Anti-OGM. Intéressants du point de vue des questions d'atteintes à la propriété dans le militantisme, nous n'avons pas inclus ces entretiens au corpus pour deux raisons. Tout d'abord, les participant.e.s n'ont pu nous accorder que des entretiens courts, laissant des pans entiers de leur trajectoire en dehors des récits. Puis, les deux personnes ont principalement mis en avant leurs justifications politiques tout en évitant le plus possible les questions sur leurs pratiques personnelles. La qualité des ces récits nous a conduit à séparer du second corpus.

Les rencontres menant à notre corpus militant se sont faites par amis d'amis ou connaissances interposées dans quatre cas, par effet « boule de neige » dans l'antipub pour trois autres, et par rencontre en cours de mobilisation pour un participant. Encore une fois, ces rencontres sont en partie liées à ma position sociale durant la thèse et les liens entretenus sur le terrain. Elles ont tout de même permis de constituer un corpus équilibré avec quatre militant.e.s anticapitalistes et quatre militant.e.s antiproductivistes, après l'exclusion de deux entretiens réalisés auprès de militant.e.s anti-OGM Faucheurs Volontaires (cf. encadré n°6).

Les participant.e.s évoqué.e.s dans ce chapitre ont entre 23 et 38 ans au moment où je les rencontre. Leurs pratiques militantes commencent le plus souvent au lycée, entre 16 et 19 ans, donc en tant que mineur.e.s ou autour de la majorité. Deux participantes ont débuté le militantisme pendant ou à la fin de leurs études supérieures, entre 23 et 25 ans. Toutes les personnes rencontrées sont encore liées au militantisme lorsque nous nous rencontrons, bien que deux d'entre elles aient pris des distances avec les mobilisations et y participent plus occasionnellement. Notons néanmoins que deux participant.e.s ont totalement arrêté les pratiques comme les dégradations militantes, et trois autres n'en pratiquent que très occasionnellement. Quatre de ces cinq militant.e.s sont engagé.e.s dans l'anticapitalisme anarchiste et autonome ou dans le trotskisme, ce qui constitue déjà une piste pour l'analyse des trajectoires. Trois des quatre participant.e.s antipub continuent leurs pratiques à l'identique, ces

[300] Et donc parfois plus limitées pour une analyse sociologique structuraliste ou interactionniste que les observations ou les entretiens informels nous donnant quelques pistes de contexte.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dernières étant placées dans le registre de la « désobéissance civile ». Pour rappel, la désobéissance civile représente un type de déviance dans laquelle la transgression est revendiquée comme « forme de participation démocratique à la production de normes » (Hiez & Villalba, 2008 16). Enfin, un participant pose un cas limite dans ce corpus, dans la mesure où ses pratiques de désobéissance civile n'incluent pas de dégradations volontaires sanctionnées formellement mais de légers sabotages[301] lors desquelles une dégradation peut survenir par négligence, nous y reviendrons.

Nous avons pu interroger trois femmes et cinq hommes : cette distribution montre d'emblée que la rencontre de militantes a été moins complexe que celle de graffeuses ou street artistes sur le terrain. Les efforts pour ne pas invisibiliser le militantisme des femmes ont également rencontré leur présence plus marquée dans les lieux fréquentés pendant les observations participantes, mais nous nous sommes rencontrés par l'intermédiaire de connaissances et par effet boule de neige. Pour deux d'entre-elles, le contact a été établi sur les conseils d'hommes militants : toutes deux ont contribué à fonder des mobilisations locales et ont pu être identifiées, à certains moments de leur trajectoire, comme des porte-paroles et actrices centrales dans celles-ci. Toutefois, cette division du travail militant recoupe probablement aussi des effets de division sexuée, puisque la spécialisation des tâches au sein du militantisme peut souvent voir les hommes s'arroger les positions décisionnelles ou « stratégiques » pour donner aux femmes celles de représentation ou d'entretien du mouvement, notamment auprès des personnes externes à celui-ci (Dunezat, 2009, 250). Sans plus d'information sur les motifs qui ont poussé certains à me recommander de « discuter » avec telle actrice ou non, nous verrons plus loin que l'étude des rapports sociaux de sexe révèle des points importants dans le rapport aux objets et aux espaces.

Quant à leur position socio-économique, nos participant.e.s sont autant originaires des classes moyennes supérieures que des classes populaires ou intermédiaires. Cette distribution plus variée que le corpus graffiti et *street art* vient peut-être en partie des efforts de diversification des entretiens entrepris au cours du terrain. Elle vient aussi sans doute des effets de recrutement au sein des espaces de mobilisations étudiés, nous y reviendrons évidemment dans la section consacrée aux rapports sociaux de classe. Puis, concernant les familles d'origine des participant.e.s, quatre couples de parents sont mariés (dont une famille recomposée), trois sont séparés, et un participant a souhaité ne pas donner d'informations de ce type. Cinq participant.e.s

[301] Nous entendons ici le fait que ces sabotages ne rendent pas inutilisables les objets concernés, ils visent plus la désorganisation de la production que son arrêt ou son échec.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sont les ainé.e.s, deux sont les dernièr.e.s et une est cadette ; les fratries vont de deux à cinq frères et sœurs, avec une moyenne de trois. Encore une fois, nous n'avons trouvé aucun lien particulier entre dégradations militantes et divorces, ni entre militantisme et famille nombreuse. Par contre, il est important de noter que deux participant.e.s sont parents au moment de notre rencontre, l'une a trois enfants, l'autre a un fils : il sera intéressant de comprendre en quoi cela joue dans leur rapport au militantisme, aux dégradations ou aux objets et espaces.

Une fois considérée cette brève présentation, il convient de mieux caractériser la trajectoire de ces huit personnes. Si l'on peut considérer que toutes ont une « carrière militante » (avec des phases d'enrôlement, de maintien ou de défection dans des mobilisations, des formes de reconnaissance et d'incorporation, un impact du militantisme sur leurs modes de vie) (Fillieule, 2012, 87), ces dernières sont différenciées. Il convient donc de regarder à la fois l'évolution de leur « histoire individuelle » et celle des collectifs, institutions ou mobilisations concernées, mais aussi l'inscription des acteurs et actrices dans différentes sphères de la vie sociale (Ibid, 88). À ce titre, l'articulation entre trajectoire sociale, bifurcation et concept de carrière déviante nous paraît encore pertinente pour une analyse typologique de leurs parcours. Cela devrait permettre de comprendre leurs dispositions, les interactions dans lesquelles ils ou elles se sont trouvé.e.s, leurs prises de rôles ou encore leurs possibles reconversions à partir du militantisme. Toutefois, rappelons que la « carrière militante » ne constitue pas le cœur de notre problématique : tout comme la « carrière sous-culturelle » ou « artistique » tenait un rôle heuristique sans être un objet d'étude central. Notre objet de recherche concerne spécifiquement les pratiques déviantes pouvant être rapprochées du « vandalisme » au sein de leurs trajectoires. Ainsi, nous nous intéresserons plutôt à la présence (ou à l'absence) de carrières déviantes parmi des participant.e.s pouvant tou.te.s avoir des « carrières militantes ». De la même manière que tous les graffeurs.ses ou street artistes pouvaient très bien avoir une carrière artistique ou sous-culturelle avec quelques transgressions mais sans carrière déviante, les militant.e.s rencontré.e.s peuvent avoir une carrière militante sans carrière déviante.

Cette clarification permet de mieux différencier le rapport aux dégradations de nos participant.e.s et l'impact du contrôle social sur leurs pratiques (militantes ou non), et donc de garder en vue notre problématique initiale. Elle replace également les déviances à leur place au sein des espaces militants concernés : l'anarchisme, l'autonomie, le trotskisme ou l'antipub, ne sont pas nécessairement des espaces de transgression ou les espaces d'une culture déviante[302]. Dans cette

[302] Tout comme le graffiti n'est pas une « sous-culture déviante », bien que les transgressions soient centrales pour

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

perspective, on se permet donc de voir les effets de stigmatisation ou de contrôle des déviances au sein même du militantisme. Certain.e.s de nos participant.e.s y ont été confrontés, certains y ont aussi participé. Enfin, avec une enquête de terrain axée sur des dégradations militantes, nous avons choisi de rencontrer des participant.e.s se reconnaissant dans notre sujet, et nous avons donc une large majorité de participant.e.s qui ont connu des séquences d'engagement avec des processus de sélection, d'acquisition d'un « capital militant », de reconnaissance etc. (Ibid, 91). Si leurs « carrières militantes » se distinguent, encore faut-il savoir comment ces différences impactent le rapport aux dégradations, le rapport aux objets ou aux espaces. Nous parlerons donc de trajectoires sociales au sein du militantisme anticapitaliste ou antiproductiviste, avec des bifurcations possibles, mais aussi avec la présente contingente de carrières déviantes.

6.1 Trajectoires, carrières, bifurcations

Comme pour la typologie des récits de vie dans le graffiti et le *street art*, nous pouvons repérer trois types d'engagements dans des dégradations militantes. Un premier type concerne les trajectoires comprenant des situations de déviances sans qu'elles ne mènent à une carrière déviante ou ne soient la cause de bifurcations. On y repère bien l'impact du militantisme en termes de mode de vie, mais l'engagement dans la déviance ne constitue pas l'occasion d'une bifurcation par comparaison à d'autres évènements biographiques. Ces parcours nous semblent relativement moins invisibilisés dans la sociologie du militantisme que dans la littérature sur le graffiti, notamment grâce à l'intérêt pour divers « répertoires d'action » militants et la place qu'y tiennent les modes d'action « directe » (Péchu, 2012, 259). Cependant, ils tranchent avec les représentations faisant une équation rapide entre dégradations militantes et manifestations de rue. Bien qu'une seule participante, Camille, ait ce type de trajectoire, nous verrons qu'il peut concerner un nombre plus important de militant.e.s ayant pu transgresser des normes formelles ou informelles. On retrouve ici l'impact du mode de constitution de notre corpus, puisque comme pour les engagements « furtifs » dans le graffiti ou le *street art* vus précédemment, se posent des effets de sélection et d'autocensure. Un. e militant.e ayant parfois arraché des affiches politiques, ou un.e étudiant.e ayant testé le graffiti dans un amphi occupé ne répondra pas forcément qu'il ou elle a pratiqué des dégradations ou se percevoir comme militant, ne se sentant

---

une bonne partie des participant-e-s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pas légitime ou ne voulant pas risquer une stigmatisation. Par principe de symétrie et pour le bien de la comparaison, nous nommerons encore ces engagements comme « furtifs » : non qu'ils soient forcément courts et rapides ou sans importance, mais plutôt parce qu'ils peuvent passer « inaperçus », tant parmi les membres de l'espace social des mobilisations que du point de vue de la trajectoire sociale des personnes concernées.

Le deuxième type d'engagement dans un rôle déviant au cours du militantisme rassemble trois participant.e.s de ce corpus : Nina, Anne et Jules. Ici, les situations pouvant être assimilées au « vandalisme » ne mènent pas à une carrière déviante mais participent à des tournants biographiques. Ces bifurcations s'objectivent dans les récits de vie des participant.e.s comme dans leur trajectoire considérée plus sociologiquement. Ces « engagements marquants » déposent une trace de long terme dans leur militantisme comme dans d'autres sphères de leur vie. Enfin, la troisième catégorie de cette typologie décrit des « engagements profonds », et rassemble la moitié de notre corpus. C'est le cas de Benjamin, Pierre, Sébastien et Carlo. Ces participants manifestent dans leurs récits de vie l'adoption d'une carrière déviante, arrêtée pour deux d'entre eux, et une ou plusieurs bifurcations en lien avec ces pratiques transgressives. Cette typologie se base sur un axe logique qui comprend différents degrés d'engagement dans des rôles déviants, ayant plus ou moins d'impact sur les trajectoires des personnes rencontrées (sur les modes de vie ou l'inscription dans les structures sociales). Elle n'a pas pour vocation de dévaloriser les engagements « furtifs » ou de valoriser les engagements qui laissent une trace biographique durable chez les participants. De fait, les engagements dits « profonds » dans une déviance ne sont pas mécaniquement liés à une trajectoire militante prestigieuse ou centrale dans les mobilisations. Une fois que nous aurons compris les distinctions entre ces trois types de parcours, nous croiserons le rapport à la déviance avec les positions dans les rapports sociaux de classe, de sexe et d'âges.

Engagement furtif

Les situations de déviances racontées par Camille, dans les milieux anarchistes et libertaires, semblent sans grandes conséquences sur son parcours. Ayant tenté d'ouvrir plusieurs squats avec des amies dans sa ville de naissance lorsqu'elle était étudiante, elle a 26 ans au moment de notre entretien. Elle raconte bien l'impact du militantisme de cette époque sur son mode de vie et ses sociabilités d'alors ; elle se décrit comme « proche du milieu squat » pendant plusieurs années tout en n'y étant « pas hyper impliquée » selon ses dires. Elle a beaucoup

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

fréquenté des squats militants ouverts et « festifs », mais ne s'est pas sentie intégrée dans ce qu'elle nomme plusieurs fois le « milieu » squat :

> « Parce que les squatteurs c'est un monde vraiment particulier, pour y entrer, enfin je suis jamais entrée en fait dans le milieu squatteur… Y'a des squatteurs qui me connaissent parce que c'est des gens que je connaissais soit d'avant, soit parce que ils m'ont vue à des trucs et ils me connaissent, mais je suis jamais vraiment… en fait […] tu peux pas rentrer dans le milieu squat si t'es pas un squatteur, ou si t'es pas le copain ou la copine d'un squatteur. Enfin mais genre… en couple tu vois, je parle pas d'amis quoi… » Camille, 26 ans, doctorante.

C'est en partie pour cette raison qu'elle n'a pas adopté un mode de vie spécifique au squat ou directement lié aux déviances qu'elle a pu pratiquer à une période de sa vie. Déployant des justifications liées à l'anarchisme et au féminisme radical comme nous le verrons par la suite, elle ne manifeste pourtant pas de carrière déviante. Son expérience du contrôle social formel et de sanctions à l'occasion d'un graffiti militant, à la fin de sa première année de Licence, pose une étiquette devant sa famille et ses ami.e.s, mais reconfigure moins des pratiques déviantes qui continueraient ou son identité qu'elle ne met fin aux pratiques les plus opportunistes de son groupe affinitaire. Rétrospectivement, elle voit ces « deux mois d'effervescence » comme une séquence où il « se passe plein de trucs » (graffitis, sabotages, recherche de squat, affichages dits sauvages) mais où le collectif d'ami.e.s fait les choses de façon « idiote » et « se fait choper à la fin » ; ce qui ne les a pas empêchés de continuer à militer sous d'autres formes, notamment autour des squats. Délégitimant partiellement les pratiques sanctionnées à la fin de ces deux mois, elle ne semble pas avoir acquis de justifications spécifiquement liées à cette période de dégradations et de squats, et c'est plutôt sa « carrière militante » plus longue qui teinte ses propos, valeurs et intérêts. Pour mieux comprendre cette période, revenons justement au début de son militantisme.

Dernière fille de militants trotskistes et maoïstes dans les années 1970, Camille grandit dans ce qu'elle nomme un contexte de « bonne gosse » de « classe sup'», au centre d'une ville d'environ 200 000 habitants. Elle confie avoir peu d'amis au lycée, elle s'intéresse aux blocages pendant le « Mouvement Fillon » en 2005 et participe à « quelques manifs ». C'est l'occasion de parler du militantisme avec ses parents : son père lui raconte ses mobilisations, lui propose des lectures…

> « Du coup à 15 ans j'ai lu le « Manifeste du parti communiste » *[…]* j'ai pas tout compris et… [sourire], mais voilà. […] Et donc euh… j'ai continué le lycée euh… je me suis pas politi, enfin je me suis 'pas politisé', je prenais part à des trucs ou… enfin je prenais part à rien du tout en fait euh… je regardais un peu… ce qui se passait (*tu regardais ce qui se passait*) ouais voilà. Mais sans plus… Et après je suis arrivé à la fac donc du coup euh, et il

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> y a ce type du… des Jeunes Communistes qui est venu me parler… Et alors en fait moi on m'avait éduqué dans la haine du Parti Communiste [demi-rire] en tant que, mon père trotskiste et ma mère ancienne maoïste, qui avait en fait très mal supporté la façon dont en fait euh, les partis maoïstes fonctionnaient, et j'avais toujours entendu dire que le PC et le PCF c'était des staliniens de toute façon donc il faut pas… enfin qu'ils ont tué les trotskistes, qu'il faut pas les… [hésitation] enfin c'est des dict… c'est des stal'[303] quoi. Et donc euh… pff je l'ai envoyé un peu chier. Et en fait il y a eu le mouvement, le premier mouvement LRU très vite. » Camille, 26 ans, doctorante.

L'entrée à la fac coïncide pour Camille avec la rencontre d'un groupe d'amis et militant.e.s autonomes, par l'intermédiaire d'une connaissance rencontrée au lycée (qui devient son colocataire et qui s'engage dans les milieux libertaires à la même période), mais aussi via sa participation aux Assemblées Générales et aux blocages pendant le mouvement contre la loi LRU 1 en 2007. Elle raconte que son entrée dans le groupe n'a pas forcément été évidente, par des effets de « suspicions » mais aussi du fait qu'elle n'avait pas tout à fait « le look », nous y reviendrons. Étudiante en histoire, c'est à partir de la licence 2 qu'elle « s'implique vraiment » dans des lieux militants (organisant des concerts, des projections, tenant une bibliothèque militante etc.), et ce pendant trois ans environ. La période « d'effervescence » dans diverses mobilisations racontées plus tôt se place justement au début de cette phase d'implication poussée.

Avec plusieurs « copines », elles décident au tout début de l'été d'ouvrir un « squat de filles », « politique » et « ouvert ». Elles se renseignent auprès de connaissances dans le milieu « squat », lisent des « brochures du futur bon squatteur », font le tour des espaces abandonnés. Au bout d'un temps, elles trouvent un lieu vide depuis 2 ans.

> « on se dit bon 'là c'est sûr c'est…' (*c'est sûr c'est pas habité et ça*…) 'pas habité et…' et donc du coup on va voir, au cadastre, à qui ça appartient, et [sourire] on apprend que ça appartient… au… alors un truc religieux mais c'était genre un… je sais plus enfin je sais plus exactement euh… mais genre truc euh catholique de Cluny […] et en fait on se rend compte qu'en fait il y a des bonnes sœurs qui du coup appartiennent au truc religieux de Cluny, qui donnent des cours. Et donc ça nous fait trop marrer, alors on écrit juste un vieux tag de merde [sourire] sur le… c'est vraiment pas cool. Enfin pas cool, c'était un peu, pas très intelligent après quand tu te fais choper du coup tu trouves que c'est pas très intelligent, on avait écrit 'Cluny-lingus à Marie' [sourires] [demi-rire]. » Camille, 26 ans, doctorante.

On voit déjà ici l'impact des sanctions formelles sur sa perception de la situation, délégitimant non pas idéologiquement mais en pratique le contenu du graffiti (« vieux tag de merde », « pas très intelligent », « quand tu te fais choper »). En allant faire le guet pendant que ses copines

[303] Abréviation pour staliniens souvent utilisée dans le milieu anticapitaliste libertaire

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

peaufinent leur graffiti militant, Camille se trouve nez à nez avec un activiste néonazi tristement célèbre[304] dans les milieux antifascistes qu'elle fréquente.

> « le mec il me regarde, donc il sort de sa bagnole avec sa copine, et il me regarde, genre, mais là j'ai juste… franchement t'façon j'entendais tellement d'histoires sur ce mec, j'étais là genre 'putain je vais mourir, c'est un fou, je vais mourir', et en fait la BAC elle passe… [sourire] Et donc du coup ils nous ont chopés, enfin tu vois euh… du coup la BAC elle passe, euh, donc le mec lui il se taille tu vois… et euh… du coup on se fait choper » Camille, 26 ans, doctorante.

Emmenées en garde à vue en pleine nuit, les trois jeunes femmes sont fouillées et placées en cellule. Camille évoque l'expérience avec ironie lors de notre entretien dans son appartement, car les agents devant noter le contenu du graffiti et rédiger un procès-verbal ne comprennent pas le sens du graffiti. Un policier demande si elles connaissent « Marie », pensant qu'il s'agit d'une vengeance entre lycéennes ou étudiantes alors que l'inscription fait une référence satirique à la figure de « la Vierge Marie ». Un avocat leur conseille d'admettre les faits de flagrant délit, et les trois militantes écoperont d'une amende lors d'un procès où les greffières comprennent manifestement avec quelques « rires » la référence « aux luttes féministes des années 1970 ».

Évoquant cette sanction avec distance aujourd'hui malgré l'inscription sur casier judiciaire, Camille explique que cela n'a pas vraiment arrêté son groupe affinitaire du point de vue recherche de squats[305], militantisme anticapitaliste ou autour de la cause des étrangers. En revanche, la majeure partie des pratiques « illégales » s'arrête cet été, et commence une division de son groupe affinitaire, chacun.e.s partant sur des engagements dans des causes diverses, certain.e.s déménageant ou prenant des distances avec le militantisme pour leur travail. Elle évoque qu'avec son groupe il s'agissait aussi de « se prouver » qu'elles pouvaient faire des « trucs » à la fois « illégaux » et « militants ».[306]Rétrospectivement, Camille évoque donc l'impact paradoxalement positif de ces transgressions dans son « capital militant » (sic). Se sentant mieux « intégrée » dans le milieu « libertaire », elle passe plus de temps avec les militants antifascistes également, et continue de s'investir activement sur diverses causes pendant plus de deux ans. Ces causes sont principalement le féminisme, l'antiracisme, le véganisme et celle des sans-papiers, qui sont dynamisées à la fin des années 2000 par un accès de plus en plus large aux contenus

---

[304] Celui-ci, arborant fièrement des signes vantant la « *white supremacy* », réalise des « allers-retours » en prison à l'époque. Cherchant souvent à se battre avec les « antifas » qui le guettent, il aurait également assassiné un sans-domicile fixe.

[305] Sans toutefois passer à l'ouverture

[306] Ce discours pourrait nous orienter vers l'idée de « rite de passage », nous la discuterons par la suite.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

internationaux, par les croisements que permettent les squats ouverts, et par les politiques entreprises par le gouvernement de droite d'alors. Du point de vue familial, ses parents « l'engueulent » après la garde à vue mais son père n'avait « pas de leçon » à donner dans la mesure où il avait souvent vanté ses propres transgressions (bagarres contre les fascistes, militantisme clandestin etc.). Ils finissent par ironiser sur ce moment de sa trajectoire. Fille de deux parents dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », elle poursuit ses études jusqu'à un Master II en sociologie puis un doctorat.

Ainsi, les pratiques de dégradations militantes de Camille représentent un moment bref dans une trajectoire militante plus longue, mais ne représentent pas pour elle un évènement imprévu qui aurait eu des conséquences à long terme sur sa trajectoire sociale ou sa vision d'elle-même. Elle commence d'ailleurs l'entretien par sa trajectoire scolaire et urbaine et c'est au fil des questions qu'elle aborde les dégradations. Pas de contraintes ou de ressources « irréversibles » créées par cette phase : la sanction n'impacte finalement pas sa trajectoire professionnelle ou sa perception d'elle-même, les pratiques déviantes ont joué un temps dans son capital militant mais n'empêchent pas de prendre des distances avec le militantisme deux ans et demi plus tard. Elle pratique d'autres tags avant cette arrestation, des sabotages de DAB ou des affichages dits sauvages pendant le début de l'été, mais elle arrête la majorité des pratiques déviantes de ce type à partir des sanctions. Elle ne manifeste donc pas non plus de carrière déviante dans sa carrière militante. Si nous parlons d'engagement « furtif » ici, c'est bien en rapport à la prise de rôle de celle qui dégrade des objets matériels : son engagement militant continue autour des projections, débats et concerts, puis passe à un investissement plus distancié tout en gardant des ami.e.s militant.e.s. Elle explique cette relative défection par le caractère « trop épuisant » des tensions dans le « milieu libertaire » entre skins antifascistes, squatteur.ses, féministes, par le caractère frustrant de l'organisation d'évènements « entre convaincus », mais aussi par le temps qu'elle consacre à ses études de Master à l'époque.

Ce type de trajectoire nous paraît particulièrement intéressant à plusieurs égards. Premièrement, il rappelle le caractère potentiellement opportuniste des dégradations militantes, ce qui les rend comparables à beaucoup d'autres formes de « vandalisme ». Nous verrons à plusieurs moments la tendance qu'ont les militant.e.s à fustiger les dégradations qui ne seraient « pas politiques » quelles que soient leurs idéologies. Or il semble que les mécanismes de socialisation entre pairs ou l'impact du contexte culturel (ici dans un espace militant plutôt que sous culturel) y jouent d'une manière analogue dans les motivations, le sens des choix de cibles ou l'acquisition de prestige. Nous y reviendrons au chapitre 8 évidemment. De reste, ce type permet un premier éloignement

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de la figure du « casseur », ou plutôt de la replacer dans une construction de même ordre que celle du « vandale ». Si la « casseuse » n'est apparemment pas une figure légitime dans les paniques morales autour de l'anarchisme ou des radicalités militantes, on voit que s'attaquer aux biens matériels dans un contexte de lutte politique peut n'avoir aucun lien avec une carrière déviante ou des problèmes d'insertion sociale.

Deuxièmement, on peut revenir à la question de la rareté de ce type d'engagement, puisque Camille me demande plusieurs fois avant et après l'entretien si son histoire a un intérêt comparé à des investissements plus profonds dans la déviance. Les heures de garde à vue et la sanction s'activent pour un graffiti féministe, mais il est fort à parier que des engagements « furtifs » comme ceux-ci passent inaperçus dans beaucoup de comptes rendus scientifiques s'ils ne sont pas liés à un groupe formellement étiqueté ou revendiquant publiquement l'action directe. Profilant les recherches sur des militant.e.s étiqueté.e.s par le contrôle social peut alors participer d'une coupure biaisée entre des engagements conventionnels de « bons militants » et l'image de « mauvais militant » que nous avons évoqué en début de partie. Combien de manifestant.e.s conventionnel.le.s et légalistes, attaché.e.s à un parti ou un syndicat représentatif, ont pu connaître ce type de phase dans leur trajectoire au fil des générations ? C'est ici également la question du degré et des formes de conflictualité des mouvements sociaux qui se trouve interrogée. Sans avoir pu rencontrer plus de participant.e.s ayant ce type de trajectoire, impossible d'être catégorique, mais nous verrons plus loin que l'action directe par collectifs affinitaires, pour être importante dans les milieux libertaires, ne représente pas un mode d'action absurde ou illégitime pour bien d'autres militant.e.s.

Engagements marquants

La deuxième catégorie de parcours dans notre typologie concerne les trajectoires pour lesquelles l'engagement et la déviance provoquent une bifurcation sans que les participant.e.s ne manifestent l'adoption d'une carrière déviante. Ce sont, pour ce corpus, les cas de Nina, Anne, et Jules, tous trois militant.e.s antiproductivistes ayant participé à des mobilisations de désobéissance civile dans l'antipub.

Nina a 32 ans lors de notre rencontre sur les conseils d'un militant écologiste proche des réseaux antipub. Elle commence par se présenter à partir de sa trajectoire étudiante et militante et fait remonter les débuts de son implication dans des mobilisations écologistes à la fin de ses études en grande école, en 2006-2007. Elle s'orientait à l'époque vers un travail dans les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« institutions » et le « développement durable » par l'intermédiaire d'un stage en collectivité locale, et rencontre par hasard, à l'occasion d'une soirée, un militant qui l'invite à une manifestation de rue autour du vélo en ville. Cette simple invitation prend son sens pour elle à partir de plusieurs éléments. Elle avait d'abord « une fibre politique » « de gauche » transmise par ses parents, qui l'a conduite à choisir des études en sciences politique. Son père est un ancien économiste ayant immigré en Europe et devenu cadre dans l'hôtellerie, et sa mère une élue municipale de gauche dans une grande ville[307] dont elle est originaire. Elle avait pu être « conscientisée », pendant ses études, à la « critique de la croissance », en lisant des auteurs de l'écologie radicale des années 1970 (notamment « Ivan Illich » qu'elle cite plusieurs fois pendant notre discussion). Elle revient enfin d'un an de vie en Allemagne où l'utilisation du vélo était plus massive, et où les habitants étaient « hyper écolos ». Le « vélo » lui apparaît alors comme un bon moyen de « militer ». Elle se rend à la manifestation sans bicyclette, mais rencontre « plein de gens », dont des « décroissants » se distinguant des « verts » et des militant.e.s qu'elle positionne comme « écolos libertaires anticapitalistes ». Elle rejoint ce groupe entre affinités et mouvementisme vers 23 ans pour organiser pratiquement toutes les semaines des mobilisations, et ce pendant « deux-trois ans ».

> « Ce qui était super intéressant, c'est que, bon voilà, à la base une petite manifestation à vélo… en soi il y a rien d'énorme, quoi, juste de dire 'bah oui, on veut plus de place pour le vélo et on est…', on est plus ou moins nombreux, on était jamais hyper, hyper nombreux, on était entre 50 et 100 maximum, quoi. Mais bon, ça faisait un petit noyau, quoi. Face aux autos-, [sourire] aux automobiles c'est pas énorme. […] mais par contre c'est là que j'ai… en discutant, en fait quand tu commences à t'intéresser, rien qu'à l'objet de vélo et qu'est-ce que ça implique comme mode de vie, conception politique du monde et tout ça… Ça a décliné aussi ma, enfin, ça a vachement changé ma vision du monde, quoi. Le fait de ne pas utiliser de pétrole [sourire], bah du coup… Voilà, c'est une façon de… de boycotter aussi des guerres qui peuvent y avoir autour de ça. Au niveau, bien-sûr, d'écologie, enfin, d'émission de gaz à effet de serre, mais aussi de… d'un mode de vie, d'un déplacement doux, de la convivialité. Enfin, à plein de niveaux [insistance]. En fait, rien qu'en commençant à tirer cette ficelle, ça… Ça m'a amenée à penser à plein de choses et… et en fait les gens aussi que je fréquentais, euh… faisaient partie de plusieurs organisations et du coup, on allait à des projections-débats, on discutait entre nous, y en avaient qui organisaient des projections chez eux… Et du coup en fait ça m'a vraiment enrichie, enfin, c'était vraiment l'éducation populaire, au sens où on s'auto-formait les uns les autres, à… […] Là c'était vraiment la mise en pratique concrète et un enrichissement pol, enfin ouais j'ai l'impression de m'émanciper politiquement à ce moment-là quoi. » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

On perçoit clairement dans ce passage l'impact des sociabilités militantes au sein et autour des mobilisations, les nouveaux questionnements et le changement de « mode de vie » qu'elle renvoie aussi à un changement de « vision du monde », une « émancipation ». Ce début de trajectoire

[307] De 210.000 habitants en 1990 selon le recensement.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

militante est autant pour Nina l'occasion d'une « grande joie » que celle d'acquérir des compétences, racontant qu'elle s'est sentie progressivement plus « légitime » à investir « la rue », à « parler en public » ou utiliser un « mégaphone ». Ces mobilisations autour du vélo dans l'espace public sont parfois sans autorisation mais le plus souvent « légales » et déclarées en « préfecture » pour éviter d'être « emmerdés ». Cela n'empêche pas son groupe d'être confronté à des réactions « très agressives » « des automobilistes » (avec « beaucoup » d'épisodes de « violences physiques » et « verbales »).

Au bout de deux ans et demi, Nina et ses ami.e.s militant.e.s « s'épuisent », le collectif autour de la cause vélo « diminue », mais d'autres mouvements écologistes se créent dans sa ville, notamment autour de l'antipub et en lien avec l'institutionnalisation plus poussée des mouvements de décroissance en France. Lorsqu'elle évoque son début d'investissement dans les « actions » de « barbouillage » (terme utilisé dans l'antipub pour désigner des dégradations légères à la peinture sur des supports publicitaires dans l'espace public), elle parle logiquement et rapidement des motivations « politiques », puis enchaîne encore sur les réactions « agressives » des badauds.

> «…c'était devant une école primaire, qui se trouve [P4][308]. Où là j'ai barbouillé avec… on était peut-être trois à barbouiller, donc sur cette place il y a un grand 4 par 3[309], mais vraiment à la sortie d'école, et puis il y a 3-4 sucettes[310] quoi, sur une place de rien du tout, quoi. Et… […] je me souviens qu'il y avait des parents qui étaient hyper agressifs, parce qu'on avait fait forcément à l'horaire de sortie de l'école. Et je me souviens… d'un ou deux parents qui nous avaient agressés et en disant […] 'Vous vous rendez pas compte de l'exemple que vous donnez à nos enfants et tout ça', et… et alors que justement, […] notre discours c'était justement de dire euh… 'c'est la publicité qui agresse vos enfants, nous on fait de la désobéissance civile, au sens où… on trouve ça honteux ce qui se passe, enfin, que vos enfants soient lobotomisés dès le plus jeune âge à des discours… horribles, quoi'. Non seulement marchands, mais aussi sexistes, enfin normatifs au plus haut point. Et puis qui… euh, transmettent une image de la société, bah ouais pf, complètement déconnectée de la réalité, des limites de, du monde dans lequel ils vivent, tu vois. Et ça m'avait vachement touchée, quoi, que… c'est notre message, quoi. […] Que notre message passe pas du tout, quoi. Vraiment il y avait un décalage total » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Une partie du discours idéologique cher aux antipubs se trouve dans l'extrait (« agresse vos enfants », « désobéissance civile », « lobotomisés », « discours marchands », « sexistes », « normatifs », « horribles », « image » « déconnectée de la réalité »), et la trajectoire de rapport à la déviance de Nina se comprend en partie avec ces réactions informelles aux transgressions. Les

[308] Nom de place en centre de grande ville, anonymisé.

[309] Dimension en mètres d'un type de panneau publicitaire très répandu autour des axes routiers, urbains ou non.

[310] Terme désignant les panneaux publicitaires plus réduits que les précédents, souvent présents en ville autour des axes piétons et routiers.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

actions de mobilisations avec une tactique « directe » ont représenté à la fois des rencontres, une socialisation militante, des valeurs et des pratiques qui participent à son « enrichissement » et son « émancipation ». Pourtant, elle se retrouve confrontée plusieurs fois à des réactions agressives ou violentes, non pas d'agents de contrôle social formel, mais de badauds ou d'individus qu'elle et son groupe essaient de sensibiliser aux causes en question. Elle constate à plusieurs reprises et se trouve « touchée » par un « décalage total », notamment parce qu'elle s'investit volontairement dans des actions de « non-violence ». Évoluant dans un « milieu » militant parfois « hyper prenant », devant choisir « l'énergie » qu'elle consacre aux « causes » tout en « soutenant » « les copains » qui travaillent sur d'autres mobilisations, on perçoit en même temps l'impact de sa carrière militante et celui des réactions face aux transgressions. Le discours sur la lobotomie ou sur « la réalité », sur lequel nous reviendrons, montre une forme de division entre militants et non-militants, entre engagement de désobéissance civile et résignation ou passivité.

Nina explique clairement que l'évolution dans sa « vision du monde » a remis « beaucoup de choses en question » par une « volonté de cohérence » avec son « mode de vie ». Elle décrit par exemple un rapport très « critique » au « travail », acceptant d'avoir « très peu de revenus » et une « vie assez sobre » tout en consacrant du temps au bénévolat en association. Elle parle des contraintes qu'elle a pu s'imposer en termes de déplacement, refusant le plus possible l'avion malgré l'éloignement de sa sœur depuis 8 ans. Les exemples sur son rapport aux objets ou aux espaces sont nombreux (téléphone, vélo, alimentation, logement etc.), nous les étudierons plus clairement dans les chapitres suivants. On voit néanmoins des changements importants de ressources et de contraintes dans sa trajectoire, initialement tournée vers une position de cadre ou technicienne des politiques publiques, et choisissant ensuite une voie entre petits boulots ou « temps-partiels » et bénévolat associatif et militant. Certaines décisions lui semblent difficilement réversibles dans son rapport au travail ou à la consommation. En revanche, elle ne raconte pas l'acquisition d'un mode de vie ou de statuts qui seraient liés à la sanction formelle de ses transgressions ; elle ne développe pas en entretien une image d'elle-même qui serait le fruit d'un étiquetage déviant ; elle n'a pas non plus fait évoluer ses pratiques transgressives. Nina ne nous raconte qu'une seule sanction, lorsqu'elle s'est présentée volontairement au « commissariat » après une dégradation militante ; le but est de susciter un procès pour obtenir une meilleure tribune pour la cause antipub. Elle est alors l'objet un « rappel à la loi » sans que cela ne change son investissement dans la désobéissance civile puisqu'elle et son groupe regrettent de ne pas avoir eu le « fameux débat public » recherché. Si l'on peut parler de bifurcation, il est donc complexe de parler de carrière déviante au sein de cette trajectoire militante. Au moment de l'entretien, Nina reste engagée dans diverses causes antiproductivistes tout en ayant pris du recul vis-à-vis de la

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

désobéissance civile et de tensions propres au militantisme sur lesquelles nous reviendrons. Elle travaille alors à construire une structure associative ou professionnelle basée sur les techniques de communication non-violente et d'entraînement mental.

La deuxième trajectoire de ce type est celle d'Anne. Elle a 29 ans lorsque nous nous rencontrons, à son domicile. Elle tient un rôle central de porte-parole et d'organisatrice dans un collectif antipub réalisant des « barbouillages » sur lesquels elle s'est beaucoup exprimée lors de l'entretien. Mariée et mère de 3 enfants, elle se décrit comme originaire d'une famille « bourgeoise » et « catholique pratiquante », ayant grandi dans une petite ville campagnarde mais connexe d'une métropole où elle réalise le début de ses études. Nos échanges débutent logiquement par son engagement dans « le mouvement » antipub et on sent rapidement qu'elle est habituée à répondre à des demandes d'entretiens, elle évite d'ailleurs pendant un certain temps les réponses personnelles. Suivant « de loin » l'antipub et les avancées de la décroissance, c'est au moment où sa carrière professionnelle d'ingénieure se stabilise, après son installation dans son logement actuel, qu'elle décide d'aller à des réunions antipubs. Deux mois plus tard, elle réalise ses premiers « barbouillages ». Elle souligne plusieurs fois le caractère « symbolique » de « l'action », son encadrement collectif et l'invitation de la presse pour éviter les actions « clandestines », qui pourraient être « connotées délinquance ».

> « Ben c'est… enfin, c'est sur le chemin de la décroissance, enfin voilà, c'est beaucoup de choses qui ont fait que, on commence à pu… […] à penser les choses un peu différemment et puis euh, j'pense ça doit être 'La Décroissance' enfin y'a... *(ça a l'air d'être à l'origine de beaucoup de choses…)* Ouais c'est à l'origine de beaucoup de choses, et y'avait un hors-série donc y'a, y'a, on l'a acheté en 2002. On ne voit plus les mêmes choses… […] J'suis… enfin [silence]… ouais ben c'est que je me suis un peu radicalisée enfin… c'est des idées que je soutenais depuis longtemps et puis voilà j'ai franchi le pas en me disant que ben ça… ça suffisait pas juste de dire 'ah ben oui ces gens ils ont raison" faut, faut… fallait agir quoi. Alors j'aurais pas forcément sauté le pas directement dans des actions clandestines, là le fait que ça soit des actions publiques euh, ça prot, enfin ça protège… c'est euh, on risque aussi euh, de, on assume euh les suites judiciaires mais euh, c'est dans un cadre, on est euh, y'a un collectif derrière, si on va dans un tribunal on est pas tout seuls. Voilà donc ça, ça rassure quoi » Anne, 29 ans, ingénieure.

On sent ici l'impact proprement idéologique de la presse militante sur les débuts d'engagements d'Anne dans des déviances de type désobéissance civile. Si elle mentionne les actions « clandestines », c'est aussi parce qu'elle a, quelque temps après ses premiers barbouillages, pris souvent la décision de sortir la nuit dans son quartier pour arracher ou retirer les affiches publicitaires illégales. Ne se définissant pas comme « légaliste », elle raconte un « mode de vie vachement en décalage » du reste de la société, qu'elle remarque aussi vis-à-vis des camarades de ses enfants à l'école. Elle et son mari les éduquent sans la télé, leur apprennent que parfois

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« Maman elle fait quelque chose d'interdit » tout en s'assurant qu'ils comprennent le sens des « barbouillages » sur les publicités : Anne emmenait systématiquement ses enfants aux actions de désobéissance civile, et s'arrange encore pour qu'ils soient gardés par son mari ou « qu'il y ait quelqu'un » pour les ramener « à la maison » en cas d'arrestation. Globalement, elle ne cache pas ses pratiques à ses amis ou à son entourage, et les informe sur la cause antipublicitaire ou la décroissance.

> « Et on l'assume voilà, on fait des choses illégales et on assume nos actes, et… on est presque à, voilà, à rechercher le procès. Moi j'ai encore jamais, à mon grand regret [rires] j'ai encore jamais été arrêtée, mais y'a... il suffit que je sois pas là à une action pour que les policiers pointent le bout de leur nez mais euh… Bon c'est euh… hum, y'a des, y'a de gros enjeux financiers et euh… ben l'ordre est de ne pas nous faire de publicité quoi. Faut, faut qu'on parle pas de nous, donc… (*d'accord, c'est intéressant*) donc euh, alors c'est très très troublant parce que on… oui, c'est une chose de faire des actes illégaux pour se faire arrêter et puis euh, ben là on se fait pas, on se fait pas arrêter quoi. » Anne, 29 ans, ingénieure.

N'ayant jamais été arrêtée pour dégradations légères lors de mobilisations, ni pour ses actions clandestines contre l'affichage publicitaire, Anne n'a pas été étiquetée déviante ou adopté un mode de vie spécifique à des sanctions réelles[311], bien que l'on sente l'importance de son engagement depuis 6 ans. Pratiquement indispensable au collectif affinitaire et aux mobilisations qu'elle soutient, ayant participé à structurer l'engagement local dans la cause antipub ou la décroissance, on peut parler de bifurcation vis-à-vis des contraintes et des ressources créées, mais pas de carrière déviante. Ses valeurs et pratiques marquent bien l'importance du militantisme dans sa vie, mais ce n'est pas tant par un changement de position dans les structures sociales que par l'impact sur son identité ou son rapport au travail que l'on repère la bifurcation. Pour Anne, l'antipub ne joue pas dans son « métier » d'ingénieure puisque ses prises de paroles sont souvent « publiques » et connues de ses collègues, mais elle continue de consacrer beaucoup de temps à faire vivre le collectif, organiser des actions ou des débats. Pilier de l'antiproductivisme local, nous verrons plus loin que sans son engagement dans des déviances marquées par la désobéissance civile et sans son investissement de long terme, les trajectoires d'autres militants seraient pratiquement intenables.

Troisième et dernier parcours avec engagement « marquant » dans son rapport à la déviance, l'exemple de Jules est un cas limite intéressant pour notre objet d'étude. En effet, celui-

[311] L'organisation familiale en cas d'arrestation représente bien une prise en compte des risques de sanction, mais H.Becker rappelle bien dans sa conceptualisation que c'est la continuation des pratiques malgré des sanctions réelles, et leur évolution en rapport à l'étiquetage qui marque une carrière déviante (H.Becker, 1963, 31)

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

ci s'engage depuis un an dans l'antipub de manière « légaliste » et intense, mais ne commet pas de dégradations volontaires d'objets matériels. Il pourrait donc figurer hors de cette typologie mais nous avons choisi de l'intégrer ici. Sa place ici tient à plusieurs éléments. Tout d'abord, nous le rencontrons lors d'une mobilisation antipub visant à éteindre les enseignes lumineuses des commerces. Cette action est tout à fait légale comme expliquait le tract que nous avons distribué aux passants ou déposé chez les commerçants : depuis 2012 le Code de l'environnement prévoit l'extinction des publicités lumineuses[312] entre une heure et six heures du matin dans les villes de moins de 800 000 habitants[313]. De fait, beaucoup de pubs et enseignes restent allumées en permanence. Tant qu'il n'y a pas de dégradation matérielle, les antipubs peuvent, souvent à l'aide d'un manche à balai pour les dispositifs placés haut, ou simplement avec des sacs scotchés ou des tracts, limiter cette « pollution visuelle » sans risquer d'amende. Cela n'empêche pas les services de sécurité privés de questionner occasionnellement les participant.e.s ou d'essayer de leur interdire l'accès au boîtier d'allumage de l'enseigne. Cela reste un geste de « désobéissance civile » et une prise de rôle déviant[314], dont la transgression risque rarement une sanction formelle mais plutôt des réactions de contrôle informel, de questionnement ou de stigmatisation (notamment par les commerçants). Ensuite, si Jules m'explique en entretien n'avoir jamais réellement dégradé un objet matériel, il reconnaît que cela a pu arriver par négligence. De fait, lors de l'action de « *switch-off* »[315], nous avons cassé deux ou trois leviers d'allumage d'enseigne sans le vouloir : certains mécanismes sont encrassés à force de rester allumés, et le geste à partir d'une perche à deux mètres de haut n'est pas forcément précis.

Plus largement, il m'a semblé intéressant de garder l'entretien de Jules dans ce corpus pour comprendre les porosités entre dégradations militantes et actions directes tolérées, entre sa trajectoire et celle d'autres participant.e.s dans l'antipub, et les différences ou similarités entre son rapport aux objets matériels et ceux des autres militant.e.s. A priori, il ne semble pas plus emblématique du militantisme légaliste ou d'un rapport conventionnel à la propriété que les autres participant-e-s. Nous savons déjà que les dégradations répétées peuvent tout à fait coexister avec des interactions conventionnelles dans maintes sphères de la vie sociale : il n'en

312 Hors « mobilier urbain » et pubs « numériques de surface exceptionnelle ».

313 Code de l'Environnement, Article R581-35. Pour les villes de plus de 800.000 hab., la règlementation est précisée par un « règlement local de publicité », nous y reviendrons.

314 La norme concernant les enseignes lumineuses est plutôt celle d'un évitement, d'une indifférence ou d'un regard intéressé, mais sans prendre la liberté de jouer avec son allumage.

315 Signifiant « Eteindre » une lumière ou un dispositif en langue anglaise.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

reste pas moins que la frontière entre « négligence » et « dégradation volontaire » est importante pour notre objet.

Notre rencontre avec Jules part également, de mon point de vue du moins, d'un moment fort : le soir de la manifestation, après plusieurs tentatives, à l'aide d'un caddie et d'une double perche, nous réussissons à éteindre (pour plusieurs semaines d'ailleurs) l'une des plus grandes enseignes lumineuses de la ville où se tient la mobilisation[316]. Invité à participer à la prochaine réunion de l'association et échangeant d'emblée nos coordonnées pour un entretien, Jules m'invite quelques semaines plus tard chez lui et nous discutons plus de deux heures ensemble. Il a 27 ans, est titulaire d'un doctorat en informatique et originaire d'une ville de 25 600 habitants[317] insérée dans une plus grande conurbation. Lorsque je lui demande de se présenter, c'est son positionnement idéologique qu'il développe en premier lieu. Il fait remonter sa « politisation » à l'époque du lycée, puisqu'il s'intéressait déjà aux « idées politiques » et se retrouve à participer activement aux blocages de l'établissement pendant les mobilisations contre le CPE. Il passe aussi à l'époque par une période de « désintérêt » pour l'école et son mode d'apprentissage. L'arrivée « en fac » est vécue comme une « libération ». De manière assez « individuelle » pendant sa licence, il participe plus souvent à des « manifs », notamment contre les lois « LRU », les réformes des « retraites » ou « le manque de moyens à l'Université ». Il s'implique aussi dans une structure associative étudiante mais « pas militante ». Sans jamais adhérer à un parti, il votera J-L. Mélenchon en 2012. Toutefois, la question de la publicité « lui parlait » depuis plus longtemps : en tant qu'adolescent, il voyait sa « nourrice » ou ses amis faire des achats qui lui semblent « irrationnels » car « manipulés » par la « publicité ». Grandissant dans un quartier populaire avec une mère fonctionnaire territoriale et un père ouvrier polyvalent qu'il décrit comme « pas du tout militants », il s'interrogeait sur les « achats compulsifs », le « loto » et plus largement la « société de consommation ». Son engagement dans des collectifs mobilisés vient entre 25 et 26 ans, après la participation à un festival militant autour de l'antipub.

> « la première édition de [Nom de festival 2], bon, je me suis dit euh : 'Y a des gens effectivement qui militent là-dessus et peut-être il faudrait que je fasse quelque chose avec eux', et la deuxième édition ça m'a semblé… bah, enfin, je me suis quasi reproché, enfin, je crois que j'avais posé une question à 'Carlo'ou à 'Anne'voilà qui étaient là, donc des [PM22][318], et je m'étais quasi-reproché, de rester, d'être resté à un niveau individuel, parce que… Ok, agir d'une manière individuelle, parler autour de soi et dans son

316 Celle-ci est peut-être de 15 ou 20 mètres de larges pour 6 mètres de hauteur, dans un quartier de gare, au bénéfice d'un centre commercial.

317 En 1990 selon de recensement.

318 Collectif militant anti pub

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> comportement, on peut se tenir à distance de la publicité, ça avait du sens. Euh… Mais euh, le 'Colibrisme' en général, je trouve que ça a ses limites, enfin, c'est-à-dire que… D'accord, enfin, moi, mes, enfin, se dire 'si chacun agit comme moi, dans ce cas-là, ben, la société va mieux', bon, c'est bien hein, c'est un début, 'être le changement qu'on veut incarner', Gandhi tout ça, tous ces trucs-là, ou Kant enfin voilà, je vois les idées qui sont derrière et ça me parle et c'est, ma vie se base beaucoup sur ça, […] mais euh… mais à un moment, justement, je me dit : 'Bah, si, si personne ne passe à un niveau collectif, c'est pas tenable donc c'est, ça fait partie du truc', il faut pas, il faut pas se contenter de juste agir individuellement de manière éthique mais… enfin, l'agir individuel ça veut aussi dire agir avec les autres et passer à un niveau collectif […] Et donc bon voilà, arrivé à un moment, je me dis : 'C'est parti', euh… je rejoins, enfin, 'mets-toi dans un collectif pour lutter contre la publicité'… contre le système publicitaire. Et euh, et ça c'était il y a un an euh, quasiment jour pour jour, […] C'est-à-dire que c'était à l'issue du [Nom de festival 2] numéro deux. » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Jules considère différentes options, notamment lors de ces festivals, et se définissant comme « très légaliste » dans ses « valeurs » et voulant prendre en compte différentes formes de publicités, il choisit de s'investir dans une association réalisant quelques actions de « désobéissance civile » mais surtout un travail de sensibilisation et de négociation avec les autorités. Pour m'expliquer son rapport à la déviance, il prend l'exemple du téléchargement illégal qu'il évite le plus possible : il passe le plus souvent par des bibliothèques publiques pour emprunter des films par exemple. Pour lui, choisir quelles « lois » l'on transgresse car elles ne « vont pas » reviendrait à « justifier » que d'autres ne respectent pas les lois, même s'il se retrouve à avoir des « problèmes » avec de nombreuses lois. Les « risques » vis-à-vis d'une sanction possible compteraient moins pour lui dans cette « conformité » que la volonté, en tant que militant, « d'éprouver » les possibilités des lois tout en suivant les « règles du jeu », ce qui lui permet par conséquent de jouer avec les normes à sa manière.

> « Et donc du coup ben depuis un an je me suis investi euh, je pense plus ou moins *crescendo*, enfin assez *crescendo* et assez fort dès le début dans l'association… euh, et je pense que j'suis maintenant l'un des membres les plus actifs euh, je peux pas dire que je suis le membre le plus actif, parce que, enfin, c'est difficile à dire mais euh… C'est moi qui, enfin en tout cas dans ma vie à moi c'est mon activité principale, je pense, depuis un an. Enfin… au moins depuis cinq-six mois » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Organisant des réunions, des évènements pour publiciser la cause antipub avec parfois des pratiques de désobéissance civile, participant à des contestations d'ordre juridique ou à des consultations locales, Jules explique qu'il a une appétence pour les questions « théoriques » voire « stratégiques ». Il fait aussi part d'un mode de vie lié à son militantisme, essayant d'intégrer les mots d'ordre de son association et les principes de l'antiproductivisme dans son « quotidien ». Logiquement, il se sent plus à l'aise et proche des personnes partageant ses valeurs et a fait de nombreuses rencontres d'ami.e.s via le militantisme, mais il en vient à considérer que « rencontrer

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

des nouvelles personnes » « dévient très problématique » vu son engagement intensif. Ainsi, s'il est très clair que Jules n'a pas de carrière déviante, il nous semble possible de parler de bifurcation dans l'adaptation de son mode de vie et la perception de son identité. Celle-ci est forcément liée à son début de carrière militante et à ses sociabilités, mais il mentionne plusieurs fois que son rapport aux « règles fixées » ou à « l'éthique » joue dans son rapport aux objets et aux espaces, dans sa manière de parler, dans les contraintes et ressources qu'il se pose au quotidien. Ainsi, son rapport distancié à la déviance, limitant le plus possible les transgressions formelles, jouant avec les normes pour des pratiques de désobéissance civile, et s'investissant dans le militantisme jusqu'à ce qu'elle représente son « activité principale », nous pousse à le placer dans la catégorie des engagements « marquants ». Sa prise de rôle déviant se fait vis-à-vis de normes informelles mais en congruence avec le droit, et toujours dans un cadre militant.

Les trajectoires de Nina, Anne et Jules ont en commun des engagements dont les contraintes et ressources laissent des traces dans leur trajectoire. Leurs pratiques et représentations sont imprégnées par leurs relations à la déviance au sein de leur carrière militante, sans qu'ils n'aient de carrière déviante au sens propre. Leur place à cet endroit de la typologie n'est pas anodine et doit être mise en relation avec leur antiproductivisme, et notamment avec les modes d'action de « désobéissance civile ». En effet, on peut supposer qu'en revendiquant des transgressions dites « non-violentes » et réclamant une « participation démocratique à la production de normes », leurs prises de rôles peuvent en partie éviter certains stigmates liés à la « délinquance ». Le caractère « encadré » ou ritualisé, et public de leurs transgressions, toujours attachés à une volonté de donner un sens militant aux actions (par des tracts, des interviews, des réunions publiques etc.), et le jeu sur les normes de dégradations « légères », participent de ce positionnement. Toutefois, on ne peut faire de lien mécanique entre désobéissance civile et absence de carrière déviante[319]. Leurs discours et pratiques ne sont qu'une partie de l'équation en jeu : pour Nina comme pour Anne, on voit bien que ce sont les pratiques de contrôle social formel qui participent à éviter des sanctions lourdes ou l'incrimination. Cette piste nous conduira à interroger plus finement le rapport au contrôle social de ces participant.e.s, mais rappelons que certaines transgressions voulues « non-violentes » et revendiquant collectivement un attachement à la « démocratie » (ou à un changement des normes) ne bénéficient pas de la même tolérance. C'est le cas pour certain.e.s militant.e.s antinucléaires[320], de militant.e.s pour la cause

[319] Nous verrons qu'un participant de notre corpus semble réunir les deux pratiques.

[320] Notamment ceux et celles condamné-e-s pour s'être introduits dans des centrales nucléaires pour montrer leurs failles de sécurité.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

palestinienne[321] ou encore autour de la cause des étrangers. Sans un travail qui porterait directement sur les réponses des institutions et acteurs du système pénal aux différentes formes de désobéissance civile, nous ne pourrons que formuler des hypothèses sur cela.

À ce stade, il reste complexe de déterminer ce que les bifurcations doivent aux transgressions, dans la mesure où celles-ci s'insèrent dans des carrières militantes avec un engagement intense, et l'obtention de statuts d'organisateurs au sein d'associations ou de mouvements en structuration locale. Pour les participants suivants, si carrière militante il y a, elle croise des effets spécifiques aux sanctions et aux déviances. Dans les deux cas, il est clair que des prises de rôle de celui qui dégrade et atteint la propriété ne sont pas séparées du militantisme conventionnel ou extérieur à celui-ci.

Engagements profonds

Pour la dernière entrée de notre typologie d'engagements, nous trouvons quatre participants ; Benjamin, Pierre, Sébastien et Carlo ont chacun connu des bifurcations et des carrières déviantes au sein de leur trajectoire militante. Les deux premiers ont désisté des pratiques concernées au moment où je les rencontre, les deux derniers continuent plus ou moins régulièrement. Leurs parcours sont tout aussi importants que ceux qui précèdent et, pour rappel, le choix du terme « profond » n'implique pas que leur militantisme soit plus sérieux ou central pour les mouvements sociaux auxquels ils participent. En revanche, leur parcours vis-à-vis des déviances marque plus qu'une modification à long terme de leur mode de vie ou de leur position dans les structures sociales ; il dénote un impact spécifique et durable des sanctions sur leurs pratiques et leurs représentations. En raison des modalités du terrain et de la disponibilité des participants, nous avons relativement moins d'informations sur la trajectoire de Carlo car il n'a pas souhaité donner suite à mes demandes d'entretien complémentaire. Enfin, certains points du parcours de Pierre ont été consignés par prise de notes suite à un problème technique : nous aurons donc des éléments moins précis sur ses éléments de langage ou le séquençage de son discours, mais nous disposons d'assez de données pour avoir accès à l'évolution de ses engagements.

Rencontré par connaissances interposées, Benjamin a 27 ans lorsqu'il accepte de me raconter son histoire de vie. Notre premier entretien se passe dans un café d'un quartier populaire

[321] Principalement autour de la campagne de boycott des produits issus des colonies israéliennes

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de grande ville où il réside, mais vient après plusieurs reports qui ne sont pas sans intérêt pour notre sujet. Visiblement plus tendu physiquement pendant les échanges que les autres participant-e-s, il insiste plusieurs fois sur l'anonymisation des données malgré le fait qu'il n'ait mentionné aucun nom ou prénom à part le sien. Il m'expliquera lors de notre deuxième discussion formelle, quelques mois plus tard, qu'il n'aurait pas accepté de me raconter « beaucoup de choses », ni même été d'accord pour un entretien, s'il avait été dans la phase plus « parano » qu'il a connu après une arrestation et un procès pour dégradations volontaires avec son groupe militant.

Se définissant comme anticapitaliste, autogestionnaire et autonome, sa trajectoire débute au lycée avec les blocages contre le CPE dans une ville rurale de moins de 3 000 habitant.e.s. Pour ses études universitaires, il arrive dans une grande ville et rencontre du « monde ». C'est à ce moment qu'il se lie avec un groupe affinitaire, « affilié à rien » mais avec envie de « se bouger » sur diverses causes, autour des squats ouverts et politiques, de la défense des « sans-papiers », contre la surveillance de masse et le fascisme ou encore contre la publicité. Ce « gros groupe de potes », critique des organisations anticapitalistes qui ne « foutent rien », connaît des tensions politiques et/ou personnelles qui joueront partiellement dans son « explosion ». Ils et elles se mobilisent par des manifestations, des occupations et des sabotages variés en fonction de « l'actualité » et des combats qui leur paraissent importants. Pendant environ 3 ans correspondant aux premières années de la présidence de N. Sarkozy, Benjamin explique qu'ils étaient « plus dans l'action que dans la réflexion », avec des actions souvent « décousues ». Il explique cela par plusieurs processus. C'est pour lui une période spécifique de leur « construction politique », qui est plus « carrée » et « cohérente » aujourd'hui. C'est aussi parce que les membres du groupe « n'espéraient pas tous la même chose » idéologiquement ou en termes de pratiques militantes. Enfin, c'est le croisement et la profusion des raisons de se révolter politiquement à l'époque (sur la politique économique, migratoire, sécuritaire, sur les transports, le nationalisme ou le fascisme etc.). La fin de leur collectif affinitaire autonome se matérialisera par le départ de certain.e.s « aux quatre coins de la France » sur diverses causes, mais avant cela, c'est une « grosse histoire » d'arrestation sur une action qui vient fracturer l'ensemble.

> « On s'est fait euh… on s'est fait péter sur une action [demi-rire gêné] mais en beauté quoi, et euh… voilà. Bon y'en a que deux qui se font choper à ce moment-là, et euh… là les… flics commencent à remonter un peu sur tout ce qui a été fait avant du coup euh, ils se rendent compte qu'en fait il y a... y'a des piles de… dégradation ou autre, assez… assez énormes. Du coup ils continuent à chercher parce qu'ils savaient très bien qu'il y avait pas que deux personnes quoi. Donc euh, ils avaient des… une vidéo enfin un peu floue de… de rue où on voyait deux caisses et je sais plus six ou sept personnes un truc comme ça. Donc du coup ils se mettent à chercher les autres gens… Et euh… pff… enfin je te passe les détails mais… on est des blaireaux, on fait des erreurs à la con, et en gros euh… ils

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> nous font craquer… assez, assez facilement. (*d'accord*) Parce que voilà. [court-silence] c'est… […] enfin moi c'est pas la première fois que j'étais en gard'av mais entre la grad'av que tu fais en naïf tu sais, où ils embarquent des gens et où t'es là, t'en a rien à f, enfin je veux dire… et où là ils commencent à te sortir des appels téléphoniques des machins et tout [mime les gestes sur la table] (*ah ouais, genre ils fouillent*) ouais ouais, et du coup ils essaient de sortir les appels téléphoniques, les machins, les trucs euh… tous les liens que t'as, les personnes enfin qu'ils connaissent de près ou de loin euh… voilà quoi et… du coup ils… ils te font craquer quoi… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

C'est un graffiti militant un peu plus long que prévu qui leur a valu d'être « embarqués » avec un ami, puis pour certains une garde à vue de « 35-36 heures ». Comme l'explique Benjamin, il avait vécu plusieurs gardes à vue auparavant sans qu'elles ne soient liées à des flagrants délits, et où il pouvait faire le « naïf » tout en continuant les actions directes nocturnes. Cette fois-ci, c'est par l'intermédiaire d'informations enregistrées par des caméras de surveillance et par le traçage des « appels téléphoniques » que les policiers le font « craquer » et confirmer deux noms de son groupe. Par suite, les agents relient le groupe à d'autres « actions » : des graffitis militants, de la « casse » de vitres de bâtiments publics, de supports publicitaires ou de distributeurs de billets de banque. Les policiers tentent aussi de leur mettre « sur le dos » tout un tas de « dégradations » commises sur les six derniers mois dans les environs. Après ses révélations sous pression, Benjamin « s'enferme complètement », « déprime » en se percevant comme une « sale balance », devient « parano » avec la peur de se faire « casser la gueule » (ce qui ne lui arrive pas). Toutefois, par « chance », les policiers ayant fait « n'importe quoi » pendant la procédure avec des « coups de pression » et des « enfermements » « en dehors de tout cadre légal » le procès aboutit à une relaxe des militant.e.s.

Jugeant rétrospectivement cette période, il explique parfois qu'ils pouvaient être « bien cons » mais aussi « hyper motivés », prenant des « risques » pour « pas grand-chose », se voulant « révolutionnaires » mais tombant parfois dans des embrouilles « ridicules ». On sent ici à la fois la carrière militante s'exprimer, mais aussi l'impact du contrôle social à long terme. Aujourd'hui, Benjamin ne fait plus d'actions directes nocturnes, se retrouvant plus dans l'idée de « grèves, blocages et sabotages » de manière massive et en lien avec le « mouvement ouvrier », ou dans la construction de mouvements de fond et nationaux, comme à travers les « ZAD ». Pour des raisons de secret assez évidentes, il m'a été impossible d'en savoir plus sur ses pratiques déviantes actuelles, mais il fait état d'un processus de désistance dans sa carrière déviante, avec des engagements plus conventionnels dans des journaux militants ou des associations de la gauche mouvementiste. Ses parents sont séparés, sa mère est secrétaire et comptable dans une PME, et son père « ouvrier réparateur chauffagiste ». Il travaille aujourd'hui à mi-temps dans une association centrée sur le logement et l'opposition à la gentrification après deux ans de chômage ;

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

son Master II en sciences politiques lui permet d'employer une « vision classiste du droit » contre une partie des injustices qui « l'agressent » au quotidien. On aperçoit des effets d'incorporation et l'impact de long terme sur sa trajectoire sociale : Benjamin reste attaché à l'importance des pratiques d'action directe pour « bloquer l'économie », montrant, malgré l'impact des sanctions, des justifications spécifiquement liées à sa carrière déviante. Si cet engagement dans la déviance n'est pas forcément la cause principale de sa bifurcation (comme pour d'autres participant.e.s), les deux apparaissent corrélées.

Autre trajectoire dans l'anticapitalisme, type d'engagement comparable dans le rapport à la déviance. C'est Pierre, qui s'engage dans un parti trotskiste quelques mois après notre entretien, à l'âge de 23 ans. Il parle très peu de son adhésion pendant de notre entretien, surtout axé sur les périodes de sa vie où il a pu volontairement « péter des trucs », en tant qu'adolescent dans un petit village de campagne, ou en tant qu'étudiant dans deux grandes villes. Il sépare clairement les deux phases, l'une qu'il renvoie systématiquement à des « conneries », l'autre qu'il renvoie plutôt à un « contexte politique » avec une volonté « stratégique ». Me demandant à juste titre si le montage d'une barricade lors d'une manifestation de rue constitue du « vandalisme », c'est, comme d'autres participants, lors du mouvement contre le CPE qu'il pratique des dégradations militantes. Il commence à « militer » et « faire de la politique » à partir de son arrivée en université, et c'est surtout autour de manifestations étudiantes ou d'émeutes qu'il raconte les situations concernées. Avec des gens qu'il connaissait depuis peu mais sur lesquels il « pouvait compter » « politiquement », notamment des « anars », il cherche à faire du « spectaculaire », « marquer les esprits ».

> « Ouais bah faire flamber des trucs, bah là on a fait flamber, plein de manifs parce que y'a des moments on faisait des barricades on mettait toutes les poubelles en même temps on foutait le feu… [les] voitures, alors ça m'est déjà arrivé mais pas vraiment dans les cadres de manifs, dans les cadres d'émeutes mais pas de manifs, c'était pas une manif rangée je sais pas quoi mais voilà… un camion de flics, truc comme ça déglingué, des trucs comme ça quoi… mais là c'était dans les cadres de, soit d'émeutes soit de manifs en tout cas enfin voila […]. Sauf que là du coup je le ressentais d'une manière complètement différente, parce que là c'était pas faire des conneries, j'étais pas bourré d'ailleurs, j'étais très clair, je savais ce que je faisais, et dans ma tête c'était un calcul politique. (*Mais alors c'était vraiment en rapport*… [il me coupe pour développer]) Un truc tout bidon, mais à l'époque je théorisais vraiment dans ma tête en me disant voilà, 'plus je pétais des trucs dans la manif, plus ça va faire des gros titres dans les journaux, plus ça va, plus ça va marquer, ça va être spectaculaire… les gens vont dire putain c'est un truc fou… les gens vont dire y'a des trucs qui changent y'a des trucs de fou donc y'a peut-être plus de gens qui vont venir rejoindre'enfin voila y'a un calcul derrière. » Pierre, 23 ans, étudiant.

Au milieu du passage, Pierre veut bien marquer la différence entre les pratiques de dégradations lors de soirées alcoolisées dans son village d'origine et le « calcul politique », pour attirer les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« journaux » et de potentiels « manifestants » ou « émeutiers ». Ce type de situation se produit pendant deux ou trois ans, lorsqu'il est étudiant en philosophie, puis marginalement lorsqu'il déménage pour une licence 3 dans une grande ville. Ayant toujours à l'époque de notre entretien des amis qui continuent des pratiques de cet ordre, il explique sa désistance par une évolution « idéologique ».

> «… maintenant je théorise le truc complètement différemment, maintenant… ça m'arrive même de m'engueuler avec des gens qui font ça dans les manifs dans les mouvements sociaux ou n'importe quoi parce que j'dis 'nan mais en fait là, le truc que t'es en train de péter, c'est des pauvres types du service public ou c'est, c'est la femme de ménage qui est sans-pap' qui est payée j'sais pas combien qui va le ramasser ta connerie et…' enfin voilà maintenant je le vis complètement différemment quoi… […] Après nan voilà, moi j'suis pas dans la culture de la culpabilité ou quoi, mais disons qu'en tout cas, nan avec du recul maintenant c'était des conneries quoi enfin [appuyé] et je pense que c'est des pauvres gens qui ont ramassé les trucs, qui ont réparé les trucs, et que ça a pas du tout emmerdé enfin les gens que je voulais emmerder enfin voila quoi. » Pierre, 23 ans, étudiant.

L'emploi du terme « connerie » (une seule fois sur ce sujet comparé à des occurrences fréquentes lorsqu'il évoque des dégradations ludiques) marque bien un changement de rapport aux dégradations voulues politiques. Pouvant maintenant « engueuler » ceux ou celles qui s'engageraient de cette manière en « manifs », il renvoie son changement de perspectives et de justifications à des « discussions » avec d'autres militant.e.s et une « évolution personnelle ». Durant les deux ans en question, Pierre se bat plusieurs fois avec les « flics », notamment lors des « grosses baston » du CPE ; il se retrouve plusieurs fois au « poste », et ironise sur le fait que se retrouver dans le fourgon de police donnait l'impression d'être « mis au coin » par une maîtresse d'école. On peut supposer que ces sanctions ont joué dans sa perception actuelle des dégradations militantes, mais elles n'ont pas empêché leur continuation dans différentes villes.

C'est donc encore une carrière déviante avec désistance que nous raconte Pierre et c'est à la fin de celle-ci que s'observe au moins une bifurcation dans sa trajectoire. La création de contraintes et de ressources avec des irréversibilités relatives n'est pas encore inscrite dans un emploi légitime, puisqu'il est étudiant en sciences politique au moment de notre rencontre. Toutefois, il décrit ses parents comme vivant tous deux de « petits boulots » (sa mère ayant arrêté de travailler un temps pour s'occuper de lui et de ses deux petites sœurs) avec des conditions d'existences difficiles et qui ont peut-être joué, selon lui, dans ses sentiments de « révolte ». Son entrée en grande école et ses rapprochements avec le trotskisme coïncident avec la fin des pratiques de dégradations matérielles. Son investissement dans une structure partisane trotskiste ne renvoie pas à un héritage familial militant, et il évoque plus de proximités avec l'anarchisme et l'autonomie au début de sa carrière militante. De plus, nous avons déjà noté la formation sur le long terme et

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

l'investissement personnel que demandent l'adhésion et la militance dans certains partis trotskistes français[322]. Bien qu'il évoque très peu ce début d'engagement partisan à l'époque, il ouvre à un impact de long terme sur son mode de vie comme sur son identité, déjà perceptible dans « l'évolution personnelle » et sa volonté de prise de distance avec les déviances.

Le parcours de Sébastien se situe pour sa part à distance des institutions de l'anticapitalisme : aucune affiliation à un parti ou à une association, il ne parle pas non plus de collectif affinitaire anarchiste ou autonome. En revanche, il fait état d'une insertion de longue durée dans la sous-culture « punk », plus d'un an de vie en squat et la participation à des « manifestations » ou des actions directes lors de mouvements sociaux. Âgé de 26 ans lors de l'entretien par récit de vie, il se présente d'abord à partir de ses multiples déménagements au fil de sa scolarité puis de ses études. Partant d'une ville de 13 000 habitants pour arriver dans une ville de 230 000 habitants en 2011, en passant par diverses « sous-préfectures » et deux voyages à l'étranger, il a commencé deux formations BTS avant de « sortir du système scolaire » pendant 2 ans. Cette parenthèse s'explique principalement par un « accident grave » lors d'une manifestation contre le CPE en 2006, où Sébastien est victime d'un traumatisme crânien pendant des affrontements avec les CRS et des opposants au mouvement social. S'en suivent pour lui un an de vie « dans les squats », puis une reprise d'études dirigée vers le travail social et la sociologie. En Master I à l'époque de notre rencontre, il fait remonter son début d'investissement dans une culture punk « assez marxiste » à l'époque de son baccalauréat, avec « ses potes ». Il y fait l'expérience d'une « communauté » et d'un « entre-soi » où l'on peut se faire « confiance » tout en ayant une « opposition » aux « bourgeois ». À partir de cette période, il participe à des « manifs » et réalise différentes dégradations sans lien avec une manifestation de rue ou un mouvement particulier. Il raconte ainsi des graffitis militants sur un « supermarché », le « truc » « capitaliste par excellence », la dégradation de plusieurs voitures de luxe (« BM », « Audi » etc.) avec la casse de leur rétroviseur ou des vitres, des plis de la carrosserie, ou de l'urine sur les portières. C'est aussi une période où Sébastien fracture quelques voitures pour dormir à l'intérieur au lieu de passer la nuit dehors. Avec le recul, il associe ces prises de rôle à une phase de punk « dur », où cela définissait « sa vie » et son rapport aux objets, sur lequel nous reviendrons. Ne disposant pas forcément d'une carrière militante reconnue, il fait cependant toujours référence à des choix de cibles idéologiquement marqués et à un mode de vie en opposition « aux bourges ». Après son

[322] Là où l'adhésion à d'autres partis ne suppose pas forcément autre chose qu'un investissement financier ou par éclipse

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

accident, évènement sur lequel il revient très peu, Sébastien prend des distances avec les « manifs » mais continue les actions directes d'auto-réduction ou de réquisitions :

> « Avec ces histoires de manifs et tout, je traînais plus trop dans les manifs depuis mon, mon accident mais euh j'en ai refait mais, tu vois ça peut être apparenté un peu à ça, mais là tu vois c'est encore du vol, c'est on avait été à, on est allé à Carrefour euh, maintenant c'est Carrefour City mais avant, ça avait un autre nom tu vois […] mais en fait on avait rempli les caddies, et euh c'était pendant une manif euh, LRU un truc comme ça. Et en gros c'était, on sort avec les caddies sans payer. Mais il y a.., il est censé avoir une phase de négociation, mais imposition au, au responsable du magasin qui est là à ce moment-là quoi. Mais après ce truc-là, il était fait dans le but de l'amener euh, de faire une redistribution devant euh, je sais plus quel truc des chômeurs euh, un peu plus loin quoi. » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Suite à l'expérience traumatique, il s'éloigne des pratiques de confrontation dans la rue mais pas de la culture punk, de l'anticapitalisme ou des actions directes. S'il devait participer à des cortèges, il explique qu'il serait plus investi dans les tactiques « black bloc » contre des vitrines de commerces ou de banque, pour avoir plus « d'impact » que les pratiques plus opportunistes de ses débuts. Sébastien est le participant le plus explicite quant à son intérêt pour les blacks blocs (que Carlo mentionne avec plus de distance) : nous pouvons supposer, vu leurs positionnements, que d'autres enquêtés ont pu vouloir y participer à un moment de leur trajectoire. Ils n'en n'ont pas parlé, même informellement, malgré nos questions.

Lors de la phase de recherche d'entretiens dans le militantisme anarchiste, plusieurs militant.e.s ont manifesté leur soutien et leur intérêt pour ce type d'action, sans jamais indiquer la participation de telle ou telle personne. Vu le niveau de pénalisation de ces pratiques, les paniques morales qui les entourent, et mon engagement apparemment « furtif » dans les espaces anarchistes, ce type secret est logique. Nous rediscuterons de ce mode d'action en fin de chapitre, mais concentrons-nous sur la trajectoire de Sébastien. Sanctionné plusieurs fois par des amendes pour dégradation ou port d'arme blanche, il mentionne un effet de « deux ou trois mois » où il s'est calmé sur certaines pratiques, notamment lorsqu'il a écopé de deux semaines d'incarcération avec sursis pendant 5 ans. On peut donc parler de carrière déviante pour Sébastien, en plus de sa carrière sous-culturelle punk, qui participe de l'étiquetage. Ayant connu plusieurs bifurcations, notamment avec un placement long en internat qui précède ses pratiques punk, puis l'accident grave dont il est victime en manifestation, sa trajectoire relève paradoxalement d'un engagement profond vis-à-vis des dégradations dans l'anticapitalisme bien qu'il ne revendique pas de carrière militante ou un capital spécifique à l'anarchisme ou à la « vraie gauche ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour un dernier exemple d'engagement, tranchant radicalement avec le précédent, nous pouvons regarder la trajectoire de Carlo dans le militantisme antiproductiviste. Celui-ci mentionne beaucoup ses engagements à partir d'une lecture idéologique tout en faisant le lien avec ses pratiques quotidiennes ou ses actions de désobéissance civile. Il a 38 ans lorsque nous nous rencontrons. Issu d'une « grande » famille, lui-même père d'un enfant, son emploi actuel est celui de comédien militant, mais il se définit comme un « déserteur du travail », n'ayant effectué que quelques petits boulots entre de longues périodes de chômage où il se consacre à plein temps au militantisme. Habitué aux entretiens et aux interviews, il rapporte les débuts de son militantisme il y a 10 ans à une conjonction de facteurs : la lecture du journal *La Décroissance* qui commence à être publié un an plus tôt, la fréquentation et les rencontres au sein de lieux militants (cafés, festivals), et la volonté de s'engager après un tour du monde avec sa compagne de l'époque. N'ayant « jamais » milité dans un « parti », ne venant pas d'une famille militante, il participe à quelques manifestations en tant qu'étudiant, « comme tout le monde » selon lui, puis devient critique de cinéma après ses études en langues étrangères. Intéressé par la « critique de la société de consommation », il décide de s'engager dans le militantisme décroissant puis l'antipub, à partir d'un collectif qu'il aide à fonder, centré sur des actions désobéissance civile.

> « En fait, on me demande souvent aussi, on me dit : 'Oui mais c'est pas facile d'intervenir en public, toi tu le fais ou d'être aussi, ou de… je sais pas, d'être à l'aise avec les médias ou que sais-je'. Alors moi ce que je dis souvent, c'est que moi je, j'ai commencé… je savais pas parler en public, je sais pas, parler devant 10 personnes, ma voix tremblait, je savais pas sortir dans la rue… je savais pas prendre un mégaphone ou un micro pour parler dans la rue. Euh, tout ça, ça s'apprend en fait comme tous les métiers, comme tout, comme tout. » Carlo, 38 ans, comédien.

Soulignant ici les apprentissages au début de sa carrière militante, il revendique des pratiques à la fois « subversives », « sérieuses » mais aussi « festives » et non « violentes ». Ses rencontres et ses lectures « structurent ses idées » et c'est après la rencontre d'un fondateur du mouvement antipub qu'il se lance dans les « barbouillages ».

> « Ouais je connaissais pas cette, moi ça ne me serait pas venu à l'idée de prendre une… [spray] parce que je savais que c'était illégal, et que, tout seul j'aurais pas fait, parce que tu, tu cours de sacrés risques, financiers hein notamment. Euh, là tout d'un coup, y'avait une structure, euh… organisée de politique militante, avec une solidarité, à terme… nationale et locale qui fait que bah personnellement, on risquait pas grand-chose. Et que euh… et voilà on a trouvé tout de suite que c'est un super moyen. Moi j'ai quand même mis un an à barbouiller parce que je savais pas trop, ce que je voulais faire plus tard, si jamais je devais faire prof ou… bon je savais, j'hésitais encore…. Et puis, là à partir du moment, où je, je m'y suis mis, j'ai plus arrêté, parce que c'est quand même jubilatoire » Carlo, 38 ans, comédien.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

N'ayant jamais fait de graffiti auparavant mais aimant « beaucoup le *street art* », Carlo se retrouve au bout de quelques années à la tête du collectif en question, même si l'organisation se voulait plus « horizontale » au départ. Il explique cela par sa volonté de prendre des initiatives et de faire avancer la cause. Après 9 ans de dégradations légères sur des panneaux publicitaires, il « obtient » le « procès » qu'il attendait, ce qui permet à son collectif et ses soutiens de transformer les séances du tribunal en un porte-voix pour leurs arguments (publicité « dangereuse » pour les « personnes », leur « santé », et pour « l'environnement » etc.). Il avait déjà été sanctionné par un rappel à la loi plusieurs années auparavant, se trouve relaxé pour les dégradations matérielles mais condamné à une amende pour « refus de prélèvement ADN ». Ensuite, Carlo décrit son fils comme « baignant » dans l'antiproductivisme et l'antipub, puisqu'il a déjà participé à des actions de désobéissance civile ou assisté à la sortie de son père du commissariat. Cela semble témoigner d'un impact spécifique des sanctions répétées sur son mode de vie. On voit que la limite est très fine vis-à-vis des trajectoires d'engagements « marquants » dans l'antipub évoquées plus tôt, mais si nous pouvons parler de carrière déviante pour Carlo c'est parce qu'il perpétue ses pratiques après plusieurs sanctions formelles, et que celles-ci semblent participer à l'identité qu'il me présente en entretien. Nous sommes ici partiellement tributaires du récit de vie qu'il propose, mais nous pourrons revoir cela sous un autre angle dès la conclusion de cette sous-partie.

Fils d'une « infirmière » et d'un « électricien » dans une famille non militante, et parfois dans l'incompréhension de ses propres choix, son engagement devenu « professionnel » marque une bifurcation dans sa trajectoire. Il hésitait auparavant à prendre une place de « prof », et ses engagements dans la décroissance ont un fort impact sur son mode de vie : dans son rapport aux médias, aux objets, au travail, à ses proches etc. Participant à structurer des collectifs antipub ou pro-décroissance au fil du temps, on voit bien la création relativement imprévisible de ressources et de contraintes sur le long terme.

6.2 Formes biographiques : des casseurs fantômes ?

Ces quatre engagements repérés comme « profonds » sont plus marqués par la présence de trajectoires dans l'anticapitalisme que dans l'antiproductivisme, même si nous avons vu la porosité des frontières entre ces deux pôles de l'espace social des mobilisations. En effet, le rapport à la déviance des participant.e.s passé.e.s par l'anarchisme, l'autonomie, ou par une opposition au capitalisme sans collectif identifiable, semble plus marqué par le contrôle social que

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

les participant.e.s antipub. On peut expliquer cela par plusieurs hypothèses. Comme nous l'avons vu pour les engagements marquants, il semble que l'investissement dans des actions directes par désobéissance civile permette de contenir ou d'éviter un étiquetage et des sanctions lourdes. Toutefois, on peut également supposer que le choix de ce mode d'action tient aux caractéristiques sociales des participant-e-s, plus tournées vers des référentiels déclarés « non-violents » et « démocrates ». C'est ce que nous tenterons de comprendre avec l'analyse des rapports sociaux.

On peut, dans un même ordre d'idée, faire l'hypothèse que l'institutionnalisation et l'histoire des pôles jouent autant dans le recrutement des militant.e.s que dans les pratiques de contrôle social avec lesquelles ils.elles interagissent. Historiquement en contraste vis-à-vis des pratiques du mouvement ouvrier, et notamment du militantisme de la gauche anticapitaliste des années 70, l'antiproductivisme et l'antipub ont pu se structurer autour de modes d'actions voulus « nouveaux » et éviter l'association aux pratiques « violentes » tout en récupérant une partie des idéologies et des modes d'action libertaires ou « gauchistes ». Les militant-e-s antiproductivistes qui refuseraient toute association avec les sabotages, la propagande par le fait ou les occupations, se trouveraient moins en risque de pénalisation. En revanche, ceux et celles qui choisiraient des désobéissances ou déviances plus radicales se trouveraient plus exposés à des carrières déviantes (c'est l'exemple de certain.e.s antinucléaires évoqué plus tôt, ou de certain.e.s zadistes). Enfin, on peut supposer que l'histoire de la répression sur certains militantismes anticapitalistes rencontre des questions de contenu ou d'idéologie développées, qui finissent par jouer ensemble dans les tactiques du contrôle formel. Là où les antiproductivistes se retrouvent souvent dans un attachement à la démocratie et à la république, et sans opposition frontale à l'État et avec parfois des positions cogestionnaires ou d'expertise, les mouvements anarchistes et autonomes revendiquent comme centrale une opposition à la « démocratie représentative » et à l'État en plus de l'anticapitalisme. Si ces derniers ont plus souvent des carrières déviantes au sein de notre corpus, c'est peut-être simplement parce qu'ils sont l'objet d'une surveillance et d'une répression plus dure par les forces de l'ordre : profilés dangereux historiquement et idéologiquement.

Un deuxième ensemble de remarques plus générales doit ici être fait sur l'utilisation des concepts de trajectoire, carrière déviante et bifurcations. On peut d'abord repérer les points communs entre les trajectoires et graffeurs ou street artistes et les trajectoires militant.e.s, alors même que nos participant.e.s antiproductivistes ont souvent à cœur de mettre à distance le « tag » et la « délinquance ». Dans les deux cas, on y repère l'importance des rencontres en tant que mineur ou jeune majeur, une socialisation par les pairs à des actes plus ou moins déviants, des carrières qui continuent malgré les sanctions, des reconversions vers des positions

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

professionnelles etc. On pourrait même tenter, ironiquement, d'utiliser le concept de « rite de passage » pour certain.e.s : à ceci près que, pas plus qu'une sous-culture ne représente une communauté, le militantisme institutionnalisé ou non inclut une variété de positions et de dispositions. Comme on l'a vu, il n'y a pas nécessairement de proximité affective, spatiale ou "d'esprit" (Mesure, 2015) au sein des espaces anticapitalistes ou antiproductivistes, bien qu'ils fassent partie de pôles contigus dans l'espace social du militantisme. Cela explique une partie des tensions qu'ont pu évoquer certain.e.s participant.e.s, et nous aurons l'occasion de creuser cette question dans les chapitres qui suivent.

En revanche, l'objectivation de ces parcours variés rappelle un point important que nous avions abordé en début de sous-partie : là où graffiti ou *street art* peuvent inclure les déviances au cœur de leurs pratiques, les militant.e.s considèrent les dégradations comme un mode d'action, certes déviant, mais partie d'un répertoire usuellement plus vaste et légitime. En d'autres termes, si la figure du « vandale » pouvait être une figure historiquement légitime en retournement de stigmate, aucun.e militant.e ne s'est vraiment revendiqué.e comme « casseur » ou même saboteur en entretien, montrant que les pratiques de « dégradation volontaire » n'ont pas la même légitimité dans ces deux parties de l'espace social. Pourtant, les concepts ici utilisés pour examiner les trajectoires et les déviances dans le militantisme sont confrontés à des questions analogues : quelle est la place des carrières déviantes dans les carrières militantes ? Et par quels mécanismes les déviances peuvent-elles provoquer des bifurcations ? Pour approcher d'une réponse, il faut pouvoir regarder ces trajectoires en lien avec une analyse des rapports sociaux et de leur imbrication. En effet, si nos participant.e.s ne vivent pas les déviances de la même manière, et les racontent différemment, c'est peut-être aussi parce que leurs positions de classe, de sexe et d'âge sont inégales. Comme pour le corpus précédent, si l'on observe des corrélations entre rapport à la déviance et bifurcations, il faut être prudent vis-à-vis de la causalité : ce n'est peut-être pas à cause des déviances militantes que les trajectoires bifurquent, ni à cause des bifurcations que les déviances sont produites.

De plus, avec une typologie basée sur un axe logique qui différencie les engagements, incluant ou non des bifurcations, incluant ou non des carrières déviantes, nous retombons sur la question du « quatrième type ». Existe-il des trajectoires militantes où l'on trouve des carrières déviantes mais pas de tournant biographique ? Si notre corpus n'est pas assez large pour être conclusif, l'hypothèse la plus probable nous semble encore être une réponse positive. En tenant compte des exemples en sociologie de la déviance évoqués dans la partie précédente, on peut ici penser à des fraudes ou des dégradations jugées mineures ou folkloriques dans le militantisme, où les sanctions

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

répétées n'empêchent pas la continuation, provoquant l'adoption d'un mode de vie spécifique mais sans forcément d'effet sur l'inscription dans les rapports sociaux ou l'identité à long terme. À côté des militant.e.s qui auraient un engagement « total », il existe bien des positions de soutien, d'engagement distancié ou par éclipse qui pourraient permettre ce type de trajectoire même si nous n'en avons pas rencontré. À ce sujet, rappelons le biais de sélection impliqué par une recherche sur les dégradations militantes. Les individus ou groupes ayant des pratiques militantes ne se reconnaissent pas toutes forcément comme légitimes pour parler de leur trajectoire ou carrière militante, et parmi eux, celles ou ceux qui auraient une carrière déviante sont confrontés à la délégitimation des pratiques répréhensibles. Encore une fois, une étude longitudinale ou avec ethnographie de longue durée, tenant compte de la multi-positionnalité des militant.e.s, pourrait aider à mesurer le poids des déviances dans les modes de vie en question. Probablement à la manière des carrières de « graffeurs » qui prennent le pas sur d'autres types de marqueurs identitaires, l'identité « militante » peut être mise en avant par les acteurs et les actrices alors qu'elle n'est qu'une perspective sur la réalité et la diversité interne à leur parcours.

De reste, dès ce premier examen des trajectoires, la figure du « casseur » paraît fantomatique. Nous avons vu que s'engager dans des pratiques de dégradations lors de manifestations de rue ou lors d'actions nocturnes ne nécessitait pas forcément de carrière déviante. De plus, il nous semble, en l'état de nos connaissances, impossible de prétendre qu'une participation aux tactiques black-bloc serait nécessairement liée à engagement profond (et donc avec carrière déviante) : les pratiques plus furtives de Camille constituent un bon contre-exemple. Nous observons également qu'aucun.e participant.e ne peut être présenté.e comme un « élément extérieur » ou franchement « étranger » aux mobilisations même s'il ou elle a pris plusieurs fois le rôle de dégrader. Bien au contraire, c'est pratiquement toujours au sein et pour la militance que les dégradations sont produites et que les situations arrivent (ouverture de squats politiques, opposition à la publicité, aux institutions financières, à une politique, volonté de faire parler d'un mouvement etc.) et ce quel que soit le type de trajectoire. Par suite, opposer « manifestants » ou « militants » et « casseurs » semble en décalage avec la réalité sociologique, peut-être par ignorance ou par stratégie politique.

Plus largement, que l'on regarde à l'inscription des différent.e.s participant.e.s dans un parcours professionnel ou de formation, ou dans des processus d'apprentissages entre pairs, et c'est l'idée d'individu qui serait marginal.e ou en dehors de la « culture » ou la « civilisation » qui semble totalement erronée. Les processus qui mènent à la dégradation de biens dans le militantisme sont bel et bien le fruit d'interactions sociales et de socialisations. Les prises de rôles sont toujours

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

reliées, pour les participant.e.s, à un sens de la situation dans leur trajectoire, et à une multiplicité de raisons pour dégrader, comme pour ne pas le faire d'ailleurs. Même pour ceux ayant un mode de vie spécifiquement lié aux sanctions et à des transgressions répétées, on peine à trouver de « barbare », de personne dont la volonté serait limitée à « la casse », ou encore de personne dont l'investissement s'y résumerait. À travers ces engagements furtifs, marquants et profonds, on comprend que divers parcours dans l'anticapitalisme ou l'antiproductivisme peuvent mener à différentes situations que le système pénal peut qualifier de « dégradations volontaires ».

Pour avancer dans l'analyse, il faut néanmoins interroger la distribution des participant.e.s dans cette typologie : pourquoi quatre hommes dans les engagements dits « profonds » et trois femmes sans carrière déviante ? En quoi l'imbrication des rapports sociaux participe-t-elle à structurer les relations aux dégradations matérielles ? C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 7. Socialisations et rapports sociaux imbriqués

Pour comprendre l'impact des structures sociales sur les trajectoires et situations que nous ont raconté les participant.e.s, nous avons considéré l'imbrication de trois rapports sociaux : de sexe, de classe et d'âge. Dans la mesure où cinq participant.e.s sur huit dans ce corpus militant sont des hommes, il reste pertinent de nous intéresser aux rapports sociaux de sexe à partir des masculinités. Puis, il sera peut-être plus aisé que dans la partie précédente d'observer différentes féminités à l'œuvre. Plus généralement, nous devrons revenir sur la socialisation différentiée des enquêté.e.s en dehors comme au sein du militantisme, avec souvent des représentations inégales associées à un même comportement (physique, discursif, professionnel, familial, etc.) en fonction des assignations de sexe, de classe ou d'âge.

Si nous procédons encore par étapes pour retracer cette imbrication, il faut ici rappeler que la littérature n'a pas les mêmes théories explicatives pour les dégradations militantes que pour le graffiti ou le *street art*. En retournant aux origines de la notion de « répertoire d'action » en sociologie politique, la prise de rôle menant à une dégradation renverrait à des facteurs plus variés que la « résistance de classe » souvent accolée aux déviances sous-culturelles. Le choix d'un mode d'action s'expliquerait par les « schémas de répression » appliqués par le contrôle social, les « standards de droit et de justice » dans la société, les « routines » ou l'organisation interne de celle-ci et des militant.e.s, ou encore « l'expérience de l'action collective accumulée » (Péchu, 2012, 454). Dans les débats plus récents autour des répertoires d'action des organisations politiques, trois facteurs explicatifs sont mis en avant par V. Taylor et N. Van Dyke (Taylor & Dyke, 2007, 270-271) : « le niveau d'organisation, les cadres culturels et le pouvoir structurel des participants » (Péchu, 2012, 458-459). On retrouve donc une explication qui tient compte des rapports sociaux et des cadres culturels, tout en ayant, à la différence des discours scientifiques majoritaires sur les sous-cultures, une meilleure reconnaissance de l'hétérogénéité interne au militantisme (Dunezat, 2009, 243). Cette diversité est appréhendée ici en termes d'institutionnalisation et de rapport au collectif, mais aussi en termes de rapports de pouvoir.

Ainsi, dans les lectures opposant spontanéisme et organisation formelle autour d'une cause, l'idée est que les collectifs ou organisations « décentralisées » et axées sur la participation active des membres ont plus souvent recours aux modes « d'action directes », et seraient donc plus prompts aux dégradations que les militant.e.s adhérant à une organisation centralisée. Toutefois, nous avons vu que nos participant.e.s racontent différentes formes d'action directes : des pratiques de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

désobéissance civile revendiquant des dégradations volontaires ou les refusant, des revendications d'occupation ou de graffiti liées à des collectifs affinitaires ou plus individuelles. La typologie de trajectoires que nous avons dressée est dès lors en léger décalage avec ces théories. En réalité, la question de la « stratégie » ou de l'intention des groupes politiques ne suffit pas plus que celle du « choix rationnel » pour les déviances (Taylor & Dyke, 2007, 269). Ces rationalités doivent être replacées dans « les cadres culturels », « l'idéologie » ou « l'identité collective » des groupes militants. L'emploi d'un mode d'action doit aussi se comprendre à partir de l'accès structurel des participant.e.s à des formes conventionnelles de revendication, à des ressources et compétences (Péchu, 2012, 459).

À ce titre, les différents parcours présentés dans le chapitre précédent peuvent être revisités. Nos participant.e.s ont plusieurs fois mentionné des apprentissages et l'évolution de leurs ressources en lien avec les mobilisations : quel est l'impact des rapports sociaux de sexe, de classe ou d'âge sur ces apprentissages ou ressources ? Les quatre participants manifestant une carrière déviante sont des hommes, est-ce que cela dépend d'un rapport genré aux dégradations ou à la division du travail militant, qui expliquerait en retour les diverses situations par lesquelles passent les participants ? Par ailleurs, avec plusieurs récits d'engagement où nos participant.e.s étaient mineur.e.s, on pourrait retomber sur l'association rapide entre jeunesse et dégradations qui prévaut au sujet du « vandalisme » : ce serait oublier que nous avons deux parents qui continuent les dégradations légères. La question à ce sujet sera donc, en quoi les rapports sociaux d'âge influencent la participation à des situations de dégradations militantes ? Encore une fois, notre analyse basée sur le prisme de la consubstantialité des rapports sociaux laisse place à une écriture plus cumulative que synchronique : c'est en fin de chapitre que l'articulation sera la plus claire. Nous tenterons de comprendre les effets de socialisation en jeu pour les militant.e.s ayant pris le rôle de dégrader à un moment ou un autre de leur vie, et, partant, nous espérons obtenir des clés de lecture concernant la propriété et la possession.

7.1 Du genre : militantisme contre patriarcat ?

Les théories féministes matérialistes sur les rapports sociaux de sexe et l'analyse des masculinités et féminités sont de plus en plus utilisées depuis les années 1990 dans la sociologie du militantisme, repérant l'impact du genre dans la division du travail militant et les répertoires

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

d'action, mais aussi dans les sociabilités ou la répression (Dunezat & Bargel, 2012, 254). Pour guider cette sous partie, nous disposons donc d'éléments sur le genre dans le militantisme anarchiste (Dupuis-Déri, 2009, 195-196 ; Pereira, 2013a, 134) et plus largement d'analyses sur différentes portions du pôle anticapitaliste (Dunezat, 2009, 244 ; Pagis, 2009, 104). En revanche, probablement en raison de la structuration en cours de ce pôle dans l'espace social des mobilisations, la question du genre apparaît très peu traitée à propos des mouvements écologistes ou antiproductivistes. Partant du principe que les mécanismes traversant le pôle anticapitaliste ne sont pas étrangers au militantisme vert, mais aussi qu'il est pratiquement impossible pour les participant.e.s d'échapper à « l'ordonnancement du genre » (Connell, 2005, 73), nous essaierons donc d'analyser ensemble toutes les trajectoires rencontrées, tout en se permettant de relever des différences entre les deux pôles si celles-ci semblent significatives.

Enfin, rappelons que c'est plus souvent par une analyse structurale, voire limitée à des catégories de sexe rigidifiées que s'est exprimé la littérature croisant genre et militantisme (Dunezat & Bargel, 2012, 249). Pour distinguer différentes positions et rapports de pouvoir au sein des configurations masculines ou féminines, mais aussi leurs contradictions internes, nous tenterons de voir les relations entre les diverses masculinités ou féminités à l'œuvre. Ainsi, si nous avons plusieurs fois évoqué des masculinités hégémoniques ou complices dans la partie précédente, nous tenterons encore de comprendre en quoi nos participant.e.s peuvent participer à la reproduction et la légitimation du patriarcat, ou tentent de lutter pour s'en éloigner. Revendiquant souvent des pratiques égalitaires ou plus progressistes que le reste de la société, anticapitalistes et antiproductivistes restent toutefois confrontés à des socialisations inégalitaires et donc aux questions de domination, d'exploitation ou d'oppression dans leurs propres rangs. On pourra donc réemployer le triptyque de configuration hégémonique/complice/subordonnée, ainsi que les dynamiques d'autorisation et de marginalisation pensées par R.Connell (2005, 78-79). Cette sous-partie sera consacrée à l'analyse des socialisations évoquées en entretiens et à un repérage des dynamiques de genre dans les situations racontées ou observées. En repérant les liens entre représentations et pratiques, et en croisant ceux-ci avec les types de trajectoires, nous espérons pouvoir dégager des informations sur ce que l'engagement dans des dégradations militantes doit aux rapports sociaux de sexe, sans nier leur imbrication avec d'autres dynamiques structurelles.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Langages militants : valorisation du masculin et neutralisation

Pour amorcer l'analyse, nous pouvons tenter de repérer des discours sur les catégories de sexes qui seraient assez fréquents pour être pertinents. Le but est d'abord de voir comment nos participant-e-s utilisent des catégories genrées en entretiens, en commençant par une analyse lexicale[323]. Un décompte des pronoms personnels[324] et des noms communs les plus utilisés pour dénoter un individu masculin ou féminin[325] a été effectué dans les discours des participant-e-s. Ce procédé explore brièvement comment les récits de vie peuvent être tournés vers des individus genrés, et comment sont mises en avant ou non les catégories de genre. En tenant compte du fait que l'entretien avec Pierre a été fait avec prises de notes, nous prenons comme base d'analyse les sept autres entretiens formels[326]. Pour sûr, désigner des individus à partir de pronoms ou de noms communs n'aboutit pas toujours à une bi-catégorisation de genre : les participant.e.s ont souvent mobilisé des pluriels comme « amis », « potes », « copains », et le plus souvent « gens », pour faire référence à des groupes mêlant hommes et femmes. Par conséquent, nous avons aussi recensé ces quelques formes de « masculin neutre », puisqu'elles pourront être intéressantes par la suite. Encore une fois, ce sont moins les valeurs absolues que les rapports entre termes utilisés qui nous intéressent.

La première piste est que chacun.e des participant.e.s utilise plus de pronoms masculins que de pronoms féminins lorsqu'il ou elle désigne des individus genrés dans son récit de vie, et que la majeure partie des militant.e.s utilise plus de noms communs masculins que féminins pour nommer des personnes. En moyenne, c'est 4,4 fois plus de pronoms personnels masculins que féminins dans les récits de vie, et 5,4 fois plus de noms communs masculins que féminins. Globalement, les entretiens ont donc plus parlé d'individus masculins que féminins, mais dans des proportions bien moins fortes que chez les graffeurs et street artistes[327]. Mais les moyennes cachent toujours les disparités : deux participants, Jules et Anne, mobilisent en fait moins de noms communs masculins que féminins lorsqu'ils désignent des personnes. Jules fait très peu référence à des noms communs genrés : cinq occurrences sur 20 235 mots (un « homme », un

---

323 De même que pour la partie précédente, cette analyse quantitative des catégories utilisées en entretien a été effectuée sans programme informatique spécifique, dans la mesure où celle-ci concernait finalement peu de mots dans la totalité des entretiens.

324 « il(s) », « elle(s) », et « lui » selon l'objet grammatical.

325 « un ami » ou « une amie », « copain » ou « copine », « mec » ou « meuf » etc.

326 Nous avions fait le même chois avec l'entretien par prise de notes de Samuel dans le corpus graffiti et *street-art*.

327 Qui avaient, pour rappel, des multiplications par 31 pour les pronoms et par 13 pour les noms communs.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« copain », une « fille » et deux « copine (s) »). En revanche, pour Anne, c'est 34 occurrences pour 14 874 mots. Elle mentionne à de nombreuses reprises sa « fille » (n = 18), quelques fois des « femmes » ou des « copines », et elle n'utilise que huit noms communs masculins comme un « ami », un « pote », un « homme ».

Ainsi, là où les moyennes de références à des individus masculins dans le corpus graffiti et *street-art* étaient tirées « vers le haut » par deux participants, ici les moyennes sont tirées « vers le bas » par deux autres participant.e.s. En écartant ces cas limites des deux corpus, on obtient des moyennes tournant autour de chiffres plus proches : de quatre à huit fois plus de pronoms masculins chez les peintres, comparé à 3,3 à 7,5 fois chez les militant.e.s ; de 3,5 à 11 fois plus de noms communs masculins chez les peintres, comparé à 1,2 à 21 fois chez les militant.e.s. Autrement dit, en excluant les entretiens les plus dispersés des deux corpus, les récits de vie militants que nous avons récoltés ne sont pas moins tournés vers le masculin que ceux des graffeurs et street artistes. Toutefois, lorsque l'on regarde justement aux récits les plus écartés de chaque agrégat, ils s'opposent : nos militant.e.s se distinguent en mentionnant parfois plus de femmes que d'hommes, les peintres mentionnant parfois énormément d'hommes et très peu de femmes. Il se joue donc des choses partiellement différentes dans les deux corpus. Les ratios déséquilibrés peuvent encore être liés aux situations d'entretiens, malgré des questions ouvertes évitant le plus possible les catégories de genre. Cependant, ces premiers écarts appellent à regarder les fréquences d'utilisation de termes.

Dans chaque entretien, nous avons obtenu deux premières fractions : pronoms personnels masculins/féminins, et noms communs masculins/féminins. Ces ratios positifs (pour Anne et Jules, ils sont respectivement de 0,3 et 0,6 pour les noms communs) expriment des tendances différentes à évoquer plus d'hommes que de femmes dans les récits de vie. En ajoutant ces deux fractions on produit un indicateur « brut », qui ne tient pas encore compte du nombre de mots dans les récits, mais qui permet un premier tri. Sur les sept entretiens formels, quatre partitions se dégagent. En ordre croissant, dans les scores bruts les plus bas, c'est-à-dire dont la tendance à parler plus d'hommes que de femmes en entretien a été la plus faible, on retrouve sans surprise Anne (2,3) et Jules (2,4). Puis, on trouve Camille (4,5) et Carlo (7,2), ce dernier ayant ici l'entretien médian. La troisième partition situe deux participant.e.s aux scores brutes proches, Nina (9) et Sébastien (10,6) ; puis un participant se dégage avec la plus forte tendance à parler plus d'hommes que de femmes, c'est Benjamin (28,5). En croisant avec les trajectoires, on voit que les trois participants ayant raconté une carrière déviante en entretien formel se situent entre la médiane (Carlo) et le haut du classement, avec Sébastien et Benjamin. Les deux participant.e.s

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

ayant le moins mis d'emphase sur des individus masculins ont tous deux vécu des bifurcations dans l'antiproductivisme (Anne et Jules). En outre, les trois femmes militantes du corpus ont des scores bruts éloignés, avec Nina au dessus de la médiane (9), Camille en dessous (4,5), et Anne avec le score le plus faible (2,3). À partir de ces dispersions, on peut supposer que se jouent des rapports différents aux masculinités et aux féminités entre les militant.e.s rencontré.e.s, mais aussi au sein même chaque pôle : les anticapitalistes se situent ici plutôt dans les scores bruts hauts à l'exception de Camille, et les antiproductivistes plutôt dans les scores bruts bas, à l'exception de Nina.

Pour mieux comprendre, regardons les fréquences en tenant compte du volume de mots exprimés dans les entretiens[328]. L'indicateur le plus synthétique pour cela est la distance entre la fréquence avec laquelle des hommes sont évoqués et celle avec laquelle les femmes sont évoquées (cf. Annexe B). Le classement par ordre croissant change en partie lorsque l'on regarde ces écarts, et dessine trois partitions. Les deux participant.e.s montrant les écarts de fréquences les plus réduits sont encore Anne (0,019) et Jules (0,069). Ces deux entretiens ont la plus faible propension à parler plus d'hommes que de femmes quel que soit le volume de mots. Puis, un deuxième bloc se dessine, avec quatre participant.e.s : Carlo (0,312), Nina (0,326) dont l'entretien dispose de l'écart de fréquence médian, Benjamin (0,421), et Sébastien (0,742). Enfin, avec l'écart de fréquence le plus élevé, on trouve Camille (1,526). Que tirer de ces résultats ?

Tout d'abord on remarque que les deux hommes militants anticapitalistes ayant des carrières déviantes restent dans la moitié haute du classement (Benjamin et Sébastien). Ils parlent plus souvent d'individus masculins dans leurs récits de vie. La position de l'entretien de Carlo a changé, basculant sous la médiane. Son récit démontre ainsi une plus faible propension à produire un discours genré que les autres participants ayant une carrière déviante. Le récit de Camille passe des fractions basses dans les scores bruts à l'écart de fréquence le plus élevé. Est-ce lié à son engagement dit « furtif » ? Elle est également l'une des deux participantes qui mentionne des dégradations revendiquant explicitement le féminisme. Enfin, la dispersion des participantes déjà repérée est accentuée dans les écarts de fréquence : Camille et Anne aux extrémités, Nina à la médiane. La piste de différentes configurations de pratiques féminines dans les récits de vie militants reste donc pertinente.

[328] Pour cet indicateur, nous rapportons le nombre de mentions d'individus masculins sur le nombre de mots énoncé par le participant en entretien, et le nombre de mentions d'individus féminins sur le même total de mots.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Le déplacement de Camille entre les deux classements fait ressortir un point. Les trois anticapitalistes se retrouvent parmi les plus fortes propensions au discours genré (Camille, Sébastien et Benjamin). Les quatre participant-e-s antiproductivistes se situent à partir de la médiane et en dessous (Nina, Carlo, Jules et Anne). Il semble donc se profiler, du point de vue lexical, une polarisation entre les deux sous-espaces militants, mais une diversité de production de référents masculins et féminins au sein même de ces espaces. Ainsi, si les militantismes racontés mettent en valeur des masculinités, ils n'impliquent probablement pas l'adhésion à un modèle unique de masculinité ni de féminité. Si les antiproductivistes se situent en dessous des médianes dans ces analyses lexicales, sans échapper à l'ordre du genre, ils et elles peuvent avoir un discours évitant plus souvent les référents masculins.

Puis, nous avions noté l'utilisation fréquente (et plus fréquente que pour le corpus précédent) de mots au pluriel évitant la bi-catégorisation. Un terme de ce type revenant très fréquemment dans les récits est celui de « gens » (que l'on essaie de mobiliser, que l'on connaît dans tel ou tel milieu, que l'on croise en manifestation, que l'on rencontre, auxquels on s'oppose etc.). D'une manière intéressante, c'est Sébastien qui l'utilise le moins fréquemment, et Carlo qui l'utilise le plus. Les trois récits de vie utilisant le plus fréquemment ces termes sont ceux de Carlo, Benjamin et Jules. De la médiane d'utilisation jusqu'à Sébastien qui a très peu recours au terme, on trouve Anne, Camille et Nina. Les places de Carlo et de Jules dans le milieu ou le bas des autres classements peuvent-elles venir d'une propension à favoriser des termes neutralisant la bi-catégorisation genrée, comme celui de « gens » ? Si oui, comment comprendre son utilisation fréquente par Benjamin ? On peut faire l'hypothèse que se jouent ici des constructions de récits qui évitent plus ou moins l'identification genrée, qui cherchent à produire un discours généralisant, mais aussi qui évitent toute mention précise d'un individu.

Avant de rentrer dans une analyse plus substantielle des rapports sociaux de sexe, un autre point peut être ajouté sur les lexiques des récits de vie. Sébastien et Benjamin, qui se réfèrent relativement souvent à des individus masculins, utilisent le pronom personnel « elle » presque uniquement pour désigner des femmes membres de leur famille ou une « copine » (parfois « ex ») : Benjamin évoque uniquement sa « mère », Sébastien parle de sa mère, « grand-mère », de ses « copines », de sa « belle-sœur » etc. Jules parle peu de femmes identifiables, mais sur 9 utilisations du pronom « elle », la majorité des références sont pour sa « mère » ou sa « nourrice », et seulement 2 fois pour des « militantes » ; il évoque peu de « ils » et ceux-ci sont également tournés vers des proches comme le fils de sa nourrice ou son colocataire. Nous avons vu que Anne parle souvent de sa « fille » lors de notre entretien, elle mentionne également des « amies »

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

militantes ou non. Pour Camille, qui a la plus forte propension à nommer des individus masculins, c'est en fait les références à tout un tas de militants et militantes ou à sa famille que l'on trouve : des « mecs » du milieu « squat » ou « skin », des « potes » militants, des « copines » féministes, telle ou telle « pote », ses frères et sœurs, le « gars » « nazi » etc. Pour donner une idée de sa tendance à nommer des individus en reprenant des assignations de genre, elle a la fréquence la plus élevée dans l'évocation de femmes (juste devant Anne et loin devant Nina). Ainsi, ce qui semble différencier radicalement les positions de Camille et d'Anne du point de vue du lexique est plus la propension à nommer des militants hommes qu'à nommer des membres de leur famille[329]. En somme, on repère que les carrières déviantes peuvent être associées à des configurations de masculinité hégémoniques ou complices (pour ceux qui ne mentionnent des femmes que dans la mesure où celles-ci participent aux alliances et à la reproduction), mais l'on voit qu'une moindre propension à parler d'individus genrés (comme celle de Jules) n'empêche pas *a priori* des masculinités analogues.

Autre élément révélateur : seuls deux participants n'emploient aucune insulte, qu'elle soit directe ou rapportée, lors de nos échanges formels ou informels ; il s'agit de Jules et de Carlo. On pourrait supposer des effets d'acculturation qui correspondraient à leur trajectoire incluant des bifurcations dans l'antiproductivisme. Pourtant, Anne et Nina, manifestant également d'un impact du militantisme sur leur mode de vie, en utilisent. Anne utilise le terme de « putes » pour se référer à une publicité où se trouve un mannequin de lingerie.

> « Voilà récemment il y avait une publicité pour euh, c'est Princesse Tam-Tam c'était 'Undress like a princess', euh, ma fille elle était pas encore en CP, elle savait pas lire euh, fort heureus, là elle, elle est ressortie mais euh, je réponds quoi à ma fille qui me demande euh, 'c'est ça une princesse euh, c'est une personne en sous-vêtements dans la rue quoi ?' c'est, c'est, nan c'est que c'est grave, qu'un enfant de six ans il voit une publicité avec une fille en sous-vêtements, avec écrit princesse, parce que ça fait écho à… et nan les princesses elles sont pas en sous-vêtements dans la rue, c'est pas des princesses ça, c'est les putes qui sont en sous-vêtement dans la rue, c'est pas les princesses [rires]. » Anne, 29 ans, ingénieure.

Dénonçant, comme beaucoup dans l'antipub, l'instrumentalisation du corps des femmes et la référence à leur sexualité pour des buts commerciaux, Anne emploie ici un terme méprisant les travailleuses du sexe pour critiquer le sexisme publicitaire. Toutefois, notons qu'elle est l'une des seules participantes (avec Carlo et Jules) à ne pas employer le terme « putain » dans son acception

[329] Là où l'on aurait pu supposer que c'est parce qu'Anne est mère et qu'elle mentionne sa famille qu'elle parlerait plus d'individus féminins, ce n'est pas le cas.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

la plus courante[330]. Nous n'avions pas pris l'utilisation du terme « putain » pour significatif dans le corpus précédent, vu sa fréquence dans pratiquement tous les entretiens. Ici, elle nous semble partiellement révélatrice car elle peut dénoter, en creux, un langage plus ou moins contrôlé ou policé. Il ne s'agit pas de dire que les participant.e.s utilisant le terme ne contrôlent pas leur niveau de langage ou leur vocabulaire, mais plutôt que l'absence de toute insulte, même rapportée, en plus d'une heure de conversation, marque un langage surprenant de pureté. Nina utilise cinq fois le terme pour souligner des tensions entre militant.e.s, dans sa vie quotidienne ou en rapport aux badauds, mais aucune autre insulte.

À un autre niveau, Benjamin et Sébastien utilisent deux insultes dans des contextes très différents. Benjamin utilise celui de « connards » pour désigner les policiers qui l'ont abusivement mis sous pression lors de son arrestation. Sébastien utilise par deux fois l'insulte « enculé » pour se référer à des propriétaires bourgeois. Si le premier exemple ne semble pas révéler plus que la misogynie de la langue française, le second est encore une locution classique des injures homophobes. Enfin, Camille emploie une fois en entretien le terme de « salope » pour le critiquer[331].

> « on s'en fout qu'il y ait des graffs euh… ça fait pas sale… on s'en tape […], mais moi ça me dérangerait pas que y'ait un… un graf sur ma porte ou… (*ouais c'est pas un truc*…) même si j'en suis propriétaire ça me dérangerait pas en fait. À part, ça dépend quoi tu vois si il y est écrit 'salope'… ouais là ça me dérangerait mais si c'est un mec qui a mis son blaze pft, j'en ai rien à foutre. » Camille, 26 ans, doctorante.

La différence entre les niveaux de langages employés par Anne et Camille est évidente. On voit ici un très bon exemple de discours utilisant des catégories genrées tout en ayant un contenu revendiquant un engagement féministe. On dispose donc d'une piste assez solide pour distinguer différentes féminités à l'œuvre entre les trajectoires d'Anne et de Camille. Au sujet des masculinités, comme pour le corpus précédent, ce qui pouvait paraître comme une analyse en surface des représentations apparaît comme une bonne entrée en matière. Les militantismes anticapitalistes et antiproductivistes sont traversés par des représentations inégalitaires liées aux rapports sociaux de sexe, et l'on peut y repérer différentes configurations de genre. Reste à savoir comment ces mécanismes fonctionnent en pratique et en quoi elles ont pu influencer les trajectoires de nos participant.e.s.

---

330 C'est-à-dire, la définition exclamative ou triviale sans signifié de prostitution mais marquant une irritation, un mépris ou encore une envie, selon le CNRTL.

331 Celui-ci ayant fait l'objet de travaux spécifiques dans la littérature féministe, puisqu'il n'a aucun équivalent pour le masculin.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Un accès aux actions directes marqué par la domination masculine

En regardant aux évènements considérés par les participant.e.s comme un début de leur militantisme, on retrouve souvent des groupes et univers masculins. C'est le cas pour Jules qui « traînait » le plus souvent avec des « copains » du collège au lycée, partageant ses loisirs avec eux (temps libres dehors, « foot » puis « jeux vidéo »), et discutait progressivement plus de « politique » dans son « cercle d'amis ». En terminale, il s'investit dans un « blocage », occupe la « cour » et les locaux du lycée en y dormant, empêchant d'autres élèves d'aller en cours. À la même période, il raconte qu'il prend conscience de l'argent dépensé par lui et ses amis dans des « survêt » de « marque », et décide de passer à des habits plus « classiques ». Son choix d'orientation pour la « fac » se fait avec le « fils » de sa « nourrice » avec lequel il est ami, et qui l'initie à l'informatique. En entretien, il reste très évasif sur « les filles » de sa « classe » ou sur ses « copines » : ce n'est qu'à partir de son investissement dans les réseaux antipubs qu'il mentionne des discussions avec « des féministes » sur les choix de revendications. Pour Benjamin, qui s'investit aussi dans les blocages du CPE en terminale et avait auparavant participé aux manifestations anti-Le Pen en 2002, c'est encore une socialisation dans un groupe de pairs masculin qui est évoquée.

> « B : La première manif que j'ai faite c'était contre Le Pen en 2002. Donc voilà après… ouais c'est plus euh, t'as 14 ans t'écoutes les Bérus… tu gueules 'la jeunesse emmerde le FN' quoi mais, [sourire] ça s'arrête à ça quoi. […]
>
> *F.B : Ouais d'accord, […] mais tu… au lycée t'étais genre le seul parmi tes potes à être m... un peu mobilisé ?*
>
> B : Nan mais en fait nan, mais tout le monde se mobilisait quoi je veux dire tu vois, juste je pense pendant le CPE… On était trois entre guillemets à… leaders et juste t'avais, tu devais y avoir 3 personnes dans le lycée qui suivaient pas quoi enfin. ça répondait… enfin [hésitation], c'était faire des manifs dans la campagne, boire des bières et faire de la guitare, bloquer… bloquer le bahut bon… voilà quoi c'était pas… Et aller faire les manifs à [V2] et puis voilà quoi. Y'avait rien de… rien de bien fou. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

À l'époque du lycée, Benjamin passe beaucoup de temps chez ses amis ou dans « la rue » de son village, faisant du « skate » ou du « hockey » sur un parking, des tours à vélo pour parfois faire « les cons » avec des pétards ou quelques « tags »[332]. Ils jouent souvent aux « jeux vidéo », mais s'initient aussi au bricolage de matériaux récupérés ou à l'occupation et l'aménagement d'une écurie abandonnée, nous y reviendrons. Dans le passage cité précédemment, si Benjamin précise

[332] Rappelant ici le type de trajectoire dans le graffiti évoqué par Nathan dans la partie précédente.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

que tout le « bahut » suivait le blocage, il mentionne trois « leaders » actifs. Ailleurs, il parle de trois « meneurs » qui « animaient les AG », masculins et probablement proches ou membres de son groupe de pairs. Dans les deux entretiens que nous avons réalisés ensemble, il ne mentionne aucune autre femme que sa mère qui serait actrice ou sujet de mobilisations, bien qu'il semble clair que son groupe autonome ait inclut des militantes actives.

Jusqu'ici, rien d'étonnant à ce que la socialisation d'hommes devenus militants se fasse au sein de groupe de pairs masculin, puisque le cadre scolaire est connu pour sa tendance à former des groupes de pairs sexués malgré la mixité annoncée. Pour avoir un exemple du poids des sociabilités masculines dans les débuts de trajectoire militante, nous pouvons regarder le discours de Camille, active à la même période et dans un groupe affinitaire autonome dans une autre université. Après avoir participé à plusieurs manifestations et soutenu le blocage de son lycée sans y prendre une part « active », Camille arrive à la « fac » et est d'abord approchée par un jeune homme militant dans une structure communiste. Elle garde ses distances, considérant qu'il s'agit d'un « stal » comme lui ont appris ses parents, mais se rend à une assemblée générale discutant du mouvement LRU. Elle y repère le même « gars », s'assoit à proximité et remarque qu'il occupe, avec les communistes, tout un espace dans l'amphithéâtre : « et leur espèce de chef […] il était au bureau qui organisait l'AG, et en fait il leur disait quoi voter ». Refusant de suivre ces consignes, Camille vote librement mais remarque des proximités avec le discours et les votes de deux « gars » anarcho-syndicalistes, « assez charismatiques » et postés dans un autre espace de l'assemblée.

> « et en fait donc le lendemain, donc c'est la… la première AG qui a décidé de la, du blocage de [U8], et je me suis pointée le lendemain, et j'ai dit à un type 'bah ouais moi je veux bien bloquer.' et en fait il me faisait pas du tout confiance je pense. Enfin il m'avait jamais vu, et en fait je… donc j'ai appris plus tard, en fait c'était un gars de la [S1][333], et en fait il m'avait jamais vu donc du coup il s'est demandé…, en plus il y avait tout le truc des anti-bloqueurs qui s'étaient pointés et tout, et donc euh, il m'avait jamais vu, d'un point de vue vestimentaire je ne correspondais pas aux codes… militants. Euh, et donc en fait il m'a genre mis à un espèce d'endroit où de toute façon personne ne venait, donc genre je devais bloquer une porte toute seule mais en fait il y avait personne qui passait. Donc je fais 'ok, il s'est bien foutu de ma gueule'. Et en fait après, en me baladant dans le bâtiment, j'ai vu d'autres types avec qui j'étais en histoire-socio, qui eux alors ils étaient pas à la [S1] mais ils étaient euh… proches des milieux libertaires, et, en fait, sur ce j'ai croisé un type, qui […] qui avait l'âge de mon frère, donc deux ans de plus que moi, mais qui était à l'école […] primaire avec moi, au collège et au lycée […] il avait des petites chemises et tout, et en fait je le vois, et juste il est habillé comme un skin. Alors en fait c'était le moment où le film de Shane Meadows, donc euh *This is England* il était sorti ouais… […] et en fait je lui ai dit bonjour, je fais 'ah ben Salut… t'es un skin ?', enfin 't'es un skin maintenant ?' et du coup je voyais bien que c'était pas… euh, un skin version

[333] Syndicat, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> facho en fait mais que c'était un… en plus il avait des badges et tout. Et du coup en fait de par le film euh, je l'avais pas vu le film mais j'avais lu des trucs dessus et du coup j'avais réussi à un peu différencier enfin… Et il me dit 'bah ouais, et tout'et en fait du coup il, comme il y a des gens qui ont vu que je le connaissais, qu'il me connaissait, et que il y avait des types avec qui j'étais en… en cours, en fait j'ai un peu été inclus dans ce groupe. Et donc j'ai fait le… tout le truc du blocage avec eux. » Camille, 26 ans, doctorante.

Ce passage est truffé de références au rapport aux objets dans les milieux militants, et nous y reviendrons évidemment. Ce qui nous intéresse ici est l'accumulation d'hommes militants au moment des premiers pas de Camille dans l'activité de blocage et une occupation d'université. Il y a les premiers contacts avec ceux qui tractent et suivent un « chef », la reconnaissance d'autres « gars » syndicalistes prenant la parole en AG[334], la négociation pour participer à l'occupation avec un homme faisant le tri entre les militant.e.s (sur la base de ses connaissances dans le mouvement, pour éviter les « anti-blocage », mais aussi sur la base des « codes » vestimentaires), le « skin » de gauche que Camille connaissait auparavant et qui devient gage de confiance vis-à-vis des autres militant.e.s (là où elle aurait pu être associée aux « stals » de par sa position dans l'amphithéâtre). Ce passage décrit en un même mouvement des techniques militantes pour s'assurer d'un mode d'action voulu efficace lors d'occupations croisant organisations et affinités, et le rôle de recrutement des militant-e-s que peuvent jouer les hommes dans certaines mobilisations. Ainsi, l'impression de Camille que l'on se « fout de sa gueule » lorsqu'elle est assignée à une tâche sans importance stratégique recoupe probablement deux réalités à la fois : la faiblesse de son capital militant dans l'espace considéré et sa position de jeune femme.

Il est clair que cette expérience et les processus en jeux ne sont pas identiques à ceux évoquées par Jules et Benjamin jusqu'ici, et pour cause : les positions sont différentes. Elles nous mettent sur la piste d'un accès aux modes d'action directe différentié selon le genre dans les mobilisations étudiantes et/ou proches de l'anticapitalisme.

En croisant ces trois récits avec ceux de Pierre ou Sébastien racontant leurs débuts de trajectoire, les choses se précisent. Sébastien rencontre la culture « punk » à partir du lycée, dans un groupe essentiellement masculin encore une fois. Il réalise son collège et son lycée dans un internat privé, ce qui lui permet de passer du temps dès l'âge de 11-12 ans avec des « mecs » de 16-17 ans. Il passe un « bac » technologique en Génie-Electronique puis tente deux BTS dans des villes différentes. L'engagement de « punk dur » évoqué précédemment lui fait passer beaucoup de temps avec des « potes » hommes, avec lesquels il participe aux « manifs » et réalise des actions

[334] Présentés comme « charismatiques », nous y reviendrons.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

directes dans une volonté d'opposition « bourgeois/prolo ». Nous avions noté que sa trajectoire dans l'anticapitalisme se fait à distance des organisations, et l'on pourrait ici faire remonter son engagement à des questions de sociabilités masculines à l'adolescence[335]. Cependant, on peut en dire de même pour Benjamin et Jules : leur récit de premières expériences formatrices, qu'ils mettront plus ou moins à profit par la suite, se fait dans une sociabilité masculine, qu'elle ait des liens avec une sous-culture identifiée (skate, punk etc.) ou non.

Du côté de Pierre, les discours sur ses sociabilités de village jusqu'au lycée sont nombreux[336]. Il distingue fortement les « soirées bourrées » avec ses « potes » des tactiques militantes spectaculaires employées pendant le CPE ou lors d'émeutes, les deux types de situations n'ayant pas du tout le même sens pour lui.

> « *F.B : Mais et les trucs politiques c'était encore aussi en groupe ?*
>
> P : Ouais ouais carrément
>
> *F.B : Donc encore avec des potes euh… ? [*acquiesce en buvant/réfléchissant*] et là les gens tu les connaissais tous ou c'était plus euh… ?*
>
> P : Pas forcément nan […] les trucs les plus dingues c'était avec des gens que je connaissais quand même… alors pas forcément depuis longtemps mais des gens au moins que politiquement je connaissais. Voilà je savais qu'ils étaient un peu anar, toto, que c'est bon, qu'on pouvait compter dessus et qu'il y allait pas avoir de couille ou je sais pas quoi… euh voilà […] Dans les manifs ça arrivait aussi mais du coup c'était des cadres très différents aussi… là c'était pour faire du spectaculaire… enfin voilà pour… y'a eu l'idée de marquer les esprits je sais pas quoi… enfin voilà bon… faire peur aux flics… » Pierre, 23 ans, étudiant.

La question de la « confiance » dans les mobilisations anticapitalistes revient d'une manière différente de celle de Camille. On retrouve la question du capital militant et de la reconnaissance entre « anars » ou « toto », mais aucune évocation d'une sélection qui se serait exercée aux dépens de Pierre. Aucune évocation de « tri » dans les récits de Jules et Benjamin au lycée, ou dans ceux de Sébastien en BTS. S'il est très probable que ce tri ait eu lieu, et que, comme pour les carrières sous-culturelles, certaines carrières militantes finissent par dissimuler leurs premières incertitudes, une chose semble claire : la participation à des actions directes militantes semble beaucoup plus naturelle pour eux que pour Camille, comme si ça allait de soi.

---

[335] Cette idée recouperait d'ailleurs sa propension à un discours genré ou sexiste observée plus tôt.

[336] Lors de cette vague d'entretien, je souhaitais travailler sur tous types de « vandalismes », et donc ne pas invisibiliser ce que beaucoup nomment des « conneries » par un intérêt pour des engagements dits sérieux car militants ou culturellement légitimes.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Il se dessine par conséquent une congruence entre les socialisations masculines avant la militance et l'investissement dans des modes d'action plus ou moins directs, ou nécessitant une « confiance ». Est-ce que Camille était moins digne de confiance ? Et qui décide de cette confiance ? Était-elle moins capable de réaliser un blocage que Benjamin à l'université ? Difficile de comparer précisément l'impact de leur capital militant ou de leur capital social à cette époque, mais nous repérons l'impact des sociabilités masculines dès les premières expériences déclarées significatives, et dans la sélection et la division du travail en mobilisation. Il y aurait des « gars » à qui l'on peut faire relativement confiance même s'ils n'ont pas plus de carrière militante que les « filles », avec qui il n'y aura pas de problème (pas « de couille » pour reprendre les propos de Pierre), et qui pourraient revendiquer leur force ou leur maîtrise de certaines situations dès les débuts d'engagement. Que Camille sache reconnaître finement les positions politiques et les places les plus stratégiques dans le blocage ne l'empêche pas d'être assignée à la marge du travail digne de ces « gars ». En fait, c'est à partir du moment où elle peut revendiquer de les connaître et qu'ils la reconnaissent comme digne qu'elle est intégrée par le groupe mobilisé. Pour les militant.e.s rencontré.e.s qui ont été proches de l'anticapitalisme à un moment ou à un autre, c'est bien souvent les hommes qui tentent de maîtriser l'accès aux actions directes et qui cherchent à influencer l'attribution d'une « confiance » ouvrant aux rôles correspondants.

Pour terminer sur l'impact des sociabilités masculines dans les débuts d'engagement, les observations de terrain réalisées dans les milieux anarchistes peuvent être pertinentes, puisque ma position était celle d'un individu masculin sans grand capital militant mais avec quelques connaissances libertaires, certes avec une position d'observateur extérieur aux mobilisations, mais voulant participer et me familiariser avec les militant.e.s.

> Environ 3 mois après avoir commencé à rencontrer des militants anarchistes par connaissances proches ou interposées, je commence à fréquenter un lieu rassemblant de multiples courants de l'anarchisme dans un quartier populaire de grande ville. Le lieu contient une bibliothèque, un magasin gratuit, une salle de concerts à prix libre (sa principale source de financements), et il soutient de diverses manières des collectifs et des événements autour du féminisme, de l'antispécisme, de l'antiracisme, des ZADs ou encore des luttes anti-carcérales. Une poignée de militant.e.s y organise une cantine végane à laquelle je me rends pour essayer de rencontrer des gens et faire quelques observations. Quand j'arrive, une quinzaine de personnes sont en train de s'asseoir aux tables et discutent, je reconnais quelques personnes que j'avais croisées dans un squat militant plusieurs mois auparavant, je m'assois avec eux. Je suis venu pour discuter avec certain.e.s habitué.e.s pour savoir si je peux présenter à l'AG mensuelle mon projet de recherche, et du même coup discuter des raisons de ma présence tout en espérant que cela motivera des entretiens.
>
> Après le repas, j'ai l'occasion de parler autour d'une cigarette avec l'une des militantes qui organise la cantine. Elle m'explique qu'elle est passée par l'université et qu'elle a voulu

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

faire une thèse à une époque mais qu'elle s'est orientée vers des « luttes » « concrètes » : pour elle il n'y a pas d'intérêt à faire une recherche sur les pratiques d'action directe des « anars » parce qu'il y a déjà beaucoup d'écrits sur le sujet dans les brochures qui circulent dans le milieu. Elle ne voit pas en quoi mon travail peut servir les luttes, surtout que « l'on sait bien » que l'université participe à légitimer la pensée dominante. Elle ne sera pas à l'AG où je prévois de présenter mon travail et me dit qu'il y'a plein d'avis différents sur la question, et même s'il y a refus collectif ça sera intéressant pour moi. La discussion se termine et je croise un autre habitué, on échange nos prénoms et je lui dis que je compte aller à l'AG pour parler de mon travail. Il me retourne d'emblée en souriant « Pourquoi ? T'es à la DCRI ? ». Je réponds que non en souriant, je travaille plutôt contre ce type de contrôle. On sort sur le parvis du lieu pour boire un café et continuer la discussion. En lui expliquant le sujet de ma thèse il me dit que c'est intéressant, me parle d'une chercheuse qui travaille sur le ménage dans le milieu anarchiste, puis m'explique un peu, sans que je lui demande, sa trajectoire. Il me parle d'une fresque de graffiti légal qui a été « dégueulassée » par les mêmes personnes qui auraient « repeint la gendarmerie cette semaine » suite à une expulsion de squat. La conversation dure peut-être 8-10 minutes et sans reparler de ma thèse je lui dis que je vais revenir pour l'AG qui a lieu le lendemain, on se dit à bientôt en souriant.

Le même après-midi, je discute avec un autre militant habitué des lieux, qui m'explique ses réticences vis-à-vis d'une présentation en AG, parce que peu de gens me connaissent et que, si une doctorante a été acceptée pour faire des observations sur le lieu, au-delà de l'intérêt pour les luttes sur le genre et pour le fonctionnement des espaces militant, elle est amie de plusieurs personnes. Il me conseille de ne pas aller à l'AG tout de suite, d'autant qu'ils ont d'autres choses à traiter, de prendre plus de temps pour parler aux gens et voir ceux qui sont intéressés par ma démarche.

Six jours plus tard, je me rends à un petit-déjeuner dans le même lieu, j'arrive vers 9 heures du matin. Sur le trottoir juste avant d'entrer je vois le militant avec lequel j'avais pris un café après la cantine végane et qui avait l'air réceptif à mon approche. Il s'approche de moi avec un grand sourire, me serre la main de manière appuyée, me demande si ça va bien, me regarde droit dans les yeux et me dit « S'il te plaît, la prochaine fois que tu viens ici, me parle pas de tes trucs d'école et tout, parce que après je mets des heures à me calmer dans les rues. ». Je ne comprends pas trop et il met sa main sur mon épaule assez fermement. Je dis « ok » et commence à lui demander pourquoi, il me coupe et me dit « nan c'est tout, je suis sérieux » et me répète « c'est tout » avec autorité, les yeux dans le yeux en serrant mon épaule. J'ai du mal à interpréter son comportement autrement que comme un « coup de pression », d'autant que dans les 30 minutes suivantes à l'intérieur du lieu, un peu décontenancé mais participant au petit-déjeuner tout de même, il continuera les démonstrations d'autorité et de force (assez inhabituelles dans ce type d'endroit pour être remarquées, je n'y avais jamais été confronté sur ce terrain jusque-là). Il fait des étirements à la vue de tous avec un pied sur la table, ferme la porte derrière les gens qui sortent (alors qu'elle était généralement ouverte pour ces rendez-vous), me redemande mon nom et d'où je viens, me parle fort des entraînements de boxe auquel il va, et m'invite à venir rencontrer celui qui les organise, un « gars très gentil » et « sérieux », toujours les yeux dans les yeux, avec un ton ironique. Le soir même, une informatrice m'explique que l'invitation au groupe de boxe est probablement pour que je tente d'y aller et qu'on me donne « une leçon ». Tout porte à croire qu'il m'a pris pour une taupe, et s'en est voulu de ce qu'il m'avait dit lors de notre première rencontre (bien qu'il ait été très vague), surtout que je ne suis pas allé à l'AG en suivant les conseils d'autres militant.e.s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Plusieurs éléments sont à noter dans ce résumé d'observations. Tout d'abord, la cantine et les petits-déjeuners mentionnés ici ne constituent pas les premiers évènements auxquels je participe, et le fait que certain.e.s me reconnaissent, que des discussions puissent être soutenues au fil des semaines, m'aide à comprendre une partie de la situation en jeu. C'est notamment en suivant leurs conseils que j'évite un rapport trop formel avec l'AG. La plupart des repas collectifs véganes auxquels j'ai assisté pendant ces mois sont gérés pratiquement par des femmes militantes qui font les repas ou les organisent. La plupart des petits-déjeuners semblaient quant à eux gérés par des hommes. Les premiers rassemblent de 15 à 30 personnes en moyenne, avec deux tiers d'hommes, les seconds ne dépassent pas 10 personnes, avec moins de préparation nécessaire (café et thé, oranges, pain et confitures ou chocolat), et encore deux tiers d'hommes. Que chacun doive s'occuper de sa vaisselle ou soit invité à ranger ou participer n'empêche pas une spécialisation des tâches : c'est le plus souvent des militantes qui ont cuisiné et organisé les repas et, le plus souvent les militants qui discutent assis aux tables. Dans le compte rendu ci-dessus, l'une des gérantes de la cantine, qui dispose d'un fort capital militant et représente une actrice centrale du lieu, joue un rôle d'interface et de conseil tout en opérant une forme de sélection informelle sur la présence en AG. Un autre militant disposant aussi d'un rôle central dans le lieu et d'un fort capital militant, joue aussi ce rôle de conseil et de filtre, mais à distance.

Celui qui réalise ce que j'interprète comme un « coup de pression », avec ses démonstrations de force, pratique une forme de contrôle à l'entrée du lieu dont le mode diffère sensiblement. Il commence par revendiquer de savoir des choses sur les actions directes récentes, discute rapidement « propagande par le fait », et m'intimide quelques jours plus tard, non par sa connaissance du milieu ou son engagement mais en jouant sur un côté agonistique et viril. Pour rappel, la capacité à revendiquer la force, le courage ou la maîtrise de confrontations fait partie des gages des masculinités hégémoniques, ce que l'on pourrait aussi désigner comme une démonstration de virilité. Le militant en question me montre qu'il sait jouer de sa force et fait partie des gens de confiance, il cherche à me faire réagir par la force, avec un contact physique rare dans ce type de lieu, m'invite à découvrir les « arts martiaux » avec des gens qui « eux » (dit-il avec emphase) sont « sérieux » etc. Si ce type d'interaction peut paraître anecdotique, il faut le mettre en relation aux récits précédents, et notamment aux tensions au sein des milieux libertaires racontés par Camille ou Benjamin.

Pour ce dernier, les tentatives de coordinations entre « libertaires » sont « à chaque fois » « complètement » ratées, parce qu'il est difficile de réunir et de faire discuter à une même table différents collectifs ou acteurs.rices. Pour expliquer une partie des « embrouilles » lors de ces

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

arrangements, il s'exclame « Ah contre les fachos y'a pas de soucis, contre les machos c'est une autre histoire hein… ». Pour Camille, c'est justement ces tensions qui expliquent en partie son retrait de l'investissement libertaire.

> « Donc euh y'a les squatteurs, après y'a les… du coup euh, les féministes qui peuvent pas voir les skins, parce que, les skins euh ils ont un comportement viriliste euh, et qu'ils tiennent des propos sexistes, donc ils peuvent pas les voir, euh… T'as au sein du [LM1][337] les gens de la bibliothèque… que, qui aussi étaient en général au [PM5][338], qui eux du coup organisaient des projections, tenaient un journal, euh… pouvaient pas voir les skins et pouvaient pas voir les squatteurs euh… et les autres leur rendaient bien… enfin voilà. Et donc il y a un moment où en fait collectivement tu peux juste rien former, enfin tu peux… c'est juste trop, trop épuisant. Trop épuisant et puis en fait quand c'est juste tout le temps les mêmes embrouilles mais… c'est juste avec des gens différents mais qu'en fait tu sais exactement, très bien comment ça va se passer, ça sert plus à rien. » Camille, 26 ans, doctorante.

Ainsi, par l'intermédiaire des tensions entre collectifs, on comprend que les hommes entrant dans un collectif libertaire avec une socialisation à dominante masculine peuvent tout à fait prendre des positions « virilistes » en tant que militants. Ils peuvent revendiquer leur force pour accéder à certains collectifs ou modes d'action, et passer avec succès un tri pour des mobilisations avec actions directes. Ces pratiques participent à des tensions durables entre collectifs et structurent des divisions du travail militant (qui garde de la porte, qui est digne de confiance, qui organise tel évènement, qui parle avec autorité). Comme le montre le récit de Camille, ces divisions sont un enjeu de lutte sans cesse reconstitué via l'histoire des collectifs ou leurs pratiques, et elles n'empêchent pas les militantes de s'investir dans des actions directes variées.

Par conséquent, on repère un impact des rapports sociaux de sexes dans l'accès à certaines situations, dans celles pouvant mener à des dégradations, comme dans la revendication de celles-ci. On le repère aussi dans les modes d'interaction et les présentations de soi pour clamer des pratiques déviantes plus ou moins associées à la force physique, la maîtrise de situations confrontationnelles, ou la capacité à être dans la confidence. Par suite, la distribution genrée dans les trajectoires militantes observées plus tôt semble conjuguer deux effets pour les anticapitalistes : d'une part une moindre tendance des militantes à revendiquer des transgressions, et d'autre part un accès inégal aux situations d'action directe malgré la participation nette à des occupations, des sabotages pour ouvrir des squats, des tags militants ou des dégradations contre le capitalisme.

---

[337] Lieu militant, anonymisé

[338] Collectif anarchiste, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ce résultat concorde partiellement avec ceux de la sociologie du militantisme s'intéressant à la division genrée du travail : si les rapports de force au sein des collectifs ou organisations anarchistes ne dépendent pas que des rapports sociaux de sexe (notamment des niveaux de diplômes et de l'ancienneté dans les mobilisations, nous y reviendrons), ceux-ci participent à dessiner des « épreuves de forces » dans le recrutement, les orientations idéologiques et les pratiques des militant.e.s (Pereira, 2013, 141 et 145). Que l'on regarde la division du travail militant et notamment la spécialisation sur certaines tâches, et l'on constate que les hommes peuvent plus facilement prescrire les activités des autres mais aussi juger du « bon » militantisme, jouant parfois de justifications par hiérarchie ou par compétence (Dunezat, 2009, 250-251). Dans notre cas, hiérarchies et compétences semblent se croiser par la revendication d'un savoir et d'une maîtrise des situations d'action directe, par la sélection des « gars » et le jugement de ceux ou celles qui sont « sérieux » et dignes de confiance ou non en cas de confrontation physique. En retour, on comprend le peu d'évocation de ces processus de tri et la naturalisation/banalisation des premières occupations militantes par Benjamin, Pierre ou Sébastien : ils ont rapidement été jugés (par d'autres ou par eux-mêmes) aptes à utiliser leur force, et la répétition de ce type de situation vient renforcer l'idée qu'il n'y a « rien de fou » à cela pour reprendre l'expression de Benjamin. On perçoit enfin le croisement de ces mécanismes de genre avec les capitaux militants ou le capital social, et les refus de terrain que j'ai pu expérimenter. En effet, je n'étais ni un « mec » jugé « sérieux » dans le militantisme, ni assez « digne de confiance » pour que l'on me confie certains récits de confrontations.

Cette influence de la domination masculine dans l'accès à certains modes d'action et à leur revendication est attestée pour les participant.e.s du pôle anticapitaliste. Elle nous explique en partie en quoi les dégradations matérielles rapprochées du vandalisme peuvent être influencées par les rapports sociaux de sexe dans l'espace social des mobilisations. Les antiproductivistes rencontrés, mis à part Jules, ne font pas précisément état de ce mécanisme en début de trajectoire, mais il semblerait abusif d'en nier la possibilité. Carlo passe très rapidement sur ses engagements en tant qu'étudiant, racontant qu'il a participé aux « manifs étudiantes » « comme tout le monde » (naturalisant partiellement ses actions sans rien évoquer de précis). Anne et Nina n'évoquent pas les mêmes expériences que Camille vis-à-vis de l'accès aux mobilisations, mais on retrouve des phénomènes intéressants autour des questions de compétences et de hiérarchies.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Hiérarchies et compétences genrées dans la division du travail militant

Anne commence les actions directes de dégradation environ deux mois après avoir assisté aux réunions du collectif dont elle fait maintenant partie, mais elle avait observé des « barbouillages » un peu plus tôt. Avant cet engagement à l'âge de 25 ans, elle raconte que les prises de rôle déviant étaient très rares.

> *« F.B. : mais avant de faire cet engagement là, t'avais jamais euh entre guillemets dégradé volontairement quelque chose enfin ?*
>
> A : Non, enfin, j'ai d, enfin, je… j'ai… pris quelques fois le métro sans ticket mais… voilà mes actes de délinquance avant le barbouillage, ça se limite à ça quoi enfin vraiment euh… si j'ai fait un graffiti quand j'étais toute petite euh… je devais avoir sept ans, avec un marqueur sur un mur [rires] il a été lavé par la pluie euh, deux jours après, j'étais, j'étais super fière [rire]
>
> *F.B. : Mais, mine de rien c'est ça aussi qui m'intéresse, euh comment dire, pour être franc avec toi j'ai tendance à penser […] qu'il y a très peu de gens en fait qui ont jamais rien dégradé tu vois, au sens euh, que ça soit, voilà, ton frère il te prête un truc, il t'énerve et tu casses, ou l'exemple classique que tout le monde fais tu vois, au collège, écrire sur une table…*
>
> A : Ah nan mais même ça je faisais pas [rires]… (*c'est vrai ?*) ouais. Nan nan ouais ouais, parce que je enfin… j'ai euh, enfin c'est… c'est une éducation et puis j'ai, j'ai toujours été une petite fille sage et, donc euh non voilà, même écrire sur les tables euh c'est… c'était moralement répréhensible et donc je… je faisais pas. (*Ouais, c'est intéressant*) ouais ouais voilà. [hésitation] enfin ouais j'ai… avant de barbouiller j'pense j'ai toujours été très respectueuse de la, de la norme, enfin de la règle euh sociale que fallait pas, ouais, faut pas dégrader. Alors là il y a l'idée, dans les barbouilleurs de… de rendre justice soi-même enfin… ces panneaux il y en a beaucoup qui sont illégaux, enfin… y'a des gens qui essaient de les faire démonter parce qu'ils sont illégaux euh, et en fait les, les afficheurs sont dans l'illégalité quoi, ils nous imposent un truc, et eux… donc, c'est un peu le fantasme de… voilà de se faire justice soi-même » Anne, 29 ans, ingénieure.

Les hésitations d'Anne au moment de mentionner qu'elle a déjà écrit sur un mur au feutre lorsqu'elle était « petite », mais qu'elle n'aurait pas écrit sur une « table » à l'école, sont apparemment liées à une perception d'elle-même et de son « éducation » comme « petite fille sage », « respectueuse » des « règles ». Le contraste avec le terme « acte de délinquance » en début de passage est assez fort. Pourtant, la revendication de transgressions de type désobéissance civile dans son collectif est déjà un moyen de clamer des transgressions différentes du reste des autres déviances. Ce n'est pas du « graffiti » (même militant), c'est du « barbouillage ». Les dégradations sont voulues légères pour prévoir les conséquences en termes de répression ou de perception par le public à mobiliser ; les réunions de préparation sont publiques et toute une presse militante vise à légitimer ces prises de rôle comme une manière de susciter la « justice ». Elle mentionne bien une « fierté » lorsqu'à 7 ans elle a pu dessiner un « graffiti » sans se faire

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sanctionner, mais elle distingue radicalement les deux situations. Nous sommes déjà sur un passage croisant très bien socialisation de genre et socialisation aux rapports sociaux d'âge, mais ce sont les prises de rôle dans les mobilisations antipub qui nous intéressent ici.

> « C'est assez rapide le chemin euh… des barbouilleurs, les gens qui viennent aux réunions finissent pas tous par barbouiller, d'ailleurs on est, lors d'une action on n'est pas beaucoup de barbouilleurs parce que c'est une action symbolique, on est pas… il s'agit pas que tout le monde se mette à barbouiller tout donc euh. On est trois… grand maximum trois en fait, à barbouiller, souvent seuls, et donc euh, donc y'a beaucoup de gens qui viennent aux réunions qu'ont jamais barbouillé et qui, pour des raisons personnelles barbouilleront jamais mais… ils soutiennent ceux qui barbouillent. (*D'accord, et quand tu dis raisons personnelles c'est… ?)* Alors y'a des gens c'est professionnel parce que, bon, quand on est dans l'éducation nationale, on a un dossier, et on se doit de pas avoir, faut avoir un casier vierge euh… ça peut jouer après pour leur promotion et puis pour leurs carrières. » Anne, 29 ans, ingénieure.

Le « chemin rapide » qui permet de « barbouiller » et de s'engager dans des dégradations volontaires rappelle paradoxalement les discours sur la simplicité de faire ses premiers « tags » chez les graffeurs. Anne n'a pas de carrière déviante au sens strict, mais on sent qu'un ensemble de comportements ont été naturalisés au fil de sa carrière militante. Un ensemble de mécanismes de socialisation a dû permettre de passer des quelques fraudes dans les transports en commun à la désobéissance civile. À deux moments de l'entretien, Anne mentionne qu'elle s'est « radicalisée ». Le sens dominant de ce terme a évolué depuis notre premier entretien en 2012[339], mais il n'est pas à prendre à la légère. En effet, il semble que ce soit directement le contexte militant proposé par le collectif antipub qui ait permis à Anne de s'engager dans des « actions symboliques » où elle peint et cherche une arrestation. En utilisant ce terme, Anne fait appel à « la logique des convictions » (ici politiques) et plus largement à des actions allant sans compromis jusqu'au bout d'une idéologie[340]. Elle fait bien des compromis pour défendre ses valeurs politiques, mais elle mentionne souvent le cadre idéologique qui justifie ses transgressions. Dans le passage ci-dessus, elle évoque les soutiens et les choix des militant.e.s : tou.te.s ne finissent pas par s'engager dans l'action directe, notamment pour garder un « casier vierge » ou conserver des chances de « promotion » dans leur carrière professionnelle.

Son récit d'engagement balance donc entre un cadre idéologique justifiant ses pratiques et un cadre pratique axé sur le choix et le compromis lors des réunions, dans le temps libre, et jusqu'au rapport aux objets comme nous le verrons. En clair, si sa socialisation de genre avant le

[339] La radicalisation est désormais un terme clé des politiques publiques visant le terrorisme ou les pratiquants de Religion musulmane (Beunas, 2017, 25)

[340] Définition du CNRTL

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

militantisme ne semble pas expliquer son début d'engagement, Anne fait reposer ses prises de rôles sur le cadrage des actions directes promises par le collectif. De fait, c'est après l'immersion dans cet environnement qu'Anne a commencé les actions « clandestines » : sortant la nuit dans son quartier, retirant des affiches illégales avec une clé et les jetant à la poubelle. Devenue porte-parole du collectif et ayant pris une place centrale dans celui-ci, c'est à l'intérieur du cadre organisant les mobilisations que nous pouvons essayer de retracer l'influence des rapports sociaux de sexe, notamment à partir des discours de Nina et Carlo, qui se sont investis dans le même collectif.

> « si le panneau est illégal, c'est tant mieux, mais on s'attaque pas forcément à ça, à part si on veut faire une action vraiment très pédagogique euh […] on s'attaque à tous les panneaux en général, euh, l'aff, on s'attaque à l'affichage extérieur, c'est le choix des [PM22][341], puisque la télé ou la pub à la télé ou dans les magazines on peut le… potentiellement le zapper même si c'est difficile ; là on peut pas, ça nous est imposé. Euh… ça c'est encore un choix stratégique, euh de s'attaquer qu'à ça pour l'instant en tout cas. Euh… et donc c'est, c'est symbolique au départ on doit se.. on s'attaque à un panneau ou 2 maximum, il s'avère qu'[ici] euh, y'a une particularité où les forces de l'ordre n'interviennent pas, […] on s'attaque à plus de panneaux et que il est pas dit que pour les 10 ans du collectif, on fasse pas tous les panneaux de la ville. C'est possible. Mais, mais normalement ça reste symbolique, on choisit pas, on choisit un panneau qui est dans un lieu où, il puisse y avoir un débat public, ou en tout cas, une assemblée qui puisse, qui puisse se réunir sans problème de circulation ou sans danger. » Carlo, 38 ans, comédien.

On voit l'insistance de Carlo sur le cadre des actions de désobéissance civile, le choix des lieux, (« sans danger » ou « problème de circulation », recherche du « pédagogique ») des « panneaux » dégradés et des actions voulues « stratégiques » et « symboliques ». Ayant participé à créer ce collectif antipub local il y a 9 ans, Carlo explique que « barbouiller » lui a pris environ un an. Au moment où je l'interroge sur les décisions collectives et les réunions qui permettent justement de cadrer les actions, il évoque des tensions.

> « *F.B : Euh, c'est des préparations qui se font collectivement ? Vous en discutez, […] parce que pour les [PM22] je sais qui y' a des réunions publiques… ?*
>
> C : Alors dans, y'a plusieurs choses, euh, au fil du temps, on se rend compte que, un peu partout, les collectifs, les associations tiennent souvent, sur le long terme en tout cas, parce qu'il y a une ou deux personnes, parfois cinq qui s'en occupent, ça c'est une réalité. Bon y'a sûrement des exceptions mais… souvent c'est comme ça. Ça donne lieu parfois, parfois à des tensions, soit à des ruptures, euh… ou alors ça se passe bien. Euh, avec 'Anne' par exemple au [PM22][342], c'est surtout nous deux qui nous en occupons même si on est une petite dizaine on va dire, de, de fidèles. Euh, mais la réalité c'est que y'a quand

[341] Collectif antipub, anonymisé

[342] Mouvement antipub, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> même des gens qui prennent des décisions quoi. Chez les [PM24][343], ils essaient de, d'obtenir un résultat, plus horizont… enfin de, un mode de fonctionnement plus horizontal, qu'on a essayé à [PM23][344], mais qui a pas…. qui a assez échoué on va dire, pour plein de raisons, euh qui m'a été reproché aussi. Mais euh.. (*On t'a reproché à toi l'organisation de… ?*) Oui parce que, très schématiquement, moi je pense, enfin, si je fais pas les choses, si je les engage pas, y'a rien qui se fait. (*D'accord. Ouais donc tu veux pendre les initiatives.*) Et d'autres personnes m'ont reproché de tout prendre en main, si tu veux. Ça c'est pour le contexte global, et une fois dit ça donc, oui y'a des réunions, l'impulsion elle vient dans la tête de quelques personnes, mais oui y'a des réunions » Carlo, 38 ans, comédien.

Devenu militant professionnel, quand je suis demande comment il choisit l'usage de son temps, Carlo explique qu'il préfère être dans « l'action » que dans les « réunions » et les « débats ».

> « demain je peux aller dans la rue, je pourrais le faire tout seul, mais c'est moins, c'est moins drôle. […] Mais je sais effectivement apprécier, le travail des uns et des autres qui, qui sont tous complémentaires quoi. Après, bon je trouve que… moi je suis, j'suis peut-être plus dans l'action quoi, je trouve que des fois on s'embourbe dans des, dans des débats ou des réunions un peu stériles…, qui sont malheureusement nécessaires, pour bien faire les choses. Mais après j'ai rencontré des gens aigris, j'ai rencontré des gens qui.. des puristes des gens qui, qui veulent, n'agissent seulement que quand tout est parfait ou quand les gens, quand les humains seront parfaits quoi. Ce qui n'arrivera pas donc euh… c'est sûr qu'il y'a des gens avec qui j'ai pas envie de militer quoi. Mais euh… [Hésitation]. Et puis après y'a différents niveaux de radicalité quoi, des fois c'est difficile de se dire, on fait une action ensemble alors qu'on n'est pas… On devrait se ressembler parce qu'on est déjà pas beaucoup mais euh… si tu veux faire passer un message qui est totalement inoffensif, moi ça m'intéresse pas. » Carlo, 38 ans, comédien.

À quelques minutes d'intervalle dans son récit, ces deux passages montrent que la prise de rôle de Carlo dans la désobéissance civile inclut également des éléments de hiérarchie (ceux qui « s'occupent » du mouvement, les « gens qui prennent des décisions », « l'impulsion » de « quelques personnes »), et de compétence (« je pourrais le faire tout seul », « je sais apprécier », « bien faire les choses », « niveaux de radicalité »). Anne ne mentionnait ni hiérarchie ni compétence, mais plutôt des mécanismes d'autocensure pour raisons professionnelles chez ceux que Carlo nomme la dizaine de « fidèles ». Le cadrage de la mobilisation locale, dans lequel Anne a un rôle central comme le dit Carlo, celui qui leur permet de produire des actions directes de dégradations, n'est pas sans « tension ». Leurs deux récits pris ensemble, le contraste entre les justifications et les manières de revendiquer leur prise de rôle déviant est saisissant. Dans les deux cas, le cadre idéologique et pratique des actions est bien présent, mais Carlo exprime son affinité pour « l'action », sa capacité à « apprécier le travail » des autres, sa propre importance, l'existence

[343] Mouvement antipub, anonymisé

[344] Mouvement antiproductiviste, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

de « tensions » et de reproches qui lui sont parfois faits de « tout prendre en main » : il justifie sa place dans la division du travail par l'idée que s'il n'est pas à l'initiative, rien ne se fait. Anne ne s'exprime sur aucun de ces points, alors même qu'elle a une position dans le collectif qui lui permettrait de juger du travail des autres, de revendiquer l'initiative ou des actions « offensives ».

Pour Nina, la prise de distance vis-à-vis des actions de désobéissance civile au bout de 7-8 ans d'engagement pour se diriger vers des associations d'éducation populaire vient justement des tensions dans l'organisation du travail militant. Après avoir participé au même collectif antipub qu'Anne et Carlo, et participé à fonder un autre collectif antiproductiviste et anticapitaliste avec ce dernier, elle décide de mettre son « temps » et son « énergie » sur d'autres luttes.

> « en fin de compte, l'objectif s'est retourné en fait si tu veux. Donc la finalité de base qui était de dénoncer le capitalisme et toutes ces structures qui vont avec, dont le système médiatique… bah, finalement… c'est devenu, notre objectif c'était de passer dans les médias pour se faire connaître […] Donc c'est pas des choses, c'est pas des objets neutres, c'est pas des médias neutres et il faut être hyper vigilant. Donc je pense que tant qu'on était en collectif et, et qu'on était la plupart du temps plusieurs à répondre, plusieurs à préparer, plusieurs à nin-nin, ça allait encore à peu près, c'est-à-dire que on était euh, vigilant les uns aux autres et tout ça, mais à un moment donné, quand l'objectif même du… du collec, de l'objet [PM23] a changé, que y'a quelqu'un qui s'est approprié, et puis, je pense que… Carlo, je pense qu'il a commencé à prendre du plaisir, tu vois à être, à devenir une figure médiatique… avoir de la reconnaissance, lui il est super content, (*ouais avoir du prestige*…) ça valorise l'ego, lui il est… il joue, enfin, […] y a un truc hyper valorisant dans tout ça. » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Un peu plus loin dans l'entretien, Nina explique que lors de grosses périodes de mobilisations, elle prenait sur son « temps de travail » pour avancer sur les projets militants, elle parle d'« épuisement » à faire « plein de choses », qui n'étaient pas « contrebalancées » par une « reconnaissance symbolique », qu'elle soit « médiatique » ou « personnelle ». On retrouve donc bien des questions de hiérarchies et de compétences à partir d'un travail militant qui dépasse les modes d'action directes pour inclure la vie quotidienne du collectif, sa relation au champ médiatique ou les choix « stratégiques ».

Pour Anne comme pour Nina, malgré leur statut central dans les collectifs sur plusieurs années et les compétences accumulées, on peut parler d'un travail relativement invisibilisé et exploité : c'est le sens que l'on peut donner au terme d'appropriation utilisé par Nina plus haut. Faisant énormément de choses, des actions de désobéissance civile à l'organisation des réunions ou l'impulsion de mobilisations, ce ne sont pas elles qui revendiquent être « dans l'action » ; ayant une importance stratégique et un investissement idéologique fort, elles ne prennent pas la position de « reconnaître le travail effectué » ou de juger certains débats « stériles ». Sans leur

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

travail dans les collectifs en question, peu de choses se feraient, mais ce n'est pas elles qui tiennent ce discours. À ce titre, le plus parlant est sans doute qu'Anne soit porte-parole d'un collectif antipub, mais ce n'est pas elle qui est décrite comme « figure médiatique ». On voit donc aussi dans l'antiproductivisme une valence différentielle des comportements et des représentations en fonction des rapports sociaux de sexes puisque, malgré les discours relativement neutralisés sur le genre en entretien, la distribution inégale du travail, des rôles, du prestige, et l'invisibilisation du travail des militantes apparaissent.

Pour terminer sur ce deuxième mécanisme, les observations de terrain sont utiles. J'ai pu réaliser quatre sessions d'observation participante à l'occasion de réunions ou de festivals centrés sur l'antiproductivisme (objecteurs de croissance, mouvement antipub etc.). Pendant les réunions auxquelles j'ai assisté, l'occupation de l'espace de la parole par les hommes, phénomène assez classique dans la domination ou l'exploitation homme/femme, a été constatée dans tous les cas. Lors d'une réunion avec Jules où les participantes représentaient plus d'un tiers des personnes présent.e.s, celui-ci dirige la réunion et n'est pas loin de monopoliser la parole. Sa posture est celle de celui qui répond aux questions ou présente les choix stratégiques en tant que militant antipub réputé compétent et/ou dirigeant d'une section locale. En entretien informel, il m'expliquera d'ailleurs qu'il « n'a rien contre » l'adoption d'une motion contre le sexisme dans son association, mais qu'il n'a « rien pour » non plus. Il « sait bien » qu'il y a des gens « de droite » dans l'antipub, mais préfère les convaincre sur le « système publicitaire », pointer leurs « contradictions » en débat, et les fédérer plutôt que les antagoniser. Dans un autre collectif antiproductiviste et une autre localité, une réunion à 10 personnes dont une seule femme, discute des mobilisations à venir et notamment du soutien à un groupe « féminisme et décroissance ». Le groupe se prononce pour, mais sur tous les points évoqués dans la réunion, seule la militante, pourtant expérimentée, se voit plusieurs fois couper la parole. L'homme qui dirige la réunion explique ce qu'il pense sur tel ou tel sujet, mais l'avis de la militante n'est pratiquement jamais suivi lorsqu'il s'agit de formaliser une décision… Enfin, lors d'un des festivals antipub auquel j'ai pu assister pendant plusieurs jours, le premier élément m'ayant sauté aux yeux est la présence majoritaire des femmes dans l'assistance (ce qui n'était arrivé que sur des évènements anticapitalistes revendiquant le féminisme). Anne et Carlo sont présent.e.s, ainsi que d'autres participant.e.s croisé.e.s au fil du terrain. Anne s'occupe de mettre en place et de préparer la salle où se tient le festival, elle s'occupe d'un stand pendant plusieurs heures. Carlo propose une pièce de théâtre militant et tient le rôle de modérateur de plusieurs débats ou conférences. La grande majorité du temps, ce sont des militantes qui vont gérer le bar du festival, et les hommes qui vont prendre la parole lors de conférences. Ces derniers sont invités ou militants, ils sont soit caractérisés comme

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

membres historiques, compétents pour parler d'un sujet ou à la tête d'organisations antiproductivistes ou antipub. En conséquence, il me semble que des rapports hommes/femmes inégalitaires avec des mécanismes de domination et d'exploitation existent bien dans l'antipub et l'antiproductivisme malgré le peu de recherches sur le sujet, et en dépit des discours entre neutralisation du genre et de soutien à des projets féministes.

Sur les mécanismes d'exploitation dans l'anticapitalisme anarchiste, notre impossibilité de faire une immersion de longue durée au sein d'un collectif affinitaire ne permet qu'un relevé en surface, mais nous avons pu observer des divisions analogues à celles de l'antiproductivisme. Celles-ci sont corroborées par les écrits de X. Dunezat (2009) sur les hiérarchies et compétences ou à ceux de F. Dupuis-Deri (2009, 188) sur l'attribution du « prestige » et de l'« influence ». Sur les questions d'oppression sexiste, deux des participantes ont fait état de problèmes proches du harcèlement sexuel tout en souhaitant conserver les précisions en « off ». En tout état de cause, en tant qu'observateur extérieur et masculin, je n'étais probablement pas la personne indiquée pour confier leur histoire sur ce point. À ce sujet, un nombre élevé de brochures circulent dans les milieux militants pour évoquer les violences sexuelles ou sexistes entre supposés « camarades » ou à l'occasion de mobilisations : elles concernent évidemment les femmes militantes, mais aussi les militant.e.s lesbiennes, gay, bi, transexuelles ou transgenres.

Pour revenir aux deux mécanismes repérés jusqu'ici, ils allient domination et exploitation selon des rapports sociaux de sexe : le premier fait état d'une domination des hommes dans l'accès aux pratiques d'action directe en lien avec la socialisation primaire ou militante, le second montre l'existence de dominations et d'exploitations du travail des femmes qui impacte leur trajectoire militante mais aussi en retour la revendication de carrières déviantes. En influençant la division du travail ou les représentations des participant.e.s, ils expliquent en partie les différentes trajectoires de relation aux dégradations militantes. Les modes d'actions directes par dégradation peuvent tout à fait participer à la construction de positions de force ou de prestige dans les masculinités, ils peuvent participer à reproduire des divisions genrées du travail militant. Ils peuvent aussi contribuer à définir différentes configurations de pratiques féminines malgré certains accès sous influence masculine et une profitabilité qui semble supérieure pour les hommes.

Toutefois, il faut noter que ces dégradations sont elles-mêmes différenciées dans leur forme et leur contenu. Lorsque Camille sabote un DAB et lorsque Anne peint sur des supports publicitaires, elles ne sont ni dans la même situation, ni confrontées aux mêmes risques du point de vue du contrôle social, et elles ne se réfèrent pas forcément aux mêmes motifs idéologiques.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

De même, alors que Benjamin et Carlo peuvent témoigner d'un impact des sanctions sur leur mode de vie à long terme, leur rapport au contrôle social n'est pas nécessairement le même. Deux éléments nous paraissent importants à préciser pour poursuivre : la question d'un prestige genré associé aux formes de dégradations, et la question du genre au moment des sanctions.

Prestiges et sanctions dans les masculinités et féminités

Anne et Camille évoquent différemment la question du prestige dans leurs engagements. Les collègues de travail d'Anne sont parfois au courant de son statut de « porte-parole », son engagement ou sa participation aux « barbouillages » sont « publics » :

> « oui du côté professionnel, je sais qu'il y a des collègues qui le savent parce qu'ils m'ont vu euh dans les, dans les journaux ou à la télé mais, voilà, j'suis pas, je reste discrète quand même » Anne, 29 ans, ingénieure.

Essayant d'être « discrète » dans son milieu professionnel, elle « informe » tout de même ses voisins (qui découpent pour elle des articles de presse), ses parents et son grand-père sur l'antipub et les actions menées. À la différence de son « mari » qui la « soutient » et partage l'engagement quotidien dans la décroissance, ses parents ne lui ont ni vraiment témoigné « d'admiration » ni trop de « critiques ». En revanche, son grand-père l'a soutenue matériellement et « comprend » son « combat », critique en privé la consommation et l'aide à trouver des clés spéciales pour saboter certains boîtiers de panneaux publicitaires. Dès le début d'entretien, Anne m'explique que le but dans son collectif est justement « d'assumer » les « dégradations légères » avec un « message » d'opposition à la publicité, en recherchant le « procès » et des articles parlant du mouvement. On sent donc à la fois une certaine fierté et un certain prestige, tant lié au fait qu'Anne est convaincue du bien-fondé de son engagement qu'à la revendication publique d'une partie de ses actes et au soutien de proches, de voisins ou d'amis. Pour ses actions « clandestines » où elle enlève des affiches la nuit, en revanche, puisqu'elles ne correspondent pas à la charte de son collectif, elles n'occasionnent pas de soutien formel et ne sont pas revendiquées publiquement. Le premier type d'action est très régulier, « habituel » pour elle, il ne provoque plus vraiment « d'adrénaline » ou de « peur » comme les premières fois ; le second est par contre vécu différemment.

> « parce que là c'est, y'a la peur de se faire choper enfin, de se faire voir par quelqu'un, pas forcément les flics mais, par des gens euh, et aussi parce que je suis, enfin 'j'suis connue dans le quartier'nan mais… dans la rue il pourrait y avoir un voisin enfin bon euh, j'y vais

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> à des heures où enfin… passé 22 heures y'a pas grand monde, j'attends euh, j'écoute si y'a pas de voitures et puis bon euh, ça prend deux secondes » Anne, 29 ans, ingénieure.

On voit dans ce court passage les émotions investies dans la situation, liées au contrôle social formel comme informel, les précautions prises, la volonté d'une exécution rapide. On voit aussi très clairement le décalage entre des actions de désobéissance civile publiques qui peuvent procurer un prestige pour elle et ces actions qui risquent d'être vues « par un voisin », « dans le quartier », et dans une moindre mesure par « les flics ». Ici, se faire « choper » ne donnerait pas de tribune et, même si cette pratique « clandestine » est dans la continuité de son engagement antipub et décroissant, elle trancherait avec le « cadrage » connu par ses voisins, ses collègues ou par ses enfants. On peut mettre ce constat en lien avec sa volonté d'avoir des « mères de famille » qui participent aux désobéissances civiles et le fait que son engagement militant est une part « importante » de « sa vie » depuis qu'elle est « active ». La forme de désobéissance civile qu'Anne pratique est donc source de prestige dans différentes sphères de sa vie sociale à côté du militantisme, par opposition aux actions « clandestines », mais aussi par opposition aux « gens lambda » qui n'ont pas, comme elle, fait de « gros efforts sur la société de consommation ». Ces formes de prestige ne sont pas tout de suite rattachées au genre dans son discours. Pourtant, c'est aussi à travers la désobéissance civile qu'elle peut combattre « l'image de la femme » renvoyée par la publicité comme elle l'explique à plusieurs reprises.

> « je reviens juste sur les trucs sur les femmes en sous-vêtements, euh… dans mon engagement y'a aussi un engagement féministe, qui est enfin, c'est peut-être venu, enfin après enfin, ouais si j'pense que je suis fém, [sourires] c'est idiot de dire ça, de dire que je suis féministe que depuis quelques années mais euh, mais si, jpense enfin, avant bien sûr y'avait des trucs qui me révoltaient mais j'étais pas engagée, là le fait d'être engagée dans [PM22] c'est aussi, euh, une façon d'être engagée ailleurs, euh de ce point de vue là, et, pour les enfants euh, le fait de protéger les enfants. » Anne, 29 ans, ingénieure.

Revendiquant un « engagement féministe » à partir de ses pratiques antipub, tant par une « révolte » qui préexistait que par volonté de « protéger les enfants » (et transmettre des représentations moins sexistes aux générations suivantes), on comprend mieux en quoi le genre peut interagir avec son investissement public. Il ne semble pas menacer son activité professionnelle ou sa position dans sa famille d'origine ; il est en somme un espace à partir duquel elle peut tirer non seulement un prestige militant (vis-à-vis des « lambdas », entre « amis » militants), mais aussi la revendication d'être « mère », « active », fortement « engagée » contre la « société de consommation », et pour le « féminisme ». Ainsi, les désobéissances civiles d'Anne participent à sa configuration de pratiques dans l'ordonnancement du genre : elles semblent renforcer sa place dans une féminité qu'elle valorise et contre des représentations de la féminité

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

qui la révoltent. Une carrière déviante aurait probablement d'autres effets sur la configuration de pratique qu'elle développe dans son récit, mais il serait réducteur d'en rester à ce stade, car nous avons vu plus tôt avec l'exemple de Carlo, qu'Anne ne tirait pas les mêmes bénéfices ou le même prestige que d'autres, et que son travail militant pouvait être invisibilisé. Nous reviendrons donc sur ces éléments en fin de section.

Pour Camille, la question du prestige associé aux dégradations est évoquée beaucoup plus directement.

> « *F.B : vous faisiez un peu de graf à l'époque quand même ?*
>
> C : Nan nan on en avait fait que trois fois un truc comme ça tu vois, mais genre… Je pense que y'a aussi le truc où en fait […] aller en garder à vue c'est un passage [insistance] obligé dans le milieu militant euh… libertaire [de V2]. C'est pas forcément une preuve, de pas être, de, être idiot et de s'être fait choper pour rien, parce que du coup, on fait genre, on a fait 17 heures de garde à vue, ce qui est en fait… tout le monde nous disait 'putain c'est énorme pour un graf de faire 17 heures de garde à vue ! Et en fait, tu vois, tu ressors, du coup genre il est 13 h quand tu ressors un truc comme ça, et tu euh… et le lendemain tout le monde te vois et fait 'ah putain il paraît que vous avez fait..' enfin tu vois… tu sais mais c'est un espèce de truc où t'es là 'bah ouais enfin'[sourire] 'ouais ouais j'ai fait 17 heures de garde à vue pour rien…' » Camille, 26 ans, doctorante.

Camille explique que des militants ne la connaissant pas vraiment l'appellent, elle et ses « copines », juste après la garde à vue. Elle parle d'une forme de « passage obligé » mais pas n'importe comment :

> « on était intégrées au groupe en fait (*ouais du coup ça parlait de vous euh… d'une manière…*) ouais… (*d'une autre manière, et d'une manière plus investie ou…)* et puis je pense que en plus le fait qu'on ait fait ça à côté de chez un nazi et qu'on ait vu, que j'ai vu… enfin tu vois qu'on ait vu ce nazi et que… parce que moi franchement en fait, il m'a regardé mais genre pendant au moins, il m'a fixé pendant au moins bien 2 minutes, et après la BAC elle est passée… » Camille, 26 ans, doctorante.

Camille parle d'intégration au groupe libertaire local à partir d'une dégradation militante, d'une sanction formelle (précisant que le fait d'être « chopé » ne les fait pas passer pour « idiotes »), mais aussi en lien avec la confrontation avec le « nazi ». Elle explique qu'après l'évènement, elle et ses copines étaient vues comme « celles qui ont tagué dans la rue de "Titi"[345] », celles qui se sont retrouvées nez à nez avec lui en pleine action militante. Le prestige associé à l'acte d'un tag féministe et satirique pendant une recherche de squat est donc retraduit dans le milieu militant comme une action directe confrontant divers éléments abhorrés par les anarchistes autonomes :

[345] Surnom du militant néo-nazi en question, (anonymisé)

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

la religion catholique et sa vision des femmes, le fascisme, la police etc. Dans un passage différent, Camille m'explique que la culture skin et antifa avec laquelle elle avait des contacts réguliers à l'époque est un « milieu » où il faut « faire ses preuves » contre les « fachos », même si en tant que « fille » celles-ci sont moins requises. Par conséquent, le « passage » raconté plus tôt n'est pas tant « obligé » que valorisé par les collectifs masculins revendiquant des actions directes, confrontationnelles ou insurrectionnelles. Le prestige acquis dans l'espace militant local est associé à une « épreuve de force » genrée, et l'on retrouve le rôle de tri des militant.e.s, exercé par les hommes. En dehors des sphères militantes et amicales qui se croisent à cette période pour Camille, nous avons vu que la réaction de ses parents est celle d'une désapprobation sans plus de sanctions (son père étant surtout anxieux à propos de la sanction policière, sa mère l'invitant à militer en choisissant l'écriture plutôt que l'action directe). En revanche, il est très clair que Camille n'a pas informé ses voisins ou cherché des rapports avec la presse.

Ainsi, le prestige associé aux dégradations racontées par Anne et Camille se joue de manière différente en fonction du contrôle social et du contenu des pratiques : là où la première tire une reconnaissance de la désobéissance civile parmi ses proches, amis ou voisins, sans mentionner un moment de prestige ou « passage » clé parmi les militant-e-s antiproductivistes, la seconde se trouve mieux « intégrée » parmi les anarchistes, reçoit des appels de sympathie, mais ne reçoit aucun prestige en dehors du « milieu » militant pour une action directe de confrontation. Dans les deux cas, nous avons vu qu'il s'agit d'un prestige touchant aux inégalités entre les sexes, mais dont les mécanismes diffèrent sensiblement : les deux peuvent être revendiqués féministes, arrivent après quelques mois d'investissement militant ; les prises de rôle d'Anne lui apportent un peu de prestige au sein du militantisme mais sont intégrées dans une configuration de genre féminin, les prises de rôle de Camille lui apportent un prestige spécifiquement militant mais sont reconnues à partir d'un référentiel dominé par les hommes. Il ne s'agit pas de dire ici que le prestige d'Anne, parce qu'il est intégré à un référentiel féminin et féministe dans son récit, ne relèverait pas d'une épreuve de force ou ne serait pas influencé par la domination masculine. Il ne s'agit pas non plus de prétendre que le prestige de Camille n'a rien à voir avec la féminité parce qu'il est retraduit en termes masculins. En réalité, c'est plutôt à des féminités et masculinités différentes que ces dynamiques semblent se rapporter.

Pour avancer sur ce sujet, voyons la manière dont Benjamin et Carlo se rapportent au genre dans leurs récits des sanctions. Lorsque Benjamin est arrêté le soir d'une action directe « souterraine », la garde à vue comme la police sont directement présentées en termes masculins.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> « et du coup ils essaient de sortir les appels téléphoniques, les machins, les trucs euh… tous les liens que t'as, les personnes enfin qu'ils connaissent de près ou de loin euh… voilà quoi et… du coup ils… ils te font craquer quoi… bon ce serait maintenant, ça me ferait assez rigoler, je les regarderais… pft… 'rien à déclarer', 'rien à déclarer', mais bon après quand j'étais devant les flics et que tu passes cinq heures avec deux… deux connards dans un bureau euh… (*ah ouais cinq heures d'interrogatoire quoi*…) putain… ça a pas été le pire quoi, d'autres, ceux qui ont été vraiment en garde à vue et qui ont fait… je sais plus du 36 heures… 36-38 heures... (*d'accord… et pour des dé, pourtant enfin… pour des dégradations quoi… ?)* Ouais pour des tags et pour euh… pour de la casse mais de la casse… il y avait des vitres de Mairie… il y avait des distributeurs… enfin des trucs voilà… mais euh… bon voilà quoi et euh… à ce moment-là en fait y'a... des grosses frictions euh… enfin tu vois moi je m'enferme euh… je m'enferme complètement en mode… 'putain les flics… m'ont fait, m'ont fait confirmer deux noms', j'suis, 'j'suis une sale balance'… j'suis enfin… 'quand ça va se savoir je vais me faire péter la gueule, je serai mort'euh… où je doutais même de ce que j'étais, de ce que… je… enfin… ils sont assez doués avec leur… leur répression, enfin après euh, pour bien te casser quoi. Et donc du coup voilà… j'ai plus fait grand-chose pendant un moment euh… juste j'étais en déprime totale… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

C'est avec ce type de passage que Benjamin s'est retrouvé avec une forte fréquence de pronoms ou noms masculins dans notre analyse lexicale. Les « flics » sont présentés comme des hommes avec un genre faussement neutre via les pronoms personnels ou l'insulte « connard » : « ils » font « craquer » Benjamin ou « ceux » qui ont fait d'autres gardes à vue avec « leur répression », lors d'une confrontation à l'avantage du contrôle social formel. En des termes qui donnent une idée des conséquences émotionnelles et personnelles de la sanction pour lui, Benjamin évoque la « déprime », la culpabilité d'avoir rompu la solidarité militante (terme de « sale balance »), la peur d'être frappé à « mort », le « doute » sur son identité, la paranoïa, le sentiment d'être « cassé » par la pression policière qui lui fait « confirmer deux noms ». Sachant le contrôle masculin ou viril dans l'accès aux actions directes des groupes autonomes, il n'est pas étonnant que ce soit en termes de force et de technique de pression (« appels téléphoniques », « assez doués », « ils connaissent »), ou de peur d'une confrontation violente que Benjamin mette en mot cet épisode. Il n'est pas anodin non plus que les doutes personnels s'expriment avec l'idée d'identité et de maîtrise de soi. Ayant été socialisé à une résistance face au contrôle mais aussi aux démonstrations de force, ayant acquis la faculté d'être digne des « gars » qui peuvent « rigoler » devant une garde à vue et n'ont « rien à déclarer », la sanction vient remettre en cause plusieurs mois ou années d'apprentissage et de solidarité. Elle menace un temps son identité de militant autant que celle d'ami, dans des référentiels de confrontation masculine par la force ou la maîtrise de la situation.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chez Carlo, le récit de sanction est aussi souvent tourné au masculin (faisant parfois attention de dire « Monsieur ou Madame » le juge), mais c'est surtout le procès, vu comme moment militant quasi paroxystique, qui suscite les discours à ce sujet.

> « Y'a eu des rappels à la loi, mais on avait déjà eu des rappels à la loi qui avaient pas aboutis, on a continué, moi j'ai continué, on a continué, et euh… sur l'action… en question, euh c'est après une action, donc on a interpellé des, des policiers pour dire : 'regardez c'est nous qui avons fait ça.' donc on s'est dénoncés et c'est cette action qui a abouti, on sait pas comment, à un, à un procès. Et le procès s'est très, très bien passé, on a eu des témoins fort intéressants, un avocat, euh 'Oscar Gardan' qui est aussi un des avocats de 'Bradley Manning', euh qui est.. qui était très f, assez fantastique. On a pu lire, euh, des discours et multiplier, vraiment un nombre incroyable d'arguments contre la publicité. C'est-à-dire qu'une personne normale qui entend ça normalement, elle nous relaxe tout de suite quoi… […] après avoir énoncé, je sais pas une vingtaine ou une cinquantaine d'arguments, euh.. très forts contre la publicité, qui indiquent, et c'est pas nous qui le disons c'est, c'est l'OMS, c'est des études sociologiques, scientifiques etc. que la pub est dangereuse pour la santé et pour les gens, c'est très curieux de les entendre dire… soit nous condamner quand même ou soit de dire : 'oui mais c'est quand même important la pub' […] *(Mais du coup par exemple, le, les discours que vous avez pu porter dans l'arène du procès, euh vous, vous avez pu le diffuser en dehors ? parce que… ?)* Alors on a, d'ailleurs ce discours on a failli nous, on a eu peur de pas pouvoir le propager, parce que, parce que ça dépend toujours du juge. Et Euh… à un moment donné il nous avait, il nous a dit euh : 'le procès n'est pas, voilà, n'est pas un espace de politique, on doit pas parler de politique', euh, la loi c'est la loi quoi en gros. C'est vrai que si on s'en tient qu'à la loi, c'est triste à mourir et puis voilà on est condamnés et puis point barre. » Carlo, 38 ans, comédien.

Quelques minutes avant, pour justifier le choix d'une recherche de procès, voici comment il explique la tactique :

> « Faut savoir qu'on est dans un État policier, euh… au fil du temps, les rapports de force sont toujours plus inégaux, puisque, ils ont de plus en plus d'armes, à la fois matérielles, avec les flash-balls, les, les armes, et à la fois législatives, puisqu'ils disposent de plus en plus de, d'armes… répressives. Euh…, avant y'a quelques siècles, c'était des hommes avec des haches contre des hommes qui avaient des haches. Nous maintenant, bah on est, on a que des, ce qu'on, parce que quand même on se réclame non-violents, pour ce qui est en tout cas de cette lutte et d'antipub. Nous on n'a guère que des bombes aérosols et la parole, comme arme. Et eux, ils ont tout l'arsenal juridique, tout le, le, en plus des menottes quoi. » Carlo, 38 ans, comédien.

Il peut paraître étonnant ou anecdotique que Carlo puisse faire une référence aux films guerriers comme *Gangs of New-York* ou *Braveheart*[346] pour évoquer le système pénal, mais en regardant le

[346] Deux films très connus pour leurs scènes d'affrontements entre hommes à la « hache » et simplement pris comme hypothétiques exemples ici. La représentation de la violence masculine lors des guerres est tellement répandue

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

masculin neutre employé (« ils ont tout l'arsenal », les « policiers », « un avocat », « le juge »), il se dessine encore un genre masculin au contrôle social. Pour rappel, dans la partie précédente, c'était moins via des références cinématographiques que par l'argot que l'affrontement guerrier et viril était connoté. Si nous souscrivons à l'idée que l'État implique des rapports de force inégalitaires, ce qui nous intéresse ici, est la fenêtre d'opportunité que représente l'arène du tribunal pour Carlo. C'est la possibilité de justifier les « actions », d'avoir des « témoins fort intéressants », de débats « fantastiques », de « propager » des arguments, de parler « politique » devant le juge. Dressant une scène à la David contre Goliath, « flash-ball », « menottes » et « lois » contre « aérosols », « parole » et « non-violence », Carlo reprend ici un thème souvent entendu dans les tactiques juridiques de l'antiproductivisme. L'opportunité de procès est saisie pour développer des arguments « forts », mais aussi « scientifiques », « sociologiques » etc. En somme, le rapport au contrôle social pour Carlo est encore agonistique et viril comme chez Benjamin, mais il mélange plus la symbolique guerrière et la technique argumentaire ou la stratégie militante. Il ne s'agit pas que de répression et de résistance, le système pénal est ici un instrument au service de la cause[347], le procès est le lieu d'une opposition technicisée, logiquement et lyriquement.

Ce qui différencie le genre du contrôle social au moment de la sanction suit donc encore des lignes masculines, avec différents types de masculinités en jeu entre Benjamin et Carlo pris ici pour exemples. Une masculinité d'épreuve de force et une masculinité de maîtrise technique, toutes deux parties des répertoires des masculinités hégémoniques et complices, et pouvant tout à fait se croiser ou se contredire en pratique. Que les discours soient ici produits sans dévalorisation du féminin ou de masculinités subordonnées tient peut-être au caractère formel des entretiens ou à la durée limitée de l'investissement de terrain, mais il marque aussi certainement l'acculturation des antipubs rencontrés aux discours féministes et pro LGBT+. La coexistence dans les pratiques et représentations de registres proches des masculinités hégémoniques ou complices avec une acculturation au féminisme ou aux luttes contre

---

qu'elle est presque caricaturale, mais le choix d'une telle caricature pour parler de justice n'est pas anodin. Etant concurrencée par celles du roi sur son trône ou auprès des paysans, ou d'une cour de justice classique, c'est bien un champ lexical guerrier et de virilité qui est déployé.

347 Il me semble d'ailleurs que, comme le système pénal, la sociologie et la science plus généralement sont instrumentalisés pour les causes antiproductivistes. C'est tout à fait légitime et logique dans le cadre militant, et fréquent dans le militantisme écologiste revendiquant des positions expertes comme nous l'avons vu plus tôt. En retour, cela explique le caractère très contrôlé du discours de Carlo et en général des autres participant-e-s antiproductivistes devant moi, la facilité à obtenir des entretiens, mais la difficulté de passer au-delà du déclaratif avec certain-e-s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

l'homophobie n'a rien de surprenant si l'on se rappelle que les configurations de pratiques dans l'ordre du genre ne sont pas forcément cohérentes à l'échelle individuelle ou collective.

De reste, l'analyse des rapports sociaux de sexe dans les deux pôles militants qui nous concernent montre la persistance d'inégalités homme/femme (dus notamment à la socialisation primaire ou militante) en même temps que la coexistence de différents types de masculinités et féminités à l'œuvre. L'accès aux actions directes peut-être l'objet d'une régulation par les hommes en mobilisation, la division sexuée du travail militant peut permettre l'accaparement par les hommes de « l'action » ou du « stratégique ». De plus, le prestige et les valeurs associées aux actions de dégradation ou à la forme du contrôle social ont une place et rentabilité différente en fonction des féminités et masculinités à l'œuvre.

Complicités et subordinations

Avant de conclure cette section, retraçons la place que prennent nos participant.e.s dans les dynamiques de genre masculins et féminins et leur interaction avec les dégradations militantes pratiquées. Pour rappel, les épreuves et statuts genrés des participant.e.s ne sont pas absolus : comme nous avons essayé de le montrer, leur sens ne dérive pas que d'inégalités matérielles (d'accès à des pratiques, de division du travail) mais aussi des perceptions et des processus de reconnaissance par d'autres acteurs. Cette reconnaissance se fait en lien avec le genre mais sans exclure d'autres rapports sociaux. Avec le « passage » de Camille ou la peur d'être une « balance » de Benjamin, avec les volontés de faire du spectaculaire entre « gars » chez Pierre, avec les revendications d'actions stratégiques ou épiques de Carlo ou encore avec l'échange de coupures de presse par Anne, les participant.e.s mentionnent bien ces processus de reconnaissance, et se rapportent de diverses manières aux catégories et à l'ordre du genre. À chaque étape des récits, ces catégories et ces ordres masculins ou féminins s'imbriquent forcément à des considérations de classes sociales ou d'âges : cela n'empêche pas d'en tirer, analytiquement, des informations sur les inégalités liées aux rapports sociaux de sexe ou sur les configurations de pratiques.

Comme nous l'avons vu avec l'analyse lexicale, les positions d'Anne, Nina et Camille semblent relativement divergentes, mais celles-ci ont toutes été confrontées à des mécanismes de domination ou d'exploitation homme/femme au sein du militantisme. Anne emploie la désobéissance civile en partie pour revendiquer une critique de l'image publicitaire des femmes tout en le faisant au sein d'une configuration féminine qu'elle associe à des rôles de « mère », de femme « active », à un engagement soutenu par son mari et valorisé dans son entourage. En

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

revanche, dans le champ militant, une partie de son travail est invisibilisée, et elle ne tire pas la même rentabilité des actions directes ou de sa carrière militante que Carlo par exemple. Ainsi, les positions que nous avons pu documenter oscillent entre relative subordination dans l'espace militant, revendication de rôles traditionnellement féminins et critique vis-à-vis d'un pouvoir patriarcal qui la confinerait ou l'inférioriserait dans ceux-ci (« radicalisation » contre « petite fille sage », « porte-parole » contre « discrétion » professionnelle etc.). Partant, on peut faire l'hypothèse qu'elle déploie aussi des relations complices de la masculinité hégémonique, mais il aurait probablement fallu des entretiens répétés pour voir en quoi les mécanismes d'exploitation ou de domination sont contrés par des résistances ou subversions infra politiques.

Pour Nina, l'expérience d'une division du travail inégalitaire et d'une configuration subordonnée dans l'espace militant a poussé à une reconversion de son « énergie » dans d'autres luttes. Les pratiques de désobéissance civile sont liées pour elle à l'acquisition de compétences et à des formes d'« émancipation » sans qu'elle n'en tire non plus les mêmes bénéfices que les hommes. Ses discours et pratiques sont tournés vers des poursuites d'autonomie ou de rejet vis-à-vis du pouvoir patriarcal (dans le travail militant ou dans l'emploi), pouvant subvertir des rôles associés au féminin dans son investissement militant sans revendiquer ces rôles dans la vie quotidienne. Ainsi, de la même manière que les masculinités cherchant à échapper au pouvoir patriarcal sont confrontées à des négociations et des luttes pour rejeter celui-ci, Nina fait souvent état en entretien des difficultés à allier ses pratiques émancipatrices avec le poids de « morales militantes », de « contraintes » matérielles ou encore des « violences » comme nous l'avions vu dans le chapitre précédent. Ces deux militantes antiproductivistes ayant vécu des bifurcations dans leur trajectoire emploient les dégradations volontaires de type « désobéissance civile » et ne manifestent pas de carrière déviante.

Pour Camille, pas de carrière déviante ni de bifurcations, mais une carrière militante dans l'anticapitalisme cette fois. Une partie des dégradations qu'elle nous raconte sont directement liées à la revendication d'un féminisme radical au sein d'un groupe affinitaire féminin, mais sa place dans la division du travail quotidien inclut aussi des processus d'invisibilisation. Elle fait état d'un prestige lié aux dégradations dans l'espace militant fréquenté, mais celui-ci reste sujet à une domination masculine tant dans la reconnaissance que la division entre collectifs anarchistes. On peut donc parler premièrement d'une configuration de pratiques cherchant autonomie et subversion vis-à-vis du pouvoir patriarcal, à partir d'un groupe de pairs rejetant lui-aussi ce type de pouvoir, mais avec un répertoire plus classiquement revendiqué par les hommes militants. Puis, confrontée à des « embrouilles » répétées et un travail militant parfois « épuisant »,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

l'expérience de configurations de pratiques subordonnées l'a conduit à un relatif désinvestissement du militantisme anarchiste qu'elle raconte au moment de notre rencontre. Mentionnant fréquemment l'impact de certains groupes masculins dans le militantisme anarchiste, Camille nous permet aussi de mieux repérer les configurations de pratiques masculines des autres participants.

Benjamin et Sébastien apparaissaient dans les fractions hautes de nos indicateurs lexicaux sur les discours de bi-catégorisation, pourtant, leurs configurations de pratiques masculines sont relativement différentes. Pour Benjamin, une phase de masculinité hégémonique ou complice avec celle-ci pourrait être repérée dans l'investissement militant, avec des discours et pratiques de démonstration de force dans certaines situations de dégradations au moins, et dans le rapport au contrôle social. Il met également en avant une masculinité basée sur la maîtrise technique des situations risquées ou du fonctionnement militant, nous y reviendrons. Sa carrière militante aboutit aujourd'hui à une position valorisée dans l'espace du militantisme, étant salarié à mi-temps dans une association d'action sociale. Cependant, l'adoption d'une carrière déviante l'empêche de prétendre à une masculinité hégémonique dans beaucoup de sphères sociales. Au sein de cette carrière déviante justement, on repère que la bifurcation impacte sa perception des actions directes et de la masculinité qui s'y rapporte. Critiquant aujourd'hui les « machos », refusant la dévalorisation du féminin, des masculinités subordonnées, ou l'alliance avec des collectifs virilistes, on peut supposer qu'il s'est retrouvé, au moment de la bifurcation et par la suite, dans des configurations plus subordonnées, bénéficiant de relations d'autorisation (évolution vers un engagement plus technicisé, obtention d'un statut de militant professionnel, volonté de décisions horizontales) mais aussi pouvant être marginalisé (peur d'être victime de représailles, problème de collaboration avec les collectifs revendiquant la virilité etc.). Pour Sébastien, on retrouve des pratiques complices de la masculinité hégémonique avec les démonstrations de force ou les insultes homophobes, mais l'investissement dans la carrière sous-culturelle punk puis dans une carrière déviante ne lui donne pas accès aux configurations masculines hégémoniques valorisant le contrôle de soi ou la réussite professionnelle. En revanche, même après sa phase de punk « dur », il ne manifeste pas de critique du patriarcat ou de subversion/rejet de ses pratiques. Oscillant donc entre masculinité complice et subordonnée, il est soumis à des relations d'autorisation et de marginalisation dans le champ militant, telles que celles évoquées par Camille dans les milieux anarchistes (coopération ou participation à des concerts punks ou des actions directes mais opposition aux pratiques ou propos « virilistes »). Pour Pierre, la configuration de pratiques masculines oscille entre celle de Sébastien et celle de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Benjamin, avec des pratiques complices de l'hégémonie au sein de son militantisme mais sans dévalorisation du féminin ou des masculinités subordonnées.

Enfin, Carlo et Jules ont, malgré les discours neutralisant les bi-catégorisations en entretien, des configurations beaucoup plus proches de masculinités hégémoniques ou complices que les autres. À la tête de sections locales du militantisme antiproductiviste ou militants professionnels, ils valorisent la maîtrise technique des situations de dégradation, du contrôle social ou de l'expertise, et ont la possibilité de marginaliser ou d'exploiter le travail des configurations masculines ou féminines subordonnées. Le premier bénéficie de rétributions matérielles directement associées à la division inégalitaire du travail en tant que militant professionnel, le second bénéficie de rétributions symboliques au sein du militantisme par l'attribution de compétences ou de positions hiérarchiques. Pouvant critiquer le patriarcat dans leurs discours, ils se démarquent des autres participant.e.s par des pratiques hégémoniques ou complices sans faire état de pratiques de subversion ou de rejet des rétributions propres à leur configuration de genre.

Nous savions par la sociologie du militantisme que l'analyse des rapports sociaux de sexe peut être fructueuse lorsque l'on s'intéresse aux rapports de pouvoir qui traversent les mobilisations. La vie quotidienne, tout comme les situations dans lesquelles s'engagent les militant.e.s, montre des masculinités et des féminités dont le rapport aux inégalités patriarcales varie. Les rapports sociaux de sexe influencent les trajectoires et les bifurcations des participant.e.s, leurs carrières déviantes, et ce jusqu'aux prises de rôle pouvant être assimilées par la chaîne pénale à du « vandalisme ». En fin de compte, le genre masculin de la figure du « casseur » est paradoxalement pertinent… À ceci près qu'elle participe à invisibiliser les « casseuses », en congruence avec le sexisme des espaces militants antiproductivistes ou anticapitalistes. Aussi, une question se pose quant au militantisme féministe évoqué dans ces pages : les militantes anticapitalistes ou antiproductivistes « radicales » et choisissant ou se retrouvant dans l'action directe ne sont-elles pas souvent invisibilisées dans la littérature et plus largement dans la face visible du militantisme contemporain ? Les exemples historiques de paniques morales à propos des femmes engagées dans un militantisme qui menacerait l'ordre capitaliste ou patriarcal ne manquent pas. L'intérêt de creuser et de visibiliser ces trajectoires est déjà débattu dans les milieux anarchistes, il comporte des avantages et des risques que les militantes choisissant de confier leur parole ou de publier des brochures connaissent. Ce débat nous semble beaucoup moins présent dans le champ universitaire mis à part dans les approches historiques du féminisme. De reste, on voit que les prises de rôles et les justifications liées au genre sont encastrées dans d'autres rapports sociaux, de classe et d'âge. Nous comprendrons

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

mieux les possibilités et les contraintes pesant sur les trajectoires et les situations une fois que l'interaction entre rapports sociaux de classe et militantisme aura été clarifiée. Si une grande partie de nos participant.e.s peut discuter, s'inspirer et revendiquer le féminisme (nonobstant la conservation ou la récupération de privilèges masculins), chacun.e revendique des formes d'opposition au capitalisme ou au productivisme.

7.2 De la classe sociale : quelles résistances ?

Comme nous l'avons vu avec le chapitre d'histoire socioculturelle des pôles anticapitalistes et antiproductivistes, il existe bien des manières différentes de s'engager contre le capitalisme ou le productivisme. La reprise d'un discours vantant la lutte des classes ou le fait de se réclamer de l'anticapitalisme parmi les antipubs n'empêche pas d'objectiver les origines sociales des participant.e.s, la place qu'ils prennent dans la division du travail au moment de nos entretiens ou encore les privilèges dont ils peuvent bénéficier ou non. Notre hypothèse est que, dans l'imbrication avec les rapports sociaux de sexe et d'âge, les rapports sociaux de classe influent sur la socialisation et donc sur les manières dont se produisent des dégradations militantes. Comme dans la partie précédente, nous articulerons ici les travaux de sociologie marxiste d'Alain Bihr (2012) avec ceux de Pierre Bourdieu (1979) : nous pourrons ainsi essayer de comprendre les segmentations et les hiérarchies à l'œuvre en fonction des ressources matérielles, sociales, politiques, et symboliques. Retracer l'impact des rapports sociaux de classe dans les pratiques et représentations des militant.e.s implique de documenter et d'analyser en quoi ils ou elles peuvent être membres de groupements plus larges que leurs collectifs militants, à partir de leurs positions dans la division du travail, et des ressources diverses qui peuvent teinter leurs prises de rôle ou leurs discours. Nous continuons donc de nous intéresser aux luttes pour « l'appropriation des ressources sociales » ou la « légitimation d'un ordre social » (partageant le juste de l'injuste, le bon goût du mauvais etc.) (Bihr, 2012, 13).

Dans la mesure où l'espace social des mobilisations inclut des solidarités et des concurrences entre ses acteurs ou groupes mobilisés, l'intérêt pour les conflits autour de certaines ressources, ou autour de la légitimité de telle ou telle action ou représentation semble d'emblée une piste de choix. De même, les classes pouvant agir collectivement pour défendre leurs intérêts ou influencer les politiques publiques (mais ne le faisant pas de manière mécanique), il sera intéressant de voir les liens possibles entre modes d'actions, revendications, et conditions

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'existence commune ou traits culturels se rattachant à différentes classes ou fractions de classe. Pour rappel, nous utiliserons de manière croisée les données récoltées sur la profession des parents, les diplômes et l'occupation pour objectiver les positions de classe. Nous analyserons également la manière dont les participant.e.s mobilisent leurs conditions d'existence ou les distinctions entre classe ou fractions de classe lors des entretiens. Sans chercher à plaquer un modèle qui correspondrait simplement aux « classes supérieures » ou aux « classes populaires », nous construisons notre réflexion sur les récits des participant.e.s. Nous ferons cela tout en gardant à l'esprit que les modes de généralisation ou les pratiques peuvent disposer d'une certaine autonomie vis-à-vis des structures ou identités de classe. Bien que tou.te.s les participant.e.s évoluent dans un monde segmenté, hiérarchisé et classé, chaque trajectoire peut laisser placer à des contradictions, des ambiguïtés ou des distances aux normes de classe.

L'analyse des rapports sociaux de classe dans l'espace des mobilisations est un sujet fréquemment traité : l'attention aux diverses ressources des acteurs ou à leurs dispositions sociales est utilisé pour comprendre leur socialisation politique (Bargel, 2012, 511), leur rapport à la contestation (Mathieu, 2012, 183), l'engagement dans des organisations ou dans le champ politique (Gaxie, 1987, 46), la réussite ou l'échec de mobilisations, ou encore les causes, intérêts ou valeurs des militant.e.s (Mathieu, 2012, 206). Pour les pôles anticapitalistes et antiproductivistes qui nous intéressent, nous disposons encore de plusieurs travaux ayant interrogé ou prenant en compte les positions de classe des militant.e.s (Pereira, 2013a, 133-134 ; Johsua, 2015, 26 ; Ollitrault, 2015, 49). Toutefois, ces derniers s'intéressent le plus souvent aux caractéristiques sociales de militant.e.s membres ou proches d'organisations identifiées. Bien que nous n'ayons pas d'échantillon représentatif, il sera intéressant de voir en quoi les participant.e.s membres de collectifs plus informels et affinitaires correspondent ou non aux résultats de la littérature.

Par ailleurs, de nombreuses études en sociologie politique se contentent d'un relevé statique des classes sociales (d'origine ou via l'occupation) ou prenant en compte les reclassements sans toujours entrer dans les dynamiques entre individus et structures de pouvoir. Pour tenter de conserver un potentiel explicatif analogue entre dynamiques de genre et dynamiques de classe, mais aussi entre nos deux corpus, il faudra rester attentif aux diverses configurations possibles à l'intérieur des rapports de classe ou de leurs fractions. Ainsi, on peut aller regarder les diverses relations à la domination de classe manifestées par nos participant.e.s. Premièrement, les possibilités d'exploiter le travail d'autres personnes, les positions d'encadrant.e ou d'exécutant.e, ou la propriété formelle de moyens de production, permettent de comprendre les positions en

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

jeu. Puis, par les pratiques de violence symbolique ou d'alliances entre classes ou fractions, on peut repérer des positions hégémoniques, complices ou subalternes. Nous reprenons ainsi l'hypothèse que certains blocs et certaines fractions de classes disposent d'un pouvoir structurant les luttes politiques et culturelles dans l'espace social des mobilisations, avec la capacité d'autoriser ou de marginaliser certaines représentations ou pratiques de classe. À titre d'exemple, l'histoire socioculturelle présentée plus tôt permet de penser que la délégitimation et la sanction formelle des pratiques militantes menaçant le plus directement la production (sabotages, blocages, expropriations, insurrections) marginalise un militantisme qui dessert les classes supérieures et le bloc social dominant. En revanche, l'insertion dans un espace de pratiques militantes légitimes, ne remettant pas en cause la propriété ou l'exploitation des exécutants, pourrait bénéficier de relations d'autorisation : on peut penser ici à la pratique pétitionnaire ou aux déclarations politiques. Nous essaierons donc de retracer quelles pratiques et quel.le.s acteur.rice.s dans notre corpus sont sujet.te.s à des relations de subordination et de marginalisation, mais aussi de légitimation et d'autorisation. Enfin, dans la mesure où les enjeux de propriété et de possession seront l'objet d'un chapitre d'approfondissement à la fin de cette partie, nous nous concentrerons ici principalement sur l'enjeu du travail.

Origines sociales

Pour entrer dans l'analyse des rapports sociaux de classe au sein du militantisme anticapitaliste et antiproductiviste, commençons par croiser les données déclarées et permettant d'objectiver des positions dans la division du travail ou dans l'espace social. Ces données sont celles des professions et catégories socioprofessionnelles des parents, des niveaux de derniers diplômes obtenus par les participant.e.s, et enfin leur occupation au moment des entretiens. Selon la nomenclature des Professions et Catégories Socio-professionnelle (PCS-2003) de l'INSEE, sur les 16 parents de nos participant.e.s, cinq travaillent en tant que « Cadres et professions intellectuelles supérieures », trois travaillent dans les « Professions Intermédiaires », trois autres sont « Ouvriers », deux sont « Employés », deux sont « Sans activité professionnelle » au sens de l'INSEE, et un est « Commerçant ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Tableau 5 : Catégories socio-professionnelles des parents des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes.

Groupes socio-professionnels agrégés (Code INSEE)	**Catégorie Socio-professionnelle (Code INSEE)**	**Description donnée par les participant.e.s**	**Nombre d'individus sur 16 parents**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2)	Commerçants et assimilés (22)	« Agent immobilier puis moniteur d'auto-école »	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures (3)	Professions libérales et assimilés (31)	« Urbaniste »	1
	Cadres de la fonction publique (33)	« Élue Municipale »	1
	Professeurs, professions scientifiques (34)	« Enseignant. e-Chercheur. e » ; « Économiste »	1
	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration (37)	« Chef de réception »	1
	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (37)	« Directeur des ressources humaines »	1
Professions Intermédiaires (4)	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (42)	« Instituteur »	1
	Professions intermédiaires de la santé et du travail social (43)	« Infirmière » ;	1
	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (45)	« Secrétaire territoriale »	1
Employés (5)	Employés administratifs d'entreprise (54)	« Secrétaire et comptable »	1
	Employés de commerce (55)	« Employée non qualifiée »	1
Ouvriers (6)	Ouvriers qualifiés de type industriel (62)	« Ouvrier réparateur chauffagiste » ; « électricien »	2
	Ouvriers non qualifiés de type industriel (67)	« Ouvrier polyvalent pour les collectivités »	1
Autres personnes sans activité professionnelle (8)	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (85)	« Mère au foyer »	2

En recomposant les couples de parents, on obtient le tableau qui suit. Les deux combinaisons les plus représentées parmi les couples de parents sont celles où les deux parents sont « cadres et professions intellectuelles supérieures » (Camille et Nina), et où la mère est de « profession

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

intermédiaire » et le père « ouvrier » (Carlo et Jules). Ensuite, deux participant.e.s ont des mères recensées comme « sans activité professionnelle » bien qu'elles travaillent « au foyer » comme l'expliquent les participants : le père d'Anne fait partie des « cadres » et le père de Pierre a longtemps été « instituteur ».

Tableau 6 : Catégories socio-professionnelles des couples parentaux des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes.

Nombre de participants concernés	**Types profession du couple parental**
2	Deux parents « cadres et professions intellectuelles »
2	Un parent des « professions intermédiaires » et un parent « ouvrier »
1	Un parent « cadre et profession intellectuelle supérieure » et un autre « sans activité professionnelle »
1	Un parent de « profession intermédiaire » et un autre « sans activité professionnelle »
1	Un parent « Commerçant » et un parent « employé »
1	Un parent « Ouvrier » et un parent « employé »

Puis, Sébastien a un parent « commerçant » ayant effectué divers métiers, sa mère étant employée « sans diplôme » ; Benjamin a un père « ouvrier » et une mère « employée ». Ce tableau montre donc une dispersion un peu plus large que les professions parentales des graffeurs et street artistes. Le corpus militant est aussi plus équilibré avec autant de parents « cadres et professions intellectuelles supérieures » que de parents « ouvriers » et « employés » (cinq de chaque). Notons que les deux parents « au foyer » sont des mères, que tous les parents « ouvriers » sont des hommes et que tous les « employés » sont en fait des femmes employées. Globalement, il y a autant de pères ouvriers que de pères cadres ou de profession intellectuelle dans le corpus (trois de chaque), et les mères sont plus souvent de « professions intermédiaires » ou « employées ». Parmi les couples de parents de nos participants, et comme dans le corpus précédent, les pères n'ont pas forcément des catégories professionnelles mieux classées que les mères (trois cas), ni l'inverse (trois cas). En revanche, et c'est l'intérêt de regarder les occupations des deux parents, la division du travail domestique et l'inégalité homme/femme apparaît beaucoup plus clairement : Anne et Pierre ont connu des mères dont l'activité principale était « au foyer ». Si l'on repense aux

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

configurations de pratiques genrées qu'il.s ou elle.s ont racontées, on peut faire l'hypothèse que cette division inégalitaire a impacté leur socialisation, et nous le verrons plus clairement dans leurs rapports aux objets ou aux espaces.

On ne trouve que deux cas d'homogamie professionnelle parmi les parents de nos participant-e-s. Dans cinq cas sur huit, les couples de parents sont de catégories professionnelles différentes et non contiguës du point de vue des classements de l'INSEE. Toutefois, ne connaissant pas la trajectoire scolaire ou professionnelle des parents « au foyer », il est possible que les écarts soient moins importants que ceux présentés ici. On peut tout de même se demander si ces écarts entre catégories professionnelles des parents, alliés à l'expérience d'inégalités claires dans le travail domestique, n'ont pas participé à former, chez certain.e.s participant.e.s, des dispositions à l'engagement à partir d'un « rapport critique au monde » (Mathieu, 2012, 187). Sans être suffisante pour expliquer des dispositions dites « contestataires », cette expérience des inégalités a pu rencontrer une propension à l'action collective ou une socialisation aux activités politiques poussant les militant.e.s à l'engagement.

La classification ci-dessus permet un premier positionnement de nos participant.e.s militant.e.s dans l'espace social, sachant que les PCS se réfèrent aux niveaux de revenus et aux diplômes de chaque métier, et donnent donc une idée de la distribution en classes sociales. Nos participant.e.s sont pour la plupart issu.e.s des « classes moyennes » et « des classes populaires », et seuls deux participant.e.s se situeraient clairement dans les « classes supérieures » du point de vue de leur origine sociale. Cette distribution correspond en bonne partie aux résultats des politistes ayant travaillé sur des organisations et militant.e.s anticapitalistes ou antiproductivistes : M. Pucciarelli relevait en 2009 une appartenance privilégiée des anarchistes aux « classes moyennes » ou à la « petite bourgeoisie intellectuelle » (Pereira, 2013a, 133-134) ; F. Johsua (2015, 27) documentait l'importance des « classes intermédiaires » et un quart de « classes populaires » parmi les anticapitalistes adhérant à la LCR en 2003. Enfin, S. Ollitrault repérait l'importance des professions intellectuelles ou des travailleur.ses de « la santé et du social » chez les écologistes (Ollitrault, 2015, 49) : les antiproductivistes rassemblé.e.s ici ont, sur huit parents, trois cadres ou professions intellectuelles (cadres, élue), une infirmière et deux employés du secteur public territorial. Toutefois, comme pour les graffeurs et street artistes, on peut parier sur le fait qu'avec le taux d'homogamie rencontré, nos participant.e.s démontrent rarement un ensemble de dispositions cohérentes du point de vue des rapports sociaux de classe. Puis, on note encore l'absence des agriculteurs exploitants et des chefs d'entreprise parmi les parents des personnes rencontrées.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour aller plus loin, on peut employer la classification proposée par Alain Bihr, qui s'intéresse à la position dans la division du travail d'un point de vue marxiste. L'origine sociale de nos participant.e.s se situe le plus souvent à la jonction des classes d'encadrement et des classes prolétaires ou exécutantes. Aucun participant ne semble purement issu de la classe « capitaliste »[348] mais deux pères sont membres de la « petite bourgeoisie »[349] : c'est le cas du père de Camille dans les professions libérales et du père de Sébastien dans les commerçants. La majorité des parents vivent donc du salariat sans être propriétaires des moyens de production. Ils ou elles organisent ou conçoivent les procès de travail pour une part (quatre sur sept sont dans l'appareil d'État pour enseigner ou organiser les politiques publiques), et la majorité se retrouve dans des travaux d'exécution (trois sont ouvriers, deux sont employées, deux sont mères au foyer et une est infirmière). Pris en ce sens, on voit que cinq des participant.e.s ont au moins un de leurs deux parents directement dans les classes exécutantes au sens marxiste (Benjamin, Sébastien, Pierre, Carlo et Jules), c'est-à-dire dont le travail est exploité par la classe capitaliste et/ou organisé par la classe d'encadrement. Parmi ces participant.e.s, on trouve tous ceux ayant des récits de vie parlant de carrière déviante : ainsi, l'hypothèse des dégradations militantes comme résistance de classe est à prendre au sérieux. Par ailleurs, deux participantes se détachent avec deux parents occupés dans l'encadrement ou la petite bourgeoisie, il s'agit de Camille et Nina, et une participante serait rattachée à la classe d'encadrement « par défaut », le cas d'Anne, qui décrit son milieu d'origine comme « plutôt bourgeois ».

En croisant ces classifications successives avec les discours des participant-e-s on peut creuser la question des fractions de classe et des « blocs sociaux ». Pour revenir à Camille, Nina, et Anne, elles sont issues de fractions de classes contiguës dans les classes supérieures à fort niveau de diplôme : les origines de Camille sont plus proches du secteur public (enseignant.e.s checheur.e.s, urbaniste), celles de Nina entre privé et public (ancien économiste devenu cadre dans l'hôtellerie, élue municipale), et celles d'Anne plus proches du privé, avec un père cadre en entreprise. Schématiquement, de Camille à Anne en passant par Nina, on passe des classes supérieures fortement dotées en capital culturel aux classes supérieures plus dotées en capital économique (expliquant pour Anne un milieu décrit comme « bourgeois » avec un parent sans emploi formel). Carlo et Benjamin semblent issus de parents dans les fractions basses des classes intermédiaires ou les fractions hautes des classes populaires : disposant d'emplois stables en tant qu'employé.e.s, infirmière ou ouvrier qualifié. Jules pourrait également être rattaché à ces

[348] Propriétaires de moyens de production et vivant du travail des salariés ou prolétaires

[349] C'est-à-dire propriétaires d'une partie de leurs moyens de production tout en devant vivre de leur force de travail

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

fractions, même si, au moment de notre entretien, il m'explique que son père, ouvrier polyvalent dans des collectivités territoriales, est en situation de chômage de longue durée. Sa mère étant employée comme secrétaire dans le secteur public territorial, il ne semble pas issu de fractions précaires ou instables des classes populaires même si on peut parler d'expérience de déclassement pour son père. Enfin, pour Pierre et Sébastien, on peut effectivement parler de fractions précaires au sein des classes populaires. Le premier mentionne des parents vivant de « petits boulots » malgré un père longtemps instituteur et une mère le plus souvent « au foyer ». Sébastien explique pour sa part avoir très peu vécu avec son père commerçant dans divers secteurs ou sa mère employée « sans diplôme » : c'est plutôt sa grand-mère qui l'a éduqué avant qu'il ne rentre en internat puis devienne matériellement indépendant.

Jusqu'à présent, le corpus militant apparaît au moins aussi diversifié que celui de notre partie précédente, quelles que soient les classifications utilisées pour documenter l'origine sociale : il va des classes supérieures aux classes populaires en passant par diverses fractions basses des classes moyennes. Encore une fois, on peut se demander si l'absence de parents tirant principalement leur position de la propriété des moyens de production est une piste sur les rapports entre propriété et militantisme anticapitaliste ou antiproductiviste. En termes de « blocs sociaux », nos participant.e.s peuvent être à la fois solidaires de l'encadrement des capitaux et travailleurs, et en même temps liés aux prolétaires devant vendre leur force de travail pour vivre. Autrement dit, si une partie des anticapitalistes et antiproductivistes de ce corpus ont bien des liens avec les classes populaires et les mondes ouvriers, les placer rapidement dans l'opposition à l'oppression capitaliste ou dans une « résistance de classe » serait prématuré. Les dégradations militantes ou la « casse » ne semblent pas particulièrement être un produit des classes populaires ou des dispositions qui leur seraient propres : Camille et Nina en sont d'éclatants contre-exemples. Toutefois, on trouve bien un lien entre carrières déviantes et origines proches des classes populaires : serait-ce en lien avec les modes d'engagement de ces participant.e.s et/ou avec les différentes formes de contrôle social appliquées aux dégradations ? Dans tous les cas, on peut supposer que la socialisation primaire, secondaire ou militante a joué un rôle dans une volonté d'engagement qui s'opposerait au capitalisme ou au productivisme, systèmes objectivement dominés par les classes capitalistes et les classes d'encadrement. On peut également supposer que revendiquer une opposition au capitalisme ou au productivisme par des actions directes n'implique pas nécessairement l'abandon d'une place privilégiée dans la division du travail. En tout état de cause, on peut se demander comment des individus socialisés dans ces contextes sociaux en viennent à prendre des rôles qui atteignent à la propriété en certaines situations.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Formations et occupations : retour aux deux pôles

Pour se rapprocher des positions de classe des participant.e.s, regardons les niveaux de derniers diplômes obtenus. Deux participants sont titulaires de licences universitaires au moment de l'entretien, un participant a un diplôme de Maîtrise (équivalent bac + 4), quatre participant.e.s disposent d'un Master II, et un participant est titulaire d'un doctorat.

Tableau 7 : Niveaux des derniers diplômes obtenus par les participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes.

Dernier diplôme obtenu	**Nombre de participants concernés**
Licence (Bac + 3)	2
Maîtrise (Bac +4)	1
Master II ou équivalent (Bac +5)	4
Doctorat (Bac +8)	1

Sachant que les deux participants ayant une licence universitaire sont encore en étude et préparent un Master I au moment de nos entretiens, les participant.e.s de ce corpus militant apparaissent tout.te.s avoir un haut niveau de diplôme. L'accès aux diplômes étant inégal en fonction des origines sociales, plusieurs remarques sont possibles. On note d'emblée l'absence de participant.e.s sans diplôme ou avec un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. Pour rappel, en 2014, les personnes originaires des catégories ouvriers, employés, cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires sont entre 60 et 9 % à avoir un diplôme inférieur au bac ou aucun diplôme. Les mêmes catégories sont entre 22 et 11 % à avoir atteint le baccalauréat en dernier diplôme[350]. Pour ce corpus encore, il semble donc qu'il n'y ait aucun lien entre engagement dans des dégradations et problèmes d'accès à l'enseignement supérieur. En tenant compte des âges auxquels les pratiques en question ont commencé pour nos participant.e.s, celles-ci n'ont pas vraiment constitué un frein dans leur formation, quel que soit le type de trajectoire[351]. En revanche, dans la mesure où la moitié anticapitaliste des participant.e.s ont, au moment de notre rencontre, arrêté la majeure partie des pratiques pouvant être associées au « vandalisme », on peut supposer que certains effets de « désistance » soient corrélés à la

[350] Observatoire des Inégalités, « Le niveau de diplôme des catégories sociales », données 2014, INSEE, 2016

[351] C.Péchu notait que les occupant-e-s de squats politiques pouvaient souvent être conduits à l'abandon d'études tout en précisant qu'une bonne partie était diplômée (Péchu, 2010, 116), elle ne précise pas toutefois le niveau de diplôme auquel ses enquêté-e-s se sont arrêtés.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

poursuite d'études en même temps qu'à l'évolution des carrières militantes. Nous reviendrons sur ce point dans la section consacrée aux rapports sociaux d'âge.

En somme, la totalité des participant.e.s dispose de diplômes supérieurs ou égaux à une licence universitaire ou un bac + 3. Les trois participantes directement issues ou proches des catégories enseignant.e.s, cadres du privé ou du public, ou professions libérales (Camille, Nina et Anne) ont toutes des derniers diplômes à niveau Bac + 5. Pour donner une idée de leur position vis-à-vis de la population française, les personnes issues des mêmes catégories sociales sont entre 41 et 38 % à avoir ce type de diplôme en France en 2014. Difficile à ce stade de savoir comment leur origine de classe et leur niveau de diplôme, imbriqués avec leur genre, interagissent avec leur engagement, mais il s'agit encore d'une piste intéressante. Les cinq autres participants sont issus de parents ouvriers, employés et des professions intermédiaires. Les personnes dans la même situation en France en 2014 sont entre 12 % (pour les enfants d'ouvriers non qualifiés) et 43 % (pour les enfants de professions intermédiaires) à détenir un diplôme de bac + 3 ou supérieur. Ainsi, ils apparaissent comme ayant un capital culturel relativement plus élevé que la majorité des personnes issues des mêmes classes, c'est-à-dire populaires ou moyennes. Ces capitaux et leur structure sont différents, puisque nous avons vu que certains viennent de fractions instables des classes populaires là où d'autres viennent des fractions relativement basses mais plus stables dans les classes moyennes. Néanmoins, les participant.e.s de ce corpus ont plus souvent un bac + 3 ou un bac + 5 que la moyenne des personnes ayant leur origine sociale.

Il est tout à fait plausible que notre mode de constitution du corpus explique en partie ces données, mais il faut rappeler que les liens positifs entre niveau de diplômes et engagement dans les militantismes anticapitalistes ou écologistes sont également repérés par plusieurs auteur.e.s et sur différentes générations militantes (Ollitrault, 1996, 159 ; Ripoll, 2013, 181 ; Ollitrault, 2015, 53 et 202 ; Johsua, 2015, 66 et 68). Plus généralement, les militant.e.s français.e.s, quelles que soient leurs affiliations politiques et qu'ils ou elles soient perçu.e.s comme pratiquant un « nouveau » militantisme ou non, sont en moyenne plus diplômé.e.s que la population générale (Theviot, 2013, 672). Encore une fois, nous sommes donc dans des portraits qui semblent bien éloignés de la figure d'un barbare ou d'un « casseur » qui serait marginal ou irrationnel : nos participant.e.s ne semblent pas moins dotés en capital scolaire que le reste des militant.e.s, et en fait plus dotés que des personnes aux origines comparables.

D'une part, les membres de ce corpus ont donc des origines allant des classes supérieures aux classes populaires en passant par les classes intermédiaires ; d'autre part, les niveaux de derniers diplômes les placeraient dans des fractions plus stables et plus dotées en capital culturel de leurs

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

fractions d'origine. C'est l'exemple de Jules, fils d'un ouvrier non spécialisé et d'une employée territoriale, disposant aujourd'hui d'un doctorat (bac + 8), alors que moins de 20 % des enfants issus des classes intermédiaires en 2014 disposent d'un diplôme à bac + 5 ou plus. Toutefois, il est précisément le participant revendiquant de ne pas produire de dégradations volontaires. Du côté de Benjamin, fils d'un ouvrier spécialisé et d'une mère employée comme secrétaire-comptable dans une PME, l'arrivée à un niveau Bac + 5 était encore moins probable, puisque 9 % des enfants d'employés obtiennent ce type de diplôme à la même époque. Sa trajectoire est celle d'une bifurcation dans le militantisme anticapitaliste et d'une carrière déviante. Deux remarques sont donc logiques à ce stade : si le processus de « massification » de l'accès à l'enseignement supérieur entre 1985 et 1995 (Convert, 2010, 15) a dû jouer, il serait abusif de faire reposer toute l'explication des niveaux de diplômes dessus. Les carrières militantes de nos participants ont probablement interagi avec leurs dispositions scolaires et leur formation. Sans pouvoir parler de causalité, il est nécessaire d'en noter la corrélation, puisque les apprentissages et la socialisation secondaires sont au cœur des deux processus. Deuxièmement, il faut aller voir du côté des filières d'enseignement pour mieux qualifier les diplômes de nos participant.e.s.

Jules a fait des études universitaires d'informatique pour devenir docteur de cette discipline. Camille dispose d'un Master II de sociologie à l'université, et elle prépare, au moment de notre entretien, un diplôme de doctorat en sociologie et démographie. Benjamin et Nina disposent tous deux de Master II en sciences politiques, le premier ayant fait toutes ses études à l'université là où la seconde a réalisé ses études en grande école publique. Anne a réalisé un BTS de géomètre-topographe puis une école pour obtenir son diplôme d'ingénieure (équivalent au Master II). Carlo dispose d'une maîtrise (Bac + 4) en langues étrangères appliquées obtenue à l'université. Enfin, Pierre et Sébastien disposent au moment de notre rencontre de licences en sciences politique et sociologie, toutes deux obtenues à l'université, bien que Pierre soit étudiant en grande école pour passer son Master I. On trouve donc moins de disciplines « prestigieuses » que dans le corpus précédent, mais les diplômes, filières et lieux d'obtention ne sont pas anodins : deux étudiant.e.s passé.e.s en grande école, deux participant.e.s préparant ou détenant un doctorat, et une ingénieure. Si une discipline comme la sociologie peut faire office de choix « par défaut », elle regroupe aussi une partie des « bons élèves » de l'enseignement secondaire et d'origine populaire. Une discipline comme la science politique, notamment en « grande école » se révèle comme plus prestigieuse : elle rassemble souvent des étudiant.e.s très favorisé.e.s du point de vue de l'origine sociale et/ou souvent des mentionné.e.s au baccalauréat. Enfin, les écoles d'ingénieurs et les études de LEA représentent deux pôles distincts dans l'espace social : le premier apparaissant comme prestigieux car prisé par les classes supérieures, le second

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rassemblant beaucoup plus d'étudiant.e.s originaires des classes populaires et classes moyennes, mais plus souvent des mentionnés que la sociologie par exemple (Convert, 2010, 28). À première vue, les militant.e.s de ce corpus n'ont donc pas forcément des trajectoires de déclassement, mais, pratiquement surdiplômés, ils et elles semblent avoir suivi l'inflation des diplômes et la concurrence pour ces titres. En d'autres termes, ils et elles connaissent les règles du jeu scolaire même s'ils n'ont pas forcément des trajectoires prestigieuses. Pour avancer sur ces questions, intéressons-nous à leurs occupations au moment de notre rencontre.

Tableau 8 : Occupations et catégories socio-professionnelles des participant.e.s au corpus anticapitalistes et antiproductivistes.

Occupations au moment des entretiens	**Nombre de participant.e.s**	**Classification PCS-2003**
Chômage / recherche d'emploi	2	Professeur, Profession scientifique (34) ; Profession de l'information, des arts et des spectacles (35) ;
Etudiant	2	Elèves, étudiants (84)
Ingénieure	1	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (34)
Comédien	1	Professions de l'information, des arts et des Spectacles (35)
Doctorante	1	Professeurs, professions scientifiques (34)
Secrétaire associatif	1	Employé Secrétaire (54)

D'une manière très intéressante, la colonne de droite et la colonne de gauche du tableau ci-dessus présentent des réalités contrastées. La plupart des participant.e.s (cinq sur huit) sont rattaché.e.s, du point de vue de l'INSEE, aux « Cadres et professions intellectuelles supérieures ». Si l'on regardait simplement leurs niveaux de diplômes sans leur origine sociale, rien de surprenant à cela sauf pour Benjamin, dans la catégorie des employés mais titulaire d'un Master II. Pourtant, dans la colonne de gauche, basée sur les déclarations des participant.e.s en entretien, on voit deux participant.e.s en recherche d'emploi au sens de l'INSEE. Jules et Nina déclarent cela avec le terme simple de « chômage », et ont déjà connu des périodes d'emploi formel.

Jules, doctorant et bénévole dans l'antipub, cherche un emploi dans les professions scientifiques. Nina, formée à l'administration publique puis bifurquant via le militantisme, est également en recherche d'emploi : sa dernière occupation consistait à travailler pour une compagnie de théâtre.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Pour les autres participant-e-s : Carlo est comédien et auteur de pièces de théâtre également, cette fois pour faire du militantisme son métier. Benjamin est secrétaire à mi-temps dans une association d'action sociale, son métier est aussi le militantisme. Anne est logiquement ingénieure, Camille enseignante-chercheure non titulaire en tant que doctorante contractuelle. Enfin, Pierre et Sébastien sont étudiants au moment où nous nous rencontrons, l'un se destinant à l'enseignement, l'autre au travail social.

Plusieurs constatations doivent être faites à ce stade : les expériences de « chômage » dont nous parlent Nina et Jules recouvrent ce que X. Dunezat (2009, 247) nomme « chômage choisi »[352] et/ou « chômage protestataire » : oscillant entre « vécu positif des périodes sans emploi », « refus du travail » ou volonté de redéfinir celui-ci, et recherche d'un travail « stable » et « socialement reconnu ». Ce type de rapport au chômage caractérise des personnes « protégées » par un haut niveau de diplôme, avec un investissement militant soutenu, et/ou des conditions matérielles « précaires ». Objectivé par X. Dunezat à propos des militant.e.s anarchistes ou libertaires, ce type de rapport au chômage concerne ici deux antiproductivistes, mais il a en fait concerné plus de participant.e.s par le passé. Par exemple, c'est également ces rapports qu'évoque Carlo lorsqu'il se réclame « déserteur » du travail avant d'adopter le métier de comédien. C'est aussi le sens des deux ans et demi de « chômage » présentés comme « cool » par Benjamin avant de devenir secrétaire d'association. On peut supposer qu'une partie de la trajectoire de « Sébastien », lorsqu'il vivait dans les squats, s'apparente à la même réalité. Pourtant, si la trajectoire de Nina correspond parfaitement à la catégorie du « chômage protestataire » en tant que femme célibataire et militante, c'est plutôt l'expérience de « chômage choisi » qui désignerait Carlo : revendiquant une activité militante, sa position de classe croise les rapports sociaux de sexe qui lui permettent de profiter du soutien matériel ou du travail féminin. En couple et père d'un enfant, mentionnant l'expérience de père mais pratiquement pas le travail domestique ou les contraintes qu'il peut engendrer, son « refus du travail » ou sa volonté de redéfinir celui-ci, sont de longues prises de temps pour militer entre quelques périodes de « petits boulots ». Dans une moindre mesure, c'est parfois cette position qu'a pu prendre Sébastien qui a vécu plusieurs années chez sa « copine » et a pu repousser le paiement d'un logement avant de reprendre ses études.

Toutefois, pour Benjamin lors de sa période de chômage et pour Jules, le caractère potentiellement « choisi » ou « protestataire » doit être mis en balance avec des positions qui

[352] Qu'il rapproche lui-même du « chômage inversé » de D.Schnapper

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

seraient précaires en termes d'emploi. Ils sont diplômés depuis peu de temps et confrontés à un marché de l'emploi valorisant les contrats à durée déterminée voire l'absence de salaire (cas des stages et du travail déguisé). Ces deux militants originaires des classes populaires stables ou des fractions basses des classes moyennes disposent de carrières militantes pouvant ouvrir à des positions de militant professionnel (ce qui s'est passé pour Benjamin). En même temps, ils mentionnent tous deux les contraintes liées au travail domestique dans leur mode de vie et parfois la recherche d'une insertion durable ou valorisée dans l'emploi. Partant, ils font aussi, ou ont dû faire par le passé, de nécessité vertu : leur expérience du chômage mélange choix et contraintes puisqu'ils vivent positivement l'expérience, sont engagés dans le militantisme, tout en entrant sur le marché du travail entre 2011 et 2014, c'est-à-dire avec 10 à 10,5 % de chômage et 2 à 3 % de sous-emploi chez les hommes. Nina et Carlo ont peut-être aussi été confrontés à la précarité, mais c'est bien leur appréciation positive des expériences de chômage et leur volonté de redéfinir le travail qui semble plus prégnante. C'est donc tout en contraste que se dessinent les positions de classe actuelles dans ce corpus, du moins en ce qui concerne les données récoltées auprès des participant.e.s. Avec des origines de classes moyennes ou de classes populaires pour cinq d'entre-eux, leur formation semble souvent dépendre d'une volonté d'accéder à des positions professionnelles correspondant aux classes supérieures à fort capital intellectuel. Ils ou elles peuvent connaître différentes expériences de précarité comme revendiquer des formes de reclassement.

À partir de ces résultats, les dégradations militantes n'apparaissent pas plus comme un produit des classes populaires que des classes supérieures ou intermédiaires. En revanche, les quatre hommes racontant des carrières déviantes viennent des classes populaires ou des fractions intermédiaires basses ; ils peuvent avoir des diplômes élevés mais se forment et prennent des places associées à toutes les classes (un employé, un comédien, deux étudiants). Les quatre autres participant.e.s, ayant vécu des bifurcations militantes ou non, sont issues des classes supérieures sauf pour Jules, bien que leur formation et leur position en termes d'occupation soient plus marquées du côté des classes supérieures à fort capital intellectuel (une ingénieure, deux enseignant.e.s chercheur.e.s, un encadrante dans le champ de l'art). Cette structuration quasi-binaire de notre corpus doit être croisée avec les formes d'engagement racontées : de fait, parmi les quatre hommes avec carrière déviante, on trouve trois anticapitalistes. Parmi les quatre participant.e.s n'ayant pas de carrière mais ayant pu vivre une bifurcation militante, on trouve trois femmes, un homme et trois antiproductivistes. À ce stade de l'enquête, on peut donc penser que toutes les dégradations militantes ne sont pas des formes de « résistance de classe » ou directement en lien avec l'expérience de précarité : les modes d'engagements, les pôles militants et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

les situations pratiquées apparaissent comme un meilleur point de différenciation que la pratique contingente de dégradations volontaires. En d'autres termes, les classes supérieures et les classes populaires ou moyennes peuvent toutes dégrader pour la militance, mais elles auraient tendance à le faire différemment. Schématiquement, on aurait d'un côté des trajectoires de classes supérieures vivant une bifurcation ou non dans le militantisme et ayant plus souvent recours à des désobéissances civiles (Camille faisant mentir la binarité puisqu'elle est dans l'anticapitalisme). D'un autre, on aurait des trajectoires plus associées aux classes populaires ou aux fractions basses des classes moyennes, racontant une carrière déviante et des dégradations de type sabotages et occupations (Carlo nuançant cette division par un engagement principalement lié à la désobéissance civile). Cette polarisation peut être une bonne clé de compréhension, mais elle ne résout ni totalement la question des résistances de classe dans les dégradations militantes, ni notre problématique temporaire sur ce qui, dans les rapports sociaux de classe, explique les trajectoires des personnes ayant pris le rôle de dégrader.

Reproductions et ascensions sociales

Mettant cette schématisation de côté un moment, on peut mettre en lien les occupations et les origines de classes, avec la question des déclassements et reclassements. Comparée avec la situation de leurs parents, nos participant.e.s ont beaucoup plus souvent un emploi ou une formation destinée aux « professions intellectuelles supérieures ». Là où un tiers des parents étaient ouvriers ou employés, aucun ouvrier parmi nos participant-e-s, et un seul employé (Benjamin). Pierre et Sébastien semblent se destiner aux classes intermédiaires, mais il est difficile de se prononcer avec certitude puisqu'ils sont étudiants au moment de notre rencontre. Venant eux-mêmes des classes intermédiaires ou populaires, leurs trajectoires ressemblent plus à celle d'une reproduction sociale ou d'une ascension pour Sébastien que d'un déclassement. Pour Camille, Benjamin, Nina, et Anne, on assiste plus certainement à une reproduction sociale. Les enfants des cadres ou professions intellectuelles supérieures (Camille, Nina et Anne) se destinent aux mêmes fractions ou ont le même type d'emploi. Benjamin, fils d'une employée dans une PME se retrouve employé dans une petite structure parapublique. Dans les cas de Carlo et Jules, c'est plutôt un reclassement ascendant qui est en cours : tous deux issus d'un père ouvrier et d'une mère de profession intermédiaire, ils ont accédé ou sont formés pour accéder aux professions intellectuelles supérieures. Dans une lecture plus marxiste, nos participant.e.s ont plus souvent des positions dans les classes d'encadrement et sont moins souvent dans l'exécution que leurs parents, sans entrer dans les propriétaires des moyens de production mais en augmentant

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

parfois leur capital culturel. Autrement dit, il serait erroné ou abusif d'attribuer les engagements de nos participant-e-s à des expériences de déclassement. Comme cela a pu être noté au sujet des altermondialistes, les militant.e.s anticapitalistes ou antiproductivistes s'engageant dans des actions directes ne sont pas forcément « touchés par la désaffiliation et l'anomie, rongés par le déclassement, la frustration et l'immobilisme » (Fillieule et al., 2004, 22). On touche cependant aux limites de nos données ici, dans la mesure où nous ne pouvons pas comparer les niveaux de revenus entre parents et participant.e.s, et nous n'avons pas d'informations systématiques sur la position sociale des conjoints ou des grands-parents.

Trois remarques nous semblent possibles avant d'entrer plus finement dans les pratiques des participant.e.s ou dans les observations de terrain. Tout d'abord, nous voyons que deux participants (Carlo et Benjamin) accèdent à des positions de militants professionnels alors que leurs parents n'étaient pas engagés en ce sens. Ainsi, tout comme pour le graffiti ou le *street art*, le capital culturel spécifique au militantisme, désigné comme « capital militant » (Matonti & Poupeau, 2004, 11), permet des reconversions dans des professions légitimes, et peut participer à des déplacements dans les rapports sociaux de classe. Pour rappel, ce capital recouvre des savoir-faire et des savoir-être acquis dans l'espace social du militantisme et qui permettent de « jouer » (Ibid), ici avec succès, dans les concurrences et les solidarités de ce même espace. On peut faire l'hypothèse que les divers prestiges masculins tirés par ces deux participants à plusieurs moments de leurs trajectoires se croisent avec l'accumulation de prestige militant, dans la mesure où l'accès à certains niveaux de confiance, à certaines pratiques valorisées, ou encore à des positions stratégiques, apparaissait en partie structuré par des rapports sociaux de sexe inégalitaires.

Deuxièmement, on voit dans les occupations et les formations des participant-e-s les liens pouvant exister entre l'espace du militantisme et deux champs professionnels particuliers : d'une part le champ scientifique et l'enseignement supérieur, et d'autre part le champ de l'art (en l'occurrence scénique). Ces liens étaient déjà documentés dans l'histoire socioculturelle présentée en début de partie et il n'est pas forcément étonnant de les retrouver ici. Sans pouvoir réellement évaluer les « taux de conversion » (Ibid) entre capitaux militants (anticapitalistes et/ou antiproductivistes) et capitaux culturels propres à ces deux champs professionnels, on peut se demander comment jouent ces relations pour nos participant-e-s ? Ces interfaces ont pu jouer dans les situations racontées par nos participants, ou dans leur socialisation plus largement. On peut penser que les relations se font sur différents modes, notamment en fonction des pôles militants et des positions de classe, mais pour avancer sur la question, c'est par une analyse des pratiques de distinction et des interactions racontées ou observées qu'il nous faudra passer.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Troisièmement, si l'on reprend la typologie d'engagements présentée plus tôt, on voit que les participants ayant une carrière déviante ne sont pas plus sujets au déclassement que les autres. L'un.e des deux participant.e.s en situation de reclassement ascendant en fait partie, et les trois anticapitalistes ayant manifesté une carrière déviante semblent plutôt en situation de reproduction sociale, bien qu'une coupure dans la trajectoire scolaire de Sébastien se soit produite après son accident. Notons que c'est bien après avoir arrêté la majeure partie de ses pratiques de dégradations militantes que Benjamin prend une place d'employé dans une association militante. Notons aussi que les désobéissances civiles de Carlo diffèrent sensiblement des pratiques de sabotage racontées par les anarchistes en termes de situation et de cadrage des pratiques, comme en termes d'interaction avec le contrôle social. Ainsi, si ces participants, du point de vue de leur origine sociale, pourraient mobiliser une explication des dégradations militante par résistance de classe, la déviance ne semble pas fortement affecter leur position dans la division du travail. Le contrôle social jouant sur leurs pratiques ne leur nie pas la possibilité d'un emploi légitime ou d'un reclassement, et c'est plutôt les structures du marché du travail ou l'acquisition de capital militant qui jouent sur leur précarité ou leur rapport au chômage.

Parmi les trois participant.e.s ayant parlé de bifurcations dans leurs trajectoires, on trouve Jules, en ascension sociale, et Anne et Nina, dont les rapports au travail sont différents mais dont la place semble pour l'instant reproduire la situation de leurs parents dans les classes supérieures. Enfin, pour Camille, dont le parcours n'était pas lié à une bifurcation ou une carrière déviante, les dégradations militantes et l'arrêt après les sanctions n'ont eu aucun effet sur sa position de classe. En somme, il a été possible pour la majorité des participant-e-s de s'engager dans des actions directes de dégradation sans pour autant renoncer à leur inscription dans les rapports sociaux de classe. La corrélation entre origines de classe supérieure, dégradation de type « désobéissance civile », et absence de carrière déviante n'est pas anodine. Par conséquent une série de questions se pose : Peut-on parler de relation d'autorisation au sein des rapports sociaux de classe pour les désobéissances civiles des antipubs ? Si les dégradations militantes produites par des participants issus de classes populaires ou intermédiaires sont objet d'une marginalisation, comment fonctionne-t-elle ? Par ailleurs, si le contrôle social formel ou informel n'impacte pas ou très peu l'inscription dans la division du travail des participant.e.s, est-ce sur le rapport aux objets et aux espaces que se trouvent les effets, ou peut-être dans les rapports sociaux d'âge ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Désobéissance autorisée, résistances marginalisées ?

Nous avons montré dans la section précédente que l'accès aux situations de dégradations et la distribution du prestige ou des statuts dans l'espace social du militantisme dépendaient des rapports sociaux de sexes. Il est clair que cette dépendance ne se fait pas à l'exclusion des rapports sociaux de classe, mais plutôt en imbrication avec ceux-ci. En effet, la typologie d'engagement nous montrait des hommes avec des carrières déviantes et des femmes avec des profils plus proches des bifurcations dans le militantisme, sans que les déviances n'impactent leur mode de vie ou leur identité à long terme (contrairement à leur carrière militante). Cette fois, la typologie d'engagement nous montre des hommes issus des classes populaires ou des fractions basses des classes moyennes dans les militants professionnels ou parlant de carrière déviante (à l'exception de Jules) et des femmes issues des classes supérieures s'investissant dans des déviances sans que celles-ci n'impactent leur trajectoire sociale en profondeur. Encore une fois, les « règles du jeu » dans les espaces anticapitalistes et antiproductivistes ne sont pas que traversées par le genre, elles sont aussi des espaces de distinction entre classes ou fractions de classe.

Si les classements réciproques s'opèrent notamment par les vêtements comme nous l'a expliqué Camille (permettant aux militant.e.s de se reconnaître ou de marquer des barrières avec les autres) on trouve un ensemble de discours et pratiques classants et classistes dans les récits de vie des participant-e-s.

> « Anne : C'est euh, on, on veut dégrader de façon symbolique, donc une dégradation légère, donc on met de la peinture. De, de façon historique c'est un barbouillage à la bombe de peinture. On appelle ça un barbouillage parce que le tag c'est connoté euh… c'est connoté délinquance, enfin voilà… Barbouillage c'est, c'est un barbouillage politique, on inscrit un message donc euh c'est… on n'a pas inscrit notre signature, on est, on inscrit un message, donc euh du point de vue juridique c'est pas exactement la même chose » Anne, 29 ans, ingénieure.

> « Carlo : Je dois dire que je suis toujours pas fan du graffiti traditionnel… alors quand ce sont des dessins ou des… Mais bon j'aime beaucoup le *street art*. Euh… quand ce sont des dessins, j'aime bien parce que ça apporte de la poésie, de la couleur, de la fantaisie, tout ça dans l'espace public qui peut-être gris. Par contre, la simple signature même en ayant parlé, y'a pas longtemps à, avec… un graffeur, ça me, je suis pas très très attiré par ça. On m'a expliqué la démarche, hein mais, je la partage pas spécialement. Euh… parce que si, si y'avait une démarche purement politique pour faire chier l'institution et pour dire : 'voilà si, il y a de la gentrification ou alors y'a, vous nous imposez une ville de telle manière, vous imposez, je sais pas la construction de banques ou ce que vous, ce que tu…' euh là à la limite. Mais en fait ça, de ce que j'ai compris, y'a quand même, pour beaucoup en tout cas, un rapport assumé à l'ego quoi. Tout simplement. Et euh, j'aime beaucoup les messages politiques ou poétiques sur les murs, quand ils veulent dire quelque chose,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> quand on passe, quand on partage, voilà, quand on partage, une réflexion, un message. Euh… je trouve que c'est plus pertinent. C'est mieux, bon, alors pourquoi je disais ça ? […] Ouais je connaissais pas cette, moi ça ne me serait pas venu à l'idée de prendre une [bombe]… parce que je savais que c'était illégal, et que, tout seul j'aurais pas fait, parce que tu cours de sacrés risques, financier hein notamment. Euh, là tout d'un coup, y'avait une structure, euh… organisée de politique militante, avec une solidarité, à terme… nationale et locale qui fait que bah personnellement, on risquait pas grand-chose. Et que euh… et voilà on a trouvé tout de suite que c'est un super moyen. Moi j'ai quand même mis un an à barbouiller parce que je savais pas trop, ce que je voulais faire plus tard, si jamais je devais faire prof ou… bon je savais, j'hésitais encore… » Carlo, 38 ans, comédien.

Accolés, ces deux passages d'entretiens d'Anne et Carlo nous montrent les formes d'aversion envers le « graffiti » qui peuvent exister dans l'antipub ou plus généralement dans l'espace social du militantisme. La démarcation entre les pratiques se fait sur un critère de légitimité : il serait légitime de « barbouiller », de « peindre », de « dessiner » s'il y a un « message » « politique » et pas uniquement de « l'ego » une « signature », ou pire, s'il y a « délinquance ». Dans les deux discours, on trouve d'abord une même revendication du « symbolique » et du « politique », mais aussi une appréhension des « risques » « financiers » ou « juridiques ». Ainsi, Anne et Carlo sont convaincus d'un degré de légitimité supérieur que confère leur « message » à la pratique de peinture non-commanditée, et non seulement il ou elle ferait « mieux » que les « tags », mais il ou elle produit leurs dégradations en prenant peu de risques pour leur carrière professionnelle ou leur santé financière. On a donc un jeu sur deux mécanismes à la fois : celui de la justification et celui du cadrage des pratiques militantes. Arrêtons-nous un instant sur ces deux mécanismes.

Sur la justification, il n'est pas anodin qu'Anne m'explique en entretien que le but de son collectif n'est pas que « tout le monde barbouille » : le but n'est évidemment pas d'être associé à la « délinquance », ni même de saboter massivement la production de publicités, le but est de proposer une dégradation « symbolique » (terme sur lequel tous les antiproductivistes rencontré.e.s insistent beaucoup). Pas de démonstration de force, mais la revendication d'une maîtrise des niveaux de lecture d'une dégradation. En effet, on peine à voir ce qui placerait un « barbouillage » dans le symbolique et un « tag » dans le non-symbolique, qu'il soit militant ou non. En quoi un message politique serait plus « symbolique » qu'un signe « sous culturel »[353], à

[353] Ce sont des signes dans les deux cas, la prétention au terme de « symbole » renverrait à leur sens structuré par une « communauté » (ni le pôle antiproductiviste, ni la sous-culture graffiti ne sont des communautés au sens sociologique du terme mais elles peuvent toutes les deux se percevoir comme telles) ou encore à leur degré d'abstraction (et l'on se demande sur quel critère on peut juger qu'une signature stylisée serait moins abstraite qu'un message politique).

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

moins que l'on ne prenne en compte les luttes de classement pour les pratiques légitimes ? On peut sourire, après avoir lu notre partie précédente, de voir Carlo clamer son amour pour le « *street art* »[354]. Prendre le rôle de dégrader pour esthétiser (mettre de la « couleur », un « dessin », de la « poésie ») est une chose, le faire pour un « message » politique, c'est mieux ; mais pour « l'ego », il ne « partage pas » la « démarche ». S'il y a autant de questions d'ego dans le militantisme que dans les sous-cultures, on voit l'assurance d'un goût faisant primer le politique, l'esthétique désintéressée ou le symbolique sur ce qui n'en serait pas vraiment. On retrouve ainsi l'idée de L. Mathieu selon laquelle les acteurs de l'espace social des mobilisations ont la conviction de faire partie d'un univers de pratique distinct des autres. Pour rappel, notre choix comparatif implique justement de ne pas reprendre cette croyance sans critique, et de comparer les dégradations, militantes ou non, à partir des mêmes présupposés.

En deçà et au-delà du discours valorisant les pratiques politiques, on peut repérer des questions de distinction sociale. La revendication à pouvoir classer les bonnes dégradations de celles qui seraient futiles ou délinquantes traverse beaucoup les militantismes antiproductivistes ou anticapitalistes, et si la figure du tagueur est toujours repoussée par ceux qui « barbouillent », on perçoit l'impact que des cadres et professions intellectuelles supérieures peuvent avoir dans la production et le traitement des dégradations militantes. Leur position est celle de personnes pouvant juger l'esthétique (et quelle esthétique devrait primer ?), le politique (et quel vecteur devrait-il adopter ?), juger de la valeur des messages, des signes et des symboles dans « l'espace public ». Non seulement leur goût est assuré, mais ils estiment maîtriser techniquement ces jugements. Pourtant, Carlo est bien d'origine populaire : manifeste-t-il son appartenance aux fractions dotées d'un fort capital culturel en produisant ce discours en entretien ?

Pour mieux comprendre, rappelons-nous les discours de Nina sur les « enfants lobotomisés » par la pub et des parents « déconnectés de la réalité ». Voici un extrait de Jules lorsque je l'interroge sur les valeurs et les idéologies qu'il souhaite défendre à travers l'antipub. Il s'estime d'abord « plutôt de gauche », « plutôt écologiste » même si cela est venu par la suite. Il se déclare surtout pour la « liberté », la « vérité » et résolument « contre le consumérisme » :

> « Jules : si j'étais né euh, fils de riches, je pense que ça serait un peu différent quand même, quoi. Je suis pas né fils de pauvres aussi mais j'suis né dans une famille plutôt… ben modeste quoi. Et avec, dans un quartier surtout plutôt… ben… pas très populaire mais… un petit quartier quoi, avec des gens qui n'avaient pas les moyens de, s'acheter un

[354] Au cours de ma thèse et d'échanges informels dans l'enseignement supérieur ou les mondes de l'art, c'est bien souvent la même dichotomie qui apparaissait.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> certain nombre de choses avec qui… tu voyais bien qu'ils avaient du mal à boucler leurs fins du mois ou quoi… […] Et tu voyais surtout bien, et ça c'est aussi ce que j'ai vu à l'université, qu'il y a des gens… qui faisaient passer leurs, leurs désirs… créés par la publicité, avant leurs besoins. C'était ça le critère aussi, qui me… me : dire l'évidence du problème. […] J'ai en mémoire en reportage que j'avais vu sur… sur France 2, je crois, peu importe… Mais qui illustrait très bien ce truc-là et qui, enfin… qui illustre complètement ce que je pensais depuis longtemps, c'est que je voyais des gens qui étaient ben vraiment ric-rac au niveau financier et qui disaient : 'Ah bah, avec les allocations… de la rentrée, on va acheter… du Nutella, du… une télé, des jeux vidéo', enfin, peu importe, enfin, voilà. Et...et… ça, c'est un argument qui est parfois porté par la droite, hein, de dire : 'Ah, mais vous vous rendez compte, on leur donne de l'argent et puis, qu'est-ce qu'ils font avec ?', mais pour moi, en fait [sourire] c'est justement à cause du marché, enfin, et à cause de la publicité que… enfin, effectivement, moi je nie pas cette réalité-là, j'suis d'accord qu'elle existe, y a des gens, j'en connais, qui vont par exemple acheter des jeux vidéo, mais qui vont manger des pâtes toute l'année, enfin, voilà. Qui vont acheter des jeux vidéo avec leur bourse étudiante, j'en ai connu. Et du coup… Pour moi, bah, ce qu'ils font c'est… c'est quand même pas forcément terrible pour eux quoi… enfin, je sens qu'il y a un problème, leurs besoins de base, ils sont complètement dépassés par des envies qui sont créées par… par le système, quoi. On leur dit, ouais enfin y'a des impératifs, on leur dit : 'Premièrement, pour être, tu dois avoir déjà quoi'. Et ça c'est… ça c'est pas acceptable pour moi, c'est aussi ça, c'est que, enfin, je pense c'est… peut-être que j'essaie beaucoup d'être et que… et que… du coup, je me sens pas du tout en accord avec le système qui me demande d'avoir beaucoup, quoi » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Cet extrait est conservé avec ses longueurs car il marque un moment où Jules relie son engagement politique actuel à ses expériences dans un quartier « populaire », venant d'une famille « modeste », puis arrivant à « l'université ». Il est clair que l'on est face à un exemple de reconstruction biographique pour les besoins de l'entretien, après une question concernant ses valeurs, mais on peut prendre au sérieux les justifications de son engagement tout en notant une partie des rapports de classe qu'ils impliquent. Jules nous parle ici de la confrontation entre la privation relative observée dans son « quartier » ou dans son environnement étudiant d'une part (« pas les moyens », « du mal à boucler les fins de mois », « ric-rac », « bourse ») et un « système » de « marché » publicitaire d'autre part, omniprésent pour vanter des « désirs » jugés superficiels (« jeux vidéo », « nutella », « télé »). Cette rencontre produit des « problèmes », des situations « pas terribles », des « gens » « dépassés », et elle l'a poussé entre autres facteurs à s'opposer à un « système » qui « demande d'avoir beaucoup ». Sans avoir la même trajectoire que Nina, il redéploie donc une opposition entre un système publicitaire aux discours marchands « lobotomisants » (impliquant une ablation de l'organe cérébral, de la conscience, du rationnel etc.) et la « réalité » des besoins individuels ou collectifs.

En prenant sa trajectoire au sérieux, on peut penser qu'il nous fait part d'un « rapport critique au monde » ou d'une propension à « l'indignation » face aux injustices et à l'ordre qui les reproduit

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

(Mathieu, 2012, 187), donnant un fil rouge à ses dispositions contestataires. Cette propension durable a rencontré une « inclination à l'action collective » (Ibid), par un blocage au lycée, des « manifs » à l'université, un rôle actif dans une association « non-militante » d'entraide et de « convivialité » étudiante. Se sentant « libre » à partir de ses études, les dispositions contestataires de Jules se sont néanmoins constituées en même temps qu'un capital scolaire progressivement prestigieux, accumulé dans l'informatique (qu'il définit comme « science de l'information » et de son « automatisation »).

> « Jules : j'suis quand même beaucoup plus dans le penser que dans le faire généralement dans ma vie. […] Penser le libre, penser… la publicité, penser, j'sais pas, moi… le capitalisme ou l'argent ou enfin, un tas de concepts, ça, ça m'a toujours mobilisé, je pense. Le côté analytique et le côté… c'est pour ça que je suis allé vers un doctorat par la suite. C'est le côté réfléchir aux choses et essayer d'aller au bout… Et conceptualiser… Mais même, même avoir des stratégies… même un côté tactique, quoi, ça va, je sais faire… » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Cette appétence pour les « stratégies », la « tactique », les « concepts », la « programmation » dit-il ailleurs, trouve aujourd'hui à s'exprimer dans une organisation militante antipub. Ce goût et l'assurance qu'il correspond aux besoins militants montrent, comme évoqué plus tôt, des configurations de pratiques masculines hégémoniques tendues vers la maîtrise technique. Ces configurations sont justement celles valorisées dans les classes moyennes et supérieures (Connell, 2005, 55). Les dispositions à l'engagement de Jules, pourtant originaire des fractions basses des classes moyennes, se basent donc aussi sur l'emploi de savoirs et de savoir-faire qui marquent son adhésion actuelle aux « professions intellectuelles supérieures ». En revenant aux discours sur la privation relative, on comprend mieux la position de classe à partir de laquelle Jules reconstruit sa trajectoire en entretien : c'est encore parce qu'il estime pouvoir juger des « besoins » et des « désirs » des « gens » « dépassés », analyser l'origine et les « problèmes » du « système », parce qu'il a des compétences d'organisation valorisées formellement, qu'il a pu passer de l'observation indignée à la revendication collective antipub vers la fin de ses études.

On voit ainsi des congruences entre les justifications des pratiques de différent.e.s militant.e.s antipubs. Celles-ci se basent certes sur un engagement idéologique sincère, mais aussi sur la distinction sociale permettant de juger la légitimité des « désirs » et des « besoins » des « gens », juger de la valeur esthétique ou « politique » de la « ville », des actions dites « symboliques » et « pertinentes » ou non etc. Autrement dit, elles supposent de classer des goûts et des pratiques (du nécessaire et du superflu, des besoins et des désirs, du réel et du faux) en même temps que l'on se classe (un goût ou une attirance pour le symbolique, pour la poésie et le politique, pour le conceptuel et le tactique), arguant d'une légitimité culturelle à le faire. Ainsi, au sein des

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

mécanismes de justification des désobéissances civiles dans la militance antipub, on retrouve des distinctions qui correspondent à des origines de classes supérieures ou à une adhésion à leurs normes de représentations. Cela n'enlève rien à la sincérité des engagements[355], cela y participe même : c'est parce que cet engagement est si pertinent dans leur trajectoire sociale et parce que les participant.e.s sont légitimes à tenir ce discours devant moi (ou d'autres) qu'ils.elles le produisent. Dans le même ordre d'idée, les distinctions de classe n'anéantissent pas leur volonté d'objectivation d'un « système » et le « bien-fondé » de leur engagement idéologique : si les antipubs mobilisent, en procès ou ailleurs, des preuves scientifiques attestant des dégâts causés par la pub, c'est probablement aussi pour mobiliser des ressources dotées d'une forte légitimité culturelle, des arguments qui leur parlent et qui devraient faire autorité.

De fait, les quatre antiproductivistes de ce corpus sont soit issus des cadres et professions intellectuelles supérieures, soit en accès aux professions artistiques et scientifiques. Pour clore sur la justification, c'est aussi avec les distinctions de classe que l'on peut comprendre l'insistance de nombreux antipub rencontrés sur le terrain autour des questions de « lobotomie » et de « cerveaux » (à protéger et à garder sains face à la « pollution » ou l'invasion publicitaire), la revendication de « l'imaginaire », de « l'art » et du « rationnel » face au « marchand », à la « laideur » et aux « pulsions », ou encore la revendication de « vraies valeurs » contre de « fausses images »[356]. S'opposant à la propagande publicitaire en valorisant leurs engagements et leur mode de vie, les antipubs n'opposent pas que la légitimité politique ou scientifique à la légalité formelle, ils et elles opposent leur légitimité culturelle aux échelles de valeurs défendues par d'autres fractions des classes dominantes. Ce faisant, les militant.e.s antipub prennent le risque et pratiquent parfois une forme de violence symbolique. Erigé.e.s en défenseur.ses d'une pensée libre ou libératrice pour les classes populaires et la société, ils et elles se posent comme étant compétent.e.s, à la manière d'une avant-garde politique, pour changer les hiérarchies et retrouver les bonnes priorités politiques.

---

355 De même, les graffeurs et street artistes peuvent tout à fait revendiquer une démarche authentique tout en pratiquant des distinctions de classe.

356 On pourrait aussi retracer un ensemble de conceptions circulant dans l'antipub aux représentations judéo-chrétiennes concernant les « fausses idoles », les « marchands du temple » ou encore la visibilité du corps des femmes, mais nous passons sur ce point par souci de concision.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Légitimité et alliances entre blocs sociaux

Le second mécanisme qu'avaient évoqué Anne et Carlo concerne encore des questions de maîtrise technique, mais il s'agit cette fois des risques juridiques ou financiers. Il touche moins la revendication d'une légitimité culturelle que la possibilité de conserver celle-ci par l'assurance d'une place stable dans la division du travail. Carlo mentionnait très clairement le choix collectif de dégradations légères pour éviter des sanctions financières trop dures : cela permet évidemment de perpétuer la lutte des militant.e.s. Il parlait aussi du temps qu'il a mis à « barbouiller » lorsqu'il hésitait à devenir « professeur ». Anne, de son côté, appréciait la possibilité de s'engager contre la pub dans un cadre où les risques sont partagés collectivement, où les soutiens peuvent garder un « casier vierge » pour leur vie « professionnelle » et leur « promotion ». Jules, ne commettant pas de dégradations volontaires, s'engage en évitant le risque de la sanction formelle. Nina enfin, raconte, comme Anne, s'être présentée au « commissariat » avec sa carte d'identité après une action de désobéissance civile, pour finalement un « petit rappel à la loi », « rien d'extraordinaire », pas le « procès » public espéré par son collectif. Lors de mon terrain dans un festival antipub en 2015, un acteur central du mouvement national rappelle qu'il y a eu « 22 procès » dans toute la France pour des désobéissances civiles antipub, mais que les « juges sont globalement de [leur] côté, à quelques nuances près », puisque les sanctions vont de la « relaxe » à une amende de « 600 € » pour la « pire » d'entre elles. Le plus souvent dit-il en conférence, la sanction est de « un euro symbolique », parfois de 100 ou 200 euros, mais les juges considéreraient leur combat comme allant dans le sens d'un « progrès », de « l'intérêt général », de la « santé publique » voire de « l'équilibre social ». S'assurant dans la charte nationale et dans les préparations (réunion publique, choix des peintures etc.) qu'il n'y aura pas de dommages « importants », les antipubs pratiquant des dégradations de type désobéissance civile montrent leur connaissance voire leur maîtrise du droit. Cette acculturation et cette volonté de maîtrise, entretenue par des rappels sur les sites internet, dans des conférences ou lors des actions, leur permettent justement d'obtenir la clémence de l'institution judiciaire. La peinture choisie peut être effacée rapidement par les équipes de nettoyage ; les supports sont parfois recouverts de plastique pour cacher les messages de pub tout en évitant de toucher le matériel ; et les pratiques clandestines des antipubs sont soigneusement déconnectées des collectifs ou associations ayant « pignon sur rue ». Ainsi, le droit est utilisé comme ressource à deux titres : il faut juste assez de transgression pour espérer un procès public mais éviter un dommage important ou des dégâts définitifs pour protéger les militant.e.s. S'il est tout à fait clair que la stratégie est payante jusqu'ici, cette protection recouvre elle-même trois éléments : l'organisation d'une militance qui veut durer dans le temps, l'évitement

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'une image de « casseurs » ou « d'irresponsables », et la possibilité pour les personnes prenant le rôle de dégrader de ne pas risquer leur carrière ou leurs économies.

Par suite, on peut être ingénieure, comédien, cadre dans la culture ou de profession scientifique et continuer l'engagement dans la désobéissance civile antipub. Les prises de rôles voulues symboliques, politiques, assumées, distinguées du tag et de la délinquance, distinguées de l'irrationnel et du pulsionnel, jouent très bien avec les rapports sociaux de classe : ils participent d'alliances entre blocs sociaux. Il s'agit de prendre des risques mais de contrôler ceux-ci juridiquement et financièrement, à grand renfort de cadrages militants et de justifications politiques, esthétiques, scientifiques ou juridiques (on se rappelle de la vision quasi épique du procès selon Carlo). Reprenant des codes distinctifs des classes supérieures à fort capital culturel pour mieux s'adresser à des magistrats, des décideurs politiques, ou à un public pouvant lui aussi juger de la légitimité de leurs actions, la désobéissance civile protège les places des militant.e.s. C'est aussi par ce mécanisme que des trajectoires comme celles de Carlo ou Jules sont permises : originaires des classes populaires ou des fractions basses des classes moyennes, ils sont via leur socialisation (à la science, à la culture légitime, au militantisme écologiste ou anticapitaliste) réceptifs aux messages antipub. Leur ascension sociale est permise par les capitaux circulant dans l'espace des mobilisations en même temps que les capitaux accumulés dans le champ scientifique ou dans le champ artistique peuvent être réinvestis : sur une cause, mais aussi dans la construction d'alliances avec d'autres fractions de classes. Revendiquant implicitement de faire partie d'un bloc social aux intérêts communs (défendant l'intérêt général et les « vraies valeurs »), Carlo et Jules ont pu profiter de relations d'autorisations dans leur trajectoire à destination des classes supérieures. Pour Carlo, des manifs étudiantes à l'adoption d'une carrière déviante en passant par un chômage « choisi », le prestige militant peut s'accumuler par des pratiques souvent refusées aux hommes de classes populaires. Pour Jules, ne concédant que des actes de négligence, on peut se demander si sans reprise des représentations propres aux classes supérieures il aurait la même trajectoire. De fait, j'ai pu rencontrer au fil de mes recherches des jeunes de classe populaire pour qui la négligence provoquant une dégradation signifiait une surveillance par un travailleur social ou la présomption de culpabilité par des agents de police. Pour Anne et Nina, originaires de classes plus aisées mais membres des mêmes blocs sociaux, c'est plutôt des configurations de pratique complices ou hégémoniques dans les rapports sociaux de classe que l'on peut retracer. Reproduisant leur position dans la division du travail, leur légitimité à décider, quelles sont les dégradations valables ou quels seraient les signes valables dans l'espace public, participent à défendre les cadres et professions intellectuelles supérieures dans les hiérarchies de l'espace social.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Si nous nous sommes intéressés jusqu'à présent au pôle antiproductiviste, le pôle anticapitaliste doit être confronté aux mêmes analyses de la distinction et du rapport au pouvoir entre classes. Les participant-e-s rencontrés se démarquent par leurs origines du point de vue des rapports sociaux de classe : Camille est issue des classes supérieures à fort capital culturel et se trouve en situation de reproduction sociale au moment de notre rencontre. Elle est la seule des quatre à n'avoir ni parlé de bifurcation, ni parlé de carrière déviante. Sébastien, Pierre et Benjamin sont tous trois issus des classes populaires ou des fractions basses des classes intermédiaires et racontent tous les trois des carrières déviantes (et donc un impact des sanctions sur leur mode de vie à long terme). Ces trois hommes ont actuellement des positions proches de la reproduction sociale : Sébastien et Pierre sont étudiants pour accéder aux classes intermédiaires, Benjamin est employé dans une structure militante. Si l'on en restait là, on pourrait rapidement associer leurs pratiques militantes aux résistances, ou du moins aux configurations de pratiques subordonnées luttant contre la domination des classes supérieures (à partir de configuration souvent complices ou hégémoniques du point de vue du genre).

Il est arrivé que Camille ou Benjamin mentionnent le graffiti militant ou les pratiques de dégradations en questionnant la valeur politique des pratiques. Pourtant, on sent que leur capital militant les pousse à des justifications sensiblement différentes de celles évoquées précédemment.

> « Benjamin : quand on était au collège on faisait les cons quoi, on se promenait dans la rue, prenait un tuteur et on rayait les bagnoles enfin… que des trucs débiles quoi enfin… je veux dire on allait couper les câbles du broyeur du super marché pour les faire chier enfin… que des, que des trucs à la con comme ça. euh… d'aller… (*Mais du coup tu… tu… tu dirais, que ça soit euh… entre guillemets avec des réflexions idéologiques ou pas, c'est pareil pour toi ou c'est ?)* Bah… moi, pour moi politiquement c'est carrément, enfin… une forme d'action sous utilisée enfin, qui est devenue sous utilisée surtout. […] Ben c'est ça surtout, que le… le truc… enfin du sabotage, on a, on en a fait euh… enfin tu vois d'aller euh, genre là par exemple le mouvement… de soutien à la ZAD… ça déchire quoi enfin. D'aller prendre les intérêts de Vinci partout quoi. Enfin tu vois, même si t'as pas moy de bouger sur… sur Nantes bah tu peux t'attaquer aux intérêts de Vinci partout, je veux dire des parcs-mètres Vinci y'en a partout… des engins de chantier Vinci y'en a partout enfin… je veux dire tu vas couper les câbles… euh, verser du sucre dans le réservoir, ou du sable… pft, enfin tu vois… Enfin en même temps un… un des trucs euh… qui, enfin après forcément tu te mets en danger quoi mais euh… il y a que ça qu'ils comprennent enfin tu vois, enfin… tu peux faire tous les rassemblements pacifistes que tu veux si en même temps derrière tu t'en prends pas à l'économie… [court silence] voilà quoi. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

> « Et donc du coup c'était le squat un peu marrant parce que t'avais euh… ça brassait, ça brassait […] les squatteurs, forcément parce que c'est un squat, et que les squatteurs que, ils aiment ou pas, ils vont en fait pour supporter euh… et euh, les graffeurs, et les rappeurs de [C18] et les mecs *hardcore*, enfin et les skins. […] Du coup en fait c'est un truc qui t'ouvre au gra, enfin tu vois c'est un truc qui m'a ouvert aux graffeurs en fait. J'ai pas

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> été graffeuse euh… juste en fait je me suis fait choper parce que j'ai fait des tags, enfin j'ai fait des tags et je me suis fait choper, mais c'était des tags, enfin, j'allais dire c'était des tags politiques… c'est pas que le graff et le tag, euh de mettre son blaze c'est pas politique, mais moi en fait c'était genre une, un truc écrit euh, un truc politique écrit quelque part. Mais c'était pas euh… enfin j'avais pas de blaze [insistance], j'avais pas de… je savais pas graffer, je savais à peine… enfin, et donc du coup ça t'ouvre juste aux squatteurs et puis… enfin du coup tu découvres un peu de la culture du graf, euh… en fait j'allais dire la culture du hip-hop » Camille, 26 ans, doctorante.

Dans le premier cas, Benjamin explique que les dégradations qu'il pouvait réaliser dans son groupe de pairs en tant qu'adolescent étaient des « conneries », infériorisant donc ce type de pratique dans la comparaison au « politique », et plus particulièrement au « sabotage » qui s'en prendrait aux grandes entreprises ou qui soutiendrait des luttes concrètes. Nous avons déjà vu cette forme de mise à distance en première partie, consistant à délégitimer les pratiques de l'enfance et de la jeunesse et à revendiquer une légitimité spécifique aux carrières déviantes, mais aussi aux carrières sous-culturelles ou militantes. Notons que ce discours proposé par Benjamin ne vient pas délégitimer le tag, il ne valorise pas non plus l'existence d'un « message » ou d'un registre symbolique : ce qu'il entend mettre en avant est le « blocage de l'économie », c'est-à-dire le sabotage ou le blocage matériel des structures d'accumulation capitaliste. Comme une partie des antipubs que j'ai rencontré, il pourrait tout à fait fantasmer sur le fait que l'ensemble de la population s'en prenne aux « intérêts » ou au système qu'il combat, cependant, il est très clair sur le fait que cela suppose un « danger ». D'une part, ce danger est celui qu'il a vécu lors de son arrestation et du procès (risquant de lourdes amendes ou de la prison avec sursis), d'autre part, la prise de risque valorise un prestige masculin et militant de l'action directe (et en retour valorise ses propres pratiques). Du point de vue des rapports de classe, Benjamin mobilise ainsi un discours relativement classique dans le pôle anarchiste, lié notamment à E. Pouget sur le sabotage et le mouvement ouvrier (Pouget, 1900) ; il reprend donc à son compte l'idée de résistance de classe. Ce n'est pas la prise de rôle de dégrader qui est valorisée (puisque les dégradations sans motif politique sont infériorisées) mais bien l'engagement politique contre les classes dominantes, sans toutefois stigmatiser des pratiques qui ne seraient pas « assumées », « symboliques » ou qui ne seraient pas de sa « classe ». La volonté de s'intéresser aux luttes matérielles plutôt qu'idéologiques a souvent été manifestée lors du terrain auprès des anticapitalistes autonomes ou anarchistes, elle renvoie à la propagande par le fait, ainsi qu'à une suspicion envers les avant-gardes intellectuelles.

Dans le discours de Camille, le tag et la sous-culture graffiti sont évoqués par l'intermédiaire des squats « politiques » qu'elle a fréquentés pendant plusieurs années. Prenant bien soin de dire que

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

les « tags » et les « blazes » pouvaient être politiques, elle emploie « politique » comme un adjectif pour qualifier la particularité de son graffiti militant par différence avec le graffiti « hip-hop ». Elle valorise donc encore le message et « l'écrit » sans dévaloriser les prises de rôles qui n'assumeraient pas une fonction idéologique ou symbolique, tout en montrant que ses tags étaient issus d'un espace de pratique spécifique : celui du militantisme. On peut analyser de plusieurs manières les précautions prises par Camille dans son discours. D'une part, ayant fréquenté diverses sous-cultures et notamment celles liées au « hip-hop » ou au « punk », elle est probablement acculturée à une valorisation de ces pratiques dominées mais proposant une « ouverture » culturelle. Cette « ouverture » rappelle des dispositions des classes moyennes supérieures à fort capital culturel valorisant les cultures « urbaines » ou, pour reprendre Pierre Bourdieu la « recherche de l'originalité au moindre coût économique » (Bourdieu, 1979, 207). D'autre part, étant acculturée au discours sociologique voulant que le graffiti soit « politique », puis sachant que j'ai en partie travaillé sur le sujet, elle peut également valoriser des pratiques ou chercher à ne pas les décrédibiliser par un contrôle sur son propre langage en entretien. Les deux explications ne sont pas mutuellement exclusives et les hésitations qu'elle marque en milieu de passage semblent pouvoir aller dans les deux sens.

Toutefois, il faut bien rappeler ici la réponse de Camille au moment où je l'interroge sur son expérience des dégradations en tant que victime directe ou indirecte. Cette question, que j'ai toujours posée en fin d'entretien, lui évoque des tags sur la porte du bâtiment où vivent ses parents : elle explique qu'elle y est indifférente à moins qu'il s'agisse d'une insulte sexiste, et que « si elle était propriétaire », cela serait pareil. En réalité, Camille n'est pas propriétaire d'un logement, mais disposant d'un capital militant dans l'anarchisme et l'anticapitalisme, elle ne fait que manifester ses valeurs et intérêts de manière spéculative. Ainsi, si on retrouve une valorisation de « l'ouverture » culturelle chère aux fractions des classes supérieures fortement dotées en capital culturel, on ne trouve pas d'opposition aux pratiques qui ne seraient pas revendiquées, « symboliques » ou impropres aux classes supérieures. Le type de dégradation que Camille juge plus durement est en fait celles dont le contenu ou le choix de support serait contraire à ses valeurs : c'est le cas d'un tag misogyne déjà évoqué, c'est aussi le cas pour des tags « nazis », « antisémites » ou contre les « musulmans » qu'elle évoque ailleurs. En prenant un peu de recul, on peut tout à fait considérer que lorsque Anne et Carlo dévalorisaient le tag et l'absence de message politique, le sens était aussi celui d'une défense des valeurs et d'un intérêt pour le contenu. Effectivement, tous les participant.e.s et les entretiens formels que j'ai réalisés s'orientent vers une délégitimation des pratiques qui n'ont pas de sens à leurs yeux ou seraient

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

contraires à leurs valeurs et intérêts. Plutôt logique, ce constat ne fait que manifester une norme sanctionnant le « vandalisme » en même temps qu'un goût de classe naturalisé. En revanche, la différence entre les séries de discours anticapitalistes et antiproductivistes se situe bien au croisement entre un propos militant et un propos classiste.

Si Benjamin et Camille ne peuvent éviter de classer leurs pratiques, ils ne développent pas en entretien de discours tendant à délégitimer les pratiques de classes subalternes dans la division du travail. En d'autres termes, s'ils et elles tentent bien de se distinguer des classes supérieures qui n'auraient pas leur capital culturel et qui vivraient du capital, l'absence de montées en généralités et de justifications propres aux classes supérieures ne semblent pas occasionner de dégoût… sauf s'il y a opposition idéologique ou que la pratique est réputée « conne ». À d'autres moments des entretiens, Camille explique que ses études universitaires ont contribué à son « esprit critique », Benjamin raconte qu'il a pu réemployer l'apprentissage du droit comme une « arme » militante. Il et elle peuvent donc employer leur socialisation secondaire et les compétences des professions intellectuelles dans leurs luttes. En revanche, peut-être par contrôle de leur récit en entretien ou lors d'observations, on ne trouve pas de revendication d'une capacité à imposer leur légitimité à d'autres classes. Il y a donc bien des formes de distinction sociale, mais c'est le rapport à la violence symbolique qui diffère.

La délégitimation des pratiques déviantes ou la justification des engagements se fait chez eux en vertu de critères propres à l'espace social du militantisme (oppositions idéologiques, modes d'action), en relation aux rapports sociaux de sexe ou d'âge, elle peut viser des fractions des classes dominantes et utiliser leurs représentations. Toutefois, l'imposition de représentations propres aux classes dominantes ou la certitude dans la capacité de choisir les hiérarchies de valeurs légitimes est beaucoup moins présente. S'il est tout à fait possible et probable que les anarchistes et autonomes pratiquent des violences symboliques de classe dans d'autres interactions, la capacité à imposer leurs représentations aux classes subalternes semble moins centrale dans la justification de leur engagement que les antipubs. La violence symbolique peut être importante pour certaines avant-gardes anticapitalistes, mais elle aurait ici tendance à être censurée ; et cela aide à comprendre certaines tensions dans l'espace des mobilisations, et notamment avec les antiproductivistes.

Pour quelques exemples des pratiques de distinction sociale voire de violence symbolique dans les milieux anarchistes ou autonomes, le plus simple est encore de se tourner vers les

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

observations participantes réalisées. Lors de mon premier passage en squat dans une cantine végane, je suis relativement surpris par quelques habits marquant à la fois une ouverture sur les sous-cultures et une capacité à les acquérir. Il s'agit d'objets de marque (pantalons Wrung, chaussures Adidas ou Doc Martens neuves, polos Fred Perry…) dont les prix peuvent facilement dépasser les 100 €, bénéficiant d'un certain prestige et fonctionnant comme moyen de reconnaissance dans les milieux anarchistes, antifascistes, du supportérisme ou encore du hip-hop. Achetés à plusieurs à l'occasion d'anniversaires, sur fonds propres, parfois d'occasion ou plus rarement volés, ces objets n'en sont pas moins distinctifs. En revanche, une délégitimation ouverte de l'incapacité à s'en acheter peut représenter un faux-pas culturel et créer des tensions, c'est notamment le cas lorsque certains revendiquent de ne pas être des « crasseux ». On peut aussi considérer que l'attachement au véganisme ou au bio, en même temps qu'un engagement dans l'antiproductivisme, l'écologisme ou l'antispécisme, marque un goût de classe proche des classes moyennes supérieures ou des fractions à fort capital culturel, puisqu'elle passe souvent par des représentations du corps et des effets de la nourriture sur sa santé ou sa forme. C'est la recherche de « produits savoureux, bons pour la santé » (Ibid, 210) qui marque une prise de distance vis-à-vis de la nourriture à la fois bon marché mais nourrissante… et les militant.e.s de souligner que l'on peut trouver ou produire ces produits sans dépenser beaucoup, manifestant alors leur capacité à bien choisir leur alimentation et repérer les hiérarchies dans la distinction sociale, voire à travailler pour l'autoproduction en dehors des contraintes du marché du travail.

Lors de conférences et dans les squats « politiques » que j'ai fréquentés, la lecture (d'ouvrages militants, de brochures, de textes historiques ou de presse anticapitaliste) organise un partage entre les différents acteurs de la culture anticapitaliste : certains skins ou autonomes fustigeant les « intellos » qui se « branlent la nouille » et ne font que publier des journaux ou organiser des débats/projections, et ces derniers pouvant en retour critiquer le manque de conscience sur certains enjeux, l'ignorance de l'histoire des mouvements, ou encore discuter tranquillement de leurs dernières lectures en montrant leur indifférence envers (ou en blaguant sur) les « anars » « virilistes », les « totos » « bourrins » etc. Dans les débats, il y a également des pratiques proches du champ universitaire concernant le capital culturel, des formes de « *name dropping* », que me confirment Camille et les différentes séances auxquelles j'ai pu assister : une référence à G. Debord pour parler des médias, à M. Foucault dans les luttes anticarcérales, ou encore à J. Butler dans les discussions féministes, fonctionnent comme des marqueurs de quelqu'un qui s'est « informé », même s'il y aura souvent un.e étudiant.e plus spécialisé.e qui saura si l'auteur.e est lu/compris ou non. Ainsi, si Benjamin et Camille censurent en entretien la violence symbolique,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

elle peut tout à fait traverser l'anticapitalisme autonome et anarchiste, organiser des formes de division du travail militant ou créer des tensions. Pour revenir aux questions de structuration du militantisme anticapitaliste évoqués au début de cette partie : les rapports sociaux de classe y apparaissent bien plus structurants que l'opposition entre un gauchisme « contre culturel » et un gauchisme « organisé ». Cependant, le rapport entre fractions de classes ou le rapport aux alliances entre blocs reste flou. Ces deux participant.e.s ont des origines et des positions de classes différentes, et on peut penser qu'en examinant les discours et pratiques de Sébastien ou Pierre les choses s'affineront.

On se souvient des récits de Sébastien concernant des dégradations de voitures de « bourgeois » où, motivé à prendre le rôle de dégrader, son choix d'objet se tournait de préférence vers des voitures de luxe, accolées à des « bâtiments internationaux ». Pour rappel, issu des classes populaires, il est étudiant au moment de notre entretien. À plusieurs moments de son récit, il considère que des pratiques qu'il a pu avoir en tant qu'adolescent ou dans sa phase de « punk dur » étaient un peu « connes » si elles « font vraiment chier les gens » et si elles ne « mènent à rien politiquement ». Les justifications croisent donc les rapports sociaux d'âge et ceux de classe, mais l'idée centrale pour juger de la gravité est, que c'est en fonction de « à qui tu casses » ou « à qui tu prends ». D'une manière intéressante, il est le seul participant du corpus à mentionner la question des assurances : certains actes « gratuits » ne sont pas graves, sauf si le « particulier » doit débourser de beaucoup d'argent et qu'il n'en a pas les moyens. En dehors de ces justifications, son engagement est aujourd'hui tourné vers quelques actions d'aide aux chômeurs, le travail social ou le soutien de manifestations qui auraient un « impact », par exemple contre les « banques ». : peut-être en lien avec l'acquisition d'un capital culturel et d'un niveau de diplôme qui le destineraient vers les classes moyennes. On repère chez Sébastien que le message « politique » a une importance relative : il compte, mais moins que l'impact matériel ou financier sur d'autres classes ou fractions. Cette observation tisse un lien entre Benjamin et Sébastien, et lorsque l'on regarde l'évolution des pratiques de Pierre, on retrouve la même idée.

> « quand j'étais à la fac, que j'étais un peu anar, toto, tout ce qu'on veut et tout c'était vraiment pour péter des trucs mais là y'avait un but derrière, spectaculaire n'importe quoi, et, mais… bah maintenant ça m'arrive plus, et même maintenant j'suis carrém, maintenant je trouve ça nul. Enfin voilà […] et même théoriquement du coup, maintenant je théorise le truc complètement différemment, maintenant… ça m'arrive même de m'engueuler avec des gens qui font ça dans les manifs dans les mouvements sociaux […] parce que j'dis 'nan mais en fait là, le truc que t'es en train de péter, c'est des pauvres types du service public ou c'est, c'est la femme de ménage qui est sans-pap' qui est payée j'sais pas

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> combien qui va le ramasser ta connerie' et… enfin voilà maintenant je le vis complètement différemment quoi… » Pierre, 23 ans, étudiant.

Étudiant pour devenir enseignant du secondaire et se ralliant à un groupe trotskiste au moment de notre rencontre, Pierre marque une distance avec le « spectaculaire » des dégradations militantes lorsqu'il était « anar » ou autonome en les considérant comme « nul » aujourd'hui, et en exerçant des formes de contrôle social informel dans des mobilisations où il peut en observer. S'il y a encore une part de délégitimation des pratiques associées à la jeunesse sur laquelle nous reviendrons, c'est bien par la question des conséquences matérielles qu'il « théorise » et « vit » la chose (« pauvres types du service public », « femme de ménage sans pap'» mal « payée »). Encore une fois, le capital culturel acquis en cours de formation joue dans son insistance sur la « théorie » en milieu de passage, et ses justifications apparaissent aussi marquer son adhésion à un autre mouvement anticapitaliste que l'anarchisme ou l'autonomie. Originaire de fractions instables des classes populaires comme Sébastien, il insiste beaucoup moins que les participant.e.s de classes supérieures sur le « symbolique » et le « message » même si il a pu avoir ce type de pratique à un moment dans sa trajectoire. Se sentant légitime à intervenir pour empêcher des dégradations militantes en cours de manifestation, il considère tout de même, comme Sébastien, que tout dépend de qui subit les conséquences matérielles : faire cela à un « pauvre » est grave, à un « bourgeois » beaucoup moins. Membre d'un groupe trotskiste, il peut reprendre une position d'avant-garde pour exercer un tri entre les modes d'actions légitimes ou non, et se sent compétent pour interagir en ce sens. Pour Pierre comme Sébastien, on peut donc retrouver des pratiques de distinction sociale à partir de leur inscription dans des champs plus proches des classes moyennes et supérieures et en interface avec leur socialisation militante ou sous-culturelle. Il n'est pas anodin que, se rapprochant de la position d'enseignant du secondaire ou de travailleur social, ils délaissent certaines pratiques jugées « sans messages » ou « sans impact », quittent l'autonomie ou un côté « punk dur », pour un militantisme ou un autre, mais plus légitime à leurs yeux.

La distinction sociale joue donc un rôle dans la structuration des modes de justifications et des pratiques racontées par les participant-e-s anticapitalistes, imbriquée dans des rapports sociaux d'âge et de sexe, et influencée par les carrières militantes. Les rapports au pouvoir dans l'ordre des classes, notamment dans la violence symbolique ou les alliances à d'autres fractions varient : les participant.e.s les plus proches des classes populaires ou intermédiaires en termes d'origines ou d'occupation revendiquent moins la capacité d'imposer leurs représentations aux autres classes, même si l'acquisition de capital scolaire ou les reclassements font évoluer leurs

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

engagements. À partir de positions mieux dotées culturellement, ils peuvent jouer de violence symbolique ou censurer celle-ci, tant que leurs pratiques peuvent revendiquer une solidarité avec les classes populaires. Là où les antiproductivistes originaires ou proches des classes supérieures tentent d'influencer l'ordre politique par des alliances avec les fractions dominantes (revendiquant plus souvent le « symbolique », le « droit », « la science » ou encore « l'intérêt général ») les anticapitalistes proches des classes populaires ou intermédiaires tentent d'influencer le même ordre par des alliances moins visibles avec les mêmes fractions ou par des pratiques refusant de telles alliances (refus de l'intellectualisme, valorisation des actions directes, censure de la violence symbolique etc.).

Par conséquent, en revenant à la polarisation des trajectoires en deux groupes notés plus tôt, on peut clarifier l'impact des rapports sociaux de classe sur les parcours et situations racontées par les participant-e-s, tout en intégrant la question du contrôle social. Les hommes issus des classes populaires ou des fractions basses des classes moyennes dans notre corpus se retrouvent en majorité dans les participants ayant une carrière déviante (à l'exception de Jules) et dans le pôle anticapitaliste (à l'exception de Carlo). Les trois femmes du corpus, issues des classes supérieures, s'investissent plutôt dans des déviances sans conséquence de long terme bien qu'elles puissent vivre des bifurcations liées à leur carrière militante. Nous avons vu que les désobéissances civiles pratiquées par les antipubs bénéficient d'une certaine tolérance dans les rapports sociaux de classe, puisqu'elles recherchent tactiquement et occasionnent des sanctions légères tout en reprenant des codes spécifiques aux classes dominantes à fort capital culturel. Ainsi, pour Anne ou Nina, la pratique de désobéissance civile permet un engagement militant avec des formes d'actions directes sans menace pour leur place dans la division du travail, et permettant même de valoriser certains privilèges de classe. Pour Carlo et Jules en revanche, issus des classes populaires ou intermédiaires, c'est bien à partir de l'accès aux classes supérieures que débute leur militantisme par action directe de désobéissance civile ou d'action « symboliques ». Dans leur cas, si le militantisme peut être théoriquement rattaché à une résistance au capitalisme et au productivisme, l'engagement interagit avec des dispositions acquises dans le champ artistique ou dans le champ scientifique, et ne freine en rien leur reclassement : il est même permis par celui-ci pour Carlo, qui devient militant professionnel. Ainsi, s'il est tout à fait possible qu'ils donnent un sens résistant à leur engagement, la reprise des « armes » des dominants montre bien que c'est en sortant des classes populaires et en alliance avec des fractions dominantes, qu'ils luttent. Jules a moins profité de relations d'autorisation que Carlo, puisque ce dernier, manifestant une carrière déviante, emploie celle-ci pour son reclassement. Pour Anne et Nina, on peut parler

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de configurations complices des rapports sociaux de classes via les alliances aux fractions dominantes et les possibilités de pratiquer une violence symbolique au sein même de leurs engagements.

En restant avec les participant.e.s issues des classes supérieures, la trajectoire de Camille, qui met fin aux dégradations militantes après une sanction du contrôle social, évite une marginalisation et n'entre pas en conflit avec une reproduction sociale dans la division du travail. Au moment de son procès, elle mentionne d'ailleurs que sa position d'étudiante en sociologie a permis un jugement plutôt clément, élément classique dans le fonctionnement du système pénal. Entre relation d'autorisation et relation de complicité aux rapports sociaux de classe, Camille montre cependant des formes de censure de la violence symbolique venant de sa carrière dans le militantisme anarchiste et autonome. Enfin, pour Benjamin, Pierre et Sébastien, les origines de classes populaires et de fractions basses des classes moyennes les posent initialement dans des configurations subordonnées dans les rapports sociaux de classe, avec des moments de marginalisation (via le contrôle social, les tensions militantes etc.) mais aussi des relations d'autorisation au fil de leur acquisition de capital culturel (emploi des ressources juridiques, posture d'avant-garde pour Pierre etc.). D'ailleurs, c'est pour ces trois participants que l'accès aux reclassements semble le plus incertain (avec deux étudiants et un employé).

Finalement, c'est pour une minorité de nos participant.e.s que les dégradations militantes peuvent être clairement associées à des « résistances de classes », malgré une proximité déclarée ou vécue avec l'anticapitalisme de certains antipubs comme Nina ou Carlo. Toutefois, nous nous sommes ici limités à la définition traditionnelle des rapports sociaux de classe, avec pour enjeu central le travail et ses divisions, tout en incluant les questions de distinction ou d'alliances entre blocs sociaux. Sachant qu'une majorité des participant-e-s a vécu des bifurcations dans le militantisme anticapitaliste ou antiproductiviste, on peut supposer qu'une attention plus fine à la propriété et à la possession montrera d'autres possibilités et contraintes dans le rapport à l'ordre et au pouvoir. En tout état de cause, les rapports sociaux de classe et l'enjeu du travail influencent directement les trajectoires de participant.e.s et leurs prises de rôles déviants : elle participe à définir des goûts et des positionnements militants (symbolique et assumé contre matériel et clandestin), des justifications et des modes d'action (désobéissances légitimes versus sabotage économique, « cadre » versus spontanéisme). L'ordre des classes est lui-même pris en compte de manière réflexive, il peut être utilisé pour les alliances entre fractions de classe qui légitiment ou perpétuent les dégradations (utilisant tactiquement la science et le droit, protégeant les carrières

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

professionnelles), il peut mener à des censures de la violence symbolique ou encore à l'application d'un contrôle social informel en manifestation. Le contrôle social appliqué aux dégradations militantes est encore une fois perméable à ces rapports de pouvoir, tout comme le champ universitaire ou artistique. Comme le montrent les trajectoires et les différents engagements des participant.e.s, il ne s'agit pas de faire comme si les prises de rôles et leur sens étaient totalement déterminés par les rapports sociaux de classe, mais on repère bien des tendances structurelles imbriquées au genre et à l'âge.

7.3 De l'âge : jeunes adultes et vieux débats

Les représentations liées aux dégradations militantes, principalement lorsqu'elles apparaissent en manifestations de rue, sont en partie liées à celles sur la jeunesse ou l'adolescence : c'est le cas lors des paniques morales associées aux « casseurs », réputés être des « jeunes » voire des « gamins » (Destal, 2016, §1), parfois des « petits bourges » (Brunetaux dans Cometti, 2016, §4) ou des « jeunes de banlieue » (S.A, 2016a, §1), que les syndicats devraient « tenir », dont ils seraient « responsables » (par opposition à des militant.e.s irresponsables ou des non-militant.e.s). Les représentations du « jeune révolté » parcourent la littérature du XIXe siècle comme les travaux savants (Sommier, 2011, 251), de la criminologie à la science politique (Bantigny, 2011, 164) en passant par la sociologie de l'art. Pour nous intéresser aux questions d'âge imbriquées avec les rapports sociaux de sexe et de classe, et documenter les rapports de pouvoir spécifiques qu'ils impliquent, nous garderons les réflexions d'Y. Bonnardel (2015) comme repères. Pour rappel, celles-ci s'intéressent aux rapports inégalitaires mineurs/majeurs dans l'institution familiale ou scolaire, et permettent de comprendre à la fois les rapports de génération et l'âgisme au sein de la classe adulte.

En effet, avec des participant.e.s ayant entre 23 et 38 ans au moment des entretiens, il importe de repérer ce qui se joue avant comme après le minorat, mais aussi dans des configurations de pratiques adultes. Comment les normes d'accès aux positions d'adulte (« départ de la famille d'origine », « entrée dans la vie professionnelle » et « formation d'un couple ») ont-elles impacté la trajectoire de nos enquêté.e.s, leur socialisation, et les situations dans lesquelles des dégradations ont pu arriver ? Les inégalités d'âge, les représentations ou pratiques de la « jeunesse » ou de « l'adulte » ont-elles joué et comment ? Les membres de ce corpus militant ont obtenu légalement un statut de « majeur » entre 1995 et 2007 et atteignent 23 ans entre 2000 et 2012. On peut

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

considérer, comme pour le corpus précédent, que comparativement aux générations qui les précèdent, leur accès au statut d'adulte a pris plus de temps, en raison de l'allongement des études, de l'évolution du salariat féminin, et du contexte de chômage et de précariat que nous avons déjà esquissé. Il faudra donc être attentif aux pratiques et représentations des « jeunes » adultes autant qu'à celles des mineurs qui sont structurellement dans une situation de domination, d'oppression et d'exploitation. De fait, la moitié des militant.e.s présent.e.s ici commence à militer en tant que mineur.e, au lycée voire au collège, l'autre moitié est majeure, en formation ou vient de terminer celle-ci.

Plusieurs points ont déjà été évoqués au fil des pages précédentes : la délégitimation des pratiques associées à la jeunesse pour plusieurs participant.e.s, la revendication d'un rôle de parent au sein même du militantisme pour Anne et Carlo, l'impact de la formation et des études dans les trajectoires. Il reste à voir par quels mécanismes on peut expliquer ces éléments. Comme nous avons pu le voir dès l'histoire socio-culturelle des pôles anticapitalistes et antiproductivistes, les rapports de générations participent aussi à structurer le militantisme : par les solidarités et les concurrences, ou encore par les mécanismes de transmission au sein des familles ou des mouvements politiques. C'est à ces rapports de générations que nous nous intéresserons en premier, pour y trouver des principes de hiérarchisation et segmentation en fonction des âges.

La sociologie du militantisme, notamment en s'intéressant aux « mutations » et au « nouveau » dans les mouvements sociaux (Mathieu, 2013, 223), a depuis longtemps cherché des preuves de transformation de l'engagement politique chez les « jeunes ». Les travaux refusant l'association psychologisante entre irrationalité/excès et jeunesse (Sommier, 2011, 255) oscillent entre une lecture méliorative de tendances qui seraient « inédites » et régénéreraient la contestation, et la démonstration des continuités, les réappropriations et l'antériorité des modes d'action (Bantigny, 2011, 174). D'un côté, la pratique et l'étude du « nouveau » permettent de prétendre à une légitimité dans l'espace militant ou le champ scientifique, voire de disqualifier l'« ancien » (mouvement ouvrier, étudiant ou révolutionnaire) (Collovald, 2001, 137) ; d'un autre côté il est possible de dire qu'il y a très peu de changement dans les mécanismes généraux qui structurent la militance d'un point de vue individuel ou collectif (Mathieu, 2013, 240). La tentative d'histoire socioculturelle en début de cette partie n'échappe pas totalement à ce balancement, bien que ce soit plutôt sur les continuités avec « effets de période » que nous ayons appuyé.

Pour un ouvrage centré spécifiquement sur les questions d'âge, on peut se référer à *La politique au fil de l'âge* (Muxel et al., 2011) dont les perspectives reprennent principalement la sociologie des « âges de la vie » et du « cycle de vie » (ibid, 17), l'intérêt pour les différentes « générations » et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

pour les effets de « trajectoire » (ibid, 18). Pourtant, comme dans les travaux d'O. Galland, on y trouve une ambivalence à l'égard du naturalisme : l'âge et le sexe seraient des « faits de nature incontestables » autant que des « constructions sociales » correspondant à une « mise en ordre » des temps individuels et collectifs. Ainsi, l'ouvrage collectif en question nécessite des précisions et adaptations pour être compatible avec une pensée en termes de rapports sociaux. Pour A. Muxel, les effets de l'âge en sociologie politique s'apparentent soit à une mesure du « vieillissement » imbriqué dans des influences de classes, de couples ou encore de pratique religieuse, soit à une mesure des « opportunités reliées aux circonstances biographiques des individus » (nommée conception circulaire) (ibid, 20-21). Dans cette perspective, les « classes d'âges » n'auraient rien à voir avec les « classes » au sens marxiste ou féministe matérialiste, puisqu'elles n'organiseraient pas de domination[357].

Les rapports entre « âges » désignent bien une « mise en ordre » de la société et des différences « d'opportunités » ou de « disponibilité » (c'est un euphémisme), mais celles-ci relèvent de luttes de pouvoir tant matérielles qu'idéelles. Ces luttes se traduisent dans des représentations évidemment, mais aussi dans un rapport au corps, aux espaces, à la division du travail et à la possibilité de l'exploiter. Considérer que la compréhension des rapports entre âge et politique est une question de « vieillissement » ou « d'opportunités » sans mentionner l'infériorisation légale, la ségrégation spatiale, et le travail extorqué aux mineurs relève à notre sens d'une forme d'adultocentrisme (Bonnardel, 2015, 187). Celui-ci parcourt nombre d'études sur l'âge et le militantisme. Si l'on souscrit au constat que « la situation d'enfant ou d'adolescent fixe durablement les héritages politiques familiaux et les conditions de la filiation politique » (Muxel, 2011, 22), encore faut-il prendre en compte qu'il existe une différence de classe entre mineurs et majeurs. Sans cohabitation forcée entre mineurs et majeurs, sans ségrégation des enfants dans un cadre scolaire, ou avec la possibilité d'une indépendance matérielle des mineurs, l'explication de cette « fixation durable » et des « transmissions » paraît complexe ; à moins de naturaliser l'institution familiale et le minorat[358], ou, comme D.O. Sears, de considérer que la jeunesse est un temps « impressionnable ». Les deux théories dominantes sur le sujet sont encore le développementalisme, avec la persistance de la socialisation politique primaire, et celle d'un temps

[357] De fait, en 307 pages, seule I.Sommier mentionne clairement la domination masculine dans l'ouvrage collectif, quatre auteur.res (L.Bantigny, M.Dagniaux, F.Johsua, F.Khosrokhavar) mentionnent la domination des médias, de l'état, de certaines organisations ou interprétations militantes, mais pas de domination adulte.

[358] L'auteure précise bien que le découpage en âge relève de « l'arbitraire » et non d'un « ordre naturel », sans jamais mentionner qui serait l'arbitre.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

cyclique où les « bifurcations » de la fin d'« adolescence » expliqueraient les changements d'attitudes (Dejaeghere & Hooghe, 2011, 66-67), qu'importe si la fin des caractéristiques adolescentes se retrouve à 30 ans pour certaines études. Nous considérons, sans nier l'importance des dispositions ou des bifurcations, que la reproduction sociale de la politisation ou du militantisme passe par la domination adulte[359] et la possibilité pour les dominant.e.s de prescrire les formes et le contenu de la socialisation politique des dominé.e.s.

Sur la question des propensions contestataires des personnes catégorisées comme « jeunes », on retrouve l'impact de la période des années 1960-1970 (Sommier, 2011, 262) et les générations particulières qu'elle a produites. Le rappel le plus important ici nous semble être que les éléments expliquant « l'engagement à haut risque » ne sont « pas de nature différente de [ceux] de l'engagement stricto sensu, mais seulement de degré ou d'intensité, et qu'il convient d'analyser ces trajectoires avec les mêmes outils que les autres » (Ibid, 261). Ainsi, un peu à la manière des socialisations déviantes, on peut repérer l'importance des groupes de pairs, de la socialisation primaire comme secondaire, on peut repérer des effets structurels via les rapports sociaux et la porosité avec les champs politiques, artistiques, religieux etc. On peut repérer enfin les questions propres à l'espace de pratique concerné, ici l'espace social du militantisme. Ensuite, si la « radicalité » dont nous parlerons ici concerne peut-être quatre jeunes adultes anticapitalistes, elle ne se limite pas simplement à une « confrontation violente » et doit être replacée dans des trajectoires où les sanctions peuvent concerner tant les conflits physiques avec les CRS ou des opposants (cas de Pierre et Sébastien) que des tags féministes ou des « casses » matérielles sans violence contre des personnes (cas de Camille et Benjamin). Pour les participant.e.s pratiquant la désobéissance civile, certain.e.s revendiquent la « radicalité » : nous avons compris que s'y jouaient des relations d'autorisation de classe évitant les stigmates de la radicalité ou de l'irrationalité. Pourtant, rien ne nous permet de poser que ces pratiques déviantes échapperaient à l'ordre des âges.

Générations

Pour entrer dans l'analyse des rapports sociaux d'âge sur ce corpus, on peut s'intéresser aux hiérarchies et segmentations établies entre générations militant.e.s. Celles-ci fourmillent dans la littérature grise ou dans les discussions, qu'elles soient sur internet ou sur le terrain. On peut

[359] Pour rappel, « les deux tiers des Français s'inscrivent aujourd'hui dans la continuité des choix idéologiques de leurs parents, de droite, de gauche ou ni de droite ni de gauche » (Muxel, 2011, 22).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

évidemment penser ici aux « générations 68 », les « acquis » et les « luttes » rappelés par toute une série de militant.e.s, syndicalistes ou d'adhérent.e.s, pouvant enchaîner sur le caractère « inculte » des générations suivantes (Ciancia, 2015, 10-11), leur récupération par « l'individualisme » ou « l'hégémonie néolibérale » (Garnier, 2006, 77), ou leur désintérêt pour le « politique » qu'il s'agisse de vote, de syndicat, de partis, de débats etc. (Sommier, 2011, 257). Cette hiérarchisation n'empêche pas les discours d'encouragement souvent entendus lors des manifestations auxquelles j'ai pris part : assigné à la position de « jeune », l'idée était qu'il fallait que j'invite mes « amis lycéens » « étudiants » ou « jeunes », ou que « ma génération » prenne la relève du syndicalisme, surtout vu les « défis » environnementaux et la « politique » des gouvernements. Ces dernières remarques étant le plus souvent suivies d'un sourire avec l'idée que les générations d'au-dessus ne seraient « plus là » pour s'en occuper ou que, proches de la retraite, elles n'en pâtiraient pas autant.

Dans les différents mouvements composant l'anticapitalisme ou l'antiproductivisme, qui comptent différentes générations selon les causes et les espaces considérés, revendiquer l'ancienneté, la filiation ou l'inspiration des générations précédentes est un lieu commun. On peut mentionner la glorification des premiers « skins » antiracistes et antifascistes ou des squats politiques autonomes dans les années 1980 (Vecchione, 2008; Hazem, 2015) ; les figures tutélaires des révolutionnaires allemands des années 1920 ou espagnols dans les années 1930 ; la légendaire révolution russe ; une pléthore d'auteur.e.s et de théoricien.ne.s du marxisme, de l'anarchisme ou de l'écologie radicale ; les pionniers de l'autogestion, du pacifisme, de l'antinucléaire, du bio, de l'antipub etc. Les illustrations varient sur certains points, vantant parfois l'authenticité d'un combat ou le caractère précurseur d'un engagement, fabriquant des icônes tout en montrant la complexité des périodes ou en dénonçant des impostures. Le point commun est de montrer l'antériorité d'une problématique ou d'une lutte, de l'inscrire dans une histoire à transmettre, à revisiter, à critiquer : mais toujours à connaître et reconnaître. Dans la presse militante, nombre d'articles ou d'éditoriaux sont attachés à remettre en perspective le présent via des anecdotes ou des faits plus ou moins étayés, marquant l'importance, tout comme dans les sous-cultures, des questions d'héritages et de transmissions intergénérationnelles (Goldner, 2000, 88 ; Bensaïd 2002, 5 ; Guibert & Latouche, 2006, 6 ; Jacquemain & Frère, 2013, 5). Aussi évidente voire naturalisée qu'elle puisse paraître, cette importance des transmissions n'est pas uniquement liée à une proximité au champ universitaire ou à la culture écrite, elle parcourt aussi les relations informelles entre militant.e.s à l'occasion d'anecdotes, de chansons, de choses « à savoir » sur tel lieu, telle politique, tel mouvement.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Quand je demande à Camille comment se passaient les projections ou les débats qu'elle organisait dans des lieux anarchistes, elle évoque des rapports entre générations militantes.

> « Ouais alors moi en fait les trucs de projection je… j'organisais souvent rien, souvent je tenais l'entrée ou je tenais le bar, parce que… en fait du coup c'est le truc où […] en gros t'as 18-19 ans, que t'es une fille, que t'es en fait autour de gens qui sont militants depuis euh genre mais 10 ans [insistance]. Et que en fait, même sans le vouloir ta parole elle est pas… en fait tu te… tu vas pas forcément prendre la parole. Parce que… genre je sais pas mais genre c'était des projections sur le, sur […] le monde psychiatrique, enfin sur le, par exemple sur les, les HP [ndlr : Hôpitaux Psychiatriques], et euh… moi j'y connais rien. J'ai jamais réfléchi à la question forcément, enfin si pour moi c'est une prison et c'est… […] Tu vois, oui l'HP c'est dégueulasse, en plus à partir de quand est-ce qu'on décide que cette personne est malade et que il faut la mettre en HP ou pas… ? Mais en fait j'avais pas la, pas l'impression de pouvoir vraiment imp, tu vois ? (*ouais apporter quelque chose*) ouais apporter un truc dans le débat donc en fait en général je me mettais en dehors euh… mais comme la plupart euh, des personnes qui avaient notre âge quoi. Et qui avaient notre âge et qui… débarquaient un peu dans le milieu militant. De toute façon […] enfin, même sans forcément le vouloir, ils, on te le fait sentir en fait. (*ouais, au niveau des prises de paroles et tout euh…)* Ouais et puis… puis au niveau, en fait déjà il y a un truc assez intimidant où en fait, ils se connaissent tous. Donc du coup, toi quand tu débarques ben ils connaissent pas ton prénom, donc du coup ils vont dire [imitant une voix masculine avec un ton dédaigneux] 'ouais nan mais je suis tout à faire d'accord avec ce que Charlotte elle a dit'enfin tu vois euh… Et toi du coup t'as cette espèce de truc de en fait tu connais pas les prénoms, tu sais pas qui sont ces gens, t'as peur de dire une connerie et de te prendre… tout le monde… dessus et… de toute façon t'y connais rien… et donc euh… […] Les gens se connaissent beaucoup, t'as… ouais et t'as des gens tu sais ils se connais, […] c'est comme moi en fait ils se connaissent depuis le lycée, mais ils ont 35 ans quoi. Du coup, quand il y a des gens ça fait 20 ans qu'ils se connaissent… » Camille, 26 ans, doctorante.

Cette séquence d'entretien avec Camille montre bien l'imbrication des rapports de genre et d'âge, où elle se trouve assignée à tenir « l'entrée », s'occuper du « bar », mais ne se sent pas légitime à « prendre la parole » devant les militant.e.s plus âgé.e.s, se connaissant depuis « 20 ans », et pouvant montrer leurs connaissances lors des débats. Elle parle d'un sentiment « d'intimidation », quelle que soit d'ailleurs la volonté les personnes présentes : elle se plaçait « en dehors » des discussions en même temps qu'elle y était renvoyée, par la division du travail sur place, ou par un statut d'inconnue (« Charlotte », « connais pas », « débarquait »). Ce rapport croise évidemment des questions d'accumulation et de revendication d'un capital militant, avec des savoirs montrant une légitimité à parler sur un sujet, le fait d'être reconnu ou de connaître des militant.e.s depuis longtemps (« ils se connaissent tous »). Rappelons que Camille est fille de deux militant.e.s d'autres mouvements que l'anarchisme, et qu'elle avait déjà un sens des règles du jeu dans l'anticapitalisme à cette période, comme lorsqu'elle repérait les places des différents mouvements en AG étudiante. Utilisant ses études de sociologie pour reconstruire ses débuts de trajectoire, elle m'explique un peu plus loin comment sa situation se débloque :

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« *F.B : enfin, c'est intéressant, comment ça se passe les endroits où t'arrives et… voilà tu connais pas grand monde euh… qu'est-ce que tu… enfin, enfin qu'est-ce que tu te permets de faire ou pas du coup ? J'imagine que les premières fois que t'y vas t'y vas pas forcément seule (*Mm*) t'y vas avec les potes que t'as rencontré à la fac (*ouais*) euh… mais comment tu… enfin tu vois ?*

C : Bah en général tu dis rien déjà. Enfin de ce dont je me souviens tu dis rien. Tu parles pas. Ou du coup tu vas être, ce que au bout d'un moment les gens te reprochent que t'es effacée mais… mais ça va en fait comme je suis pas extrêmement timide… […] je sais parler en public, c'est pas un truc qui me fait extrêmement peur et tout, au bout d'un moment en fait tu vas, tu vas te mettre à parler, et en fait.. tu vas te rendre compte que… Parce que en fait t'as genre adopté une espèce de capital culturel, un capital militant enfin… parce que t'as acquis des connaissances sur le milieu militant, t'as lu les trucs euh… que… tu t'y connais un peu plus sur les questions qu'ils vont aborder en fait tu vas commencer à t'autoriser à prendre la parole. Et du coup vas commencer à la prendre, et en fait tu vas te rendre compte que… bah ça va tu vois, qu'on te saute pas à la gorge, mais on te saute pas à la gorge parce que t'as lu des trucs et que parce que t'as eu plein de discussions avec les gens qui en sont au même stade que toi et qui te font avancer en fait euh (*ouais… où c'est en réflexion collective*) voilà, c'est ça. Et donc euh en fait au bout d'un moment tu te rends compte que en fait il y a des gens qui ont retenu ton prénom, que… et que ça y est, en fait t'es légitime pour euh… t'es légitime pour prendre la parole en quelque sorte… » Camille, 26 ans, doctorante.

Ce qu'elle met en mots ici en utilisant des termes de sociologie fait directement référence à un processus de socialisation et d'acculturation au fil des interactions : commençant par une autocensure pour éviter les faux-pas (« tu dis rien », « tu parles pas ») devant une autre génération que la sienne qui l'intimide, mais en compagnie d'amis de la fac, Camille enchaîne les discussions « avec les gens qui en sont au même stade » qu'elle pour « avancer ». Elle a acquis « des connaissances sur le milieu », lu et « connaît » mieux les « questions », puis « s'autorise à prendre la parole ». Voyant que personne ne lui « saute à la gorge », que certaines ont retenu « son prénom », elle se sent progressivement « légitime ». Au-delà de l'enchaînement à quelques minutes d'intervalle des deux passages, le plus intéressant est probablement l'analyse qu'elle produit sur l'absence de conflit (ou de « connerie ») une fois qu'elle prend la parole : « mais on te saute pas à la gorge parce que t'as lu des trucs et que parce que t'as eu plein de discussions ». En montrant qu'elle accepte le jeu de transmission au sein du groupe militant, qu'elle a intégré les réflexions qu'il faut, elle se trouve mieux acceptée par la génération « de 35 ans » qui l'intimidait. Sa socialisation primaire et secondaire dans les classes supérieures à fort capital culturel joue directement sur le processus d'acculturation, puisqu'elle avoue ne pas être « extrêmement timide », qu'elle sait « parler en public », et qu'elle a donc pu éviter les reproches d'une personnalité « effacée » (reproche qui croise probablement aussi des questions de genre). Toutefois, c'est d'abord au sein de sa propre génération, confrontée aux mêmes hiérarchies d'âge

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

et de capital militant (demandant un temps d'apprentissage pour être légitime), qu'elle s'est socialisée à prendre la parole sous le regard des plus âgés.

Pour un autre exemple des rapports de génération dans l'espace des mobilisations anarchistes ou autonomes, prenons celui de Benjamin. Celui-ci évoque le sujet en rapport aux premières ouvertures de squats.

> « tu te dis on était bien cons aussi à l'époque quoi mais juste… enfin tu vois on était hyper motivés on avait trop envie de bouger du coup on arrêtait pas de tanner… que ce soit les gens de la [PM12][360] ou de la [S1][361] et tout 'vous vous touchez, vous foutez rien'… et euh… bon vlà quoi, on était plus dans l'action que dans la réflexion à cette époque là quoi mais bon… (*Mais tu dis 'on était cons'… mais pourquoi enfin ?)* Bah a postériori enfin… tu vois… plein de gens qu'on connaissait pas forcément et qu'on cherchait à… à tanner… enfin. Tu vois un peu… on voulait faire des trucs de fous alors qu'on connaissait perso, enfin pas grand monde tu vois. […] Enfin tu vois, quand a essayé d'ouvrir, quand on a ouvert le… [LM4][362], enfin on avait déjà essayé d'ouvrir un truc pour essayer de faire un… super centre social autonome machin et tout bon… et t'es pas forcément en plein dans le milieu où tu connais plein de monde… y'a personne qui voulait venir quoi [demi-rire], c'était assez comique quoi. Ils disaient 'Ah nan [Q10][363] c'est loin, [Q10] c'est loin et…' et en fait… une fois que… y'a eu des embrouilles et qu'on a, qu'il y a eu une partie… à partir du [LM4]…tout le monde, tout le monde y est venu quoi » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Le groupe autonome dont Benjamin fait partie se rencontre en première année de fac autour des élections de 2007 et agit sur diverses causes anticapitalistes. Le passage commence avec le terme de « con », délégitimant « a postériori » le décalage entre leur dynamique « hyper motivée » (« envie de bouger », « trucs de fous », « dans l'action », « super centre social autonome ») et leur relatif isolement vis-à-vis des « organisés » d'une génération précédente (« gens qu'on connaissait pas forcément », « en plein dans le milieu », « personne qui voulait venir »). Leur projet de squat politique est vu avec une distance tant physique que symbolique par ces derniers, qu'ils « tannaient » pour construire des alliances et participer ensemble à lutter sur des causes communes. Leur groupe d'une trentaine d'étudiant.e.s veut participer aux mouvements, créer des soutiens dans la contestation, agir directement et « en amont » des problèmes. Il se trouve à l'époque affublé d'un sobriquet ironique[364] par les membres d'organisations ayant plus

[360] Organisation anarchiste, anonymisée

[361] Syndicat, anonymisé

[362] Squat politique, anonymisé

[363] Quartier populaire de grande ville, anonymisé

[364] Nous avons dû conserver l'anonymat de celui-ci pour respecter la demande d'anonymat de Benjamin.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

d'expérience ou des affiliations dans des organisations identifiées de l'anticapitalisme local. Le prétexte de l'éloignement physique concernant le squat est abandonné dès que le groupe vit des « embrouilles » et qu'il se délite : le lieu qu'ils ont travaillé à ouvrir continuera à vivre pendant deux ans, et non sans un esprit de revanche, Benjamin explique que « tout le monde » s'y rendra. Ce phénomène parle évidemment de logiques concurrentielles au sein de l'espace des mobilisations, avec des différences de choix tactiques, de culture organisationnelle ou de recrutements. Cependant, on y perçoit aussi l'impact de rapports de générations, non pas tant définis par un âge biologique que par l'expérience commune d'évènements militants (les blocages lycéens anti-CPE puis anti-LRU) et par les barrières et niveaux dans les alliances ou solidarités. Refusant un temps l'affiliation aux organisations déjà constituées et la transmission de leur héritage ou de leurs manières de faire, le groupe fait ses actions sans grand soutien des autres « chapelles ».

Benjamin valorise aujourd'hui plus la « réflexion » que « l'action », explique être plus « cohérent » après « 7 ans » de « construction politique » ; il parle de « conneries » et « d'erreurs » en lien avec les sanctions qu'a vécu une partie de son groupe. Toutefois, rappelons qu'il n'explique pas uniquement les « embrouilles » par l'impact du contrôle social : il mentionne aussi que les « potes » avec lesquel.le.s il ouvre le squat n'espéraient pas les mêmes choses politiquement.

> « en fait on a commencé à bien se prendre la tête. En fait, enfin tu vois quand je te dis y'avait pas de réflexion c'est qu'en fait on s'est rendu compte en ouvrant le [LM4] que… en fait on était plein… à pas du tout espérer les mêmes choses tu vois. T'avais euh… des gens plutôt branchés euh… 'insurrection qui vient', AP-istes[365] et compagnie, et en fait c'est là qu'on a commencé à se prendre la tête parce que entre… Parce que enfin tu vois eux étaient dans le délire, enfin 'on fait des trucs c'est politique en soi et du coup y'a rien besoin de rien'et… d'autres qui étaient plutôt motivés euh… enfin je veux dire par, par de la communication autour aussi et… […] je me rappelle du début de la [PM9][366] où t'avais des prises de tête sur euh… sur est-ce qu'on va tracter ou pas quoi… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Progressivement, le groupe est tiraillé justement par les positionnements dans un espace militant qui les précède, avec des tactiques et des idéologies concurrentes, qui impactent les discussions collectives mais aussi les répertoires d'actions valorisés. Les mouvements qu'il cite en début de passage, liés aux « Ateliers Populaires » et aux « Comité Invisible » sont issus de militant.e.s né.e.s entre les années 50 et 70, pour partie encore actif.ve.s au milieu des années 2000, leurs livres ou

[365] Référence aux ateliers populaires

[366] Collectif militant, anonymisé

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

leur histoire constituent des exemples prestigieux. En d'autres termes, c'est aussi parce qu'ils et elles reconnaissent la légitimité d'autres acteurs des mobilisations et se réclament de différents héritages que les tensions se créent. Si l'on peut imaginer que l'impact des arrestations et gardes à vue aurait inévitablement menacé la cohésion du groupe, on voit qu'avant ce tournant, les transmissions même virtuelles entre générations participent aux concurrences et aux solidarités. Au moment de notre entretien, Benjamin est employé dans une structure d'action sociale ; nous avions pu analyser ses dégradations militantes comme participant d'un prestige masculin et d'une résistance de classe. Montant dans l'échelle des générations, il est maintenant en position de juger ses « erreurs », la « cohérence » des actions, les degrés de « construction politique », les « conneries » etc.

Tout comme l'accumulation de capital sous culturel était distribuée selon des rapports de génération dans le graffiti, le capital militant est soumis à des mécanismes comparables. Si cela n'est pas surprenant, puisque la définition même du capital militant inclut la question des générations[367] (Matonti & Poupeau, 2004, 9), on touche ici aux rapports de pouvoir qui peuvent traverser le militantisme entre majeurs, bien que des trentenaires et des militant.e.s ayant la vingtaine puissent être renvoyé.e.s à la jeunesse ou à la vieillesse en fonction des interactions. La reconnaissance de prestige, la modération de la parole, les choix tactiques, la coprésence des acteurs dans l'espace et en situation, sont traversés par des rapports sociaux d'âge, où les formes et le contenu de la militance sont dominés par les adultes, et surtout par les fractions hégémoniques de ceux-ci. Les générations sont hiérarchisées et parfois segmentées au sein du militantisme, sur les causes défendues et dans les interactions. Dans les études s'attachant à comprendre la socialisation politique des anarchistes ou des anticapitalistes, les rapports de génération sont présentés comme un outil assurant la cohérence des valeurs mais aussi un militantisme qui se reproduit avec des normes jugées acceptables par les plus âgés (Williams, 2015, 31). F. Joshua montre d'ailleurs très bien l'imbrication de ce processus avec les inégalités de genre autour de la LCR (Johsua, 2015, 208) dans la tentative de délégitimation des modes d'action dits « festifs » ou encore dans le contrôle sur le renouvellement des postes tactiques et prestigieux.

[367] Le principe d'accumulation lui-même supposant la dimension temporelle et diachronique des acquis.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Résistances

Ces points sont clairs pour les deux participants anticapitalistes évoquant le plus en détail leurs débuts de carrière militante. Pierre et Sébastien évoquent beaucoup moins ce moment de leur trajectoire : le premier n'évoque pas la formation qu'il suit, au moment de notre rencontre, dans un groupe trotskiste[368], le second évoquant surtout les rapports de génération au début de son investissement dans la culture punk. Pour ce dernier, elle se fait en tant que mineur et, surtout, entre mineurs.

Sébastien est placé en « internat privé » à l'âge de 12 ans. Suite à la séparation de ses parents, et pour qu'il « arrête les conneries ».

> « Mais euh, pff, c'était la débauche là-dedans en fait. Parce qu'on prenait que les mecs, qui s'étaient fait renvoyer d'ailleurs mais qui pouvaient raquer, pour être ici. Donc ça faisait un mélange de cas-sos.[369]de tous âges en plus. À l'internat c'est cool parce que ça allait de la 6e, y'avait les hôteliers, les CAP, Bac-pro, donc on était avec des mecs de 17-18 euh, dans les dortoirs, qui eux s'étaient déjà fait renvoyer d'autres établissements donc euh, c'était finalement pas si euh… hum pas enfin c'était pas tout aseptisé quoi, ils pouvaient pas remplir le cadre qu'on leur confiait. Bon après y'avait la discipline qui était relou mais, dans les salles de permanence tout ça euh, quand t'étais avec les autres gens… c'était comme partout en fait. Peut-être même plus concentré du coup… » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Renvoyé très fréquemment de l'internat au début, Sébastien passe beaucoup de temps dehors puisque l'institution l'exclut et qu'il n'a pas envie de rentrer chez sa mère. Il rigole avec son meilleur ami de 16 ans à l'époque du fait d'être « enfermé dehors », et explique, dix ans plus tard, qu'il aime être à « l'extérieur ». À l'internat, les « plus vieux » « introduisent l'alcool », roulent en scooter « sans casque », et il reste dans le même établissement jusqu'à la fin du lycée. C'est justement quelques années avant la majorité et la fin du lycée qu'il s'investit dans la culture « punk » : il y apprécie « l'entre-soi » et le sens de la « communauté » sur lequel nous reviendrons, il customise et personnalise ses objets ou vêtements en référence au mouvement. On peut faire l'hypothèse qu'il passe, à ce moment de sa trajectoire, par une bifurcation sous-culturelle comparable à celle évoquée par les graffeurs et street-artistes, elle-même teintée et formatrice de dispositions contestataires (« propension à l'indignation », « rapport critique au monde », « inclination à l'action collective »). Issu de fractions de classes plus instables que Jules ou Carlo,

[368] Je ne l'apprendrai qu'après notre entretien et il refusera que l'on refasse un entretien formel pour plutôt m'inviter aux réunions de son antenne locale.

[369] Terme d'argot pour désigner les « cas sociaux »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

adolescent stigmatisé pour ses « conneries », la présence en internat fixe pour lui une socialisation masculine comme nous l'avons vu. Elle marque aussi évidemment la ségrégation scolaire imposée aux mineurs, le mettant en contact avec des adolescents plus âgés et étiquetés déviants pour diverses normes (scolaires ou non). À sa sortie du lycée, Sébastien réalise un BTS dans une autre ville, qui correspond à sa phase de « punk dur » et à un moment paroxystique dans sa carrière militante : il participe à de nombreuses manifestations avant d'être victime de violences physiques. Cela marque une deuxième bifurcation, plus profonde dans son récit, puisqu'il sort du système scolaire pendant deux ans et vit en squat tout en changeant d'engagement dans l'anticapitalisme. En revenant à la socialisation primaire de Sébastien, la corrélation temporelle entre engagement sous culturel et politisation « marxiste » se fait dans le cadre d'une institution réservée aux mineurs et aux « jeunes » (puisque le lycée en question accueille aussi les BTS et CAP). À l'époque, il revient le soir et le week-end dans le village où a déménagé sa mère et se refait des amis avec lesquels ils aiment faire des « conneries » et provoquer les conducteurs de voitures sur la « nationale » en collant du scotch à des « lampadaires » (qui atterrissent sur les carrosseries ou les pare-brise). Ces conducteurs tentent parfois de les poursuivre en voiture pour les sanctionner. Quand je demande à Sébastien s'il y avait des défis entre eux :

> « Nan j'ai jamais fait de truc euh, initiatiques là, mais ouais après peut-être qu'au fond de nous des fois on voulait, on voulait se prouver des trucs je sais pas, je pense que là c'était comme euh, ça j'ai l'impression que c'était déjà une pratique euh, routinisée par ceux qui étaient un petit peu plus vieux que nous et puis nous on participait… » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Dans tout notre entretien, Sébastien ne parle pas de rite de passage ou de « pratiques initiatiques »[370], dans la culture punk ou ailleurs. En revanche, il mentionne bien l'impact des « plus vieux », punks ou non, l'idée de « se prouver des trucs », phénomène classique dans le « vandalisme » ordinaire mais qui se réfère aussi aux échelles de prestige dans les sous-cultures. Les ordres qu'il raconte à cette époque, la « discipline » du lycée, les sanctions scolaires, les jeux de provocation et de démonstration de force vis-à-vis des institutions sont parcourus de rapports d'âges inégalitaires. Ne mentionnant qu'implicitement une opposition aux adultes, on peut faire l'hypothèse qu'en plus d'une résistance aux rapports sociaux de classe à partir de configurations masculines complices, il se joue une résistance aux rapports sociaux d'âge. Celle-ci rentrerait dans

[370] Contrairement à Camille qui mentionnait cette idée après la grade-à-vue. Nous avons vu qu'il s'agissait moins d'un rite de passage au sens anthropologique que d'un rituel masculin et propre à l'acquisition de capital militant. En d'autre terme, le phénomène que décrit Camille croise rapports de genre et rapport d'âge, sa qualification de « rite » pose les mêmes problèmes que ceux utilisés pour décrire le graffiti.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

un niveau « infra-politique »[371] comme pour les gravures sur tables et les graffitis de la partie précédente. On voit maintenant qu'elle peut entrer en congruence avec une politisation anticapitaliste à long terme.

Sébastien nous aide donc à toucher un point essentiel pour notre réflexion. Les processus liés aux rapports sociaux d'âge repérables dans des dégradations, et pouvant participer à des trajectoires où les dégradations militantes arrivent, n'annulent pas les processus liés aux rapports sociaux de classe : ils s'imbriquent. Que les militant.e.s soient mineurs ou « jeunes » et n'éditent pas de tracts et brochures pour justifier de leur bonne foi ou de leur tactique n'empêche pas les motivations politiques ou la résistance de classe qu'elles peuvent opérer. Une génération d'adultes dominants peut bien considérer que ce n'est pas la bonne politisation, qu'un mouvement ne devrait pas se « radicaliser » autrement que par des grèves de grande ampleur, mais elle renforce en fait sa domination d'âge, parfois de classe et souvent de genre, lorsqu'elle considère qu'il faut encadrer les lycéens et leur dire comment se mobiliser. C'est un phénomène extrêmement récurrent et observé pendant mes années de terrain : adultes militants et syndicalistes, se considérant souvent comme des avant-gardes prolétaires ou intellectuelles, attendent un sursaut de la « jeunesse », les blocages de lycées ou d'universités pour donner de « l'ampleur » aux mouvements, mais se pressent pour recruter en AG, expliquent comment construire les alliances qui iraient dans le bon sens, allant jusqu'à prescrire les raisons « pour la jeunesse » de se mobiliser. À cette occasion, le rappel des luttes passées et des expériences de la génération précédente est fréquent.

Si les manifestations « débordent », alors il faut « de l'ordre », s'il y a des « jeunes casseurs », il faut plus « construire ensemble » et surtout ne pas les considérer comme des militant.e.s comme les autres (sauf dans les rares espaces militants où l'on peut valoriser les engagements de ce type). Jusque dans les lectures en termes de « rite de passage », la figure du « jeune révolté » et du « casseur » « jeune » procède d'une mise à distance du politique au sens légitime du terme, mais aussi d'une mise à distance des comportements qui ne sont pas conformes aux normes adultes. Lorsque Pierre utilise son capital militant et sa position d'étudiant bientôt professeur pour expliquer aux autres qu'ils font « une connerie » et que les dégradations militantes sont « nulles », il peut tout à fait revendiquer son « expérience » de ce type de situations, son « évolution idéologique ». Il peut donc aussi pratiquer un contrôle social informel qui suit les lignes des

[371] C'est à dire retraçant des luttes d'acteurs dominés, qui ne sont pas qualifiées de politique au sens institutionnel du terme, qui ne sont pas reconnues comme mobilisations, et qui ne sont pas forcément qualifiées de politiques par les participants. Ces pratiques montrent une défiance dans les interactions adultes/mineurs et surtout leurs coulisses, en construisant de la solidarité face ou en deçà de l'oppression et de la domination.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

rapports sociaux d'âge au sein du militantisme. Pourtant, lorsqu'il s'engageait dans la construction de barricades en manifestation ou se bagarrait avec les CRS, il explique cela à la fois par une réflexion tactique et idéologique et par une opposition à un « monde institutionnel » dans lequel il ne se sentait « pas bien », une volonté de « défi » et de « défiance » envers ce qui représentait « l'autorité ». De fait, Pierre n'est pas plus politisé à un moment qu'à un autre, pas moins idéologiquement motivé. S'il assigne un comportement à une « rage » de jeunesse et un autre à une évolution idéologique, c'est aussi parce que sa configuration dans des rapports sociaux d'âge a changé en même temps que celle dans les rapports sociaux de classe. Ainsi, s'il a effectivement pu avoir des résistances aux rapports sociaux d'âge, il se retrouve au moment de notre entretien du côté de ceux qui sont légitimes à juger la qualité des mobilisations, et qui emploient les rapports sociaux d'âge et leur capital militant pour faire autorité.

Politisation et dénégations

Cet impact de la domination adulte ou des rapports de génération dans les trajectoires de Sébastien et de Pierre ne représente qu'un versant de l'équation, c'est-à-dire l'existence de ces rapports en relative extériorité au cadre familial : tous deux ne mentionnent pas de pratique militante dans leur famille. Pour Nina et Camille, on retrouve l'impact des positions hiérarchiques des parents dans la politisation. Nina raconte l'héritage d'une « fibre politique » par ses parents, tous deux avec des formations dans les professions intellectuelles. Sa mère est « très impliquée » dans la ville où elle grandit, en tant qu'« élue municipale » au « PS ». Son père a fait des études d'économie avant de devenir cadre dans l'hôtellerie, son projet initial était de revenir dans le pays qu'il avait quitté en immigrant pour « s'impliquer dans l'économie du pays ».

> « voilà, en gros ils ont tous les deux une culture de politique de gauche, quoi. Donc voilà, et puis si j'ai fait des études de sciences politiques, c'était aussi parce que… à la base, dans l'idéal je voulais… travailler à la Commission Européenne, en fait, puisque, du coup j'ai la chance de pouvoir parler plusieurs langues. Et...et oui, voilà, en gros, pour moi la politique c'était s'impliquer dans la vie de la cité et à tous les niveaux, voilà. Mais pendant mes études, moi j'étais on va dire… conscientisée à plusieurs thématiques, enfin, sur des questions de féminisme, sur les questions de discrimination, tout ça. […] Et puis euh, j'ai aussi rencontré des, notamment un prof qui a beaucoup joué sur ma vision du monde, puisque j'ai eu des cours de sciences, d'écologie politique et c'est là que j'ai été conscientisé on va dire à la décroissance, en tout cas à la critique de la croissance et… à l'écologie politique radicale, quoi » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Pour Nina, c'est donc plus en congruence avec la transmission familiale et la transmission des « profs » que se forment les dispositions contestataires : la « culture politique de gauche », les « études », l'implication « dans la vie de la cité », le fait d'être « conscientisée ». Sa « vision du

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

monde » et ces héritages, « l'idéal » et « les cours », rencontreront par la suite l'invitation de militant.e.s antiproductivistes à rejoindre une mobilisation. Elle vient de terminer ses études à l'époque, et cherche un travail stable. Elle ne mentionne pas de luttes de générations au sein du militantisme ou d'opposition aux rapports d'âge comparable à Sébastien ou Pierre, mais elle n'échappe pas plus qu'eux à la domination adulte dans sa socialisation primaire ou secondaire. Celle-ci participe à ce qu'elle bifurque dans le militantisme et qu'elle choisisse la désobéissance civile et l'antiproductivisme. Comme évoqué précédemment, dans le cas de Camille, on a également la transmission de dispositions dans un cadre familial, avec les discussions politiques au lycée, les recommandations de livres, les anecdotes des passés militants, des représentations des « staliniens » ou encore des chants révolutionnaires écoutés fréquemment.

En prenant un peu de recul sur ces exemples tirés de notre corpus, on retrouve l'idée que la question d'un héritage militant ou politisé au sein des familles (et qui se perpétuerait) et le vécu de bifurcations dans les trajectoires (qui formeraient ou modifieraient des dispositions contestataires) n'empêche pas de repérer des mécanismes liés à la domination adulte. Qu'il s'agisse de rapports entre jeunes majeurs, entre mineurs, ou de rapports entre mineurs et majeurs, l'impact des « plus vieux », des plus matures, des plus dotés en capital militant, des parents ou des professeurs traverse les entretiens. On voit des principes de hiérarchisation et de segmentation des pratiques selon des lignes générationnelles ou de maturité, du cadre familial au cadre scolaire, dans des espaces militants plus ou moins « organisés ». Gardant cela à l'esprit, on peut revenir à la délégitimation des pratiques militantes associées à la jeunesse ou l'adolescence : développée par quatre sur six des participant.e.s ayant commencé à militer entre 16 et 18 ans.

Camille parle de deux mois où elle et son groupe ont pu faire des actions « de façon très idiote ». Benjamin évoque certaines sorties où ils ont été « vraiment trop cons ». Pierre parle de « conneries », Sébastien également. Leur point commun est de se situer dans le pôle anticapitaliste de l'espace des mobilisations, et d'avoir tou.te.s été sanctionné.e.s formellement (les trois hommes ayant continué après les premières sanctions) entre 18 et 20 ans. Cette délégitimation croise des rapports d'âges et de génération au sein de leurs espaces militants comme en dehors. Ce sont les militants graffeurs qui expliquent à Camille et ses amies qu'il faut avoir une meilleure technique pour transporter les sprays, ses parents qui lui reprochent de s'être fait arrêter et expliquant qu'il y a d'autres moyens de militer. Ce sont les liens que Benjamin rétablit avec des militant.e.s de la génération d'au-dessus ou proches d'organisations plus légitimes après les « embrouilles ridicules », qui l'amènent à parler de « pignoufs » révolutionnaires pour décrire ses 20 ans et de construction « carrée » et « cohérente » à 27 ans. C'est pour Sébastien la volonté de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

faire des actions qui « mènent à quelque chose politiquement » et qui ont un « impact », tout en liant les « conneries » à l'idée que « jeunesse se passe ».

Bien que Jules et Carlo évoquent des débuts de militantisme lorsqu'ils sont mineurs ou jeunes majeurs, le retour sur ces pratiques procède avec moins d'outrages, tout en valorisant également des positions plus adultes et matures. Jules dit avoir pris du « recul » sur le « blocage » du lycée et le fait d'« empêcher les gens d'aller en cours » : même s'il était « convaincu » par le mouvement et par « d'autres » personnes, il explique qu'il a évolué dans ses « valeurs » et que ces modes d'action comportent du « bien » et du « mal ». Il enchaîne pendant longtemps « dans son cercle d'amis » les discussions politiques et l'engagement individuel, mais c'est en rencontrant des militant.e.s plus âgé.e.s, lors d'un festival antipub, qu'il fait évoluer sa position vis-à-vis de l'engagement collectif. Nous avons vu que ce processus passait pour lui par l'accumulation d'un capital scolaire élevé qu'il peut réinvestir dans les « tactiques » et « l'organisation » de mobilisations « antipub », valorisant une masculinité hégémonique de maîtrise technique. Lors de notre entretien formel, sa délégitimation des pratiques associées à la jeunesse passe surtout par un discours sur sa propre évolution idéologique, et par plusieurs propos sur le rapport à la consommation en tant qu'adolescent. Ainsi, il juge « idiot » sa volonté d'avoir des vêtements de marques en tant qu'adolescent, ou « absurde » sa collection de cartes de jeu « Pokémon ». Du côté de Carlo, revenant très peu sur son adolescence, il considère qu'il participait aux « manifs » « comme tous les étudiants ou collégiens ». Lorsqu'il vivait chez ses « parents », il était « téléphage », participait à aux « courses au supermarché », pour progressivement arriver à une « réflexion plus large » sur le travail et la consommation au fil de sa vie adulte.

> « quand j'étais très jeune, je faisais comme tout le monde, j'intégrais la pub, et je la répétais, je la récitais, je récitais les slogans, je les chantais comme tout le monde, comme tous les enfants. Ce sont les cibles privilégiées des publicitaires et j'en suis pas sorti indemne comme tout le monde, par rapport aux marques, l'attachement aux marques… Euh et donc, par contre j'ai plus, plus ça allait plus j'étais vraiment… la pub m'ulcérait » Carlo, 38 ans, comédien.

Après quelques « petits boulots » pour payer son « tour du monde » avec sa compagne, il réalise les « alternatives » existantes, puis découvre un journal militant qui lui permet de se sentir moins « seul contre tous » vis-à-vis des amis ou de sa famille. Carlo a 38 ans au moment où nous nous rencontrons, et son récit se construit souvent autour de l'idée qu'il était un « ado » ordinaire, que les rencontres ont « nourri sa réflexion au fil des années », qu'il a beaucoup « appris », pour finalement ne pas faire « comme tout le monde », « déserter » le « travail », devenir militant « professionnel ». Ainsi, il fait le récit d'un capital militant que « tout le monde » pourrait obtenir avec la maturité, même et peut-être surtout après avoir été un « enfant » comme les autres. D'une

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

manière révélatrice, les expériences autres qu'un rapport « ulcéré » à la pub et à « l'injustice » qu'il mentionne sont très liées à des positions de jeune majeur accédant au statut adulte : le « tour du monde » avec sa « compagne », l'observation du « monde du travail », l'indépendance vis-à-vis de sa famille d'origine etc.

On trouve donc que les rapports sociaux d'âge impactent de diverses manières les militant.e.s de ce corpus. On peut les voir à l'œuvre entre majeurs, dans les rapports entre générations militantes et la concurrence entre différentes formes de mobilisations. On peut les voir dans des expériences de la domination adulte qui croisent des formes de politisation et dans le contrôle social informel au sein du militantisme. On peut également en trouver des traces dans la perception de soi et des engagements racontés par les militant.e.s, avec pour beaucoup des participant-e-s du corpus une délégitimation de leurs propres pratiques lorsqu'elles sont associées à la jeunesse, pêchant soit par « excès », par absence de « réflexion » ou de « cohérence ». Ces observations permettent d'avancer sur ce que les rapports sociaux imbriqués et la socialisation font à la production du « vandalisme » : en fonction de leur assignation à un âge ou à une génération, en fonction des contraintes et possibilités du minorat ou des configurations de jeune adulte, nos participant.e.s se sont retrouvé.e.s dans diverses situations menant à des prises de rôles déviants.

Pour les débuts de trajectoires des anticapitalistes, on peut faire l'hypothèse que la valorisation des masculinités de démonstration de force dans l'action directe s'imbrique avec la domination des générations âgées sur les alliances et les répertoires légitimes, et plus généralement sur l'espace des mobilisations. Ainsi, les dégradations militantes peuvent faire gagner des lettres de noblesse masculines à certain.e.s, participer à des résistances de classe tout en ne menaçant pas directement les organisations légitimes dans l'anticapitalisme. Les adultes dominant dans cet espace de pratique peuvent en retour montrer leur « sérieux », leurs « connaissances », être de « bons militants », valoriser leur capital spécifique tout en recrutant, en s'assurant de la reproduction de leurs normes d'engagement, et en bénéficiant du travail militant effectué par les plus jeunes (taille des mobilisations, actions spectaculaires, récupération de lieux ou de mode d'action). Le contrôle social formel et informel peut directement participer de cette distribution et de l'imbrication des rapports sociaux. Pour les jeunes femmes anticapitalistes, on peut supposer qu'une récupération des codes masculins permet des gains de légitimité (c'est le sentiment d'acceptation de Camille après la garde à vue) mais l'imbrication du genre et de l'âge oriente une division du travail militant dans laquelle elles vont plus souvent organiser des ateliers ou des mobilisations et moins souvent prendre le rôle de dégrader (c'est le sentiment de légitimité de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Camille qui s'est formée aux discussions). Pour en savoir plus, un corpus mieux équilibré en termes de genre, et plus large, nous aurait aidé : les difficultés de terrain ont fait les choses autrement. De reste, c'est aussi la socialisation de classe et l'héritage d'une politisation anticapitaliste qui explique la trajectoire de Camille, pour laquelle la prise de rôle de dégrader n'a pas modifié sa trajectoire ou impacté son mode de vie bien qu'elle ait continué à militer sous d'autres formes plusieurs années après sa sanction. Si nous formulons ces hypothèses, c'est aussi qu'elles expliqueraient la structuration de notre corpus, avec une majorité d'hommes issus des classes populaires et partie prenantes de l'anticapitalisme dans les participants ayant une carrière déviante : promptes à la revendiquer, ils ont pu produire des dégradations militantes tout en subissant des sanctions formelles répétées, puis changer leurs formes d'engagement vers des répertoires plus conventionnels.

Des adultes responsables

Dans l'antiproductivisme, la domination adulte transparaît également, bien que les rapports de génération soient moins clairs. Serait-ce lié à l'histoire socioculturelle de cet espace militant, qui compte moins de générations que l'anticapitalisme, qui se trouve encore en structuration, mais qui a aussi pour caractéristique une mise à distance des engagements de démonstrations de force rattachées au « gauchisme » ? Ou peut-être y a-t-il une censure des dominations d'âge comme on avait pu repérer des formes de censures de la violence symbolique de classe dans l'anticapitalisme ? Pour mieux comprendre, il faut passer par une meilleure compréhension des configurations adultes : n'oublions pas que les deux participant.e.s ayant fondé une famille ou éduquant des enfants sont justement des militant.e.s antipub.

On se souvient qu'Anne apparaissait haut placée dans nos classements lexicaux sur le genre, par la fréquente évocation de sa « fille ». L'impact de sa position d'adulte sur sa trajectoire et son engagement surviennent dans l'entretien lorsque je l'interroge sur sa découverte de l'antipub et les pratiques militantes de son mari :

> « Alors mon mari il fait pas d'action illégale, parce qu'il est profondément euh, euh comment on dit ça ?… Ne enfin, il est… pour lui c'est… enfin c'est mal de… il soutient ce que je fais mais il pourrait pas à titre personnel dégrader euh, dégrader un bien. […] Mon mari, si il a pas, si il a oublié son abonnement il va acheter un ticket et voilà. Voilà. Mais il soutient ce que je fais et il, voilà il… il s'occupe des enfants quand je fais ça. Alors oui les enfants je voulais en parler parce que je… (*oui comment ça se passe ?*) alors, dès le début j'ai euh, j'y suis allé avec mes enfants, le premier barbouillage où je suis allé j'ai été avec euh mes deux enf, mes deux premiers enfants, et euh, c'est… je trouvais ça

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> important parce que… pour pas qu'on assimile, enfin c'est une action, les premières fois où j'y suis allé c'était beaucoup de jeunes, et on se dit "bah c'est des jeunes qui euh, des jeunes qui déconnent qui, qui font les foufous" et puis voilà quoi, et euh, et au sein de notre groupe eh ben on a des retraités aussi, eh bah le fait d'amener des enfants ça fait euh… les, les gens se posent beaucoup plus de questions, ils se disent c'est quoi cette euh, ce rassemblement de gens qui sont différents, y'a des jeunes mais y'a aussi des enfants, y'a des mères de familles et puis y'a des retraités, et euh, et c'est très fort du point de vue, enfin, impact (*ouais du point de vue impact parce que ouai*…) voilà parce que les gens ils se disent pas bah c'est une bande de jeunes délinquants qui, qui, de jeunes excités quoi. Et euh, je fais pas très vieille donc si, j'suis pas avec des enfants on, on me classe peut-être dans les jeunes mais voilà, quand y'a des enfants ça, pose des questions. » Anne, 29 ans, ingénieure.

Le soutien du mari d'Anne d'un point de vue matériel comme idéologique (il est aussi militant écologiste, il « s'occupe des enfants » lors des actions de désobéissance civile) joue dans sa trajectoire, puisqu'il permet partiellement la reproduction de son engagement militant avec un emploi à temps plein et trois enfants. On croise donc rapports sociaux de sexe et rapports sociaux d'âge dans ce passage. La mise à distance des « jeunes délinquants », des « foufous », et plus généralement des « jeunes » produite par Anne doit être mise en relation avec sa position d'adulte ayant fondé une famille et avec un emploi stable. Nous avions analysé l'impact des distinctions de classe dans la revendication d'une légitimité et d'une compétence à produire de la « désobéissance civile » ; néanmoins, on voit que le rôle de parent peut être instrumental et tactique pour Anne. En effet, les actions en public « rassemblent des gens qui sont différents », les soutiens « retraités » et les « enfants » participent à la perception du public potentiel, elle interroge. Le plus révélateur ici est probablement l'absence de désignation des dominants : les adultes.

Refusant l'assignation à la jeunesse (« on me classe peut-être dans les jeunes », « je fais pas très vieille »), Anne implique ses enfants mineurs dans son engagement : ceux-ci participent d'une perception d'elle comme adulte et responsable, du cadrage des dégradations militantes également. Si des « mères de famille » le font, alors cela doit être une dégradation légitime, pas des « gens » qui « déconnent ». La pratique consistant à emmener ses enfants lors de mobilisations est assez commune dans l'espace militant, il suffit de participer à des manifestations de rue encadrées par des syndicats ou présentées comme « non-violentes » pour s'en rendre compte. Toutefois, les mineur.e.s sous la responsabilité d'Anne ne sont pas toujours présent.e.s aux actions, comme l'indique leur « garde » pendant certains « barbouillages ». Ses enfants et notamment sa fille sont socialisés à l'antiproductivisme et à l'antipub, comme elle l'explique dans la suite de notre discussion :

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> « elle est sensible au discours antipub, enfin ils sont, ils sont à fond, ils voient une pub dans la rue 'oh c'est pas bien la pub'euh, je feuillette un magazine, ils voient une pub 'bah là là c'est pas bien regarde pas, c'est de la pub', donc ils sont très sensibles à ça, après ben faut quand même qu'il s'intègrent dans la société, dans leur école tout ça donc euh, c'est, en ce moment voilà c'est un peu à la lisière. (*D'accord parce que, en gros t'as, t'as peur de de…)* Ils sont déjà par notre mode de vie vachement en décalage euh, avec les enfants de leur école, enfin on a pas la télé y'a, y'a beaucoup de choses qui font que… ils sont déjà pas mal en décalage euh… voilà. Après aussi, et c'est la question euh, 'Maman elle fait quelque d'interdit', enfin voilà. […] Alors je… j'assume ce que je fais, ils savent que je, je barbouille que…, je crois qu'ils ont compris […] que c'est pas, c'est pas bien de barbouiller sur un mur, euh, ils ont totalement compris que barbouiller sur une publicité c'est… c'est bien enfin, ben mon fils encore dimanche dernier on se balade dans la rue il dit 'ah regarde maman ça c'est un panneau il faut le grabouiller'euh donc enfin y… après euh, voilà… à cet âge-là ils ont pas forcément compris le dis, enfin, ils ont compris qu'on peut grabouiller sur une publicité mais pas sur le mur, après le discours, enfin, […] ils savent pas argumenter forcément… le comment du pourquoi, ils sont jeunes et bon c'est pas non plus euh… enfin voilà il faut pas non plus faire du bourrage de crâne, donc c'est pas, donc euh là j'suis moins… avant je les amenais systématiquement tout ça… bon là c'est, quand je les emmène je leur explique un petit peu plus et puis euh, bon. Et puis y'a l'idée du policier aussi… enfin, parce que… pour euh, au tout début quand j'emmenais ma petite euh, un policier […] enfin elle sait pas ce que c'est… voilà. Depuis elle va à l'école, enfin ils jouent au, voleur et au policier, donc le policier c'est celui qui arrête le voleur, celui qui a fait quelque chose de mal enfin… voilà. Et euh, bah comment elle réagirait si elle me voyait embarquée par les flics ? C'est enfin, […] faut vachement accompagner ça parce que faut pas que je la laisse seule euh, à me regarder embarquée par les flics. Bon quand elle était petite, bon même encore maintenant, on explique encore qu'on a des réunions, enfin quand on a des réunions on dit que 'les enfants ils vont pas aux réunions'donc euh… 'tu vas pas à la réunion, tu vas pas à la réunion'quoi. Ma position c'est si un jour devant les, par les flics devant ma fille ben je dis euh je vais à une réunion… » Anne, 29 ans, ingénieure.

J'ai choisi de conserver la longueur de ce passage pour manifester clairement ce que la domination adulte peut recouvrir en termes de représentations et pratiques parentales dans l'espace du militantisme. On y perçoit aussi avec quelques fulgurances du discours la manière dont les enfants dès leur plus jeune âge sont socialisés à des comportements et des représentations entourant la propriété et la possession, nous y reviendrons évidemment. Les éléments les plus pertinents sont ici la traduction du rôle de parent proposée par Anne (« intégrer », « école », « accompagner », « pas la télé », « l'interdit », « assumer », pas de « bourrage de crâne », « expliquer », « le policier » etc.) accompagnée de la hiérarchisation infériorisant les « jeunes » et « enfants » (« compris » mais « pas forcément compris », « savent pas argumenter », « faut pas que je la laisse seule », « les enfants ils vont pas aux réunions », « tu vas pas à la réunion »). La manipulation ou la dissimulation de la vérité entre parents et enfants est un processus classique voire central dans le rôle « éducatif » et « protecteur » des parents et enseignants (Bonnardel, 2015, 90), il joue à la fois sur la hiérarchie et la segmentation : il y a des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

choses que les enfants ne doivent pas savoir, et c'est aux adultes, d'abord aux parents et à l'école, de leur faire savoir, de les intégrer à la société. Ce processus recoupe un second, tout aussi important, voulant que les « jeunes » ne comprennent pas totalement les enjeux, alors même qu'il ou elles sont déjà politisés et pourraient probablement « argumenter » pour défendre les dégradations militantes ou les déviances de leurs parents. Cette argumentation n'étant pas encore assez cadrée par le discours militant, mieux vaut qu'ils restent au stade de compréhension jugée utile à leur âge.

Carlo est également père, mais pas marié. Il parle de son « fils » et de sa socialisation au militantisme antipub.

> « Euh… on a toujours peur, que euh…, que les enfants prennent le contre-pied et en général, ils le font. Donc, pour me charrier, on me dit souvent qu'il va devenir *trader* ou commercial [petit rire], euh… c'est une crainte mais que j'essaie d'éliminer par, euh… par tout simplement, par, le, le modèle qu'on offre en tant que parent et en tant que.. pas seulement nous, nos amis, nos réseaux. Je crois que c'est ce qui y'a de mieux à faire quoi, c'est-à-dire que, pour lui ce qui est naturel, c'est notre mode de vie, notre mode de penser certainement aussi, pour l'instant, on, même s'il a 5 ans, il a déjà vu des choses, il a déjà assisté à des barbouillages, il a barbouillé un peu lui-même, euh pas dans l'illégalité mais un peu. Et euh… c'est peut-être un des plus jeunes barbouilleurs de France [sourire], enfin bon ça faut pas le dire. Et euh… oui enfin par exemple, il avait que quelques mois à peine et sa maman venait me chercher au commissariat, après une action. Donc euh oui là il baigne dedans, pour lui, c'est normal, après maintenant on commence vraiment à lui expliquer vraiment pourquoi, il est encore jeune hein. On essaie d'être, oui de lui expliquer, s'il pose des questions ou si, sans le lobotomiser mais, voilà on a forcément des convictions et les gens qui… les parents pour qui… euh… l'argent et la réussite sont plus importants bah ils vont inculquer avec la même sincérité, la même bonne foi ça à leurs enfants, nous on essaie de faire l'inverse quoi, et de lui montrer que, qu'il faut essayer d'être autonome, en pensée, matériellement, il faut pouvoir remettre en question ce qu'on te dit, nous on a pas la télévision, euh… [hésitation], […] on essaie de montrer avec, la façon dont on vit, avec d'autres, des alternatives quoi. Donc, peut-être que ça créera un décalage pour lui après mais faudra faire en sorte qu'il le vive le mieux possible, parce que c'est, c'est en le vivant bien, en assumant ce qu'on est, que ça se passera bien, j'espère [petit rire]. » Carlo, 38 ans, comédien.

Il assume totalement le rôle de transmission parent/enfant, essayant comme Anne de trouver un balancement entre une socialisation méthodique de conformité avec ses valeurs et refus de la « lobotomie » si souvent reprochée au système publicitaire (Anne parlait de « bourrage de crâne »). En revanche, Carlo assume un peu moins d'avoir fait participer son fils à des « barbouillages » plus ou moins légaux : il justifie cela par sa « sincérité », et la volonté que l'antiproductivisme de son « mode de vie » lui soit « naturel » (« normal », « baigne dedans »). Encore une fois, étant « assez jeune », « il pose des questions » et « on lui explique ». Valorisant « l'autonomie » de « pensée » et « matérielle », Carlo comme Anne sont confrontés au fait que leur

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

condition d'adulte parent implique l'éducation, et donc des formes de contraintes et de domination des enfants sous leur responsabilité. Membres des fractions dominantes dans la classe adulte avec un emploi stable, une indépendance financière et relationnelle, et une famille dont ils sont responsables, le rôle parental participe à leur militantisme : il peut en augmenter la légitimité aux yeux des publics potentiels, il assure sa continuité par l'éducation des enfants. L'impact du rôle parental ne s'arrête pas là : il est pour les antiproductivistes un mode de légitimation très courant.

On se souvient d'Anne qui veut protéger les enfants et ses enfants de la publicité (sexiste ou non), puisque les mineurs en seraient les premières victimes (et en sont effectivement des cibles privilégiées parmi d'autres). Carlo développait logiquement un discours comparable sur sa propre enfance en expliquant qu'il n'en sort pas indemne. Il faut relier ces discours au cadrage central pour les décroissants qu'est le « catastrophisme » (Sémal, 2012, 26) : les générations futures sont à la fois la justification d'un engagement dans le présent (contre le productivisme, contre le système publicitaire), un levier d'action pour le militantisme écologiste (c'est en « conscientisant » la génération suivante que la cause gagnera en ampleur et que les problèmes pourront être réglés). C'est aussi la revendication d'une posture d'adulte responsable par opposition à ceux qui ne feraient rien ou qui encourageraient leurs enfants dans « l'argent et la réussite » au sens capitaliste et dominant du terme. S'il existe évidemment de nombreux.ses militant.e.s de l'écologisme catastrophiste qui n'ont pas la position de parent, on peut supposer, à la lumière des récits de Nina et Jules, que la revendication d'un statut d'adulte, parent ou non, mais « indépendant » et responsable, est d'une importance capitale pour l'antiproductivisme.

Par ailleurs, à côté de la question des générations futures, on peut comprendre le chômage militant de Nina ou l'entrée en militantisme de Jules comme des prises de position dans les configurations adultes. Tout.te.s deux s'engagent à partir de la fin de leurs études, et l'on a vu l'importance du capital scolaire dans leurs engagements. Carlo et Anne s'engagent également au début de leur vie dite « active » ou à la fin de leurs études. Pris ensemble, leurs points d'entrée dans les dégradations militantes comme dans une carrière militante diffèrent des militant.e.s anticapitalistes rencontré.e.s : non seulement parce qu'ils ou elles peuvent revendiquer une « désobéissance civile » par opposition à une déviance qui serait peut-être incivile, mais aussi parce que tou.te.s les anticapitalistes du corpus débutent le militantisme en tant que mineur.e.s ou majeur.e.s sans indépendance matérielle. En retour, on peut donc imaginer qu'il existe des tensions entre anticapitalismes et antiproductivisme autour des questions d'âge et de représentations de l'adulte, comme dans le reste de l'espace social des mobilisations d'ailleurs. Si

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

cette question pourrait faire l'objet d'une recherche à part entière, on voit mieux comment la domination adulte participe à structurer les deux pôles de militantisme auxquels nous nous intéressons.

Si nous ne décelons pas directement de résistance aux inégalités d'âge dans les dégradations antipub, celles-ci sont plus manifestes pour une partie de l'anticapitalisme, et parfois en congruence avec des résistances de classe. Pour les antiproductivistes rencontrés, on peut parler d'engagements militants par et pour les configurations adultes : utilisant un capital scolaire ou une position de classe relativement assurée pour critiquer le travail ou la société de consommation, on voit que la « désobéissance civile » peut permettre de se rapprocher d'une position d'adulte dominant, d'un rôle d'éducation des autres. Pour souligner cette idée, on peut renverser la perspective : bien des mineurs voudraient probablement remettre en cause le travail, la productivité et la société de consommation, mais le fait est que la grande majorité n'a pas droit à l'indépendance financière ou dans ses consommations, et n'a pas légalement la possibilité d'arrêter de travailler.

Il n'est pas anodin que Nina et Carlo aient pratiqué des formes de chômage choisi ou militant tout en cherchant une place à long terme dans la division du travail, et que Jules soit devenu acteur central d'une organisation locale en un an, à la fin de son doctorat. Ayant accès à une indépendance financière et matérielle, ils et elles consacrent beaucoup de temps aux mobilisations, quitte à ce que le travail soit invisibilisé comme pour Nina. En revanche, elle et Jules n'ont pas exactement la même configuration que les parents prenant le rôle d'éducation : reprenant des discours sur les « jeunes » ou les « enfants » qui sont à risque d'être « manipulés » ou « normés » par la publicité, sans toutefois contraindre des individus assignés au minorat (du moins à notre connaissance). N'étant pas dans une position d'adulte hégémonique, ils peuvent en récupérer ou en espérer des bénéfices tout en n'ayant pas à vivre les mêmes conditions de domination (il et elle n'ont pas à « garder » les enfants par exemple). On trouve donc deux configurations adultes différentes pour cette moitié de corpus : une position d'adulte hégémonique pour Anne et Carlo (bien que celui-ci soit plus proche des complices par un long refus du « travail stable »), et deux configurations de pratiques complices du côté de Jules et Nina. Il et elle ont entre 27 et 38 ans au moment de notre rencontre, continuent tous deux le militantisme par actions de désobéissance civile, un seul nous raconte une carrière déviante.

Peut-on alors parler de relation d'autorisation dans les rapports sociaux d'âge à propos des désobéissances civiles antipub ? Profitant de leur insertion dans la division du travail, de leur capital scolaire ou de leurs compétences militantes, ces participant.e.s bénéficient de privilèges

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

associés à la classe adulte dès les débuts de leurs engagements. Ceux-ci s'imbriquent avec l'autorisation et les alliances de classe dont nous parlions plus tôt : la compréhension des juges, l'absence d'intervention de la police lors d'actions publiques, le bénéficie du doute lorsqu'il n'y a que négligence. Cela n'empêche pas les deux femmes militantes de voir leur travail exploité ou invisibilisé, mais cela permet un retour critique sur un discours souvent entendu dans l'antipub.

> « Et les, on nous avait dit qu'on nous arrêtait pas, euh qu'on nous interpellait plus… que c'était un choix donc hein politique, on pourrait dire, parce qu'ils avaient bien compris que.. ça nous offrait une tribune anti-publicitaire, et euh, de temps en temps, on sait pas pourquoi, on était quand même interpellés. » Carlo, 38 ans, comédien.

> « le jour où, ou euh… les afficheurs nous attaquent au […] au civil, non pas au pénal, c'est-à-dire pas parce qu'on a barbouillé les panneaux mais parce qu'ils ont eu un manque à gagner, là si on en fait 100 et qu'ils nous présentent la facture, là euh, ça peut chiffrer vite. Mais, en même temps, ils le feront pas parce qu'il sait, parce qu'ils savent très bien qu'ils ont tout à perdre. (*Mm, d'accord, parce que euh ?)* Parce que on fait trop de bruit, parce qu'on a des arguments. Ils veulent être discrets » Carlo, 38 ans, comédien.

> « on est allé au commissariat central en disant euh, 'on vient de dégrader un truc'on, on est allés se dénoncer, et le commissaire est, est venu, enfin ça a duré un petit bout de temps et le commissaire est venu nous voir et il nous a dit mais, 'bon déjà vous inquiétez pas c'est pas grave ce que vous avez fait'[silence- sourire gêné] (*ah ouais c'est incroyable*…) et euh, et d'entendre ça d'un commissaire de Police, […] c'est ça aussi le sentiment d'impunité on se dit euh… C'est pas grave ? Si euh, enfin si je viens de dégrader un truc, ça, enfin… c'est, c'est pas grave je sais y'a, y'a, je sais y'a pas mort d'homme c'est, c'est pas grave mais euh, mais qu'on nous dise euh, ce que vous faites ça a pas de conséquences et on va pas vous poursuivre pour ça, ça fait bizarre quand même hein. » Anne, 29 ans, ingénieure.

> « Bon c'est euh… hum, y'a des, y'a de gros enjeux financiers et euh… ben l'ordre est de pas nous faire de publicité quoi. Faut, faut qu'on parle pas de nous, donc… » Anne, 29 ans, ingénieure.

L'idée présente ici, que Nina et Jules ne mobilisent pas mais que j'ai entendue à beaucoup de rassemblements antipub, consiste à dire que c'est pour éviter de communiquer autour des « résistances » anti-publicitaires que de nombreuses actions de désobéissances civiles ne sont pas objet d'interventions policières ou poursuivies en justice. Au-delà d'un côté prophétie auto-réalisatrice, puisque les antipubs cherchent justement à éviter des sanctions lourdes pour protéger leurs militant.e.s et reproduire leur combat, l'interprétation évacue le fait que ces militants pourraient en fait bénéficier de privilèges classistes et âgistes comparé aux « graffeurs » que mentionne Carlo, ou aux « jeunes foufous » que mentionne Anne. On peut d'ailleurs supposer que cette dernière continue de bénéficier de privilèges, lorsqu'elle arrache des publicités dans son quartier la nuit, disant elle-même que si la police ne l'arrête pas en plein jour, pourquoi le ferait-

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

elle ailleurs ? Les « mères de famille » « ingénieures » ne sont pas des suspects usuels du « vandalisme ».

Retour aux « jeunes »

En revanche, dans une autre position face au contrôle social, on trouve les jeunes majeurs suspectés de « casse » et n'ayant pas la bonne inscription dans les rapports sociaux de classe. On pense alors directement à Benjamin et ses amis, arrêtés pour des actions directes incluant la casse de panneaux publicitaires, et correspondant plus au profilage en tant que « jeune » « squatteur » « anarchiste » auquel les agents de contrôle social tenteront de rapporter énormément de dégradations locales, militantes ou non. Enfin, on pense à Sébastien, membre de la sous-culture punk, hospitalisé pendant les manifestations anti-CPE directement en lien avec les violences policières ou des opposants politiques, et les représentations de « casseurs » en manifestation anticapitaliste. L'histoire socioculturelle des mouvements anticapitalistes et antiproductivistes se retrouve ici en pleine lumière avec des tactiques de contrôle visant directement les anticapitalistes et les anarchistes.

> « les gens qui deviennent hyper paranos après avoir fait des années de manifs enfin tu vois des années de manifs lycéennes et qui ont, du coup, enfin juste… mec t'es fiché quoi enfin… et du jour au lendemain euh 'ouais on va devenir sous-terrain't'es là tu fais pff… 'ok, bon courage'quoi enfin… quand t'es, quand t'as déjà été arrêté, que t'es déjà passé en procès et tout t'es là tu fais… 'nan', t'as… t'es pas plus suspect non plus tu vois… euh… je veux dire ben ouais t'es fiché en tant que militant du coup ouais enfin, je veux dire… de fait si il y a des trucs anars qui se passent forcément ils vont essayer de regarder du côté des anars » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Pour Benjamin, il est tout à fait logique que les agents de contrôle social formel rattachent des dégradations ou des déviances anarchistes aux « anars ». Toutefois, comme pour l'explication des antipubs, on peut penser que cette focalisation recoupe aussi des rapports sociaux d'âge, de classe et de sexe : c'est du moins ce que permettent de penser les trois hommes issus des classes populaires parlant d'une carrière déviante avec des sanctions formelles entre 18 et 21 ans. Étant majeurs et ne vivant plus chez leurs parents à cette époque, ils ne racontent pas de sanction informelle par leurs parents, ni de châtiments corporels comme certains graffeurs dans le corpus précédent. Benjamin n'a pas parlé de l'arrestation ou du procès avec sa mère, Pierre n'en parle pas non plus à ses parents qui auraient été « indignés ».

Pour Sébastien, hospitalisé, ses parents seront au courant, et son père interrogé par la presse. Il appelle à « éviter » d'aller en manifestation et de faire « attention aux casseurs » : une « bande »

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

s'en serait prise à son fils et il refuse toute « récupération politique » ou « syndicale ». De fait, Sébastien n'a pas la possibilité d'expliquer avec ses mots la situation à la presse puisqu'il est en convalescence. Autour de la manifestation en question, certains journaux recoupent les témoignages et reconstruisent les faits chronologiquement : c'est bien lors d'affrontements avec les CRS et des opposants politiques (principalement d'extrême droite) que l'accident survient, et non par des « voyous » et « casseurs » « venus de banlieue » comme cela avait été relayé plus tôt par le Ministre de l'Intérieur N. Sarkozy (S.A, 2006, §1). Dans tous les cas, ce sont bien des acteur.rice.s aux configurations d'adultes mettant à distance la « jeunesse » qui ont le dernier mot, que celui-ci soit judiciaire, militant ou journaliste.

Le cas de Camille cadre partiellement avec ce mécanisme. Au moment du procès pour un graffiti militant féministe, la question du squat n'est pas évoquée, ni la majeure partie de leur engagement dans l'anticapitalisme autonome. Celles-ci auraient très probablement pesé lourd dans la balance, mais elle raconte que ses assignations de genre, de classe et d'âge ont participé au jugement.

> « en fait tu sais ils font des profils quand tu passes au tribunal et du coup tu passes entre une nana qui en gros euh… était totalement dépressive, elle avait pas d'avocat, […] elle bossait genre pour euh… M.Bricolage, et en fait elle volait dans la caisse parce que son fils la tapait pour qu'elle rapporte de la thune, mais elle avait aucune thune du coup tu vois elle piquait dans la caisse, la meuf ça faisait un an qu'elle avait été virée, elle avait l'air d'être totalement euh… elle avait envie de qu'une chose c'est que ça se finisse tu vois euh… et du coup tu passes entre des, des gens comme ça, un mec qui s'est fait retirer le permis parce que il avait trop bu euh… […] Et du coup il y avait un autre gars il avait pris moins cher que nous, et en fait il avait brûlé la caisse, du… d'une meuf de son lycée pour fêter le bac. [demi-rire], quand ils font le profil, ils te demandent ce que tu fais dans la vie et tout tu vois. Et nous on débarque… j'étais… enfin 'moi je suis en… deuxième année de sociologie', il y a une copine elle dit 'ben moi je suis en deuxième année de philosophie', et l'autre, l'autre nana elle fait 'ben moi je suis en Master II, économie'… Et du coup la juge elle nous as regardés, elle fait 'nan mais c'est un sketch ?'. [court-silence] Enfin tu vois genre qu'est-ce que vous foutez là tu vois euh… ? […] tu passes que entre des gens en fait qui sont dans une détresse… qui sont, qui se sont fait choper pour des trucs parce qu'ils étaient dans la détresse économique et sociale tu vois… Et que toi, tu débarques et t'es là 'ouais nous a fait un graf, un graf militant'» Camille, 26 ans, doctorante.

Sanctionnées d'amendes avec sursis, Camille et ses amies auront un casier judiciaire mais ne rentrent pas dans le « profil » général de cette journée au tribunal, avec des personnes « en détresse économique et sociale » là où elles sont « étudiantes » de sciences sociales. On peut suspecter que le genre participe aussi du jugement, sans pouvoir en dire plus à partir de notre matériau : ont-elles eu une peine un peu plus importante que le « lycéen » ayant brûlé une voiture parce qu'elles étaient militantes ? en quoi la reprise de mode d'action souvent catégorisé comme

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

masculin a joué ? Est-ce lié à la situation de « flagrant délit » ? En tout état de cause, la situation qui mène à la dégradation comme la réaction policière et le jugement final diffèrent sensiblement des récits d'Anne et Nina. Elles impliquent dans les trois cas une dégradation légère avec une bombe de peinture, un message certes ironique mais assorti de justifications symboliques et militantes, observée par des agents de contrôle social. Camille et ses amies ne disposent pas d'un cadre collectif vantant la « désobéissance civile » ou la « défense de l'intérêt général », elles produisent la nuit de manière dissimulée et non en public avec distribution de tracts. Elles sont également plus « jeunes », elles n'ont pas une configuration de pratique les positionnant comme adultes dominantes en termes de stabilité financière, de vie familiale ou même de capital militant.

Les formes de contrôle social appliquées aux dégradations militantes ou aux modes d'action directe incluant des illégalismes participent donc de rapports sociaux d'âge imbriqués avec des rapports sociaux de classe et de sexe. On a pu documenter des formes d'autorisation pour les configurations les plus proches d'adultes indépendant.e.s financièrement ou avec un emploi stable, revendiquant des rôles d'éducation et pouvant jouer de leur capital militant. On repère également des processus de marginalisation des majeur.e.s assigné.e.s à des positions de « jeunes » (sans autonomie financière, dépendant.e.s de leurs parents ou sortant des répertoires d'actions les plus valorisés par les générations supérieures), avec une oppression pouvant directement passer par le contrôle social formel, des formes d'invisibilisation et segmentation (« jeunes casseurs » vs. « militants responsables »). A ces processus s'ajoutent, comme nous l'avons vu en début de section, des relations de génération inégalitaires au sein de l'espace social des mobilisations comme en dehors. Enfin, on a vu poindre des relations d'exploitation du travail militant réalisé par les jeunes, croisant le genre et la classe, perceptibles dans la récupération de squats, des actions « spectaculaires », dans le recrutement ou certains discours idéologiques (la « casse » manifeste la « précarité », « l'urgence » sociale ou encore le « malaise » de la « jeunesse », elle montre en creux le sérieux des « bons militants » etc.).

Si le cadre scolaire entourant les mineur.e.s est moins évoqué par les participant.e.s de ce corpus, celui-ci montre encore une fois un continuum de pratiques tolérées : on se souvient des blocages anti-CPE pour Benjamin, Jules ou encore Camille et leur rôle dans l'adoption de dispositions contestataires croisées avec la masculinité. Loin d'être anecdotiques, bien que leur importance soit souvent minorée par les premier.e.s concerné.e.s, on peut les mettre en relation avec la domination adulte dès lors que l'on pense à la politisation des adolescent.e.s de manière plus large. En effet, aucun.e participant.e ne mentionne des sanctions disciplinaires à l'occasion des blocages, mais aucun.e ne raconte des dégradations militantes dans ces situations non plus. Il

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

y a bien des dégradations racontées par Pierre, Sébastien ou Benjamin, mais celles-ci ont le plus souvent lieu en dehors du cadre scolaire. Il s'agit d'un saccage de vestiaire de football, d'une voiture « déglinguée » ou encore de dommages aux boîtes aux lettres par Pierre et ses amis dans leur village, pour lesquels ils blâment d'autres groupes d'adolescents (ceux qui étaient « carrément racistes »). Il s'agit encore de voitures endommagées pour récupérer des « clopes » ou « dormir dedans » par Sébastien. Il s'agit enfin de quelques tags, du sabotage d'un « broyeur » de supermarché par Benjamin et ses « potes », et de la tentative d'aménagement d'une ferme abandonnée. Ces situations ont pour point commun des sociabilités entre hommes mineurs, dans des espaces ruraux ou périurbains, mais surtout à distance de la supervision adulte : ils traînent chez l'un chez l'autre pour faire des soirées, font du sport et de la récupération sur un parking, « s'amusent » parfois à « faire des conneries » pour reprendre leurs propres termes. Jules ne raconte pas de telles pratiques et reconstruit cela par l'idée qu'il a toujours été assez légaliste et qu'il ne dégraderait pas volontairement quelque chose.

Dans le cadre scolaire, la supervision adulte est professionnalisée. On comprend que le contrôle des mineurs par le cadre scolaire peut parfois tolérer un « blocage », des « politisations », de voir se dessiner des « meneurs » tout en limitant les modes d'action les plus déviants. On pourrait se dire que c'est le sens donné aux situations et aux engagements qui pèse ici : Pierre, Benjamin et Camille sont politisés à gauche dès l'adolescence et s'opposent à des réformes gouvernementales qu'ils considèrent injuste. Leur blocage ne se fait pas ouvertement contre l'institution scolaire, ils n'auraient donc aucun intérêt à saboter ou réaliser des dégradations, militant dans celle-ci. Prendre le risque de dégrader, c'est prendre le risque d'être sanctionné avec pour corollaire l'idée d'un risque pour « le mouvement ».

Néanmoins, cette logique est très proche de celle observée dans le corpus précédent avec l'idée de « gentil vandale » des graffeurs. Sous la supervision adulte, devant nécessairement négocier les blocages avec l'administration et les professeurs, leurs modalités comme leur durée, ces actions directes sont tolérées tant qu'elles ne menacent pas trop le travail scolaire ou l'autorité adulte. La contestation est acceptée tant qu'elle reste cadrée, limitée. Elle peut donner la sensation d'un contrôle partiel des lycéens sur une institution centrale de la domination adulte, mais il faudra bien retourner en classe, passer les examens, être « sérieux », ne rien « casser ». Notons que cette tolérance est rare : la plupart des lycéens ne connaissent aucun blocage et des sanctions peuvent être prises contre celles ou ceux qui cherchent à mobiliser leurs collègues collégiens ou lycéens. Pour rappel, de nombreux règlements intérieurs interdisent directement toute activité politique, militante ou de mobilisation dans les établissements, tout en considérant que « l'instruction

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

civique » ou « morale » et l'enseignement de « l'histoire » importants du primaire jusqu'à la terminale. Cet état de politisation et de contestation sous contrôle adulte peut durer plusieurs années. Nous faisons l'hypothèse qu'en relative congruence avec l'institution familiale, il prépare la voie aux rapports sociaux d'âges dans le militantisme : la domination des générations plus âgées, la définition de limites acceptables de politisation par les adultes, tout comme la délégitimation des pratiques politiques lycéennes lorsque les participant.e.s revendiquent avoir « évolué ». Il semble donc que les actions directes et les débuts de militance au lycée peuvent entrer dans des résistances aux rapports sociaux d'âge sujettes à la fois à des relations d'autorisation et de marginalisation par la classe adulte. Enfin, la résistance aux rapports sociaux d'âge au sein de configurations d'adulte subordonnée est une piste importante pour les participant.e.s bien que celle-ci semble parfois se situer dans l'infrapolitique, opposant « jeunes » avec un faible capital militant et peu de garanties matérielles et « âgé.e.s » disposant de plus d'assurance de leur reproduction sociale.

Les mécanismes évoqués jusqu'ici nous permettent de réfléchir aux configurations d'âge dans lesquelles se sont trouvé ou se trouvent nos participant.e.s. Dans les récits de vie récoltés comme dans les entretiens informels, chaque participant.e a fait sien.ne l'idéal d'une « responsabilité » adulte, à partir d'une délégitimation des pratiques associées à la jeunesse, à travers la revendication d'un militantisme plus constructif ou mieux politisé, ou encore à travers l'évolution de leurs positionnements dans les mobilisations. La plupart prennent la responsabilité des sanctions vécues en tant que jeune majeur, sans être surpris de la répression du militantisme et sans nécessairement considérer que les sabotages ou dégradations militantes sont une bonne chose. Seule Benjamin, Camille et Sébastien continuent de soutenir idéologiquement certains modes d'action pouvant être rapprochées du « vandalisme ». Pierre prend des rôles de contrôle social informel en manifestation, et tous les participant.e.s antiproductivistes revendiquent une posture « non-violente » bien que Carlo et Nina expriment implicitement une sympathie à l'égard des tactiques black-bloc ou des blocages/sabotages. Être un militant expérimenté, c'est encore être « malin » et éviter les sanctions formelles : pratiquer le bon niveau de « désobéissance civile », entretenir le secret autour des pratiques les plus stigmatisées par le contrôle social. Aussi évident que cela puisse paraître, ces phénomènes participent à expliquer la difficulté d'un travail de sociologie ethnographique concernant les tactiques black-bloc des plus âgés, sauf pour les chercheur.ses pratiquant une participation observante avec un fort capital militant avant même le début de l'enquête. Partant, rien ne nous permet de parler de résistance aux rapports sociaux d'âge dans l'utilisation de ces tactiques : elles mêlent probablement des militants aux configurations variées en termes de sexes, classes ou âge, et selon ce que nous avons pu observer,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

beaucoup moins de mineurs que de majeurs. Faire des « casseurs » le symptôme d'une condition « jeune » apparaît plus comme un moyen de délégitimer ces engagements qu'une explication sociologique.

Les quatre participants ayant raconté une carrière déviante ont des configurations d'âge différentiées, tout comme les participant.e.s vivant des bifurcations ou non ont divers rapports au pouvoir dans l'ordre âgiste. Carlo, en tant que père et militant professionnel peut être placé dans des configurations hégémoniques d'adulte, pouvant exploiter ou récupérer le travail des individus avec moins de capital militant ou venant de générations subalternes. Anne, mère de famille et utilisant directement sa position d'adulte comme justification de son engagement, peut également reproduire son militantisme par transmission au sein de sa famille ou par reconnaissance de son capital militant dans l'antipub (ce qui ne l'empêche pas de voir son travail invisibilisé encore une fois). Tous deux ont pu vivre des configurations subordonnées en tant que jeunes majeur.e.s : le fait qu'ils aient très peu parlé de leur vie avant la militance antipub ne nous permet pas de nous prononcer. Tous deux profitent également de relations d'autorisation de la part du contrôle social. Ensuite, on trouve toute une série de participant.e.s dans des positions complices des rapports sociaux d'âge au moment des entretiens, avec Jules, Nina, Camille et Benjamin. Pouvant utiliser un capital militant ou leur formation pour prendre une place protégée dans la division du travail, leur volonté d'accès aux positions d'adultes se trouve dans certains discours âgistes, dans l'indépendance matérielle revendiquée ou encore dans le bénéfice de certains privilèges liés à la classe adulte (« désobéissance civile », militance professionnelle etc.). Parmi eux, on peut considérer que Camille, Benjamin et Nina ont été plus proches de positions d'adulte subordonnés et/ou marginalisés par le contrôle social à un moment de leur trajectoire : on pense aux casiers judiciaires ou dépressions après sanctions mais aussi aux questions de précarité dans l'accès à un emploi stable malgré les discours de chômage « choisi ».

Enfin, les trajectoires de Pierre et Sébastien dessinent des positions entre complicité et subordination, Pierre étant le plus proche du groupe précédent avec une pratique de contrôle social en manifestation et la délégitimation des pratiques « jeunes » (alors même qu'il a pu être subordonné et marginalisé en tant que mineur et jeune majeur). La seule raison pour laquelle nous ne pouvons pas le placer dans les mêmes configurations complices que le groupe précédent tient à sa position d'étudiant au moment de l'entretien. Du côté de Sébastien, on peut parler de configuration d'adulte subordonné après des positions nettement moins faciles que Camille ou Benjamin en tant que mineur à l'internat. Ce dernier est encore le sujet de relations de

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

marginalisation en tant qu'adulte via le contrôle social et les représentations de la sous-culture punk.

Autrement dit, les différentes configurations de pratiques adultes sont ici délimitées par les sanctions formelles et les pôles d'engagement : la « casse » des « jeunes » anticapitalistes opposée à la « désobéissance » des « adultes » antiproductivistes, les « conneries » opposées à la « construction politique cohérente » etc. Ces rapports n'empêchent pas de récupérer divers profits en se rapprochant des positions adultes bénéficiant d'autorisations, c'est le cas de Benjamin et dans une moindre mesure de Camille même si sa carrière militante n'est pas présentée comme liée à une bifurcation.

Cette section avait pour but de documenter les rapports de pouvoir entre majeurs/mineurs et entre générations. Nous avons autant que possible essayé de montrer la consubstantialité de ces mécanismes avec les questions d'inégalités de sexes ou de classe. Toutefois, le choix d'une perspective matérialiste et non développementaliste ou par simple « effets de période » ouvre des pistes intéressantes qui appellent un approfondissement : si l'on a pu trouver des traces de « résistances de classe » combinées à des résistances dans les rapports sociaux d'âge, il nous semble possible de dire que les mobilisations contestataires et les formes de politisation jouent dans l'accès aux positions adultes. À ce sujet, nous ne trouvons pas de pratiques de « rites de passage » ou « initiatique » associé à une communauté ou garantissant un statut d'adulte légitime : Camille, la seule à parler de « passage » et d'une idée de « faire ses preuves », est bien rapprochée des « grands » sans que cela n'assure une position d'adulte reconnue au sein comme en dehors du militantisme. Ainsi, la réduction du « vandalisme » des militant.e.s à un folklore « étudiant » ou de « jeune » « gauchiste » masque la complexité des phénomènes, tout comme une appréhension strictement classiste peut dissimuler les relations de pouvoir entre générations militantes. L'âge est certes une construction sociale, mais il se révèle aussi générateur d'oppositions structurées dans tous les types d'engagements rencontrés avec ce corpus. Il influence les situations de dégradations, les pratiques militantes légitimes, le rapport au contrôle social et l'action du système pénal lui-même. En d'autres termes, si les pratiques de « casse » sont racontées par des anticapitalistes « jeunes » au moment de leur sanction, l'attention aux rapports de pouvoir montre que c'est à la fois un effet de profilage, de rapports au sein du militantisme et de dissimulation ou mise à distance, par les adultes dominants, de prises de rôles qu'ils ou elles peuvent ou ont pu pratiquer par ailleurs. Ces mécanismes âgistes sont également traversés de part en part de questions d'appropriation des objets ou espaces. Ainsi, si l'enjeu de la

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

division du travail peut expliquer nombre de processus entourant le « vandalisme » ou la figure de « casseur », il faut maintenant se tourner plus précisément vers la propriété et la possession.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chapitre 8. Militantismes, possession, propriété

L'analyse des entretiens et observations avec les participant.e.s anticapitalistes et antiproductivistes révèle que leurs trajectoires et pratiques sont influencées par les rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge. Ces influences ne relèvent pas d'une simple addition de facteurs qui pourraient être déconnectés les uns des autres : les socialisations à certaines représentations, la coprésence en interaction, les rôles ou encore les expériences corporelles racontées montrent toujours plusieurs dynamiques à l'œuvre en même temps pour les individus et au sein des groupes. Toujours en suivant l'hypothèse que la propriété et la possession sont des enjeux centraux des rapports sociaux et de la socialisation, les situations assimilées au « vandalisme » par le Code pénal apparaissent moins « irrationnelles » que saturées de sens.

Dans ce corpus, l'association entre genre et dégradations se fait par l'intermédiaire de démonstrations de force ou de maîtrise technique du côté des masculinités. La distribution de formes de reconnaissances entre pairs masculins et militant.e.s influence l'accès aux modes d'action directs ou aux revendications de postures stratégiques, et participe donc à la division inégalitaire du travail militant. Différentes configurations féminines peuvent s'engager dans des dégradations tout en étant plus à risque d'être dominées, invisibilisés ou exploitées. Cela étant, le genre se retrouve directement dans le contenu des graffitis militants et dans les motivations idéologiques pour les participantes se revendiquant du féminisme. Les rapports sociaux de sexe peuvent donc influencer les rapports à la propriété et à la possession. C'est le choix d'un mur d'école catholique pour un tag par Camille, c'est l'opposition aux pubs sexistes d'Anne, ce sont les reproches de pratiques virilistes ou les revendications de gars « sérieux » dans les espaces militants ou en manifestation, c'est encore la posture d'orateur ou de leader sur les chaises d'AG, de réunion ou de procès. Le blocage du lycée, le choix et la personnalisation des vêtements, la récupération et le bricolage dans les squats, les précautions pour une sortie nocturne, le contrôle de la porte, la cuisine lors des cantines, le maniement du mégaphone : les normes de rapport aux objets et aux espaces sont traversées par le genre quel que soit le type de trajectoire.

Simultanément, les rapports sociaux de classe pétrissent les engagements militants et jusque dans les situations déviantes : ils différencient les configurations masculines en jeu et donc les pratiques, participent directement à l'accumulation de capitaux militants et/ou scolaires pouvant être reconvertis, et expliquent les distinctions sociales traversant l'anticapitalisme comme l'antiproductivisme. Les quêtes de prestige et les volontés de maîtrise s'en trouvent affectées,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

montrant des résistances de classe ou au contraire des alliances entre blocs sociaux, des profils marginalisés par le contrôle social ou autorisés à désobéir. Là encore, le rapport aux objets et aux espaces connaît des variations : le « politique » et le symbolique d'une modification d'objet ou la casse d'un distributeur automatique, le goût pour un cadrage tactique et le tractage ou la spontanéité d'une banderole sur une autoroute, la revendication d'éviter aux autres la « lobotomie » ou le militant cherchant une insurrection « spectaculaire ». C'est aussi les livres circulant dans les familles ou entre militant.e.s, les vêtements que l'on peut s'acheter, l'article scientifique qui convaincra les juges, les marques que l'on évite soigneusement, la télé qu'on abandonne ou pas. On retrouve l'ordre des classes dans chaque type évoqué au chapitre 6. Encore une fois, c'est en amont et en aval que se perçoivent les mécanismes : ce qui est produit comme forme de militantisme ou de dégradation, l'espace dans lequel il est produit, comme le jugement sur les objets qui méritent d'être transmis, ignorés, modifiés, magnifiés ou remplacés.

Ensuite, l'âge n'est pas en reste pour comprendre les dégradations. On pense à la politisation sous contrôle au lycée, qu'il y ait blocage ou non, à la possibilité de se rapprocher des « grands » de tel ou tel militantisme, d'être un adulte responsable avec un militantisme « cohérent » et constructif (quitte à oublier ses motivations politiques antérieures). On trouve également dans le pouvoir âgiste la mise à distance du « jeune casseur » et la transmission des bonnes manières de faire en manifestation, autour des squats, dans une réunion entre anarchistes. On voit les rôles parentaux qui expliquent la fonction du policier, le sens des publicités, l'importance d'un livre. Les rapports de génération hiérarchisés et la domination adulte jouent dans le rapport aux objets et aux espaces, leur conservation et les normes de comportement ou de représentation en situation.

Par conséquent, chaque rapport social étudié montre qu'il y a dans la propriété et la possession un enjeu, qu'une approche par la division du travail n'épuise pas. Pour approcher spécifiquement l'enjeu de la propriété et de la possession, nous allons tenter de comprendre les similarités repérables entre tou.te.s les participant.e.s de ce corpus. On se souvient de la diversité des motivations idéologiques et des manières de produire des dégradations en situation. À la différence des discours rencontrés chez les graffeurs, les militant.e.s n'ont jamais prétendu « tout » casser ou réaliser des graffitis « partout », ni même se mobiliser dans tous les endroits d'une même ville. Nous avions vu dans la première partie que les objets-cibles et les espaces n'avaient rien de purement aléatoire, et surtout rien d'indifférencié. Pour conclure ce sujet et continuer de déconstruire la figure du « casseur », on pourrait naïvement se demander si les militant.e.s anticapitalistes ou antiproductivistes peuvent modifier ou dégrader « tout » et n'importe quoi ?

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

8.1 Rapports aux cibles et distance sociale

Si les critères de visibilité étaient présentés comme centraux par les graffeurs, c'est plutôt le cadre idéologique des pratiques qui est mis en avant dans ce corpus. Voyons donc les objets et espaces effectivement évoqués dans les récits de situations ou les carnets d'observation.

Le public et le privé

Lorsque Camille raconte ses premières situations, elle ne mentionne aucune modification ou détérioration d'objet mais le simple blocage d'une porte dans un bâtiment universitaire. Pour la recherche de squat avec ses amies, elle a pu forcer l'ouverture ou couper des cadenas de portes de bâtiments abandonnés, possédés formellement par la « mairie » ou une collectivité territoriale : « parce que à partir du moment où ils n'ont pas de projet immobilier dessus, ils peuvent pas te virer en fait ». Le fameux graffiti féministe « gigantesque » est réalisé sur un mur de « collège privé » dans une impasse, et d'autres graffitis militants sont faits avant cela sur des palissades de chantier, des panneaux de signalisation ou des séparateurs de voies en béton. Elle raconte peu de pratiques de « destruction » à cette époque : les sabotages de distributeurs de billets de banque consistaient en des collages de « chewing-gum » dans les lecteurs de carte bancaire. Enfin, elle raconte avoir affiché des banderoles militantes sur des grillages de centres de rétention administrative, et sur des ponts d'autoroutes pour rendre visible la cause des étrangers. Ces derniers exemples transforment les objets en surface d'affichage dit « sauvage » sans aucun dommage matériel. On retrouve donc une recherche de visibilité et des pratiques orientées vers les espaces publics, pour que les messages militants soient perçus mais aussi en lien avec le propriétaire (éviter les biens privés pour éviter une expulsion rapide en cas de squat, critiquer les politiques publiques) et des cibles plus tactiques et moins visibles (pour entrer dans un espace cloisonné, saboter un mécanisme de porte). Dans les quelques cas où Camille mentionne de potentiels propriétaires privés, ce sont généralement des entreprises de construction ou des banques, ou des bâtiments manifestement abandonnés. Sur le choix des lieux, elle m'explique qu'une règle informelle avec ses amies était d'éviter le plus possible les objets « qui appartiennent » à des « gens », et elle précise qu'elles savaient (après vérification au cadastre) que le mur de collège était finalement possédé par « l'État ». Le lien avec une institution religieuse catholique ne « posait pas problème », mais elle n'aurait pas accepté de toucher à une « religion »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« dominée » ou « stigmatisée » historiquement en France (« bouddhistes », « juifs », « musulmans »), même sans un message politiquement lié à la religion d'ailleurs. Cette perception des propriétaires potentiels ou des symboles religieux liés aux objets est directement mise en lien dans son discours avec la critique de l'État et le soutien au féminisme : l'existence de « jours fériés » discriminants et la « culture judéo-chrétienne » encore présents dans l'éducation publique, l'impact des catholiques et protestants sur « la façon dont on va voir l'avortement […] ou les femmes en général ».

Benjamin ne fait référence à aucun objet matériel précis lors du blocage actif de son lycée dans le mouvement contre le CPE. Avant et autour de cette période, il raconte néanmoins quelques dégradations avec ses « potes » lorsqu'ils se baladaient à vélo dans son village : aller claquer des pétards et « exploser les cabanes de chasseur », quelques tags nocturnes pour lesquels il ne mentionne pas les supports. Ils occupent et tentent d'aménager une ancienne ferme abandonnée, construisent une cabane dans un champ ou des modules pour faire du « skate » avec du matériel récupéré dans les bennes d'un supermarché. À cette époque, la nuit, ils piquent aussi des décorations de Noël, font quelques rayures sur des voitures, et sabotent un broyeur d'entreprise en en sectionnant les câbles. Nous avons vu la délégitimation quasi-constante de Benjamin à propos des « conneries » de cette période, on y repère encore la fréquence des bâtiments et objets abandonnés et de cibles sans lien avec une personne identifiée ou connue (« chasseur », « supermarché », « décorations de noël »).

À partir de son arrivée à la « fac », il nous parle d'arrachage de publicités la nuit, de casse des vitres de supports publicitaires ou de simples sabotages par extinction des lumières en grillant les circuits. Ces publicités étaient regroupées dans trois ou quatre quartiers populaires ou périphériques de grande ville, avec l'objectif d'en saboter le plus possible, pour que l'afficheur cesse de les renouveler en raison de coûts de maintenance trop élevés[372]. Dans ce registre d'actions qu'il nomme « clandestines », il mentionne des casses de cadenas et des sabotages ou changements de serrure pour ouvrir ou protéger un squat, sur un bâtiment appartenant à la Mairie. Il mentionne aussi « l'ancienne usine » qu'il a participé à ouvrir avec un projet de centre social autogéré, des repérages sans dégradation dans de nombreux logements vides. Il faut aussi compter, dans des situations nocturnes, le bris de vitrine de bâtiments liés à la Mairie et le sabotage de DAB. Enfin, pour les actions publiques lors de mobilisations ou de grèves, mais souvent sans récit de dommages matériels, on peut mentionner plusieurs occupations de

[372] Benjamin et ses amis militants avaient entendu une rumeur selon laquelle une telle situation s'était produite dans une autre grande ville, nous n'avons pas pu la vérifier.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

bâtiments administratifs et d'agences de voyages participant aux expulsions d'étrangers, plusieurs blocages de sites industriels lors de grèves nationales.

Benjamin explique de diverses manières ces situations d'engagement. Prenant des distances avec le terme même « d'engagement », il m'explique que le choix se faisait parfois en rapport à des sentiments de révolte qu'il ne choisissait pas, se sentant par exemple « agressé » au quotidien par les publicités ou l'actualité. Cette remarque manifeste des formes d'incorporation entre rapports sociaux de classe et espace social du militantisme. La présence de sentiments et d'expériences corporelles n'exclut en rien des motivations politiques légitimes et réfléchies au sein de son groupe : elles participent en fait de l'engagement anticapitaliste et de la socialisation dans un groupe militant. Elles n'invalident pas non plus l'idée que ces situations dépendent de normes de rapports objectivables sociologiquement. L'actualité politique locale ou nationale jouait sur les mobilisations et sur les situations de dégradations. On retrouve aussi, dans ces situations et dans les objets, des causes finalement assez classiques dans l'anticapitalisme anarchiste, évoquées en chapitre 5. En tout état de cause, les cibles mentionnées sont le plus fréquemment liées à des grandes entreprises et des institutions publiques ou étatiques, des espaces publics ou semi-publics, et très rarement liés à des propriétaires particuliers identifiables.

Pour rester dans la moitié du corpus revendiquant des pratiques de lutte des classes, Sébastien réalise encore une division entre deux périodes. Avant son placement en internat, il raconte quelques bris de vitres ou de casse de vieux meubles dans des bâtiments abandonnés, et des jets d'œufs sur des voitures vers 10-11 ans, pour « briser l'ennui » dans son village. Avec un de ses amis il fait quelques vols « à l'étalage » dans des supermarchés, notamment des « feux d'artifice ». Au début de sa période d'internat, il raconte pêle-mêle la « fracture » d'une portière de voiture pour piquer des cigarettes, quelques casses de rétroviseurs la nuit, l'ouverture d'une « bagnole » pour dormir, un soir où il est « enfermé dehors ». C'est aussi à cette époque qu'ils s'amusent avec ses amis à coller du scotch sur des voitures pour énerver les automobilistes. À partir du moment où Sébastien est socialisé dans une culture punk marxiste, il raconte la salissure et la dégradation d'une voiture de « bourgeois », neuve et garée en face d'un bâtiment international en pleine nuit. D'autres voitures de luxe, comme une « Audi TT » auront parfois leur carrosserie froissée ou leur rétroviseur cassé. Il teste le graffiti sur un « supermarché », parce que c'est un « truc capitaliste par excellence ». Sébastien ne mentionne pas de dégradations particulières lors des manifestations auxquelles il participe, il évoque encore des pratiques de vol ou de récupération dans un supermarché (pour redistribution à des chômeur.ses manifestant.e.s), puis dans une cafeteria d'aéroport.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pour d'autres dégradations plus « sérieuses », Sébastien explique qu'il n'en a jamais vraiment fait même s'il soutient les mouvements contre les banques ou les manifestations anticapitalistes. Comme il le dit « après si tu fais des trucs sérieux en général il faut pas en parler ». En squat, avec ses potes, il leur est déjà arrivé de s'amuser à casser leurs propres meubles récupérés, par jeu ou simplement par négligence, mais ce genre de pratique ne le fait plus « marrer ». C'est l'un des participants mentionnant le plus de cibles privées, avec une lecture idéologique des objets en situation à partir du moment où commence sa socialisation dans l'anticapitalisme, ou des situations où lui et ses amis prennent des libertés avec leurs objets, quitte à ce qu'ils soient rendus inutilisables. Les espaces accessibles de la rue ou dont la pratique s'apparente au semi-public (cas du supermarché) restent le plus récurrents.

Du côté de Pierre, nous avons encore beaucoup de situations racontées durant l'adolescence, avant son engagement dans l'anticapitalisme anarchiste puis trotskiste. Passant beaucoup de temps dehors avec ses amis au début de l'adolescence, c'est surtout lors de soirées dans son village qu'il évoque les premières dégradations : un vestiaire de stade de foot en piteux état qu'ils ont « fini » de « déglinguer », quelques boîtes aux lettres auxquelles ils ont mis le feu pour « s'amuser », une voiture dont la carrosserie a été pliée à force de monter dessus. Comme il l'explique, ils ne visaient « personne en particulier » : pour l'anecdote, il découvre a posteriori avec ses amis que la voiture appartient à un policier du village, ils réussiront à « balancer » un autre groupe de jeunes pour se dédouaner. Il leur est arrivé à cette époque de rentrer dans les jardins des gens, de piquer des nains de décoration, de se baigner dans une mare de poissons ou encore de déraciner un arbre. Avec le recul, il considère que ce sont des « bons moments » (malgré le terme de « connerie » utilisé plusieurs fois), où lui et ses potes cherchent à éviter l'ennui, se donnent des défis, et ressentent une forme d'adrénaline évitant de se faire « choper ». Dans un contexte « complètement différent », sans savoir si cela rentre dans une case « vandalisme », Pierre me dit avoir fait des « trucs » plus « plus dingues » quand il a commencé à militer. Pendant le mouvement CPE ou lors de situations « insurrectionnelles », il a pu mettre le feu à des poubelles pour créer des barricades, dégrader un « camion de flics », casser des vitrines de centres commerciaux ou d'agences d'assurances. Il évoque pour ces situations un « calcul politique » et des « objectifs » clairement « politiques » dans sa « tête », mais mentionne encore l'adrénaline lorsque avec certains militants ils ont pu avoir des « rues » sous « contrôle » lors du CPE, ou occuper des bâtiments. À cette période, les choix de cibles sont discutés entre gens de « confiance » avec des recherches de « symboles » ou la volonté de « marquer les esprits », de provoquer les forces de l'ordre ou les prises de conscience. Dans la trajectoire de Pierre, quand la prise de rôle de celui qui dégrade est arrivée, ce sont surtout des espaces et des biens publics qui

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sont mentionnés pour la période militante, mais on retrouve plus de propriétaires privés non identifiés dans le cas des dégradations dans son village d'origine.

Pour les antiproductivistes, trois d'entre eux parlent de situations où des pratiques assimilables à des dégradations volontaires ont pu arriver. Anne ne mentionne qu'une situation de ce type avant l'engagement dans la militance antipub, lorsqu'à 7 ans, se baladant beaucoup à vélo dans sa ville d'origine avec une amie, elle réalise un graffiti sur un mur, au marqueur effaçable. Puis, vers 25 ans, elle réalise ses premiers « barbouillages ». Le « premier » est comme nous l'avons vu, en plein jour, dans un espace public et visible. Elle raconte une part « d'adrénaline », également liée au fait qu'elle était en haut d'une échelle pour pouvoir peindre sur la publicité en question. Elle a depuis réalisé une trentaine de graffitis militants, en agglomération, sur des panneaux de quatre mètres sur trois bordant des routes, sur des dispositifs éclairés type « sucettes » sur les trottoirs, sur les pubs d'abribus également. Nombre d'actions sur le même type d'objets sont plutôt de l'ordre du sabotage, sans dégradation matérielle, puisqu'elles consistent à « enrubanner » la publicité pour que son contenu ne soit plus visible ; le cellophane utilisé sert alors de support d'expression. Un été, Anne a aussi participé avec son collectif au démontage pièce par pièce d'un panneau illégal, en bordure d'une route liant deux quartiers de grande ville, laissant le plus possible les « boulons » intacts dans un petit sac, juste à côté d'une couronne de fleurs et du message « Ci-gît la publicité ». Dans un contexte nocturne et plus « isolé », Anne sort depuis deux ans retirer des affiches illégales disposées sur le « bar-tabac » et la « boulangerie » fermée de son quartier : elle ouvre le plus souvent les supports à « mains nues », mais peut aussi utiliser des « clés » pour ouvrir les boîtiers de pub. Parlant ici « d'effraction », ces actions ne sont pas reliées officiellement à son collectif antipub comme nous l'avons vu. Comme elle le rappelle très clairement, la plupart de ces cibles ici rassemblées, décidées lors de réunions collectives pour les actions publiques, sont certes dans des espaces publics mais ont des propriétaires privés que sont les annonceurs (même dans le cas des abribus). Ce choix est d'ailleurs mis en avant lors de questions posées par les passants : les antipubs ne « s'attaquent » pas au domaine public mais à des « biens privés » sur ce domaine, que sont les publicités.

Carlo reprend aussi logiquement cette idée d'espace public « privatisé » par « l'espace marchand » et parle de situations comparables. Il ne mentionne pas de situations assimilables à du « vandalisme » en tant que mineur ou étudiant, mais fait référence à des processus d'incorporation lorsqu'il se dit « viscéralement » « ulcéré » par les publicités et qu'il ressent une « jubilation » dans les barbouillages. Comme pour Benjamin, cela n'enlève rien au caractère idéologiquement engagé et normé des pratiques en question. Carlo raconte finalement très peu de situations concrètes de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

dégradations où des objets précis seraient désignés, même pour l'action qui lui a valu un procès. On peut penser que son habitude des entretiens et des interviews joue dans ce cadre. Toutefois, il précise que si les passants peuvent percevoir les objets-cibles des antipubs comme du « mobilier urbain », les « panneaux publicitaires » sont bien « privés » et ce sont les afficheurs qui paient le nettoyage. « Et donc, c'est pas du tout public, donc nous on se… on s'y attaque d'autant plus volontiers. » Lorsque je l'interroge plus directement sur le « choix » de telle ou telle cible, il explique que si le panneau est « illégal » « c'est tant mieux », mais qu'ils visent surtout l'affichage extérieur avec un souci de « pédagogie » pour le public potentiel. Il faut que le lieu puisse être assez grand pour un « débat public » autour de l'action, « sans problème de circulation ou sans danger ». Aucun contenu d'annonce n'est « expressément visé », même si l'affichage public ou communal est souvent évité, et le « nombre » exact de panneaux est souvent limité pour éviter des sanctions « au civil » trop lourdes et garder le principe de dégradation « symbolique ».

Les éléments racontés par Nina sont encore connectés à sa carrière militante : pendant l'adolescence elle pouvait parfois traîner dans les espaces publics, se balader à vélo, aller à des soirées ou des concerts avec ses ami.e.s mais ne raconte aucune situation de dégradation. Après ses années de mobilisation en faveur du vélo, elle raconte plus précisément deux situations de graffiti militants que nous avons en partie évoquées. La première concerne une petite place de centre-ville en face d'une école primaire, sur « un grand 4x3 » et « 3-4 sucettes » (1,76 m x 90 cm). La seconde concerne encore 4 panneaux publicitaires de type « sucette » visibles depuis une voie de tramway. Pour le choix des espaces et des cibles, Nina explique qu'il y avait « toujours un choix stratégique de se dire : ' Bon, si on fait à tel endroit, à telle heure, on aura plus de gens, plus de chances de toucher des personnes.' ». Parfois son groupe se concentrait sur des panneaux posés illégalement dans l'espace public ; certains choix sont improvisés en situation sur le contenu d'une pub particulièrement « sexiste » par exemple. Les endroits, slogans ou discours prononcés au mégaphone sont adaptés en fonction des périodes également (Fêtes de Noël, vacances etc.).

Dans la mesure où Jules ne mentionne aucune situation où il a pris le rôle de dégrader ou de modifier volontairement un objet ne lui appartenant pas, nous pouvons essayer de synthétiser les points communs et divergences entre objets-cibles racontés par les participants. Dans la plupart des cas de dégradations militantes, on repère la prévalence des espaces publics, ce qui ne signifie pas que les cibles soient elles-mêmes formellement de propriété publique. C'est la fréquence d'accès par la rue ou de supports visibles depuis celle-ci, cherchant à toucher un public

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

potentiel, des passants ou une organisation ayant pignon sur rue (mairie, agences d'assurances, banques, ponts, palissades, publicités, parkings publics etc.). Malgré la possibilité que les objets privés visés puissent appartenir à un propriétaire particulier et identifié, comme dans le cas de vengeances ou de « rétributions », c'est le plus souvent des institutions ou des entreprises, des espaces abandonnés et du mobilier urbain qui sont visés. On repère chez les anarchistes une plus forte tendance à viser les biens publics marquant le pouvoir de l'État et des collectivités (centres de rétention, mairie, région, département etc.) bien qu'ils privilégient aussi les objets appartenant ou symbolisant des grands groupes industriels ou commerciaux ; là où les antipubs se concentrent quasi exclusivement sur des objets appartenant aux annonceurs.

Autrement dit, les cibles ne sont pas du tout aléatoires, les militant.e.s ne dégradent pas « tout et n'importe quoi » et ne modifient pas n'importe quels objets pouvant servir de supports à leurs messages. Pas de chaos, pas de « criminalité pure ». Le cas des maisons individuelles abandonnées et parfois envisagées pour des squats marque encore l'éloignement d'un individu particulier ou connu des militants. Le cas des voitures de luxe dégradées par Sébastien n'est pas lié non plus à une personne particulière, mais fondé sur la représentation d'un individu « bourgeois » abstrait, possédant un bien perçu en situation comme typique de la bourgeoisie. Par conséquent, la norme qui se dessine encore est celle d'un évitement des biens privés qui peuvent être rattachés à un individu particulier et/ou connu des militant.e.s. Le fait qu'aucun.e participant.e ne mentionne de vengeances par dégradation est parlant sur ce point. Cela ne nie pas la possibilité de dégradations rétributives dans les milieux militants, mais cela nous permet de penser que cela représente plutôt l'exception au sein de pratiques elles-mêmes peu fréquentes dans l'espace social des mobilisations (comparé aux autres modes d'action).

Certains objets sont soigneusement évités : ce sont les édifices de religions stigmatisées en France ou des maisons individuelles pour Camille, les voitures de classe populaire pour Pierre, les maisons individuelles ou les biens publics pour Anne et Carlo également. Les considérations propres aux militantismes pratiqués ou aux pratiques de contrôle social (notamment dans l'évacuation de squat) jouent ici, et on peut penser que des formes de justification ou de neutralisation impactent les discours des participant-e-s. Toutefois, la distribution des objets-cibles présente sociologiquement des attentes standardisées de comportement et de représentation et susceptibles de sanctions. En d'autres termes, on documente ici des normes de rapport aux objets et aux espaces que les militant.e.s peuvent dégrader ou non, se réapproprier ou non, des préférences et des stratégies que l'on peut revendiquer ou non. Ces normes dépendent

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de la perception des objets en situation, des caractéristiques supposées des propriétaires, des idéologies militantes autant que de formes d'incorporation : Anne continue de trouver que le « tag » est « fondamentalement mal » comparé au barbouillage, Benjamin et Carlo peuvent se sentir agressés ou ulcérés par des publicités ou par l'actualité, Pierre se sent capable d'empêcher d'autres militant.e.s de faire telle ou telle chose en manifestation. Dans les objets-cibles rattachés à des institutions, des grandes entreprises ou des biens abandonnés, le point commun est la distance sociale entre la personne prenant le rôle de dégrader et la personne supposée propriétaire.

Incorporation et situations

Pour s'assurer de la pertinence de ces résultats, au-delà de leur concordance avec la partie précédente, on peut se tourner vers les observations participantes réalisées. En prenant part à des activités dans divers squats ou lieux militants dans différentes villes, j'ai pu avoir de nombreux entretiens informels : certain.e.s personnes évoquent des anecdotes pouvant être assimilées à des dégradations matérielles. C'est le cas d'un militant anarchiste rigolant du fait qu'une fresque de *street art* commanditée par la mairie locale a été taguée et « dégueulassée » (pratique du « repassage » évoquée dans le corpus précédent) par d'autres militant.e.s que lui. Le mur est dans un espace public, rattaché à une institution publique et permet la critique des politiques culturelles « officielles ». La même semaine, les militant.e.s en question ont également « repeint » la façade d'une gendarmerie locale après une violente expulsion de squat politique[373], utilisant des extincteurs remplis de peinture. Le graffiti militant effectué en réaction reprend le slogan « ACAB » (*All Cops Are Bastards*)[374]. On se trouve ici dans un croisement intéressant entre dégradation rétributive et dégradation idéologique au sens de S. Cohen : si le graffiti militant vient sur un mur dont les possesseurs (telle gendarmerie ayant participé à l'expulsion) sont en partie connus, ceux-ci sont perçus négativement et associés à une entité abstraite (rattachés à toutes les forces de police). Les motifs de vengeance et le sens idéologique du message soulignent tous deux que l'objet « mur » est vu comme distant socialement : rattaché à un camp adverse sans viser un individu particulier.

---

[373] Les habitants du squat en question sont expulsés par différentes brigades, notamment les CRS et le GIPN, pointant leurs armes sur eux à bout portant après être entrés par une fenêtre.

[374] Historiquement lié aux mouvements ouvriers anglais des années 1980. Ce sigle, parfois objet de détournement, est aujourd'hui souvent repris par les militant-e-s anticapitalistes anti-autoritaires et/ou anti-fascistes, et par les supporters ultras ou hooligan, dans de nombreux pays.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Autre squat, autre ville, lors d'une discussion avec un squatteur ayant participé à l'ouverture d'un lieu à la fois politique et artistique. Celui-ci a été condamné à deux mois de prison ferme pour « vol et effraction », alors que son action consistait à changer un « gros fusible » dans un boîtier électrique déjà ouvert, pour remettre l'électricité dans un squat. Refusant de « balancer » les personnes qui avaient pu faire une dégradation tactique, la police lui a tout mis « sur le dos ». En l'occurrence, l'objet « boîtier » est ici modifié pour des considérations techniques et matérielles ; aucun propriétaire potentiel n'est mentionné. En d'autres termes, la cible n'est pas le boîtier électrique d'untel, mais le boîtier qui permet de remettre l'électricité dans le lieu de vie. Si la distinction semble fine malgré l'abandon manifeste du lieu, et peu opérante pour un juge défendant justement le droit de propriété, elle nous ramène à la norme d'une distance sociale facilitant les prises de liberté avec les objets d'autrui, fussent-elles considérées comme des dégradations volontaires.

Enfin, à côté des pratiques de squat mais autour de l'antiproductivisme, lors des actions de désobéissances civiles antipub auxquelles j'ai pu participer et prendre des notes, les objets cibles étaient une publicité au dos d'un kiosque à journaux sur une place publique, deux panneaux publicitaires soutenant des abribus sur des grands boulevards, deux grands 4x3 posés en hauteur sur une intersection en ville, et une « sucette » facilement accessible sur un trottoir. S'il peut paraître évident qu'une entreprise publicitaire n'est pas une personne physique que l'on pourrait estimer proche de ses objets, ces pratiques concordent avec les discours en entretiens.

Ces éléments communs aux entretiens et aux observations sur le rapport aux objets-cibles et la distance sociale, qui conduisent à privilégier ou éviter des objets ou surfaces lorsque l'on prend le rôle de dégrader, ne peuvent être réduits à des questions d'opportunités. Comme dans le graffiti et le *street art*, les mobilisations anticapitalistes ou antiproductivistes sont aussi liées à la recherche de certaines situations, à leur préparation et leur cadrage militant, et à des habitudes, des codes culturels et des représentations de soi. Jusqu'ici, nous avons peu discuté du corps dans l'espace social du militantisme : si des effets d'incorporations sont notés chez les militant.e.s anticapitalistes ou antiproductivistes, qu'ils aient une carrière déviante (Carlo, Benjamin) ou non (Anne), on peut supposer que ceux-ci jouent jusque dans les normes de rapport aux objets en situation. Du point de vue de mes notes de terrain, n'ayant pas de carrière militante et un engagement plutôt furtif dans les militantismes concernés, il me semble possible de mentionner quelques remarques à ce sujet.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Tout au long de mon terrain, j'ai probablement participé à une trentaine de manifestations, sur des mobilisations locales ou nationales. Le fait d'être un manifestant ne faisait pas partie d'un héritage familial : ma socialisation aux manifestations s'est faite tardivement, au cours de mes études de master. Autrement dit, il y a tout un tas de situations auxquelles j'ai pu être confronté pendant mon terrain qui n'étaient pas naturelles, et qui m'ont permis de noter des effets peu évoqués par les militant.e.s chevronné.e.s. Les possibilités de prises de rôle, les conventions d'engagement traditionnelles, l'usage des signes et les questions de préparation me semblent révélateurs d'une socialisation au rapport aux objets et espaces au sein des mobilisations, croisant nécessairement des effets culturels et structurels[375]. Un exemple mêlant ces quatre points concerne mes prises de rôle lors de manifestations de rue, anticapitalistes ou antiproductivistes. Des pratiques aussi « légères » que le collage d'autocollants sur des vêtements ou du mobilier urbain (rappelant telle lutte, tel syndicat, tel parti etc.) supposent la volonté et la capacité de prendre un tel rôle en manifestation, et un investissement différent du chant ou de la simple déambulation dans une foule manifestante, pratiques plus conventionnelles. D'une part, je pouvais observer qu'une minorité de militant.e.s disposait d'autocollants prêts à l'emploi, se déplaçait entre groupes et cortèges, s'autorisait à en proposer à d'autres, et peu de personnes en collaient sur un panneau ou une poubelle. Coller un sticker sur le pare-brise d'un particulier est généralement vu d'un mauvais œil, pouvant occasionner des critiques, même proches de cortèges radicaux. Ces derniers critiquaient plutôt le gaspillage de ceux-ci et peuvent à la marge s'amuser d'un collage sur Porsche ou vitrine.

Dans tous les cas, la prise de rôle suppose une acculturation aux normes de distance interpersonnelle en manifestation (la plupart des militant-e-s ne s'autorisent pas à coller un sticker sur les vêtements ou le sac d'autre manifestant, logiques d'identification et respect d'autrui oblige), mais aussi une faculté de sortir du rang, de se repérer rapidement dans les cortèges, de repérer les bons « spots », de monter sur un panneau, de coller rapidement etc. Aussi évident que cela puisse paraître, ces militant.e.s ne sont jamais seul.e.s : ils connaissent et gravitent autour de plusieurs amis et connaissances de l'espace militant considéré. Personnellement, il y a tout un tas de situations lors desquelles j'aurais aimé pouvoir m'engager corporellement autrement que par la déambulation, le chant et le port de signes autorisés (banderole, drapeau, sticker, panneau fait maison). Je n'ai pas osé prendre un rôle pouvant être assimilé aux dégradations dans la grande majorité des manifestations anticapitalistes ou antiproductivistes auxquelles j'ai participé pendant mon terrain. La raison principale, que j'ai pu noter plusieurs fois, est que le contrôle social informel au sein des manifestations était bien plus fort que ce à quoi je m'attendais. Il pousse à rester dans le rang des pratiques conventionnelles et peut paralyser, malgré un soutien distant aux actions plus directes. Les militant.e.s s'observent, parlent des autres, chantent en groupe, regardent aux alentours, cherchent des connaissances ou reconnaissent les nouveaux, les policiers en civil, les leaders etc. La prise de rôle de celui qui va dégrader y est bien plus rare et visible que la nuit entre amis et hors cortèges.

Au fil de mon terrain, je me suis senti progressivement de plus en plus à même de circuler entre les groupes, de reconnaître qui est qui, de me placer au bon endroit, de critiquer à voix haute d'autres manifestant.e.s. Les sentiments de sécurité ou d'insécurité dans les

375 Etant un jeune adulte masculin originaire des classes moyennes supérieures, mon rapport au corps est nécessairement situé dans l'espace social.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

manifestations peuvent varier, avec la présence policière, un trajet connu, une info à laquelle on a accès. Au moment où le terrain se terminait, il m'était ainsi plus facile de suivre les consignes et de me sentir apte à utiliser mon corps pour résister. C'était le cas lorsque, aux premiers jours des mobilisations « Nuit Debout »[376], j'ai décidé de « rester après la manifestation » et de participer à un *sit-in* improvisé. Le gazage lacrymogène de tous les manifestants sur place et les coups de genoux des policiers nous nassant progressivement étaient une expérience corporelle intense. La tension et l'adrénaline sont perceptibles, la peur d'être blessé et la volonté de résister ou de protéger/prévenir d'autres personnes, une recherche d'échappatoires également. Comme d'autres gazages auparavant, ils nourrissent en moi des sentiments de rancœur et de dégoût pour les autorités, une méfiance envers les policiers et une tension physique en leur présence, une détermination à revenir manifester et l'envie de vengeance ou démonstrations de force. Celles-ci se sont parfois exprimées, mais plus volontiers sur des objets et à partir de graffiti militants hors manifestations, dans des chants insultants, et dans le rapprochement et le soutien de cortèges autonomes ou black-bloc, que dans une confrontation physique avec la police ou la modification de mes opinions. Dans ces situations, la question de la propriété et de la possession est comparable à beaucoup d'activités qui demandent une concentration et un minimum de préparation : elle passe par le corps et par des réflexions concrètes et moins par une considération abstraite des risques légaux ou des personnes derrière les objets.

Il ne me serait jamais venu à l'idée de casser un rétroviseur pour m'opposer à une politique ou à une tactique policière malgré les violences que j'ai pu observer (manifestant.e.s tabassé.e.s ou piétinés, gazés à bout portant, insultes et menaces de CRS ou d'agents de la BAC, un manifestant séquestré à quelques mètres en toute illégalité etc.), en revanche, j'ai pu sentir la panique d'être pris au piège autant que le plaisir de voir des distributeurs cassés ou des policiers ridiculisés. Je me suis de plus en plus souvent préparé à courir, j'ai choisi des vêtements neutres ou noirs, souples et pouvant être salis, j'ai progressivement emporté du sérum physiologique avec moi[377], et mon sentiment de faire partie d'une population à part et en risque de gazage ou matraquage est devenu plus prégnant. J'ai alors pu éviter de me rendre à certaines manifestations lorsque je ne me sentais pas en bonne condition physique (maladie, fatigue) ou que j'avais peur d'être nassé ou arrêté ; j'ai aussi commencé à participer à des manifestations interdites, à toujours repérer les policiers en civil ou en uniforme autour de moi, à apprécier le sentiment de « prendre la rue », ou encore à sortir des cortèges syndicaux pour rejoindre les cortèges de tête malgré la certitude d'être visé par un flashball ou d'être pris en photo. Dans les mobilisations spécifiquement antipub, j'ai toujours été renvoyé et pris moi-même la place d'observateur lorsque des désobéissances civiles étaient en jeu, mais j'ai facilement pu prendre le rôle d'arracher des pubs la nuit ou de tracter lors d'actions directes. Dans les moments de mobilisation publique, le caractère théâtral et cadré des interactions contrebalançait l'adrénaline autant que les sentiments d'insécurité vis-à-vis du contrôle social formel. Le sentiment de faire partie d'un groupe spécifique était présent, et la volonté de ne pas déplaire aux militant.e.s m'a poussé à ne jamais transgresser les consignes collectives.

---

[376] Mouvement français d'occupation des places publiques lancé en 2016.

[377] Permettant de se rincer le visage et notamment les yeux après exposition au gaz lacrymogène. A la fin de mon terrain, coïncidant avec la mise en place de l'Etat d'urgence, il est plusieurs fois arrivé que nous soyons fouillés et que ce simple outil de soin nous soit confisqué par des agents de police...

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Partant, en-deçà et au-delà des opportunités, mais pouvant jouer dans la situation, on peut trouver des effets d'incorporation, des « règles du jeu » propres aux espaces militants et aux sous-cultures, des effets de trajectoire sociale, et comme nous l'avons vu, des effets propres à l'imbrication des rapports sociaux. La norme qui tend à faciliter la dégradation d'un objet si celui-ci n'est pas rattaché à un individu particulier et connu, tout en privilégiant les biens publics ou les biens privés représentant des organisations adverses ou simplement abandonnés, parcourt autant les entretiens que les observations.

On peut toutefois se demander quelle est la place du droit et des risques de sanctions encourus dans le choix des objets-cibles placés dans des espaces publics. Les squats de bâtiments publics sans projet d'aménagement pour ne pas être expulsés trop rapidement, la limite du nombre de panneaux touchés en cas de procès au civil… S'il y a du corporel et des effets de socialisation propres aux sous-espaces militants mais aussi aux structures sociales, quelle est la place des lois et règlements entourant la propriété dans cette normativité ?

La perception avant la propriété ?

Dans les sept entretiens formels et complets que rassemble ce corpus (nous laissons de côté l'entretien avec Pierre par prises de notes) et donc plus de 13 heures de conversation avec les participant.e.s, j'ai encore une fois tenté de ne pas utiliser le terme de « propriété ». Le but était de voir comment il ou elles mobiliseraient ce thème ou les règlements qui peuvent y être liés malgré la diversité des engagements. Pour la conduite des entretiens, éviter le mot propriété a été plus difficile dans ce corpus que dans le précédent, lorsque l'on me demandait de repréciser l'objet de mes recherches, et surtout lorsque l'on discutait du « capitalisme ». J'ai pu me retenir d'en parler dans tous les entretiens sauf avec Jules, au moment où je pensais que notre entretien se terminait et qu'il a repris de plus belle sur le rapport aux espaces et aux objets. Celui-ci l'évoque deux fois : pour parler des « logiciels propriétaires » en début d'entretien, puis à la toute fin de l'entretien pour reprendre un de mes termes et décrire les interactions dans sa collocation actuelle. Dans tous les autres entretiens formels, le terme est mobilisé 12 fois. C'est deux fois plus que chez les graffeurs et street artistes, mais cela reste relativement peu compte tenu du nombre de mots par entretiens (entre 10 600 et 26 000). Pour une comparaison dans le même champ lexical, les termes de « capitalisme » ou « anticapitaliste » sont utilisés 32 fois. Mais revenons au terme de « propriété ». Nina et Carlo ne l'utilisent pas (bien que Carlo parle d'appropriation formelle ou informelle). Camille l'utilise une fois pour parler de la « copropriété » dans laquelle ont vécu elle et sa famille ; Benjamin en parle trois fois pour parler du droit au logement ou pour dénoncer le

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« droit bourgeois » ; Anne en parle six fois pour évoquer les choix de son groupe militant ; Sébastien l'utilise deux fois pour parler de ses pratiques de consommation ou de don.

Au-delà des chiffres, les participant.e.s mobilisent parfois les termes de « propriété », de « propriétaire », de « droit », de « loi » ou encore de matière « juridique » pour faire référence à des formes de contrôle social. Ils et elles le font plus souvent que dans le corpus précédent. Pourtant, il ne s'agit pas de textes de loi cités, puisque comme explique Anne, les « questions de juristes » : « euh, bon… [fin de citation] » (la figure du « citoyen » occasionnera plus de discours). Nous savions déjà que le droit est l'objet d'une réflexion tactique parmi les antipubs, pour obtenir un procès et éviter les risques de stigmatisation ou de sanction. De fait, Carlo, Anne, et surtout Jules sont ceux qui utilisent le plus souvent le champ lexical des normes formelles pour décrire des formes de régulation de leur comportement ou dans la société en général. Benjamin et Sébastien y font aussi référence. Pourtant, dans la majorité des situations décrites qui peuvent être assimilées au « vandalisme », on ne parle ni droit, ni loi, ni propriété.

La plupart des occurrences autour du droit ou de la propriété concernent en fait la désignation de capitalistes ou d'anticapitalistes (le terme précis de « capital » n'apparaissant que chez les diplômés de sciences sociales), des conceptions abstraites et/ou militantes des lois ou de la justice, le « droit » de faire des choses en tant qu'enfant, ou encore le « droit » d'utiliser un objet informellement dans une colocation. Nous retombons donc encore sur le caractère paradoxal de la propriété : omniprésente et pourtant difficile à décrire, même pour des participant-e-s à fort capital culturel, ayant fait des études de droit ou de science politique pour certain.e.s, utilisant le droit pour leurs tactiques militantes, et vent debout contre le « capitalisme » ou ses « conséquences ». Le plus paradoxal ici étant sûrement que le droit est parfois considéré comme une ressource de première importance dans l'espace social des mobilisations (Lascoumes dans Mathieu, 2012, 134), et que nos participant.e.s peuvent tout.e.s revendiquer des compétences et un capital militant. Et pourtant, il et elles ne me parlent que très rarement du droit de propriété pour parler de dégradations volontaires ou même de vol. C'est Jules, avec un an de carrière militante qui mentionne le plus souvent les ressources juridiques et légales pour guider son comportement ou celui des autres. Regardons les manières dont elles sont mobilisées par lui et les autres participant-e-s.

Les trois passages dans lesquels Jules utilise le plus souvent le terme de « droit » et de « loi » sont celui dans lequel il évoque la « copie illégale » et un droit de « copier » des fichiers,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

celui où il m'explique ce que signifie pour lui être légaliste (« que ce que tu fais, c'est toujours restreint à ce que tu as le droit [de faire] »), et celui où il évoque sa participation aux débats sur un règlement local de publicité. Sur ce dernier point, il veut participer à changer la « législation » et a pris part aux débats sur « l'argumentaire » militant ou la proposition de meilleures « règles ». Ainsi, il prendrait plus que les autres en compte les normes formelles pour guider ses comportements de consommation, ses actions militantes ou les projets de son groupe. Toutefois, cet impact des lois et règlements interagit avec d'autres éléments de sa vie quotidienne ou de son militantisme. Il répète plusieurs fois qu'il s'agit de « principes » qui guident son comportement « au maximum », sachant bien qu'il lui arrive de « transgresser un tout petit peu » : « sans le vouloir, sans savoir… » ou « sans réussir à se trouver de compromis meilleur. ; ». Il serait donc abusif ou simpliste de penser que c'est parce que Jules est « légaliste », parce qu'il donne une place importante aux normes formelles, qu'il est le seul participant du corpus à ne pas produire de dégradations volontaires. À la prise en compte des lois et règlements s'ajoutent des compromis et des négligences, mais aussi des effets de socialisation qu'il fait remonter à ses « parents », des « valeurs » « ancrées » dès l'enfance et des « habitudes » qui lui semblent encore « fondamentales ».

Carlo et Nina ne mentionnent la « loi » ou le « droit » pour parler de régulations de leur comportement que dans un passage chacun, et chaque fois pour se référer à des sanctions. Le premier évoque des « rappels à la loi » avant le procès, au cours duquel le juge risquait de s'en tenir strictement à la « loi » sans accepter de « parler de politique ». La seconde parle également d'un rappel à la loi et du fait qu'elle et les autres militant.e.s n'avaient pas le « droit » de repeindre un panneau publicitaire selon l'agent du système pénal. En d'autres termes, bien que le droit compte dans leurs tactiques militantes et leurs justifications, leurs descriptions du choix des objets dégradés ou des situations de désobéissance civile mobilisent peu les normes formelles, et celles-ci croisent d'autres critères : la visibilité, la possibilité de débattre avec le public, la sécurité de ce dernier etc.

De son côté, Camille évoque l'importance des « propriétaires » légaux dans le choix des bâtiments envisagés comme « squats », puisque le déplacement des agents de police et les risques d'évacuation rapide varient justement en fonction des détenteurs de titres formels. Lorsqu'un lieu abandonné appartient à une collectivité territoriale ou à l'État et qu'il n'y a pas de projet immobilier prévu, « ils peuvent pas te virer », contrairement à des particuliers qui peuvent porter plainte et « appeler les keufs ». Pour les autres situations, nous avons vu que la représentation des

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

propriétaires peut compter (les banques, les centres de rétention), mais le champ lexical comme les questions juridiques sont très peu mobilisés en entretien. Selon Benjamin, à partir du moment où l'on comprend que le « droit » français est un droit « bourgeois » qui donne une valeur « sacrée » à la « propriété », on ne peut s'étonner qu'il y ait des sanctions pour dégradations. C'est seulement dans ce passage d'entretien complémentaire, après une question sur les sanctions, qu'il évoque les lois et règlements comme mode de régulation des comportements et non comme outil au service du militantisme. Encore une fois, cela ne semble pas être ce niveau de normativité qui prime pour décrire les choix d'objets dégradés ou les situations qui y mènent.

Sébastien et Anne utilisent un peu plus souvent que les autres des références aux normes formelles pour expliquer ce qui guide leurs actions, quoique leurs engagements militants et leurs positions dans l'espace social soient bien différents. Sébastien évoque les sanctions de « rappels à la loi » après un vol, puis l'idée qu'il a pris « conscience » des « lois » en les transgressant dans sa « jeunesse ». Il mentionne la « propriété » deux fois, pour expliquer que son rapport aux objets a « beaucoup évolué », et pour critiquer des modes de « consommation » avec des prix « aberrants » pour certains objets « neufs », là où il préfère réparer, bricoler ou récupérer des pièces d'occasion. Cette évolution est moins liée chez lui à une prise de conscience qu'à l'expérience de vie avec ses copines, la reprise d'étude, les rapports à sa famille, nous y reviendrons dans la section qui suit.

Enfin, c'est Anne qui mentionne le plus directement la « propriété » ou les lois et règlements qui l'entourent pour décrire des actions ou situations. Elle mentionne la « violation de matériel » ou « l'effraction de la propriété privée » pour distinguer ses actions clandestines des pratiques revendiquées par son groupe militant. Elle évoque le rapport à la « loi » pour départager différentes associations et collectifs antipub ou pour m'expliquer les principes de la désobéissance civile (« les afficheurs sont dans l'illégalité […] ben on, on enfreint la loi pour se venger des gens qui respectent pas la loi »). Dans un autre passage, elle rappelle que les panneaux publicitaires ne sont pas « propriété » publique pour justifier, devant moi comme elle peut le faire devant les badauds, que ce sont les « sous de la pub » qui sont visés et non ceux des contribuables. Elle parle ailleurs des critiques et de ses efforts sur la « propriété » dans la logique de la « décroissance », valorisant le partage de livres ou préférant investir dans une « carriole à vélo » que dans une « voiture » et des « pleins d'essence ».

Après ce recensement aussi exhaustif que possible, on peut dire que dans des entretiens semi-directifs concernant des pratiques de dégradations militantes et le rapport à la propriété, si

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

l'on parle à quelques moments de droit et de propriété sans que le chercheur n'apporte ce terme dans l'échange, c'est rarement les normes formelles qui sont mobilisées pour justifier ou décrire les situations et les objets ou espaces en cause. On parle occasionnellement de lois et de règlements pour décrire des sanctions, pour décrire des principes qui admettent des exceptions, décrire quelques tactiques militantes qui comptent (entre autres facteurs) dans le choix d'objets ou d'espaces, pour critiquer les structures sociales ou des modes de consommation, mais finalement peu pour expliquer ce qui se passe lorsque l'on dégrade. Comme dans le corpus précédent donc, et malgré une utilisation du droit comme ressource par les participant.e.s, nous devons considérer que les normes informelles peuvent avoir autant si ce n'est plus d'impact pour le contrôle social en situation que les normes formelles du droit.

Les objets ciblés dans les espaces publics comme les récits des enquété.e.s nous amènent à penser que ce qui guide la dégradation ou la modification de tel ou tel matériau est à la fois suffisamment fort et stable pour se retrouver dans des trajectoires d'engagement variées, à des âges différents, dans des classes différentes, tout en se situant fréquemment à un niveau informel. Un élément convainquant à ce titre est que le champ lexical autour du droit de propriété est majoritairement utilisé lorsque ils ou elles cherchent à décrire des normes informelles de rapport aux objets ou de conduite militante (quelle tactique, quelle enfance, quel rapport avec les « colocs'», quelle idéologie). Le droit inspire les métaphores, joue dans les tactiques et les idéologies, mais il explique peu les conduites.

Nos participant.e.s sont passés par des interactions dans les espaces publics dans lesquelles ils ou elles ont pris le rôle de dégrader en privilégiant des biens publics ou appartenant à des organisations privées, évitant les biens rattachés à des particuliers ou des personnes connues. En réalité, c'est moins les titres de propriété ou les statuts légaux qui comptent pour eux que l'expérience et le sens des objets en situation. La préparation, les cadrages idéologiques ou pratiques des militants n'enlèvent rien à ce constat : ils stabilisent le sens des objets en question (le mur de la Mairie, le bâtiment public abandonné, la voiture du « bourge », la vitrine d'assurances, le panneau illégal, l'affiche sexiste en centre-ville…) comme les manières de faire. Toutefois, le niveau légal et les titres formels ne semblent recouvrir qu'une portion réduite des mécanismes qui expliquent la prise de liberté ou la retenue envers les objets. Pour reprendre les exemples d'Anne et Carlo sur le statut du mobilier urbain, si des observateurs peuvent se sentir choqués que l'on peigne sur des panneaux publicitaires, c'est peut-être moins parce qu'ils connaissent le statut légal de tel ou tel objet que parce qu'ils perçoivent et sont socialisés à

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

concevoir celui-ci comme intouchable, qu'ils perçoivent celui-ci comme public et qu'un ensemble de normes informelles sont attachées au « respect du bien public ». Apprenant que les panneaux sont de droit privé justifie peut-être l'engagement des antipubs ; l'observateur se dira peut-être qu'il s'agit d'un combat politiquement légitime, mais il ne permet pas forcément de comprendre que l'on s'en prenne au « bien d'autrui ».

Pratiques de soin : entre soi militant et espaces privés

Les observations qui précèdent concernent principalement les espaces publics. De fait, la majorité des participant-e-s de ce corpus apparaît comme ne dégradant rien dans des espaces privés, mis à part quelques recherches de squat et parfois dans les squats. Nous avons peu évoqué les pratiques quotidiennes dans les espaces et lieux militants jusqu'ici. Néanmoins, on pourrait se demander s'ils sont directement objets de dégradation ou de modification par nos participant.e.s sans l'accord des propriétaires ? Comment les militant-e-s anticapitalistes ou antiproductivistes interagissent avec les objets dans ces espaces ? Aussi simple que cela puisse paraître, nous touchons au cœur des questions de possession et de propriété, mais aussi aux figures de vandales ou de casseurs à l'aide de ces questions. En effet, un discours récurrent sur le vandalisme consiste à dire que ses auteurs seraient inconscients (ce que nous savons déjà être faux), et il m'est souvent arrivé d'entendre une question rhétorique au cours de mes différents terrains : « est-ce qu'ils feraient ça chez eux ? ». Sans prétendre que les lieux couramment pratiqués par des militants soient nécessairement « chez eux », puisqu'ils partagent ces lieux avec d'autres (nouveaux ou non, habitués ou non), nous sommes conduits à questionner les pratiques au sein d'espaces de proximité sociale ou d'affinités et de sympathie. Ainsi, nous profiterons de cette section pour comprendre quelles peuvent être les pratiques de soin envers les objets, les pratiques de négligence ou de dégradation, dans les espaces propres aux militant.e.s, et dans les espaces privés qu'ils ou elles fréquentent (domestiques, amicaux, etc.). Nous évoquerons plus longuement les pratiques dans leurs logements dans les sections suivantes.

Un premier point permettant de questionner la vie quotidienne de nos participant.e.s anticapitalistes concerne les squats. Camille en a été proche et en tenté l'ouverture, Sébastien et Benjamin ont ouvert des lieux ou vécu en squat.

> « Camille : on a continué à chercher des squats et en fait ça s'est pas fait parce que au final du coup on était 3 filles, et au final il y en a une qui a dit 'bah nan moi en fait je vais

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> pas…', en fait il y en a une elle venait pas de [V2], parce que nous du coup c'était… on était 2 à venir de [V2] et du coup c'était assez simple, on pouvait laisser les affaires importantes chez nos parents ou… parce que le problème quand tu vis en squat c'est que, en fait… si tu dois dégager en… une heure… tes papiers importants euh… t'es un peu dans la merde et donc du coup, elle nous avait dit 'bah non euh… moi je peux pas en fait… je vais rentrer en Master 2 et puis…' elle venait de [AV16] et donc du coup tous ses papiers importants euh… ils étaient chez elle et qu'elle pouvait pas euh… […] Et donc, donc on s'est retrouvés où en fait on était plus qu'à deux et puis […] euh… tu te rends compte qu'en fait on va, soit on laisse tomber les études, soit on est vraiment présentes dans le squat [court-silence]. Et du coup nous on voulait pas faire que un squat d'habitation, on voulait faire un espèce de truc politique, enfin… […] même si, forcément un squat c'est politique mais genre un truc avec des activités, avec des… Et se disait en fait à deux euh… à deux c'est pas possible quoi. A deux c'est pas possible, on était pas non plus assez intégrées dans le milieu des squatteurs et tout […] Donc du coup l'idée elle a... mais on avait continué […] à chercher, on avait trouvé une case et tout, et du coup après on avait refilé le plan à d'autres… et en fait la case elle s'avère trop cool et le… enfin ils ont été virés depuis mais… et après il y en a d'autres qui ont trouvé une case juste à côté qui s'appelle [LM3]… […] parce qu'il y avait tout dedans. Ils sont arrivés il y avait euh… aspirateur… en fait c'était une nana, qui était à l'hôpital, qui était morte, et qui avait fait don au CHR, et le temps que le CHR gère l'affaire, euh ils avaient pu se… ils, s'étaient squaté et du coup il y avait lave-vaisselle, machine à laver, il y avait tout quoi […] mais nous on l'avait même pas capté ce… peut-être qu'elle habitait encore dedans à l'époque je sais pas [sourire] mais ouais du coup déjà on cherchait pas un grand truc, on cherchait une petite maison… » Camille, 26 ans, doctorante.

Après leur arrestation, Camille et ses amies continuent la recherche de squat. Parmi les facteurs ayant joué dans l'arrêt de ses pratiques déviantes, nous avons vu que la sanction (avec une amende et un casier judiciaire), l'investissement dans les études ainsi que les rapports de pouvoir au sein du milieu anarchiste local avaient joué. Pour l'une de ses amies, l'entrée en « Master II » joue également un rôle, mais ce qui nous intéresse ici est le rapport aux espaces et aux objets. Les « affaires importantes » de Camille sont gardées à l'époque chez ses « parents », ce qui joue un rôle non négligeable dans sa possibilité d'ouvrir un squat « politique ». Comme elle l'explique, en cas d'éviction par la police, celles-ci risqueraient d'être détruites, saisies ou encore dégradées, oubliées, bref, elles auraient été « dans la merde ». La destruction volontaire de bien d'autrui par les agents de contrôle social formel est extrêmement fréquente lors d'interventions dans les squats, mais aussi lors de manifestations. Le plus souvent illégale ou justifiée sans autre forme de procès par le « maintien de l'ordre », cette menace de dommages matériels impacte directement les pratiques des militantes, qui ne peuvent habiter les lieux comme une location ordinaire, et encore moins comme une propriété dont elles auraient le titre.

Voulant à la fois créer un squat où elles peuvent habiter et organiser des « activités » politiques, le fait de se retrouver à « deux » pour gérer un espace comme celui-ci devient problématique. Au-delà de le rendre viable et de l'aménager, il faut aussi occuper les lieux de manière permanente,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

contrôler la porte et les entrées, gérer les activités et l'espace ou faire l'interface avec d'autres collectifs. Leur faible « intégration » dans le milieu squat local joue à la fois dans l'abandon de ce projet et dans le passage du « plan » à d'autres. Dans la suite de l'extrait, Camille évoque une autre « maison » abandonnée et proche du lieu « trop cool » qu'elles avaient trouvé. Le nom du squat est anonymisé, mais elle nous raconte rapidement les raisons de l'abandon du lieu et de tous les objets qui se trouvaient à l'intérieur. Peu avant le décès de la propriétaire, la maison est donnée au centre hospitalier local, qui prend du temps pour « gérer l'affaire ». Dans cette fenêtre d'opportunité et un bâtiment supposé vide, les squatteurs découvrent tout l'équipement nécessaire pour habiter les lieux et en prendre soin (« aspirateur », « machine à laver », « lave-vaisselle ».). C'est une chose rare et une anecdote qui circule entre militant.e.s. Raconté avec un certain sourire par Camille, ce coup de chance nous indique d'emblée que les squats politiques ou d'habitation peuvent être des lieux où l'on prend soin de conserver le matériel, de garder un espace ou des objets propres (sol, vaisselle, habits etc.). En revanche, la possibilité de ce soin n'est pas assurée, car il est rare de disposer d'un équipement aussi performant sur place, et parce que la division du travail domestique dans les squats n'est pas plus simple qu'ailleurs.

Dans les lieux pour lesquels Benjamin a participé à l'ouverture et à rendre l'espace viable, la chance n'était pas vraiment au rendez-vous.

> « le premier lieu qu'on avait ouvert… il y avait un mètre de gravats partout quoi […] du coup on a dû tout vider… tout trier et essayer de cleaner, commencer à construire des trucs, parce que c'était un hangar en fait. Vide. Enfin une ancienne usine… mais dans un état… je crois qu'on avait un peu… on y avait un peu été fort sur ce coup-là quoi. Et en fait au bout d'un mois… à bosser là-dedans on a fait 'nan mais en fait c'est mort on n'arrivera jamais à rien faire ici'enfin… bon du coup on avait cleané une bonne partie… On avait aussi des gravats pour faire des barricades machin, et tout pf, tout le bordel quoi. Et puis… et puis après ben du coup on a essayé de trouver un autre lieu… on a trouvé un autre lieu, là il y avait beaucoup moins de travaux. On a remis l'eau, l'élec… et euh, essayé de lancer des trucs mais… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

L'ancienne usine vide que son groupe tente d'abord d'aménager demande beaucoup de travail, notamment de déblayage et de tri des matériaux ou objets laissés à l'abandon. Certains peuvent être réutilisés comme avec l'exemple des « gravats pour faire des barricades ». Toutefois, après « un mois » de travail, les tâches sont trop nombreuses, trop longues ou trop difficiles pour arriver à leurs fins, et ils décident de trouver « un autre lieu », dans lequel ils parviennent à remettre « l'eau » et « l'électricité ». Celui-ci, appartenant à « la Mairie » accueillera surtout des « concerts » et des « cours de boxe » autogérés. Même si « plein de gens » « gravitent autour », avec des projets divers, et qu'un « programme d'activités » est affiché aux alentours pendant deux semaines, le groupe et leur projet « capote » selon Benjamin, avant d'être repris par d'autres

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

squatteurs. Nous avons déjà évoqué les raisons de cet échec relatif, mais Benjamin explique qu'ils avaient tout de même aménagé l'endroit comme « un lieu de vie », « d'activités » et de « réunions », avec une « cuisine » et un « énorme dortoir ». Quelques militant.e.s y passent « tout leur temps », certain.e.s semblent « foirer » leurs « études » à ce moment-là, mais y naissent aussi des mobilisations. Pendant l'aménagement de leur espace semi-privé et par la suite, il garde quelques « trucs qui peuvent être utiles » tout en faisant comme à son habitude et comme chez lui, le « ménage par le vide » si les choses traînent. Sans se dire « maniaque », Benjamin dit qu'il « n'aime pas la crasse » et qu'il n'a pas « envie de vivre dans une décharge ».

Pour le bricolage, nous avons vu qu'il en pratiquait avec ses « potes » de « village », au moment où ils ont essayé d'aménager une ancienne ferme lorsqu'ils étaient lycéens. Il bricolait aussi chez sa mère, et encore plus souvent dans les squats.

> « ben du coup avec les squats et tout… j'en ai fait. (*mm*, *ouais et dans ces cas-là vous bricoliez ensemble tu disais ?)* ouais *(vous faisiez des grosses sessions euh…)* Ouais c'est ça, ouais et puis c'est marrant parce qu'au début t'es toujours flippé t'es 'putain, je sais pas comment ça marche et j'ai peur'et puis en fait… une fois que tu mets ton nez dedans tu te rends compte… c'est pas si compliqué que ça quoi… […] Et voilà quoi, si tu veux avoir prise sur ce qu'il y autour de toi enfin, tu peux pas le… ne pas y passer quoi enfin… essayer de comprendre pourquoi ça marche pas, pourquoi, qu'est-ce que tu peux faire… pour que ça remarche… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

On voit ainsi dans le récit de Benjamin que les quelques squats ouverts, leur phase d'aménagement ou la volonté d'y faire des activités sont l'occasion de prendre soin du lieu ou des objets : déblayer, faire du tri, du ménage, réparer, construire des meubles, délimiter des espaces. Il y investit donc des compétences pratiques de bricolage auquel il avait pu être socialisé auparavant, mais c'est aussi le moment d'apprentissages à plusieurs, de mettre « le nez » dans le fonctionnement du réseau électrique et sa réparation, dans le réseau d'eau, même s'il a pu avoir une certaine « peur » avant de se lancer. Si l'on retrouve ici l'importance des techniques que nous avions vue sous l'angle des masculinités, Benjamin rapporte cela à la volonté d'avoir « une prise » sur son environnement matériel. Encore une fois et au risque d'enfoncer des portes ouvertes, vivre dans un squat ou y passer du temps implique des rapports à l'espace différents d'une location ou d'une propriété. En d'autres termes, si l'on peut parler d'une prise de possession des lieux, d'une appropriation informelle, celle-ci n'a rien de comparable à une appropriation permise par les titres formels. C'est le flou du terme d'appropriation repéré dès l'introduction générale, qui peut désigner une appropriation capitaliste par titres garantissant l'exclusivité et l'usage d'un objet, mais qui est souvent mobilisé pour faire référence à des normes informelles de possession. Dans le squat où il a passé le plus de temps, il n'y avait « pas énormément » d'objets à eux, et la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

plupart étaient « collectifs ». Même s'ils passaient plus de temps « sur place » que « chez eux », ce n'était pas un lieu « d'habitation ». Pas de « piaule » personnelle dans le « dortoir », ou quelqu'un qui aurait « toutes ses affaires là » par exemple. Sur ces objets mis en commun, Benjamin ne raconte pas de dégradation particulière : seulement le vol d'une caisse de concerts par un.e intrus.e qui s'est introduit.e dans le squat en leur absence.

Aussi simples qu'ils puissent paraître, ces premiers exemples de rapports aux objets et aux espaces dans les squats montrent que les participant.e.s peuvent avoir des pratiques tout à fait conventionnelles : la recherche de lieux correspondant à un « projet » ou à des « goûts », la délimitation d'espaces fonctionnalisés (cuisine, chambres ou dortoir, lieu de réunion ou de fête), le bricolage et la réparation d'objets jugés importants pour la vie sur place, l'attention au ménage ou à la propreté, le soin des affaires mises en commun. Parmi ces pratiques, prendre soin des objets ou des espaces ne semble pas être une question pour les militant.e.s. Au fil de notre terrain, nous avons pu observer et partager quelques moments de vie quotidienne dans des squats « ouverts », principalement politiques mais accueillant aussi des activités artistiques par exemple. La plupart étaient assez grands et originellement aménagés de telle manière que plusieurs habitant.e.s permanent.e.s, avec des chambres personnelles, puissent y vivre. Bien qu'il y ait des espaces multifonctions, la séparation des pièces et des activités y est souvent claire, avec des zones ouvertes, quelques salles spéciales (pour une bibliothèque, des répétitions de théâtre par exemple) et d'autres privées, sur lesquelles on ne tombe pas par hasard. La question du soin pour les parties communes ou les objets partagés est l'objet de signes (cf. Illustrations 28 et 29), de rappels vocaux, de discussions collectives et parfois « d'embrouilles ». Ainsi, on peut directement voir la volonté de créer et de maintenir des normes de rapports aux objets qui garantissent leur soin, leur évitement ou leur utilisation correcte.

Ce sont des pancartes dans les toilettes expliquant comment fonctionne la chasse d'eau des toilettes ou le principe des toilettes sèches, des produits ménagers regroupés aux mêmes endroits et visibles, des écritures ou des affiches personnalisées sur des portes fermées indiquant qu'une pièce est privée, parfois une feuille qui explique les règles de vie collective dans le dortoir et où se trouvent les extincteurs, des graffitis rappelant qu'il faut faire sa vaisselle, laisser un endroit propre ou « ramasser » son « bordel » derrière soi, des portes à « laisser ouvertes », d'autres qu'il ne faut pas ouvrir à des inconnus, des boîtiers à ne pas toucher, des affiches contre la pauvreté ou de prévention sanitaire, des tables où l'on invite à se servir en brochures ou payer à prix libre… (cf. Illustration 30). C'est encore la création d'un coin fumeurs dans une cour, d'un coin avec des canapés, des ateliers de réparation de vélos, des décorations, des coups de main pour repeindre et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rafraîchir une pièce ou pour emménager dans le squat, la protection d'une sono ou d'une œuvre d'art avec une bâche ou dans un coin peu fréquenté, les débats et tensions sur le ménage après une soirée ou entre habitués. Pour peu que l'on y prête attention, ces lieux militants sont parcourus de normes concernant le soin et l'évitement envers les objets ou les espaces. Comme tout attente standardisée de comportement et de représentation, elles occasionnent des exceptions et sont susceptibles de sanctions. Ces dernières sont rarement formelles bien qu'elles puissent aboutir à des discussions en assemblée générale, à la formulation de nouvelles règles ou à des exclusions ; elles passent le plus souvent par des réflexions entre militant.e.s, des discussions en petit comité, des invectives, des moqueries et plus rarement des bagarres.

L'un des participants les plus clairs sur ce sujet a été Sébastien, qui évoque différentes anecdotes lors de sa vie en squat politique ou d'habitation. Il raconte n'avoir toujours aucun problème « moral » avec une vitre brisée dans une « baraque » abandonnée, mais reprenons l'un des passages cités précédemment. Quand je le relance sur le supermarché tagué :

> « Bah ouais c'est le truc euh, capitaliste par excellence quoi de… parce que après taguer, je sais pas, taguer des volets d'un mec et tout, ça je trouve ça… je trouve ça pourri parce que… tu vois, quand tu… tu vois le rapport à la propriété, en fait tout ça c'est un truc qui a vachement évolué chez moi euh, avec ce délire euh punk, où au début, c'est en, tu vois l'entre-soi, donc euh y'a ce qui est bourgeois, c'est bon c'est quand même assez marxiste hein les oppositions de toute façon, mais c'est pas dérangeant suivant à qui tu le prends en fait, ou à qui tu casses quoi. Mais une fois que t'es à l'intérieur de la communauté euh, t'es censé, pouvoir faire confiance euh, à ceux de la communauté quoi, tu te poses pas la question euh, tu laisses ton perfecto là euh, 'putain', bon ben des fois t'apprends que finalement y'a pas tout le monde de bien quoi mais euh… tu vas pas piquer dans un concert punk la veste d'un punk, c'est pas le truc euh, qui est censé se faire » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Tout un panel d'objets représentant divers degrés de distance sociale se trouve présenté dans l'extrait. Le supermarché, institution « capitaliste » sans individualité, est mis en opposition directe à un « mec » dont on taguerait « les volets ». Mais cette personne inconnue vivant dans une maison entretenue n'est pas aussi proche socialement que les membres de la culture « punk » dans laquelle Sébastien évolue. Il mentionne bien la perception idéologique des objets (« c'est assez marxiste ») et un rapport de « confiance » au sein d'une « communauté » punk. Pour rappel, le punk n'a rien d'une communauté au sens anthropologique du terme, mais l'on comprend bien la référence à une culture relativement cohérente dans laquelle les acteurs partagent des signes et des éléments de socialisation.

La fin de l'extrait est probablement l'une des manifestations les plus claires d'une norme de soin au sein d'espaces proches ou affinitaires : la règle informelle est que l'on ne « pique » pas la

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« veste » d'un punk dans un concert « punk »[378], même si parfois l'on comprend que « tout le monde » ne joue pas le jeu. Le « perfecto » a une valeur qui déborde largement un hypothétique prix d'achat ou de revente, mais ce qui nous intéresse ici se passe en-deçà et au-delà de la valeur attachée à un objet. En effet, on pourrait rapidement tenter d'expliquer la norme de conservation d'une veste ou d'évitement du vol dans le milieu punk à la valeur monétaire, affective ou encore sociale de celle-ci. Cependant, cela nous replacerait classiquement devant le paradoxe du « chauve » d'Eubulide de Milet (Godin, 2006, 499) : comment associer une mesure quantitative à un processus qualitatif, autrement dit, à partir de quelle valeur[379] pourrait-on expliquer que l'on conserve sa veste et que l'on protège celle d'un.e autre ? De fait, ce n'est pas tant une question de valeur que de socialisation à une norme de conservation : quel que soit le prix de la veste, quels que soient ses écussons, « c'est pas le truc euh, qui est censé se faire ». Sébastien, fort de ses études en sociologie, met directement le doigt sur la question de « l'entre-soi », ici sous culturel mais aussi militant : c'est cet entre-soi, autre manière de parler de proximité sociale, qui soutient la norme. C'est cette confiance entre eux qui assure son respect et crée des exceptions. On peut penser que c'est encore l'entre-soi qui fait souvent penser que le « vandalisme », c'est les autres.

Néanmoins, si toute règle admet des exceptions, on peut éventuellement en trouver chez Sébastien pour comprendre le rapport aux objets dans les squats.

> « S : Même moi hein, pourtant j'fais des conneries tu vois. J'crois j'ai jamais cassé de gros truc euh genre une télé ou… (*Ouais chez un pote ou… si t'es invité chez quelqu'un…*) Bah ça dépend chez qui t'es mais, des fois, chez des potes euh, d'façon, […] des fois des trucs on les broyait ensemble quoi. (*ah ouais ?*) Des meubles ou ouais ça dépend des moments quoi [sourires], […] Bah ouais mais chez pf, chez, chez mes potes là, ça m'est déjà arrivé, tu sais y'avait un mec il était venu avec nous, il est resté dans le coin de la pièce [rire] ! Parce que, bah c'est des meubles, souvent ça peut être des meubles trouvés ou quoi. Mais euh, du coup on les broie, on saute dessus euh, le canapé et tout, après on le jette par la fenêtre enfin… [sourire] mais c'est pas… mais avec ces gens-là je sais que je peux me comporter comme ça, vu que… c'est comme euh le rapport au physique tu vois, y'en a bon, c'est 'salut', tu serres la main, nous on se voit, des fois on est un peu abrutis quoi on se tape dessus, ça nous fait rigoler euh,

---

[378] Au-delà du prix et de l'attachement que peut avoir une veste pour n'importe quel individu, les vestes ont une valeur particulière dans la sous-culture punk, à la fois historiquement et au sein des interactions. Celles-ci sont souvent un signe de reconnaissance et parfois portées en permanence par les pratiquant-e-s ; de plus elles sont elles-mêmes souvent remplies de signes, badges, patchs, écussons ou encore lettrages. Enfin, l'usage des vestes implique généralement leur conservation pour de simples questions de température du corps ou de protection des intempéries.

[379] En supposant que celle-ci serait quantifiable...

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> *F.B : Mm, mais ça c'est marrant, (*On sait que ça peut arriver quoi…) *[…] genre parce que, tu vois un meuble ça se remplace pas forcément si facilement que ça, ou alors peut-être qui si, justement, il a l'habitude de trouver des meubles ?*
>
> S : Bah ouais, ça doit être ça hein, ça c'est euh, c'est parce que c'est souvent des trucs trouvés tu vois… Et puis euh, on… c'est plus euh… c'est pas l'objectif de casser le meuble tu vois c'est, c'est un truc, c'est un dommage collatéral quoi, c'est que, on se laisse aller entre nous et puis on tombe sur un truc quoi… […] Mais d'ailleurs j'étais en train de penser à, une fois y'a eu l'écran qui a été pété, de l'ordinateur. Et euh, ben j'sais pas comment ils ont géré le truc mais euh, ça a pas dû faire si chier que ça quoi… [silence]. Et l'autre, la dernière fois il a pété son Mac, là par contre il a eu l'air con quoi, mais il était tout seul quoi [sourire]. Enfin il l'a fait, parce que nous on faisait les cons, il s'est énervé, et paf il a balancé un truc de soupe ou j'sais pas quoi qui a atterri dans le, dans le *Macbook*, aie. [rire] Mais, tu vois là à ce moment c'est compliqué parce que… ben du coup il a... il a rien dit, on a rien dit non plus. (*ouais c'est pas vous qui avez cassé le)* ouais *(le truc et en même temps euh… ouais mais j'imagine qu'il a dû…)* C'est sûr que ça me faisait chier pour lui quoi. » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Pendant la période d'un an où Sébastien vit en squat et à d'autres occasions plus tard, il lui est arrivé de casser des meubles, avec et chez des « potes ». Ceux-ci étaient « récupérés » ou trouvés et peuvent être remplacés facilement. L'objectif, même dans ce cas, n'est pas « de casser » pour « casser » : on parlerait ici probablement de négligence puisque la dégradation est clairement volontaire, mais surtout parce qu'elle a lieu dans un espace privé, entre amis, avec l'accord tacite ou explicite des personnes en possession des objets. Ce type de dommage matériel, pour surprenant qu'il puisse paraître, n'a rien de très rare et virtuellement très peu de chance d'être documenté. Pour d'autres exemples particulièrement connus, on peut penser aux bouteilles de champagne cassées pour inaugurer un prestigieux bateau[380], aux fêtes où une chaise se casse d'avoir trop ri entre ami.e.s, aux sculptures temporaires brûlées pour une célébration, aux salissures d'un vestiaire sportif un soir de victoire… Comme l'explique Sébastien, c'est un « dommage collatéral » de la vie sociale… À moins que l'entre-soi soit suspendu et que la distance sociale réapparaisse : envoyer une bouteille sur un bateau, casser la chaise d'un inconnu, brûler une sculpture, « déglinguer » un vestiaire, casser les meubles d'une simple connaissance. De fait, les pratiques de Sébastien seraient stigmatisées, peut-être comme du « vandalisme », un « saccage », une « violence », une « atteinte aux biens », des pratiques de « casseur », s'il ne faisait pas cela avec « ces gens-là ». Le rapport de confiance existant entre lui et ses amis, d'une proximité affective et « physique », passe également par le rapport aux objets et aux espaces (l'inconnu invité se place d'ailleurs « dans le coin de la pièce » dans l'exemple de Sébastien), et

[380] « Un navire qui n'a pas goûté au vin goûtera au sang » dit l'adage justifiant ce type de rituel marin, qui recouvre également des pratiques de destruction somptuaire.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

c'est ce qu'indiquent les anecdotes sur les ordinateurs endommagés. Sébastien est embêté que son ami casse malencontreusement un objet qui lui appartient, dont il dépend probablement, et qu'il ne peut pas remplacer facilement. Sébastien n'est pas celui qui casse, mais il sent un malaise lorsqu'un objet proche de son ami est dégradé involontairement. Pour les meubles, ne nous trompons pas sur le degré de proximité en jeu : il est très fort, puisqu'il ne se permettrait pas de dégrader la « télé » d'un ami et il précise bien que ce n'est qu'avec certains de ses proches qu'il peut avoir des pratiques de dégradation négligente dans un cadre ludique.

Les lieux militants anticapitalistes que nous avons traversés sont parcourus de ce type de relations, avec des proximités affectives ou culturelles qui tissent le soin des objets et des espaces. Par exemple, il s'agit de ce militant que je rencontre pour la première fois dans un lieu anarchiste et qui ramasse ma veste tombée par terre et la pose sur une table. Ce sont ces innombrables propositions de prendre une chaise pour m'asseoir une fois que l'on sait que je participe à une réunion, les parts de cake passées autour de la table avec la norme implicite qu'il doit en rester pour les suivant.e.s, les tracts que l'on me passe pour les diffuser si j'en accepte une poignée. Les bibliothèques militantes, les cantines ou encore les « magasins gratuits » sont des espaces privilégiés pour révéler les normes de soin ou d'évitement. Pas de vérification sur des pages éventuellement cornées ou tâchées puisque l'on me fait confiance et que certains livres sont en consultation uniquement ; pas besoin de rappeler trois fois que chacun s'occupe de sa vaisselle puisque les bacs d'eau et les éponges sont devant tout le monde. À qui est le sac qui est resté dans une salle que l'on vient de vider ? Il n'est pas perdu. Quelqu'un peut-il aider à déplacer les chaises pour la réunion ? Nous serons plus que prévu mais il y a de la place. Les pratiques de prêts entre militant.e.s, dans les espaces ou en dehors, sont également très courantes, nous y reviendrons.

À moins d'être marqués par une relation sociale distante ou perçue négativement (cas des vengeances ou des « embrouilles »), la très grande majorité des objets sont traités avec soin au sein des espaces militants que j'ai pu observer, ou du moins selon les normes formelles ou informelles du lieu, qui organisent des formes de soin ou d'évitement. Ces dernières expliquent, en plus des contraintes spécifiques comme celles existant dans des squats, des tolérances et des interdits différents que dans d'autres espaces : le niveau de propreté requiert rarement que l'on puisse « manger par terre », mais on « ramasse son bordel » pour ne pas trop gêner les autres. La casse d'un objet de récupération n'est pas forcément grave, mais il faudra sûrement le remplacer si l'on en a besoin. Ces normes croisent tous les rapports de pouvoir déjà évoqués : qui tient la porte et qui prend la chaise au centre, quelles démonstrations de force ou de maîtrise sur tel ou tel objet, quelle division du travail sur le ménage dans les squats, quel lieu militant prestigieux et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

quel espace plus « cool » etc. La socialisation militante propose des cadres d'apprentissages du rapport aux objets et aux espaces comme toute socialisation secondaire, et elle croise des socialisations primaires, professionnelles ou encore sous-culturelles.

On comprend mieux les tensions évoquées par Camille entre « skins » et « bibliothécaires » si l'on sait qu'en plus des rapports de pouvoir qui s'expriment entre personnes, se jouent des rapports aux objets et aux espaces qui renforcent ou délitent les relations préexistantes. La démonstration de force masculine aux dépens des objets (salissure, tags, casse) peut vite poser la question de qui s'occupe de réparer, nettoyer, repeindre etc. Le contrôle de la porte par les habitué.e.s peut vite poser la question de qui est exclu ou non de telle réunion ou de telle soirée. L'habitude de s'échanger des livres peut vite poser la question d'à qui sert la bibliothèque. À force d'interactions répétées, le rapport aux objets des militant.e.s s'incorpore et se naturalise, permettant de se sentir chez soi au local syndical, d'y passer un coup de balai ou de faire attention au « matériel », de le couvrir de stickers également. Cette socialisation ne disparaît pas complètement dans les espaces publics, bien que les interactions y soient différentes : elles permettent de comprendre le rapport aux objets conventionnel dans les manifestations, (faisons comme la majorité des autres militant.e.s du groupe), mais aussi de repérer au sticker près, quel groupe militant est passé dans un quartier. Quoi de surprenant alors, en-deçà et au-delà de sa valeur monétaire, que la Porsche soit perçue comme une voiture de « bourge » ? Ou que la vitrine d'assurance soit perçue comme « capitaliste » ? Sans pirouette et sans naturalisme sur la propriété, il serait bien compliqué d'expliquer en quoi ces objets ne sont pas rattachés à ce qu'ils représentent.

Vélos et vêtements

Pour se rapprocher des antiproductivistes, on peut évoquer deux exemples : celui du soin pour les vélos et celui des vêtements sans marque. Nous avions rapidement parlé de Nina et de son rapport au vélo dans le début de sa carrière militante. Les « ateliers » militants pour réparer ou entretenir son vélo sont l'occasion de prendre soin d'un objet important à plus d'un titre. Elle commence par évoquer l'aspect « jouissif » et le sentiment d'être « contente », « comme une gamine » lors des mobilisations auxquelles elle peut encore participer, où les militant.e.s peuvent parfois être « plus de 2000 », en bicyclette, pour se « réapproprier » les rues et espaces publics.

> « J'sais pas, après, je pense que ça doit réveiller…, enfin, j'ai fait de la psychologie à deux balles mais des bons souvenirs d'enfance, parce que quand j'étais gamine… Je vivais en,

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> en banlieue périurbaine et j'avais énormément de liberté, enfin, je pense parce que c'était une ville assez tranquille et… je me, je me souviens de prendre mon vélo et partir avec les gamins, avec les autres dans les champs ou j'sais pas quoi… Et je pense qu'il y a...à la fois je pense qu'il y a une madeleine de Proust et au même temps tout ça se couple très bien avec ma vision politique du monde [sourire], donc euh, c'est un bon compromis quoi… […] mais j'avais jamais… j'avais jamais donné autant de sens que, en fait en discutant avec les autres que, lors des, que j'ai rencontré pendant la [PM26], j'avais pas aperçu à quel point… ça avait un sens politique en fait, vraiment… » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Le sens que Nina donne au vélo renvoie initialement à sa socialisation primaire et l'expérience de « liberté » en partant « dans les champs » avec « les autres » « gamins », qui restent encore de « bons souvenirs ». Ce sens se transforme par le croisement avec sa socialisation militante et toute une « vision politique du monde » déjà évoquées : les « discussions » au sein et autour des mobilisations écologistes, les « rencontres », mais aussi les occasions de prendre soin de cet objet.

> «N : Moi c'est mon moyen de locomotion principal, c'est… c'est un objet qui a... alors, qui a beaucoup d'importance. Alors moi, je pense pas être quelqu'un d'hyper matérialiste au sens… proche de ses objets et… Mais, mais c'est un… malgré tout c'est un objet important dans ma vie. D'ailleurs en fait ce vélo, c'est… c'est un vélo d'occasion, mais c'est un vélo hyper confortable, enfin… En fait j'suis passé du petit vélo merdique que j'avais récupéré de mon adolescence, au fur et à mesure, à… à un vélo hollandais que j'ai réussi à avoir pour pas cher… Et puis là, ça c'est mon troisième vélo en gros, et celui-là, je l'ai acheté un peu plus cher, mais pareil, toujours d'occas'. Mais… super confortable, tu vois, bien éclairé, avec des vitesses [sourire]. Un vélo de ville, c'est pas un vélo de voyage. Enfin non, j'ai appris euh, puis je me suis aussi euh, grâce aux amis, aux ateliers vélos et tout ça, à apprendre à réparer soi-même les trucs d'occas'… […] Je suis assez fière de ça, de savoir… Je pense aussi, d'un point de vue féministe, c'est important de… Et c'est vrai qu'il y a un copain qui me disait : 'Bah, à vélo tu peux très vite être autonome', pas comme une voiture en fait. À vélo tu peux être vraiment, t'as pas besoin d'une carte, déjà, c'est toi. Et puis… apprendre à faire des petites réparations de base, bref y'a vraiment toute une vision, tu vois, d'autonomie aussi…
>
> *F.B : Et du coup, par exemple, […] la réparation de ton vélo c'est pas un truc que t'avais appris avant ?*
>
> N : Non, non. Grâce à tout le, non seulement une vision politique partagée, où du coup les gens, le copain me disait 'C'est vachement important que tu puisses savoir le réparer toi-même, ça fait partie de…', ouais, de ton émancipation, enfin ils me l'ont jamais dit comme ça tel quel mais c'est que j'ai compris en… regardant des choses, en écoutant les uns, les autres et puis… Et puis, bah oui, en participant… à des ateliers quoi. » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Revendiquant de ne pas avoir de « 4x4 » mais plutôt un « bon vélo », celui-ci est son « moyen de locomotion », son « objet du quotidien », qu'elle souhaite donc « confortable », « bien éclairé » etc. Cette importance fonctionnelle est encore travaillée par sa socialisation militante, puisque Nina apprend à réparer son vélo lors « d'ateliers », et elle cite plusieurs phrases reconstruites d'un « copain » militant (« vachement important », « réparer toi-même », « être autonome »). C'est dans

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

ces espaces militants et dans les mobilisations que s'apprennent tant le soin à l'objet que les pratiques politiques ou les représentations qui l'entourent. Ces pratiques sont transmises entre militant.e.s et incluent donc un soin pour le vélo des autres : pour aider à réparer, pour trouver ou faire circuler une bonne « occasion ». D'ailleurs, Nina garde un de ses anciens vélos chez elle comme « vélo d'invité ». Si elle n'a pas toujours le temps de s'en occuper, elle aime qu'il « fonctionne bien » et aime aussi qu'on l'aide à prendre soin de son vélo. Lors de mon terrain avec les antipubs, l'objet vélo est très souvent présent et cible d'attitudes protectives.

> Peu avant une réunion dans un espace autogéré, une militante pour la décroissance rappelle à un autre, qui vient d'arriver en vélo, de ne pas le garer dans l'espace du « magasin gratuit » pour ne pas qu'il soit confondu avec les autres objets. Sur la ZAD, on me prête un vélo pour faire le tour de plusieurs habitations et distribuer le journal militant local, en me faisant confiance pour y faire 'attention' mais en me précisant qu'il devrait être fonctionnel. Pour un rendez-vous d'action de désobéissance civile en centre-ville, un tiers des militant.e.s écologistes et antipub présents arrivent en vélo, puis l'attachent avec un voire deux antivols de qualité aux alentours : beaucoup ont des casques et des accessoires permettant d'être visibles, leurs vélos d'occasions sont souvent en bon état et l'on se demande parfois où une telle s'est garée pour mieux se retrouver. Lors de discussions informelles j'entends plusieurs conseils « vélo », des itinéraires, des anecdotes de circulation, et j'assiste furtivement à des prêts de matériel pour changer une chambre à air ou graisser une chaîne. Quand je rencontre Carlo, il vient logiquement à vélo et procède à un échange de livres avec un autre militant, à vélo également.

Quand je demande à Anne si elle a déjà eu des biens dégradés, c'est encore l'exemple des bicyclettes qui lui vient à l'esprit.

> « on a déjà volé deux vélos à mon mari mais pas à moi [rires] mais euh, [silence] après euh… entre voler et casser si je, si je retrouvais mon vélo attaché là où je l'ai posé, cassé, ben… ouais, si, ça me ferait plus de peine que quelqu'un qui aurait volé mon vélo, parce que euh tu te dis que voler ben.. (*ouais il a une deuxième vie ou*…) bah c'est, c'est chiant pour toi faut que tu rachètes un vélo mais euh, bon à la rigueur tu… enfin, [sourire] c'est grand seigneur de dire ça, 'ça va servir à quelqu'un', nan ça serait chiant quand même mais euh… pff, c'est un, c'est un vélo hein, y'a quand même des choses plus graves, et euh, voilà après euh […] qu'on me vole mon vélo, à la rigueur je comprends, je pourrais comprendre la personne qui le vole quoi. La personne qui me casse mon vélo, enfin sci, sciemment, juste pour dégrader quoi, nan là euh… » Anne, 29 ans, ingénieure.

Pour Anne, le vol de vélo est « chiant » et nécessite un rachat, mais il peut se comprendre du point de vue de la personne qui transgresse, puisqu'elle utilise l'objet par la suite. En revanche, une « casse » « juste pour dégrader » lui ferait plus de « peine », même s'il y a évidemment des choses « plus graves ». On retrouve chez elle des représentations classiques d'un « vandalisme » incompréhensible. Le fait que le vélo puisse être conservé et qu'il soit utilisé s'oppose dans son discours à une dégradation qui n'aurait aucun sens. Dans toute cette collection d'exemples dans des situations différentes, en mobilisation, dans des lieux militants semi-publics rassemblant

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

diverses tendances ou encore chez les militant.e.s, le cas du vélo et des attitudes de soin qui l'entourent est revenu assez fréquemment pour constituer une illustration d'un rapport aux objets tout à fait protecteur et conventionnel. Dans les cas de Nina et d'Anne, mais aussi dans les observations, le vélo est un objet perçu comme proche pour un ensemble de raisons variées (affectives, pratiques, idéologiques, amicales, symboliques…) et fréquemment rapporté à la socialisation militante, entourant les mobilisations, dénotant l'entre-soi, voyageant avec les militant.e.s, et évoluant avec eux. Il est soigné, entretenu, on évite de le dégrader et on aide les autres à en prendre soin.

Le second exemple qui nous permet d'observer la socialisation au soin ou à l'évitement dans les espaces proches des militant-e-s antiproductivistes concerne les vêtements et le rapport aux « marques ». L'évitement des marques est un enjeu important dans l'antipub, puisqu'elle tend à montrer, de la part des militant.e.s, une volonté d'autonomie par rapport au système publicitaire et à la société de consommation plus généralement. Eviter de citer des marques dans le langage courant, mais aussi retirer les marques des habits qui transforment les consommateurs en porte-étendard, ou tout simplement privilégier les objets sans logo identifiable sont très courantes parmi eux. Lors de mon terrain, j'ai fait attention à neutraliser mes objets en ce sens, tout comme je privilégiais le noir et l'absence de marques lors de mon terrain avec les anarchistes. Si cet évitement n'empêche en rien les distinctions de classe à travers les vêtements, puisque la qualité d'un tissu, la coupe ou encore le refus de certains logos marque bien une distance envers le « commun » ou le « populaire », il demande une attention soutenue et parfois quelques techniques de couture. La première personne avec qui j'ai pu en discuter est Anne.

> « après tu parlais de sac-à-dos d'adolescents, euh, au lycée c'est mon premier euh, ma première action antipub euh, j'avais un, un sac c'était pas un "Eastpack" c'était un "Jansport" mais euh, c'était super à la mode, fallait avoir le truc. Et la première chose que j'ai fait, j'ai décousu l'étiquette, avec la marque, et je l'ai remplacée par deux marguerites, d'ailleurs il est derrière le sac-à-dos. Tu vois, il est encore là [sourire]. (*et c'est ton sac-à-dos de lycée ?*) Ouais, c'est mon sac à dos de lycée, et j'ai mis les deux marguerites dessus pour ne pas avoir à, pour ne pas faire de la publicité à la marque. […] et alors justement dans le fait de démarquer, euh on essaie dans la mesure du possible avec mon mari que dans la maison il n'y ait pas de marque apparente, apparente, (*le moins possible*) tu trouveras forcément plein de contre-exemples euh partout mais euh, tu vois à des… on a des distributeurs à céréales, donc le matin t'a pas la boîte de céréales sur la table, t'as, c'est des distributeurs. C'est euh, c'est valable dans la cuisine, dans le frigo on… tout, enfin tu trouveras pas, tu trouveras pas de marques dans le frigo ; dans la salle d'eau on a des distributeurs à savon et à shampoing, donc euh dans la salle de bain sauf le tube de dentifrice parce qu'on arrive pas le démarquer mais euh, y'a pas une seule marque apparente et… et quand tu vas dans la salle de bain des gens, généralement c'est là où tu vois le plus de ma… enfin, […] t'as des marques partout, voilà. Et euh, et c'est valable euh beaucoup de choses, la, la poussette des enfants c'est une poussette de marque, parce

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> que, parce qu'on nous l'a offert et qu'elle roule vachement bien, et que c'est, c'est bien, mais la première chose que j'ai fait j'ai décousu euh la, l'étiquette avec la marque et j'ai peint en noir les montants » Anne, 29 ans, ingénieure.

Se « démarquer » en retirant les marques est un jeu de mots parfois employé par les antipubs, et l'on voit ici un ensemble d'exemples du rapport aux objets dans le cadre privé. Ne pouvant éviter de vivre dans une société capitaliste et où règnent les marques, Anne customise et personnalise ses objets tout en les neutralisant : son « sac-à-dos » redécoré au lycée, dans la « maison » avec les « distributeurs à céréales », les emballages dans le « frigo », dans la « salle de bain ». Il est difficile de modifier tous les objets en ce sens (c'est l'exemple du « dentifrice »), mais avec un nécessaire à couture et un peu de peinture, la « poussette » a pu être neutralisée elle aussi. Lors du festival antipub auquel j'ai pu participer, des ateliers pour retirer les écussons et autres signes de producteurs étaient proposés, ainsi qu'un recouvrement des t-shirts par sérigraphie avec des logos antipubs. Dans l'entretien, qui se passe dans son salon autour d'une tasse de thé, Anne me met pratiquement au défi de trouver une marque dans l'environnement immédiat, car elle prend le soin d'éviter à ses enfants une exposition forcée aux signes commerciaux. Cela recouvre probablement une manière de se montrer authentique et autonome pour Anne, et comme souvent dans le militantisme écologiste, cela permet de revendiquer des « petits gestes » qui vont dans le bon sens. On perçoit qu'il peut aussi s'agir d'une discipline de rapport aux objets, nous y reviendrons : ce qui nous importe pour l'instant, est l'attitude de neutralisation qui va à rebours d'une négligence. Propriétaire de ces objets, Anne se les approprie en les modifiant.

> « Après je fais de la couture, et je… je fais beau enfin, je couds des trucs, je tricote pour mes enfants… et euh, c'est une façon de pas… [Silence] (*Et comment est-ce que, est ce que ces objets-là t'en prends plus soin, […] est ce que tu ou… et comment ça se passe avec tes enfants du coup ?)* Ils… j'essaie de leur inculquer le fait qu'il sont plus importants, que les pulls que j'ai tricoté ils sont plus important que les autres… euh parce que j'y tiens et que faut… faut moins les salir… puis y sont pas forcément super réceptifs enfin, pour eux un pull c'est un pull quoi enfin… bon… y sont pas… mais euh, mais forcément on y attache plus de valeur enfin… entre un pull qu'on a passé des heures à tricoter et un truc qu'on a, acheté dix euros ben… c'est euh… ouais nan si, si, ils sont contents quand… j'ai fait un gilet rouge et mon fils, il est très content d'avoir son gilet rouge, bon après, je sais pas s'il va en prendre beaucoup plus soin qu'un autre… » Anne, 29 ans, ingénieure.

Nous retombons ici directement sur le rôle parental et la socialisation militante transmise aux enfants : Anne essaie « d'inculquer » à ses enfants la « valeur » des « pulls » qu'elle tricote, sachant très bien qu'elle ne peut pas s'assurer de leur soin en permanence. Le principe ici est de faire en sorte que ses enfants subissent moins l'influence de la publicité, puisqu'elle et son mari en ont décidé ainsi, mais la cour de récréation continue de les confronter à d'autres pratiques comme

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

évoqué plus tôt. Carlo fait également attention à consommer de manière responsable et dans la continuité de ses engagements antipub, il cherche à transmettre ce rapport à son fils.

> « enfin je lui achète des habits en braderie, de seconde main, ou même des jouets de seconde main. Je lui apprends qu'on peut être tout aussi heureux en, avec ça qu'avec des objets neufs. Et, et avec l'espoir oui que ça soit naturel pour lui en fait, pour le coup, naturel quoi. […] Euh… de pas… c'est certain que je le pousserai jamais… je dis souvent en rigolant que de toute façon, il sera, il sera heureux par rapport au monde du travail, […] enfin s'il travaille, il sera intégré à la société et puis tout le monde sera content, s'il travaille pas, je sais ce que c'est l'important, c'est en réalité, de faire des choses, d'être curieux avec la vie et de euh… rencontrer des gens, d'avoir une utilité dans la société même si elle est pas rémunérée donc euh. » Carlo, 38 ans, comédien.

Dans ce passage comme dans d'autres, Carlo reste évasif sur sa vie personnelle tout en mentionnant qu'il évite les objets « neufs » pour ses enfants, mais aussi les marques. Comme Jules nous l'avait raconté plus tôt, Carlo et son « frère » sont passés par une « phase » d'attachement aux « marques » lorsqu'ils étaient « adolescents », puis ont choisi des habits plus neutres. Pour son fils, il veut que l'autonomie vis-à-vis du système publicitaire soit « naturelle » et il le socialise en choisissant les objets de son environnement matériel. Sans être parents, Nina et Jules ont des critères comparables dans leurs choix de vêtements : je n'ai jamais pu dire si elle ou il portait des vêtements « de marque » ou « neufs ». Militant.e.s pour la décroissance et contre la publicité, leur volonté de sobriété volontaire se perçoit dans leurs vêtements et le soin apporté à leur présentation d'eux-mêmes.

> « globalement euh, avant je j'allais que dans les magasins style Décathlon, Inter Sport, enfin voilà, et c'était survêt avec de la marque, et après c'était, des habits un peu plus classiques, avec euh… l'absence de marque, quoi. […] Et ouais donc un des critères il me semble c'était aussi le prix, je me rendais compte que je faisais payer mes parents pour des habits de marque et que, on payait la marque en fait et je trouvais ça un peu idiot… socialement aussi. Enfin c'était aussi rapport à ça, à l'argent et un rapport à l'argent… à se montrer… comme étant, genre… Bah… fin, j'sais pas, ouais c'est un rapport à l'apparence aussi, derrière… de chercher à dire quelque chose de soi en mettant une marque, je trouvais ça un peu triste quoi finalement… (*Et de, chercher à dire quelque chose de soi avec des habits c'est un truc que t'as gardé ou… pas du tout ?)* Euh… Donc… déjà je le faisais pas du tout à l'époque mais je me rendais compte que c'est pour ça que ça existait, quoi. Et... (*parce que tu vois on peut dire quelque chose de soi sans avoir de marque*…). C'est ça, tout à fait. Et... du coup, dans le rejet, je cherchais à dire le moins possible de moi, enfin, j'avais des habits les plus neutres, et les plus… enfin, les moins colorés aussi [sourire], qui, c'était plutôt morne quoi on va dire… Et euh… depuis j'exclus pas de faire des variations dans les couleurs ou quoi et de… je pense que ça peut m'arriver de… plus ou moins de dire mon état d'humeur selon les couleurs que je mets, quoi… ça doit pouvoir être le cas à des moments, j'imagine, mais… Bon, ça reste l'apparence. » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

On retrouve chez Jules la neutralisation des marques en même temps que la distance envers les pratiques de jeunesse, ici avec une critique plus développée du discours sur soi et du rapport à « l'argent ». En fin de passage, il explique qu'il s'est trouvé « morne » et « peu coloré » et qu'il se permet plus de « variations » autour des couleurs aujourd'hui. On peut parler de soin dans la présentation de soi en même temps qu'un évitement des objets-signes par effet de socialisation secondaire. Nous sommes donc dans une norme informelle de rapport aux objets d'un même niveau que celle des graffeurs et street-artistes qui privilégiaient ou évitaient certaines marques pour se reconnaître ou éviter d'être embêté par les taches de peinture.

Il est important de noter que ces pratiques envers ses propres objets ou envers les autres militant.e.s par l'intermédiaire des objets sont souvent accolées à une précision dans les récits de vie. Tous les antiproductivistes, mais aussi plusieurs anticapitalistes m'ont expliqué qu'ils n'étaient pas « matérialistes » ou « attachés aux objets ». C'était le cas de Nina et son vélo, Jules et ses habits, Anne avec ses pulls, ou encore Benjamin qui m'explique qu'il « déteste la consommation » et que si du « matériel » à lui est cassé, il « relativise ». Au fil de mon terrain, il m'est paru de plus en plus difficile de comprendre ce qu'ils ou elles entendaient par « matérialistes » autrement que sous l'angle d'une mise à distance de la consommation ou de l'attachement aux objets. De fait, aucun.e ne peut vivre sans objets, et tou.te.s vivent dans une société où la consommation est rendue nécessaire par le circuit économique. Que des philosophes de la décroissance ou des anticapitalistes revendiquent de refuser la « consommation » (Ariès, 2008, 192) et que les militant.e.s ne se disent « pas matérialistes » me semble en dire plus sur leurs justifications et théories ou leur position dans l'espace social que sur leur vie quotidienne. Il s'agit sans doute d'un discours sur soi, cherchant à déclarer une vérité qui, idéologiquement, ne pourrait pas se trouver dans la propriété et la possession. Nous reviendrons sur ce point mais les exemples de soin dans le rapport aux objets ci-dessus montrent qu'absolument tou.te.s les participant.e.s conservent et protègent, prennent soin et évitent de dégrader énormément d'objets. Les pratiques de dégradation volontaire représentent des situations spécifiques, mais on ne trouve pas de pratique de dégradation fréquente des objets dans les espaces privés ou en dehors du militantisme (même pour les participants racontant des dégradations ludiques ou tactiques dans l'enfance). On voit, malgré la diversité des cas, qu'il existe des pratiques de soin dans les objets socialement proches d'eux et dans les lieux militants.

En somme, nous retrouvons des attentes de rapport aux objets variant en fonction de la distance sociale et des espaces publics ou privés. L'une des normes de rapport aux objets et aux espaces est celle du soin pour ses objets et ceux de ses ami.e.s ou proches militant.e.s, dans les

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

squats comme au sein des manifestations, chez soi comme chez ceux.lles avec qui l'on a des affinités. En revenant aux pratiques pouvant être rapprochées du « vandalisme » que nous avions observées dans les espaces publics, nous retrouvons l'idée d'un continuum évoqué dans le corpus précédent. Pour reprendre notre schéma où nous l'avions laissé, on retrouve d'un côté les objets distants socialement (rattachés à des inconnus, des organisations ou à l'État) et présents dans les espaces publics et d'un autre les objets proches (de soi, de sa famille, de ses amis et connaissances). Cet axe de distance sociale et d'abstraction facilite ou freine la possibilité de transgresser les normes informelles d'évitement et de soin envers les objets d'autrui. Pourtant, le cas des institutions ou inconnus perçus avec un *a priori* négatif nous permet d'affiner le résultat : un vécu ou une perception négative facilite, là où un *a priori* positif freine encore le processus. Cette remarque permet d'inclure le cas des vengeances comme celle d'une socialisation teintant le sens des objets en situation (qu'il soit idéologique ou non). Dans le schéma suivant, elle permet de voir que les termes en rouge peuvent se déplacer sur l'axe du soin sans totalement changer la question de l'abstraction. Les objets d'une organisation perçue positivement occasionneront plus de soin pour un acteur motivé à prendre le rôle de dégrader qu'une organisation privée perçue négativement (cas des biens publics pour les antipubs ou de certains édifices religieux pour les anticapitalistes). Les objets d'une connaissance où la relation pose problème occasionneront moins de soin qu'un inconnu en cas de motivation de type rétributive (cas des vengeances).

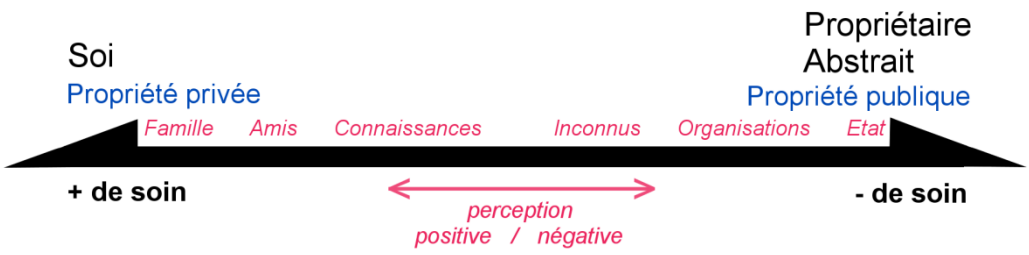

Schéma 2 : Axe de rapport à la propriété et à la possession en fonction de la distance sociale, du soin, et de la qualité perçue des relations.

Cela dit, cette présentation plus schématique ne doit pas faire oublier le cas des négligences ou des destructions volontaires de ses propres objets, comme nous l'avait raconté Sébastien. Si ceux-ci semblent recouper les principes d'une propriété privée dont l'on jouirait comme on l'entend, avec la liberté de dégrader ou de protéger, nous verrons que cela dépend aussi de la socialisation.

Les données qui nous ont permis de retrouver cette norme dans le corpus militant montrent que c'est avant tout les représentations et pratiques informelles de possession, et non

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

une connaissance des statuts légaux de propriété, qui explique la majorité des cas rencontrés. La propriété au sens juridique influence bien nos participant.e.s, mais leur socialisation primaire, secondaire, militante ou encore le sens donné aux situations permet de mieux comprendre les cibles privilégiées, les évitements, le soin pour certains objets (vélo, vêtements, espaces militants, outils de vie dans les squats), leur dégradation ou leur négligence. Deux niveaux normatifs se croisent et s'influencent et comprendre ces relations du point de vue des militant-e-s anticapitalistes et antiproductivistes sera l'objet des prochaines sections. D'un point de vue pragmatique, quelles que soient la perception ou la socialisation des acteurs qui concourent au « non- respect » de certains objets liés à des inconnus ou des propriétaires abstraits, c'est en vertu de critères juridiques que le système pénal peut sanctionner leurs engagements. L'hypothèse que nous conservons jusqu'ici est que, dans l'enjeu de propriété et de possession, les titres formels dominent les rapports informels d'un point de vue matériel. Enfin, si nous avons montré l'impact des rapports sociaux de sexes, de classe et d'âge sur ce corpus, cela signifie que toute schématisation proposée devra être compatible avec l'influence de ces structures si nous voulons dépasser le niveau des interactions.

8.2 Rapport à la technique et usages sociaux des objets

Dans la mesure où les normes informelles et la socialisation jouent un rôle de premier ordre dans l'explication des pratiques militantes pouvant être assimilées à des dégradations volontaires, il nous faut mieux comprendre les faits de possession du point de vue des participant.e.s. Ainsi, nous devrions gagner en précision sur les rapports d'interdépendance entre individus et objets matériels en s'intéressant aux techniques ou aux usages sociaux qu'ils ou elles démontrent. L'analyse, par les rapports sociaux de sexe, avait montré qu'à la maîtrise technique participaient des rapports de pouvoirs et de la division du travail militant. Nous avons retrouvé des points concordants dans les pratiques de soin : par les techniques d'aménagement des squats ou par les ateliers vélo. Ainsi, nous avons toutes les chances de trouver, dans la technique prise au sens sociologique et anthropologique du terme, des faits contribuant à l'analyse du rapport à la possession ou à la propriété.

Pour rappel, nous nous intéresserons évidemment aux objets en tant qu'outils et instruments, c'est-à-dire lorsqu'ils sont utilisés pour agir et obtenir un résultat sur autre chose, pour une production ou une opération particulière. Ces objets peuvent être originellement conçus

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

pour un usage, mais peuvent également être détournés en vue d'une fonction précise : c'est le cas des gravats finalement utilisés comme barricades pour Benjamin et ses amis militant.e.s. Les trois piliers définissant anthropologiquement les techniques sont encore « la tradition, l'intentionnalité et l'efficacité matérielle » (Guille-Escuret, 2001, 101). L'espace social des mobilisations en tant que concept sociologique inclut d'emblée l'idée d'une société différentiée. La « tradition » signifie donc une série de pratiques et de représentations historiques des mobilisations et des collectifs qui nous intéressent, croisant nécessairement des techniques incorporées dans d'autres scènes sociales (école, famille, milieu professionnel, sous-culture etc.).

Dans cette perspective, l'ouverture de squat peut être considérée comme une technique au sens anthropologique et sociologique du terme. Elle s'inscrit dans une histoire longue dans l'anticapitalisme[381], dans la cause du droit au logement ou encore dans la cause des étrangers, avec des déclinaisons locales, nationales, mais aussi des manuels « du bon futur squatteur » comme le dit Camille. L'ouverture de squat consiste en une suite d'opérations ouvrant l'accès à un espace pouvant être occupé avec un projet, par effets physiques et mécaniques le plus souvent. Elle met en jeu l'intentionnalité et l'efficacité des acteurs prenant ce rôle, perceptible dans la « recherche » de « plans » déjà évoquée, les « erreurs » ou « contraintes » à surmonter ou encore les différents projets qui guident quel bâtiment sera ouvert et comment. Plus largement, on trouve dans les pôles anticapitalistes et antiproductivistes un panel large de techniques de mobilisation, souvent regroupées dans les concepts de « moyens d'action » et de « répertoires » (Péchu, 2009, 454) ou simplement avec l'idée de « pratique politique » ou contestataire (Mathieu, 2012, 10), qui recouvre aussi les activités quotidiennes ou l'entretien d'un mouvement. Pour les antipubs, sachant que le pôle antiproductiviste est en structuration, les « traditions » sont parfois difficiles à cerner, mais le « barbouillage » peut entrer dans la catégorie des techniques. Son emploi est historiquement déterminant dans les mobilisations, et les effets physiques d'occultation des pubs ou de peinture militante sont intentionnellement recherchés. On peut également considérer la couture (pour ôter des marques) comme une autre technique militante, renvoyant à une tradition bien plus large de customisation des vêtements dans le militantisme[382] et demandant un ensemble de gestes volontaires en vue d'un effet physique[383].

---

381 C.Péchu fait remonter les étapes de son invention au XIXe siècle (2010, 7)

382 Que l'on pense aux écussons partisans ou revendiquant une idéologie, de gauche comme de droite. Un exemple lugubre des coutures militante est évidemment le brassard des années 1930-1940, utilisé par les militaires mais aussi les soutiens de divers partis ou factions (Chevandier, 2008, 286)

383 Le Yarn Bombing, évoqué dans la partie précédente, représente une autre déclinaison de la couture en tant que

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Nous emploierons également des considérations relatives à la sociologie des usages. Ainsi, nous essaierons d'identifier certaines appropriations pouvant relever de l'individuel et du collectif, tout comme les preuves d'autonomie vis-à-vis des contraintes d'usage ou des stratégies d'offre. Pour ne pas surévaluer la question de l'autonomie des usagers, ni grossir artificiellement leur dépendance à ce qui est conçu ou promu, la prise en compte des structures sociales imbriquées réalisée jusqu'ici permet de rappeler l'inégale distribution des besoins, des envies ou encore des goûts et des pratiques dans l'espace social, dans le genre et dans l'âge. Dans un sens plus interactionniste, l'appropriation d'accessoires et d'outils sur diverses scènes sociales n'est pas dénuée d'attentes sur les rôles, et donc de normes.

Littérature grise et observations

Comparativement aux graffeurs et street-artistes, les questions techniques ont occasionné moins de discours lors de l'enquête de terrain pour ce corpus. Mon engagement furtif et ma position de novice ont plus souvent provoqué des paroles demandant un ralliement ou un soutien sur telle ou telle mobilisation, telle ou telle activité, que des postures où l'on m'expliquait, techniquement, comment réaliser un geste. *A contrario*, c'est probablement ici que la littérature grise a pu être la plus utile, tout comme les entretiens informels et les observations participantes. Pour la presse militante anticapitaliste, antiproductiviste, mais aussi féministe ou encore anticarcérale, les « guides pratiques »[384] regorgent de conseils techniques pour se mobiliser ou revendiquer plus d'autonomie vis-à-vis d'institutions, de politiques publiques ou encore de pratiques sociales jugées délétères. Pour être large et plastique, la catégorie des « guides pratiques » ne pose pas moins la question des normes militantes de rapports aux objets et aux espaces.

En effet, pouvant tout à fait encourager au « *Do-it-yourself* » comme à la « résistance » face à telle ou telle agression, ces brochures participent à diffuser des pratiques et des représentations pouvant être standardisées, et susceptibles de sanctions informelles. Une brochure comme « Le Squat de A à Z » (S.A, 2004) est assez connue dans les milieux anarchistes pour constituer une référence commune, fortement conseillée avant l'ouverture d'un squat, et l'ignorance de certains conseils de base peut pousser à la moquerie, l'insulte, la suspicion ou tout simplement l'arrêt du projet. À ce titre, il n'est pas anodin que Camille parle de brochure du « bon squatteur » : il y va

technique militante, à la frontière avec le champ du street-art et la sous-culture graffiti.

[384] Section dédiée du site Infokiosques.net

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

de l'intérêt et des valeurs des futur.e.s occupant.e.s de suivre certaines techniques, il y a des squatteur.ses plus ou moins habiles, des virtuoses et des novices. Parmi les brochures, on trouve également des récits « d'expérimentations » pouvant servir de guides et d'exemples sur certains points techniques, notamment sur la vie en communes autogérées ou les mobilisations rencontrant une répression forte. Ces brochures se situent donc dans une internormativité qui n'est pas celle d'un manuel ou guide d'utilisateur (qui dérive en partie de normes formelles nationales, internationales ou sectorielles), mais elles guident les comportements tout en permettant d'improviser, d'ajuster ou de transformer celles-ci localement. En gardant à l'esprit que cette littérature grise n'a pas le même statut qu'un matériau d'entretien ou d'observation participante, elle permet de mettre en lumière des procédures et des pratiques, de comprendre quelques-unes des normes informelles que nous avons pu observer ou des conventions qui s'en éloignent. Alliée à ces autres matériaux, elles pourront nous aider à comprendre l'engagement corporel, et l'interaction « entre les personnes et les choses » (Chateauraynaud, 1997, 139).

On trouve également des conseils ou des exemples de mobilisations dans la presse militante émanant d'organisations constituées, relayant par exemple des initiatives de sections locales, où les détails techniques constituent à la fois une description des activités et une invitation à suivre certains procédés. Ce type d'article ressemble moins aux « guides » des brochures anarchistes ou antiproductivistes qu'à des billets journalistiques proches des magazines ou journaux de la presse grand public. À titre d'exemple, dans le numéro d'Octobre 2015 du mensuel édité par *Alternative Libertaire*, on trouve pêle-mêle « Un exemple de solidarité populaire » sur l'organisation de collecte en faveur des réfugiés, expliquant la chronologie des « AG », puis des « coups-de-fils » aux soutiens syndicaux et politiques, le lieu de la collecte, les « 30 m^3 » du premier camion rempli, et enfin la « médiatisation » qui doit faire parler de la mobilisation. Quelques pages plus loin, on trouve les détails d'un jugement aux prud'hommes et les pièces fournies par « Laurent » pour respecter l'indemnisation légale de son temps de trajet. Au milieu du journal, un reportage est consacré à l'organisation des squats dans la ville de Barcelone, on y parle « choix d'organisation sociale alternative » et « fêtes de quartier » rassemblant habitant.e.s et militant.e.s, de « pratiques bien rodées » et « d'utilisation pertinente » des lieux, mais surtout « techniques » originales et leurs « résultats » pour les mobilisations locales. Ainsi, on repère les piliers d'intentionnalité, de tradition (locale des collectifs ou des habitants politisés) et d'efficacité pour soutenir matériellement et physiquement l'autogestion. Si ces articles peuvent être éloignés de la réalité concrète, ils ont vocation à faire connaître des techniques de mobilisation. Pour un exemple du magazine *Silence*, soutien important de la décroissance, le numéro de novembre la même année propose dans sa section « Alternatives » une chronique « Écologie Pratique », cette fois tournée

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

sur les techniques du « compost » : « gestes simples », « méthodes faciles à mettre en œuvre » pour « jeter les déchets » efficacement. On y parle biologie, physique et chimie naturelle. La section « Agenda » du journal nous donne assez logiquement les dates pour des « ateliers/formations en biodynamie[385] », des « stages » d'autodéfense pour femmes, des conférences sur les techniques d'investissement « durable » etc.

Une partie des techniques en jeu dans le militantisme anticapitaliste et antiproductiviste se retrouve dans le champ syndical ou politique, notamment avec des stages autour de la « prise de parole » et de la « communication », mais aussi dans « l'animation d'une section » ou l'« exercice du mandat » (Béroud, 2011, 146). Puis, il est clair qu'un ensemble de techniques peuvent être incorporées pour nos participant.e.s disposant d'un capital militant certain au sein de collectifs autonomes ou d'associations (Matonti & Poupeau, 2004, 8). Cette incorporation, alliée à des mécanismes d'initiation et de contrôle aux frontières des mouvements sociaux, peut expliquer une plus faible évocation des gestes et techniques lors des entretiens comparés aux graffeurs et street artistes. Dans les deux cas, l'apprentissage des techniques se fait souvent entre pairs et sur le tas, avec différentes occasions d'expliquer les gestes, mais avec, il me semble, une plus grande surveillance de « qui fait quoi » ou de « qui est dans la confidence » dans les milieux militant.e.s, nous y reviendrons.

Technique et appropriation des objets

Nous nous souvenons des pratiques de Benjamin au moment de l'aménagement de squats, et sa volonté d'avoir « une prise » sur son environnement matériel. À ce moment de l'entretien, nous sommes en train de discuter de ses pratiques de bricolage. Concernant l'électricité ou la plomberie, il expliquait le sentiment de se retrouver face à un système sans savoir « comment ça marche » et une forme de « peur », jusqu'au moment où il a mis le « nez dedans ». L'usage d'une métonymie, parlant d'une partie du visage pour désigner son investissement corporel, est une piste ; c'est souvent avec des ellipses qu'il parle de son investissement technique : me disant que ce n'est « pas si compliqué » entre deux courts silences ou utilisant beaucoup d'onomatopées (« pff », « pft »). Voici deux exemples où Benjamin décrit plus précisément des gestes techniques lors d'actions directes, contre des publicités, puis contre les biens d'une entreprise.

---

385 « inspiré de Rudolf Steiner », le « Mouvement de l'agriculture biodynamique » est très proche des « anthroposophes » parmi lesquels on trouve Pierre Rabhi et une partie du mouvement « Colibri ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> « *F.B : Mais c'est marrant parce que, […] enfin c'est pas forcément facile en fait de… tu vois de… quelle pub tu pètes et tout tu vois genre, les grosses, les sucettes à la limite…*
>
> B : Ouais les sucettes c'est simple… à part quand ils ont commencé à mettre du plexi partout et à arrêter le verre. Mais euh, ouais après même le plexi ça se casse hein euh… faut juste y aller plus fort quoi… [court silence]. Nan mais ouais mais après les pubs euh… les écrans là… pff… mais ça, ça s'éteint facilement. En fait ils sont obligés pour tous ces trucs-là… surtout si c'est derrière des grilles et tout, de foutre des compteurs sur la rue, d'urgence pour les pompiers ou quoi. Du coup tu les ouvres, tu grilles les circuits… […] le truc… enfin du sabotage, on en a fait euh… enfin tu vois d'aller euh, genre là par exemple le mouvement… de soutien à la ZAD… […] des engins de chantier Vinci y'en a partout enfin… je veux dire tu vas couper les câbles… euh, verser du sucre dans le réservoir, ou du sable… pft, enfin tu vois… (*mm…*) Enfin en même temps un… un des trucs euh… qui, enfin après forcément tu te mets en danger quoi mais euh… il y a que ça qu'ils comprennent enfin tu vois » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

On retrouve ici l'idée que c'est moins le symbolisme qui l'intéresse idéologiquement qu'un blocage matériel de certains processus de production. Mettant un temps de côté la question des masculinités, ces deux passages évoquent des gestes renvoyant à l'histoire du « sabotage » (Pouget, 1900) dans la culture anarchiste ou ouvriériste, employant des effets physiques ou mécaniques (« verre » ou « plexi », « griller des circuits », « couper » des « câbles », « sucre » ou « sable » dans un réservoir) pour obtenir le résultat recherché. Retirer une publicité, la rendre invisible la nuit, faire grimper les coûts d'entretien, faire baisser les revenus ou bloquer temporairement une construction. Les onomatopées et les « tu vois » qui parcourent l'explication peuvent avoir plusieurs sens, comme éviter de rentrer dans des détails qu'il jugerait inutiles, signifier la simplicité des gestes ou encore m'impliquer dans la conversation. En tout état de cause, ces descriptions renvoient à des techniques pour modifier des objets matériels. Aussi « simples » qu'elles puissent paraître, ces dernières demandent une certaine connaissance des objets en question, de la résistance de leurs matériaux et de la force à appliquer, de leur position dans l'espace (où se trouve le boîtier, où se trouve le réservoir etc.). Elles demandent aussi, en situation, une rapidité d'exécution, puisque comme il nous l'avait indiqué, prendre trop longtemps peut résulter en une interpellation. À titre de comparaison, voilà comment Anne décrit la « casse » de panneaux publicitaires.

> « je dis pas que je casserai pas un jour, euh [elle tousse] j'ai des amis qui ont essayé de casser c'est très dur [sourires] (*ah ouais ?*) ben ils ont balancé des briques sur des panneaux d'affichage euh, c'est la brique qui casse c'est pas le panneau, donc c'est, euh, ça demande, ça demande des moyens, qui, voilà qui sont pas, ça va déployer beaucoup d'énergie pour un résultat qui est pas forcément euh, étendu, parce que la casse aussi c'est aussi très, très mal vu euh, quelqu'un voit un panneau cassé ben [silence et mime l'incompréhension], ils, ils saisissent pas le message derrière non plus » Anne, 29 ans, ingénieure.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Militante antipub jugeant plus efficace les dégradations symboliques, Anne explique que les « panneaux d'affichage » ont suffisamment de résistance pour mettre un lancer de « brique » en échec. De son point de vue, saboter ainsi les panneaux demande « des moyens » et une dépense « d'énergie » qui ne correspond pas forcément au résultat recherché avec son collectif. La technique de « barbouillage » est jugée efficace pour souligner la légitimité du mouvement. Comme souvent lorsque l'on parle d'efficacité ou de technique, il est autant question de la performance (ce qui est réalisé par le corps pour obtenir un effet) que de jugement sur celle-ci. Pourtant, Benjamin ne semblait pas voir de difficulté particulière à jouer de sa force pour obtenir le résultat attendu par son collectif. En tenant compte de la socialisation de genre et bien que les objectifs soient différents, on peut penser que la répétition des gestes et leur incorporation leur permettent de trouver « facile » et « rapide » ce que d'autres trouvent « dur ».

Nous savons déjà que, pour Benjamin comme pour d'autres militants, donner l'image de l'aisance ou du naturel pour une démonstration de force et de maîtrise technique peut tout à fait entrer dans une revendication de prestige masculin. Cela n'empêche pas de prendre cette assurance des gestes au sérieux.

> « on se retrouvait… à… pf, enfin on en a fait des conneries, genre bourrés… ça c'est le truc après tu te dis putain mais, t'es vraiment trop con… (*Ouais donc c'était pas forcément un truc préparé euh… ?)* Nan pas forcément, des fois si, mais des fois pas du tout quoi. Des fois t'étais en soirée… et puis en repartant sur la route, bim quoi. Non c'était pas spécialement… Il y avait des fois si, mais après c'est, […] des fois où justement c'était prévu et du coup euh… en fait c'est là où ça foirait plus souvent quoi donc… c'était pas spontané et pas… (*ça foirait parce que… ?)* Parce que du coup en fait euh… t'as des gens qui invitaient d'autres gens… avec qui tu… t'avais pas trop, pas trop confiance… voilà, des gens enfin, même pas une question de confiance politique ou quoi, une question de, sur le moment, comment les gens vont réagir… de discrétion, de rapidité euh… voilà quoi. (*Ouais parce que vous preniez quand même des précautions, même si c'était pas prévu quoi vous faisiez gaffe… ?)* Ouais bah on essayait de faire ça le plus vite possible, et disparaître le plus vite possible quoi. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Pour réaliser sans trop d'erreurs une action comme la casse de publicité, il faut selon Benjamin plus qu'une confiance « politique », et c'est ce que nous avions vu partiellement avec l'accès aux situations d'action directes à partir d'un jugement sur les « gars » « sérieux ». Cette fois, nous revenons sur ce point à partir des rapports entre corps et objets : l'assurance des gestes pour obtenir certains effets, la rapidité d'exécution, l'habileté en situation, la bonne force à appliquer au bon endroit, ont parfois permis des sabotages efficaces, même « bourrés ». En milieu d'extrait, Benjamin nous parle de spontanéité. On voit que c'est tout un degré d'incorporation du rapport aux objets ou aux espaces, et donc un ensemble d'interactions répétées, qui expliquent justement

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

le « spontané ». Par ce constat, on comprend qu'il s'agit précisément de ne pas faire n'importe quoi : la « casse » même présentée comme spontanée n'est pas naturelle. Elle suppose d'apprendre et d'incorporer certaines manières de faire avec les objets, la connaissance pratique de leurs limites, ou encore des formes d'appropriation des espaces. Briser une vitre ou griller des circuits n'apparaissent pas toujours, à première vue, comme des techniques sophistiquées, mais encore faut-il que l'acteur motivé puisse les réaliser en situation et selon les attentes d'efficacité du groupe.

Nous avons évoqué au début de cette section les brochures et guides pratiques parlant de technique autour des squats. Voici un extrait du récit de vie de Camille :

> « Et donc on cherchait des squats, du coup on est allés voir euh… […] le squatteur skin euh, qui avait ouvert le [LM2][386] c'était un, un bon pote de mon copain, et donc du coup il m'avait dit 'ouais euh, là y'a des trucs à ouvrir si vous voulez…' donc on avait visité et tout mais c'était tellement pourri que c'était pas possible. Et donc du coup on s'était mis à faire le tour donc, on… on regardait, on déposait des papiers entre les portes… le… donc on a lu toutes les brochures [sourire] du bon futur squatteur et on mettait donc des… des papiers entre les portes, et en fait à partir du moment où ton, si tu repasses après un bout de temps et que ton papier il tombe tu remarques qu'en fait euh, c'est habité et donc du coup… tu, t'ouvres pas… Et donc du coup on s'est, donc on faisait le tour des maisons… on avait un peu… fait un périmètre genre c'était [Q4] - [Q1][387] et, donc on allait au cadastre après. Après du coup tu vas au cad, tu chopes l'adresse, tu vas au cadastre et tu dis 'je veux savoir euh, à qui appartient tel truc', et là ils nous ont sorti qu'il y avait un truc […] qui appartenait au département ». Camille, 26 ans, doctorante.

Elle nous raconte ici de quelle manière, avec ses « copines », elles ont procédé à la recherche d'un lieu abandonné pour ouvrir leur squat. Après s'être renseignées auprès d'un « pote » faisant partie du « milieu », et après être tombées sur un lieu « pourri », elles font « le tour » des espaces vides dans un « périmètre » : elles « regardent » les espaces, emploient du « papier » entre les « portes », et vérifient « à qui appartient tel truc ». Dans la brochure *Le Squat de A à Z* (S.A, 2004), présenté par ses auteur.e.s comme un « outil », voici comment est décrite cette phase de « repérage » pour « ouvrir un squat » :

> « Les repérages se font le plus discrètement possible.
>
> Choisir de préférence un logement abandonné depuis plus de 6 mois.
>
> Ne pas hésiter à faire une petite enquête sur voisinage et faire un tour au cadastre (demander à la mairie et à la préfecture) pour en connaître un peu plus sur le proprio. Préférer les instances d'héritage (problèmes de succession), les propriétés de la ville et/ou

[386] Squat politique, anonymisé.

[387] Quartiers populaires d'une grande ville.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> les opérations d'urbanisme en panne (cas les plus en vogue) : les permis de construire et de démolir sont de plus légalement périmés au bout de 5 ans. S'il n'y a pas de permis ou s'ils sont périmés, cela enlève un argument important au proprio dans sa procédure d'expulsion.
>
> Placer un bout de papier (ou autre chose) dans l'embrasure de chaque porte et vérifier régulièrement sa présence.
>
> Observer le lieu de l'extérieur (prendre en compte les issues, leur solidité, leur ouverture, etc.) et observer s'il est bien vide (s'il y a du passage). Indices : volets fermés, boîte aux lettres, absence de nom sur la porte, jardin en friche, état du bâtiment… » *Le squat de A à Z (S.A, 2004)*

Introduite avec la précision que « chaque squat est différent », la brochure « a pour vocation de fournir quelques informations nécessaires au 'bon'(sic) déroulement de la vie d'un squat, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture ». Un enchaînement d'actions est ici décrit avec des verbes à l'infinitif, des phrases concises et des précisions[388]. Camille et ses amies ont donc au moins suivi trois des conseils : l'observation, le passage au cadastre et le placement d'un « bout de papier ». Cette dernière technique utilise des effets physiques (finesse du papier, pression de la porte, gravité) pour déterminer le passage d'un éventuel propriétaire : si le papier « tombe », cela signifie que la porte a été ouverte par quelqu'un qui détient les clés du lieu, et donc que le bâtiment est habité. Avant ou après ce geste de vérification, la brochure évoque un repérage des « issues, » leur « solidité », leur accès : ouvert ou non, et l'observation de signes matériels : des « volets fermés », un « nom sur la porte », un « jardin en friche » etc. Ces signes peuvent être interprétés comme ceux d'un abandon ou d'une présence régulière dans le logement.

Par conséquent, suivre la « procédure » suppose une attention des acteurs à leurs sensations et à leurs gestes, pour être discrets, vérifier les caractéristiques du lieu, en connaître les limites (état délabré ou non, accès et issues, fréquentation etc.) et en tirer des conclusions pour leur projet de squat. Dans cet autre exemple donc, les militant.e.s ont recours à l'expérience matérielle des objets et des espaces pour agir en fonction, ils.elles s'approprient le papier, la rue, la visibilité qu'elle permet pour un usage à la fois détourné et spécifique ; ils.elles font preuve de méthode pour être efficaces. Comme évoqué précédemment, ces procédures tiennent partiellement compte du statut légal du lieu, mais la plupart des gestes réalisés passent par des effets matériels, de la technique et des signes de possession informelle : l'ouverture d'une porte, le relevé du courrier, l'état des constructions. Au fil du temps, les réflexes se modifient : il est plusieurs fois

[388] Reprenant donc des éléments formels des manuels et guides d'utilisateurs industriels, à l'exception des schémas et d'une reprise des normes formelles évoquées plus tôt.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

arrivé, en entretien informel et lorsque je me déplaçais avec des militant.e.s, qu'ils ou elles me disent avoir repéré en quelques secondes un bâtiment abandonné et les accès disponibles tout en marchant et en discutant. Comme pour les graffeurs donc, et comme nous l'observions à travers les trajectoires ou les cibles, les techniques des militant.e.s montrent des effets d'incorporation jouant dans leur rapport aux objets et aux espaces.

Dernier exemple autour des squats, récolté pendant une observation participante cette fois. Lors d'un entretien informel avec l'habitant d'un squat politique et artistique dans lequel je passe deux jours, celui-ci me raconte les différents lieux par lesquels son collectif est passé : l'une de leur particularité est justement d'avoir survécu à plusieurs évacuations au fil des années. La dernière en date, quelques semaines avant notre discussion, concerne un bâtiment public datant du XIXe siècle et classé, vide depuis cinq ans environ et placé dans un autre quartier. Le collectif l'avait ouvert pour préparer l'expulsion et le relogement du squat où nous discutions ce jour-là, tranquillement assis sur un canapé dans une pièce commune. En moins de 48 heures après l'ouverture, six cars de CRS évacuent les militant.e.s, mais non sans difficultés techniques justement. Comme me le raconte ce participant, les « flics » étaient assez énervés par l'intervention car ils ont « cassé » un de leurs « béliers » pour ouvrir une porte : les occupants l'avaient barricadée en la soudant au bâti fixe.

Cette manière de faire barrage à l'évacuation ou à l'effraction demande des outils spécifiques et une exécution rapide, mais aussi une certaine expérience : une soudure fonctionne par fusion des éléments à assembler, dans ce cas probablement en apportant un autre métal qui réalise la continuité entre les deux parties. Le, la ou les militant.e.s réalisant la soudure devront déjà avoir pratiqué ce type de geste, connaître les outils nécessaires, le temps de chauffe et de refroidissement des éléments. Si la fabrication de barricades est un élément traditionnel voir romancé dans l'histoire de l'anticapitalisme, et que nous avions vu avec Benjamin utilisant des sacs de gravats ou avec Pierre en mettant feu à des poubelles, elle passe, dans cette situation, par l'appropriation d'une technique de construction ou de forge. Avec pour objectif de résister à une expulsion, elle se trouve suffisamment efficace pour mettre en échec l'outil des CRS, mais incapable d'empêcher une issue défavorable aux occupants ce jour-là.

Alliées à leurs connaissances juridiques et leur établissement de relations de soutien avec le voisinage, ce type de compétence technique a permis au collectif d'ouvrir et de conserver des lieux, de proposer des activités, de l'action sociale ou des logements gratuits avec plus d'une douzaine de squats sur les huit dernières années. Ainsi, nous avons l'exemple d'une maîtrise corporelle des outils techniques, une performance reconnue entre militant.e.s, avec des

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

appropriations des objets parfois sophistiquées pour des ouvrages comparables à ceux d'un artisan ou d'un ouvrier spécialisé. Autrement dit, il est possible de trouver des exemples de « virtuosité » (Dodier, 1995, 223) dans certaines performances techniques des militant-e-s. Sans revenir aux éléments notés dans la partie graffiti et *street-art*, certain.e.s militant.e.s peuvent d'ailleurs employer leur virtuosité dans la peinture non-commanditée, comme c'est le cas lors de fresques ou de collages par exemple (cf. Illustrations 31 et 32)

Présenter et réapproprier

Pour autant, les occupations de locaux autour d'un projet ou les graffitis militants ne sont que quelques facettes des techniques qu'ils ou elles peuvent mettre en œuvre. Nous avions vu l'exemple de Nina et des ateliers de réparation de vélo qui supposent un soin et une appropriation de l'objet à la fois au sein des mobilisations et dans la vie quotidienne. Dans son récit de vie, elle évoque évidemment les techniques « pour convaincre » au fil de sa carrière militante. Après s'être investie dans l'antipub qu'elle soutient toujours, et autour du vélo contre l'omniprésence des voitures, elle a participé à fonder un collectif alliant antiproductivisme et anticapitalisme. Voici comment elle compare les gestes en jeu :

> « Avec la [PM26][389], je pense qu'on était vachement dans la volonté de convaincre les gens. On voulait les convaincre, et du coup… On avait des slogans… et… on distribuait des tracts, on voulait que tout le monde nous rejoigne, enfin on avait vraiment cette vision-là… de vouloir convaincre l'autre quoi, de dire ce que nous on faisait, ce qu'on pensait, que c'était vraiment bien et qu'il fallait que les gens nous rejoignent… et euh… et moi j'ai vachement évolué par rapport à cette vision-là […]. Et en fait c'est vrai que… la dernière manière de faire, enfin la dernière mode d'action, à savoir [PM23][390], que j'ai vraiment pratiqué dans l'espace public euh… C'était le rire, le déguisement, le spectacle… Enfin, beaucoup d'humour surtout, un côté décalé et tout ça, moi je trouvais que c'était… c'était assez sympa, en fait ça, cette vision, cette façon de faire. Parce que du coup… moi, à la fois j'n'étais plus dans volonté de convaincre les gens, j'étais à la fois dans le plaisir pour moi, en tant que militante mais du coup… à jouer le jeu, à… essayer d'être drôle et tout ça… […] de les faire rire et de… d'en profiter, et voilà, de… plus du côté, on partage un moment ensemble et, voilà, il dit les choses et en même temps… » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.
>
> « je pense que… aussi par tous les éléments d'information que j'ai accumulé, que j'ai croisé euh, les discussions que j'ai pu avoir et tout ça, c'est sûr qu'on peut pas être optimiste vis-à-vis du, de la cruauté du monde dans lequel on vit y'a vraiment trop de choses à trop de niveaux qui sont horribles quoi […] ça crée de la colère, de l'indignation

[389] Mobilisation autour du vélo en ville, anonymisée

[390] Mobilisation antiproductiviste et anticapitaliste, anonymisée

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> et… c'est vrai qu'il y avait quelque chose d'hyper chouette de pouvoir détourner cette colère et cette indignation par le biais de l'humour, quoi. » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Ces deux passages pris à quelques minutes d'intervalle permettent de comprendre l'évolution des techniques militantes employées par Nina et les collectifs qu'elle a traversés. Commençant par un répertoire traditionnel autour des « slogans », des « tracts » et de manifestations de rue cherchant une « masse critique », elle passe à des techniques orientées vers « l'humour » avec des mises en scènes (« rire », « déguisement », « spectacle ») critiquant la « cruauté » des systèmes capitalistes et productivistes. On retrouve à chaque fois l'intention (« voulait », « convaincre », « détourner »), les traditions propres aux militantismes considérés (« tracts », happenings etc.), et l'obtention d'un effet à la fois matériel et idéologique (« mode d'action », « manière de faire », « partage un moment ») : rassembler des gens dans la rue, provoquer un débat, visibiliser des causes. Cette évolution se rapporte à des effets d'incorporation, puisque Nina nous parle « d'horreur », de « colère » et « d'indignation » mais aussi de « rire » : elle évoque ailleurs sa sensibilité aux injustices, le sentiment de « déprime » face aux catastrophes présentes ou futures, mais aussi le « plaisir » d'agir et de créer des rencontres ou des discussions dans les espaces publics. Pour expliquer la transition, elle fait référence aux « informations » qu'elle a pu « accumuler », aux « discussions » avec d'autres militant-e-s, mais ce qui nous intéresse ici est le rapport aux objets.

À l'occasion d'une campagne électorale locale, le collectif décide de se présenter aux élections avec diverses motivations tactiques : utiliser les « médias de campagne », « foutre le bordel », porter un « discours global » sur le « capitalisme » et la « croissance », dénoncer le sexisme, le « racisme », « le classisme » ou encore « l'homophobie », et peut-être obtenir une « place » dans les arènes politiques. Pour cela, le collectif[391] choisit d'utiliser une association de campagne et toutes les voies légales possibles dans le champ politique et la pratique électorale : les panneaux d'affichage électoral, les médias, l'organisation de meetings, en plus des happenings dans les espaces publics. Ne serait-ce qu'avec cette stratégie et l'organisation en association pour la concurrence électorale, les techniques et le rapport aux objets change. Non seulement le répertoire d'action peut être en partie calqué sur les pratiques des partis politiques, sortant donc de la manifestation de rue ou de la « désobéissance civile », mais l'accès à l'affichage ou aux espaces matériels est différent. Plus besoin de réaliser un graffiti militant sur une sucette, imprimer une affiche et la coller sur le panneau prévu à cet effet fait passer les militant.e.s du côté de l'affichage réglementé, leur donne un autre droit à la visibilité. Les services municipaux

[391] Rassemblant au départ entre 5 et 10 militant-e-s puis arrivant à une trentaine d'actif-ve-s.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

n'effacent plus leurs messages comme des dégradations, et si des opposants veulent arracher leurs affiches, ce sont ces derniers qui transgressent des normes formelles. Carlo a participé à fonder le même collectif, et il a pareillement pris une part active dans l'exécution de leur répertoire.

> « C : pour les, pour [PM23], bah oui y'a réflexion, y'a, y'a l'action, le temps de l'action, y'a préparation matérielle également, ça prend beaucoup, beaucoup de temps, la coordination. Et si, et après en plus y'a un geste artistique qui fait que, après, après y peut avoir des répétitions, y peut avoir des recherches, des… enfin ça se fait pas comme ça, potentiellement, on peut maintenant, on peut dire, dans trois heures, on le fait, c'est possible. Mais euh… ça veut dire qu'on a par, beaucoup, beaucoup, beaucoup bossé avant. (*Mm, mm, oui y'a un répertoire qui se développe et que vous pou.. que vous pouvez commencer à.. d'accord.)* C'est comme une pièce de théâtre oui, ça demande beaucoup de répétitions quoi. Et là pareil, quand on va dans la rue, les gens ils peuvent se dire : 'oui c'est qui ces guignolos-là, c'est bon, allez travailler !' Oui mais non, une partie de notre job, le mien, c'est ce, la partie immergée de, de la, de l'iceberg qui est une grosse somme de travail quoi
>
> *F.B : Et par exemple, fin, tout, tout bêtement, les… Tu disais que parfois, ben y'avait besoin de matériel (*Mm*), euh pour faire une représentation, un barbouillage, bah faut des, faut des sprays quoi, des bombes, hum comment est-ce que du coup vous, vous allez les acheter ? Est-ce que vous faites de la récup ?*
>
> C : Bah ce sont pas des investissements pharamineux en tout cas pour les [PM22], on achète des, des bombes qui parfois nous sont confisquées donc faut en racheter. Non de la récup ça nous paraît difficile. Euh… puis sinon on a une échelle, on a investi dans une échelle, on a un mégaphone et puis voilà. Euh… donc pas vraiment de récup. Dans, chez [PM23], chacun amène sa pierre, chacun amène ses vêtements, ses personnages et après effectivement y'a quelques investissements quoi, pour se rendre plus visible, pour euh, pour le reste y'a de la récup, des banderoles ou d'autres choses mais… Y'a du bricolage, y'a de la décoration, enfin c'est comme un spectacle hein, c'est, y'a des costumes, des décors. » Carlo, 38 ans, comédien.

La « préparation matérielle » dont nous parle Carlo dans ce passage concerne principalement les happenings sous forme de saynètes et de harangues, lors desquelles les militant.e.s sont « déguisé.e.s », utilisent des accessoires et des « décors » pour être visibles dans l'espace public. Celles-ci supposent des « répétitions », qui ont provoqué des tensions dans le groupe militant comme nous l'avait expliqué Nina. En deçà et au-delà de la question de la division inégalitaire du travail, notons le champ lexical déployé par Carlo : « l'action », le « temps », la « coordination », le « geste » répété, « beaucoup bossé », « l'investissement ». Nous sommes directement dans la question des techniques militantes, ici à la croisée du champ artistique et de l'espace social des mobilisations antiproductivistes. Encore une fois, pour apparaître spontané et obtenir les effets « recherchés » (de visibilité, d'écoute, de rassemblement dans un même lieu) la technique suppose un réglage et une coordination des corps et des objets : la récupération ou le bricolage de décors et de costumes, le choix des lieux pour une bonne performance, toute une « partie immergée de l'iceberg » pour s'approprier un espace public.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Là encore, on peut parler d'appropriation sophistiquée, de performance reconnue par des pairs, renvoyant en l'occurrence à la tradition situationniste évoquée en début de partie. Il n'y a aucun doute sur le fait que cette mise en valeur de la technique entre dans les rapports de pouvoir et la configuration de masculinité hégémonique dans laquelle se retrouve en partie Carlo. Pourtant, l'excellence technique n'ayant pas de genre, ce rapport aux objets et aux espaces, l'appropriation qu'elle permet, ne se limite pas à la division du travail : elle impacte les pratiques politiques ou corporelles de Nina par exemple, elle transgresse les normes informelles de « l'inattention civile » (Goffman, 1973b, 310) dans les espaces publics et tente de donner, aux badauds et électeurs, une autre représentation des objets ou des politiques publiques.

Le thème de la réappropriation des objets ou des espaces, avec des techniques militantes qui permettent d'y procéder est très développé dans le récit de Carlo. Il est très rare que thème soit mobilisé pour évoquer l'acquisition d'un titre de propriété par les militant.e.s : la plupart du temps, il concerne des rapports matériels et informels. C'est le cas lorsque Carlo ou Nina expliquent que « sortir dans la rue » et y militer seraient des actes de « réappropriation », ou lorsque cette dernière parle des squats et du partage militant qu'ils permettent. En s'intéressant aux gestes techniques des participant.e.s, on se rend compte que la recherche d'effets matériels et efficaces pour soutenir une mobilisation demande certains rapports au corps, du soin pour les outils ou des accessoires lors des performances, une répétition des gestes, une capacité à « bien » agir ou réagir selon les objectifs et les situations. Cette recherche provoque également des débats soutenus, dans les brochures, les journaux ou les AG. Elle montre des évolutions au fil des carrières militantes ou déviantes, et ne s'émancipe pas des rapports de pouvoir. Par conséquent, la technique nous montre un rapport à l'ordre : lorsque l'on casse une vitrine et lorsque l'on « joue », on le fait selon certains ordres et pas n'importe comment. Ainsi, ce qui apparaît rapidement aux yeux d'un observateur extérieur comme un « désordre » n'est pas exempt de régularités, de rapports à l'esthétique ou à la fonctionnalité (un beau vélo, une belle banderole, un bon squat, une bonne barricade). Aussi spontanéistes que puissent se présenter certaines mobilisations, et quels que soient les discours sur la « simplicité » de telle ou telle action, on trouve toujours un ordonnancement des rapports aux objets et aux espaces chez nos participant.e.s. On peut légitimement faire l'hypothèse que cet ordonnancement, ces manières de faire avec les objets et les espaces, correspondent à la fois aux dispositions et aux éléments de socialisation militante (avec des décisions collectives, une histoire locale etc.), et ces deux vecteurs touchent directement aux normes de propriété et de possession.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

De l'ordre et du désordre

À ce sujet, le cas de Sébastien, ni affilié à une organisation anticapitaliste ni à un collectif autonome, doit être réinterrogé. En effet, dans son récit de vie, c'est probablement le participant évoquant les modes d'actions les plus opportunistes en dehors des pratiques de récupération autour de mobilisations de chômeurs.

> « y'avait mon pote qui était, le même gars chez qui j'avais dormi, lui il avait pris une [cuite, ndlr] sévère, mais y, mais genre il faisait n'importe quoi il était déchiré encore le matin, […] on va chercher des clopes, il embrouille le mec, bah après on arrive au truc. Et euh, il passe devant une agence immobilière il commence à shooter euh, tous les présentoirs, puis je vois qu'il était mais, défracté[392], et puis après, il shoote une voiture, il shoote une 4L, et je fais 'mais nan euh', là c'était encore ce truc euh, 'bourgeois-prolo' là, et je fais 'nan mais, tape sur celle-ci'. [rires] Et du coup il tapait sur une BM et tout ça, il faisait n'importe quoi. » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Dans cette situation où un « pote » de Sébastien fait apparemment « n'importe quoi », il « commence » par taper dans des « présentoirs » « d'agence immobilière »[393]. Puis, il commence à « shooter » une « 4L », voiture représentant parfois l'archétype de la voiture « populaire ». Rapidement, Sébastien le guide selon l'opposition entre « bourgeois » et « prolo », montrant sa socialisation à une représentation des objets classique dans l'anticapitalisme. La voiture de classe populaire devient un objet d'évitement, et la « BM », symbole des berlines, devient la cible des coups de son « pote ». En d'autres termes, dans l'interaction, Sébastien s'assure qu'un certain ordre est suivi et que malgré une pratique spontanée qui semble chaotique, un certain ordre soit respecté. Les gestes ne sont pas décrits en termes techniques, et taper dans un rétroviseur ne semble pas demander d'habileté particulière : on utilise un effet physique et mécanique avec pour intention de dégrader, et il nous semble difficile à ce stade de relier ces gestes à une tradition. Pourtant, c'est bien Sébastien qui fait en sorte d'exercer un contrôle social informel dans l'interaction, pour que la dégradation entre dans une opposition idéologique traditionnelle. Les premières cibles de son pote, après tout, étaient des objets rattachés à une agence immobilière. Comme nous l'avions vu pour Sébastien dans les sections précédentes, pouvant revendiquer des démonstrations de force masculines et venant des classes populaires, ce type de dégradation peut entrer dans des résistances de classe bien qu'elles ne soient pas cadrées par une organisation militante.

---

[392] Terme d'argot pour signifier une forte ivresse.

[393] Ces meubles en plastique, posés sur la rue ou attachés au mur, à l'extérieur des agences et bordant de leur vitrine, portent des brochures gratuites et publicitaires en libre-service.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Les dispositions héritées via la socialisation primaire ou secondaire participent à l'ordonnancement du rapport aux objets et aux espaces, et on peut l'observer dans le rapport à la technique justement. On peut penser ici à la manière relativement laconique avec laquelle Benjamin évoque ses pratiques de « bricolage », chez sa « mère » ou dans les « squats » : avoir une « prise » sur son environnement par la réparation, l'entretien ou encore la construction, semble naturalisé. L'aménagement de l'espace en pièces fonctionnalisées (dortoir, cuisine, pièce à vivre) ne pose pas question, alors que l'ordre était sujet de débats au début du centre social autogéré et alors que les militant.e.s n'ont pas tou.te.s le même « projet » ou les mêmes manières de faire. On peut supposer que si les squats reproduisent des divisions de fonctionnalisation domestique observées dans bien des maisons conventionnelles, c'est autant parce qu'ils sont ouverts et pratiqués par des personnes ayant besoin de structurer et de se repérer dans l'espace et les objets, que parce que ces personnes ont été socialisées dans des espaces domestiques avec une chambre, un salon, une cuisine, des pièces fermées, d'autres ouvertes. Lorsque Camille évoque la chance des militant.e.s trouvant dans une maison abandonnée un aspirateur, un lave-vaisselle, et tout le matériel nécessaire à l'entretien domestique, c'est également une partie de leur socialisation primaire et secondaire qui est en jeu, et qui continue à agir et à s'adapter au fil du temps. Il est évident que pour les militant.e.s pratiquant le plus ces espaces, les dispositions se modifient ou s'adaptent, comme nous l'avons vu avec le rapport au soin dans les lieux militants. Quand Jules évoque les tâches qu'il a le plus réalisées dans son engagement associatif, au-delà de la réflexion tactique ou « stratégique », il évoque les techniques d'organisation qui montrent directement la reconversion de sa socialisation professionnelle dans l'informatique.

> « Alors ça ouais, la manière de s'organiser, bah c'est vraiment le truc que je fais beaucoup. Enfin, quand j'ai commencé l'associatif et le collectif en général… je me suis beaucoup tourné vers ça, vers… des tâches de secrétariat d'un côté, c'est-à-dire… comptes rendus, euh… organisation aussi quoi, c'est-à-dire… euh… réunir, enfin, trouver un moment pour réunir les gens, une salle, un lieu, un machin… Euh… Et là maintenant bah c'est… gérer, enfin, avoir des systèmes de gestion de tâches aussi, alors là c'est, c'est le truc… j'ai toujours essayé de faire… enfin… c'est ce qui s'est passé avec [Association 3] en particulier… c'est… donc on a, on est partis sur un mode assez classique de, un peu hiérarchique où il y a des… des dirigeants et des exécutants quasiment quoi. Et... j'ai fait ça, enfin… au bout d'un moment j'ai fait sauter ça, parce que j'ai trouvé que… dans du volontariat ça n'avait pas de sens de… donner des ordres à des gens, parce qu'en fait, enfin, ils ont pas d'autre… contrepartie que… que d'avoir accompli des trucs et enfin… et que le plaisir qu'ils y prennent donc si tu leur enlèves le plaisir qu'ils y prennent ils arrêtent [demi-rire] simplement, donc euh… Donc ce que je pratique en général c'est… bah… genre, lister toutes les tâches et puis euh… qu'on voit toutes les tâches qu'il y a à faire et puis que chacun que, enfin, dès que quelqu'un veut en faire, il… volontairement et… de manière responsable il dise : 'Bah je vais faire celle-là'… et après, bon… à la rigueur avoir des mini-actions pour dire : 'Bon cette tâche-là est pas faite, est-ce quelqu'un

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> veut la faire ?' et tout, enfin, essayer d'insister, de motiver mais… Mais jamais… imposer. » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Il est clair qu'une organisation suppose un certain ordre et que les compétences organisationnelles au sein du militantisme supposent toujours des techniques pour « réunir », établir des « comptes rendus » ou assurer le « secrétariat ». Toutefois, n'oublions pas qu'il s'agit encore ici de rapport aux espaces et aux objets. La coprésence des acteurs en un lieu, la conservation des décisions sous forme d'archives, la transmission des informations ou des outils… Jules réfléchit à des « systèmes de gestion de tâches » pour organiser le « volontariat », mais s'est rapidement heurté aux problèmes de « hiérarchie » entre « dirigeants » et « exécutants » : il décide donc d'arrêter de donner des « ordres » et de réaliser des « listes » des actions à faire, sur lesquelles les volontaires peuvent se greffer. Cela n'enlève rien au prestige qu'il peut tirer sur les choix tactiques ou stratégiques, cela donne certes plus d'horizontalité à la structure (« jamais imposer »), mais il reste parmi ceux qui décident des marches à suivre. Classiquement, on retrouve l'impact de la socialisation de Jules dans ses pratiques militantes, et si nous avions bien compris en quoi cela participe à la division du travail, on retrouve ici des techniques qui ordonnent et coordonnent le rapport aux objets et aux espaces : dans quelle salle se trouve la réunion, qui a accès à la banderole et qui aux archives.

Toutes les techniques évoquées jusqu'ici montrent que le rapport aux objets et aux espaces n'a rien de purement aléatoire ou de naturel : il dépend des socialisations, des rapports de pouvoir, des usages locaux, des contraintes matérielles. En d'autres termes, on retrouve, chez les participant.e.s et dans leurs interactions, un ensemble d'ordonnancements qui sont à la fois matériels et moraux.

Qu'il s'agisse de casser une pub ou de réaliser une barricade, qu'il s'agisse de coordonner une action précise ou de savoir comment se déplacer écologiquement, on trouve des normes de rapports aux objets plus ou moins sophistiqués et seulement en partie dérivés de règles formelles. En interrogeant le « comment » de certains gestes, jugés déviants ou non, on comprend à quel point les représentations du vandale ou du casseur, rattachés au barbarisme, à l'irrationnel ou au pulsionnel, peuvent être éloignées de la réalité des participant.e.s. En poussant le raisonnement sur l'appropriation, c'est l'importance de la possession qui réapparaît : le fait d'être en rapport matériel avec tel objet ou espace, l'incorporation, les pratiques de soin ou les techniques employées par les militant.e.s dérivent peu des considérations de propriété formelle. Et pourtant l'on y observe des normes qui impactent les comportements comme les représentations, qu'il s'agisse d'appropriations répétées et sophistiquées ou d'improvisations lors d'interactions. Si les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

personnes ayant pris des rôles de dégrader dans certaines situations ont un rapport aux objets qui se structure selon des ordres matériels et moraux, alors c'est encore la piste d'une conflictualité entre plusieurs ordres ou plusieurs normes qui doit être suivie. Si les ordres matériels et moraux régulant la possession traversent le militantisme, et s'ils impactent la reconnaissance entre les pairs ou les rapports de pouvoir, alors on peut faire l'hypothèse qu'ils prennent part aux représentations de soi des participant.e.s, et la manière dont ils investissent leurs rôles.

Sujets domestiques, images de l'ordre et du soi (n)

Une fois que l'on prend au sérieux les pratiques de soin et l'appropriation des militant.e.s selon certains ordres dépendant de leur socialisation, on se permet d'autant mieux d'appréhender pourquoi, dans leurs justifications, ils ou elles ne considèrent pas forcément dégrader. De fait, le terme de « casseur » implique une stigmatisation que la plupart des militant-e-s cherchent à rejeter, mais leurs discours sur la « réappropriation » de l'espace public ou la mise à distance des « conneries » vient également de représentations et de pratiques dans lesquelles les actes politiques s'opposent en tout point aux actes « gratuits » ou « inutiles » etc. On peut tout à fait expliquer cette mise à distance par l'effet des rapports sociaux (et notamment de classe comme nous l'avons vu), ou par la conviction de faire partie d'un espace de pratique spécifique en tant que militant.e.s, mais on ne peut oublier que ces vecteurs de socialisation peuvent être incorporés, et participer d'un ordre matériel et moral de leur point de vue.

En ce sens, les dégradations qui ne seraient pas militantes, ou hors du cadre de tel ou tel sous-espace des mobilisations, peuvent tout à faire apparaître comme des « désordres », des choses « nulles » comme dirait Pierre, sans même avoir à réfléchir aux tactiques militantes. Ne correspondant pas à l'ordonnancement prévu, elles peuvent être perçues négativement comme l'on serait dégoûté par la salissure : par incorporation d'un goût pour certains ordres plus que par réflexion politique. Cela peut expliquer le soutien de milliers de manifestant.e.s à la stigmatisation des dégradations bien qu'ils aient pu en produire à un moment de leur trajectoire et même s'ils peuvent reconnaître que celles-ci ont un sens politique pour certain-e-s. La criminologie peut souvent balayer les discours et représentations sur la perception des objets (et du devoir de les conserver ou non) comme des formes de neutralisation. Toutefois, l'étude du rapport à la technique ou de l'appropriation des objets en situation montre des recherches de maîtrise, des choix esthétiques et éthiques, qui distinguent les « bonnes » pratiques des autres. Plus que des neutralisations, plus que des justifications également, les techniques et usages incorporés nous

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

permettent de parler de normes informelles de possession qui dépassent les prises de rôle pouvant être jugées déviantes. Si l'on endommage ou prend soin des objets ou des espaces selon certains ordres qui dépendent d'un rapport matériel et de faits de possession, alors c'est vers ce niveau de normativité que nous devons nous tourner. Casser une publicité ou saboter une banque reviendrait à changer l'ordre des choses. Partant, une manière d'avancer sur le rapport à la possession de nos participant.e.s est de s'intéresser à leurs pratiques concernant la propreté ou la présentation de soi à travers les objets.

Chaque entretien semi-directif a tenté d'approcher les pratiques domestiques des participant.e.s de plusieurs manières. Pour rappel, c'est avec Carlo que nous avons le moins de données sur ce sujet par manque de temps. Dans la situation d'entretien, lorsque la discussion n'arrivait pas d'elle-même aux questions de conservation des objets, j'ai souvent introduit ce thème à partir du terme « soigneux » ou « soigneuse » pour savoir si les membres de ce corpus se reconnaissaient dans ce jugement porté sur eux-mêmes, et pour ensuite leur demander des précisions sur leurs pratiques quotidiennes.

> « pour me comparer aux autres gens que je connais je crois que je suis hyper soigneuse » Camille, 26 ans, doctorante.

> « après tu vois moi je suis vraiment pas quelqu'un de… très porté sur le matériel quoi. Au contraire j'ai un peu… je déteste la consommation… voilà quoi… Et ouais pour moi c'est juste fonctionnel. (*D'accord, et du coup tu te dirais soigneux ? avec tes objets ou… pas vraiment ou ça dépend ou… ?)* Si quand même mais… enfin tu vois euh… j'y fais gaffe mais euh. Enfin parce que c'est con de, de latter[394] des trucs pour euh, enfin, tu vois genre [il sort son portable et me le montre] ça fait trois ans que je l'ai quoi enfin… quand j'ai des potes leur téléphone fait deux mois parce qu'il l'ont… parce que voilà quoi mais, parce qu'il tombe… enfin celui là il tombe tout le temps aussi donc euh, mais c'est une autre histoire. Il résiste quoi. Il est résistant mais ouais nan si je fais quand même gaffe aux trucs mais euh… je veux dire… enfin c'est un peu contradictoire parce que je fais gaffe… histoire de pas niquer les trucs bêtement mais euh, après… ça me dérange pas quoi enfin. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

> « Je me rends compte que j'aime prendre soin de mon intérieur. Notamment lorsque j'ai pris un appartement seule après 10 ans de coloc', j'ai mis beaucoup de soin à l'aménager, le décorer, m'y sentir bien, trouver mon appartement beau » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

> « Je vais te prendre un exemple… Je vais faire de la cuisine par exemple ou je vais faire à manger, enfin… je vais manger après, ben je sais pas, il y a plein de gens qui vont utiliser un couteau, enfin et qui vont utiliser un certain nombre d'ustensiles pour faire la cuisine… qu'ils vont mettre à laver… puis ils vont prendre d'autres pour manger… et moi non, quoi, clairement [demi-rire]. Je veux dire… Je vais toujours essayer de…

[394] Terme d'argot pour « casser »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> optimiser des choses… qui… n'ont pas intérêt à l'être à mon avis à bien des moments, quoi. Voilà. Manies d'informaticien, biais professionnels » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Cette succession d'extraits des récits de vie de Camille, Benjamin, Nina et Jules, est choisie pour la diversité de leurs positions sociales, de leurs trajectoires de rapport à la déviance et pour leur relative concordance sur la question du soin dans le cadre domestique. Qu'ils aient une carrière ou un engagement furtif dans la déviance, qu'ils soient proches de l'antiproductivisme ou de l'anticapitalisme, la plupart de participant.e.s rencontrés se disent plutôt soigneux.se, voire « hyper soigneux.se », ou avec des « manies ». On ne peut évidemment prendre ces réponses à une question pour une simple preuve de leur soin, mais la concordance interpelle. Peut-être chacun-e a-t-il intérêt à le dire ou à valoriser la représentation d'être soigneux.se dans l'espace domestique ? Nous y reviendrons.

Pour l'instant, concentrons-nous sur un point central : quelle que soit la longueur des passages, et quels que soient les exemples pris, nos participant.e.s rapportent tou.te.s à d'autres personnes leur rapport aux objets domestiques, au ménage ou à la cuisine. Camille émet son discours en se comparant aux autres individus qu'elle connaît ; Benjamin me montre son portable tout en parlant de « potes » qui ne peuvent le garder intact que « deux mois » ; Nina explique que vivre seule et sans « coloc » lui a permis d'aménager et de décorer comme elle l'entend ; Jules parle de biais « professionnels » dans son usage des instruments de cuisine.

Cela indique d'emblée que, quel que soit le discours psychologisant ou stigmatisant pouvant exister sur une personne qui ne serait pas « soigneuse » ou alors « maniaque », on trouve une forte composante sociale et des interactions qui permettent aux individus de comparer et réguler leur rapport aux objets. Par déduction, les ordonnancements des rapports corps-objets devraient apparaître également comme relevant de l'interdépendance entre acteurs sociaux. Nina et Jules nous mettent sur la piste d'une évolution de ce rapport aux objets en fonction des situations traversées : la vie en « coloc'» ou la « vie seule », l'impact d'une profession sur l'usage des instruments… Logiquement, le rapport à l'espace domestique est lui aussi traversé par des effets de socialisation, militante ou non, qui impacte les usages des objets.

> « Bah, pf j'suis soigneux, ouais j'essaie de faire gaffe à certaines choses qui, qu'il faut pas casser quoi [sourires] mais euh, genre quoi ? Bon un CD tu vois j'essaie de pas le rayer [sourires] nan mais c'est des trucs euh, de toute façon ça a commencé avec ça parce qu'avant la cassette on s'en foutait euh, un CD c'est super fragile finalement euh, nan mais y'a des trucs il faut pas les casser enfin, tout ce qui est, ben tous les trucs comme ça tu vois… Là mon téléphone j'men fous, enfin j'ai un vieux téléphone mais j'sais qu'il peut tomber par terre. Il tombe plein de fois par terre mais euh, j'essaie de faire euh, bah un

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> minimum de, de faire un minimum gaffe à certaines affaires quoi. (*Et justement c'est en fonction de quoi de… ?)* Ben c'est qu'après c'est cassé. [rires] (*Ouais* […] *c'est parce que tu peux plus l'utiliser ou… ?)* Ah ouais parce que je peux plus l'utiliser tu vois. Par exemple la dernière fois, tu vois c'était la même question que ça, y'avait mon pote, j'avais mon casque de moto, je le mets dans la housse, il me dit 'pourquoi tu fais ça ?' j'lui dit bah 'j'ai pas envie de le niquer et tout', et il me fait 'bah c'est fait pour être niqué', mais euh, le truc c'est que si je fais des rayures sur la visière, après quand il y a le soleil euh… j'vois plus rien en fait. Donc ok, j'veux bien qu'il vieillisse moi le casque euh, je m'en fous, mais tant que ça reste fonctionnel euh… après l'aspect euh, l'aspect je m'en fous. Si c'est juste pour protéger l'aspect […], nan, faut que ça reste fonctionnel quoi… » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Comme avec Benjamin, on retrouve l'attention pour un téléphone en état de marche, mais également les « CD » de Sébastien qu'il essaie de ne pas rayer. Le plus intéressant ici concerne la moto, et surtout le « casque », placé dans une « housse » de protection : pour lui, l'aspect de cet objet compte moins que la possibilité de voir correctement sur la route, et donc éviter les rayures sur la visière. On trouve encore là des discours proches de ceux de Nina à propos de vélo, qu'elle veut fonctionnel et confortable. Ce discours sur la fonction est, dans les deux cas, relié aux interactions avec d'autres, de l'atelier à la conduite. Dans le récit de Sébastien, on trouve plusieurs passages évoquant l'évolution de son rapport aux objets au fil des années.

> « je pense que ouais y'a un moment où j'ai quand même évolué en, sur mon corps, et j'pense que les objets ça a marché en même temps quoi, et du coup c'était personnaliser, réparer.. bah ouais ben pendant un moment de toute façon, tout ce qui était euh, bah tous les euh, les 'téguments[395]' là ? Enfin les fringues euh, les objets fallait que ce soit punk tu vois, c'est mes objets, je suis punk, donc mes objets ils sont punk tu vois, donc je les décore euh… peinture, enfin tout ce que tu veux, éraflures, eau de javel, autocollants euh. et puis euh, bah là je fais plus trop euh… Bah après si il faut réparer tu vois je répare, si je sais le faire euh… ou que je peux trouver quelqu'un qui sait le faire » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Ce qui peut apparaître comme une dégradation (« éraflures », couleurs délavées) est ici une manière de customiser les objets (« peinture », décorations des vêtements, « autocollants ») avec la volonté de représenter la culture « punk ». Ces modifications demandent de la technique et entrent dans une recherche de style, mais comme l'explique Sébastien, elles correspondent aussi à une phase vis-à-vis de laquelle il a évolué aujourd'hui. Lorsqu'il était plus « jeune », il s'estimait « brisaque », c'est-à-dire pouvant facilement casser des objets, par volonté ou par négligence, mais aussi pouvant souvent se blesser lui-même. On peut supposer que ce discours sur l'enfance vient

[395] En anatomie, les téguments sont des « tissus et des formations organiques (peau, poils, plumes, carapace, écailles, etc.) qui constituent le revêtement externe du corps de l'homme et des animaux. » (Définition du CNRTL). L'attention aux cheveux, aux vêtements ou encore aux tatouages est un trait important de la sous-culture punk comme d'autres sous-cultures.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

en partie de jugements portés par ses parents ou des proches. Aujourd'hui, il évoque un rapport plus « normal » aux objets, une forme de « respect » pour son « environnement », tout en redéployant une critique de la « consommation ». Il est clair que cette évolution recouvre en partie un discours âgiste et l'évolution de la configuration de pratiques dans laquelle se trouve Sébastien du point de vue de l'âge : progressivement, il a été socialisé à différentes normes de rapport aux objets domestiques. Celles-ci ne suspendent pas totalement sa socialisation dans la culture « punk » et « marxiste », mais se redéploient en fonction des interactions.

> « À un moment où je me posais des questions euh, parce que tu sais j'avais vu des trucs de merde là sur le relationnel et tout euh, 'Comment vivre bien ?' tu vois. [rires] ça nan mais en gros, avec les autres. Et en fait j'avais du mal à recevoir des cadeaux au début, ça m'disais… j'ai déjà fait pleurer mon ex et tout parce qu'elle m'offre un cadeau, elle est trop contente et j'lui dis 'ah mais nan tu vas pas euh…', parce qu'elle avait vu je kiffais mais en fait, euh pour moi il y a des trucs j'aime bien mais par moments où je me dis que c'est, le prix de vente il représente pas du tout, la valeur de l'objet ça m'intéresse pas tu vois. Sauf que là elle m'a acheté un objet de ce genre-là. J, et euh, et puis du coup j'lui dit 'ah mais nan euh, c'était trop cher'et puis paf elle s'est mis à pleurer quoi tu vois. J'me dis 'ah ouais c'est con'parce que tu vois ça partait d'une super bonne intention, c'est un truc que moi j'aurais pas acheté, parce que je trouve que ça coûtait trop cher, on me l'offre, mais j'suis même pas capable de le recevoir en fait. Et euh, et à partir du moment où j'ai vu que pour, apprendre, pour savoir donner, […] fallait d'abord commencer par apprendre à recevoir, et euh. Du coup je faisais pas de cadeaux avant j'crois, je sais pas si c'est parce que j'ai lu, ou si ça c'est fait et ils[396] avaient raison, mais maintenant j'me dis 'ouais, c'est cool, vas-y'maintenant je reçois normalement, sans euh dire 'ouais mais nan échange-le, prend plutôt ça ou quoi'. Après là j'suis parti [en voyage ndlr] j'avais envie de faire des cadeaux » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Dans cet extrait, il évoque la question des cadeaux, que nous avions évoquée en introduction générale avec le « don contre don ». N'acceptant pas facilement certains cadeaux lorsqu'il estimait qu'ils étaient trop « chers » comparés à leur valeur d'usage, Sébastien raconte ici un processus « d'apprentissage », sous l'effet d'une relation avec sa « copine » de l'époque, d'une interaction problématique (il la fait pleurer sans le vouloir), mais aussi peut-être de la littérature sur le « relationnel » qu'il méprise en partie. En tout état de cause, accepter de conserver des cadeaux lui a demandé un travail sur soi. Celui-ci est directement lié aux « autres », et notamment ses proches qui veulent lui faire plaisir. Ainsi, que l'on parle de CDs, de casque de moto, de « fringues punk » ou encore de « cadeaux », Sébastien nous parle d'une évolution de son rapport aux objets partant de jugements sur lui (lorsqu'il s'estimait « brisaque », peu respectueux, ou que d'autres lui renvoyaient cette image) tout en représentant une partie de lui-même : ses hobbys, sa capacité à conserver des objets en bon état, l'image de « punk » qu'il renvoie, ou encore son rôle de

[396] Les auteur-e-s des ouvrages sur le « relationnel » évoqués en début de passage.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

« copain » qui sait « donner » et « recevoir ». Cette évolution n'a rien d'incompatible avec l'intérêt spontané pour la fonctionnalité : de fait, l'usage est toujours dépendant d'apprentissages. À l'occasion de ses derniers voyages, Sébastien avait envie de faire des cadeaux, il a ramené quelques « souvenirs » et gardé une veste qu'il porte justement lors de notre rencontre.

Ce travail sur soi, ou cette adaptation aux normes pour interagir avec d'autres, est de première importance pour comprendre nombre de comportements racontés par nos participant-e-s. C'est par exemple sous cet angle que nous pouvons revenir sur le récit de Camille à propos des vêtements dans le milieu militant anarchiste. Souvenons-nous de son récit sur le blocage de l'université en licence, lors duquel elle dit ne pas avoir les « codes militants » du point de vue « vestimentaire » mais reconnaît tout de même un « skin » auquel elle décide de parler. Elle expliquait alors cette perception de l'usage militant des vêtements comme lié à la publication récente d'un film[397] sur le sujet. Quelques mois après cette interaction, Camille est plus insérée dans le « milieu » anarchiste, passe du temps avec des squatteurs et des militant.e.s antifascistes, et participe à des débats ou projections dans des lieux militants. On se souvient des effets croisés du genre et de l'âge dans son sentiment d'être relativement à l'écart vis-à-vis des générations dominantes à l'époque.

> « Et puis y'a aussi le truc de… ton look vestimentaire tu vois. Genre ta façon de t'habiller elle correspond pas à… maintenant, genre maintenant je peux… je peux, vu comme je suis habillée, comme je m'habille maintenant, donc euh genre classique enfin, […] classique mais pas militant. Je peux me pointer à une manif ou je peux me pointer à un… un concert de rap […], ou dans un squat, comme on me connaît, la façon dont je suis habillée on va s'en foutre.. enfin tu vois, mais parce qu'on me connaît, mais quand t'es habillée comme ça et qu'on te connaît pas, en fait t'as vraiment les gens qui te regardent de haut en bas quoi. […] Et donc du coup moi je suis passée de, le truc où j'ai, on te regarde de haut en bas, donc t'adoptes le style vestimentaire militant, et petit à petit en en sortant, tu le… perds ou tu le perds pas hein euh mais… moi j'ai décidé d'arrêter de l'adopter… parce que voilà j'avais envie… j'avais pas envie en fait forcément, de le porter, et donc, en fait, mais on t'accepte parce qu'en fait on t'as connu, […] tu vois t'as pas cet espèce de truc de : je débarque, on me connaît pas, et je suis pas habillée comme il faut » Camille, 26 ans, doctorante.

Il y a des « looks » militant comme il y a des « looks » graffeur ou punk, c'est-à-dire des choix vestimentaires qui permettent parfois de se reconnaître entre participant.e.s à tel ou tel sous-espace des mobilisations. On peut supposer que la perméabilité de l'anarchisme à diverses sous-cultures en fait un lieu propice à ce type de distinctions par les objets, mais l'on sait que les maos

397 *This is England*, réalisé par Shane Meadows en 2006, et sorti dans les salles françaises en 2007 entouré de publicités radiophoniques et dans la presse culturelle.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

dits « spontex » des années 1970[398] ou encore les militant.e.s anti mariage gay des années 2010[399] pouvaient se reconnaître entre eux par l'habillement. Dans l'extrait ci-dessus, il s'agit encore d'adaptation, puisque Camille explique qu'elle a choisi d'avoir le « look » à la fois en fréquentant de plus en plus les militant.e.s et par apprentissage d'un goût propre à ce sous-espace. Au moment où nous réalisons l'entretien, elle explique avoir des tenues plus « classiques » : elle est habillée en jean, sweat-shirt bleu marine, t-shirt sans marque apparente, chaussures en cuir, le jour où nous discutons dans sa colocation. Un peu plus loin voici comment elle évoque son « look » à l'époque :

> « Ouais, alors j'ai pris, genre à partir du milieu de ma L1, j'ai pas acheté de vêtements ou quoi tu vois, en, déjà je m'habillais pas très classe ou… forcément. Mais genre… J'avais des baskets [court-silence] j'avais le jean, j'avais des t-shirts, normal, mais en fait genre j'ai arrêté de mettre, genre, j'avais un espèce de manteau *Duffle-coat*[400] tu vois j'ai arrêté de le mettre, et je me suis mise à mettre en fait une veste, genre, j'avais un gros polaire, et une verste en jean tu vois genre… en plein hiver euh… je me suis tapé des grosses maladies, mon médecin il était là 'bah ouais t'as vu comment t'es habillée, norma'mais du coup tu vois c'était pour pas euh… remettre en fait le v... le… le manteau euh… Et après par contre skin ouais, je me suis mise genre à acheter, j'ai acheté des Docs[401], mais pas euh… pas des Doc-Marteens tradi, enfin tu vois les espèces de Doc de filles en fait, il y avait un modèle… fille je sais pas quoi. J'ai retroussé, et je me souviens à un moment il y avait un antifa que je connaissais à peine de vue et il me connaissait à peine de vue et genre j'allais au taff, et il m'a vu dans le métro, il m'a regardé de haut en bas parce que genre j'avais le polo, j'avais un polo pas de marque hein, c'est pas un Fred Perry[402] ou… mais genre j'avais le polo et en fait […] je l'avais boutonné parce que j'avais froid, du coup en fait je l'avais boutonné jusqu'au bout donc j'avais vraiment le col[403], et j'avais juste un jean retroussé et les Docs du vois. Et juste en fait, du coup tu vois genre c'était l'espèce de skin

---

398 Reprenant les blousons noirs, des jeans effilochés et parfois des hauts « col-mao ». Il est à noter qu'une partie au moins des groupes mao des années 1970 cherchaient spécifiquement à ne pas être reconnaissables par leurs vêtements, préfigurant le look « casual » en lien avec l'évitement du contrôle social, mais aussi par distinction avec les maos « spontex ». Ces derniers pouvaient alors retourner des commentaires sur le caractère « petit-bourgeois » des pratiques d'autres groupes.

399 Reprenant les polos bleus et roses aux couleurs de la mobilisation de droite ou certains classiques de l'habillement bourgeois parisien.

400 Manteau en laine très épaisse, associé au milieu bourgeois en France, à l'instar du caban.

401 Bottines en cuir montantes, à l'origine associée au milieu ouvrier puis reprise dans la culture punk et skin, jusqu'à devenir un objet de reconnaissance particulièrement important dans la France des années 1980 et 1990, notamment à partir de la couleur des lacets après la séparation en deux camps politisés de la culture skin (noirs ou rouge chez les soutiens d'extrême gauche, contre blancs chez les soutiens de l'extrême droite).

402 Marque de vêtements dont les polos ont été appropriés dans la culture skin mais également parmi les graffeurs ou les musiciens politisés.

403 Le boutonnage du col du polo ou de la chemise jusqu'en haut est également un marqueur de reconnaissance entre skins (qu'ils soient antifa ou fascistes).

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> *cheap*[404] euh… [sourire] mais pas total-look et puis, tu vois genre j'avais pas le Levi's qu'il faut, j'avais pas euh, les Docs qu'il faut, j'avais pas le Fred Perry ou quoi parce que… Genre les skins à Noël ils… ou à leur anniversaire ils s'offraient des… ils se cotisaient et ils s'offraient des Fred Perry tu vois. Et en plus j'avais pas une coupe, enfin j'avais une queue-de-cheval normale mais j'avais pas genre euh, la queue enfin tu vois parce que, il y avait […] des filles skin sans vouloir se raser les cheveux, en fait elles faisaient euh, bien le… la frange avec euh, les mèches et en fait elles s'attachaient les cheveux… bon. Mais du coup j'avais un peu le look mais pas totalement et je me souviens qu'il y avait un antifa qui me connaissait même pas, moi je me souvenais de lui mais lui me connaissait pas il m'avait regardé de haut en bas. Parce que genre il devait essayer de me placer en fait. » Camille, 26 ans, doctorante.

J'ai choisi de conserver cette description dans toute sa longueur pour montrer à la fois le détail dans l'usage des vêtements, les processus de reconnaissance que soutiennent les objets matériels, mais également l'ambivalence entre goût et travail sur soi que comporte le « look », qu'il soit « total » ou « *cheap* ». Camille commence par dire qu'elle n'a pas « acheté » de nouveautés pour adopter les usages des vêtements du « milieu » anarchiste dans lequel elle entre : elle s'est réapproprié certains habits déjà présents dans sa garde-robe, comme la « polaire » ou la veste en « jean ». Son pantalon en jean aura un ourlet au niveau des chevilles, comme le veulent certains « codes » de la mode, et notamment ceux des sous cultures punk ou casual. Logiquement, le manteau en laine « *duffle-coat* » est mis au vestiaire, quitte à avoir froid en hiver : l'incorporation des usages militants ou d'une distinction sociale éloignée de sa classe d'origine passe par d'autres sensations corporelles auxquelles Camille s'habitue. Pourtant, il y a bien des achats en jeu, comme avec les « Docs ». On peut supposer que, n'ayant pas énormément d'argent puisqu'à peine sortie de la dépendance matérielle à ses parents en Licence 1, les chaussures solides sont un investissement de long terme. Si acheter des habits neufs pour s'investir dans le look n'est pas forcément bien vu, critique de la consommation oblige, le choix de l'objet inclut aussi des signes rattachés au genre. Ce sont des bottines « de filles » militantes. Ainsi, on peut très bien décrire les usages à partir de l'imbrication des rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge, mais s'arrêter là nous ferait peut-être rater le plus important, qui se situe à la fin du passage.

À côté de l'achat collectif de « polos » de marque déjà évoqué, Camille raconte une anecdote où un « antifa » croisé dans le métro la regarde de « haut en bas » pour la « placer », c'est-à-dire savoir si elle fait partie du même bord politique (puisqu'il existe des skins d'extrême droite), savoir son degré d'authenticité (quelle marque de polo, habits neufs ou non, skin « cheap » ou récupération bourgeoise), et peut-être évaluer des fautes de goût ou d'autres signes pertinents. De reste, on

[404] Terme signifiant « peu cher », parfois utilisé avec une connotation méprisante dans les pratiques de distinction de classe ou sous-culturelles.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

retrouve, par les objets, la question du repérage des frontières militantes et de la reconnaissance des pairs. Nous sommes donc dans une appropriation des objets sophistiquée et dans des normes informelles du pôle anticapitaliste local : le jeune homme juge la tenue de Camille en fonction d'attentes pour guider son comportement, tout comme elle suit des attentes pour être conforme au groupe qu'elle fréquente. Un look « classique » aurait probablement occasionné une autre interaction dans le métro, allant de « l'inattention civile » au franc dégoût.

Par-delà l'attention que peut demander ce type d'appropriation des objets et d'incorporation au sein du militantisme, le travail sur soi et sur la représentation donnée est très clair, il va des pieds aux « cheveux » en passant par le regard et la frilosité. Il permet d'avoir la bonne tenue, celle qui est appropriée en tant que militante, tout en correspondant à son goût, évoluant par effet de socialisation. Camille s'habille de manière plus « classique » aujourd'hui, son passé de militante anarchiste peut passer inaperçu lorsqu'elle va travailler, et elle bénéficie de suffisamment de reconnaissance pour garder cette tenue en manifestation ou lors d'un concert par exemple. Le fait qu'elle soit une participante ayant un engagement furtif dans la déviance malgré une carrière militante de plusieurs années n'est pas anodin : l'incorporation d'un rapport aux objets entre militantisme et dispositions sociales lui permet de connaître les conduites appropriées en certaines situations, et le recul qu'elle a aujourd'hui sur sa trajectoire l'a probablement conduit à revoir une partie de ces conduites.

Autre exemple de travail sur soi et d'appropriation des objets, le cas de Nina et de la « morale » militante est particulièrement révélateur à ce titre.

> « Il y a une volonté de cohérence entre ce que tu penses et ce que tu… ce que tu vis, concrètement. Alors, après, moi je pense que pendant un moment j'ai eu… peut-être été… un peu loin en fait dans… ce besoin de cohérence. Bon… ça remet beaucoup de choses en question, moi, aujourd'hui, enfin, j'ai, ça m'a nourri, ça m'a construite à tous les niveaux, et notamment dans mes choix de vie, je pense par rapport au travail, ça c'est évident… Parce que, en déconstruisant ma… tout ça, je me rends compte qu'aujourd'hui j'ai un rapport très critique au travail, que je travaille pas beaucoup, que j'ai pas… j'essaie d'avoir des besoins et donc des dépenses assez réduites, une vie assez, assez sobre, on va dire quoi. Bon, là, depuis quelques temps je commence à être un peu plus souple avec tout ça, à m'autoriser à m'acheter un téléphone portable [sourire]… J'ai, pendant 4 ans j'ai pas eu de téléphone portable et… et enfin, voilà, j'ai, je, je m'autorisais pas certaines, certaines consommations, en me disant 'Bah non, si je fais ça, je joue le jeu… de la machine capitaliste et je donne à manger aux grands quoi, enfin, aux dominants'. Après, à un moment donné aussi, moi je me suis, là, depuis quelque temps, j'suis en train de… aussi de m'assouplir par rapport à… des fois, des choses qui peuvent devenir de l'ordre de la morale militante, où tu vois, en fait, même nous on va se juger : [imitant une voix étonnée] 'Ah, t'as pris l'avion putain !…. ah, c'est horrible ! Tu te rends compte, ton empreinte carbone', alors c'est pas dit comme ça, c'est pas dit aussi, c'est sur le ton de la rigolade, soit de façon à… plus ou moins [demi-rire] détournée où, tu sens que bon, voilà,

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> c'est pas du tout accepté, hein dans le milieu. […] Donc moi je suis en train de m'assouplir, à distinguer tout ce qui est de l'ordre de la morale du milieu et puis, tout ce qui est plus de l'ordre de l'éthique. Ok bon, ok, moi je me sens responsable… de ce qui se passe sur… sur cette planète. Au même temps je suis pas responsable de tout, je peux, essayer de faire ce que… et c'est pas parce que… des fois je… c'est impossible de, d'être cohérent […] un truc très simple c'est que moi ma sœur elle habite, elle est partie vivre aux États-Unis, bon un choix personnel, depuis… 8 ans, quoi. Tu vois. Et euh… je suis allée qu'une fois… Et... pendant… j'y suis allée une fois il y a cinq ans… Mais… euh…, je me suis autorisée à y aller, parce que j'allais pas bien, j'avais besoin de prendre l'air, ça tombait très bien, je suis partie un mois, enfin, tu vois… En me disant bah 'Oui, si je prends l'avion, il faut que ça soit minimum un mois sinon…', voilà, tout ça.. .Et euh, et du coup, là, pendant 5 ans, j'ai pas du tout pris l'avion, parce que pour moi c'est vraiment de l'ordre de la… […] enfin une forme d'éco-suicide, écocide comme ils disent, et en fait euh.. bah voilà, l'année dernière je me suis autorisée à y aller e, me disant allez, 'je peux aussi me faire plaisir et avoir…' euh… parce que tu sais passer du temps avec quelqu'un qui compte pour toi » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Que la cohérence totale entre rapport aux objets ou aux espaces « concrets » et idéologies militantes soit « impossible » est à la fois un retour critique sur « 10 ans » de militantisme et une justification des pratiques actuelles de Nina, qui « s'autorise » à avoir un « portable » ou qui a pu prendre l'avion une fois en 8 ans pour aller voir sa sœur. Cette remarque est également un compte rendu objectif des complexités auxquelles font face beaucoup de militant.e.s, liant ordre matériel et ordre « moral » : même pour un.e militant.e qui hériterait de dispositions au militantisme antiproductiviste, il paraît peu probable qu'il ou elle puisse vivre en « cohérence » totale avec ses valeurs, puisque sa société n'en demeurerait pas moins capitaliste et productiviste. Nous y reviendrons. L'extrait ci-dessus mentionne deux objets et pratiques en particulier : le « téléphone portable » et « l'avion ». Ces deux objets connaissent une diversité d'usages mais certaines attentes, stratégies d'offres et rigidités supposent une négociation lorsqu'ils sont pris dans un cadre militant.

Le premier revient assez souvent chez les antiproductivistes et les anticapitalistes, et constitue souvent un symbole de la société de consommation des années 2000 : Benjamin me montrait le sien en entretien, Sébastien y fait « gaffe » même s'il tombe par terre. Leurs téléphones sont à chaque fois petits et résistants pour être gardés longtemps, sobres, sans accès internet et sans fonction tactile[405], en opposition au gaspillage écologique ou au consumérisme, à la course du progrès technologique ou à la surveillance. Sur le terrain anticapitaliste ou antiproductiviste, il

[405] A l'inverse du « smartphone » ou « ordiphone », ces objets ressemblent aux téléphones portables de la première moitié des années 2000, principalement faits pour téléphoner et envoyer des messages sms, le clavier suppose d'appuyer plusieurs fois sur les touches pour produire la plupart des lettres. Ils incluent également des applications hors-ligne comme un réveil, quelques jeux ou un carnet de notes.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

était rarement approprié de sortir son portable lorsque l'on est un relatif inconnu, surtout si celui-ci était un smartphone. Le second prend un sens particulier dans l'antiproductivisme : pour l'avion Nina nous parle d'écocide, puisque son « bilan carbone » est exorbitant. Pour cadrer avec les normes du militantisme écologiste, elle en a l'usage le plus restrictif possible, et parle de « transgression » pour aller voir sa « sœur ». Comme le rapport aux objets est toujours un rapport lié aux autres, elle évoque les « jugements » entre militant.e.s : la plupart refusent, sur le « ton » de l'humour, de prendre l'avion. Ces comportements et représentations produisent des sanctions informelles qui marquent les attentes standard de rapport aux objets. La conduite appropriée est devenue pour elle une stratégie d'évitement des deux objets en question, et la perception de l'objet « avion » s'incorpore comme « horrible » et mortifère pour la « planète » pour aller dans le bon sens du point de vue idéologique et éthique.

Quelques minutes plus tard, elle évoque ses choix d'alimentation qu'elle veut bio, « ce qui me fait du bien et ce que je pense qui fait du bien à tout le monde » (pour éviter les pesticides), puis la difficulté de vivre de manière antiproductiviste « en ville » pour des questions d'autonomie autant que « financièrement ». Les efforts produits pour avoir des usages « sobres » demandent certes du travail, mais peuvent engager tout le sujet dans une adaptation aux conduites appropriées avec les objets.

> « Mais… moi je pense qu'on peut trouver, enfin, voilà… […] de toute façon c'est un truc qui se, je pense, qui s'ajuste au fur et à mesure en fonction de chaque situation… ouais en fonction de chaque choix et aujourd'hui, ouais, je pense aussi qu'y a vraiment une notion à… par rapport au milieu militant, à réussir à se sortir de la morale par moment qui peut être pesante, enfin vraiment, je pense dans chaque milieu et à trouver en fait… son juste milieu à soi quoi enfin… C'est pas pour autant que tu te refroidis euh… enfin que tu t'assouplis au niveau de la pensée critique, quoi. Au contraire, faut être critique vis-à-vis de la critique presque… » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Ces ordres à la fois matériels et moraux, avec un rapport à la possession et la propriété qui doit faire avec des socialisations différenciées, des rapports de pouvoir imbriqués et des « situations » locales ou personnelles sont nécessairement complexes : mêlant différents niveaux de normativité et d'incorporation, différentes valeurs et intérêts. Une « cohérence » impossible, qui demande selon Nina des ressources « critiques », pour remettre en cause ses pratiques d'origine, mais aussi un « assouplissement » de la critique de soi et des autres, car cette évolution représente un poids pour l'individu et dans les sociabilités. Ces formes d'appropriation décrites traversent les espaces domestiques et interagissent avec l'espace public, c'est ce qu'indiquaient déjà les techniques autour du vélo ou autour des squats : elles dépendent de normes en bonne partie indépendantes de la propriété formelle et du statut légal attaché à tel ou tel espace ou objet.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Travaux sur soi

L'idée de pesanteur, la question du travail sur soi et de la présentation de soi à travers les objets prend aussi place dans le récit de vie de Jules, lorsqu'il évoquait la neutralisation de ses vêtements durant la socialisation secondaire. Nous avions vu cet évitement des objets-signes à travers la question du soin, et il implique encore le sujet :

> « du coup, dans le rejet, je cherchais à dire le moins possible de moi, enfin, j'avais des habits les plus neutres, et les plus… enfin, les moins colorés aussi [sourire], qui, c'était plutôt morne quoi on va dire… Et euh… depuis j'exclus pas de faire des variations dans les couleurs ou quoi et de… je pense que ça peut m'arriver de… plus ou moins de dire mon état d'humeur selon les couleurs que je mets, quoi. […] au début c'était ce que… ce que je voulais, c'était surtout de la discrétion et de la sobriété et… après un peu moins, quoi. Je trouvais c'était dommage de pas… de pas avoir plus de couleurs, pas avoir plus de gaieté, je pouvais comprendre que si tout le monde s'habillait comme moi c'était un peu déprimant, quoi » Jules

Ce travail de l'approprié (quel vêtement, quelle couleur, pour quelle image de soi) se décline en situations et sur d'autres objets, dans des cadres domestiques, militants ou en public. Il prend pour exemple cette « petite boîte dans laquelle il y a des fruits secs » chez lui, qu'il ramène parfois en « réunion » et qu'il veut « sans marque » pour éviter que « l'imaginaire » soit « trompé » par « la marque » ; les « sacs » de courses où il « s'autorise » un « message idéologique consensuel » comme « Protégeons l'environnement » mais évite encore les « marques ». Lorsque je lui demande s'il a des collections, il m'explique que sa dernière collection remonte à l'adolescence. Relativement surpris, je l'interroge pour savoir s'il n'a pas quelques « bouquins » par exemple.

> « Non, ça en fait partie, ça va jusque-là, c'est ça qui devient presque… pas dramatique mais qui devient… problématique quand même, quoi. C'est que… bon, il y a peu je me suis dit, 'je suis allé peut-être trop loin en termes de… de volonté de ne pas posséder', quoi. Enfin, au-delà de ça, la volonté de ne pas consommer, la volonté de ne pas acheter… [sourire] Par rejet en bloc, enfin, je suis allé trop loin là-dedans parce qu'il y a des moments où je… j'achète quasiment plus rien, quoi enfin… Par euh… ouais par rejet, quoi » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Sur le moment, j'essaie de laisser Jules s'exprimer sans lui demander ce qu'il entend par « trop loin », mais l'on sent que la transformation de ses usages vers un « rejet » (plusieurs fois répété) de la consommation ou de l'apparence est lié à des jugements sur lui-même. C'est ainsi qu'il estime certains de ses rapports aux objets « problématiques » même s'ils sont certainement appropriés dans le militantisme antiproductiviste. La situation d'entretien, avec un relatif inconnu posant des questions sur le rapport aux objets dans un cadre intime, est propice à cela. Revendiquant de privilégier la « réflexion », le « fond », la maîtrise technique ou encore la « stratégie », Jules fait son autocritique et peut quelquefois se juger « morne », donnant un exemple « déprimant » ou

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

excessif. En retour, il tente donc de changer son rapport aux objets pour suivre de nouvelles conventions, de privilégier plus de couleurs et d'expressions, de s'autoriser tel ou tel achat.

En fin d'entretien, nous parlons de sa vie actuelle en collocation après avoir vécu en « chambre universitaire ». Dans les deux cas, il ne décore pas sa chambre et garde très peu d'objets « fétiches » ou « souvenirs ».

> « J'ai vécu en… en chambre universitaire, tout seul, donc dans une chambre de 9 mètres carrés. Qui était assez compatible avec le fait de pas avoir beaucoup de choses [sourire] et… de ne pas accumuler… de toute façon, j'aurais pu mettre des choses sur le mur mais pas beaucoup non plus quoi. Mais c'était… c'était un peu glauque quand même, la manière dont ma chambre était un peu… enfin, vide quoi du coup. Et un peu sans âme. Du coup enfin… Je pense que ouais, y a des gens qui… quand ils arrivent dans… dans l'endroit où je vis… plutôt dans l'endroit qui est celui que j'aménage moi, parce que c'est vrai que quand j'suis en colloc' c'est différent parce que… c'est, enfin… y'a des endroits, ils sont communs. Et... donc, autrement dit, les gens, quand les gens arrivent dans ma chambre, je pense qu'ils doivent avoir l'impression j'ai pas d'âme [sourire]. » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

Voulant mettre en cohérence l'idéologie en faveur de laquelle il est engagé et son environnement matériel immédiat, Jules peut parfois se trouver confronté aux représentations d'autres personnes qui ne connaîtraient pas nécessairement comment se traduit son engagement, ou ne le comprendraient pas. Ainsi, les jugements durs sur soi (« pas d'âme ») sont encore le reflet d'interactions sociales dans lesquelles son rapport aux objets serait estimé inapproprié (« vide », « glauque »), par rapport à leurs attentes de décorations ou de personnalisation des objets. Aussi psychologisant que puisse être son discours, le « trop loin » dont il nous parlait plus tôt est donc lié à un décalage ou un conflit entre des normes de possession différentes. Que les attentes des autres soient exprimées réellement ou imaginées ne change d'ailleurs pas le fait que c'est en interdépendance avec d'autres acteurs que se construit l'approprié. Jules comprend bien le « plaisir » et le « sens » que peuvent apporter les « belles choses », et sa vie pleine de rencontres amicales n'est pas si « morne », mais il nous fait part ici du poids que peut avoir le jugement des autres et son propre regard. Privilégiant « l'utile au détriment de l'agréable », l'ordre matériel et moral approprié qu'il met en place ne l'est pas forcément pour tou.te.s.

Pour finir à ce sujet, on peut se souvenir d'Anne et de sa manière d'opposer militant.e.s pour la décroissance et « gens » « lambda » à partir de leur conduite en rapport aux objets justement.

> « dimanche dernier on a bouffé ensemble, enfin, c'était pas pour les [PM22] c'était, c'est, c'est des amis parce qu'on partage des valeurs communes, et que, mais euh, mais oui c'est, c'est pas des gens normaux enfin c'est pas des gens Lambda euh, mais y'a beaucoup de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> gens qui sont déjà sur un, qui ont fait un gros effort sur la société de consommation et… et, et qu'il faut être fort aussi pour euh, pour euh, pour pas répondre à ce que nous dit la publicité, enfin pour critiquer la publicité et pour euh, faut… et puis aussi pour être un peu cohérent enfin, j'pense ça serait un peu difficile de, d'être à fond consommation et puis de, de critiquer la publicité enfin faut, ça demande des efforts d'être cohérent, enfin, des efforts… enfin je vis très bien, je suis très contente de comment je… j'suis super content de ma vie, mais euh, mais ça demande des efforts et donc faut, faut être déjà arrivé assez loin dans un, dans un processus quoi donc euh… » Anne, 29 ans, ingénieure.

Outre le prestige évoqué implicitement, ce discours sur la « consommation » est aussi un discours sur les usages estimés appropriés. La « force » demandée pour ne « pas répondre » à « la publicité », les « efforts » pour être « cohérent », représentent un travail sur soi et en interaction. L'idée d'être « arrivé assez loin » marque bien d'une part la distance aux gens « normaux » et leurs pratiques de consommation, ce qui suppose de se détacher d'un ensemble de conduites apprises auparavant (et vantées par la publicité), et d'autre part l'acculturation à d'autres conduites jugées positivement et reconnues par les autres militant.e.s. Il y a évidemment des réflexions « critiques » mais il y a également, et peut-être surtout, un ensemble de rapports aux objets ou aux espaces incorporés qui peuvent être rejetés, modifiés, améliorés etc. En somme tout un « processus » matériel et moral, qui peut être difficile, et qui répond à des normes d'interdépendance car jouant dans la reconnaissance et la présentation de soi.

À travers ces récits de vie, le rapport aux objets et aux espaces des participant.e.de ce corpus apparaît comme parcouru d'ordres qui sont à la fois matériels et moraux. Des espaces domestiques aux espaces publics et en retour, chacun.e montre à sa manière la connaissance et l'incorporation de normes d'appropriation par la socialisation primaire ou secondaire. Ces dernières expliquent leur rapport aux objets et les guident en interaction tout en permettant des improvisations. Elles impliquent un travail sur soi et des jugements sur les autres (plus ou moins soigneux, bordéliques, agréables, négligents). Ces normes de rapports aux objets sont le plus souvent informelles, et dessinent des conduites appropriées entre militant.e.s, dans un couple, dans une collocation, en réunion, ou encore dans la rue. Bien qu'une série de discours psychologisants puissent exister chez les premièr.e.s intéressé.e.s, on peut toujours les relier à des apprentissages et des interactions sociales. Comme le montrent Jules, Nina, Sébastien ou Camille, ce rapport à la possession est en continuelle évolution, il peut passer notamment par des phases de sévérité ou d'assouplissement. En d'autres termes, les pratiques et représentations de soin, de technique, d'aménagement, d'échange ou encore de distinction marquent encore la force des relations d'interdépendance entre les acteurs, jusque dans les pratiques les plus intimes.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

De plus, ces discours sur l'usage des objets apportent un point déterminant pour notre enquête : en suivant des ordonnancements liés à leur socialisation comme en jugeant leurs propres conduites, nos participant-e-s montrent qu'ils et elles connaissent et pratiquent un grand nombre de conduites conventionnelles. Pour notre problématique, cela signifie que, dans les pratiques réputées spontanées, naturelles ou liées à un apprentissage, nos participants vivent et pratiquent selon des normes de possession informelles et estimées appropriées. Celles-ci n'entrent en conflit avec la propriété formelle qu'en très peu d'occasions. Autrement dit, ils et elles activent des normes liées à la propriété et la possession, suivent des formes d'ordonnancement et travaillent sur eux-mêmes pour y parvenir. Pas de chaos, pas de barbare, pas de rapport aux objets qui serait typique du « casseur » ou du « vandale ».

Ironiquement, on peut revenir sur les propos de chacun.e s'estimant soigneux ou soigneuse de ses objets, faisant « gaffe » pour telle ou telle raison (par attachement, par fonctionnalité, par souci des autres, par goût) : en me disant en entretien qu'ils ou elles ont des conduites appropriées, les participant.e.s peuvent tout à fait cacher certaines pratiques, grossir les traits ou euphémiser certaines réalités. Pourtant, ils suivent une norme de représentation : celle qui consiste à considérer qu'une conduite soigneuse envers les objets et les espaces est « bonne » ou nécessaire, « normale » ou peut-être responsable, adulte… Se déclarer soigneux mais pas maniaque, pas matérialiste mais faisant « gaffe » quand même, « hyper soigneuse » ou encore « normal » est encore le produit de normes sociales. Cela suscite des discours sur l'enfance, sur les choix présents dans l'habillement, sur le ménage et la propreté, des jugements sur untel qui serait « bordélique » et unetelle qui serait « matérialiste ». Pouvant connaître des formes de stigmatisation des conduites estimées inappropriées, chacun.e semble me dire qu'il ou elle vit dans un certain équilibre instable entre le « trop loin » et le « pas assez ». Par conséquent, les militant.e.s que nous avons rencontré.e.s, ayant pris le rôle de dégrader en certaines situations, ne sont pas étrangèr.e.s aux normes de possession et de propriété : il ou elles vivent avec elles au quotidien et ont intégré des représentations et des pratiques qui leur font respecter les usages appropriés sur une multitude de scènes sociales. Pas étonnant dès lors que chacun.e puisse juger telle ou telle « connerie », telle ou telle dégradation qui serait « nulle » : le corps et leur subjectivité n'échappent ni aux rapports de pouvoir ni aux normes de possession et de propriété.

Ces remarques sont permises par une étude de leurs usages dans un cadre domestique ou dans l'espace publique. Elles n'invalident pas une explication par la division du travail, puisque celle-ci est tout le temps présente, dans le militantisme et dans l'imbrication des rapports sociaux. En revanche, ce que la division du travail n'explique pas, c'est à quel point la subjectivité des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

acteurs et leurs prises de rôles peuvent dépendre d'attentes concernant la conservation ou l'utilisation des objets et des espaces. Les pratiques de soin des objets ou des espaces, tout comme les pratiques assimilées à des dégradations, sont tributaires de relations d'interdépendance : la distance sociale exprimée dans un objet rattaché à une organisation perçue négativement est incomparable à celle exprimée par le vélo d'un « pote » ou d'un « colocataire », ou par la veste d'une connaissance militante. Dans les espaces publics, si la présentation de soi et les conduites appropriées entrent en jeu, l'interdépendance se fait plus abstraite, mais l'on suit des « codes » liés à des valeurs ou des intérêts eux-mêmes travaillés par la socialisation. Les conduites appropriées qui expliquent le soin, la négligence ou encore « l'horreur » d'un objet, permettent aux acteurs de reprendre ou de détourner certaines images de l'ordre : C'est le cas lorsque Camille quitte le « look » militant pour aller travailler sans que l'on sache son passé militant, lorsque Sébastien accepte de donner et de recevoir les cadeaux « normalement », lorsque Nina prend soin de son appartement, et lorsque Jules s'habille de façon « neutre » et utilise des sacs pour diffuser des messages idéologiques conventionnels.

En conséquence, ce sont les trajectoires individuelles et collectives de rapport aux objets qui s'éclairent. En elles se joue l'apprentissage de techniques de soin et de conservation, le goût pour certains objets et la distinction à travers ceux-ci, le sens et la valeur du « rideau d'objets matériels » à travers lesquels le monde est appréhendé. Si partout l'on trouve les traces de la subjectivité des participant.e.s, on comprend aussi que le sens des objets et des espaces peut s'imposer à leur perception dans les interactions. Cette perception travaillée par la socialisation, jusque dans l'appréhension de leurs caractéristiques physiques (le froid et le délabré, le solide et le fonctionnel) ou l'affection pour certaines formes agréables ou agressives, joue directement dans leur rapport conventionnel sur les scènes sociales qu'il ou elles traversent. De fait, on ne possède pas aléatoirement ou naturellement, et l'on ne fait pas que posséder, mais on apprend à l'usage et l'on peut finir par naturaliser le sens ou l'interaction avec certains matériaux.

On trouve donc des divergences entre normes informelles de possession et normes formelles de propriété : la valeur d'usage en bonne partie déconnectée de la valeur monétaire, et le soin ne s'expliquent pas, tant s'en faut, par la possession d'un titre. Si les pratiques associées aux « désordres » sont parcourues d'ordre, alors les situations assimilées aux dégradations mettent en jeu un conflit ou une concurrence entre diverses normativités. Il semble que les militant.e.s se trouvent parfois dans des situations où la possession joue contre la propriété.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

8.3 Possession, propriété et contrôle social

L'impact du contrôle social a souvent été évoqué dans le chapitre 7. Il l'a moins été sur ce chapitre, bien qu'on l'ait vu poindre sur les techniques voulues efficaces selon les collectifs militant.e.s ou les prises de rôle en situation. Pour cette section, notre but est de comprendre en quoi celui-ci impacte une partie des trajectoires de rapport à la possession et à la propriété, le sens donné aux objets par les acteurs, ou encore leurs comportements dans les situations rapprochées du « vandalisme ».

Nous devons prendre en compte deux niveaux dans l'impact du contrôle social sur le rapport à la possession et la propriété, non pas séparés de manière impénétrable mais en interaction permanente : d'une part les pratiques et représentations qui dépendent d'attentes collectives autour et entre militant.e.s (culturelles, sous-culturelles, locales ou entre pairs), et d'autre part celles qui dérivent ou soutiennent les normes formelles du système pénal. Ces deux niveaux distingués de manière analytique sont traversés de part en part par des rapports de pouvoir, et l'analyse des rapports sociaux de sexe, de classe ou d'âge a pu en clarifier certaines formes. Dans leur imbrication, on trouve bien la trace de résistances. Pourtant, celles-ci apparaissent rarement. La plupart des situations pouvant être assimilées à des dégradations par le système pénal dans le militantisme semblent plus souvent émaner des rapports de pouvoir et de leur traduction dans les trajectoires que d'une opposition à telle ou telle hégémonie. Autrement dit, les résistances, sans être légion, restent importantes à clarifier. Les pratiques appropriées, symétriquement, demandent clarification. Si le rapport aux objets et aux espaces en situation dépend de formes d'ordonnancement, et si chaque militant.e rencontré.e pour ce corpus fait état de conduites appropriées sur un large spectre de scènes sociales, alors il est pertinent de questionner ces résistances à partir des concepts de « conduite » ou de « contre-conduite » de M.Foucault (Foucault, 1977, 208). C'est en partie à cette tâche que sera employée cette section. Celle-ci se justifie particulièrement sur ce corpus avec l'importance du travail sur soi que nous avons documenté pour le soin dans l'espace domestique, la technique dans la recherche d'effets sur les objets, ou encore par les discours psychologisants faisant part d'un poids pour avoir une conduite appropriée en tant que militant.e.

Les appropriations sophistiquées du matériel, les quêtes de maîtrise nous indiquent que les participant.e.s tentent d'user du pouvoir de leur corps contre d'autres pouvoirs. Par quels mécanismes cela se traduit pour la possession et la propriété ? Un ensemble de discours

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

politiques est évidemment présent chez les militants anticapitalistes ou antiproductivistes, toutefois, il leur reste à composer avec une société où la propriété, qu'elle soit privée ou publique, est un enjeu central de la socialisation. Peut-on alors parler de résistance aux normes formelles de propriété s'ils ne peuvent toujours échapper à leur classe ou à la division du travail productif ? Dans plusieurs passages de notre enquête, nous avons constaté que les mécanismes informels guidant la possession (distance sociale, valeur et usage des objets, rapport à la technique, socialisation au soin, conduites appropriées) pouvaient jouer contre les normes de la propriété formelle.

Contre disciplines et détournements de cadres

Resserrons l'examen autour de trois exemples souvent évoqués dans les récits de vie jusqu'ici : l'ouverture et le maintien d'un squat, les manifestations de rue, et la consommation militante. Nous disposons d'un niveau de détails suffisamment élevé pour y traiter des rapports corps-objet matériel et du contrôle social tout en sachant que ces expériences concernent des participant.e.s avec tous les types d'engagements rencontrés.

Dans le premier cas, l'ouverture et la vie en squat ne supposent pas de carrière déviante bien qu'elle puisse y contribuer, mais nous avons vu que des précautions sont prises pour une exécution jugée correcte localement.

> « je sais plus quand on avait commencé… on avait commencé à lancer un programme d'activités euh… on a fait quoi 2 semaines, du coup on allait euh, diffuser ça autour, foutre, foutre des affiches dans les rades à côté ou des trucs comme ça quoi. [court-silence]. Et euh… ouais enfin tu vois en plus, tu vois ce lieu il a quand même tenu un moment quoi, il a presque tenu 2 ans et demi… le [LM4]. Et du coup si, on avait réussi à… à se mettre dans la poche le… le concierge du stade qui était juste à côté de ça, du coup en fait il y a que, que lui qui avait plus ou moins défendu ça au niveau de la Mairie enfin… voilà quoi, je veux dire le lieu… après c'est une tradition, enfin, un peu une tradition à [V1]… de jamais défendre les lieux où… Enfin tu vois tu peux… un squat soit tu… enfin soit tu le barricades à mort et quand la procédure d'expulsion arrive, personne ne donne de nom puis bah tu finis par te faire expulser, soit… soit tu peux arriver euh… un peu comme les [LM5] des trucs comme ça, à rentrer dans un truc… […] enfin d'arriver à faire… pff, en même temps il y a pas de secret, si t'arrives à faire vivre un lieu et que t'as de bons rapports avec des gens autour, bah t'auras plus de gens pour défendre le lieu… et… et débarquer en conseil municipal pour emmerder la Mairie… pour essayer d'avoir une convention d'occupation ou… Ou si jamais le lieu doit être rasé euh… d'arriver à… à faire en sorte d'en avoir un autre quoi. Mais ça c'est pas trop dans les traditions ici donc euh… Je veux dire le [LM4] à la fin ça jouait à cache-cache quoi, c'était la… la Mairie passait mettait des serrures, ça repassait ça changeait les serrures, enfin… et

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> du coup je veux dire le lieu était… toujours ouvrable si jamais il y avait l'utilité mais bon… y'avait pas vraiment de gens qui… (*ouais ils pouvaient plus vraiment l'exploiter*…) Ben si en fait y pouvaient, ça servait toujours pour des soirées de concerts, des machins des trucs mais, je veux dire il y avait pas de… d'activité le reste du temps… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Nous avions déjà évoqué le relatif « échec » de l'ouverture d'un « centre social autogéré » par Benjamin et son collectif. Pour peu que l'on s'y concentre, l'extrait est truffé de rapports aux objets et aux espaces et de normes formelles ou informelles. La disposition « d'affiches » dans les « rades » du quartier pour présenter un programme « concert » et « activités » à qui le veut, le « concierge » voisin qui soutenait le projet de manière isolée, la « Mairie » et son conseil municipal pour négocier une « convention d'occupation », les traditions locales du militantisme anticapitaliste, le jeu des « serrures ». On pourrait tout à fait réaliser une analyse de ce passage sous l'angle des techniques militantes, voire sous la catégorie du travail demandé par ce type de mobilisation autour d'un lieu occupé.

Arrêtons-nous sur les serrures, installées après l'ouverture par les squatteur.ses, puis changées par « la Mairie » dans un « cache-cache » aux risques importants. Si, sans preuve de domiciliation, sans « barricade à mort », et avec une serrure cassée, l'un ou l'une des militant.e.s est interpellé.e et donne son « nom », le collectif peut être menacé et/ou la personne déclarée en infraction pour atteinte aux biens d'autrui[406]. Heureusement, pour un temps, ce n'est pas la suite des évènements. Benjamin présente tout de même cela comme un jeu enfantin passé dans la culture commune, donnant encore une image de maîtrise et proposant un discours elliptique pour des gestes concrets. Le travail des subjectivités autour des « portes » et des « serrures » fait pourtant surface à l'occasion d'une action nocturne par le collectif affinitaire.

> « il y a des fois mais la parano ça t'emmène dans des trucs, mais en fait où… genre être persuadé d'être sur écoute, d'être suivi par les flics euh… genre pour une action qui avait raté, même pour déplacer des *Armlock*[407] tu vois, enfin des trucs bidon quoi enfin… pff… pour déplacer les *Armlock* ça devenait la grande parano, comme, parce qu'on allait les

[406] En l'occurrence pour effraction, dégradation volontaire d'un bien nommé « serrure » appartenant à « La Mairie », et virtuellement pour occupation sans droit ni titre d'une « dépendance du domaine public » comme le prévoyait à partir de 2006 le *Code général de la propriété des personnes publiques* en son article L2122, modifié en 2017 par la loi dite « ELAN ».

[407] Dispositifs antivols avec cadenas, souvent constitués de tiges articulées ou de maillons pour former une chaîne épaisse, entourés d'une gaine plastique ou tissus et fermées à clé. Ces objets sont initialement prévus pour sécuriser des véhicules deux roues, les casser suppose souvent l'utilisation d'une pince « coupe-boulons ». Certains dispositifs incluent également un boitier de clefs portable et sécurisé par un verrou lui aussi.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> cacher [imite une voix apeurée et en colère] parce que si il y a une perquis' chez quelqu'un machin, récupérer, mais c'est des tubes de fer quoi… [sourire] c'est des trucs de désobéissants quoi, c'est pas… je veux dire t'es pas en train de planquer une bombe quoi. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

La tension entre « désobéissance » et le sabotage préféré par Benjamin et son collectif anticapitaliste de l'époque est claire, elle investit sa carrière militante dans l'anarchisme ouvriériste, mais aussi sa trajectoire proche des classes populaires ou encore son rapport aux masculinités montrant à l'envi résistance et force face à l'adversité. L'adversaire ici n'est pas nommé autrement que par la « parano » pouvant tisser tes tensions entre militant.e.s, au sujet des « flics », de la « Mairie » et du contrôle social formel. Du côté des normes informelles, on retrouve la dissimulation autour des squats non conventionnés et non soutenus par le « quartier », mais aussi l'usage de verrous recommandé notamment dans les brochures sur les squats. C'est par leur marque qu'ils sont désignés, les « Armlock » ou leurs clés qu'il faudrait déplacer après une « action » « ratée », de peur probablement que des agents les retrouvent lors d'une « perquisition » ou que l'on relie leur usager au squat. Que cet usager soit propriétaire formel ou possesseur compte peu dans l'extrait, c'est la peur des traces et de l'incrimination qui prévaut. En l'occurrence, difficile de dire si la paranoïa de l'époque est un sentiment d'insécurité pour une menace réelle et immédiate ou un trouble d'ordre psychologique. Ils et elles ont peur pour elles-mêmes, la panique et les tensions du groupe se concentrent sur l'usage de « tubes de fer » qui verrouillent une porte ou une chaîne. Le risque n'est pas comparable à celui d'une enquête terroriste certes (« bombe »), mais il investit des sujets et des corps. La conduite appropriée est de débattre, de cacher un gros cadenas ou ses clés, de protéger un espace occupé, de ne pas faire de « conneries » pendant les actions nocturnes.

Revenons alors aux « serrures », aux « affiches », aux « concerts ». Chaque élément inclut ici des conduites normées : il est d'usage de construire des barricades dans l'anticapitalisme, mais la plupart des habitants usent aussi simplement de verrous pour leur porte d'entrée. Il est traditionnel d'organiser des concerts dans les squats, et la majorité des évènements musicaux ne vont pas sans un « programme » imprimé et diffusé. Sans surprise, le collectif affinitaire emploie des formes de possession et de propriété conventionnelle, pour un lieu public menacé d'expulsion, avec un projet qui n'a apparemment pas la bénédiction de « la Mairie ». Conduites appropriées contre conduites appropriées ? La différence entre ces ordres de pratiques est que c'est en raison de normes sur la propriété formelle que la « parano » vient ; l'anticipation d'une sanction et la peur d'avoir fait une « connerie » peut pousser à l'anxiété, la stigmatisation en jeu dans toute déviance également. Retournons ainsi aux jugements sur les gars « sérieux » et les

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

moments où il aurait fallu « faire gaffe » selon Benjamin. Nous traitons directement du contrôle de « soi » et des rapports corps-objets, passés par de multiples interactions incorporées (« pft »), avec des réglages voulus efficaces et la culpabilisation d'un sujet qui se retrouverait déviant, non seulement pour le système pénal, mais peut-être surtout pour son entourage direct. Assurer dans l'interaction avec les objets, aller assez vite la nuit sans être vu par des caméras, changer une serrure ou souder une porte avant l'expulsion, c'est bien dans ce cas contrôler son corps pour éviter la sanction, reprendre des usages conventionnels des objets pour un détournement d'espace.

Toujours autour des squats, c'est pendant que Camille et ses « copines » recherchent des lieux à ouvrir que se produisent le graffiti féministe et leur arrestation. Elle développe une logique comparable à Benjamin lorsqu'elle émet un jugement a posteriori sur la phase « d'effervescence » et l'expérience d'un « passage ». Nous avions vu cela sous l'angle des rapports sociaux d'âge et de la délégitimation des pratiques associées à la jeunesse et sans grand capital militant.

> « on fait plein de trucs et où on se fait choper à la fin et… […], je pense qu'on a fait des trucs de façon très idiote. (*Idiote ?)* Bah enfin tu vois genre, pas faire… enfin, on faisait pas attention en fait tu vois euh… (*bah ouais pourtant tu… tu vois tu… au moment où vous faites choper […] t'essaies de faire le guet et tout…*) ouais mais après que tu te fasses choper y'en a qui te disent 'bah ouais mais en même temps euh…', en fait faut que t'aies un sac vide, enfin tu vois il y en a ils t'expliquent leur technique, du coup en fait il faut que t'aies un sac à dos vide, dans lequel tu mets ta bombe, et tu lâches le sac, et tu te casses… Ils te chopent, t'as pas ton sac, c'est pas toi qui a la bombe tu vois, c'est pas toi qui… enfin tu vois… » Camille, 26 ans, doctorante.

> « enfin ça fait longtemps hein, mais je me dis que c'est vraiment des espèces de trucs de merde de… de militants qui en fait trouvent que en fait donner un tract c'est pas suffisant et que il faut agir euh… il faut agir mais en même temps sans forcément réfléchir au fait que… […] enfin je sais pas, je pense que en fait j'aurais mieux fait d'aller… de faire à l'ancienne et de tracter à la sortie d'une usine… ou d'aider des ouvriers à tenir des piquets de grève, ça aurait été, je pense plus… plus judicieux mais en fait, en fait dans la milieu libertaire c'est un peu… si t'as pas fait un truc illégal, dans ce genre-là, en fait t'es un… t'es un intel', en fait tu vois t'es de ceux qui pensent et pas de ceux qui agissent, donc du coup en fait t'es pas légitime à être dans ce truc-là parce que quand tu parles de révolution et qu'en fait t'agis pas pour qu'il y en ait une… t'es pas… enfin bon. Donc du coup après que on se soit fait choper euh, ça va hein c'est cool on a bien été accueillis euh, dans les… enfin tu vois euh, genre ça nous a légitimés dans le truc mais… » Camille, 26 ans, doctorante.

Si ce n'est pas directement pour une occupation que la sanction arrive, on peut constater que c'est à la fois les réglages corps-objets et le soi qui sont mis en cause dans ces deux extraits prononcés à quelques minutes d'intervalle. Malgré les précautions prises, puisque Camille fait le guet lorsqu'elle se retrouve comme paralysée face à un opposant politique au moment où ses

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

copines peignent le mur, elle se reproche de ne pas avoir « fait attention ». Elle emploie l'autodépréciation avec une insulte (« idiote ») utilisée généralement pour décrire un manque d'intelligence, de raison, ou de finesse[408]. Ces jugements sur soi résonnent avec les discours d'autres militant.e.s apparemment plus aguerris, commentant et conseillant leur « technique ». En cela, leur raisonnement reprend directement les normes de possession et du contrôle social formel liant un objet à la personne qui l'a utilisé ou qui le conserve[409], pour expliquer comment mieux les contourner.

Puis, Camille revient à d'autres normes présentes dans le « milieu libertaire » qu'elle a fréquenté, vantant « l'action » (« agir ») et fustigeant les « intellos » qui parlent de révolution sans s'y investir matériellement (« pas suffisant »). Là encore, c'est l'interaction avec les objets et les espaces qui permet à certain.e.s de produire un jugement sur les sujets (« être légitime ») et leur faculté à agir correctement (le « bon » squatteur, le « bon » militant, le « bon tagueur »). Ayant intégré ces discours sur soi, probablement croisés avec ceux de ses parents expliquant que l'on peut « militer » autrement (en « écrivant » ou en évitant de se faire prendre), Camille imagine que « tracter » à la sortie d'une « usine » ou faire « grève » avec des « ouvriers » aurait été un rapport aux objets plus « judicieux » dans son engagement militant. Pourtant, justement à cette période dans sa trajectoire, c'est en partie la démonstration d'une transgression (« faire un truc illégal ») qui a été « bien accueillie » ; trouver et ouvrir un squat, faire un graffiti et résister à 17 heures de garde à vue : valorisant le détournement du cadre matériel pour des objectifs militants mais pas n'importe comment, montrant que l'on n'est pas n'importe qui. Sur le moment précis de l'arrestation, c'est encore des réglages corps-objets qui sont en jeu, et encore une question de « portables ».

> « ce qui s'est passé c'est que du coup comme on a, comme on habitait, comme on avait le squat à côté d'un nazi, euh en fait il y avait des gens qui savaient qu'on allait faire le graf' là, et qui en fait quand, ils ont essayé de nous appeler, et en fait ils nous ont pas eu… parce que… on rentrait dans le camion en fait de la police. […] Parce qu'en fait il y avait du coup un mec qui s'est mis à nous appeler, parce qu'il flippait en fait de pas nous voir revenir, et donc euh il s'est dit 'putain y'a un nazi qui habite là euh…' […] Donc en fait on a, un moment, en fait, il m'a appelé, et du coup la BAC commence à nous fouiller, il nous dit 'vous éteignez vos portables, enfin vous éteignez votre…' ils ont pris mon portable ils l'ont éteint de toute façon. Et du coup ils le, ils ont regardé si mes deux copines éteignaient leurs portables aussi. Et après ils, ils nous font rentrer dans le… dans le camion et en fait il y a personne dans le camion. Les flics y… on est toutes seules et donc du coup en fait on s'est mis à rallumer nos portables donc du coup on a vite envoyé un texto pour dire que… qu'on s'était fait choper par les flics tu vois, et en fait le, le

[408] Définition du CNRTL

[409] « Veuillez sur vos effets personnels » comme le dirait la RATP ou la SNCF.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> copain il s'était mis à faire des tours en bagnole du coup dans le quartier pour voir euh… si on avait eu un problème ou quoi, avec le nazi du coup. […] En gros, après le copain […] on lui envoie un texto, et après en fait il s'est mis à nous envoyer un texto vide, tu vois pour au cas où si les flics ils avaient récupéré nos portables, qu'ils puissent pas… que y'ait rien d'écrit en fait tu vois euh… parce que du coup on a envoyé le texto on a tout de suite supprimé de la boite d'envoi […] Et donc du coup après on est sortis tout le monde nous as appelé euh… on a dit 'bah ouais on a fait de la garde à vue pendant 17h pour un tag'[sourire] […] mais voilà genre du coup après tu vois, on le, on le sait des, enfin des gens qui nous connaissaient pas ou qui nous connaissaient vite fait on a, on était intégrés au groupe en fait » Camille, 26 ans, doctorante.

La pratique de la « fouille » et du contrôle par la police des « objets » personnels est très récurrente, notamment en cas de flagrant délit : ici, l'ordre donné par les agents est d'éteindre les « portables » pendant le transfert en garde à vue, supposément pour éviter des contacts qui permettraient de dissimuler ou de commettre une infraction. Son but est de neutraliser certains rapports corps-objet, notamment s'ils sont considérés dangereux ou qu'ils servent à communiquer. Camille et ses amies, une fois seules dans le « camion », parviennent à rallumer leur téléphone portable et rapidement envoyer un message au « copain » qui s'inquiétait de ne pas les voir revenir tout en sachant qu'un « nazi » est à proximité du « squat ». Celui-ci fait des tours du quartier en « voiture » pour les trouver, et lorsqu'il reçoit l'information qu'elles ont été arrêtées, il leur envoie un « texto vide », puis elles suppriment les traces virtuelles. De cette manière, si les « flics » récupèrent et fouillent les téléphones, ils ne peuvent pas directement savoir ce qui a été écrit. Cette technique n'a rien d'anodin, puisqu'elle permet de rassurer le « copain » militant, d'éviter la stigmatisation de celui-ci par la police comme d'éviter les problèmes pour elles-mêmes. À la sortie de la garde à vue, des militant.e.s qui ne connaissaient « pas » ou très peu Camille les appellent ; elles se sentent « intégrées au groupe ». Le suivi d'une conduite appropriée opposée aux ordres des agents pendant l'arrestation participe de cette intégration, puisqu'elle marque la solidarité des militant.e.s face à la répression, montre l'adoption de certains codes, peut-être une forme de résistance face à la pression, mais aussi la solidarité des « copines » entre elles. En tout état de cause, envoyer un message à une personne proche pour la prévenir d'un imprévu est un usage tout à fait conventionnel pour les possesseurs d'un téléphone portable. Il est ici utilisé en profitant d'un interstice dans la surveillance, avec l'exécution rapide d'un geste technique pour se protéger soi et protéger les autres.

Décomposer, répéter, corriger

Avec ces exemples de conduites appropriées autour des ouvertures ou maintien de squats, il nous semble que le concept de « discipline » théorisé par M. Foucault aide à monter en

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

généralité. Pour rappel, les disciplines œuvrent par réglages précis des « rapports que le corps doit entretenir avec l'objet qu'il manipule » (Foucault, 1975, 179). La décomposition des gestes, leur répétition et les multiples corrections permettent aux corps et aux subjectivités d'être efficaces dans les relations de pouvoir. Nous avons vu que Benjamin comme Camille n'échappaient pas aux relations de classe, de genre ou d'âge. Pourtant, pour ces situations, leur minutie dans les réglages corps-objets est tournée vers d'autres fins que l'insertion dans un système de production, dans une population ou des institutions publiques. L'efficacité de leurs gestes est dirigée vers le militantisme, l'acquisition de prestige, la confiance entre pairs, l'évitement de la surveillance, la sauvegarde de leur inscription de classe ou la résistance à d'autres classes… Comme dans le corpus précédent, cette tension joue aux dépens de la propriété formelle défendue par les institutions publiques. Certaines de leurs conduites peuvent alors se comprendre comme des « contre-disciplines ». Cela pourrait surprendre au sujet de Camille, dans la mesure où l'arrêt de la période « d'effervescence » ne lui a pas permis de nombreuses répétitions des gestes concernés. La décomposition des gestes en étapes pour communiquer efficacement est très claire, elle la mentionne elle-même dans son récit. La méthode est très probablement guidée par l'une de ses amies qui a plus d'expérience qu'elle, mais aussi par l'apprentissage d'une discipline avec le téléphone dans les interactions avec des squatteur.ses :

> « du coup ils vont rentrer dans des espèces de trucs un peu paranoïaques où en fait, dès qu'il, enfin, dès qu'ils connaissent pas quelqu'un euh, ils veulent pas lui parler… il faut… euh… que, quand tu les appelles, il faut que tu fasses gaffe à ce que tu dis, enfin, du coup tu vois il y a un espèce de contrôle permanent » Camille, 26 ans, doctorante.

En regardant les « conseils » de la littérature militante comme nos observations, on trouve des formes de contre-disciplines qui concordent, notamment concernant les portes. Même dans les squats dits ouverts, la porte est un enjeu de taille, elle doit être gardée et surveillée, se trouve généralement entourée de signes matériels et d'écritures rappelant les bons gestes, à destination des habitués comme des nouveaux venus. Ces gestes font l'objet de rappels dans les discussions ; souvent décomposés en quelques étapes clés. Il faut tout d'abord faire attention à la position de la porte elle-même, est-elle ouverte ou non et comment ? Le plus souvent, on la laisse dans l'état où on l'a trouvée, et les squatteur.ses aux abords surveillent cette première étape : les relatifs inconnus n'interagissent pas directement avec elle, puisque son contrôle suppose une relation de confiance et, justement, un apprentissage. Les personnes contrôlant la porte doivent se tenir à côté évidemment, ne pas ouvrir à un inconnu, ne pas le laisser entrer en cas de doute ; lorsqu'elle est ouverte, garder un œil sur la rue, lorsqu'elle est fermée, regarder occasionnellement par un judas, une trappe ou tout au moins vérifier qui peut s'y présenter ou attendre dehors.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

L'incorporation des gestes répétés est particulièrement visible dans le quotidien des habitant.e.s du squat, qui ont pris l'habitude de stationner à proximité et savent reconnaître les bruits du mécanisme lui-même, ou ceux de la rue. Ce contrôle des rapports corps-objets est un contrôle de soi voulu efficace, et si les manquements à la discipline existent nécessairement, ils peuvent se traduire par la suspicion, des changements de rôles débattus en AG du lieu ou encore des discours sur la fiabilité d'un.e tel.le, ses jugements et ses pratiques. Dans les brochures sur le squat, ne pas ouvrir la porte à un « flic » est une « règle d'or », la vigilance autour des entrées doit être « absolue », et l'impact sur la subjectivité se lit dans le compte rendu des squatteurs ayant appris à « dormir d'une oreille »[410] (S.A., 2008a, 8), le réflexe de « verrouiller les portes » (S.A., 2008b, 10) en réunion par « sécurité » ou de garder le silence[411] jusqu'à ce que la « culture de la sécurité » devienne « inconsciente ».

Le deuxième type de situation, nous permettant d'approcher l'usage de disciplines pour aller contre les normes de propriété formelle, est celui des manifestations de rue. Sur le terrain, j'ai pu participer à une manifestation de rue autour d'un squat anticapitaliste expulsé, devant un tribunal de grande instance.

> « Le rassemblement était public mais non déclaré formellement, et j'y retrouve certain.e.s militant.e.s avec lesquel.le.s j'ai souvent discuté les mois précédents. Le déroulement de la manifestation n'était pas précisé d'avance, mais une partie des participant.e.s semble agir par habitude. Nous sommes entre vingt et trente, avec une majorité de femmes. Une sono est rapidement posée sur une table à tréteaux. Puis deux banderoles sont affichées vers la rue et autour des manifestants, avec de la ficelle attachée au mobilier urbain, pour soutenir les militant.e.s mis.es en cause et risquant des amendes. Un espace est ainsi créé, rendant visible l'interaction tout en cadrant les acteurs. On sert du café et du thé, quelques sacs de courses posés au cas où l'on a faim. On repère rapidement, par leurs stickers et drapeaux, des adhérents de trois organisations anticapitalistes locales, apportant de ce fait un surcroît de légitimité à la manifestation par leur objets-signes. Du rap, du punk et des chansons françaises engagées sont diffusés : ils ne plaisent apparemment pas au policier en civil qui observe la manifestation à une dizaine de mètres ; en même temps, nous n'apprécions ni sa présence ni le procès. Avant la lecture d'un texte au micro et quelques prises de paroles, un gros fumigène de couleur rouge est allumé sur le trottoir : le militant a bien attendu qu'une classe d'enfants guidés par leur professeure traverse le trottoir pour le faire.
>
> Le bâtiment squatté était laissé à l'abandon depuis six ans, et le « professionnel de la politique » municipale voulant sanctionner les occupants est tancé comme étant assis au chaud dans son bureau, pendant que 6 000 logements vides existent encore en ville. La « résistance » aux inégalités criantes implique « l'action », et c'est pourquoi s'en tenir au symbolique et à la représentation politique serait inutile selon le collectif informel

[410] Extrait de la brochure collective *Chroniques du pied de biche (Quelques éclats de vie par effraction)*

[411] Extrait de la brochure collective *Cultures de la Sécurité*.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

soutenant le squat. Une autre prise de parole évoque les risques d'expulsion d'un autre squat en ville, le combat continuera. Puis la musique reprend. Entre-temps, cinq ou six agents en uniforme sont arrivés, un officier vient notamment éteindre la torche pendant le discours, il occasionne peu de réactions des militants en dehors de sourires et de blagues en aparté. Certains militants lookés skin se tiennent prêts à faire barrage aux flics pour protéger les militants et la manifestation, comme un service d'ordre informel. Un autre officier, probablement du TGI mais sans matricule[412] s'approche de la table avec des renforts, en demandant d'éteindre la sono qui gênerait les employés du tribunal dans leur « travail ». De fait, ceux-ci observent la scène de leur fenêtre.

Le ton monte légèrement, quelques blagues sur l'officier fusent, on lui fait remarquer qu'il n'a pas de matricule, et celui-ci joue des épaules pour forcer l'arrêt des enceintes tout en reprochant à un militant de le toucher. Plusieurs militant.e.s font bloc autour de la sono, notamment les gars les plus grands et forts. Ce qui fait monter la pression d'un cran ici sont les provocations des deux côtés : un agent dit qu'il ne « discute pas avec les cons », on l'applaudit etc. Puis, c'est surtout l'arrivée de renforts supplémentaires, avec des sprays lacrymogènes bien en évidence. En quelques minutes, nous sommes massés autour de la table et de la sono pour faire nombre. Un policier provoque une bousculade en essayant d'arracher les fils des enceintes, quelques cris d'indignation rappelant qu'il n'a pas payé celle-ci, et plusieurs gars s'interposent pour empêcher un arrêt de la manifestation. Une policière avait tenté la discussion avant la bousculade, mais sans grand succès. Une torche ou deux sont allumées pour faire diversion mais elles sont rapidement saisies et éteintes.
Deuxième bousculade, plus grave : les lacrymos pleuvent, parfois à bout portant bien que le geste soit illégal, un militant est brutalement arrêté par cinq agents, gazé et mis à terre, un autre subit le même traitement. On crie et on déplace le matériel, une militante devant moi se plaint et j'avance avec elle, un flic lui dit de reculer et une fraction de seconde plus tard nous sommes aspergés de lacrymo à bout portant, dans les yeux et la bouche notamment. Un autre militant s'en mêle et se trouve arrêté lui aussi. L'un des militants à terre est brutalisé, nous sommes entourés puisqu'il y a un ou deux cars qui passent devant le TGI à ce moment-là. Certains demandent de filmer la scène mais personne n'a de caméra, je n'avais pas sorti mon portable sachant les risques pris par les « *copwatchers* », et je ne vois plus grand-chose maintenant de toute façon. On se replie dans le désordre sur l'autre trottoir, je m'inquiète pour la militante qui était devant moi et qui a été plus touchée, et même si ma peau brûle je n'ai pas à me plaindre sachant que des militants ont été frappés et peut-être arrêtés. On propose de l'eau pour adoucir la douleur et rincer les visages, et on attend 10 minutes à distance des policiers qui font rétablir la circulation, ils sont une vingtaine maintenant.

Les trois militants arrêtés iront en garde à vue, l'un d'entre eux a insulté un agent et se trouve explicitement pris à partie par cette phrase « toi je vais te coffrer ». Ensuite, avec une discussion improvisée sur la suite de la manifestation on se déplace lentement vers un local militant à quelques rues d'ici. À l'arrivée, on nous propose du sérum physiologique. Au final, la mobilisation était plutôt assimilable à de la désobéissance civile à mes yeux, même s'il y a eu des provocations, le degré d'agression a directement été augmenté par les policiers. Après quelques discussions en groupes affinitaires, je rentre chez moi prendre une douche, sachant que je croiserai sûrement d'autres militant.e.s plus tard dans la journée. J'ai la nausée. Sur la route, je croise des gens qui déjeunent en terrasse de

412 Celui-ci était obligatoire en 2015, mais l'obligation est rarement respectée autour des manifestations anticapitalistes depuis 2014, qu'il s'agisse de matricules sur les brassards ou sur les uniformes.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

> restaurants, c'est une belle journée de juin mais je ne peux m'empêcher de les mépriser. Tout cela laisse un fort goût d'amertume, le traitement de la manifestation est révoltant ; les badauds n'ont rien fait, un journaliste présent n'avait pas son appareil photo, je m'inquiète pour les militants arrêtés[413] »

Ce récit de manifestation donne un exemple de la discipline collective et personnelle que peut demander une manifestation de rue lorsque l'on fait face à la répression policière. Les objets, leur usage et leur perception parcourent toutes les interactions. On surveille les autres et on règle les usages de son corps en rapport aux objets pour exprimer une solidarité, ne pas répondre à une provocation ou la produire correctement, on se sent entouré, et ceux ou celles sachant le mieux user du pouvoir de leur corps guident les interactions. L'expérience de conduites appropriées du point de vue militant mais sanctionnées par les agents de contrôle social formel impacte directement les sujets, leur corps comme leurs émotions.

Les brochures ne manquent pas de conseils sur les réglages corps-objets en mobilisation, et notamment dans les rues. Le but est d'aller au-delà du « protocole » pour toucher à « l'instinctif » (Ibid, 4) et dépenser « peu d'énergie » tout en « limitant les sentiments » de « stress » ou de « panique ». Pour les « grandes manifestations » à l'occasion desquelles un « black bloc » se prépare ou pour une manifestation « à vélo », différents « niveaux » de sécurisation sont préconisés dans la brochure *Cultures de la sécurité* (Ibid, 22) : les premières se font sans « aucune liste précise » des participant.e.s, là où l'autre demande une action « largement annoncée ». Lors du terrain et pendant certaines manifestations, il m'est arrivé de recevoir des tracts distribués autour des cortèges anticapitalistes, avec une information sur les droits en cas d'arrestation, ou des « conseils essentiels » face à la « répression policière ».

> « Bombe lacrymogène : se protéger les yeux et le visage avec une écharpe. Si projection, rincer avec de l'eau, ou mieux, du sérum physiologique s'il y en a. Ne pas mettre ses mains sur son visage pour éviter tout désagrément.
>
> Blessé : matraquage, chute, ou autre. Il faut prévenir les personnes restées en arrière. En parcours non-déclaré, il faut toujours que plusieurs personnes restent en retrait pour gérer ce genre de problème, et puissent appeler celles chargées des soins et des secours. » Tract anonyme, 2015

Dans une brochure intitulée *Kit de survie face à la police, face à la justice* (S.A., 2007), ce sont plusieurs « types » d'uniformes qui sont présentés et détaillés pour reconnaître rapidement dans la rue, par les objets donc, les différentes sortes de brigade : telle ligne « sur le casque », tel écusson, tel type

[413] Ceux-ci échapperont à une longue garde-à-vue et sont relâchés dans la journée, ils doivent se présenter au commissariat le lendemain, je n'aurai pas vent de plus de sanctions.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

de vêtements lorsque les agents sont en « civil » (Ibid, 4). En manif, on règle alors son comportement et on le corrige lorsque apparaissent les agents de la BAC en civil, mais aussi lorsqu'ils disparaissent. Dans le mouvement du « *Copwatch* », proche de l'anticapitalisme et visant à filmer et surveiller les agents en police « lors de leurs actions » mais aussi en dehors, les disciplines corps-objet font aussi partie des conseils. Avoir « plusieurs batteries » sur soi, « donner » la « carte mémoire » utilisée à quelqu'un de confiance, « bien régler » l'heure et la date sur l'appareil, réaliser des copies des documents. Ces étapes détaillées ont directement pour but d'employer la possession matérielle des objets pour militer efficacement tout en tenant compte du contrôle social formel. Appliquées le plus systématiquement possible au fil des manifestations, elles permettent d'en détourner le cadre : elles protègent et activent la solidarité militante dans des cortèges apparemment divisés, renversent la surveillance vers les autorités, ou encore aident à prendre soin de ceux ou celles qui pourraient faire face à une « violence » dite légitime.

Nos participant.e.s évoquent des pratiques de ce type dans leurs récits de vie, qu'ils soient anticapitalistes ou antiproductivistes. On peut penser à Pierre, lors de son investissement dans les manifestations au côté des « totos » et des « anars », cherchant à faire du spectaculaire. Il nous parlait de « préparation » entre personnes dans la confidence, un choix des « cibles » préalable, des habits spécifiques, une coordination, notamment pour incendier « toutes les poubelles en même temps » et créer des barricades. En conséquence il renvoie le fait d'avoir le « contrôle de la rue » à une expérience forte et sérieuse, un sentiment de « puissance », et rétrospectivement certains actes lui paraissent « fous », montrant l'évolution de sa subjectivité. Aussi banale qu'elle puisse paraître, la reprise de conventions proches de l'uniforme marque des disciplines ici orientées vers l'opposition politique ou l'émeute : la possession peut encore jouer aux dépens du contrôle, faire disparaître les signes personnels tout en montrant une unité, avec des gestes voulus efficaces. L'accord sur la dégradation d'un « supermarché » ou d'une « agence d'assurances » pour un « calcul » entre « visible » et « symbolique » utilise directement les représentations sociales attachées aux objets pour montrer l'adversaire ou porter une critique politique. Lorsque Pierre s'engage dans ces pratiques, il connaît et vit déjà un ensemble de conduites conventionnelles et de normes concernant la propriété, et trouve avec des militants de « confiance » des usages pour essayer de détourner le cadre des manifestations traditionnelles.

On peut aussi penser au « cadre » au sein duquel les manifestations nommées « barbouillages » se passent chez les antipubs. Nous savons que Carlo et Anne insistent sur celui-ci pour justifier la légitimité de leurs engagements. Nous savons aussi qu'il et elle n'ont produit des dégradations qu'après un temps d'observation et de réunions de préparation. C'est encore à

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

partir de réglages corps-objets avec des gestes décomposés puis répétés que prend place leur performance : le choix des lieux visibles et permettant un débat en réunion, la communication de l'événement aux médias, l'achat ou le rachat de bombes de peintures et leur acheminement, apporter une échelle pour les publicités en hauteur, répartir qui va enrubanner, écrire le message, tenir l'échelle, un placement des autres militant.e.s autour pour soutenir l'action mais laissant place aux badauds et aux photos (cf. Illustration 33 et 34), une description des actions et des revendications avec un mégaphone, la distribution de tracts, la déambulation voulue visible vers un autre espace. La forme d'action est ritualisée, « théâtrale » et donc répétée, ce qui explique pour Anne que « l'adrénaline » comme la « peur » se soient envolées avec « l'habitude » ; cela explique aussi pourquoi elle estime que cette forme est plus efficace et utilise « peu d'énergie » comparé à la « casse » d'un panneau (que Benjamin trouvait simple).

C'est en suivant cette discipline collective que les militant.e.s concernés s'assurent de produire des dégradations légères et espèrent susciter un procès. Lorsque j'étais nassé par la police pour une action antipub (cf. *supra*), j'ai vécu un petit moment de panique lorsqu'on m'a expliqué qu'il fallait sortir ma carte d'identité et la présenter aux policiers. Tous les militant.e.s autour de moi le font, et si l'usage me paraît un peu logique *a priori*, je n'ai ni la discipline ni la socialisation militante qui me permettrait de trouver cela normal. Réglant mon comportement sur les autres, je montre ma carte d'identité et je me contrôle pour donner l'image d'un soi sans crainte. Localement, ils et elles connaissent les usages des places publiques ou des rues appropriées pour leur action, ils et elles s'engagent en sachant, comme le dit Carlo, que c'est « illégal ». La « structure » collective et l'ordonnancement des gestes leur permettent de détourner des panneaux publicitaires, connaissant très bien leur visibilité, et inscrivant un autre message sur la surface. Celui-ci est coloré, voulu lisible, évitant les codes du tag, jouant parfois de l'humour. Au fil des essais, certains lieux et panneaux sont apparus plus efficaces pour le collectif, et des formes de mesures (combien de panneaux, de journalistes, quel monde pour assister) permettent d'apporter des corrections, de faire mieux. Ainsi, l'action consiste à utiliser les faits de possession et le pouvoir de son corps aux dépens des normes formelles, et le réglage des rapports corps-objet permet une contre-discipline qui rend « apte » à désobéir de manière « publique » et « civile ». Le contrôle social informel entre manifestant.e.s permet un réglage de chacun sur les autres, ne suspendant aucun rapport de pouvoir, mais y prenant place pour mieux modifier, sans leur consentement, les objets d'autrui. Dans la majorité des cas, ces disciplines ne fonctionnent contre rien, ou plutôt, elles permettent de manifester dans la rue selon une efficacité historiquement définie par les syndicats, les partis et par l'État. Elles permettent de montrer des millions de personnes en rang, marchant dans les rues, s'arrêtant au bon moment, portant banderoles et drapeaux, un « bon »

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

militantisme dans lesquels les « casseurs » irritent. Les reproches qui leur sont faits sont précisément de ne pas se contrôler comme il le faudrait, de ne pas suivre les disciplines. En réalité, ils et elles adoptent des contre-disciplines récupérant leur connaissance des conduites appropriées en manifestation pour éviter la stigmatisation du contrôle formel tout en produisant d'autres pratiques et comportements politiques, ou simplement en se revendiquant d'autres traditions, d'autres ordres, d'autres formes de justice et de légitimité.

Des choses à soi

Un dernier type de situation peut être interrogé, et il nous permet de revenir directement sur la question de la consommation, si chère aux antiproductivistes et anticapitalistes. À plusieurs reprises lors du terrain, des entretiens ou dans les discussions informelles, j'ai pu discuter assez directement du rapport aux objets des participant.e.s par l'intermédiaire de leurs pratiques de consommation. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples, avec les « look », les vélos, les portables ou encore à travers les cantines végétaliennes. Ce sujet, probablement en raison de la temporalité de ma thèse, a pris de la consistance au fil des interactions et il s'est rapidement révélé central dans ce que Nina nomme la « morale militante ». Dépendant logiquement d'une perception militante des objets et des espaces, et donc en partie d'une lecture idéologique des usages, nous avons vu que la consommation dite « engagée » ne se libère pas des rapports de pouvoir imbriqués (sexes, classes, âges) ni des trajectoires de socialisation primaire ou secondaire. Fréquemment, nous avons discuté de réglages et de corrections pour suivre des normes formelles ou informelles dans le transport, le logement, la lecture, l'alimentation ou encore les télécommunications.

Mon adaptation à ces normes montrait une volonté de faire des « efforts » dans un sens valorisé par les militant.e.s autant qu'elle rencontrait des points particuliers de ma socialisation, facilitant ou résistant à l'adoption de disciplines : éduqué à manger de la viande, je ne suis pas devenu vegan mais j'ai appris à en apprécier la cuisine et à chercher des techniques pour « mieux » manger ou mieux produire à manger (ma socialisation primaire au genre masculin jouant probablement dans cette récupération sous l'angle de la technique). Comme pour les vêtements donc, je n'ai pas tant cherché à montrer des pratiques comme l'on revêt un déguisement, mais j'ai tenté d'intégrer un travail sur moi comparable aux militant.e.s que je côtoyais. La question des disciplines investies dans la consommation me semble particulièrement révélatrice.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

« *F.B : coup il y a, bah il y a cette tension entre […] c'est-à-dire qu'en fonction de là où t'habites et là où tu dois travailler, tu peux pas toujours y aller en vélo ou alors il faut changer de métier ou il faut changer d'endroit où t'habites et ça dépend de plusieurs choses [sourit] et voilà. Et du coup c'est assez…*

N : Mais c'est ça, après, c'est… qu'est-ce qui compte le plus pour moi et… c'est ça qui est… Enfin, quand je fais ça, c'est quoi, avec quoi je me sens mieux ? Enfin, je pense ça à, par exemple au niveau de l'alimentation, où moi j'essaie de manger le plus possible bio et euh… enfin c'est, là c'est devenu presque… une évidence pour moi, hein, de… après ça m'arrive de faire des écarts et même très souvent en fait, parce que… ben parce que j'ai une vie sociale, je suis avec des copains, parce que… des fois c'est plus pratique à ce moment-là de manger autrement, et cætera, et cætera. N'empêche que… n'empêche que c'est… en gros ce qui me fait du bien et ce que je pense qui fait du bien à tout le monde, c'est, c'est d'essayer de privilégier ça tu vois, donc j'essaie de faire ça. Après aussi financièrement c'est pas toujours évident… Et...et aussi par rapport au travail… tu vois, moi aujourd'hui je suis arrivée à un point où euh… je travaille très peu, j'ai… du coup aussi j'ai très peu de revenus et… J'suis même en train de me demander, enfin, bah, là je m'arrête, je me rend compte, ça c'est vraiment mes questions du moment, que si je veux garder la liberté, mon indépendance, tu vois, de mener toutes les activités qui me plaisent, qu'elles soient rémunératrices ou pas… euh, et de rester vivre en ville, en fait, rester vivre en ville c'est un coût, de niveau revenu minimum, pour que je sois bien c'est-à-dire d'avoir un appart correct, de pouvoir sortir, aller au cinéma, au théâtre, boire des verres avec des copains euh… Ça me demande un rev, un niveau de revenus tel que ça correspond pas à ma not-, a mon besoin de liberté en termes d'indépendance financière. Donc voilà, donc là j'suis vraiment dans le questionnement : 'Bah, est-ce que je travaille plus ?'… Dans ce cas-là soit, faut que je devienne davantage entrepreneure et que j'aille chercher euh… que je comprenne le système capitaliste… à quel point je m'y soumets mais en relation de travail, à l'exploitation de soi-même quoi ou… Bah je sais pas. Ça pose vraiment… mais c'est tout le temps une remise en question, et en même temps c'est très enrichissant. [demi-rires] C'est difficile et c'est dur, et en même temps c'est chouette, quoi. » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

En cette fin d'entretien, Nina m'explique la conduite qu'elle adopte vis-à-vis du « bio » : celle-ci inclut une norme militante, consistant à privilégier les produits avec le moins de pesticides, et un travail sur soi (« c'est tout le temps une remise en question ») pour faire le « bien », à son corps mais aussi aux autres. L'incorporation par répétition des gestes au fil du temps finit par définir son goût, et les écarts à la norme peuvent être mesurés, corrigés, dans une autodiscipline qui ne peut s'émanciper totalement d'interaction avec les « amis » ou avec la « ville ». Une autre forme de mesure se trouve dans la valeur monétaire des pratiques de consommation, renvoyée ici à une contrainte « financière » permettant ou pas de suivre la conduite appropriée. Pour joindre les deux bouts, Nina se pose la question du travail, à la fois sur soi (« l'exploitation de soi-même ») et avec d'autres (« le système capitaliste »). Bien que devenue « évidente », la discipline dans une consommation antiproductiviste fonctionne jusqu'à participer de son insertion dans l'espace social, et c'est ce que nous avions compris sous l'angle de la bifurcation militante. Sans être déviante d'un point de vue pénal, et sans menacer les normes de propriété, ce réglage corps-objet

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

au fil des interactions a pour but d'aller contre certaines normes de consommation, et rencontre, comme nous l'avons vu, des formes de contrôle social informel. Il nous semble donc intéressant de parler de contre-discipline ici, bien qu'il soit clair que la plupart des consommations dites « engagées » ne font que suivre une évolution des usages par stratégie d'offres. C'est ce qu'indiquait du moins le sac Carrefour qu'utilise Jules pour distiller une « idéologie conventionnelle » appelant à « consommer responsable ». Jules lui-même nous parlait de formes d'autodiscipline dans l'usage des vêtements, finissant par teinter son rapport subjectif aux couleurs, et questionner sa psyché.

S'il y a bien un rapport de soi à soi dans le contrôle de sa propre consommation pour suivre des conduites militantes, perceptible dans l'énergie et l'attention constante à ses propres gestes puis dans la naturalisation du rapport aux objets et aux espaces, nous avons vu qu'elle était un vecteur de socialisation militante. C'est la reconnaissance d'Anne pour les « efforts » de ses amis ; c'est aussi la manière dont Benjamin m'explique son rapport aux « outils ». Pas « matérialiste », il régule ses pratiques de prêts dans une conduite militante.

> B : « Ouais… ouais genre ma caisse tu vois… elle sert, elle sert plus à des potes qu'à moi… euh, enfin… pf, je veux dire on se fait pas mal tourner les outils, les machins… les trucs… […] pareil les bouquins c'est, c'est fait pour tourner…
>
> F.B : *Et donc si tu… genre si tu prêtes un truc et qu'on te le rend pas c'est… ?* [court silence, il mime la résignation] (… voilà hein…) *pas grave ?*
>
> B : nan de toute façon j'ai tendance à oublier les trucs que… genre tu prêtes un bouquin… un film ou je ne sais quoi et puis pff, pltr, t'oublies à qui tu l'as filé… nan les outils je fais gaffe quand même… parce que c'est pratique, c'est quand même bien pratique… nan puis c'est chiant quoi [sourire], enfin quand tu t'es fait chier à choper des trucs… [court-silence] et qu'après tu sais plus où ils sont… […], t'ouvres ton truc tu fais 'oh putain ! j'ai plus de pince, à qui je l'ai filé… ?', nan après on est pas mal à habiter sur [Q10] du coup y'a pas mal de trucs qui tournent comme ça…
>
> *F.B : Et du coup tu… tu fais, tu prêtes juste à tes potes, tu prêtes à n'importe qui, tu, tu fais gaffe tu ?*
>
> B : Ouais ben surtout entre potes quoi… Bah après t'as de plus en plus de trucs euh… de listes ou de groupes… sur internet machin pour euh, enfin tu vois c'est ça, tout le truc du *Do-It-Yourself*… euh… comme truc euh, anticapitaliste en soi, c'est assez comique, parce que le fait que tout le monde, d'avoir, tous, que tout le monde a une perceuse chez soi, putain enfin, une perceuse ça te sert euh… trois fois par an quoi enfin tu vois et… à l'inverse c'est totalement anti-écologique enfin… du coup qu'il y ait plus de trucs comme ça qui se développent tant mieux quoi enfin… tous les trucs genre *Free*, *free-cycles* et des… partages de services et de matos au sein d'un quartier machin et tout… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Nous avons peu évoqué les pratiques de prêt dans cette thèse, elles pourraient constituer tout un chapitre. Ce qui nous intéresse ici, est la relation entre la « confiance » entre « potes », la volonté d'usages « anticapitalistes » ou en protection de « l'écologie », et l'organisation collective pour des conduites appropriées. Que les groupes de « *free-cycles* », autrement dit de « partages de services et de matos » entre particuliers relèvent d'une socialisation militante est difficile à affirmer à notre échelle. En revanche, le fait que Benjamin fasse « gaffe » aux outils, et règle ses usages de bricolage, nous renvoie à sa trajectoire de socialisation primaire et secondaire. Pouvant être propriétaire d'une perceuse ou d'une pince, et y étant même encouragé par la valorisation du « *Do-It-Yourself* » selon lui, son appropriation de certains outils reste informelle : on se « passe » les outils, comme on se passe les « bouquins », mais… entre gens de confiance.

Nous touchons encore à la proximité sociale qui engage le soin des objets matériels par interdépendance : si quelqu'un ne rend pas l'objet prêté, Benjamin n'y voit pas de gravité, à moins qu'il en ait besoin également, auquel cas il dépend de l'usage des objets et de leur conservation pour un usage futur, par un autre possesseur. Ce type de pratiques peut tout à fait entrer dans une discipline si elle fonctionne par réglages et décomposition des gestes au fil des interactions, et si elle impacte le sujet. En l'occurrence, on sait que la technique investit la subjectivité de Benjamin et qu'il sait utiliser le pouvoir de son corps pour des constructions ou des dégradations efficaces. Il surveille à qui il prête et souhaite retrouver certains objets, il surveillait avec qui il a pu dégrader et souhaitait parfois que cela se passe sans faire de « conneries ». Pour savoir s'il s'agit d'une contre-discipline, rappelons que le prêt est soumis à des normes d'assurances civiles, et que l'achat d'un titre sur les objets est une norme centrale du capitalisme. C'est d'ailleurs en ce sens que certains philosophes de la décroissance ou du marxisme valorisent l'usage contre la consommation et la propriété. Pourtant, les usages appropriés ne vont pas sans effets de trajectoire, sans contrôle social, sans possibilité de discipline, sans travail sur soi, et sans pouvoir des corps. Benjamin nous parle de normes informelles de possession pouvant jouer contre la propriété formelle de la même manière que Camille nous parlait du look skin : celles-ci peuvent constituer des contre-disciplines si la recherche d'un rapport efficace aux objets façonne la subjectivation vers l'opposition aux normes de production et d'insertion dans une population gérée par l'État. Il est clair qu'avec ce point nous traitons moins de situations de consommation que de consommation dans différentes trajectoires et situations (d'interaction avec des amis, pour manger, pour bricoler etc.). Toutefois, c'est encore des contre disciplines pour détourner un cadre d'usage. Le fait qu'elles puissent transgresser les normes formelles de propriété nous rappelle que c'est parfois par l'adoption de contre-disciplines que se peuvent se produire des « atteintes aux biens ». Dans le cas de la « désobéissance civile », bénéficiant de plus de tolérance, car mettant en

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

jeu des éléments proches des classes moyennes supérieures, (en termes de légitimité, de positions adultes ou genrées), on développe encore des connaissances fines des normes informelles pour détourner les normes formelles.

En prenant ces trois types de situations ensemble, il est clair que le degré d'incorporation et les niveaux de discipline en jeu varient. Malgré cela, les mécanismes qui permettent de prendre le rôle de dégrader ou de conserver se situent encore au niveau de la possession ; les acteur.rice.s usent d'une image de conformité aux normes formelles et informelles pour détourner un cadre. Le fait que les discours sur la propriété formelle soient produits avec parcimonie dans les entretiens se comprend mieux : à chaque étape de leur trajectoire, les participant.e.s ont été socialisé.e.s à des conduites qui imprègnent leur subjectivité et leurs corps, et c'est moins la considération d'une philosophie, d'une loi ou d'un statut juridique qui les guide en interaction. Dans les situations où arrivent les dégradations, militer peut passer outre les titres de propriété. Les socialisations de sexe, de classe et d'âge participent à activer ou désactiver les prises de rôle, elles donnent également leur forme aux pratiques, mais c'est par l'attention aux interactions et socialisations dans les rapports aux objets et aux espaces que se donnent à voir les mécanismes qui permettent aux militant-e-s de détourner un cadre ou d'adopter des contre-disciplines. Ayant appris ou apprenant des techniques, connaissant les conventions d'interaction et les conduites appropriées, les participant-e-s de ce corpus savent que ce que ces dernières impliquent entre acteurs et accessoires ou décors, et trouvent des interstices dans le contrôle social. Autrement dit, c'est bien parce qu'ils et elles ont été socialisé.e.s à des normes de possession (s'habiller correctement, faire vite, utiliser une surface, peindre un message lisible, quels endroits, quels moments, quels gestes) et à des formes de contrôle social indiquant l'approprié (quelles surveillances et quelles sanctions) que les acteurs peuvent prendre des rôles allant contre la propriété formelle en certaines situations.

Au fil de socialisations légitimes sur les rapports entre individus et objets ou espaces, ils et elles ont été éduquées à des normes de propriété et de possession, et c'est toujours à partir de celles-ci qu'ils et elles semblent pouvoir s'affranchir momentanément des titres formels. Pour avoir cassé ou modifié des objets sans le consentement du propriétaire, les participant.e.s de ce corpus peuvent être renvoyés aux figures de l'inconscient, de l'irresponsable, du barbare, proche de la salissure ou du désordre. Non seulement ces représentations sont fausses lorsque l'on regarde aux pratiques, représentations ou trajectoires des participant.e.s, mais elles participent à une invisibilisation du pouvoir des corps. Celui-ci peut poursuivre une pluralité de motifs (idéologiques, quêtes de prestige et reconnaissance, distinction sociale, résistance, solidarité) en

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

défaveur des titres formels en certaines situations, tout en étant parcouru lui-même de normes sur la possession et la propriété. À côté des contre-disciplines, sur la plupart des scènes sociales traversées par nos participant-e-s, on observe ou raconte des conduites appropriées et conventionnelles. Cela nous amène à questionner la propriété plus généralement comme un vecteur de gouvernementalité.

Des sanctions et du politique : contre-conduites et sujets propriétaires

Nous avons usé du concept de discipline au sens de M. Foucault pour parler de pratiques de réglages corps-objets contournant les finalités sécuritaires ou productives prévues par les institutions publiques ; nous avons également avancé le terme de conduite pour se référer aux interactions dans lesquelles les participant.e.s ont un usage et une appropriation qui suit les normes formelles ou informelles de rapports individu-objets ou espaces matériels. Cela nous amène au concept de « contre-conduite ». En effet, si les « institutions étatiques » normalisent les « conduites privées », nous avons dans ces pages bien des exemples où le pouvoir des corps déborde les constructions d'ordre public (Lefranc, 2017, 53). Par suite, les contre-conduites (élaborées initialement pour comprendre les conflictualités envers le pouvoir « pastoral »), permettent de synthétiser les diverses révoltes et résistances qui ont en commun de reprendre des éléments du pouvoir dominant tout en résistant à une « conduite des conduites »[414]. Dans cette optique, pouvoir et résistance ne sont pas mutuellement exclusifs mais plutôt coextensifs l'un à l'autre (Fontana & Bertani, 2012, 184). Autrement dit, les résistances ont des rôles "d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise" au sein même des relations de pouvoir (Foucault dans Fontana & Bertani, 2012, 184). N'étant pas un objet que l'on pourrait échanger ou une propriété, le pouvoir comme les contres-conduites n'opèrent pas « dans les formes du droit et de la loi ». De même, ils ne se déduisent pas des intérêts et de la volonté d'un sujet qui serait constitué a priori ou ex nihilo (Fontana & Bertani, 2012, 185). Les contre-conduites peuvent être pensées comme des « stratégies » et des « luttes » au sein même de la gouvernementalité moderne.

Par conséquent, en faisant l'hypothèse que les dégradations et les contre-disciplines des militant.e.s considérées jusqu'ici représentent des « stratégies » ou des « luttes », et donc potentiellement des contre-conduites, nous sommes amenés à questionner la « conduite des conduites » auxquelles elles s'opposeraient. Somme toute, l'approche par l'imbrication des

414 Les cinq formes de contre-conduites qu'il distingue contre le pouvoir pastoral sont l'ascétisme, les communautés, la mystique, l'écriture et la croyance eschatologique.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rapports sociaux de sexe, de classe et d'âge nous avait indiqué que si les dégradations peuvent constituer des résistances, nombre des pratiques de nos participant-e-s participent à renforcer des configurations de pouvoir dominantes (masculines, de classe supérieure, d'adulte). Si luttes il y a, et sans nier leurs justifications idéologiques, elles sont également pour un prestige masculin, pour une légitimité de classe ou un reclassement, pour un capital militant ou l'acquisition d'une position adulte. Pourtant, elles peuvent aussi être dans le rejet du patriarcat, la menace des intérêts bourgeois ou contre la domination adulte. En considérant attentivement l'enjeu de la propriété et de la possession, nous savons que ces luttes fonctionnent souvent avec la possession et contre les titres formels. Ainsi, les dégradations militantes anticapitalistes et antiproductivistes que nous avons examinées pourraient être liées à des contre-conduites en opposition à la forme dominante de la propriété, qu'elle soit privée ou publique, et conçue comme vecteur central de la gouvernementalité moderne. Ils et elles résisteraient à une « conduite des conduites » que serait le pouvoir propriétaire.

Pour suivre la pensée foucaldienne sur ce point, il nous faut trouver des modes de subjectivation propres aux rapports de pouvoir propriétaires. Ces derniers participeraient à façonner un « sujet propriétaire », que les contre-conduites dépasseraient ou contre lesquels elles lutteraient stratégiquement. Si la propriété est un enjeu central des rapports sociaux de classe, de sexe ou d'âge, la production de sujets classés, genrés et âgés peut difficilement se faire sans des sujets éduqués à suivre les normes de propriété formelle. Les données présentées et analysées dans ce corpus nous permettent de parler d'une telle forme de subjectivation.

Dans la diversité de leurs trajectoires et leurs formes d'engagements, quelles que soient leurs positions dans les rapports sociaux, les militant.e.s que nous avons rencontrés ou observés suivent des normes formelles ou informelles pour régler leurs interactions avec les objets ou espaces matériels, et ce sur la grande majorité des scènes sociales. Leur attention à la propriété des objets se fait en fonction de critères de distance sociale, mais ils s'appliquent aussi à la présentation de soi à travers les objets, tiennent compte de leur valeur (fonction, attachement, transmission), et en font un usage conventionnel selon les interactions. Dans l'espace domestique, nous avons pu documenter diverses pratiques de soin, une attention à la propreté ou aux dons, rattachés à la socialisation primaire mais évoluant en fonction de leurs expériences et apprentissages, de la vie seule ou en colocation, de leurs rapports familiaux ou au sein du militantisme. Ils et elles peuvent avoir incorporé des techniques et gestes plus ou moins sophistiqués liés à la division du travail, agissant en fonction du sens des objets, de leur valeur, mais aussi en fonction des titres de propriété. Ces derniers apparaissent dans l'évitement de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

certaines cibles de dégradation, dans les stratégies des collectifs, et dans l'adoption de conduites appropriées.

La présence de ces militant.e.s dans ce corpus vient du fait que ces dernièr.e.s ont modifié des objets ou des espaces sans autorisation, et donc pris des rôles jugés ou pouvant être jugés déviants par le système pénal et les agents de contrôle social formel. Leur rapport aux objets et aux espaces est en réalité sans problème ou conflit dans la plupart des cas, respectueux, soigneux ou indifférent, par réflexe et/ou par réflexion. Ces participant.e.s ont été socialisé.e.s à des pratiques et des représentations qui sont en congruence avec les normes formelles ou informelles de propriété et de possession. En somme, ils et elles semblent avoir nombre de caractéristiques ressemblant à un « sujet propriétaire ». Ayant incorporé et connaissant des jugements négatifs sur les « conneries » ou le fait d'être « maniaques », « bordéliques » ou même « matérialistes », les personnes que j'ai rencontrées peuvent, elles aussi, juger les pratiques des autres, de leur correction ou de leurs excès. D'ailleurs, elles modifient au fil du temps leurs propres pratiques à partir d'un travail sur soi et une attention soutenue aux réglages corps-objets. Il ou elles ont beau être étiqueté.e.s ou stigmatisé.e.s comme des déviant.e.s, leurs trajectoires, pratiques et représentations montrent des sujets pensants et agissants.

Une manière d'éclaircir la subjectivation par le pouvoir propriétaire, et la gouvernementalité en jeu, est de revenir aux discours sur les sanctions et leur lien avec la politique. On y trouve des revendications contre l'ordre établi et des discours sur l'ordre de la « police » au sens de M. Foucault ou de J. Rancière (Rancière, 2009, 216) c'est-à-dire l'assignation des corps et des manières de faire à des places et des fonctions.

> « il y avait des vitres de Mairie… il y avait des distributeurs… enfin des trucs voilà… mais euh… bon voilà quoi et euh… à ce moment-là en fait y'a... des grosses frictions euh… enfin tu vois moi je m'enferme euh… je m'enferme complètement en mode… 'putain les flics… m'ont fait, m'ont fait confirmer deux noms', j'suis, j'suis une sale balance… j'suis enfin… quand ça va se savoir je vais me faire péter la gueule, je serai mort euh… où je doutais même de ce que j'étais, de ce que… je… enfin… ils sont assez doués avec leur… leur répression, enfin après euh, pour bien te casser quoi. Et donc du coup voilà… j'ai plus fait grand-chose pendant un moment euh… juste j'étais en déprime totale… » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Après sa garde à vue et les coups de « pression » des policiers, Benjamin s'enferme et culpabilise avec le sentiment d'avoir trahi des membres du collectif autonome donc il faisait partie. L'idée qu'il « doutait même » de ce qu'il « était », se sentait personnellement « cassé » par la « répression » est directement en lien avec le fait qu'il ne « fait plus grand-chose pendant un moment ». Sans

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

surprise, le pouvoir de punir impacte sa subjectivité et il arrête pour un temps long les dégradations volontaires, qu'il nomme d'ailleurs « conneries » aujourd'hui.

> « B : Enfin tu vas, tu vas te retrouver à passer en procès parce que t'as tapé dans un distributeur euh bon… ouais bon en fait… tu vois, si c'est, si c'était massif ça aurait bien de la gueule quoi. Mais aller faire ça tout seul dans ton coin, tu prends beaucoup de risques pour pas grand-chose quoi, nan tandis que tu vois la… c'était pas mal là… en 2012 quand y'a eu les… les expulsions sur la ZAD, et que partout en France ça s'est bougé euh, partout et qu'il y a eu des actions partout en soutien… en soutien de Notre-Dame-des-Landes… en s'attaquant aux intérêts de Vinci partout en France enfin tu vois là, ça a de la gueule tu vois. Mais euh… aller faire ça tout seul dans ton coin… et avoir l'impression que ce soit super révolutionnaire ce que tu fais, tu fais 'ouais bon…'. […] Après je nie pas le côté défouloir, ça te fait plaisir, ça fait du bien machin et tout, mais je le ferais plus de cette manière-là parce que… c'est juste prendre beaucoup de risques pour euh… […] pff, enfin tu vois, tu peux essayer de construire des trucs qui ont bien plus de gueule et…
>
> F.B : *ouais je comprends… […] après je me trompe peut-être mais j'ai l'impression que tu coup.. t'as plusieurs euh… enfin t'as différents moments de… de ton engagement… enfin ou je sais pas si tu parles d'engagement sur le long terme ou… ?*
>
> B : Je sais pas ouais, moi je parle pas spécialement d'engagement mais de… mais de, je peux pas faire autrement en fait, c'est plus [sourire]… de… tu vois y'a trop de trucs qui m'énervent, trop de trucs qui… tu te dis 'putain…', t'as l'impression [demi-rire] tu… tu sors dans la rue t'as trop de trucs qui te font [il mime l'énervement]… et euh… enfin voilà tu euh… y'a des trucs enfin tu peux pas laisser faire quoi c'est pas possible quoi. Donc t'essaies de te bouger quoi mais, un… voilà tu vois moi à la base, je veux surtout quoi ? C'est de l'autonomie quoi, enfin bon c'est… pouvoir gérer tous les aspects de ma vie comme je l'entends quoi mais ce qui… ce qui est à peu près impossible en ville déjà mais… [court-silence] mais du coup forcément enfin c'est… c'est combattre ce qui t'oppresse et c'est construire en même temps quoi. » Benjamin, 27 ans, secrétaire associatif.

Les discours sur l'ordre et contre l'ordre établi produits par Benjamin dans ce passage tournent autour de 2 points cruciaux. Premièrement, il questionne l'efficacité militante d'un sabotage « tout seul », « dans son coin » comparé à un mouvement « massif » qui aurait « de la gueule ». En ce sens, il redéploie sa délégitimation des pratiques déviantes après de multiples sanctions formelles, et montre son rattachement à un anticapitalisme ouvriériste plus traditionnel. Le sabotage n'aurait de sens « révolutionnaire » que s'il est pratiqué et soutenu à grande échelle. Que Benjamin et son collectif n'aient pas vraiment eu le choix d'être « dans leur coin », puisque leur collectif était tenu à distance par les militant.e.s d'autres générations, et peu soutenus autour du squat, ne semble pas lui revenir à l'esprit ici. Assurément, les plus adultes ne faisaient pas de « conneries », ou alors ils ont réussi à « ne pas se faire prendre ». Deuxièmement, il fait un pas de côté vis-à-vis des techniques de sabotages, pour expliquer qu'il faut « construire » contre ce qui « oppresse ». Dans les minutes qui suivent, Benjamin m'expliquera son ralliement aux principes de « l'éducation

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

populaire », avec une « volonté collective » « d'auto-organisation ». En ce sens, il poursuit sa carrière militante dans le pôle anticapitaliste, tentant d'éviter un rôle d'avant-garde mais engageant les autres à contester l'ordre établi.

Nous avons vu l'apport en termes de prestige militant que peut produire un rôle éducatif, ici non pas au sein des familles, mais à l'échelle de quartiers. On peut rapidement penser que ce soutien à une position plus adulte, sachant distinguer les « conneries » des actions « constructives » est l'effet d'une prise de conscience des normes sur la propriété et la possession, ou une question d'évolution « idéologique » pour reprendre les termes de Pierre. Pourtant, la conscience de ces normes existait déjà : c'est la prise de précautions autour des cadenas, les sorties nocturnes, l'apprentissage des « risques » bien avant les sanctions. Par ailleurs, idéologiquement, Benjamin considère toujours que le sabotage ou le « blocage économique » est une manière de contester l'ordre établi, techniques « sous-employées » dans les manifestations nationales. Et puis, il y a sa subjectivité qui se sent « énervée » par les injustices qu'il croise au quotidien : il reconnaît le « défouloir » et le « plaisir » qu'il a pu ressentir lorsqu'il s'est un temps permis de casser les objets qui l'agressaient. En réalité, de ses premières pratiques de bricolage au lycée jusqu'au prêt de sa « caisse » entre amis aujourd'hui, les normes de propriété et de possession ne l'ont jamais quitté.

Le sujet qui percevait et suivait des conduites appropriées pour « bloquer » le lycée, ouvrir un « centre social » tout en continuant ses études, « mettre le nez » dans l'électricité pour le squat, était déjà un sujet travaillé par la propriété et la possession. Ce sujet a évolué, et en tout état de cause, il adopte des pratiques plus souvent congruentes avec les normes formelles de la propriété aujourd'hui : valorisant le « partage », le « constructif », et considérant que dégrader c'est « beaucoup de risques » pour « pas grand-chose ». Pour être clair, lorsque Benjamin produisait des résistances de classe ou d'âge à travers le sabotage, il le faisait déjà au sein d'un pouvoir propriétaire connaissant des normes de possession et des titres (un bâtiment de la Mairie, un boîtier de pub, une réforme injuste). Ce sujet a évolué, jusqu'à douter de son identité au moment des sanctions, pour trouver aujourd'hui d'autres « luttes », d'autres « contre-conduites » qui reprennent des éléments du pouvoir contre un ordre propriétaire. Benjamin est militant salarié pour le droit au logement et l'autogestion populaire au moment de notre rencontre.

Lorsque Nina parle de son expérience des désobéissances civiles antiproductivistes, et notamment des « réactions » « violentes » des badauds qui ne comprenaient pas leur engagement ou voulaient s'opposer à leurs pratiques, voici comment elle présentait les choses.

> « Et... je me souviens que euh… je me souviens qu'il y avait des parents qui étaient hyper agressifs, parce qu'on avait fait forcément aux horaires de sortie de l'école. Et je me

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> souviens… d'un ou deux parents qui nous avaient agressés et en disant, 'vous vous rendez compte de l'exemple que vous donnez ?' euh… [son portable sonne] Attends, juste 2 secondes. [Pause dans l'enregistrement, elle a donné rendez-vous à une amie pour un échange de livres, reprise] Et donc euh… Donc ouais, du coup, des parents qui nous disaient : 'Vous vous rendez pas compte de l'exemple que vous donnez à nos enfants et tout ça', et… et alors que justement, nous c'était justement, notre discours c'était justement de dire euh… 'c'est la publicité qui agresse vos enfants, nous on fait de la désobéissance civile, au sens où… on trouve ça honteux ce qui se passe, enfin, que vos enfants soient lobotomisés dès le plus jeune âge à des discours… horribles, quoi'. Non seulement marchands, mais aussi sexistes, enfin normatifs au plus haut point. Et puis qui… et puis qui… euh, transmettent une image de la société, bah ouais pf, complètement déconnectée de la réalité, des limites de, du monde dans lequel ils vivent, tu vois. Et ça m'avait, ça m'avait vachement touchée, quoi, que… c'est notre message, quoi. Que notre message passe pas du tout, quoi. Vraiment il y avait un décalage total quoi. Et... Donc y avait cette action-là, et après, bah, l'autre action dont je me souviens, c'est celle où on a barbouillé quatre panneaux publicitaires, quatre sucettes, en même temps, en écrivant le même message, on a écrit 'stop pub, stop pub stop pub', et là en fait… Bon c'était sur… c'était pas dans un endroit où il y avait du passage, c'était près du tram en fait. Donc il y avait tous les gens qui sont en tram le voient, mais du coup il y avait pas de soutien… Par contre là, on s'était carrément rendus au commissariat, parce qu'en fait l'objectif des [PM22] c'est quand-même d'avoir un procès, de pouvoir passer, en gros, dans les médias et questionner publiquement la place de la publicité… Et puis euh… Bah là en fait, on avait eu un appel à l'ordre, un rappel à la loi euh…, finalement, le, l'annonceur s'était désisté, bon voilà, enfin. Il y avait pas été plus que ce petit rappel, on a pas payé d'amende et voilà… » Nina, 32 ans, en recherche d'emploi.

Dans ce passage, j'ai choisi de garder certaines interjections, notamment celle où Nina est interrompue par la sonnerie de son téléphone et échange des livres avec une amie. Sa description de la « sortie d'école » ou de la sortie de « tram » renvoie aux choix du collectif militant d'être visible et de susciter un débat, même si parfois ils et elles n'ont pas grand « soutien ». La première anecdote met en jeu des « parents » visiblement choqués et « agressifs » envers eux. Leur conduite en rapport aux objets publicitaires n'est vraisemblablement pas appropriée, surtout devant des « enfants » qui doivent être protégés et présentés avec de bons « exemples » de réglages entre corps et objet matériels. Comme le disait Anne, le but n'est pas que tout le monde « barbouille », mais bien de faire réfléchir sur la place de la publicité. Pourtant, la « désobéissance civile » en jeu ici a précisément pour but de modifier les panneaux et d'attirer l'attention sur le pourquoi de cette transgression, et d'interroger les conduites. En entourant la discipline de rapport aux objets en situation par un discours au mégaphone ou des tracts, expliquant la légitimité du geste, le but est de combattre une publicité « normative », véhiculant des discours exécrés, et rapprochés d'une forme de « pollution mentale » dans l'antipub. Mais ces personnes « lobotomisées » sont bien des sujets connaissant des conduites appropriées. La situation elle-même représente un dialogue agressif ou transgressif entre sujets propriétaires, les seuls n'ayant pas la parole étant les sujets réputés en développement, les enfants. Le choc émotionnel des parents témoigne de

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

l'incorporation, et en cela il serait peut-être comparable à « l'horreur » des pubs, à ceci près que les normes dominantes protègent la propriété privée des annonceurs et engagent socialement à « respecter » les objets publicitaires. Lorsque Nina et son collectif s'engagent dans les dégradations, leur appropriation du droit et de la culture, et leurs techniques en situation, montrent que c'est d'emblée à partir du pouvoir propriétaires qu'ils entendent lutter. Leur stratégie emploie la fonction de signe des objets pour un détournement du sens des panneaux et une critique du productivisme. En ce sens, il s'agit encore d'une contre-conduite.

Nous avons vu que les résistances en jeu ne sont pas nécessairement tournées vers les classes dominantes, il s'agit plutôt de classes dominantes qui luttent contre d'autres fractions. En revanche, Nina et son collectif trouvent bien des ressources et des failles dans le pouvoir propriétaire, et les utilisent pour déborder celui-ci : l'annonceur disposant d'un titre mais ne pouvant protéger toutes ses publicités en même temps, c'est par des faits d'appropriation que son affichage est contesté localement. Stratégiquement, le but est de pouvoir défendre cette contre-conduite dans les médias et au procès, pour finalement changer le droit des annonceurs à afficher des signes en permanence. Comme dans les contres-conduites au sein du pouvoir pastoral, on part de la gouvernementalité pour y revenir, sans se libérer du pouvoir, mais en utilisant son corps pour d'autres fins que celles directement prévues par l'ordre public. Ainsi, on peut sourire du « rappel à la loi » en conclusion de l'extrait : connaissant très bien celle-ci, ce n'est pas tant la loi que les sujets propriétaires qui sont en jeu pour les antipubs. Limiter l'exposition aux messages commerciaux pour promouvoir d'autres valeurs, c'est directement jouer des signes perçus dans les objets pour que l'on possède autrement, plus écologiquement en l'occurrence. Ne menaçant qu'en partie le pouvoir propriétaire et les fractions des classes supérieures les mieux dotées économiquement, les relations d'autorisation dont bénéficient les désobéissances civiles laissent une porte ouverte à l'évolution des normes comme à l'évolution des sujets demandée par ce type de pratiques militantes.

> « dans les manifs avec ce coup de carrefour là, ils ont voulu me la faire euh, à l'envers, parce que j'ai reçu un courrier, […] c'est euh, du, du responsable des libertés individuelles, donc je sais pas qui c'est, mais… et en gros ils m'invitaient à venir faire prélever mon ADN au commissariat […] et euh, si la date me convient pas euh, je peux les appeler, pour m'arranger ils vont me trouver un autre rendez-vous, [sourires], tu vois, super les mecs mais euh… […] enfin c'était sûr ça venait de la manif ils m'avaient identifié dans le, dans le supermarché. Je voyais que ça, parce que, pourquoi d'un seul coup moi j'reçois euh "venez faire prélever votre ADN" ? Alors que, l'ADN, bon ben le cadre il a évolué mais en gros, si t'es, tu te fais pécho en flagrant délit, là, t'as un prélèvement obligatoire, […] et ce truc-là j'ai jamais compris. Mais le courrier, ils m'en ont envoyé plein, moi je répondais jamais, j'voyais toujours la date elle changeait et puis pf. […] Euh, si une fois un rappel à la loi, pareil, mais c'était plutôt vol, là c'est encore aussi vol, c'est pas vandalisme.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> Dans un aéroport on avait euh, braqué euh, pf, la réserve d'un, tu sais c'est pas vraiment des bars mais ils vendent de tout quoi, de la bière des croissants, des machins. Une enseigne comme ça. Mais on s'était fait griller c'était pas malin. [Sourires] De toute façon, on avait passé une nuit blanche dans le métro, on est arrivés à l'aéroport à 8 heures du mat euh, 5 punks avec des chiens, des crêtes de toutes les couleurs, avec des gros cartons de bières devant tout le monde euh, [sourires] c'était pas crédible tu vois. […] mais surtout dans un aéroport, avec le nombre de caméras qu'il y a là dedans… Mais du coup rappel à la loi, et puis euh, j'ai un casier… d'ailleurs je crois que j'ai encore du sursis à cause de ça. Parce que je me suis embrouillé avec des CRS une fois, j'avais un couteau enfin, ils ont été casse-couilles. Et euh, au début je devais pas avoir de casier mais j'me suis retrouvé avec un casier. Parce que.. je devais payer en fait, et j'vou, j'pouvais plus payer, j'pouvais pas, mais en gros j'ai écrit au procureur, qui m'a jamais répondu sur ce truc là, quand je demandais une sorte de grâce, et euh, mais quelques années après euh, j'reçois comme quoi j'ai été jugé par défaut euh, et là j'me dis 'mais quand est-ce qu'il y a eu jugement ?', […] comment ça se fait que j'ai pas reçu la convocation et j'arrive à recevoir le résultat du jugement par défaut avec le truc du trésor public ? Eux sans lever le petit doigt, ils appuient sur un fichier ils arrivent à envoyer ça là où je me trouvais […] Donc il a fallu que j'y retourne, parce que j'ai fait appel, là ils m'ont saqué parce que j'avais pas d'avocat… et euh j'étais pas en forme pour me, pour m'défendre en fait… parce que c'est quand même une grosse mascarade euh. Je sais pas si t'as déjà assisté aux audiences publiques mais c'est la misère sociale quoi, t'as les avocats qui passent en priorité, mais déjà quand tu vois la, la gueule des affaires et puis après t'as tout ceux qu'ont pas d'avocat, et pf, tu vois les procureurs et tout. Enfin c'est, c'est instructif quoi. […] Et puis toi au milieu, t'es la victime ou enfin… et puis tout ça, ça te dépasse complètement quoi. […] Et tu peux rien faire. Bah du coup ils m'ont saqué, parce que j'avais, justement là, j'avais pas d'avocat et euh, quand je repense à l'audience euh, en ayant analysé déjà ce que j'avais vu avant. Mais sur le coup je me suis retrouvé derrière la barre euh pf, j'ai pas osé l'ouvrir en fait du coup ils m'ont entassé, ils m'ont foutu du sursis euh, j'ai dû payer un peu mais beaucoup moins que ce qui était prévu. Et cinq ans de sursis euh, deux semaines enfin, ouais deux semaines sur cinq ans quoi. » Sébastien, 26 ans, étudiant.

Encore un passage sur le rapport aux sanctions et la contestation d'un ordre établi, cette fois avec Sébastien qui réalise une longue tirade pour m'expliquer les différentes sanctions par lesquelles il a pu passer au fil de sa carrière déviante. On en dénombre trois ici, en gradation, de l'invitation au prélèvement d'ADN, jusqu'au jugement en appel pour détention d'arme blanche qui occasionnera une peine de prison avec sursis, en passant par le « rappel à la loi » après un vol à l'étalage[415]. Toutes les infractions considérées ici sont en lien avec ce que le système pénal nomme des atteintes aux biens. Nous avions évoqué la première, consistant en une action d'auto-réduction pour soutenir une grève de chômeurs. Les deux autres ne sont pas l'objet de justifications idéologiques par Sébastien. Néanmoins, en prenant au sérieux son rapport au système pénal, sa critique des « procès » comme sanctionnant la « misère sociale » est mise en

[415] Sébastien parle de « braquage » mais il est peu probable qu'il y ait eu menace ou contrainte avec une arme, puisqu'un reclassement en « rappel à la loi » évite les poursuites judiciaires et un casier judiciaire. Avec les « caméras » présentes, on peut supposer que l'infraction était de faible gravité pour prendre une telle décision.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

relation avec ses études de « socio » : on peut difficilement donner « tort » à Sébastien lorsqu'il considère le fonctionnement classiste du contrôle social. Comme le dira Benjamin lorsque je le questionne sur les sanctions, Sébastien produit une critique marxiste du système pénal sous l'angle du « droit bourgeois » ; il conteste un ordre établi. Cependant, dans la situation du procès, il ne « l'ouvre pas », sa conduite tranche avec la vision épique du procès développée par Carlo, leurs positions dans les rapports sociaux et dans l'espace social des mobilisations sont différentes. On a donc des usages différents des instruments légaux mais aussi une tolérance différente de la part du contrôle social.

La question du vol se prêterait particulièrement bien à une analyse en termes de sujets propriétaires : c'est la valeur monétaire des objets, leur usage approprié (comme se nourrir) qui justifient souvent l'intérêt (et par là même l'élément « moral » et volontaire de l'infraction) à transgresser. Les sanctions par prélèvement ADN, saisie d'un objet contondant ou la peine d'emprisonnement avec sursis touchent directement aux rapports corps-objet avec pour but d'impacter le sujet : le surveiller, l'incapaciter, le dissuader ou encore le discipliner. Mais n'oublions pas que la « conduite des conduites » en jeu dans le pouvoir propriétaire passe moins par la loi et la volonté que par le corps et la production des sujets eux-mêmes. Au fil des interactions, quand Sébastien dégradait à l'internat comme lorsqu'il discute avec moi en entretien pour évoquer l'apprentissage des cadeaux dans un couple, c'est toute une évolution du sujet propriétaire qui est en cause.

> « Ben, y'a plusieurs trucs. Y'a quand même un, quelque chose où euh, enfin c'est du tout fait mais, enfin 'il faut que jeunesse se passe', y'a une phase où… j'pense à ce que j'ai fait pendant la pré-adolescence et l'adolescence, euh pf, on y passe, y'en a beaucoup qui y passent quoi parce que y'a, forcément tu, t'es confronté à, aux règles, enfin aux lois, au début t'en as pas conscience, et euh, moi j'ai l'impression que j'en ai pris conscience mais en les transgressant en fait. Y'a que quand je les ai transgressées que j'ai compris que c'est, qu'il fallait pas. Enfin pour certains trucs, et puis même encore d'autres trucs que j'accepte euh, enfin y'a des trucs qui me dérangent pas quoi, alors que c'est, c'est illégal mais… et euh pf. mais du coup, ça mérite pas tant de sanctions euh, de sanctions que ça, parce que c'est euh, c'est quand même assez normal hein. (*ouais pour toi c'est, tout le monde en fait donc euh…*) Ben ouais, après c'est peut-être parce que moi je l'ai fait mais euh, pf, bah y'a des trucs j'pense des fois il faut quand même pointer un peu euh, ça dépend dans, dans quelle mesure tu dégrades mais euh, j'sais pas j'me dis foutre le feu à la bagnole d'un particulier gratuitement c'est un peu chiant c'est… il est assuré au tiers et tout euh… Moi euh, j'lai vécu, jme suis fait euh, j'ai eu un bris de glace sur ma moto, tu vois [sourire], pourtant je connaissais toutes ces conneries là, de mec bourré qui rentre, qui refait tout la rangée de trottoirs, enfin toute la rangée qui pète tous les rétros. Puis j'me dit ouais mais le bris de glace ça sert à rien… bam ! Les mecs ils m'ont dépouillé la bécane j'étais dégoûté. » Sébastien, 26 ans, étudiant.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Revenons tout de suite à la « conscience » des règles qu'invoque Sébastien à l'occasion d'un propos âgiste sur une « jeunesse » qui transgresserait pour connaître les règles. Ce type de discours largement répandu, aux accents entre développementalisme et misérabilisme, fait très rapidement l'impasse sur les expériences de Sébastien pendant « l'adolescence » justement. Lorsqu'il est à l'internat, les « grands » transgressent de diverses manières et il est socialisé à détourner la surveillance pour gagner en prestige, dans la sous-culture punk ou en dehors. Le jeu des courses-poursuites avec les automobilistes du village, le scooter sans casque ou encore l'alcool dans les dortoirs sont, dès cette époque, perçus comme pouvant occasionner des sanctions par les adultes, et objets de précautions, de quêtes de prestige aux dépens des adultes. Le sujet propriétaire de Sébastien n'a pas fait surface à la fin de l'adolescence, il était déjà constitué. Par contre, ne pouvant posséder de moto ou de voiture, il ne pouvait pas faire l'expérience d'une perte comparable à un propriétaire formel sur ce type d'objets.

On peut tout à fait discuter des mineurs « vandales » ou de leurs propensions aux atteintes de biens, reste qu'ils sont dominés dans des rapports de pouvoirs matériels. Sans autonomie financière, ils restent soumis au contrôle social et ciblés par celui-ci pour s'assurer que leur rapport aux objets sera approprié… C'est-à-dire conforme à des conduites propriétaires. Dans l'extrait ci-dessus, Sébastien évoque ce qu'il considère toujours comme certaines pratiques illégales ne nécessitant pas sanction (c'est le cas des vitres brisées dans une maison abandonnée comme nous l'avons vu), et l'argument de la « conscience » disparaît au profit d'une expérience dans laquelle il peut aujourd'hui juger légitimement la « gratuité » de certains actes, ce qu'il faut « pointer » comme des conduites anormales ou répréhensibles. Dépendant matériellement d'un objet nommé « moto » pour le transport, il vit des conséquences différentes, apprend d'autres techniques de soin, réfléchissant à « l'assurance » et au « mec bourré » qui « pète tous les rétros ». Ce discours donne un bon miroir à sa valorisation des dégradations « politiques » : il semble que chez les sujets propriétaires, militant.e.s, graffeurs ou street artistes, il y ait toujours des dégradations légitimes et d'autres non, suivant l'évolution des rapports corps-objet auxquels ils ou elles sont socialisé.e.s.

Notre dernier exemple au sujet de l'évolution des sujets propriétaires concerne le récit d'Anne. Malgré des positions asymétriques avec Sébastien dans les rapports sociaux d'âge, de classe, de sexe, ou encore dans le militantisme, on retrouve la référence à l'enfance ou l'adolescence et l'incorporation de normes ou d'expériences qui construisent un discours sur soi et sur les autres, un rapport à l'ordre et aux sanctions. Quand je l'interroge sur de possibles pratiques de dégradation à l'école en tant que mineure :

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> « c'est une éducation et puis j'ai, j'ai toujours été une petite fille sage et, donc euh non voilà, même écrire sur les tables euh c'est… c'était moralement répréhensible et donc je… je faisais pas. […] enfin ouais j'ai… avant de barbouiller j'pense j'ai toujours été très respectueuse de la, de la norme, enfin de la règle euh sociale que fallait pas, ouais, faut pas dégrader. […] c'est euh… après en décalant un tout petit peu euh, le fait euh, chez mes parents tout est bien rangé, chaque objet a une place et euh, et c'est, c'est clean. Euh chez moi j'arrive pas à faire euh, à faire *clean* comme ça a été dans mon enfance. Et euh, et j'me pose beaucoup de question là-dessus enfin… d'un côté j'aimerais euh, j'aimerais avoir une maison comme, comme mes parents où chaque objet a sa place, où y'a pas grand-chose qui dépasse ou… où c'est clean [sourires], dans le quotidien j'arrive pas à avoir une maison clean… et euh, et y'a, y'a un vieux fond au fond de moi qui dit que c'est pas bien, euh, et puis d'un autre côté je me dis que je suis chez moi et que… que si c'est pas rangé enfin… si c'est pas rangé c'est ma faute et puis que, finalement c'est peut-être pas si grave, mais euh, c'est, c'est encore un combat que j'ai à mener parce que j'suis pas… parce que j'aimerais avoir euh voilà, j'aimerais que les apparences soient plus carrées. […] incontestablement mon éducation elle a fait que je… enfin, que je respecte les trucs, que j'irais pas taguer euh, les murs des voisins par plaisir, parce que enfin, […] ouais parce que profondément au fond de moi c'est… c'est mal d'aller taguer euh, d'aller taguer un mur. C'est euh… et quand je vois un graffiti je… profondément au fond de moi je trouve, enfin je trouve pas ça bien. » Anne, 29 ans, ingénieure.

Dressant un « avant » et un « après » le barbouillage, Anne explique bien que son éducation dans les rapports aux objets inclut un ordre matériel et « moral » (« faut pas dégrader », « pas bien »), avec la connaissance de sanction potentielle (« répréhensible »). Cet ordre exprimé par ses « parents », jouant à « l'école » et passant par les objets, est appris (« éducation »), et participe à construire une « petite fille sage ». L'engagement en tant qu'adulte dans des dégradations légères avec un message légitime ne fait pas disparaître sa socialisation primaire, ni une partie du rapport à « soi » qui s'est constituée au fil des interactions. Pour expliquer son rapport à « la norme » qui est de ne pas dégrader, Anne mentionne l'expérience d'un ordre matériel dans le cadre familial : « tout est bien rangé », « chaque objet a une place », c'est « *clean* ». Elle juge encore ses rapports entre corps et objets matériels dans l'espace domestique à partir d'une critique de soi (« j'arrive pas », « au fond de moi », « c'est pas bien », « je suis chez moi », « c'est ma faute », « un combat que j'ai à mener ») et de l'image que les objets donnent d'elle (« apparence carrée », « rien qui dépasse », « *clean* »). La dimension genrée du passage est très claire puisqu'elle évoque l'incorporation de jugements dans la division inégalitaire du travail domestique, qui impacte directement ses représentations, ses pratiques, et le travail sur soi. En même temps qu'elle doit composer avec un sujet produit dans des rapports de pouvoir genrés, elle compose avec un sujet propriétaire, qui peut évoluer, mais qui était constitué bien avant l'engagement dans l'antipub. En fin de passage, Anne explique que « taguer le mur des voisins », cela serait « mal » : l'apprentissage des désobéissances civiles et des graffitis militants s'est fait dans un cadre, les transgressions n'ont pas fait disparaître comme par magie les normes dans lesquelles elle a été « éduquée » ou le sujet

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

propriétaire. C'est au sein d'une multitude de normes formelles et informelles que son collectif lutte en utilisant les faits de propriété contre certains titres, et il en est de même lorsqu'elle réalise des actions « clandestines », « la nuit », pour arracher des pubs illégales. Certains réglages entre individu et objets matériels sont employés pour une contre-conduite en certaines situations, mais ce n'est pas en dehors du pouvoir propriétaire que ceux-ci arrivent. Loin d'être aux frontières de la civilisation ou d'être défini.e.s par leur transgression, les participant.e.s montrent des subjectivités et des corps qui sont immergés dans des rapports de pouvoir autour de la propriété et de la possession.

Après ces différents récits, on peut revenir aux sanctions formelles sous un angle différent des constructions philosophiques ou juridiques sur la propriété. Les « interpellations », les « amendes », le « casier », les « saisies », les « rappels à la loi », la « surveillance », les « procès », les coups de « pression » ou encore le « sursis » constitueraient des stratégies pour corriger les sujets propriétaires. Si ces dernières n'ont pas menacé la trajectoire d'inscription dans les rapports sociaux de classe pour les participants ayant une carrière déviante, elles ont en revanche poussé ceux dans l'anticapitalisme à mettre fin aux pratiques de dégradations militantes. Pierre, Sébastien et Benjamin ont vu évoluer leurs pratiques envers les objets et les espaces, pouvant délégitimer idéologiquement la « casse » et pratiquer eux-mêmes un contrôle social informel, entretenir le silence sur les « pratiques sérieuses », vanter les pratiques « éducatives » et « constructives », ou renvoyer la légitimité d'un sabotage aux mouvements de « masse ». Évidemment, ces évolutions ne sont pas entièrement dues aux sanctions formelles : ces dernières rencontrent un ensemble de normes informelles, entre militant.e.s, qui assurent une congruence entre possessions et pouvoir propriétaire. Les sujets propriétaires sont amenés à militer de manière plus « responsable », plus « malin », plus « adulte », plus « technique », plus « légitime ».

Les interpellations et la surveillance amènent à des formes de discipline dans les espaces publics ou privés, mais aussi à des accès de peur autour de certains objets et la relation qui devrait être entretenue avec eux. Les amendes ou le « casier » peuvent également pousser à un militantisme plus « traditionnel » et respectueux des objets ou des espaces. C'est l'exemple de l'engagement de Camille, qui arrête la période « d'effervescence » après une arrestation et avant un procès, quand l'une de ses amies militantes fait face à des contraintes matérielles pour stocker ses affaires ou poursuivre ses études, et entourée par des parents lui expliquant qu'il faudra militer autrement ou ne pas se faire prendre. C'est aussi l'idée de correction du sujet propriétaire qui émane des « saisies » ou du « rappel à la loi », empêchant momentanément certaines interactions entre

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

individus et objets matériels, ou rappelant que ce sont bien les normes de propriété formelle qui devront être respectées, quels que soient les motifs ou les usages des militant.e.s.

En d'autres termes, on cherche encore une orthopraxie dans les réglages entre corps, individus et objets matériels à travers ces sanctions. De cette manière, la gouvernementalité propriétaire garde une prise sur les sujets et cherche à s'assurer d'une population respectant « l'ordre ». Plus elle aura de conduites appropriées en congruence avec les normes formelles de propriété, mieux elle sera adaptée à l'appareil de production et d'échanges tout en suivant des principes sexistes, classistes et âgistes. Comme un miroir, les discours sur les « casseurs » et le « vandalisme » feignent l'ignorance, et marquent une gouvernementalité à l'œuvre : refusant aux acteurs la subjectivité et la diversité de motifs qui pourraient amener à prendre le rôle de dégrader, ils construisent l'idée qu'il ne peut y avoir de « bonne raison » de s'en prendre aux objets et que la propriété doit naturellement être respectée. Des deux côtés, on tente de s'assurer d'une convergence entre normes de possession et normes de propriété, entre des sujets qui possèdent et des sujets propriétaires. Les militant.e.s qui « cassent » sont sujets à sanction, pas ceux ou celles qui assurent la sécurité des biens en mobilisation.

La production continuelle et la correction de sujets propriétaires pour s'assurer que les titres de propriété dominent les faits de possession s'observent également avec les engagements « marquants » et donc sans carrière déviante. Ne se limitant pas aux institutions publiques et au système pénal, la gouvernementalité se retrouve aussi dans les pratiques de « désobéissances civiles » étudiées chez les antipubs, ou les réactions à celles-ci. Jules, Anne, ou Nina racontent tous trois une attention continue à la correction de leurs propres pratiques envers les objets ou espaces matériels, suivant des usages militants et cherchant une « cohérence » jusque dans l'intime. Les déclarations de manifestation ou à destination de la presse, l'insistance sur le « message », le « symbolique », la « non-violence », la conservation ou la défense du bien public ou encore l'insistance sur la légitimité culturelle montre d'emblée la revendication d'être, et de s'ouvrir à, des sujets propriétaires. Il faut que le geste soit compréhensible et proportionné, ne pas menacer la propriété publique, ne pas revendiquer la force mais bien un rapport technique aux objets/espaces et compatible avec des évolutions de la gouvernementalité propriétaire. Ils et elles dégradent parfois, ou soutiennent d'autres qui le font, mais ne sont pas des « casseurs », pas des simples « tagueurs » ou des « délinquants ».

> « Et puis y'a aussi un aspect, c'est que en errant dans la rue, on s'attaque aux panneaux, bien sûr on fait, on fait face beaucoup à l'incompréhension, à l'opposition de certaines personnes qui idéologiquement sont pas du même bord, mais y'a beaucoup de gens qui quand même nous, nous remercient, qui, qui approuvent notre démarche, et on incite

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

> aussi parfois des gens, à, euh quand on enrubanne le panneau, à eux-mêmes agir, parce qu'on sait que c'est pas illégal ce qu'on fait, parce qu'on touche pas directement le panneau, donc euh, ils peuvent s'exprimer. Donc c'est, c'est déjà transformer en action, cet espace qui devrait être tout simplement un lieu d'expression. » Carlo, 38 ans, comédien.

Cette citation de Carlo à propos de la « démarche » de son collectif antipub reprend, comme il l'expliquait en début d'entretien, une technique de « pédagogie auprès des passants ». Lorsque l'objet « panneau » est protégé, que l'on n'y « touche pas directement », on peut alors « inciter » à peindre et « s'exprimer ». On retrouve là une valorisation du « message » et de « l'espace public » mais surtout, une volonté de donner un cadre d'interaction aux personnes observant la mobilisation, pour réaliser un geste qui prend possession d'une surface sans menacer le titre de propriété. On ne s'exprime pas à tort et à travers, on cherche une expression appropriée dans l'espace public. Le collectif de Carlo cherche à apprendre momentanément aux potentiels soutiens une contre-conduite (« eux-mêmes agir ») et « transformer » un espace, mais avec un ensemble de précautions qui tient compte de leur subjectivité et des risques de sanctions. Avant de revenir aux passants et leur incompréhension, il est utile de redéployer une partie des justifications qui entourent ces pratiques.

> « Mais bon voilà le point commun, c'est on va dans la rue [insistance] on prend la rue, l'espace public il est à tout le monde, euh… il a été, il a été, euh, privatisé par l'espace marchand que cela soit avec les panneaux de pub ou avec toutes ces multinationales, ces grands magasins qui, qui nous oppressent. Donc c'est une large critique de la société de consommation qui euh, qui détruit les liens sociaux, l'environnement, la santé, la planète. » Carlo, 38 ans, comédien.

L'insistance sur la « prise » d'une « rue » pour une « critique de la société de consommation » fait à la fois référence aux traditions des mouvements sociaux et de l'antiproductivisme, tout en opérant en fin de passage un renversement classique. La destruction en cause et qui légitime leur action, celle qui devrait être sanctionnée ou arrêtée, n'est pas celle d'objets nommés panneaux publicitaires, mais bien de la « santé », de « la planète » ou des « liens sociaux » par les « multinationales ». Ce faisant, Carlo place la contre-conduite dans un langage protecteur, constructif et altruiste, comme le font sans doute de nombreux.ses militant.e.s sur d'autres causes, pour montrer la légitimité générale de leur lutte. Pourtant, deux éléments font paradoxes dans ces passages : un espace public qui serait « à tout le monde », une « incompréhension » qui serait « idéologique », mais un besoin de « pédagogie » et « d'action ».

Les passants seraient tou.te.s en possession de l'espace public mais il faudrait les éduquer à « prendre » celui-ci ou certaines de ses parties, les opposants seraient « idéologiquement » d'un « bord » opposé mais c'est « l'action » qui serait importante. Dans les deux cas, encore faut-il

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

rappeler que les conduites appropriées dans l'espace public et les rapports entre corps et objets qu'ils supposent mettent en jeu des socialisations qui ne se limitent ni à des considérations juridiques, ni à des bords idéologiques. En passant par les gestes et la pédagogie, c'est aux sujets et aux corps que l'on s'adresse, justement parce que tout le monde ne possède pas l'espace public de la même manière, parce que l'on ne « prend » pas la rue comme l'on prendrait un livre chez soi. L'objectif est d'engager les sujets propriétaires à pratiquer certains faits d'appropriations, mais pas n'importe lesquels. De même, l'incompréhension ou l'indignation ressentie par certain.e.s devant les gestes militants ne se limite pas à l'idéologie, elle renvoie à des conduites incorporées (puisqu'il faut éduquer) et la stigmatisation d'une déviance. Ce qu'indiquent très bien le témoignage d'Anne et le « cadre » « rassurant » qui lui a permis de « barbouiller », celui de Nina et ses « apprentissages » ou les « contraintes » dans la militance, ou encore celui de Carlo qui a considéré les risques professionnels avant l'engagement, c'est que l'adoption d'une telle contre-conduite est redevable d'un travail des subjectivités et des corps qui ne s'émancipe pas facilement du pouvoir propriétaire. Chacun. e parle d'ailleurs d'évolution dans ses interactions entre corps, individu et objet, de leur croisement avec des rapports sociaux imbriqués, et des luttes ou difficultés que cela comprend. Chacun-e a des pratiques de possession en congruence avec les normes formelles de propriété sur la plupart des scènes sociales, comme le montrait leur inscription de classe ou leur capacité à entrer dans le champ politique. On peut faire l'hypothèse que les sujets possédants peuvent toujours déborder le pouvoir propriétaire dans une multiplicité d'interactions ; toutefois, que ces débordements suivent des attentes correspondant à celles des militant.e.s ou s'émancipent du pouvoir qui les a constitués est plus complexe.

Les réactions d'incompréhension ou de violence racontées par Nina ou Carlo rappellent les « justiciers » évoqués par les graffeurs du corpus précédent, tout en étant apparemment moins agressifs. Ces personnes peuvent aller défendre l'intégrité des objets possédés par d'autres et sur lesquels peignent les militant.e.s. Elles manifestent leur subjectivité propriétaire, connaissant les normes appropriées et les bons exemples à donner, pouvant corriger les autres et user de leur force. On retrouve alors le principe de « conduite des conduites » du pouvoir propriétaire : les socialisations assurent ce que les procédures juridiques ou ce qu'une philosophie des valeurs et des intérêts ne capte pas totalement, c'est-à-dire la reproduction d'une prévalence de la propriété sur les faits de possession en interaction.

Carlo mentionne également des sanctions positives pendant les dégradations en public («beaucoup de gens », « remercient », « approuvent »). Ces réactions de soutien nous renvoient aux formes de tolérances dont bénéficient les « désobéissances civiles » des antipubs. Revenons à

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

un passage d'entretien cité dans l'analyse des trajectoires, au moment où Jules considère un engagement militant, il perçoit le bien-fondé des techniques de désobéissances civiles, et les rapports aux questions d'ordre comme à la contestation d'un ordre établi.

> « Jules : la première édition de [Nom de festival 2] je me suis dit euh : 'Y a des gens effectivement qui militent là-dessus et peut-être il faudrait que je fasse quelque chose avec eux', et la deuxième édition ça m'a semblé… bah, enfin, je me suis quasi reproché, enfin, je crois que j'avais posé une question à 'Carlo'ou à 'Anne'voilà qui étaient là, donc des [PM22], et euh, et je m'étais quasi-reproché, de rester, d'être resté à un niveau individuel, parce que… Ok, agir d'une manière individuelle, parler autour de soi et dans son comportement, on peut se tenir à distance de la publicité, ça avait du sens. Euh… Mais euh, le 'Colibrisme'en général, je trouve que ça a ses limites, enfin, c'est-à-dire que… D'accord, enfin, […] se dire 'si chacun agit comme moi, dans ce cas-là, ben, la société va mieux', bon, c'est bien hein, c'est un début, 'être le changement qu'on veut incarner', Gandhi tout ça, tous ces trucs-là, ou Kant enfin voilà, je vois les idées qui sont derrière et ça me parle et c'est, ma vie se base beaucoup sur ça, enfin toujours quand j'ai une décision à prendre, dès que je veux, je veux prendre une décision éthique, je me dis : 'Si tout le monde fait comme moi, enfin, si, est-ce que c'est tenable ou pas ?', mais euh… mais à un moment, justement, je me dit : 'Bah, si, si personne ne passe à un niveau collectif, c'est pas tenable donc c'est, ça fait partie du truc', il faut pas, il faut pas se contenter de juste agir individuellement de manière éthique mais… enfin, l'agir individuel ça veut aussi dire agir avec les autres et passer à un niveau collectif, en fait, enfin, c'est pas une séparation si franche que ça à faire, pour les deux. Je trouve. […] Et donc bon voilà, arrivé à un moment, je me dis : 'C'est parti', euh… je rejoins, enfin, 'mets-toi dans un collectif pour lutter contre la publicité'… contre le système publicitaire. Et euh, et ça c'était il y a un an euh, quasiment jour pour jour, enfin j'en sais rien enfin, mais… à peu près. C'est-à-dire que c'était à l'issue du [Nom de festival 2] numéro deux, qui s'est tenu il y a... un tout petit peu plus d'un an. Et euh ben, là je me suis… dit : 'Bon, je vais peut-être adhérer à [PM35]', et je voyais, parce que j'étais pas très intéressé par le, par la… la démarche des [PM22], enfin… la désobéissance civile, ça me parlait moyennement, euh… Je pense que je suis très légaliste quand même, enfin très. Et tout cas, peut-être moins, je sais pas si je le suis encore autant, mais je le suis assez à la base, quoi. Je considère, par exemple, télécharger un film, j'évite, enfin, genre illégalement un film, j'évite. Euh, parce que je considère que… enfin, si on prend la loi et que… on commence à dire : 'Bon ben celle-là, je la respecte pas parce que, finalement, elle me dérange un peu' euh, bah du coup, on justifie le fait que d'autres respectent pas d'autres parties de la loi et… alors après y'a un, c'est d'ailleurs en ça que j'ai un problème avec certaines lois qui sont… qui sont pas applicables, c'est parce que je considère qu'elles sont… contre-productives, très fortement pour le… (*Pour l'ensemble du…*) pour l'ensemble du corps législatif quoi, ouais. Bref, voilà, et donc… donc ben je… et puis je me dis qu'on peut agir contre le système publicitaire dans son ensemble, pas que aussi dans la rue, parce que enfin, les panneaux de pub dans la rue c'est une chose, mais… je vois bien aussi que y a plein d'autres manières qui fonctionnent au moins aussi bien, voire beaucoup mieux hein. Pour moi une pub à la télé c'est cent fois plus efficace qu'une, qu'un panneau dans la rue, enfin, en tout cas c'est autrement plus efficace, euh… et donc, que c'est pas… l'alpha et oméga de la lutte contre le système publicitaire n'est pas ce que font les [PM22], c'est une stratégie qui a toute son importance que j'aime beaucoup, mais qui n'est pas celle que je veux emprunter, étant donné ce que son mes valeurs par ailleurs, mes critères à moi. » Jules, 27 ans, en recherche d'emploi.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Que Jules se soit « quasi-reproché » de ne pas s'investir collectivement au moment où il se met à fréquenter des festivals militants est directement en lien avec la socialisation militante et les normes d'engagement véhiculées. Encore une fois, c'est déjà en tant que sujet propriétaire que Jules s'engage, et ses pratiques d'autodiscipline s'adressant à d'autres sujets pour critiquer leurs consommations dès l'adolescence en sont un bon exemple. La manière dont il présente ici le « colibrisme » est particulièrement révélatrice sur ce point : si l'on peut se discipliner, adopter des usages voulus plus écologiques ou plus « éthiques », il est également des actions collectives qui proposent un changement plus structurel. En ce sens, on peut se demander si le colibrisme représente une contre-conduite faite d'ascétisme : le fait que ce mouvement prenne place dans un pouvoir propriétaire déjà constitué étant moins problématique de ce point de vue que la conduite des conduites auxquelles elle s'opposerait. Il s'agirait peut-être du productivisme, à ceci près que l'autoproduction peut aussi engager au productivisme… Si ce type de mobilisation a du « sens » et se trouve tant valorisée publiquement, c'est parce qu'elle utilise les rapports corps-objets tout à fait compatibles avec les normes formelles de propriété et la surveillance entre sujets. En tout état de cause, Jules cherche à « être le changement qu'on veut incarner » et considère les options de « désobéissance civile » et d'autres mouvements intéressés par son recrutement.

La question de la surveillance et du contrôle de soi pour des usages appropriés est très bien exprimée par la morale kantienne qu'il développe : une transgression et une contre-conduite justifieraient implicitement que d'autres l'adoptent, et ne voulant pas n'importe quelle transgression, Jules s'interdit souvent de déborder les règles. Ainsi, lorsqu'il considère la stratégie de désobéissance civile, l'intégrité du sujet et la conformité de ses rapports entre individu et objet matériel lui paraît importante et définit sa « stratégie ». Il soutient ceux qui prennent le rôle de dégrader en certaines situations, mais choisit principalement de travailler sur la modification des textes de lois ou « l'application » des lois par les propriétaires de magasins ou de panneaux publicitaires par exemple. Partant, Jules est probablement le participant qui adopte la contre-discipline la plus compatible avec le pouvoir propriétaire. C'est tout au plus la négligence qui peut lui être reprochée, militant dans les règles, attentif à ce qu'il achète ou non, proposant des correctifs pour les autres sujets. Lorsqu'il commençait à neutraliser ses habits, par distinction comme par contestation d'un ordre établi, Jules était déjà travaillé par un pouvoir cherchant la congruence entre normes de possession et normes de propriété. Sa subjectivité a évolué au fil des socialisations, ses engagements également, et il tente de participer à des contre-disciplines ou contre-conduites entre l'ascétisme et la « désobéissance civile ».

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Lorsqu'Anne est éduquée à un ordre domestique, lorsqu'elle est encadrée pour modifier des panneaux, c'est à la fois sa subjectivité et ses rapports corps-objets qui sont investis, et c'est de correction de sa conduite qu'il s'agit. Lorsque Nina est victime de réactions violentes par des badauds, ou lorsqu'elle sent la pression de « morales militantes » sur l'avion ou l'alimentation, on espère qu'elle aura la conduite appropriée envers les objets. C'est probablement parce qu'elle parvient à s'adresser à des sujets propriétaires et à proposer des contre-conduites acceptables que la désobéissance consistant à peindre sur des panneaux publicitaires avec un message peut recueillir des applaudissements et des soutiens spontanés. Tous trois, comme Carlo d'ailleurs, appellent à posséder autrement et à ce que les propriétaires soient plus « responsables », plus raisonnables, en accord avec les besoins « réels » et avec de meilleures « valeurs ». La relative tolérance du système pénal à l'égard des « désobéissances civiles » antipub marque alors peut-être qu'ils et elles nécessitent moins de correction que d'autres sujets. Plus aptes à utiliser de manière appropriée le pouvoir de leurs corps et donc à user de contre-conduites acceptables, leurs pratiques peuvent engager une plus grande adhésion aux normes formelles et sont plus solubles dans les projets politiques ou « citoyens ». En ce sens, les « amendes », le « casier » et les « rappels à la loi » associés aux décisions juridiques favorables les inviteraient à plus de participation aux évolutions du pouvoir propriétaire et des normes formelles, tout en s'assurant que les transgressions restent « légères ». Sachant que les réactions d'autres sujets viendront défendre l'esthétique des pub, l'intégrité des panneaux ou encore les « exemples » donnés aux enfants. Cette tolérance est d'autant plus efficace dans la gouvernementalité : la majorité des sujets dans la population garde des rapports individus-objet témoignant de leur insertion dans le système productif et les institutions publiques. On pourra naturellement faire évoluer la loi si « consommer responsable » devient plus légitime qu'auparavant, si cela rentre dans l'ordre des choses, si les sujets propriétaires sont prêts… d'ailleurs, c'est indiqué sur leurs sacs de courses et l'on peut corriger « l'incivilité » qui consiste à abandonner ses déchets dans la « rue ».

Si tou.te.s les militant.e.s ne commencent pas avec le droit de vote et l'autonomie financière des adultes, ils et elles sont socialisés par des institutions comme l'école ou la famille, dans lesquelles on apprend des conduites appropriées. S'ils et elles commencent par des blocages ou des sabotages, l'insertion dans les études et l'espace social des mobilisations pourra les acculturer à des usages corrects. Si la plupart ne sont pas propriétaires de leur logement, ils et elles ont dû louer ou prendre possession d'espaces en faisant « gaffe » à leurs affaires, en risquant sanctions et crises de paranoïa. Si les militant.e.s ne sont pas rattachés à une organisation anticapitaliste ou antiproductiviste, on s'assurera d'un « bon » militantisme, reprenant les techniques de rapports corps-objets, loin des « casseurs » ou corrigeant les résistances de classe

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

qui déborderaient les attentes formelles. Entre pairs comme entre collègues, on s'assure de réglages entre corps et objets matériels efficaces, prévisibles, évitant les sanctions ou participant à des disciplines acceptables.

Chaque type d'engagement présenté ici, indépendamment de la volonté des individus, est traversé par le pouvoir propriétaire, c'est-à-dire de socialisation à l'enjeu de la propriété et de la possession. Dépendant de leur position dans les rapports sociaux, chacun.e doit apprendre à avoir des pratiques et des représentations corps-objet conformes aux attentes : en tant que mineur.e.s ou adultes, en tant qu'homme ou femme, en tant que « bourgeois » et « prolo ». Avec un filet particulièrement dense de sanctions positives ou négatives, sur des scènes sociales allant de l'intime au « public », on construit des sujets propriétaires devant faire coïncider le plus possible leurs pratiques de possession et les attentes de la propriété formelle, qu'elle soit publique ou privée. La gouvernementalité en jeu s'assure que l'on ne fracture pas de portes et que l'on mette des verrous, que l'on ne bloque pas les collèges ou les facs, que l'on s'occupe du ménage et organise la distribution de tracts, que l'on ne casse pas de vitrine de banque ou d'assurance. Elle permet aussi que l'on « dénonce » politiquement et que l'on se « désolidarise » des irrationnel.le.s ; ceux ou celles qui seraient dangereux dans certains rapports entre individus et objets. D'autres seront valorisés, les « non-violents » certes, mais aussi les pratiques « éthiques », les « belles » manifestations, les mouvements intéressants, celles qui valorisent le « sens » et la « politique ». Ainsi, c'est le pouvoir de punir qui est construit et justifié, dans les sujets comme dans les corps, à travers les objets et l'ordre. Le pouvoir propriétaire produit des situations où la « vérité » émane du propriétaire : la subjectivité des « vandales » n'a d'intérêt que tant qu'elle peut être corrigée, exploitée, dominée. Si l'on a vu toute la diversité des motivations, des formes de pratiques, des gestes, des performances, des idéologies, des histoires ou des mobilisations démontrées chez les militant-e-s anticapitalistes et antiproductivistes, celle-ci se trouve réduite *ad nauseam*. Elle importe peu face à une conduite des conduites et un pouvoir propriétaire qui sont naturalisés pour les acteurs sociaux. Dans la majorité des interactions, la congruence entre normes de possession et respect des titres est assurée. La pénalisation du « vandalisme » dans le militantisme reproduit les rapports de pouvoir, pour la croissance en ordre des populations et des territoires, et l'insertion dans un système de production. Les luttes et les stratégies continuent, les contre-conduites aussi : les anticapitalistes et les antiproductivistes sont là, immergés dans le pouvoir propriétaire.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Conclusion générale

L'étude de cas dans les mondes de la peinture graffiti et du *street-art,* puis celle des militantismes anticapitalistes et antiproductivistes, nous donnent accès à des récits de vie qui s'éloignent sensiblement des paniques morales sur le vandalisme évoquées en introduction. Tout d'abord, la construction des figures de « vandales » et de « casseurs » apparaît bien comme celle d'images mythiques, diabolisantes et réductrices face à la pluralité des situations et des motifs qui peuvent occasionner des dégradations de biens d'autrui. *In fine*, elles en disent plus sur le pouvoir propriétaire et sa naturalisation que sur de supposées menaces au droit de propriété privée ou publique. Au fil de ces pages, pour reprendre les termes de l'introduction, le vandalisme n'a rien rien de « pur et simple », que l'on parle d'abribus ou de vitrines de grandes enseignes, que l'on parle de « connerie » ou de « criminalité », ou que l'on parle de rapports entre corps, individus et objets ou espaces matériels. Les trajectoires des personnes ayant pris le rôle de dégrader sont bien corrélées à leurs rapports à la propriété et à la possession, mais une analyse sociologique de leur socialisation montre à cet endroit une pluralité de systèmes normatifs en contact. Celle-ci se repère d'autant mieux à l'occasion de conflits, ou de désaccords, entre normes informelles de possession et normes formelles de propriété. Pourtant, les participant.e.s de cette étude prouvent également à quel point conduites appropriées et droit de propriété sont le plus souvent mis en congruence par la socialisation, le contrôle social formel ou informel, et en interaction. En d'autres termes, les pratiques et représentations documentées ici montrent que « vandalisme » ou « casse » ne sont ni une menace pour le droit de propriété, ni le signe d'un dysfonctionnement social ou d'un déclin du respect de « la chose d'autrui ». Sujets propriétaires : pas de panique, nous sommes tou.te.s acteurs et actrices de la sécurité des biens.

L'histoire socio-culturelle de chaque espace considéré et les formes biographiques qui se dégagent des récits de vie nous ont permis de contextualiser et de travailler les deux études de cas. Pour les comparer, nous pouvons faire émerger des similitudes et des différences entre les résultats (Vigour, 2005, 223) et tenter de généraliser ceux-ci, non pas en cherchant des lois sociologiques ou une modélisation, mais plutôt en revenant sur la littérature criminologique puis sur les apports et limites de notre étude. Il sera aussi possible de dresser des pistes pour poursuivre une sociologie de la propriété. Les critères sur lesquels se fonde cette comparaison se sont formulés au fil du travail de thèse, et s'organisent autour de trois thématiques : la socialisation dans l'imbrication des rapports sociaux, l'internormativité entre possession et propriété, et le couple objectivation/subjectivation.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chacun des deux corpus permet de comprendre en quoi la production de dégradations peut être liée aux rapports sociaux de sexes, et plus particulièrement aux masculinités. Le premier résultat commun à ce sujet est que, si l'on trouve des groupes de pairs masculins guidant les premières situations assimilées au « vandalisme » chez les graffeur.ses, *street*-artistes et militant.e.s, on documente plusieurs masculinités en jeu dans chaque sous-espace. Il n'y a donc pas lieu d'opposer sous-culture graffiti, champ du *street-art* et militantismes du point de vue de la socialisation masculine : pour les hommes participant à notre enquête, on trouve des épreuves de force et de maîtrise technique dans les deux cas, des divisions inégalitaires du travail en défaveur des femmes, et des concurrences ou distinctions entre acteur.rices selon les masculinités en jeu. Ces dernières s'imbriquent aux rapports sociaux de classe, avec des référentiels autour de la force, de la résistance et du courage plus proches des classes populaires, et des référentiels autour de la technicité, de la prise de risques professionnels ou du stratégique plus proches des classes supérieures.

Dans les deux corpus, en lien avec des relations de marginalisation par le contrôle social formel mais aussi avec la recherche de prestige, les trajectoires masculines proches des classes populaires présentent plus souvent des carrières déviantes (ce qui ne signifie pas mécaniquement des dégradations plus lourdes ou plus nombreuses, nous l'avons vu). D'un autre côté, les masculinités proches des classes supérieures bénéficient de relations d'autorisation dans le contrôle social, avec le champ du *street-art* ou la désobéissance civile. En revanche, les deux corpus semblent se différencier du point de vue des rapports à la domination : on trouve plus de discours neutralisants ou censurant les inégalités de genre chez les hommes militants. Compte tenu de notre méthodologie, cela peut être dû au recueil des données, mais aussi aux proximités avec la militance féministe.

L'une des limites de nos résultats sur la socialisation genrée concerne le peu de participantes, notamment pour le corpus graffiti et *street-art* : ces espaces semblent plus invisibiliser les trajectoires des femmes et les féminités que l'espace des mobilisations. Pourtant, les militantes anticapitalistes ou antiproductivistes ont permis de monter que les pratiques associées aux dégradations peuvent s'inscrire et se revendiquer dans différentes féminités. Autrement dit, une association trop rapide entre vandalisme, casse et masculinités nous semble à la fois relever d'un biais androcentré et d'un biais de recrutement privilégiant les acteurs aux engagements « profonds » dans la déviance. Nous espérons pouvoir corriger cela dans de futures études. En tout état de cause, pour deux participantes au moins, les dégradations militantes ont participé de résistances à l'ordre du genre, malgré l'invisibilisation ou l'exploitation de leur travail militant, et

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

malgré un contrôle de l'accès aux situations d'actions directes souvent effectué par les hommes. En revenant aux constructions de « vandales » et de « casseurs », leur genre masculin n'est donc pas neutre : il est en congruence avec le sexisme repéré dans chacun des sous-espaces, en plus de refléter celui des paniques morales.

Du point de vue de la socialisation dans les rapports sociaux de classe, un premier résultat confirme que les dégradations matérielles de biens d'autrui ne sont pas le produit d'une classe sociale particulière : sur les 16 participant.e.s, les origines et positions dans l'espace social vont des classes supérieures et classes moyennes aux classes populaires, passant par diverses fractions plus ou moins dotées en capitaux culturel ou économique. Toutefois, le corpus centré sur le graffiti et le *street art* met en jeu une majorité de personnes issues des classes moyennes et supérieures, là où les militant.e.s sont autant originaires des « cadres et professions intellectuelles supérieures » que des catégories « ouvriers » et « employés ». Dans chaque cas, aucun.e participant.e n'est issu.e de la « classe capitaliste » au sens d'A. Bihr, c'est-à-dire de propriétaires des moyens de production et vivant du travail de salariés. Sans généralisation abusive, ce résultat interroge : une étude recherchant spécifiquement ce type de cas pourrait être intéressante.

Ensuite, l'attention à la formation et l'emploi nous permettent de dégager des résultats vis-à-vis d'une supposée ignorance ou irrationalité des « vandales » et « casseurs » : quel que soit le type de trajectoire, nous ne trouvons aucun lien entre dégradations et problèmes scolaires, problèmes d'accès à l'enseignement supérieur ou de poursuite des études. Des effets de désistance liés à la recherche de diplômes à bac + 5 et à l'évolution des carrières militantes sont notés chez les anticapitalistes. En revanche, nous repérons moins d'effets de ce type avec les participant.e.s engagé.e.s dans le graffiti ou le *street art*. Plus généralement, les militant.e.s racontant des situations de dégradations matérielles dans leur trajectoire sont relativement plus doté.e.s en capital culturel que la moyenne des personnes aux origines sociales comparables, et à un niveau équivalent aux autres militant.e.s. Les graffeurs et street artistes disposent également de diplômes et d'emplois marquant des reclassements ou de légères ascensions sociales vis-à-vis de leurs fractions de classe d'origine. En somme, les pratiques assimilées au « vandalisme » que nous avons étudiées n'apparaissent ni comme les produits d'expériences de déclassement, ni comme les conséquences d'une marginalité sociale. Quand bien même elles en seraient le fruit, rien ne nous oriente vers l'idée que ces situations soient irrationnelles ou irréfléchies.

Dans chacun des corpus, on observe qu'une partie des reclassements ou déplacements dans les rapports sociaux de classe peut prendre appui sur des apprentissages spécifiques aux sous-espaces, via le capital sous-culturel ou le capital militant. Toutefois, la capacité à mobiliser des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

ressources propres aux classes supérieures fortement dotées en capital culturel conditionne plus clairement l'accès aux positions légitimes des graffeurs et street-artistes que des militant.e.s, peut-être en raison de la proximité au champ artistique. Dans chaque corpus, on voit des pratiques de distinction sociale qui impactent les trajectoires et les situations de dégradations. Cependant, les éléments qui servent de « barrière » et de « niveau », pour reprendre la pensée d'E. Goblot (1925) qui a inspiré P. Bourdieu, sont différents. Du côté des graffeurs et street-artistes, en même temps que les démonstrations de force ou de technique, la consommation, notamment vestimentaire ou culturelle, et le rapport à l'espace urbain, avec la revendication de départager l'esthétique et la salissure, permettent de classer les autres et de se classer soi-même. Ces distinctions participent en retour à une division du travail de peinture, et à des productions du graf « vandale » ou de « l'art urbain ». Chez les militant.e.s, la revendication de pouvoir séparer les dégradations « politiques » de celles qui seraient futiles ou « délinquantes » autorise à juger de la valeur des messages dans l'espace public. Les justifications et les manières de faire des antipubs se fondent plus fortement sur cette légitimité culturelle que celles des anticapitalistes autonomes. Ces dernièr.e.s se distinguent plus fréquemment par des censures de la violence symbolique ou des refus d'une position d'avant-garde. L'autre usage distinctif chez les militant.e.s concerne le droit, avec des tactiques évitant des dommages importants, évitant des stigmates de « casseurs », limitant l'impact de sanctions formelles ou encore permettant l'accès à des positions professionnel.le.s. Dans ces rapports au pouvoir de classe pris sous l'angle du travail, les graffeurs ou street-artistes rencontré.e.s démontrent moins souvent des pratiques de résistance que les militant.e.s. Celles-ci semblent néanmoins minoritaires, proches de l'anticapitalisme, des trajectoires de classes populaires et plus marginalisées par les sanctions formelles.

Rapports sociaux de classe et rapports sociaux de sexes voient leurs mécanismes imbriqués aux rapports sociaux d'âge. De ce point de vue, le premier résultat commun aux deux corpus est que l'association entre jeunesse et vandalisme mérite de sérieuses réserves. Si la majorité des participant.e.s raconte ses premières situations pendant le minorat, tou.te.s racontent des dégradations en tant que jeune majeur, et plusieurs dans des configurations adultes. La typologie des différentes trajectoires confirme aussi qu'une partie non négligeable des phénomènes se produit sans sanction formelle, pour les mineur.e.s comme pour les adultes, ce qui rappelle la faiblesse des statistiques pénales évoquée en introduction. Une recherche spécifique sur des dégradations à partir d'une position d'adulte dominant serait probablement fructueuse sur ce sujet.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

On peut ensuite souligner l'absence de rites de passages sous-culturels ou propres à l'espace social des mobilisations. Ce qui était esquissé dans chaque histoire socio-culturelle, en termes de différenciations internes et donc d'absence de communauté, trouve confirmation. Certaines dégradations peuvent bien participer de rapports de génération hiérarchisés et d'une volonté d'accès au prestige des « grands », mais l'accès à des places adultes ou agé.e.s est tributaire de facteurs structurels (accès à un emploi, résidence, position de parent) en plus du temps nécessaire à la reconnaissance d'un capital sous-culturel ou militant. Un autre résultat assimilant les graffeurs, street-artistes et militant.e.s anticapitalistes ou antiproductivistes, probablement plus important, est la large adhésion de chacun.e aux figures de l'adulte responsable, sérieux.se et pouvant juger des actions des plus jeunes. La volonté d'accès aux positions d'adulte dominant se marque largement dans la délégitimation des pratiques de leur propre jeunesse, avec le terme de « conneries » souvent répété, et la revendication d'une cohérence ou d'une maîtrise des risques au moment des récits de vie.

La socialisation des plus jeunes par les anciens dans la sous-culture ou le militantisme, soulignée par le thème de la transmission et l'importance de l'histoire, assure une certaine reproduction des codes propres à chaque espace, et joue dans la distribution de prestige. Elle explique en partie le mépris et la distance que peuvent occasionner certaines formes de dégradations au sein de chaque espace, tout comme la valorisation d'autres formes et la récupération de l'engagement des plus jeunes (alliances au sein des *crews,* attente de mouvements spectaculaires). La différence matérielle entre mineurs et majeurs pointe dans les deux cas d'étude vers ce que nous avons nommé des continuums de pratiques tolérées par les adultes : cadrant la peinture chez les lycéens devant composer avec la supervision adulte ou permettant une politisation sous contrôle. On trouve des formes de résistance aux rapports sociaux d'âge dans chaque cas, avec la volonté de pratiquer une activité « libre » entre amis ou avec des actions directes hors des organisations militantes qui jouent sur la politisation à long terme. Toutefois, on doit noter l'absence de ces résistances d'âge dans les trajectoires des antiproductivistes rencontrés : cela peut être dû à un sous-espace du militantisme en cours de structuration comme à des concurrences pour la revendication d'un militantisme « responsable ».

Puis, deux différences émergent entre les corpus du point de vue de la domination adulte. La première concerne la socialisation primaire et l'institution familiale. Là où nous avons pu documenter des transmissions entre parents et enfants sur le militantisme, qui assurent à la fois un prestige des adultes et guident les engagements, c'est plutôt un contrôle répressif des parents sur les adolescent.e.s qui transparaît dans le graffiti, avec des résistances à la domination qui se

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

dissimulent. Cela nous semble être lié au différentiel de légitimité entre les deux espaces, directement adressé dans notre étude par le concept de sous-culture d'un côté, et celui d'espace social des mobilisations de l'autre. Cela peut aussi s'expliquer par l'histoire plus longue du militantisme en France. Ici, une étude sur les pratiques sous-culturelles en tant que parents serait intéressante.

Deuxièmement, les pratiques pouvant être assimilées à des dégradations volontaires n'ont pas le même statut et n'occasionnent pas les mêmes stigmates. Chez les graffeurs et street-artistes, le terme de « vandale » peut être revendiqué, retournant la diabolisation pour renvoyer à une forme de pratique authentique et valorisée, en lien avec un prestige masculin comme nous l'avons vu. Autrement dit, les pratiquants les plus âgés peuvent revendiquer le « vandale » dans la sous-culture. En revanche, le terme de « casseur » et les dégradations sont largement vus comme des déviances au sein de l'espace des mobilisations. Tout en faisant partie du répertoire d'action de certains mouvements et de l'histoire transmise, les positions les plus adultes mettent ce terme à distance, et l'on repère beaucoup moins de retournements de stigmate. En conséquence, si les images de « vandales » et de « casseurs » sont toutes deux liées à l'idée de jeunesse pour mieux vanter un engagement responsable et adulte, la stigmatisation des casseurs par les militant.e.s et le contrôle informel qu'il peut impliquer participent à des relations de marginalisation en plus de la pénalisation. Finalement, les analyses par les rapports sociaux imbriqués nous indiquent dans chaque cas que les dégradations relèvent de rapports de pouvoir et de socialisations tout à fait analogues au reste de la société. Comme le posait S. Cohen dès les années 1970, le « vandalisme » a un sens pour les acteurs et pour la société en général.

Sur notre deuxième axe de comparaison, les rapports à la propriété et à la possession des participant.e.s démontrent que les objets matériels dégradés ne sont pas aléatoires : aucune des personnes rencontrées n'a dégradé ou modifié « tout et n'importe quoi ». La très grande majorité des cibles sont situées dans des espaces publics, accessibles ou visibles depuis ceux-ci. Un autre point commun est la prévalence des biens publics, du mobilier urbain, ou des objets appartenant à des institutions ou des grandes entreprises. Dans les chapitres 4 et 8 un résultat important se dessine : que l'on soit graffeur, street artiste ou militant.e, quel que soit le type de trajectoire ou la position dans les rapports sociaux, on repère une norme d'évitement ou de facilitation des dégradations en fonction de la distance sociale exprimée par les objets et en interaction. Plus une personne physique supposée propriétaire peut être identifiée par l'intermédiaire de l'objet matériel (entretien, marques d'appropriation, conventions etc.) et plus il peut apparaître socialement proche des acteurs.rices, plus l'objet sera digne d'évitement ou de soin. Dit plus

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

simplement, on évite de modifier ou de casser les objets qui semblent appartenir à des particuliers ou des personnes connues. En revanche, les objets matériels qui sont renvoyés à une entité abstraite ou distante (État, organisations, inconnus) engagent moins de soin et d'évitement.

Dans cette norme, qui admet nécessairement des exceptions, c'est la perception des acteur.rice.s en interaction et les normes informelles auxquelles ils ou elles ont été socialisées qui compte plus que les titres de propriété. Le principe de distance sociale se mêle également, et sans l'annuler, à la qualité des relations sociales et au sens qui leur est donné : lorsque la relation est perçue négativement, un objet matériel peut être proche mais cible de dégradations lors de vengeances ou « d'embrouilles ». Inversement, un *a priori* positif des relations freine encore la transgression de la norme d'évitement des objets d'autrui, et ce même si ces objets sont liés à des entités abstraites : c'est le cas des bâtiments historiques souvent évités par les graffeurs, des biens publics pour les antipubs. Ce sens des objets en interaction est travaillé par la socialisation et la lecture idéologique de certains biens entre dans ce cadre. Aussi, notons que cette attente de comportement et de représentation doit toujours être mise en lien avec des motivations. Elle ne remet pas en cause la typologie de S. Cohen évoquée en introduction, mais tente de poursuivre son travail : ce que le langage commun peut nommer le « respect de la propriété » est aussi peu naturel que la propriété elle-même.

Ce résultat expose une norme sociale qui répond à notre intention d'enquêter sur le rapport à la propriété et à la possession plutôt que sur le rapport au droit de propriété, qui fait peu surface dans les entretiens, même chez les militant.e.s usant tactiquement du droit. Pourtant, elle ne représente probablement que l'une des normes jouant dans l'internormativité en question, et l'on peut espérer que la poursuite d'études sur le rapport à la propriété permettra d'en formuler d'autres. En tout état de cause, on voit dans les deux corpus que les normes formelles de la propriété influencent nos participant.e.s, mais celles-ci s'avèrent moins pertinentes pour expliquer leurs comportements que les socialisations primaires, secondaires, militantes ou sous-culturelles, et le sens donné aux objets en interaction. La socialisation aux normes de possession et de propriété explique les cibles privilégiées comme les évitements et le soin parfois méticuleux apporté par les participant.e.s aux objets matériels (cas des collections, de certains vêtements, du vélo, des espaces militants etc.).

Ces rapports entre individus, corps et objets ou espaces matériels sont également au cœur des techniques et usages explicités dans les récits de vie ou par les observations participantes. Nous retrouvons plus d'exemples de virtuosité dans le corpus traitant du graffiti et du *street-art* que chez les militant.e.s. La raison de cet écart vient du fait que les questions techniques elles-

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

mêmes ont occasionné plus de discours et de démonstrations lors des entretiens pour le premier terrain. Là où nous pouvions apercevoir théoriquement un espace des techniques du graffiti et du *street-art*, nous n'avons pu aller aussi loin sur les modes d'action et les répertoires militants. Pourtant, les techniques, l'assurance des gestes et la reconnaissance de cette confiance traversent aussi le militantisme lors de mobilisations par actions directes ou dans les réflexes quotidiens. Par conséquent, les deux corpus montrent des processus d'incorporation du rapport aux objets matériels qui jouent directement dans la production du « vandalisme ». L'importance de ce résultat se comprend vis-à-vis de la littérature criminologique et des paniques morales évoquées en introduction : dans beaucoup de cas, il s'agit précisément de ne pas faire n'importe quoi, mais de suivre un certain ordre matériel et moral du point de vue des groupes. Cela amène à ne pas confondre l'opportunité des déviances avec leur supposée spontanéité.

La recherche d'effets spécifiques, le suivi de procédures, l'expérience directe des matières ou des situations, la connaissance des limites des objets et espaces, ou encore l'attention soutenue aux signes de possession informelle, montrent des appropriations sophistiquées et travaillées au fil d'interactions, des apprentissages. Jusqu'aux tags de nuits d'ivresse et jusqu'aux bris de vitres qui apparaissent simples et instinctifs, encore faut-il pouvoir les réaliser en situation et selon les attentes d'efficacité du groupe. Nous avons clairement démontré que cette mise en valeur de la technique provenait pour partie de compétitions entre masculinités hégémoniques dans chaque corpus. Néanmoins, l'étude des usages techniques montre divers ordres matériels et moraux suivis par les participant.e.s, de l'ordre dans le désordre apparent, correspondant à leurs dispositions, aux usages locaux, aux rapports de pouvoir et à leur socialisation dans chaque espace considéré (une « bonne » peinture, un « bon » sabotage). Impliquant des présentations de soi et un travail sur soi, le rapport aux objets matériels peut donc être incorporé et échapper au langage des participant.e.s, tout en étant incompréhensible aux yeux des non-initié.e.s. Les propos stigmatisant les « vandales », présentant leurs pratiques comme barbares ou les assimilant à des déchets cachent que, dans les situations en cause, les normes d'appropriation et de possession fonctionnent en fait contre les normes formelles.

Ces rapports à l'ordre et parfois à la « propreté », se retrouvent logiquement dans le soin pour les objets matériels dans un cadre domestique ou socialement proche des participant.e.s (notamment les espaces militants). Dans chaque corpus, en évoquant la conservation de certains biens, des considérations sur la fonctionnalité ou l'attachement affectif peuvent se superposer : la perception de la valeur des objets ne dépend pas que d'une volonté des acteur.rice.s et elle compte moins que l'interdépendance avec d'autres personnes. On retrouve sociologiquement les

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

traces de l'instabilité ontologique des objets, avec un sens donné au matériel qui peut s'imposer en fonction des trajectoires, des socialisations et des interactions. À ce sujet, un autre point commun entre les deux corpus est la fréquence des références à l'enfance et à la psychologie, malgré le fait que les apprentissages successifs dessinent des évolutions continuelles ou des autodisciplines. Ils et elles connaissent des jugements sur l'ordre des objets dans l'espace domestique, du « maniaque » au « bordélique », du « soigneux » à la « tête en l'air », et peuvent en retour juger des pratiques des autres. On voit donc des trajectoires de rapport aux objets avec l'apprentissage de conduites appropriées, des techniques de soin comme la fonctionnalisation des espaces (ateliers, squats etc.) ou la réglementation des usages d'autrui lors de prêts ou de colocations. Ce résultat éclaire les jugements croisés sur le « tag » par les militant.e.s ou sur les « conneries » par les graffeurs, qui au-delà des motifs et significations, au-delà même des normes formelles entourant un objet, peuvent être des réactions par incorporation et par goûts pour certains ordonnancements. Enfin, cette comparaison des rapports aux objets et des apprentissages qui y sont liés nous permet de mettre l'accent sur un point fondamental.

Ces normes d'appropriation sont le plus souvent informelles et en congruence avec les normes formelles de propriété publique ou privée. Autrement dit, quel que soit le corpus, nos participant.e.s ont des conduites qu'il ou elles considèrent à juste titre appropriées dans une multitude de sphères (en couple, en famille, dans la rue, en colocation, en réunion, en atelier), qui n'occasionnent pas de sanction informelle, et les dégradations matérielles n'arrivent que dans des situations particulières. Cela signifie qu'il ou elles connaissent et activent des normes liées à la propriété et la possession, suivent certains ordres liés à leurs interactions ou leur trajectoire, et travaillent sur eux-mêmes, volontairement ou non, dans ces évolutions. Il est important de rappeler que ces normes, jusqu'à celle qui consiste à se déclarer « normal.e » ou responsable dans l'usage des objets, sont immergées dans les rapports sociaux et n'excluent en rien des explications par la division du travail mentionnées aux chapitres 3 et 7. Or, ce que l'enjeu du travail rend moins accessible, c'est à quel point les attentes concernant la conservation ou l'usage des objets et des espaces matériels façonnent la subjectivité des participant.e.s et leurs prises de rôles.

C'est lorsque l'on s'attache à comprendre les disciplines et contre-disciplines en jeu dans les deux corpus que la dialectique entre objectivation et subjectivation se manifeste le plus clairement. Les participant.e.s des deux cas d'étude montrent, à travers la maîtrise de soi face aux risques, à travers les interpellations ou arrestations, à travers des essais répétés et des réglages de leur rapport aux objets, des pratiques voulues efficaces de travail sur soi tout en sortant des finalités initiales de la discipline. En certaines situations, ils ou elles utilisent du pouvoir de leurs

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

corps, des représentations de l'approprié et des normes de possession non pas pour l'insertion dans une population, un territoire, un système productif ou des institutions publiques, mais contre les normes de propriété formelle. Dans les pratiques assimilées au vandalisme par le système pénal, les graffeurs, street-artistes ou militant.e.s peuvent adopter une contre-discipline, détourner des rôles ou des espaces, qu'ils aient des engagements profonds ou plus furtifs. *In fine* ce que dissimulent les paniques morales et les connotations d'irresponsabilité ou d'ignorance, et, plus largement, ce que cache le « pilier » introuvable de la propriété dans la littérature criminologique sur le vandalisme, c'est que c'est souvent par une connaissance fine de l'ordre et des conduites appropriées que les « désordres » arrivent.

Qu'il s'agisse de sessions de graffiti « vandale » sur des trains ou dans la rue la nuit, de pochoirs « artistiques » réalisés en pleine journée, de banderoles « sauvages » et de DAB sabotés, d'espaces squattés, ou encore de publicités détournées, les subjectivités sont façonnées par le pouvoir propriétaire, à travers les précautions prises, les jeux sur la ressemblance avec des conduites conventionnelles, et surtout avec l'emploi de socialisations légitimes. La figure du « vandale » ou du « casseur » construit une forme d'aveuglement sur le pouvoir des corps. Il peut suivre des finalités variées (quêtes de prestige et de reconnaissance, d'esthétique et de distinction, d'autonomie, de solidarité, de résistance) et des situations dans lesquelles la vie sociale se déroule aux dépens des normes de propriété formelle. C'est à partir des socialisations aux enjeux de la possession et de la propriété que se produisent les transgressions, mais aussi les réactions sociales à celles-ci, s'assurant de la congruence entre pouvoir propriétaire et possession ou appropriation.

On repère chez chaque participant.e et à chaque situation pouvant être rapprochée des dégradations volontaires que l'engagement se fait à partir d'un sujet propriétaire, réglant ses conduites sur l'interdépendance avec d'autres, sans suspendre les rapports de pouvoir mais en y prenant place. Au sujet des contre-discplines et du rapport de soi à soi, on trouve cependant une différence notable entre les deux corpus : l'attention constante aux gestes et aux réglages entre individu, corps et objets matériels semble avoir plus de « poids » dans les récits de vie des antiproductivistes. Notre hypothèse à ce sujet est que leur militance s'adresse justement à d'autres sujets propriétaires, pour l'évolution des normes, des manières de posséder, pour que le rapport aux objets et aux espaces se déroule plus écologiquement. En prenant du recul vis-à-vis des entretiens, ce « poids » et cette responsabilité sont relativisés par le contrôle social formel et informel s'assurant de la congruence entre possession et propriété. Comme le laissait présager notre introduction, notre matériau permet d'entrevoir les multiples manières dont sont façonnés les « accords sociaux » qui permettent aux acteurs sociaux de reconnaître les « propriétés » des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

objets matériels et de se guider en interaction de manière appropriée. La gouvernementalité en jeu dans le pouvoir propriétaire passe par les corps et de multiples corrections qui produisent les sujets eux-mêmes, et ce qu'ils considèrent comme objectif. C'est cette analyse des récits de vie qui nous autorise à voir, dans les sanctions des atteintes à la propriété (amendes, TIG, saisies, et jusqu'à l'emprisonnement) une orthopraxie qui reproduit sans cesse la prévalence de la propriété formelle sur les faits de possession. Cette partie immergée de l'iceberg vient compléter un maillage dense de sanctions informelles positives et négatives, de l'intime et de l'enfance jusqu'à l'espace public et au rôle de parent, qui naturalisent le pouvoir de punir et la propriété. Puis, dans quelques interstices, le pouvoir des corps surprend et des luttes se déroulent, s'émancipant tout en participant à l'évolution du pouvoir propriétaire.

Au terme de cette synthèse comparative, il nous reste à souligner quelques apports et limites de notre travail, et à dresser quelques ouvertures pour de futures recherches. Les deux parties de cette thèse contribuent à critiquer et renouveler les approches criminologiques sur le « vandalisme », en corrigeant certains biais, mais aussi en prêtant attention à la diversité d'engagements possibles. Nous espérons avoir pu démontrer solidement que le phénomène aujourd'hui rapidement regroupé dans les « désordres » ou « incivilités » révélait en fait la complexité des socialisations aux rapports de pouvoir, et constituait un objet sociologique à part entière. Nos conclusions et généralisations, tirées des récits de vie analysés en profondeur, dévoilent que les personnes stigmatisées pour « atteintes aux biens » ont bien des choses à nous apprendre sur la propriété et la possession dans la société contemporaine. En proposant une ethnographie de pratiques déviantes peu étudiées, nous avons tenté de donner autant de place que possible à la subjectivité et à l'objectivité d'acteur.rice.s marginalisé.e.s par le contrôle social, dont les histoires contrastent avec la plupart des comptes rendus scientifiques sur le vandalisme. Enfin, notre ambition de proposer une analyse sociologique de la propriété et des atteintes aux biens sans naturalisme juridique ou philosophique conduit à l'identification de mécanismes sociaux qui pourraient aider à combler un angle mort de la littérature en sociologie de la déviance. Allant contre la psychologisation et contre le déni du statut de sujet des personnes stigmatisées comme déviantes, nous espérons enfin avoir contribué à une criminologie critique de la propriété et des rapports de pouvoir qui s'y attachent.

Les limites de nos résultats trouvent d'abord leur origine dans le cadre méthodologique que nous avons choisi. L'ethnographie et l'analyse approfondie des récits de vie permettent d'approcher les sujets et leurs trajectoires mais une étude longitudinale pourrait faire progresser la compréhension sur le rapport à la propriété comme sur le vandalisme. Si nous documentons des

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sujets propriétaires et pouvons retracer des trajectoires de rapports aux objets, quelles sont précisément les formes de ces trajectoires, quels autres mécanismes y participent ? De même, nous n'avons appréhendé le contrôle social formel et le système pénal que par l'intermédiaire des récits des participant.e.s et de nos observations : de ce point de vue, se concentrer directement sur le travail policier et les institutions ou acteur.rice.s judiciaires pourrait affiner et rendre certaines généralisations plus robustes.

Ensuite, comme évoqué en introduction, la manière dont nous avons choisi les terrains d'étude inclut directement des limites. Nous avons mentionné le rapport au temps et à la confiance qu'impliquait l'ethnographie non-monographique ; il serait intéressant d'approfondir les observations, et de diversifier encore les corpus de participant.e.s. Nous pensons directement ici à la prise en compte des rapports sociaux de race, qui ne sont pas apparus comme pertinents sur les deux terrains bien qu'ils impactent les paniques morales et constituent des rapports de domination qui traversent la société française. On pourrait également interroger spécifiquement les dégradations volontaires et le rapport à la propriété chez les adultes en configuration dominante ou chez les plus agé.e.s, ou mettre en place un dispositif d'enquête qui privilégierait les féminités. Le « vandalisme » qui ne serait pas lié à un sous-espace de pratique spécifique, un vandalisme « ordinaire » que nous avions rapidement exploré avant cette thèse, peut être sujet d'étude. Par ailleurs, la séparation entre espace public et espace privé, que nous avons questionné dans le rapport aux objets, pourrait être réinterrogée par l'étude des pratiques de sabotage en entreprises par exemples. L'ensemble de ces pistes appellent à développer les corpus d'entretiens dans diverses directions mais d'autres méthodologies, notamment revisitant les statistiques pénales, pourraient être envisagées. Du point de vue heuristique, l'une des principales limites nous semble être les questions d'émotions que nous avons traité sans disposer d'un cadre conceptuel stable tout en documentant ce que déclaraient les participant.e.s.

En conclusion, l'hypothèse de travail centrale qui a animé cette thèse était que la propriété peut se penser comme un enjeu des rapports sociaux imbriqués, dont l'importance serait proche ou égale à celle du travail ou de la reproduction. En montrant les rapports de pouvoir et la subjectivation à l'œuvre, nous avons peut-être réalisé un pas en avant pour défendre cette hypothèse. Il reste que la propriété pourrait encore n'être qu'un produit de ces rapports, ou constituer un rapport social à part entière. Nos résultats sur la subjectivation des individus par le pouvoir propriétaire laissent penser que la seconde option ne doit pas être écartée. Pour reprendre la formulation d'Ilana Löwy a propos des inégalités de genre et leur naturalisation (Jami, 2007, §3) peut-être avons nous tou-te-s, par la socialisation primaire, un propriétaire « dans la tête ». Nous espérons en ce sens

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

que nos travaux pourront servir d'appui à d'autres études, avec d'autres méthodologies, pour clarifier ce que nous avons nommé l'« évidence problématique » de la propriété. Quel que soit l'avenir de notre hypothèse plaçant celle-ci comme enjeu des rapports sociaux imbriqués, le naturalisme persistant à ce sujet, et ce jusque dans les sciences sociales, peut être un appel d'air pour une sociologie de la domination ou de l'émancipation.

Si une sociologie de la propriété s'avère pertinente, une piste d'étude importante en sociologie de la déviance concernerait d'autres atteintes aux biens, et notamment le vol. En outre, les questions du « crime en col blanc » permettraient de s'intéresser à la propriété immatérielle tout comme à l'économie générale des peines pesant sur les atteintes aux biens. Puis, d'autres champs de la sociologie mériteraient d'être interrogés, nous pensons notamment à la sociologie des usages et de la consommation, à la sociologie du travail, celle de l'éducation, ou encore l'analyse des politiques publiques. En effet, l'une des interrogations qui nous a animé à partir de la formalisation des résultats concernant la propriété, la possession, et les sujets propriétaires est la suivante : si un impressionnant travail de socialisation est effectué pour produire des conduites appropriées, l'activité de certains champs n'est-elle pas, explicitement ou implicitement, orientée et occupée à influencer cette socialisation ? Il nous semble que le marketing publicitaire, les politiques hygiénistes ou encore les politiques urbaines sont de bons exemples à ce titre. Comment analyser ces influences sur les sujets propriétaires, la manière dont ils contribuent à les former ou les réformer ? En se donnant le temps de prendre un recul historique, nous pouvons nous demander si la France contemporaine représente une période particulière en ce sens. Existe-t-il des périodes d'intensification des réformes des sujets propriétaires, des périodes de stabilisation, quels seraient leurs points de départ ? Et quelles seraient leurs conséquences ?

Parmi ces pistes de réflexions, deux points nous paraissent essentiels d'un point de vue politique. L'aptitude du capitalisme à se reproduire malgré les crises, souvent clamée, perpétuant ainsi des inégalités de pouvoir et une oppression des plus pauvres, passe-t-elle, avec le concours des États, par la production de sujets propriétaires et leur réforme ? Si la thèse du sujet propriétaire peut laisser un goût amer d'emprisonnement dans des influences qui nous dépassent, on peut répondre avec une image. Plus le colosse est grand, plus il est spectaculaire, plus on oublie peut-être de regarder ses pieds d'argile. Au sujet de la propriété comme sûrement sur l'enjeu du travail, la lutte contre le capitalisme ne peut que bénéficier des théories et des luttes féministes, antiracistes ou post-coloniales, et contre la domination d'âge. Enfin, pour adresser des problèmes peut-être plus urgents, il est d'usage depuis plusieurs années de corriger de petits gestes et responsabiliser les individus face à la destruction des écosystèmes ou au réchauffement

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

climatique. Dans le même temps, de nombreux expert.e.s et institutions semblent penser que développer le droit de propriété sur toute chose, de la nature à sa pollution, sera une réponse adéquate. Croit-on encore que la propriété est naturelle ? Croit-on que les titres empêchent la dégradation ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Bibliographie

Agrikoliansky, Éric. 2003. « Usages choisis du droit : le service juridique de la ligue des droits de l'homme (1970-1990) ». *Societes contemporaines* no 52 (4): 61-84.

Agrikoliansky, Eric. 2014. « L'altermondialisme ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, par Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet, La Découverte. Paris.

Aguilera, Thomas, et Florence Bouillon. 2013. « Le squat, un droit à la ville en actes ». *Mouvements*, nº 74: 132-42. https://doi.org/10.3917/mouv.074.0132.

Albuquerque, Fellipe Eloy Teixeira. 2016. « Contemporary art and construction gender equality ». In *Keep it Simple, Make it Taste! An Approach to Underground Music Scenes*, édité par Paula Guerra et Tânia Moreira. Porto: University of Porto- Faculty of Arts and Humanities.

Allen, V.L. 1984. « Towards an understanding of the hedonic component of vandalism ». In *Vandalism: behaviour and motivations*, par C Levy-Leboyer. Amsterdam: Elsevier Science Publishers.

Angaut, Jean-Christophe. 2013. « Retour sur les critiques anarchistes du marxisme ». *Actuel Marx*, nº 54: 173-83. https://doi.org/10.3917/amx.054.0173.

Ariès, Paul. 2008. *La décroissance: un nouveau projet politique*. Villeurbanne: Éditions Golias.

Astarian, Bruno. 2003. *Les grèves en France de mai-juin 1968*. Echanges et Mouvements. Paris.

Aubusson de Cavarlay, B. 1987. *Les filières pénales. Étude quantitative des cheminements judiciaires*. Déviance et contrôle social 43. Paris: CESDIP.

Auslander, L. 2016. « Consommation ». In *Encyclopédie critique du genre*, par Juliettes Rennes, Catherine Achin, Armelle Andro, et Laure Bereni. Paris: La Découverte.

Ayral, Sylvie. 2012. *La fabrique des garçons: sanctions et genre au collège*. Paris: Presses universitaires de France.

Ayrault, Elise. 2008. « De la contestation de l'affiche publicitaire dans l'espace public. Mémoire de Master II sous la dir. de CRETTIEZ X. » Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ballarini, Loïc. 2008. « Presse locale, un média de diversion ». *Réseaux*, nº 148-149: 405-26. https://doi.org/10.3917/res.148.0405.

Bantigny, Ludivine. 2011. « Chapitre 6 / De mai 68 au mouvement anti-CPE filiations et ruptures dans la mobilisation de la jeunesse ». In *La politique au fil de l'âge*, 162-79. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/la-politique-au-fil-de-l-age--9782724612356-page-162.htm.

Barbet, Alix, Michel Fuchs, et Suisse) Musée romain (Lausanne. 2008. *Les murs murmurent graffitis gallo-romains: catalogue de l'exposition créée au Musée romain de Lausanne-Vidy, [du 6 juin au 26 octobre] 2008*. Gollion: Infolio éd.

Bardin, Laurence. 2013. *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01.

Bargel, Lucie. 2012. « Socialisation politique ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, par Olivier Fillieule, Cécile Péchu, et Lilian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.

Barker, Mary, Cressida Bridgeman, Great Britain, et Police Research Group. 1994. *Preventing Vandalism: What Works?* London: Home Office, Police Research Group.

Bartollas, Clemens, et Dragan Milovanovic. 2019. *Richard Quinney: Journey of Discovery*.

Becker, Howard Saul. 1963. *Outsiders; Studies in the Sociology of Deviance*. London: Free Press of Glencoe.

———. 2006. « Sur le concept d'engagement ». *SociologieS*. http://journals.openedition.org/sociologies/642.

———. 2013. *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Bécot, Renaud, et Céline Pessis. 2014. « Improbables mais fécondes : les rencontres entre scientifiques critiques et syndicalistes dans les « années 1968 » ». *Mouvements*, nº 80: 51-66. https://doi.org/10.3917/mouv.080.0051.

Becquet, Vincent. 2009. « Donne un sens à ta ville. Travail de recherche sociologique théorique et empirique : la transformation des carrières des tagueurs lillois. » Mémoire de Master II sous la dir. de Bernard Eme. Unversité de Lille 1.

Ben Gee. 2007. « L'histoire du hip-hop en France ». ZULU NATION. 2007. http://zulunation.unblog.fr.

Ben Yakhlef, Tarek, et Sylvain Doriath. 1991. *Paris Tonkar*. Paris: R. Pillement : F. Massot.

Bénatouïl, Thomas. 1999. « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture ». *Annales* 54 (2): 281-317. https://doi.org/10.3406/ahess.1999.279749.

Benefiel, Rebecca R. 2010. « Dialogues of Ancient Graffiti in the House of Maius Castricius in Pompeii ». *American Journal of Archaeology* 114 (1): 59-101.

Benessavy, Abdel, Séverine Bouilleau, Kadéjat Dahou-Fredi, Julie-Anne Legrand, Marine Simon, et Émilie Toyer. 2010. « Le graffiti, un outil au service de la ville éducatrice ». *Spécificités*, nº 3: 213-28.

Benoit, J. 1965. « Évolution démographique de la population française (1954-1965) ». *L'Information Géographique* 29 (5): 196-203. https://doi.org/10.3406/ingeo.1965.5766.

Bensaïd, Daniel. 2002. *Les trotskysmes*. Presses Universitaires de France.

———. 2007. *Les dépossédés: Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*. Paris: La Fabrique.

Bereni, Laure, Sébastien Chauvin, et Alexandre Jaunait. 2012. *Introduction aux gender studies: manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.

Béroud, Sophie. 2004. « Le renouveau des luttes : entre fragmentation et convergences anti-capitalistes ». In *Le retour des classes sociales : in´egalit´es, dominations, conflits*, par Paul Bouffartigue. Paris: La Dispute.

———. 2011. « À l'école de la dissidence ?, At the school of dissent: training courses as a resource for the CFDT's internal opposition ». *Le Mouvement Social*, nº 235: 137-50. https://doi.org/10.3917/lms.235.0137.

———. 2012. « Syndicalisme ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, par Olivier Fillieule, Cécile Péchu, et Lilian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.

Bert, Jean-François. 2012. *Introduction à Michel Foucault*. Paris: La Découverte.

Bertaux, Daniel, et François de Singly. 2010. *L'enquête et ses méthodes: le récit de vie*. Paris: Armand Colin.

Bertrand, Julien, Martine Court, Christine Mennesson, et Vinciane Zabban. 2015. « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte ». *Terrains & travaux*, nº 27: 5-19.

Beuscart, Jean-Samuel, et Loïc Lafargue de Grangeneuve. 2008. « Comprendre le graffiti à New York et à Ivry (Note liminaire aux textes de Richard Lachmann et de Frédéric Vagneron) ». *Terrains & travaux*, nº 5: 47-54.

Beuvain, Christian, et Jean-Guillaume Lanuque. 2013. « De L'ultra gauche et de sa (mé)connaissance. A propos de : Jacques Leclercq, Ultras-gauches. Autonomes, émeutiers et insurrectionnels. 1968-2013 ». Blog. *Dissidences : le blog* (blog). 2013. https://dissidences.hypotheses.org/3794.

Bidou, Catherine. 1984. *Les aventuriers du quotidien: essai sur les nouvelles classes moyennes*. Paris: Presses universitaires de France.

Bihr, Alain. 2012. *Les rapports sociaux de classes*. Lausanne: Éd. Page deux.

Blanché, Ulrich. 2015. « Qu'est-ce que le Street art ? Essai et discussion des définitions ». *Cahiers de Narratologie. Analyse et théorie narratives*, nº 29. https://doi.org/10.4000/narratologie.7397.

Blöss, Thierry, et Valérie Germain. 2010. « L'entrée dans la vie adulte : quelle analyse "sociologique" sur le long terme ? » In *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, édité par Jacques

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Hamel, 221-35. Le sens social. Rennes: Presses universitaires de Rennes. http://books.openedition.org/pur/10887.
Body, Jean-Phillipe, et Daniel Pisvin. 2015. « Les premières ébauches de l'histoire de l'écologie autour des Amis de la Terre ». *SaluTerre*, 2015. http://reseaulibreamisdelaterre.e-monsite.com/pages/histoire-ecologie-autour-des-amis-de-la-terre.html.
Boitiaux, Charlotte. 2015. « Colère et émotion chez Air France après l'épisode de la "chemise déchirée" ». France 24. 6 octobre 2015. https://www.france24.com/fr/20151006-air-france-colere-emotion-apres-episode-chemise-dechiree-drh.
Bonnardel, Yves. 2015. *La domination adulte: l'oppression des mineurs*. Forges-les-Bains: Myriadis.
Bonnot, Thierry. 2011. *L'attachement aux choses*. Paris: CNRS Editions.
Bonte, Pierre, et Michel Izard. 2004. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*.
Bosc, Serge. 2007. *Les classes moyennes*. Paris: La Documentation française.
Bottoms, Anthony, Joanna Shapland, Andrew Costello, Deborah Holmes, et Grant Muir. 2004. « Towards Desistance: Theoretical Underpinnings for an Empirical Study ». *The Howard Journal of Criminal Justice* 43 (4): 368-89. https://doi.org/10.1111/j.1468-2311.2004.00336.x.
Bouillon, Florence, Raphaël Fourquemin, et Cécile Louey. 2012. « Le squat, lieu et promesse de résistances ». *VST - Vie sociale et traitements*, n° 113: 79-85. https://doi.org/10.3917/vst.113.0079.
Boukercha, Karim, et Gautier Bischoff. 2010. *Descente interdite: wild war*. Paris: Alternatives : Oeil d'Horus.
Bourdeau, Vincent, François Jarrige, et Julien Vincent. 2006. « Le passé d'une désillusion : les luddites et la critique de la machine ». *Actuel Marx* n° 39 (1): 145-65.
Bourdieu, Pierre. 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2 (2): 88-104. https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454.
———. 1978. « Classement, déclassement, reclassement - Persée ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1978_num_24_1_2613.
———. 1979. *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
———. 1980. « Le capital social ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 31 (1): 2-3.
———. 1982. « Les rites comme actes d'institution ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 43 (1): 58-63. https://doi.org/10.3406/arss.1982.2159.
———. 1986a. « La force du droit [Eléments pour une sociologie du champ juridique] ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 64 (1): 3-19. https://doi.org/10.3406/arss.1986.2332.
———. 1986b. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 62 (1): 69-72. https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317.
———. 1994. *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*.
Bourdieu, Pierre, et Anne-Marie Métaillé. 1984. « La "jeunesse" n'est qu'un mot ». In *Questions de sociologie*. Paris: Editions de Minuit. http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html.
Bourg, Dominique, et Alain Papaux. 2010. « Écologie, 1980-2010: de l'exception française à la normalisation ». *Le Débat*, n° 160: 94-114. https://doi.org/10.3917/deba.160.0094.
Bourgoin, Nicolas. 2011. « La délinquance des mineurs : vrai enjeu politique, faux problème social ». Délinquance, justice et autres questions de société.
Boutin, Anne-Marie, Danièle Clutier, et Isabelle Verilhac. 2010. « Etude sur l'économie du design en France, Rapport pour la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services. » Public. Paris: Agence Pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), Cité du design, et Institut Français de la Mode (IFM).
Boyer, Robert. 1976. « L'inflation en France : 1968-1975 ». *Économie & prévision* 24 (1): 33-60. https://doi.org/10.3406/ecop.1976.2117.
Brech, John. 1937. « Le IIIe Reich et le capitalisme ». *Politique étrangère*.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Brousse, Cécile. 2012. « Réflexions sur la nomenclature socio-économique européenne en gestation ». *Revue Française de Socio-Économie*, n° 10: 241-50.

Brown, Gregory, et Ann Sloan Devlin. 2003. « Vandalism: Environmental and Social Factors ». *Journal of College Student Development Journal of College Student Development* 44 (4): 502-16.

Bruckert, Michaël. 2007. « Généalogie et circulation du concept de décroissance, mémoire de recherche sous la dir. d'E.Chiapello ». Paris: CEMS - HEC.

Buton, François, Nicolas Mariot, et Gérard Noiriel. 2005. « Introduction à la socio-histoire ». In . Paris: Calenda. https://calenda.org/190634.

Buton, Philippe. 2016. « La gauche et la question écologique ». *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n° 44: 63-92.

Caillet, Laurence, et Raymond Jamous. 2001. « Religion et rituel ». In *Ethnologie : concepts et aires culturelles*, édité par Martine Segalen. Armand Colin. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ARCO_SEGAL_2001_01_0047.

Calinon, Thomas. 2008. « Juin meurtrier à Sochaux ». Libération.fr. 30 mai 2008. http://www.liberation.fr/grand-angle/2008/05/30/juin-meurtrier-a-sochaux_72909.

Cameron, David. 2011. « David Cameron's Full Statement on the UK Riots ». *The Guardian*, 9 août 2011, sect. UK news. https://www.theguardian.com/uk/2011/aug/09/david-cameron-full-statement-uk-riots.

Carriat, Julie, et Yves Clarisse. 2018. « 7 millions de dégâts lors des occupations d'universités ». *Reuters*, 13 août 2018. https://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN1KY0TU-OFRTP.

Carrier, James G. 1990. « Gifts in a World of Commodities: The Ideology of the Perfect Gift in American Society ». *Social Analysis.*, n° 29: 19-37.

Cartuyvels, Yves. 2007. « La criminologie et ses objets paradoxaux : retour sur un débat plus actuel que jamais ? » *Déviance et Société* 31 (4): 445-64. https://doi.org/10.3917/ds.314.0445.

Castel, Robert, et Claudine Haroche. 2001. *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi: entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris: Fayard.

Castleman, Craig. 2004. « The Politics of Graffiti ». In *That's the Joint!: The Hip-Hop Studies Reader*, édité par Mark Anthony Neal et Murray Forman. New York: Routledge.

Cefaï, Daniel. 2003. « Postface : L'enquête de terrain en sciences sociales. » In *L'enquête de terrain*, par Daniel Cefaï. Paris: La Découverte.

———. 2009. « Les politiques de l'enquête (II) : Vers une anthropologie critique ». 2009. http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html.

Cervulle, Maxime, et Armelle Testenoire. 2012. « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour ». *Cahiers du Genre* n° 53 (2): 5-17.

Chamboredon, Jean-Claude, et Madeleine Lemaire. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement ». *Revue française de sociologie* 11 (1): 3-33. https://doi.org/10.2307/3320131.

Chang, Jeff. 2005. *Can't Stop, Won't Stop: A History of the Hip-Hop Generation*. New York: St. Martin's Press.

Chateauraynaud, Francis. 1997. « Improviser dans les règles, engagements du corps et responsabilités dans les techniques de pilotage ». In *Normes, Normes juridiques, Normes penales. Pour une sociologie des frontières. Tome I.*, par Philippe Robert, F. Soubiran-Paillet, et M. Van de Kerchove. GERN, L'Harmattan.

Chauvel, Louis. 2001. « Le retour des classes sociales ». *Observations et diagnostics économiques : revue de l'OFCE.*, n° 79.

Chevalier, François, et Karim Boukercha. 2015. « "Dans l'histoire du graffiti, le terrain vague de Stalingrad est fondamental" ». 2015. http://www.telerama.fr/sortir/dans-l-histoire-du-graffiti-le-terrain-vague-de-stalingrad-est-fondamental,118419.php.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Chevandier, Christian. 2008. « 18. Cesser d'obéir et maintenir un ordre : les policiers parisiens en août 1944 ». In *Obéir, désobéir*, 280-92. La Découverte. https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DEC_LOEZ_2008_01_0280&DocId=237419&hits=4391+3844+3839+3150+2456+1975+1956+.

———. 2014. « Les grèves de 1995 ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, par Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet, La Découverte. Paris.

Chikha, Elisabeth. 1991. « Hip-Hop Dixit ou le mouv' au musée ». *Hommes et Migrations* 1147 (1): 46-50.

Ciancia, Guy. 2015. *Lille en mai: chroniques anarchistes*. Lille: Passez muscade.

Clarke, R. V. G, F. J Gladstone, A Sturman, et Sheena Wilson. 1978. *Tackling Vandalism*. London: H.M. Stationery Off.

Clarke, Ronald V. 1997. *Situational Crime Prevention: Successful Case Studies*. Guilderland (NY.): Harrow and Heston.

Clerval, Anne. 2014. « Rapports sociaux de race et racialisation de la ville ». *Espaces et sociétés*, n° 156-157: 249-56.

Clinard, Marshall B, et Andrew L Wade. 1958. « Toward the Delineation of Vandalism as a Sub-Type in Juvenile Delinquency ». *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science* 48 (5): 493.

Code pénal - Article 322-1. 2002. *Code pénal*. Vol. 322-1.

Cohen, Stanley. 1971. « Directions for Research on Adolescent Group Violence and Vandalism ». *The British Journal of Criminology* 11 (4): 319-40.

———. 1973. « Campaigning against vandalism ». In *Vandalism*, par Colin Ward. London: The architectural press.

———. 1999. « Moral Panics and Folk Concepts ». *Paedagogica Historica* 35 (3): 585-91. https://doi.org/10.1080/0030923990350302.

———. 2015. *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. 3rd éd. London: Routledge.

Cohn, Ellen G., et David P. Farrington. 2012. « Scholarly Influence in Criminology and Criminal Justice Journals in 1990–2005 ». *Criminal Justice Review* 37 (3): 360-83. https://doi.org/10.1177/0734016812450025.

Collovald, Annie. 2001. « De la défense des « pauvres nécessiteux » à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 14 (56): 135-61. https://doi.org/10.3406/polix.2001.1192.

Combessie, Jean-Claude. 2007a. « IV. Sondages, échantillons ». *Repères* 5e éd.: 45-54.

———. 2007b. *La méthode en sociologie*. Paris: La Découverte. https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411.htm.

Cometti, Laure. 2016. « Manifestations: Qui se cache derrière le masque des «casseurs» anti-flics ». *20 Minutes*, 19 mai 2016. https://www.20minutes.fr/societe/1848523-20160519-manifestations-casseurs-anti-flics-nebuleuse-composite.

Coninck, Frédéric de, et Francis Godard. 1990. « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité ». *Revue française de sociologie* 31 (1): 23-53. https://doi.org/10.2307/3321487.

Conklin, John E. 2007. *Criminology*. Boston; Toronto: Pearson A and B.

Connell, Raewyn. 2005. *Masculinities*. Los Angeles: University of California Press.

Convert, Bernard. 2010. « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183: 14-31.

Cornwall, Andrea. 2011. « Challenging conventions ? Multi-sited ethnographies of institutions and processes. Introduction ». In *Multi-sited ethnography. Problems and possibilities in the translocation of research methods.*, édité par Simon Coleman et Pauline von Hellerman. Routledge Advances in Research Methods. Routledge.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Coupé, Annick, Simon Cottin-Marx, et Fabrice Flipo. 2014. « Solidaires, syndicat de transformation sociale et écologique ». *Mouvements*, nº 80: 87-99. https://doi.org/10.3917/mouv.080.0087.
Courbe, Patrick, et Mathias Latina. 2016. *Droit civil: les biens*. Paris: Dalloz.
Crétois, Pierre. 2012. « L'émergence de la notion contemporaine de propriété dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Thèse de doctorat sous la dir. de Grange J. » Université Lumière Lyon 2.
Cullen, F.T. 2011. « Beyond Adolescence-Limited Criminology: Choosing Our Future-The American Society Of Criminology 2010 Sutherland Address ». *Criminology* 49 (2): 287-330.
C.W. 2015. « Que va-t-il advenir du «Dirty Corner» d'Anish Kapoor au Château de Versailles? » *20 Minutes*, 21 septembre 2015, sect. Culture. https://www.20minutes.fr/culture/1691455-20150921-va-advenir-dirty-corner-anish-kapoor-chateau-versailles.
Daguzan, Jean-François. 2010. « L'ultra-gauche : le retour des autonomes ? » *Sécurité globale*, nº 12: 17-29. https://doi.org/10.3917/secug.012.0017.
Dalton, George. 1971. *Economic Anthropology and Development: Essays on Tribal and Peasant Economies*. New York: Basic Books.
Dant, Tim. 2005. *Materiality and Society*. Maidenhead: Open Univ. Press.
Darmon, Muriel. 2008. « La notion de carrière: Un instrument interactionniste d'objectivation ». *Politix Politix* 82 (2): 149-67.
———. 2018. « Socialisation ». *Idées économiques et sociales* N° 191 (1): 6-14.
Daune-Richard, Anne-Marie, et Anne-Marie Devreux. 1992. « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique ». *Recherches féministes* 5 (2): 7-30. https://doi.org/10.7202/057697ar.
Debord, Guy, et Internationale situationniste. 1957. *Rapport sur la construction des situations et sur les conditions de l'organisation et de l'action de la tendance situationniste internationale*. Paris: Internationale situationiste.
Dechezelles, Stéphanie. 2017. « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel ». *Politix*, nº 117: 91-116. https://doi.org/10.3917/pox.117.0091.
Dechezelles, Stéphanie, et Maurice Olive. 2017. « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer ». *Politix*, nº 117: 7-34. https://doi.org/10.3917/pox.117.0007.
Dejaeghere, Yves, et Marc Hooghe. 2011. « Chapitre 3 / Les attitudes politiques et sociales a` l'épreuve de l'adolescence ». In *La politique au fil de l'âge*, 64-89. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/la-politique-au-fil-de-l-age--9782724612356-page-64.htm.
Deliège, Robert. 2006. *Une histoire de l'anthropologie: écoles auteurs théories*. Paris: Seuil.
Delphy, Christine. 1998. *L'ennemi principal*. Paris: Syllepse.
———. 2005. « Féminisme et Marxisme ». In *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, par Margaret Maruani. Paris: La Découverte.
———. 2015. « Avant propos ». In *La domination adulte: l'oppression des mineurs*. Forges-les-Bains: Le Hêtre Myriadis.
Destal, Mathias. 2016. « Manifestations : qui sont réellement les "casseurs" ? » *Marianne*, 27 mai 2016. https://www.marianne.net/politique/manifestations-qui-sont-reellement-les-casseurs.
Devlin, Ann Sloan. 2007. « Vandalism in college residence halls: the picture from archival data ». In *38th annual conference papers*. Environmental design research association.
Dodier, Nicolas. 1995. *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*. Paris: Métailié.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Dubar, Claude. 1998. « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques ». *Sociétés contemporaines* 29 (1): 73-85. https://doi.org/10.3406/socco.1998.1842.

Dubuisson-Quellier, Sophie. 2014. « Du consommateur éclairé au consommateur responsable ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, par Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet, La Découverte. Paris.

Dubuisson-Quellier, Sophie, et Julien Barrier. 2007. « Protester contre le marché : du geste individuel à l'action collective, Abstract ». *Revue française de science politique* 57 (2): 209-37. https://doi.org/10.3917/rfsp.572.0209.

Dumay, Jean-Michel. 2017. « CFDT, de l'idéal autogestionnaire au culte du compromis ». *Le Monde diplomatique*, 1 juin 2017. https://www.monde-diplomatique.fr/2017/06/DUMAY/57566.

Dunezat, Xavier. 2009. « Chapitre 10 / Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe ». In *Le sexe du militantisme*, 243-60. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/le-sexe-du-militantisme--9782724610567-page-243.htm.

Dunezat, Xavier, et Lucie Bargel. 2012. « Genre et militantisme ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, par Olivier Fillieule, Cécile Péchu, et Lilian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.

Dupuis-Deri, Francis. 2003. « Black Blocs. Bas les masques. » *Mouvements des idées et des luttes*, n° 25.

———. 2004. « Penser l'action directe des Black Blocs ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 17 (68): 79-109. https://doi.org/10.3406/polix.2004.1639.

Dupuis-Déri, Francis. 2009. « Chapitre 7 / L'anarchisme face au féminisme comparaison france-québec ». In *Le sexe du militantisme*, 187-204. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/le-sexe-du-militantisme--9782724610567-page-187.htm.

Duriez, Hélène. 2004. « Modèles d'engagement et logiques de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille ». *Politix* 17 (68).

Durkheim, Émile. 1893. « De la Division du Travail Social ». *Quadrige*. https://www.cairn.info/de-la-division-du-travail-social--9782130619574-page-1b.htm.

Eco, Umberto. 1992. *Les limites de l'interprétation*. Paris: Grasset.

Elsinga, Marja, et Frank Wassenberg. 1991. « Comment aborder le problème de la délinquance et du vandalisme dans les cités construites après-guerre. L'expérience hollandaise ». *ds Déviance et société* 15 (3): 339-52.

Engels, Friedrich. 1884. « Préface à la 1re édition allemande de Misère de la Philosophie ». Editions Sociales.

———. 1893. *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat: pour faire suite aux travaux de Lewis H. Morgan*. Paris: G. Carré.

Ewick, Patricia, et Thomas R. 1995. « Law in Everyday Life. » *Contemporary Sociology Contemporary Sociology* 24 (2): 244.

Feinman, Mark. 2002. « www.nycsubway.org: The New York Transit Authority in the 1970s ». 2002. http://nycsubway.org/wiki/The_New_York_Transit_Authority_in_the_1970s#Sources.

Felonneau, Marie-Line, et Stéphanie Busquets. 2001. « Les tags sur les murs de nos villes... » *Agora débats/jeunesses* 24 (1): 63-74. https://doi.org/10.3406/agora.2001.1835.

Ferrell, Jeff. 1993. *Crimes of Style: Urban Graffiti and the Politics of Criminality*. New York: Garland.

———. 1999. « Cultural Criminology ». *Annual Review of Sociology* 25: 395-418.

———. 2016. « Graffiti, street art and the politics of complexity ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, par Jeffrey Ian Ross. London ; New York, NY: Routledge.

Ferréol, Gilles, Jean-Marie Duprez, Philippe Cauche, Nicole Gadrez, et Michel Simon. 2015. *Dictionnaire de sociologie*. 4e éd. Paris: Armand Colin.

Fieni, David. 2016. « Graffiti and street art in Paris ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, 288-300. London ; New York, NY: Routledge.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Fillieule, Olivier. 2012. « Carrière militante ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, par Olivier Fillieule, Cécile Péchu, et Lilian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.

Fillieule, Olivier, Philippe Blanchard, Eric Agrikoliansky, Marko Bandler, Florence Passy, et Isabelle Sommier. 2004. « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement: les participants du contre-sommet du G8 d'Evian ». *Politix* 17 (68): 13-48. https://doi.org/10.3406/polix.2004.1992.

Fisher, Jeffrey D, et Reuben M Baron. 1982. « An Equity-Based Model of Vandalism ». *Popul Environ Population and Environment* 5 (3): 182-200.

———. 1984. « The equity-control model of vandalism: a refinement ». In *Vandalism: behaviour and motivations*, par C Levy-Leboyer. Amsterdam: Elsevier Science Publishers.

Flipo, Fabrice. 2007. « Voyage dans la galaxie décroissante ». *Mouvements*, nº 50: 143-51. https://doi.org/10.3917/mouv.050.0143.

Fontana, A, et Mauro Bertani. 2012. « Commentaire adjoint au cours au Collège de France de M.Foucault "Il faut défendre la société" (1975-1976) ». In , Association pour le Centre Michel Foucault.

Foote, David. 2009. « Anarchists, Punks and Vegans - oh my! ethnography of an anti-capitalist Community of Dissent ». New-Zealand: University of Waikato.

Foucart, Jean-Marie. 1992. « L'éducateur social spécialisé: crise, utopie et position de classe ». *Déviance et société* 16 (2): 143-56. https://doi.org/10.3406/ds.1992.1258.

Foucault. 1994. « Les Machines à Guérir. Aux Origines de l'hôpital Moderne ». In *Dits et Écrits, 1954-1988, Tome II*. Gallimard.

Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard.

Foucault, Michel, François Ewald, Alessandro Fontana, Michel Senellart, Éditions Gallimard, et Éditions du Seuil. 1977. *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris: Éditions Gallimard : Éditions du Seuil.

Franquemagne, Gaël. 2010. « La mobilisation socioterritoriale du Larzac et la fabrique de l'authenticité ». *Espaces et sociétés*, nº 143: 117-33. https://doi.org/10.3917/esp.143.0117.

Fréjaville, C. 2012. « Anarchiste ou libertaire ? Retour aux sources de l'anarchisme ». *Le monde libertaire*, 2012.

Fridman, Viviana, et Michèle Ollivier. 2004. « Goûts, pratiques culturelles et inégalités sociales : branchés et exclus ». *Sociologie et sociétés* 36 (1).

Gal, Olivier. 2016. *Truskool.: une histoire du graffiti à Toulouse*. Biarritz: Atlantica.

Galland, Olivier. 1991. *Sociologie de la jeunesse: l'entrée dans la vie*. Paris: A. Colin.

———. 2010a. « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? » *Ethnologie francaise* Vol. 40 (1): 5-10.

———. 2010b. « La crise de confiance de la jeunesse française ». In *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, édité par Jacques Hamel, 33-42. Le sens social. Rennes: Presses universitaires de Rennes. http://books.openedition.org/pur/10853.

Garcia, Vivien. 2007. *L' anarchisme aujourd'hui*. Paris: Harmattan.

García-Villegas, Mauricio. 2003. « Symbolic Power without Symbolic Violence? Critical Comments on Legal Consciousness Studies in USA ». *International Journal for the Semiotics of Law* 16 (4). https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DRS_053_0137.

Garfield. 2007. « The Evolution of the Science Citation Index. » *International Microbiology : The Official Journal of the Spanish Society for Microbiology* 10 (1): 65-69.

Garnier, Jean-Pierre. 2006. « L'altermondialisme : un internationalisme d'emprunt, Abstract ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, nº 84: 67-77.

Garnier, Jean-Pierre, et Louis Janover. 1986. *La deuxième droite*. Paris: R. Laffont.

Garnsey, Peter, et Alexandre Hasnaoui. 2013. *Penser la propriété: de l'Antiquité jusqu'à l'ère des révolutions*. Paris: Les Belles lettres.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Garraud, Philippe. 1979. « Politique électro-nucléaire et mobilisation : la tentative de constitution d'un enjeu ». *Revue française de science politique* 29 (3): 448-74. https://doi.org/10.3406/rfsp.1979.418602.

Gastman, Roger, et Caleb Neelon. 2010. *The history of American graffiti*. New York: Harper Design.

Gaussot, Ludovic. 2008. « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports ». *Sociologie et sociétés* 40 (2): 181-98. https://doi.org/10.7202/000653ar.

Gaxie, Daniel. 1987. « Le cens caché ». *Réseaux* 5 (22): 29-51. https://doi.org/10.3406/reso.1987.1237.

Gay, Vincent. 2010. « Dans les sillions de mai 1968 : la naissance de l'écologie politique ». In *Pistes pour un anticapitalisme vert*. Paris: Sylepse.

Gelder, Kenneth. 2007. *Subcultures Cultural Histories and Social Practice*. London; New York: Routledge.

Gennep, Arnold van. 1909. *Les Rites des passage*. Paris: Nourry.

George, E. 2012. « L'étude des usages des TIC au prisme de la recherche critique en communication ». In *La sociologie des usages: continuités et transformations*, par Geneviève Vidal. Cachan: Lavoisier.

Georgi, Franck. 2012. « L'autogestion : une utopie chrétienne ? » In *A la gauche du christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*. Paris: Seuil.

Gervereau, Laurent. 1988. « Les affiches de "mai 68" ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 11 (1): 160-71. https://doi.org/10.3406/mat.1988.403849.

Giani, Guy. 2013. « L'altermondialisme : naissance d'un nouveau mouvement d'émancipation ». In *L'altermondialisme: théories et pratiques*, par Aurélien Liarte et Philippe Georges.

Gicquel, Yohan. 2013. « Où s'approvisionne la déviance ? » *Terrains & travaux*, nº 22: 135-52.

Giraud, Frédérique. 2008. « Les pratiques artistiques en amateur ». Billet. *Socio-Voce* (blog). 2008. http://sociovoce.hypotheses.org/76.

Gladstone, F. J. 1978. « Vandalism amongst Adolescent Schoolboys ». In *Tackling Vandalism*, édité par R. V. G Clarke. London: H.M. Stationery Off.

Goblot, Edmond. 1925. *La Barrière et Le Niveau; Étude Sociologique Sur La Bourgeoisie Française Moderne*. Paris, Félix Alcan.

Godefroy, Thierry. 2011. « Le coût du crime. Règles de prudence méthodologique et perspectives de recherche ». *CESDIP* (blog). 2011. https://www.cesdip.fr/le-cout-du-crime-regles-de-prudence-methodologique-et-perspectives-de-recherche/.

Godelier, Maurice. 1965. « Objets et méthodes de l'anthropologie économique ». *hom L'Homme* 5 (2): 32-91.

———. 1978. « La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique ». *Homme* 18 (3): 155-88. https://doi.org/10.3406/hom.1978.367885.

Godin, Christian. 2006. *La philosophie pour les nuls*.

Goffman, Erving. 1973a. *La mise en scène de la vie quotidienne: 1. la présentation de soi*. Paris: Éditions de Minuit.

———. 1973b. *Les relations en public*. Paris: Les Ed. de Minuit.

Goldman, Nathan. 1959. *A Socio-Psychological Study of School Vandalism ; Final Report*. Syracuse: Syracuse University Research Institute.

Goldner, Lauren. 2000. « "Anti-mondialisation", activisme et... capitalisme. Seattle, première révolte US contre la globalisation ? » The bad days will end.

Goldstein, Arnold P. 1996. *The Psychology of Vandalism*. New York: Plenum Press.

Gopinath, Gabrielle. 2015. « Ornament as Armament : Playing defense in Wildstyle Graffiti ». In *Understanding Graffiti. Multidisciplinary studies from prehistory to the present*, édité par Troy Lovata et Elizabeth Olton. Walnut Creek, California: Left Coast Press.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Gordine, Alexandre. 2009. « Culture religieuse de la Russie médiévale à travers l'archéologie, la philologie et l'histoire de l'art ». *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux*, nº 116: 217-21.

Gotman, Anne. 2010. *L'héritage*. P.U.F.

Gottraux, Philippe. 2002. *« Socialisme ou barbarie »: un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*. Lausanne: Payot.

Grangaud, Isabelle. 2014. « Dépossession et disqualification des droits de propriété à Alger dans les années 1830 ». In *Dépossession et disqualification des droits de propriété à Alger dans les années 1830*, par Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, et Sylvie Thénault. La Découverte. https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374-page-70.htm.

Grémy, Jean-Paul. 2001. *Mesurer la délinquance à partir du témoignage des victimes: l'enquête pilote IHESI-INSEE de janvier 1999*. Paris: IHESI.

Grossetti, Michel. 2006. « L'imprévisibilité des parcours sociaux ». *Les Cahiers internationaux de sociologie*, nº 120.

Guibert, Bernard, et Serge Latouche. 2006. *Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance*. Lyon, France: Parangon.

Guibet Lafaye, Caroline. 2014. « La domination sociale dans le contexte contemporain ». *Recherches sociologiques et anthropologiques* 45 (45-1): 127-45. https://doi.org/10.4000/rsa.1203.

Guillaumin, Colette. 1978a. « Pratique du pouvoir et idée de Nature .1: L'appropriation des femmes ». *Questions féministes* 2: 5-30.

———. 1978b. « Pratique du pouvoir et idée de Nature .2: Le discours de la Nature ». *Questions féministes* 3: 5-28.

Guille-Escuret, G. 2001. « Technologie et économie : l'homme producteur ». In *Ethnologie: concepts et aires culturelles*, par Martine Segalen. Paris: Armand Colin.

Haché, Alexandra. 2008. « Le mouvement altermondialiste, versus les technologies de l'information et la communication: usages, pratiques et valeurs de l'activisme contemporain. Thèse de doctorat sous la dir. de J. Prades ». Toulouse: Université Toulouse-Jean Jaurès.

Hacquemand, Eric. 2016. « Hollande dénonce l'«attaque vandale» de l'hôpital Necker, la CGT condamne «des actes aveugles» ». leparisien.fr. 15 juin 2016. http://www.leparisien.fr/politique/hollande-denonce-l-attaque-vandale-de-l-hopital-necker-par-des-casseurs-15-06-2016-5887105.php.

Halbwachs, Maurice. 1937. « Un socialisme pour l'Allemagne ». *Annales d'histoire économique et sociale* 9 (48).

Hällgren, Camilla, Elsa Dunkels, et Gun-Marie Frånberg, éd. 2015. *Invisible Boy: The making of contemporary masculinities*. Umeå University. Umeå.

Halpérin, Jean-Louis. 2008. *Histoire du droit des biens*. Paris: Economica.

Halsey, M, et A Young. 2002. « The Meanings of Graffiti and Municipal Administration ». *The Australian & New Zealand Journal of Criminology*. 35: 165-86.

Halsey, Mark, et Alison Young. 2002. « The Meanings of Graffiti and Municipal Administration ». *Australian & New Zealand Journal of Criminology* 35 (2): 165-86. https://doi.org/10.1375/acri.35.2.165.

Ham, Chris. 2005. « Property ». In *A Handbook of Economic Anthropology*, par James G Carrier. Cheltenham, UK: Edward Elgar.

Hammou, Karim. 2016. « Booducon ! Les débuts du graff à Toulouse ». Billet. *Sur un son rap* (blog). 2016. http://surunsonrap.hypotheses.org/3319.

Harcourt, Bernard E. 2001. *Illusion of Order: The False Promise of Broken Windows Policing*. Cambridge: Harvard university press.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

———. 2011a. « Surveiller et punir à l'âge actuariel, généalogie et critique. (Partie I) ». *Déviance et Société* 35 (1).
———. 2011b. « Surveiller et punir à l'âge actuariel, généalogie et critique. (Partie II) ». *Déviance et Société* 35 (2).
———. 2012. *The Illusion of Free Markets: Punishment and the Myth of Natural Order*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
Hazem. 2015. *Acta non Verba*. Résistance Films. http://www.worldcat.org/title/antifa-chasseurs-de-skins/oclc/758739470&referer=brief_results.
Hérichon, Emmanuel. 1970. « Le concept de propriété dans la pensée de Karl Marx ». *L'Homme et la société* 17 (1): 163-81. https://doi.org/10.3406/homso.1970.1325.
Héritier, Françoise, Nicole Échard, et Catherine Quiminal. 1991. « La valence différentielle des sexes au fondement de la société ? » *Journal des anthropologues* 45 (1): 67-78. https://doi.org/10.3406/jda.1991.1622.
Hiez, David, et Bruno Villalba, éd. 2008. *La désobéissance civile: approches politique et juridique*. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion.
Hoare, Geroge, et Nathan Sperber. 2013. *Introduction à Antonio Gramsci*. Paris: La Découverte. https://www.cairn.info/introduction-a-antonio-gramsci--9782707170101.htm.
Holohan, Wanda. 1976. « Le conflit du Larzac : chronique et essai d'analyse ». *Sociologie du travail* 18 (3): 283-301. https://doi.org/10.3406/sotra.1976.1513.
Horn, Lucie. 2008. « Pratiques tags : entre socialisation juvénile et socialisation politique ». Mémoire de Master I sous la dir. de RODRIGUEZ J., Université de Lille 1.
Horowitz, Tamar, et David Tobaly. 2003. « School Vandalism: Individual and Social Context ». *Adolescence*. 38 (149): 131.
Ihl, Olivier, et Martine Kaluszynski. 2002. « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement ». *Revue française d'administration publique* no102 (2): 229-43. https://doi.org/10.3917/rfap.102.0229.
ISHAM, et Ogreoner. 2015. « Isham – Techniques mixtes ». *Spraymium Magazine* (blog). 12 mars 2015. http://spraymiummagazine.com/isham-graffeur-graphiste-et-peintre/.
Israel, Liora. 2008. « Question(s) de methodes. Se saisir du droit en sociologue ». *Droit et société.*, n° 69: 381.
Jackson, Patrick Thaddeus. 2010. *The Conduct of Inquiry in International Relations: Philosophy of Science and Its Implications for the Study of World Politics*. London; New York: Routledge.
Jacquemain, Marc, et Bruno Frère. 2013. *Résister au quotidien?* Paris: Presses de Sciences Po.
Jacquiot, Pierre. 2007. « Comparaison des processus de formation et de diffusion du mouvement écologiste en RFA et en France, SUMMARY ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 123: 217-44. https://doi.org/10.3917/cis.123.0217.
Jami, Irène. 2007. « Ilana Löwy, L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité. Paris, La Dispute, collection Le Genre du Monde, 2006, 227 pages ». *Genre & Histoire*, n° 1. http://journals.openedition.org/genrehistoire/122.
Jarry, Emmanuel. 2018. « Gilets jaunes: Comparutions à la chaîne au tribunal de Paris ». *Reuters*, 3 décembre 2018. https://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN1O22H8-OFRTP.
Johsua, Florence. 2015. *Anticapitalistes: une sociologie historique de l'engagement*.
Joly, Frédérique. 2010. « Le public des écoles d'art : formation et socialisation des adolescents dans le secteur des enseignements artistiques hors du champ scolaire. » In *Enfance & Cultures*. Paris.
Jossin, Ariane. 2013. « Trajectoires de jeunes altermondialistes en France et en Allemagne ». Rennes: Presses Univ. de Rennes.
Jourdain, Edouard. 2013. *L'anarchisme*. Paris: La Découverte.
Joye, Sylvie. 2010. *L'Europe barbare: 476-714*. Paris: Armand Colin.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Kergoat, Danièle. 2005. « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes ». In *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, par Margaret Maruani. Paris: La Découverte.
———. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux ». In *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, édité par Elsa Dorlin. Paris: Presses Universitaires de France.
———. 2010a. « Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». In *Les rapports sociaux de sexe*, par A Bidet. Actuel Marx. Paris: PUF.
———. 2010b. *Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion*. Presses Universitaires de France. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_COLLE_2010_01_0060.
Khelil, Sabrina. 2017. « VILLENEUVE-D'ASCQ - Des graffeurs habillent d'art les murs de la Ville ». La Voix du Nord. 4 juin 2017. http://www.lavoixdunord.fr/172819/article/2017-06-04/des-graffeurs-habillent-d-art-les-murs-de-la-ville.
Kokoreff, Michel. 1988. « Des graffitis dans la ville ». *Quaderni* 6 (1): 85-90. https://doi.org/10.3406/quad.1988.1892.
———. 1990. *Le lisse et l'incisif: les tags dans le métro*. Editions de l'IRIS, Institut de Recherche et d'Information Socio-Economique-Travail Santé, U.A.1236 CNRS-Université Paris Dauphine.
———. 1991. « Tags et zoulous: Une nouvelle violence urbaine ». *esprit Esprit (1940-)* 169 (169 (2)): 23-36.
———. 2006. « Sociologie de l'émeute ». *Déviance et Société* 30 (4): 521-33. https://doi.org/10.3917/ds.304.0521.
Kramer, Ronald. 2016. « New York City's legal graffity writing culture ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, édité par Jeffrey Ian Ross. London ; New York, NY: Routledge.
Lachmann, Richard. 1988. « Graffiti as Career and Ideology ». *American Journal of Sociology* 94 (2): 229-50.
Lacroix, Valérie, et Edwin Zaccaï. 2010. « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante, – Forty years of environment policy in France : changes, progress and constant factors ». *Revue française d'administration publique*, n° 134: 205-32. https://doi.org/10.3917/rfap.134.0205.
Lahire, Bernard. 1995. *Tableaux de familles: heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris: Gallimard : Seuil.
———. 1998. *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*. Paris: Nathan.
Lapeyronnie, Didier. 1999. « Violence et intégration sociale ». *Hommes et Migrations*, n° 1217.
Larminat, Xavier. 2017. « Sociologie de la déviance : des théories du passage à l'acte à la déviance comme processus ». SES ENS. http://ses.ens-lyon.fr/articles/sociologie-de-la-deviance.
Le Guernigou, Yann, et Nicolas Delame. 2018. « 5 millions d'euros de dégâts lors des occupations d'universités,... » *Reuters*, 18 juin 2018. https://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN1JE0I1-OFRTP.
Le Rhun, Béatrice, et Pascale Pollet. 2011. « Diplômes et insertion professionnelle ». Poitiers: INSEE.
Leclerc-Olive, Michèle. 1998. « Les figures du temps biographique ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 97-120.
———. 2009. « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques ». In *Bifurcations*, par Michel Grossetti, Marc Bessin, et Claire Bidart. Paris: La Découverte. https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-page-329.htm?contenu=resume.
Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*. Paris: Anthropos.
Lefranc, C. 2017. « Microphysique du pouvoir ». In *Michel Foucault: l'homme et l'oeuvre: héritage et bilan critique*, par Héloïse Lhérété. Auxerre: Sciences Humaines Editions.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Lepowski, Maria. 1995. « Exchange, Gender, and Inalienable Possessions. Review of A.Weiner "Inalienable Possessions: The Paradox of Keeping-While-Giving" ». *Pacific Studies* 18 (1).
Leroi-Gourhan, André. 1973. *Évolution et techniques*. Paris: A. Michel.
Levy-Leboyer, C. 1984. *Vandalism: Behaviour and Motivations.* Amsterdam: Elsevier Science Publishers.
Lewis, Paul. 2011. « A History of Police Kettling ». *The Guardian*, 14 avril 2011. http://www.theguardian.com/uk/2011/apr/14/history-police-kettling.
Lewisohn, Cedar. 2008. *Street Art: The Graffiti Revolution*. New York: Abrams.
Ley, David, et Roman Cybriwsky. 1974. « Urban Graffiti as Territorial Markers ». *Annals of the Association of American Geographers* 64 (4): 491-505.
Loi n°70-480 du 8 juin 1970 tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance. 1970. *Code pénal.*
Longhi, Samantha, et Benoît Maître. 2011. *Paris pochoirs*. Paris: Alternatives.
Löwy, Michael. 2008. « Crise écologique, capitalisme et altermondialisme. » *Actuel Marx*, n° 44: 68-75. https://doi.org/10.3917/amx.044.0068.
Macdonald, N. 2001. *The Graffiti Subculture: Youth, Masculinity and Identity in London and New York*. Basingstoke, Hampshire; New York: Palgrave Macmillan.
Macpherson, C. B. 2004. *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*. Paris: Gallimard.
MacRoberts, M. H., et Barbara R. MacRoberts. 1996. « Problems of Citation Analysis ». *Scientometrics* 36 (3): 435-44. https://doi.org/10.1007/BF02129604.
Madison, Arnold. 1970. *Vandalism: The Not-so-Senseless Crime*. New York: Seabury Press.
Magill, Arthur W, Sam S Allen, United States, et Forest Service. 1979. *Vandalism and Outdoor Recreation: Symposium Proceedings*. Berkley, Calif.: Pacific Southwest Forest and Range Experiment Forest Service, U.S. Station, Dept. of Agriculture.
Malette, Sébastien. 2006. *La « gouvernementalité » chez Michel Foucault.* Université Laval. http://www.collectionscanada.ca/obj/s4/f2/dsk3/QQLA/TC-QQLA-23836.pdf.
Malinowski, Bronislaw. 1922. *Argonauts of the Western Pacific: An Account of Native Enterprise and Adventure in the Archipelagoes of Melanesian New Guinea.* London: Routledge & Kegan Paul.
Marcus, G.E. 2010. « L'ethnographie du/dans le système-monde. Ethnographie multi-située et processus de globalisation ». In *L'engagement ethnographique*, par Daniel Cefaï. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
Martin, Graham, Angela Richardson, Helen Bergen, Leigh Roeger, et Stephen Allison. 2003. « Family and Individual Characteristics of a Community Sample of Adolescents Who Graffiti ». In , 14. Brisbane: Australian Institute of Criminology.
Martin, Jean-Philippe. 2014. « Les contestations paysannes autour de 1968 ». *Histoire & Sociétés Rurales* 41 (1): 89-136.
Martuccelli, Danilo. 2007. *Sociologies de la modernité: l'itinéraire du XXe siècle*. Paris: Gallimard.
Marucchi, Orazio. 1912. *Christian Epigraphy: An Elementary Treatise with a Collection of Ancient Christian Inscriptions Mainly of Roman Origin*. CUP Archive.
Marx, Karl. 1847. *Misère de la philosophie. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon.* Trad. fr (1947). Paris: Editions Sociales.
———. 1867. *Le capital. Critique de l'économie politique. Livre premier: Le développement de la production capitaliste. Tome premier: Section I*. Trad. fr. 1969. Paris: Éditions sociales.
Massare, Louise. 1985. « Le vandalisme au quotidien. » Thèse de doctorat sous la dir. de C. Levy-Leboyer, Paris: Université Paris V René Descartes.
Mathieu, Lilian. 2000. « Fillieule Olivier, Stratégies de la rue. Les manifestations en France. » *Revue française de sociologie* 41 (2): 399-402.
———. 2005. « La constitution du mouvement altermondialiste français ». *Critique internationale* no 27 (2): 147-61. https://doi.org/10.3917/crii.027.0147.
———. 2012. *L'espace des mouvements sociaux*. Bellecombe-en-Bauges: Éditions du croquant.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

———. 2013. « Un militantisme qui n'a de "nouveau" que le nom ». In *Résister au quotidien ?*, édité par Marc Jacquemain et Bruno Frère, 161-88. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/resister-au-quotidien--9782724612950-page-161.htm.

Matonti, Frédérique, et Franck Poupeau. 2004. « Le capital militant. Essai de définition ». *Actes de la recherche en sciences sociales* no 155 (5): 4-11. https://doi.org/10.3917/arss.155.0004.

Matza, David, et Gresham M Sykes. 1957. « Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency ». *American Sociological Review American Sociological Review* 22 (6): 664.

Mauger, Gérard. 1994. « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération 68" ». In *L'Identité politique*, par CURAPP. Paris: PUF.

———. 2001. « « La jeunesse n'est qu'un mot ». A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu ». *Agora débats/jeunesses* 26 (1): 137-42. https://doi.org/10.3406/agora.2001.1924.

———. 2011a. « La participation des sociologues au débat public sur l'insécurité ». *Histoire@Politique* 14 (2): 112.

———. 2011b. « Populisme (2) ». *Savoir/Agir* n° 15 (1): 85-88.

Mauguin, J, M Chabanne, et C Chambaz. 2015. « Les condamnations : Année 2015 ». Paris: Ministère de la Justice.

Maurer, Bill. 2006. « In the Matter of Marxism ». In *Handbook of Material Culture*, par Patricia Spyer, Webb Keane, Susanne Küchler, Christopher Tilley, et Michael Rowlands. London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.

Mauss, Marcel. 1925. « Essai sur le Don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. » *Année sociologique*.

Mbembe, Achille, Olivier Mongin, Nathalie Lempereur, et Jean-Louis Schlegel. 2006. « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale?: Entretien avec Achille Mbembe ». *Esprit* 330: 117-33.

Menger, Pierre-Michel. 2010. « Les artistes en quantités. Ce que sociologues et économistes s'apprennent sur le travail et les professions artistiques ». *Revue d'économie politique* 120 (1): 205-36.

Mennesson, Christine. 2004. « Etre une femme dans un sport masculin ». *Sociétés contemporaines*, n° 55: pp.69-90.

Mercklé, Pierre. 2016. « La manifestation du 14 juin 2016 et le maintien de l'ordre politique : une observation participante ». *De la sociologie et plein d'autres choses* (blog). 19 juin 2016. http://pierremerckle.fr/2016/06/la-manifestation-du-14-juin/.

Mesure, Sylvie. 2015. « Communauté et société ». *Sociologie [En Ligne]*. https://sociologie.revues.org/2574.

Michalon, Paul. 2014. « «Le même drame, aussi lamentable» ». *Libération.fr*, 31 octobre 2014. http://www.liberation.fr/societe/2014/10/31/le-meme-drame-aussi-lamentable_1133745.

Millie, Andrew. 2008. *Anti-Social Behaviour*. Maidenhead: Open University Press.

Ministère de la justice. 2012. *Le Travail d'Intérêt Général : Guide pratique à l'usage des structures d'accueil*. France: Ministère de la Justice.

Ministère de la Justice, et Direction de l'administration pénitentiaire. 2009. *Je suis en détention: guide du détenu arrivant*. Paris: Direction de l'administration pénitentiaire.

Ministère de l'Intérieur. 2013. « Bilan de la nuit de la St Sylvestre ». http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2013-Actualites/Bilan-de-la-nuit-de-la-St-Sylvestre.

Mohammed, Marwan. 2011. *La formation des bandes: entre la famille, l'école et la rue*. Paris: Presses universitaires de France.

Molinier, Pascale. 2011. « Care, justice et délégation du travail domestique. » *Iride, Filosofia e discussione pubblica*, n° 63.

Monjaret, A. 2016. « Objet ». In *Encyclopédie critique du genre*, par Juliettes Rennes, Catherine Achin, Armelle Andro, et Laure Bereni. Paris: La Découverte.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Moreau de Bellaing, Cédric. 2009. « Casse, politique et représentation dans la France contemporaine ». *droitcultures Droit et Cultures*, 199-221.
Moureau, Nathalie, et Dominique Sagot-Duvauroux. 2016. *Le marché de l'art contemporain*. Paris: La Découverte. https://www.cairn.info/marche-de-l-art-contemporain--9782707192394-page-109.htm.
Mucchielli, Laurent. 1999. « La déviance, entre normes, transgression et stigmatisation ». *Sciences Humaines*, 1999. https://www.scienceshumaines.com/la-deviance-entre-normes-transgression-et-stigmatisation_fr_11197.html.
———. 2010. « De la criminologie comme science appliquée et des discours mythiques sur la « multidisciplinarité » et « l'exception française » ». *Champ pénal/Penal field*, nº Vol. VII. https://doi.org/10.4000/champpenal.7728.
———. 2015. « La statistique de police rentre au bercail ». 2015. http://laurent-mucchielli.org/index.php?post/2015/10/07/La-statistique-de-police-rentre-au-bercail.
Muxel, Anne. 2007. *Individu et mémoire familiale*. Paris: Hachette littératures.
Muxel, Anne, et al. 2011. *La politique au fil de l'âge*. Paris: Presses de Sciences Po.
Nader, Laura, et Françoise Armengaud. 2006. « Orientalisme, occidentalisme et contrôle des femmes ». *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 25 (1): 12-24.
Neelis, Jason. 1997. « Kharosthi and Brahmi inscriptions from Hunza-Haldeikish sources for the Study of Long-Distance Trade and Transmission of Buddhism ». In *South Asian Archaeology*, édité par Maurizio Taddei et Giuseppe De Marco. Vol. II. Rome.
Newman, Oscar. 1972. *Defensible Space: People and Design in the Violent City*. London: Architectural Press.
Nilsson, Charlotte. 1984. *Vandalism in Urban Environments: An Ecological Study*. Malmö: Lund University Press.
Norlander, Torsten, Anki Nordmarker, et Trevor Archer. 1998. « Effects of Alcohol and Frustration on Experimental Graffiti ». *Scandinavian Journal of Psychology* 39 (4): 201-7.
Octobre, Sylvie. 2004. *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*. Édité par Ministère de la culture et de la communication. Paris: La Documentation française.
Ollitrault, Sylvie. 1996. « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 9 (36): 141-62. https://doi.org/10.3406/polix.1996.1983.
———. 2015. *Militer pour la planète Sociologie des écologistes*. Rennes: Presses universitaires de Rennes. http://books.openedition.org/pur/10099.
Ollitrault, Sylvie, et Bruno Villalba. 2014. « Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, par Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet, La Découverte. Paris.
Olympe de Gouge. 1791. « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».
Orsi, Fabienne. 2013. « Elinor Ostrom et les faisceaux de droits : l'ouverture d'un nouvel espace pour penser la propriété commune ». *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, nº 14. https://doi.org/10.4000/regulation.10471.
Pagis, Julie. 2009. « Repenser la formation de générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai-Juin 68 ». *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, nº 29: 97-118. https://doi.org/10.4000/clio.9230.
———. 2014. *Mai 68, un pavé dans leur histoire: événements et socialisation politique*. Paris, France: SciencesPo, Les Presses.
Parenteau, Ian. 2011. « Tableau d'ensemble de l'altermondialisme ». *Politique et Sociétés* 30 (2).
Pascual, Julia. 2017. « Quand l'état d'urgence rogne le droit de manifester ». *Le Monde.fr*, 31 mai 2017, sect. Société. https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/31/en-france-les-interdictions-de-manifester-se-multiplient_5136295_3224.html.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Pasnak, Ekaterina. 2013. « Conservation within the multicultural context ». *CeROArt. Conservation, exposition, Restauration d'Objets d'Art*, n° Hors Série. http://journals.openedition.org/ceroart/3635.

Passeron, Jean-Claude. 1990. « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires ». *Revue française de sociologie* 31 (1): 3-22. https://doi.org/10.2307/3321486.

Passeron, Jean-Claude, et Claude Grignon. 1985. « Symbolisme dominant et symbolisme dominé ». *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 1. https://doi.org/10.4000/enquete.38.

Péchu, Cécile. 2006. *Droit au logement: genèse et sociologie d'une mobilisation*. Paris: Dalloz.

———. 2010. *Les squats*. Paris: Les Presses des Sciences Po.

———. 2012. « Répertoire d'action ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, par Olivier Fillieule, Cécile Péchu, et Lilian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.

Pélage, Agnès, et Tristan Poullaouec. 2007. « « Le haut du panier de la France d'en bas » ?, "The upper crust of France's lower echelons"Abstract ». *Revue française des affaires sociales*, n° 2: 27-56.

Pereira, Irène. 2013a. « Épreuves de légitimité et de force au sein des rapports sociaux de sexe en milieu militant ». *Cahiers du Genre*, n° 55: 131-48. https://doi.org/10.3917/cdge.055.0131.

———. 2013b. « La fédération libertaire contre le réseau, Des pratiques organisationnelles anarchistes dans le renouveau de la contestation ». *Réseaux* 5 (181): 147-76. https://doi.org/10.3917/res.181.0147.

———. 2014. « "Sexe, race, classe" ou la déconstruction des identités ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, par Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet, La Découverte. Paris.

Perkins, Douglas D., et Ralph B. Taylor. 1996. « Ecological Assessments of Community Disorder: Their Relationship to Fear of Crime and Theoretical Implications ». *American Journal of Community Psychology* 24 (1): 63-107. https://doi.org/10.1007/BF02511883.

Pette, Mathilde, et Fabien Eloire. 2016. « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers, Organizations' Poles and Commitment in the Space of Foreigners' Defense: the Contribution of SocialNetwork Analysis ». *Sociétés contemporaines*, n° 101: 5-35. https://doi.org/10.3917/soco.101.0005.

Pfefferkorn, Roland. 2007. *Inégalités et rapports sociaux: rapports de classes, rapports de sexes*. Paris: Dispute.

Pharo, Patrick. 1985. « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive ». *Revue française de sociologie* 26 (1): 120-49.

Pina, Christine. 2010. « L'extrême gauche. Définition(s) et diversité des positionnements politiques ». *Grande Europe, La Documentation Française*, n° 16.

Pincemin, Bénédicte. 2011. « Sémantique interprétative et textométrie– Version abrégée ». *Corpus*, n° 10: 259-69.

———. 2012. « Hétérogénéité des corpus et textométrie ». *Langages* n° 187 (3): 13-26.

Pitrou, Agnès. 1995. « De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux ». *Sociologie et sociétés* 27 (2): 27-42. https://doi.org/10.7202/001564ar.

Plesch, Véronique. 2015. « Beyond art History: Graffiti on Frescoes ». In *Understanding Graffiti. Multidisciplinary studies from prehistory to the present*, édité par Troy Lovata et Elizabeth Olton. Walnut Creek, California: Left Coast Press.

Polanyi, Karl. 1944. *The Great Transformation*. Boston [Mass.: Beacon.

Portis, Larry. 1997. « La sociologie consensuelle et le terrorisme : De la propagande par le fait à Unabomber ». *L'Homme et la société* 123 (1): 57-74. https://doi.org/10.3406/homso.1997.2879.

Pouget, Emile. 1900. *Le Sabotage.* Paris: Marcel Rivière et Cie.

Poullaouec, Tristan. 2015. « École : les trois chemins ». *Savoir/Agir*, n° 34: 33-38.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Pozorski, Shelia, et Thomas Pozorski. 2015. « Graffiti as Resistance : Early prehistoric examples from the Casma Valley of Peru ». In *Understanding Graffiti. Multidisciplinary studies from prehistory to the present*, édité par Troy Lovata et Elizabeth Olton. Walnut Creek, California: Left Coast Press.

Pratt, Travis C, Travis W Franklin, et Jacinta M Gau. 2011. « Hirschi's Social Bond/Social Control Theory ». In *Key Ideas in Criminology and Criminal Justice*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.

Prearo, Massimo. 2015. « La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation ». *Cultures & Conflits*, n° 97: 77-95.

Préposiet, Jean. 2012. *Histoire de l'anarchisme*. Paris: Fayard.

Preve, Costanzo. 2011. *Histoire critique du marxisme de la naissance de Marx à la dissolution du communisme historique du XXe siècle*. Paris: Armand Colin.

Pruvost, Geneviève. 2007. « La conversion au métier ». In *Profession policier, sexe féminin*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme.

———. 2013. « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement ». *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 60: 36-55. https://doi.org/10.4000/terrain.15068.

Pujar, Sandrine. 2016. « Gender Inequalities in the cultural sector ». Bruxelles: Culture Action Europe; Creative Europe Programme of the European Union.

Purtschert, P, et K Meyer. 2009. « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité ». In *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, par Elsa Dorlin. Paris: Presses Universitaires de France.

Quirion, Bastien. 2010. « Criminologie critique. » In *Dictionnaire de Criminologie en ligne*. http://www.criminologie.com/article/criminologie-critique.

Rancière, Jacques. 1995. *La mésentente: politique et philosophie*. Paris: Galilée.

———. 2009. *Et tant pis pour les gens fatigués: entretiens*. Paris: Amsterdam.

Réau, Louis, Michel Fleury, et Guy-Michel Leproux. 1994. *Histoire du vandalisme: les monuments détruits de l'art français*. Paris: R. Laffont.

Reille-Taillefert, Geneviève. 2011. « Science et conscience de la restauration d'Aristote à Bergson. Lecture commentée ». *CeROArt. Conservation, exposition, Restauration d'Objets d'Art*, n° 7. http://journals.openedition.org/ceroart/2253.

Reiss, Jon. 2008. *Bomb it*. New York, NY: Docurama Films : Distributed in the U.S. by New Video.

Renard, Hervé. 2010. « Incendies volontaires de bibliothèques : Bruit et silence des bibliothécaires. Mémoire sous la dir. de D.Merklen ». Université Paris 7 – Denis Diderot et IRIS (EHESS/CNRS). http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48299-incendies-volontaires-de-bibliotheques-bruit-et-silence-des-bibliothecaires.pdf.

Renault, Emmanuel. 2011. « Comment Marx se réfère-t-il au travail et à la domination ? » *Actuel Marx* n° 49 (1): 15-31.

Renne, Aurélie. 2016. « Graffiti : Toulouse sous les bombes ». *Le Journal Toulousain*, 12 mai 2016. http://www.lejournaltoulousain.fr/societe/dossier-graffiti-toulouse-sous-les-bombes-46606.

Rennes, Juliette. 2016. « Age ». In *Encyclopédie critique du genre*, par Juliettes Rennes, Catherine Achin, Armelle Andro, et Laure Bereni. Paris: La Découverte.

Richards, Pamela. 1979. « Middle-Class Vandalism and Age-Status Conflict. » *Social Problems* 26 (4): 482-97.

Ricordeau, Gwénola. 2001. « Pourquoi cassent-ils ? Présentation des discours et motivations des casseurs ». *Déviance et Société* 25 (2): 165.

Ripoll, Fabrice. 2013. « Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés ». In *Résister au quotidien ?*, édité par Marc Jacquemain et Bruno Frère, 161-88. Presses de Sciences Po

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

(P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/resister-au-quotidien--9782724612950-page-161.htm.
Robert, Maeva, et Olivier Gal. 2016. « Truskool, Graff is in the air ». *RamDam n°121*, 15 juillet 2016, Ligne Sud édition.
Robert, Philippe. 1997. « Essai de construction d'un paradigme pénal ». In *Normes, Normes juridiques, Normes penales. Pour une sociologie des frontières. Tome II.*, par Philippe Robert, F. Soubiran-Paillet, et M. Van de Kerchove. GERN, L'Harmattan.
———. 2005. *La sociologie du crime*. Repères. La Découverte. https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DEC_ROBER_2005_01_0003&DocId=240014&hits=3731+661+.
———. 2008. « Approches contemporaines en criminologie. Conférence à l'École nationale de la magistrature ». GERN. http://www.phrobert.fr/docs/approches_contemporaines_en_criminologie.pdf.
Robert, Philippe, F. Soubiran-Paillet, et M. Van de Kerchove. 1997. « Introduction ». In *Normes, Normes juridiques, Normes penales. Pour une sociologie des frontières. Tome I.* GERN, L'Harmattan.
Robert, Philippe, et Renée Zaubermann. 2009. « Le crime et la mesure. Mesurer la délinquance et évaluer les politiques de sécurité et de prévention ». CESDIP.
Roche, Jean-Louis. 2002. *Les trotskiens: suivi de lexique du trotskisme (1968-2002)*. Paris: Éd. du pavé.
Roché, Sebastian. 2002. *Tolérance zéro?: incivilités et insécurité*. Paris: Jacob.
Rodriguez, Armado. 2015. « On the origins of anonymous texts that appear on walls ». In *Understanding Graffiti. Multidisciplinary studies from prehistory to the present*, édité par Troy Lovata et Elizabeth Olton. Walnut Creek, California: Left Coast Press.
Rof, Gilles. 2015. « Vingt ans après, la deuxième mort d'Ibrahim Ali ». *Le Monde.fr*, 13 février 2015, sect. M le mag. http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/02/13/la-deuxieme-mort-d-ibrahim-ali_4574118_4497186.html.
Rosenwein, Barbara H. 2005. « Y avait-il un « moi » au haut Moyen Âge ? » *Revue historique* n° 633 (1): 31-52.
Ross, Jeffrey Ian. 2016. « London Calling. Contemporary graffiti and street art in the UK's capital ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, édité par Jeffrey Ian Ross. London ; New York, NY: Routledge.
Roueff, Olivier. 2001. « Bohème militante, radicalité musicale : un « air de famille ». La sensibilité des musiques improvisées au militantisme radical, Abstract ». *Sociétés & Représentations*, n° 11: 407-32. https://doi.org/10.3917/sr.011.0407.
Rowe, Michael, et Fiona Hutton. 2012. « 'Is Your City Pretty Anyway?' Perspectives on Graffiti and the Urban Landscape ». *Australian & New Zealand Journal of Criminology* 45 (1): 66-86. https://doi.org/10.1177/0004865811431327.
S.A. 1967. « Aux abonnés et lecteurs de Socialisme ou Barbarie ». *Socialisme ou Barbarie*. http://www.archivesautonomies.org/IMG/pdf/soub/SouB(Epitaphe).pdf.
S.A. 2004. « Le squat de A à Z, mais il manque encore plusieurs lettres... » Collectif. http://1libertaire.free.fr/squattaz.html.
———. 2006. « Qui étaient les "casseurs" ? » *Le Monde.fr*, 17 mars 2006, sect. International. https://www.lemonde.fr/international/article/2006/03/17/qui-etaient-les-casseurs_752024_3210.html.
———. 2010. « Oeno présente: Chrome Diaries ». 25 mai 2010. http://www.allcityblog.fr/6874-oeno-presente-chrome-diaries/.
———. 2012. « Adresse du MOC aux antiproductivistes de gauche, libertaires et écologistes ». Mouvement des Objecteurs de Croissance.
———. 2014. « Pour en finir avec la supercherie Rabhi: l'écogourou sur le chemin de Compostage. » Les Enragé-e-s.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

———. 2014. « Dan de Ticaret, un pionnier au coeur de Paris ». *Sneakers-Culture* (blog). 1 mai 2014. http://www.sneakers-culture.com/dan-de-ticaret-un-pionnier-au-coeur-de-paris/.
———. 2015. « Quatre militants du FN incendiaient des voitures pour dénoncer l'insécurité ». *Le Monde.fr*, 10 juin 2015, sect. Politique. https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/06/10/quatre-militants-du-fn-denoncent-une-insecurite-creee-de-toutes-pieces_4651275_823448.html.
———. 2016a. « Le niveau de diplôme des catégories sociales ». 2016. http://www.inegalites.fr/spip.php?id_article=908&page=article.
———. 2016b. « Loi travail : qui sont les casseurs des manifestations ? » *Le Point*, 29 avril 2016. http://www.lepoint.fr/societe/loi-travail-qui-sont-les-casseurs-des-manifestations-29-04-2016-2035887_23.php.
———. 2016c. « Casseurs: Valls prêt à dissoudre des groupes «ultragauche» ». FIGARO. 23 juin 2016. http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/06/23/97001-20160623FILWWW00224-casseurs-valls-pret-a-dissoudre-des-groupes-ultragauche.php.
S.A., Collectif. 2007. « Kit de survie face à la police, face à la justice ». Altiplano.
———. 2008a. « Chroniques du pied de biche (Quelques éclats de vie par effraction) ». Infokiosques.net.
———. 2008b. « Cultures de la Sécurité ». Infokiosques.net.
Sainteny, Guillaume. 1998. « La droite française et l'écologisme ». *Commentaire* 4 (84).
Sampson, Robert J., et Stephen W. Raudenbush. 1999. « Systematic Social Observation of Public Spaces: A New Look at Disorder in Urban Neighborhoods ». *American Journal of Sociology* 105 (3): 603-51. https://doi.org/10.1086/210356.
Sangla, Sylvain. 2010. *Politique et espace chez Henri Lefebvre*. Saint-Denis: Université de Paris VIII.
Schifres, Sébastien. 2004. « La mouvance autonome en France de 1976 à 1984. Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine et de sociologie politique sous la dir. A. STEINER et G. LE BEGUEC ». Paris X - Nanterre.
Schvartz, Agathe. 2006. « Les objets et la sociologie ». *Idées, Sciences économiques et sociales*, nº 143. http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=34932&pos=0.
Seckel, Henri. 2018. « Procès de Tarnac : Julien Coupat et Yildune Lévy relaxés ». *Le Monde.fr*, 12 avril 2018, sect. Société. http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/04/12/proces-de-tarnac-julien-coupat-et-yildune-levy-relaxes_5284397_1653578.html.
Sedel, Julie. 2014. « Les ressorts sociaux de la médiatisation des banlieues ». *Savoir/Agir* n° 28 (2): 51-56.
Sémal, Luc. 2012. « Militer à l'ombre des catastrophes contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition ». Lille: Université de Lille 2.
Seno, Ethel, et Carlo McCormick. 2010. *Trespass: A History of Uncommissioned Urban Art*. Köln: Taschen.
Silver, Tony, Henry Chalfant, et Inc Public Art Films. 1983. *Style Wars*. New York, N.Y.: Public Art Films.
Skogan, Wesley G. 1990. *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods*. Berkeley: University of California Press.
Snyder, G. 2016. « Graffiti and the subculture career ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, édité par Jeffrey Ian Ross. London ; New York, NY: Routledge.
Sommier, Isabelle. 2011. « Chapitre 11 / La contestation juvénile des années 1960 âge de la rébellion ou temps de la révolution ? » In *La politique au fil de l'âge*, 250-65. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). https://www.cairn.info/la-politique-au-fil-de-l-age--9782724612356-page-250.htm.
———. 2015. *La violence politique et son deuil L'après 68 en France et en Italie*. Rennes: Presses universitaires de Rennes. http://books.openedition.org/pur/24627.

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

Sommier, Isabelle, et Xavier Crettiez. 2006. *La France rebelle: tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*. Paris: Michalon.

Sommier, Isabelle, Olivier Fillieule, et Eric Agrikoliansky. 2008. *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe: une perspective comparée*. Paris; Aix-en-Provence: Karthala ; Institut d'études politiques.

Soubiran-Paillet, F. 1997. « Norme, règle et habitus ou l'art de pratiquer une sociologie du droit entre disqualification et paradoxe ». In *Normes, Normes juridiques, Normes penales. Pour une sociologie des frontières. Tome II.*, par Philippe Robert, F. Soubiran-Paillet, et M. Van de Kerchove. GERN, L'Harmattan.

Soullier, Lucie. 2015. « Comprendre l'affaire Tarnac ». *Le Monde.fr*, 7 mai 2015, sect. Société. http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2015/05/07/comprendre-l-affaire-tarnac_4629462_1653578.html.

South, Nigel. 2005. « Inequalities, Crimes and Citizenship ». In *The Blackwell companion to social inequalities*, par Mary Romero et Eric Margolis. Malden, Mass.: Blackwell.

Sowerwine, Charles. 2001. *France since 1870: Culture, Politics and Society*. Basingstoke: Palgrave.

Spelman, William. 2004. « Optimal Targeting of Incivility-Reduction Strategies ». *Journal of Quantitative Criminology* 20 (1): 63-88.

Steiner, Philippe. 1992. « Le fait social économique chez Durkheim ». *Revue française de sociologie* 4 (33).

St-Germain, Philippe. 2012. « Des traces sur les murs : le graffiti comme rite de passage chez les jeunes ». In *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, édité par Denis Jeffrey et Jocelyn Lachance, 93-104. Québec: Presses de l'Université Laval.

Sturman, A. 1978. « Measuring vandalism in a city suburb. » In *Tackling Vandalism*, édité par R. V. G Clarke. London: H.M. Stationery Off.

Subileau, Françoise. 1981. « Le militantisme dans les partis politiques sous la Cinquième République : État des travaux de langue française ». *Revue française de science politique* 31 (5): 1038-68. https://doi.org/10.3406/rfsp.1981.393990.

Suhamy, Henri. 2016. *Les figures de style*. Paris: Puf.

Sweeten, G, AR Piquero, et L Steinberg. 2013. « Age and the Explanation of Crime, Revisited. » *Journal of Youth and Adolescence* 42 (6): 921-38.

Sykes, Gresham. 1974. « The Rise of Critical Criminology ». *Journal of Criminal Law and Criminology* 65 (2).

Tabet, Paola. 1979. « Les Mains, les outils, les armes ». *Homme* 19 (3): 5-61. https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998.

Tafferant, Nasser. 2006. « Esquisse d'une sociologie des émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 ». *Pensée plurielle* no 12 (2): 123-29. https://doi.org/10.3917/pp.012.0123.

Tanguy, Delphine. 2016. « Dans les rues de Marseille, le graff fait le mur ». *LaProvence.com*, 2016. http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4084219/profession-guide-de-street-art.html.

Tartakowsky, Danielle, et Michel Pigenet. 2014. *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*. Paris: la Découverte.

Taylor, Ian, Paul Walton, et Jock Young. 1975. *Critical Criminology*. Routledge.

Taylor, Verta, et Nella Van Dyke. 2007. « "Get up, Stand up": Tactical Repertoires of Social Movements ». In *The Blackwell Companion to Social Movements*, 262-93. Wiley-Blackwell. https://doi.org/10.1002/9780470999103.ch12.

Testart, Alain. 1998. « Uncertainties of the 'obligation to Reciprocate': A Critique of Mauss ». In *Marcel Mauss: A Centenary Tribute*, édité par Marcel Mauss, Wendy James, et N. J Allen. New York: Berghahn Books.

———. 2007. *Critique du don: études sur la circulation non marchande*. Paris: Syllepse.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Theviot, Anaïs. 2013. « Qui milite sur Internet ? » *Revue française de science politique* 63 (3): 663-78. https://doi.org/10.3917/rfsp.633.0663.

Thornton, Sarah. 2013. *Club Cultures: Music, Media and Subcultural Capital*. Hoboken: Wiley. http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=1584071.

Tilley, Christopher. 2006. « Objectification ». In *Handbook of Material Culture*, par Patricia Spyer, Webb Keane, Susanne Küchler, Christopher Tilley, et Michael Rowlands. London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.

Tilley, Christopher, Patricia Spyer, Webb Keane, Susanne Küchler, Michael Rowlands, et SAGE Publishing. 2006. *Handbook of Material Culture*. London; Thousand Oaks; New Delhi: SAGE Publications.

Top Gun, et Mikostic. 2006. *Cap Nord*. Paris: Éd. Alternatives.

Topçu, Sezin. 2007. « Les physiciens dans le mouvement antinucléaire : entre science, expertise et politique ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 102: 89-108.

Tournier, Maurice. 1991. « Casseurs ou trublions ? » *Mots. Les langages du politique* 27 (1): 83-85. https://doi.org/10.3406/mots.1991.1611.

Trom, Danny. 1999. « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative ». *Revue française de science politique* 49 (1): 31-50. https://doi.org/10.3406/rfsp.1999.395353.

Valdiguié, Laurent. 2001. « 155 personnalités « fichées » à l'extrême gauche ». leparisien.fr. 8 juin 2001. http://www.leparisien.fr/faits-divers/155-personnalites-fichees-a-l-extreme-gauche-08-06-2001-2002221049.php.

Valnet, Julien. 2013. « M.A.R.S, histoires de légendes du hip-hop marseillais. Dossier de presse ». Editions Wildproject.

Van Outrive, Lode. 1995. « La criminologie et ses objets paradoxaux: la nouveauté doit se trouver ailleurs ». *Déviance et Société* 19 (3).

Vaysse, Clémentine. 2013. « Dans les premiers pas du hip-hop à Marseille ». *Marsactu* (blog). 30 août 2013. https://marsactu.fr/dans-les-premiers-pas-du-hip-hop-a-marseille/.

Vecchione, Marc-Aurèle. 2008. *Antifa : chasseurs de skins*. Vidéo DVD. Résistance Films. http://www.worldcat.org/title/antifa-chasseurs-de-skins/oclc/758739470&referer=brief_results.

Vecchione, Marc-Aurèle, et Sarah Brücker. 2004. *Writers, 1983-2003 20 ans de graffiti a Paris*. Paris: Resistance Films.

Verger, Daniel. 1984. « Équipement du foyer ou équipement dans le foyer ? » *Economie et Statistique* 168 (1): 77-92. https://doi.org/10.3406/estat.1984.4886.

Vigarello, Georges. 2002. *Le propre et le sale: l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*. Paris: Éditions du Seuil.

Vigour, Cécile. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales: pratiques et méthodes*. http://www.cairn.info/la-comparaison-dans-les-sciences-sociales--9782707143044.htm.

Villalba, Bruno. 1996. « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 9 (35): 149-70. https://doi.org/10.3406/polix.1996.1960.

———. 1997. « La genèse inachevée des verts ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 53 (1): 85-97. https://doi.org/10.3406/xxs.1997.3597.

———. 2009. *Appropriations du développement durable : Émergences, diffusions, traductions*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.

Vitrani, Hugo. 2011. « 56 graffeurs à la cour de Versailles ». *Mediapart*, 21 juin 2011. https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/200611/56-graffeurs-la-cour-de-versailles.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Voirol, Olivier. 2004. « Reconnaissance et Meconnaissance: Sur La Méconnaissance: Theorie de La Violence Symbolique ». *Social Science Information* 43 (3): 403-33. https://doi.org/10.1177/0539018404045491.

Volkoff, Serge. 1970. « Les salaires en 1968, année de Grenelle ». *Economie et Statistique* 14 (1): 3-9. https://doi.org/10.3406/estat.1970.1962.

Wackermann, Gabriel. 1998. « Le transport des marchandises en Europe bilan et perspectives ». *Logistique & Management* 6 (1): 75-86. https://doi.org/10.1080/12507970.1998.11516671.

Waclawek, Anna. 2008. « From Graffiti to the Street Art Movement: Negotiating Art Worlds, Urban Spaces, and Visual Culture, c. 1970-2008. »

Ward, Colin. 1973. *Vandalism,*. London: Architectural Press.

Weber, Florence, et Caroline Dufy. 2010. *L'ethnographie économique*. Paris: La Découverte.

Wells, Maia Morgan. 2016. « Graffiti, street art, and the evolution of the art market ». In *Routledge Handbook of Graffiti and Street Art*, édité par Jeffrey Ian Ross. London ; New York, NY: Routledge.

Wendling, Thierry. 2010. « Us et abus de la notion de Fait Social Total ». *Revue du MAUSS* 2 (36).

Williams, Dana. 2015. « Social Capital in anarchist movements ». In *New Developments in Anarchist Studies*, par Jeff Schantz et P J Lilley. Brooklyn, N.Y.: Punctum Books.

Wilson, J Q, et G L Kelling. 1982. « Broken Windows ». *Atlantic Monthly* 249 (3): 29-36, 38.

Wilson, Sheena. 1978. « Vandalism and "defensible space" on London housing estates ». In *Tackling Vandalism*, édité par R. V. G Clarke. London: H.M. Stationery Off.

Wintrebert, Raphaël. 2007. « Attac France et le mouvement altermondialiste ». *Courrier hebdomadaire du CRISP*, nº 1978-1979: 5-62. https://doi.org/10.3917/cris.1978.0005.

Workhorse, PAC, Jiae Kim, John Lee, et Emeht Agency. 2012. *We Own the Night: The Art of the Underbelly Project : New York Mar 2009-Aug 2010*. New York: Rizzoli.

Xifaras, Mikhaïl. 2004. *La propriété: étude de philosophie du droit*. Paris: Presses universitaires de France.

Yang, Chorong. 2014. « Graffiti et Street art : étude des discours historiographiques et de la critique esthétique d'une forme sociale de modernité visuelle ». Phdthesis, Université de Grenoble. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01168748/document.

Yon, Karel. 2005. « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant ». *Politix*, nº 70: 137-67. https://doi.org/10.3917/pox.070.0137.

Young, Jock. 1975. « Working Class Criminology ». In *Critical Criminology*, par Ian Taylor, Paul Walton, et Jock Young.

Yvorel, Jean-Jacques. 2009. « L'"invention" de la délinquance juvénile ou la naissance d'un nouveau problème social ». In *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, par Ludivine Bantigny et I Jablonka, 83. Presses Universitaires de France.

Zanten, Agnès van. 2013. « La compétition entre fractions des classes moyennes supérieures et la mobilisation des capitaux autour des choix scolaires ». In *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*. La Découverte. http://www.cairn.info/revue-recherches-2013--p-278.htm.

Zauberman, Renée. 2013. « Mesurer l'implication des jeunes dans la violence ». *Déviance et société. Médecine et hygiène. Revue.*

Zimbardo, Philip. 1973. « A field experiment in auto shaping ». In *Vandalism*, par Colin Ward. Londres: The architectural press.

Zinberg, Norman E. 1984. *Drug, Set, and Setting: The Basis for Controlled Intoxicant Use*. New Haven: Yale University Press.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Annexes

ANNEXE A : Vandalisme et incivilités dans les revues dominant la criminologie anglo-saxonne.

Nous nous intéressons ici au sous-champ scientifique particulier nommé « Criminologie et Pénologie ». Le but de cette étude, réalisée avec T. Delclite et présentée au congrès de l'Association Française de Sociologie en 2015 (RT3 « Normes, déviances et réactions sociales »), était de comprendre l'évolution des positions d'autorité dans la partie dominante de ce sous-champ, sur le sujet du vandalisme.

Nous avons choisi de documenter les mouvements d'auteurs et de thématiques à travers le regard d'un acteur dominant internationalement (Garfield, 2007, 68-69), en voyant quels documents sont cités fréquemment dans les journaux de langue anglaise (Sorensen, 2009, 508). Pour cela, nous avons utilisé les données du « *Web of Knowledge* » de l'« *Institute for Scientific Information* » (ISI), possédé par le groupe de presse et d'édition Thomson Reuters.

Les informations que nous avons collectées concernent plusieurs articles de revues scientifiques, trouvés en entrant « *vandalism* » en tant que sujet dans le moteur de recherche « *Web of Knowledge* », recensant ainsi les auteurs, titres, résumés et références citées. Les citations révèlent moins l'influence scientifique objective des acteurs ou de leurs discours qu'elles ne révèlent les noms et thèmes qui donnent de l'autorité scientifique aux arguments (MacRoberts & MacRoberts, 1996, 341) dans le champ concerné.

La première étape méthodologique fut la sélection d'une série de revues que l'on peut qualifier de dominantes en criminologie. Pour cela, deux sources nous ont guidé : tout d'abord un article de Jon Sorensen (2009), établissant une liste des 10 revues les plus influentes en criminologie américaine, et deuxièmement, une liste de revues recensées par le Social Science Citation Index (SSCI) en 2012 dans la catégorie « Criminologie et Pénologie »[416]. Cette deuxième liste comprend 52 entrées, reprenant notamment les 10 revues décrites par Jon Sorensen, classées en ordre décroissant selon leur facteur d'impact[417] sur 5 ans. Ce choix de classement des revues avait pour but de corriger les effets associés au facteur d'impact classique, qui privilégiait les fréquences de citations à court terme par rapport à l'impact de long terme. Ce biais court-termiste est aussi contrôlé par le fait que notre étude concerne tous les articles recensés dans la bibliographie SSCI ayant le mot clé « vandalisme », et pas simplement les 5 dernières années de publication. Cependant, l'utilisation croisée de ces deux classements réalisés entre 2006 et 2012 renforce tout de même le biais en faveur des journaux réputés importants sur la dernière décennie.

La liste finale que nous avons retenue pour étudier les articles sur le vandalisme inclut donc 16 revues : les 10 présentées par Jon Sorensen et six autres également classées dans le SSCI. Cette liste tente d'équilibrer les biais du SSCI (qui sur-représente les revues basées aux Etats-Unis) à partir de deux critères : leur pertinence scientifique et l'équilibrage international. La pertinence a été évaluée en gardant le classement par facteur d'impact sur 5 ans et en excluant les revues

[416] Cette catégorie est définie par le "Social the Social Science Citation Index" comme un sujet couvrant : les "ressources liées à l'étude du crime en tant que phénomène social". Ce qui inclut les "ressources sur le traitement, la gestion et la réhabilitation des infractants, mais aussi sur le droit pénal"

[417] Le facteur d'impact d'une revue est un calcul du nombre moyen de citations de chaque article publié dans cette revue par d'autres revues (sélectionnées par l'analyste) durant la période des 5 années précédentes

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

sortant de notre périmètre d'investigation (celles concernant spécifiquement les crimes violents et sexuels, celles spécialisées en psychiatrie et psychologie, celles centrés sur la publication de notes de lectures, et enfin celles rédigées dans une autre langue que l'anglais). La liste finale de 16 revues inclut donc 8 américaines, 4 anglaises, 2 néerlandaises, 1 australienne et 1 canadienne.

- *Criminology*,
- *Journal of Research in Crime and Delinquency*,
- *Journal of Quantitative Criminology*,
- *Criminal Justice and Behavior*,
- *Crime & Delinquency*,
- *British Journal of Criminology*,
- *Justice Quarterly*,
- *Theoretical Criminology*,
- *Journal of criminal justice*,
- *Punishment & Society*,
- *Australian and New Zealand Journal of Criminology*,
- *Social and Legal studies*,
- *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*,
- *Crime, Law and Social Change*,
- *Criminology and Public Policy*
- *Journal of Experimental Criminology.*

Le premier résultat a été la possibilité d'établir une liste de 41 auteurs cités au minimum 3 fois dans 3 articles différents, alors que la majorité des auteurs sont cités une seule fois, et certains sont cités plusieurs fois dans un ou deux articles. En croisant ces données avec les 41 articles dans la base de donnée générale, et en ordonnant ces articles par date de publication, on peut voir une explosion des auteurs les plus cités en 1994 : on passe de 6 auteurs souvent cités à 35, une multiplication par 5,8. Une piste d'explication est que le nombre d'auteurs par articles a considérablement augmenté sur cette période (Cohn & Farrington, 2012, 365) et que les normes d'édition, particulièrement sur les bibliographies, ont changé au fil du temps, augmentant le nombre de références citées par article par exemple. Toutefois, sur les 15 articles enregistrés avant 1994, 6 sont en réalité des notes de lecture d'ouvrages ne citant qu'une référence, et 1 papier est en fait une « Lettre à l'éditeur » répondant à un article précédent, et donc ne citant aussi qu'une seule référence.

Les 6 auteurs sur les 41 fréquemment cités apparaissant avant 1994 sont : Stanley Cohen, Ronald V. Clarke, Donald J. West, Walter B. Miller, Malcolm W. Klein, and Marvin E. Wolfgang. Ces auteurs ne voient pas leurs citations augmenter avec l'explosion des années 1990, pas plus que les livres objets de notes de lectures. Si l'on regarde de plus près les travaux cités de ces 6 auteurs, on voit que Stanley Cohen est cité dans 5 différents articles entre 1977 et 2003 pour son article de 1973 « *Property destruction : Motives and Meanings* », publié dans l'ouvrage *Vandalism* édité par Colin Ward. Ronard V.Clarke est cité principalement pour ses travaux sur la prévention situationnelle et seulement une fois pour un rapport spécialisé qu'il a édité en 1978 nommé *Tackling vandalism*. Les contributions composant ce rapport ne sont cités que 3 fois dans deux articles différents, ce qui signifie que leur capacité à avoir de l'autorité sur le sujet est plus basse que celle de l'article de S.Cohen.

Tous les autres auteurs fréquemment cités avant 1994 sont cités pour des travaux non spécialisés sur le vandalisme : D.J.West est cité entre 1993 et 2002 pour des travaux sur les carrières déviantes, W.B Miller entre 1971 et 1978 et une fois en 2012 pour des travaux sur la « *lower-class*

© 2019 Tous droits réservés.
lilliad.univ-lille.fr

culture » et les gangs, M.W.Klein entre 1971 et 2012 pour des travaux sur les gangs également, et M.E.Wolfgang est cité entre 1971 et 1993 pour des travaux sur les homicides et les théories de sous-culture de la violence (« *subculture of violence theory* »). Parmi les références non spécialisées sur le vandalisme, seuls M.W.Klein et ses travaux sur les gangs et R.V.Clarke sur la prévention situationnelle ont survécu la vague démarrant en 1994. Parmi les références spécialisées sur le vandalisme présentes avant 1994, celle de Stanley Cohen est la plus importante.

Concernant le reste des 41 auteurs fréquemment cités, 19 auteurs, c'est-à-dire presque la moitié de la liste, étaient recensés par Cohn et Farrington (1998, 100, 105, 110; 2012, 375) comme étant les savants les plus cités dans la partie dominante de la criminologie américaine et dans les revues de pénologie (« *criminal justice* ») entre la deuxième moitié des années 1980 et la première partie des années 2000. Dans cette liste de 19 nous trouvons des auteurs comme Travis Hirschi, David P. Farrington, Robert J.Sampson, Marcus Felson, ou David Huizinga... Les travaux cités en référence sont principalement des approches généralistes ou théories générales de la délinquance, des études longitudinales ou de carrières déviantes, et des travaux sur les mesures de la délinquance. On trouve ici de multiples références concernant l'étude des comportements violents, la désorganisation sociale, et les incivilités (« *anti-social behavior* »). Lorsque l'on regarde au reste des auteurs les plus cités dans notre base d'articles censés traiter du sujet vandalisme, on trouve encore une majorité de références concernant les carrières déviantes, les études longitudinales, ou les vérifications de théories générales, mais on trouve également des travaux sur les gangs, l'alcool et la drogue, et la prévention situationnelle.

Ensuite, nous avons regardé les résumés des articles, et l'occurrence de certains termes. Après un tri des articles grammaticaux, des adverbes et des termes trop généraux comme « relationship », « social », « crime » ou encore « involvement », nous obtenons une liste de 27 mots utilisés au moins 3 fois dans 3 résumés d'articles différents. Les termes les plus utilisés sont :

Mot	vandalism	school	violence	violent	control
Occurrences	48	30	20	18	17

On peut regrouper certains de ces mots par leur relation à certains groupes sémantiques, sur les principes de l'analyse thématique du discours :

Champ Lexical	"Atteintes aux biens"	"Jeunesse"	"Violence"	"Substances"	"Contrôle social"	"Broken Windows Theory"
Mots regroupés	vandalism, theft, graffiti, property, burglary/ies	school, student, adolescent, youth, young	violent, violence, assault	alcohol, drinking, drug	police, control	neighborhood, disorder/ly, burglary/ies
Occurrences	91	74	50	39	28	22
Pourcentage sur 382 occurences	25,2%	20,5%	13,8%	10,2%	7,7%	6,1%

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Ce qui est apparait est qu'un premier groupe lexical peut se nommer « atteintes aux biens » ou à la « propriété », totalisant 91 occurrences, 25% des 382 occurrences de mots très utilisés. Le deuxième plus gros champ lexical semble lié à la jeunesse, avec 20% des occurrences. Par comparaison, les termes « *adult* » et « *adulthood* » n'ont que 6 occurences dans les résumés. Puis, le 3e groupe lexical est celui de la « violence », avec 14% des mots des plus cités. On peut aussi regrouper les mots « drinking », « alcohol » et « drug », qui représentent 10% des mots les plus utilisés, ou les termes « Police » et « Control » qui représentent 7% des occurrences ensemble. Enfin, nous pouvons aussi former un champ lexical lié à la « théorie de la vitre brisée », avec les termes « neighborhood », « disorder/ly » et « burglary/ies », totalisant 6% des termes les plus employés. Ce dernier groupe apparaît d'une importance marginale dans les résumés comparé aux liens établis entre le vandalisme et la jeunesse ou les liens établis avec la violence. Comment donc donner du sens à ces résultats ?

Lorsque l'on regarde l'explosion des années 1990 composée de références généralistes, nous ne devrions pas êtres surpris de voir que dans les revues dominantes, les auteurs dominant le champ soient retrouvés en position de force. Cependant, nous avons pu documenter le fait que dans ces revues, le sujet vandalisme n'organise pas réellement de sous-champ ou de réseau thématique dans la criminologie de langue anglaise, malgré le chemin tracé en 1973 par Stanley Cohen. Plus généralement, l'attitude consistant à étudier le sens de la déviance pour les acteurs et pour la société en générale apparait noyé dans une vague de littérature tentant d'appliquer les théories générales de la délinquance et de traiter les phénomènes comme de simples variables du problème nommé « délinquance ».

Le fait que les articles et les travaux spécialisés sur le sujet publiés avant 1994 ne voient pas leurs citations augmenter, signifie que les perspectives développées après cette période n'ont pas été construites sur l'intégration ou la réfutation des références spécialisées précédemment jugées dignes d'autorité. Dans l'étude des résumés, on trouve que le lien entre le vandalisme et la jeunesse est souvent réalisé par la littérature, un lien qui a quelques fondations empiriques dans la littérature spécialisée (Wilson S. in Clarke, 1978, 55), mais qui vient en partie d'un stéréotype du jeune male habitant en ville comme étant le suspect usuel du vandalisme (Ward, 1973, 13).

Dans les résumés, on voit clairement un boom des termes liés à la violence qui va de 1993 à 2013. Ce lien entre les études et débats sur la violence et l'étude du vandalisme peut être surprenant puisque l'on travaille sur une base d'article sensée traiter du « vandalisme », une atteinte aux biens souvent mineure. Une explication de ce lien pourrait être que la littérature généraliste et théorique centrée sur les carrières déviantes et les analyses longitudinales a porté à l'attention des savants de possibles liens entre petites déviances et crimes violents.

Cependant, sans abandonner cette première hypothèse, nous pouvons aussi pointer le fait que dans les années 1980 et 1990, quelques auteurs ont formulé et discuté une théorie bien spécifique, postulant un lien entre le vandalisme, interprété ou renommé en tant de « désordre » ou « incivilité », et l'apparition, la présence et l'augmentation des cambriolages et des crimes violents dans certains quartiers (Wilson & Kelling, 1982, 1 ;Skogan, 1990, 47 ; Sampson & Raudenbush, 1999, 604). Autrement dit, on peut faire l'hypothèse que les déplacements des thématiques dans les résumés et des références dans les articles convergent, et sont en partie dus à la soudaine autorité de la théorie de la « vitre brisée ». Cependant, nous n'avons pas trouvé que le champ lexical incluant les « désordres » et les « quartiers » était important dans les résumés. Ce qui rend cette hypothèse légitime à notre sens se trouve autant dans les données des citations que dans la connaissance de la littérature.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Si l'on revient aux auteurs les plus cités dans la base de donnée, on trouve que Stanley Cohen et Wesley Skogan ont exactement le même classement du point de vue des occurrences: ils sont les 10e auteurs les plus cités (en gras sur le tableau) avec 6 citations au total.

Rang	Auteur	N° de citations	Rang	Auteur	N° de citations
1er	T. Hirschi	20	9e	*D.W. Osgood*	7
2e	*D.P. Farrington*	19	9e	T.P. Thornberry	7
3e	*R.J. Sampson*	16	10e	*R.J. Bursik*	6
4e	M. Gottfredson	15	10e	**S.Cohen**	6
5e	M. Felson	14	10e	*D.S. Elliott*	6
6e	*R. Loeber*	12	10e	M.W. Klein	6
7e	R.V. Clarke	9	10e	*T.E. Moffit*	6
8e	*D. Huizinga*	8	10e	A. Piquero	6
8e	D.J. West	8	10e	**W.G. Skogan**	6

Ils arrivent après 11 auteurs qui, en grande majorité, sont cités pour des travaux généraux sur la délinquance (sauf pour Terence P. Thornberry qui est principalement cité sur les gangs). Parmi les 16 auteurs qui composent notre top 10, la moitié sont cités au moins une fois en relation à leurs travaux sur la désorganisation sociale ou les incivilités entre 1998 et 2005 (auteurs en italique sur le tableau). Ces travaux, combinés aux travaux portant directement sur la théorie de la vitre brisée, sont cités dans 11 articles sur 34 entre 1998 et 2008. Et lorsque l'on regarde les études sur la désorganisation sociales et les incivilités, on trouve que dans 8 bibliographies sur 10, Wesley Skogan est cité pour ses premiers travaux sur la théorie de la vitre brisée (1986). Ainsi, notre hypothèse que la théorie de la vitre brisée a eu un impact sur celle traitant du vandalisme est partiellement validée: l'autorité de Wesley Skogan est souvent indirecte mais bien présente, dans les travaux reliant le vandalisme à la désorganisation sociale et aux incivilités.

Un autre argument soutenant cette hypothèse concerne le contenu même de la littérature sur la théorie de la vitre brisée : la catégorie « désordre » (« *disorder* ») est très comparable à celle d'"incivilité" (« *anti-social behavior* »). Les deux concepts sont particulièrement flous et regroupent un large spectre de phénomènes qui n'ont pas forcément de liens entre eux (l'usage de drogue, la pollution, la prostitution, les bâtiments abandonnés, et le vandalisme) (Skogan, 1990, 4 ; Millie, 2008, 4). Ces deux concepts ont pour principal point commun une relation négative à ce qui peut être considéré comme l'« ordre » ou comme « civil ». Il n'est donc pas surprenant que des termes si généraux trouvent une place dans la littérature déjà généraliste qui a l'autorité dans les revues dominantes : avec les catégories de désordre et d'incivilité, les auteurs brouillent la distinction entre déviance et violence, mais ils s'évitent aussi les problèmes se posant dès que l'on entre dans la complexité des phénomènes sociaux supposés simples comme le vandalisme. Encore une fois, les études de ce que les pratiques signifient pour les acteurs, ou même des processus de stigmatisations en jeux dans toute déviance, sont mis derrières la quête d'une éradication de la délinquance et de la violence par l'intermédiaire de concepts naturalisant l'ordre social.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

ANNEXE B : Analyse textométrique des corpus graffiti et militant

Pour repérer les occurrences de termes genrés ou d'individus masculins ou féminins, nous avons pris les termes suivants en compte[418], en les obsevant systématiquement à quels mots ils se rapportaient dans les récits de vie.

- type.s
- homme.s
- ami.s
- garçon.s
- mec.s
- gars
- pote.s (un, des, mon)
- copain.s
- il.s (pronom)
- elle (pronom)
- lui (genre contrôlé)
- fille.s
- femme.s
- amie.s
- meuf.s
- nana.s
- copine.s

Dans le corpus graffiti, les participant.e.s mobilisent en moyenne 31 fois plus de pronoms masculins que de pronoms féminins, et 13 fois plus de noms communs masculins que de noms communs féminins. Dans le corpus militant, les participant.e.s utilisent en moyenne 4,4 fois plus de pronoms masculins que de pronoms féminins, et 5,4 fois plus de noms communs masculins que de noms communs féminins. Pour travailler sur les occurrences différentielles, nous avons produit les classements de fréquences qui suivent.

[418] Les termes comme « monsieur », « madame », « compagne », ou « compagnon » ont été vérifiés sans donner de résultat.

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

Corpus Graffiti : Tableau des fréquences d'occurrences de termes masculins ou féminins classés par écarts de fréquence en ordre décroissant.

Participant.e	Ecarts de fréquence	Fréquence du masculin	Fréquence du féminin	Type d'engagement
Alexandre	**1.79**	1,81 e-2	0,02 e-2	Profond
Aurélien	**1.03**	1,10 e-2	0,07 e-2	Profond
Nathan	**0.98**	1,23 e-2	0,25 e-2	Furtif
Louis	**0.94**	1,09 e-2	0,15 e-2	Marquant
Thomas	**0.80**	0,98 e-2	0,18 e-2	Marquant
Romain	**0.68**	0,76 e-2	0,08 e-2	Profond
Emma	**0.66**	0,81 e-2	0,15 e-2	Furtif

Corpus Militant : Tableau des fréquences d'occurrences de termes masculins ou féminins classés par écarts de fréquence en ordre décroissant.

Participant.e	Ecarts de fréquence	Fréquence du masculin	Fréquence du féminin	Type d'engagement
Camille	**1,52**	2,00 e-2	0,48 e-2	Furtif
Sébastien	**0,74**	1,17 e-2	0,43 e-2	Profond
Benjamin	**0,42**	0,47 e-2	0,05 e-2	Profond
Nina	**0,32**	0,41 e-2	0,09 e-2	Marquant
Carlo	**0,31**	0,43 e-2	0,11 e-2	Profond
Jules	**0,06**	0,09 e-2	0,02 e-2	Marquant
Anne	**0,01**	0,06 e-2	0,47 e-2	Marquant

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

ANNEXE C : Guide d'entretien commun aux deux corpus

1) Présentation de qui je suis et de comment ça va se passer : anonyme (noms, blazes, villes etc.), enregistré pour exactitude, but universitaire/scientifique, le plus libre possible, c'est lui ou elle qui m'intéresse, son parcours personnel et ce qu'il ou elle en pense

2) Pour débuter l'entretien, est-ce que tu pourrais te présenter ? Est-ce que tu pourrais me parler de toi, de là où tu viens ?

3) Thématiques et relances optionnelles :

Environnement urbain : adolescence ? beaucoup dehors ? décrire lieux ? avec qui ? rapport aux adultres ? voisins ? fierté de ville ou de quartier ? se sentait « chez soi » ? endroits ou il.elle retourne ? comment il.elle occupait ses temps libres ? activités périscolaires ? différences avec aujourd'hui ? école ? lycée ? est-ce qu'il.elle allait chez des ami.e.s ?

Trajectoire personnelle et dégradations : quel âge ? quels endroits ? exemples ? anecdotes ? seul ? sobre ? que se passe-t-il avant ? après ? quels trucs sont touchés ? comment ? précautions prises ? attentes ? punitions ? sanctions ? encore des souvenirs ? est-ce que ça arrive encore ?

Justifications : pourquoi ? réalisait l'interdit ? adrénaline ? savait à qui étaient le/les objets ? est-ce que cela comptait ? est-ce qu'il.elle considère que c'est grave ou pas ? en fonction de quoi ? par rapport à vol, insultes ou bagarre ? ce qu'il.elle pense des sanctions ?

Rapports aux objets et espaces : est-ce qu'il.elle se dirait soigneux.se ? maniaque ? soin ou pas en fonction de quoi ? exemples ? objets familiaux ? frères et soeurs ? de ses ami.e.s ? pratiques de prêts ? conditions de prêts ? des choses que l'on rend ou pas ? déjà victime de dégradation ou dans sa famille ? laver et ranger chez soi ? casser des trucs chez soi ? en soirée ? ses amis ? a vécu en colocation ? exemples de cadeaux ? est-ce qu'il.elle répare des objets ? bricole ? objets fétiches ? collections ? est-ce qu'il y a des objets aimés ou détestés particulièrement ? ce qu'il ou elle aime garder propre ?

4) Données des cadrage : Âge, Genre, Profession des parents, formations et diplômes, positions dans la famille ? Propriétaire ou locataire ?

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

ANNEXE D : Tableau récapitulatif des participant.e.s

Pseudonyme	Genre	Âge	Occupation	Pratiques/Espace
Emma	Féminin	22 ans	En recherche d'emploi	Collages, Pochoirs, Street-art
Nathan	Masculin	24 ans	Externe de médecine	Tags
Thomas	Masculin	40 ans	Artiste-peintre	Pochoirs, Street-art
Romain	Masculin	31 ans	Artisan de la peinture	Graffiti, Tags
Alexandre	Masculin	34 ans	Artisan de la peinture	Graffiti, Tags
Aurélien	Masculin	28 ans	Doctorant	Graffiti, Tags
Louis	Masculin	25 ans	Artiste peintre	Graffiti, Tags, Street-Art
Samuel	Masculin	28 ans	Educateur Spécialisé	Graffiti, Tags
Camillle	Féminin	26 ans	Doctorante	Anticapitalisme
Benjamin	Masculin	27 ans	Secrétaire associatif	Anticapitalisme
Carlo	Masculin	38 ans	Comédien	Antiproductivisme
Anne	Féminin	29 ans	Ingénieure	Antiproductivisme
Nina	Féminin	32 ans	En recherche d'emploi	Antiproductivisme
Jules	Masculin	27 ans	En recherche d'emploi	Antiproductivisme
Sébastien	Masculin	26 ans	Etudiant	Anticapitalisme
Pierre	Masculin	23 ans	Etudiant	Anticapitalisme

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr

© 2019 Tous droits réservés.

lilliad.univ-lille.fr